Univ. of
Toronto
Library

BINDING LIST JUN 1 1921.

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

COULOMMIERS

Imprimerie Paul Brodard.

LF

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

27e Année. — 1920.

165182
19/9/21

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, BOULEVARD SAINT-MICHEL

1920

LIBRARY OTTAWA UNIVERSITY OF

PQ
2
R4
année 27

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LES TROIS PREMIÈRES ÉDITIONS DES « LETTRES DE Mme DE SÉVIGNÉ » (1725-1726).

(Recueils manuscrits et recueils imprimés) [1]

Il s'agit ici des toutes premières éditions, auxquelles le chevalier Perrin n'eut aucune part :

A) Celle de 1725, minuscule, sans nom de lieu ni d'éditeur.

B) Celle de 1726, en 2 volumes, sans nom de lieu ni d'éditeur.

C) Celle de 1726, en 2 volumes, plus considérable que la précédente, et portant le nom d'un éditeur hollandais [2].

Le problème de ces trois premières éditions est obscur. De tous les Sévignistes, M. Charles Capmas est le seul qui ait proposé une

1. Les pages que voici étaient écrites, quand parut dans la *Revue du XVIIIe siècle* (janvier-juin 1918, p. 33-37) une brève étude de M. Léon Hermann sur un point isolé de notre sujet : *Voltaire et les Lettres de Mme de Sévigné*. Nous croyons devoir la citer dès l'abord, autant pour en reconnaître l'élégance que pour affirmer l'entière indépendance de la nôtre. D'ailleurs, ces quelques pages de M. Hermann ne sont que la reproduction, sous une forme agréable et nouvelle, de ce qui a été dit et cru jusqu'ici à cet égard, et elles ne nous ont rien apporté qui nous obligeât à modifier notre examen du problème, nos conclusions ou nos conjectures. Nous n'avons eu qu'à joindre après coup dans les notes le nom de M. Hermann à ceux d'autres commentateurs, pour les points où il s'est rencontré avec eux. G. G.

2. Voici l'indication complète :

A) *Lettres de Mme la marquise de Sévigné à Mme de Grignan, sa fille, qui contiennent beaucoup de particularités de l'histoire de Louis XIV*, 1725. 1 vol. in-12 de 75 p. Sphère au-dessus du millésime.

B) *Lettres de Marie Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, à Mme la comtesse de Grignan, sa fille*, 1726. 2 vol. in-12, 381 et 324 p.

C) *Lettres de Marie Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, à Mme la comtesse de Grignan, sa fille*, 1726. A la Haye, chez P. Gosse, J. Neaulme et Cie. 2 vol. in-12, 344 et 398 p.

explication étendue. Encore est-il que son étude intéresse surtout les copies manuscrites des *Lettres*. Avant d'examiner son travail, qui lui-même corrige ceux de ses prédécesseurs, et de formuler quelques hypothèses nouvelles, il est indispensable de rappeler le fait éditorial, tel qu'il s'est présenté aux hommes de 1726[1].

I

Le monde n'avait pas attendu 1726 pour connaître Mme de Sévigné. L'année même de sa mort, 1696, paraissaient les *Mémoires* posthumes de son cousin Roger de Bussy-Rabutin, qui contenaient plusieurs lettres d'elle toute jeune : épouse de vingt ans, veuve de trente ans. Si son nom n'y figurait pas, on ne pouvait s'y tromper. La voici nommée en 1697, dans une première série en quatre volumes des *Lettres de Bussy-Rabutin*, où il y en a un grand nombre d'elle. *Mémoires* et *Lettres de Bussy* sont tellement bien accueillis, qu'en 1709 on produit trois volumes de *Lettres nouvelles* du même, où il y en a encore plusieurs de la marquise[2].

Ces révélations n'avaient pas manqué de ravir le public. Pourtant, à part l'audacieux Pierre Bayle, on ne hasardait pas encore de trouver Mme de Sévigné supérieure à son cousin. Après trente ans écoulés depuis l'apparition des premières *Lettres de Bussy*, et après même les trois premières éditions de Mme de Sévigné, Bernard de La Monnoye écrivait à l'abbé Antonio Conti, noble vénitien, qui l'avait interrogé sur les principaux auteurs français :

« Bussy-Rabutin, mort en 1693. Nous n'avons point d'autres

1. *Charles Capmas* : *Lettres inédites de Mme de Sévigné*, avec une introduction, Paris, Hachette, 1876. 2 vol. in-8, formant supplément à la grande édition nationale Monmerqué-Mesnard-Regnier. L'introduction comprend 240 pages.

2. *Les Mémoires de Messire Roger de Rabutin, comte de Bussy*. A Paris, chez Jean Anisson, 1696, 2 vol. in-4. 21 lettres de et à Mme de Sévigné. — D'elle : 6.

Les lettres de Messire Roger de Rabutin, comte de Bussy. A Paris, chez Florentin et Jacques Delaulne, 1697. 4 vol. in-12; 247 lettres de et à Mme de Sévigné. — D'elle : 109.

Nouvelles lettres de Messire Roger de Rabutin, comte de Bussy. A Paris, chez Florentin Delaulne, 1709. 3 vol. in-12; 12 lettres de et à Mme de Sévigné. — D'elle : 6.

Bien avant les *Mémoires*, l'*Histoire amoureuse des Gaules* avait donné en 1666 une lettre, d'ailleurs douteuse, de la marquise. Une aussi, le *Discours de Bussy à ses enfants sur le bon usage des adversités*. A Paris, chez Jean Anisson, 1694, 1 vol. in-12.

De 1694 à 1709, il y a eu 5 éditions du *Discours* (3 en 1694, 1 en 1697, 1 en 1701), 4 éditions des *Mémoires* (2 en 1696, 1 en 1697, 1 en 1704); 5 éditions des premières *Lettres* (1 en 1697, 1 en 1698, 1 en 1700, 2 en 1706). Nous ne parlons pas des rééditions innombrables de l'*Histoire amoureuse*.

Les *Mémoires* de Costar (1659), et ceux de Montreuil (1666) avaient donné en leur temps quelques lignes de Mme de Sévigné.

modèles pour les lettres que les siennes, celles de Voiture étant trop affectées dans leur badinage, et Balzac étant trop guindé dans le style épistolaire[1]. »

Si Mme de Sévigné se voyait encore refuser la palme à cette époque, c'est qu'elle ne figurait pas à l'avant-plan dans les œuvres de son cousin. Elle n'y apparaissait qu'à titre d'amie. Et cette amitié souvent orageuse de Mme de Sévigné pour Rabutin était de notoriété si ancienne, que quelques pages nouvelles sur ce sujet ne devaient guère solliciter la curiosité du public.

Nous arrivons en 1725, où se place la première révélation de Mme de Sévigné mère : *Lettres de Mme la marquise de Sévigné à Mme de Grignan, sa fille, qui contiennent beaucoup de particularités de l'histoire de Louis XIV*. Soixante-quinze pages, trente et une lettres ou fragments, pas d'introduction, aucune indication de lieu ni d'imprimeur[2].

Cette minuscule princeps passa totalement inaperçue, ne provoqua aucun incident, ni alors ni dans la suite. Bien qu'il y fasse allusion, dans son édition de 1754 seulement, Perrin semble ne pas l'avoir eue en mains, car il la prétend composée d'une cinquantaine de lettres; et il faut décidément attendre 1726 pour voir s'ouvrir l'ère véritable de la gloire personnelle de Mme de Sévigné.

Dès la mi-décembre 1725, le bruit circula d'une publication prochaine et secrète. On crut un instant que le bruit était faux. Mais janvier 1726 n'était pas écoulé, que deux volumes, sans nom de lieu ni d'imprimeur, se répandaient, excitant l'admiration par « leur éloquence, leur élégance, leur vivacité, leur tour, leur nouveauté[3] ».

Avant même que l'annonce officielle eût été faite, — elle ne le fut qu'en mai, — il en paraissait déjà deux répliques, renfermant les 138 lettres de l'originale, et rencontrant le même succès[4].

1. *Bibliothèque française*, sept. et oct. 1726, p. 251-252. Ce Conti fut des amis et des invités de Mme de Caylus. On a de lui diverses tragédies italiennes : *Il Cesare*, *Druso Bruto* (*Giunio*), *Bruto* (*Marco*), des dissertations sur Platon, une traduction italienne de l'*Athalie* de Racine, etc.

2. M. Valléry-Radot (*Mme de Sévigné*, Paris, Lecène Oudin, 1888), dit qu'il ne subsiste de cette princeps que trois exemplaires, dont l'un à la Bibl. Nat. On verra plus loin le lieu d'origine. — Elle a été réimprimée en 1880 à Paris, librairie des Bibliophiles, par Queux de Saint-Hilaire, avec une singulière préface que nous signalerons au cours de cette étude.

3. Lettres de Mathieu Marais à Bouhier, du 13 décembre 1725, du 2 et du 31 janvier 1726, dans le t. III, p. 379, 385, 388, du *Journal de Mathieu Marais*. Citées dans la grande édition Sévigné, t. XI, p. 438-439. — Ces trois lettres font corps, et il est certain que celle du 13 décembre 1725 ne peut désigner l'obscure et minuscule princeps de 1725, mais l'édition anonyme de 1726, qui va venir.

4. Contrefaçons toutes deux en 2 vol. in-12, sans nom de lieu ni d'imprimeur; la 1re renfermant 270 et 220 p.; la 2e, en caractères plus petits, 264 et 228 p.

Une telle faveur ne s'expliquait pas seulement par la qualité du texte, mais aussi par l'assurance de son authenticité, que lui conféraient un *Avant-Propos de M. de Bussy*, fils de l'autre Bussy, et une lettre de la petite-fille de Mme de Sévigné, Mme de Simiane, adressée en manière de préface à ce « M. de Bussy », son cousin, par surcroît évêque de Luçon depuis 1723[1].

L'*Avant-Propos* n'est qu'une notice biographique, fort courte, sur Mme de Sévigné, Mme de Grignan, et Mme de Simiane. La lettre-préface de Mme de Simiane éclaire les origines du recueil :

« Ce n'est point ici une lettre, mon cher cousin. Ne la lisez pas sur ce pied-là. A Dieu ne plaise que je m'avise de mêler une des miennes parmi celles que je vous envoie. Regardez plutôt ceci, si vous voulez, *comme une préface*....

« Je ne m'attends qu'à des remerciements. Vous savez, mon cher cousin, ou si c'est à un lecteur indifférent à qui je parle, il saura que c'est ici une mère qui écrit à sa fille tout ce qu'elle pense, comme elle a pensé, sans avoir jamais pu croire que ses lettres tombassent en d'autres mains que les siennes. Son style négligé et sans liaison est cependant si agréable, si naturel, que je ne puis croire qu'il ne plaise infiniment aux gens d'esprit et du monde qui en feront la lecture.

« Un agrément qui serait à désirer à ces lettres, c'est la clef de mille choses qui s'étaient dites ou passées entre elles ou devant elles (Mme de Sévigné et Mme de Grignan). Je ne l'ai point trouvée. Cependant un lecteur intelligent et attentif remédie à tout cela, et y trouve du sens de reste pour s'en contenter....

« ... Tout ce qu'il ne m'est pas permis de vous envoyer, mon cher cousin, et qui doit rester sous le secret parce qu'il est trop mêlé d'affaires de famille, est pour le moins aussi beau que ce que je vous envoie, et j'y ai bien du regret. Cependant, voici quelques lettres que je vous ai triées, et dont j'espère que la lecture vous donnera bien du plaisir. En ce cas, je plaindrai si peu les veilles que j'y ai employées, que je continuerai à vous en chercher d'autres. Mais si j'étais assez heureuse pour y pouvoir joindre les réponses de ma mère, n'en seriez-vous pas bien content, mon cher cousin? Et croyez-vous, après cela, qu'il y eût rien à désirer? »

1. Nous disons Bussy l'évêque, fils cadet, et non Aimé-Nicolas, fils aîné de Bussy-Rabutin. Car les contemporains ne pouvaient confondre : ce fils aîné était mort exilé dans ses terres, bien avant les éditions 1725-1726, très oublié, et négligé des siens. Au contraire, le fils cadet était connu et aimé de tous. Les Sévignistes ont hésité longtemps entre les deux frères. Ce débat sera sommairement évoqué plus loin.

On a remarqué la netteté de certaines expressions, qui obligeaient de croire à une entente entre Mme de Simiane et l'évêque Celse Roger de Bussy. Or les deux volumes commençaient à peine de se répandre que, nous dit-on, « *les* personnes considérables qui tiennent à l'illustre Mme de Sévigné par la parenté et l'alliance », firent éclater leur chagrin, renièrent l'édition comme une forfaiture, ne voulurent pas qu'on les en tînt responsables au moindre chef, et prétendirent en arrêter la vente.

C'est Mme de Simiane qui du fond de sa Provence engagea les démarches. Avertie très tôt, on ne sait comment, elle écrivit dès janvier à Paris. Hérault, lieutenant général de la police, rendit le 13 février une ordonnance de saisie, que J.-J. Camuset est chargé d'exécuter. J.-J. Camuset se transporta chez le dépositaire, Noël Pissot, quai des Augustins. Mais Noël Pissot était en règle : il exhiba à Camuset un permis de vente daté du 25 janvier de M. le Garde des Sceaux[1].

Cependant, et sans attendre les résultats de cette première tentative, Mme de Simiane s'adressa directement à Bignon, qu'elle savait particulièrement chargé de la surveillance de la librairie. Elle attendit trois mois une réponse à sa lettre, qui était du 20 février. Bignon ne se trouvait pas pour lors à Paris. Il n'y rentra que le 7 mai, fit une enquête rapide, connut l'échec de Camuset auprès de Pissot, se rendit compte qu'il n'y avait guère moyen d'étouffer l'affaire, et dès le lendemain envoya ses regrets à Mme de Simiane, de manière qu'elle sentît l'inefficacité des poursuites :

« Vous avez bien raison d'être affligée de l'impression des lettres de Mme de Sévigné, quelque honneur qu'elle puisse faire à sa mémoire. Quelques endroits peuvent faire de la peine à des gens pour qui vous avez sans doute beaucoup d'égards. Le plus grand mal est qu'on a fait tout ce qu'on a pu, pour persuader le public que ce livre était de votre aveu. Je n'en connais ni l'imprimeur ni l'éditeur, et il sera très malaisé de les connaître de manière à être en droit de leur infliger la peine que mérite non seulement leur témérité, mais encore plus leur impudence de vous imputer pareille chose. Il m'a été mandé que l'on avait été pour supprimer l'édition chez le libraire qui en avait vendu quelques exemplaires, mais qu'il ne s'y en est pas trouvé un seul.

« Ce que je puis dire, en connaissance d'imprimerie, c'est que

1. Ceci, qui a été ignoré de Monmerqué, de Mesnard, de Regnier et de Capmas, résulte d'un procès-verbal qui est aux Archives Nationales, et qui a été révélé en 1888 par M. Valléry-Radot, *op. cit.*, p. 249 et suiv.

le livre n'a pas été imprimé à Paris. Si c'est à Rouen, à Orléans, ou ailleurs, c'est ce que les recherches les plus exactes auront peine à découvrir. J'en parlerai à M. le Garde des Sceaux, et je tâcherai d'exciter son zèle sur une chose qui vous tient si justement au cœur[1]. »

Sans doute, pour ne pas alarmer davantage Mme de Simiane, et dans la persuasion qu'il valait mieux laisser tomber la chose, Bignon n'avait pas mentionné le permis de vente que possédait Pissot, et il n'avait pas dit vrai sur le succès. Mais il ne se trompait pas en indiquant les lieux possibles de l'édition désavouée.

En effet, son auteur, ou celui qui s'avoue tel, prétendûment touché par l'émotion de la « famille », se dévoila : c'est Thiériot, l'ami de Voltaire. En même temps, un certain abbé d'Amfreville, sur lequel aucun sévigniste ne s'est jamais avisé de faire la moindre recherche, exhala son chagrin d'avoir participé sans le savoir à cette aventure, où il fut la dupe de Thiériot. Voici ce que l'un et l'autre raconta, dans deux lettres jumelles adressées à un Monsieur***[2].

L'abbé d'Amfreville possédait, depuis 1723 environ, un manuscrit de lettres de Mme de Sévigné. Ce manuscrit s'était égaré à la mort du « comte de Bussy », passant entre les mains d'un M. de Clémencé, qui l'avait ensuite donné à l'abbé d'Amfreville.

En mai 1725, Thiériot, se trouvant en visite chez l'abbé, remarqua le manuscrit sur sa table. Il le pria de le lui prêter. D'Amfreville accéda de grand cœur à son désir, comme il est accoutumé entre gens de plume. Et Thiériot emporta le trésor.

Mais Thiériot n'avait pas fait cet emprunt sans motif. Il délibéra peu s'il publierait les letttres. Il ne consulta même pas d'Amfreville, supposant que d'Amfreville ne verrait aucun inconvénient à cela. D'ailleurs, l'abbé n'avait pas mis de condition à sa libéralité. S'il n'y avait pas songé, c'était la meilleure preuve qu'il n'y en voulait pas mettre. Et puis ces lettres étaient charmantes; et puis encore on disait qu'il en circulait plusieurs copies dans le monde. Quel mal y avait-il à compléter au grand jour une divulgation déjà commencée dans les salons?

Thiériot quitta alors Paris, et se rendit en Normandie. Il se

1. Grande édition Sévigné, XI, p. 439. — Cette lettre, tirée des registres de Bignon qui sont à la Bibl. Nat., a d'abord été publiée par Léopold Delisle dans l'*Athenaeum français*, 4 février 1854, p. 109-110. Elle complète le document révélé par Valléry-Radot.

2. Ces deux explications parurent au moment où Bignon faisait réponse à Mme de Simiane, d'abord sur feuilles volantes, puis dans le *Mercure de France*, mai 1726, p. 970-974. Elles étaient accompagnées de l'annonce officielle des *Lettres de Mme de Sévigné* et de plusieurs extraits de ces lettres.

mit en rapport avec un imprimeur de Rouen, ne s'avisa toujours pas qu'il dût prévenir M. d'Amfreville, se hâta, et dès janvier 1726, deux volumes sortaient des presses. Stupeur de l'abbé!... L'abbé regrettait présentement son obligeance aveugle envers Thiériot. Thiériot regrettait la méprise de jugement qui l'avait amené à faire ce cadeau au public.

Telle fut la confession des deux hommes. Elle n'explique rien, ou presque rien. Si elle nomme le lieu d'origine, Rouen, elle ne souffle mot des deux pièces liminaires. Cet *Avant-Propos de M. de Bussy*, cette lettre-préface de Mme de Simiane, Thiériot les avait-il trouvés en tête du manuscrit? Si oui, sont-ce des pièces authentiques? Et d'abord, à quelle fin cette confession spontanée?

Quoi qu'il en soit, « les personnes illustres qui s'intéressent par les liaisons du sang à la mémoire de Mme de Sévigné », obtenaient une demi-satisfaction. Car s'il était impossible d'arrêter le cours de la vente, Thiériot qui joue le repentir, et d'Amfreville la colère, dégageaient la responsabilité de Mme de Simiane. Et il devenait obligatoire de penser que les descendants des Rabutins n'avaient aucune part directe à cette publication clandestine. Le calme était donc en voie de se rétablir, lorsque inopinément paraissait une édition nouvelle, portant cette fois des noms d'imprimeurs : P. Gosse, J. Neaulne et Cie, à la Haye.

Elle se composait de deux volumes comme celle de Rouen, avec l'avant-propos et l'épître-préface. Mais elle était plus riche de 37 lettres, ce qui fit supposer tout de suite une autre copie manuscrite. De plus, l'avant-propos offrait cette phrase toute personnelle qui ne figurait pas dans Rouen, et qui avait le ton d'un aveu :

« Voici ce que ma cousine de Simiane m'écrivit (à Bussy) en m'envoyant ce recueil de lettres de Mme de Sévigné. »

Enfin, le tout était précédé d'un *Avertissement*, troisième pièce liminaire, qui affirmait rigoureusement le caractère officiel de cette édition-ci, et qui s'élevait avec bruit contre l'édition furtive de Rouen [1].

« C'est une chose très importante pour le public que le présent que nous lui faisons aujourd'hui. Nous pardonnera-t-il d'avoir tant différé? Mais le manuscrit n'a pas toujours été entre nos mains. Il était depuis longtemps dans le cabinet d'un *Seigneur*, à qui une personne de sa famille en avait fait présent. Ce seigneur a bien voulu le prêter. On en a tiré une copie, et la voilà....

1. Cet avertissement serait dû à un certain J.-J. Gendebien, d'après Walckenaer (V. *Œuvres de la Fontaine*, 1823, t. IV, p. 282).

« Il y a une grande différence à mettre entre cette édition et celle que l'on a faite furtivement en France, en même temps que celle-ci était sous presse. Celle-ci est complète. Les lettres sont telles que Mme de Sévigné les a écrites. On n'y a rien ajouté. On n'en a rien retranché. On n'y a rien changé. Il n'en est pas de même dans celle de Paris (*sic*). Il faut qu'on l'ait faite sur un manuscrit copié à la hâte, et par conséquent très défectueux. Non seulement elle contient quarante-trois lettres (*sic*) moins que celle-ci, mais même la plupart des lettres, pour ne pas dire toutes, sont tronquées, et une partie des dates sont ou changées ou corrompues.... »

Et l'avertisseur donnait toute une série de ces corruptions ou changements, sans vouloir se douter que son édition méritait autant et plus de reproches semblables. Mais son ton en imposait. Aussi, les nuances de l'avant-propos et ces passages de l'avertissement venant après les murmures qu'avait provoqués l'édition rouennaise, firent croire que celle-ci était la bonne. Ce « Seigneur » bienveillant qui prête le manuscrit, ne pouvait être que l'évêque de Luçon, et la « personne de sa familte » Mme de Simiane, — tous deux signataires des préfaces. Il ne s'agissait plus d'un accident malencontreux. Il s'agissait d'une publication voulue par les intéressés, et qui n'avait paru la seconde que pour avoir été gagnée de vitesse.

Or voilà qu'à nouveau, dans le succès croissant, les désaveux se produisirent. Mme de Simiane fut « outrée de douleur », plus que jamais impuissante à lutter contre l'imposture, puisque les deux volumes ne sortaient pas des presses françaises. Et l'on s'étonna de dénégations aussi vives. On ne lui donna plus qu'une demi-créance. On en vint à supposer que les alarmes de Mme de Simiane étaient d'un ordre fort peu familial et bien plutôt personnel. Ramassant ces « potins » de Paris, un chroniqueur en fit une relation qu'il expédia à l'*Histoire littéraire de l'Europe*, revue hollandaise, et où il prétendit que Mme de Simiane ne pouvait supporter l'idée de se voir peinte en laideron bossue dans les lettres de son aïeule : *inde irae* [1].

Il est peu probable que Mme de Simiane, alors en Provence, eut vent de ces commentaires discourtois. Mais ses proches lui firent comprendre qu'elle n'avait qu'un moyen de réparer le dommage : procurer elle-même, à figure ouverte, et en observant « tous les égards dus à la mémoire de Mme de Sévigné » (?) une

1. *Histoire littéraire de l'Europe*, n° de septembre 1726. La Haye, chez Merville, t. III, p. 75-79.

édition générale des *Lettres*. On ne persuaderait jamais le public que celles de Rouen et de la Haye présentaient des textes faux : à défaut des préfaces, leur contenu s'opposait à une telle croyance ; et puisque Mme de Simiane seule avait en sa possession les originaux, c'était par elle seule, en dernière analyse, que des copies avaient pu se répandre.

Dans son désarroi, Mme de Simiane finit par admettre ces bonnes raisons. Elle confia au chevalier Marius de Perrin le bien qu'elle détenait. On sait comment le chevalier s'acquitta de sa tâche en 1734, 1737, 1751, 1754. Ses éditions, ne renfermant aucun mystère éditorial, échappent par conséquent à notre examen.

II

Ainsi s'est présenté dès l'abord le problème des trois premières éditions. Les données en sont superficielles et énigmatiques. Ce n'est pas le discret Perrin qui pouvait y apporter quelque lumière.

Au début du XIXe siècle, Monmerqué se contentait encore de la version originelle : l'édition de Rouen était due à la supercherie de Thiériot, qui provoqua les tristes regrets d'Amfreville et les ressentiments de la famille, surtout de Mme de Simiane. L'édition de la Haye était *peut-être* due à l'évêque de Luçon. Quant à la minuscule princeps de 1725, Monmerqué l'ignora d'abord.

La poursuite de ses travaux ne modifia pas le fond de ces données. Pourtant, il connut l'édition de 1725. Il trouva qu'elle était sortie des ateliers de Jacques Lefèvre, imprimeur à Troyes. Il signala même un passage de La Beaumelle qui voudrait impliquer Voltaire dans l'aventure de ces quelques feuillets « méprisables ». Mais La Beaumelle est un ennemi-né de Voltaire, suspect de ce chef, et son assertion vaut à peine d'être citée.

Puis, environ 1820, Monmerqué découvrit en Bourgogne, chez le marquis de Grosbois, un volumineux in-folio de 1055 pages, renfermant copie de nombreuses lettres de la marquise. Il pensa tenir la source des premières éditions. Un examen attentif lui eût prouvé le contraire, que soupçonna son continuateur Adolphe Régnier. Il n'empêche que la trouvaille était bonne. Cet in-folio offrait quantité d'inédits. Il pouvait donner l'impression qu'il avait été copié directement, sinon consciencieusement, sur les autographes. Monmerqué et Régnier se crurent même obligés de le suivre malgré ses défectuosités multiples. Et dans plusieurs endroits de leurs éditions nouvelles, il leur arriva de substituer

aux versions du chevalier Perrin, qui avaient un sens, celles du Grosbois qui n'en avait plus. Le Grosbois devint tabou.

Cependant, quelque heureuse qu'eût été cette révélation, et en dépit de menus éclaircissements, le problème des éditions restait dans une forte pénombre. Il y serait resté longtemps ou toujours, sans une découverte nouvelle et miraculeuse de M. Charles Capmas, professeur à la Faculté de Droit de Dijon.

M. Ch. Capmas se rendit acquéreur, en mars 1873, d'un recueil manuscrit en six volumes, qui traînait depuis quinze mois à l'étalage d'une brocanteuse semuroise, et qui provenait de la famille de Massol, d'origine italienne, fixée en Bourgogne dès le XVIe siècle. Chacun des six volumes à la belle calligraphie portait ostensiblement au dos : *Lettres de Madame la Marquise de Sévigné*. Les érudits de Bourgogne, et ils sont parmi les plus subtils, passaient devant le recueil avec la calme certitude qu'il ne valait rien. Ils l'ouvraient, le feuilletaient, et le « remettaient en place en disant : ce n'est que du papier ».

Ayant porté tout ce papier sur sa table, M. Capmas ne tarda pas à être ébloui. Et quand il eut obtenu communication du Grosbois en vue des confrontations nécessaires, il sut le prix immense de la trouvaille qu'il avait faite. M. Ch. Capmas avait littéralement découvert son Herculanum! Dans un travail opulent et enivré, il put formuler un grand nombre d'hypothèses touchant l'existence de diverses copies des *Lettres*. Certaines de ces hypothèses forcent l'adhésion. Certaines ont plus de séduction que de solidité. Et quelques-unes, notamment celles qui intéressent l'histoire des premières éditions, sont inadmissibles. Il convient, pour les admettre, les critiquer ou les rejeter, de les résumer d'abord et de les remettre dans un certain ordre, — la phraséologie de M. Capmas, à incidentes perpétuelles et à redites, noyant souvent les contours de ses démonstrations. Mme de Sévigné ne lui a guère appris à écrire!

Donc, il s'est fait, *d'après M. Capmas*, quatre recueils manuscrits. Entendons : quatre recueils d'une même inspiration, un cycle, — deux d'entre eux fort importants, et que nous possédons, mais qui n'ont pas servi aux éditions de 1725-1726; deux autres plus modestes que nous ne possédons pas, mais dont l'existence se déduit par l'examen des deux rescapés et des éditions de 1726 dont ils fournirent la matière.

Dans quel ordre ont-ils été composés? Quel degré de dépendance existe-t-il des uns aux autres, et de chacun vis-à-vis des pièces autographes?

Son coup de fortune permit d'abord à M. Capmas de ruiner le crédit du Grosbois. Il prouva que le Grosbois n'a pas été composé sur les originaux, mais qu'il est une transcription négligée, tronquée, copieusement fautive, du manuscrit en six volumes. Il prouva ensuite que celui-ci, au moins pour les cinq sixièmes, est issu des originaux, et doit être dorénavant estimé la source la plus pure pour toutes les lettres qu'il reproduit.

Le Grosbois est un dérivé du Capmas[1]. En effet, si tout ce que le Capmas renferme ne figure pas dans le Grosbois, tout ce que le Grosbois renferme, figure dans le Capmas. Si toutes les fautes du Grosbois ne se trouvent pas dans le Capmas, toutes celles du Capmas se retrouvent dans le Grosbois, même les fautes qui étaient imputables au seul copiste dudit Capmas, et non aux textes dont il a usé.

Le Capmas, d'impeccable écriture, a été collationné par une personne qui ne se piquait pas de calligraphie, et dont les corrections empâtées ne se lisent pas toujours couramment. Que voit-on? Certains endroits du Grosbois correspondant aux endroits ainsi corrigés du Capmas, offrent des fautes singulières que rien n'explique, sinon que cette écriture du collationneur est restée indéchiffrable au médiocre copiste du Grosbois[2].

Mieux encore : quelques passages du Capmas ont été soigneusement biffés, par la même plume et de la même encre qui ont servi aux corrections. En raccordant le fragment qui précède la suppression, au fragment qui la suit, on se heurte quelquefois à un « mastic ». Or, qu'ils soient d'une importance minime ou considérable pour l'intelligence du texte, ces passages supprimés du Capmas manquent dans le Grosbois ; et les fragments disjoints dans le Capmas sont réunis bout à bout dans le Grosbois, sans que leur suite incompréhensible ait suggéré au machinal copiste l'idée d'une signalisation quelconque. L'un de ces morceaux biffés figure dans les éditions de 1726, tous figuraient naturellement dans les autographes. Ce n'est donc point sur ces autographes ni sur ces éditions que le Grosbois a pu se faire, mais sur le Capmas. Et ainsi s'impose un argument de plus de la filiation entre les deux manuscrits.

Il en reste un, s'inspirant d'une logique générale plus que de

1. Nous appellerons désormais *Capmas*, selon l'usage, le manuscrit découvert par le professeur dijonnais.

2. Voici un exemple de correction faite par le collationneur du Capmas, au t. I, p. 132 (Nouv. acq. fr. de la Bibl. Nat., n° 4978). Le copiste écrit : *l'avant-bourg*. Le collationneur a biffé *av*. et suscrit quelques jambages où l'on finit par déchiffrer : *ux*, ce qui donne *l'uxant-bourg*. Lisez *Luxembourg*.

particularités matérielles. C'est que les deux manuscrits obéissent à un plan identique. Sans doute le Grosbois ne contient que 260 lettres ou apostilles, alors que le Capmas en contient 320. Mais on découvre cette règle curieuse : le texte plus ample de celui-ci a été reproduit dans celui-là selon une progression régulièrement décroissante. La matière du Ier tome du Capmas se retrouve à peu près complète dans le Grosbois; celle du second, moins; et ainsi de suite, sans qu'il y ait eu arrêt ou abandon avant la fin du travail, puisque la dernière lettre de l'un est la dernière lettre de l'autre[1].

La parenté des deux recueils est certaine. Comme les variantes, mille environ, offrent toutes la supériorité du sens dans le Capmas, certaine aussi la qualité prééminente de ce dernier. Et ceci nous amène à la question : jusqu'où va cette qualité? Quelles sources ont nourri le manuscrit en six volumes?

M. Capmas croit pouvoir répondre que le recueil général se divise en deux parties : la première étant bornée au premier volume, la seconde embrassant les cinq autres. — La première, faite sur une copie antérieure, la seconde directement sur les autographes. Les raisons qu'il donne de ce départ I, II-VI, ne sont pas mauvaises.

Celle-ci d'abord : les passages laissés en blanc sont beaucoup moins nombreux dans le tome I que dans les suivants, ce qui permet de supposer que le texte dont notre copiste a usé pour ce tome I, offrait une matière plus facilement déchiffrable et que c'était une copie, tandis que les textes qui ont fourni les tomes II à VI, moins lisibles, seraient tout bonnement les autographes.

Deuxième raison : bien que les six tomes aient même nombre de pages, et que l'écriture en soit partout de même densité, le 1er renferme 65 lettres, les autres environ 50 chacun. Une différence aussi nette, et qui se maintient d'une façon si régulière, viendrait de ce que les 50 lettres des tomes II à VI sont entières, comme l'étaient les autographes, ou presque entières, et que les 65 du tome I sont fortement tronquées, comme il se conçoit d'un modèle qui fût déjà une transcription libre et réduite.

Admettons. Les tomes II à VI présentent donc un texte plus intact que le tome I. Peut-on leur assigner comme source les originaux? M. Capmas le croit et le prouve.

1. On ne parle pas ici du désordre dans lequel se trouvent les lettres des deux recueils. Le désordre du Grosbois n'est pas le même que celui de Capmas. M. Capmas en donne la raison purement accidentelle et imputable au relieur du Grosbois.

Voici un premier argument d'une logique extrêmement forte. Parmi les altérations qu'ont subies les lettres de Mme de Sévigné, toutes n'ont pas été commandées par des pudeurs mondaines ou familiales, ni par les effarouchements littéraires des puristes. Voulues, ces altérations conservent forcément un sens au texte. Mais il en est qui l'obscurcissent tout à fait, et celles-là sont de toute évidence accidentelles. Les Monmerqué et les Régnier se sont heurtés aux passages ainsi corrompus, souvent sans réussir à les redresser. Bien plus, comme on l'a vu, leur dévotion aveugle au Grosbois ne les a pas retenus d'ajouter quelques obscurités nouvelles au lot primitif.

Le Capmas nous apporte en mainte occasion la lumière, et il nous révèle en même temps le « mécanisme » de la faute commise. Quelques exemples témoigneront pour tous. D'abord ce passage (lettre du 16 octobre 1675) donné dans la grande édition Hachette sur la foi de l'édition troyenne :

« Vous aurez à présent vu La Garde. J'en suis fort aise. Vous aurez eu toutes vos hardes, et cette musique dans un de vos souliers vous aura bien.... Fi! vous devriez danser toute seule avec ces souliers-là. »

Cet alinéa a une fin manifestement brouillée. Et depuis Troyes, toutes les éditions l'ont omis, comme étant interpollé. Le Capmas nous le donne dans la lettre même que publiait le mince volume de Troyes, et à la même place, mais avec une légère et essentielle différence :

« Vous aurez vu la Garde. J'en suis fort aise. Vous aurez eu toutes vos hardes, et cette musique dans un de vos souliers vous aura bien *plu*. Vous devriez danser toute seule avec ces souliers-là. »

Ce « plu », ou plutôt ce « plû » malencontreusement accentué, a été lu par celui qui procura la princeps : *phi*, puis orthographié *fi*. Il a donc suffi de quelques jambages peu lisibles, et de quelques points de suspension supplémentaires, pour obscurcir le sens aux yeux des Sévignistes les plus avertis.

Autre exemple, tiré de la lettre du 29 décembre 1675. L'édition Hachette se basant sur l'édition de la Haye, porte :

« Je vous trouve bien hardie d'assembler vos lettres provençales. Et qu'en voulez-vous faire, bon Dieu? »

En soi, la phrase a un sens. Pascal a écrit les *Lettres provinciales*. Mme de Grignan, esprit philosophant, pourrait écrire des *Lettres provençales*, et c'était une entreprise « hardie ». Mais rien, dans le contexte, ne laisse pressentir un dessein de ce genre.... Le Capmas rectifie :

« Je vous trouve bien *hardis* d'assembler vos *têtes* provençales. Et qu'en voulez-vous faire, bon Dieu? »

Têtes provençales, c'est-à-dire noblesse provençale. « Hardis » est au pluriel, c'est-à-dire M. *et* Mme de Grignan. Et sans doute nous concevons peu la hardiesse d'une telle réunion. Mais Mme de Sévigné avait quelque raison de la concevoir. Ces « têtes » étaient chaudes. Grignan ne les menait pas au gré de sa politique. Et les recevoir, comme on savait recevoir là-bas, était ruineux pour une maison déjà toute pliante sous les dettes. D'ailleurs une lettre suivante nous y ramène :

« Mais reparlons de cette assemblée de noblesse.... »

Donc, ce sont encore quelques jambages torturés par un copiste ou mal lus sur le recueil d'où sortit l'édition hollandaise, qui avaient provoqué le beau contresens.

Troisième et dernier exemple. Une lettre du 19 février 1690 — la date d'hiver a son prix — renfermait une apostille de Charles de Sévigné. C'est le Grosbois qui l'avait révélée au début du XIXe siècle, avec cette phrase :

« En attendant, nous imprimons nos dents sur des beurrées. Quelles beurrées, ma petite sœur! minces de violettes et d'herbes fines, et nous ferons par là une heureuse alliance entre la Provence et la Bretagne. »

Des beurrées « minces de violettes », et des violettes un 19 février, cela est étrange. Le Capmas donne :

« En attendant, nous imprimons nos dents sur des beurrées. Quelles beurrées, ma petite sœur! minces *de pain, épaisses de beurre. Elles seront bientôt semées* de violettes et d'herbes fines; et nous ferons par là une heure alliance, etc.... »

Le copiste du Grosbois avait laissé tomber toute une ligne.

Ainsi, à ces endroits et en d'autres fort nombreux, où les altérations ne sont point l'effet d'une pudeur interventionniste, le texte avait été tout simplement déchiqueté par la chute d'une ligne, ou d'un mot, ou par la transcription maladroite de quelques jambages. Le Capmas rétablit cette ligne, ce mot, ces jambages. Voilà le texte entier qui redevient clair, sans qu'il soit besoin de rien modifier dans le voisinage.

Dira-t-on qu'il s'est vu d'habiles suppositions de textes, et que le Capmas en offre des spécimens merveilleux? Cette objection d'une « réussite » froisse le bon sens. Le copiste du Capmas — grâces lui soient rendues pour l'exactitude peu commune de sa plume! — n'avait pourtant pas la sagacité d'un Monmerqué, d'un Mesnard, voire d'un Perrin. Et l'impuissance acharnée de ceux-ci

à redresser quelques bouts de phrases, témoigne assez que la pureté du manuscrit en six volumes n'est pas la conséquence d'un hasard, ni d'une habileté consommée, mais de sa source originale.

D'ailleurs, cet argument critique se vérifie par un argument plus direct. On possède de Mme de Sévigné un maigre trésor de lettres autographes. Treize de ces lettres avaient été publiées dans les éditions du XVIIIe siècle : elles y étaient toutes mutilées ou profondément modifiées. Six figurent dans le Capmas : elles y sont exactement reproduites, sauf une, incomplète, mais non altérée dans les parties transcrites. Après cela, n'est-il pas permis, n'est-il pas obligatoire d'inférer que le Capmas entier a la qualité même des six lettres en question, à la réserve du tome I? On le croit.

Mais ni le Capmas si pur, ni le Grosbois, son grossier dérivé, n'ont été utilisés par les éditeurs du XVIIIe siècle. Les deux manuscrits contiennent quantité de lettres qui manquent dans Troyes, Rouen, la Haye, et dans les impressions de Perrin. Pourquoi Perrin et les autres les auraient-ils écartées de leurs choix s'ils les avaient eues sous leurs yeux? De plus, les pièces communes aux deux manuscrits et aux éditions offrent tant de variantes, que cela suffirait à ruiner l'idée d'un rapport quelconque. Et enfin, *force lettres qui sont dans les éditions manquent dans les deux manuscrits.*

De quels matériaux ont donc été faites ces premières éditions?

On a vu que les éditions de 1726 et leurs contrefaçons débutent par un avant-propos de M. de Bussy, et une épître-préface de Mme de Simiane. L'épître renferme cette phrase : « Voici *quelques lettres* que je vous ai triées.... »

Or, avant-propos et préface figurent aussi en tête du Capmas et du Grosbois, mais la phrase citée offre cette variante : « Voici *137 lettres* que je vous ai triées.... »

Une telle précision n'est pas due au hasard, ni à une distraction de plume. Elle répond à une réalité. A une réalité que fourniraient le Capmas et le Grosbois où cette précision se trouve? Non. Car le Capmas comprend 320 lettres ou fragments, le Grosbois 260. Mais le dépouillement des trois premières éditions fait apparaître 31 pièces dans Troyes, 185 dans la Haye, *138* dans Rouen. La différence d'une unité étant négligeable — (une lettre a pu être coupée en deux fragments), — il est certain que le « tri » des *137* lettres exécuté par Mme de Simiane est celui dont l'édition de Rouen est issue. Il est certain aussi que ce « tri » est antérieur au grand œuvre en six tomes. Sinon, comment expliquer que l'on ait transcrit dans un premier recueil une énonciation qui intéresserait un recueil encore à naître?

Voilà établie l'existence d'une troisième copie de lettres, antérieure aux deux autres. M. Capmas en postule une quatrième, qui devait servir à l'édition de la Haye.

Cette édition, en effet, renferme une quarantaine de lettres de plus que celle de Rouen. Première présomption.

D'autre part, Mme de Simiane, en envoyant les 137 lettres, avait dit : « J'espère que leur lecture vous donnera bien du plaisir. En ce cas, je plaindrai si peu les veilles que j'y ai employées, que je continuerai à vous en chercher d'autres. » Cette promesse fournit une seconde présomption.

Puis encore, 13 lettres, toutes dans le 1er tome du manuscrit en six volumes, portent un numéro d'ordre que le copiste écrivit en faisant son travail : Première lettre, deuxième lettre, troisième, ainsi de suite jusqu'au nombre 18, avec cinq manques : les 8e, 10e, 11e, 12e, 13e. Or ces lettres se trouvent à des endroits fort divers et ne suivent pas leur rang de chiffres : la 6e ouvre la série, plus loin la 3e, etc. Leurs indices numériques n'ont donc aucun rapport avec le manuscrit, et la seule explication de leur présence est qu'ils ont été machinalement et inutilement transcrits d'après une copie où ils étaient mentionnés, non d'après une édition, puisque, comme on le verra, il est à peu près certain que le Capmas est antérieur à toute édition. Serait-ce d'après le choix des 137? Mais trois des 13 lettres si bizarrement numérotées manquent dans l'édition de Rouen pour laquelle ce choix a servi. Par contre les 13 figurent dans la Haye. Et ceci constitue une autre présomption d'existence pour le quatrième recueil. Au reste, il s'impose que la Haye, imprimée presque en même temps que Rouen, et plus ample que sa jumelle, a dû recourir à une copie distincte et plus ample.

En résumé, il se serait fait quatre recueils qui sont dans cet ordre de composition, nu de dates :

1° Un recueil de 137 lettres, reproduction assez libre des originaux, et source de Rouen. Nous l'appellerons le recueil n° 1, ou R.

2° Un recueil de 185, partie répétition du précédent, partie nouveau, et source de la Haye. Nous l'appellerons le recueil n° 2, ou H.

3° Le manuscrit en six volumes, dit Capmas, reproduisant assez exactement les originaux, le premier tome seulement ayant peut-être, non pas reproduit, mais utilisé les recueils précédents.

4° Le Grosbois, dérivé du Capmas, et dérivé grossier.

Toute cette démonstration de M. Capmas est fort solide et fort ingénieuse. Elle offre pourtant une lacune. N'y a-t-il eu que quatre recueils formant un ensemble antérieur aux premières

publications et au rôle du chevalier Perrin? N'existe-t-il pas certaine édition de Troyes qui ne s'est pas faite toute seule? Et à supposer que son contenu ne soit qu'une portion de Rouen ou de la Haye, n'était-il pas légitime de la rattacher à un recueil n° 3, transcrit du recueil n° 1 ou du recueil n° 2? Mais M. Capmas ne se soucie pas de cette édition de Troyes. Sous ombre qu'elle est un petit monstre informe, il écarte tous les problèmes qu'elle soulève. On y reviendra quand de raison.

Se posent maintenant les questions des auteurs, des dates et des lieux, puis celle des éditions elles-mêmes.

On a déjà prononcé les noms de Mme de Simiane et de l'abbé de Bussy, fils cadet de Bussy-Rabutin.

Est-il vraiment utile de reprendre ici le débat confus des deux Bussy? Parce que ces désignations : « M. de Bussy », « le comte de Bussy », figurant dans les éditions et dans les avant-propos, avaient une apparence de laïcité, plusieurs ont cru qu'il ne s'agissait pas de l'abbé, mais de son frère aîné Amé-Nicolas : c'est lui qui aurait écrit l'avant-propos. Certains allèrent jusqu'à lui attribuer l'édition de la Haye[1].

Monmerqué ne savait s'il fallait tenir l'aîné pour le correspondant de Mme de Simiane et pour l'auteur de l'*Avant-propos*, et le cadet pour l'éditeur de la Haye, ou si « comte de Bussy », « M. de Bussy », et l'abbé de Bussy n'étaient pas le seul Celse-Roger nommé de façons différentes et inégalement propres. Il eût voulu trouver la date où mourut Amé-Nicolas, estimant qu'elle lui eût fourni un indice révélateur. Et il ne songea pas à ouvrir les répertoires de Papillon et de Courtépée sur les familles bourguignonnes, qui la rapportaient à une erreur près de huit jours.

M. Capmas a cru devoir discuter interminablement cette question des deux frères[2]. Nous ne le suivrons pas dans les épines de ses arguties. Nous nous contenterons d'adopter ses conclusions et d'écarter la personne d'Amé-Nicolas, vu qu'il n'y a point trace qu'Amé-Nicolas se soit jamais trouvé en rapport d'amitié avec Mme de Simiane. L'étroite amitié qui unit si longtemps Mme de

1. Né en 1656. Amé-Nicolas suivit la carrière des armes. Timide dans son enfance, il montra bientôt un caractère emporté et sans grandeur. Ses violences finirent par lasser Louis XIV, qui le pria de se retirer dans ses terres de Bourgogne. Il acheva de vivre en exil, comme feu son père, mais avec moins d'allure. On prétend qu'il était devenu une sorte de fou chagrin et de dévot gâteux. Marié à Marie-Anne de Sennevoy-Balot, il mourut sans postérité le 27 août 1719, dans son château de Bussy-le-Grand. Cette mort joue un grand rôle dans les hypothèses de Capmas, touchant la destinée des recueils manuscrits des Lettres de Mme de Sévigné.

2. *Op. cit.*, p. 52-63.

Simiane à l'abbé de Bussy nous oblige de réduire à leurs deux personnes le cercle des auteurs.

Ces cousins étaient le vivant souvenir de deux autres cousins fameux dans le monde. Ils avaient hérité de Mme de Sévigné et de Bussy-Rabutin l'amour du beau style. Il était inévitable que demeurés seuls, ou presque seuls, de leurs familles, ils s'entretinssent particulièrement des lettres que la marquise avait écrites à Mme de Grignan. Puisque celles qu'elle avait adressées à Bussy-Rabutin étaient déjà connues du public, ne pouvait-on songer à procurer les autres, ou du moins à en préparer des recueils en vue d'une publication ultérieure? Il est évident qu'ils en tombèrent d'accord; mais où et quand exécutèrent-ils les premiers travaux?

Pour les dates, la limite extrême serait 1725, année de l'édition troyenne. Cela va de soi pour les recueils 1 et 2, puisqu'ils ont fourni Rouen et la Haye. Il en irait de même pour le Capmas et le Grosbois, dont on sait déjà qu'ils n'ont servi à aucune édition. M. Capmas l'affirme. L'écriture du recueil en six volumes, dit-il, est antérieure à 1725. La reliure également. Sur quelle particularité se base-t-il pour en décider ainsi? Mystère. Il est plus recevable en estimant que l'auteur du manuscrit n'eût pas manqué de joindre à la portion inédite de ses matériaux toute la portion déjà révélée par les éditions, s'il avait eu en mains ces éditions. Quoi qu'il en soit, tenons pour valable la thèse de cette antériorité sur quoi l'on reviendra, lorsqu'on proposera une solution nouvelle.

Au demeurant, M. Capmas abandonne cette date extrême de 1725. Il la ramène au mois d'août 1719. Une telle supposition n'est que le prolongement de ses hypothèses touchant la question des lieux. Quant à la seconde limite, limite de départ, et toujours en fonction de certaine hypothèse locale, le point le plus haut où Capmas la fasse remonter, est l'année 1707. Mais il y renonce aussi, pour être trop éloignée du temps où fut composé l'*Avant-Propos*, et il la reporte au commencement de 1715.

L'*Avant-Propos* contient, en effet, ce renseignement : « Pauline (de Simiane) est tout ce qui nous reste de la branche de Rabutin-Chantal, de la maison de Sévigné, et du dernier mariage du comte de Grignan, unique héritière des agréments et des biens de ces trois maisons et du baron de la Garde. »

Charles de Sévigné et le baron de la Garde étaient morts en 1713. Le comte de Grignan, père de Pauline, disparut le 31 décembre 1714. Le seul Grignan qui survécût, oncle de Pauline, était évêque, et ne pouvait d'ores et déjà avoir d'autre héritière que sa nièce. M. Capmas ne se trompe donc pas en assignant à

l'*Avant-Propos*, sinon aux recueils manuscrits, une date postérieure au 31 décembre 1714, mais sans s'être trompé, puisqu'il s'agit d'un point de départ, il a laissé échapper une autre précision qui recule d'un an ou presque la rédaction de l'*Avant-Propos*.

On a vu que celui-ci et la *Lettre-Préface* se trouvaient dans le manuscrit en six volumes. On a vu la variante précieuse offerte par ce dernier manuscrit : « Voici 137 lettres.... » Cette variante témoignait assez que les deux morceaux préliminaires avaient été transcrits d'après un texte déjà existant, puisqu'elle constituait un non-sens au regard des 360 lettres du recueil. On doit raisonnablement accorder ce caractère de fidélité scrupuleuse à toute la transcription des deux pièces jumelles. Or, tandis que les éditions de 1726 imprimaient : « Comme elles (Mme de Sévigné et Mme de Grignan) ne trouvaient dans toutes les paroles et dans toutes les actions *du Roi* que de la grandeur et de la justice... », le copiste du Capmas écrivait : « Comme elles ne trouvaient dans toutes les paroles et toutes les actions *du feu Roi*.... » Et s'il l'écrivait ainsi, ce n'était pas pour conformer sa phrase à une réalité — les éditeurs de 1726 ne l'ont point fait malgré un recul de onze ans —, c'était parce que la chose se trouvait déjà, comme le détail des 137 lettres, dans le texte primitif dont il se servait.

Le Roi étant mort le 1er septembre 1715, il convient de redresser la date initiale d'où partait Capmas, assavoir le 1er janvier 1715. Et nous avons comme délai utile, selon lui, les quatre années *1er septembre 1715-1er septembre 1719*.

Mais où et comment, de 1715 à 1719, Mme de Simiane et Bussy l'abbé ont-ils travaillé? M. Capmas fait cette triple affirmation : en Provence, d'un commun accord, mais avec l'intention que leurs collections épistolaires demeurassent dans leur privé *sine die*.

L'abbé de Bussy, dit-il, et Mme de Simiane vivaient tous deux en Provence. L'abbé avait été nommé grand vicaire d'Arles en 1704, doyen de Tarascon en 1706, et ce n'est qu'en 1723 qu'il sera élevé au siège épiscopal de Luçon. Toutefois, il ne « serait » pas resté jusqu'à cette dernière date en Provence. Il en « serait » parti fin août 1719. Quant à Mme de Simiane, « elle résidait habituellement à Aix » avec son mari, qui y avait succédé en 1715 comme lieutenant général au comte de Grignan.

Donc, cousins, l'abbé et Pauline se trouvaient par surcroît voisins. Cette commodité du voisinage établit entre eux « de fréquents rapports qui sont d'ailleurs attestés par la correspondance ». Ils se trouvèrent amenés « de la façon la plus naturelle »

à s'entretenir de Mme de Sévigné et à concevoir le projet d'une réunion partielle de ses lettres.

Le premier résultat de ces entretiens fut la remise des 137 lettres, dont Mme de Simiane « honora » l'abbé, et qu'elle accompagna de sa fameuse préface : « voici, mon cher cousin... ». Le recueil n° 1 était né, qui, après une série d'avatars, deviendra l'édition de Rouen.

Le cousin, séduit, et sur la promesse de sa cousine : « j'espère que cette lecture vous donnera bien du plaisir.... En ce cas, je plaindrai si peu les veilles que j'y ai employées, que je continuerai à vous en rechercher d'autres... », le cousin sollicite ce nouveau lot, qu'il obtient, qu'il joint au précédent, et d'où résulte la copie n° 2, origine de l'édition de la Haye. Il a, probablement, déjà écrit son avant-propos.

Mais on se revoit. On se sent de plus en plus engagés dans le charme de cette entreprise. Et Mme de Simiane décide de communiquer à Bussy, sinon la totalité, du moins la majeure partie des lettres. Un copiste est requis sur place. Il trahit d'ailleurs son indigénat par les accents dont il orne les *ne*, les *se*, les *te*. C'est un copiste excellent. Il laisse des blancs, comme il en a reçu l'ordre, quand il ne déchiffre pas ce qu'il doit transcrire. C'est Bussy qui l'aurait dirigé et surveillé. La besogne matérielle terminée, est-ce encore Bussy qui collationne les six volumes? On sent que M. Capmas voudrait le croire. En tout cas, il semble que copie et collations aient été exécutées d'une haleine.

Reste le Grosbois. Nous savons qu'il dérive du précédent. Selon M. Capmas, il y a *toute probabilité* que Bussy en est l'inspirateur et qu'il l'a fait faire immédiatement après l'autre. On eût souhaité connaître les raisons instantes de cette *probabilité*. M. Capmas n'en produit aucune. Il devait cependant concevoir la force de l'opinion contraire. Supposé, un instant encore, une étroite collaboration Simiane-Bussy sous un même toit provençal ou sous des toits rapprochés, comment admettre que les deux cousins, dont les efforts se manifestaient plus amples à chaque recueil et qui déployèrent un soin particulier au troisième, se soient empressés de réaliser une quatrième entreprise aussi médiocre, sans inédit, réduite, ne rentrant pas dans le plan concerté et progressif de ses devancières, et, après elles, d'une utilité fort contestable? On y reviendra.

Au reste, avec la thèse provençale, nous sommes entrés dans la partie caduque du système de M. Capmas. Et avant de poursuivre l'histoire des quatre recueils, d'évoquer la destinée errante que la

fantaisie de M. Capmas leur assigne, il importe d'examiner la valeur de cette collaboration idyllique et quasi quotidienne Simiane-Bussy.

Arles, Tarascon, Aix, voisinage et cousinage, rapports fréquents, tout cela, en effet, est beau comme une idylle, et fait honneur à l'imagination tendre de M. Capmas. Mais tout cela est faux.

Bussy n'a pas vécu en Provence de 1707 à 1723, ni à plus forte raison de 1715 à 1719. M. Capmas aurait dû s'en douter, par la seule considération des habitudes du clergé noble aux XVIIe et XVIIIe siècles. Où a-t-il pris qu'un grand vicaire d'Arles, un doyen de Tarascon, ne pouvait vivre que dans Tarascon ou dans Arles? Grand vicaire, doyen, ce n'étaient point des fonctions, mais d'aimables titres, en attendant mieux. Et c'est généralement à Paris qu'on attendait ce mieux. Vraiment, M. Capmas aurait dû s'en douter, faire quelques recherches biographiques sur l'abbé de Bussy. Puisqu'il savait de source indirecte — recueil Michaud ou recueil Didot — que Voltaire et Bussy avaient eu commerce d'amitié, il lui suffisait d'ouvrir les œuvres du second. On demeure surpris qu'il ne l'ait point fait[1].

Celse-Roger était né à Paris en mai 1669. Cadet, il fut destiné à l'église. Il montra tout de suite cette grâce qui orna sa vie entière. On l'appelle « ce pauvre petit qui est si joli et qui étudie bien ». Il étudia sous les RR.PP. Rapin et Bouhours, grands amis de sa famille, le guidèrent.

En janvier 1690, il soutint en Sorbonne ses thèses sur la *Grâce*. Les tendances chères à la Compagnie y triomphaient. Le P. de la Chaise le félicita publiquement. Et il apparut que Celse « serait mitré avant l'âge compétent ». Ce qui avait valu à l'abbé de Bussy tout ce succès, c'était le charme infini de sa parole.

Le voilà lancé. Il connut Bossuet. Un jour, il le tenta par cette question : « Quel ouvrage auriez-vous aimé avoir fait si vous n'aviez pas fait les vôtres? » Et Bossuet de répondre avec malice : *Les Lettres provinciales*. Notre jeune ami des Jésuites s'attendait peut-être à cette réponse janséniste.

Le voilà lancé aussi dans tous les milieux où règne la finesse. Le marquis de Lassay, son neveu par alliance et plus âgé que lui, nous a conservé le souvenir d'une soirée un peu bachique où se trouvait l'abbé, en 1695, chez Mme de Caylus tout récemment disgraciée.

C'est à Paris que Celse connut Pauline de Grignan, encore

1. Il est juste de dire que M. Capmas reproduisait docilement la même erreur de Monmerqué.

jeune fille. L'hiver de 1691-1692 avait réuni au Carnavalet les trois générations de ses cousines : Mme de Sévigné, Mme de Grignan, et Pauline.

Les relations du jeune Bussy et de la vieille marquise n'ont laissé aucune trace visible. Son commerce avec Mme de Grignan nous est plus ouvert et d'une piquante douceur, comme on le verra. Avec Pauline, l'amitié fut nouée dès l'abord. L'égalité des âges rendait savoureuse l'égalité des humeurs. Pauline est une jeune fille « à manger ». Elle a un « esprit qui dérobe tout ». Celse connaît l'art de persuader à une cousine qu'on la trouve aimable. Trente ans, ils auront le goût l'un de l'autre, et l'on conçoit que leur amitié, commencée sous les auspices de Mme de Sévigné, ait voué à Mme de Sévigné un souvenir actif.

Celse prend déjà sa place dans les assemblées du clergé, 1695, 1700. Sa belle voix le désigne pour y lire les rapports. Mais une belle voix n'est pas un argument opérant dans la brigue des bénéfices. Il jouit, depuis quelques années, d'une bien juste aisance, n'ayant pour vivre que l'abbaye de Belvaux, ordre des Prémontrés, diocèse de Nevers, et le prieuré de Notre-Dame d'Epaux, ordre du Val des Choux, diocèse d'Auxerre.

C'est alors, au début du XVIIIe siècle, qu'il s'en va en Provence, où les alliances de Mme de Grignan pourront beaucoup pour lui. Nous savons déjà le double fruit de ses démarches : Arles, Tarascon. Le doyenné de Tarascon, lui seul, rapportait 10 000 livres annuelles. Il tombe sous le sens que ce n'est pas à Tarascon que le plus parisien des abbés va dépenser annuellement 10 000 livres, sans compter les revenus de Belvaux et d'Epaux. Combien dura ce séjour provençal de Bussy? Pour rester dans le point de vue des habitudes contemporaines et la logique de notre personnage : de 1701 à la fin de 1706, et encore! avec une coupure en 1705.

On a de lui quelques lettres ou billets écrits là-bas, qui nous le montrent assidu auprès de Mme de Grignan. Il s'occupe de son caractère. Il se promène avec elle dans les bois de Saint-Andiol, et là, au pied d'un ormeau, il ose lui faire un brin de cour, qu'elle accepte en souriant.... Aucun de ces billets, aucune de ces lettres n'a été écrite après 1704 [1].

En 1705, une assemblée du Clergé se tient à Paris. L'abbé s'y rend. Croira-t-on qu'il soit ensuite retourné en Provence pour compléter le grand vicariat de 1704 par le doyenné de 1706? N'est-

1. Voir *Lettres de Mme de Sévigné*, t. X, p. 566-575. — Le marquis de Saporta en a publié deux autres dans *La famille de Mme de Sévigné en Provence*, Paris

il pas plus aisé d'admettre qu'il fut nommé à Paris même doyen de Tarascon? Supposons qu'il soit retourné dans le midi, et qu'il ait quelque peu prolongé ce nouveau séjour inutile, où Mme de Grignan ne figurait plus hélas! Ce ne peut être en tout cas au delà de 1709. Nous le retrouvons à Paris dès 1710, en plein lustre, prince de la mode :

Mme de Vouvray avait depuis peu chez elle une jeune personne de mérite, qui lui avait été présentée par l'anatomiste Duvernay. C'était Mlle Delaunay, la future Mme de Staal. Mme de Vouvray voulut la révéler au monde. A cet effet, elle organisa dans sa maison, proche le Jardin-Royal, un grand dîner-aréopage, dont la présidence trinitaire fut dévolue au duc de la Feuillade, au duc de Rohan, et à notre Bussy. Mlle Delaunay était « lancée »[1].

Mais Bussy ne fait pas figure qu'entre les ducs. Il règne aussi parmi les lettrés, surtout ceux qu'on va nommer les « philosophes ». Il est l'ami des Chaulieu et des Servien. Il fréquente la société du Temple, où il est un peu chez lui puisque son père y habita dans sa jeunesse avec son oncle Hughes de Rabutin, grand prieur de France. Le président Hénault s'attache à lui d'une façon étroite, le voyant constamment, « passant avec lui sa vie », savourant en lui « la politesse du grand siècle. Et quelle politesse[2]! » Ses autres intimes, entre 1715 et 1720, s'appellent : princesse de Léon, cardinal de Polignac, président Lamoignon, d'Argenson, l'Écossais Ramsay, auteur d'un *Cyrus* fait à l'imitation de *Télémaque*, Mme de Flamarens, « beauté mystérieuse », Mme de Gontant « qui ressemblait à la Cléopâtre blessée par l'aspic », Mme de Charost, etc....

Un jeune homme vient de surgir au seuil de la gloire, qui fait aussitôt de Bussy l'un de ses parrains : c'est Voltaire. Bussy est devenu pour tous, dès cette époque, — et c'est Voltaire qui trouvera le mot — : le Dieu de la bonne compagnie. Quant à la maison de Bussy, elle ne cessera plus d'être un lieu de délices et d'encouragement où l'on aspire à être introduit.

Quelques autres jalons dans cette décade 1710-1720. En 1715, Voltaire, si l'attribution de Desnoiresterres est exacte, adresse à Bussy une pièce plaisante intitulée *Le chanoine consolé*, pour le

Plon 1899, p. 349-353. — Nous en avons découvert une, inédite, à la Bibl. Nat. Mss f. fr. 24 985, fos 490-492.

Sur la biographie de l'abbé de Bussy, voir *Correspondance de Bussy-Rabutin*, éd. Lalanne, *passim* : — Gérard-Gailly : *Bussy-Rabutin, 1618-1693*. Paris, Champion, 1909, et *Mgr de Bussy-Rabutin, 1669-1736*, à paraître. — Voir aussi *infra*.

1. Mme de Staal-Delaunay. *Mémoires*, Paris, Renouard, 1821, p. 70-72.

2. Président Hénaut : *Mémoires*. Édition Rousseau. Paris, Hachette, 1911, p. 102-104, 197 et suiv.

consoler d'avoir perdu une personne chère. Tous deux se trouvent dans le même temps au Raincy, chez Mme de Charost dont l'hospitalité n'a rien d'ennuyeux. Un soir de 1716, Voltaire va dîner chez l'abbé en compagnie de Chaulieu, et il y discute sa tragédie *Œdipe*. Mais le voilà exilé à Sully-sur-Loire. Il n'oublie pas son amphitryon. Il lui écrit en prose et en vers : c'est l'épître bien connue de *La tracasserie*. Et rien dans cette épître ne témoigne que Bussy songe le moins du monde à quitter Paris. Où préparer une intronisation épiscopale mieux qu'à Paris? On l'y retrouve au début de 1719, entouré de ses fidèles, Voltaire parmi eux. Voltaire lui joue même, et à tous, un tour de sa façon :

Les *Fables* de Lamotte-Houdar viennent de paraître. On n'aime pas Houdar chez nos templiers. On dit de lui et de ses fables tout le mal possible. Les meilleures ne sont rien au prix des moins bonnes de La Fontaine. Voltaire fait chorus. Puis il leur annonce que l'on réédite justement les fables du bonhomme, et qu'on en a retrouvé plusieurs, et qu'on les joint aux anciennes. Il en sait une. Il la récite. Tous sont en extase. Tous s'écrient : « Quelle grâce! quelle finesse! on reconnaît La Fontaine à chaque mot. » La fable était de Lamotte. Et tous, sans rancune, de rire!

Or ceci se passait au printemps de 1719, au moment où, selon M. Capmas, Bussy allait enfin terminer son existence provençale et commencer son existence parisienne. Il s'en faut du tout[1].

Est-ce le seul tort de M. Capmas? Il s'en est chargé d'un autre, plus grave encore peut-être, touchant Mme de Simiane. Elle aussi, il l'installe de son propre chef en Provence, de 1704 *usque ad finem*. Il ne s'agissait plus cependant, comme pour le cousin, de recourir à une source d'informations plus ou moins éloignée. Les renseignements que renferme la grande édition Hachette des *Lettres* de Mme de Sévigné, s'offraient, s'imposaient à lui. Et il est vrai qu'il les a connus, et il est vrai que çà et là il rapporte accessoirement les charges de M. de Simiane, et il est vrai que Mme de Simiane séjourna à Aix avec son mari. Mais, esclave de son roman, M. Capmas s'est complu dans une blâmable équivoque en se dérobant au filet des dates, en ne précisant pas l'époque ni la durée de ce séjour à Aix, bref en laissant croire, et voulant sans doute le croire lui-même, que ce séjour de Mme de Simiane à Aix était habituel et continu.

Née à Paris le 9 septembre 1674, transportée en Provence dès son huitième mois, elle ne revint à Paris que son éducation ter-

1. Voir Voltaire, *Œuvres*, éd. Moland, t. VIII, 572; t. X. 80-89. 220-221, 237-239; t. XXXIII, 30-39, lettres des années 1722-1726; t. XXXXVIII, 119, etc.

minée, en 1691. On a signalé plus haut ce premier séjour, où elle reçut les hommages d'esprits communément difficiles, et où elle se noua d'amitié avec son cousin l'abbé de Bussy[1].

Le 29 novembre 1695, elle devint à Grignan marquise de Simiane. Elle s'installa d'abord à Valréas, entre Grignan et Nyons. Mais son mari, que protégeait Mme de Maintenon, quitte le Midi pour Paris, et Pauline l'y rejoint peu après, en 1697. Malgré des finances plus que modestes, les jeunes époux mènent une vie brillante. Ils reçoivent en princes. Coulanges, le petit homme aux chansons, qui est un vieil habitué des meilleures tables, demeure confondu des repas fastueux qu'ils lui servent.

C'est en avril 1701 seulement que M. de Simiane obtient une sous-lieutenance de gendarmes écossais du Roi. Il l'a payée 100 000 francs à M. de Champrond. Comme il n'avait pas tout cet argent, il a fallu emprunter. Les conséquences s'en font promptement sentir. Et dès le mois de décembre de cette même année, M. de Simiane est contraint de revendre.

Le ménage va-t-il chercher en Provence une solution plus facile? Il reste à Paris. Il continue son existence mondaine. Il compte dans son intimité le maréchal de Catinat. On est également lié avec Massillon, directeur du séminaire Saint-Magloire au faubourg Saint-Jacques. De plus, comme s'ils devinaient le rôle que vont jouer les Orléans dans la première partie du siècle, les Simiane entrent dans leur orbite, et s'assurent bientôt l'entière faveur du duc, futur régent.

En avril 1704, Pauline se propose de faire le voyage de Provence. Frappée à la fin de cette année par la mort de son frère unique, a-t-elle été revoir sa mère, que cette mort avait plongée dans un incurable désespoir? Si elle a fait le voyage projeté, elle n'est arrivée, hélas, que pour assister aux dernières semaines de Mme de Grignan.

Mais nous n'en savons rien. Nous ne savons rien non plus des cinq années qui suivent. L'ensemble des renseignements que nous possédons, permettent de douter que Pauline ait vécu si longtemps loin de la cour. Du moins, comme Bussy, elle était à Paris à la fin de la décade. Elle est dame de compagnie de la duchesse d'Orléans, et non la première venue des Dames de Compagnie. En effet, l'une des filles de la Duchesse, Mlle de Valois, s'attacha

1. Sur Mme de Simiane, voir, *passim*, les *Lettres de Mme de Sévigné*, le *Journal de Dangeau*, *Mémoires de Saint-Simon*. Le marquis de Saporta : *La famille de Mme de Sévigné en Provence*, *op. cit.* Frédéric Masson : *Le Marquis de Grignan*, Paris, Ollendorf, 1903, 2e éd., p. 253-258.

d'une affection profonde à Pauline. Elle l'appelle « sa seconde mère », et bientôt, sans « seconde », sa « chère maman ». De son côté, le marquis de Simiane occupe le poste de premier gentilhomme de la chambre du duc.

Nous arrivons au printemps de 1714. Mme de Simiane quitte Paris, seule. Sans doute est-elle appelée en Provence par les soins d'un héritage. Son oncle, le marquis de la Garde, vient de mourir. Peut-être aussi est-elle inquiète de la santé de son père. En tout cas, à la suivre durant la seconde moitié de 1714, on sent qu'elle ne désire pas s'attarder là-bas. Elle y mène une vie riante au milieu de poètes courtisans, et elle y soupire toujours en amoureuse après son époux. Celui-ci la rejoint. Puis le vieux Grignan meurt le 31 décembre 1714, âgé de quatre-vingt-trois ans.

Que font les Simiane? Encore une obscurité. Le marquis sollicite la succession de son beau-père dans la lieutenance générale de Provence. Le duc d'Orléans la lui donne en octobre 1715. Ceci ne nous dit pas que le ménage ait attendu en Provence même cette investiture. Le 2 mars 1716, l'assemblée générale des communautés, réunie à Lambesc, attribue une allocation à un secrétaire de M. de Simiane [1]. M. de Simiane est-il auprès de son secrétaire? ou son secrétaire comble-t-il l'absence de M. de Simiane? Avant ces deux dates : mars 1716 et octobre 1715, on trouve un contrat du 4 août 1715 passé à Paris chez le notaire Durand, entre les Simiane et M. de Nétumières pour la vente des Rochers; un autre est passé le 24 décembre de la même année, à Paris, entre eux et un M. Champcartier. Il est vrai que l'on peut signer des contrats par procuration. Mais bientôt la certitude reparaît, que les Simiane ont repris leurs chères habitudes mondaines dans la maison des Orléans : Dangeau nous montre Pauline soupant le 8 septembre 1716 à la table de la Duchesse.

Encore une fois, mettons les choses au mieux des désirs de M. Capmas, et que Mme de Simiane ait séjourné en Provence du printemps 1714 au printemps 1716. La voilà revenue à Paris. Sa situation y devient de plus en plus brillante et solide. Malheureusement, M. de Simiane, dont la santé semble avoir donné plus d'une alarme, meurt à moins de quarante-sept ans, le 23 février 1718. Mme de Simiane n'avait jamais cessé de l'aimer d'amour. Elle dut, jeune encore, cruellement souffrir. Mais il serait abusif de croire que cette souffrance intéressât déjà ses conceptions de la vie intérieure et du monde. Atteinte dans son cœur, Mme de Simiane resta

1. Renseignement dû à Ch. Capmas : Lettres inédites, I, 260.

liée à ceux que son cœur chérissait le plus après M. de Simiane : à ses amis de Paris, au Régent, à la Duchesse, et à leur fille Mlle de Valois.

Quatre ans s'écoulèrent, 1716-1720.

Au début de 1720, le duc d'Orléans décide de marier cette fille, Mlle de Valois, au prince de Modène. Il s'agit de la conduire à son futur époux, et il va de soi que Mme de Simiane sera de l'escorte. On doit se rendre à Antibes où attendra le Prince. On part de Paris le 11 mars. On fait escale partout : Essonne, Fontainebleau, Nemours, Montargis, Nevers. Il faudra six semaines pour atteindre Lyon! Environ le 10 avril, on était arrivé à la Palice : Mme de Simiane y était tombée malade de la petite vérole, et le cortège princier avait dû poursuivre sans elle.

Combien de temps Mme de Simiane fut-elle malade à la Palice? On peut estimer que ce fut jusqu'au milieu de l'année. Guérie, elle gagna la Provence d'où elle comptait revenir après la liquidation de certaines affaires, mais d'où elle ne revint plus. On aura plus loin l'occasion de reprendre l'existence de Mme de Simiane en ce point. Il suffit momentanément de nous arrêter ici, pour la conclusion du débat actuel touchant les recueils manuscrits.

Si nous rapprochons les deux séries de dates certaines que révèlent la vie de Bussy et celle de sa cousine, nous constatons qu'ils n'ont pu se voir en Provence de 1715 à 1719, — Pauline seule s'y étant trouvée au plus tard jusqu'au printemps 1716. Si nous rapprochons les deux séries de dates incertaines, nous constatons qu'ils auraient pu se voir en Provence de 1704 à 1709. Mais cela n'est rien moins que prouvé. Mieux : cela n'est rien moins que vraisemblable, et nous refoule si loin des années où parurent les éditions, comme de l'année 1715, date minima de l'*Avant-Propos*, qu'il n'y a pas à en faire état. Voilà donc écartée l'hypothèse de la collaboration étroite et en quelque sorte par contact immédiat en Provence de 1715 à 1719.

Après une première erreur aussi considérable, le roman de M. Capmas ne pouvait rattraper la vérité dans ses chapitres ultérieurs. Il faut signaler ces fantaisies nouvelles, ne fût-ce que pour déblayer le champ.

Un jour vint, poursuit M. Capmas, où l'abbé de Bussy quitta la Provence et Mme de Simiane, et ce fut au déclin de l'été 1719, « pour passer quelques temps au pays de ses aïeux (la Bourgogne), avant de se fixer à Paris, où il paraît être allé après (?) ».

Pourquoi ce voyage et cette date? Parce que les recueils n°s 3 et 4 devaient se retrouver par la suite en Bourgogne; surtout parce

que le recueil n° 1 devait s'y retrouver en 1723, selon ce qu'en dit l'abbé d'Amfreville; et il était nécessaire que le fabricateur et possesseur de ces recueils, notre abbé, les eût déposés dans cette Bourgogne. Autre raison de M. Capmas : c'est qu'Amé-Nicolas, frère aîné de l'abbé, mourut à Bussy-le-Grand, le *27 août 1719*, et qu'il ne se pouvait meilleur prétexte pour y faire venir ces recueils parmi les bagages de l'abbé, au moins les n°s 3 et 4. Il paraît que le n° 1 s'y trouvait déjà : l'abbé l'aurait précédemment envoyé à Nicolas.

A supposer un instant encore cette expédition imaginaire de Provence en Bourgogne, l'étrange « supposition » que cet essai-mage de manuscrits! Car ici, M. Capmas ne peut que « supposer », et il dit qu'il le « peut ».

Ainsi, l'abbé de Bussy s'est donné un mal considérable pour établir ces recueils d'une importance croissante. Le but de cette entreprise, rapproché ou lointain, est de la présenter « au lecteur ». Bussy doit tenir aux fruits de son travail, qui constitue partie des richesses familiales. Et comment en use-t-il? Aussitôt le recueil n° 1 terminé, il s'en est défait, en faveur d'un frère assez étranger, extrêmement antipathique, plus qu'à moitié fou, croupissant dans un exil cagot, sans plus de relation avec le monde, avec les lettres, avec les souvenirs profanes. Puis les n°s 2, 3, 4, terminés, l'abbé les emporte en septembre 1719, pour les égarer incontinent dans cette Bourgogne où il n'a point d'amis, où il n'est point né, où il n'a point été élevé, où il n'a fait que passer et repasser au début du siècle, en allant en Provence et en en revenant. C'est une pure rêverie.

Remarquez d'ailleurs qu'il n'abandonnerait sur sa route que sept gros volumes : les six du n° 3 et l'énorme in-folio du n° 4. Quant au huitième volume, ce n° 2 si modeste au prix des autres, il ne le donne pas, il ne l'égare pas, si l'on en croit le silence de M. Capmas qui ne fait aucun sort à ce rescapé unique. En veine de suppositions, M. Capmas se devait au moins de nous en proposer quelqu'une sur ce n° 2 d'où est issue l'édition de la Haye. Il s'en est bien gardé. Et ce manque accentue la vanité de l'équipée bourguignonne, après celle du commun séjour provençal.

On objecte : pourquoi, sous ombre que tout indice d'un voyage fait défaut, pourquoi s'autoriser à dire que Bussy ne s'est point rendu dans le château de ses aïeux lorsqu'y mourut Amé-Nicolas, dont il était héritier? Il était alors à Paris. Il a pu y aller de Paris....

Il l'a pu, en effet. Mettons qu'il y ait été. Il devient encore plus

inacceptable que, pillant sa bibliothèque, Bussy ait emporté avec lui de Paris, non le recueil n° 2, mais les volumineux 3 et 4, pour les semer en Bourgogne à l'occasion de cérémonies successoriales.

Il n'y a donc rien à retenir des suppositions où se joue M. Capmas concernant la destinée itinérante des recueils, et leur immédiate dispersion, — le deuxième excepté, — par leur indifférent auteur. Au reste, cette hypothèse de la dispersion immédiate, M. Capmas aurait dû se retenir de la croire, par ce qu'il imagine des intentions de Bussy et de Mme de Simiane. Et voici posée une question nouvelle.

Ni Bussy ni Mme de Simiane, dit M. Capmas, ne songeaient à publier avant longtemps leurs travaux. Ils étaient jaloux de les garder dans leur privé. Et ce qui rend cette « vérité impossible à méconnaître », ce sont les protestations au moment des éditions frauduleuses de 1726.

Cette vérité impossible à méconnaître est du moins fort difficile à comprendre. Quand on prétend ne composer des recueils épistolaires que pour soi, quand on assigne à leur publication l'époque tardive où auront disparu les personnages qui y sont cités, on s'entoure de précautions, on ne commence pas par céder à d'autres ou égarer huit volumes sur neuf de documents estimés si dangereux.

C'était, il est vrai, la mode en ce temps-là, parmi les nobles lettrés qui éprouvaient une répugnance de caste à se voir livrés au populaire dans des volumes, et qui gardaient l'anonymat ou usaient de prête-noms roturiers quand d'aventure ils éditaient, c'était une mode assez répandue entre amis ou alliés de se communiquer les textes familiaux qui les intéressaient, sous la forme de copies répétées à quelques exemplaires. On se les passait sous le manteau. Cela constituait une manière de semi-édition hors commerce.

Mais ces distributions officieuses aboutissaient fréquemment au terme qu'on voulait éviter par elles. L'abbé de Bussy et Mme de Simiane le savaient mieux que d'autres, pour avoir eu dans leur famille plusieurs exemples de ces « fuites ». Bussy-Rabutin, le père de l'abbé, avait jadis communiqué à peu d'intimes le manuscrit de son *Histoire amoureuse des Gaules*, papiers d'une destination toute secrète s'il en fut, et l'*Histoire amoureuse* avait paru inopinément, au désespoir de toute sa vie. Le chansonnier Coulanges, cousin de Mme de Simiane, avait transcrit en ordre ses *Chansons* d'après-boire, pour la délectation de ses meilleurs

hôtes, et il fut extrêmement marri quand il se vit, contre toute attente, relié en veau. Mme de Simiane elle-même, qui avait fait lire autour d'elle une nouvelle écrite en son jeune âge et intitulée : *Histoire de l'abbé de Suze*, fut indignée qu'on la publiât dans le *Mercure de France*, n° de novembre 1706. Plus récemment encore, quelques vers d'elle et quelques fantaisies en prose, s'étaient trouvés insérés dans un recueil collectif : *Portefeuille de Madame* ***, à Paris, chez Christophe Ballard, 1715. Elle savait, par conséquent, et l'abbé de Bussy, qu'ils risquaient même anicroche en cédant à deux ou trois personnes, non plus quelques chansons, non plus quelques brèves allégories, mais ces innombrables lettres d'une séduction capitale.

Si donc on tient pour vrai qu'ils ont établi leurs recueils pour une date reculée, voire posthume, on ne croira plus qu'ils les aient semés de droite et de gauche dès les premières heures. Ou il faut croire qu'ils ne les ont faits que pour distribution, qu'ils ne les désiraient pas secrets un grand nombre d'années, qu'ils acceptaient pour eux une destinée publique, et qu'ils avaient en vue ce *lecteur attentif* dont parle la lettre-préface, — ce que nous pensons.

Mais, — ce lecteur attentif une fois en possession des lettres imprimées —, ils ont protesté? Il y a des désaveux signés de Mme de Simiane? ses demandes de saisie et sa requête à Bignon? les excuses de Thiériot à la famille? M. Capmas et tous les autres Sévignistes avant lui, le disent. Il n'est que de s'entendre.

Mme de Simiane, pour commencer par elle, a protesté. Sans doute. Elle a protesté en *1726*. Ce n'est point trahir la critique des textes, que d'y introduire un élément de psychologie. Mme de Simiane, étant jeune fille, avait montré dans sa Provence un caractère quelque peu fantasque. Mariée, vivant à Paris, adorée, elle est devenue plus facile à vivre. Elle témoigne d'une égalité d'humeur qui ravit ses amis. Puis, la voilà veuve, la voilà retranchée de toute vie heureuse et brillante, la voilà en Provence aux prises avec des tracas sans nombre. Le caractère austère naît. Le caractère difficile renaît. Le charmant Bussy, qu'elle a tant prisé, se transforme au loin en un évêque de Luçon qu'elle ne connaîtra pas, et à qui les sévérités de son âme nouvelle l'empêcheront jusqu'au bout de donner du Monseigneur.

De plus, Mme de Simiane est entrée dans les sentiers épineux des convenances provinciales. A Paris, vers 1716, par exemple, encore toute ardeur, et éprise de littérature profane, elle eût accepté de publier les *Lettres* de son aïeule. Les quelques mur-

mures de certaines personnes se seraient vite dispersés dans les étendues mouvantes de la ville. Dans le cercle d'Aix et de Grignan, en 1726, une publication qui mettait en cause des voisins, — et Mme de Sévigné traite parfois de façon maligne les « têtes provençales » —, devait procurer à la scrupuleuse Mme de Simiane des ennuis directs, cuisants, sinon des remords. Si bien que Mme de Simiane, consentante au moment de sa lettre-préface, a pu cesser de l'être à l'heure trop différée de la publication. On dira que rien, dans l'intervalle, ne l'empêchait de retirer son consentement. Et l'on répondra qu'elle a pu n'y plus songer, étant accablée de mille soucis étrangers à celui-là, que même elle a pu en user avec les détenteurs *autorisés* des recueils, comme elle en usera par la suite avec le chevalier Perrin : elle triera, rassemblera, enverra des lettres audit chevalier, lui donnera son *exeat*, et, la veille de la publication, le sommera de tout arrêter, ou, étant trop tard, d'imprimer en tête des volumes ses protestations les plus indignées. Protestations à l'arrivée, qui ne prouvent pas l'absence de consentement au départ.

Ses protestations de 1726 ne diffèrent peut-être pas de ses protestations ultérieures de 1734 et de 1737. Il est donc permis de concevoir un doute sur son reniement de 1726, tout au moins sur sa sincérité ou sa valeur rétroactive, et une très forte probabilité d'adhésion dans ses premières intentions éditoriales.

Quant à l'abbé de Bussy, où voyons-nous qu'il ait protesté? Comment y croire? Son caractère s'accorde mal avec des scrupules farouches. Il n'est pas écrivain. Mais il vit mêlé aux écrivains. La littérature est son plus grand plaisir. Au surplus, Mme de Sévigné n'est que sa « tante »; et l'exemple de son père qui a préparé des recueils autobiographiques où figurent déjà des lettres de la marquise, l'exemple de sa sœur la marquise de Coligny qui commença de les publier, ne devaient pas l'incliner au désaveu d'une publication similaire. Depuis trente ans, les éditions de Bussy le père se succédaient toujours plus amples, sans que Bussy le fils en eût jamais manifesté la moindre inquiétude. Bien plus, si le souci des convenances familiales, simplement collatérales en ce qui touchait Mme de Sévigné, avaient eu un tel pouvoir sur lui, comment expliquer qu'il songeât à publier in extenso les dix volumes de manuscrits de son père, qu'il possédait? Or, de ces manuscrits, ce qui demeurait encore inédit, n'est pas précisément ce qui était le plus anodin. Et il y a de la marge entre le parler franc tout rond de Mme de Sévigné et l'ironie souvent agressive de Bussy-Rabutin. Pourtant il songe à cette publication.

Sans doute, en gentilhomme, il préférera ne point se mettre en vedette dans cette besogne de librairie. Il cherchera un garant, un homme de métier, à la fois célèbre et déférent. Il croira le trouver dans l'abbé d'Olivet. C'est par les répugnances de l'abbé d'Olivet que nous connaissons ce projet de Bussy. Car d'Olivet, qui n'ose refuser ouvertement, s'en ouvre à Jean Bouhier, le président de Dijon, beau-frère de Bussy... par la main gauche (notre Bussy était l'ami trop intime de Marie-Thérèse Bouhier, sœur de Jean, et marquise de Rouvray) :

« L'évêque de Luçon, que bien et trop bien connaissez, m'a proposé je ne sais quoi touchant les *Mémoires* de son père. Pour cela, je serai obligé de lire douze[1] gros in-4° manuscrits, et de coter les différences qui se trouvent entre les manuscrits et l'imprimé. Ce serait une besogne de crocheteur. Je ne voudrais ni refuser ni m'engager sans connaissance de cause. Trouveriez-vous quelque difficulté à m'envoyer les manuscrits que vous en avez, et qui, d'un coup d'œil, me feraient voir clairement ce qui n'est pas dans l'imprimé? Je vous garderai le secret, et même je vous le demande pour moi. Personne ne verra vos manuscrits entre mes mains. Et si je vois qu'il y ait quelque usage à en faire, ce ne sera qu'après vous l'avoir proposé, avant que d'en rien dire à M. de Luçon[2]. »

Le projet si bizarrement commenté par d'Olivet n'eut pas de suite[3]. L'évêque devina-t-il les bouderies de l'abbé d'Olivet? Ou son caractère peu tenace laissa-t-il traîner et mourir tous préparatifs? Peu importe. Il reste qu'il a eu cette pensée de publier les dangereuses chroniques rabutines. Dès lors, une fois de plus, pourquoi aurait-il nourri à l'égard des *Lettres de Mme de Sévigné* des réserves qu'il rejetait pour les *Mémoires* de son père?

Pourquoi? Parce que Thiériot a dit dans sa lettre au *Mercure* : « les personnes considérables qui tiennent à l'illustre Mme de Sévigné par la parenté et l'alliance ». Cette allégation de Thiériot fût-elle recevable, on pourrait comprendre que Bussy joignit son « chagrin » à celui de sa cousine tout diplomatiquement, avec une contrainte déférente qui refoulait son approbation intime. Mais ce

1. D'Olivet se trompe. Cette série de manuscrits était de 10 volumes, et a été signalée comme ayant passé entre les mains de plusieurs libraires au XVIIIe siècle. Il n'en subsiste que les trois derniers volumes qui sont à la Biblioth. nat., f. fr. nos 10 334-10 336.

2. Biblioth. nat. Mss f. fr. 24 417, fos 129-130. Lettre du 18 décembre 1732. Inédite.

3. Les éditions de Bussy qui parurent dans ce temps-là ne font que répéter les précédentes. Celles qui parurent une vingtaine d'années plus tard sont fantaisistes ou fragmentaires, et aucune n'a suivi l'ordre de ces 10 volumes de manuscrits autographes.

document Thiériot, et le document d'Amfreville, qui nous amènent à la question des éditions, ou d'une édition, ne sont pas sincères.

Ils l'ont toujours paru aux Sévignistes, — « déclarations précises ayant un caractère de sincérité indéniable » écrit Capmas[1]. Ils sont une clé de voûte. Et aucun parmi les doctes ne s'est jamais avisé qu'il eût été utile de les examiner, ces documents, ni même de rechercher qui était cet abbé d'Amfreville.

Or cette amende honorable de Thiériot et ces plaintes de sa « victime » d'Amfreville ne sont qu'un monument de fausses apparences, qui a détourné la vue des bonnes directions. La curieuse histoire! C'est celle de deux compères qui, ayant éprouvé des ennuis dans leur commune entreprise, et menés devant le juge, n'ont pas l'air de se connaître ou affirment n'avoir été qu'en relations occasionnelles, et déplorent chacun selon son rôle les conséquences de quelques gestes nullement concertés, où tous deux furent de bonne foi.

Le compère Thiériot est une vieille connaissance. Toute biographie de Voltaire renferme la sienne. Il fut l'ombre du grand homme. Quant au compère d'Amfreville, il eût suffi à M. Capmas et à M. Monmerqué d'entr'ouvrir la *Correspondance* du même Voltaire pour trouver des renseignements précis sur ses relations avec Thiériot, et qu'il fut son *alter ego* dans les années 1720-1726. Les *Mémoires de Saint-Simon*, les *Mémoires du président Hénaut* pouvaient leur fournir quelques autres lumières.

L'abbé d'Amfreville était né pour les besognes officieuses. Il avait été le secrétaire factotum du cardinal de Bouillon au début du XVIIIe siècle, à coup sûr de 1702 à 1709. Le cardinal de Bouillon était extrêmement brouillon. Et les secrétaires de cette Éminence brouillonne ne chômaient pas. Une première fois disgracié, bien qu'il fût neveu de Turenne, rentré en faveur en 1689 pour représenter avec les cardinaux de Furstenberg et de Bonzi la faction de France au conclave qui devait exalter le pape Alexandre VIII, Bouillon s'était attiré à nouveau la colère de Louis XIV, en 1700, par la démesure de son orgueil et l'excès de ses intrigues. C'est alors qu'il s'était attaché l'abbé d'Amfreville, sans doute fort jeune. L'abbé d'Amfreville eut un commerce actif avec toutes les personnes qui pouvaient s'entremettre utilement en faveur de son maître. Il rédigea une *Apologie de S. E. le cardinal de Bouillon, écrite par lui-même*, qui fut publiée à Cologne, sans préjudice

1. « Lettres décisives.... témoignages irréfutables », dit M. Léon Herrmann. *R. du XVIIIe siècle*, janv.-juin 1918.

d'une nombreuse correspondance où il tenait le cardinal au courant de tout[1].

Le cardinal de Bouillon étant mort en 1715, — il avait fui dès 1710 —, nous ne retrouvons d'Amfreville qu'aux approches de 1720, à l'âge replet. Ce devait être un plaisant abbé. Il possédait alors « un ventre de prélat et un visage de chérubin ». Ce sont les termes mêmes de Voltaire, qui le surnomme *le Roi de Cocagne*. D'Amfreville, en plus de son ventre et de son visage, avait un grand feu d'imagination qui lui permettait de rendre raison à tout l'esprit de la jeune Mme du Deffand, et il n'était pas en moins bons termes avec Mlle Adrienne Lecouvreur, avec la présidente de Bernières, avec bien d'autres encore. Que faisait-il? La chose est vague. Il semble qu'il menât une existence de parasite charmant et lettré dans le sillage des belles dames et dans celui de Thiériot et de Voltaire. Celui-ci ne lui marchandait pas ses éloges. Lui qui voit déjà tant de monde, presse l'abbé d'Amfreville absent de le venir voir, et lui fait « toutes ses agaceries » pour qu'il se hâte. Disons encore que d'Amfreville, si l'on ne peut affirmer tout droit, malgré son nom, qu'il était normand, avait du moins de la famille à Rouen. Et venons à l'aventure de ce recueil n° 1, qui va voir le jour en Normandie, à Rouen même.

Que raconte d'Amfreville? Qu'il possédait depuis 1723 un manuscrit de lettres de Mme de Sévigné, et qu'en 1725 Thiériot, en visite chez lui, l'aperçut sur son bureau. — Comment fera-t-on admettre que deux ans se sont écoulés, avant que l'un connût l'inestimable bien dont l'autre était possesseur? Ils se rencontrent fréquemment. Ils passent ensemble, comme on va voir, les mois d'été à la campagne. La littérature est leur principal sujet de causerie. Et durant deux années, l'exubérant abbé n'a jamais fait à son intime ami la moindre mention de son trésor. Le hasard seul a placé l'objet sous les yeux de Thiériot. Soit, croyons-le.

Que raconte encore d'Amfreville? Que Thiériot, sa curiosité allumée, se fit prêter le recueil, puis que, se retirant en Normandie, et sans en référer avec le propriétaire, il y apprêta le manuscrit, et le porta en cachette à un éditeur de Rouen.

Mais voici la vérité : quand Thiériot s'en fut en Normandie au mois de juin 1725, avec les lettres de Mme de Sévigné dans ses bagages, il ne partait pas seul : *d'Amfreville l'accompagnait*. Et

1. Partie de ces lettres chiffrées — mais les clés sont fournies — se trouvent Bibl. Nat., Mss nouv. acq. fr. 774, 778, 5089, 6676. Voir sur d'Amfreville : Voltaire : *Correspondance*, années 1720-1725; Saint-Simon : *Mémoires*, t. VII, p. 489 et suiv.; président Hénaut : *Mémoires*, p. 18 (éd. Rousseau).

tous deux ne faisaient que rejoindre leur bonne amie la présidente de Bernières, dont le château d'été se trouvait un peu plus bas que Rouen, sur les bords de la Seine, à la Rivière-Bourdet.

Or les deux compères s'en allaient à la Rivière-Bourdet cette année-là tout de même qu'ils avaient accoutumé de le faire depuis quelque années. C'était un lieu enchanteur. Thiériot l'appréciait, au point de le préférer à un poste de secrétaire d'ambassade que le duc de Richelieu venait de lui offrir à Vienne. D'ailleurs, lui et d'Amfreville n'était pas les seuls fidèles de la Rivière-Bourdet. Cette « belle solitude » accueillit bien du monde, entre autres Mme du Deffand, et surtout Voltaire. Mais l'humeur vagabonde de Voltaire, la multiplicité de ses villégiatures : Maisons, Vaux, Châtillon, la Source, Ussé, Richelieu, ne lui permettaient pas la régularité d'un Thiériot ni d'un Amfreville. Aussi ne fut-il pas des vacances normandes de 1725.

Ces vacances furent longues, de juin à novembre ou décembre, avec, en octobre, une interruption de quelques jours que Thiériot vint passer à Paris. Et c'est pendant ces cinq ou six mois que Thiériot prépare son édition à l'aide du manuscrit prêté par d'Amfreville. Or d'Amfreville n'a rien su !

Ils vivent sous le même toit, se voient matin et soir, pénètrent évidemment dans leurs appartements respectifs, causent de lettres en compagnie de Mme de Bernières et de ses invités. Et d'Amfreville ne remarque rien !

Ce n'est pas un secret, que la besogne ordinaire de Thiériot est d'éditer les œuvres des uns ou des autres, aussitôt qu'il en tient les manuscrits, qu'on le surnomme l'*éditeur-né*, qu'en 1723, d'Amfreville auprès de lui, il a justement fait paraître à Rouen la *Henriade* de Voltaire, qu'à l'heure actuelle il s'enquiert d'un copiste, sous les regards d'Amfreville. Et d'Amfreville n'éprouve pas la moindre inquiétude sur le sort de son recueil Sévigné !

Parfois, on se rend à Rouen. Thiériot y traite avec son imprimeur, active la mise en pages de son texte. D'Amfreville visite les siens, qui habitent la vieille cité. Et il ne se soucie pas des allées et venues de son ami !

Dans l'entretemps, a paru la petite Troyenne. Elle ne se répandit guère. Pourtant elle se répandit. Et si quelqu'un dut en être informé, c'est bien celui qui possédait une collection de lettres de Mme de Sévigné, puisque le contenu de la Troyenne, à part quelques lignes, se trouve tout entier dans cette collection. N'est-ce pas le moment ou jamais de se souvenir qu'on l'a communiquée

à l'*éditeur-né*, de lui en demander des nouvelles? Et d'Amfreville n'a même pas cette curiosité!

Décembre arrive. A Paris, des personnes qui n'ont point commerce avec nos villégiaturistes normands, sont déjà averties qu'une édition (ce sera celle de Rouen) se prépare, s'achève, est attendue d'un jour à l'autre. Et moins fortuné que ces personnes éloignées, d'Amfreville, qui est à la source, n'a reçu avis de rien! n'a toujours rien soupçonné!

Il quitte enfin la Rivière-Bourdet. Thiériot aussi. Les deux volumes des *Lettres de Mme de Sévigné* entrent derrière eux à Paris. Et d'Amfreville, à leur vue, tombe des nues. Et il déclarera qu'il a été une ignorante victime de sa complaisance envers M. Thiériot. S'il avait pu prévoir que Thiériot!... Le pauvre homme!...

Le pauvre homme était parfaitement d'accord avec son ami Thiériot. Jusqu'où cet accord allait-il? D'autres personnages s'y trouvaient-ils mêlés?...

On n'a prétendu, dans ce chapitre, que discuter ce qui a été dit, sans préjuger ce que l'on aurait pu dire. Il était impossible d'émettre pas à pas des hypothèses nouvelles, si tout le terrain n'était d'abord dégarni de ses fausses constructions. Et il convient, avant de repartir, de résumer en deux mots ce qui nous reste assuré ou vraisemblable.

Avant son alliance avec le Chevalier Perrin, Mme de Simiane a combiné trois recueils de lettres de son aïeule, un premier de 137 lettres, un deuxième qui reprend le premier en y ajoutant une quarantaine de lettres nouvelles, tous deux destinés et remis à son cousin l'abbé de Bussy; un troisième beaucoup plus étendu, le Capmas en six volumes, sans qu'on puisse dire le rôle qu'y joua Bussy. Quant au quatrième, le Grosbois, nous l'avons écarté au nom du simple bon sens, n'ayant pas encore à invoquer d'autres raisons.

Pour les dates, nous n'avons retenu que celle de départ : 1715, celle d'arrivée voulue par Capmas étant absurde.

Pour les lieux, collaboration en Provence, nous avons vu qu'il n'y avait pas à en tenir compte.

Pour les éditions, celle de Troyes et celle de la Haye n'ont même pas sollicité un examen des Sévignistes; et celle de Rouen n'est plus la supercherie du seul Thiériot, comme on l'avait indéfiniment répété.

Quant aux intentions des cousins que l'on prétendait hostiles à

une production éditoriale, on est forcé d'admettre leur invraisemblance en ce qui regarde Bussy. Et si une Mme de Simiane morose a protesté en 1726, cela ne veut pas dire qu'une autre Mme de Simiane plus jeune et plus allante ne désira pas livrer les lettres de son aïeule au grand jour lorsqu'elle en préparait les recueils dix ans par deçà.

III

Une tentative d'explication nouvelle doit reprendre la suite des deux facteurs : recueils manuscrits, recueils imprimés.

Les recueils manuscrits n°s 1 et 2 représentent dans son meilleur moment l'accord de Mme de Simiane et de Bussy. Le n° 3 n'intéresse que son auteur : Mme de Simiane. Le n° 4 n'a rien de commun avec les deux cousins. Enfin on prouvera qu'il y a eu un recueil n° 5, source de l'édition troyenne.

Venons à cette collaboration Simiane-Bussy.

Certains Sévignistes, impressionnés par les « protestations de la famille » et satisfaits par la démarche Thiériot-d'Amfreville, hésitaient à reconnaître pour authentiques l'*Avant-Propos* de Bussy et de l'*Épître-préface* de Mme de Simiane. Certes, les *Lettres de Mme de Sévigné* que ces pièces jumelles introduisaient, étaient véritables. Mais puisqu'on en devait la publication à une manœuvre indiscrète d'étrangers, ces étrangers ingénieux n'avaient-ils pu y joindre un *imprimatur* familial de leur invention, afin d'accroître le crédit de leur entreprise?

M. Capmas a rejeté ces doutes non sans peine. Car s'il affirme, à la page 73 de son étude, que les morceaux en question doivent être attribués aux deux cousins, il n'y voyait encore à la page 53 qu'une « conjecture ».

Cependant la preuve directe de leur authenticité existait. Elle s'offrait à M. Capmas dans l'édition même des Grands Écrivains de la France, où il lui suffisait de rapprocher deux textes parfaitement connus, assavoir cet *Avant-Propos* de Bussy le fils, et un portrait de Mme de Sévigné par Bussy le père, tiré de l'*Histoire généalogique de la maison des Rabutins*.

Voici les raprochements utiles :

(De l'*Avant-Propos* de l'abbé de Bussy.	(De l'*Histoire Généalogique* de Roger de Bussy).
Celse de Rabutin, baron de Chantal, un des plus parfaits cavaliers de son temps....	Celse-Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, un des plus accomplis cavaliers de son temps....
. . . . .	. . . . .

[Marie de Rabutin], à l'âge de dix-huit ans, fut mariée avec Henri, marquis de Sévigné, d'une des plus anciennes maisons de Bretagne.	Elle [Marie de Rabutin] épousa Henri de Sévigné, d'une bonne et ancienne maison de Bretagne.
Quoique Sévigné passât pour un homme de bon goût, les agréments de l'esprit et du corps, que le ciel avait abondamment répandus sur sa femme, ne purent fixer son humeur inconstante.	Quoiqu'il eût de l'esprit, tous les agréments de Marie ne purent le fixer.
Il aima partout, et n'aima jamais rien de si aimable qu'elle. Cependant, elle n'aima jamais que lui, avant ni après sa mort, arrivée peu de temps après leur mariage, dans un combat singulier avec le chevalier d'Albret.	Il aima partout, et n'aima jamais rien de si aimable que sa femme. Cependant elle n'aima que lui, bien que beaucoup d'honnêtes gens eussent fait des tentations auprès d'elle. Sévigné fut tué en duel par le chevalier d'Albret, frère du maréchal, Marie étant encore fort jeune.
Mme de Sévigné fut fort touchée de cette perte. Et ce qui la détermina à ne point se remarier, jeune, riche, pleine d'agréments, et aussi recherchée qu'elle était, fut sans doute la crainte de trouver encore un ingrat, à quoi se joignit la tendresse qu'elle avait pour un fils et pour une fille que son mari lui avait laissés.	Cette perte la toucha vivement.... Ce ne fut pourtant pas, à mon avis, ce qui l'empêcha de se remarier, mais seulement la tendresse pour un fils et pour une fille que son mari lui avait laissés; à quoi se joignit peut-être quelque appréhension de trouver un ingrat.
. . . . .	. . . . .
Mme de Sévigné, aidée par la nature, rendit Mlle de Sévigné, depuis comtesse de Grignan, la plus aimable fille de France.	Elle en avait fait quelque chose de si extraordinaire (de Mlle de Sévigné), que je ne la nommais plus que la plus jolie fille de France.

L'auteur de l'*Avant-Propos* avait donc sous les yeux l'*Histoire généalogique de la maison des Rabutins*. Or cette *Histoire* n'était que manuscrite. Seuls la possédaient au début du XVIIIe siècle quelques membres de la famille. Roger de Bussy en avait fait pour Mme de Sévigné une copie que Mme de Simiane avait certainement trouvée dans les papiers de sa mère; — une autre pour une Rabutin d'Allemagne, mariée à un duc de Holstein, une ou quelques autres pour ses enfants. Il est de toute évidence que Celse de Bussy, possesseur d'une *Histoire généalogique*, et dont le nom se trouve en tête de l'*Avant-Propos*, est l'auteur de cet *Avant-Propos* partiellement transcrit de cette *Histoire généalogique*. La conjecture d'une notice apocryphe étant annulée, il s'ensuit un égal caractère d'authenticité pour la *Lettre-Préface* de Mme de Simiane. Et la thèse du consentement aux éditions se trouve renforcée, du moins la thèse du consentement initial.

Ceci dit, en quels lieux et à quelles dates, comment et jusqu'où s'est exercée la collaboration Simiane-Bussy?

En combinant tous les éléments de vraisemblance que nous fournissent les séjours divers de nos personnages, ainsi que les diverses étapes de leurs psychologies, voici ce qu'on peut avancer de plus raisonnable :

Bussy et sa cousine, qui se connaissent depuis l'année 1691, qui se plaisent, qui vivent à Paris, qui ont lu dans les œuvres imprimées de Bussy le père maintes lettres de Mme de Sévigné, n'ont pas manqué de s'entretenir d'elle et de son immense correspondance. Tout naturellement leur est venu en tête que cette correspondance méritait le grand jour. Mettons que cette pensée date environ de 1710, où il n'y a plus le moindre doute qu'ils ont leur établissement fixe à Paris, et où sont parues à l'instant les *Nouvelles lettres de Bussy-Rabutin*.

Mais il y a quelques obstacles à publier aussitôt les lettres de la marquise. Elles dorment là-bas, dans des coffres, au château de Grignan. On ne peut demander au père de Pauline, octogénaire accablé de besognes, de remuer ces archives et de les envoyer à Paris. Ce serait le plonger au vif de trop de souvenirs. Il conviendra même de ne pas dépasser la simple idée d'un projet, aussi longtemps que le comte de Grignan sera de ce monde.

Pourtant, vers mai 1714, Mme de Simiane s'en va en Provence où l'appellent ses affaires. Elle profitera de ce séjour momentané pour sortir des coffres les fameuses lettres, en commencer un classement. Déjà même, si elle juge la chose faisable, elle en enverra un premier lot-échantillon à son cousin, comme elle en est convenue avec lui.

Le 31 décembre de cette année, le comte de Grignan meurt. Ce deuil, qui a fort peiné Pauline, l'a rejetée avec plus d'ardeur vers l'examen des papiers familiaux. Le projet de Paris est devenu réalisable. Nous serions tentés de croire, par l'absence de toute autre présomption meilleure, que le recueil n° I ou R, ces « 137 lettres triées » pour Bussy, l'ont été dans la première moitié de 1715. Pauline les lui « envoie », accompagnées de son épître à intention de préface.

Au reçu, Bussy transcrit cette épître, où il remplace cet oiseux détail des « 137 » par le mot « quelques ». Il compose son *Avant-Propos*, dont nous savons qu'il est postérieur à la mort de Louis XIV, survenue le 1er septembre. Il communique son texte à Pauline. Et comme le premier lot l'a tenu sous le charme, il la prie de répliquer, selon la proposition qu'elle lui a faite. Une quarantaine d'autres pièces s'en viennent enrichir leurs devan-

cières. Bussy recopie à nouveau celles-ci pour y joindre celles-là. Le deuxième recueil, H, est né.

Pourquoi ce contingent supplémentaire a-t-il été si faible? Pauline n'eut sans doute pas le temps de faire plus. Souvenons-nous qu'elle quitta la Provence au plus tard vers le milieu de 1716. Ses affaires n'y étaient d'ailleurs pas terminées. Elle savait qu'elle devait y revenir, et elle remit aussi à ce prochain retour l'achèvement de l'entreprise. Autre question : pourquoi, en possession d'une matière suffisante à la fourniture de deux volumes, et décidés à publier, les deux cousins ne songent-ils pas à publier dès maintenant? C'est justement qu'ils ont convenu, en se revoyant à Paris, d'attendre ce voyage répliqué de Provence, où Pauline aura tout le loisir nécessaire à une exhumation beaucoup plus vaste.

Cette suspension dura quatre ans, au cours desquels Pauline devint veuve. Et ce n'est que dans l'été 1720 qu'elle rejoint le Midi. L'occasion fut le mariage de sa « fille » Mlle de Valois. La vraie cause était sa situation financière terriblement embrouillée. Mais elle garde bon espoir d'y mettre ordre, aidée d'une gratification de 20 000 livres que lui fait le Régent. Elle n'imagine pas que les soins de son « ménage » puissent la retenir indéfiniment en Provence. Elle a le regret de Paris et de ses amis. Elle a toujours son âme sociable de femme qui a été heureuse. Elle n'a pas renoncé à ses projets touchant son aïeule. Et elle met à profit son séjour d'affaires pour dépouiller la presque totalité des lettres.

Cette fois, la besogne est menée avec une extrême minutie. Les textes sont recopiés fidèlement à ses côtés, calligraphiés par le meilleur scribe local. Le Capmas naît. Le premier tome répètera *des* lettres qui ont fait l'objet de transcriptions antérieures, et dont on a déjà des modèles propres, sinon exacts. Les cinq autres tomes suivront les autographes. Il est permis d'estimer que cet immense labeur commença vers la fin de 1720, et se poursuivit, date extrême, jusqu'en 1724.

Mais tandis qu'il s'exécutait, se produisit la métamorphose de Mme de Simiane. Les procès font et feront traîner le séjour que l'on rêvait plus court. Des semences de dévotion ont germé dans la solitude qui se prolonge. Paris et Versailles s'estompent. Le Régent arrive au terme de son rôle. Louis XV va régner. Qui ne sait que tout règne nouveau est néfaste au personnel du règne déclinant?

De plus, Mme de Simiane, en 1723, marie sa fille Julie au marquis de Vence qui est un gentilhomme local, non de cour. On va devenir grand'mère. Ce sont des obligations qui colorent les

choses de nuances insoupçonnées jadis. Jadis, on aimait les vers, on aimait ce qui traitait des passions humaines et qui racontait les intrigues du monde. Un peu de jansénisme que l'on avait alors, comme par héritage, n'était pas un empêchement à ces sortes de goût. Aujourd'hui, le peu est devenu le tout. Aujourd'hui, on repousse les romans et on préfère les livres sérieux, ouvrages d'histoire, traités de morale. L'on s'offusque des succès de plus en plus tapageurs que ce Voltaire remporte à Paris. Grand'mère devenue, on se ralentit singulièrement dans la pensée de livrer en pâture au monde ces lettres d'une autre grand'mère, parfaites de vie, saines de doctrine, mais d'une sincérité quelquefois gaillarde ou indiscrète. On n'est plus pressée de les expédier au cousin, — au cousin, l'ami impénitent de ce Voltaire, au cousin qui n'a rien abandonné de sa trop séduisante mondanité en devenant évêque l'année même de Julie de Vence. Et quel évêque! Le plus souriant et le plus violent adversaire de nos amis les Jansénistes! Bref, sans se dédire des lointains accords que l'on a pris avec lui, on verra. Les six volumes richement reliés demeureront momentanément dans leur lieu d'origine.

Ils y sont restés. Et afin de mieux le prouver, admettons le contraire. Bussy, pour dire tout de suite ce que nous croyons, a publié ou fait publier ou laissé publier les recueils n° 1 et 2 dont il était le possesseur. S'il avait reçu de sa cousine le chef-d'œuvre en six volumes, tout de même que les ébauches n° 1 et 2, il n'est pas douteux qu'il eût sacrifié les ébauches au chef-d'œuvre, et donné ses soins, avec ou sans masque, à sa publication. Trouvons bon encore, sans en saisir les motifs, que tout en détenant ces six volumes, il ait préféré ne céder aux éditeurs de 1726 que les recueils 1 et 2. Les éditions ont paru. Mme de Simiane s'est emportée, a nié ses adhésions antérieures, puis, après le vacarme des premiers moments et les représentations pressantes de son entourage, s'est résignée à procurer une édition plus complète des lettres, et qui fût une bonne fois de son aveu. Elle n'a pu oublier que les matériaux en étaient déjà rassemblés par elle, propriétaire des autographes. Elle pouvait charger son dépositaire, Bussy si c'était lui, donc un parent notable plutôt qu'un assez petit chevalier Perrin, de veiller à l'exécution du travail éditorial officiel. Ce n'étaient point des arguments suffisants pour l'en détourner que son austérité accomplie de veuve retraitée et que l'accession de son mondain de cousin à un siége épiscopal, ou même qu'un sentiment de reproche à l'égard de ce cousin pour sa publication des recueils 1 et 2 à Rouen et à la Haye.

Or elle n'a pas eu recours à lui. C'est que le cousin n'avait point sur ses tablettes les six in-quarto. Et si elle-même les avait encore eus sur les siennes en Provence, elle pouvait, sachant leur mérite, les communiquer au chevalier Perrin agréé par elle, plutôt que de remuer à nouveau les énormes paquets des lettres originales et de les aventurer dans une expédition délicate. Elle ne l'a point fait non plus. C'est qu'elle ne le pouvait plus. Il est croyable que le Capmas n'était plus chez elle, mais dans un lieu d'où il ne lui était guère loisible de le faire revenir, c'est-à dire autre part que dans le cabinet de Bussy, lequel mourut en 1736, deux ans après la première édition Perrin.

Enfin, pour être complet, un mot sur les fameuses collations que présente le manuscrit en six volumes. M. Capmas n'affirmait pas que le collationneur fût Bussy, mais il aurait aimé le croire; il aurait voulu rencontrer, signé, quelque spécimen d'écriture qui révélât l'auteur de ces surcharges, et que ce fût lui.

Il existe à la Bibliothèque Nationale une lettre de Bussy l'abbé[1]. Et les comparaisons sont faciles, M. Capmas ayant libéralement déposé au département des manuscrits les six in-4° par lui découverts. Or il faut bien constater que l'écriture de Bussy et celle du collationneur inconnu n'offrent pas de ressemblances. On dira que la lettre dont il s'agit date de 1704, et qu'en vingt ans l'écriture de Bussy a pu s'épaissir. On dira également que la plume dont il s'est servi pour sa lettre de 1704 était excellente, et exécrable celle dont il se serait servi pour les surcharges du manuscrit. Ce sont là de trop complaisantes suggestions.

Biffons que Bussy ait été le destinataire du sextuple recueil, à plus forte raison son fabricateur à demi avec Mme de Simiane. Et revenons.

Mme de Simiane a donc, vraisemblablement, terminé l'immense travail dans un état d'esprit tout différent de celui qui l'animait au début de l'entreprise. Aussi en est-elle venue à redouter que ces volumes prennent le chemin hasardeux de Paris. Mais si l'on a subi une crise d'austérité, on n'y a point perdu la finesse du jugement. On a même excité la curiosité des proches à leur parler de ce recueil. On ne refusera pas de le leur communiquer à bon escient. On pratiquera ce genre de semi-publicité officieuse qui est dans les habitudes.... Et sans doute arriva-t-il un jour que le manuscrit ainsi prêté resta aux mains avides d'un emprunteur, à moins qu'il ait été donné tout simplement.

1. Nous l'avons signalée plus haut.

Quand ce don ou ce prêt sans retour eut-il lieu? Ce dut être avant la fin de 1725. Car il semble que si Mme de Simiane avait encore possédé son bien à cette époque, troublée par les éditions successives de 1726, elle l'aurait jalousement gardé dans la crainte d'une aventure plus considérable, à quoi elle ne tenait plus.

Et le Grosbois? Le bon sens nous a obligé plus haut à ne pas y voir l'œuvre de Pauline ni de Bussy. Après l'effort du Capmas, si ample, soutenu avec une telle régularité, comment attribuer à son auteur l'effort supplémentaire du Grosbois, dépourvu d'inédit, si médiocre, si peu ressortissant à une entreprise générale? Cet inutile Grosbois, fragment estropié du Capmas, offre toute l'apparence d'une seconde main. Quels furent la cause et le moment de son exécution? On peut imaginer que, le manuscrit en six volumes ayant passé sous les yeux de quelques privilégiés, l'un d'eux voulut se donner le moyen de refaire à satiété la lecture du chef-d'œuvre. N'ayant ni l'autorisation ni l'espoir de conserver le parfait modèle, il en tira, telle quelle, une copie en toute hâte. D'où les erreurs, les chutes, la *progression décroissante* des morceaux transcrits. Il ne s'agissait pas de faire mieux, ni même autant, puisqu'il ne s'agissait plus d'une échéance éditoriale plus ou moins lointaine, mais d'une louable fantaisie privée, et comme réalisée par fraude.

Pour sa date, M. Capmas le prétend antérieur à 1725-1726. On n'est point de son avis, et on incline à le placer entre 1725 et 1734. Après 1725 : parce que les six in-4° n'ont pas dû voyager ou se perdre longtemps avant 1725. Avant 1734 : parce que les éditions 1725-1726, contenant peu de chose au regard du sextuple manuscrit, n'étaient pas de nature à arrêter son admirateur dans le désir d'en fabriquer un double, et parce que justement ce désir devenait caduc ou superflu en 1734 quand parurent les importantes éditions du chevalier Perrin.

Nous avons laissé Bussy à Paris, possesseur des recueils 1 et 2. Vraisemblablement il y attendait le 3e, qui serait définitif et fournirait la matière de l'édition concertée. Il avait les promesses de sa cousine, gagée sur des précédents. Il savait l'ampleur du travail qu'elle poursuivait dans son château. Peut-être lui en a-t-il écrit pour en avoir des nouvelles et pour la presser. Puis, appliquant à cela comme à tout sa devise : que la vie est une « fantaisie », nommé évêque, occupé de son intronisation, — car il est allé dans son diocèse en 1724, — il a laissé sommeiller le projet jusqu'à son retour de Vendée, sans qu'on lui eût d'ailleurs signifié que son projet n'était plus de saison.

*
* *

Nous parvenons ainsi à l'année 1725, qui est celle de la minuscule troyenne si obstinément méprisée par les Sévignistes. Or c'est une nouvelle question de manuscrit que va poser l'examen de son texte, préalablement à tout débat sur son apparition mystérieuse.

Il est entendu que les éditions de Rouen et de la Haye laissent beaucoup à désirer : altérations, mutilations, désordre extrême, avec un degré de plus dans la seconde. Pourtant, quand il eut trouvé le Grosbois, Monmerqué s'aperçut que ces deux éditions étaient somme toute préférables aux officielles de Perrin. Leurs auteurs ne s'étaient pas permis les mêmes libertés d'arrangement ou de dérangement. Et souvent, de deux versions différentes d'un même passage, celle de Perrin se révélait moins pure que celle de ses devanciers.

Si Monmerqué, ses disciples, et M. Capmas, avaient fait remonter leur comparaison d'un échelon encore, ils auraient vu que l'édition de Troyes, réserve faite de ses dimensions trop restreintes, l'emportait en un point sur ses suivantes.

Mme de Sévigné ne datait que du jour et du mois, jamais de l'année. Mme de Grignan, qui n'avait pas une âme d'archiviste, ne semble guère s'être préoccupée de répertorier les lettres de sa mère. Elle, et d'autres autour d'elle, devaient parfois en rechercher et en relire certaines pages. N'en passait-on pas à des amis? Quand les précieux documents revenaient, on ne se souciait pas de leur place dans la série. Après tant d'années, la collection devait être dans une confusion totale. Aussi, Mme de Simiane ne pouvait réussir à y rétablir une rigueur chronologique. En choisissant les 137 pièces du n° 1 et la quarantaine nouvelle du n° 2, elle n'avait en vue que leur contenu. Et il en sera de même pour le grand travail postérieur en six volumes, qui ne respecte pas davantage la suite des temps. On comprend donc le désordre de Rouen, de la Haye, et aussi des éditions de Perrin, lequel affirme cependant s'être donné un mal infini pour débrouiller les millésimes exacts.

O prodige! Le contenu de la Troyenne suit un ordre presque impeccable. Les deux seuls dérangements qu'on y remarque, n'excèdent pas un mois, et n'entraînent qu'une très minime interversion dans le numérotage. Il y a donc eu recherche méthodique sur les dates. Mieux : cet ordre presque impeccable est un ordre compact, c'est-à-dire que les lettres n'ont pas été glanées de loin en loin dans la collection, mais forment une série; et cette série appartient exclusivement aux premières années de la corres-

pondance, de 1670 à 1676; — ce qui témoigne que le travail de classement allait s'étendre à la totalité des pièces dont on disposait, et que l'on songeait à une édition générale chronologiquement distribuée, mais que cette minutieuse entreprise a été brusquement interrompue, et que son auteur s'est hâté d'en livrer aux presses le seul début, insignifiant par son exiguïté même. Il n'en reste pas moins que nous avons failli posséder dès 1725 une édition des *Lettres* fort appréciable, dont ce mince volume de Troyes n'aura été qu'une amorce.

De quels matériaux ce personnage expert en datation s'est-il servi? et comment s'en est-il servi?

En confrontant Troyes avec Rouen et la Haye, on voit que le texte de Troyes, à part quelques lignes, se retrouve entier dans les deux autres[1]. Or, si l'on saute dans Rouen les groupes de lettres placés avant leur tour, et si l'on raccorde les suites que séparaient ces groupes, on obtient l'ordre même du texte troyen, y compris les minimes dérangements signalés. Le même exercice pratiqué sur la Haye ne produit pas le même résultat. C'est donc le recueil n° 1, source de la Rouennaise, qui a servi à établir le *recueil* d'où la Troyenne est issue.

Nous soulignons : *recueil*. Car la Troyenne n'a pu se faire directement à l'aide du recueil n° 1. Sinon, son auteur eût indiqué sur son modèle, par un numéro d'ordre, les pièces qu'il datait. Et l'éditeur de Rouen, assavoir Thiériot, à qui le modèle revint, n'aurait pas manqué d'en faire son profit. Nous aurions eu, dans Troyes et Rouen, un classement identique pour leur portion commune. Ce qui n'est pas. Il faut donc croire à une transcription spéciale, source de Troyes, et nous l'appellerons T ou recueil n° 5.

Cette filiation de R et de T nous place devant le problème des éditions, qu'elle ouvre par une très vive sollicitation d'hypothèse. Y a-t-il eu rapports entre l'éditeur de Troyes et l'éditeur de Rouen? entre ceux-ci et l'éditeur de la Haye? Ce quelqu'un qui a possédé au début de 1725 ou à la fin de 1724 la copie R d'où il tire la sienne, qui n'a pu, pour une raison quelconque, la garder le temps nécessaire à un regroupement complet, et qui a dû la retourner à son possesseur, d'Amfreville ou Thiériot, dès le printemps de 1725,

1. Nous ne parlons pas des variantes. On sait que le XVIIIe siècle respectait peu la littéralité d'un texte. Dix personnes recopiant un même texte l'eussent fait de manières différentes.

Le marquis de Queux de Saint-Hilaire qui a donné une réimpression de la Troyenne (Paris, Libr. des Bibliophiles, 1880), y a mis une préface singulière : il ignore totalement l'édition de Rouen et les incidents Thiériot-d'Amfreville, malgré les travaux de Monmerqué et de Capmas, qu'il cite!

ce quelqu'un était-ce ou n'était-ce pas un ami de Thiériot et d'Amfreville? Avant d'Amfreville et Thiériot, le possesseur du recueil R avait été Bussy. Ce quelqu'un du recueil T, était-ce ou n'était-ce pas un ami de Bussy? Dernière et première question : ces trois possesseurs successifs du même recueil R : Thiériot, d'Amfreville, Bussy, se connaissaient-ils entre eux?

Bussy, le « Dieu de la bonne compagnie », tenait maison ouverte aux littérateurs, et tous souhaitaient son amitié protectrice. Il a pu connaître directement Thiériot et d'Amfreville. Mais il y a mieux : nous savons qu'il n'y avait rien de plus unis que le groupe Voltaire-Thiériot-d'Amfreville et le groupe Voltaire-Bussy. S'il en avait été besoin, nul doute que Voltaire, à la manière d'un souverain aimant, n'eût provoqué la convergence de ses trois amis, et nous avons affaire ici à un solide quatuor.

Que Bussy, possesseur des recueils n°s 1 et 2, et désireux de publier, se soit trouvé en rapports avec d'Amfreville et Thiériot, artisans de l'édition rouennaise, cela mérite une attention extrême. Mais Voltaire? quel autre secours la mention de son nom nous apporte-t-elle, si ce n'est d'appuyer l'existence de rapports entre ses trois amis? Ou bien n'est-ce pas qu'une présence toute générale? serait-ce aussi une présence toute spéciale qu'il conviendrait de lui assigner à leurs côtés, touchant les lettres de la marquise? Serait-ce lui l'auteur du recueil n° 5 et de l'édition troyenne? Quelqu'un l'a dit : c'est La Beaumelle.

C'est La Beaumelle. Et parce que c'est La Beaumelle, on ne s'y est pas arrêté. A présent que nous savons que l'éditeur de Troyes eut en mains le manuscrit possédé par Bussy, d'Amfreville, Thiériot, à présent que nous savons la parfaite entente de Thiériot et d'Amfreville, est-il admissible de nier qu'il y eut d'autres ententes pour le même objet littéraire entre des amis littéraires fort intimes. Ne disons plus *a priori*, avec les Monmerqué, les Mesnard, les Capmas, que « La Beaumelle n'aimait pas Voltaire et ne mérite pas croyance quand il l'attaque ». L'ensemble des accusations formulées par La Beaumelle peut n'avoir pas grande valeur. Cela ne signifie pas que tel ou tel point de détail ne comporte aucune possibilité. Tout le mal que nous disons de nos ennemis n'est pas nécessairement faux. Et ce n'est pas une « accusation » bien infamante que celle dont La Beaumelle charge ici Voltaire. Vérifions donc toutes les vraisemblances de ce document, par l'examen de son occasion, de sa date et de sa source.

Il ne figure pas dans un pamphlet aux fausses allures de critique, comme son *Supplément au siècle de Louis XIV*, mais dans une

relation modérée, où La Beaumelle narre sa prise de contact avec Voltaire à la cour de Frédéric II. La Beaumelle admirait alors Voltaire, au su de tous. Il se serait donné les premiers torts, s'il n'avait pas accordé le ton de son récit aux sentiments mêmes qu'il vouait au grand homme. Et il y a donc une instante présomption qu'il ait tout simplement pensé alors ce qu'il affirme avoir pensé.

La rencontre eut lieu à Potsdam en novembre 1751[1]. La Beaumelle arrivait de Copenhage, où, après avoir dirigé l'éducation d'un grand seigneur, il avait séduit le roi Frédéric V par différents projets : établissement d'une chaire de langue et de belles lettres françaises, et éditions d'auteurs classiques français à l'usage du prince royal. En dépit de sa jeunesse, La Beaumelle avait obtenu la chaire; et c'est cette charge, jointe aux projets d'éditions classiques, qui l'avait mis en rapports épistolaires avec Voltaire, lequel lui avait exprimé le désir de le connaître personnellement.

Rencontre toute cordiale, malgré l'écart des situations et des âges. Le grand homme de cinquante-sept ans garda pendant quatre heures d'affilée le petit jeune homme de vingt-six. La conversation roula sur leurs travaux respectifs. Voltaire parla de son *Siècle de Louis XIV*; La Beaumelle, de ses auteurs classiques, et de celui, ou plutôt de celle par qui il comptait inaugurer sa collection : assavoir Mme de Maintenon et ses lettres encore inédites.

On n'est pas impunément littérateur, et littérateur occupé, comme Voltaire, à écrire sur Louis XIV. On ne peut pas ne pas ressentir une vive crispation d'envie devant un jeune interlocuteur qui détient les papiers inédits de la seconde femme du grand roi. Un saint serait tenté par de moindres mirages. Et Voltaire ne résista pas à l'indiscrétion : ces documents qu'il aurait dû posséder par droit de compétence, sinon par droit de génie, il pria La Beaumelle d'en satisfaire sa curiosité. Un simple coup d'œil de vingt-quatre ou de quarante-huit heures sans doute. Cela est humain.

Mais ce qui l'est aussi, c'est la psychologie jalouse du possesseur. Céderiez-vous, jeune homme à tel point fortuné, et si humble que vous soyez, céderiez-vous, ne fût-ce qu'en prêt momentané, les manuscrits d'une « reine » de France, et quelle « reine », à un confrère que vous admirez, mais que vous voyez pour les premières fois? Ne serez-vous pas d'autant plus tremblant et retenu que le confrère est de mille piques au-dessus de vous, et que son activité protéiforme est notoire? Croirez-vous lui manquer, et trahir votre propre admiration, en préférant ne lui point prêter cette fortune

1. Ce n'était pas la première. La B. avait vu Voltaire à Paris en 1750.

qui doit établir votre renommée? Et si quelque souvenir anecdotique vous revient, qui est juste dans le plan de votre souci, ne renforcera-t-il pas votre attitude hésitante?

La Beaumelle, ému par la requête de Voltaire, s'y déroba par tous les détours imaginables de la politesse. Et tandis qu'il enveloppait de raisons son refus, lui revint ceci, tout propre à le rendre ferme : *qu'un certain manuscrit des lettres à Mme de Sévigné, ayant été prêté jadis à Voltaire, s'était trouvé imprimé à Troyes.* Prêté par qui? *Par son ami Thiériot.*

Voltaire n'insista pas, ne parut pas en vouloir à La Beaumelle, et très gracieusement le retint à dîner.

Discutons. Et dès l'abord, notons que La Beaumelle ne cherche pas dans ce rapprochement un support à sa rancune. Notons aussi que ce rapprochement est fort naturel entre deux œuvres de même sorte, tenues longtemps secrètes l'une et l'autre, entre deux femmes également célèbres et d'ailleurs unies dans la mémoire du monde par leur amitié.

Mais puisqu'il faut se défier de La Beaumelle, on se demandera s'il n'a pas créé de toutes pièces ce rapprochement trop vraisemblable, afin d'en pimenter le procès-verbal de sa rencontre avec Voltaire.

Les dates sont ici d'un secours capital, et répondent *non*. Il s'est écoulé un bon quart de siècle depuis l'édition troyenne. Mais « édition troyenne » est mal dit, vu qu'on n'a jamais su jusque-là qu'elle eût été faite à Troyes. C'est à peine si au moment de son apparition, on a connu son existence par un nombre infime d'exemplaires.

Une seule allusion dans un texte contemporain : « Peu de jours avant la première édition (à Rouen) », disait en 1726 à propos de la seconde un chroniqueur de revue hollandaise, « il parut une brochure contenant quelques lettres mal choisies, défigurées, altérées... ». Mais ce chroniqueur n'était pas informé que le lieu d'origine fût Troyes. Et son mince renseignement ne fut relevé par personne.

Il semble que Mme de Simiane ait ignoré la rarissime brochure. Pourquoi ne l'aurait-elle pas comprise dans les suppliques de saisie et poursuites qu'elle adressa aux gens de police? Mathieu Marais, qui avait épié jour après jour les bruits annonciateurs de la première édition en deux volumes (Rouen), se tait complètement sur la princeps déjà parue. Les impressions de Rouen et de la Haye ne la mentionnent pas plus, ni les deux contrefaçons de 1726, ni les répétitions de 1728.

A partir de ce moment, c'est le chevalier Perrin qui devient

l'éditeur officiel, et qui est le mieux placé pour connaître tout ce qui se rapporte aux *Lettres*. Il a en mains tous les volumes de 1726 et 1728. Il connaît les démarches antérieures de Mme de Simiane. Il connaît les aveux, pour la galerie, de Thiériot et d'Amfreville. Mais quelque chose lui a échappé : la demi-allusion du chroniqueur hollandais, cependant d'assez fraîche date. Et Perrin ignore donc la seule princeps de 1725. Ni dans ses lettres qui ont rapport à ses travaux, ni dans ses préfaces, ni dans ses notes, bref nulle part dans ses éditions successives de 1734, 1737, *1751*, le moindre écho de 1725.

Cet opuscule de 1725, à peine remarqué par une poignée de contemporains muets, s'est donc enfoncé dans un oubli total. Or, en 1751, un jeune homme connaît ce que les contemporains les mieux placés ont ignoré : l'existence de la princeps et *son lieu d'origine*. Ces deux renseignements n'ont pu lui être fournis par un souvenir personnel, puisque La Beaumelle est né tout juste en 1725. Et alors, ou il les a forgés en toute exactitude, comme par miracle, ce qui est inadmissible, ou quelque « ancien », mieux instruit que les autres, les lui a révélés, ce qui ôte au dire de La Beaumelle toute intention première d'agressivité : car si La Beaumelle avait simplement voulu charger Voltaire, il ne lui eût rien coûté d'attribuer à Voltaire l'édition de la Haye par exemple, qui s'offrait à lui de plein jour et qu'on n'endossait à personne.

Or cet « ancien », qui informa si bien La Beaumelle, quel est-il? Le bon sens le plus rigoureux commande de supposer que ce fut un témoin direct de l'entreprise troyenne, un dépositaire de son secret. Et La Beaumelle nomme l'éditeur de Rouen, le possesseur même du manuscrit qui a fourni la matière de Troyes : Thiériot. En sorte que l'attribution de la princeps à Voltaire formulée par La Beaumelle, est une attribution de Thiériot, l'ami de Voltaire.

Est-elle vraie? est-elle fausse? Il n'y a aucune raison de la croire fausse. Thiériot n'a point fait sa confidence dans une intention de nuire. Il a parlé comme parlent les gens de souvenir, pour fixer aux yeux d'un interlocteur privé un point curieux d'histoire que le public ne sait et ne saura jamais. Il l'a fait dans l'abandon de l'intimité. Il a même dû, en instruisant La Beaumelle, le prier de garder pour lui ce détail. Et si La Beaumelle est coupable, ce n'est donc point de mensonge, mais d'indiscrétion.

Il se pourrait néanmoins que La Beaumelle *ne sût pas encore en 1751*, lors de sa visite à Potsdam, qu'une édition de Mme de Sévigné eût paru jadis à Troyes. Quelque temps s'est écoulé entre

cette visite de Potsdam et la relation qu'il en fit. C'est dans l'intervalle qu'il a pu obtenir le renseignement. Et c'est après coup qu'il en aurait enrichi les combinaisons de son récit. Dans cette hypothèse, Thiériot a dû voir La Beaumelle à son retour de Prusse, apprendre alors les curiosités de Voltaire à l'égard de Mme de Maintenon et de ses œuvres manuscrites. Frappé d'une ressemblance, il a dû révéler à La Beaumelle la situation analogue, et remontant à un quart de siècle, où il avait subi du même Voltaire un assaut du même genre, alors que lui, Thiériot, s'apprêtait à publier un manuscrit des lettres de Mme de Sévigné. Seulement, sans défiance pour son *alter ego*, Thiériot lui avait communiqué le manuscrit, puis redemandé très vite, et cela n'avait pas empêché l'apparition à Troyes, comme par hasard, d'une édition de quelques feuillets.

Le « tuyau » était trop précieux, trop lié à son propre cas, pour que La Beaumelle n'en fît point usage. Et qu'il en ait été instruit avant ou après 1751, cette nuance de date n'altère en rien la vérité de la source Thiériot.

Épuisons cependant l'humeur contredisante, N'est-il qu'une source Thiériot où La Beaumelle ait pu puiser après coup? Une autre n'est-elle pas apparue après 1751? Le chevalier Perrin, pour la première fois dans son édition de *1754*, donne l'indication suivante en note : « On ne dit rien d'une brochure imprimée à Troyes, qui contenait un choix d'environ cinquante lettres (*sic*), et qui parut peu de temps avant que les éditions de Rouen et la Haye fussent connues. »

Si c'est par là et non plus par Thiériot que La Beaumelle a eu la révélation de l'édition troyenne, on comprend que son dire sur Voltaire révèle une allure d'invention personnelle. Mais une telle croyance n'est pas recevable.

Tout d'abord, la vraisemblance générale rapproche La Beaumelle de Thiériot sous l'attraction du commun Voltaire, tandis qu'elle l'éloigne du chevalier Perrin, qui vit dans un autre monde.

Ensuite, s'il avait suffi à La Beaumelle, pour forger son attribution, de rencontrer la note de Perrin, on ne voit pas ce qui l'obligeait à y coudre le nom de Thiériot et ces circonstances lointaines dont la juste perspective constitue un vrai tour de force.

Enfin, l'examen des dates ruine cette hypothèse d'une imagination trop précise et trop luxueuse. La Beaumelle a publié son récit « sur ce qui s'est passé entre Voltaire et lui » en *1753*, à « Siéclopolis ». Nous n'avons pu voir cette version. Nous ignorons si elle contenait déjà le passage ici commenté, comme le contient la

version immédiatement postérieure de *1754*, à Colmar. Très probablement oui. Mais si non, un fait témoigne assez qu'entre la version de 1753 à Siéclopolis et la version de 1754 à Colmar, La Beaumelle n'a pu se trouver en rapport avec Perrin : il était alors prisonnier à la Bastille, où il resta de mai à décembre 1753. Le chevalier Perrin mourait justement en janvier suivant, et son édition paraissait quelque temps après sa mort, trop tard pour que La Beaumelle déjà rendu à ses entreprises de librairie y trouvât sa pâture. Songea-t-il même à y jeter les yeux? Ne pourrait-on se demander si ce n'est pas plutôt le dire de La Beaumelle, version de Siéclopolis 1753, qui révéla à Perrin avec un retard de vingt-huit ans l'existence de la Troyenne?

Il ne fait par conséquent plus de doute à nos yeux que La Beaumelle n'a pas inventé, n'ayant pu connaître de lui-même, beaucoup trop jeune, ce détail bibliographique inconnu d'ailleurs de la génération antérieure et contemporaine. Et il devient oiseux de dire que La Beaumelle, ennemi-né de Voltaire, n'est pas croyable, puisque La Beaumelle, encore une fois, n'est ici que le porte-parole de Thiériot.

*
* *

Nous voici donc en face de directives que l'on sent convergentes. Quatre personnages littéraires liés d'amitié : l'abbé de Bussy, Voltaire, Thiériot, l'abbé d'Amfreville. L'abbé de Bussy possède deux recueils manuscrits, le R et le H, et il en attend un troisième, beaucoup plus fourni, qu'il compte offrir au public. L'un des deux recueils en quelque sorte préparatoires, le R, a passé de ses mains entre celles de l'abbé d'Amfreville et de Thiériot, qui le publieront de concert à Rouen. Au préalable, Thiériot le cédera pour lecture à Voltaire. Celui-ci, abusant Thiériot, entreprend de transcrire le recueil et d'y mettre la clarté chronologique. Thiériot, pressé de son bien, le réclame avant que Voltaire ait mené son entreprie au terme. Voltaire le restitue. Il n'en publie pas moins sur l'heure, à Troyes, sa copie fragmentaire. Et à peu de là l'édition Thiériot voit le jour à Rouen, sans avoir pu utiliser les mérites de la Troyenne.

Directives convergentes, disons-nous. Mais il importe d'éclairer leurs points de conjonction, de fixer les moments où eurent lieu les cessions, prêts, restitutions du R, et principalement et surtout son passage de Bussy à d'Amfreville. Ces questions vidées, on pourra du coup dresser une explication d'ensemble en y comprenant l'édition de la Haye.

Comment le recueil R a-t-il quitté Bussy pour aboutir à l'abbé

d'Amfreville? Nous croyons que ce fut de la main à la main, vers le milieu de 1723. Mais d'Amfreville lui-même, qui donne cette date avec un « environ » bien souple, prétend que le manuscrit lui a été procuré par « M. de Clémencé », lequel Clémencé, paraît-il, s'en était rendu possesseur dans les temps qui suivirent la mort de « M. le comte de Bussy ».

Nous avons tu jusqu'ici le nom de ce Clémencé. Et nous ne pensons pas que cette omission voulue puisse infirmer quoi que ce soit de nos déductions précédentes ni des solutions acquises.

Quel est ce Clémencé? Un mondain? Un parlementaire? Un Dijonnais comme le président Bouhier, et que sa présence en Bourgogne avait mis en relations avec des gens qui eux-mêmes avaient touché à Nicolas de Bussy, frère aîné de l'abbé et détenteur putatif du recueil R? Les Sévignistes ne se sont pas plus enquis de lui qu'ils ne l'avaient fait d'Amfreville. Nous nous sommes efforcé de combler cette lacune, et nous avouons n'avoir pu trouver le moindre renseignement sur le personnage. Nous avouerons même que nous doutons qu'il ait jamais existé, encore que ce soit une gageure impossible de vouloir prouver la non-existence de quelqu'un. Pourtant, que l'on en juge :

On sait déjà que le document de l'abbé d'Amfreville concernant l'édition rouennaise n'est qu'une fantaisie (on verra bientôt à quel mot d'ordre, selon nous, il a pu obéir en la forgeant). Il est donc dans les choses admissibles que le rôle de Clémencé n'ait pas plus de réalité que toute l'histoire du dol.

On sait aussi que l'abbé de Bussy, nourrissant avec sa cousine le projet d'une édition, n'a pas dû se défaire d'un manuscrit en faveur de ce frère demi-fou, qu'un exil tenait éloigné de lui.

Que si l'on suit cette hypothèse d'un don fait à Nicolas de Bussy, on se heurte à de bizarres complications. Nicolas mourut en août 1719. Son frère l'abbé lui a donc cédé le recueil R, limite extrême, au début de 1719. Cette date est d'ailleurs chimérique : l'abbé était le maître du recueil dès la fin de 1715; et s'il avait compté le donner à Nicolas, qu'entre parenthèses on n'a jamais appelé « le comte de Bussy », mais « le marquis de Bussy », il n'aurait point balancé plusieurs années, ni attendu comme sous une inspiration divinatoire et funèbre l'année même où Nicolas mourut. Nicolas mort, que nous conte-t-on? Le manuscrit « s'égare ». Il ne se trouve pas dans les papiers du défunt. Il ne reste pas au pouvoir de sa veuve. Il s'est égaré. Égaré, il se retrouve. Où? Quand? On ne nous le dit point. Mais il se retrouve complaisamment, par l'organe de ce Clémencé ; lequel ne s'y

attache pas, et s'en débarrasse en faveur de l'abbé d'Amfreville, « en 1723 environ », *dans le lieu même d'où le recueil était parti.*

Tant de voyages, ces détours et ces retours, ce point d'origine et ce point d'arrivée qui se confondent, ces hasards obscurs et merveilleux, toute cette inutile complication ne sent-elle pas furieusement le roman?

Opposons l'autre hypothèse : Bussy, homme de lettres autant que gentilhomme, ami d'Amfreville qu'il a pu rencontrer jadis chez les Coulanges, alliés du cardinal de Bouillon et parents de Mme de Sévigné, avant de le rencontrer chez Voltaire, Bussy n'a point fait mystère à d'Amfreville de ses desseins éditoriaux. Il a procuration de sa cousine de Simiane, et depuis 1720 il attend le grand envoi dont elle assemble la matière en Provence. Cependant, il a dû entr'ouvrir sous les yeux des intimes les choix qu'il possède déjà. Sollicité par l'un d'eux, qui se trouve être d'Amfreville, ou Thiériot, à moins que ce ne soit par tous les deux, il consent à communiquer la moins importante des deux collections, le R. Mettons que c'est à d'Amfreville. Quand? On est tenté de reprendre ici la date de 1723. La fantaisie, surtout une fantaisie qui se veut vraisemblable et en quelque sorte diplomatique, emprunte volontiers ses éléments à la réalité. Et si d'Amfreville, dans sa fantaisie diplomatique du *Mercure*, se déclare le possesseur du recueil de 1723, il est possible de l'en croire, même si l'on rejette Clémencé. C'est d'ailleurs dans l'automne de cette année que Bussy, nommé évêque, va quitter Paris pour se rendre dans son diocèse. Qu'il ait déjà, ou non, pris des arrangements avec d'Amfreville, il lui demande de lui garder son bien jusqu'à son retour, n'ayant encore rien décidé pour les éditions.

Ce retour se fit attendre un an, pendant lequel Bussy fut parmi ses ouailles de Vendée, puis à Bordeaux à une assemblée de l'archiépiscopat, qui le délègue à une assemblée générale à Paris. Et c'est durant cet intervalle d'un an, c'est-à-dire en *1724*, que d'Amfreville montra le recueil à son ami Thiériot, à supposer que Thiériot ne le connût pas de longue date.

Nous disons en *1724*, et non en 1725 comme tous deux l'ont prétendu. En effet, Voltaire à qui Thiériot le cède ensuite, a le temps de lire le recueil, d'en faire le classement chronologique, d'en recopier secrètement la première partie ainsi mise au point, et de le restituer à Thiériot qui le lui réclame, le tout avant le départ de Thiériot et d'Amfreville pour la Rivière-Bourdet en juin 1725. Le prêt de Thiériot à Voltaire ne peut guère avoir eu lieu après le début de 1725, et donc le

prêt d'Amfreville à Thiériot après la fin de 1724, dates extrêmes.

Que s'il faut consentir à l'existence de Clémencé, et imputer à notre seul zèle le manque de toute découverte à son sujet, il reste que, dans cette hypothèse Clémencé, le recueil R a fait un voyage en miraculeux zig-zag de Paris à Paris par la Bourgogne : Celse de Bussy-Nicolas de Bussy-Inconnu-Clémencé-d'Amfreville-Thiériot-Voltaire-Thiériot et d'Amfreville, que ce voyage recouvre un temps minimum de six ans, un temps maximum de dix ans, et qu'il est bien étrange qu'à la faveur d'un si long intervalle il n'ait point échoué chez un éditeur en cours de route, plus étrange encore qu'il soit revenu aux régions de son départ. Dans l'autre cas, Clémencé exclu, le manuscrit n'a voyagé que dans Paris même : Celse de Bussy-d'Amfreville-Thiériot-Voltaire-Thiériot et d'Amfreville, et ces transferts entre amis n'ont exigé que deux ans.

Aussi, jusqu'à plus ample informé, inclinons-nous à l'hypothèse du mythe Clémencé. Si Clémencé a existé, il n'a joué aucun rôle dans l'affaire, ou il n'y a joué qu'un rôle de prête-nom obligeant et de *Deus ex machina* pour aider au dénouement d'une crise délicate. Laquelle? Celle où Bussy allait se trouver.

Il a communiqué pour lecture en 1723, son recueil n° 1 à d'Amfreville et par extension à Thiériot. Il leur a dit ses projets, que les longueurs de Mme de Simiane, enfoncée dans sa Provence, remettent d'année en année depuis 1720. Peut-être même songe-t-il aux deux amis, surtout à Thiériot, comme à la cheville ouvrière nécessaire. Est-il convenable qu'un gentilhomme, et maintenant évêque, se mêle directement d'une publication aussi spéciale? Ne songera-t-il pas à utiliser l'abbé d'Olivet, on ne sait trop dans quelle mesure, quand il voudra publier les inédits de son propre père? Donc il songe à Thiériot et à d'Amfreville. Il ne va pas jusqu'à s'engager à propos des recueils partiels qu'il possède : il faut attendre la collection générale. Mais pour donner aux deux amis une idée de ce qu'elle sera, il leur remet le choix des 137 lettres, avec l'*exeat* de sa propre cousine et sa propre préface, gardant l'autre choix, plus nombreux, dans ses papiers. Ils examineront ces 137 lettres pendant son séjour en Vendée, d'Amfreville étant le principal dépositaire.

Voltaire a-t-il été mis dans la confidence? On ne peut fermement répondre oui ni non. Il est d'une instante vraisemblance que son intime ami Bussy lui a touché quelques mots de ses projets. Admettons que ce soit tout. N'était-ce pas suffisant pour que Voltaire se sentit autorisé, pendant l'absence du nouvel évêque, à emprunter à Thiériot, qui fut certainement bavard, le recueil n° 1

et à en tirer moûture? Revenu de son diocèse, fin de 1724, Bussy s'enquiert bientôt de ce recueil n° 1, que Thiériot redemande en toute hâte à Voltaire, sans se douter des conséquences de son prêt.

Bussy n'a plus guère l'espoir de recevoir la vaste collection promise. Il sent décidément rompu son commerce avec sa cousine. Il se décide à publier ce qu'il possède depuis neuf ans, et qu'il avait même été question de publier il y a neuf ans. Il s'entend avec Thiériot et d'Amfreville. On aura soin d'éviter Paris. On ne prendra aucun privilège. On évitera même toute indication de lieu et d'éditeur. Et c'est alors que Thiériot, flanqué de son abbé d'Amfreville, se rend à la Rivière-Bourdet, proche Rouen. Nous entrons dans le second semestre de 1725.

Mais tandis que la Rouennaise se prépare, la Troyenne paraît sur la copie fragmentaire de Voltaire. Or, littéralement, on l'étouffe. Quand Mme de Simiane, quelques mois plus tard, essayera d'étouffer la Rouennaise, elle n'y parviendra pas. Comment expliquer cette différence? Par l'argument du volume modeste, qui rendait plus aisée la disparition de cette Troyenne? Cet argument-là ne tient pas debout. Qui donc fut tout ensemble assez puissant et assez discret pour réussir ici une manœuvre de retrait dans laquelle échouera tout à l'heure le policier officiel Bignon à propos de la Rouennaise? Et si c'était Bussy? Car il a dû, l'un des rares, connaître l'édition de 75 pages, et connaître son auteur, en compagnie duquel il se trouvait alors à Fontainebleau pour les fêtes du mariage de Louis XV. Il l'a prié d'arrêter tout débit, non qu'il fût saisi de scrupules mondains, mais en considération de Thiériot et d'Amfreville qui, chargés par lui d'une entreprise assez considérable, trouveraient mauvais d'avoir été traversés, concurrencés, et... joués par l'ami Voltaire. D'ailleurs, ces 75 pages étaient-elles dignes de Voltaire? Celui-ci dut se rendre aux prières d'une amitié qui lui avait toujours été sensible, et le lui était bien plus depuis que Mgr de Bussy, son aîné de vingt-cinq ans, haranguait Sa Majesté Louis au nom de tout l'épiscopat français. Voilà qui expliquerait l'étouffement de la Troyenne. Il est permis de croire que Voltaire ne s'inclina pas sans maugréer. Ne peut-on même pousser la conjecture plus loin? Pour apaiser son ami encore jeune, qui eût mérité d'être favorisé au même titre que les comparses Thiériot et d'Amfreville, Bussy a pu lui proposer le recueil n° 2, plus ample, dont il ne s'était pas dessaisi, et lui suggérer de s'adresser à quelque libraire de cette Hollande où Voltaire avait séjourné et publiait. Remarquons d'ailleurs, si fragile que soit cette coïncidence, que l'éditeur de ce recueil 2 sera Gosse-

Neaulne, éditeur hollandais de certaines œuvres de Voltaire.

Mais restons en deçà. Tenons-nous en à la Troyenne : son texte, qui la rattache par filiation au recueil Thiériot-d'Amfreville, l'affirmation de La Beaumelle touchant l'éditeur et le lieu de l'édition, — qui n'est qu'une affirmation de Thiériot, — sa date de publication et de disparition immédiate coïncidant avec la rencontre de Bussy et de Voltaire à Fontainebleau, l'étroit accord de Voltaire avec les deux autres personnages de l'affaire, tout cela, où les arguments de seconde importance apportent quand même un léger surcroît de force aux arguments plus vifs, concourt à désigner le dit Voltaire comme l'auteur de la Troyenne.

Y a-t-il une contre-partie? Nous n'en voyons aucune, ou plutôt nous n'en voyons qu'une, et qui nous paraît illusoire par son caractère négatif : c'est que Voltaire n'a jamais revendiqué cette Troyenne, c'est que jamais par la suite il ne s'est spécialement intéressé à Mme de Sévigné[1].

On pressent le pseudo-syllogisme : si Voltaire avait nourri une particulière admiration pour Mme de Sévigné, on comprendrait qu'il eût pris plaisir à révéler quelques extraits de ses lettres, en ayant l'occasion par ses rapports avec les détenteurs des recueils; et, les ayant publiés, il y aurait fait quelque part une allusion. Or, il n'a jamais nourri d'admiration particulière; et d'allusion, aucune. Donc....

C'est négliger une fois de plus les dates, avec ce qu'elles comportent de psychologie. Tout Voltaire n'est pas réalisé dans celui de 1725, et principalement le Voltaire d'une correspondance admirable, qui deviendra la rivale de la correspondance de Mme de Sévigné. Et la Mme de Sévigné de 1725 n'est pas encore la divine marquise dont la gloire sera encombrante. Elle se présente comme un simple témoin éveillé du dernier siècle, bien plus que comme une « consœur ». Et il n'est pas désagréable de mettre la main sur un lot de ses lettres, comme sur une matière prisée en librairie, qui toutefois ne tire pas à une conséquence extrême, qui peut-être ne dépasse même pas en intérêt strictement « littéraire » les œuvres d'un La Fare, dont Voltaire s'est défendu d'avoir été vers ce temps-là l'éditeur clandestin.

Mais justement Voltaire n'a pas eu à se défendre d'avoir publié quelques pages de Mme de Sévigné, comme il dut le faire pour les

1. Je m'étais, naturellement, formulé cette objection. Un des grands maîtres de notre histoire littéraire me l'avait formulée aussi, dès avril 1916. M. Herrmann, dans l'étude citée plus haut, et parue en 1918, s'y attache d'une façon pressante. Si je m'abstiens ici de modifier ou d'enrichir mon texte en utilisant le sien, c'est par scrupule autant que par l'effet d'une conviction opposée à la sienne.

œuvres de La Fare? C'est donc qu'on ne lui a rien imputé de ce côté-là, qu'on ne pouvait rien lui imputer? Nous avons vu que l'imputation de La Beaumelle comble ce défaut de tout aveu de Voltaire, fût-ce d'un aveu aux formes de dénégations (on sait que Voltaire ne dédaignait pas cette manière de se déclarer l'auteur de mainte chose : en criant qu'il ne l'était pas). Mais il dut être arrêté dans la voie des allusions et par les prières de son ami Bussy et par le spectacle des ennuis qui assaillirent presque aussitôt Thiériot et d'Amfreville. Au reste le jeu : cet échantillon de 75 pages, en valait-il la chandelle! Et si plus tard il s'est maintenu dans ce silence, c'est qu'il n'était plus d'humeur, grand épistolier devenu, officieusement s'entend, à prôner une épistolière concurrente dont il n'avait pas embrassé tout le génie dans son hâtif et médiocre regard de 1725.

Voilà donc la Troyenne escamotée, pour laisser le champ libre à la Rouennaise, plus digne. Et voici que paraît en nombre imposant cette Rouennaise, selon l'*exeat* officieux de Bussy, et munie des deux préfaces. Cette fois le coup porte. Il porte jusqu'en Provence, ainsi que le souhaitait Bussy, mais non de la façon qu'il souhaitait. Et à ouïr l'orage déchaîné par sa cousine, Bussy se rend compte que ces six années de séparation ont bel et bien dissous leur amitié et leur entente primitive. Il comprend aussi qu'il y aurait désobligeance à rendre ce désaccord public. Mme de Simiane ne doit pas le désirer : elle sait que la « fuite » n'a pu se produire que par son cousin, détenteur du recueil manuscrit, et pourtant elle ne mêle pas sa personne au débat.

Bussy la ménagera donc, au nom des convenances familiales, et peut-être en souvenir de leur charmant cousinage, et peut-être aussi pour ne point se compromettre aux yeux du monde, où il y a des murmures. Il s'agit de trouver le joint « diplomatique ». Il le trouve. J'imagine que c'est lui qui a suggéré à Thiériot et à d'Amfreville l'idée des deux lettres simultanées, où ils ont l'air de se connaître à peine. Et pour qui ce mensonge, sinon pour Mme de Simiane, qui, dans sa retraite, ignorait certainement l'intimité des deux hommes? Cette intimité affichée ne devait pas être si inconnue à Paris, que tous se soient abusés à la véracité de leur dire. Ainsi s'obtient un premier embrouillement des pistes, un éparpillement des responsabilités que l'on décore du nom de malentendus.

Reste le point délicat : d'où provenait le manuscrit dont parleraient Thiériot et d'Amfreville dans leurs notes géminées? N'en souffler mot, c'était avouer la participation directe de Bussy. Et il

était tout aussi impossible d'avouer que le transfert avait eu lieu de la main à la main. La prudence commandait d'inventer un « accident », un détour plausible, où le cousin ne paraîtrait pas. C'est l'histoire du manuscrit vagabond, le détour par le feu comte (?) de Bussy, *id est* par la Bourgogne. Mme de Simiane ne pourra s'irriter que l'abbé ait jadis cédé à son frère le maniaque un recueil tout familial, ni lui reprocher que ce frère et la femme de ce frère soient morts. Et pour corser la vraisemblance, on aura recours à Clémencé, ami complaisant s'il est de ce monde, plus complaisant encore s'il n'est qu'un mythe, et par la bonne chance duquel le manuscrit vagabond est revenu à son point de départ. Clémencé, c'est le « deus ex machina », c'est l'alibi de l'évêque, dont une dernière phrase de d'Amfreville achèvera de garantir l'innocence aux yeux de sa cousine.

Toute cette mise au point, si l'on peut dire, couvrait Bussy, qu'elle avait soin de ne pas citer, et présentait les choses à Mme de Simiane de façon qu'il n'y eût plus un seul coupable, mais des gens abusés les uns par les autres, ou par de fausses considérations.

Et l'édition de la Haye, survenue aussitôt après ce débat? Nous la croyons, comme la précédente, voulue par l'évêque. Une variante de la préface y dit : « Voici ce que *ma* cousine de Simiane *m'*écrivit.... » Même si cette variante ne constitue pas à elle seule une preuve suffisante, on peut l'estimer révélatrice par tout ce que l'on sait d'ailleurs. Comme Bussy ne pouvait ni ne voulait se mêler plus directement de cette édition-là que de la Rouennaise, à qui a-t-il eu recours? à Voltaire ou à un autre? Le saura-t-on jamais? Probablement, son intention, par cette réplique, était-elle de forcer la main à sa cousine et de l'entraîner à l'édition générale. Y songea-t-il avant ou après les réclamations de février-mars 1726? Le délai assez court qui la sépare de la Rouennaise, autorise à croire que cette réplique était décidée avant ces réclamations et qu'elle faisait partie d'un programme, connu ou non des amis. Il serait un peu plus malaisé d'admettre, un peu plus seulement, que Bussy se soit embarqué dans l'aventure hollandaise après les âpres colères de sa cousine.

Et nous voici au terme d'une course bien longue. On dira peut-être qu'après avoir dénoncé un roman, nous paraissons en construire un à notre tour. Sans doute, ce point extrême de nos conclusions n'est pas inscrit dans un texte : on pense que ce texte eût été révélé depuis longtemps s'il avait existé. Mais ne pouvait-on presser les données acquises jusqu'à leur faire produire ces conjectures?

En résumé, et laissant de côté tous les arguments démonstratifs, ainsi que les hypothèses désormais caduques, voici les résultats nouveaux à quoi nous sommes arrivés, les uns certains, quelques-uns probables :

1. Bussy et Mme de Simiane ont décidé, dans les dernières années du règne de Louis XIV, de procurer un premier choix des lettres de leur parente ou aïeule. Ils lui donneront auprès du public la garantie de leur nom. Mais ces lettres étant en Provence, et eux à Paris, il faut attendre un peu.

2. Mme de Simiane va en Provence en mai 1714. Son père meurt peu après. Elle croit le moment venu, trie 137 lettres, les envoie à Bussy durant l'été de 1715, avec une lettre-préface. Bussy écrit sa notice l'automne de cette même année.

3. Encouragée par Bussy, Mme de Simiane prélève un nouveau lot, qu'elle lui envoie. Mais un lot d'une quarantaine de lettres seulement. Car elle doit quitter la Provence au milieu de 1716. Ce nouveau lot, joint au premier qu'on recopie, forme le second recueil.

4. Rentrée à Paris, Mme de Simiane entretient Bussy des trésors qu'elle a trouvés à Grignan. Ils décident de ne point mettre au jour les simples choix 1 et 2. Mieux vaut une reproduction étendue, dont la matière sera rassemblée lors du prochain séjour de Mme de Simiane en Provence. Ce prochain séjour se fait attendre quatre ans.

5. Mme de Simiane, d'ailleurs veuve, a enfin l'occasion de retourner au château de Grignan (automne 1720). Elle se met à la tâche, avec une minutie extrême. Mais ses affaires la retiennent dans le Midi au delà de ses prévisions, et l'y retiendront même d'une façon définitive. Dans l'entre-temps, ses dispositions changent. Vieillie, rendue scrupuleuse par sa nouvelle vie de provinciale, redevenue janséniste, elle ne désire plus une publication immédiate et prochaine. Elle traîne, si bien qu'elle n'envoie pas à Bussy ce vaste recueil qu'il attend. Elle relâche même son commerce avec lui, qui est nommé évêque et qui se lance à la bataille contre les jansénistes. Elle ne croit pas cependant qu'elle doive cacher à son entourage immédiat le fruit de sa grande entreprise. Elle prête ou cède ce manuscrit en six volumes, qui, en tout cas, sort de sa possession avant 1726 : on ne concevrait pas qu'elle s'en fût dessaisie plus tard, au moment où les indiscrétions de Rouen et de la Haye déchaînaient sa colère. Un amateur tirera par la suite une copie hâtive et tronquée du Capmas : le Grosbois.

6. Cependant, Bussy, qui attend en vain le grand recueil promis, communique le n° 1 à d'Amfreville et à Thiériot, avant son départ pour Luçon où il doit être intrônisé évêque (automne 1723). Il leur a touché un mot de ses projets et de ceux de sa cousine, qu'il croit maintenus. Il les prie d'être discrets jusqu'à son retour de Vendée.

7. Voltaire, qui connaît l'existence des recueils manuscrits, soit par Bussy, soit par d'Amfreville, soit par Thiériot, se fait prêter par Thiériot le n° 1. Il en tire subrepticement une copie, et classe les lettres dans leur ordre chronologique. Mais son entreprise est arrêtée assez vite. Il doit restituer le recueil, au plus tard dans les premiers mois de 1725.

8. Bussy, revenu de Vendée, se décide à des publications d'attente et d'amorce, par l'entremise de Thiériot, et pour entraîner Mme de Simiane à l'envoi de la collection générale. Mais on observera les règles de l'anonymat. Thiériot et d'Amfreville partent en juin 1725 pour la Rivière, proche Rouen, où ils séjourneront six mois et prépareront leur édition.

9. Bussy apprend qu'un mince volume paraît à Troyes, et que Voltaire en est l'auteur. Il en arrête aussitôt ou le débit ou le tirage, parce que ce volume compromettrait l'entreprise rouennaise, tout en étant insuffisant. Et peut-être, pour dédommager Voltaire, avec qui il se trouve alors à Fontainebleau, lui fait-il entrevoir la possibilité d'une édition plus sérieuse en Hollande, sur la copie n° 2.

10. La Rouennaise paraît en janvier 1726. Succès considérable. Colère et démarches de Mme de Simiane, qui contraignent Bussy à demander une explication de façade et de convenance à Thiériot et d'Amfreville. Cependant, par Voltaire ou tout autre, le recueil n° 2 s'était déjà acheminé vers la Hollande, où il est imprimé dans l'été de 1726, provoquant le chagrin nouveau, mais désormais impuissant, de Mme de Simiane.

Nous nous rendons bien compte que cette solution du problème n'est pas définitive en tous ses détails. Mais nous nous féliciterions qu'elle fût assez probante pour que l'on pût inscrire cette simple phrase dans notre histoire littéraire : « La toute première édition indépendante des *Lettres* de Mme de Sévigné, notre plus grande épistolière, a été procurée par notre plus grand épistolier, Voltaire ».

E. Gérard-Gailly.

MÉRIMÉE ET CALDERON

Pendant sa jeunesse, Mérimée était romantique et, comme Philarète Chasles, il possédait des connaissances étendues en langues étrangères : l'anglais et l'espagnol. On peut croire qu'il se laissa influencer par les auteurs allemands Schlegel, Gœthe, Keil et Schmidt, très enthousiasmés par Calderon, car une bonne partie des œuvres qu'il publia avant 1830 appartiennent à la littérature espagnole et à la littérature dramatique. Mais s'il se laissa influencer, il n'épousa pas l'étrange sympathie pour le style et la technique de Calderon de ces écrivains allemands, comme nous le verrons tout à l'heure.

L'une des premières lettres de Mérimée, de novembre 1826, a trait aux drames de Calderon; elle porte le n° 1 dans la *Correspondance générale de Prosper Mérimée. Notes pour édition future* que Maurice Tourneux publia pour notre revue[1]. Est-elle authentique? Oui, elle l'est. Les connaisseurs de l'écriture de Mérimée n'ont pas négligé de remarquer la conjonction *et* écrite &, et le *j* de *je* écrit *Je*, et jusqu'à la fin de sa vie il écrivait ainsi[2]. D'ailleurs l'écriture de la lettre est tout à fait semblable aux autres lettres de Mérimée — et Dieu sait s'il y en a à des amis et à des amies! Dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Renan disait à propos de l'amitié qui les lia, lui et Berthelot : « Mérimée eût été un homme de premier ordre s'il n'eût pas eu d'amis. Ses amis se l'approprièrent. » Quelques accents paraissent manquer, mais nous devons nous en rapporter au fac-similé pas très exact, la lettre ayant été reproduite en fac-similé par Maurice Tourneux, d'après l'original appartenant à M. Henri Cordier[3]. Au surplus la lettre existe; elle est à Chantilly, dans la collection du vicomte de Lovenjoul, recueil B 395 *bis*, avec d'autres lettres qui ont été données à l'Institut par le grand-duc Nicolas Mikaïlovitch, comme M. Georges Vicaire a eu l'amabilité de m'en informer.

1. *Revue d'histoire littéraire de la France*, 6e année, 1899, p. 60.
2. Mérimée écrivait toujours les deux *s* d'un mot *fs*; mais la lettre ne contient pas de mot où figure ces deux *s*.
3. *L'âge du romantisme. Prosper Mérimée comédienne espagnole et chanteur illyrien*, Paris, 1887.

La lettre n'est pas datée et c'est Campan qui a ajouté : « Du mois de novembre 1826 ». Cette date est exacte, Mérimée ayant dit dans un passage : « Vous savez que Jaquemont (*sic*) est parti pour New-York ». Victor Jacquemont mentionne son départ du Havre pour New-York, dans sa lettre du samedi 10 novembre 1826 : « Il y a eu hier quinze jours, mon bon ami, que j'ai quitté le Havre[1].... » Il partit donc le 26 ou le 27 octobre 1826, et la lettre dont Maurice Tourneux a donné le fac-similé est incontestablement du mois de novembre suivant.

Bien des remercîmens mon très noble ami, pour les 3 volumes que vous m'avez envoyés. Mais ce n'est pas cette edition la que Je vous demandais. Celle que Je voulais devait etre en 4 volumes in-8°, et couter au plus 50 francs, or celle que vous m'envoyez est en 10 volumes a 12 francs pièce ce qui est beaucoup trop cher pour un gueux comme moi. Peut-etre me suis Je mal expliqué, en tout cas Je coupe de mon Moore l'annonce ci-jointe où vous verrez que le Calderon que Je demandais est imprimé pour Ernst Fleischer tandis que le votre est imprimé pour Brockhous. — Je vous renverrai demain vos trois volumes, et Je vous prierai de penser a moi si l'edition pour la canaille tombe sous votre patte.

Depuis que la divine Judith est partie nous ne nous sommes plus revus, pourtant Je voudrais bien causer avec vous de mille et mille choses. Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen d'ar[ranger] pour un de ces jours un diner sentimental entre M. de l'Escluze Albert vous & votre tres humble?

Vous savez que Jaquemont est parti pour New York.

Du mois de Novembre 1826.

Cette lettre est de P. Mérimée auteur du Theâtre de Clara Gazul elle m'a été donnée par Auguste Sautelet à qui elle a été adressée.

CH.-AL. CAMPAN.

Dans sa missive au libraire Sautelet, Mérimée parle surtout de Calderon et au point de vue bibliographique. Mérimée remercie Sautelet des trois volumes de Calderon qu'il lui avait envoyés, et, quelques lignes plus loin, il ajoute que Sautelet lui a remis, non plus trois, mais dix volumes de Calderon à 12 francs pièce, « ce qui est beaucoup trop cher pour un gueux comme moi ». Il ne veut ni des trois volumes, et encore moins des dix. « Peut-être me suis-je mal expliqué », et il cite alors « son Moore », qui lui annonce l'apparition prochaine d'un Calderon en quatre volumes au prix de 50 francs, avec cette adresse d'imprimeur : Ernst

1. *Correspondance inédite de V. Jacquemont... 1824-1832*, Paris, 1877, t. I, p. 50.

Fleischer, et non pas Brockhaus, comme le portait l'édition en trois volumes.

Ceci demande quelques explications. D'abord quel est ce Moore? Il ne peut s'agir vraisemblablement que du poète anglais Thomas Moore, sur lequel Mérimée publia deux articles dans *Le National* du 7 mars et du 3 juin 1830[1]. Seulement il n'est pas prouvé, d'après les livres sur Moore et d'après la *National Biography*, que Moore se soit occupé de Calderon et de l'Espagne. Y aurait-il un bibliographe anglais du nom de Moore? Ensuite, que veut dire Mérimée par ces éditions en trois, dix ou quatre volumes? Sautelet envoya d'abord à Mérimée l'édition en trois volumes de J. J. Keil : *Las comedias de D. Pedro Calderon de la Barca, cotejadas en las mejores ediciones hasta ahora publicadas, corregidas y dadas á luz por J. J. Keil....* Leipsique por F. A. Brockhaus, 1820-1823, 3 vol. in-12[2]. Puis il lui envoya aussi l'édition en dix volumes de D. Juan Fernandez de Apontes : *Comedias del célebre poeta español D. Pedro Calderon de la Barca, que saca á luz Don Juan Fernandez de Apontes....* Madrid, 1760-1763, 11 tomes en 10 volumes in-4°. Mérimée n'est pas satisfait; il lui faut les quatre volumes dont il trouve l'indication dans « son Moore », c'est-à-dire les *Comedias de Don Pedro Calderon de la Barca... corregidas y dadas á luz por Juan Jorge Keil....* Leipsique, E. Fleischer, 1827-1830, 4 vol. in-8°. En admettant qu'il ait pu se procurer la dernière édition de Keil, — la Commune, qui a incendié la maison de Mérimée, nous a privé du moyen de le savoir — il s'appliqua à lire consciencieusement les drames de Calderon, et je ne sais trop si Musset a commis un si grand contresens en associant Calderon et Mérimée, dans *la Coupe et les lèvres*, comme Sainte-Beuve l'indique[3].

> L'un, comme Calderon et comme Mérimée,
> Incruste un plomb brûlant sur la réalité.

Parmi les romantiques français, Mérimée était peut-être le seul qui connût Calderon et pouvait en traduire des passages. Voyez

1. Voyez la bibliographie de Mérimée par le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, dans le livre de A. Filon sur *Mérimée et ses amis*, Paris, 1894, p. 369.

2. Article Calderon du *Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale*. Dans l'ouvrage de M. H. Breymann, *Die Calderon-Literatur*, Munich, 1903, la mention du Calderon de 1820 à 1823 est tout à fait inexacte. L'auteur supprime le nom de Keil et met Fleischer à la place de Brockhaus.

3. *Portraits contemporains*, t. II, p. 196-199. Musset n'est pas très sûr d'avoir eu raison en accouplant Calderon et Mérimée, et s'excuse; voy. une lettre de lui à Mérimée, de 1832, publiée par M. Paul Cottin dans la *Revue rétrospective*, t. XIV, p. 291, d'après la collection Requien (Bibliothèque d'Avignon).

ce qu'il dit dans le *Globe* du 23 novembre 1824 : « Calderon, Castro et les tragiques de second ordre, ne se sont pas montrés plus scrupuleux. On trouve dans leurs ouvrages beaucoup d'événements, peu de conversations, souvent de l'imagination et des idées heureuses, mais rarement des développements bien suivis et des caractères bien peints. Comme exception, je citerai cependant le caractère de Crespo dans l'*Alcalde de Zalamea*, qui me paraît bien au-dessus de tous ceux que Shakespeare nous a laissés. Tel qu'il est, le théâtre espagnol a servi de modèle à tous les autres. Anglais, Allemands, Français ont exploité la même mine, et je suis sûr qu'il n'existe pas à la scène une situation qu'on ne puisse retrouver dans les comédies espagnoles des XVIe et XVIIe siècles. *Faust* même, ce drame qui semble si original offre une ressemblance frappante avec *El Mágico prodigioso* de Calderon ; sans l'inquisition, je crois même que l'Espagnol nous aurait donné un diable un peu plus diable que le triste Méphistophélès. » Plus loin, — le sujet de l'article est Comella, auteur de la fin du XVIIIe siècle, — il indique le nombre des œuvres choisies de Calderon : « Dans cet état des choses, parut Don Lucien Francisco Comella.... Héritier de la fécondité de Lope et de Calderon, il a laissé environ cent comédies, dont la plus mauvaise, au dire des acteurs, a plus rapporté à la caisse que la meilleure de Lope », et en note : « Le recueil des œuvres choisies de Calderon contient cent vingt comédies. » C'est à peu près le nombre de l'édition de D. Juan Fernandez de Apontes.

Dans ses premières œuvres dramatiques, Mérimée témoigne qu'il connaissait Calderon, au moins autant que Cervantes et que Lope. En 1825, dans *Inés Mendo*, il dit : « La brusque intervention du roi, qui termine la comédie, n'est pas rare dans les anciens drames espagnols (Voir l'*Alcalde de Zalamea*, et cent autres pièces) », et dans la seconde partie de la même pièce, *Inés Mendo, ou le triomphe du préjugé* — est-ce que ce titre ne rappelle-il pas les titres des drames de Calderon? — à propos du mot espagnol de *jornada*, il déclare : « J'ai traduit par journée le mot espagnol *jornada*, Clara Gazul se servant de préférence de ce terme déjà ancien, auquel les classiques espagnols ont substitué depuis longtemps la dénomination d'*acte*. Au reste, *journée* n'indique pas ici, comme on le voit, le temps qui s'écoule entre le lever et le coucher du soleil. Voir l'*Alcalde de Zalamea* et *Dar Tiempo al Tiempo* de Calderon. » Dans *Une femme est un diable*, il met comme épigraphe les vers de *El Mágico prodigioso* :

DEMONIO

Yo haré que el estudio olvides,
Suspendido en una rara
Beldad.

En 1828, il observe, dans la *Famille de Carvajal*, que « l'épée et la dague se portaient attachées au même ceinturon. Voir *el Mëdico de su honra*, de Calderon ». Il met encore comme épigraphe, en 1829, à l'*Occasion* ces vers du *Major monstruo, los zelos* :

Que esa pena, ese dolor
Mas que tristeza es furor
Y mas que furor, es muerte.

et, dans e *Carrosse du Saint-Sacrement*, il cite deux fois Calderon :

Tu veràs que mis finezas
Te desenojan.
(*Cual es la mayor perfeccion.*)

et

¿E pesada imaginacion
Al parecer linsonjera,
Cuanto te ha dado ocasion
Para que d'esta manera
Aflijas mi corazon?
(*El mágico prodigioso.*)

Et enfin, pour clore ces citations, il place sous le titre de *Le ciel et l'enfer* ces vers de Calderon :

Sin zelos amor,
Es estar sin alma un cuerpo,

dont un bon connaisseur du poète, M. Farinelli par exemple, saura dire à quelle pièce ils appartiennent.

Mérimée aimait assez à se répéter, aussi ne manque-t-il pas d'attirer l'attention de ses lecteurs sur le *cultisme*, la grande maladie d'origine italienne qui vint infecter la littérature espagnole au XVIIe siècle. Lui qui n'aimait pas les vers, comme son maître Stendhal, ce *cultisme* lui était odieux, et toutes les fois qu'il aborde le théâtre espagnol, le *cultisme* est son idée fixe. Déjà, en 1824, il le signale : « Le grand défaut du théâtre espagnol est son style ridicule. Les spectateurs du temps voulaient qu'on leur satisfît *l'esprit et le cœur*. Il leur fallait il est vrai des situations

touchantes, un plan bien conçu, mais de plus un style rempli de pointes et de jeux de mots. On aimait à deviner un calembour en pleurant; et plus les vers étaient entortillés et précieux, surtout inintelligibles, plus ils étaient applaudis.

« Cette fameuse phrase citée dans le *Don Quichotte*, *La raison de la déraison*, etc., donne une idée de ce style *culto*, comme on le nommait alors. Cervantes lui-même, qui l'a si bien tourné en ridicule, n'en est pas toujours exempt. dans son *Siège de Numance* par exemple. »

En 1826, dans son étude sur Cervantes, qu'il prépara pour la traduction du *Don Quichotte* par Filleau de Saint-Martin et que publia Sautelet, il reprend l'*estilo culto*, mais là il insiste sur la comédie qu'il ne voulait qu'en prose : « Parmi d'autres causes, une surtout a dû influer sur ces compositions en ce genre; c'est l'obligation d'écrire en vers. Il est vrai que de son temps, il n'existait pas de comédies en prose, et que, très faciles à faire, les vers espagnols avaient été très généralement adoptés pour le drame. Mais quand on s'efforce, comme sur la scène espagnole, de reproduire les événements de la vie réelle, de peindre les hommes tels qu'ils sont, et dans une certaine noblesse *convenue*, il ne faut pas que leur langage fasse un contraste perpétuel avec leurs actions. Or, en tous pays, les vers sont ennemis du naturel, surtout les vers espagnols qui ont besoin de beaucoup de pompe pour ne pas paraître plats. De là viennent tant de métaphores entortillées, de mauvais synonymes, d'inversions bizarres, exigés par la rime et la mesure.

Outre ces défauts, presque inévitables, des comédies en vers, et qui rendent le dialogue impossible, l'usage en Espagne était de larder de pointes toutes les tirades, de faire de l'esprit sur tout et dans toutes les situations. C'est véritablement alors que l'on exigeait d'un poète qu'il satisfît l'esprit et le cœur; et telle était l'exigence de ce public, qu'il voulait pleurer et jouir en même temps d'un calembour[1]. Ce style barbare, à la mode, s'appelait *culto*. Aujourd'hui on éprouve une véritable souffrance à lire de beaux morceaux défigurés par cet usage ridicule, mais tel était le goût du public pour qui l'on devait travailler dans le XVIe siècle et à la fin du XVIIe.... Ces obstacles, qui proviennent des vers ou de style *culto*, le génie les surmonte. Mais le langage ridicule, qui lui est commun avec tous les tragiques espagnols, n'est pas le seul défaut de Cervantes. On lui reproche un autre qui tenait à un

1. Les termes sont à peu près les mêmes que dans le *Globe* de 1824, et c'est une preuve que ces articles signés M. sont bien de Mérimée.

système alors reçu généralement, et qu'il a poussé à l'extrême. Je veux parler des imbroglios et des coups de théâtre accumulés, qui ne laissent pas de place au développement des caractères. Sans chercher à profiter d'une situation intéressante, il passe rapidement à une autre indifférente, avant d'avoir achevé toute l'impression que peut produire la première. Cette multitude d'aventures semble au premier coup d'œil annoncer beaucoup d'imagination, mais on ne tarde pas à reconnaître un petit nombre de lieux communs, qui, déguisés bien ou mal, se reproduisent à l'infini, comme les figurants de l'Opéra. Avec une certaine quantité de motifs dramatiques, tirés des mœurs nationales, tels que sérénades, les duels, les vengeances, les jalousies, les assassinats, les auteurs espagnols se sont fait une mine inépuisable, à la vérité, mais au fond de peu de valeur. C'est ce qui explique les dix-huit cents pièces de Lope de Vega. La violation des unités est la conséquence inévitable de ce système ; c'est un bien petit mal qu'on leur pardonnerait de bon cœur, s'ils savaient généralement en profiter. Mais agiter violemment ces personnages, pour que de ce grand mouvement il ne résulte rien de vrai, de beau ou de plaisant, c'est une faute qui n'a pas d'excuse.... Rarement les Espagnols se sont attachés à peindre des caractères : en général, ils cherchent à frapper par la singularité des événements, plutôt que par les passions qui les ont causés. Tels sont les défauts de Cervantes. On voit qu'il sont surtout ceux du temps où il vivait. Mais, toutefois, Lope de Vega et Calderon ont prouvé qu'ils savent réunir, quand ils le voulaient, une intrigue attachante à des caractères fortement tracés. » Et en note : « Voir *Fuente Ovejuna*, *el Medico de su honra*, *el Alcalde de Zalamea*, *el Magico Prodigioso*, etc. »

Au bout de vingt-cinq ans, en 1852, dans son compte rendu de l'ouvrage sur la littérature espagnole par Ticknor[1], il revient à l'*estilo culto* : « Sauf de très rares exceptions, comme *Le Chien du jardinier* de Lope de Vega, ou *L'Alcalde de Zalamea* de Calderon où se trouvent des individualités remarquablement étudiées, les drames espagnols reproduisent uniformément les mêmes personnages : des amants jaloux et des pères fort chatouilleux sur l'honneur de leurs filles. A vrai dire même, la jalousie et le point d'honneur sont les seules passions qui défrayent le théâtre espagnol.... Arrêtons-nous un instant à examiner le style, encore plus étrange que le fond, des drames espagnols. Je le prends dans les auteurs les plus renommés, Lope et Calderon, qui ont

1. *Mélanges historiques et littéraires*, Paris, 1855, p. 257.

fait école.... Un jeune homme veut dire à ses domestiques de le laisser lire à l'ombre et de revenir l'avertir à l'heure du dîner : il s'exprimera de la sorte : « Revenez quand le soleil tombant ira au milieu des sombres nuages s'ensevelir dans les ondes, qui, pour ce grand cadavre d'or, sont un tombeau d'argent. » Dans la même pièce, un naufrage s'appelle couramment « une ruine sans poussière ». Ailleurs, une fille enlevée, pour ne pas dire plus, s'écrie, en rentrant dans la maison paternelle : « Comment paraître devant mon père? lui qui n'avait d'autre plaisir qu'à se mirer dans la lune de son honneur, de quelle tache va-t-il la voir éclipsée[1].... Observons toutefois que ce langage étrange, que les Espagnols appellent le style *culto*, n'est pas particulier à leurs poètes dramatiques », et il cite alors Shakspeare et Eschyle.

Dans son écrit posthume sur la vie et l'œuvre de Cervantes et qui parut en 1877 dans le tome premier de la traduction de Lucien Biart, Mérimée, mécontent de son étude de 1826[2], change beaucoup de détails de la biographie de Cervantes, mais maintient ses idées sur l'*estilo culto* et sur l'absence presque complète de caractères dans l'ancien théâtre espagnol : « Lope se donnait le nom de barbare parce qu'il ne respectait pas la règle des trois unités : Shakspeare, qu'on a nommé aussi un barbare, ne la respectait pas davantage, mais il mettait à sa place, ce qui valait beaucoup mieux, la profonde analyse des passions, le développement complet des caractères, l'observation exacte de tous les mouvements du cœur humain. Où trouver quelque chose de semblable dans le théâtre espagnol? Tout y est convention et les personnages n'y ont pas même la variété amusante de l'ancienne comédie italienne. La seule passion qui l'anime, c'est l'honneur, disons mieux le point d'honneur, *pundonor*. Au costume, le spectateur sait d'avance ce que, dans la situation donnée, fera le personnage qui est en scène. Une interminable suite de querelles entre les amants jaloux, de méprises résultant de l'usage du manteau pour les femmes, de duels où personne n'est tué, occupe les trois *journées*, et, après maint imbroglio, la pièce finit brusquement par le mariage de tous les jeunes gens. Lorsque le sujet d'une comédie est pris dans l'histoire, les personnages ne changent pas pour cela leur caractère. Héraclius, don Pèdre le cruel seront de *jeunes galants*, les dames romaines, les héroïnes chrétiennes donneront

1. Mérimée cite deux fois *El Mágico prodigioso*, et une fois *El Alcade de Zalamea*.
2. « En 1826, lorsque j'écrivais une notice sur Cervantes d'après des matériaux fort incomplets... » (p. 73).

des rendez-vous à la grille de leurs balcons comme les demoiselles de Séville.

« A ce système dramatique vraiment barbare se joint un style qui, à notre sentiment, ne l'est pas moins. Dire la chose la plus simple de la façon la moins naturelle, la moins intelligible, larder de pointes et d'antithèses le dialogue dans les situations les plus passionnées, telle était la règle de l'*art* à l'époque de Loge de Vega. Il faut avouer d'ailleurs que presque toute l'Europe partageait alors ce goût pour le bel esprit qui nous semble si étrange à présent. En Espagne on admirait le style *culto*; en Angleterre l'*euphuism* qui ne valait pas mieux. » Mérimée cite Shakspeare Sophocle et Racine, et il conclut : « Il faut croire qu'alors les spectateurs avaient le pouvoir de percevoir à la fois deux plaisirs très différents, et que, tout en pleurant devant une situation touchante, ils jouissaient d'un jeu de mots. Aujourd'hui même, le plaisir que donne la poésie est double : la plus belle pensée ne permet pas de manquer aux lois de la prosodie, et un trait sublime est peut-être plus apprécié lorsqu'il se présente avec une rime riche. Ne soyez donc pas trop sévère pour un goût respectable par son antiquité et qui subsiste encore chez beaucoup de gens d'esprit. »

Mérimée était un éminent prosateur et un prosateur concis. Quoi d'étonnant que l'*estilo culto*, les pointes et les antithèses lui parussent ridicules? Il l'a dit et répété, et en cela il se sépare de tous les Allemands, dont je parlais tout à l'heure, que leur mauvais goût a fait de Calderon un dieu — opinion que nos romantiques ont eu le tort de suivre.

La lettre de Mérimée se termine par des mondanités, car l'auteur de Colomba n'avait alors que vingt-trois ans. Judith, dont il annonce le départ, est la grande chanteuse Giullita Pasta, comme me l'apprend M. Henri Cordier[1]. Albert ne peut être qu'Albert Stapfer et quant à M. de l'Escluze, je dois à l'obligeance de M. G. Vicaire le mérite d'avoir très bien découvert à qui ce nom appartient : « Je serais porté à croire, dit-il, qu'il s'agit du nom d'Étienne-Jean Delécluze, peintre, littérateur et critique », dont nous savons par les *Souvenirs de soixante années* les relations avec Mérimée.

A. Morel-Fatio.

1. Mérimée, dominé en ce temps-là par Stendhal, raffolait de la Pasta. Dans *Le Vase étrusque*, Auguste de Saint-Clair — qui est Mérimée lui-même — porte un toast à sa maîtresse : « A Judith Pasta! Messieurs! Puissions-nous revoir bientôt la première tragédienne de l'Europe » (*La Mosaïque*, p. 214).

SUR QUELQUES VERS ATTRIBUÉS A ESTIENNE DE LA BOÉTIE

Lorsque Montaigne, héritier de la « *librairie* » d'Estienne de La Boétie, entreprit, en 1571, la publication des manuscrits qu'il y avait trouvés et de ce qu'il avait « *recouvré* » des œuvres de son ami, il crut devoir « *adviser* » le lecteur que La Boétie « *avoit faict force autres vers Latins et Françoys* ». Montaigne ajoutait : « *mesme celuy qui a escrit les Antiquitez de Bourges en allegue que je recognoy* ».

Il s'agit, dans la présente note de l'identification de cet ouvrage des *Antiquitez de Bourges* et des vers de La Boétie qui doivent s'y trouver.

I

Jusqu'à présent l'ouvrage visé par Montaigne était demeuré inconnu. Un instant, et à la condition de supposer une faute typographique dans la phrase de Montaigne, on avait pu songer à l'*Antiquité de Bourg* d'Elie Vinet, le célèbre humaniste bordelais. Un simple coup d'œil jeté sur cet opuscule suffit à ruiner cette hypothèse.

L'ouvrage existe. Un exemplaire figurait, il y a quelques semaines, à la vente de la deuxième partie de la bibliothèque de feu M. Reinhold Dezeimeris.

Le volume est un in-folio, assez bien conservé, de 365 pages, avec trois planches hors texte et tables. Son titre, disposé sur quatorze lignes est ainsi libellé :

HISTOIRE | DE BERRY | *contenant l'origine antiqui* | *té, gestes, prouësses, privi* | *leges et libertés des* | *Berruyers :* | *Avec particuliere description du* | *dit païs. Le tout recueilly* | *par JEAN CHAUMEAU,* | *seigneur de Lassay* | *advocat au siè* | *ge presidial* | *de Bour* | *ges.* |

Dans un écusson, au bas de la gravure sur bois qui sert de cadre au titre, on lit sur quatre lignes : *A Lyon* | *par Antoine* |

Gryphius | *1566*. Tout à fait au bas de la page, en dehors de la gravure : « *Avec privilège du Roy* ».

Les pièces liminaires sont au nombre de trois : 1° une épître dédicatoire de Jean Chaumeau à « très illustre dame et princesse Madame Marguerite de France, Duchesse de Savoye et de Berry »; 2° une épître latine, du médecin François Lefebvre (*Franciscus Fevræus*), à l'auteur dont le nom est latinisé en *Calamæus*; et 3° une ode anonyme de six strophes de dix vers octosyllabes, dédiée à l'auteur.

L'ouvrage, divisé en six livres est consacré à l'histoire locale et à l'archéologie du Berry. L'auteur y célèbre la gloire de sa province et plus particulièrement de la ville de Bourges et de ses « antiquitez ». Le cinquième livre notamment a pour titre : *Des franchises et libertez anciennes et nouvelles de la ville et cité de Bourges et autres villes Royales du pays de Berry*. Il convient de signaler aussi, dans le sixième livre, le chapitre III : *Description particulière de la ville de Bourges*; et le chapitre VI : *Des autres bastimens et antiquitez de la dite ville de Bourges*.

C'est bien là, de toute évidence, de par son objet même et la date de sa publication, ce mystérieux livre des *Antiquitez de Bourges* si longtemps cherché. Seule l'indication du titre, faite de mémoire sans doute par Montaigne dans son « advertissement au lecteur » du 10 août 1570, avait été quelque peu abrégée. Enfin, détail qui achève d'assurer l'identité de l'ouvrage, on y trouve « force vers » dont l'auteur ou les auteurs ne sont pas désignés.

II

Ce premier point acquis il reste à déterminer dans l'ouvrage de Chaumeau les vers latins, grecs ou français que Montaigne y reconnaissait comme provenant de son ami. Cette investigation doit être menée avec méthode, car à défaut de preuve absolue le doute s'impose. La gloire de La Boétie n'a d'ailleurs rien à gagner à la reconnaissance de paternité de quelques vers dont les meilleurs sont tout au plus médiocres.

Un seul vers grec figure dans l'ouvrage (p. 216); il est d'Euripide.

D'autre part tous les vers latins qui émaillent la prose de Chaumeau sont à éliminer. Les uns proviennent d'auteurs expressément cités : *Lucain* (p. 2, 25, 28); *Virgile* (p. 4, 23, 24 (deux citations), 40, 219); « *un vieil grammatiste* » (p. 5); *Sidoine*

Apollinaire (p. 17); *Alciat* (p. 17); *Rutilius Numatianus* (p. 22); *Tibulle* (p. 23); *Ovide* (p. 35, 38, 215); *Salmon Macrin* (p. 40); *Juvénal* (p. 215); les autres reproduisent des inscriptions épigraphiques ou numismatiques que Chaumeau, fervent archéologue, a cru devoir insérer dans son ouvrage pour illustrer la description de certains monuments (p. 78, 155, 230, 273).

Restent les vers français.

De ces vers français il convient d'écarter tout d'abord ceux qui accompagnent les vers latins cités par Chaumeau et qui leur servent de traduction. Ces traductions versifiées sont à coup sûr de Chaumeau lui-même. Chaumeau le déclare expressément pour quelques-unes ou le laisse clairement entendre pour d'autres. Il convient d'écarter pour la même raison les quatre vers, traduisant, à la page 34, un passage d'Homère.

Les quatre vers figurant à la page 227, sont également à éliminer. Ces vers font partie de la description de l'Eglise cathédrale de Saint-Étienne de Bourges et Chaumeau nous apprend que ces vers ont été « *gravez et insculpez* (sic) *en la viz de la dite tour* » pour rappeler la chute de ce monument en 1506.

Cette élimination préalable une fois accomplie il reste huit pièces de vers et deux distiques dont l'auteur n'est pas indiqué. Prenons-les dans l'ordre même du texte de Chaumeau.

1° A la page 9, on lit : *La fin d'Alexandre n'a pas été plus heureuse, dont telz epitaphes furent dressez* .

Hier cestuicy thesaurisoit de l'or :
Auiourd'huy l'or fait de luy son tresor.
Toute la terre hier ne bastoit[1] *à luy :*
Et six piez seulz luy bastent auiourd'huy.
Hier la plus part des vivans le suivoit :
Et auiourd'huy les morts suivre on luy void

Alexandre exemptoit hier plusieurs de mort blesme :
Il ne peut auiourd'huy s'en exempter luy-mesme.
Hier cestuycy sur terre alloit pompeusement :
Et la terre auiourd'huy le couvre honteusement.

Rien ne permet d'attribuer ces vers à La Boétie. Ils semblent porter la marque de Chaumeau lui-même. D'ailleurs, d'une manière générale, quand Chaumeau fait une citation il le dit de façon plus explicite.

1. *Baster* = suffire. De l'Italien *bastare*. Ce verbe se retrouve dans les *Essais*.

2° A la page 35, Chaumeau écrit : « *Mais nous lisons que les premiers inventeurs de la monnoye d'or et d'argent furent à la mal-heure les Lydiens : Comme disoit quelque bon Poete,*

Le premier coing duquel l'or fut battu
En battant l'or abattit la vertu. »

Cette fois il s'agit bien d'un emprunt. Ces vers de frappe vigoureuse sont, à peu près certainement de La Boétie. Florimond de Raymond, conseiller au Parlement de Bordeaux, dans son *Anti-Christ* (Lyon, M. D. XCVII p. 269) les lui attribue expressément suivant une tradition qui doit être conforme à la vérité : « *C'est cet or qui enchante et ensorcele le monde : c'est luy qui brise et rompt les rochers, qui attire et gaigne les cœurs et corrompt toutes choses. Estienne de la Boétie, jadis l'ornement de notre Senat, avoit dit mieux que tout autre : car on dict que ces deux vers sont à luy :*

Le premier coing duquel l'or fut battu
En battant l'or abattit la vertu. »

Ces deux vers doivent être de ceux que Montaigne reconnaissait dans l'ouvrage des *Antiquitez de Bourges*, comme provenant de la Boétie. Il ne s'agit pas là, pensons-nous, d'un distique emprunté à une pièce de vers dont le surplus aurait disparu. N'est-ce pas un exemple de ces improvisations que La Boétie ne recueillait pas? « *A la vérité* — dit Montaigne — *à mesure que chaque saillie luy venoit à la teste, il s'en déchargeoit sur le premier papier qui luy tomboit en main, sans autre soing de les conserver.* » Le distique renferme une pensée spirituellement tournée, ou contournée, qui a dû avoir du succès auprès des amis lettrés de La Boétie. Ce doit être une étincelle de ce genre d'esprit qui ne saurait surprendre de la part d'un magistrat de vieille roche, hautement cultivé, et familier à beaucoup d'avocats et autres gens de robe non moins cultivés. Que de vers charmants éclos de tous temps dans le milieu judiciaire, suscités par un incident d'audience ou quelque autre circonstance fortuite. Ainsi s'expliquerait le souvenir qui s'en était transmis dans les échos du temple de la justice bordelaise jusqu'à l'époque de Florimond de Raymond.

3° A la page 137, parlant du décès survenu en 1416, à Paris, en « l'Hôtel de Nesle », du duc de Berry Jean, comte de Poitiers et d'Étampes, Chaumeau écrit : « *J'ay trouvé cest épitaphe qui me semble bien digne d'estre escrit pour la grande vertu qui estoit en iceluy duc de Berry en exemple à la Postérité :*

J'ay esté grand de race et d'apparence,
Filz, frere, et oncle à trois Roys de la France.
Aux princes cher, des peuples honnoré,
De mon Berry peu s'en faut adoré.
Mais ie voy bien qu'au sang, n'en la grandeur,
N'aux biens mondains ne gist pas le grand heur.
Le sang Royal, ne les provinces larges,
N'exemptent point les princes des grandz charges.
La vertu seule allege un fardeau fort,
Et la foy peut exempter de la mort. »

Il est peu probable que La Boétie soit l'auteur de cette épitaphe. Le duc Jean, dont la mort remontait à une époque très antérieure, méritait de retenir l'attention de l'historien du Berry, mais n'offrait aucun intérêt pour l'auteur de la *Servitude volontaire*. D'ailleurs l'expression de Chaumeau « j'ay trouvé » doit être synonyme de : j'ai conçu, j'ai composé. Le membre de phrase : « qui me semble bien digne d'estre escrit » paraît être une sorte de précaution oratoire de l'auteur s'excusant de publier des vers de sa façon.

4° A la page 157, après avoir fait l'éloge de François Ier, Chaumeau écrit : « *Et pour brièvement recommander les vertus d'iceluy Roy François, il plaira au lecteur de ne soy ennuyer des carmes contenantz les faicts et gestes cy apres escriptz.* Suit une pièce de quarante-huit vers de dix syllabes (quatre strophes de dix vers et une strophe de huit vers).

Lors regnera en gloire florissant
Un grand seigneur, merveilleux, et puissant,
Preux en armes, et d'illustre renom,
Nommé François, Roy premier de ce nom,
Plein de vertuz, prince vaillant, et saige,
Qui passera de puissance et courage,
De sens, sçavoir, et beauté, par outrance
Tous les subjectz de l'Empire de France,
. . . . . .
. . . . . .
Il aymera gens de literature
Qui luy feront profitable lecture :
En luy seront les vertuz deiffiques
Qu'on doibt chercher en princes magnifiques.
. . . . . .
. . . . . .
Je veux compter un cas laborieux
De ses beaux faictz et gestes glorieux,

Qu'il parfera très liberalement,
Quand il aura combattu l'Allement,
. . . . . .
. . . . . .
Lorsqu'il aura tout le monde submis,
Pour parvenir à son doux paisement,
Se lairra prendre et mener doucement
Soubz bon espoir qu'il n'aura mesprison,
D'estre rendu à la douce prison
Du chef d'honneur Leonore d'Espaigne,
Qu'il choisira pour espouse et compaigne.
Seur d'empereur et de lignee Royalle,
Par le moyen de l'amour conjugalle,
Croyez de vray, que ce prince vaillant,
A tout jamais se fera travaillant,
Pour contenter de parolle rassise
Celle ou sera s'amour loyalle assise :
Se demonstrant èn tout acte d'honneur,
Franc, liberal, magnifique donneur.

Ces vers semblent avoir été composés du vivant de François Ier, peut-être même à l'occasion de son mariage avec Éléonore d'Autriche en juillet 1530. (On sait que La Boétie naquit au mois de novembre de cette même année 1530.) Nous retrouvons ici une de ces formules de modestie que Chaumeau emploie lorsqu'il présente des vers de sa composition.

5° A la page 164, Chaumeau disserte sur la « liberté » et la « servitude »; il écrit : « *Telle a esté, est et sera la liberté de tous peuples libres : comme dict très véritablement le poète :*

La liberté est un thresor
Plus estimable que fin or. »

Cette fois encore Chaumeau indique expressément une citation mais il n'en indique pas la source. Ces vers sont comme un écho de la *Servitude volontaire* : « *... La liberté... est... un bien si grand et si plaisant, qu'elle perdue tous les maux viennent à la file et les biens mesme qui demeurent après elle perdent entièrement leur goust et sçaveur, corrompus par la servitude.* » (SERV. VOL. in *Œuvres complètes d'Estienne de La Boétie*, par Paul Bonnefon, Bordeaux, Gounouilhou; Paris, J. Rouam, 1892, p. 11, lig. 39 et suiv.). Ce distique résume aussi l'anecdote des deux « Spartains » rapportée par La Boétie dans *la Servitude volontaire*. Ces deux héros (Sperte et Bulis) allant se livrer à Xerxès, sont accueillis en route par un des puissants dignitaires du Grand Roi.

On leur démontre combien est précieuse l'amitié du Monarque qui sait récompenser et honorer ceux qui en sont dignes. Les deux Lacédémoniens répondent : « *En cecy Indarne, tu ne nous sçaurois donner ton conseil pour ce que le bien que tu nous promets tu l'as essayé, mais celui dont nous jouissons, tu ne sçais que c'est : tu as esprouvé la faveur du roy; mais de la liberté, quel goust elle a, combien elle est douce, tu n'en sçais rien....* » (Serv. vol., *loc. cit.*, p. 26, lig. 21 et suiv.)

A rapprocher également le passage de la *Servitude volontaire* « *mais ils veulent servir pour avoir des biens....* » (Serv. vol., *loc. cit.*, p. 49 et 50.)

Il est possible que ce distique soit de La Boétie.

6° A la page 226 se trouve une pièce de dix-huit vers de dix syllabes, célébrant la gloire et antiquité de la ville de Bourges :

Bourges cité pardeça les Itales,
Est des Gaules l'une des principales.
Son fond assis par nature en defense,
Droict au milieu de l'Empire de France,
. . . . . .
. . . . . .
L'antiquité de ses Loyx et domaines,
Est ès escriptz des histoires Romaines.

Ces vers paraissent porter la marque de Chaumeau. Le savant archéologue s'est avisé d'égayer son texte d'un petit médaillon géographique rimé.

7° A la page 230, Chaumeau a inséré une pièce beaucoup plus importante (quatre-vingt-dix-huit vers de dix syllabes), description imagée des splendeurs de la « Saincte Chapelle Royale de Bourges » fondée par le duc de Berry Jean :

. . . . . .
. . . . . .
Ce beau vaisseau, de beauté non pareille,
Qu'il a doué de tres riches joyaux,
De chappes d'or, et vestemens Royaux.
Après a faict, pour l'exaltation
Des gens devotz, noble fondation,
Et par edict ordonné qu'on l'appelle
Le fondateur de la saincte chappelle
. . . . . .
. . . . . .

Ces vers, de même mesure et de même facture que les précédents, doivent être attribués à Chaumeau.

8° A la page 244, l'Université de Bourges est honorée d'une poésie de vingt et un vers de dix syllabes, avec mention de Roussel, l'avocat lettré, professeur d'éloquence à l'Université de Caen :

Les vieux jadis gouvernans la cité
Ont faict dresser noble université,
Où sainctes loix tant divines qu'humaines,
Sont exercées par les douces Camœnes.
Chascun y vit en juste égualité,
Grand et petit selon sa qualité.
. . . . . .
. . . . . .
Roussel lors ne mit pas en oubly
Plusieurs bons faictz de police honnorable,
Dont Berry est plein de gens vertueux :
. . . . . .
. . . . . .

Cette pièce de vers fait partie des médaillons versifiés que Chaumeau a sertis dans son ouvrage.

9° A la page 246, nous lisons une pièce de onze vers de dix syllabes consacrée à la « tour des Cambraiz » :

A Bourges a une tour merveilleuse,
Bastie de chau, saumuree de cyment,
Taillée dehors en poincte de dyamant,
De grande haulteur et structure excellente,
Qu'aucun canon ou force violente
Battre ne peut. . . . . .
. . . . . .

Cette pièce doit être de Chaumeau, l'archéologue-poète, qui semble avoir adopté le vers de dix syllabes pour les parties rimées de son ouvrage.

10° Il reste à prendre parti sur l'Ode figurant dans les pièces liminaires.

ODE DEDIÉ (*sic*) A L'AUTEUR.

Ceux là, qui, d'une audace fiere,
Se vantent bravement d'avoir
Une hardiesse guerriere,
Ou un magnanime scavoir :

Ce pendant ne veulent defendre
De cruel sang, et triste cendre
Leurs Citoyens, ne leur cité,
Ou la deterrer du silence,
Qui déroboit son excellence
Aux yeux de la posterité.

Quoy qu'ils soient crains de la Commune,
Je les estime tant, dedens
Que des chiens, qui jappent la Lune,
Et en vain luy monstrent les dens.
Mais la main aux armes scavante,
Et la plume bien escrivante,
Qui prise et deffend son païs :
Ce sont (Chaumeau) les tesmognages,
Dont l'honneur jusqu'aux derniers aages
Rendra les Neveus esbahis :

Les horribles sermens d'Aulide,
Par tant de Princes irrités,
Font que ce brave Peleïde
A eu tant d'honneurs mérités :
Mais sa grand'victoire adjugee
Fust au promontoir de Sigee
Ensevelie, avec ses os,
Si ne luy eust esté choisie
Plume (dit le domteur d'Asie)
Digne d'eternizer son los.

Qui fait que Cesar encor'vive
Docte et preux en perfection?
Qui fait, autre que Tite-Live,
De ton Ambigat mention?
Qui persuade en foy certaine
La Republique souveraine
De ta cité, gentil Bourgeois?
C'est cette plume bien taillee,
Qui de main en main t'est baillee,
Du Romain, apres le Gregeois.

O Bourges, ô Cité heureuse,
D'avoir eu un nourrisson tel,
Qui, d'une main laborieuse,
Bastit ton honneur immortel!
O Lassay, ô forez confuses,
Louable esbatement des Muses!

O mont sacré de Charbonneau,
Où les sçavantes vierges montent
Pour voir l'honneur qu'elles racontent
Au loyal Rapporteur Chaumeau.

Son antiquité[1] *venerable,*
Descouvre une autre antiquité,
Qui rend son pais honorable,
Ses pères grands, et sa cité :
Et les honnorant il s'honnore,
A nos Neveus il rememore
Non seulement l'affection
Qui[2] *porte à sa belle patrie,*
Mais a monstré son industrie
Ornee d'érudition.
Seiour, un iour.

Cette pièce de vers est-elle de La Boétie ?

On peut en douter. Existait-il, en effet, entre Chaumeau et La Boétie un lien amical assez étroit pour autoriser l'auteur de la *Servitude volontaire* à composer une poésie en l'honneur de l'historien du Berry et des « antiquitez » de la ville de Bourges ? Rien ne permet de le supposer.

A la vérité Chaumeau, incidemment (liv. I, chap. XIII, p. 41) à propos de l'origine du mot *Burdigala*, fait l'éloge de Bordeaux, de son Parlement, et de ses « bons et fortz vins », mais il s'agit d'une appréciation bienveillante, tout à fait accidentelle, amenée par l'argumentation de l'auteur.

En fait Chaumeau semble ne pas connaître La Boétie. Lorsque, à la page 35, il cite le distique provenant de l'ami de Montaigne, Chaumeau écrit : « *Comme disoit quelque bon poète* »; il ne le nomme pas.

En second lieu la formule de Montaigne « *l'aucteur des Antiquitez de Bourges en allegue que je recognoy* » mérite une attention toute particulière. Le verbe « en allegue » semble synonyme de « cite », « rapporte ». Les vers de La Boétie figureraient donc uniquement dans le texte de l'ouvrage, comme vers « cités », ce qui excluerait formellement l'Ode liminaire.

D'autre part, en sens inverse, tirant argument de l'ignorance absolue où nous nous trouvons de la jeunesse de La Boétie, on

1. L'*Antiquité*, pour « l'âge vénérable » Comparez Rabelais (II, 8) : « *Je rends graces à Dieu, mon conservateur de ce qu'il m'a donné pouvoir voir mon antiquité chanue refleurir en ta jeunesse* ». Lettre de Gargantua à son fils Pantagruel.

2. *Qui porte*; lisez : qu'il porte.

peut supposer que l'Université de Bourges n'a pas été étrangère à sa haute formation intellectuelle ou, tout au moins à ses études juridiques. Dans cette hypothèse La Boétie aurait pu connaître l'œuvre de Chaumeau, qui représente de longues années de préparation, et s'y intéresser.

Il ne faut pas oublier, enfin, que La Boétie, conseiller au Parlement de Bordeaux, fut délégué auprès du roi avec le greffier Jacques de Pontac, à la fin de l'année 1560. Tous deux se rendirent à Paris. Le 5 décembre 1560 La Boétie se trouvait à Orléans avec la cour (Paul Bonnefon, *op. cit.*, Introduction p. XXIII et note P. 242 à la p. 364). En ces circonstances, pendant son voyage, La Boétie n'aurait-il pas fait la connaissance de Chaumeau, seigneur de Lassay? N'aurait-il pas reçu l'hospitalité sur les terres de l'historien du Berry? L'ode fait une allusion directe à un séjour du poète sur le domaine de Lassay, séjour fort court puisqu'il aurait duré seulement « un jour ». La Boétie n'aurait-il pas payé l'hospitalité reçue en laissant une ode à Chaumeau? Cela expliquerait en même temps comment l'auteur des *Antiquitez de Bourges* a pu connaître les deux distiques insérés dans son ouvrage et les attribuer l'un à « quelque bon poète » et le second, plus simplement, au « poète ». D'ailleurs Montaigne aurait-il pris la peine de signaler le livre des *Antiquitez de Bourges*, si ce livre eût contenu seulement un ou deux distiques de son ami? Le problème est plus complexe qu'il ne paraissait à première vue.

En résumé, et pour conclure, de tous les vers français contenus dans les *Antiquitez de Bourges*, il conviendrait d'attribuer à La Boétie le distique de la page 35 :

Le premier coing duquel l'or fut battu
En battant l'or abattit la vertu.

et peut-être aussi le distique cité à la page 164 :

La liberté est un thresor
Plus estimable que fin or.

En ce qui concerne l'Ode liminaire, la controverse est ouverte.

JOSEPH BARRÈRE.

VIGNY ET L'HELLÉNISME

(*Suite*[1].)

Cet ascète est plein de douceur. Nous avons vu qu'il ne se venge des insultes d'Antioche que par la satire du *Misopogon*. Dans son entretien avec Libanius il n'a pas l'âpreté de Paul de Larisse. Né pour l'affection, il se jette en pleurant dans les bras du vieux sophiste : « Mon père, mon père, j'ai besoin de toi ! » (*Daphné*, p. 124.)

Doux, il est aussi humble de cœur. S'il rappelle ce qu'il a fait « en deux années d'empire » c'est sans orgueil : « Julien parlait de cette manière en rougissant avec une voix si douce et d'un air si simple, son regard était si naïf, son sourire si candide et si juvénile que j'avais peine à en croire mes yeux et que je doutais que ce fût vraiment lui » (*Id.*, p. 132). Timide (p. 102), il vient chercher à Daphné non seulement l'affection, mais les conseils de Libanius. Enfin quand Libanius lui a démontré qu'il a fait fausse route, que l'hellénisme est fini et que le christianisme commence, il s'incline, reconnaît son erreur et se fait tuer pour laisser le champ libre aux chrétiens. Lamennais certes n'acceptait point avec une pareille soumission les ordres de Rome. Julien est bien le philosophe chaste, doux et humble de cœur que Lamennais croyait impossible à trouver.

Mais c'est principalement l'histoire de son âme que veut conter Vigny ; et voilà pourquoi il fait successivement noter les étapes de sa pensée par Basile, Paul de Larisse et Julien même.

Avant d'être philosophe, Julien fut poète. Il a brûlé ses vers, mais il n'a pas brûlé en soi la poésie. C'est ce que Libanius l'oblige à confesser en lui imposant une sorte d'examen de conscience (*Daphné*, p. 138). Ce point, Vigny l'établit à l'aide du *Misopogon*. Julien déclare qu'il n'oserait plus composer de vers, mais qu'il ne renonce pas au secours des Muses (Tourlet, *ouv. cité*, t. II, p. 368. Cf. *Daphné*, p. 149).

La poésie nuit à la clairvoyance du philosophe. Julien ne voit pas que les temps de l'hellénisme sont révolus. Non que la tentative fût absurde. Là-dessus Vigny est si heureux de rencontrer le témoignage de Tourlet qu'il le reproduit presque textuellement et

1. Voy. la *Revue d'Histoire littéraire*, 1919, p. 519.

à plusieurs reprises. Le paganisme, écrivait Tourlet, « était encore la religion des hommes de lettres et des philosophes, celle du Sénat et du peuple romain, celle enfin dont l'ancienne capitale ornée de temples fameux et ouverts au public, faisait encore profession... » (*Ouv. cit.*, t. I, p. 50). Et Tourlet conclut : « tout en un mot semblait annoncer la possibilité de renverser le gouvernement établi et la facilité que trouverait Julien d'abolir le christianisme... ». Vigny suppose que Paul de Larisse découvre à Julien la persistance du paganisme. Il lui apprend « que le monde n'était pas chrétien comme on le lui enseignait, que les temples des dieux supérieurs étaient debout dans tout l'Empire; que ceux de toutes les divinités inférieures étaient ouverts dans Rome, où le Sénat, les Consuls, les Tribuns et les Chefs des grandes familles patriciennes, plébéiennes et consulaires, et tous ceux qui exerçaient les grandes charges de l'État venaient publiquement sacrifier et gouvernaient toujours par les devins et les présages... » (*Daphné*, p. 140). Libanius après la mort de Julien déclare : « Je mourrai dans le culte extérieur des dieux qui est vieux comme moi et qui donne encore des pénates à la moitié du monde » (*Id.*, p. 174). Non, l'erreur de Julien, ce n'est pas d'avoir cru que le paganisme pouvait lutter à Rome et en Grèce contre le christianisme : c'est de n'avoir pas vu que Romains et Grecs, devenus des sophistes incrédules, devaient laisser aux barbares le soin de ranimer une religion.

Si Julien a manqué de clairvoyance, du moins la poésie lui a-t-elle permis de faire œuvre créatrice et de pétrir le monde à sa fantaisie. Libanius reconnaît que si la statue s'effondre, c'est la faute de la matière et non de l'ouvrier (*Daphné*, p. 138-139).

Ce poète est un mystique, vivant dans les sphères supérieures et divines. Il fut d'abord un mystique chrétien (*Id.*, p. 96). « Ses deux lèvres d'enfant, épanouies, roses et animées, restaient entr'ouvertes comme si elles eussent reçu un souffle divin qui le pénétrait jusqu'au cœur » (*Id.*, p. 99). Il fut ensuite un mystique platonicien, s'élevant sans effort jusqu'aux Idées. Mais Julien n'est pas seulement un platonicien, c'est un néo-platonicien qui, pour gagner les régions des Idées, appelle la magie au secours de la dialectique (*Id.*, 146 et 148). Vigny n'a pas dissimulé ce trait singulier de Julien qui répugnait à un Gibbon, mais qui déplaisait moins à un Romantique.

Néanmoins, ce magicien, ce mystique, ce poète est un philosophe et même un philosophe rationaliste. Pour connaître la philosophie de Julien, Gibbon renvoyait au *Soleil-Roi* et aux *Césars*. C'est ce que fit Alfred de Vigny. D'après *Le Soleil-Roi* il nous expose le

néo-platonisme théurgique de Julien, et d'après *Les Césars* son rationalisme déjà voltairien.

La théorie du *Soleil-Roi* est assez confuse. Vigny l'abrège et la simplifie le plus qu'il peut, la ramenant à peu près à ceci : entre Dieu et l'homme il y a des divinités secondaires, anges solaires que créa le Soleil-Roi; lequel provient d'un seul Dieu, le Dieu créateur dont il est « l'emblème visible ». Un de ces anges solaires apparut clairement à Julien et lui annonça ses destins. Vigny se sert de la traduction de Tourlet. Voici le texte comparé de Tourlet et de Vigny :

Le monde, dans son ensemble, est-il autre chose qu'un seul être animé formé tout entier d'âme et d'intelligence, et parfait de la perfection de ses parties... (t. I, p. 391-392). Serviteur zélé du Soleil-Roi... dès ma tendre enfance (p. 375). Cette nature également simple et pure du corps divin et sans mélange... [2] (p. 394).

Je dirai donc que d'un seul dieu qui est le monde intelligent provient seul le Soleil-Roi, destiné à être le milieu des êtres intellectuels intermédiaires et à les présider, en vertu de sa qualité mitoyenne, conciliante, amie et propre à réunir dans un seul ensemble les deux extrémités de la vaste chaîne parce qu'en effet il offre dans sa substance un moyen de perfection, de liaison et de force génératrice, et que lui-même est l'auteur non seulement des biens dont jouit le monde visible, qu'il orne et embellit de sa clarté, mais encore des biens qu'il a produits, en engendrant de lui-même la substance des anges solaires et des biens qu'il peut produire comme renfermant la cause éternelle d'autres encore à naître et enfin la cause antérieure, immuable et toujours jeune de la vie des corps éternels (p. 396-397).

Le monde, dans son ensemble, n'est autre chose qu'un Être animé formé d'âme et d'intelligence; mais, entre Dieu et lui, un autre Être intermédiaire [1] préside à nos destinées, c'est le Soleil-Roi que j'adorai dès mes premiers ans et dont mes yeux ne pouvaient se détacher.

Sa présence est notre vie, son absence notre mort; sa nature est simple, pure et sans mélange [2]; il provient d'un seul Dieu, du Dieu créateur qui est le monde intelligent, et il est le milieu des êtres intellectuels intermédiaires, destiné à les présider, et propre à réunir les deux extrémités de la vaste chaîne par sa qualité conciliante et amie, par sa substance fécondante. Le plus grand, parmi les biens qu'il produit, est la création des *Anges solaires* (*Daphné*, p. 147).

1. Vigny résume très rapidement la théorie de Julien. Le soleil est le milieu entre les dieux visibles qui planent sur notre monde et les dieux immatériels et intelligibles. Il entend par milieu, non ce qui s'éloigne également de deux êtres, mais « le mixte » qui les réunit (Tourlet, p. 390). Le soleil est donc intermédiaire entre la pureté immatérielle des êtres intelligents et cette pureté sans mélange, libre de toute génération ou corruption et qui est manifeste dans tous les êtres visibles (*Id.*, p. 394).

2. Ici Vigny et Tourlet citent tous les deux en note le mot grec ἀχραῦλον et il est probable que Vigny ne s'est pas reporté au texte même de Julien.

Et cependant le néo-platonicien qui cherchait dans le sang des victimes la volonté des dieux, que l'on appelait le Boucher et le Victimaire (*Daphné*, p. 61) et que Vigny nous dépeint prêt à sacrifier cent éléphants à Neptune (p. 64) est aussi un rationaliste; et, comme l'a frot bien remarqué Chateaubriand, un ancêtre de Voltaire.

Julien est un illuminé, soit; mais il ne croit plus ni au paganisme ni au christianisme. Car dans *La Satire des Césars* il s'est moqué de l'un et de l'autre. Cette satire contient deux parties. Dans la première, les Césars défilent devant les dieux et sont bafoués par Silène. Dans la seconde, chaque César va se mettre auprès d'un dieu de son choix. Si Gibbon signalait à Vigny la satire des *Césars*, c'est surtout Jondot qui lui indique l'usage que l'on en peut faire. Constatant en effet que Julien dans *Les Césars* n'épargne guère les dieux et que, se moquant des apothéoses impériales, il nomme Octave un « faiseur de poupées » (*Ouv. cité*, t. I, p. 338 et 359), Jondot en conclut que le restaurateur du paganisme ne croyait même pas à ses dieux. Vigny reproduit avec exactitude l'argumentation de Jondot : « J'ai bien peur qu'il n'ait fait la satire des dieux. Silène et Bacchus n'y sont guère moins ridicules que les Césars faiseurs de poupées » (*Daphné*, p. 144). D'ailleurs, l'expression « faiseurs de poupées » l'avait tellement charmé qu'il la répétera encore deux fois dans la suite (*Id.*, p. 157 et 161). Vigny s'est reporté au texte des *Césars*, c'est-à-dire à la traduction de Tourlet; il remarque dans la première partie, outre la satire des empereurs et des divinités, l'éloge de Claude et de Marc-Aurèle, et dans la seconde, la critique du baptême et de l'absolution chrétiens. « Je ne veux pas parler, dit Libanius, de Claude son aïeul que Julien a bien traité pour ce motif très naturel qu'il est de son sang.... » Il songe alors à ce passage des *Césars* : « Dès que les dieux eurent jeté leurs regards sur Claude, ils admirèrent sa grandeur d'âme et, voulant récompenser l'amour qu'il avait eu pour sa patrie, ils promirent de faire monter sa postérité sur le trône » (Tourlet, *ouv. cité*, t. II, p. 326). Puis Vigny nous montre les dieux humiliés par Marc-Aurèle : « mais les dieux y sont fort petits auprès de Marc-Aurèle qui leur parle de l'idée, *vraie ou fausse*, qu'ils sont nourris de la fumée des sacrifices ». Il résume le dialogue entre Silène et Marc-Aurèle. Marc-Aurèle déclare à Mercure que son dessein avait été d'imiter les dieux, Silène intervient : « Pourquoi donc, Marc-Aurèle, vivais-tu de pain et de vin, et non pas de nectar ni d'ambroisie comme nous? » — « C'est, dit-il, que je ne prétendais pas vous ressembler en

buvant et en mangeant. Je nourrissais mon corps dans cette idée vraie ou fausse, que les vôtres ont besoin d'être nourris de la fumée des sacrifices » (*Id.*, *id.*, p. 352-353). Enfin Vigny termine son examen des *Césars* par ces mots : « Il a fait de la mollesse et de la débauche, des déesses dont la dernière est chrétienne et offre le baptême à Constantin et à tous les meurtriers » (*Daphné*, p. 144-145). C'est une allusion maligne à la seconde partie des *Césars* où Constantin va rejoindre la Mollesse qui le conduit à la Débauche :

Il trouva auprès de celle-ci un de ses enfants (Constance Chlore) qui s'y était établi et qui criait à tout venant : Corrupteurs, meurtriers, sacrilèges, scélérats de toute espèce, approchez hardiment. Point de souillures que n'efface à l'instant l'eau dont je vais vous laver. En cas de récidive, vous n'aurez qu'à vous frapper la poitrine, vous battre la tête, et je vous rendrai aussi purs que la première fois (Tourlet, p. 356).

C'est déjà la dérision de Voltaire. Pour achever le rapprochement de Voltaire et de Julien, rappelons que Julien conserve lui aussi la religion pour le peuple. Au christianisme, il préféra le paganisme. Pourquoi? Pour deux raisons, semble-t-il, l'une politique, l'autre poétique. La raison politique, Vigny la trouvait indiquée par Gibbon et Voltaire : le christianisme est antisocial et il anéantissait les forces de l'Empire. Cette raison, il ne serait pas fâché de la tirer des ouvrages mêmes de Julien, et il sollicite un peu les textes. Par ses notes nous apprenons en effet qu'il s'appuyait sur la lettre à Artabius[1]. Julien y écrit bien : « la folie de ces Galiléens a pensé tout perdre ». Mais la phrase ne paraît pas avoir la portée générale que voudrait lui donner Vigny. La raison poétique est signalée par Chateaubriand. Julien fut attiré vers le paganisme par l'hellénisme. Le christianisme lui semblait une demi-barbarie; et il préférait une religion qui ne dépréciait ni l'art, ni la poésie, ni l'éloquence. Chateaubriand le compare aux humanistes de la Renaissance. Ce serait donc par des motifs étrangers à toute croyance que Julien aurait déterminé son choix.

Plus encore qu'à Voltaire, Julien ressemble à Vigny. Tous les deux sont des rationalistes toujours prêts à railler les dogmes chrétiens; tous les deux ont une âme exaltée qui a soif du divin.

Tous les deux enfin sont stoïciens. Dans *Daphné*, le véritable stoïcien c'est Paul de Larisse, Julien n'a pas l'orgueil du sage

1. Et non Artatius comme lit M. Gregh (*Daphné*, Appendice, p. 213). Cf. Tourlet, t. III, lettre VII.

stoïcien, et au stoïcisme il n'emprunte guère que la morale. Elle lui permet de conserver la pureté des mœurs chrétiennes et en même temps de considérer comme une suprême ressource la mort libératrice. La mort de Julien est un suicide stoïcien.

Tel est *le Julien* de Vigny, un poète philosophe, coupable de gestes magiques pour obtenir des visions extatiques, et cependant capable de raisonnement pour écarter le voile religieux et arriver jusqu'à la vérité métaphysique; il a une âme tendre qui a besoin d'affection et un esprit vigoureux qui gouverne le monde comme par passe-temps; c'est un être complet qui rêve, pense et agit. Mais si l'action n'est pour un tel homme qu'un jeu, elle n'en est pas moins inefficace. Car la matière n'est pas digne de l'ouvrier et fond au soleil. Un penseur comme Julien doit donc se borner à laisser tomber au monde l'idée salutaire, incomprise d'abord mais qui germe lentement dans le sol humain et à son heure éclot.

*
* *

Autour de Julien, sous les ombrages de *Daphné*, Vigny range entre autres interlocuteurs saint Jean Chrysostome.

Pour mieux le peindre il a parcouru ses œuvres. Mais il les a lues par devoir et sans plaisir. Aussi n'a-t-il guère noté que les défauts de Jean :

> Ses homélies et ses discours sont de mauvaises et pesantes déclamations de rhétorique.... Ses lettres mêmes ont la même pesanteur. Les anciens faisaient toujours de la belle phrase et de la rhétorique, et voulaient vaincre la douleur [1] par la dialectique quand ils consolaient un ami. (*Daphné*, Appendice, p. 207. — Le saint, toujours soucieux du salut des âmes [2], lui paraît un déclamateur! Décidément Vigny n'a pas la grâce.)

C'est pourquoi il aura beau emprunter à ces ouvrages des détails précis, qu'il s'agisse de représenter Jean Chrysostome ou l'Église, la couleur sera fausse.

Disciple de Libanius, Jean devient un philosophe platonicien. Épris d'idéal, mais incrédule aux religions, il est prêt à accepter, sur un signe du maître, soit le paganisme, soit le christianisme, pour le plus grand bien de la morale. Comme il est cependant difficile de tenir la balance égale, Jean, abandonné à lui-même,

1. Il fait allusion aux lettres à la veuve sainte Olympiade (*Homélies, Discours, Lettres*. Trad. Auger, 1826, 4 vol.).
2. Cf. Puech, *Les Saints*. Saint Jean Chrysostome, Paris, 1900, p. 39.

penche du côté du paganisme. « Dieux tout-puissants », s'écrie-t-il « avec une mortelle pâleur sur le front » quand il entend Libanius blâmer Julien d'avoir renoncé au christianisme (*Id.*, p. 121). Lui aussi, n'y a-t-il pas renoncé? Avec un accent de triomphe bien déplacé — car il n'est ni difficile ni glorieux à qui fut chrétien d'usurper les préceptes du christianisme — il félicite Julien de ses instructions aux prêtres païens : « Par le ciel[1], qu'ont dit de plus les évêques chrétiens, nos anciens amis? » (*Id.*, p. 143). Sans doute... mais ils l'avaient dit avant Julien. Basile parle-t-il de la Vierge Deipara, Jean a sur les lèvres un sourire ironique qui déplaît même à Libanius (*Id.*, p. 95). Julien parle-t-il des croix de feu qui brillèrent sur Jérusalem, il sourit encore avec dédain (*Id.*, p. 129). C'est un rationaliste, mais un rationaliste romantique. Dans un accès de mélancolie, qui conviendrait mieux à Werther, il s'était enfui au désert, pour s'y laisser mourir (*Id.*, p. 80). Aussi, quand Libanius lui ordonne ainsi qu'à Basile de devenir chrétien, alors que Basile répond « je le suis déjà », Jean s'incline en murmurant : « Je serai chrétien. » Pour l'instant il est tout à l'hellénisme.

Qui voudrait avoir de la jeunesse de Jean Chrysostome une exacte connaissance ferait bien de ne pas consulter *Daphné*. En dépit de son éducation classique, et bien qu'il eût fréquenté l'école de Libanius, Jean, élevé chrétiennement par une mère chrétienne, fut toujours chrétien. Il étudia Platon; et il le citera dans ses œuvres, mais sans tendresse ni reconnaissance[2]. Il le considère même comme inspiré du diable. Ce n'est point ainsi que les interlocuteurs de *Daphné* pensent du divin Platon.

Ceci posé, reconnaissons que Vigny a lu *Le Traité du Sacerdoce*, et s'en est servi pour représenter la jeunesse de Jean. Dans ce traité où sont exposées les difficultés du sacerdoce, Jean parle des liens d'amitié qui l'unissaient à Basile. Ce Basile, qu'Auger avertissait Vigny de ne pas confondre avec l'évêque de Césarée (t. I, p. viij), fut avec Jean l'élève des rhéteurs. « Nous nous étions appliqués à l'éloquence avec la même ardeur » (t. III, p. 258). Mais Basile, le premier, songe à la vie ascétique et veut y conver-

1. Vigny qui connaissait l'horreur de Jean pour les serments — il traite sans cesse ce point dans les homélies — parait prendre un malin plaisir à lui mettre à la bouche des invocations perpétuelles : dieux tout-puissants, par le Ciel....

2. « Il ne faut que lire les écrits de ces prétendus sages pour voir qu'ils sont inspirés par un esprit impur, par le démon... » (trad. Auger), t. III, *Commentaire sur l'Évangile de saint Mathieu*, p. 286. « Quel prodige étonnant que des pêcheurs aient pu faire goûter à des personnes ignorantes et grossières des dogmes et une morale si sublimes que Platon et ses disciples n'ont jamais pu rien imaginer de semblable » (*Id.*, p. 314).

tir Jean : « Lui plus léger et plus libre, prenait son vol vers les objets célestes; moi appesanti et entraîné par les désirs du siècle, enchaîné à la terre par des vues d'ambition, je me sentais incapable de rompre tous mes liens et de m'élever à une pareille hauteur » (*Id.*, p. 259). Il dit ailleurs qu'il était « le plus fier et le plus impétueux »; Basile « plus modéré et plus doux » (*Id.*, p. 264). Jean aimait les affaires des tribunaux et le plaisir des spectacles. Il se laisse cependant gagner à Basile et ne fut retenu que par les supplications de sa mère (*Id.*, p. 260). Vers cette époque, Basile et Jean furent tous les deux proposés pour l'épiscopat. Au dernier instant, Jean se déroba, mais à l'insu de Basile, qui, s'il avait été prévenu, aurait probablement partagé les scrupules de son condisciple. Jean explique son refus par la crainte de son indignité. Mais il est probable qu'il n'avait pas renoncé dans le secret de son cœur à la vie ascétique, qu'il mena d'ailleurs quelques années plus tard, sans doute après la mort de sa mère, et jusqu'au moment où, n'ayant pas la santé de supporter les austérités du désert, il revint à Antioche se consacrer au sacerdoce[1].

Vigny ne peut s'empêcher de romancer les confidences de Jean. Il s'empresse d'accepter l'amitié de Basile et de Jean; mais pour lui, il n'y a qu'un Basile, c'est l'évêque de Césarée, et il affectera, en dépit de l'abbé Auger, de l'appeler Basile de Césarée. Il n'oublie pas que tous les deux étaient avocats, et Basile plus grave que Jean; il lui attribue même quinze ans de plus. Cet écart répond à la différence d'âge qu'il y avait entre saint Basile, né en 329, et saint Jean, né vers 344. Il n'oublie pas non plus le goût de Jean pour le théâtre et il lui fait raconter une représentation du *Prométhée* d'Eschyle (*Daphné*, p. 116). Enfin il conduit Jean au désert. Mais nous avons vu qu'il lui prêtait le dessein fort peu chrétien de s'y laisser mourir. D'autre part, Basile, loin d'avoir converti Jean au cénobitisme, va le chercher dans la montagne, à la prière de Libanius. Vigny fait donc du *Traité du Sacerdoce* un usage fort libre.

Pour représenter l'Église au IVe siècle, Vigny se sert des homélies de Jean; mais là encore il trahit son auteur. Vigny en effet tient à ces deux points : premièrement, les peuples civilisés de la Grèce et de Rome sont des peuples de sophistes, incapables de croire au christianisme plus qu'au paganisme; les Barbares seuls ont l'âme assez grossière pour sauver la religion chrétienne et la morale; deuxièmement, les mœurs des chrétiens sont inférieures à celles des païens.

1 Cf. Puech, *Ouv. cité*, p. 16.

« L'esprit des hommes de notre temps... est trop subtil et trop pénétrant pour qu'une fable y soit adoptée sans contestation » (*Daphné*, p. 109), disait Basile. « Les rhéteurs chrétiens sont aussi souples que les tiens », dit Libanius à Julien (*Id.*, p. 154). Voilà la thèse de Vigny; et pour l'appuyer sur des textes sacrés, il invoque le témoignage de saint Jean Chrysostome : « Les habitants d'Antioche ont un amour incroyable pour les longs discours, et leurs prêtres leur reprochent de ne chercher que cela dans leurs temples et non la prière » (p. 60). L'allusion est certaine; et Vigny écrit dans ses notes : « Saint Jean Chrysostome reproche aux habitants d'Antioche de sortir avant la célébration des mystères, sitôt qu'ils ont écouté une de ses *Homélies*, — *comme si vous veniez d'entendre un musicien*. Vous vous retirez quand nous avons cessé de parler » (p. 207). Il s'agit de l'homélie III sur l'incompréhensibilité de la nature de Dieu (trad. Auger, t. III, p. 141). Nous reconnaissons bien volontiers que Jean reproche souvent aux fidèles de venir à l'église comme au théâtre, de se bousculer même à la Sainte Table, et de sortir avant la fin des offices. Vigny note toutes ces fautes chrétiennes avec une maligne joie. Il n'a garde de chercher les circonstances atténuantes et de dire, comme dira plus tard M. Puech, qu'alors la liturgie était fort longue.

Les habitants de Nicomédie sont aussi vains que ceux d'Antioche. Eux aussi vont à l'église sans piété réelle et promènent « des regards à demi curieux, à demi assoupis sur les prêtres et sur les orateurs, comme sur des acteurs » (p. 101). D'ailleurs les discussions théologiques leur plaisent. Quand l'évêque Arien Aétius argumente sur l'Homoousion c'est-à-dire sur la consubstantialité du Père et du Fils, ils se pressent pour l'entendre et l'applaudir (p. 105). Vigny dépeint les chrétiens de Nicomédie d'après les homélies de Jean aux chrétiens d'Antioche. On sait que Jean se plaignit mainte fois de pareils applaudissements, et qu'il n'osait les proscrire, tant ils étaient habituels.

En dépeignant les églises grecques sous des couleurs aussi sombres, Vigny interprète trop librement les textes. Sans doute les temps de la primitive Église étaient déjà passés. Néanmoins les homélies de Jean laissent une tout autre impression que le roman de *Daphné*. Et cependant le prédicateur se proposait moins d'engourdir par l'éloge que de réveiller par le blâme le zèle des fidèles. En dépit des applaudissements et de quelques désordres, l'église d'Antioche était encore l'asile de la prière et du recueillement. Dans une période de grande ferveur, l'évêque satisfait s'écriait : « toute la ville semble être devenue une église » (Auger,

t. I, homélie XV, p. 122). Aurait-il prononcé cette parole, si l'église n'eût été qu'une salle de théâtre? Ajouterai-je que l'on chercherait vainement dans les *Homélies* l'idée maîtresse de *Daphné* que les Grecs sont trop intelligents pour être chrétiens? Jean pense encore moins que les Barbares, seuls assez grossiers pour s'adapter à la grossièreté chrétienne, étaient appelés à régénérer le monde et l'Église. Certes, lorsqu'il se rendit en exil à Cucusse, il parle fréquemment des incursions des Isaures; et Vigny n'a garde de ne pas mentionner les Isaures, dans son texte comme dans ses notes (*Daphné*, p. 56-206-209). Mais Jean prévoyait-il déjà la chute de l'Empire? Vigny n'en doute pas : « Dans le ton des lettres et homélies de saint Jean Chrysostome, on sent l'homme qui pressent la chute de l'Empire inévitable, prochaine » (p. 207). Certes, lorsqu'il était à Constantinople, il s'occupa de la conversion des Goths. Mais de là faut-il conclure qu'il les considérait comme l'espoir du christianisme? Jean n'est nullement responsable de cette apostrophe aux Barbares : « Vous voilà donc enfin, je vous trouve donc, ô vous les vrais chrétiens, vous les plus ignorants, les plus grossiers des hommes et les plus aveugles, vous les Barbares! » (p. 179).

Bien que Vigny se soit documenté auprès de saint Jean Chrysostome, ne cherchons donc pas dans *Daphné* une image fidèle de la foi au IVe siècle. Il ne faudrait pas y chercher davantage un tableau exact des mœurs chrétiennes. Vigny en effet semble prendre à tâche de démontrer l'infériorité morale du chrétien sur le païen. Au chrétien il retire la douceur, la charité, la pureté.

Dans Daphné on ne trouvera pas trace de la douceur évangélique. Les doux ce sont Libanius, Julien et en général tous les païens. Le païen d'Antioche dont les moines viennent de briser la statue de Vesta « se contente de fermer les fenêtres et de faire ôter de sa terrasse une statue de Mercure » (*Daphné*, p. 58-59). Les moines, au contraire, parcourent la ville et les faubourgs, comme des frénétiques la pierre à la main et forçant les citoyens à détruire les statues de leurs dieux. Pour cette brutalité des moines, Vigny, dont l'esprit de contradiction est connu, se borne à prendre le contrepied de Jean. Il ne pouvait ignorer quelle admiration inspirait à Jean la vie cénobitique. Car il trouvait dans la traduction de Bellegarde *Le Traité de la Providence* adressé au moine Stagirius, et *L'Apologie des Religieux*[1] dont il fait même une citation dans les notes de *Daphné* (p. 218). Mais il a surtout remarqué dans *Les*

1. Et non *Apologue des Religions*, comme écrit M. Gregh (p. 218). — Abbé de Bellegarde, *Les Opuscules de saint Jean Chrysostome*, 1691.

Homélies sur les Statues un trait à l'honneur des moines. En 387 les habitants d'Antioche, irrités des exactions du fisc jetèrent bas les statues de l'Empereur et de toute la famille impériale. Ils furent vite effrayés de leur audace. Or, au moment où tous ceux qui le pouvaient quittaient la ville, les moines y rentraient « accourus de toute part comme des anges descendus du ciel ». Un moine osa saisir par la bride le cheval de l'un des commissaires impériaux, qu'il contraignit d'écouter sa supplique. Leur intervention, selon Jean, sauva la ville. Vigny, lui aussi, voulut avoir dans *Daphné* son épisode des statues. Il lui suffit de substituer Julien à Théodose, et aux statues impériales les statues des dieux. Lui aussi met les moines au premier rang, mais comme iconoclastes! « On voyait revenir des campagnes, par troupes de cent ou deux cents hommes, des jeunes gens vêtus de robes noires ceintes d'une corde » (*Daphné*, p. 58). Ils règnent dans la ville; et « l'un de ces jeunes furieux », monté sur une pierre, harangue la foule pendant plus d'une heure (p. 59). L'imitation est certaine; la falsification aussi. Les moines, dans *Daphné*, apportent à Antioche la ruine et non le salut.

Quant à la charité chrétienne, Vigny préfère l'ignorer et nous donner des exemples de charité païenne. Jean recommandait aux fidèles d'avoir chacun un Xenodochium, c'est-à-dire une chambre pour l'hôte. Vigny nous montrera dans *Daphné* un xenodochium parfait. Les étrangers y abondent; le maître les reçoit avec munificence et bonté (p. 85). Seulement ce maître est un païen, c'est Libanius.

Pour la pureté, Vigny avait beau jeu à consulter Jean Chrysostome. Car le père de l'Église poursuit le vice partout où il l'aperçoit. Vigny n'a même pas osé le suivre jusqu'au bout. Deux traités célèbres que traduisit l'abbé de Bellegarde sous ce titre : Du COMMERCE DES HOMMES. *Les femmes régulières ne doivent point vivre parmi les hommes* — Du COMMERCE DES FEMMES. *Contre ceux qui entretiennent chez eux des sœurs adoptives*, étaient consacrés au scandale de la cohabitation des prêtres et des religieuses. Dans ses notes Vigny transcrivait le 5 juin la page de Bellegarde sur l'entrée à l'Église des sœurs adoptives (Bellegarde, p. 205. Vigny, p. 209) et le 20 juin il écrivait : « Les sœurs adoptives — mœurs curieuses. Il faut peindre l'entrée à l'Église des habitants d'Antioche » (p. 218). Ce sera l'entrée à l'Eglise de Nicomédie qu'il décrira, et les sœurs adoptives par leur attitude voluptueuse donnent au sanctuaire l'aspect d'un mauvais lieu. Pour mieux indiquer que le tableau est une copie de celui de Jean, Vigny fait interpeller Jean par Basile :

« Chacune d'elles attendait son amant.... Il la précédait, la nommant sa sœur adoptive, selon l'usage hypocrite, introduit nouvellement, et qui vous a tant indigné, Jean » (p. 92). On ne saurait dire que Vigny outrepasse son modèle, car les vierges y sont représentées comme des courtisanes. Il a même laissé tomber quelques traits savoureux de la satire de Jean Chrysostome, qui nous montre le clerc attentif faisant les commissions de la vierge, demandant si le miroir est prêt, le bassin achevé, allant du parfumeur à la lingère et au tapissier. Ne nous avoue-t-il pas enfin que les vierges sont soumises comme des esclaves à des sages-femmes chargées de déclarer « lesquelles sont intactes et lesquelles ne le sont pas ». Un autre trait de corruption — bien grecque d'ailleurs — flétri dans l'*Apologie des religieux*, est cité dans les notes de *Daphné* (Bellegarde, p. 514; Vigny, p. 219). Mais Vigny le néglige dans son texte. Tout au plus, peut-on répéter ici, ce que nous avons dit à propos de Platon, qu'avec une décence parfaite il évoque l'amitié antique. Et cependant, bien que Vigny n'ait pas eu toutes les audaces du sermonaire, il donne des mœurs chrétiennes une impression plus défavorable.

D'abord en proclamant la supériorité des mœurs païennes, Vigny travestit la pensée de Jean Chrysostome. Celui-ci dira bien, par exemple, que les religieuses sont plus libres que les jeunes filles restées dans la famille. mais il pense à la famille chrétienne. Or Vigny prétend que la femme demandait au christianisme une licence que lui refusait le paganisme : « Les rues étaient pleines d'une grande multitude d'hommes qui chantaient et couraient en tenant par le bras des femmes sans voile, que le nouveau culte a délivrées de la retraite sévère du gynécée » (p. 57-58). A l'orgie chrétienne, il oppose l'austérité païenne : « Les femmes ne montraient que leurs têtes, leurs voiles et leurs yeux derrière des grillages. » D'autre part, Jean n'omet jamais la vertu en face du vice et il a multiplié dans ses homélies les portraits de la véritable chrétienne. Enfin, malgré leurs vices, les habitants d'Antioche sont assez vertueux pour aimer la main qui les châtie; et Jean exprime cet attachement des fidèles à leur impitoyable pasteur en une touchante image : « Vous agissiez comme un tendre enfant qui, repris et frappé par sa mère, loin de s'écarter d'elle et de la fuir, la suivrait en pleurant, s'attacherait à un des pans de sa robe, se traînerait après elle avec des cris pitoyables » (trad. Auger, t. I, p. 37).

Aussi en lisant les œuvres de saint Jean Chrysostome, si nous apercevons les scandales de l'Église asiatique, néanmoins nous ne

perdons jamais de vue les beautés de la morale évangélique, alors que Vigny, héritier des Gibbon et des Voltaire, note avec malignité les défaillances chrétiennes et laisse entendre que le christianisme marque un recul sur le paganisme.

Mais la vérité historique, dira-t-on? Eh bien, le peintre de saint Jean Chrysostome et de l'Église au IVe siècle s'arrogeait le droit de la traiter à sa guise; et pour lui, c'est à la cavalière.

*
* *

Avec Platon, Julien, saint Jean Chrysostome, nous avons vu se développer le platonisme de Vigny; il est temps d'arriver à son stoïcisme, ne fut-ce que pour le réduire à de justes proportions.

Vigny n'admira d'abord dans le stoïcisme que les fières attitudes. L'orgueil du Sage lui plaisait. Ayant très vif le sentiment de la dignité humaine, entre Montaigne qui nous humilie et Épictète qui nous exalte, il ne balançait pas comme Pascal, mais choisissait Épictète. Des stoïciens il aimait encore le silence, le dédain de la douleur et de la mort, de la mort surtout. Il semble parfois que le suicide dont Marc-Aurèle s'est à peine préoccupé et qu'Épictète ne préconisait pas, soit pour Vigny — et c'était un peu par taquinerie antichrétienne — le tout du stoïcisme.

Mais il négligea longtemps ce qui est au fond du stoïcisme : la volonté. La volonté doit avant tout s'insurger contre les ennemis du dedans, les passions; elle peut aussi s'exercer contre les ennemis du dehors. La lutte contre les ennemis du dehors est de moindre valeur[1] et importe peu au stoïcien. Vigny ne dépasse guère cette forme secondaire de l'énergie; et encore il ne l'atteignit pas tout de suite. Ses premiers héros apparaissent lassés. Moïse, Chatterton, Stello, et même Samson sont fatigués de combattre les hommes. Ses derniers héros au contraire, Paul de Larisse[2], Wanda, le marin de *La Bouteille à la Mer* n'ont jamais l'âme abattue. Ce progrès, Vigny le doit au stoïcisme.

Mais le stoïcien ne considère vraiment que les ennemis du dedans. La distinction d'Épictète est capitale : « Les choses qui dépendent de nous sont nos opinions, nos mouvements, nos désirs, nos inclinations, nos aversions, en un mot toutes nos actions. Celles qui ne dépendent pas de nous sont le corps, les biens, la

1. Divisées contre les ennemis du dedans, nos forces sont entières contre les ennemis du dehors.

2. Vigny trace le portrait de Samson en 1839 et celui de Paul de Larisse en 1837. Comme il arrive fréquemment dans son œuvre, les deux courants s'entre-croisent

réputation, les dignités, en un mot toute les choses qui ne sont point du nombre de nos actions » (*Manuel*). Le stoïcien ne s'occupe que de ce qui dépend de lui. Or, les héros de Vigny sont d'ordinaire trop contents de leur génie pour vouloir le contenir ou le réformer. Il faut attendre *Servitude et Grandeur Militaires* — et encore ce sera une fugitive exception — pour trouver dans le capitaine Renaud un véritable stoïcien, détaché des contingences, mais soucieux de son perfectionnement moral.

Le stoïcien est trop préoccupé de son âme pour s'inquiéter du sort. Il accepte sa condition quelle qu'elle soit. Vigny ne s'éleva pas du premier coup à la sérénité du sage. Chatterton, Stello sont des mécontents. Vigny finit par admettre que l'homme doit rester où le plaça le Destin; et ce fut encore une victoire du stoïcisme.

Énergique envers autrui et surtout envers soi, le stoïcien s'abandonne à Dieu. Vigny ne s'abandonnait pas spontanément à Dieu. Lorsqu'il rédigeait vers 1824 quelques notes sur le suicide, il voyait dans un désespoir paisible la sagesse même. Or le sage stoïcien est bien paisible, mais non désespéré. Toutefois, si les religions irritaient le pessimisme de Vigny, les philosophies au contraire l'apaisaient. Non moins que Platon, Épictète disposait son esprit à la confiance.

Étudions la marche de Vigny au stoïcisme.

L'auteur de *Chatterton*, par certains côtés, rappelle Épictète. Quand aux hommes d'action, « ces désœuvrés remuants », il oppose les rêveurs et les philosophes, nous songeons à ce passage des *Entretiens* : « Est-ce donc la même chose de recevoir et lire ce billet de quelqu'un : je te prie de m'autoriser à exporter une certaine quantité de blé; ou celui-ci : je t'engage à examiner d'après Chrysippe de quelle façon le monde est gouverné et quelle place y tient l'être doué de vie et de raison.... Est-ce précisément nous qui sommes les paresseux et les endormis? » (traduction Guyau, Paris, Delagrave, 1875, p. 76). Enfin Chatterton prétend au suicide stoïcien. En posant l'opium sur sa table, il dit : « Caton n'a pas caché son épée » (Acte III, sc. I). A la scène suivante et par deux fois, il rappelle que les stoïciens appelaient le suicide « sortie raisonnable ». Enfin après avoir bu l'opium, Chatterton s'écrie : « O mon âme, je t'avais vendue! je te rachète avec ceci.... Libre de tout, égal à tous à présent » (Acte III, sc. VII).

Mais la volonté stoïcienne qui rend l'homme, même esclave, maître de soi, manque à Chatterton. Il s'admire trop pour songer à se discipliner. Et jamais il n'est si loin du stoïcisme que quand il renonce à l'effort, se demandant s'il a le droit de se raidir contre

la Providence pour réformer la nature (Acte I, sc. v). Certes les stoïciens ne se raidissent pas contre la Providence, mais c'est pour accepter ce que n'accepte pas Chatterton, leur condition, et non pour conserver leurs défauts. Ce n'est pas leur nature qu'ils prisent à si haut point, mais leur volonté capable de réformer la nature. Chatterton n'a pas davantage l'énergie qui permet de lutter, sans défaillance, contre autrui. Un instant il se débat contre ses créanciers, le public, lord Talbot, le Lord Maire. Mais bientôt il préfère mourir. Comptant sur la société, et non sur soi, il s'abandonne parce que la société l'abandonne. Aussi malgré les prétentions de Vigny, son suicide, qui est un découragement, non un affranchissement, n'a rien de stoïcien. C'est pourquoi, si l'on veut faire de *Chatterton* la critique véritable, il suffit d'ouvrir les *Entretiens* d'Épictète : « Sur quoi comptent les esclaves fugitifs quand ils se sauvent de chez leurs maîtres? Sur leurs terres, sur leurs serviteurs, sur leur vaisselle d'argent? Non, mais sur eux-mêmes; et leur nourriture ne leur manque pas. Faudra-t-il donc que le philosophe n'aille par le monde qu'en comptant et se reposant sur les autres? » (Traduction Guyau, p. 72).

Non plus que la notion de l'effort, l'auteur de *Chatterton* ne possède encore l'optimisme religieux d'un Épictète. Il restait le poète de *La Fille de Jephté*, du *Déluge*, de *La Prison*, toujours près de demander compte à Dieu de la souffrance des innocents. Dirait-il, comme Épictète, à propos de la mort de Socrate : « Vas-tu en faire des reproches à Dieu? Est-ce que Socrate n'a rien eu en échange? » (*Id.*, p. 91). « Quand tu reproches quelque chose à la Providence », conseillait Épictète, « examine bien et tu verras que ce qui est arrivé était logique » (*Id.*, p. 146). Vigny préférerait lancer contre la sagesse divine les traits hardis des Libertins.

Avec *Servitude et Grandeur militaires* il fait un grand pas vers le stoïcisme. C'est le tableau d'une armée qui, dans son ensemble, n'est pas stoïcienne, tracé par un ancien soldat devenu stoïcien. Malgré sa noblesse, sa frugalité, sa résignation muette, le soldat, tel que le dépeint Vigny, n'est pas stoïcien. Car il a aliéné sa volonté. « L'armée ne veut rien et agit par ressort. » Content de son irresponsabilité, le soldat se résigne gaiement à une insouciante soumission qui est une abdication. Comme les autres, Vigny abdiqua sa volonté. « Je cherchais... à capituler avec les monstrueuses résignations de l'obéissance passive. » C'est assez dire que l'auteur de *Servitude et Grandeur militaires* n'accepte plus ces monstrueuses résignations et qu'il a écrit son livre pour les dénoncer et aussi pour affirmer que le soldat moderne, qu'il com-

pare sans cesse aux Catons et aux Brutus, a trop de vertus pour n'être pas stoïcien. Son livre est donc bien la continuelle et angoissante méditation de cette pensée d'Épictète : « S'instruire n'est autre chose qu'apprendre à distinguer ce qui dépend de nous et ce qui n'en dépend pas. »

Enfin, nous trouvons dans *La Canne de Jonc*, le portrait d'un stoïcien digne de ce nom. Le capitaine Renaud lui aussi s'est posé la question d'Épictète : Qu'est-ce qui dépend de moi? Et il y a répondu comme Épictète. Sans se raidir contre les événements, il s'est appliqué à perfectionner son âme. Il avait un vice, le séidisme. Il aimait l'Empereur; et, aimant l'Empereur, il aimait la guerre. Le récit de *La Canne de Jonc* nous montre comment il se débarrassa de ces deux amours. La brutale réception que lui fait Napoléon au sortir d'une longue captivité achève de l'arracher au culte de l'Empereur. Le meurtre de l'enfant russe lui dévoile les horreurs de la guerre. Et désormais, n'étant asservi ni à Napoléon ni à la gloire, plongé dans les rangs obscurs de l'infanterie, il accomplit sans passion son devoir de soldat. Vigny nous a fait suivre les transformations lentes de cette âme bonne et simple. Selon le conseil d'Épictète, le capitaine Renaud négligea tout ce qui ne dépendait pas de lui : les biens, la réputation, les dignités. Et Vigny l'approuve : « Sa vie inconnue me paraissait un spectacle intérieur aussi beau que la vie éclatante de quelque homme d'action que ce fût. » Renaud est un stoïcien.

Et Dieu? — Comme son héros, le capitaine Renaud, qui meurt sans se souvenir de Dieu, Vigny n'en parle pas ; et il songe d'une religion toute profane de l'Honneur.

Daphné marque un recul sur *Servitude et Grandeur militaires*. Certes Vigny paraît plus que jamais épris de stoïcisme. Trois sur dix des interlocuteurs de *Daphné*, Basile, Julien, Paul de Larisse, sont traités de stoïciens. Ils ont tous l'énergie qui permet de résister à autrui ; et tous, ils acceptent leur condition. Ce dernier point est acquis et bien acquis. Mais ils ignorent cette lutte intérieure du capitaine Renaud dont graduellement s'est épurée l'âme.

Du sage stoïcien ils ont surtout les gestes ; ce qui nous convainc une fois de plus que Vigny fut gagné au stoïcisme par la noblesse des attitudes.

Basile aura la gravité. Son accent est ferme et bref. Suivant la mode nouvelle qui lui semble moins familière, il voussoie Libanius (p. 78). Si le juif Jechaïad écoute l'invocation à Vénus Uranie avec un sourire d'incrédulité, il le regarde « très grave-

ment[1] », et le rappelle à l'ordre. Libanius le qualifie de « stoïcien sévère » (p. 89). C'est le censeur du Dialogue.

Encore que son ascétisme soit d'origine chrétienne, Julien est stoïcien surtout par ses mœurs; il l'est enfin par sa mort volontaire. Il se fait tuer pour laisser la voie libre aux chrétiens. L'histoire n'autorise pas cette hypothèse. Mais Vigny voyait dans le suicide le couronnement du stoïcisme; et il n'eût pas voulu en refuser la gloire à son héros de prédilection.

C'est d'ailleurs Paul de Larisse qui apparaît dans *Daphné* comme le champion du stoïcisme.

Vigny profite de ce que le stoïcisme était devenu surtout une morale, pour laisser à ses stoïciens une grande indépendance religieuse. Alors que Basile est chrétien et Julien néo-platonicien, Paul de Larisse unit à la superstition la plus grossière, « l'adoration la plus fervente de l'essence divine » (p. 100). S'il entre dans l'église de Nicomédie, il met quelques grenades dans sa poitrine en expiation secrète à Cora et Dèo (p. 93). Mais il rougirait d'admettre que Dieu ait été « fait chair en Jésus » (p. 98). Ce serait une « dégradation de l'éternel créateur » (p. 101). Avec le panthéisme, — et le stoïcisme tendait au panthéisme — l'éternel Créateur est exposé à bien d'autres dégradations. L'horreur de Paul de Larisse n'est pas trop stoïcienne. Mais passons.

Paul de Larisse étant le stoïcien par excellence, Vigny multiplie chez lui les signes extérieurs de la secte. Tout d'abord, il accepte sa condition qui est la plus basse qui soit : l'esclavage. Maintenant que Vigny s'est fait à cette conception, il lui donne tout son lustre. Paul de Larisse, comme Épictète, est l'esclave-roi. Il fut esclave d'abord de Libanius (p. 91) et ensuite de Julien (p. 112). Il est supérieur à Épictète. Car Épictète accepta l'affranchissement que refuse Paul de Larisse et de Libanius et de Julien. Apercevant « sous son manteau entr'ouvert la saie des serviteurs », Libanius dit à Julien : « Eh! quoi. Paul est-il donc toujours esclave? — Toujours et pour toujours », répond Paul de Larisse, « mais plus libre que lui qui voulait m'affranchir malgré moi » (p. 25). C'est l'esclave volontaire.

Du stoïcien, Paul de Larisse possède la rudesse. Son langage est laconique, car il dédaigne les finesses et les grâces diplomatiques (p. 112). Jechaïad est même effrayé de l'audace avec laquelle il parle « à un homme tel que Libanius » (p. 142).

Rude, il est fier aussi. Orgueilleusement il déclare qu'il avait

1. Cet adverbe revient continuellement à propos de Basile. Cf. p. 89, 118.

accompli sa mission : porter à Julien la parole de Daphné. Puis, non sans impertinence, il ajoute : « Je dirai donc en peu de mots ce qui s'est fait, et vous verrez que nous n'avons pas dévié, mais peut-être vous-mêmes, qui nous jugez » (p. 139). Quand Libanius lui démontre qu'il s'est trompé ainsi que Julien, en croyant les Grecs susceptibles de revenir au paganisme, loin de s'accuser d'avoir manqué de clairvoyance, il invective la société et se carre dans sa force : « Maudite soit cette faible race qui ne peut supporter les conséquences de nos travaux ! et pour qui la vérité est toujours trop pesante ! Nous nous trompons sans cesse en espérant quelque chose d'elle, et les plus forts lui sont sacrifiés sans fruit » (p. 160). Bientôt il regarde en pitié les barbares et les insulte. Tout d'une pièce, épris de droiture, il évite les sentiers obliques et s'en vante.

En face de la douleur, Paul conserve l'attitude habituelle aux stoïciens, faite de hauteur méprisante. Il annonce en ces termes à Libanius la mort de Julien : « J'ai voulu t'écrire ce que je craindrais de te conter, de peur de montrer à tes yeux et à ceux de tes amis une douleur digne de trop de pitié et de dédain : Julien a vécu » (p. 168).

Enfin Paul de Larisse va lui aussi au-devant de la mort. Julien se fait tuer par les Perses et Paul par les Barbares. Évidemment Vigny s'était complu à camper devant nos yeux ce farouche stoïcien, esclave et libre, rude et orgueilleux, inaccessible à a douleur, qui a suivi sa route jusqu'au bout, et meurt pour n'être pas vaincu.

Et cependant, pour être de véritables stoïciens, il manque à Basile, Julien, Paul de Larisse, de tourner leur effort sur soi. Certes ils accomplissent vaillamment leur mission, Mais cette mission est conquérante. Ils ne connaissent que l'adversaire du dehors, Julien lutte contre Antioche, contre les chrétiens, contre les Perses. Il est capable de pétrir le monde à sa fantaisie. Paul de Larisse écarte tous les obstacles extérieurs pour arriver jusqu'à Julien. Mais tout ce qu'ils font, ils le font naturellement, sans paraître se donner le moindre mal, sans se douter surtout qu'en nous-mêmes réside notre plus grand ennemi. Satisfaits d'eux-mêmes, ils songent moins à se façonner qu'à façonner les autres. Leur volonté ne s'exerce point contre leurs instincts. Bien plus, ils s'abandonnent à leurs instincts tout naïvement. En apprenant l'incarnation de Jésus, Paul a les yeux en larmes ; et il fut obligé de serrer dans ses bras la colonne du temple pour se soutenir (p. 98). Désespère-t-il d'approcher Julien, il s'arrache les cheveux

et se livre à des colères impuissantes (p. 109). Quand Libanius lui déclare qu'il faut céder aux chrétiens, pour paraître impassible, il doit s'enfoncer les ongles dans la chair. Cette impassibilité, tout extérieure, serait-elle stoïcienne? Les Romantiques ne se défiaient pas des passions; et Vigny, s'il nous présente quelques stoïciens, met leur force dans leurs passions. Il en fait des impulsifs!

Toutefois Paul, Julien, Basile ont une énergie qui, encore que passionnée et s'exerçant contre autrui, manquait à Chatterton. Enfin, si l'on veut bien se souvenir que l'auteur de *Daphné* témoigne d'un optimisme religieux que l'on chercherait vainement dans *Servitude et Grandeur militaires*, on avouera que de ce côté du moins, il se rapprochait du stoïcisme.

Les poèmes postérieurs à *Daphné* nous montreraient un semblable stoïcisme, si l'optimisme du poète ne subissait parfois de rudes atteintes.

En premier lieu, Vigny ne cesse, à l'instar des stoïciens, de déconseiller toute lutte contre la fatalité des circonstances :

> Fais énergiquement ta longue et lourde tâche
> Dans la voie où le sort a voulu t'appeler.
>
> (*La Mort du Loup.*)

Wanda ne se révolte pas contre le décret impérial qui fait du prince, son mari, un esclave sibérien; mais elle le suit au bagne, sans proférer une plainte. Sur cette résignation stoïcienne, Vigny rêvait d'écrire un poème, *Épictète et Spartacus*. « L'homme du peuple est nécessairement l'un ou l'autre, ou résigné ou révolté » (*Journal d'un Poète*, p. 244). Au chef des esclaves mutinés, Spartacus, aurait été opposé l'esclave stoïcien, Épictète, dont l'âme est assez libre pour mépriser et subir la servitude matérielle.

Qu'importe les hasards de l'existence, la vraie vie est intérieure. De la vie intérieure jaillit la liberté stoïcienne; et Vigny ne saurait l'oublier :

> .... Si tu peux, fais que ton âme arrive,
> A force de rester studieuse et pensive,....
>
> (*La Mort du Loup.*)

D'autre part, le poète semble toujours charmé par la beauté des nobles et stoïques attitudes. C'est une attitude stoïcienne, le silence devant la mort, qu'il nous expose dans *La Mort du Loup*.

Rien de commun toutefois entre le silence de Vigny et le silence des stoïciens. Le silence des stoïciens est l'acceptation de l'huma-

nité avec ses souffrances et ses vices. Ils se taisent en face de la douleur parce que la plainte serait une faiblesse, et ils sont forts; une révolte des sens, et ils sont intellectuels; une protestation de l'individu et ils ne songent qu'à l'univers. Ils se taisent en face des vices, parce qu'ils préfèrent éloigner leur regard des hommes mauvais pour le diriger vers Dieu. Le silence de Vigny est au contraire la condamnation aristocratique de la Providence. Écrasé, l'homme ne fait pas à Dieu l'honneur de se plaindre. Dans *La Mort du Loup* (1843), comme dans la strophe du *Silence* (1862). le poète répète ce qu'il écrivait en 1832 dans son *Journal* : « Le silence sera la meilleure critique de la vie ». Bref Épictète se tait devant l'homme; et Vigny devant Dieu. Aussi, bien que l'auteur de *La Mort du Loup* recommande la vie intérieure et se résigne aux caprices du sort, la pièce que l'on aime citer comme la plus stoïcienne de Vigny, est une de celles où il se trouve le plus éloigné des stoïciens par une rechute dans le pessimisme.

Toute stoïcienne apparaît l'inspiration de *La Bouteille à la Mer*. Le labeur humain nous est donné comme sanctifiant la souffrance et la grandeur du savant permet de pardonner à Dieu le sacrifice qui en fut la condition. D'ailleurs, quand on renonce à l'individualisme, on est bien près de devenir insensible au problème du mal. Or Vigny n'écrit-il pas :

Oubliez l'homme en vous-même....

Aussi finit-il par proclamer sa confiance en Dieu, le Dieu platonicien, le Dieu des Idées. Assurément il ne faut pas attribuer aux seuls stoïciens, l'heur de cette transformation; et nous avons déjà revendiqué la part de Platon. Néanmoins il paraît légitime de croire qu'Épictète força Vigny à mieux comprendre que si par une première réflexion nous jugeons le mal d'autant plus injuste que l'homme est plus grand, une seconde réflexion nous contraint d'accepter le mal qui est la cause de cette grandeur et de conclure qu'après tout il est difficile, quand on admire l'homme, de reprocher à Dieu d'avoir fait une œuvre admirable! Enfin la faiblesse de Chatterton est résolument condamnée :

Oubliez Chatterton, Gilbert et Malfilâtre,

Car, plus que jamais, Vigny prône la volonté. De même que Wanda possède une âme cornélienne, le marin de *La Bouteille à la Mer* a une indomptable énergie. Par la confiance en Dieu et l'exaltation de l'énergie, *La Bouteille à la Mer* est une œuvre stoïcienne.

On voit le chemin parcouru. Malgré quelques retours offensifs

du pessimisme, l'optimisme de Platon et d'Épictète a vaincu. Enfin le poète professe le culte de l'énergie. Sans doute cette énergie, que Vigny croit toute stoïcienne, paraît si spontanée qu'elle semble ne nécessiter aucun effort. Sans doute elle ne se dresse guère contre les passions, les ennemis du dedans. Le capitaine Renaud qui se propose de déraciner de son cœur une passion, le séidisme, demeure dans l'œuvre de Vigny une exception. Sans doute la vie intérieure qu'il recommande, serait de rêver, méditer, raisonner, mais non de faire l'éducation de la volonté. Il ne dirait pas avec Épictète : « Je penche vers la volupté, je vais me jeter du côté contraire et cela avec excès, afin de m'exercer. J'ai le travail en aversion, je vais habituer et plier ma pensée à n'avoir plus jamais d'aversion pour lui » (*Entretiens*, III, 12). Cependant, quand il faisait de l'énergie, même braquée vers le dehors, une des vertus de l'homme, quand il absolvait Dieu, il n'était pas très loin de l'idéal stoïcien.

Le stoïcisme contribua donc à nuancer, modifier parfois, son esprit, son caractère, ses manières même. Il aimait la majesté de la souffrante humanité, mais il comprit mieux que cette majesté était dans l'énergie autant que dans la pensée. Il aimait le silence; mais son silence fut plus viril. Le manteau romantique dont il se drapait volontiers, devenait peu à peu le manteau du philosophe stoïcien. Enfin, contrariant sa nature, le stoïcisme l'entraînait à ne plus condamner Dieu, et surtout à ne plus protester contre le hasard des conditions. Il avait rêvé de gloire militaire, de carrière politique, de vie seigneuriale. Il accepta courageusement d'être le garde-malade de sa mère et de sa femme, le trésorier attentif d'une maison dont les besoins excédaient les revenus. Le stoïcisme l'aidait à mettre plus de fermeté et de dignité dans sa vie comme dans son œuvre.

*
* *

Il convenait donc d'examiner l'hellénisme d'Alfred de Vigny.

D'abord, pour comprendre et commenter certaines de ses œuvres, comme *Daphné*, il faut en découvrir les sources antiques; il faut relire après lui Platon, Julien, saint Jean Chrysostome.

Bien plus, grâce au commerce prolongé qu'il entretint avec les Grecs, un parfum d'antiquité s'est répandu sur l'ensemble de ses écrits comme un encens à travers lequel nous distinguons sa pensée et son art.

Obsédé par le problème du Mal, il se voit courbé sous le Destin d'Homère et d'Eschyle. Cependant il se redresse et contemple le Ciel; guidé par Platon il rêve de l'ascension humaine vers Dieu. C'est pourquoi, à côté d'œuvres désespérées, comme *Moïse* ou *La Colère de Samson*, il écrit des œuvres confiantes et sereines comme *La Flûte*, *La Bouteille à la Mer*. Or, son esprit porté aux extrêmes eût-il réagi avec tant de succès contre le pessimisme, s'il n'avait subi l'influence du génie pondéré des Grecs? Son optimisme découle de Platon et des stoïciens.

Des stoïciens particulièrement procède sa haute conception de l'humanité. S'il fut toujours épris de l'humanité au point de préférer la majesté de ses souffrances à l'éternité de la Nature, s'il admet que cette majesté consiste avant tout dans l'énergie avec laquelle nous acceptons, nous accomplissons notre lourde tâche, c'est qu'il regarda longtemps les figures d'Épictète, de Marc-Aurèle, de Julien, et qu'il médita leur exemple.

Il n'est pas jusqu'à cette conviction de l'infériorité féminine, à laquelle Vigny ne renonça jamais complètement, dont les Anciens n'aient leur part de responsabilité.

Enfin, quand il s'agit de réaliser ses conceptions poétiques ou philosophiques, après diverses tentatives il se cantonna dans les genres grecs. Le poème antique de Chénier devint le modèle de ses poèmes. D'après *Les Dialogues* de Platon, il écrivit *Stello* et surtout *Daphné*, de sorte que son œuvre entière, en prose et en vers, par le fond et par la forme, éveille la comparaison des chefs-d'œuvre de l'Hellénisme.

MARC CITOLEUX.

MÉLANGES

UNE CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE INÉDITE

Dans ses dernières années, Haydn eut pour protecteur et pour ami le « baron Van Swieten, bibliothécaire de l'empereur, homme très savant, même en musique, et qui composait assez bien ». C'est Stendhal qui nous l'apprend, l'ayant appris lui-même de l'Italien Carpani [1]. Ce mélomane avait débuté dans la diplomatie. Né à Leyde en 1734 et fils du médecin de Marie-Thérèse, Godefroid Van Swieten dut à la faveur impériale de se voir confier diverses missions politiques. C'est ainsi qu'il se trouva, en 1760, attaché à l'ambassade autrichienne à Paris [2]. Or il avait précédemment lié connaissance et amitié avec un autre diplomate de la cour de Vienne, le comte Charles de Cobenzl, qui, depuis 1753, remplissait à Bruxelles la charge de ministre plénipotentiaire. Esprit ouvert et cultivé, Cobenzl s'intéressait à la littérature française. Sur sa demande, Van Swieten profita de son séjour à Paris pour lui envoyer, à intervalles irréguliers, les dernières nouvelles de la république des lettres.

Ces missives d'un émule bénévole de Grimm constituent une petite correspondance littéraire assez curieuse à relire aujourd'hui. Elles sont conservées aux Archives générales du royaume de Belgique [3]. L'existence en a été signalée déjà il y a une trentaine d'années [4], mais elles n'ont jamais été publiées jusqu'ici. Mlle Luce Herpin (Lucien Perey) en avait fait prendre copie en 1888. Mais elle ne paraît pas en avoir tiré parti, sinon pour en extraire un petit nombre de passages intéressants pour l'histoire des mœurs et citer quelques lignes d'une lettre de Cobenzl sur les spectacles de société dans son piquant volume sur *Charles de Lorraine et la cour de Bruxelles* [5]. On

1. *Vies de Haydn, de Mozart et de Métastase*, édit. Daniel Muller, Paris, Champion, 1914, p. 176. Cf. p. 17 et 281.

2. Le comte de Durazzo parle de lui dans sa lettre à Favart au 29 juillet 1761 : « M. le baron de van Suiren (*sic*) qui auroit pu nous être avantageux dans l'envoi des livres, pour être le fils de celui qui est député ici à la revision de tous ceux qu'on veut introduire, part de Paris, à ce qu'il m'écrit » (*Mémoires et correspondance littéraire de Favart*). Paris, 1808, t. I, p. 163.

3. Dans le fonds *Secrétairerie d'État et de guerre*, registres 1237, fol. 405-468, et 1238, fol. 10-146. La minute des réponses de Cobenzl s'y trouve jointe.

4. Par Ch. Piot, dans sa notice : *La correspondance du baron Godefroid Van Swieten et du comte de Cobenzl, au point de vue du théâtre et de la musique. Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3e série, t. XIII [1887], p. 882-889. C'est une analyse sommaire mêlée d'extraits. Piot était malheureusement plus familier avec l'histoire politique qu'avec l'histoire littéraire, et des fautes de lecture défigurent certains des passages cités. La moins singulière n'est pas celle qui transforme en *Depuis et désormais* la comédie de Collé *Dupuis et Desrômais*.

5. Paris, s. d. 1903, p. 260 et suiv.

en trouvera ici tous les passages qui, à l'un ou l'autre titre, relèvent de l'histoire littéraire. Nous mentionnerons en note les réponses de Cobenzl, quand elles sont plus qu'un simple accusé de réception. Quant aux faits rapportés et aux noms cités, ils sont faciles à identifier, et nous nous bornerons d'ordinaire à donner, pour chacun d'eux, la concordance avec les principaux recueils documentaires qui nous renseignent sur la vie littéraire vers le milieu du siècle : les *Mémoires secrets*, le *Journal historique* de Barbier (édit. de Lescure), les *Journal et Mémoires* de Collé (édit. Bonhomme et Van Bever et Boissy), les *Correspondances* de Favart et de Grimm (édit. Tourneux).

*
* *

Notre diplomate entre dans Paris le 27 juillet 1760, et en assez piteux équipage. Il en plaisante lui-même dans sa première lettre à Cobenzl : « Une roue de ma chaise s'étant dérayée à l'entrée de la ville, il m'a fallu faire traîner ma voiture jusqu'à mon logement, tandis que je m'y faisais transporter de mon côté en fiacre. » En effet, lui répond son correspondant, « votre entrée n'a pas été bien magnifique... ». Est-ce la conséquence de ce premier déboire? Toujours est-il que son séjour à Paris ménage à Van Swieten d'amères déceptions. La réalité apporte un cruel démenti à la brillante image qu'il s'en était faite. Il s'y trouve dès l'abord plongé dans un mortel isolement. Il s'en désespère, il en gémit : « Je m'y ennuie prodigieusement, écrit-il le 31 octobre; à deux ou trois maisons près, où encore l'on ne voit du monde qu'à dîner, je suis encore tout aussi neuf ici que les premiers jours de mon arrivée, avec cette différence, qu'au commencement j'espérais de sortir avec le tems de ma non-existence, et qu'à l'heure qu'il est, je suis convaincu que mes espérances étoient vaines. Je n'hésiterois même pas un moment d'écrire à Vienne pour pouvoir quitter cette ville, si je ne considérois l'utilité dont est ce séjour pour mon instruction. Tels sont mes sentimens le matin, quand je suis occupé; mais ils s'affoiblissent furieusement le soir, quand je me trouve seul au coin de mon feu. C'est alors que l'impatience prend le dessus. J'ai recours à la musique, qui me fait paroître moins long le temps que j'ai à passer vis-à-vis de moi-même, qui est depuis quatre heures après-midi jusqu'à ce que je m'aille coucher, ce que je fais au plutôt. » Et plus loin : « Francfort ne m'a jamais paru si horrible que Paris. Combien de gens envient peut-être ma situation, croyant qu'il ne faut qu'être à Paris pour se trouver au centre des plaisirs. Que je leur céderois volontiers ma place! »

Ne nous étonnons point de ces doléances. Une fois acclimaté, notre diplomate éprouvera, tout comme un autre, l'attirance et le charme de Paris, et nous verrons qu'il reviendra de cette impression fâcheuse. Elle ne l'empêche d'ailleurs pas de s'acquitter de sa promesse, et le voici qui, pendant quatre ans, remplit avec un zèle appréciable sa tâche d'informateur littéraire.

1760.

28 juillet. — « Je n'ai point encore été aux spectacles. On donne ce soir une seconde représentation de *L'Écossoise* de Voltaire, que j'irai voir s'il est possible d'y trouver place, car la pièce est extrêmement courue et fort goûtée[1]. »

1. Sur la représentation de *L'Écossoise* (26 juillet), voir Grimm, 15 août 1760, t. IV, p. 276; Collé, juillet, t. II, p. 251-255. Favart, 28 juillet, t. I, p. 73-74.

13 septembre. — « Tout Paris va voir *Tancrède*, qui a déjà essuyé des changemens depuis trois représentations qu'elle a eues ; on assure même qu'ils ont été faits par l'auteur, ce qui n'accrédite pas peu le bruit qui s'est répandu dans Paris de l'apparition de M. de Voltaire. Pour revenir à la tragédie, je n'entreprendrai pas d'en juger : on y trouve beaucoup de défauts, les deux premiers actes froids, mais malgré cela personne ne l'a vue sans être touché ; à quoi le jeu des acteurs ne contribue pas peu, surtout celui de Mlle Clairon, qui se surpasse. Dès que la pièce sera imprimée, je ne manquerai pas de l'envoyer à Votre Excellence[1]. »

4 octobre. — « *Tancrède* n'est pas encore imprimée, mais le sera incessamment. On a apparemment voulu attendre la fin des premières représentations, dont la treizième et dernière est annoncée pour aujourd'hui. Je ne doute pas que Votre Excellence n'ait trouvé le *Tant mieux pour elle* plaisant.

« L'auteur en est l'abbé de Boisemont[2]. J'ai envoyé cette petite brochure à Madame, avec *Mon Odyssée* de Robbé[3], par M. de Nieulant. Ce poëme a quelques détails amusans ; on nous promet celui de la vérole, par le même auteur. »

31 octobre. — « *Tancrède* n'est pas encore achevé d'imprimer. J'adresse à S. E. Mme la Comtesse le premier tome de l'*Histoire de Pierre le Grand*, par Voltaire. C'est la vraye édition de Genève, qui a été contrefaite ici. Le style de cette histoire est bien inférieur à celui de l'*Histoire de Charles XII*, et, quant aux faits, les Russes prétendent que M. de Voltaire auroit pu tirer meilleur parti des mémoires exacts qu'on lui a fournis[4]. »

1er décembre. — « Nous n'avons pas encore *Tancrède*, mais on vient d'imprimer *Caliste*, pièce nouvelle par M. Colardeau, traitée d'après le sujet de *La Belle Pénitente*, pièce angloise. Malgré l'ingratitude du sujet, elle a réussi : huit représentations de suite, qui n'ont même été interrompues que par l'indisposition de Mlle Clairon, en sont la preuve. C'est au jeu supérieur des acteurs et à la beauté des vers qu'on doit principalement attribuer le succès. La première représentation n'a même pas été avantageuse, et les longueurs du cinquième acte, que l'auteur a retranché d'abord, ont manqué faire tomber la pièce. Elle fait grand plaisir à la lecture par la pureté avec laquelle elle est écrite. Il y a d'ailleurs beaucoup d'art dans l'exposition du sujet, ce qui étoit très difficile sans blesser la délicatesse, et ce qui fait le mérite incon-

1. Sur la représentation de *Tancrède* (3 septembre), voir Grimm, 15 septembre, t. IV, p. 281-288, et Collé, septembre-octobre, t. II, p. 259.

2. *Sic!* Lisez : Voisenon qui est, en effet, l'auteur de *Tant mieux pour elle*, conte plaisant, s. l. n. d. [Liége, 1760], in-12, Cf. Favart, 15 septembre et 1er octobre, t. I, p. 95 et 99.

3. Sur *Mon Odyssée, ou Journal de mon retour de Saintonge*, voir Grimm, 15 septembre, t. IV, p. 289 et Favart, 17 septembre, t. I, p. 96.

4. Sur l'*Histoire de Pierre le Grand*, voir Grimm, 1er et 15 novembre, t. IV, p. 308-313.

testable des deux premiers actes. L'auteur a changé à la fin du second acte un vers qu'on a trouvé trop hardi ; le voici :

« Je rougis pour le Ciel des transports qu'il m'inspire. »

« Et le voici tel qu'il est dans l'impression :

« Je rougis des transports que le malheur m'inspire. »

« C'est Caliste qui parle à sa confidente. Tout le monde convient qu'il y a plus de force dans la première expression, et très peu de sens dans la seconde[1].

« Votre Excellence en jugera elle-même, car j'envoie cette pièce, avec les autres nouveautés, qui ont paru depuis peu à S. E. Mme la Comtesse. Il s'y trouve, entre autres, l'*Éloge prononcé par la Folie,* qui contient les principaux traits de la vie de M. de Bacquevil, un fou d'une espèce singulière, qui s'est laissé brûler, il y a environ un mois, dans sa maison[2].

« J'y ai joint aussi les *Lettres* de M. Le Brun, avec son *Ode à Voltaire* en faveur de la petite nièce du grand Corneille[3]. On assure qu'un parti de dévots et de dévotes ne veut pas consentir à remettre cette demoiselle entre les mains de Voltaire : on craint pour son pucelage et son salut. Il faudra voir si ce zèle se bornera à des clabauderies, ou si on mettra la demoiselle en état de conserver son pucelage et de faire son salut à Paris, moyennant une bonne pension.

« J'envoie aussi à Mme la Comtesse une estampe représentant un singe habillé en capucin, prêchant dans une hotte attachée à un arbre, et entouré d'un troupeau de dindons qui l'écoutent fort attentivement. On donne toutes sortes d'explications à cette estampe, qu'on prétend être allégorique. On croit trouver la contenance et l'air de M. de B.[4] au singe, et l'on veut que la troupe de dindons représente le conseil. »

1761.

24 janvier. — « *Tancrède* doit être vendu enfin lundy prochain, et je l'enverrai aussitôt à Bruxelles[5]. Les comédiens reprendront le même

1. Sur *Caliste*, voir Grimm, 1er décembre, t. IV, p. 318-323; Collé, novembre, t. II, p. 265-269; Favart, 15 novembre, t. I, p. 115-117.

2. *Éloge prononcé par la Folie devant les habitans des Petites Maisons*, Avignon, 1761, in-12. On l'attribue à Mathieu Charbonnet. Le marquis de Bacqueville, « fou décidé par plusieurs traits », dit le *Journal de Barbier* (t. VI, p. 303), avait, le 11 octobre 1760, mis le feu à sa maison du Quai des Théatins et s'y était laissé brûler vif.

3. Sur les *Ode et lettres à M. de Voltaire*, de Le Brun, voir Grimm, 1er décembre, t. IV, p. 326, et Favart, 25 décembre, t. I, p. 138.

4. Sans doute l'ancien ministre M. de Bernis, qui venait de prendre la prêtrise et allait bientôt recevoir le chapeau.

5. « J'ai lu *Tancrède*, qui se vend déjà ici, répond Cobenzl : ce sont de beaux vers qui font une mauvaise pièce » (27 janvier).

jour les représentations de cette pièce, si l'état de Mlle Clairon, qui a été très mal, le permet.

« J'ai envoyé, par M. de Gaesbeck, à Mme la Comtesse le peu de nouveautés que j'ai pu rassembler. *Les Mœurs du temps*, petite comédie nouvelle de Saurin, qui est déjà parvenue jusqu'à la quatorzième représentation, est du nombre. Je suis persuadé que Votre Excellence prendra plaisir à la lecture de cette petite pièce, qui est un petit tableau ingénieux et vrai de ce que l'on voit et entend tous les jours dans Paris. Avec cela, Mlle Dangeville n'a pas peu contribué à faire valoir les idées de l'auteur, dans le rôle de la Comtesse [1].

« *Le Père de famille* de Diderot est à l'étude, et les rôles sont distribués. On s'attend à voir renaître les querelles littéraires de l'été passé, et peut-être à une reprise de la comédie des *Philosophes* [2]. Toutefois est-il aisé à prévoir que la première représentation de cette pièce sera tumultueuse.

« Le roman de Jean-Jacques [3] n'a point encore été livré au public. J'en entends dire du bien, surtout du dernier volume, de sorte que j'espère que Votre Excellence n'en regrettera pas la lecture. »

19 février. — « Je n'ai point envoyé à Votre Excellence le roman de Jean-Jacques, parce que Mme la Comtesse m'a mandé l'avoir lu ; et, en effet, comme il a été imprimé en Hollande, il devoit pour le moins aussitôt paroître à Bruxelles qu'ici. Mais je fais passer à Madame la préface de Jean-Jacques en dialogue, qu'il vient de publier séparément, avec le second tome de *Candide*, qui ne sort pas de la même plume que le premier [4].

« On a donné hier la première représentation du *Père de famille*. Je m'attendois à des cabales de la part des anti-encyclopédistes, mais tout s'est passé fort tranquillement. Les deux premiers actes ont été le plus applaudis, le quatrième acte languit, et le cinquième ne se relève point. Telle est à peu près la conséquence qu'on a tirée des applaudissemens du public, et selon toute apparence la pièce n'ira pas loin, quoique très bien jouée, surtout par Brigard qui fait le rôle du Père. Mlle Gaussin fait celui de Sophie, Préville fait le Commandeur [5]. Ce que j'ai eu l'honneur de mander à Votre Excellence au sujet de la reprise des *Philosophes* n'étoient que des conjectures.

« Mlle Piccinelli, dont la fertilité a fait le crime qui l'a fait chasser de Vienne, vient d'être reçue aux Italiens. On admire beaucoup sa voix ici, et elle y fera facilement fortune. De mauvais plaisans ont projetté

1. Sur *Les Mœurs du Temps*, voir Collé, décembre 1760, t. II, p. 271-272 et Grimm, 15 janvier 1761, t. IV, p. 340.

2. « Je m'étonne, écrit Cobenzl, qu'on permette de reprendre la comédie des *Philosophes* » (27 janvier).

3. *La Nouvelle Héloïse*. Voir Grimm, 1er février, t. IV, p. 342-346, et Collé, p. 37.

4. Sur la *Seconde partie de Candide*, voir Grimm, 1er mai, t. IV, p. 400.

5. Sur la représentation du *Père de famille* : Grimm, 1er et 15 mars, t. IV, p. 353-360, et Collé, p. 38-48.

d'envoyer un ou deux dégourdis à Vienne pour mettre Mlle Gabrieli en état d'être aussi envoyée à Paris[1]. »

16 Mars. — « J'ai envoyé à Mme la comtesse de Cobenzl toutes les nouveautés qui ont paru, entre autres les estampes du roman de Rousseau[2], les *Lettres* de M. de Ximenes sur *la Nouvelle Héloïse*, lesquelles sont généralement méprisées[3]; *la Mort et la confession de M. de Voltaire* offrent quelques traits assez plaisans[4]; les *Contes moraux* de Marmontel sont estimés[5].

« J'aurai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence l'*Histoire de Jean Sobiesky* par la première occasion. Elle est de l'abbé Coyer et fait du bruit parce que les Jésuites n'y sont guères traités avantageusement. On assure même que le censeur a été mis à la Bastille[6].

« *Le Père de famille* s'est soutenu jusqu'à la clôture[7]; il est imprimé depuis plus de quatre ans, mais comme on y a fait des changemens considérables, j'attendrai cette seconde édition pour l'envoyer à Votre Excellence.

« On nous a distribué ici le prospectus d'un journal qui doit se faire à Bruxelles et contenir le détail des aventures galantes et secrètes de toute l'Europe. Seroit-ce Maubert qui en seroit l'auteur? Je le vois se promener au Palais-Royal quelquefois, et l'on prétend s'appercevoir qu'il ne fait plus les gazettes[8]. »

12 avril. — « J'ay l'honneur d'addresser ci-joint à Votre Excellence une *Épître de M. de Voltaire à Mme Denis* qui n'est point encore imprimée. Je la supplie de vouloir bien la communiquer à Mme la Comtesse[9].

« Les *Contes moraux* de Marmontel, que j'ai eu l'honneur d'envoyer à Votre Excellence, ont déjà donné le jour à une très jolie comédie, dont le sujet est le conte de *Soliman second*[10]. On s'attend à en voir naître d'autres de cette même source. On aura tout lieu d'être content, si elles réussissent aussi bien que celle-ci. »

17 mai. — « Il n'y a aucune nouveauté en fait de littérature. Nous aurons lundy prochain une tragédie nouvelle de Le Mière, auteur

1. « Si on reçoit à Paris les actrices renvoyées de Vienne, remarque Cobenzl. on aura souvent du nouveau » (21 février).

2. Sur les estampes de *la Nouvelle Héloïse* : Grimm, 15 mai, t. IV, p. 411.

3. Sur les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse* du marquis de Ximénès, voir Grimm, 1er février, t. IV, p, 347.

4. Sur la *Relation de la maladie, confession et mort de M. de Voltaire*, voir Grimm, 1er mai, t. IV, p. 357.

5. Sur les *Contes moraux* : Grimm, 15 janvier, t. IV, p. 340-341.

6. Sur l'*Histoire de Jean Sobieski* : Grimm, 15 avril, t. IV, p. 369-373.

7. Sur le succès du *Père de famille* : Grimm, 15 mai, t. IV, p. 358.

8. Il s'agit du « nouvelliste » Maubert de Gouvest (1721-1767), qui avait quitté Bruxelles depuis peu. « Le prospectus que vous avez vu, répond Cobenzl, est une pièce que j'ai étouffée dans sa naissance. L'auteur n'étoit pas Maubert. Si vous voyés celui-ci à Paris, dites-moi, je vous prie, ce qu'il y fait » (19 mars).

9. Il joint, en effet, à sa lettre une copie de cette épître : *A Mme Denis sur l'agriculture*. Cobenzl l'avait déjà vue et trouvée « assés médiocre » (15 avril).

10. *Soliman II, ou les Trois Sultanes*, par Favart, Cf. Collé, p. 78-79.

d'*Hypermnestre*. Le titre de la pièce est *Térée et Philomèle*. On continue toujours aux Italiens, et avec le plus grand succès, la représentation des *Sultanes*. Dès que la pièce sera imprimée, j'aurai l'honneur de l'envoyer à Votre Excellence [1]. »

26 mai. — « *Les Sultanes* ne s'impriment qu'après les premières représentations épuisées. On est à la vingt-unième, et il y a apparence qu'elle ira encore loin, vu la grande affluence de monde.

« La tragédie, qui est *Térée* par Le Mière, auteur d'*Hypermnestre*, a été représentée hier et est tombée à plat. J'en ai été témoin. Le sujet trop compliqué, des incidens trop rapides, une division d'intérêt, une surcharge d'horreurs qui se suivent coup sur coup, en sont la cause. Il y a cependant de beaux vers et de belles pensées, et la pièce a été beaucoup applaudie jusqu'au quatrième acte [2]. »

27 juin. — « *Les Sultanes* ne sont pas encore imprimées. La tragédie de *Térée* est tombée à la première représentation et ne le sera par conséquent pas [3]. »

13 décembre. — « Votre Excellence aura vu sans doute le *Testament politique du maréchal Bellisle*. On a longtemps soupçonné Maubert d'en être l'auteur, mais l'on sçoit aujourd'hui que c'est un certain chevalier Ferrin, qui avoit eu autrefois quelque accès chez le maréchal. Cette brochure a été défendue par le gouvernement, et par ce moyen deux édition sont été épuisées en très peu de tems [4].

« On vient de défendre aussi un *Traité de la Nature*. On le dit bon; il est assez grand et je n'ai pas encore eu le tems de le lire [5]. »

29 décembre. — « Les comédiens françois ont donné hier la première représentation de *Zulime*, tragédie de M. Voltaire, qui avoit été déjà représentée sans succès il y a vingt-quatre ans. Elle a été entièrement refondue [6]. Je ne sçais pas si elle a réussi, car je suis dans mon lit pour ménager ma poitrine, qui ne s'accommode guères avec le temps qu'il fait. La Comédie Italienne avoit demandé au Roi de pouvoir réunir l'Opéra-comique à son spectacle. Cette réunion se seroit faite contre le gré du public, qui perdoit par là un amusement de plus et craignoit de voir dégénérer l'Opéra-comique, qui est dans la plus grande vogue aujourd'hui. Le Roi a décidé qu'elle ne se feroit point, et tout le monde

1. « Quand vous aurés la nouvelle tragédie, mande Cobenzl, je vous prie de me l'envoyer, ainsi que *les Sultanes*, dont l'extrait que j'ai vu dans *Le Mercure* m'a fait plaisir » (21 mai).

2. Sur *Térée* de Lemierre : Grimm, 1er juin, t. IV, p. 412-417, et Collé, p. 118-120.

3. « *Térée*, répond Cobenzl, ne paraîtra sûrement pas, mais j'attends l'impression des *Sultanes* avec empressement » (29 juin).

4. Sur le *Testament politique du maréchal duc de Belle-Isle*, voir Grimm, 1er octobre, t. V, p. 164-169 et Favart, 11 novembre, t. I, p. 202. — « Pour le *Testament politique du maréchal de Belle-Isle*, dit Cobenzl, c'est ce malheureux Chevrier qui l'a fait : c'est une fort mauvaise rapsodie, remplie de mensonges » (18 décembre).

5. Sur le traité *De la Nature*, de Robinet, voir Grimm, 1er decembre, t. IV, p. 490-491.

6. Sur la reprise de *Zulime*, voir Grimm, 1er et 15 janvier 1762, t. V, p. 3-11 et 13-18 et Collé, p. 198-200.

est content, hormis les Italiens, qui se flattoient de remettre par là leurs affaires terriblement délabrées[1]. »

1762.

2 juillet. — « Votre Excellence sçait l'aventure de Rousseau[2].

« Palissot, l'auteur de la comédie des *Philosophes*, qui a fait tant de bruit il y a deux ans, s'est avisé de reparoître sur la scène en donnant une pièce remplie de détails forcés, pour dire des méchancetés, pêchant contre toute vraisemblance, et par là absolument dénuée d'intérêt. Aussi a-t-elle été huée, sifflée, malgré toutes les précautions que l'on avoit prises pour que le public ne pût témoigner librement son sentiment[3]. »

19 août. — « On recherche beaucoup ici *Le Contrat social* de Rousseau. Quelques personnes l'ont fait venir de Bruxelles. Oserois-je supplier Votre Excellence de m'en foire passer deux exemplaires par une occasion sûre[4]? »

8 octobre. — « J'ai reçu un exemplaire du *Contrat social*, que Votre Excellence a eu la bonté de m'envoyer, et j'ai l'honneur de lui en faire mes très humbles remerciemens. C'est un vrai cadeau, car rien n'est si difficile que de trouver ce livre ici, qui mérite effectivement d'être supprimé aussi soigneusement qu'il l'est[5].

« Nous n'avons rien de nouveau ni en littérature ni en spectacle. Dans ce moment-ci tout le monde est à la campagne. »

11 décembre. — « Je fais mes très humbles remerciemens à Votre Excellence pour le livre qu'elle a bien voulu m'envoyer par M. de la Borde. C'est un tissu de rêveries politiques digne de son auteur[6],

« On a brûlé par la main du bourreau les deux *Appels à la raison*, et l'on a été très édifié de l'ordonnance que Votre Excellence a publiée au sujet de ces deux libelles, qu'on croyoit imprimés à Bruxelles avec permission du gouvernement[7]. »

1. La « réunion » se fit en février suivant. Voir Grimm, 15 février 1762, t. V, p. 43-44.

2. Condamnation et « brûlement » de *l'Émile*. Cf. Grimm 15 juin, t. V, p. 99, *Mémoires secrets*, 27 juin, t. I, p. 105; Favard, 14 juillet, t. II, p. 10, *Journal de Barbier*, juin, t. VIII, p. 45; Collé, p. 279-283.

3. Sur la représentation de la pièce de Palissot : *Les Méprises ou le rival par ressemblance*, voir *Mémoires secrets*, 7 juin, t. I, p. 98; Grimm, 15 juin, t. V, p. 106-107 et Collé, p. 276-279.

4. « *Le Contrat social* se répand peu à peu, constatent les *Mémoires secrets*, on en fait parvenir par la poste de Hollande » (12 juillet, t. I, p. 115). Cf. Grimm, 1er juin, t. V, p. 91.

5. « Je suis charmé, répond Cobenzl, que le mauvais livre que je vous ai adressé vous soit parvenu. Je vous en enverrai un autre par la première occasion, qui est une production de M. Maubert » (13 octobre).

6. Il s'agit probablement de *La Paix générale ou considération du docteur Man'Lover d'Oxford, mises en français par M. Maubert de Gouvest*. De l'imprimerie du futur Congrès [Berlin], 1762, in-8.

7. Sur les deux *Appels à la raison* : *Mémoires secrets*, 26 juin, 15 juillet, 7 et 8 août, t. I, p. 105, 116, 122-123; Grimm, 15 juillet, t. V, p. 132.

29 décembre. « On va nous donner un Opéra-comique dont les paroles sont de Poinsinet et la musique de Van Malder[1]. »

1763.

13 février. — « La pièce de Van Malder est tombée à plat. On a cependant rendu justice à la musique : elle a été applaudie et l'auroit été bien davantage si les paroles eussent [été] un peu moins détestables qu'elles ne le sont. Depuis longtems nous n'avions rien eu de si mauvais.

« Les Français nous donnent depuis un mois une pièce charmante pour les détails, intitulée *Dupuis et Desronais*. Le sujet est tiré des *Illustres Françaises*. Elle est imprimée, ainsi je n'en ferai point l'extrait. Si je croyois qu'elle ne se trouvât point à Bruxelles, je l'enverrois à Votre Excellence[2].

« On croit ici que le Président d'Éguilles, du Parlement d'Aix, qui a donné deux mémoires infâmes contre son corps au Roi, s'est réfugié à Bruges. Je supplie Votre Excellence de bien vouloir me mander s'il s'y trouve en effet[3]. »

25 février. — « J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence ci-joint la comédie de *Dupuis et Desronais* qu'elle m'a demandée. J'y ai ajouté un petit poème badin nouveau dont la lecture lui fera plaisir. »

26 mars. — « Les spectacles ont été assez vifs pendant le petit séjour de ces dames[4]. Elles ont vu la pièce nouvelle pour la paix aux Français, un opéra-comique nouveau aux Italiens et *Titon et l'Aurore* à l'Opéra. La pièce pour la paix est de Favart et a eu beaucoup de succès. Elle est cependant prodigieusement chargée d'épigrammes, au point de fatiguer le spectateur qui suit l'action et qui désireroit entendre parler les personnages[5].

« Avant cette pièce, on a enterré en un jour, à ce même théâtre, *Théagène et Cariclée*, tragédie de M. Dorat. Elle ne méritoit assurément pas

1. Il s'agit de *La Bagarre*, œuvre du musicien bruxellois Pierre Van Maldere (1724-1768), auquel Cobenzl s'intéressait : « Je suis curieux, écrit-il d'apprendre la réussite de l'Opéra de Van Malder : je sçais que l'on en a fait une répétition en présence de quelques connoisseurs, qui l'on trouvé bien beau » (4 janvier 1763).

2. Sur *Dupuis et Desronais : Mémoires secrets*, 17 et 18 février, t. I, p. 181 et 195; Grimm, 1er et 15 février, t. V, p. 216-221 et 237. Collé, janvier, t. II, p. 227-283. — « Le jugement avantageux que vous portez de *Dupuis et Desronais*, répond Cobenzl, excite ma curiosité et je vous prie de m'envoyer cette pièce par la poste » (18 février).

3. Sur les *Mémoires* et l'affaire du Président d'Éguilles, voir Grimm, 15 janvier, t. V, p. 210. — « Je n'ai encore rien appris du Président d'Éguille assure Cobenzl Je m'en informerai et vous manderai ce qui m'en sera revenu » (18 février).

4. Deux dames de l'aristocratie belge, Mmes de Bonlez et de Mérode, de passage à Paris.

5. Il s'agit de *L'Anglais à Bordeaux*. Cf. *Mémoires secrets*, 13 et 14 mars, t. I, p. 207-208; Grimm, 1er avril, t. V, p. 254-256; Collé, mars, t. II, p. 292-293; *Journal de Barbier*, juillet, t. VIII, p. 89.

un autre sort par la manière dont elle est conduite, mais il n'en étoit pas moins malheureux pour l'auteur que la maladie de Mlle Clairon l'ait empêchée de se charger du rôle de Cariclée, qui a été rendu très-faiblement par Mlle Dubois [1]. Tout le monde a retenu les vers suivans, dont il est aisé de faire l'application :

« L'amour sied à ces Rois tristement fortunés
Qui gouvernent bien moins qu'ils ne sont gouvernés,
Qui, possesseurs oisifs d'un trône héréditaire,
Sçavent trouver la paix au milieu de la guerre,
Et, consumant leurs jours dans le sein des loisirs,
Ne sont embarrassés que du choix des plaisirs [2]. »

« Nous n'avons rien de nouveau en fait de livres qui soit digne d'attention.

« On dit que M. d'Alembert a proposé à l'Impératrice de Russie, Saurin pour précepteur de son fils. C'est l'auteur de la petite comédie des *Mœurs*.

« Mlle Dangeville a quitté le théâtre, au grand regret du public, qui prévoit avec raison qu'elle ne sera de lontems remplacée [3]. »

11 avril. — « Les partisans de la musique françoise ont bien gémi sur le malheureux incendie de l'Opéra [4], mais, par un arrangement pris, il se trouve que c'est aux amateurs de la bonne musique italienne à être fâchés de l'accident, qui d'abord les avoit réjouis. On jouera l'opéra trois fois par semaine à la Comédie-Italienne, qui jouera les quatre autres jours et recevra une bonification raisonnable pour les jours qui lui seront pris.

« L'Opéra n'avoit pas encore achevé de brûler qu'on s'occupoit de toutes parts de projets pour rebâtir une sale. Le Duc d'Orléans, à ce qu'on dit, désire fort qu'elle soit rebâtie au même endroit, et le public la place au Carrouzel, où elle seroit assurément bien placée à tous égards [5].

« Nous avons un petit poème nouveau, nommé *Ollivier*, en prose, légèrement et plaisamment écrit. Si Votre Excellence ne le connoissoit pas, j'aurois l'honneur de le lui envoyer [6]. »

1. Sur la chute de *Théagène et Chariclée :* Grimm, 15 mars, t. 253; Collé, mars, t. II, p. 290.

2. « Je ne suis pas surpris, remarque Cobenzl, que *Théagène* est tombé, mais beaucoup de ce qu'après le passage que vous m'en aves cité, on ait permis de le jouer. » (1er avril.) Le censeur Marin fut, en effet, inquiété pour ces vers de Dorat : *Mémoires secrets*, 6 mars, t. I, p. 201.

3. Sur la retraite de Mlle Dangeville : *Mémoires secrets*, 27 février, t. I, p. 198; Grimm, 1er avril, t. V, p. 255.

4. Sur l'incendie de l'Opéra, survenu le 6 avril, voir : *Mémoires secrets*, 6, 8, 9 et 12 avril, t. I, p. 221-223, Grimm, 15 avril, t. V, p. 270-271; Collé, avril, t. II, p. 295-297; *Journal de Barbier*, avril, t. VIII, p. 67-70.

5. « Je ne doute pas, remarque Cobenzl, que le crédit de M. le Duc d'Orléans l'emportera pour le remplacement du théâtre, mais c'est dommage qu'un aussi beau spectacle n'ait pas un théâtre proportionné à sa beauté » (16 avril).

6. Sur l'*Olivier* de Cazotte : *Mémoires secrets*, 1er avril, t. I, p. 218; Grimm,

22 avril. — « J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence ci-joint le premier volume d'*Ollivier*; le second suivra demain.

« Nous n'avons rien de nouveau ici, dans le moment présent, qu'une comédie en cinq actes, intitulée *Le Négociant*, où il y a des détails qui font plaisir. Les gens de qualité y sont vivement attaqués sur leur hauteur, et le négociant triomphe[1]. »

30 juin. — « Je viens de faire exécuter en société un petit opéra-comique de ma façon, qui est *La Chercheuse d'esprit* de Favart. Votre Excellence jugera sans peine que cela doit m'avoir occupé au point de n'avoir pu lui donner de mes nouvelles. Ceux qui l'ont entendu y ont trouvé des choses assez heureuses pour me conseiller de le donner au public, et je n'en suis pas éloigné. J'en enverrois une copie à Votre Excellence, si elle croyoit que cela pût faire plaisir à Bruxelles, où l'opéra-comique est très bien monté, à ce que nous dit M. le Duc d'Arenberg, qui compte passer ici quelque tems[2]. »

La correspondance s'interrompt à cette date et ne reprend qu'en 1765, au moment même où Van Swieten reçoit ses ordres de départ. Il est nommé à Varsovie, avec une augmentation d'appointements de 2 000 florins. Lui qui trouvait tout d'abord Paris si inhospitalier, il ne l'abandonne pas sans un profond regret. « Je quitterai Paris avec beaucoup de peine », écrivait-il déjà le 29 décembre 1762. Mais quoi! Il faut bien « entrer enfin tout de bon dans la carrière! » Il se résigne donc. Mais ce n'est pas trop de l'avancement qu'il reçoit pour étouffer les soupirs du départ : « Ce nouveau bienfait de l'Impératrice... sert, sinon à diminuer, du moins à supporter moins difficilement la peine que j'ai à quitter ce pays-ci, où j'ai vécu avec bien d'agrémens, après avoir essuyé un rude noviciat d'ennuy. »

Au mois de novembre 1765, il a pris son poste à Varsovie, et ses lettres ne traitent plus désormais que de sujets politiques. Rentré à Vienne en 1767, il y passe deux ans, qu'il emploie à commettre un opéra : *Il Mercato di Malmantile*. Mais le voici de retour à Paris au printemps de 1769, et il reprend pour peu de mois son rôle de vigie littéraire :

1769

Non daté (*février ou mars*). — « Les spectacles se ressentent de la saison et n'offrent rien d'intéressant. La nouvelle sale de l'Opéra avance beaucoup et fera un beau monument. On a conçu le projet d'un autre monument très vaste qui doit être exécuté dans les Champs-Élisées. Ce seront des sales propres à la danse, à des concerts, à des repas, le tout formant un Vaux-hall. Le plan en est magnifique et en

15 avril, t. V, p. 267-268. « Je ne connois pas le petit poeme dont vous me parlez, répond Cobenzl, et vous serai bien obligé si vous voulez me l'envoyer » (16 avril).

1. *Les Préjugés ou le Négociant*, comédie en cinq actes et en vers, de Dampierre Cf. Grimm, 1er mai et 1er juin, t. V, p. 277-279, et Collé, avril, t. II, p. 298-300.

2. « J'ai reçu votre lettre du 30, répond Cobenzl, et vous serois bien obligé de m'envoyer votre opéra, que je ferois exécuter sous la direction de Van Maldere et de Vitzdom » (juillet).

même tems très dispendieux; les frais en sont calculés à près de deux millions. On voudroit que tout fût fait pour le mariage de M. le Dauphin, mais la chose paroît difficile, d'autant [plus] qu'on veut construire les bâtimens en pierre. Nous avons, attendant, un Vauxhall de bois, très bien décoré et très fort suivi. »

23 avril, — « Je crains que la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire en dernier lieu à Votre Excellence, en lui envoyant l'*Épître* de Voltaire *à l'Auteur du livre des Trois Imposteurs*, ne lui soit point parvenue [1]. Depuis ce tems, il n'y a guères eu ici d'événemens qui méritassent son attention.

Voltaire a encore fait ses pâques cette année. Comme il étoit malade, il a communié dans son lit et en a fait dresser un procès-verbal par devant notaire. La pièce sera sans doute singulière. Je ne l'ai pas vue ; on m'en a cité ce trait : qu'il a fait dresser cet acte pour faire connoître qu'il est bon catholique, malgré les calomniateurs, l'ex-jésuite Nonotte, l'ex-jésuite Patouillet et l'abbé Guyon, auxquels il pardonne du meilleur de son cœur tout le mal qu'ils vouloient lui faire [2]. »

Notre diplomate part pour l'Angleterre à la fin de mai. Il en revient six mois plus tard, littéralement enchanté de ce pèlerinage philosophique. Il a trouvé au delà de la Manche « la nation la plus raisonnable de l'Europe ». Et les choses ne lui plaisent pas moins que les gens : « Tout est intéressant dans ce pays, et tout y est neuf. » La lettre du 8 décembre, où il épanche son enthousiasme d'anglomane, annonce aussi son prochain départ pour Rome, qu'on lui assigne comme résidence. On eût aimé à connaître ses impressions d'Italie. Elles ne durent pas être trop défavorables, de la part d'un dilettante, féru de musique ultramontaine. Mais il faut nous résoudre à les ignorer, car la mort de Cobenzl, survenue au début de janvier 1770, met brusquement le point final à cette correspondance.

*
* *

Ces lettres nous apprennent sans doute peu de chose que nous ne sachions déjà par des informateurs autrement avertis que l'attaché de l'ambassade d'Autriche : Grimm ou Collé, Favart ou les *Mémoires secrets* saisissent au vol l'actualité littéraire et nous la transmettent avec des détails infiniment plus abondants et plus sûrs.

Il nous paraît cependant que cette petite correspondance n'est pas totalement dénuée d'intérêt. Si elle n'apporte pas de révélations troublantes, elle nous permet de discerner, dans la vie littéraire de quelques années du XVIIIe siècle, ce qui frappait et attirait davantage l'attention d'un étranger de distinction, « honnête homme » et ami des arts. La sélection qu'opère Van Swieten entre les mille événements de la république des lettres est assez caractéristique des soucis et des préférences d'une classe nombreuse de lecteurs : ceux qui suivent de l'étranger la production française et en

1. Cettre lettre manque en effet. — Sur l'*Épître à l'Auteur du livre des Trois Imposteurs*, voir les *Mémoires secrets*, 20 mars, t. IV, p. 248, et Grimm, 1er avril, t. VIII, p. 322.

2. Sur les pâques de Voltaire, voir les *Mémoires secrets*, 23 et 29 avril, t. IV, p. 267-268.

répandent autour d'eux la connaissance et le goût. La part importante faite au théâtre ne surprendra personne. Ce n'est pas d'hier que les « premières » des scènes parisiennes suscitent une vive curiosité au delà des frontières françaises. Il est plus inattendu de voir notre grave diplomate s'attarder tant à d'éphémères opuscules satiriques, plaisants ou libertins. Il nous atteste ainsi la vogue dont jouissait dans le public ce genre de la « facétie », illustré par la verve étincelante de Voltaire. Et l'on comprend mieux pourquoi le patriarche de Ferney ne s'est jamais lassé d'enfourner et de distribuer tant de « petits pâtés », dont le plus léger en apparence renfermait pourtant quelques grains de ses idées ou quelques traces de sa philosophie.

GUSTAVE CHARLIER.

A PROPOS DE L'« ODE A L'ÉTERNITÉ » DU CHEVALIER DE VATAN

M. Paul Chaponnière a publié dans la *Revue* d'avril-juin 1919 une étude intéressante sur le chevalier de Vatan et son *Ode à l'Éternité*. Il vante avec raison l'émotion qui anime ces vers lyriques, l'élan qui les soutient; il a été frappé à juste titre de leur supériorité sur la plus grande partie de la poésie lyrique française au XVIIIe siècle. En ce qui concerne l'originalité de cette pièce, il dit qu'elle est « imitée du *Fragment sur l'Éternité* de Haller » et ajoute en note qu'elle « a été aussi imprimée à la suite des poésies de Haller, traduction de Tscharner, Berne, 1775 ». Il faut dire nettement que l'*Ode* de Vatan est purement et simplement une traduction de la première moitié du poème d'Albert de Haller.

Ce poème s'appelle exactement : Poème inachevé sur l'Éternité (*Unvollkommenes Gedicht über die Ewigkeit*). Il appartient au cycle de poésies philosophiques, ou plutôt didactiques et morales. que le jeune et précoce naturaliste composa peu après son retour à Berne en 1729, au retour de son voyage d'études en Allemagne et en Hollande. Né en 1708, Haller avait de vingt et un à vingt-quatre ans quand il l'écrivit, car ce fragment parut dans l'unique recueil de poésies qu'il ait donné, le *Versuch Schweizerischer Gedichte*, Berne, 1732. C'est à cet âge aussi que Vatan devait le traduire. Le poème de Haller reparut dans les éditions suivantes, 1734, 1743, etc...; car le recueil eut beaucoup de succès, surtout peut-être à cause d'un poème, le plus important de ceux qu'il contenait, *Les Alpes*, qui marquait, comme on sait, une date dans l'histoire du sentiment de la nature et des idées morales qui s'y rattachent. L'*Éternité* de Haller se compose de 124 vers répartis en quinze strophes inégales et de mètres variés.

Les 108 vers de Vatan correspondent aux 62 premiers de Haller, c'est-à-dire exactement à la première moitié du texte allemand. Chose bizarre, le traducteur français s'arrête au milieu du développement sur l'éternité qu'on ne peut mesurer, et avant celui où le poète se prosterne devant la toute-puissance de Dieu. Faut-il voir là une intention? S'est-il senti moins disposé à suivre l'auteur original dans ses effusions religieuses que dans ses considérations métaphysiques? Je croirais plutôt que, las de ce premier effort, il aura remis à plus tard de continuer son travail, et que la mort l'aura surpris avant qu'il pût s'y remettre.

De quel texte s'est-il servi? Très probablement de la traduction fran-

çaise du Suisse Tscharner, qui venait de paraître en 1752 à Zurich, qui était répandue en France, et dont un compte rendu avait notamment paru dans les *Lettres sur quelques écrits de ce temps* de Fréron (t. V. p. 194). La traduction de Tscharner est en général très exacte; elle est un peu lourde; il est vrai que le texte allemand l'est aussi. Vatan est plus agréable à lire, moins abstrait, beaucoup plus entraînant et vivant. Je choisis une strophe, une de celles que loue M. Paul Chaponnière, où il trouve une « douceur lointaine, presque biblique », pour montrer le rapport de Haller traduit par Tscharner à Vatan :

La majesté tranquille des astres, fixés pour nous conduire, passe devant toi, comme l'herbe se fane dans les chaleurs brûlantes de l'été; l'Ourse et l'Étoile du Pôle sont comme des roses qui, jeunes au midi, se flétrissent avant le soir.

De tant d'astres brillants la Majesté tranquille
Passe sous ton œil immobile,
Comme périt l'herbe des champs.
Ainsi devant toi l'Ourse et l'Étoile polaire,
Comme une rose passagère,
Pour naître et pour mourir ont brillé deux instants.

Il est aisé de noter quelques suppressions et quelques additions; mais l'ensemble suit de très près le texte. Comment alors, dira-t-on, le poète français a-t-il tiré dix-huit strophes de la première moitié seule du poème? C'est que la moitié de ses vers sont fort courts, et c'est qu'il allonge souvent son texte, ce qui est presque inévitable au versificateur qui veut rendre toutes les idées de l'original.

On voit qu'il ne faut pas exagérer l'originalité de Vatan ni voir dans sa poésie « le cri d'un jeune homme amoureux de la vie et de la beauté » — à moins que ce jeune homme ne soit le sage et savant Haller — ni des « notes jetées sur le papier dans l'élan fougueux de la pensée », etc.... J'admire d'ailleurs, moi aussi, le souffle et l'élan du pauvre chevalier mort si jeune, sa rare aptitude à manier la strophe, et je croirais volontiers que la France, en le perdant, a perdu un vrai poète lyrique; or, elle n'en était certes pas riche en 1757.

P. Van Tieghem.

EMPRUNT DE CARDUCCI A SAINTE-BEUVE

Nous avons montré dans une étude intitulée *Carducci et Villemain*, l'influence que ce dernier avait exercée sur l'auteur *Dello svolgimento della letteratura nazionale*. Mais c'est surtout de Sainte-Beuve que Carducci se nourrit, c'est son système qu'il adopte, ses idées qu'il développe, et les critiques n'ont pas eu de peine à le prouver. Nous n'en citerons que deux en Italie : Benedetto Croce, le savant directeur de la revue *Critica ed Arte* et Luigi Tonelli, l'auteur de *Cinquant' anni di critica in Italia*. De leurs œuvres et d'un grand nombre d'autres études françaises des « italianisants », il ressort que Carducci n'a pas le sens critique. Benedetto Croce, tout en exaltant le poète, reconnaît qu'il n'est qu'un *debolissimo pensatore* et qu'il a besoin de puiser à des sources étrangères les principes et les idées qu'il revêt ensuite de sa prose éclatante.

Dans le discours qu'il tint à Pietole (lieu de naissance de Virgile) pour l'inauguration d'un monument au grand poète latin, Carducci ne s'est pas contenté de prendre à Sainte-Beuve la trame de son discours, — comme il avait pris à De Sanctis la trame d'une conférence qu'il avait faite sur Boccace — il lui a pris son texte et l'a tout simplement traduit en italien.

Ce discours de Carducci — très bref du reste — est divisé en cinq parties, dont la cinquième n'est qu'une courte péroraison en faveur de l'agriculture. Dans les quatre autres parties, tout ce qui a trait à Virgile est directement emprunté à Sainte-Beuve et plus précisément aux chapitres I et II de son *Étude sur Virgile*.

L'*Étude sur Virgile*, de Sainte-Beuve, suivie d'une étude sur *Quintus de Smyrne*, a été publiée en 1855.

Carducci fit son discours à Pietole en 1884.

Carducci commence son disours par une citation du poète latin, alléguant qu' « aucune parole, dans ce lieu et ce jour-là, ne pouvait être prononcée avant celle de Virgile ». Il explique ensuite sa pensée en développant cette période de Sainte-Beuve : « Virgile, dans une courte éclaircie d'orage, anticipe et découvre le repos et la félicité du monde sous un Auguste et sous un Trajan. Dans ses *Géorgiques* il fait de même, il aspire « au delà »; et il en continue le cours en traduisant tout simplement Sainte-Beuve; qu'on en juge par cette confrontation des deux textes :

Io primo-cantava, così la vita mi basti, ritornando dalla vetta aonia condurrò meco in patria le muse; io primo porterò a te, o mantova, le palme idumee; e' ne campi tuoi verdi alzerò un tempio di marmo presso dove il Mincio erra largo in lente curve di avvolgimenti e veste le rive d'una molle cintura di canne. — In mezzo al tempio ei vuol porre la effigie di Cesare; a onore di Cesare cento quadriughi saranno agitati in corso lungo il fiume ocneo e celebrati sulla pianura di Bianore i giuochi di Grecia; ai quali indirà le prove e assegnerà i premi egli il poeta, nello splendor della porpora, coronato d'oliva. Nelle porte del Tempio saranno effigiate le battaglie di Cesare e le armi di Quirino vittorioso : staranno attorno in marmo di Paro i discendenti di Assàraco e di Giove, gli eroi troiani, e Apollo in mezzo di essi.

. . . . . .

Il monumento sorse, ma non in picciolo campo, sì nella estensione dei secoli : il monumento sorse, ben altro che di marmo pario; voi lo sapete, è la *Eneide*....

Et qu'est-ce donc, par exemple, que ce début solennel du livre III, cette espèce de triomphe que se décerne à lui-même le poète pour avoir le premier enrichi sa patrie des dépouilles d'Ascrée et y avoir amené les Muses de l'Hélicon? Il bâtira, dit-il, un temple de marbre au sein d'une vaste prairie verdoyante, sur les rives du Mincio. Il y placera César (c'est-à-dire Auguste) comme le dieu du temple, et il instituera, il célèbrera des courses et des jeux qui feront déserter à la Grèce ceux d'Olympie. Lui, le fondateur, le front ceint d'une couronne d'olivier et dans tout l'éclat de la pourpre, il décernera les prix et les dons. Sur les dehors du temple se verront gravés dans l'or et dans l'ivoire les combats et les trophées de celui en qui se personnifie le nom romain. On y verra aussi debout en marbre de Paros, des statues où la vie respire, toute la descendance d'Assaracus, cette suite de héros venus de Jupiter, Tros le grand ancêtre, et Apollon fondateur de Troie.

. . . . . .

Ce temple de marbre, peuplé de héros troyens, que se promettait d'édifier Virgile et qui est tout allégorique, il l'a réalisé d'une autre manière et qu'il ne prévoyait point alors, il l'a exécuté dans l'*Enéide*....

Après avoir ainsi cité Virgile et... Sainte-Beuve, Carducci s'adresse gravement aux autorités qui l'entourent, au Préfet, au Maire, à tous les respectables personnages du Comité et de Pietole et leur expose son projet.

Il essayera d'interpréter et de démontrer comment ils ont fait une chose digne en tout de l'antique Italie en plaçant l'effigie de Virgile au milieu de leurs pays. Puis il montrera le poète, non comme on le voit dans les écoles des érudits, dans les académies des lettrés ou dans les cours des grands, mais comme un agriculteur de l'Italie, comme un frère des agriculteurs.

Mais ce n'est pas Carducci qui présente ainsi Virgile, c'est bel et bien Sainte-Beuve littéralement traduit en italien par l'orateur :

In questa dolcezza profonda di paesaggio corcato vel verde, egli aveva il podere paterno, tra la

Ainsi Virgile est surtout sensible à la fraîcheur profonde d'un doux paysage verdoyant et dormant;...

collina e la palude giuncosa, oltre la quale tremolava la distesa del Mincio; qui aveva un vigneto, un verziere e grasse terre da pascolo : anche aveva nel podere sorgenti vive, e i suoi stagni popolati di cigni, e fresche ombre di alberi : ...seduto nella splendida primavera poteva sentire il ronzìo delle sue api dalla siepe vicina, e il gemito dei colombi, suo amore, dalla casa tra gli olmi, e mesto nella lontananza il canto del potatore....

Temperato e modesto crebbe in abitudini di silenzio e meditazione....

Da quella iniqua mutazione delle paterne fortune, da quella violenta perturbazione dei suoi sogni giovanili, l'animo buono di lui, osservante del diritto e amante della quiete, fu impresso per modo che ne contrasse un abito di naturale malinconia;...

Ma, anche pervenuto alla matura potenza dell' arte suo, egli dipingerà pur sempre con la memore fantasia i grandi riposati paesaggi.

. . . . . .

ce domaine s'étendait sur un terrain plat, entre quelques hauteurs au sud-ouest et le bord uni de la rivière, comprenant dans ses limites un vignoble, un verger, un rucher et d'excellentes terres de pâturage.... Ses bords marécageux sont couverts de roseaux, et des cygnes en grand nombre voguent sur ses ondes ou paissent l'herbe sur sa marge humide et gazonnée....

(sensible) au murmure des abeilles dans la haie; au chant mais un peu lointain de l'émondeur là-bas, sur le coteau; au roucoulement plus voisin du ramier ou de la tourterelle... une âme modeste et modérée, née et nourrie dans cette médiocrité domestique....

Dans cette dépossession soudaine et violente, Virgile perdit le champ paternel... il en garda l'impression durable et profonde... il en garda une mélancolie, non pas vague, mais naturelle et positive....

Même lorsqu'il arrivera, plus tard, à toute la grandeur de sa manière, il excellera surtout à peindre de grands paysages reposés....

Le rapprochement des deux textes suffit à indiquer l'auteur de ce magnifique tableau tout imprégné de la douceur du climat printanier de l'Italie. Carducci a-t-il senti que Sainte-Beuve, critique doublé d'un poète, en avait pénétré toute la poésie? C'est probable, puisqu'il n'a trouvé dans sa prose, si féconde en ressources, aucun terme capable de rendre mieux ce qu'il sentait lui-même et qu'il s'est contenté de faire une copie fidèle de ce cadre enchanteur.

Dans la troisième partie de son discours, Carducci parle des *Géorgiques* et de leur inspiration, mais c'est encore Sainte-Beuve qui parle :

Mecenate potè ben consigliare al colono di Mantova, volesse con la poesia risvegliar l'amore dell' agricoltura, forza già di Roma e d'Italia, nei popoli dalle guerre venturose disaffezionati alle campagne omai guaste, volesse conciliare i veterani, nuovi possidenti ai vecchi coloni nell' amor del lavoro.

Mécène aurait eu l'idée, par ce grand poème rural, tout à fait dans le goût des Romains, de donner aux vétérans, mis en possession des terres, le goût de leur nouvelle condition et de l'agriculture. Il s'agissait de les réconcilier avec le travail des champs.

La quatrième partie du discours est consacrée à l'*Énéide* La gloire de Virgile est d'avoir doté sa patrie d'une vraie épopée, d'avoir fait le plus grand poème romain; c'est ce qu'explique Sainte-Beuve, qui ajoute:

grande œuvre poétique et politique! Ce sont exactement les mêmes pensées que développe Carducci!

Malgré sa gloire, Virgile conserva sa modestie et laissa toujours deviner son origine, c'est ce que répète Carducci après Sainte-Beuve :

Avea serbato della prima vita e della abitudine dei campi il colorito bruno e abbronzato e una cert'aria al primo incontro disadatta e impacciata....	Il avait gardé de sa première vie et de sa longue habitude aux champs le teint brun, hâlé, un certain air de village, un premier air de gaucherie.

On peut juger par ces citations que tout ce qui se rapporte directement à Virgile dans ce discours a été emprunté par Carducci à Sainte-Beuve. sans la moindre recherche de déguisement.

Il peut très bien se faire que le critique italien, n'ayant pas tout le loisir qu'il désirait pour composer son discours, ait feuilleté assez rapidement le volume de Sainte-Beuve, glanant çà et là des phrases toutes faites qui remplissaient suffisamment bien le plan qu'il s'était tracé et s'adaptaient au cadre qu'il avait composé, mais on peut s'étonner, on doit s'étonner, qu'il ait compris ce discours dans ses *Proses choisies* et ce qu'il dit dans sa préface — « je n'ai compris dans le choix que les écrits qui pouvaient signifier quelque chose dans l'histoire littéraire et politique » — n'est qu'en partie vrai, pour ne pas dire totalement faux, pour ce discours, car il ne signifie dans l'histoire littéraire que l'inauguration, à Pietole, d'un monument à Virgile devant lequel Carducci a récité quelques belles pages de Sainte-Beuve.

HENRI GAMBIER.

UN DOCUMENT SUR P.-L. COURIER

Sous ce titre, M. E. Ritter signale[1] une *Notice nécrologique sur P.-L. Courier* — tirage à part d'un article de la *Revue encyclopédique* de mai 1825 — signée V. L-c. Il « n'hésite pas, dit-il, à l'attribuer à Victor Leclerc ». Et pour justifier cette attribution, M. E. Ritter invoque la collaboration de ce jeune savant à la *Revue encyclopédique* où « dans le fascicule précédent il avait signé Jos.-Vict. Leclerc ».

J'ai cru, moi aussi, pendant quelque temps, que cette notice était de V. Leclerc. Et cela sur la foi du catalogue de la *Bibliothèque nationale :*

Notice nécrologique sur P.-L. Courier (signé V. L-c. Victor Leclerc). Paris, s. d., in-8°. Ln 27, 5018. Extrait de la *Revue encyclopédique*, mai 1825.

Or la notice est de Viollet-le-Duc. Lui-même l'a reproduite en 1835, et cette fois en la signant de son nom, dans le *Dictionnaire de la conversation.*

Né à Paris en 1781, Viollet-le-Duc (c'est le père de l'architecte) a été le contemporain et l'ami de Paul-Louis. Il est question de lui à plusieurs reprises dans la *Correspondance :* mars 1819. « Villemain, Viollet-le-Duc, il n'y a qu'une voix » (à propos du succès de la *Lettre à Messieurs de l'Académie des Inscriptions*).

Le 3 ou 4 novembre 1821, « Viollet-le-Duc m'est venu voir avec Bobée. Il veut avoir mes notes sur Boileau. Je serai obligé de leur donner quelque chose. » (Paul-Louis est alors à Sainte-Pélagie pour son *Chambord.*)

La question de provenance est donc tranchée. Je ne l'avais pas abordée dans mon dernier article sur les *Biographes de P.-L. Courier et les sources anonymes présumées autobiographiques*[2], parce qu'elle était en dehors de mon sujet.

Tous les amis de Paul-Louis sauront gré à M. E. Ritter d'avoir signalé ce document qui est particulièrement intéressant, car c'est un témoignage direct, et un témoignage très sympathique qu'il convient d'opposer à d'autres témoignages moins favorables au pamphlétaire. Mais précisément, pour l'apprécier à sa juste valeur, il importe qu'on sache qu'il est de Viollet-le-Duc et non de Victor Leclerc.

L. Desternes.

1. *Rev. d'hist. litt.*, oct.-déc. 1919, p. 601.
2. *Rev. d'hist. litt.*, janv.-mars 1918.

L'ABBÉ D'OLIVET ET LA POLICE

Documents inédits.

Comme la plupart des littérateurs, ses contemporains, qui menèrent une vie agitée, Pierre-Joseph Thoulier, dit l'abbé d'Olivet, avait un dossier à son nom aux archives de la lieutenance générale de la police de Paris, connues maintenant sous la désignation impropre d'archives de la Bastille. Sans doute, ce sont là renseignements de police qui peuvent sembler sujets à caution, mais qui jettent une lumière fâcheuse sur le caractère de cet écrivain.

Né à Salins (Jura), le 1er avril 1682, et fils d'un conseiller au Parlement de Besançon, il fit ses études au collège de sa ville natale, pour entrer le 2 décembre 1698, au noviciat des Jésuites. Comme tel, il professa la grammaire et les humanités, sous son véritable nom, dans les collèges de Reims, Dijon, Paris. On l'envoya à Rome en 1713, pour continuer l'*Historia Societatis Jesu*: mais il recula devant le travail et quitta la compagnie peu de temps après, pour devenir l'abbé d'Olivet.

Le 5 août 1723, il était élu, sous ce dernier nom, membre de l'Académie française, en remplacement de Jean de La Chappelle, et fut reçu le 25 novembre suivant. Il était déjà académicien quand il écrivit, le 29 juin 1729, une lettre à Hérault, lieutenant général de police, pour recommander à son indulgence un individu de mœurs tarées (François Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. XIV, p. 212).

Mais, quatre ans après, c'est pour son propre compte que l'abbé d'Olivet avait affaire à la police, et voici dans quelles circonstances. L'enquête fut ouverte sur la lettre suivante que le cardinal de Fleury écrivit au lieutenant de police.

Le cardinal de Fleury à Hérault.

A Versailles, le 17 décembre 1733.

Une personne de la famille de l'abbé d'Olivet m'a remis, Monsieur, le mémoire ci-joint sur la conduite que tient cet abbé. Elle souhaiterait qu'il ne lui revînt point que ce soit sa famille qui ait donné ce mémoire; mais elle croit que pour éviter la continuation du scandale qu'il cause, il conviendrait de lui dire verbalement de se retirer en Franche-Comté, qui est son pays natal. Je vous prie de vous faire informer des faits contenus dans ce mémoire et de me marquer ensuite votre sentiment sur le parti qu'il y aurait à prendre à son égard.

J'ai reçu la réponse que vous avez mise sur la lettre du sieur Godefroy. Je vous la renvoie pour vous rappeler l'offre qu'il fait; mais je vous prie de l'envoyer chercher pour lui dire que je ne juge pas à propos de l'accepter ni de faire usage de son secret.

Je vous honore, Monsieur, très parfaitement.

Le cardinal de Fleury.

A cette pièce est jointe une note de police qui n'est guère favorable à d'Olivet.

Note de police.

M. l'abbé d'Olivet, de l'Académie française, prétexta, il y a dix-huit mois, un voyage en province et se mit à Paris entre les mains d'un homme qui travailla longtemps à lui purifier le sang.

Il est si entêté d'une femme qu'il la promène partout, et quoique prêtre, il ne rougit point de se montrer à côté d'elle dans les spectacles. Une conduite si honteuse et des discours encore plus étonnants prouvent que l'esprit est aussi gâté que le cœur.

En travaillant à l'histoire de l'Académie françoise, il demanda à Messieurs Racine des éclaircissements sur la vie de leur père. On lui communiqua plusieurs papiers parmi lesquels il trouva un manuscrit de ce fameux auteur qu'il vendit à un libraire qui le fit imprimer.

Il avait quelques traités posthumes et manuscrits du Père Hardoin, jésuite. Il les a vendus à un imprimeur d'Hollande et peu de temps après, il vend séparément un de ces traités à un libraire de Paris pendant que le tout s'imprime en Hollande.

Comme on le voit, l'enquête préliminaire n'avait guère été favorable à d'Olivet et celui-ci s'empressa de s'expliquer avec le lieutenant de police.

D'Olivet à Hérault.

Monsieur, l'ordre que je reçus avant-hier me donna lieu d'aller voir le P. Lallemant, pour qui je n'ai point de secrets depuis vingt ans. Tout malade qu'il était, je le priai d'aller chez vous, pour tâcher de savoir en quoi consiste mon crime. Voyez, je vous en prie, ce qu'il m'écrit aujourd'hui. Je n'ose, monsieur, vous demander si vous voudriez me recevoir et me dire à moi-même de quoi il s'agit. Car, de bonne foi, je l'ignore, et ne puis le deviner. Je vis hier M. le Garde des Sceaux, qui m'assura n'avoir nulle part à ma lettre de cachet. J'en ai parlé à M. le cardinal de Rohan, et à M. le cardinal de Bissy. Le premier doit en parler aujourd'hui à M. le cardinal de Fleury, et l'autre m'a ordonné d'aller en personne à Marly me présenter à Son Éminence. C'est ce que je ferai demain. Je lui porterai de tout mon cœur la tête d'un homme qui se croit innocent. Ce que je lui demanderai, ce n'est pas de rester à Paris, mais c'est de donner à mon éloignement un tour honnête, pour ne pas flétrir un Prêtre, un Magistrat, un Académicien. Quelle honte qu'un exil pour mon caractère, et pour les Compagnies dont j'ai l'honneur d'être? Quel champ ouvert à la médisance? Puisque je suis suspect ici, on peut m'envoyer où l'on voudra, tout m'est indifférent, hors le deshonneur. Si j'ai différé d'un seul jour à exécuter l'ordre qui m'a été signifié mercredi, ce n'est

point dans la vue d'obtenir qu'il soit révoqué, mais seulement pour tenter des moyens qui mettent à couvert mon honneur, celui de ma famille, et des Compagnies à qui je tiens. Cependant si le moindre délai fait peine à mes maîtres, je vous supplie, monsieur, de me le faire savoir, comme à un de vos plus anciens serviteurs. Je serai exactement, ou chez moi, ou chez M. Du Chesnoy, rue de la Sourdière. C'est une maison où l'on me laisse l'usage d'une chambre, qui me sert de retraite, pendant que mon petit appartement est pour ainsi dire en l'air, parce que l'on bâtit depuis près de six mois dans la maison voisine, et qu'il n'y a point de coup de marteau que je n'entende. Une autre raison qui fait que je vous supplie de me mander naturellement si je n'ai pas quelques jours à moi pour m'arranger, c'est que ma reconnaissance pour un de mes amis morts m'a fait charger d'une espèce de tutelle, et qu'ayant été nommé par un arrêt du Parlement régisseur des biens de ces jeunes gens, il faudra que je rende mes comptes dans toutes les formes prescrites, pour que ni moi ni les miens ne risquent de se trouver un jour dans l'embarras. Ce sera l'affaire de deux jours. Je n'ai, ni pu, ni dû en parler jusqu'à présent, puisque mon dessein est de cacher mon exil, si je puis obtenir que ma retraite soit prise sur un autre tour dans le monde. Quoi qu'il en soit, je vous dis, monsieur, où l'on peut à coup sûr me trouver, à quelque heure du jour ou de la nuit que vous ayez des ordres à me donner. Si le P. Lallemant peut se traîner chez vous, monsieur, ayez la bonté de lui dire sur quoi l'on m'attaque. Il vous gardera le secret, je vous le garderais de même si vous me vouliez faire la grâce de vous ouvrir à moi. Je ne me crois point criminel, mais en tous cas je me crois encore moins incorrigible. Souffrez que je compte sur vos anciennes bontés. Je les réclame dans la plus affreuse conjoncture de ma vie; et il est inutile de vous dire que si je vous ai des obligations dans le pressant danger où je suis, elles seront éternelles dans mon cœur.

Je suis avec beaucoup de respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

D'OLIVET.

Rue Saint-Honoré, près la rue de l'Echelle.

Ce samedi matin.

Le P. Lallemant dont il vient d'être question est sans doute Jacques-Philippe Lallemant, né à Saint-Valéry-sur-Somme, le 18 septembre 1660, entré dans la Compagnie de Jésus le 24 septembre 1677, mort à Paris, le 24 août 1748, après avoir passé presque toute sa vie à combattre les jansénistes. Une lettre de lui figure dans le dossier. La voici :

Le P. Lallemant à d'Olivet.

Depuis ce matin, mon cher abbé, je me trouve soulagé, mai j'ai eu la fièvre les deux dernières nuits. Je suis précisément au bouillon et à la tisane. Au moment que je pourrai sortir, je remplirai la promesse que

je vous ai faite. Je prends bien de la peine à votre situation. L'incertitude est un surcroît de peine. Je vous suis, mon cher abbé, le plus sincèrement dévoué et le plus parfaitement votre très humble et très obeissant serviteur.

LALLEMANT.

Vendredi au soir.

D'Olivet prend le parti de s'expliquer directement avec le lieutenant de police et voici les lettres qu'il adresse successivement à Hérault.

D'Olivet à Hérault.

Monsieur, je sors de vos antichambres, où j'avoue qu'il ne m'a pas été possible de me laisser voir à Messieurs de la Commission, plusieurs desquels me connaissent. Je souffris hier beaucoup dans la matinée d'être vu par un tas de gens qui ont à vous parler; et il faut, monsieur, que vous ayez la bonté de m'accorder une audience secrète, pour que je gagne sur ma pudeur de rentrer chez vous comme chez mon juge. Le personnage qu'on me fait jouer est si nouveau pour moi, qu'il révolte tous mes sens.

Je vous supplie donc, monsieur, non pas de m'envoyer un de vos gens, mais de vouloir m'écrire une demi-ligne pour me faire savoir à quelle heure que je puis être sûr de me présenter devant vous, sans que mon honneur et mon imagination en souffrent.

Au cas que vos occupations ne vous permettent point de m'accorder une entrevue secrète, je prierai le P. Lallemant, ou j'en gagerai M. le cardinal de Bissy lui-même à comparaître pour moi. Je n'ai nul secret pour eux, et en vérité, monsieur, tout ceci me paraît un songe. Plus j'y pense, moins je vois par où la calomnie a mordu sur moi. Je ne réclame point votre indulgence, faites votre devoir de juge, et ensuite je vous prierai de faire l'office d'ancien ami.

Je suis avec un profond respect, monsieur, votre très humble et très obéïssant serviteur.

OLIVET.

J'apporte cette lettre moi-même, pour vous aborder, monsieur, si les avenues le permettent.

Ce mercredi à 8 heures du .

D'Olivet à Hérault.

Monsieur, je suis convenu hier avec M. de Maurepas que je mettrais entre vos mains cette lettre de cachet, pour que vous ayez la bonté de retirer ma signature d'entre les mains de l'exempt.

Mais, monsieur, j'ai une autre grâce à vous demander. C'est de vouloir me marquer le jour et l'heure que je pourrai, sans vous incommoder, me rendre chez vous, et vous entretenir un moment. Car,

autant que vous devez empêcher le désordre, autant devez-vous protéger l'innocence. Je vous donnerai tous les moyens nécessaires pour vous assurer de la mienne, et peut-être me saurez-vous gré de m'être livré à vous, quand vous aurez touché au doigt et à l'œil la malignité, la fausseté, et, si je l'ose dire, l'impertinence des plaintes qu'on a pu faire sur mon sujet à M. le Cardinal.

Je suis avec un profond respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIVET.

Paris, ce 1er mars.

D'Olivet à Hérault.

Monsieur, vous avez entre les mains la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à M. le Cardinal. Il me l'a mandé seulement d'hier. Je vous supplie de vouloir m'écrire quel jour et à quelle heure vous pouvez me donner audience. Vous trouverez dans ma franchise de quoi abréger vos recherches. Je n'aurais rien de caché pour vous, monsieur, quand même je serais dans le cas de me masquer aux yeux de tous les autres hommes. Mais Dieu merci je n'ai rien composé, rien dit, rien fait, dont je ne désire que le public soit instruit. Permettez seulement que je vous demande, monsieur, de n'employer que des personnes extrêmement secrètes pour agir en cette affaire. Je vous en prie, non point par égard pour moi personnellement, mais par considération pour mon caractère et pour mon état. Car vous savez avec quelle faveur la calomnie serait charmée de mordre sur un homme de lettres qui jusqu'à présent a passé pour un homme plein de gravité, et dont la conduite fut toujours aussi peu répréhensible que les ouvrages. Il n'y a que M. le cardinal de Rohan, M. le cardinal de Bissy et de P. Lallemant à qui j'aie confié mes malheurs.

Je suis avec un profond respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIVET.

Rue Saint-Honoré, ce 11 mars.

Entre temps, l'abbé avait adressé une requête assez longue au cardinal de Fleury. La voici :

D'Olivet au cardinal de Fleury.

Monseigneur, je me flattais que M. Hérault, à son retour de Versailles, me rapporterait les derniers ordres de Votre Éminence. Mais son silence me donne lieu de m'adresser directement à vous, Monseigneur, pour vous représenter deux choses.

La première, que cette liberté qui règne, dit-on, dans mes discours, en matière de Religion, est une imposture, non seulement des plus

fausses, mais des plus extravagantes qu'on puisse imaginer contre moi. Je dis, des plus extravagantes, parce qu'enfin je ne suis pas fou, et que quand je ne respecterais pas la Religion, j'ai toujours eu, à toutes sortes d'égards, la gravité et la circonspection d'un homme qui se respecte infiniment lui-même. J'ajoute que cette imposture est des plus risibles pour ceux qui me connaissent, parce que bien loin de rougir de ma Religion, je n'ai molli dans aucune occasion, lorsqu'il s'est agi de défendre le parti catholique, au sujet du Jansénisme, et j'ose dire que ma façon de penser là-dessus n'est inconnue ni douteuse pour aucun de mes amis.

La seconde chose que je représente à Votre Éminence, c'est qu'il est presque public, à présent, que j'ai une mauvaise affaire sur les bras. Je n'ai cependant parlé de ma lettre de cachet qu'à M. le cardinal de Rohan, à M. le cardinal de Bissy et au P. de Linières. Ce n'est point assurément par eux qu'un secret si triste pour moi s'est éventé. Mais hier, étant dans la Tribune des Feuillants, je fus entouré au sortir de la messe par quatre personnes qui sont médiocrement de ma connaissance, et qui tous me demandèrent quelle sorte de mauvais office on m'avait rendu. Le soir je me montrai en deux maisons, où j'appris que le même bruit s'était répandu. Je n'ai qu'une consolation, Monseigneur, c'est que les fables qu'on invente pour servir de prétexte à ma disgrâce, n'ont, Dieu merci, aucun rapport à ma foi, ni à mes mœurs. Le public ne paraît pas disposé à me croire beaucoup coupable de ce côté-là, et mes calomniateurs, quoi qu'ils soient, auront peu de partisans. Ma présence empêche que ce bruit ne se confirme. Mais il est clair que si je m'absentais présentement, mon honneur en souffrirait autant que d'une lettre de cachet dans les formes. Cependant, Monseigneur, j'avais donné parole à M. le cardinal de Rohan, que je m'éloignerais de Paris, et j'étais sincèrement résolu à vendre mes petits meubles, après que j'aurais employé quelques jours, non pas à fléchir Votre Éminence, mais à me justifier dans son esprit. Je me flattais que le motif de mon éloignement demeurerait secret, et je trouvais même une sorte de douceur à m'exiler volontairement, plutôt que de rester ici dans la disgrâce de Votre Éminence. Mais le bruit de ma lettre de cachet commence trop à éclater, et c'est sûrement par la faute de quelqu'un de ceux qui sont destinés par leurs emplois à ces sortes d'exécutions. Ainsi, Monseigneur, je vous supplie de peser les circonstances où je me trouve. D'un côté, vous avez paru désirer mon éloignement, je l'ai désiré dès lors, et il n'était plus question dans mon esprit, que de fixer le lieu de mon séjour. D'un autre côté, tous les mêmes inconvénients qui naissaient d'une lettre de cachet, renaissent de l'indiscrétion que l'on a eue d'en parler, et mon absence est une confirmation sans ressource. Dans ces tristes circonstances, j'écoute les cris de mon honneur, mais ils n'auront de pouvoir sur moi qu'autant qu'ils seront autorisés par votre indulgence, et mon unique loi sera toujours, quoi qu'il m'en coûte, de vous marquer que je suis avec un respect et avec

une soumission sans borne, Monseigneur, de Votre Éminence, le très humble et très obéissant serviteur.

OLIVET.

Paris, 23 mars.

Enfin, plus de deux mois après, l'abbé craignant de s'être mis dans un mauvais pas par une démarche inconsidérée, s'efforce d'en fournir l'explication au lieutenant de police et lui adressa la lettre qui suit :

D'Olivet à Hérault.

Monsieur, j'avais été instamment prié, comme ami de M. Gendron, de lui mener une femme qui avait à le consulter sur des infirmités de son sexe, et qui par cette raison ne voulait avoir avec elle ni une autre femme ni aucun domestique. Voilà pourquoi vous me rencontrâtes hier seul en pareille compagnie sur le chemin d'Auteuil à Paris; et comme j'ai eu la douleur de voir que vous-même, monsieur, vous me rendiez peu de justice dans votre esprit, je vous écris naïvement de quoi il s'agissait, afin que vous ne regardiez pas comme un manque de bienséance une chose que j'ai regardée comme un devoir de la vie civile.

Je suis avec un profond respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

D'OLIVET.

Rue Saint-Honoré, ce 6 juin.

Telle est la dernière pièce du dossier. En somme, d'Olivet sortait assez amoindri de l'aventure. Sans prendre au pied de la lettre tout ce que rapportent les documents de police, il en résulte que l'abbé avait des fréquentations fâcheuses, moins encore de tenue et de caractère.

Comment la chose se passa-t-elle? Une pièce va nous le dire, qui sert de couverture au dossier. Elle porte que, accusé de mener une vie débauchée avec une femme en compagnie de laquelle on prétend qu'il allait dans les spectacles, l'abbé reçut un ordre d'exil en Franche-Comté, daté du 15 février 1734, qui lui fut notifié le 24.

Fut-il exécuté? Rien ne permet de l'affirmer. En tout cas, la menace fut salutaire et, mis en garde de la sorte, l'abbé surveilla davantage sa conduite et son langage. Il mourut trente-quatre ans plus tard d'apoplexie, à Paris, le 8 octobre 1768, conseiller à la Chambre des comptes de Dôle, puis de Besançon, prieur de Montherot, au diocèse de Besançon, et sa considération, du moins en apparence, ne semble pas avoir souffert de cet écart de conduite.

RÉMY LA SAINTONGÈRE.

COMPTES RENDUS

Œuvres complètes de P. de Ronsard. Nouvelle édition, revisée, augmentée et annotée par PAUL LAUMONIER. *Paris, Lemerre*, 1914-1919, 8 vol. in-8°.

La librairie Lemerre, à qui revient l'honneur d'avoir élevé de 1866 à 1898, en 20 volumes in-8°, le grandiose monument de la *Pléiade Françoise*, voulant, pour répondre aux vœux du public, donner une réimpression du *Ronsard* de Marty-Laveaux (tiré seulement à 248 exemplaires et depuis longtemps épuisé), s'est assuré pour ce travail le concours de M. Laumonier. Elle ne pouvait mieux choisir que le premier « ronsardisant » de France.

Ce n'est pas aux lecteurs de cette Revue qu'il faut rappeler les titres de M. Laumonier. Ils connaissent de longue date les études préparatoires, si solides et si précises, qui l'ont révélé comme un érudit, et dont plusieurs ont paru ici même [1]. Ils savent à quoi s'en tenir sur la valeur de ses deux thèses et de son édition des *Odes* de Ronsard [2]. Nul, à coup sûr, n'était mieux qualifié que lui pour reprendre en la revisant l'œuvre de son prédécesseur.

L'édition de Marty-Laveaux se composait de six volumes, publiés de 1887 à 1893; la nouvelle édition en compte huit. C'est dire qu'elle ajoute beaucoup à la première. Le principe est resté le même. M. Laumonier reproduit le texte choisi par Marty-Laveaux, le dernier publié du vivant de Ronsard, celui de 1584; mais il a pris soin de le contrôler et de rectifier au besoin, sur les éditions les plus proches, les leçons nettement fautives de ce texte. Nous avons donc bien sous les yeux, aussi fidèle, aussi correcte que possible, la définitive expression du génie et de l'art du grand poète vendômois. La riche matière condensée dans le bel in-folio de Gabriel Buon se répartit en cinq volumes, dont voici l'ordonnance : le tome I nous présente toute la série des *Amours* (Cassandre, Marie, Astrée, Hélène , y compris les *Amours diverses*; le tome II renferme les *Sonnets divers*, les *Gayetez* et les *Epigrammes*, la *Charite*, les cinq livres d'*Odes* ; le tome III contient la *Franciade*, le *Bocage royal*, les *Eclogues* et les *Mascarades*; le tome IV, les *Elegies* et les *Hymnes* ; le tome V, les *Poëmes*, les *Epitaphes* et les *Discours*.

Avec le tome VI commence l'œuvre propre de M. Laumonier. Marty-Laveaux avait consacré son dernier volume à recueillir les pièces que Ronsard avait cru devoir rejeter de son édition définitive; mais, outre que son recueil était bien loin d'être complet, il avait le défaut d'une confusion extrême. M. Laumonier a bien vu qu'il fallait y mettre de l'ordre et qu'un classement s'imposait. Son classement est le suivant :

1° En tête (p. 1-67), il a placé les pièces posthumes de Ronsard, publiées de 1586 à 1609 par ses exécuteurs testamentaires, Claude Binet et Jean Galland.

1. De 1902 à 1905 (t. IX à XII) : *Chronologie et variantes des poésies de Ronsard.*
2. Cf. les comptes rendus de la *Revue*, année 1910, p. 634 ; année 1916, p. 611.

2° Il a mis à la suite (p. 69-392) les pièces retranchées par Ronsard des diverses éditions de ses œuvres, de 1553 à 1584. Il les a rangées, comme il convenait, suivant leur ordre chronologique de publication; mais, afin de rester fidèle au principe admis dans les cinq volumes qui reproduisent le texte de 1584, il a cru devoir adopter, pour chacune de ces pièces, le *dernier* texte qu'en a donné Ronsard avant 1584.

3° Viennent ensuite (p. 393-446) les pièces imprimées du vivant de Ronsard, mais en dehors de ses recueils, et qui n'ont été réunies à ses œuvres qu'après sa mort. Ce sont pour la plupart des pièces liminaires, des poésies de circonstance. Un certain nombre n'avaient pas encore été recueillies. Plus d'une vingtaine, — parmi lesquelles des traductions en vers pour la *Dialectique* de Ramus (1555), — sont réunies là pour la première fois à l'œuvre du poète.

4° Tout à la fin (p. 447-512) sont groupées, d'après leur date de publication, les pièces diverses attribuées à Ronsard de 1584 à nos jours, qu'elles soient ou non authentiques.

Ce classement, je l'avouerai, me surprend et me déconcerte. Je n'arrive pas à saisir pourquoi les pièces *anthumes* des sections 2 et 3 sont ainsi placées *entre* les pièces *posthumes* des sections 1 et 4. Puisque l'on faisait un volume de l'ensemble des poésies qui ne figurent point dans l'in-folio de 1584, n'était-il pas, ce semble, plus logique de faire passer d'abord toutes les pièces (recueillies ou non recueillies) qui ont paru du vivant de Ronsard, et de mettre à la suite toutes celles qui n'ont vu le jour qu'après sa mort? De la sorte, les sections 1 et 4 se trouvaient rapprochées, et, la dernière étant réservée aux pièces d'une authenticité plus que contestable, M. Laumonier pouvait avantageusement transporter dans la première, où c'était leur vraie place, celles dont la paternité ne saurait être mise en doute, comme les trois sonnets pour Hélène de Surgères (p. 456), le sonnet à Dorat (p. 457) : *Ils ont menty, d'Aurat....* le sizain contre Du Bartas (p. 458), la petite ode (p. 461) *J'oste Grevin de mes escris....*

Après cinq poésies latines, groupées à la fin du tome VI, les œuvres en prose (préfaces, traités, discours), suivies de onze lettres ou fragments de lettres, occupent le premier quart du tome VII et couronnent cette édition d'œuvres complètes. Ici encore, je regrette un peu, pour ma part, que les préfaces aient été disjointes des recueils poétiques dont elles faisaient partie intégrante. On eût aimé trouver la préface des *Odes* de 1550 en tête des pièces retranchées (t. VI, p. 89) qui parurent en même temps qu'elle. Semblablement, l'épître-préface des *Nouvelles Poësies* de 1564 et l'épître préface des *Elegies, Mascarades et Bergerie* de 1565 avaient leur place tout indiquée en tête des pièces de ces deux recueils que Ronsard supprima par la suite (t. VI, p. 344 et 349).

Mais il serait vraiment mesquin de chicaner M. Laumonier sur quelques détails de sa disposition. Sachons-lui gré plutôt de tout ce qu'il apporte, et remercions-le d'avoir accompagné cette édition, établie avec tant de soin, d'un commentaire si substantiel et si précieux. Le caractère de la collection où devait entrer son *Ronsard* le forçait à rejeter les notes à la fin. Peut-être eût-il été plus commode aux travailleurs qu'elles pussent tenir dans un même volume; mais c'est déjà beaucoup que leur distribution entre les tomes VI et VII corresponde exactement aux deux parties de l'édition : texte de 1584 d'une part, et tout le reste d'autre part. Quoi qu'il en soit, ces 600 pages d'éclaircissements laissent bien loin derrière elles les notes, à peu près périmées, du premier éditeur. Marty-Laveaux avait systématiquement « négligé le travail d'érudition ». C'est ce travail qui donne au nouveau commentaire sa vraie valeur. M. Laumonier y a déployé, de façon large et sobre à la fois, avec la rigueur de méthode dont il est coutumier, les ressources infinies d'une science très sûre et qui n'est jamais en défaut. Il ne

pouvait songer à fournir entier l'apparat critique du texte de Ronsard; du moins a-t-il donné quelques variantes choisies, d'un intérêt spécialement historique ou philologique. Il a parfois, chemin faisant, éclairci les difficultés de certains passages obscurs. Des commentaires de Muret et de Belleau sur les *Amours* il a laissé tout le fatras, pour ne garder que l'essentiel. Il s'est attaché surtout à deux choses, fixer l'histoire de chaque pièce en indiquant les circonstances de sa composition et, s'il y a lieu, la date et la cause de sa suppression, relever les sources diverses où le poète a puisé ses inspirations. Tous ceux qui désormais étudieront Ronsard béniront M. Laumonier de leur avoir si bien facilité la tâche, en mettant à leur portée les trésors d'une érudition si étendue et si précise.

Et nous ne sommes pas encore au bout de nos obligations. La fin du tome VIII nous apporte toute une série de documents et de moyens d'information et de contrôle : la notice de Marty-Laveaux sur Ronsard, mais remaniée et refondue, allégée de ses erreurs, enrichie sur une foule de points (p. 149-275); des pièces justificatives étayant la biographie (p. 277-285); une bibliographie chronologique des publications de Ronsard de 1547 à 1630 (plaquettes, éditions, pièces isolées), avec l'indication des cotes qu'ont ces volumes, souvent très rares, dans les grandes bibliothèques de la France et de l'étranger (p. 289-303); une table alphabétique des poésies de Ronsard, autrement dit table des *incipit* (p. 307-364); enfin une table des noms de personnes et de lieux cités dans l'œuvre du poète (p. 367-391). En vérité, rien ne manque de ce qui peut aider les recherches, les éclaircissements, les vérifications. L'édition devient ainsi d'un maniement très commode.

Faut-il ajouter qu'au point de vue typographique elle se présente admirablement? L'impression en est très soignée. Quelques rares fautes, échappées par hasard, ont été relevées à la fin du tome VIII[1]. C'est plaisir de lire un vieux texte dans une aussi belle édition. Je m'en voudrais de ne pas signaler, en tête du premier volume, le fac-similé du frontispice de 1584, et un peu plus loin (p. 2), précédant les *Amours de Cassandre*, l'authentique portrait de Ronsard (1552), substitué si heureusement au portrait fantaisiste qui déparait plus qu'il n'ornait l'ouvrage de Marty-Laveaux.

HENRI CHAMARD.

C. A. FUSIL, docteur ès lettres, agrégé des lettres. **La Poésie scientifique de 1750 à nos jours.** Son élaboration, sa constitution. *Édition Scientifica*, 87, boulevard Saint-Germain, Paris, 1917, in-8° de 320 p.

— **L'Anti-Lucrèce du cardinal de Polignac.** Contribution à l'étude de la pensée philosophique et scientifique dans le premier tiers du XVIIIe siècle. *Ibid.*, 1918, in-8° de 161 p.[2].

La Science est un effort pour atteindre la vérité. Elle est née de la plus haute des ambitions humaines. Si la poésie est l'expression de ce qu'il y a en nous de plus profond, elle peut assurément trouver dans la science quelques-unes de ses plus puissantes inspirations. Le sujet choisi par M. F. était donc un « beau sujet ».

Il fallait, pour le traiter, de rares qualités de culture. Il fallait s'intéresser aux recherches de la science, de toutes les sciences, qui sont vastes, même si l'on s'en tient aux livres qui les résument et les interprètent. Cette

1. J'en note une, au passage, qui n'a pas été corrigée : t. I, p. 110, au deuxième vers de l'*Elegie à Cassandre*, il faut lire *tu dois* pour *du dois*.

2. Ce compte rendu a été rédigé en 1918, aux armées. Je le donne tel qu'il a été envoyé à la Revue.

curiosité pénétrante n'est pas toujours la règle chez ceux qui s'occupent de l'histoire des lettres. M. F. aime assurément les sciences et les lettres du même amour judicieux. Il parle, avec clairvoyance et précision, de ce qu'il connaît bien. Il a, sur la science, ses choix et ses défiances; mais ce sont des choix et des défiances éclairés. Il fallait aussi suivre la science jusqu'aux routes où elle rejoint la philosophie. La science des poètes ne peut être que la philosophie de la science; et cette philosophie, qui est parmi les plus riches et les plus fécondes, n'est pas toujours la plus claire. La culture philosophique de M. F. (sa petite thèse en témoigne) est solide. Elle est celle d'une élite. Enfin M. F. qui se mêle d'histoire littéraire a les qualités que donnent les lettres : du jugement, du goût et de l'art. Il aime ses poètes et les étudie avec cette émotion vivante qui seule permet de les comprendre. Et pour traduire ses enquêtes, où s'unissent ainsi les froides lumières de la science, les pénombres de la métaphysique et les flammes du lyrisme, M. F. a les qualités de style qui conviennent : de l'aisance, de la précision et des audaces mesurées. C'est dire que son livre n'est jamais banal et qu'il le classe parmi les très bons esprits qui s'occupent de l'histoire des lettres.

Nous ne sommes pourtant pas d'accord avec M. F. sur l'ensemble. Souvent, nous ne jugerions comme lui ni la science de V. Hugo, ni celle de Leconte de Lisle, ni celle de Sully-Prud'homme. Notre émotion ou notre logique suivent des chemins qui ne sont pas les siens exactement. Mais il n'y a pas de raison précise, ou il n'y a pas de raison du tout pour que M. F. ait tort et nous raison. Par surcroît M. F. juge toujours avec cette mesure qui suggère et n'impose pas, lorsqu'il s'agit non des faits, mais des idées et des émotions. Seulement notre désaccord porte sur l'architecture même du livre, sur la méthode qui l'a conduit. Présentons si l'on veut, cette critique, sous sa forme la plus sincère et qui laisse au lecteur la liberté du choix : Je n'aurais pas étudié la poésie scientifique comme M. F. l'a tenté.

Il y a dans toute poésie, scientifique ou non, une question d'expression. Les inspirations les plus profondes et les plus ardentes peuvent être trahies par les mots ou par le rythme. C'est l'accident qui est arrivé, fort souvent, aux poètes scientifiques. Pour les juger, pour décider du choix de leurs rythmes et de la qualité de leur style une enquête historique n'est pas toujours nécessaire. Il suffit de les lire, d'avoir du goût et de l'exprimer comme il convient. Le goût et le style de M. F. sont hors de cause: c'est dire que sur ces questions de technique et d'expression poétique son livre est toujours attachant. Poésie et style « descriptifs », grands poèmes et grands styles, nuées semées d'éclairs où V. Hugo cache le vide et la confusion de sa pensée, poèmes où Sully-Prud'homme tente d'atteindre à une sorte d'ascétisme lyrique, etc. M. F. analyse et juge tout cela avec une très souple clairvoyance. Mais, avant l'expression, il y a l'inspiration. Quelles sont les idées et les émotions, puisées dans la science, et que les mots et les rythmes traduisent ou trahissent? M. F. les étudie. Mais son étude est surtout « descriptive » et critique. Elle n'est historique que par occasion.

Faire l'histoire de l'inspiration scientifique chez les poètes ce n'est pas seulement décrire les éléments de cette inspiration, et les juger. C'est surtout — du moins pour mes habitudes d'esprit — les expliquer. Les expliquer c'est les lier par une chaîne à peu près continue d'effets et de causes, dans les limites où ces liens s'ajustent pour les faits de l'histoire humaine. Les inspirations scientifiques de Delille, Leconte de Lisle ou Sully-Prud'homme s'expliquent, pour une part, par leurs lectures et leurs amitiés, par les influences des livres et des hommes. M. F. ne s'en est enquis que par occasion et sans essayer souvent de préciser. Il sait que Lamartine a lu les *Lettres à Sophie* ou les *Lettres sur l'Astronomie*, que V. Hugo a sur sa table les œuvres de Laplace et de Humboldt, de Fourier, Reynaud, etc. Il a

demandé à M. Vianey à quelles sources Leconte de Lisle a puisé ce qu'il sait de la philosophie des Hindous. Mais les rapprochements souvent intéressants sont souvent aussi vagues ou incomplets. Le nom de Fourier, par exemple, est prononcé à propos de Victor Hugo. Il ne l'est pas à propos de Leconte de Lisle. Or les premiers poèmes de Leconte de Lisle, qui sont nombreux, sont des poèmes « phalanstériens », illuminés — ou plutôt obscurcis — par une doctrine qui se prétendait rigoureusement scientifique. De même M. F., qui a beaucoup lu, n'ignore pas évidemment que les Parnassiens ont connu Leconte de Lisle ou que Mme Ackermann a vécu dans la société de Humboldt. Mais il étudie Leconte de Lisle; il étudie les poèmes de Louis Ménard, et il n'y a pas une ligne dans son livre pour nous signaler qu'ils ont été unis, pendant longtemps, par une étroite amitié. D'autres exemples pourraient être donnés. Ce goût de décrire une œuvre prise dans son ensemble comme un tout plutôt que d'en marquer les développements successifs se traduit par une certaine indifférence pour la chronologie. Quand cette chronologie s'impose avec évidence, M. F. ne l'ignore pas. Il sait qu'il faut corriger les dates que V. Hugo inscrit en tête de ses œuvres pour nous tromper sur l'unité et la clairvoyance de son génie. Il ne peut pas ignorer que les grands poèmes philosophiques de Sully-Prudhomme ne sont pas contemporains des sonnets qu'inspirent les ambitions et les desseins de la science. Mais, depuis Delille lui-même jusqu'à Verhaeren, les plus grands de ces poètes, ceux qui valent qu'on les suive dans l'évolution de leur pensée, ont presque tous aimé la science d'une tendresse changeante, tour à tour lointaine, profonde, confiante ou désabusée. L'histoire de ces progrès ou de ces renoncements est trop souvent méconnue dans les analyses de M. F.

Surtout M. F. a traité ses poètes avec trop d'honneur, ou d'indignité; et nous touchons ici à ce qui est, ou plutôt à ce que je crois l'erreur essentielle de sa thèse. Il est question dans son livre des poètes et jamais, si ce n'est par une rapide allusion, des romanciers, auteurs de théâtre ou critiques. Or on peut sans doute étudier l'évolution de la poésie lyrique depuis 150 ans, ou si l'on veut celle du drame romantique, sans se soucier d'autre chose que de la succession des poètes lyriques ou des dramaturges. Car Lamartine a lu nécessairement Parny, Chênedollé, Lebrun ou Fontanes, et Victor Hugo n'a pas pu ignorer les mélodrames qui emplissaient les théâtres du boulevard. Mais l'inspiration scientifique des poètes est, sauf exception, évidemment indépendante de l'inspiration scientifique de leurs prédécesseurs. Quand il évoque la science, ses promesses ou ses illusions, Leconte de Lisle ne songe pas à se souvenir de ce qu'en a cru Victor Hugo. Lorsque Verhaeren construit la maison de la science il n'a, sans doute, aucun souvenir précis de l'astronome de Sully-Prud'homme. L'un comme l'autre, comme tous les autres, ne s'inspirent pas, pour chanter la science, des poètes, leurs devanciers. Ils s'inspirent de toutes les lectures qui leur parlent de science longuement, délibérément, et non pas par accident et par métaphores. Ils se souviennent des savants, des philosophes et surtout de ceux qui la commentent dans le langage qui est le leur, essayistes, romanciers, critiques, dramaturges. Il n'y a pas d'évolution de la poésie scientifique; il y a une évolution de la littérature scientifique. Les époques que M. F. marque dans l'histoire de cette poésie ne se « conditionnent » pas les unes les autres, elles ne sont qu'un aspect d'une évolution beaucoup plus générale et seul le tout permettrait d'expliquer la partie.

Sans doute M. F. fait précéder chacune des trois parties de son livre d'un tableau judicieux et solidement informé du mouvement scientifique de 1750 à 1820, de 1820 à 1850, de 1850 à 1900. Mais il n'y est question que de sciences ou de philosophie et non pas d'art ou de littérature. Il est malaisé de croire que la science de Michelet, ou de Taine, ou même de Sainte-Beuve n'ait pas marqué sur l'esprit des poètes une empreinte aussi profonde que

les œuvres de Lamarck que la plupart n'ont pas lues sans doute directement. La décision, assurément réfléchie, qu'a prise M. F. de s'en tenir à ce qui est écrit en vers le conduit à des conséquences inattendues. De ce qu'ont dit, en prose, de la science Victor Hugo, ou Sully-Prud'homme ou d'autres, et où ils s'expliquent plus clairement parfois que dans le « beau désordre » de leur lyrisme, il ne semble pas qu'il soit question. Il est question de Zola, dans une note, mais parce qu'il a écrit huit vers d'un poème scientifique. Les poèmes d'Anatole France sont étudiés sans que rien n'indique qu'il y a dans son œuvre en prose toute une philosophie ondoyante et diverse, mais harmonieuse et profonde de la science. Même remarque pour Bourget. A plus forte raison ne saurons-nous rien de Balzac, de cet Augier, qui a mis à la scène le sacrifice de sa vie à la science, avant que Sully-Prud'homme n'écrivît *Le Zénith*, de Zola, etc.

M. F. ne s'est pas non plus toujours soucié de suivre les diffusions lointaines de l'inspiration scientifique chez d'humbles poètes qui sont justement oubliés mais dont l'œuvre aurait témoigné que les courants étaient puissants. L'enquête était d'ailleurs beaucoup moins nécessaire. Et elle est faite, avec une suffisante précision, pour le XVIIIe siècle où M. F. était guidé par ses excellentes recherches sur *L'Anti-Lucrèce* et quelques études antérieures à sa thèse, ou pour la poésie contemporaine dont la vanité littéraire a déjà organisé copieusement les recueils et les bibliographies. Mais il n'y a presque rien qui nous renseigne sur la place qu'a prise, à l'âge romantique ou positiviste, l'inspiration scientifique dans les revues, académies, milieux provinciaux. La thèse se termine par une *Bibliographie* qui n'est qu'une liste des ouvrages utilisés puisqu'on y trouve, côte à côte, les poésies de Mme Ackermann, la *Vie privée de Buffon* du chevalier Aude, ou les *Satires* de Boileau. Il y aurait eu bénéfice à nous donner une liste chronologique et précise de toutes les œuvres en vers où la science tient une place importante, en énumérant même les rééditions. Une liste de ce genre est souvent plus instructive que vingt pages de commentaires. Quelques négligences dans les références. Bien que je n'aie ici, « aux armées », ni ce livre ni d'autres je n'ai certainement pas dit dans mon étude sur *Les Sciences de la nature en France* (ajouter *au XVIIIe siècle*) que Nieuwentyt avait été « pillé par Chateaubriand » pour la seule raison que je n'ai pas fait l'enquête.

Assurément le livre de M. F. ne témoigne pas seulement d'une intelligence fort remarquable; il atteste aussi un labeur considérable. La tâche telle que nous la concevons aurait été sans doute démesurée Mais il ne dépend pas de nous de la concevoir différemment. Le sujet aurait pu être modifié.

Nous conviendrons d'ailleurs qu'à toutes ces critiques on pourrait faire une réponse facile. Qu'on intitule la thèse de M. F. *Reflexions sur l'inspiration scientifique dans la poésie française de 1750 à nos jours* et elle remplira son objet. Insistons pourtant pour que M. F., nouveau venu dans l'histoire de la littérature, songe plus fortement à l'histoire, sans rien perdre de ses qualités d'artiste et de philosophe, dans les livres futurs que nous espérons. Qui peut le plus peut le moins. Et la « thèse complémentaire » sur *L'Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac atteste d'ailleurs que ce moins ne dépend que de son choix.

Le sujet de cette thèse était bien choisi. Nous commençons à connaître le mouvement philosophique et social qui mène du XVIIe siècle à la Révolution française. Nous connaissons moins bien les résistances qui ont ralenti le courant et dont les forces puissantes se sont d'ailleurs prolongées, malgré lui, de génération en génération. Car il est plus séduisant d'étudier les novateurs et les audacieux. La tâche est aussi plus aisée puisque ce sont déjà des modernes et que nous retrouvons en eux nos habitudes d'esprit. Ceux qui, comme le cardinal de Polignac, restent fidèles à toutes les traditions du passé sont beaucoup moins clairs pour nos curiosités. Ils sont

même parfois fort obscurs, et *L'Anti-Lucrèce* est à l'occasion d'apparence inextricable. Il a fallu à M. F. une merveilleuse patience pour en démêler la trame scolastique. Il lui a fallu aussi une véritable culture philosophique. Ce que pense Polignac de la matière, du mouvement, de l'âme, de la vie, du système du monde n'est pas seulement la négation de Lucrèce ou, par avance, de Diderot, Helvétius ou d'Holbach; c'est aussi d'accord, fort souvent, pour les conclusions et les méthodes de dialectique avec Descartes, Leibniz, Spinoza, Newton lui-même et d'autres. C'est toute la pensée raisonnante d'une génération qui se reflète dans ses démonstrations. M. F. est assez familier avec les spéculations les plus revêches de ces métaphysiciens et de ces savants pour nous y diriger d'une main qui est généralement clairvoyante et sûre.

Le poème de Polignac est donc vraiment une œuvre « représentative ». Elle résume excellemment les arguments que d'excellents esprits et les meilleurs parfois ont assemblé pour se convaincre que les scepticismes d'un Gassendi ou d'un Bayle et de tous les libertins étaient mensongers comme ils étaient impies. Polignac y assemble avec une forte méthode tout ce que la science et la dialectique orthodoxes opposaient au matérialisme avoué ou prudent. Et sur ce point l'étude de M. F. est précieuse. Non seulement il analyse avec sagacité toute l'œuvre de Polignac mais il la rattache à toute la philosophie contemporaine. L'œuvre n'est qu'une pierre dans un édifice qui a sa grandeur. M. F. nous en fait voir fortement la place. Son information sur ces questions, qui étaient l'essentiel, est large et précise.

Il y manque seulement des recherches un peu plus complètes sur l'influence de l'œuvre. M. F. nous en dit assez pour qu'on voie qu'elle a été fort lue. Il nous en décrit 4 ou 5 éditions et 6 traductions. Il y en a d'autres assurément, comme M. F. l'indique lui-même. Nous aurions aimé les connaître avec précision; une bibliographie de ce genre, quand elle est rigoureuse, est le meilleur témoignage de l'influence d'un ouvrage. M. F. a collectionné, classé et interprété quelques jugements des contemporains ou des lecteurs du XVIIIe siècle. Il en aurait assez aisément recueilli un plus grand nombre dans les périodiques, *Écoles*, *Traités*, *Dictionnaires* ou chez les auteurs du XVIIIe siècle. Nous aurions su ainsi, plus exactement, si l'approbation fut sans réserve chez les camarades de combat, ce qu'ont pensé les adversaires, et surtout nous aurions suivi à travers le siècle la courbe exacte de son influence: L'étude complétée aurait pu se substituer sans peine au chapitre où M. F. dépense beaucoup de goût et d'ingéniosité à découvrir dans *L'Anti-Lucrèce* des pages excellentes ou même dignes d'être « immortelles ». Elles ne le seront jamais. Les qualités littéraires de Polignac n'ont pas eu d'influence sur notre littérature. Leur étude est à peu près vaine.

DANIEL MORNET.

PÉRIODIQUES

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — 15 juillet-15 août; le marquis Léon de Laborde, *Études sur la bibliothèque de la cathédrale de Rouen* (publiées par le chanoine Porée). (Suite et fin en septembre). — Le marquis de Girardin, *L'arrestation du dernier ami de Jean-Jacques Rousseau en 1793.* — 15 septembre-15 octobre; Ernest Jovy, *Quelques autographes d'auteurs du XIXe siècle.* — Le Dr Ludovic Bouland, *Livre aux armes de P. Bachasson de Montalivet, ministre de l'Intérieur.* — 15 juillet-15 août et 15 septembre-15 octobre; Maurice Henriet, *Thomas et ses amis, lettres inédites* (suite.)

Le Correspondant. — 10 octobre; Henry Bremond, *Un romantique impénitent.* I. *Sainte-Beuve et l'Intelligence, à propos du cinquantenaire de sa mort.* 5 octobre; Henry Bremond, *Un romantique impénitent.* II. *Sainte-Beuve et le Catholicisme.* — François Lechannel, *A travers les livres étrangers.* — 10 novembre; commandant Henri Carré, *Le Moral élement de victoire : l'œuvre du maréchal Pétain.* — E. Lecanuet, *Les pères du laïcisme en France.* I. *Renan. Renouvier.* — Alexandre Masseron, *La tombe dans l'art italien.* — 25 novembre; Henri Joly, *Où en est notre droit féminin.* — E. Lecanuet, *Les pères du laïcisme en France.* II. *Auguste Comte. Taine.* — Alfred Poizat, *Maeterlinck, à propos d' « Intérieur » à la Comédie-Française.* — François Lechannel, *A travers les livres étrangers.* — 10 décembre; Henry Bremond, *Le vers dans la prose : Joseph Joubert et la primauté de l'octosyllabe.* — Georges Goyau, *Les pages de guerre de Paul Deschanel.* — 25 décembre; Colette Yver, *Propos sur le féminisme.* II. *Jeunes filles bien élevées et jeunes filles mal élevées.* — R. P. Janvier, *Pour le septième centenaire des Frères Prêcheurs : une vie illustrée de Saint-Dominique.* — Adolphe Boschot, *Le charme de Renoir.*

Études (Revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jésus). — 5 octobre; Paul Bernard, *L'Alsace et le génie français.* I. *Poètes du temps jadis.* — Joseph Huby, *Les « Paradoxes du Christianisme »* (par Mgr Robert Hugh Benson) *et les étapes de deux convertis* (Émile Rochard et M. Henri Ghéon). — Adhémar d'Alès, *Edmond Bishop : notes sur la liturgie et la vie religieuse de l'Église d'Occident.* — Georges Guitton, *Initiative et discipline, d'après le maréchal Foch.* — 20 octobre; Jean-Marie Dario, *Les petits Français en Hollande pendant la guerre.* — Louis de Mondadon, *Chronique des lettres : les enfances de deux petites Françaises* (« Titote », par Maurice Morel; « Les quatre ans de Jacqueline », par Louise-Andrée Roze). — 5 novembre; Paul Bernard, *L'Alsace et le génie français.* II. *Satiriques et conteurs.* — Lucien Roure, *Notes sur la psychologie de M. Bergson. L'énergie spirituelle.* — 20 novembre; Eugène Roupain, *La vie spirituelle de Mme Élisabeth Leseur : l'appel mystérieux d'une âme sainte.* — Yves de la Brière; *Le cardinal Mercier et le droit international.* — Louis de Brandes, *Auguste Rodin et ses enseignements sur l'art.* — Alexandre Brou, *Le poilu tel qu'il se parle.* — Louis de Mondadon, *Chronique des lettres : un an après l'armistice : la crise de l'esprit; les jeunes revues; le parti de l'intelligence.* — 5-20 décembre;

Léonce de Grandmaison, *Les études et les arts liturgiques : quelques traits de leur renouveau actuel.* — Paul Bernard, *L'Alsace et le génie français.* III. *Poètes contemporains.* — Louis de Mondadon, *Livres d'étrennes : pour les petits ou pour les grands.* — Louis Jalabert, *Une femme soldat : Maria Botchkarova.* II. *Le soldat et le chef.*

Le Figaro. — 1er octobre; Maurice Levaillant, *L'ancienne Université.* — 4 octobre; Émile Lutz, *Jean-Christophe à Weimar.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : Jean de Chateaumorand*; *Villiers de l'Isle-Adam.* — 6 octobre; Robert de Flers, *Aux comédiens.* — 9 octobre; Eugène Lintilhac, *L'Université et ses nouveaux traitements.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les Premières, théâtre du Gymnase, « le Voleur », pièce en trois actes de M. Henry Bernstein.* — 10 octobre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : es Premières, théâtre de la Porte-Saint-Martin, « Mon père avait raison », comédie en trois actes de M. Sacha Guitry.* — 11 octobre; Sainte-Beuve, *Notes et pensées.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : polemiques publiques et privées; « le Prix de l'homme » par M. Jean de Granvilliers.* — 13 octobre; Eugène Montfort, *Le cabinet de travail de l'écrivain.* — 14 octobre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les Premières, théâtre Édouard VII, « l'Erreur d'une nuit d'été », comédie en trois actes de M. Philippe Maquet; théâtre Fémina, « Souris d'hôtel », pièce en quatre actes de MM. Gerbidon et Armont.* — 17 octobre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les Premières, théâtre Antoine, « Aux jardins de Murcie », pièce en trois actes de José Féliu y Codina, adaptée par MM. Carlos de Battle et Antonin Lavergne.* — 18 octobre; Maurice Levaillant, *Une confession de Sainte-Beuve.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : « Voyages en kaléidoscopes », par Mme Hillel-Erlanger.* — 21 octobre; Ernest Daudet, *L'épiscopat français pendant la guerre : Mgr Lobbedey, mort évêque d'Arras.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les Premières, à la Comédie-Française, « le Voile déchiré », pièce en deux actes de M. Pierre Wolff; « Intérieur », pièce en un acte de M. Maurice Maeterlinck.* — 22 octobre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les Premières, théâtre des Capucines, « C. G. T. Roi! » revue en deux actes de MM. Michel Carré et André Barde.* — 25 octobre; Abel Hermant, *La Vie littéraire : Philippe Reynier, « Journal d'un soldat de dix-huit ans ».* — 27 octobre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les Premières, théâtre des Variétés, « les Sentiers de la vertu », comédie en trois actes par MM. de Flers et Caillavet.* — 28 octobre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les Premières, théâtre du Palais-Royal, « Hercule à Paris », revue en deux actes de MM. Rip et Gignoux.* — 1er novembre; Abel Hermant, *La Vie littéraire : allégories.* — 4 novembre; Ch. Dauzats, *Mort de M. Welschinger.* — 6 novembre; *Courrier des théâtres : théâtre de la Renaissance, « la Passerelle », comédie en trois actes de Mme Fred Gressac et M. Francis de Croisset.* — 7 novembre; *Courrier des théâtres : Théâtre libre, « Aux oubliettes », deux actes de M. E. Violette; « la Maison épargnée », trois actes de M. J.-Jacques Bernard.* — 8 novembre; Abel Hermant, *La Vie littéraire : allégories.* II. — 9 novembre; Robert de Flers, *La Semaine dramatique : quelques réflexions préliminaires et peut-être inutiles; Renaissance, « la Passerelle »; Nouveau théâtre libre, « Aux oubliettes », « la Maison épargnée ».* — 10 novembre; Georges Bourdon, *M. Jonnart* (Interruption de publication). — 2 décembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les Premières* (pendant les trois semaines d'interruption). — 4 décembre; Georges Bourdon, *Un anniversaire* (mort d'Edmond Rostand). — Arsène Alexandre, *P.-A. Renoir.* — 8 décembre; Ernest Daudet, *L'épiscopat pendant la guerre : Mgr Marbeau, évêque de Meaux.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : Paul Bourget, « Laurence Albani ».* — 7 décembre; Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, « l'Hérodienne », comédie héroïque en trois actes de M. Albert du Bois.* — 8 décembre; Émile Bergerat, *Un déjeuner gues chez Renoir.* — 11 décembre; Eugène Montfort, *Le cabinet de travail de l'écrivain.* — 13 décembre; Maurice Levaillant, *La jeune Université.* —

Julien Benda, *Un penseur libre* (Littré). — Paul Féval fils, *Les débuts de Paul Féval*. — Abel Hermant, *La vie littéraire : Mme Delarue Mardrus, « L'Ame aux trois visages »; Paul Gaulot, « Récits d'autrefois »*. — 14 décembre; Robert de Flers, *La Semaine dramatique : théâtre des Arts, « Le temps est un songe », drame en six tableaux de N. H.-R. Lenormant; « le Tour du cadran », comédie en trois tableaux de M. F. Nozière; Odéon, « Monsieur Dassoucy », pièce en quatre actes et cinq tableaux de M. Georges Berr*. — 15 décembre; Georges Bourdon, *Granados*. — 16 décembre; Julien Benda, *Le nouveau directeur de l'École normale* (M. Lanson). — 20 décembre; Émile Magne, *Almanachs galants du grand siècle*. — Abel Hermant, *La Vie littéraire : Lucien Descaves, « l'Imagier d'Épinal »*. — 21 décembre; Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Châtelet, « Malikoko, roi nègre », pièce à grand spectacle en quatre actes et trente tableaux, de M. Moézy-Éon; théâtre Sarah-Bernhardt, « la Maison cernée », pièce en quatre actes de M. Pierre Frondaie; Cirque d'hiver, « Œdipe, roi de Thèbes », pièce en trois parties et treize tableaux de M. Saint-Georges de Bouhélier*. — 23 décembre; Robert de Flers, *A propos d'une centième : Hélène « aux bras blancs », Hélène « aux belles joues »*. — 27 décembre; Abel Hermant, *La Vie littéraire : Émile Berr, « L'invisible ami »*. — 28 décembre; Robert de Flers, *La Semaine dramatique : théâtre des Arts, « L'âme en folie », pièce en trois actes de M. François de Curel; Variétés, « la Chasse à l'homme », comédie en trois actes de M. Maurice Donnay*. — 29 décembre; Georges Bourdon, *Les Hydropathes en Sorbonne*. — 31 décembre; Robert de Flers, *La fin du théâtre*.

Le Gaulois. — 4 octobre; Henri Martineau, *Le Stendhal-Club*. — Pierre Calel, *Les journaux du front*. — 5 octobre; Martial Teneo, *Jacques Offenbach*. — 6 octobre; Louis Schneider, *Les Premières : théâtre lyrique de la Gaité, première représentation (à ce théâtre) de « La belle Hélène », opéra-bouffe en trois actes de Meilhac et Halévy, musique de Jacques Offenbach*. — 7 octobre; P. Contamine de Latour, *Albert de Mun et Waldeck-Rousseau*. — 9 octobre; Louis Schneider, *Les Premières : Gymnase, « le Voleur », première représentation à ce théâtre, pièce en trois actes de M. Henry Bernstein*. — 11 octobre; Georges Drouilly, *Sainte-Beuve, à propos de son cinquantenaire*. — Albert Petit, *Le cas de la « Belle Hélène »*. — Émile Henriot, *Le marquis d'Argens*. — 15 octobre; Paul Bourget, *Le cinquantenaire de Sainte-Beuve*. — Pierre Wolff, *Les Premières : « Souris d'hôtel », pièce en quatre actes de M. M. Gerbidon et Armont*. — 18 octobre; Jérôme et Jean Tharaud, *Le tombeau de Judith Gautier*. — François Coppée, *La première visite de Verlaine et de Coppée à Sainte-Beuve*. — Pierre Wolff, *La Semaine dramatique : théâtre Antoine, « Aux jardins de Murcie », pièce en trois actes de M. José Feliu y Codina, adaptée par MM. C. de Battle et A. Lavergne*. — 21 octobre; Louis Schneider, *Les Premières : Comédie-Française, « le Voile déchiré », pièce en deux actes de M. Pierre Wolff; « Intérieur », pièce en un acte de M. Maurice Maeterlinck*. — 24 octobre; Maurice Talmeyr, *Robinsons d'hier et de demain*. — 25 octobre; *Une lettre de Lamartine*. — Pierre Wolff, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, « Intérieur », de M. Maurice Maeterlinck; « le Voile déchiré », de M. Pierre Wolff; Théâtre des Capucines, « C. G. T. Roi », revue de MM. Michel Carré et André Barde; « La Pie qui Chante », revue*. — 26 octobre; *Séance publique annuelle des cinq Académies*. — 1er novembre; *Molière jugé par Gœthe*. — Pierre Wolff, *La Semaine dramatique : théâtre des Variétés, « Les Sentiers de la vertu », reprise, comédie en trois actes de MM. Robert de Flers et A. de Caillavet*. — 6 novembre; Étienne Bricon, *Flaubert avait raison*. — 8 novembre; Alexandre Hepp, *Un bon docteur* (Rabelais). — Pierre Wolff, *La Semaine dramatique : Nouveau théâtre libre, « Aux Oubliettes », comédie en deux actes de M. S. Violette; « la Maison épargnée », comédie en trois actes de M. Jean-Jacques Bernard; Théâtre-Français, centième d' « Amoureuse », de M. Georges de Porto-Riche*. — 10 novembre; Pierre Wolff, *Les Premières :*

théâtre des Arts, « *Le moyen dangereux* », *comédie en quatre actes, de M. Marcel Girette.* — (Interruption de publication). — 3 décembre; Marcel Pays, *L'exposition du Rhin à la maison de Victor Hugo.* — 6 décembre; Louis Schneider, *Théâtres d'État et subventions.* — Pierre Wolff, *La Semaine dramatique : Théâtre-Français*, « *l'Hérodienne* », *de M. Albert du Bois*; *théâtre de Paris*, « *la Vierge folle* » (reprise), *de M. Henry Bataille*; *le nouveau spectacle du Grand Guignol; Odéon*, « *Monsieur Dassoucy* », *de M. Georges Berr; la nouvelle revue de la Cigale*; *théâtre des Arts*, « *la Comédie des objets perdus* », *de M. Morhardt*; « *le Temps est un songe* », *de M. H.-R. Lenormand*; « *Le Tour du cadran* », *de M. F. Nozière; théâtre de l'Œuvre*, « *Hedda Gabler, d'Henrik Ibsen.* — 12 décembre; Jérôme et Jean Tharaud, *Un prophète* (Paul Déroulède). — Paul Faure, *Chez d'Annunzio à Arcachon : la genèse d'un livre.* — 13 décembre; Robert Vallery-Radot, *Un grand évêque* (le cardinal Mercier). — Eugène Tardieu, *La chaise de M. Sainte-Beuve.* — Milon, *Le prix Goncourt.* — Pierre Wolff, *La Semaine dramatique : théâtre du Châtelet*, « *Malikoko* », *pièce à grand spectacle, en quatre actes et vingt-six tableaux, de M. Mouézy-Eon; théâtre Sarah-Bernhardt*, « *la Maison cernée* », *pièce en quatre actes de M. Pierre Frondaie.* — 15 décembre; Paul Féval fils, *Paul Féval intime : quelques lettres inédites.* — 16 décembre; Frédéric Masson, *Contre l'Académie.* — 19 décembre; Alexandre Hepp, *Racine journaliste.* — 20 décembre; Pierre Wolff, *La Semaine dramatique : Cirque d'hiver*, « *Œdipe, roi de Thèbes* », *de M. Saint-Georges de Bouhélier; théâtre Fémina*, « *Triplepatte* », *comédie en cinq actes de MM. Tristan Bernard et Godfernaux.* — 22 décembre; Louis Vaunois, *Un portrait inédit de Racine.* — 24 décembre; Fortunat Strowski, *Blaise Pascal inventeur.* — 27 décembre; Eugène Marsan, *Un poète catholique : Fagus.* — Pierre Wolff, *La Semaine dramatique : théâtre des Arts*, « *l'Ame en folie* », *comédie dramatique en trois actes de M. François de Curel; théâtre des Variét's*, « *la Chasse à l'homme* », *comédie en trois actes de M. Maurice Donnay*; *théâtre Michel*, « *l'Heure exquise* », *trois actes de Mme Jeanne Desclos*; « *Gabrielle a découché* », *comédie en un acte de M. F. Nozière; Comédie des Champs-Élysées*, « *la Maison épargnée* » (reprise), *trois actes de M. Jean-Jacques Bernard*; « *les Croyants* » (reprise), *un acte de M. Léopold Marchand.* — 30 décembre; Louis Schneider, *Mme Bartet quitte la Comédie-Française.* — 31 décembre; Ludovic Fert, *Edmond Rostand à Vienne et à Wagram : à propos de la reprise de* « *l'Aiglon* ».

Journal des Débats politiques et littéraires. — 1er octobre; J. R., *Un centenaire inaperçu* (Olivier de Serres). — 4 octobre; Paul Ginisty, *La tombe de* « *Suzanne* » (Louise Contat). — 5 octobre; André Michel, *A propos des lettres de Paul Gauguin.* II. — Maurice Muret, *Un roman de mœurs prussiennes :* « *les Hobereaux* ». — J. P. B., *L'avenir du livre français.* — 6 octobre; Raoul Narsy, « *L'exemple de l'abbé Jouve* » (par Mme Bruno-Ruby). — 8 octobre; B., *La Bibliothèque universitaire et régionale de Strasbourg.* — 9 octobre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Gymnase*, « *le Voleur* ». — 11 octobre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Porte-Saint-Martin*, « *Mon père avait raison* ». — 12 octobre; Ernest Seillière, *La Saint-Simon de Boislisle* (Tome XXXIX). — Paul Gruyer, *Pierre Puget et Versailles.* — Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : M. Jean-Louis Vaudoyer.* — 13 octobre; Daniel Halévy, *La mémoire de Sainte-Beuve* (13 octobre 1869-13 octobre 1919). — 14 octobre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : théâtre Édouard VII*, « *l'Erreur d'une nuit d'été* ». — 15 octobre; G. A., *Sainte-Beuve et sa seconde Adèle.* — 16 octobre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : théâtre Fémina*, « *Souris d'hôtel* ». — 18 octobre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : théâtre Antoine*, « *Aux jardins des Murcie* ». — 19 octobre; U., *La plus belle image de la Marne* (par Edmond Pilon). — Georges Lechartier, *De l'influence des salons sur les auteurs.* — Maurice Muret; *La France littéraire et les critiques allemands.* — E. Rodocanachi, *Le courant* « *libertin* » *en Italie au XVIe siècle.* — 21 octobre; Raoul Narsy, *Auguste Maquet et*

Alexandre Dumas père. — 22 octobre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Comédie-Française, « le Voile déchiré », « Intérieur ».* — 27 octobre; Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : Jean Giraudoux magicien.* — *Séance publique annuelle des cinq Académies de l'Institut de France.* — Gustave Fréjaville, *Théâtres : théâtre des Champs-Élysées, « l'Isba russe »; la Pie qui chante, « Entre nous soit dit ».* — 28 octobre; Antoine Albalat, *Revue des livres.* — Gustave Fréjaville, *Théâtres : Palais-Royal, « Hercule à Paris ».* — 29 octobre; André Michel, *Alfred Roll.* — 1er novembre; Camille Jullian, *Ernest Denis et la patrie tchèque.* — 2 novembre; André Michel, *Alfred Roll.* — G. Baguenault de Puchesse, *Le rôle de Talleyrand en 1814.* — Maurice Muret, *Un roman de mœurs allemandes : « la Suzeraine ».* — Paul Gruyer, *L'œuvre de M. Pierre de Nolhac.* — 3 novembre; Raoul Narsy, *« Goha le Simple »* (par MM. Adès et Josipovici). — 4 novembre; J. D., *Lettre de Hollande : la faillite du livre français.* — 5 novembre; Christian Schefer, *Henri Welschinger.* — 7 novembre; François Picavet, *Méthodes allemandes et méthodes françaises.* — E. Rodocanachi, *Au jour le jour : les femmes et les livres.* — 8 novembre; Maurice Muret, *Les souvenirs de l'amiral de Tirpitz.* — 9 novembre; M. Jousselin, *La retraite d'un sage* (M. Balfour). — Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : « le Livre de Goha le Simple »* (par MM. Albert Adès et Albert Josipovici). — 10 novembre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : théâtre des Arts, « le Moyen dangereux ».* — 11 novembre; U., *Un nouveau héros de roman.* — (Interruption dans la publication). — 12 novembre-2 décembre; U., *Le sténographe de Saint-Augustin.* — *Académie française : réception de M. Jules Cambon par M. A. Ribot.* — 4 décembre; *Les collections historiques de la Préfecture de Police.* — 5 décembre; André Michel, *Auguste Renoir.* — 6 décembre; M. Legendre, *Lettre d'Espagne : l'autonomie des Universités.* — 7 décembre; Émile Boutroux, *Un artisan d'union nationale* (M. Paul Deschanel). — 8 décembre; Henry Bidou, *Semaine dramatique : théâtre des Arts, « le Temps est un songe », drame en six tableaux de M. H.-R. Lenormand; « le Tour du cadran », comédie en trois tableaux de M. F. Nozière; Odéon, « Monsieur Dassoucy », comédie en quatre actes et cinq tableaux de M. Georges Berr.* — 9 décembre; *Les mémoires du cardinal Mercier.* — 11 décembre; Antoine Albalat, *Revue des livres.* — *Le prix Goncourt.* — 12 décembre; Jean de Pierrefeu, *Le prix Goncourt.* — Gustave Fréjaville, *Théâtres : théâtre du Châtelet, « Malikoko, roi nègre ».* — 13 décembre; Raoul Narsy, *Le cardinal Mercier.* — P. P. Plan, *Les cours de « Civilisation française » à la Sorbonne.* — Maurice Muret, *La déception d'un poète allemand : M. Richard Dehmel au front.* — Jean de Pierrefeu, *La vie littéraire : la vocation d'une musulmane,* Mme *Élissa Rhaïs.* — 14 décembre; *A l'Académie des sciences morales et politiques, le cardinal Mercier prend séance.* — 15 décembre; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Maison de l'Œuvre, « Hedda Gabler », drame en cinq actes d'Ibsen; théâtre Édouard VII, « la Liaison dangereuse », pièce en trois actes de MM. Mouëzy-Eon et Gandéra; théâtre Sarah-Bernhardt, « la Maison Cernée », pièce en quatre actes de M. P. Frondaie.* — 17 décembre; U., *Au jour le jour : portraits de théâtre.* — 20 décembre; Raoul Narsy, *Jacques Morian et la « littérature pieuse ».* — André Hallays, *Le goût français en Alsace et en Lorraine.* — Jean Bourdeau, *Le théoricien du syndicalisme révolutionnaire : M. Georges Sorel.* — Paul Robiquet, *Le premier Molière.* — 21 décembre; *Académie des Sciences morales et politiques; séance publique annuelle.* — 22 décembre; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Cirque d'hiver, « Œdipe, roi de Thèbes, pièce en trois parties et treize tableaux de M. Saint-Georges de Bouhélier; théâtre des Mathurins, « Il était un petit « home », comédie en trois actes de M. H. Duvernois; Scala, « le Coup de Jarnac », vaudeville en trois actes de MM. H. de Gorsse et M. de Marsan.* — 23 décembre; Pierre de Lacretelle, *Les débuts littéraires de Victor Hugo.* — *Académie des Sciences : séance publique annuelle.* — 27 décembre; *Une relation inédite de la mort du feld-maréchal prince Charles-Joseph de Ligne.*

— Maurice Muret, *Deux poètes allemands : MM. Stefan George et Max Dauthendey.* — 28 décembre; *Académie des Beaux-Arts, séance publique annuelle.* — 29 décembre; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Variétés, « la Chasse à l'homme », comédie en trois actes de M. Maurice Donnay.* — 30 décembre; Joseph Reinach, *Gambetta.*

Mercure de France. — 1er octobre; Ernest Raynaud, *L'expression de l'amour chez les poètes symbolistes.* — 16 octobre; Émile Bernard, *Charles Baudelaire critique d'art et esthéticien.* — E.-F. Gautier, *Interprétation biologique des grandes catastrophes.* I. *La Chute de l'Empire romain.* — L. Boisse, *Le pragmatisme, l'art et l'esthétique de l'Intuition.* — Léon Deffoux et Émile Zavie, *Les éditions Kistemaekers et le « Naturalisme ».* — 1er novembre; Henri Clouard, *Pour une Constitution de l'Intelligence.* — E.-F. Gautier, *Interprétation des grandes catastrophes.* II. *Les époques de l'histoire de France.* — G. Jean-Aubry, *Sainte-Beuve et Paul Verlaine.* — 16 novembre; Georges Guy-Grand, *La vie politique dans la France d'avant-guerre.* — René Dumesnil, *Sur le rythme musical.* — 1er décembre; J. Kessel, *Le Bolchevisme à travers Dostoïevsky.* — H.-H. Valentino, *La philosophie de l'Inde et le problème du Nirvana.* — 16 décembre; Georges Duhamel, *L'Écrivain et l'Événement.* — Pierre-Paul Plan, *Molière et Corneille.*

La Minerve française. — 1er septembre; Lucien Maury, *La représentation des lettres françaises à l'Étranger.* — Gabriel Faure, *Stendhal touriste.* — Stendhal, *De Valence à Marseille.* — René Lote, *La France vue par l'Allemagne.* II. *Les Haines allemandes* (fin). — Paul Desfeuilles, *La culture française en Orient.* I. *Arménie.* — 15 septembre; Georges-Armand Masson, *Les conditions d'une renaissance intellectualiste dans les lettres françaises.* — Albert Thibaudet, *Les figures de roman chez Maurice Barrès.* I. — René Lote, *La France vue par l'Allemagne.* III. *Les imitations allemandes.* — H. Jélinek, *La culture française dans les pays tchéko-slovaques.* — 1er octobre; Albert Thibaudet, *Les figures de roman chez Maurice Barrès.* II. — René Lote, *La France vue par l'Allemagne.* III. *Les imitations allemandes* (fin). — Auguste Bréal, *La culture française en Espagne.* — 15 octobre; Paul Bourget, *Note sur Sainte-Beuve.* — André Thérive, *Sainte-Beuve et l'Allemagne.* — Marius André, *Histoire et poésie : la conquête de l'Amérique par les hommes et par les dieux.* — Daniel Halévy, *Le courrier de M. Thiers.* — 1er novembre; Jacques Bainville, *M. Jules Cambon et la langue diplomatique.* — Pierre Lasserre, *Les chapelles littéraires.* II. *M. Francis Jammes.* — Ernest Raynaud, *L'école romane et le rite symboliste.* — Georges Beaume, *Souvenirs littéraires.* — 15 novembre; Charles Maurras, *Stendhal contemporain.* — Pierre Lasserre, *Les chapelles littéraires.* II. *M. Francis Jammes* (fin). — Fagus, *Hamlet de Gascogne ou Shakespeare folk-loriste.* — Albert Thibaudet, *Les figures de roman chez Maurice Barrès.* III. — 1er décembre; Maurice Allem, *Sur quelques pages inédites d'Alfred de Musset.* — Alfred de Musset, *Pages inédites : Agnès; Rolla et le Grand Prêtre; Mémoires d'outre-cuidance.* — Gonzague Truc, *René Boylesve.* — 1er et 15 décembre; Ch.-M. Des Granges; *La peinture des conditions sociales dans le théâtre français.* I. *Le soldat.* — 15 décembre; Albert Thibaudet, *Les figures de roman chez Maurice Barrès* (fin).

L'Opinion. — 4 octobre; André Le Breton, *La Vie littéraire : « Le Prix de l'homme » par Jean de Granvilliers* (Miguel de Larréguy). — J. Ernest-Charles, *Théâtre et musique : auteurs et artistes; syndicats et coopération; le centenaire de l'Odéon.* — 11 octobre; Henri Dajou, *La Patti.* — Raoul Narsy, *La Vie littéraire : une réédition de Villiers de l'Isle-Adam.* — Émile Laloy, *Mémoires et documents : l'ambassadeur Morgenthau.* — J. Ernest-Charles, *Théâtre : « le Voleur », par Henry Bernstein.* — 18 octobre; Jacques Boulenger, *Le cinquantenaire de Sainte-Beuve.* — J. Ernest-Charles, *Théâtre : « Mon père avait raison », par Sacha Guitry* (Porte-Saint-Martin). — François Poncetton, *Le tumulte de la Librairie.* — 25 octobre; Edmond Pilon, *Eugène Demolder.* —

Babouc, *Un commis de librairie sous Louis-Philippe* (Champfleury). — Amédée Britsch, *Une abdication* (départ de Versailles de M. Pierre de Nolhac). — Jacques Boulenger, *La littérature : Henri Duvernois.* — J. Ernest-Charles, *Théâtre : du théâtre Antoine à la Comédie-Française.* — Gonzague Truc, *Le spiritualisme bergsonien.* — Antoine Albalat, *Souvenirs de la vie littéraire : Frédéric Mistral.* — 1er novembre; Marie-Louise Pailleron, *M. Charles Benoist, excellence.* — André Billy, *« Cabinet à louer » dans la maison de Gérard* (de Nerval). — Eugène Marsan, *A l'Institut* (séance publique des cinq Académies). — Jacques Boulenger, *Les livres : Jules Renard.* — J. Ernest-Charles, *Théâtre : « les Sentiers de la vertu », aux Variétés : Rip et Régis Gignoux au Palais-Royal.* — 8 novembre; André Billy, *Laurent Tailhade.* — Jacques Boulenger, *Les livres : « Clavel chez les majors »* (par M. Léon Werth). — J. Ernest-Charles, *Théâtre : le théâtre et la loi à propos de « la Passerelle. »* — 15-22 novembre; Marie-Louise Pailleron, *Francis Charmes.* — Jacques Boulenger, *Le père du symbolisme* (Stéphane Mallarmé). — J. Ernest-Charles, *Au théâtre Coopératif.* — 29 novembre; Eugène Marsan, *M. Jules Cambon et la leçon de style.* — Jacques Boulenger, *Mirbeau le misanthrope.* — J. Ernest-Charles, *Théâtre : « l'Hérodienne », par M. Albert du Bois, au Théâtre-Français.* — 6 décembre; Marie-Louise Pailleron, *Autour du « Bossu ».* — A. de Bersaucourt, *Auguste Vacquerie.* — Jacques Boulenger, *« Le livre de Goha le simple », par Albert Adès et Albert Josipovici* — J. Ernest-Charles, *Théâtre : « Monsieur Dassoucy » à l'Odéon.* — François Poncetton, *Jacques Copeau et le théâtre du Vieux-Colombier.* — 13 décembre; François Poncetton, *L'édition originale et ses variations.* — Jacques Boulenger, *Littérature : « Entretiens dans le tumulte »* (par Georges Duhamel). — J. Ernest-Charles, *Théâtre : « le Tour du cadran »* (par Nozière); *« le Temps est un songe »* (par H.-R. Lenormand). — André Billy, *L'avenir du livre français.* — 20 décembre; Marcel Boulenger, *A chaque jour suffit son prix.* — G. T., *M. Lanson à l'École normale.* — Jacques Boulenger, *Marcel Proust.* — J. Ernest-Charles, *Théâtre : « la Maison cernée », au théâtre Sarah-Bernhardt.* — François Poncetton, *Chez Maurice Donnay.* — Antoine Albalat, *Souvenirs de la vie littéraire. II. Paul Margueritte.* — 27 décembre; Eugène Marsan, *Le patriotisme de Stendhal.* — Jacques Boulenger, *M. Roland Dorgelès et la littérature de guerre.* — J. Ernest-Charles, *Théâtre : Gémier et Saint-Georges de Bouhélier.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 4-11 janvier; Alfred Poizat, *La nouvelle querelle des anciens et des modernes.* — 1-8 février; Edouard Schuré, *L'explosion de l'âme celtique dans l'Alsace libérée.* — 1er-8 mars; C. Bouglé, *Verhaeren devant la guerre.* — Noël Francès, *M. Charles Maurras poète.* — 15-22 mars; Henry Jaudon, *Buchez : souvenirs inédits.* — 15-22 mars; 5-12 avril; Gabriel Faure, *L'automne à Nohant.* — 5-12 avril; Georges Renard, *L'École Normale de 1867 à 1870 : souvenirs.* — Louis Lefebvre, *Léon Bloy.* — Gaston Rageot, *L'œuvre d'Alfred Poizat.* — 4-11 janvier; 5-12 avril; Paul Bonnefon, *Une vie d'aventures sous Louis XIV : le jeune Brienne.* — 19-26 avril; A. Bossert, *Gœthe à l'école de Voltaire.* — 3-10 mai; Pierre Lasserre, *La jeunesse d'Ernest Renan.* — Édouard Schuré, *Un soldat poète : l'œuvre d'Alfred Drouin.* — Paul Ginisty, *Le théâtre après la guerre de 1870.* — 17-24 mai; Gaston Rageot, *Théâtre : François de Curel.* — 7-14 juin; Louis Cazamian, *M. G. Wells : Jeanne et Pierre.* — Charles Gounod, *Six lettres inédites.* — 21-28 juin; Louis Lefebvre, *Voyageurs et philosophes.* — 5 et 12 juillet; Lucien Maury, *La fortune des lettres françaises.* — 19-26 juillet; Georges Renard, *L'École normale supérieure (1867-1870).* — Félix Thomas, *La sincérité et l'esprit critique.* — 19-26 juillet; 2-9 août; Maximilien Buffenoir, *Leconte de Lisle et l'évocation du passé.* — 2-9 août, Arthur Chuquet, *Les chants allemands de 1870.* — 16-23 août, Pierre Lasserre, *La jeunesse d'Ernest Renan : le collège de Tréguier.* — Hector Berlioz, *Autobiographie inédite* (publiée par J.-G. Prodhomme). — 20-27 septembre; Aimé Lafont, *La Marseillaise de la*

paix (*documents inédits*). — Edmond Bouyer, *André Chénier, critique d'art.* — 4-11 octobre; Émile Haumant, *Le pessimisme russe et la crise actuelle.* — 18-25 octobre; Alfred Poizat, *Sainte-Beuve.* — C. Bouglé, *La culture française.* — 18-25 octobre; 1er-8 novembre; Antoine Albalat, *Les jeudis d'Alphonse Daudet.* — 1-8 novembre; Georges Renard, *L'École normale supérieure 1867-1870*). — René Lote, *La psychologie de l'impérialisme et l'œuvre de M. Ernest Seillière.* — 15-22 novembre; Alfred Poizat, *Corneille est-il l'auteur des comédies de Molière?* — 6-13 décembre; Arthur Chuquet, *L'Allemagne dans les chants patriotiques de l'Allemagne.* — 20-27 décembre; Gabriel Faure, *Chateaubriand et l'Occitarienne.* — 5-12 juillet; 19-26 juillet; 6-13 septembre; 4-11 octobre; 1-8 octobre; 6-13 décembre; Thiers, *Lettres inédites au baron Cotta de Cottendorff* (publiées par le marquis de Montmorillon).

Revue de Paris. — 1er octobre; Martine Rémusat, *Un ambassadeur de France en Pologne* (*1674-1680*) (le marquis de Béthune). — 15 octobre; Émile Mâle, *L'art du Moyen âge et les pèlerinages.* — 1er novembre; Brada, *Belles fêtes d'autrefois.* II. — 1er et 15 novembre; André Maurei, *Gœthe génie latin.* — 1er décembre; Marie-Louise Pailleron, *La plus jeune romancière du monde* (Miss Daisy Ashford). — Louis Guittier, *Louis-Philippe à Trouville* (*18 février-1er et 2 mars 1848*). — 15 décembre: Sainte-Beuve, *Lettres inédites à Ernest Renan.* — Baron de Barante, *Mémoires sur l'année 1831.* — 15 octobre, 15 novembre et 15 décembre; Fernand Vandérem, *Les lettres et la vie.*

Revue des Deux Mondes. — 1er octobre; Raymond Thamin, *L'éducation des filles après la guerre.* I. — Alfred Rébelliau, *La correspondance de Bossuet.* III. *Bossuet en mission à Paris.* — Louis Gillet, *Littératures étrangères; Le nouveau roman de M. Conrad.* — André Beaunier, *Revue littéraire : Une imposture de la science allemande.* — 15 octobre; Victor Giraud, *Le souvenir de Sainte-Beuve.* — Louis-Frédéric Choisy, *Sainte-Beuve et Adèle Couriard, d'après une correspondance inédite.* — Louis Gillet, *Littératures étrangères. Les mémoires de Ludendorff.* — 1er novembre; Raymond Thamin, *L'éducation des filles après la guerre.* II. *Baccalauréat et féminisme.* — Alfred Rébelliau, *La correspondance de Bossuet.* IV. *Bossuet et Port-Royal.* — André Beaunier, *Revue littéraire : Conteurs nouveaux.* — René Doumic, *Revue dramatique : Comédie-Française : « le Voile déchiré », pièce en deux actes, par M. Pierre Wolff*; « *Intérieur* », *drame en un acte de M. Maurice Mæterlinck; Porte-Saint-Martin*, « *Mon père avait raison* », *comédie en quatre actes par M. Sacha Guitry.* — 1er décembre; Georges Goyau, *Lettres du cardinal Mercier au gouvernement allemand.* — René Doumic, *Edmond Rostand.* — Louis Gillet, *Littératures étrangères : Le roman d'un héritier présomptif.* — André Beaunier, *Revue littéraire : Le premier livre de Jules Renard.* — Henry Bidou, *M. Jules Cambon à l'Académie Française.* — 15 décembre; H. de Balzac, *Lettres à l'Étrangère. Nouvelle série.* — René Doumic, *Revue dramatique : Comédie-Française : « l'Hérodienne », pièce en trois actes, en vers, par M. Albert du Bois; requête à Mme Bartet.*

Revue du Seizième Siècle. — 1919, I et II: E. Besch, *Un moraliste satirique et rationaliste au XVIe siècle : Jacques Tahureau* (*1527-1555*). — A. Tilley, *Les romans de chevalerie en prose.* — Jean Plattard, *La vie chère au XVIe siècle.* — Lazare Sainéan, *L'histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais* (5e article). — Hugues Vaganay, *A propos de Ronsard.* — Jacques Boulenger, et Jean Plattard, *Notes pour le commentaire de Rabelais.*

Revue hebdomadaire. — 4 octobre; Antoine Albalat, *Les « Samedis » de J.-M. de Heredia.* — 11 octobre; Camille Ducray, *Leconte de Lisle à l'Académie.* — 18 octobre; Daniel Brizemur, *Une correspondante de Flaubert : Mademoiselle Leroyer de Chantepie.* — Baron André de Maricourt, *Un colon français au Brésil : le sire de Villegagnon.* — Henriette Celarié, *Histoire d'un musée pendant la guerre* (*le musée de Lille*). — 25 octobre; de Lanzac de Laborie, *La capitale de la société des Nations : le passé politique et religieux*

de Genève. — Félicien Pascal, *La vieille querelle des auteurs et des comédiens*. — Jean Chantavoine, *Chronique musicale : les Couperins*. — 1er novembre : Eugène Renoult, *Jules Soury*. — 8 novembre; Régis Crégut, *Montlosier*. — Charles Le Goffic, *Nos poètes*. — 15 novembre : Émile Ripert, *Le retour de Joffre au pays de Joffre*. — Émile Magne, *Le centenaire de Tallemant des Réaux*. — 22 novembre; Maurice Muret, *Les « souvenirs » de l'amiral de Tirpitz*. — Maxime Revon, *Edmond de Goncourt et les membres de son Académie*. — Paul Féval fils, *L'œuvre de Paul Féval*. — 29 novembre; Jehan d'Ivray, *La Lombardie au temps de Bonaparte et les fêtes de la République*. — Louis Madelin, *Chronique historique : Frédéric Masson, « Napoléon et sa famille »*. — 6 décembre; André Beaunier, *Sidonia (de Lenoncourt, Marquise de Courcelles), ou le malheur d'être jolie*. I. — 13 décembre : Félix Rocquain, *M. Léon Bourgeois*. — André Beaunier, *Sidonia*. II. — Jean Chantavoine, *Chronique musicale : Jacques Offenbach* (1819-1880). — Fernand Laudet, *Notice sur la vie et les travaux de M. Félix Voisin, de l'Académie des Sciences morales et politiques*. — 20 décembre; Fernand Laudet, *La rentrée de l'université française à Strasbourg*. — 27 décembre; Marie-Louise Pailleron, *La maison de Victor Hugo*. — André Chaumeix, *M. Gustave Lanson et l'École normale supérieure*.

Le Temps. — 2 octobre; G. Lenôtre, *Ce qui reste de Cagliostro*. — 3 octobre; J. B., *Un cinquantenaire* (de la mort de Sainte-Beuve). — 5 octobre : Georges Montorgueil, *La dernière Mimi*. — 6 octobre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : La crise des théâtres; de la « Belle Hélène » au « Vieux Marcheur »*. — 7 octobre; Emile Henriot, *Courrier littéraire : « Amphitryon » est-il de Molière ou de Corneille?* — 10 octobre; P. S., *Souvenirs sur Heredia*. — 13 octobre; P. S., *Le cinquantenaire de Sainte-Beuve*. — 14 octobre; Émile Henriot, *Courrier littéraire : la « jeunesse fabuleuse » de Charles Nodier. — L'abolition de la censure*. — 16 octobre; Pierre Louys, *L'auteur d' « Amphitryon »*. — Paul Souday, *Les livres : Albert Adès et Albert Josipovici, « Le livre de Goha le Simple »; Victor Margueritte, « la Voix de l'Égypte »; Edmond Jaloux, « les Amours perdues »*. — 17 octobre; P. S., *Les gaietés du syndicalisme*. — 20 octobre; P. S., *Une correspondante de Flaubert*. — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : le dogmatisme de M. Sacha Guitry, à propos de « Mon père avait raison »; la reprise du « Voleur » de M. Henri Bernstein; et divers spectacles, « Aux jardins de Murcie », « Souris d'hôtel »*. — 21 octobre; Émile Henriot, *Courrier littéraire : un roman champêtre de M. Paul Bourget*. — 23 octobre; J. B., *Les lettres sanglantes*. — 24 octobre; P. S., *Vues littéraires du président Wilson*. — 26 octobre; V., *Linguistique* (Frelampier). — *Séance publique annuelle des cinq Académies de l'Institut de France*. — 27 octobre; P. S., *A l'Institut*. — 28 octobre; Émile Henriot, *Courrier littéraire : Victor Hugo dessinateur*. — 31 octobre; P. S., *Le cas de M. Waldemar*. — Paul Souday, *Les livres : Jacques-Émile Blanche, « De David à Degas »; Robert de la Sizeranne, « L'art pendant la guerre »; Henry Focillon, « Technique et sentiment »*. — 1er novembre; G. Lenôtre, *L'île de Robinson*. — René Puaux, *Émily Brontë. — Le berceau de « la Marseillaise »*. — 3 novembre; P. S., *Lettres de Paul Gauguin*. — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Maeterlinck à la Comédie-Française; « le Voile déchiré » de Pierre Wolff; reprise des « Sentiers de la vertu », de MM. Robert de Flers et de Caillavet : une revue de M. Rip et Gignoux, « Hercule à Paris »*. — 4 novembre; Émile Henriot, *Courrier littéraire : les quais vus par un bouquiniste. — Nécrologie : Laurent Tailhade*. — 5 novembre; *Nécrologie : Henri Welschinger*. — 7 novembre; P. S., *Petites tribulations parisiennes*. — Paul Souday, *La Vie littéraire : Laurent Tailhade, « Poèmes élégiaques », « Poèmes aristophanesques », « Discours civiques », « Lettres familières »*, etc. — 10 novembre; P. S., *L'avant-guerre dans notre littérature*. — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Nouveau Théâtre-Libre, « la Maison épargnée », trois actes de M. Jean-Jacques Bernard;*

« *Aux oubliettes* », *deux actes de M. Violette; Renaissance*, « *la Passerelle* », *trois actes* (reprise) *de Mme Fred Grésac et M. F. de Croisset*; *théâtre des Arts*, « *le Moyen dangereux* », *quatre actes de M. Marcel Girette.* — 11 novembre; Émile Henriot, *Courrier littéraire : La rentrée de Mme Marguerite Audoux.* — (Interruption de publication). — 2 décembre; Th. L., *La lumière de Strasbourg.* — 3 décembre; J. B., *Un centenaire* (Auguste Vacquerie). — Paul Souday, *Académie française : réception de M. Jules Cambon. — Discours de M. Jules Cambon. — Réponse de M. Alexandre Ribot.* — 4 décembre; Paul Souday, *Les livres : Paul Bourget*, « *Laurence Albani* ». — 5 décembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale :* « *l'Hérodienne* », *de M. Albert Du Bois; reprise de* « *la Vierge folle* », *d'Henry Bataille.* — Étienne Charles. *Les Hydropathes.* — 6 décembre; Pierre Loti, « *La France victorieuse* », *par Paul Deschanel.* — 8 décembre; P. S., *Questions d'art.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Odéon*, « *Monsieur Dassoucy* », *par Georges Berr*; *théâtre des Arts*, « *les Objets perdus* », *par Mathias Morhardt*; « *le Temps est un songe* », *par M. R. Lenormant*; « *le Tour du cadran* », *par F. Nozière; le nouveau spectacle du* « *Grand Guignol* ». — 9 décembre; Émile Henriot, *Courrier littéraire : les candidats au prix Goncourt.* — 11 décembre; Paul Souday, *Les livres: Octave Mirbeau*, « *Chez l'illustre écrivain* »; *Louise Faure-Favier*, « *Les choses qui seront vieilles* »; *Irène Hillet Erlanger*, « *Voyages en kaléidoscope* ». — 12 décembre; P. S., *Pourquoi écrivez-vous?* — 14 décembre; Paul Souday, *Académie française : prix littéraires et prix de vertu. — La réception du cardinal Mercier à l'Académie des sciences morales et politiques.* — 15 décembre; P. S., *Le nouveau directeur* (de l'École normale, M. Gustave Lanson). — Thiébault-Sisson, *Auguste Renoir et son œuvre.* — 16 décembre; Émile Henriot, *Courrier littéraire : les projets de M. Henri de Régnier.* — 17 décembre; *Séance publique annuelle de l'Académie de médecine, éloge de Littré.* — 18 décembre; Paul Souday, *Les livres : Pierre Loti*, « *Prime jeunesse* »; *Marcel Proust*, « *A l'ombre des jeunes filles en fleur* ». — 19 décembre; P. S., *Sainte-Beuve et Renan.* — 21 décembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques.* — 22 décembre; P. S., *Chez Victor Hugo.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : les théories de M. Gémier et de M. Saint-Georges de Bouhélier; la représentation d'* « *Œdipe, roi de Thèbes* »; « *la Maison cernée* », *de M. Frondaie*; *le nouveau spectacle du Châtelet; M. Henri Duvernois chez M. Sacha Guitry.* — 23 décembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des sciences.* — Émile Henriot, *Courrier littéraire : la Muse au cabaret.* — 26 décembre; P. S., *La fin d'un préjugé.* — 29 décembre; P. S., *Petites lettres sur les spectacles.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale :* « *l'Ame en folie* », *de M. François de Curel*; « *la Chasse à l'homme* », *de M. Maurice Donnay*; « *le Prince d'Aurec* », *de M. Henri Lavedan.* — 30 décembre; *Les* « *Hydropathes* » *à la Sorbonne.* — Émile Henriot, *Courrier littéraire : la production intellectuelle en 1918. — Les derniers moments de Littré.* — 31 décembre; G. Lenôtre, *La petite histoire : le baiser de la dauphine* (Alain Chartier).

LIVRES NOUVEAUX

Angot (E.). — *Dames du grand siècle* : Madame de Sévigné et Madame de Grignan; Madame de La Fayette; la présidente de Motteville. *Paris, Émile-Paul.* In-18, de 360 p. Prix : 3 fr. 50.

Balzac (Honoré de). — *La Cousine Bette.* T. I, une gravure hors texte; t. II, une gravure hors texte. *Paris, Larousse.* 2 volumes. In-8, t. I, de 192 p.; t. II, de 212 p.

Balzac (Honoré de). — *Eugénie Grandet.* Une gravure hors texte. *Paris, Larousse.* In-8, de 176 p.

Barrès (Maurice). — *De la sympathie à la fraternité d'armes.* Les États-Unis dans la guerre. *Paris, F. Alcan.* In-8, de II-102 p. Prix : 1 fr. 50.

Berlioz (Hector). — *Le Musicien errant*, 1842-1852. Correspondance d'Hector Berlioz, publiée par Julien TIERSOT. *Paris, Calmann-Lévy.* In-18, de XX-381 p.

Bibliographie *générale des travaux historiques et archéologiques* publiés par les Sociétés savantes de la France, dressée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique; par Robert de LASTEYRIE, avec la collaboration d'Alexandre VIDIER. T. VI, 4e livraison (nos 196-722 à 132-235). *Paris, Leroux.* In-4, de XII p. 601 à 816. Prix : 4 fr.

Bonnefon (Jean de). — *Un vainqueur sans armes.* Le cardinal Mercier. Essai d'étude historique. *Paris, Picart.* In-8, de 76 p. et une gravure. Prix : 3 fr. 50.

Bouvet (abbé J.). — *Saint Augustin et la repression de l'erreur religieuse.* Essai de critique d'histoire religieuse. *Mâcon, impr. Protat frères.* In-8, de 143 p.

Brienne (Louis-Henri de Loménie, comte de). — *Mémoires de Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, dit le jeune Brienne*, publiés d'après le manuscrit autographe pour la Société de l'histoire de France, par Paul BONNEFON. T. III. *Mâcon, impr. Protat.* In-8, de LVIII-384 p. Prix : 12 fr. (Société de l'histoire de France. Exercice 1917 3e volume. N° 385.)

Brun (Louis). — *Hebbel.* Sa personnalité et son œuvre lyrique. *Paris, Félix Alcan.* In-8, de XIII-885 p. Prix : 15 fr.

Catalogue *du fonds de la guerre.* Contribution à une bibliographie générale de la guerre de 1914-1918. *Mâcon, impr. Protat frères.* In-8, de p. 521 à 560. Prix : 5 fr. (Bibliothèque de la ville de Lyon. Collection de travaux de bibliographie, publiés sous la direction de M. CANTINELLI, conservateur.) — 15e fascicule, mai 1919. In-8, p. 561 à 600. Prix : 5 fr.

Charbonnel (J. Roger). — *La Pensée italienne au XVIe siècle et le courant libertin. Paris, Édouard Champion.* In-8, de IX-A-Z-AA-UU 720 L. XXXIV p.

Clément-Janin — *Les Estampes, Images et Affiches de la guerre.* Ouvrage orné de 6 planches hors texte, en noir ou en couleurs, et de 44 reproductions dans le texte. *Paris, « Gazette des Beaux-Arts ».* In-8, de XI-92 p.

Cuvillier (A.). — *Un journal d'ouvriers : « L'Atelier »* (1840-1850). Préface de M. C. BOUGLÉ. *Paris, Félix Alcan.* In-16 de XII-364 p. Prix : 4 fr. 50. (Bibliothèque d'histoire contemporaine.)

Delacroix (Henri). — *La Psychologie de Stendhal. Paris, Félix Alcan.* In-8, de 292 p. Prix : 7 fr. 50.

Du Bellay (Joachim). — *Poésies françaises et latines de Joachim Du Bellay*, avec notice et notes, par E. Courbet. *Paris, Garnier frères*, 2 volumes in-16. T. I de xlviii-555 p. T. II de 547 p. Chaque volume 3 fr.

Du Bled (Victor). — *Histoire anecdotique et Psychologie des jeux de cartes, des échecs. Paris, Delagrave.* In-8, de 300 p. Prix : 4 fr. 50.

Dubreuil (Léon). — *L'Idée régionaliste sous la révolution. Besançon, imp. Millot frères.* In-8, de 123 p. (Bibliothèque d'histoire révolutionnaire publiée sous la direction de M. Albert Mathiez. Nouvelle série, II.)

Duc (Lucien). — *Dans le monde félibréen.* Œuvre posthume. Deuxième partie de : Mes Provinciales. *Paris, L. Buisson.* In-16, de 272 p., avec portrait. Prix : 4 fr.

Ehrhard (Auguste). — *L'Université de Lyon. Lyon. A. Rey.* In-8, de 329 p., avec gravures.

Flaubert (Gustave). — *Premières Œuvres.* T. I : 1833-1838. *Paris, Eugène Fasquelle.* In-18, de vii-415 p.

Flaubert (Gustave). — *Premières œuvres.* T. II : 1838-1842. *Agonies. Mémoires d'un fou. Smarh. Paris, Eugène Fasquelle.* In-18, de 407 p.

Giacometti (Georges). — *Le Statuaire Jean-Anthoine Houdon et son époque* (1741-1828) (en trois volumes). T. I. *Paris, Jouve.* In-16, de 389 p. Prix : 6 fr.

Ginisty (Paul). — *Les Artistes morts pour la patrie.* Seconde série : Préface de M. A. Lafferre. Introduction de MM. François Flameng, Sicard, Alfred Bruneau, Paul Léon, Gémier, J. d'Estournelles de Constant, Gustave Geffroy, Émile Bourgeois, Eugène Morand. *Paris, Félix Alcan.* In-8, de viii-160 p. Prix : 2 fr. 50.

Gohin (Ferdinand). — *L'Œuvre poétique de Albert Samain* (1858-1900). *Paris, Garnier frères.* Grand in-16, de iv-93 p. Prix : 2 fr. net.

Goyau (Georges). — *Une ville-église. Genève*, 1535-1907. *Paris, Perrin*, 2 volumes in-16, avec illustrations. T. I, de xxvi-248 p. ; t. II, de viii-320 p.

Halévy (Daniel). — *Charles Péguy, et les Cahiers de la quinzaine. Paris, Payot.* In-16, de 256 p. Prix : 4 fr. 50.

Horning (Guillaume). — *Cent soixante-cinq écrits de Luther imprimés à Strabourg, et trente-quatre de ses écrits imprimés à Colmar, Sélestat et Haguenau. Strabourg, imp.-éditeur J. H. Ed. Heitz.* Petit in-4, de vi-62 p.

La Roncière (Ch. de). — *Un grand ministre de la marine, Colbert. Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de iv-315 p. Prix : 4 fr. 50.

Larsson (Hans). — *La Logique de la poésie.* Traduction de E. Philipot. Préface de E. Boutroux. Avertissement de Lucien Maury. *Paris, Ernest Leroux.* In-8, de xxviii-202 p. et portrait. (Bibliothèque scandinave. Collection de traductions d'auteurs scandinaves. I.)

La Ville de Mirmont (H. de). — *Le Manuscrit de l'île Barbe* (Codex Leidensis Vossianus latinus III) *et les Travaux de la critique sur le texte d'Ausone.* L'Œuvre de Vinet et l'Œuvre de Scaliger. Fascicule 2. *Paris, Hachette*, In-4, de 282 p. (Archives municipales de Bordeaux.)

Lebon (Ernest). — *Gaston Darboux. Paris, Émile Croville.* In-8, de 20 p. (Extrait du « Bulletin de la Société diplomatique de Paris », 11 décembre 1917.)

Lot (Ferdinand). — *Étude sur le Lancelot en prose. Paris, Édouard Champion.* In-8, de 460 p. (Bibliothèque de l'École des hautes études publiée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique. Sciences historiques et philologiques, 226e fascicule.)

Marguillier (Auguste). — *La Destruction des monuments sur le front occidental.* Réponse aux plaidoyers allemands. Avec 49 photographies hors texte. *Paris, G. Van Oest.* In-8, de vii-82 p.

Mary (André). — *Le Rhin historique et légendaire.* Poèmes. Contes. Récits.

Extraits de mémoires et voyages, recueillis et publiés avec préface et notes. *Paris, Bernard Grasset.* In-16, de 419 p.

Mascart (Jean). — *La Vie et les Travaux du chevalier Jean-Charles de Borda* (1733-1799). Épisodes de la vie scientifique au XVIIIe siècle. Introduction par M. Émile PICARD. *Lyon, A. Rey.* In-8, de 879 p. (Annales de l'Université de Lyon. Nouvelle série II. Droit-Lettres. Fascicule 33.)

Nodier (Ch.). — *Contes de la veillée.* Notice et annotations par GAUTHIER-FERRIÈRE, 4 gravures hors texte. *Paris, Larousse.* In-8, de 176 p. Prix : 2 fr. 60.

Nodier (Ch.). — *Contes fantastiques.* Notice et annotations par GAUTHIER-FERRIÈRES, 4 gravures hors texte. *Paris, Larousse.* In-12, de 198 p. Prix : 2 fr. 60.

Ollivier (Marie-Thérèse). — *Emile Ollivier.* Sa jeunesse d'après son journal et sa correspondance. *Paris, Garnier frères.* In-16, de 311 p. Prix : 4 fr. 55.

Parodi (D.). — *La Philosophie contemporaine en France.* Essai de classification des doctrines. *Paris, Félix Alcan.* In-16, de 510 p. Prix : 13 fr. 75. (Bibliothèque de philosophie contemporaine.)

Payot (Jules). — *Le Travail intellectuel et la Volonté*, suite à « l'Éducation de la Volonté ». *Paris, Félix Alcan.* In-8, de XV-272 p.

Pellerin (Jean). — *Le Copiste indiscret* de Hugo, Vigny, Barbey d'Aurevilly, Albert Samain, Rimbaud, Jules Renard, Anatole France, Paul Bourget, J.-H. Rosny, Colette, comtesse de Noailles, Francis Jammes, Henri de Régnier, Paul Adam, Laurent Tailhade, Paul Claudel, Henri Duvernois, Willy, Georges Courteline, Sacha Guitry, Raoul Ponchon, Jehan Rictus, Leo Larguier, Paul Géraldy, Maurice Magré, Francis Carco, Jean Giraudoux, Paul Fort, P.-J. Toulet, Rosemonde Gérard et Maurice Rostand. Les Poètes fantaisistes. Le Roman cinéma. *Paris, Albin Michel.* In-16, de 255 p. Prix : 4 fr. 50.

Poinsot (M.-C.). — *Auprès de Victor Hugo. Paris, Garnier frères.* In-16, de 309 p. Prix 4 fr. 55.

Rabelais. — *Gargantua et Pantagruel.* Texte transcrit et annoté; par Henri CLOUZOT. T. I, 4 gravures hors texte. T. II, 4 gravures hors texte. *Paris, Larousse*, 2 vol. in-8. T. I de 112 p.; t. II de 172 p. Chaque volume 2 fr. 60.

Rimbaud (Arthur). — *Les Mains de Jeanne-Marie*; avec un portrait du poète par J.-L. FORAIN et une notice de Paterne BERRICHON. Paris, impr. P. Renouard. In-8, de 21 p. Prix : 7 fr. 50.

Vigny (Alfred de). — *Servitude et Grandeur militaire.* Notice et Annotations de GAUTHIER-FERRIÈRES, mort pour la France. Trois gravures hors texte. *Paris, Larousse.* In-8, de 176 p.

Vigny (Alfred de). — *Œuvre poétique de Alfred de Vigny*, Notice et annotations; par GAUTHIER-FERRIÈRES, mort pour la France : 4 gravures hors texte. *Paris, Larousse.* In-8, de 200 p.

Vincent (L.). — *George Sand et le Berry.* I : *Nohant*, 1808-1876. *Paris, Édouard Champion.* In-8, de XIV-672 p., gravures et fac-similés.

Vincent (L.). — *Le Berry dans l'œuvre de George Sand.* II. *Paris, Édouard Champion.* In-8, de 375 p. et gravures.

CHRONIQUE

— Comme le titre l'indique: *Pascal en Poitou et les Poitevins dans les Provinciales*, le travail que vient de publier M. le marquis de ROUX a un double objet. D'abord, rechercher les relations de Pascal avec le Poitou, qu'il connut grâce à son ami le duc de Roannez, gouverneur de la province, où il vint de juillet à octobre 1651 et où il fit sans doute à Fontenay-le-Comte, la connaissance du chevalier de Méré. Ensuite déterminer, dans les *Provinciales*, les traces du Poitou et des Poitevins. On y trouve la mention de quelques Poitevins entre autres Jean Filleau, régent de la Faculté des droits, et des allusions à des événements locaux. Enfin, M. de Roux rappelle que Pascal passe, au dire du janséniste Bridieu, pour avoir fait ses *Pensées* « contre huit esprits forts du Poitou qui ne croyaient pas en Dieu », et s'efforce de relever leurs traces.

— Il y a trois siècles, au début de novembre 1619, Gédéon Tallemant naquit à la Rochelle, et M. Émile MAGNE a saisi le trois centième anniversaire de cet événement pour le rappeler et ranimer la physionomie du malicieux chroniqueur (*Le centenaire de Tallemant des Réaux*, dans la *Revue hebdomadaire* du 15 novembre). Cette existence peu banale méritait bien qu'on la retraçât, surtout à l'aide des documents nouveaux qui ont été mis en œuvre cette fois-ci, et qui servent à donner à la biographie de Tallemant une précision qu'elle n'avait pas encore.

— M. Raymond TOINET vient d'ajouter un second fascicule à son *Essai d'une liste alphabétique raisonnée des auteurs qui ont écrit en vers français de 1600 a 1715*. Ce fascicule nouveau contient les lettres D-F et énumère quelques noms intéressants, par exemple Mme Deshoulières, Mlle Desjardins (Mme de Villedieu). Desmaretz de Saint-Sorlin, Du Lorens, Du Peyrat, Du Ryer, etc., noms secondaires sans doute, mais non sans utilité pour marquer la force moyenne de la veine poétique du temps.

— Sous ce titre : *Le premier Molière*, dans le *Journal des Débats* du 20 décembre, M. Paul ROBIQUET s'attarde quelque peu sur François de Molière, sieur d'Essertines, sans apporter rien de nouveau sur la biographie ou sur l'œuvre de ce personnage, que la similitude de nom avec notre illustre poète dramatique signale incidemment à l'attention du public.

— A la séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres du 22 août 1918, M. Salomon REINACH a recherché l'origine de la conception moderne, tout à fait étrangère à l'antiquité, qui fait de Pégase la monture des poètes; il essaye de montrer qu'elle date du XVIe siècle et a pour point de départ un vers de Catulle, où le poète suppose un instant qu'il chevauche Pégase pour rechercher un ami égaré dans Rome.

M. Reinach s'occupe aussi de l'hippogriffe, création de l'Arioste, et estime que le poète italien a tiré cette conception d'un hémistiche de Virgile qui

paraît annoncer le jour où les griffons s'accoupleront aux chevaux. C'est Wieland qui, le premier, a donné l'hippogriffe comme monture aux poètes, et Victor Hugo voyait là comme une première victoire du romantisme lorsqu'il écrivait, en 1872, dans son poème sur Théophile Gautier : « l'hippogriffe a relayé Pégase ». Enfin, à propos du *Parnasse* de Mantegna, où Pégase est tenu par Mercure, M. Reinach pense que cette association insolite a été inspirée au peintre par une monnaie de Corinthe, où Antinoüs déifié paraît, avec les attributs de Mercure, en compagnie de Bellérophon, le héros local. (*Journal des Savants*, septembre-octobre 1919, p. 278.)

— Nous lisons dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, de juillet-décembre 1918, p. 510 : « Tous les amis et correspondants du regretté Émile Picot ont pu maintes fois tirer profit, grâce à son inépuisable obligeance, de l'incomparable répertoire de fiches bibliographiques qu'il avait réuni sur l'histoire de la littérature française, particulièrement aux XVe et XVIe siècles. Mme Émile Picot, réalisant généreusement les intentions exprimées de son vivant par son mari, vient d'en faire don au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Ce répertoire qui compte plus de 250 000 fiches classées alphabétiquement par noms d'auteurs, forme un précieux instrument de recherches, qui sera souvent consulté par tous ceux, érudits et curieux, qui s'intéressent à l'histoire de notre ancienne littérature française. »

— Dans un article inséré au journal *Le Temps* du 16 octobre 1919, sous ce titre : *L'auteur de l'« Amphitryon »*, M. Pierre Louys met en avant cette opinion audacieuse que la paternité de *L'Amphitryon* de Molière appartenait à Pierre Corneille, et annonçait qu'il apporterait de cette assertion des preuves qui, jusqu'à maintenant, à notre connaissance, n'ont pas été publiées. Ajoutons que cette affirmation si inattendue, qui devait émouvoir les érudits et les lettrés, ne paraît pas les avoir beaucoup troublés, et on ne l'a guère discutée. Signalons, à l'encontre de cette thèse, un article de M. Pierre-Paul Plan, dans le *Mercure de France* du 15 décembre, qui sous ce titre : *Molière et Corneille*, examine sous un jour, semble-t-il, plus raisonnable, les relations qu'eurent entre eux les deux génies et qui les rapprochèrent sans qu'on puisse jamais les confondre.

— Il existe, à la Bibliothèque communale de Bologne, un certain nombre de pièces françaises traduites en italien. M. A. de Carli les a examinées et a publié ses réflexions sous ce titre : *Autour de quelques traductions et imitations du théâtre français publiées à Bologne de 1690 à 1750*. Toutes ces imitations ne sont que des spéculations théâtrales, sans valeur littéraire, mais elles sont caractéristiques en ceci qu'elle montrent comment on essayait alors de faire pénétrer partout l'influence française.

— Les lettres inédites de Beaumarchais que M. Jules Marsan publie dans une élégante plaquette (*Beaumarchais et les affaires d'Amérique*) sont au nombre de trente et quelques-unes sont fort importantes, non pas au point de vue littéraire, mais au point de vue politique et commercial. Elles montrent, dans le détail, comment l'auteur dramatique s'engagea, et avec lui le gouvernement du roi, dans la révolte des *Insurgens* et comment il sut leur venir en aide efficacement, au milieu de difficultés sans nombre. Le dossier rassemblé par M. Marsan et commenté par lui fort pertinemment est, à cet égard, fort instructif, sans parler qu'il fournit l'occasion de lire quelques pages de Beaumarchais vives et bien venues.

— L'étude consacrée par M. Régis Crégut à *Montlosier* (*Revue hebdomadaire*, 8 novembre) est à la fois un portrait du personnage et une analyse des

aventures que lui valurent les défauts de son caractère. Peut-être cette analyse des aventures et des défauts manque-t-elle de sympathie, et sous l'impartialité des documents, on aimerait sentir cette indulgence qui, sans trahir les faits ou les sentiments, les présente sous un jour qui ne soit pas trop froid ni trop opposé au personnage qu'on veut remettre en lumière.

— Dans *La Minerve française* du 1er septembre, M. Gabriel FAURE publie le récit inédit d'un voyage, de Valence à Marseille, fait par Stendhal, le 9 thermidor an XIII (28 juillet 1805). M. Faure a fait précéder ces quelques pages d'observations dans lesquelles il dit : « Entre tous, le morceau aujourd'hui publié pour la première fois me semble offrir un intérêt exceptionnel. On y assiste en quelque sorte aux débuts du jeune écrivain des *Mémoires d'un touriste*, qui s'y révèle avec la plupart de ses qualités et de ses défauts. Peut-être même doit-on regretter qu'il n'ait pas composé avec la même spontanéité les *Mémoires* dont le grand tort est d'avoir été écrit pour les autres beaucoup plus que pour lui. »

— On connaît le curieux épisode des *Mémoires d'outre-tombe* où Chateaubriand raconte une aventure qui lui serait arrivée aux eaux de Cauterets, en 1829, sa rencontre avec une mystérieuse inconnue qu'il appelle *l'Occitanienne*. Quelle était-elle? Dans un article de *La Revue bleue* (20-27 décembre, *Chateaubriand et l'Occitanienne*), M. Gabriel FAURE estime qu'il doit y avoir quelque fiction dans ce que nous savons de cet épisode, et que ce que Chateaubriand en a écrit pourrait bien être une sorte de synthèse poétique d'une intrigue épistolaire que Chateaubriand poursuivait alors avec la marquise de Vichet, d'une autre aventure plus passionnée dont Hortense Allard était l'héroïne en même temps, et peut-être aussi d'un rêve ébauché sur toute cette réalité très précise et qui paraît l'étendre et la prolonger.

— Le cinquantième anniversaire de la mort de Sainte-Beuve fut non pas l'occasion d'une cérémonie, mais fournit le prétexte à la publication, dans les recueils périodiques, de documents divers, que nous signalons ici. Dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre, précédée d'un court essai de M. Victor GIRAUD sur *le Souvenir de Sainte-Beuve*, une étude de M. Louis-Frédéric CHOISY sur *Sainte-Beuve et Adèle Couriard, d'après une correspondance inédite*. C'était une jeune genevoise, admiratrice du critique, qui lui écrivit en septembre 1856 et qui noua ainsi une correspondance de douze années. Sainte-Beuve et Adèle Couriard ne se connaissaient pas et, quand ils se virent, il y eut quelque désillusion. Il en résulta, entre eux, un silence de six ans qu'Adèle Couriard employa à écrire des romans. Il y eut pourtant un rapprochement entre elle et Sainte-Beuve avant la fin de celui-ci.

— *La Revue de Paris* du 15 décembre publie des lettres inédites de Sainte-Beuve à Ernest Renan. On en connaissait déjà quelques-unes, mais on trouve ici la suite complète et intégrale de la correspondance que le critique entretint avec l'historien philosophe. Ce sont des pages bienveillantes et fines, écrites au hasard des circonstances, avec le manifeste désir de montrer combien Sainte-Beuve apprécie le jeune et puissant esprit à qui il s'adresse.

— Les documents inédits sur *La Marseillaise de la paix* que M. Aimé LAFONT a publiés dans *La Revue bleue* de 20-27 septembre, sont une lettre, datée du 8 juin 1841, écrite par Lamartine à Edgar Quinet et qui apprécie la situation politique du moment; l'autre morceau est la revision de *La Marseillaise de la paix* sur un manuscrit autographe du poète qui présente quelques différences avec le texte imprimé.

— Dans *La Revue universitaire* de janvier, M. Maurice LANGE publie *Une dissertation latine de Musset*. Écrite évidemment dans un latin d'écolier, cette dissertation n'en est pas moins intéressante à connaître : on y trouve en germes quelques qualités de l'écrivain, le mouvement, la chaleur, le nombre, et aussi quelques-unes des pensées qu'on rencontre plus tard, plus imagées et plus véhémentes, sous la plume du poète de *Rolla* et de l'*Espoir en Dieu*.

— Comme tous les musées parisiens, la Maison de Victor Hugo demeura fermée tant que le danger la menaça. On a rouvert au public, en décembre dernier, le vieux logis de la place des Vosges par une exposition fort intéressante de dessins du poète, consacrés aux paysages thénans. C'est une réunion instructive d'œuvres caractéristiques de la manière et des conceptions de Victor Hugo. La presse n'a pas manqué de la signaler et nous noterons ici un article de M. Pierre de LACRETELLE sur *le Rhin de Victor Hugo*, dans le fascicule de Noël de l'*Illustration*, qui est accompagné de belles reproductions de quelques dessins.

Nous signalerons de même M. de Lacretelle, dans le *Journal des débats* du 23 décembre un article sur *Les débuts littéraires de Victor Hugo*, qui rappelle la publication de *La Muse française* et la façon dont elle fut annoncée.

— Paul Verlaine et François Coppée, à leurs débuts et tout jeunes, ne manquèrent pas d'aller porter, ensemble, un exemplaire de leur premier recueil de vers à Sainte-Beuve alors à l'apogée de sa réputation et de son autorité de critique. Et ce fut l'occasion d'une visite que François Coppée a contée dans une lettre publiée dans *Le Gaulois* du 18 octobre. Sous la plume de Coppée, Sainte-Beuve revit bien avec son allure narquoise, sa physionomie ironique et bienveillante et son indulgence de grand travailleur.

— L'étude de M. G. JEAN-AUBRY sur *Sainte-Beuve et Paul Verlaine* (*Mercure de France*, 1er novembre) dégage les causes d'affinité qui amenèrent Paul Verlaine à Sainte-Beuve illustre et sur son déclin. Elle montre aussi comment l'auteur de *Joseph Delorme*, répondit aux avances de son jeune confrère dont il salua le talent, en vantant ses tendances heureuses, l'art d'esquisser et le sens musical, avec une perspicacité qui ne put qu'agréer au débutant.

— M. Antoine ALBALAT, qui publie de divers côtés des souvenirs de la vie littéraire, a inséré, dans *La Revue hebdomadaire* du 4 octobre, un article sur : *Les samedis de J.-M. de Heredia*. Le samedi était le jour où, chaque semaine, le poète recevait ses amis, rue Balzac d'abord, puis à la bibliothèque de l'Arsenal, et c'est une raison de raconter ces réunions pittoresques et vibrantes qu'animait la chaleur de cœur du poète.

— M. Camille DUCRAY retrace (*Revue hebdomadaire*, 11 octobre) le rôle de *Leconte de Lisle à l'Académie*. Bien que lauréat de cette compagnie, le poète à ses débuts ne paraît pas avoir nourri pour elle une bien vive sympathie. Il y fut, plus tard, poussé par Victor Hugo, à qui il succéda. Admis dans l'illustre cénacle, le poète y eut une action assez effacée, assidue mais sans éclat, heureux, semble-t-il, d'avoir trouvé ce repos dans la gloire des lettres qu'il souhaitait jadis tout en paraissant le dédaigner.

— M. Pierre MARTINO, professeur à l'Université d'Alger, a consacré une étude ample et détaillée à *Jules Lemaître à Alger*, où celui-ci occupa, de mai 1880 à mars 1882, la chaire de littérature française que même il inaugura. « Parisien nostalgique, dépaysé un peu sous un ciel qu'il n'aimait pas », Lemaître fit pourtant avec conscience sa fonction de professeur, et les cours qu'il donna furent à son public intéressants et profitables. Il est vrai

que c'étaient les sujets de ses thèses dont il l'entretenait. Insoucieux de l'ambiance orientale, sédentaire par goût, Jules Lemaître ne fit qu'une excursion à Laghouat et à Aïn-Madhi, et cette tentative suffit à le guérir de l'exotisme et du goût des déplacements. Il quitta Alger brusquement pour des raisons qui n'ont rien d'universitaire, toutes de sentiment, et que, quoique bien connues, on n'a pas à redire ici.

— *Une correspondante de Flaubert, Mlle Leroyer de Chantepie*, dont M. Daniel Brizemur retrace la physionomie dans *La Revue hebdomadaire* (18 octobre), était une demoiselle d'Angers assez originale, dont les traits méritaient en effet d'être fixés. D'esprit libre et d'habitudes indépendantes, elle allait à l'église, au théâtre, au concert, aux expositions, scandalisant parfois ses compatriotes par son dédain du qu'en dira-t'on, que sa fortune lui permettait de négliger. Elle entra en relation avec Flaubert lors de l'apparition de *Madame Bovary*, qu'elle admira tout de suite, dit son sentiment à l'auteur et il s'établit un commerce de lettres qui, commencé en février 1857, ne se termina que le 15 juin 1876, à la veille de la mort de cette vieille fille agitée et audacieuse.

— En dissertant sur *Edmond de Goncourt et les membres de son Académie* (*Revue hebdomadaire*, 29 novembre), M. Maxime Revon rapporte les idées variées que Goncourt eut, successivement, sur la composition de son cénacle. En juillet 1874, quand pour la première fois il en dressa la liste, elle comprenait : Gustave Flaubert, Paul de Saint-Victor, Louis Veuillot, Théodore de Banville, Barbey d'Aurevilly, Eugène Fromentin, Philippe de Chennevières, Emile Zola, Alphonse Daudet et Léon Cladel. Vingt-deux ans plus tard, à la mort de Goncourt, son Académie ne réunissait que huit noms : Alphonse Daudet, J.-K. Huysmans, M. Gustave Geffroy, M. Rosny aîné, M. Léon Henrique, Octave Mirbeau, M. Rosny jeune et Paul Margueritte. Diverses raisons avaient éloigné les uns, écarté les autres et ce sont ces considérations qui donnent tout son intérêt anecdotique à l'histoire de cet établissement.

— Dans l'article de MM. Léon Deffoux et Emile Zavie sur *les Éditions Kistemaecker et « le Naturalisme »* (*Mercure de France*, 16 octobre), on trouvera un essai bibliographique sur une série de publications qui sont devenues rares et recherchées. Ce sont pour la plupart des impressions d'œuvres de jeunes auteurs qui se firent plus tard un nom dans l'école littéraire dite naturaliste, et dont ces publications sont d'autant plus intéressantes que les auteurs en sont plus réputés.

— *Jules Soury*, dont M. Eugène Renoult trace (*Revue hebdomadaire*, 1er novembre) un portrait fouillé et sympathique, ne fut pas seulement un historien, un érudit, un physiologiste, mais surtout une âme ardente et tourmentée, dont la passion fut toujours frémissante, quoique cachée sous les dehors de l'impassibilité scientifique. On ne saurait l'oublier, pour le juger sainement, et les pages de M. Renoult servent surtout à dégager cette part de la sensibilité dans l'œuvre d'un érudit soumis à la discipline des recherches.

— Parmi les trente-sept articles dont se compose le beau volume de Mélanges dédié par ses anciens élèves à M. Flamini, professeur à l'Université de Pise (*Raccolta di studi di storia e critica letteraria dedicata a Francesco Flamini da suoi discepoli*, Pisa, Mariotti, 1918, gr. in-4° de XXIV-814 p.), il en est trois qui rentrent dans le cadre de cette revue, et qu'il nous paraît utile de signaler. — P. 23-48. Carlo Pellegrini, *Edgar Quinet e la letteratura italiana*. L'auteur examine, principalement d'après les *Révolutions d'Italie*, quelle conception s'est faite Quinet de l'histoire de l'Italie, et comment, par suite, il a interprété la littérature italienne, ou tout au moins quelques-uns de ses plus illustres représentants. Ce substantiel article est détaché d'un

excellent petit livre, *Quinet e l'Italia*, qui paraît au moment où nous écrivons ces lignes et dont nous parlerons plus amplement. — P. 617-634. Giovanni GENTILE, *Nove lettere di Niccolò Tommaseo a Silvestro Centofanti*, tirées de l'Archivio di Stato de Pise. De ces neuf lettres, dont l'intérêt est plutôt littéraire qu'historique, nous ne retiendrons que les deux dernières, datées toutes deux de Paris, l'une du 7 juillet 1834, l'autre du 8 octobre suivant. Elles sont curieuses par maints détails, et aussi par les appréciations du célèbre Dalmate sur un certain nombre d'écrivains et de savants, français ou émigrés italiens. Les noms de Nisard, de Patin, de Joseph-Victor Leclerc, avoisinent ici ceux de Victor Hugo, d'Alfred de Vigny, de George Sand, de Scribe, de Lamennais. Les jugements de Tommaseo, brefs et incisifs, sont, en général, dépourvus de bienveillance. Théodore Jouffroy : un « uccello palustre » qu'entend-il par là?), un des plus honnêtes de France, il est vrai. Victor Cousin : « un mimo, ma bel dicitore ». Alexandre Dumas : « plagiario sfrontato e senza coscienza dell'arte ». Libri : « poco amato; poco ama ». La *Marie Tudor* de Victor Hugo : « una istrana ma stupida cosa, pessimamente recitata da madamigella Georges ». Toute une page, assez amère, sur Pellegrino Rossi. Le rapprochement de ces lettres avec celles que Tommaseo adressait, à la même époque à Gino Capponi, serait sans doute intéressant. — III (p. 653-670). Lide BERTOLI. *I traduttori francesi del Petrarca nel secolo XIX*. Fragment, comme l'article de M. Pellegrini, d'un ouvrage plus étendu en préparation. On y trouvera une revue, complète et sans sécheresse, des traductions françaises, tant en prose qu'en vers (et dont beaucoup ne sont que partielles), des *Rime* de Pétrarque parues en France depuis la fin du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours. Mlle Bertoli passe assez rapidement sur les traductions, en général médiocres ou même franchement mauvaises et quelque peu oubliées maintenant qui ont vu le jour pendant les trois premiers quarts du XIXe siècle. Combien, aujourd'hui, lisent Pétrarque à travers les versions de Saint-Geniès (1816), d'Anatole de Montesquiou-Fezensac, dont un lapsus qu'on veut croire typographique fait à plusieurs reprises, un Montesquieu (1843), d'Esménard Du Mazet (1848), d'Emma Mahul (1847 et 1867), de Joseph Poulenc (1865 et 1878), de Philibert Le Duc (1877 et 1879)? Seule, parmi les traductions de cette première période, la traduction en prose du comte L. de Gramont (1842) est estimable. Dans les traductions venues plus tard se remarque, en général, une sensible amélioration, dont Mlle Bertoli indique finement les causes. Il y a peu de chose à dire de la traduction libre de L. Jehan-Madelaine (1884), et moins encore de celle de MM. G. Casalis et E. de Ginoux (1887). Mais avant eux, en 1883, Francisque Reynard avait donné, des *Rime*, une traduction en prose vraiment bonne et recommandable. Celle de Fernand Brisset (1899 et 1903), également en prose, lui est encore préférable. Mlle Bertoli la considère comme une véritable œuvre d'art, supérieure aux traductions qui ont paru vers la même époque, de MM. Hippolyte Godefroy (1900) et Ernest Cabadé (1902), la première en prose, assez fidèle, la seconde en vers. Mlle Bertoli s'arrête assez longuement à cette dernière, moins, semble-t-il, pour en faire ressortir les qualités, d'ailleurs très réelles, que les défauts. On pourra se faire une idée de la manière de chacun de ces trois derniers traducteurs et juger, en même temps, de la valeur et de l'exactitude des critiques ou des éloges dont ils sont l'objet; car Mlle Bertoli a pris soin de reproduire les traductions, par Fernand Brisset (p. 670), par Hippolyte Godefroy (p. 671) et par Ernest Cabadé (p. 674), d'un même sonnet de Pétrarque : « Quel vago impallidir .. », dont le texte est donné p. 675. La conclusion de cette petite enquête littéraire, pleine de goût et de finesse est que, malgré quelques rares et accidentelles réussites, « les traductions en prose restent toujours à conseiller, comme préférables, aux Français désireux de connaître d'un peu près le chantre de Laure ». L. A.

— On a mis en vente, au mois de juillet dernier, le domaine de la Huchette, sur la commune de Saint-Denis-le-Thiboult, canton de Darnétal (Seine-Inférieure). C'est une propriété décrite dans *Madame Bovary*, qui en évoque quelques scènes : ce dont les affiches de la vente ne manquèrent pas de faire mention, comme l'indique le *Journal de Rouen*, et, après lui, le *Mercure* du 1er août.

— Dans son article sur *Tocqueville et la littérature américaine, notes et documents pour la philosophie de l'histoire* (*Mercure de France* du 16 septembre 1919), M. Georges BATAULT montre que Tocqueville ne se trompa point dans son analyse des aptitudes américaines pour les lettres et que les dangers qu'il prévoyait pour cette jeune littérature sont toujours ceux qui la menacent, plus dangereux maintenant qu'à ses origines.

— Les *Souvenirs sur Faguet* publiés par M. Ch. G. AMIOT dans la *Revue hebdomadaire* du 20 septembre sont plus caractéristisques qu'anecdotiques. Ce sont des traits propres à déterminer et à faire connaître d'original une nature frémissante et spontanée, dont la conversation abonde autant que les écrits en idées justes et en aperçus ingénieux, exprimés avec malice et sur un ton dégagé, qui devenait là un mérite de plus.

— La silhouette tracée d'une plume émue et ferme, dans la *Revue hebdomadaire* du 27 septembre, par M. Albert-Émile SOREL, de l'*Alsacien Paul Acker, mon ami*, a le mérite de faire revivre sous un jour exact la physionomie d'un jeune romancier qui avait su donner la mesure de son talent de conteur et qu'une fin glorieuse a rendu plus digne encore de mémoire.

— Dans le *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire* du 15 novembre-15 décembre, sous ce titre : *Les tribulations d'un ambassadeur en Suisse*, M. l'abbé Eugène GRISELLE publie une lettre de Jean de Labarde, du 16 mai 1653, dans laquelle cet ambassadeur de la France en Suisse se plaint amèrement à M. de Longueville des difficultés de sa mission. Quelle suite cette plainte eût-elle? L'éditeur ne le dit pas; mais elle lui suffit à rappeler ce que fut Jean de Labarde, historien latin de Louis XIV que ses contemporains comparèrent à Salluste ou Tacite et dont Racine, historiographe du roi, lut et annota un exemplaire du *De rebus gallicis historiarum libri decem ab anno 1643 ad annum 1652*, qui se trouve maintenant à la bibliothèque municipale de Lille.

— Dans une étude sur *Madame de La Fayette en province*, qu'a publiée la *Revue générale* (de Bruxelles) du 25 décembre 1919 et du 15 janvier 1920, M. André BEAUNIER cite une correspondance de Mme de La Fayette et de Ménage, encore inédite, dont il imprime d'assez nombreux fragments.

— Un périodique nouveau, *La Connaissance, revue de Lettres et d'Idées*, a entrepris, dans son premier numéro (janvier 1920), la publication de *Nouvelles lettres intimes de Stendhal*, qui sont mises au jour et commentées par MM. L. ROYER et R. de LA TOUR DU VILLARD. Les autographes de ces lettres se trouvent dans les papiers de M. Lesbros-Bigillion, petit-neveu de Beyle, qui publia, en 1892, un volume de lettres intimes de Stendhal, se proposant de le compléter par des publications nouvelles qui n'ont pas vu le jour. Ce sont ces projets que les éditeurs d'aujourd'hui réalisent, en mettant sous les yeux du public ces lettres presque toutes adressées par Beyle à sa sœur Pauline et à son beau-frère François Périer-Lagrange.

— Sous ce titre : *Un Parnassien, Georges Lafenestre (1837-1919) d'après des lettres inédites*, M. Jean MONDAIN-MONVAL trace, dans la *Revue hebdomadaire*

du 10 janvier 1920, un aimable portrait de ce lettré excellent et cite quelques fragments de sa correspondance avec François Coppée. Ce sont diverses lettres intimes et inédites qui montrent la cordialité des relations des deux poètes et combien ils sympathisaient tous deux dans le culte de la Muse.

— *Le poète Charles Morice*, dont M. Louis LEFEBVRE analyse l'œuvre et le caractère dans la *Revue hebdomadaire* du 17 janvier 1920, fut un des plus fervents adeptes du Symbolisme. Sa *Littérature de tout à l'heure* en devint comme le manifeste et à cette œuvre de doctrine, il ajouta quelques livres personnels, vers ou prose, qui servent à marquer sa place dans la phalange littéraire dont il fut un des combattants.

— Une *Lettre inédite de George Sand à Félix Pyat*, qui, quoique non datée, remonte au temps de la liaison de la future romancière avec Jules Sandeau, a été imprimée dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* du 20 mars 1919. Elle est intéressante et nous la redonnons à notre tour.

« Il y a bien longtemps que je vous connais. Du temps que Jules me contait ses chagrins, il me disait aussi ce qui le retenait à la vie : c'était son ami. Il ne m'a jamais demandé la permission de vous mettre dans nos affaires. Je n'ai jamais songé à la lui donner : c'était tout simple. C'était convenu sans qu'il fut besoin d'en parler. Vous avez partagé sa joie et sa peine, vous vous êtes offert pour nous secourir quand vous avez vu le malheur sur nous.

« Nous aurions accepté avec reconnaissance. Aujourd'hui je réclame avec une idée de bonheur cette amitié qu'il me faut encore, et qui commence sous de riants auspices. Vous me la promettez donc? C'est à Jules que je la dois jusqu'à présent, comme tout ce que je lui dois de bonheur, depuis son amour jusqu'à l'amitié d'Alfonse, et la vôtre viendra par-dessus tout cela! Je ne crains qu'une chose, c'est d'avoir trop de félicités à la fois, après avoir eu de si longues années d'isolement et de douleur ; c'est d'en mourir, comme ces gens altérés qui boivent la mort en même temps que l'eau de la source tant désirée. Vous me mettez dans tous vos projets, n'est-ce pas? Je le veux: ainsi je ferai tout ce que je pourrai : mon cœur, ma tête et ma plume sont tout ce que j'apporte dans la communauté. Les deux derniers sont une pauvre ressource, mais nous en avons tant d'autres. Je serai d'ailleurs le secrétaire de la compagnie, Alphonse en sera le trésorier. Pauvre gaulois! il aura bien du temps de reste pour s'ennuyer. Alors nous lui ferons souffler le feu et moucher la chandelle, et dans l'occasion souffleter nos adversaires si nous avons le bonheur d'en trouver. Je vous arrive avec un ouvrage auquel il ne manque plus que peu de chose, c'est le commencement et la fin. Je sais bien que les commencements sont supprimés par la mode et qu'on peut s'en passer, mais les catastrophes sont indispensables et il faut absolument tuer cinq ou six personnes à la fin. Je vous chargerai de cela vous qui faites *assez joliment* le drame, à ce qu'on dit, vous devez avoir la main exercée pour le poignard. Chacun son état, moi je n'ai encore tué que quelques mouches et des papillons et il m'en coûte de verser du sang humain. En attendant que je m'aguerisse (*sic*), causez de moi au coin du feu, je vous en prie. Moi je n'ai personne à qui conter mes espérances et mes projets, mais quand je me dis que je suis là-bas entre vous, je prends confiance; seulement n'écouter pas trop tout ce qu'ils vous disent de moi. Je leur pardonne bien de battre la campagne; l'amour et l'amitié sont aveugles et j'accepte d'eux sans modestie des louanges enthousiastes que je ne mérite guères, mais qui me font plaisir parce qu'elles me prouvent combien ils m'aiment. Quand vous m'aimerez aussi, vous pourrez me trouver parfaite; je serai assez *bonne enfant* pour entendre tout cela sans me fâcher, mais jusque-là votre admiration me fait peur, parce qu'elle ne s'appuye

encore que sur la foi d'autrui. Vous ne me trouverez pas belle, quoiqu'on vous en ait dit; mais cela m'est égal, pourvu que mon âme ne vous semble pas au-dessous de ce que vous en attendez, c'est tout ce que je veux.

« Vive Dieu! quelles claques nous donnerons à votre drame! que n'ai-je les mains du gaulois à mettre à vos pieds! Mais demandez-lui si je ne donne pas de jolis soufflets, pour des soufflets d'amateur? Malheur donc aux imbéciles (*sic*) qui ne seront pas de notre avis! A l'année prochaine! une vie d'affection, d'espérances et de bonheur.

« AUR. »

— *Le Gaulois* dans son supplément du 4 mars publie les deux lettres suivantes et les présente comme inédites.

Octobre 1843.

« Mon cher ami, j'ai pleuré sur vous et avant vous. J'y pense sans cesse. Le cœur ouvert ne se referme plus. Vous ne pouvez être bien compris que par un père qui a perdu sa fille unique. Mais nous croyons en Dieu vous et moi, et dans la perpétuité de ses plus belles œuvres. Elles vivent donc et nous les retrouverons plus complètement. Nous croyons et nous aimons plus que les autres parce que nous voyons mieux.

« Je n'ai pas voulu vous troubler dans la première heure de votre désespoir. Elle est à Dieu seul. Que le reste de votre vie soit à ce qui vous aime ici-bas, et comptez-moi parmi les premiers et parmi les derniers.

« Un seul mot de mémoire et de respect à Mme Hugo.

« Adieu et attachement.

« ALP. DE LAMARTINE. »

« Ne répondez pas. »

Victor Hugo répondit pourtant et voici sa lettre.

« Votre lettre, mon cher Lamartine, m'a profondément ému. J'ai cru sentir le serrement de votre main. Vous êtes grand de toutes les façons, par le cœur comme par le génie. Je vous remercie. Ma femme a pleuré.

« J'ai comme vous perdu l'ange de mon avenir. Dieu nous a frappés tous les deux de la même manière. Il vous donne à vous la compensation, toutes les grandeurs d'une magnifique destinée, mais tout cela, hélas! ne vaut pas un baiser de l'enfant.

« Cher et illustre ami, je suis à vous du fond du cœur.

« VICTOR HUGO ».

— Dans son fascicule du 20 novembre 1919, l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* a publié l'intéressante lettre inédite suivante à Charles Nodier.

« J'ai été vous chercher hier, inutilement, mon ami; écrivez-moi, je vous prie, quel jour vous serez chez vous dans la matinée. J'ai besoin de causer avec vous.

« Vous avez trop de modestie, c'est un grand défaut, et, l'autre jour, vous faisiez trop d'honneur à l'Académie et trop peu à vous même, en vérité, si vous pensiez qu'en allant passer chez vous une aimable soirée avec d'anciens amis, je songeais à cette ridicule position de candidat dont j'ai le bonheur d'être délivré. C'est précisément, mon cher Nodier, parce que vous êtes tous vivants que je vais vous voir, et dès qu'il y en aura un de mort, vous ne me verrez plus et vous agirez selon votre volonté et votre conscience, si cela se peut.

« Je veux vous parler d'autre chose. Mes travaux et mes idées m'occupent beaucoup plus que ma personne, parce que cette faible personne n'a de rapports qu'avec le temps présent et que les pensées pourraient bien par hasard en avoir avec l'avenir, le seul juge compétent; malgré les paradoxes que vous vous amusiez l'autre soir avec moi, vous pensez, j'en suis sûr, comme

Stello ou moi, que « Les premiers des hommes seront toujours ceux qui « feront d'une feuille de papier, d'une toile, d'un marbre, d'un son, des choses « impérissables ». Or, vous êtes de ceux-là; c'est pourquoi, je vous le répète, j'ai besoin de causer avec vous et avant de faire le voyage de l'arc de l'Étoile à la Bastille, j'attendrai un mot de votre main, mon ami.

« Tout à vous de cœur.

« ALFRED DE VIGNY.
« 6, rue des Écuries d'Artois. »

— On a beaucoup parlé, ces temps-ci de la collaboration plus ou moins nette d'Auguste Maquet et d'Alexandre Dumas père.

Aux pièces déjà connues il sera bon désormais de joindre celle qui suit. C'est une lettre adressée par Maquet à son ami Oscar de Vallée, alors avocat général près la cour d'appel de Paris, lorsqu'il eut perdu son procès en revendication contre Alexandre Dumas, lettre qui est imprimée dans le courrier littéraire du journal *Le Temps* du 16 mars 1920.

« Mon bon ami, vous savez maintenant ce que vous ignoriez hier à pareille heure. Je suis dépouillé par la première cour de mon pays, non pas de ma fortune seulement, mais de ma renommée. Cette fumée, la cour a daigné la confisquer pour l'adjuger à M. Dumas. Heureuse faillite! M. Dumas s'y plonge, et il en sort indemne, frais, éblouissant. Pour tout autre, c'est un bain d'infamie; pour M. Dumas, c'est la richesse et la gloire. Il sera Dumas seul par delà les siècles et dilapidera le million qui lui reste de notre propriété. Moi je pourrai avoir faim, auprès de deux cents volumes. A moi, on me dit : Travaille; fais à toi seul *Les Mousquetaires*, *Monte-Cristo*. Si tu ne les fais pas tu seras proclamé crétin. Mais M. Dumas ne les a pas faits seul, vous le dites. Oui, mais il est l'auteur de génie qui aura fait cette belle faillite! Tenez, mon ami, c'est à en rougir!

« Je vais un peu me cacher, maintenant, et me faire bien petit. C'est trop dangereux d'être honnête, et trop cher. Mes moyens ne me le permettent plus. J'aurai l'estime... direz-vous — de quoi? De gens que je n'estime pas? La compensation n'est pas suffisante, en vérité! Ah! mon ami, où étiez-vous hier 15 novembre 1859! Je vais me cacher, vous dis-je. J'ai mal à la conscience de ceux qui ont jugé cela.

« A vous de tout mon cœur,

« A. MAQUET. »

— Nous avons reçu la lettre suivante :

« Monsieur, il y a bientôt un an que M. Ristelhuber a publié, dans le *Journal des Débats*, un article sur l'origine du mot *operette*, que la *Revue d'histoire littéraire de la France* n'a pas manqué de signaler.

« D'après cet article, le mot serait d'origine allemande et c'est Haydn qui l'aurait employé pour la première fois aux environs de 1774.

« Or, la revue tchèque *Zvon* a publié un article de M. Cyril Straka, bibliothécaire de Strahov, duquel il résulte que, dans les manuscrits de Jean-Christophe Vogt, curseur du Conservatoire de Prague, gardés actuellement dans la bibliothèque de Strahov (*Extractus historiarum 1725-1758*), on trouve une note datée du 28 novembre 1747, dans laquelle l'auteur parle d'une Société de chanteurs *italiens* (Operisten-Bande), qui avait ouvert ses représentations à Prague « par une pantomime et par une *opérette* ».

« Le mot opérette se trouve répété une seconde fois le 15 février 1748 et il a la même signification que le terme pantomime.

Espérant que notre petite découverte tchèque vous intéressera, je vous la signale et vous envoie mes salutations empressées.

« ANNA BRTNIKOVA. »

— Le 1er juin 1918, on a fondé à Cambridge (Angleterre) une *Association de hautes études des langues modernes*, dont le premier objet est l'avancement des études supérieures dans les langues vivantes. Elle se propose de servir à établir des relations personnelles entre les adhérents, de provoquer des échanges de renseignements et de conseils et de publier un bulletin périodique qui servira à cet usage.

La souscription minimum annuelle est de 7 francs, payable le 1er octobre de chaque année scolaire.

Toute demande d'entrée dans l'association doit être adressée au secrétaire honoraire, M. E. Allison Peers, M. A., 160, Bedford Street South, Liverpool.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

L'INSPIRATION DE « MATEO FALCONE »

La recherche des sources où un écrivain de génie s'est inspiré, n'est pas un travail de vaine érudition, si elle permet d'analyser l'imagination et les tendances artistiques de cet écrivain. Quand le jeune Prosper Mérimée compose son *Mateo Falcone* au fort de la période romantique [1], il est intéressant de se demander jusqu'à quel point il se laisse aller à l'amour de la couleur locale qui est un des engouements des romantiques et y subordonne la peinture des mœurs générales de l'homme qui demeure un des points essentiels de la doctrine classique. Il semble de prime abord qu'un conte qui porte comme sous-titre *Mœurs de la Corse* soit pour prouver que l'auteur n'a pas échappé à la mode et que cette étoffe romantique soit le principal charme de ses héros. Cela mérite d'être regardé de plus près. En vérifiant d'abord les sources auxquelles aurait puisé Mérimée, puis en passant en revue minutieusement les différents traits de mœurs qu'il attribue aux Corses, on pourra peut-être mieux déterminer avec quelque

1. Après son apparition dans la *Revue de Paris* (mai 1829), *Mateo Falcone* est publié en tête de la *Mosaïque* (1833) presque sans aucune variante. Il n'est plus réédité ensuite, selon le *Journal de la Librairie*, qu'à la suite de *Colomba* en 1842 puis dans les années suivantes en 1846, 1850, 1851 (in-12), 1852, etc. Le manuscrit publié par le marquis de Queux de Saint-Hilaire en 1876 (in-4°) et qui est celui qui a été confié au docteur Véron (M. Tourneux, *Prosper Mérimée, ses portraits*, etc., 1879) diffère du texte de la *Revue de Paris* par de très rares variantes et porte la date 'Σ τὴν 14 τοῦ Φεβ. 1829.

L'édition de 1842 porte le titre suivant : *Colomba* suivi de la *Mosaïque* et autres contes et nouvelles par Prosper Mérimée, nouvelles éditions revues et corrigées. Paris, Charpentier, 1842 (in-18). Elle contient quelques variantes qui ont été

vraisemblance la qualité de son romantisme et la puissance de son imagination[1].

I

L'origine du conte a donné lieu à quelques discussions. C'est, dit Maurice Tourneux[2], un bibliophile émérite, M. Destouches[3], qui le premier dès 1868-69 crut trouver la source de *Mateo Falcone* dans un ouvrage fort rare de Benson[4]. Cependant Auguste Barbier[5] rapportait plus tard que Mérimée n'aurait fait qu'illustrer une

conservées dans l'édition vulgaire de la *Mosaïque* (Edit. Calmann-Lévy, in-18) : Voici les principales :

1829-1833	1842	Pagination de l'édition vulgaire.
—	—	—
(titre) *Mateo Falconé, mœurs de la Corse*	Mateo Falcone 1829	3
au printemps	au printemps suivant	4
s'y ouvrait (ms. s'y ferait)	s'y ouvrirait	4
(note) ruppa	*pilone*	4
du lait et du fromage	du lait, du fromage et des châtaignes	4
robuste mais petit	petit mais robuste	5
aumônier 1829, faisant l'aumône (1833)		6
caporale	caporal (édition de 1850)	7. 22. 26.
(note) On appelle ainsi un homme qui par ses propriétés, ses alliances et sa clientèle exerce une sorte de magistrature officielle sur une *pieva* (*sic*) ou canton. Les Corses se divisent, etc.	(note) Les caporaux furent autrefois les chefs que se donnèrent les communes corses quand elles s'insurgèrent contre les seigneurs féodaux. Aujourd'hui on donne encore ce nom à un homme qui par ses propriétés, etc.	7
proscrit	bandit	8. 10
	(note) ce mot est ici synonyme de proscrit	8
giberne	carchera (et la note)	9
bonnet pointu de peau de chèvre	en velours noir	11
d'une table qui sert de lit, de bancs	d'une table, de bancs	13
six écus	dix écus	15

1. A propos des sources de *Mateo Falcone*, cf. F. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée*, 1902; Pinvert, *Sur Mérimée, à propos d'ouvrages récents*, 1906, réédité dans *Sur Mérimée, notes bibliographiques et critiques*, 1908. — G. Vicaire, *Manuel de l'amateur de livres*, t. V, ne donne rien sur *Mateo Falcone*.

2. *Mateo Falcone*, Préface de M. Tourneux, Paris, Carteret, 1906.

3. W. Old Book, *Bulletin du Bibliophile*. En fait, cette œuvre était déjà indiquée par G. Planche (*Revue des Deux Mondes*, 15 sept. 1854) et Mérimée ne paraît pas l'avoir démentie.

4. Robert Benson, *Sketches of Corsica*; or, a journal written during a visit to that island, in 1823. With an outline of its history, and specimens of the language and poetry of the people. London, 1825. Cf. sur cet ouvrage *Revue de la Corse*, janv.-fév. 1920, Paris. — M. Xavier Brun indiquait aussi la même source à propos de la version allemande de *Mateo Falcone* dans sa thèse *Adelbert de Chamisso de Boncourt*, Lyon 1896.

5. A. Barbier, *Souvenirs personnels et silhouettes contemporaines*, Paris, 1883. Il est surprenant que M. Yovanovitch cite cette allégation sans la réfuter, alors qu'il fait ailleurs état de Kuttner. (*La Guzla de Prosper Mérimée*, Paris, in-8, 1913.)

anecdote contemporaine qu'il aurait lue dans le journal : deux soldats du régiment de Flandre en garnison à Ajaccio auraient été ainsi livrés par un berger corse. Mais les souvenirs de Barbier le trompent évidemment : il n'y avait plus sous la Restauration de régiment de Flandre à Ajaccio, cette dénomination n'étant plus en usage dans notre armée depuis la Révolution. Auguste Barbier ne faisait qu'une erreur de date : c'est un des écrivains qui se chargèrent de présenter au public du XVIIIe siècle la nouvelle conquête française, l'abbé de Germanes [1], qui pour la première fois avait conté ce récit. Max Kuttner [2], suivant naguère en Corse les traces de l'auteur de *Colomba* cite cette source, mais ajoute que ce n'est pas du récit de Germanes que s'est inspiré Mérimée, mais de celui de Gaudin qui lui-même peu après disait la tenir de Germanes. Cette affirmation catégorique et sans preuves n'est pas admise par M. Tourneux qui estime que Mérimée n'aurait pas eu entre les mains les ouvrages assez oubliés de Germanes et de Gaudin, mais aurait emprunté le conte aux *Novelle corse* de F. O. Renucci publiées à Bastia en 1827 [3].

Comment accepter ces allégations différentes? Personne n'apporte d'argument péremptoire. Il n'y a pas de raison d'éliminer Germanes en faveur de Gaudin, comme le fait Kuttner, ni Benson et les deux publicistes du XVIIIe siècle en faveur de Renucci, comme le fait Tourneux. Les mêmes raisons bibliographiques qui les feraient écarter, rendent suspect l'emprunt fait à Renucci dont l'ouvrage n'a probablement été tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires. Du reste, il est hors de doute que Renucci a contribué à la vulgarisation de l'anecdote. Dès 1821, un voyageur français, Simonot [4], raconte d'après lui l'histoire de Paul d'Orbellara (*l'hospitalité corse*); Benson, en 1823, se faisait un honneur d'être présenté au savant Jésuite qui dirigeait alors le collège de Bastia et comme il dit tenir son anecdote d'un des plus hauts fonctionnaires de l'île,

1. Germanes, *Histoire des Révolutions de Corse depuis ses premiers habitants jusqu'à nos jours*, Paris, 3 vol., in-12 (1771 et 1776).

2. *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, t. CXI, 1903. « Le *Mateo Falcone* de Mérimée, dit-il, provient d'une anecdote qui se trouve pour la première fois dans Germanes (1771) mais que Mérimée a utilisée dans la version de Gaudin (1787) ».

3. *Novelle — storiche corse-di-Francesco Ottaviano Renucci. Bastia. Nella stamperia di Giovanni Fabiani, stampatore librajo*; en exergue *celebrare domestica facta*. Le deuxième fascicule contenait comme 7e nouvelle *La delazione punita* et était annoncé comme 8e de trois feuilles le 7 juillet 1827, par le *Journal de la Librairie*. — Comme on peut se demander si l'ouvrage a été répandu, M. Ambrosi, professeur d'histoire au lycée de Bastia, à qui j'exprime mes bien vifs remerciements, a fait des recherches dans les livres de compte de la maison d'édition bastiaise; la recherche n'a donné qu'un résultat négatif, ces livres ayant disparu antérieurement à 1840.

4. J.-F. Simonot, *Lettres sur la Corse*, Paris 1821, in-8.

on peut penser qu'il s'agit là de Renucci. Mais Mérimée a-t-il eu précisément entre les mains l'ouvrage de Renucci, c'est autre chose.

L'examen interne des différentes versions du conte peut-il donner des résultats plus précis?

Germanes 1771	Gaudin 1787	Benson 1823	Renucci 1827
Deux grenadiers du régiment d'Ajaccio désertent et se réfugient dans un marais couvert d'arbustes sous les yeux d'un berger. Par hasard viennent à passer par là le colonel et ses officiers en partie de chasse. Le berger indique du doigt la cachette et le colonel ne comprenant pas, le berger réitère son geste en silence. Les officiers lancent leurs chiens dans la direction indiquée, croyant y trouver du gibier. Les déserteurs sont trouvés enfoncés dans la fange jusqu'à la bouche. Le pâtre reçoit quatre louis, l'aventure s'ébruite; les parents du berger frémissent d'horreur, le jugent, font venir un religieux pour le confesser et sous les murs d'Ajaccio, pendant qu'on passe par les armes les déserteurs, fusillent le traître indigne et font rendre l'argent.	Un soldat français du régiment d'Ajaccio déserte et est poursuivi dans la montagne : il se cache sous les yeux d'un berger. Celui-ci est interrogé par les poursuivants et refuse d'abord de répondre. Un soldat s'avise de la corruption et lui offre cinq louis. Le berger se trouble alors et montre du doigt les rochers où s'est caché le déserteur. Le berger est surpris par son père au moment où il compte la somme en secret. Le fils se jette à ses pieds : « Quoi, s'écrie le vieillard, tu dois cet argent à la trahison, malheureux, et c'est moi qui t'ai donné la vie! » Il frappe son fils, le charge de liens et l'ayant déjà condamné en lui-même, il va demander grâce au colonel pour le déserteur. Rebuté, il traîne son fils escorté de ses parents à l'endroit où il a décelé le soldat, lui casse la tête, jette l'argent sur le cadavre en disant : « Tiens, voilà l'argent de ton crime. »	Les récentes lois sur la conscription étant impopulaires en Corse, fréquemment les conscrits se réfugient dans la montagne. Un conscrit réfractaire se présente ainsi à un berger et lui demande asile : « Ma maison est à ton service, lui dit l'autre, mais dans celle de mon fils tu seras mieux caché : va le trouver, il te donnera protection. » Le conscrit part, est reçu. Mais des gendarmes le découvrent et le vieux berger, apprenant que son fils a trahi le conscrit et qu'il l'a livré moyennant récompense, obtient l'aveu de cette faute et tue sur le champ le coupable.	Diatribe sur la délation aujourd'hui trop répandue. Deux grenadiers déserteurs vivaient de la charité des bergers. Apercevant le colonel Denozières à la chasse, ils se cachent dans des amas de broussailles à proximité d'un jeune pâtre qui aussitôt se trouble. Interrogé à ce propos par les officiers, il se tait d'abord, puis sur une demande réitérée, il fait un geste évasif qui indique l'endroit. On croit qu'il s'agit des sangliers, on y lance les chiens. Les déserteurs sont débusqués et pris. Quatre louis sont donnés à l'enfant qui raconte aussitôt chez lui l'aventure. Mais il ne trouve qu'indignation et comprend sa faute. La famille s'assemble : « Non, tu n'es pas mon fils, s'écrie le père! » La peine de mort est prononcée unanimement. On le conduit sous les murs d'Ajaccio et le père sollicite un délai; il veut obtenir la grâce des déserteurs. Sur le refus du colonel, il engage son fils à se préparer à la mort. « Le pauvre jeune homme puise au sein d'un prêtre les dernières consolations des mourants. » Tandis que les deux déserteurs expient sous la torture, « le jeune berger présente avec courage sa poitrine à l'arquebuse de ses parents ». Après cette atroce exécution le confesseur rend l'argent.

On voit avec quelle liberté, et aussi avec quelle heureuse imagination, Mérimée a dramatisé ce thème, mais on ne voit pas à qui précisément il l'a emprunté.

S'il paraît parfois plus proche de Gaudin, c'est que celui-ci ne parle que d'un seul fugitif, qui est poursuivi activement, non découvert par hasard ; c'est qu'un des poursuivants essaie de la corruption et que le berger a une honte secrète de son acte. Notons encore que l'exclamation du vieillard (mais qui est aussi dans Renucci) pourrait avoir provoqué celle de Mateo : « Femme, cet enfant est-il de moi? » Mais ces concordances suffisent-elles à assurer que Mérimée a mis en œuvre le texte de Gaudin? Dans Benson, chez qui la matière est moins développée, il ne trouvait aussi qu'un seul fugitif et l'anecdote, comme la sienne, était présentée comme authentiquement contemporaine. D'autre part chez Germanes et chez Renucci, il aurait vu les fugitifs se dissimulant dans une cachette telle que, fange ou amas de broussailles, leur corps pût s'y enfouir. Chez Renucci et chez Benson aussi comme chez Gaudin, il aurait trouvé un père tout acharné au châtiment du coupable. Enfin le scrupule religieux de Mateo qui fait faire à son fils ses dernières prières, ne pourrait-il être inspiré par l'intervention finale du confesseur chez Germanes et chez Renucci?

Ces remarques faites, on ne peut rien conclure de définitif, pas même que Mérimée, ayant entre les mains les quatre récits, en a fait une contamination en vue de l'émotion qu'il voulait provoquer. Il ressort, en effet, que la confrontation générale de Mérimée avec les ouvrages de ses prédécesseurs ne laisse point l'impression qu'il ait eu plus particulièrement recours à ce que chacun d'eux sait de la Corse et qu'il leur ait dû quoi que ce soit de précis sur les mœurs de ce pays. Outre des renseignements généraux ou particuliers, il aurait pu lire chez eux aussi le récit de maint drame local et se faire ainsi une provision de matières à développer. Or, jusqu'à *Colomba*, la Corse cesse d'inspirer l'imagination de Mérimée, comme s'il n'avait jamais connu les nouvelles farouches et toujours originales de ceux que l'on prétend qu'il ait lus.

Il y a plus : dans les aperçus très brefs, il est vrai, qu'il donne de la Corse, comme d'un pays qui lui est familier, ou bien il n'est pas en accord ou même il est en désaccord avec ces auteurs. Sans doute, quand il s'agit d'un pays sur lequel des jugements fort contradictoires ont été émis, le fait que Mérimée ne soit pas à la remorque de tel ou tel, ne prouverait rien à lui tout seul. Mais à côté des appréciations qui varient d'observateur à observateur, il

y a des faits précis qui ne peuvent être objets de discussion. On ne voit pas ce que Mérimée aurait emprunté précisément à ses quatre devanciers; on constate au contraire qu'il a négligé de s'instruire chez eux.

Pourquoi, ayant trouvé chez l'un d'entre eux la matière de son récit, ne lui aurait-il rien emprunté d'autre sur la Corse, mais se serait-il adressé à un auteur bien plus ignoré? Leurs ouvrages étaient une riche mine de documents de toute sorte. Germanes, historien de la Corse, sans l'avoir visitée, abondait déjà en anecdotes topiques [1]. Gaudin, vicaire général du Nebbio, avait parcouru l'île et rimé un itinéraire du Niolo où, malgré le cadre poétique, il y a des observations précises. En appendice et en même temps que *la Délation punie* qu'il disait tirer de Germanes, il ne ramassait pas moins de douze autres nouvelles, puisées à l'histoire, à la légende ou à l'actualité et qui devaient peindre le génie des Corses. Les esquisses corses de Benson sont loin d'être négligeables et Walter Scott dans sa *Vie de Napoléon Bonaparte* en fait maintes fois état. Il n'est pas certain que Mérimée plus tard ne lui ait rien emprunté pour sa *Colomba* [2]. Enfin Renucci ne se proposait pas seulement de retracer pour la studieuse jeunesse corse les mœurs et les coutumes des ancêtres, mais aussi dans ses notes il voulait redresser les jugements erronés des observateurs français sur la Corse [3]. De ces sources abondantes, il semble que Mérimée n'ait rien retenu d'autre que le simple canevas de *Mateo Falcone* avec

1. Voici toutefois un trait de Germanes où l'on pourrait trouver comme un indice de l'exécution de Fortunato, entraîné dans le maquis et fusillé par son père. Germanes, parlant de la jalousie des maris corses, ajoute : « On en a vu un qui dans un accès de cette passion emmena sa femme dans les champs sous divers prétextes, l'arquebusa, vint tranquillement après ce conjucide exécrable avertir les parents de la faire inhumer » (t. II, p. 291).

2. Quoiqu'il n'y ait guère d'inspiration livresque à chercher dans *Colomba*, quelques rapprochements sont à faire avec Benson. Les amis du lieutenant della Rebbia (nom qui figure dans Germanes (t. III, p. 263) viennent au-devant de lui et de Colomba comme les amis de Luc Antonio Viterbi pour protéger celui-ci à sa sortie de prison (Benson, p. 67). — Brando Savelli prétend trouver un mari pour Michelina d'une façon aussi péremptoire que le bandit Galluchio pour une jeune paysanne traîtreusement séduite (Benson, p. 25). — Benson atteste que certains bandits abusent de leur impunité pour extorquer de l'argent (p. 24) et les chevaleresques bandits de *Colomba* se plaignent de la mauvaise réputation que leur font certains confrères peu scrupuleux. — C'est peut-être d'après Benson (p. 67) que Mérimée cite en passant la vendetta transversale (p. 6). — La truculente expression de *Colomba* (p. 28) : « Avant peu, on verra de la viande fraîche à Pietranera », a peut-être aussi pour origine le mot que cite Benson (p. 123) : *ci sarà forse carne fresca per la città*. — Enfin les deux vers corses que cite galamment Orso della Rebbia : *S'entrassi 'ndru Paradisu santu*, etc., sont les derniers d'une ballade transcrite par Benson avec quelques divergences d'orthographe (p. 153).

3. Dans son conte de l'*Hospitalité*, il s'en prend avec assez d'humeur à Réallier-Dumas et à Feydel.

un seul détail commun à trois de ses devanciers, le geste silencieux du doigt qui dénonce [1].

J'ajoute encore ceci : c'est ailleurs que chez ces écrivains que Mérimée a puisé à peu près tout ce qu'il sait de la Corse; parfois même, dans ses notes où il l'étale avec complaisance, il trahit sa source sans doute possible. Comment alors expliquer qu'il n'ait fait aucun emprunt incontestable à ceux mêmes qui lui auraient fourni le canevas du conte, qu'il ait négligé l'importante collection de faits cités par eux au point d'être parfois en contradiction avec ceux qui devraient être ses auteurs préférés? Supposera-t-on qu'il n'a pas jugé leur documentation assez récente et qu'il a prétendu nous traduire dramatiquement le dernier état des observations contemporaines sur la Corse? Mais Benson et Renucci surtout étaient de fidèles garants de la Corse contemporaine. On verra du reste que Mérimée ne s'est attaché à aucun des travaux assez nombreux qui venaient de paraître sur la Corse. Loin de nous ainsi l'idée qu'il aurait fait une critique de ses sources pour donner un tableau plus fidèle des mœurs corses.

Voici donc enfin comment il conviendrait, ce semble, de résumer les différentes assertions touchant l'origine du conte : le thème de *Mateo Falcone* se trouve dès le XVIIIe siècle chez Germanes et chez Gaudin où probablement Renucci, Benson et d'autres encore l'ont repris directement ou non. Mais il est impossible d'affirmer à qui d'entre eux Mérimée l'a emprunté. On peut soutenir par contre qu'au moment où Mérimée compose sa nouvelle, aucun de ces auteurs n'est sur sa table. Et si l'on veut une hypothèse fort plausible, en l'absence de tout témoignage émanant de l'auteur même, on pourrait supposer que Mérimée n'a fait que mettre en œuvre une note qu'un ami, studieux lecteur, lui aurait communiquée, ou un récit, une de ces *gibernes* familières aux gens qui ont voyagé en pays étranger, qu'il aurait entendu raconter [2]. Cette hypothèse

1. Ce geste caractéristique que Mérimée a transformé de manière si émouvante a échappé toutefois à Augustin Filon qui dit : « Fortunato cède à la tentation : *d'un coup d'œil* il désigne la cachette du malheureux » (*Mérimée*, 1898, p. 43).

2. Plusieurs années après l'apparition de *Mateo Falcone*, l'abbé de Lemps (*Panorama de la Corse*, Paris, 1844, in-12) donnait ce récit sous une forme qui laisse voir qu'il ne connaissait pas Mérimée et qui prouve en tous cas quelle était en Corse la fortune de cette anecdote. La voici *in extenso* : « Un paysan corse avait caché un bandit dans sa demeure : un jour qu'il était absent, des gendarmes vinrent cerner sa maison et se livrèrent aux recherches les plus minutieuses sans pouvoir découvrir la retraite du proscrit. Un enfant de sept ans qui connaissait le lieu où il s'était réfugié, gardait seul le toit paternel. Les agents de la justice le pressent de leur révéler l'endroit où le bandit s'est caché : « Mon père, répondit le naïf enfant, m'a défendu de le dire à personne ».

« Après un pareil aveu, les instances redoublent; on lui fait mille promesses, on lui offre de l'argent. Enfin ce pauvre enfant qui ignorait peut-être le malheur que

expliquerait comment à des témoins sérieux du caractère et des mœurs corses Mérimée a préféré un auteur de documentation vieillie, délibérément hostile à la Corse et par là même suspect d'entraîner l'imagination de son lecteur fort loin, comme on verra, de son modèle.

II

Quoi qu'on pense de la source principale, on peut passer maintenant aux sources secondaires auxquelles Mérimée a puisé sa connaissance des mœurs locales. Ce n'étaient pas les documents qui au début de 1829 lui faisaient défaut. Pendant tout le XVIIIe siècle et surtout pendant les deux campagnes françaises et depuis la réunion de l'île au royaume, l'opinion publique avait été attirée vers la Corse [1]. Officiers qui avaient guerroyé dans le maquis, simples voyageurs, historiens, géographes, compilateurs ou philosophes, une foule d'écrivains avaient mis le public au courant de l'histoire corse, de la géographie de l'île, de son passé et de ses mœurs singulières. Voltaire lui avait consacré un article excellent dans son *Histoire du siècle de Louis XV*; Rousseau n'avait pas manqué d'être enthousiaste de ce peuple héroïque qui donnait au monde l'exemple des vertus antiques; Bernardin de Saint-Pierre, à la suite du maître, rêvait d'aller civiliser la Corse. L'annexion n'avait été enfin que le triomphe de la longue patience du gouvernement qui de Chauvelin à Choiseul avait persisté à conquérir pour le commerce français dans le Levant de sérieux points d'appui face aux côtes d'Italie [2].

Depuis la Révolution même Mérimée aurait pu avoir une abondante littérature entre les mains. D'anciens fonctionnaires continentaux, Jean Marcel Cadet de Metz [3], ancien subdélégué général de l'intendance de Corse, Réallier-Dumas [4] qui avait été conseiller à la cour royale de Bastia, Beaumont [5] qui était sous-préfet de

son indiscrétion allait appeler sur la tête du bandit, découvrit aux gendarmes le lieu de sa retraite. — Le père, informé à son retour de ce qui s'était passé et outré de fureur, saisit son enfant : « Puisque, dit-il, ton cœur connaît déjà les honteux secrets de la trahison, puisque tu n'as pas craint de vendre pour de l'argent l'honneur de ton père et de souiller par la perfidie son toit hospitalier, tu n'es pas digne de moi! » A ces mots il lui plonge un poignard dans le cœur. »

1. Cf. sur ce sujet nos recherches parues dans le *Bulletin des Sciences historiques de la Corse*, Bastia (oct.-nov.-déc. 1911).

2. Cf. Driault, *Recueil des instructions données aux agents de France à Gênes*, etc., t. XIX, 1912.

3. J.-M. Cadet, *Corse. Restauration de cette île*, 1824, in-4.

4. Réallier-Dumas, *Mémoire sur la Corse*, Paris, 1819 (2e édit. 1828), in-8.

5. Le baron de Beaumont, *Observations sur la Corse*, Paris, 1822 (2e édit. 1824), in-8.

Calvi, entre autres, avaient résumé dans de petits ouvrages, encore intéressants aujourd'hui, leurs idées sur l'avenir de la Corse. Des polémiques assez importantes avaient eu lieu autour de la récente suppression du jury en Corse[1]. Le journal même des jeunes romantiques, *le Globe*[2], avait dans l'île un correspondant qui envoyait des chroniques sensationnelles sur l'inauguration d'un service de navires postaux ou la capture d'un bandit fameux. Il ne semble pas que Mérimée ait suivi avec attention ce mouvement d'idées : tout au plus y aura-t-il trouvé un secret encouragement à présenter au public ces Corses dont les mœurs étaient si curieuses.

Par une rencontre étrange, c'est au plus oublié peut-être de ces écrivains, c'est en tous cas au plus digne d'oubli qu'il s'adresse, pour s'instruire sur le pays. Gabriel Feydel[3] qui, investi d'une mission plus ou moins officielle, avait séjourné quelques mois à Ajaccio au temps de l'occupation anglaise, avait dédié au Directoire un mémoire qu'il extrayait, disait-il, d'un grand ouvrage sur la politique des diverses nations de l'Europe. C'est sous cette allure ambitieuse un mince volume de notes et d'impressions compilées à la hâte, avec peu de sang-froid, où les Corses ne sont guère dépeints, en somme, que comme un peuple barbare, sauvage, dépourvu de toute civilisation. Telles sont les *Mœurs et Coutumes des Corses* que Mérimée prendra si souvent comme guide.

L'influence de Feydel se marque par des emprunts directs dont

1. Le livre de F.-M. Patorni, avocat à Paris, *la Corse, Documents historiques, législatifs, judiciaires* (1798-1842), Paris, 1842, témoigne de ce mouvement d'idées. Dès 1827, Patorni luttait pour obtenir l'établissement du jury en Corse et réfutait notamment Réallier-Dumas et Beaumont hostiles au jury.

2. Voici la liste des articles sur la Corse qui paraissent dans *le Globe* de 1826 à 1828 :

25 mai 1826, 1re lettre sur la Corse (Oubli dans lequel elle est laissée, analyse de Benson, etc.).

4 juillet, 2e lettre (Le caractère corse, le makis et la vie des bandits).

Août, 3e lettre (Description d'un voyage d'Ajaccio à Bastia).

28 décembre, 4e lettre (Sur une épidémie qui règne dans l'île; funérailles et diverses coutumes).

6 mars 1827, 5e lettre (Des bandits de la Corse. Histoire de Tiodoro Poli).

10 avril, 6e lettre (Sur le service de navigation).

P. 141, 7e lettre (Note sur le caractère et les mœurs du pays).

5 juillet, 8e lettre (Sur la possibilité d'un relèvement économique de l'île).

13 septembre, 1re lettre sur l'*Histoire de la Corse* (hist. ancienne et occupation romaine).

27 septembre, 2e lettre sur l'*Histoire de la Corse* (occupation sarrazine et génoise).

Année 1828, néant.

3. Feydel (Gabriel), *Mœurs et coutumes des Corses; mémoire tiré en partie d'un grand ouvrage sur la politique, la législation et la morale des diverses nations de l'Europe*, Paris, an VII (1799).

l'origine est incontestable. Elle se trahit indirectement aussi par des ignorances ou des inexactitudes qui sembleraient singulières, si toute la bibliographie corse de Mérimée ne se résumait presque uniquement dans ce volume. Tout ce qui fait que ce conte de mœurs corses cesse d'être purement corse, c'est-à-dire décrit des lieux ou des personnages qui ne sont pas purement insulaires, doit être imputé à Feydel. Malgré le don de divination dont il pouvait être doué, Mérimée était incapable de reconstituer ce pays lointain à travers le libelle qui devait lui réveler la Corse. Et l'effort qu'il laissait faire à son imagination, le travail qu'il sollicitait d'elle, devait par un manège tout simple, l'induire à prêter à ses personnages corses des usages et des attitudes qui rappellent les héros d'un des plus populaires parmi les romanciers d'alors. On verra tout à l'heure la trace indélébile qu'a laissée dans le cerveau du jeune Mérimée la lecture de certaines traductions de M. Defauconpret.

*
* *

Quels sont donc les traits de couleur locale que Mérimée a parsemés dans son œuvre pour lui donner ce caractère de vérité auquel il tenait si fort[1]? Pour les lieux géographiques, il est évident que Mérimée ne sait rien de la Corse, qu'il n'a pas pris la peine de rêver sur les descriptions qui en étaient données, ni pas davantage consulté une bonne carte. Porto-Vecchio est pour lui un lieu quelconque, de sonorité italienne, situé nulle part, sinon en Corse; ce n'est même pas pour lui le chef-lieu du Fiumorbo. qui est déjà présenté comme le canton classique du banditisme[2]. Peu importe que Germanes en ait décrit la rade; et si celui-ci a ajouté que c'est une méchante bourgade de soixante-dix feux, on voit déjà moins quel plaisir aura le jeune Fortunato d'aller s'y pavaner à travers les rues. Mérimée a-t-il même jeté un coup d'œil sur la médiocre carte que Gaudin donnait à la fin de son volume? c'est douteux. Car il eût été plus conforme à la couleur locale, semble-t-il, au lieu de nous indiquer la vague direction du nord-ouest au sortir de Porto-Vecchio, de nous placer la maison de Mateo sur le chemin d'Ospinale qui est sur la carte de Gaudin juste à l'extrémité d'une petite vallée nord-ouest qui aboutit à Porto-Vecchio. Des ouvrages plus récents échappaient aussi à Mérimée.

1. Noter les expressions : *quand j'étais en Corse*; *lorsque je le vis*; *ce trait d'adresse qui paraîtra peut-être incroyable à qui n'a pas voyagé en Corse.*

2. Le fait que le Fiumorbo ait cette réputation dans la notice très laconique de Joly-Delavaubignon est assez caractéristique.

Il n'a pas lu l'enthousiaste description qu'Arrighi[1] fait du paysage qui s'étend sous les yeux quand on s'élève au-dessus de Porto-Vecchio. Il n'a pas consulté le *Voyage pittoresque en Corse* de Joly-Delavaubignon[2], ce recueil admirable de plus de quarante lithographies représentant villes, bourgades, paysages de toute sorte, d'où il aurait pu tirer plus d'un trait précis.

Corte et Bastia sont attestés par l'adjudant de voltigeurs avec quelque étourderie, s'il est permis de parler ainsi. Mérimée se figurait-il que l'adjudant vînt sans débrider de Corte ou de Bastia? C'est qu'il ne se faisait guère idée de la façon dont on circulait alors dans l'île. Et cependant les contemporains ont noté l'état et le tracé des routes et la difficulté de voyager en Corse. Il y a même dans Benson une intéressante réflexion sur l'incurie de l'État à cet égard : le rédacteur du *Globe* la citait dans sa première lettre sur la Corse où il analysait les *Sketches of Corsica*. Visitant le musée d'Ajaccio, Benson admirait cette prodigalité : au lieu des Français, disait-il à peu près, nous autres Anglais nous aurions pavé, assaini, ouvert des routes; les Français ramassent des collections de vieilles médailles, de vases étrusques et laissent le temps et le hasard se charger du reste!

La description du pays laisse aussi fort à désirer : rien de plus banal, avouons-le, que les sentiers tortueux, les quartiers de roc, et les ravins où l'on pénètre en s'écartant de Porto-Vecchio et Maurice Tourneux admire trop, semble-t-il, les montagnes *bleues* que contemple Fortunato. Les modèles, bons ou mauvais, ne manquaient pourtant pas à Mérimée. Outre Arrighi, le correspondant du *Globe* décrivait fort exactement, après Benson, son voyage par terre d'Ajaccio à Bastia et marquait les différentes étapes d'Ajaccio à Vizzavona avec une précision de détails, maquis, forêts de châtaigniers, zone des pins laricio, etc., qui aurait pu mettre en éveil l'imagination de Mérimée et la soutenir assez heureusement dans son ascension vers le logis de Mateo.

A lire ce qu'il pense du maquis, du fameux maquis corse, c'est à croire que le monde extérieur corse ne lui a pas encore été révélé. Chez lui, le maquis est non pas décrit dans son extérieur pittoresque, par le contact qu'il peut laisser aux sens, mais défini dans ses vertus abstraites, dans ses rapports avec la Justice ou l'Agriculture. C'est tout au plus une manière de taillis fourré, un

1. Arrighi, *Voyage de Lycomède en Corse*, 2 vol. in-8, Paris, 1806 (texte français et italien).

2. Joly-Delavaubignon, *Voyage pittoresque en Corse*, f° 1821. — Le *Mémoire sur la Corse* d'Hubert Lauvergne qui avait paru dans le *Journal des Voyages* (1826, t. XXIX) n'a pas davantage servi à Mérimée.

enchevêtrement d'arbres et d'arbrisseaux. Cette brièveté ou cette banalité est à noter. En 1829 on peut savoir, sans prendre le bateau, ce qu'est le maquis. Dès le XVIIIe siècle ses diverses essences ont été analysées par le naturaliste Jaussin et par bien d'autres; l'Anglais Boswell, l'encyclopédiste Pommereul ont été frappés de ses parfums pénétrants. Napoléon s'en souvenait avec émotion à Sainte-Hélène [1]. Enfin tout récemment le correspondant du *Globe* dans sa lettre sur les bandits décrivait en même temps que leur vie au maquis le lieu de leur retraite avec la précision d'un homme qui sait voir. Mais Mérimée ou bien ignore ces ouvrages ou bien les a oubliés. Feydel qu'il a entre les mains n'est ni un géographe ni un peintre, mais une manière de philosophe moraliste. Comme Mérimée n'a rien trouvé chez lui qui lui permît de situer Porto-Vecchio de manière plus précise qu'en Corse, ou de faire connaissance avec les montagnes du pays, il lui faut maintenant le suivre dans son irritation contre ce fléau social, le maquis. Une confrontation des deux textes est nécessaire.

Mérimée.

—

Il faut savoir que le laboureur corse, pour s'épargner la peine de fumer son champ met le feu à une certaine étendue de bois : tant pis si la flamme se répand plus loin que besoin n'est; arrive que pourra, on est sûr d'avoir une bonne récolte en semant sur cette terre fertilisée par les cendres des arbres qu'elle portait. Les épis enlevés, car on laisse la paille qui donnerait de la peine à recueillir, les racines qui sont restées en terre sans se consumer poussent au printemps des cépées très épaisses qui en peu d'années parviennent à une hauteur de sept à huit pieds. C'est cette manière de taillis fourré que l'on nomme *maquis*. Différentes espèces d'arbres et d'arbrisseaux le composent, mêlés et confondus comme il plaît à Dieu. Ce n'est que

Feydel.

—

(P. 26) quand il moissonne son blé, il ne coupe pas la paille, mais seulement les épis, c'est un embarras de moins... Veut-il ensemencer?... Il commence par y mettre le feu [au maquis] pour étourdir la végétation de quantité de genévriers, de lauriers, de myrthes, de lentisques, de romarins et autres arbustes, que ni lui ni ses pères n'ont jamais pu se résoudre à déraciner complètement. (P. 36) Il est une autre sorte de végétation en Corse dont un peuple moins barbare aurait depuis longtemps tiré parti... Sur de vieilles racines serrées entre elles, s'élèvent des cépées très touffues, dont les troncs durs et noueux acquièrent avec le tems une hauteur de six à sept coudées. On appelle maquis les terrains ainsi couverts. Ils ne sont pas plus comparables à nos halliers que ceux-ci ne le sont à nos prairies. Différentes espèces d'arbrisseaux et d'arbustes composent les maquis dans toute la confusion que le lecteur peut imaginer. On voit des maquis si épais que le cerf et le mouflon pour s'y réfugier sont réduits à chercher au loin une clairière. Le Corse, quand il se détermine à mettre un maquis en valeur, le consume

1. « Tout y était meilleur, disait-il, il n'était pas jusqu'à l'odeur du sol même: elle lui eût suffi pour le deviner les yeux fermés et il ne l'avait retrouvée nulle part » (Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*, Paris 1824, t. IV, p. 10).

la hache à la main que l'homme s'y ouvrirait un passage et l'on voit des *máquis* si épais et si touffus que les mouflons eux-mêmes ne peuvent y pénétrer.

par le feu à la faveur des clairières et de quelques terreaux que les Lucquois pratiquent dans les intervalles fourrés. Mais il n'est pas rare que le feu franchissant les limites porte l'incendie au delà, etc.

Sauf la différence des *pieds* et des *coudées*, on saisit facilement la parenté des deux textes; dans tous les deux, la composition du fourré, son épaisseur et sa repousse sont décrites dans des termes très voisins. La paresse du Corse, son incurie, brutalement soulignées par Feydel, sont présentées par Mérimée avec plus de laisser-aller. Il réagit avec scepticisme contre les déclamations de son auteur et envisage de même avec une plaisante sérénité la perspective de se garer de la justice dans le maquis quand on est brouillé avec elle [1].

Que l'état de la culture en Corse n'ait pas fort intéressé Mérimée et lui ait échappé, c'est ce que prouvent encore quelques détails. Après la prise du bandit, Gamba s'écrie : « A la ferme de Crespoli nous trouverons des chevaux ». Le même adjudant pour effrayer Fortunato atteste la paille des cachots, et enfin c'est dans un tas de foin que le proscrit est dissimulé. Autant de notations inexactes et qui ne conviennent pas à une nouvelle du type corse. Pour Crespoli, c'est un lieu géographique inconnu en Corse; quant à la ferme qu'on y trouverait, c'est un usage propre à un pays agricole, mais que Mérimée transportait en Corse sans y être autorisé par aucune lecture. Abel Hugo qui, peu après, dans un intéressant article sur la Corse résumait avec beaucoup d'intelligence les livres que Mérimée aurait pu lire, signalait sous la rubrique *Industrie agricole* l'absence *de maison rustique* avec cours, granges, etc. ainsi que la divagation du bétail qui va paître dans le maquis *faute de fourrage* et *de bâtiments d'exploitation* [2]. Dans ces con-

1. Réallier-Dumas qui met parfois à profit les observations de Feydel, reprenait aussi l'idée de brûler les *makis* « broussailles élevées qui couvrent une partie de la Corse » (ch. v, § 7). M. de Beaumont riait de cette proposition rendue impossible par le morcellement des propriétés et la repousse continuelle des taillis (p. 71) et il définissait ainsi le maquis : « Tout ce qui est friche, quoique susceptible de culture, produit spontanément un mélange de végétaux auquel on donne le nom de *makis*. Ce mélange a de 3 à 12 pieds de hauteur et se composse d'arbousiers, de lauriers, de cystes, de myrtes, de bruyères, etc. » (p. 9). Voici enfin à titre de curiosité la note sur l'incendie des makis que Mérimée aurait pu trouver dans Gaudin (p. 40). « Veut-on faire un défrichement? Il n'y a pas d'autre opération que de mettre le feu à un canton de *makis*, en circonscrivant le terrain qu'on y destine; on coupe ensuite le bois que le feu n'a pu consumer, on le brûle de nouveau sur le lieu et sans autre apprêt on laboure et on sème. La terre fertilisée par la cendre donne presque toujours une première récolte abondante qui seule rembourse des frais du défrichement... Telle est la culture corse : labourer et semer sont les seules opérations, aucuns soins intermédiaires jusqu'à la récolte; aucunes précautions contre les dégâts des bestiaux ou les injures des saisons... »

2. Abel Hugo, *La France pittoresque*, 4 vol., in-4, Paris, 1833.

ditions, comment l'adjudant pense-t-il trouver des chevaux à l'écurie, comme dans une maison de poste, prêts à transporter le blessé? On peut aussi ne voir dans *la paille des cachots* [1] qu'une figure de rhétorique, le Corse étant trop paresseux pour serrer la paille de ses récoltes.

Enfin le tas de foin que Sanpiero trouve par un rare bonheur devant la *cabane* de Mateo, n'est pas plus en rapport avec l'état général de la culture en Corse qu'avec le train de vie pastorale de son personnage. Une autre remarque peut être faite : on se souvient que dans Germanes et dans Renucci les fugitifs se sont dissimulés dans la fange d'un marais ou dans des broussailles et l'on pourrait louer Mérimée d'avoir inventé une cachette plus vraisemblable, plus habile aussi, puisqu'elle fournira à Fortunato l'occasion d'une ruse nouvelle, la chatte y reposant avec ses petits. Mais toutefois qu'on prenne bien garde que Mérimée, grand lecteur de mémoires anciens et tout à l'exécution de *la Chronique de Charles IX* a pu se souvenir que Paul de Gondi, s'évadant du château de Nantes, s'est aussi réfugié dans une meule de foin, de même que l'infortuné Cinq-Mars, au rapport de Mme de Motteville [2].

L'homme est-il mieux connu que le pays? Tout au moins sa description donne-t-elle lieu à mainte critique. Dans son signalement de Mateo, homme *robuste mais petit* [3], cheveux crépus, noirs comme le jais, nez aquilin, lèvres minces, yeux grands et vifs, teint couleur de revers de botte, Mérimée semble avoir voulu donner à son héros un physique qui ne convînt pas en général à un homme du nord et reproduire les caractéristiques attribuées couramment aux peuples méridionaux. Mais il est un trait qu'il retient de Feydel, lequel avait, comme par mépris, insisté sur l'exiguïté des êtres animés vivant en Corse : c'est la petitesse de la taille. « Le Corse originaire de la plus haute stature, disait Feydel, ne passe guère cinq pieds de haut. » (p. 4.) Cependant les Corses sont, pour la plupart des observateurs, de moyenne taille; chez Gaudin qui, il est vrai, a observé les Niolenchi, ils sont grands et Simonot donnait sur ce point un démenti fort net à Feydel [4].

1. L'horreur des cachots corses aurait pu rappeler à un lecteur bien informé la protestation de Beaumont contre la promiscuité des cachots de Calvi où vivent confusément hommes et femmes, inculpés et condamnés (p. 186).

2. Sanpiero, arrêté, crache par mépris vers la maison de Mateo comme tel Vénitien trahi dans le *Marino Faliero* de Byron.

3. Telle est la place des adjectifs dans le ms. et dans la *Revue de Paris*; la correction *petit mais robuste* qui insiste moins sur la petitesse de la taille, a été introduite à un moment où Feydel ne pesait plus de toutes ses remarques sur l'imagination de Mérimée, après son voyage en Corse.

4. On sait que plus tard Mérimée reviendra sur son erreur. Dans ses *Notes sur la Corse* (1840) il établit la parenté du Corse et du Celte et découvre dans la

Pour les qualités morales et intellectuelles, Feydel présentait le Corse (p. 13) comme vif, intrépide, spirituel, adroit, mais très paresseux de corps et d'esprit : « agir et réfléchir, ajoutait-il, sont deux peines qu'il ne prend qu'à l'extrémité... Son ambition se borne ainsi que celle du Hottentot, du Brésilien, de l'Iroquois, de l'Esquimau à désirer une nombreuse descendance, beaucoup d'enfants mâles surtout et au défaut de ce moyen de considération des gendres vigoureux, sobres, patients, exercés au tir et au poignard et bien apparentés ». On voit ce que Mérimée a tiré de ces indications. Son Mateo, si habile au tir, vit noblement, c'est-à-dire sans rien faire; on sait quel mépris il a pour ses trois filles, avec quelle impatience il a attendu la naissance de Fortunato et comme il se hâte de le remplacer après son exécution par un de ses gendres. La finesse d'esprit corse est représentée dans le conte par la diplomatie de l'adjudant et de l'enfant. Mais ce sont là des caractéristiques générales que Mérimée aurait pu aussi bien trouver dans n'importe quel ouvrage sur la Corse. Un seul trait de caractère mérite d'être observé de plus près, c'est celui de Fortunato qui est tout de cupidité et de mauvaise foi [1]. Bien qu'il y ait dans l'histoire un Corse qui ait dénoncé un fait de désertion, on peut contester à Mérimée la vérité de ce caractère. Le jeune berger de Renucci, de Gaudin et de Germanes agit de manière bien différente; l'objet de sa dénonciation est un étranger et n'a point sollicité l'hospitalité. Il s'agit ici d'un bandit, personnage triplement sacré puisqu'il est en outre fugitif et accueilli en hôte. Et l'on peut se demander comment l'enfant peut d'abord hésiter sur son devoir et ensuite se faire acheter à deux reprises. Dira-t-on que Mérimée a voulu narrer plus dramatiquement que ses prédécesseurs et transformer le conte de la délation punie en celui de l'hospitalité trahie et vengée? On serait tenté de le faire si on partait du texte Germanes... Renucci pour aboutir à celui de *Mateo Falcone*, sans

montagne l'indigène de haute taille, châtain et au teint coloré. Le Corse du littoral seul serait du type de Mateo — parce qu'il ne serait pas du pur type corse!

1. Si on alléguait que pour peindre un Fortunato dénonciateur, Mérimée a lu les remarques où M. de Beaumont flétrit la manie de délation qui sévit en Corse, on pourrait s'étonner alors que Mateo punit son fils si cruellement d'une habitude si répandue et, selon M. de Beaumont, si universellement acceptée. Mais il n'y a pas d'autre apparence que Mérimée ait lu l'ouvrage du sous-préfet de Calvi. Rappelons encore que Renucci commençait son conte par une diatribe sur la délation. Cependant son délateur n'a pas le caractère odieux de Fortunato et pèche plutôt par naïveté que par cupidité. — Augustin Filon semble avoir analysé avec peu de rigueur le caractère de Fortunato : « Est-ce humanité chez l'enfant, se demande-t-il? Il a plutôt agi par orgueil pour obéir à ce vague instinct de braver la loi et surtout parce qu'il sait que son père, s'il eût été là, aurait fait de même » (*Mérimée*, p. 42). Ce sentiment eût peut-être été assez corse, seulement il n'appartient pas à Fortunato.

examiner auparavant le travail d'élaboration de l'écrivain. Or Feydel ici encore nous met sur la voie, car il a écrit cette remarque qui autorise toutes les transformations dues à Mérimée : « Le Corse préfère l'argent à tout, de quelque part qu'il lui vienne. »

C'est un principe cher à l'école romantique que le choix du nom des personnages n'est pas indifférent. Mérimée a-t-il été heureux en nommant les siens Giuseppa, Fortunato, Tiodoro Bianchi, Tiodoro Gamba, Gianetto Sanpiero, Mateo Falcone? Ces noms ont, en effet, une sonorité assez exotique. Mais qu'on ne croie pas qu'il était nécessaire pour en faire des Corses de les affubler de ces prénoms Mateo[1], Fortunato, Giuseppa. Si Mérimée avait lu Arrighi, il aurait vu que les hôtes de ce voyageur se sont appelés Théophane, Viriate, Nirée, Lavinie, Cléomène, et Mme Pauline de Bradi[2] qui visitait la Corse ainsi qu'Arrighi au moment où est censée se dérouler l'histoire de Mateo, remarquait que les noms grecs et romains étaient très fréquents à cette époque; elle connaissait un Hector, une Sophronie, une Palmire, une Cornélie! Est-ce donc par goût de la couleur locale et de l'exactitude que Mérimée aurait évité ces antiques appellations? Notons d'abord qu'il n'est pas si riche de prénoms que dans *Colomba* où sonne le si expressif Ors' Anton' : deux fois il est obligé de donner à ses personnages le prénom de Tiodoro, et sans doute parce que les journaux du temps avaient conté la capture du fameux bandit Tiodoro Poli. Ce n'était pourtant pas le choix qui lui manquait. Lorsque Mme de Bradi raconte l'histoire de Paoli, elle introduit des acteurs qui s'appellent Domenico, Mario, Antoine-François, et surtout dans la relation que Benson[3] donnait des derniers moments de Viterbi, on pouvait trouver, outre bon nombre de noms de famille authentiques, une quantité de prénoms expressifs : Paolo-Orso, Donato, Don-Piero, Piero-Giovanni, Francesco-Andrea, Venturino, riche répertoire pour qui aurait voulu s'approvisionner de couleur locale à bon marché et auquel cependant manquent juste tous les prénons choisis par Mérimée.

Les patronymiques sont fort contestables. Et c'est là pourtant qu'aurait dû s'exercer son observation. Le patronymique corse n'est jamais quelconque, parce qu'il n'y en a qu'un petit

1. Le frère du fameux Théodore Poli que les voltigeurs devaient abattre en 1827 et qui tenait le maquis avec celui-ci portait aussi le prénom de Mathieu (Robiquet, *Recherches historiques et statistiques sur la Corse*, Paris, Rennes, 1835, in-8).

2. P. de Bradi, *Lettres d'une dame grecque écrites de l'île de Corse*, Paris, in-18, 1815.

3. *Journal des derniers adieux de Luc Antonio Viterbi, traduit de l'anglais de M. Benson et précédé de quelques remarques sur la Corse par P. Paris*, Paris 1826. Voir aussi les appendices des *Sketches* du même.

nombre[1]. Le baron de Beaumont en avait fait la remarque et en avait compté seulement 498. C'est donc que bien des parents, même éloignés, doivent porter le même nom de famille, d'où la nécessité du double prénom que Mérimée introduit dans *Colomba*. Or Mérimée nous présente ici trois hommes dont deux sont cousins, alors que le troisième pourrait l'être de ceux-ci, Gamba[2], Sanpiero, Falcone, et qui par un hasard singulier ont trois patronymiques différents. Ce n'est pas tout : Sanpiero était un choix déplorable; un seul Corse l'a porté et a illustré à jamais ce prénom : c'est Sanpiero d'Ornano dont tout Corse sait les hauts faits. Mais n'en faisons point reproche à Mérimée : le philosophe Feydel ne lui fournissait que des remarques abstraites sur les Corses et ne lui rapportait aucun nom propre : pardon! un seul : celui d'un certain aventurier, Sanpiero, qui au XVIe siècle introduisit en Corse les armes à feu! (p. 10).

Il ne faut donc point s'étonner que Falcone soit aussi un nom de pure fantaisie : il a au surplus quelque rapport et avec le physique du personnage au nez aquilin et avec ses rares aptitudes au tir. N'était-ce pas assez pour le baptiser corse? Mais ce personnage lui-même n'est pas une création sortie de toutes pièces du cerveau de Mérimée. Il a un prototype illustre dans la littérature du temps : il s'appelle Œil de Faucon.

*
* *

Le rapprochement est-il aussi spécieux qu'ingénieux et une simple analogie de noms l'autorise-t-elle?

Notons d'abord que les traductions de Fenimore Cooper se succèdent d'année en année : *les Pionniers* (1823), *le Dernier des Mohicans* (1826), *la Prairie* (1827), qu'elles sont très en faveur et que *le Globe*[3] en est très entiché : Sainte-Beuve y écrivait le 16 avril 1828 à propos de la traduction complète qui venait de paraître : « On ne peut oublier Œil de Faucon. » Cooper habitait la France depuis 1826; il fréquentait avec Mérimée chez David d'Angers qui avait exposé son buste au salon de 1827[4]. — D'autre

1. Voir sur cette question : *Les noms de famille en Corse*, par M. Colonna de Cesari Rocca (*Revue de la Corse*, janv.-avr. 1920, Paris).

2. Je relève le nom de Gamba dans le journal de Nodier *les Annales de la littérature et des arts* (t. XXV, p. 411, 1825) comme auteur d'un *Voyage dans la Russie méridionale*.

3. *Le Figaro* du 30 juillet 1826 appelle Fenimore Cooper le *Walter Scott américain*, et le 26 mai 1827 dit à propos de *la Prairie* : « Ce qui le distingue de Walter Scott, c'est qu'une figure domine ses romans. Bas de Cuir, Œil de Faucon, etc. » et fait une longue analyse du vieux trappeur.

4. H. Jouin, *David d'Angers*, 1890. M. Jean Giraud a signalé l'influence de Cooper sur la *Sauvage* de Vigny. (*A. d. V. Œuvres choisies*, Paris, 1913.)

part, l'adresse au tir de Mateo Falcone, toute corse qu'elle paraisse être, n'a aucun rapport avec le conte lui-même et il n'échappe à personne que ce n'est point d'une habileté exceptionnelle que Mateo a besoin pour fusiller son enfant. Mais si Mérimée insiste sur cette adresse, si inutile à Mateo, c'est que Cooper lui en a donné un modèle facile et populaire dans Œil de Faucon et qu'il a encore le cerveau suggestionné de cette lecture passionnante.

La prouesse de Mateo Falcone qui n'aurait jamais tiré sur un mouflon avec des chevrotines, mais qui « à cent vingt pas l'abattait d'une balle dans la tête ou à l'épaule à son choix », ressemble singulièrement aux exploits habituels d'Œil de Faucon. Celui-ci se vante de laisser le plomb et les chevrotines aux autres (*Pionniers*, t. III, ch. VI., édit. de 1838); sous le nom de Bas de Cuir, il se rit du juge qui a tiré sur un daim avec quatre chevrotines (*ib.*, t. I, ch. VII). C'est ainsi du reste que procèdent les bons tireurs de Cooper. Dans *la Prairie*, le chasseur d'abeilles s'écrie : « Que je sois pendu si l'oiseau ne tombait pas la tête la première et cela avec une seule balle : je méprise un fusil chargé à petit plomb. » (t. I, p. 60, 2e édit., 1827). Œil de Faucon touche la bête où il veut, même à la tombée de la nuit : « Je gage trois charges de poudre contre un pied de wanpum que je vais frapper l'animal entre les deux yeux et plus près de l'œil droit que du gauche. » (*Mohicans*, t. I, p. 59). Si dans l'obscurité Mateo s'amuse à percer d'une balle une assiette derrière laquelle on a fait passer une lumière, peu importe à Mérimée la contradiction avec la remarque de tel observateur, à savoir que le Corse, très avare de sa poudre, méprise même de tirer sur les oiseaux[1]; mais c'est qu'il faut renchérir, si possible, sur Œil de Faucon dont la balle atteint le pigeon au vol (*Pionniers*, t. III, ch. VI), fracasse la tête de l'oiseau masqué par le tronc d'un arbre (*ib.*, t. I, ch. I), traverse une gourde du goulot au fond en n'y faisant qu'un seul trou (*Mohicans*, *ad fin.*).

Ce n'est pas seulement par son habileté au tir que Mateo Falcone est le décalque d'Œil de Faucon : il a une attitude familière à ce dernier, comme à de nombreux héros de Cooper, c'est qu'en apercevant des étrangers il commence par mettre son fusil en joue, pour ne le relever qu'à mesure que le danger disparaît. Ce geste paraît imité de la tactique des chasseurs du désert américain, où, dit Cooper, « la rencontre de deux chasseurs a lieu à peu

1. Germanes (t. II) dit que les Corses sont d'habiles tireurs dans toutes les positions, mais qu'ils ne tirent pas au vol par économie, réservant leurs coups pour sangliers, cerfs et *mouffolis*. — *Le Globe* (t. III, 1826, p. 383) analysant une *Histoire de la Sardaigne* par Mimant cite l'adresse au tir d'un bandit qui, ayant le bras gauche blessé, casse avec une balle du plus petit calibre un œuf lancé en l'air.

près avec la prudence et la circonspection de deux navires dans une mer qu'ils savent être infestée de pirates [1]. »

Que si on peut être encore surpris de constater ces sortes d'emprunts faits à Fenimore Cooper, il faut avouer qu'il n'y a pas si loin des sauvages de celui-ci aux Corses tels que les représentait Feydel et qu'une facile association d'idées pouvait amener Mérimée à concevoir ceux-ci sur le modèle de ceux-là. Il n'est pas un seul écrivain sur la Corse qui n'ait relevé le caractère à la fois hospitalier et vindicatif des Corses et ce n'était pas pour le changer de milieu que Mérimée lisait dans Cooper : « Vous ne connaissez pas bien cette race (les Indiens)... sans quoi vous sauriez que la vengeance passe pour une vertu parmi eux. La première leçon que reçoit leur enfance, c'est de ne jamais oublier, de ne jamais pardonner une injure... les droits de l'hospitalité peuvent seuls l'emporter sur leur ressentiment [2]. »

Comme tous les peuples primitifs ont mêmes instincts, Fortunato s'avise *d'une finesse de sauvage assez ingénieuse* : après avoir effacé avec de la poussière les traces de sang laissées par le bandit, il fait jouer une chatte avec ses petits sur le tas de foin où celui-ci est enfoui. C'est ainsi que les Indiens ou les trappeurs redressent en marchant à reculons l'herbe qu'ils ont foulée au passage ou cheminent dans le lit d'un torrent (*Prairie*, III, p. 103). Falcone s'avance vers Gamba en se défilant derrière des obstacles naturels de la même façon que les Indiens abordent leurs ennemis (*Dernier des Mohicans*). Giuseppa se tient prête à soutenir Mateo dans le combat, comme Esther dans *la Prairie* donne main forte à son mari (t. II, p. 67 et 139); c'était, en effet, par un tel exemple que se trouvait vivifiée aux yeux de Mérimée la note de Feydel sur la participation des femmes corses au combat : « jusqu'à la Révolution, les Corses ne les y mêlaient pas : elles font les messages, visitent les postes ennemis, les endroits suspects : on les respectait, aujourd'hui c'est changé » (p. 75). L'orgueil du nom anime Fortunato quand il dit : « Mon père est Mateo Falcone », comme lorsque l'Indien attaché au poteau de guerre s'écrie : « Mahtoree est un chef des Dacotahs ! » (*Prairie*, t. III, p. 43).

Telle expression familière à Cooper est comme clichée dans la mémoire de Mérimée. Si le jeune Indien qu'on a surnommé le Cerf-Agile peut bondir avec la légèreté du daim (*Mohicans*, III, p. 90), on est surpris de voir Fortunato se lever *avec l'agilité du daim* ou

1. *Prairie*, t. II, p. 31 (Exemples : *ibid.*, t. I, p. 48 ; t. II, p. 140 ; 231 ; *Pionniers*, t. III, ch. x ; *Mohicans*, t. I, p. 37 et surtout III, p. 110).
2. *Pionniers*, t. II, ch. iv, édit. de 1838.

d'entendre Gamba reprocher à Sanpiero de courir plus vite qu'un chevreuil : plus dégagé de toute influence étrangère, Mérimée dira plus tard de Carmen qu'elle est légère comme un cabri.

*
* *

Mais c'est peut-être trop longuement associer le plus diffus des romanciers avec le plus concis de nos nouvellistes. Leur collaboration intime et secrète une fois établie dans cette digression qui était d'autant plus nécessaire qu'ils semblaient n'avoir entre eux aucun point commun, on peut essayer d'analyser comment Mérimée pouvait être amené à se laisser plus facilement pénétrer à son insu par la conception des sauvages qu'il trouvait dans Cooper. C'est qu'il ne peut avoir encore oublié le tableau qu'il s'en était donné lui-même après la lecture de l'abbé Fortis [1]. L'auteur de la *Guzla* transparaît dans celui de *Mateo Falcone*. Les Morlaques, comme les Indiens, ont aidé Mérimée à comprendre ou tout au moins à imaginer les Corses. Corses et Morlaques ont en commun l'amour de la vengeance, l'habileté au tir, la pratique du banditisme, le culte de la paresse, le mépris des femmes, l'emploi de celles-ci comme espionnes dans le combat. Les Morlaques se servent du mot *Frère* comme synonyme d'ami (note 6 de la *Querelle de Lepa*). Leurs *heiduques* ont, comme Sanpiero, recours au pillage pour vivre et la faim les chasse de leurs repaires (p. 80). Le mariage de Falcone même rappelle par plus d'un point celui d'Hyacinthe Maglanovitch qui tue son rival, enlève sa femme et fuit chez les heiduques, faute de famille pour soutenir sa querelle [2].

S'il est ainsi loisible de noter que l'imagination de Mérimée se ressent souvent de ces lectures diverses, il convient de remarquer aussi qu'elle n'en est pas toujours l'esclave : il s'en faut. Mérimée est un artiste qui sait faire son choix au milieu d'un fatras de détails. Témoin la façon dont il restitue le costume ou l'habitation du Corse. Chez Feydel il trouve d'amples renseignements à ce sujet. Il n'y emprunte que quelques traits pour nous faire voir l'habillement corse, le manteau brun garni d'un capuchon du berger, le bonnet pointu de peau de chèvre [3], la ceinture de cuir,

1. Fortis, *Voyage en Dalmatie*, Berne, 1778, 2 vol. in-8, Cf. Yovanovitch, *op. cit.*
2. *Piero* qui est, dans *Mateo Falcone*, le nom du cheval du curé est le nom d'un héros de la *Guzla* (*La Belle Hélène*).
3. Tel est le texte de la *Revue de Paris* : détails de costume exacts. On peut peut-être se demander pourquoi le proscrit Sanpiero est affublé d'une capote (p. 18 de l'édit. vulgaire), surtout après qu'il nous a été présenté d'abord comme couvert de haillons (p. 8).

la veste agrémentée de passements de couleur, ou pour nous faire pénétrer dans la *cabane* du Corse, dans cette pièce carrée dont « l'ameublement se compose d'une table qui sert de lit, de bancs, de coffres, d'ustensiles de chasse ou de ménage ». Mais ces touches toutes discrètes qu'elles soient, proviennent cependant de Feydel dont le livre donnait en frontispice le portrait en pied de trois bergers couverts du manteau brun à capuchon [1] et qui faisait longuement l'inventaire du logis et des objets qu'il contenait [2].

C'est à Feydel aussi qu'il doit l'erreur qui consiste à appeler cabane la demeure du Corse : Feydel s'était complu à insister sur la misère et la grossièreté de ce qu'il appelait par dérision un manoir et avec plus de sincérité une *cabane* [3] (p. 35). Il est douteux que si Mérimée eût consulté attentivement d'autres auteurs, il eût maintenu cette appellation péjorative et qu'il eût délibérément placé l'habitation de Mateo au milieu des maquis. Gaudin disait des maisons corses qu'elles sont en général bien bâties, élevées sur plusieurs étages, souvent assez vastes pour contenir plusieurs locataires entassés les uns sur les autres comme dans les villes (p. 165). Il eût donc été plus conforme à la vérité de faire habiter ensemble Mateo et ses nombreux gendres. Agostini écrivait [4] :

1. C'est cette partie du costume que Mérimée appelle dans la première rédaction *Ruppa*, mot impropre qui désigne une sorte de redingote à pans. Je ne sais où l'a pris Mérimée. Le mot *pilone* qui est le mot propre ne figure pour la première fois qu'en 1842. Germanes l'avait francisé sous la forme *pelon*; on le trouve aussi dans *le Globe* (7e lettre).

2. « Son manoir, dit Feydel, ne présente rien de superflu pour lui, rien de commode pour nous. Rarement des fenêtres; jamais de cheminée; le feu est au milieu. Au-dessus du feu est une claie servant à sécher les châtaignes et à boucaner la viande. Autour du feu l'hiver sont les pieds de toute la famille qui la nuit dort habillée et armée en temps de guerre, nue et sans chemise en temps de paix. Point de lit, point de chaise, point d'armoire, point de pétrière. Quelques peaux de mouton garnies de leur laine, quelques panetières de peaux de chèvre débourrées, mais non mégies: quelques outres de bouc, dont un est destiné à pétrir le pain et la galette et à broyer les olives quand on fait l'huile; quelques nippes de femmes, vendues par les Génois, une serpe, une escopette, une giberne à ceinturon, un ou deux pistolets, un baril défoncé, une ou deux gourdes plates, un ou deux vases de terre, une marmite de cuivre, un long couteau à gaine terminé en carlet, enfin une petite boite d'onguent gris ou staphisaigre; tel est en général le ménage corse : à quoi on peut ajouter son habillement qui consiste en un casaquin noirâtre, une brayette et des beillards de même, le tout en poil de chèvre ou en laine de mouton, d'une étoffe filée et tissée par la famille, mais sans avoir été cordée, car ce n'est pas la coutume; un petit bonnet noir et pointu, en velours de Gênes, avec des agremens, un manteau à capuchon très épais, tissu de même ou plutôt cordé dans la famille; enfin une chaussure de peau écrue de cochon et de sanglier faite par lui ou bien une paire de souliers de pacotille génoise qu'il ressemelle au besoin... les Génois sont parvenus depuis peu à leur faire enjoliver cet accoutrement avec du velours bleu et des passements jaunes. »

3. Gaudin et Germanes (II, p. 284) ont bien vu le pittoresque de l'intérieur corse dans cet âtre noirci qui est le centre de la veillée; et le correspondant du *Globe* fournissait à Mérimée le modèle à regarder en décrivant le *focone*, plein de fumée, aux murs et au plafond vernissés de suie.

4. Agostini, *De la Corse et des mœurs de ses habitants*, 1819, Paris, in-8 (p. 45).

« De loin, leurs maisons semblent des citadelles; construites en pierre avec des murs fort larges, elles sont très solides. » Et il y aurait quelque vraisemblance à imaginer que la maison de Mateo, isolée au milieu du maquis, pourrait facilement soutenir un siège en règle, si Réallier-Dumas n'affirmait que le long des routes, il n'y a pas de maisons isolées, mais qu'elles sont toujours réunies et groupées sur quelque hauteur, observation que Beaumont précisait ainsi : « Dans l'intervalle qui sépare les communes on ne trouve que des chapelles, des moulins ou des cabanes de bergers qui pour fenêtre et pour cheminée n'ont que la porte » (p. 10). Mais je crois bien qu'ainsi Mérimée risquait fort de blesser la susceptibilité chatouilleuse de Mateo, frère ou beau-frère d'un *caporale* en ne lui attribuant pour demeure que la cabane qui abritait sur la montagne les gardiens de ses troupeaux [1].

Une preuve singulière de la rapidité avec laquelle Mérimée s'est documenté, est fournie par le sobriquet qu'il donne aux voltigeurs. Les Corses les ont-ils jamais désignés sous le nom de *collets jaunes?* Les deux bataillons de chasseurs corses, créés en 1814, avaient été dissous et remplacés le 23 octobre 1820 par la légion corse n° 10, dont l'uniforme est ainsi décrit [2] : « veste, revers, collet et retroussis de drap brun marron, paremens et liserés verts; pantalon vert; guêtres en peau jaune; boutons blancs; ceinture à la corse; chapeau retroussé à la corse; capote en drap brun. L'uniforme des chasseurs était le même que celui des deux premiers bataillons, à l'exception du collet qui était vert ». L'ordonnance royale du 6 novembre 1822 créa un corps différent de celui-ci, le bataillon de voltigeurs corses qui devait être l'auxiliaire de la gendarmerie et qui comprenait un état-major et 4 compagnies, au total 421 hommes y compris les officiers. La création de ce corps spécial marquait la fermeté avec laquelle le gouvernement voulait réprimer les crimes.

La situation réclamait, en effet, des mesures exceptionnelles et jamais depuis l'annexion, les affaires de sang n'avaient été plus nombreuses. La statistique de Robiquet, établie aux meilleures sources auprès de la cour royale de Bastia et de la grande Chancellerie, allait bientôt permettre au public de s'en rendre compte.

1. Il faut ajouter que Mérimée ne trouvait chez Feydel aucun de ces mots dialectaux *pelone*, *carchera*, qu'il n'introduira dans son texte que dans une édition postérieure. *Carchera* était dans Agostini et dans Arrighi; *carghera* dans *le Globe*.

2. E. Lami, *Collection raisonnée des uniformes français de 1814 à 1824* (2e partie), Paris, 1825, in-8. La description de l'uniforme des voltigeurs corses a échappé à Lienhart et Humbert. *Uniformes de l'armée française depuis 1690 jusqu'à nos jours*, Leipzig, 1900.

Brigandages, inimitiés entre adultes ou entre enfants, rivalités entre familles, prétentions soutenues par les armes, guerres de contumaces, dangers courus par les juges et par les témoins, Robiquet dénombre et classe chaque affaire. Il compte 9 brigandages de 1821 à 1826 dont la tentative contre le receveur des finances Pozzo di Borgo en 1822 et l'assassinat en 1824 de l'aide du bourreau à Biguglia. Du 20 décembre 1820 au 1er novembre 1823, c'est-à-dire pour une époque qui coïncide à peu près avec celle de la création des voltigeurs, il compte dans les rencontres entre la force armée et les bandits, 31 gendarmes tués et 21 blessés, 15 contumaces tués et 7 blessés. Il raconte les aventures étranges et farouches de Théodore Poli, de Galluccio, de Gianmarchi, lequel arrêté le 13 avril 1828 tenait le maquis depuis seize ans. Il totalise dans la période de 1826 à 1831, 688 assassinats, meurtres ou tentatives de meurtre. Ce qui n'empêchait pas *le Globe*, dès sa seconde lettre sur la Corse, de signaler l'heureuse influence des voltigeurs.

L'uniforme de ceux-ci différait fort peu de celui des chasseurs de la légion : « Shakot comme l'infanterie légère; habit-veste brun; revers et retroussis de la même couleur; collet et paremens verts; pantalon brun avec fontes de pistolets. — Armement : carabine, pistolets et sabre. »

Ainsi, d'après la *Collection raisonnée des uniformes français*, Mérimée aurait fait une double confusion ; c'est à tort qu'il arme un voltigeur d'une baïonnette pour sonder le tas de foin, et s'il connaît les caractéristiques générales de l'uniforme de cette gendarmerie spéciale, il se méprend entièrement sur la couleur du collet qui n'est point jaune, mais vert. Doit-on chercher l'origine de cette erreur; provient-elle d'un renseignement erroné; s'est-il produit une confusion dans l'esprit de Mérimée de ce fait seul que le collet des voltigeurs corses différait de celui des voltigeurs de l'infanterie de ligne, lequel était rouge? On peut noter toutefois que dans l'armée de la Restauration, telle qu'il aurait pu la trouver représentée dans la *Collection* de Lami, le collet jaune ou plus exactement jonquille n'a été porté que par les clairons de l'infanterie légère, par le régiment Hohenlohe et par le 6e régiment de cuirassiers.

Une autre preuve de la lecture presque exclusive et à tout le moins récente de Feydel est indirectement donnée par la façon imprécise dont Mérimée parle de la mésaventure de Sanpiero. Il n'a pu échapper à Mérimée que l'ordre public était fréquemment troublé en Corse et de façon spéciale. Son intervention des voltigeurs donnerait à croire qu'il est parfaitement renseigné à ce

sujet et pourtant qui ne serait surpris que dans le conte où un bandit est mis en scène, Mérimée n'a pas su, dès le premier moment, l'appeler par son propre nom de bandit et qu'il n'a pas l'air non plus de connaître l'expression si locale de prendre le maquis, que l'on emploie déjà?

Le correspondant du *Globe* dans sa deuxième lettre expliquait et vantait la vie au maquis : « Ces makis, dit-il, qui s'étendent d'un bout à l'autre de l'île servent de refuge aux accusés contumaces (*banditi*) ou même aux conscrits réfractaires que la certitude de l'impunité a souvent jetés dans le crime. Ces malheureux, assassins d'abord par point d'honneur ou par héritage de famille, deviennent voleurs par nécessité ou pour vivre. La faim est leur excuse; elle légitime presque, à leurs yeux du moins, une vie de rapines et de pillage qu'entoure aux yeux des montagnards une sorte de grandeur poétique[1]. Venus au point où les lois n'ont plus pour eux rien que d'hostile, ils voient à les braver courage et héroïsme en même temps que nécessité. Quand la loi pour eux n'est plus qu'opposition, tout ce qui lui sert d'instrument devient un ennemi : ils mettent la société hors la loi, comme elle les y a mis; ils chassent le gendarme, ils dressent leurs chiens à le reconnaître, à le flairer vivant et à le deviner mort. »

Peu après, lorsque le fameux Tiodoro Poli, la terreur de la Corse, n'est plus, le même correspondant dans sa cinquième lettre, qu'il intitule *des bandits de la Corse*, explique la locution *il a pris le maki* et donne l'étymologie du mot *bandit*, en italien *bandito*, qu'il propose de traduire par le mot *banni* plutôt que par *bandit* (*banditto*). Malgré cette réserve, et à cause même du titre choisi par le journaliste, on peut dire que le mot *bandit* a conquis droit de cité dans la langue française[2]. Cependant Mérimée n'emploie encore que le mot de *proscrit*, qu'il maintiendra encore dans sa première édition de *la Mosaïque*, sans même donner l'équivalent italien.

C'est qu'il n'a pas sous la main la collection du *Globe* et que Feydel reste muet sur la vie des bandits. Aussi la notice de Mérimée sur ce point est-elle d'une si grande banalité qu'il sent, pour ainsi dire, le besoin de la relever par je ne sais quel ton ironique[3].

1. L'expression de ce témoin impartial rend d'autant moins vraisemblable la trahison de Fortunato.

2. Je note toutefois que Saint-Marc Girardin dans un article sur la Corse de 1837 ne se sert pas du terme *bandit* mais explique *bandito* par *contumace* (*Mélanges d'histoire politique*, t. II, p. 328, 3e édit., 1863). Cadet de Metz dit à propos du mot *banni* : « Ce mot traduit en italien par *bandit* a donné lieu dans les premiers temps de l'occupation à de bien funestes méprises. »

3. On remarquera que M. Henri Lion dans ses *Pages choisies de Mérimée* (Colin,

Pourrait-on alléguer toutefois que c'est chez Réallier-Dumas ou chez Beaumont que Mérimée a recueilli cette note rapide sur la vie au maquis? « C'est là, disait Réallier-Dumas, que se réfugient en assurance tous les malfaiteurs dont l'île est infestée; c'est de là que chaque jour ils font feu sur la gendarmerie qui se trouve dans l'impossibilité de se défendre » (ch. v, § 7). Et Beaumont disait aussi qu'après le préjugé qui protégeait les contumaces le plus grand obstacle à leur poursuite était dû au maquis. C'est bien au même point de vue que Mérimée s'est placé. Il n'en faut pas conclure pourtant qu'il ait lu ces deux auteurs, car, pour nous en tenir à ce point précis, d'autres emprunts touchant à la même question étaient possibles, dont Mérimée sans la moindre explication plausible s'est abstenu.

En effet, Réallier-Dumas se prononçait fortement contre le recrutement de la gendarmerie locale parmi les insulaires : « Les Corses ont reconnu qu'il est impossible à un gendarme du pays de faire son métier au milieu de sa famille et de ses amis, mais ils croient qu'il suffit de l'éloigner et en cela ils ont tort » (ch. v, § 10). Or, la présence de Gamba, l'adjudant corse, tranche très rapidement cette question controversée, sans que Mérimée paraisse se douter de son existence.

Beaumont, dans une de ses notes, définissait le contumace propre à la Corse : « On leur donne souvent, dit-il, le nom de *bandito*, sans idée flétrissante; bandito = bandit, proscrit, banni, est pris ici dans ce sens. » Ici encore le silence de Mérimée établit avec assez de certitude qu'il n'a lu ni l'un ni l'autre de ces auteurs. Dans ce passage où ces trois termes bandits, maquis et gendarmerie sont si étroitement unis, il n'est pas possible que Mérimée ait emprunté à ces auteurs l'idée principale, protection du bandit au maquis contre la gendarmerie, sans se rappeler les idées accessoires que lui fournissaient chez Réallier-Dumas l'emploi de la gendarmerie corse, chez Beaumont ou dans *le Globe* l'acception du mot de *bandit*.

Une réflexion de Feydel sur les bergers n'est pas passée inaperçue à Mérimée : « Les bergers, dit Feydel, ou plutôt les pâtres corses sont un peuple de *nomades*, dispersés sur la surface de l'île, sans autre but que d'exister, sans autres règles que leurs convenances. Les uns sont propriétaires de leurs troupeaux, les autres n'en sont que dépositaires, à la charge de tenir compte au maître

éditeur), obéissant à des raisons d'un goût très éclairé, a supprimé toute cette partie du récit. C'est une sorte de condamnation implicite de l'insincérité de ce début.

de la moitié du profit [1] » (p. 33). C'est de là que Mérimée a tiré sa conception du genre de vie de Mateo : il vivait « du produit de ses troupeaux que des bergers, espèces de *nomades*, menaient paître çà et là sur les montagnes. »

Y a-t-il plus de fidélité dans la connaissance générale des mœurs corses? Sur un tel sujet il est certain que Mérimée n'est pas démuni de renseignements; il connaît la solidarité de la famille, la préférence donnée aux enfants mâles, la condition servile des femmes, faits si caractéristiques des peuples primitifs qu'ils n'ont pu ne pas frapper son attention. Ils ont été aussi si souvent signalés qu'il serait difficile de marquer à qui Mérimée les doit, si Feydel encore ici ne nous mettait sur la voie.

A la suite des observateurs du XVIIIe siècle, Agostini remarquait la préférence donnée aux garçons (p. 31), l'union étroite de la famille corse (p. 32). Réallier-Dumas, analysant le mécanisme de la *vendetta* (*Mœurs des Corses*, ch. IV), notait les liens de la famille, l'importance d'une nombreuse parenté et plus loin (p. 23 et 24) la triste condition des filles et des femmes. Beaumont qui, dans son tableau des mœurs, veut tenir un juste milieu entre Réallier-Dumas et l'apologiste des Corses, Pompéi, insistait moins sur l'asservissement féminin que sur les avantages d'une famille nombreuse. *Le Globe* avait plaisanté la passion généalogique des Corses, en mentionnant que tout insulaire se faisait le parent de Bonaparte [2].

Feydel paraît avoir relevé les mêmes traits sous une forme plus passionnée : « Chacun, dit-il, sait combien il a de parents mâles jusqu'au quatrième degré, même au delà et quelles sont dans le pays les familles plus ou moins apparentées que la sienne. Malheur à celui qui n'a pas de parents! Malheur à celui qui en toute occasion ne prendrait pas à tort ou à droit le parti de son parent! Il serait un homme déshonoré. » Il citait à la suite quelques exemples topiques de ce culte de la famille. C'est ainsi peut-être que Mérimée a été amené à imaginer les hésitations de Gamba : « On sait qu'en Corse, dit-il, on suit les degrés de parenté beaucoup plus loin qu'ailleurs. » Faisons cependant à ces perplexités une légère critique : c'est que Gamba, parent lui-même de Mateo,

1. L'abbé Gaudin donnait des détails très précis sur le fermage des propriétés (p. 21). Le prix du fermage s'appelait *terratico* et comprenait le quart ou le tiers de la récolte; par *l'erbatico* prélevé sur le bétail on permettait l'exercice de la pâture sur ses biens.

2. 7e lettre : c'est justement dans ce passage qu'on trouve la mention et la description du *pelone* que Mérimée n'admettra qu'en 1842.

devrait savoir aussi que celui-ci ne compte pas dans sa famille le fameux proscrit Sanpiero.

Dans la rencontre des deux cousins le souvenir de Feydel est plus visible et cette fois même incontestable, grâce à la note explicative que Mérimée a pris soin de disposer au bas de la page : « Bonjour, frère, » dit Gamba à Mateo, et en note : « *Buon' giorno, fratello*, salut ordinaire des Corses. » Feydel, ayant remarqué que dans la campagne on ne le saluait pas, s'avise un jour de s'armer et de porter ostensiblement un poignard ; dès lors, ajoute-t-il, « je ne cessai d'être prévenu d'un salut amical, d'un *buon giorno, fratello*, par tous ceux que je rencontrais » (p. 67). Mérimée n'a fait que généraliser cet exemple, et il semble s'être complu malicieusement à placer le nom de frère dans la bouche de gens qui sont sur le point de se fusilier entre eux [1].

Le mépris avec lequel Gamba parle de son caporal français semble aussi un emprunt à Feydel : « Il a cassé le bras au caporal Chardon ; mais il n'y a pas grand mal, ce n'était qu'un Français ». C'est de la même manière que Feydel, relatant l'assassinat d'un homme, certain soir, entendait dire : « Ce n'était qu'un étranger ». La victime était un Français, qui tombait ainsi sous les coups des frères de sa femme, laquelle était originaire de Corse. Et Feydel disait encore que la vie d'un étranger sans alliance appartenait au premier Corse de mauvaise humeur, la vie d'un Français surtout (p. 67).

L'emprunt de Mérimée est ici d'autant plus remarquable qu'une sorte de polémique s'était engagée autour de cette allégation chez les observateurs de la Corse. Réallier-Dumas avait assuré sur la foi de Feydel que les Français y étaient peu respectés, et il ajoutait des exemples de sa connaissance : un Français assassiné à Ajaccio sans qu'il y eût de poursuite judiciaire, la fille d'un tailleur français de Bastia violentée, crime suivi de l'acquittement du coupable. Comme c'est le propre de la Corse qu'aucune observation sur ses mœurs ou trop indulgente ou trop sévère ne passe sans contestation, Simonot qui y avait reçu le meilleur accueil [2], nie un pareil mépris ; il affirme que les Corses préfèrent les Français à tout autre peuple (p. 97) ; il s'élève contre l'opinion de

1. M. Yovanovitch a déjà signalé l'importance des notes ajoutées par Mérimée à son texte. C'est qu'elles trahissent ainsi la source où il a puisé (*op. cit.*, p. 252).

2. Envisageant le loyalisme de la Corse, Simonot fait cette réflexion assez curieuse : « Elle n'est point assujettie à une autre puissance, mais elle en fait partie », et il estime qu'elle deviendra de plus en plus française « surtout si on la rattache à la Mère-Patrie par les liens sacrés du devoir et de la reconnaissance. Les Alsaciens et les Francs-Comtois se souviennent-ils actuellement d'avoir appartenu à l'Empire et à l'Espagne ? » (p. 27).

Feydel, conteste les exemples mêmes rapportés par Réallier-Dumas; il a fait lui-même une enquête sur ces deux cas et peut affirmer que les deux affaires ont été jugées selon toute justice.

Enfin la note de Mérimée sur la division de la société corse en castes appartient en propre à Feydel. La voici telle qu'elle figure à la fois dans le manuscrit, dans la *Revue de Paris* et dans *la Mosaïque*, jusqu'en 1842, au mot *caporale* et voici par contre l'information qu'il trouvait chez Feydel :

Mérimée.	*Feydel.*
On appelle ainsi un homme qui par ses propriétés, ses alliances et sa clientèle exerce une influence et une sorte de magistrature effective sur une Pieva (*sic*) ou un canton. Les Corses se divisent par une ancienne habitude en cinq castes : les *gentilshommes* (dont les uns sont *magnifiques*, les autres *signori*), les *caporali*, les *citoyens*, les *plébéiens* et les *étrangers*.	Les peuplades corses dans leurs habitudes générales divisent la nation en cinq castes : les gentilshommes, les caporaux, les citoyens, les plébéiens et les étrangers. La première de ces castes est sujette à sous-division étant composée de magnifiques et de signori... la caste caporale est composée de familles qui, par la considération qu'elles retirent de leurs alliances, de leur clientèle et de l'étendue actuelle de leurs propriétés possèdent la magistrature effective des pieves[1] ou cantons où elles sont établies (p. 11).

Faut-il ajouter à cette similitude de textes que plus loin Feydel insistait assez sur la puissance des caporaux (p. 86 et 87) pour autoriser Mérimée à attribuer un rôle possible à l'oncle de Fortunato[2]?

III

Parvenus au terme de cette enquête, il nous est possible d'en déduire quelques conclusions. A qui Mérimée a-t-il emprunté le sujet de *Mateo Falcone*? Sa documentation est-elle aussi étendue qu'elle aurait pu l'être en raison du sous-titre?

Dira-t-on que ce travail est hors de proportion avec la délicate nouvelle qui en est l'objet et qu'il suffisait en l'affaire d'un peu de goût? A-t-on le droit d'appliquer à une mince historiette destinée à un magazine le lourd appareil critique qui est le privilège des

1. C'est de ce mot qui porte la marque habituelle du pluriel français (latin *plebem*) que Mérimée a tiré le barbarisme féminin *pieva*, corrigé ultérieurement.

2. Germanes (t. II, p. 275) avait un chapitre de dix pages sur la noblesse corse avec une foule de noms propres dont aucun ne figure dans Mérimée. S'appuyant sur les historiens corses ou italiens, il distinguait les familles *caporales* des familles nobles et ne les faisait venir dans la hiérarchie qu'après celles-ci.

grands chefs-d'œuvre, de contrôler ici le travail d'imagination de l'écrivain et de restreindre sa fantaisie créatrice à la lecture et à l'assimilation de quelques vagues ouvrages aujourd'hui perdus dans la poudre des bibliothèques? L'auteur ainsi traité ne serait-il pas le premier à rire de ces trop doctes gloses et à avouer qu'il ne s'est guère soucié de faire d'un récit corse une somme de toutes les choses corses que son temps pouvait connaître?

Que sa personnalité d'abord nous serve d'excuse! Elle est telle que rien de ce qu'il a produit n'est indigne d'être étudié de fort près. Un conte écrit pour la distraction des lecteurs d'une revue mérite notre attention presque autant que tel article d'archéologie nationale ou d'histoire romaine qui sera lu en séance d'Institut, quand il est signé Pr. Mérimée [1]. *Mateo Falcone* est aussi le premier conte corse de notre littérature et son auteur est celui qui dans la fameuse *Colomba* a vulgarisé les mœurs romanesques de la Corse et popularisé à jamais ses bandits et sa vendetta. A ce titre l'étude de *Mateo Falcone* est encore plus nécessaire. Puisque Mérimée est comme responsable de l'opinion populaire qui prédomine sur la Corse, il est bon de lui demander ses garanties : parle-t-il de la Corse d'après ses souvenirs, d'après ses lectures ou d'après son imagination?

Enfin la date où paraît *Mateo Falcone* ajoute encore quelque intérêt à cette étude. « On commence à comprendre de nos jours que la localité exacte est un des premiers éléments de la réalité. » (*Préface de Cromwell.*) Que faut-il penser du romantisme de Mérimée? A une époque où la recherche de la couleur locale fait fureur et contribue à mettre une ligne de démarcation entre la nouvelle et l'ancienne école, il est utile de voir si Mérimée donne dans les excès des néophytes ou se forme déjà de la divinité une image différente de celle de ses prêtres ou du commun des fidèles. Une simple lecture du conte inviterait peut-être à répondre autrement qu'une étude réfléchie; on serait tenté de placer *Mateo Falcone* sur la même ligne que *Colomba* et d'y admirer la fidèle peinture d'un pays étrange [2]?

1. « J'ai lu bien des fois *Mateo Falcone*, dit Gustave Planche, et chaque fois que je l'ai relu, j'ai admiré de plus en plus la puissance de la sobriété Parmi les écrivains de notre temps, j'en sais bien peu qui puissent se vanter d'agir aussi énergiquement sur l'esprit du lecteur. M. Mérimée n'eût-il écrit que *Mateo Falcone* occuperait une place éminente dans l'histoire littéraire de notre pays, car de telles pages ne se comptent pas, mais se pèsent. Heureusement pour nous, il ne s'en est pas tenu là et nous avons pu admirer plus d'une fois la souplesse et la variété de son talent. Toutefois, je dois le dire, je ne crois pas qu'il ait jamais rien écrit de supérieur à *Mateo Falcone*. » (*R. D. M.*, 15 sept. 1854.)

2. MM. Carrio et Régismanset, disant de Stendhal que ses œuvres sont

Si l'on passe condamnation sur la couleur locale du conte, puisqu'il est établi que celle des romantiques n'est qu'un vernis facile à écailler, et que l'on déclare se contenter de la vérité humaine qu'il contient, il n'en demeurera pas moins établi que c'est par une simple raison de goût et de préférence personnelle qu'on aura fait ce choix, tandis qu'une étude critique de ses sources autorise à goûter sans réserves le dessein si purement classique d'un jeune romantique.

Pour ce qui est donc de l'inspiration, il n'est pas indifférent de savoir où Mérimée a puisé sa matière : nous savons qu'il lisait beaucoup à cette époque [1], et la diversité de sa production littéraire en est la preuve. On pourrait donc être tenté de croire que c'est pour avoir dépouillé lui-même des livres exotiques qu'il est tombé sur le canevas de *Mateo Falcone*. Ainsi invitent à le croire ceux qui en trouvent la source première dans Benson, dans Renucci, dans Gaudin ou dans Germanes. Nous inclinons à croire au contraire que Mérimée n'a peut-être pas eu entre les mains un seul de ces ouvrages. En tout cas il ne leur emprunte rien de certain, souvent même il les contredit sans raison.

De quelque façon qu'il l'ait eu, son sujet lui a plu, parce que les journaux parlaient assez souvent de la Corse, des mesures énergiques que le gouvernement devait y prendre, de ses contumaces dont le plus renommé avait été tué récemment. Mais de l'actualité Mérimée ne se laisse influencer que par quelques modifications dans les acteurs du récit. Il ne s'agira plus de déserteurs d'un régiment français, mais bien d'un proscrit qui aura à ses trousses par une logique très heureuse ces voltigeurs que le gouvernement a recrutés depuis peu pour servir concurremment avec la gendarmerie au maintien de la police.

Des voltigeurs et un proscrit, cela suffit presque à donner à un conte une allure vraiment corse, c'est-à-dire conforme à ce qu'on sait vulgairement de la Corse. Mais il reste à les encadrer dans des mœurs plus locales. Si l'on part de l'idée que la Corse n'est pas encore pénétrée de la civilisation continentale, il est facile d'imaginer ses mœurs sauvages. L'imagination de Mérimée,

« dépourvues de fantaisie romantique et point touchées par le fléau de la description », ajoutent : « Il en sera de même des œuvres de P. Mérimée dont la *Colomba*, le *Mattéo Falcone* (*sic*), la *Carmen*, écrites avec une singulière puissance d'expression, un don d'évocation et de pittoresque remarquables s'éloignent fort de l'exotisme romantique » (*L'exotisme*, 1911). *Impression* très juste pour *Mateo Falcone* et que notre documentation transforme en fait scientifique.

1. « Je travaille extraordinairement.... Si Dieu m'est en aide, je noircirai du papier en 1829 .» Lettre à Stapfer, 15 décembre 1828 (cité par A. Filon, *Mérimée*, 1898, p. 39).

chantre récent de la *Guzla*, grand admirateur du Walter Scott américain, était, pour ainsi dire, un terrain bien préparé à la conception du sauvage corse que lui suggérait la lecture exclusive de Feydel. Les Corses sont un peuple qui a plus d'un point commun avec les Morlaques dont Mérimée s'est séparé il n'y a pas si longtemps et avec ces Indiens ou ces trappeurs à demi civilisés que Fenimore Cooper promène dans la prairie à la satisfaction unanime. La mise au premier plan du père qui dans les thèmes précédents est relégué à l'arrière, n'est pas nécessitée seulement par des raisons littéraires, puisqu'il faut expliquer la résolution dramatique de la fin, mais encore la création d'un Mateo Falcone, tireur achevé, non moins que le choix de son nom qui n'est pas corse, paraissent aussi inspirés du fameux Œil de Faucon.

Il s'y ajoute encore que Feydel qui par hasard est venu en la possession de Mérimée, donne des Corses un tableau qui n'est pas pour donner à son imagination d'autres suggestions. C'est lui qui après la lecture de mémoires de famille écrit, sans égard pour l'époque où ils ont été rédigés : « C'est l'histoire de Cartouche écrite par ses lieutenants ». Ce détracteur de la Corse était resté insensible au décor pittoresque du pays : c'était un moraliste et non un peintre. Aussi révèle-t-il le pays lui-même aussi incomplètement que l'habitant. Parce qu'il ne s'inspire que de lui, Mérimée connaît mal la géographie de l'île, cite au hasard le nom de ses localités, ignore longtemps le nom indigène de certains objets familiers, commet une erreur sur le costume des voltigeurs. Parce qu'il en fait son guide à travers la Corse, il est amené à faire allusion à de certains usages corses, mépris de l'étranger, interpellation de l'adjudant, et surtout mention de l'oncle *caporale*, détails habilement incorporés au récit, mais qui ne sont pas indispensables à l'action.

Le résultat, si on ne s'occupe pas de l'art du récit qui est exquis, qui ne saurait être trop loué [1], c'est que ce conte de mœurs corses réfléchit mal son sujet. Une étude plus consciencieuse aurait rendu Mérimée plus scrupuleux non seulement sur le choix de nombreux détails, mais particulièrement sur la création de Fortunato, l'enfant corse, qu'il détache en vedette. La couleur générale répandue sur le récit eût été tout autre. Chez ses prédécesseurs

1. Un jugement de Sainte-Beuve sur *Clara Gazul* s'applique également ici : « Lorsque M. Mérimée publia son *Théâtre de Clara Gazul*, il n'avait pas encore vu l'Espagne et je crois qu'il lui est échappé de dire que s'il l'avait vue auparavant, il n'aurait pas imprimé son ouvrage. Il aurait eu grand tort et nous y aurions tous perdu. Il est de ces premières inspirations que l'observation elle-même ne remplace pas » (*Port. litt.*, III, p. 356).

l'exécution du délateur par son père s'entoure de précautions à demi légales, puisque un conseil de famille a été réuni et que la grâce du coupable a été sollicitée. Mais Mérimée, nourri de Feydel, soutenu par la conception des peuples sauvages qu'il trouve dans les livres autant peut-être que dans son goût des scènes cruelles, ne pouvant s'évader de toutes ces influences étrangères, croit pouvoir viser à l'horreur et atteint ce but, sans souci de la vérité locale en imaginant un enfant corse qui par amour du luxe et par vanité se vend deux fois, trahit un hôte sacré et que son père fusille dans un accès de sombre fureur, presque sous les yeux de sa mère. Mieux initié aux mœurs de la Corse et peintre plus fidèle de ce pays, il eût peut-être hésité à transformer ainsi la donnée primitive : la littérature y eût perdu un chef-d'œuvre[1].

Une fois ces réserves faites, on est plus à l'aise pour admirer le talent de Mérimée, et en même temps pour le classer. Il importe peu, après tout, que *Mateo Falcone* soit un récit de mœurs corses et Mérimée se rendait bien compte de son insuffisance sur ce point, quand, après avoir visité la Corse, il retirait ce sous-titre des éditions postérieures. Le drame humain n'en est pas moins saisissant : c'est une histoire de Brutus, c'est-à-dire une histoire classique costumée à la corse, dans laquelle tout le décor extérieur est subordonné à l'étude et à l'expression des passions ou des caractères; c'est un vieux thème, traité au goût du jour, sans excès.

L'on n'a pas besoin certes de ces longues recherches pour faire cette constatation, mais elles lui donnent plus de poids. Mérimée n'a voulu prendre des mœurs corses que ce qui s'harmonisait avec son récit et, pour faire croire au public qu'il en savait plus que lui sur ce sujet, il a glané dans le premier auteur venu, Feydel, ce qui pouvait y ajouter une note pittoresque. Le procédé est le même que celui qu'il se riait plus tard d'avoir appliqué dans *la Guzla*[2] : « Vers l'an de grâce 1827, j'étais *romantique*. Nous disions aux classiques : vos Grecs ne sont point des Grecs, vos Romains ne sont point des Romains; vous ne savez pas

1. Rendant compte d'une reprise de *Bajazet* à la Comédie-Française, le chroniqueur du *Figaro* (20 nov. 1826) regrettait le manque de couleur locale et notait avec peine la substitution des mœurs françaises de la cour à celles de l'époque et du lieu. Cependant il louait le rôle admirable que la tragédie contenait et ajoutait : « On aurait peut-être encore plus perdu à ce que Racine ne l'écrivît point, qu'on aurait gagné à ce qu'il pût la concevoir dans le goût actuel ». Ce romantisme modéré est celui de Mérimée.

2. *La Guzla*, préface de 1840. Si cette préface paraît discutable à M. Yovanovitch pour ce qui est de *la Guzla*, on voit que les recherches de Mérimée pour *Mateo Falcone* ont été moins sérieuses (Cf. *La Guzla de Prosper Mérimée*, p. 252 et 527).

donner à vos compositions la *couleur locale*. Point de salut sans la *couleur locale*. Nous entendions par couleur locale ce qu'au XVIIe siècle on appelait les *mœurs*, mais nous étions très fiers du mot et nous pensions avoir imaginé le mot et la chose. »

L'abbé Fortis était remplacé ici par Feydel. Mérimée a raison d'ajouter aussi que le succès de *la Guzla* ne lui fit point tourner la tête et que la recette à faire de la couleur locale était si simple qu'il en vint à douter du mérite de la couleur locale. La réserve avec laquelle il utilise parfois Feydel en est la preuve et la négligence qu'il met à se servir de meilleurs garants n'en est que plus remarquable. Loin de tomber dans les exagérations de tel néophyte et de costumer minutieusement de pied en cap ses héros, il restreint, il allège même les données de Feydel. Il a peu de goût pour le travail de bénédictin que comporte la documentation : dès qu'il a choisi, comme il le dit dans la préface de *Charles IX* l'anecdote préférée, « celle où il imagine trouver une peinture vraie des mœurs et des caractères à une époque donnée », il va droit au trait caractéristique, le met en lumière, ne se servant de l'extérieur que juste pour camper les personnages à l'époque ou dans le pays voulus. Il n'a pas cherché la vaine documentation ; quand il l'a eue sous la main, il ne l'a pas serrée et l'a laissé échapper. Et l'hypothèse, peu vraisemblable, où il aurait eu à sa disposition Germanes, Gaudin, Benson, Renucci rendrait sa discrétion à leur égard encore plus sensible.

Par suite, il encourt le même reproche que tous les romantiques qui ont voulu habiller leurs personnages d'oripeaux de genre : l'inexactitude ou la faiblesse du coloris. Le pays corse lui est resté invisible et nous demeure imperceptible. Quant à la psychologie des personnages, autant qu'il convienne de porter un jugement sur une matière aussi mouvante et à propos d'une œuvre de proportions aussi restreintes, elle n'est pas exclusivement ni nécessairement corse. Elle est humaine, mais, s'il ne s'agit ici que d'une Corse conventionnelle de roman, la représentation des caractères y est d'un art si achevé qu'on songe à l'art de Racine écrivant *Bajazet*. Romantique par le seul choix d'un pays étrange, Mérimée reste classique par l'art du récit et de la mise en scène comme par l'analyse et la peinture des sentiments humains.

G. COURTILLIER.

D'APRÈS SAPHO

Variations sur un thème éternel.

Dans les *Pensées d'une solitaire*, Mme Ackermann écrivait jadis : « A force d'intelligence et de culture, nous ne pouvons qu'essayer de ressaisir les émotions des chantres primitifs. Les premiers hommes ignoraient combien ils étaient poètes ; nous seuls le savons, parce que nous ne le sommes plus. Ils ne se distinguaient pas de leurs sensations. Ces vibrations résonnent encore à travers les âges. Comme à la musique, nous leur prêtons ce que nos propres sentiments leur suggèrent. »

Écoutons Lamartine :

C'était en 1816, je n'avais pas encore écrit vingt vers de suite. J'étais à Paris, livré à la dissipation et surtout au jeu, qui a dévoré tant de jours et tant de nuits de mon adolescence. Mes amis partageaient mes égarements, mais ils étaient tous cependant des jeunes gens d'élite, lettrés, rêveurs, penseurs, jaseurs, poètes ou artistes, comme moi. Dans les intervalles de loisir et de réflexion que le jeu nous laissait, nous nous entretenions de sujets graves, philosophiques, poétiques, dans les bois de Saint-Cloud, d'Ivry, de Meudon, de Viroflay, de Saint-Germain. Nous y portions des poètes, surtout des poètes sensibles, élégiaques, amoureux, selon nos âges et selon nos cœurs. Nous les lisions à l'ombre des grands marronniers de ces parcs impériaux.

Un soir, en rentrant d'une de ces excursions, pendant laquelle nous avions relu la strophe unique, mais brûlante, de Sapho, sorte de Vénus de Milo, pareille à ce débris découvert par M. de Marcellus, qui contient plus de beauté dans un fragment qu'il n'y en a dans tout un musée de statues intactes, je m'enfermai, et j'écrivis le commencement grec de cette élégie ou de cette *héroïde*...

Ainsi l'auteur des *Nouvelles Méditations poétiques* commente « l'élégie antique » *Sapho*, essai de sa muse écolière. Copie médiocre, il faut bien le dire, d'un modèle divin.

Sapphô, poétesse de Mitylène, chantait, sous l'inspiration des « Charites aux bras de rose », à l'aube du VIe siècle avant notre ère. Des neuf livres d'odes de la dixième Muse, dont le nom reste synonyme d'ardeur, de passion, seuls quelques fragments ont été épargnés par le temps.

Le sort lui fut sévère. Pourtant une compensation idéale, celle à coup sûr qu'aurait choisie son cœur de flamme, lui était réservée; inspirer, vingt-cinq siècles durant, les poètes et écrivains de tous les âges, de Théocrite à Maurice Donnay, en passant par Racine, André Chénier, et tant d'autres!

*
* *

C'est grâce aux rhéteurs Longin et Denys d'Halicarnasse que nous pouvons lire dans la majesté du grec deux fragments assez caractéristiques des odes fameuses de Sapphô.

Le plus connu, cité au *Traité du Sublime*, chante dans toutes les mémoires :

« Celui-là me paraît égal aux dieux qui s'assied devant toi, et de tout près, entend ta voix si douce,

Ton rire aimable, qui fond mon cœur dans ma poitrine. Dès que mon regard t'aperçoit, la voix me manque,

Ma langue se sèche, un feu subtil court sous ma peau, ma vue se trouble et mes oreilles bourdonnent;

Je ruisselle de sueur; un tremblement me saisit tout entière, ma couleur ressemble à celle de l'herbe, et je me sens presque mourir. »

Ce passage, où selon la fine remarque d'Alfred et Maurice Croiset, « la douceur des images, dans les premiers vers, fait un si vif contraste avec la peinture intense de l'émotion physique, dans les derniers [1] », semble le thème éternel de l'amour violent et profond, de l'amour « cruel tyran des hommes et des dieux ».

A l'envi, traducteurs et imitateurs, chacun selon son tempérament et son cœur, selon son talent ou son génie, ont rivalisé avec le chef-d'œuvre antique.

Poète de seconde inspiration, amant raffiné, et très conscient, de la simplicité primitive, l'alexandrin Théocrite s'en est souvenu visiblement dans sa deuxième idylle, *les Magiciennes* :

Comment Simétha s'est-elle éprise de Delphis?

A moitié du chemin, soupire-t-elle, je vis Delphis marchant avec Eudamnippe. Un duvet fin et doré colorait leurs joues, et leur poitrine étincelait d'un éclat plus pur que le tien, ô Lune! Ils revenaient du gymnase et de leurs nobles exercices....

A sa vue, infortunée que je suis! je devins toute en feu, ma raison s'égara, mon front pâlit... j'ignore quelle main alors me ramena chez

1. *Manuel d'histoire de la littérature grecque.*

moi. En proie à la fièvre brûlante, dix jours et dix nuits je fus attachée sur un lit de douleur. Mon corps prit la triste couleur du thapsos, ma tête se dégarnissait de ses cheveux et mes os n'étaient couverts que d'une peau livide...

Delphis, appelé par une esclave, se rend à l'amour de la malheureuse :

« Je devins, continue Simétha, plus froide que la glace; de mon front la sueur ruisselait, semblable à la rosée du midi; mes paroles expiraient sur mes lèvres; ainsi l'enfant dans un songe veut appeler sa mère et demeure sans voix. J'étais froide, immobile comme un masque de cire. »

Souvenirs précis, réminiscences fugitives, imitation d'un artiste, qui écrit pour un public artiste, lettré, curieux des modèles d'autrefois, voilà ce qu'on peut noter dans cette idylle évidemment inspirée de Sapphô[1].

Le latin Catulle, vers la fin de la République, voulut jouter, mais non point à armes égales, — le parler romain restait trop rude encore et prosaïque — avec la poétesse de Lesbos.

Amant éperdu, il emprunte à Sapphô la déclaration qu'il adresse, en strophes qui annoncent Horace, à la belle Clodia, sa Lesbie :

Ille mi par esse Deo videtur....

A défaut du texte, la traduction de M. Rostand, le père du poète de *Cyrano* et de *Chantecler*, en donne une assez juste idée[2] :

Il me semble le pair d'un Dieu, que dis-je, même
Plus qu'un Dieu, — si parler ainsi n'est un blasphème, —

1. Voici la traduction élégante et d'une molle douceur que Voltaire donna de ce passage, dont Racine disait qu'il n'avait « rien vu de plus vif ni de plus beau dans toute l'antiquité ».

Reine des nuits, dis quel fut mon amour,
Comme en mon sein les frissons et la flamme
Se succédaient, me perdaient tour à tour;
Quels doux transports égarèrent mon âme:
Comment mes yeux cherchaient en vain le jour.
Comme j'aimais et sans songer à plaire,
Je ne pouvais ni parler ni me taire.

Reine des nuits, dis quel fut mon amour.
Mon amant vint, ô momens délectables!
Il prit mes mains, tu le sais, tu le vis,
Tu fus témoin de ses sermens coupables,
De mes baisers, de ceux que je rendis;
Des voluptés dont je fus enivrée.
Momens charmans, passez-vous sans retour?
Daphnis trahit l'amour qu'il m'a jurée!
Reine des nuits, dis quel fut mon amour.

2. *Œuvres de Catulle*, traduites en vers français. — Cf. Lafaye, *Catulle et ses modèles*, p. 50.

Celui qui peut venir souvent s'asseoir, rester
Face à face avec toi, contempler, écouter
Ton doux rire... Oui, ce m'est, ô malheureux qui t'aime,
Assez pour me ravir tous mes sens! Quand mes yeux
Te voient, Lesbie, il n'est plus rien qui vaille mieux.
. . . . . .
Ma langue s'engourdit; des feux subtils se glissent
Dans mes membres; mes deux oreilles se remplissent
De tintements confus; mes regards éblouis
Par la nuit semblent envahis.

Au déclin du grand siècle, un gentilhomme de beaucoup d'esprit, le marquis de la Fare, inséparable ami de Chaulieu et commensal épicurien des soupers de la Régence, avait ainsi traduit la fameuse ode :

Il égale en bonheur, il surpasse les Dieux
Celui qui près de toi pour toi brûle et soupire,
Qui te voit, qui t'entend, qu'animent tes beaux yeux,
A qui flatteusement il te plaît de sourire,
Oui, ma chère Lesbie, oui, dès que je te vois,
Tous mes sens sont émus, je brûle, je frissonne,
Mes yeux sont éblouis, je sens mourir ma voix
Mon cœur vole vers toi, mon âme m'abandonne.

Doit-on, avant de quitter Rome, citer Ovide, Horace lui-même, et tel élégiaque latin? Souvenons-nous surtout que

Sapphô dictait les vers que soupirait Catulle.

Vienne la Renaissance des lettres françaises; imitant Sapphô comme il imitait Anacréon ou les petits maîtres de l'Anthologie, Pierre de Ronsard, poète docte et passionné à la fois, voluptueux émule de Marulle ou de Jean Second, nous dira cette chanson :

Je suis un demy-dieu quand, assis vis-à-vis
De toy, mon cher souci, j'escoute des devis,
Devis entre-rompus d'un gracieux sourire,
Souris qui me retient le cœur emprisonné :
Car, en voyant tes yeux, je me pasme étonné
Et de mes pauvres flancs un seul vent je ne tire.
Ma langue s'engourdit, un petit feu me court
Fretillant sous la peau; je suis muet et sourd

Et une obscure nuit dessus mes yeux demeure;
Mon sang devient glacé, l'esprit fuit de mon corps,
Je tremble tout de crainte, et peu s'en faut alors
Qu'à tes pieds estendu sans âme je ne meure [1].

« *Enfin Malherbe vint...* » Maître de son cœur et de son talent, poète pour qui la froide raison remplaçait l'enthousiasme, le positif Normand ne laissa pas de se souvenir de Sapphô, le jour où il écrivit, pour M. le Duc de Bellegarde, ces *Stances* « à une femme qui s'était imaginé qu'il était amoureux d'elle ». Il copia de la Mitylénienne quelques traits de l'amour transi :

Philis, qui me voit le teint blême,
Les sens ravis hors de moi-même,
Et les yeux trempés tout le jour,
Cherchant la cause de ma peine,
Se figure, tant elle est vaine,
Qu'elle m'a donné de l'amour....
En quelle école nompareille
Aurait-elle appris la merveille
De si bien charmer ses appas,
Que je pusse la trouver belle,
Pâlir, languir, transir pour elle,
Et ne m'en apercevoir pas?

Rencontrant l'ode unique dans le *Traité du sublime*, Boileau, avec la plénitude et la maîtrise impeccables de son talent, la traduisit en deux stances d'une parfaite beauté classique. Les voici :

Je sens de veine en veine une subtile flamme
Courir par tout mon corps sitôt que je te vois;
Et dans les doux transports où s'égare mon âme
Je ne saurais trouver de langue ni de voix.
Un nuage confus se répand sur ma vue;
Je n'entends plus, je tombe en de douces langueurs;
Et pâle, sans haleine, interdite, éperdue,
Un frisson me saisit, je tremble, je me meurs.

Trois ans après l'apparition du *Traité de Longin* traduit par son fidèle ami, Jean Racine donnait *Phèdre*. En vertu d'une affinité secrète de son cœur enflammé, imitant Sapphô de toute son âme, « parce que c'était elle, parce que c'était lui », il démontrait à sa manière que, pour être parfait traducteur,

C'est peu d'être poète, il faut être amoureux.

1. *Le Second livre des Amours*, Edit. Blanchemain, I, 208.

La malheureuse Phèdre fait-elle l'aveu de sa passion soudaine, lors de la première rencontre d'Hippolyte?

Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue;
Un trouble s'éleva dans mon âme éperdue;
Mes yeux ne voyoient plus, je ne pouvois parler;
Je sentis tout mon corps et transir et brûler;
Je reconnus Vénus et ses feux redoutables....

(Acte I, scène III.)

Sapphô! toujours Sapphô!

Un siècle plus tard, André Chénier, délicieux épicurien, s'inspira de Sapphô pour mainte pièce amoureuse. De la même Sapphô passe une réminiscence fugitive dans l'ode qu'il écrivit pour l'objet de son amour le plus pur, ode admirée d'Alfred de Musset, auteur d'*On ne saurait penser à tout :*

Fanny, l'heureux mortel qui près de toi respire
Sait, à te voir parler, et rougir, et sourire
De quels hôtes divins le ciel est habité....

Voulez-vous maintenant le correct et noble triomphe du métier, mais seulement du métier, à la fin du classicisme? Feuilletez le volume des *Poésies fugitives* de l'abbé Jacques Delille, intarissable traducteur :

IMITATION DE SAPHO.

Heureux celui qui près de toi soupire,
Qui sur lui seul attire ces beaux yeux,
Ce doux accent et ce tendre sourire!
Il est égal aux dieux.
De veine en veine, une subtile flamme
Court dans mon sein, sitôt que je te vois;
Et dans le trouble où s'égare mon âme,
Je demeure sans voix.
Je n'entends plus, un voile est sur ma vue;
Je rêve et tombe en de douces langueurs;
Et sans haleine, interdite, éperdue,
Je tremble, je me meurs[1].

Juste vers le même temps, « le siècle avait deux ans », 1802, an X de la République, M. Vanderbourg publiait les *Poésies* de Marguerite Éléonore Clotilde de Vallon Chalys de Surville, laquelle dame aurait vécu de 1405 à 1495. On connait la fameuse supercherie!

Il y a du *trop* dans les pastiches qui intriguèrent tant les con-

1. *Œuvres complètes*, in-8, *Poésies fugitives*, 1802, p. 169.

temporains du bon Charles Nodier. Insistances un peu gauches de ce style vieilli, naïveté affectée, gentillesses cherchées du genre troubadour, combien tout cela sent le *camouflage!* Et pourtant ces vers ont charmé nos aïeules.

Qu'à mon gré ceste-là va primant sur les Dieux,
Qu'enivre ton souris, sur qui ton œil repose,
Qu'encharment, résonnant de ta bouche de rose,
Les sons mélodieux.
Je t'ai vu... dans mon sein Vénus qu'ai toute en l'âme
Qui, sur lèvre embrasée, estouffoit mes accents,
Vénus à feux subtils, mais jusqu'ès os perçants.
Court en fleuves de flamme...
S'ennuagent mes yeux : n'oy plus qu'ennuy, rumeurs,
Je brûle, je languis; chauds frissons dans ma veine
Circulent : je pâlis, je palpite, l'haleine
Me manque, je me meurs.

Dans ses *Opuscules poétiques* [1], Lazare Carnot, « l'organisateur de la victoire », qui taquinait les Muses à ses heures, donne, lui aussi une nouvelle traduction du fragment de Sapho, d'une aisance et d'une précision élégantes :

LES SYMPTOMES D'AMOUR.

Il est égal au Dieu suprême
Celui qui te voit, qui t'entend;
Il est au-dessus des Dieux même,
Si tu lui souris un moment.
Quel est mon délire, ô Lesbie!
Quel feu subtil dans tout mon corps;
Ma langue hésite et balbutie ;
Mon cœur succombe à ses transports.
Mes yeux se couvrent d'un nuage;
A mes sens tout devient confus;
Mon bonheur en suspend l'usage;
Mon pouls s'éteint, je ne vis plus

L'élégie antique de Lamartine, dont nous citions plus haut le commentaire, chante dans le style Restauration, dans la note de Casimir Delavigne :

Dieux, quels transports nouveaux! ô dieux, comment décrire
Tous les feux dont mon sein se remplit à la fois?
Ma langue se glaça, je demeurai sans voix,
Et ma tremblante main laissa tomber ma lyre [2].

1. P. 302, édit. 1820, Paris, Baudouin, in-8.
2. *Nouvelles méditations poétiques*, III.

S'attachant plus étroitement au texte immortel de Sapphô, un traducteur d'Anacréon, classique de l'époque romantique, écrivait en 1827 ces quatre stances :

Oui, cet heureux mortel me semble égal aux dieux,
Qui t'écoute parler, qui près de toi repose,
Et surprend quelquefois sur ta bouche de rose
Un sourire voluptueux.
Je te vois et soudain ce gracieux sourire,
Cette bouche, ces traits, captivent tous mes sens,
Interdite, je veux répondre à tes accens...
Ma voix sur mes lèvres expire.
Ma langue est enchaînée, un voile est sur mes yeux ;
De mes feux dévorans la flamme se réveille...
Je me trouble, j'entends retentir mon oreille
De mille bruits tumultueux.
Une froide sueur tout à coup m'a saisie,
Comme l'herbe d'automne, et pâle, et sans couleurs,
Il semble que je vais abandonner la vie...
Faible, je tremble... je me meurs [1].

Contraste quand on passe à l'invocation enthousiaste de l'auteur des *Cariatides*, de ce grec de France, Théodore de Banville, romantique poète de la *Voie lactée :*

Et toi, grande Sappho, reine de Mitylène !
Lionne que l'Amour furieux enchaîna.
Près de la mer grondante, avec son Erinna,
Elle enseignait le rhythme et ses délicatesses
Au troupeau triomphal des jeunes poétesses,
Et glacée et brûlante, au bruit amer des flots
Elle mêlait ses cris de rage et ses sanglots.
O toi qui nous atteins avec des flèches sûres,
De quels feux tu brûlas et de quelles blessures
Son chaste sein meurtri par le baiser du vent !
Mais comme rien ne meurt de ce qui fut vivant,
Sa colère amoureuse et de souffrance avide,
Plus tard devait dicter sa plainte au fier Ovide,
Qui, choisissant l'amour, eut la meilleure part,
Et frémir dans les vers d'Horace et de Ronsard [2].

Bien près de nous, dans sa comédie aristophanesque, qui a retrouvé à cette heure historique son actualité, *Lysistrata*, Maurice Donnay a brodé à son tour très finement sur le thème éternel.

1. Traduction d'Anacréon, etc., par E. Veissier-Descombes, 1827.
2. *Les Cariatides.*

Son lyrisme ironisé s'amuse à redire l'antique chanson de Lesbos.

« Viens donc, ô Rosée, dit la tendre Hirondelle, nous promener aux bords de la mer violette, et accompagnée par le chant monotone des flots berceurs, je te réciterai cette ode de la divine Sapphô, qu'elle composa pour la courtisane égyptienne Rhodopis. »

Rhodopis, ton amant est comme
Un dieu : son bonheur me courrouce.
Quand je pense que c'est un homme
Pour qui ta voix se fait si douce,
Et que c'est Charaxos, mon frère,
Qui possède ta chair superbe,
Et ta beauté dont je suis fière,
Je deviens plus verte que l'herbe.
Mes yeux se troublent, mes oreilles
S'emplissent de murmures vagues
Et de grandes rumeurs pareilles
Au bruit que fait le choc des vagues.
Et voilà qu'une sueur froide
Inonde tout mon corps qui tremble,
Puis, je suis sans souffle, et froide
Ainsi qu'un cadavre, il me semble
Que je meurs, que je meurs ! »

(Acte I, scène II.)

Venue la dernière — ou presque — cette imitation n'est pas la moins bien venue. Chanson troublante et langoureuse, où soupire la passion de la Mitylénienne !

Elle annonce les *Chansons de Bilitis*, où se jouent le talent hellénique et la sensibilité aiguisée de Pierre Louys. Rappelez-vous la cantilène ardente : *l'Amour*.

« Hélas, si je pense à elle, ma gorge se dessèche, ma tête retombe.... »

*
* *

Des poètes lyriques, remarque Mme Ackermann, la postérité, dont la mémoire est surchargée, « ne retient que les choses courtes, mais achevées et senties ».

Tel fut le cas pour Sapphô. Elle vit par quelques fragments conservés chez les anciens rhéteurs, ou déchiffrés tout récemment sur des papyrus, mais surtout par l'ode fameuse où l'inspirée d'Aphrodite chante, en frissonnant, son enivrante angoisse. Ces strophes ont voltigé à travers les siècles sur les lèvres humaines.

Expression naïve, enflammée et parfaite du frisson de l'amour, cette chanson a tenté tour à tour versificateurs et vrais poètes.

Le divin modèle inspira mainte réplique, plusieurs copies estimables, de géniales imitations.

N'est-ce pas cette immortalité qu'eût préférée Sapphô, la dixième muse?

JEAN GIRAUD.

UN MANUSCRIT DE LAMARTINE
LE XLe ENTRETIEN DU « COURS FAMILIER DE LITTÉRATURE »

Parmi les nombreux chefs-d'œuvre enfouis dans le *Cours familier de littérature*, le XLe Entretien est resté célèbre : il a, en 1859, révélé le poème de *Mireille* qui venait de paraître et a fait de Mistral, inconnu la veille, un des grands poètes du XIXe siècle. Tous les historiens de Mistral ont loué le noble geste de Lamartine : « De sa grande main paternelle, a dit Gaston Paris, il lança en pleine gloire le jeune oiseau qui doutait encore de lui-même et qui ouvrit largement ses ailes dans la lumière et dans la joie [1]. »

Aussi bien Mistral s'était empressé de proclamer sa reconnaissance, et, le 8 septembre 1859, il offrait à Lamartine ces beaux vers :

« Je te consacre Mireille : c'est mon cœur et mon âme, — c'est la fleur de mes années; — c'est un raisin de Crau qu'avec toutes ses feuilles — t'offre un paysan [2]. »

Le manuscrit du XLe *Entretien* ne contient pas de révélations sur le génie de Lamartine, sur ses procédés de travail, sur le secret de son inspiration; le texte primitif d'une *Méditation* ou d'une *Harmonie*, étudié par M. des Cognets, par P.-M. Masson, par M. Doumic ou par M. Barthou, conduit à des constatations infiniment plus intéressantes. D'ailleurs, après 1830, l'improvisation était devenue comme la loi de ce génie merveilleusement doué, mais pressé de produire pour s'arracher à la menace des dettes et distrait de l'effort littéraire par le labeur politique; après 1849, ce fut la course à la copie. Nisard qui le vit, en 1850, dans son cabinet de travail, fut accueilli par ces mots : « Donnez-moi deux minutes pour achever cette page et je suis à vous. » Nisard s'assit et regarda la plume courir sur le papier. La page finie, il demanda

1. *Revue de Paris*, 1er octobre 1894.

2. Te consacre Miréio : os moun cor o moun amo ;
Es la flour de mis an ;
Es un rasin de Crau qu'emé touto sa ramo
Te porge un paisan.

(Voir la pièce tout entière dans les *Iles d'or*.)

à la lire : « Elle était, a-t-il dit, tout entière écrite sans rature, de cette écriture nette et élégante, dont on aurait pu dire qu'il y avait dans cet homme, si richement doué, un calligraphe. Il avait mis si peu de temps à l'écrire, que la première ligne n'était pas encore séchée quand il traçait la dernière[1]. » Le XLe *Entretien*, qui, au dire d'un bon juge, contient des « pages admirables », de « très belles pensées » exprimées « avec cette ampleur magnifique qui lui est propre[2] », donne manifestement l'impression d'une plume qui va grand train, esclave docile d'une pensée jaillissante, toujours sûre d'elle-même.

Lamartine a-t-il fait un plan avant d'écrire? S'est-il demandé comment il remplirait les quatre-vingts pages in-8° de son recueil mensuel? A lire l'article, on a l'impression qu'il n'est pas composé; le défaut d'équilibre y est manifeste : des cinquante pages consacrées à l'analyse de *Mireille*, une dizaine sont remplies par le 1er chant (on sait que le poème en a douze), le 2e chant y prend environ quinze pages; les chants qui suivent sont beaucoup plus rapidement présentés; Lamartine, arrivé au VIIIe, se contente de transcrire les quelques strophes où Mistral décrit le désespoir de Mireille et sa fuite de la maison paternelle, et n'ayant plus que dix pages à remplir, il les réserve pour sa conclusion : « Mais n'allons pas plus avant, dit-il; nous enlèverions aux lecteurs futurs de ce poète des chaumières l'intérêt qui s'attache à tout dénouement. Laissons-leur la curiosité, ce viatique des longues routes dans la lecture comme dans le drame ». Cette phrase habile escamote les quatre derniers chants, dont deux, le Xe et le XIe, consacrés aux Saintes-Maries, contribuent particulièrement à donner au poème sa vraie couleur, catholique et mystique. Si Lamartine a négligé dans son analyse l'épisode de l'apparition des Saintes et le long récit de leur voyage miraculeux jusqu'aux côtes de Provence, ce n'est pas qu'il ait vu dans ces derniers chants, avec Saint-René-Taillandier, des « hors-d'œuvre descriptifs[3] »; nul, au contraire, n'a mieux que lui marqué le caractère religieux du poème; dès le début de l'article il parle de cette « épopée agreste, où les scènes descriptives de l'*Odyssée* d'Homère et les scènes innocemment passionnées de *Daphnis et Chloé* de Longus, mêlées aux saintetés et aux tristesses du christianisme, sont chantées avec la grâce de Longus et avec la majestueuse simplicité de l'aveugle de Chio[4] ».

1. *Souvenirs et notes biographiques*, t. I, p. 392.
2. G. Pàris, *art. cité.*
3. *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1859.
4. De même Lamartine a su voir, dans *Mireille*, par delà l'aventure d'amour, la Provence elle-même : « C'est ce pays, écrit-il, qui a fait ce poème. La Provence a

Ce que le manuscrit nous permet de constater, c'est que Lamartine a dressé le canevas de sa conclusion avant de la rédiger : le bas de la page 66 contient, en effet, quelques indications jetées à la hâte, et, plus tard, soigneusement biffées. On y distingue ces mots :

Gloire à la nature
Ah! donnez de tels poètes au paysan,
Que leur fait Béranger ou Musset
Ile de l'archipel
Grandis, jeune homme, TU MARCELLUS ERIS.

Chacune de ces expressions annonce un développement qui sera fait ou du moins amorcé, et dans l'ordre même où elle figure sur le manuscrit. Ainsi Lamartine glorifie d'abord les poètes de la *nature*, qu'il oppose à ceux de l'*art* : « Pourquoi, dit-il, aucune des œuvres achevées cependant de nos poètes européens actuels (y compris, bien entendu, mes faibles essais), pourquoi ces œuvres du travail et de la méditation n'ont-elles pas pour moi autant de charme que cette œuvre spontanée d'un jeune laboureur de Provence?... Ah! c'est que nous sommes l'art et qu'ils sont la nature; c'est que nous sommes métaphysiciens, et qu'ils sont sensitifs, etc. ».

Ensuite il applaudit à cette tentative d'une épopée villageoise : « Voilà, s'écrie-t-il, des livres tels qu'il en faudrait au peuple de nos campagnes pour lire à la veillée après les lueurs du jour.... Voilà de ces livres qui bénissent et qui édifient l'humble foyer où ils entrent.... »

Béranger ou Musset sont-ils pour les ouvriers des villes l'équivalent de Mireille pour les paysans? « Ah! qu'il y a loin, proclame Lamartine, d'un peuple nourri par de telles épopées villageoises à ce pauvre peuple suburbain de nos villes, assis les coudes sur la table avinée des guinguettes, et répétant à voix fausse ou un refrain grivois de Béranger (digne d'un meilleur sort), ou un couplet équivoque de Musset (digne de meilleure œuvre). »

Quant à l'expression : *île de l'archipel*, c'est d'elle qu'est sortie cette gracieuse image, qui enracine le génie de Mistral à ses origines grecques : « Oui, lui dit Lamartine, ton poème épique est un chef-d'œuvre; je dirai plus, il n'est pas de l'Occident; il est de l'Orient; on dirait, que pendant la nuit, une île de l'archipel, une

passé tout entière dans l'âme de son poète. Un pays est devenu un livre. » Mistral, dans une lettre à Reboul, du 1er septembre 1858, lui annonçait son poème « provençal, rural et catholique » (Cité par M. E. Ripert, *La Renaissance provençale*, 1918, p. 539, note).

flottante Délos s'est détachée de son groupe d'îles grecques ou ioniennes, et qu'elle est venue sans bruit s'annexer au continent de la Provence embaumée, apportant avec elle un de ces chants divins de la famille des Mélésigènes. »

Enfin Lamartine termine son éloge par le pronostic de Virgile : *Tu Marcellus eris*; mais il a laissé tomber le développement qu'annonçait l'expression : *grandis, jeune homme*; au contraire, il conseillera à ce *jeune homme* de « rentrer humble et oublié dans la maison de sa mère », de revenir à ses travaux rustiques, et de ne reprendre la plume « que l'hiver, à de rares intervalles de loisir »; car, ajoute-t-il, « on ne fait pas deux chefs-d'œuvre dans une vie ».

A part cette légère déviation Lamartine a suivi le plan qu'il s'était tracé, et l'on peut admirer que la fin de son article, si éloquente, si imagée, soit en germe dans ce maigre canevas : de mots insignifiants, jetés en courant sur le papier, le prestigieux écrivain a fait sortir une belle floraison d'images et d'idées.

La comparaison de l'article lui-même avec le texte du manuscrit nous permet de constater : d'abord, des fautes d'impression regrettables, dues à la négligence avec laquelle les épreuves ont été revues; — ensuite des retouches généralement heureuses (corrections, additions, suppressions); — enfin un procédé de citations qui, sans être très répréhensible, manque de rigueur scientifique.

Nous allons succinctement passer en revue ces divers points.

1° *Fautes d'impression.*

Page 249[1], il faut lire : « Je chante une fille de Provence et les amours de son jeune âge » — au lieu de : « et les amours du jeune âge ».

P. 269, Lamartine transcrit une longue citation de *Mireille*, quand les deux amoureux, viennent de tomber du mûrier, et qu' « au cou du vanier la jeune fille effrayée, avec un cri perçant, se précipite et enlace ses bras »; le texte imprimé continue ainsi : « Mais elle, au bout d'un instant, se délivra du danger »; or la traduction française de Mistral portait : « Mais elle... se délivra de l'embrassade »; et sur le manuscrit on lit : « Mais elle... se délivra de l'étreinte ». D'où est venu ce mot déplacé de *danger*?

P. 292 : au cours d'une longue citation de Mistral, trois lignes s'intercalent, que le texte imprimé met entre des guillemets, sans les distinguer des strophes qui précèdent et de celles qui suivent; pourtant elles ne sont qu'une indication que Lamartine croit nécessaire et qu'il jette en passant; il veut nous renseigner sur

1. Nous citons d'après le tome VII du *Cours familier de Littérature*, où est reproduit le XLe *Entretien*.

la fille de maître Ambroise, qu'il n'avait pas encore présentée et qui bientôt après jouera un rôle dans le drame : « C'était, dit-il, Vincenette, sœur de Vincent, qui revenait du pays d'Arles, à la hutte de son père. » Le texte imprimé, qui attribue cette remarque à Mistral, l'agrémente, en plus, d'une expression qui n'est pas dans le manuscrit : « C'était Vincenette, sœur de Vincent, qui, cette jeune fille, revenait... ».

P. 298 : dans une nouvelle citation du poème, quatre lignes sont enlevées à Mistral, qui en était l'auteur, et sont attribuées à tort à Lamartine : « Cela dit, elle saute légère, de son petit drap blanc; elle ouvre, avec la clef luisante, la garde-robe qui recouvre son trousseau, meuble superbe de noyer, tout fleuri sous le ciselet. »

P. 298 : à la strophe suivante, le texte imprimé, par une virgule malencontreusement déplacée, met à l'actif de Mistral une sottise qui ne lui appartient pas. Le poète n'avait pas écrit : « Un petit cierge usé, presque en entier », mais : « un petit cierge, usé presque en son entier ».

2° *Retouches.*

a) *Corrections* proprement dites. Elles sont rares, et, généralement, elles améliorent la version primitive.

Ainsi le manuscrit avait pour titre : *Poésie épique provençale. Mireille, par Frédéric Mistral.* Lamartine a compris que le nom de Mistral, encore inconnu, n'exciterait pas l'attention, et il a trouvé une formule meilleure : *Littérature villageoise, apparition d'un poème épique en Provence.*

Plusieurs fois il a modifié des tours bizarres, par exemple, des inversions qui, même sous la plume d'un poète, ne se comprennent pas. Il avait d'abord écrit (p. 235) : « Non pas le Dumas encyclopédique dont chaque pas fait retentir la terre sous son pied de bruit » (texte imprimé : « fait... retentir la terre de bruit sous son pied »). C'est au même endroit que se lit cette autre phrase analogue : « Non pas le jeune Dumas, silencieux et méditatif, son fils, qui se recueille autant que son père se répand... » (texte imprimé : « Non pas le jeune Dumas, son fils, silencieux et méditatif, qui... »).

Lamartine est bien inspiré, lorsqu'au lieu de dire, comme il l'avait fait d'abord, du jeune Dumas qu'il « ne sort, après trois cent soixante-cinq jours, de sa mollesse, qu'avec un chef-d'œuvre de nouveauté », il substitue à la « mollesse » le « repos » (p. 235); ensuite lorsque l'expression banale : « une soirée courte et douce » devient : « une soirée courte et causeuse » (p. 238); enfin lorsqu'il qualifie l'idiome provençal, non pas de « doux et

vigoureux », comme dans la première version, mais de « doux et nerveux » (p. 230)[1].

Certaines expressions ont été corrigées dans le sens de la précision : dans le texte imprimé, Adolphe Dumas ne dit plus à Lamartine : Mistral a bu « quelques-unes des gouttes que vous aviez laissées tomber de votre coupe dans votre rivière », mais : « dans votre Saône » (p. 236) — On lit, p. 241 : « Son père, comme tous les riches cultivateurs de campagne qui rêvent follement pour leurs fils une condition supérieure... »; ce qui est plus exact que la première version : « son père, comme tous les pères de Provence... ». — P. 246, Lamartine entr'ouvre devant les yeux de ses lecteurs l'enfer de dettes où il se débat, et il s'encourage à lutter contre le destin méchant : « car disait le manuscrit, si tu faiblis un moment ou si tu quittes ta patrie en abandonnant tes débris à tes créanciers »; il a très heureusement remplacé *tes débris*, par cette expression : « en abandonnant à tes créanciers des terres que nul n'ose acheter », par où il fait allusion aux difficultés qu'il rencontrait pour éteindre en partie ses dettes en vendant ses terres : « Ma dépouille est comme celle de Nessus, écrira-t-il à son ami Dubois, le 16 avril 1860. On dirait qu'elle brûle. Nul ne veut s'en vêtir ».

b) *Additions*. Elles sont plus rares encore que les corrections. Relèverons-nous quelques adjectifs, peu nécessaires, qui ont été ajoutés? Ainsi les « cheveux d'un enfant » du manuscrit sont devenus dans le texte : « les cheveux blonds d'un enfant »; ailleurs l'expression : « pour en sentir le duvet », s'est un peu allongée : « pour en palper le soyeux duvet ». Les additions de ce genre sont anodines, c'est le mieux qu'on en puisse dire.

Mais c'est une véritable beauté que trouve l'écrivain, lorsque, voulant peindre le désespoir irrité de Mireille, qui vient d'entendre son père dire à maître Vincent : « Garde ton chien, je garde mon cygne », il met en surcharge : « Le cœur de Mireille rugit dans son sein ».

Signalons encore une addition de quelque importance, à l'endroit de l'article où Lamartine fait une profession de foi relativement à la « démocratie dans l'art »; il y avoue son peu de goût pour ces « médiocrités rimées sur lesquelles des artisans, dépaysés dans les lettres, tentent trop souvent, sans génie ou sans outils, de faire extasier leur siècle ». Il visait les poètes ouvriers, Ch. Poncy, Adricol Perdiguier, Magu, qui avaient provoqué l'enthousiasme de

1. La première fois qu'il parlait du provençal, il l'appelait un « jargon », le mot, biffé dans le manuscrit, a été remplacé par cet autre : « idiome » (p. 234).

Béranger, de Lamennais, et surtout de George Sand : « Allons, poètes prolétaires, à l'œuvre! s'écriait George Sand en 1844. Chantez vos hymnes de vérité! Trouvez-la donc cette loi religieuse, sociale et politique qui réunira tous les intérêts en un seul, et qui mêlera de nouveau toutes les races dans une seule famille[1]. »

Lamartine, qui avait été le premier à s'éprendre de la poésie populaire, était trop artiste pour ne pas sentir les faiblesses de cette inspiration spontanée, où l'éducation n'est pas venue s'unir à la nature, et, dans le manuscrit, au moment de signaler les « avortements » de cette « poésie des ateliers », il ne faisait d'exception que pour Jasmin. C'était oublier l'*Harmonie* qu'il dédiait en 1828 à Reboul, *Le Génie dans l'obscurité*[2]; il s'en aperçut à temps, et il improvisa quelques lignes, pour joindre au perruquier d'Agen le boulanger de Nîmes, et les exempter tous les deux de sa condamnation : « Reboul de Nîmes, qui est né classique, et qui semble avoir été baptisé dans l'eau du Jourdain, le fleuve des prophètes, au lieu du Rhône, le fleuve des Trouvères » (p. 304).

c) *Suppressions*. Lamartine n'a jamais été de l'école de Boileau :

Ajoutez quelquefois, et souvent effacez.

Ce précepte, il ne l'a jamais moins appliqué que dans ces *Entretiens*, où il était obligé à de perpétuels miracles d'abondance; rivé au travail forcé de la copie, il ne songeait pas beaucoup à *effacer*.

Pourtant il a laissé tomber ces lignes qui se lisent sur le manuscrit au début de l'article : « Mais voici un beau jour poétique qui s'est levé bien inattendu hier sur les brumes sans soleil de ma vie présente. C'est à un poète encor (*sic*) que je le dois. Écoutez. »

Un autre passage supprimé nous ouvre un jour sur les préférences de Lamartine en poésie. Lorsqu'il compare les œuvres méditées les plus célèbres et le poème d'inspiration spontanée de Mistral, il écrit : « Pourquoi chez nous (et je comprends dans ce mot nous les plus grands poètes métaphysiques français, anglais ou allemands du siècle, Byron, Gœthe, Klopstock, Schiller, et leurs émules), pourquoi dans les œuvres de ces grands écrivains consommés, la sève est-elle moins limpide, le style moins naïf, les images moins primitives, etc...? ». Dans le manuscrit, la liste des admirations de Lamartine se poursuivait ainsi : « Schiller,

1. *Préface* au 2e recueil de Poncy — dans E. Ripert, *op. cit.*, p. 172.
2. Reboul l'en avait remercié par ces vers :

S'il est vrai que ma muse en plus d'une mémoire
Ait laissé des accords et des pensers touchants,
Chantre ami, qu'à toi seul en retourne la gloire!
Ses chants naquirent de tes chants!....

Hugo, Vigny, Laprade, Musset, Autran et leurs émules ». Les deux derniers noms, Musset et Autran, ont commencé par être biffés; puis, les trois autres ont eu le même sort. N'est-il pas piquant de savoir qu'aux yeux de Lamartine, Autran était l'un des plus grands poètes français du XIXe siècle, et que s'il fallait réduire ces élus de la Muse à trois, c'est Laprade qui, d'après lui, s'inscrirait à côté d'Hugo et de Vigny?

3° Il nous reste à voir comment le texte de Mistral a été reproduit dans l'*Entretien* XL. On sait que les citations tiennent une place démesurée dans le *Cours familier*; à mesure que l'écrivain avance en âge et sent s'appesantir le fardeau de la « copie », son apport personnel est de plus en plus réduit, et les derniers articles ne seront pour ainsi dire que des suites de citations.

C'est Mme de Lamartine qui, le plus souvent, opérait le triage préliminaire, et apportait à l'écrivain les pages qu'elle jugeait les plus significatives. Pour cette étude sur Mistral, Lamartine a certainement lu lui-même le poème : ne se flattait-il pas de comprendre le provençal? Il nous dit, en effet, que le jour où Adolphe Dumas lui présenta Mistral, le jeune poète lui récita des vers écrits dans sa langue natale : « Mon habitude, ajoute-il, des patois latins parlés uniquement par moi jusqu'à l'âge de douze ans, dans les montagnes de mon pays, me rendait ce bel idiome intelligible. » On peut contester cette ressemblance du patois de Milly avec le provençal de Maillane; mais Lamartine était aidé, dans l'intelligence du texte et dans le choix des citations, par ce qu'il appelle « la naïve traduction en pur français classique faite par le poète lui-même ».

A cette traduction de Mistral il apporte quelques modifications qui, d'ailleurs, n'ont pas pour objet de serrer le texte de plus près. Au contraire, il paraît préoccupé d'atténuer, comme il dit, « la simplicité antique et presque timide » du poète; à cette épopée villageoise il a cru devoir faire un brin de toilette, avant de la présenter à ses lecteurs.

Ainsi lorsque le vannier décrit à son fils la richesse du Mas des Micocoules, Lamartine lui fait dire : « Il y a autant d'avenues d'oliviers dans le domaine qu'il y a de jours dans l'année... »; la traduction de Mistral portait : « il y a autant d'allées qu'a de jours l'année entière », — ce qui était plus conforme au texte provençal : « i'a tant de tiero coume a de jour... » — Lamartine, d'ailleurs, a hésité entre les « avenues d'oliviers » et les « avenues de mûriers ».

Mireille, à son tour, est embellie, comme il convient à une

héroïne d'épopée, et là où Mistral la peint apportant *de ses mains* un plat de féverolles aux hôtes de la maison, le vannier et Vincent, Lamartine s'empresse d'écrire : « elle vint ensuite en courant l'avancer vers eux de sa belle main ».

Dans la jolie scène de la cueillette, Mistral montre Mireille qui, « cette matinée-là, pour pendeloques, à ses oreilles, la coquette, avait pendu deux cerises ». Ce mot de « coquette », qui traduisait le provençal : *la faroto*, a été remplacé dans l'*Entretien*, par celui de « folâtre », moins exact et moins expressif.

Le dialogue qui s'engage entre les deux enfants naïfs perd sa saveur et sa couleur, en passant dans l'article de Lamartine; on y chercherait vainement ces traits de nature : « Lui ressembles-tu, à ta jeune sœur? » dit Mireille à Vincent. « Qui? moi?... qu'il s'en faut! Elle est blondine, et je suis, vous le voyez, brun comme un cuceron. Mais plutôt, savez-vous qui elle rappelle? Vous! Vos têtes éveillées, comme les feuilles du myrte, vos chevelures abondantes, on les dirait jumelles ». Toute cette rusticité a disparu.

Lorsqu'il arrive à la chanson de Magali, Lamartine n'ose pas conserver cette expression originale de l'amoureuse rebelle : « je me ferai l'échappée ardente du grand soleil qui fond la glace! », et il se contente du mot ardeur pour traduire l'*escandihado* du texte provençal, comme il représente aussi dans la réplique de l'amoureux le mot *souléiado*, que Mistral traduisait par « rayonnement du soleil ».

Dans cette autre réplique de l'amoureux : « O Magali, si tu te fais la rose belle, je me ferai, moi, le papillon, je te baiserai », Lamartine a mis : « je m'eniverai de toi ».

Cependant Lamartine a reproduit l'expression risquée par le poète provençal : « le mistral, puissant *courbeur* des hauts peupliers de la contrée »; mais pourquoi dit-il de ce vent qu'il « hurlait sur leurs têtes au-dessus de la voix du jeune homme », alors que le texte porte : « à la voix du jeune homme ajoutait ses hurlements? »

Lorsque Mireille fait ses préparatifs de départ pour le tombeau des Saintes-Maries, Mistral dit : « Dans une casaque noire, elle presse légèrement sa taille riche, qu'une épingle d'or suffit à resserrer. » En substitant l'épithète « petite » à celle de « riche », Lamartine est mal inspiré.

Néanmoins, quelle que soit l'importance de ces inexactitudes et de celles que l'on relèverait encore, la comparaison du manuscrit et du texte imprimé nous invite à conclure que Lamartine n'a pas pris avec le poème de *Mireille* d'excessives libertés; généralement,

il ne se donne même pas la peine de recopier les citations; il découpe, dans le volume, les pages où elles sont contenues, et ces extraits sont directement introduits dans le corps de l'article.

Ainsi, comme Nisard, nous nous sommes penchés sur la puissante improvisation de Lamartine, et comme lui, nous admirons la prodigieuse facilité de ce génie, qui, condamné aux « travaux forcés de l'honneur », a su pourtant épancher jusqu'au bout le flot des beaux sentiments et des grandes images. Se douterait-on qu'en écrivant ces pages d'une aisance souveraine, il domptait sa souffrance personnelle? « J'ai, disait-il, l'âme peu poétique en ce moment; je lutte dans une fièvre continuelle avec une catastrophe domestique qui, si elle s'achève, entraînera malheureusement bien d'autres que moi. » Hélas! il ne réussit pas à conjurer la ruine malgré le miracle d'incomparable fécondité que le *Cours familier* renouvela pendant treize ans. Du moins par cet *Entretien* sur Mistral il avait la satisfaction de glorifier la poésie et de découvrir une source de saines émotions et de jouissances élevées. Il se préparait aussi un admirateur reconnaissant; car l'auteur de *Mireille* devait, en 1869, venger Lamartine de l'oubli coupable où le tenaient les nouvelles générations : « Des paroles de Dieu magnanime épancheur, s'écriait-il, — ô Lamartine, ô mon maître, ô mon père, — en cantiques, en actions, en larmes consolantes, — quand vous eûtes à notre monde — épanché sa satiété d'amour et de lumière, — et que le monde fut las, —

« Chacun jeta son cri dans le brouillard profond, — chacun vous décocha la pierre de sa fronde, — car votre splendeur nous faisait mal aux yeux, — car une étoile qui s'éteint, — car un dieu crucifié, toujours plaît à la foule, — et les crapauds aiment la nuit.... »

C. Latreille.

DEUX ANNÉES DE LA RENAISSANCE

D'APRÈS UNE CORRESPONDANCE INÉDITE DE DENYS LAMBIN[1].

IV

Ses amis ne lui servent pas uniquement à le renseigner sur ce qui se passe, et à recevoir ses boutades. Il les charge, et non les plus obscurs, de poursuivre des affaires qui lui tiennent à cœur, et qui se débattent en des lieux éloignés. C'est ainsi que nous le voyons recourir à Jean de Coras et à Nicole Le Clerc.

Lambin avait cédé son cheval à un certain Fontaugier lors de son arrivée à Toulouse, où il croyait faire ses études juridiques; Fontaugier lui niait sa dette. Lambin s'efforçait de rentrer dans ses fonds.

Il écrit à Jean de Coras une première lettre en octobre 1552. Il est heureux de le savoir en vie, car le bruit de sa mort avait couru. « Je vous dois remercier... de la diligence que vous avez mise à l'affaire que je vous avais mandée de Ferrare. Bien que vous ne l'ayez pas achevée et que vous n'ayez pas encore extorqué l'argent de ce beau fils, j'apprécie et j'aime votre bon vouloir et votre zèle, et j'ai confiance que vous arriverez à bonne fin grâce à vos soins et à votre persévérance. Car s'il y a des tribunaux à Toulouse, si les lois et le droit y ont du pouvoir, si la tromperie et l'impudence y sont détestées, je ne puis douter que Fontaugier, si malhonnête et si fourbe qu'il soit, ne se voie enfin l'objet de la sévérité ou de la justice des lois. Il a osé, m'écrivez-vous, se plaindre d'avoir été dupé par moi. Antoine de Paulo, avec qui je partis alors de Lyon pour Toulouse, pourra me rendre témoignage que je pouvais vendre plus cher le cheval que je lui ai vendu. Fontaugier lui-même, s'il veut avouer la vérité, sait que j'aurais pu recevoir quatorze pièces d'or, comptées immédiatement, d'un Picard que connaît Antoine de Paulo. Mais, vaincu alors par les prières de Fontaugier et par l'affection que je lui portais et que je croyais mutuelle, je préférai l'amitié à l'argent, et je lui ai

1. Voir *La jeunesse de Denys Lambin (1529-1548)*, *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. IX, 1902, p. 386; *Deux années de la Renaissance*, *Ibid.*, t. XIII, 1906, p. p. 458 et 658.

fait crédit de treize écus d'or quand je pouvais en toucher quatorze incontinent. Aussi bien pouvait-on croire que Fontaugier chez qui, sur son invitation, j'étais descendu deux jours, dont j'avais partagé la table et le lit, aurait ainsi violé le droit de l'hospitalité et de l'amitié? C'est monstrueux! Un jurisconsulte, un orateur du barreau, un avocat, et, qui plus est, un ami, préférer une si petite somme à son honneur, à sa réputation, à sa foi, à notre amitié[1]! » Lambin confie à Coras le soin de faire rendre gorge au mauvais débiteur.

Le 14 octobre, il écrit encore à Coras touchant cette affaire. Il écrit aussi à Du Solier, conseiller au Parlement comme Antoine de Paulo et Coras lui-même qui venait d'être revêtu de sa charge[2]. En août 1553, il perd patience. Il voudrait recevoir des lettres de Coras : elles lui sont plus précieuses que l'or et les pierreries. Il vomit encore un flot de violentes injures contre Fontaugier[3]. Dans une lettre reçue à Ferrare, Coras s'engageait à réclamer l'argent. « Où est la promesse que vous m'avez faite? la diligence que doit apporter celui à qui est confiée une affaire? Je vous traite en juriste, en juge, en conseiller, en homme qui penserait, si un autre se montrait aussi négligent dans une mission à lui confiée,

1. F° 3 v°. Lambinus Corrazio S. Literae tuae eo mihi fuerunt jucundiores, quo tristior [*surch.* atque acerbior] eorum fuerat oratio qui te vita excessisse postridie quam Lugduni venissemus nunciarant. Crede mihi, mi Corrazi, te animum quem dolor incredibilis ex illo rumore susceptus eripuerat mihi [*surch.* : plane] reddidisse. Duas [*surch.* : igitur] ob causas tibi gratias agere debeo : primum quod me inani illa molestia et aegritudine liberasti; deinde quod rem meam quam tibi Ferrariae mandaveram [*surch.* : commendaram] tam diligenter curasti. Tametsi enim nondum confeceris neque pecuniam ab illo proco expresseris, voluntatem tamen ac studium tuum amplector et amo, confidoque te diligentia et perseverantia tua quod volumus breve effecturum. Nam si Tolosae judicia sunt, si leges et jura valent, si fraus et impudentia odio est, (F° 4) dubitare non possum quin Fontaugerius, quantumvis sit improbus et fraudulentus, legis vel severitate vel aequitate capiatur. Scribis illum non esse veritum conqueri se a me esse circumscriptum. Testis erit mihi Antonius a Paulo [*surch.* : senator?] cum quo [*surch.* : [tum] ego una Lugduno Tolosam profectus sum, equum illum quem ei vendidi plus vendi potuisse. Scit ipse Fontaugerius si verum fateri volet me quatuordecim aureos pecunia praesente a quodam Picardo ejus vicino quem Antonius a Paulo novit [*surch.* : cujus opera et ministerio olim usus est] accipere potuisse. Ego tamen tum precibus, tum meo in Fontaugerium amore victus, existimans hunc amorem esse mutuum, pluris amicitiam quam pecuniam feci et, quum quatuordecim aureos statim mihi auferre liceret, tredecim ejus fidei credidi. Quis enim speraret Fontaugerium cujus domi ego biduum ejus rogatu atque invitatu diversatus sum, cum quo mensa et lectus fuerat mihi communis, jus hospitii atque amicitiae laesurum? Monstri simile est hominem jurisconsultum, causarum actorem et patronum [*surch.* : et quod est caput amicum] tantillam pecuniam sua existimatione et fama et fide [*surch.* : et amicitia nostra] potiorem habiturum. Sed haec missa faciamus. Redeo ad illud me sperare tua diligentia fretum cessuram bonitati improbitatem. Tibi rem omnem commendo orans atque obsecrans ut in ea declares quantum me ames quantique me facias.

2. F° 10 v°.

3. F° 65 v°. Nosti praedonem illum, perfidum illum, illum planum, illum impurum, etc., etc.

devoir le châtier énergiquement[1]. » Lambin réclame une prompte solution. Coras est pris par d'importantes fonctions, sans doute : mais il peut bien leur dérober quelques instants. Un autre magistrat a écrit à Fontaugier une lettre à cheval[2]. Coras a une procuration pour exiger l'argent : qu'il y veille! En janvier 1554, nouvelles instances, nouvelles lettres à de Paulo, à Du Solier, à Coras : le stratagème dont Coras devait user a-t-il réussi? Lambin se plaint de n'être pas tenu au courant[3]. Le 14 avril, encore des lettres de Coras à Du Solier, à Fontaugier[4]. Le 17 mai, Du Solier, qui a vu Lambin à Compiègne, quitte cette ville en lui promettant de faire remettre à Le Clerc les treize écus dus par Fontaugier[5].

Enfin, le 11 décembre 1554, Lambin a recours, en même temps qu'à ses correspondants ordinaires, à Michel du Faur, juge mage de Toulouse, et parent de l'auteur des Quatrains. La démarche était délicate. Lambin, précepteur des neveux de Michel Du Faur, les avait abandonnés. Mais Du Faur, pense-t-il, ne doit pas lui avoir gardé rancune. Il ne faut pas attribuer cette désertion à sa légèreté ou à son mauvais vouloir, mais au poids de ses fonctions et à l'exiguité de ses forces; il lui était difficile d'élever, de gouverner, et de mener des jeunes gens si vifs et si frivoles. Puis Lambin aborde la question qui lui importe. Il y a environ sept ans, arrivé à Toulouse pour étudier le droit civil, dans le temps même où les neveux de Du Faur lui étaient confiés, il a vendu à l'avocat Fontaugier treize écus un cheval qui en valait vingt. Ne pouvant payer immédiatement, Fontaugier lui avait souscrit un billet. Neuf mois se passent. Lambin part avec Tournon pour l'Italie. Le billet a été déposé chez le conseiller Du Solier qui n'obtient rien. Coras est chargé de l'affaire : pas de résultat. Voilà six années écoulées : la septième commence. Lambin voudrait que Du Faur vint à bout de Fontaugier « ou par ses avis, ou par ses prières, ou par ses objurgations[6] ».

1. F° 65 v°. Ubi fides [*surch.* : quam dedisti?], ubi diligentia quam adhibere debet is cui res aliena mandata est?... Tecum sic ago qui jurisconsultus, qui judex, qui senator es, et qui si quis alius in re mandata negligentiorem se praebuisset graviter in cum animadvertendum putares.

2. F° 66 v°. His literis scriptis effeci ut Faber praeses Tolosanus ad ipsum Fontaugerium scriberet eumque auctoritate [*surch.* : ac prope minis ac terrore verborum] ad expediendam solutionem impelleret.

A la marge du f° 66, Lambin signale aussi une lettre envoyée à Du Solier.

3. Fol. 103 v° 104. Lettre du 15 des calendes de février.

4. Fol. 147 v°.

5. Fol. 157 v°.

6. F° 187 v°. Michaeli Fabro, judici majori Tolosano. Si existimarem te meo a tuae sororis filiis Jo. et Jacobo Sepetiis (?) et Montiscurio discessu mihi offensum esse, petere abs te ut aliquid mea causa facias [*surch.* : magnopere verear]. Grave

Une autre affaire le préoccupait beaucoup, celle de la cure d'Estavaux. Il y intéressa surtout Nicole Le Clerc, conseiller au Parlement de Paris. Nicole appartenait à la noble famille angevine des Le Clerc du Tremblay, illustrée par des hommes d'église, de robe et d'épée, notamment par le fameux Père Joseph, l'Eminence Grise[1]. Lambin, lors de son séjour à Paris, soit pendant, soit

est enim durique admodum oris ejus opera vel studio vel liberalitate uti velle quem non modo beneficio nullo affeceris sed etiam facto minus officioso laeseris. Nunc autem cum conscientia meae perpetuae erga te et tuos voluntatis fretus, mihi persuadeam te virum prudentem et acutum [*marge* : acerrimoque judicio praeditum] non aliter de me existimare quam de viro bono existimari debet, eamque tuorum relictionem non meae levitati aut malevolentiae, sed oneris gravitati, mearumque virium infirmitati attribuere, quod esset mihi difficile meisque viribus majus adolescentes promptos et ingeniosos (?) instituere, regere ac moderari, non dubitavi id abs te per literas contendere quod nec tibi valde laboriosum, et tuo muneri [*marge* : eique personae quam sustines] accommodatum futurum sit [F° 188]. Cum septem abhinc [*surch.* : circiter] annis Tolosam studiorum juris civilis causa venissem, quo tempore tui propinqui mihi commissi et traditi sunt, equum quo in eam urbem vectus fueram Fontaugerio causidico tibi, ut opinor, noto vendidi. Multa praetermitto, quibus cognitis et cur ei potissimum vendiderim, et quibus artibus ego homo minime malus ab impr bissimo et fallacissimo nebulone deceptus sim facilius colligere [*surch.* : planius perspicere] possis [*marge* : sed quae nihil ad hunc locum videntur pertinere, duntaxat ea quae magis huic causae necessaria sunt persequar] Ut igitur ad Fontaugerium redeam, equum quem si liberaliorem emptorem nactus essem, non minoris XX aureis venditum oportuit XIII duntaxat addixi, partim blanda illius oratione inductus, partim quod ea cura qua sollicitabar equi vendendi quam primum defungi ac liberari volebam. Sed si pretium una cum re tradita accepissem, bonorum jacturam fecissem [*surch.* : Nunc] vide quam me credulum et facilem in hominem versutissimum et improbissimum praebuerim. Cum de pretio inter nos convenisset, coepit me rogare ut, quoniam pecuniam, ut dicebat, numerare non poterat, solutionem in calendas proximas prorogarem. Impetravit, syngrapham fecit. Post syngrapham scriptam [*surch.* : menses novem Tolosae commoratus sum [*surch.* : neque ab eo] cum saepe interpellassem unquam nummum (?) exprimere potui Fuit mihi postea cum Cardinali Turnonio in Italiam proficiscendum. Apud Solerium senatorem syngrapham reliqui ut nomen illud (F° 188 v°) exigeret. Nihilo plus quam ego profecit. Corrasium item Ferrariae procuratorem constitui eique negotium dedi ut [*surch.* : Tolosam reversus] debitorem meum appellaret et officii sui ac bonae fidei commonefaceret. Tantumdem egit. Quid multa? Sex anni praeterierunt. Septimus jam agitur cum neque per me neque per viros amplissimos jus meum ab illo injustissimo et perfidissimo fraudatore, obtinere potui. Itaque omni alia ope omnique alio praesidio humano destitutus, ad te tanquam ad deum aliquem confugio. Peto abs te per fortunas tuas per [*surch.* : que] genus tuum, per animum istum tuum [*surch.* : juris ac] justitiae amantissimum ut ne mihi injuriam diutius a tuo cive fieri sinas. Eum vel monendo, vel rogando, vel objurgando (scio enim quantum tua apud eum valitura sit auctoritas) a perfidia ad bonam fidem, ab injuria ad jus, ab impudentia ad pudorem, denique a feritate et immanitate ad humanitatem revoces. Hoc ego et tua integritate justitiaque confisus et a tuae sororis filio Jacobo Sepetio vir (o?) ampliss. et ornatiss. quem [*marge* : ego libenter sum amplexus in fratris tui comitatu] Petri Fabri qui ut Cardinalem Turnonium videret [*surch.* : Magdonem divertit] excitatus ad te scripsi. Quae si tibi probabuntur [F° 189] nihil amplius desidero. Scio enim te mea causa omnia facturum remque transacturum. Illud quidem tibi [*surch.* : promitto ac] confirmo te apud memorem et gratum hominem beneficium istud positurum. Vale 3° Idus decembris.

J'ay encores escrit à Messrs Corraze, du Solier, Fontaugier, date du XIIIe decembre. Baillé à Mr Jacques de Sepet.

1. Voir sur la famille Le Clerc notre étude sur la jeunesse de Lambin, parue ici même.

après ses études au Collège du Cardinal Lemoine, avait vécu chez ces Le Clerc, probablement dans un état de demi-domesticité. « Rien peut-il m'être plus doux, plus désirable, écrit-il un jour à Nicole, qu'une lettre de celui chez qui j'ai passé presque toute ma jeunesse à cultiver les lettres, celui dont le commerce m'a rendu meilleur et qui m'a aimé comme un fils, m'a aidé de ses avis comme plus jeune et m'a traité comme si j'avais eu son âge[1]. » Il revient ailleurs sur l'atmosphère de vertu et de sainteté qu'il a respirée en cette demeure[2]. Il ne faut pas oublier que Nicole Le Clerc et son frère Pierre, conservateur apostolique des Privilèges de l'Université, étaient les propres neveux du fanatique et farouche théologien Nicolas Le Clerc, dont le zèle déplaisait même à beaucoup de ses coréligionnaires.

Le Clerc lui rendait d'ailleurs beaucoup de bons offices. A la fin de 1554, Lambin voulait remettre à Le Clerc une petite somme par l'intermédiaire du vicaire de Saint-Germain-des-Prés. Le Clerc l'en tint quitte. Lambin rappelle à ce propos un autre trait de Le Clerc. Le Clerc avait appris de Galland que Lambin avait quelques objets à vendre. « Vous aviez bien vu, vous qui êtes si fin et si perspicace, que ce n'étaient que bagatelles, et cependant vous les avez achetés bien cher, plus cher qu'ils ne valaient[3]. »

Mais presque toutes les lettres adressées à Le Clerc roulent sur la cure d'Estavaux. Vers la fin de 1552, Prevost avait parlé à Lambin de cette cure, sans doute pour lui-même. Lambin lui répond : « Quant au bénéfice d'Estavaux, la situation n'est plus intacte. Car, voyant que je ne pouvais espérer d'aller à Paris et qu'aucune lettre de vous ne m'apprenait vos intentions, forcé par la nécessité, j'ai résigné la cure. Cependant, si vous le voulez, j'essaierai de le recouvrer sur celui qui en jouit maintenant. « En

1. F° 29. N. Clerico. Quid... dulcius, quid optabilius ad me pervenire potest ejus hominis literis cujus domi adolescentiam fere meam in studio literarum traduxi, cujus consuetudine factus sum melior, qui denique me amavit ut filium, monuit ut minorem, complexus est ut aequalem.... (Octavo Idibus febr. 1553.)

2. F° 117 v°. A propos du cardinal de Tournon : « Quo plus debeo Deo Immortali qui me [*marge* : legitimo studiorum meorum spatio non decurso quidem illo neque confecto, sed tum non infeliciter coepto, propter angustias rei familiaris abs te olim in amicitiam ac familiam tuam acceptum atque in hac ipsa tanquam in aliqua] in amicitiam ac familiam receptum tanquam in aliqua pudoris, modestiae pietatis officina educatum, sed vel aetatis infirmitate et inopia consilii vel fato iniquo mei praecipitem ad aliorum hominum consuetudinem (F° 118) impulsum atque abreptum, in hujus tandem tanti et ornatissimi viri comitatum tanquam in portum [*surch.* : quietum ac tutum] refrigerato jam aetatis fervore deduxerit. (Pridie cal. Mart. 1554.)

3. F° 201 v° (N. Clerico). Tu statim ut homo es acutus et perspicax nugas esse meras animadvertisti. Has tamen nugas magno atque adeo pluris quam erant emisti....

même temps, il lui parle d'une chapelle de Saint-Sébastien dont il ne fallait pas laisser périr le revenu, et d'une action qu'on devrait intenter à des chanoines[1]. Tout ceci sent bien l'ancien régime, si processif et procédurier.

Ce bénéfice d'Estavaux dépendait de l'abbaye de Fontenay, au diocèse de Bayeux. Pour le moment, l'abbé commendataire de Fontenay était alors Martin Ruzé, un vieux conseiller au Parlement, natif de Blois, chanoine et chantre à Notre-Dame de Paris, où il fut enterré. Peut-être Lambin, autrefois, avait-il obtenu la cure d'Estavaux par l'influence des Le Clerc, parlementaires comme Ruzé. Les revenus n'étaient sans doute pas des plus considérables[2].

Quoi qu'il en soit, au mois d'août 1553, Lambin écrit à Le Clerc qu'il lui a demandé de voir le conseiller Ruzé pour le prier d'écrire à son prieur de Fontenay, un certain de Grammont, et lui enjoindre de ne plus faire tort à Livraye. Lambin avait résigné Estavaux en faveur de ce dernier. « J'étais moi-même allé voir Ruzé et puisque son vicaire avait conféré cette cure à un de ses familiers comme laissée vacante par mon trépas, je lui avais

1. F° 17 v° (Prevotio). De sacerdotio Estavellensi res jam non est integra. Nam cum viderem mihi Lutetiam eundi spem esse praecisam neque literas ullas abs te accipere ex quibus cognoscerem et ubi esses et quid velles, necessitate coactus [*surch.* : resignavi]. Ego tamen experiar (si voles) possimne illud ab eo qui nunc fruitur recuperare. Sed sacerdotii Estavellensis facta mentio me admonuit ut aliquid ad te de aedicula Divi Sebastiani scriberem, de qua jamdudum literae tuae loqui desierunt. Scripseram ad te ut alicui potius beneficii loco obtraderetur quam perire pateremur. Hoccine oblitus es? Videndum est enim ne tempore excludamur. Nam si a die possessionis quaesitae [*surch.* : intra annum] actionem in canonicos non intendisti, actum est, periit oleum et opera. Itaque mature huic rei provide et consule, si quidem adhuc matura est. Meministi me rem omnem tuae fidei et curae committere, cum crebro te commonerem tibi non deesse juris consultos a quibus quid in ea re faciendum esset, erudireris. (Lugduni, tertio nonas Novembr.)

2. V. Étude sur l'ancienne abbaye de Fontenay, par Pierre Carel, Caen 1884 : — P. 61. Au compte des revenus, dressé par Huet au début du XVIIIe siècle, on voit : Terres de Saint-André et pré d'Etavaux : 463 l. Plus loin, au compte des charges, portions congrues : Stavaux 300 l. — V. aussi Recherches historiques sur l'ancien, doyenné de Vaucelles, par Vaultier (Caen 1840). — On y trouve des détails sur le rattachement de l'église d'Étavaux à St-Étienne-de-Caen, et de sa chapelle à l'abbaye de Fontenay. Cependant Lambin appelle son bénéfice « curationem seu paroeciam ». Enfin, d'après Paul de Farcy, Abbayes de l'évêché de Bayeux (Laval, 1887) Fontenay aurait été en décadence du XVe au XVIIIe siècle. L'église même d'Étavaux, au XIVe siècle, n'aurait valu que 100 l. (Détails dus à l'obligeance de M. Souriau, professeur à l'Université de Caen, et de mon ami Max Jasinski, alors professeur au Lycée Malherbe).

Voici ce que dit de Ruzé le Gallia X^na, XI, p. 415. Ecclesia Bajocensis, Fontanetum, XXVI. — Martinus Ruzé, canonicus et cantor Ecclesiae Parisiensis, commendam Fontanetensem tenebat anno 1549, de quo legitur in Ecclesia Parisiensi : Martino Ruzé Blesensi qui Parisiis postquam in suprema curia senator religiosissimus annos 38 vixisset et in aede ista et arte et summa muneris assiduitate commendatus 24 et canonicus 37, nuper autem Fontaneti abbas, incredibili apud omnes gratia, auctoritate et magna prudentiæ opinione annum agens 73, mortuus ad diem 15 novemb. anno Reparationis humanae 1553.

montré et démontré que je n'étais pas mort à moins que les morts ne parlent et se promènent. » Ruzé lui promit alors d'écrire, mais Lambin en attend encore l'effet. Il prie Le Clerc d'insister. « Cette cure ne m'appartient plus; mais puisque celui qui est en question l'est à cause de moi, il me faut prendre soin que son droit ne lui soit pas enlevé. » Lambin met Le Clerc au courant de la situation. Comme Lambin était à Rome avec Livraye, à qui il résigna sa cure, il leur fallut avoir recours à un procureur et nommer un vicaire qui dît les offices et donnât les sacrements. Le procureur est mort. Le vicaire a déserté son poste. Les habitants se sont plaints, et l'on a installé un nouveau curé, alors que le « résignateur » était vivant! Lambin envoie donc à Le Clerc un mémoire en français sur le litige[1]. Un peu plus tard, il exprime à Prevost ses regrets de ne pas lui avoir transmis ce

1. F° 62 v°. — N. Clerico. Petiveram abs te Lutetiae conscientia meae erga te voluntatis fretus simulque tuo erga me animo confisus ut Ruzaeum senatorem convenires et admoneres ut ad vicarium suum quem praefecit coenobio suo Fontanaeo scriberet ne Roberto Livraeo cui curationem seu paroeciam Estavellensem resignavi injuriam facere [*surch.* : perseveraret]. Egomet, paulo antequam tecum hac de re egissem, Razaeum adieram eique, quoniam eam curationem quasi me mortuo vacuam (*sous la ligne* : vacantem) vicarius ejus cuidam ex suis domesticis contulerat, ostenderam ac probaram me non esse mortuum, nisi mortui loquuntur et ambulant. Ille mihi receperat se diligenter ad vicarium suum scripturum. Nunc paucis ante diebus [*surch.* : quam has literas darem] cognovi vel Ruzaeum non scripsisse vel vicarium ejus tanti literas eas non putasse ut ab [*surch* : incepto improbo desisteret]. Itaque rogo te atque obsecro ut sive cum eo [*surch.* : jam] hac de re locutus sis, sive propter tuas occupationes meae preces ex animo tuo effluxerint, mittas ad eum unum ex tuis familiaribus, vel, si commodo tuo poteris, tute cum convenias eique declares te hominis tibi amicissimi causa laborare, et quod ille tibi responderit tu ad me perscribendum cures ut sciam et tu quid mea causa effeceris et quid ille tua. Sacerdotium illud meum non est, sed quoniam is cujus res agitur causam a me habet, operam dare debeo ut ne jus ei suum eripiatur. Verum ut habeas quod Ruzaeo respondeas si forte ille aliquid tibi objiciet quamobrem vicarius ejus alium huic sacerdotio praeposuerit (F° 63) scis cum Romae essemus ego et is cui resignavi necesse fuisse procuratoris opera et possessionem illius sacerdotii acquirere et vicarium qui rem divinam faceret sacraque [*marge* : tractaret atque] administraret praeficere. Accidit igitur ut, cum procurator a resignatorio constitutus anno post possessionem quaesitam de vita decessisset, vicarius nescio quam ob causam, procuratore [*surch.* : illo jam] mortuo a quo ei curationi praefectus erat, munus illud suum acceptum perfidiose desereret. Ita factum est ut illius paroeciae homines, sine curatore ecclesia sua relicta, quererentur sibi sacra non esse administrata et verbis rem quantum possent exaggerarent. Ex eo vicarius Ruzaei occasionem arripuit huic ecclesiae praeficiendi novi curatoris, me vivo, vivo resignatorio. Hinc illae lacrymae. Haec tibi idcirco exposui ut scires quam speciem aut quam causam [*surch.* : Ruzaei vicarius] habeat faciendae injuriae. Hoc te etiam scire volo, quoniam illi a resignatorio prolatum diploma negant, cum dicant auctoritate simplicis signaturae sacerdotii fructus percipi non solere, resignatorium curasse ut diploma primo quoque tempore Romam deferatur. Pluribus verbis usus sum non qui tibi diffiderem, sed ut Ruzaeus te loquentem audiens intelligeret rem tibi valde curae esse, cum tibi totius paene causae difficultas esset ita perspecta et cognita. Atque adeo conscripsi tibi [*surch.* : lingua gallica] commentariolum memoriae tuae causa, ut, quoniam periculum est ne epistola mea posteaquam [*surch.* : abs te] lecta sit, conjiciatur inter chartas inutiles atque infelices. pauci hi versiculi, gallice scripti, puero tuo dati tibique tempestive redditi, de conveniendo Ruzaeo commonefaciant (Octavo Idus Sext, 1553)

bénéfice, il le prie de garder la collation qui lui en a été faite, et en même temps de stimuler Le Clerc, qu'il traite assez rudement. Il le compare à Callipide qui courait tout un jour sans avancer d'une coudée. Grand prometteur, plein de beaux discours, mais si lent à exécuter[1]. En septembre 1554, on a obtenu une lettre de Ruzé[2] : Lambin déchaîne en outre sur le prieur Le Clerc et Brebarus, un de ses amis[3].

En octobre, la lettre de Ruzé n'a produit aucun effet sur le prieur, auquel le frère de Livraye a fait visite. Il a été bien reçu et tous ont convenu de consulter un homme de loi. Le lendemain eut lieu une assemblée, un dîner. Le vicaire a pris l'attitude « non d'un vicaire, mais d'un abbé ». Il a joué le bon apôtre. Poussé par l'amitié qu'il porte à Ruzé, non point par ses menaces, il cède le bénéfice, à la condition qu'on lui donnera trente écus d'or

1. F° 67 (Prevotio). Victor ille populi ἄλληρος (scis quem dicam) (jeu de mots sur Nicole Le Clerc) vellem beneficium quod verbis inire solet re comprobaret. Mirum est hominis ingenium. Cum Callipide illo comparare possis qui cum totum diem cursitaret ne cubitum quidem procedebat. Itaque cum [*marge* : Nicolaum stum τοῦτον τὸν νικητὴν τοῦ λαοῦ] significare volam, Callipidem nominabo. Nam pari est natura, gemina festinandi ratio, simillima tarditas. Tu tamen Callipidem is tam ἀπράκτως currentem, ad verum ac legitimum cursum incita et ut rescribat hortare [*marge* : sed solet ille liberatus una re omnia polliceri, in praestando demum qualis sit ostendit. Atque hic erat festinandum.] Brebaro gratias ages de opera ac diligentia quam in re sibi mandata adhibuit (*surch.* : sed) curatio illa Ecclesiae Estavellensis jam mea non est. Dudum Roberto Livraeo cuidam qui de cohorte nostra est resignavi. Alioqui (ut tibi saepe scripsi) maluissem, cum praesertim tu a me peteres, hoc tibi gratificari. Is Robertus Livraeus, cum procuratores haberet negligentes, de possessione dejectus est a quodam quem ei ecclesiae vicarius Ruzaei quasi vacuae [*surch.* praefecit]. Ea nunc controversia est inter Livraeum et pseudocuratorem [*surch.* : illum]. Ego in portu navigo. Sed quia Livraeus jus a me habet, mei officii esse puto cum omni meo studio (F° 67 v°) juvare. Etiam hoc mihi venit in mentem, Livraeum si possessione et sacerdotio illo spolietur, difficilius mihi solutionem pensionis quam mihi excepi explicaturum. Itaque quodammodo mea interest hanc controversiam componi et illum sycophantam e judicio victum discedere. Collationem illius sacerdotii mihi factam accurate servabis ut si ea opus sit nos utamur (X. Cal. Sept.).

2. F° 69, v°.

3. Voici relativement à cette affaire, plusieurs fragments qu'il serait fastidieux d'analyser :

F° 70 (N. Clerico). Literae tuae fuerunt mihi redditae eo ipso die quo abs te sunt datae : sed quoniam is cujus potissimum res agitur, Robertus Livraeus, aberat Lutetiam rei necessariae causa profectus, tum denique tibi rescribere statueram cum revertisset ut Ruzaei literis lectis sperare inciperet et vicarium illum ad sanitatem reversurum, et eum cui sacerdotium datur de possessione decessurum, simulque ut si quam mittendi facultatem haberet ea uteretur : sin minus nos ad te remitteremus ut (quemadmodum polliceris) tute curares perferendas. Hodie igitur hora noctis secunda [*surch* : cum] in diversorium meum me recepissem, Livraeumque nondum reversum comperissem, ne tu hospitalis pueros neglegentiae accusares quasi literas tuas mihi non reddidissent, haec pauca tibi scribere institui quibus cognosceres et illos officio functos esse et tuas literas ad me pervenisse...

70 v° (Prevotio) [*marge* 5° sept.]. Habeo tibi gratiam quod postremis meis literis diligenter responderis. Callipidem non est quod admoneas ut ad me scribat. Binas enim ab eo literas accepi easque [*surch.* : latino sermone] scriptas. Neque vero scripsit solum, sed etiam [*surch.* : id] quod ab eo petiveram summo studio ut

pour ce qu'il a dépensé durant le procès. « Ce n'est pas le premier venu qui eût obtenu de moi cette faveur. Mais du fond du cœur, je vous veux du bien, ainsi qu'à votre frère et à Lambin. Je vous l'accorde surtout à la prière de mon patron Ruzé. » A l'énoncé de pareilles conditions, le jeune homme demeura d'abord stupide. « Mais quand il eut repris ses sens, il dit d'une voix ferme et claire, devant les gens de loi qui avaient été convoqués, d'abord que son frère lui avait donné mission de toucher de l'argent, et non point d'en donner; puis que, si le vicaire voulait accepter comme solution et transaction du différend que les frais faits de part et d'autre fussent laissés de côté, qu'on n'en tînt nul compte et que son frère fût remis en possession de sa cure, il consentirait à cet arrangement, et se porterait comme caution que son frère le ratifierait. Le moine s'exclama : quelle indignité! Il apportait les conditions les plus justes et l'on ne s'en contentait point! Aussi,

conficeretur elaboravit. Itaque non jam Callipides a me sed suo nomine vocabitur. (Tertio non. septembr.)

Puis il rend hommage à la diligence de Brebarus.

F° 72 v° N. Clerico. Quod scripseram tibi proximis meis literis me Ruzaei literas servaturum quoad Livraeus revertisset, ut ex eo scirem ecquam haberet mittendi facultatem, id feci. Itaque cum primum hominem vidi, literas ostendi. Legit ille et probavit. Dixitque se habere cui recte dare posset, quod quidem e vestigio fecit. Hac te igitur omni cura molestiaque libero. Sed alterius tui promissi quo tu, si quid aliud sit in quo opera tua egeamus, quidvis mea causa facturum polliceris, religione non exsolvo. Te enim volo apud quos te plurimum posse significas, hoc negotium commendare, Rogo scribas ad eos ut vicarium illum vel oratione vel literis suis ab injuria facienda deterreant, ostendant se et a te et a magnae auctoritate viris rei novitatem atque iniquitatem cognovisse; Ruzaeo ipsi rem displicere atque indignam videri; moneant, deprecentur, minentur; postremo omni ratione pugnent et efficiant ut illum tandem facti sui incipiat paenitere. Omnino (ut me hoc serio abs te petere intelligas) persuasum mihi habeo tuas literas plurimum in hac re nobis prodesse posse. Neque vero te puto commissurum ut in quo Ruzaeum tute [*surch.* : accusasti cum literas ejus flagitares] in eo ipso reprehendi possis, tarditate et mora interponendo. Nam celeritate opus est neque ἀναβολάς illas et προφάσεις quibus utebatur Ruzaeus mea properatio recipit (F° 73) Et fortasse ille causas [*surch.* : producendi temporis] justas habebat, morbum et senectutem. Tibi qui et vales [*surch.* : valetudine] et aetate es, nulla hujus modi excusationis facultas [*surch.* : latebra] datur. Scribes igitur, et causae nostrae bonitatem atque aequitatem tua auctoritate et commendatione adjuvabis si me amas. (Tertio non. septembr.)

F° 73 v°. Brebaro. Paucis abhinc diebus Nicolaus Clericus, vir, ut scis, optime de me meritus, literas a Ruzaeo [*surch.* : ad vicarium] in hanc rem obtinuit significanter et luculente scriptas in quibus [*surch.* : illum] jubet ab incepto desistere atque operam dare ut Livraeus, in quem sacerdotium illud transtuli, ita possideat ut si nunquam desiisset possidere. Eas literas quamvis sperem maximi [*surch.* : apud vicarium illum] futuras, velim tamen te ad eos praeterea scribere qui in illa dioecesi tibi noti sunt, ut hanc optimam Ruzaei voluntatem tuo studio adjuvent cum monendo tum terrendo vicario, ne contra omnia jura, contra morem et consuetudinem omnem, denique contra sui coenobiarchae voluntatem familiaris sui, in quem sacerdotium illud contulit, possessionem injustissimam defendere ac tueri perseveret, sed potius auctoritate et imperio suo illum de possessione decedere et Livraeo cedere jubeat. (Tert. nonar. septemb.)

F° 77 v°. Reçu lettre de Boyot, clerc de M. Le Clerc, touchant l'affaire d'Estavaux, de quoy luy avoys escrit, le priant qu'il parlast à M. Ruzé.

puisque par son indulgence et sa libéralité il n'avait pu satisfaire les Livrayes, il userait de son droit strict, et attendrait l'issue d'un procès. » Ainsi se joua de tout le monde « ce fin matois, ce sépulcre blanchi ! » Lambin a conseillé à Livraye de s'en remettre à un tribunal. Il demande encore à Le Clerc une lettre pour Ruzé [1].

En novembre il presse Le Clerc de réveiller Ruzé qui dort. « Nos adversaires ont été mis par le juge en possession du béné-

1. F° 78. M. Clerico Senatori. Tametsi statim ut cognovi quantum valuissent apud Grammontium vicarium Ruzaei literae, ad Boetium scriptorem tuum literas dederim quibus eum orabam ut ad Ruzaeum adiret eique nuntiaret Grammontium ejus literas atque auctoritatem pro nihilo putasse, tamen aliquanto [*surch.* : plus] otii nactus tibi quoque rem totam notam esse volui. Paucis diebus postquam Ruzaei literae tabellario datae sunt, cum jam verisimile esset tabellarium in itinere esse neque procul a coenobio Fontanaeo abesse, Robertus Livraeus, in quem curationem Ecclesiae Estavellensis transtuli, fratrem suum Jo. Livraeum eo quamprimum mittendum esse existimavit, quod neminem neque diligentius neque libentius negotium suum curaturum esse quam fratrem putaret, in quo nunc eam sua fefellit opinio. Ille enim et cupidissime studiosissimeque negotium illud a fratre mandatum suscepit, et summa fide confecit [*surch.* : ut ex iis quae consecuta sunt intelliges]. Cum illuc venisset, Grammontioque [*surch.* : et quis esset et] quamobrem missus ad eum esset exposuisset, bonus ille vir liberaliter sane et comiter Livraeum accepit responditque omnia ita facturum ut inter bonos agi convenit, die postero, si videretur, jurisconsultos advocaret qui causam cognoscant, rem disputent, et quod aequius et melius videatur id inter parietes domesticos decidant ac pronuntient. Joannes, adolescens ab ingenio ac disciplina monachorum remotissimo, postridie, ut erat constitutum (F° 78 v°) prandium lautum et opiparium comparat. Conveniunt jurisconsulti aliquot. Venit eodem Grammontius spiritus non vicarii, sed abbatis prae se ferens. Accumbitur, pranditur, bibitur [*marge* : neque de jure civili aut de aequo et bono, sed de vinorum bonitate disputatur]. Finito prandio, cum J. Livraeus, modestissimus et optimus adolescens tabulas et literas suas quibus jura fratris perscripta sunt [*surch.* : depromeret atque] explicaret, Grammontius hilariore facie compellat hominem, monet ne nimium properet : Ego, inquit, a Ruzaeo literas accepi quibus mihi significat [se ?] ab amplissimis viris rogatum ut controversiam de ecclesia Estavellensi transigendam et componendam curet, petitque a me ut aliquid potius de meo nunc concedam quam committam ut summo jure contendendo tot ornatissimorum virorum auctoritatem nihili fecisse videamur. Ego igitur Ruzaei precibus et literis adductus, non tuae causae firmamentis [*surch.* : aut bonitate] territus, de meo jure discedam; sic tecum agam [*marge* : ut non meae causae diffisus esse, sed Ruzaeo morem gessisse videar]. Verum te quoque mei rationem habere oportet. Ego sacerdotii fructus a lite contestata [*surch.* : perceptos] tibi remitto. Sacerdotiique tibi posthac utendum foenorem relinquo, sed hac lege ut pro sumptibus quos in litem feci triginta aureos mihi aut Laurentio meo numeres. Non quivis homo idem impetraret. Sed ego tibi, et patri tuo, et Lambino, ex animo bene volo. Vobis hoc largior, maxime a Ruzaeo patrono meo rogatus. Haec illius improbissimi plani oratio; ad quam Livraeus obstupuit. Nec mirum si qui putabat se pecuniam ab illo ablaturum propter sumptus (F° 79) quos in litem in causa aequissima esse sciebat valde tunc perturbatus est. Audivit a se etiam nummos quasi apertissimae calumniae praemium posci. Non est credibile adolescentem optimis moribus praeditum ac pudentissimo ingenio [*surch.* : natum] callidissimi atque impudentissimi hominis et, quod est omnium gravissimum monachi orationi potuisse statim respondere. Verumtamen cum se collegisset, hoc constanter et clare [*surch.* : dixit] jurisconsultis illis qui fuerant advocati audientibus, [*surch.* : primum] sibi a fratre esse mandatum ut nummos acciperet, non ut daret, deinde si vellet ita controversiam decidere ac transigere ut sumptus qui utrinque facta essent omitterentur, nullaque eorum ratio haberetur, et frater in possessionem sacerdotii sui restitueretur se ad hanc conditionem descensurum neque recusa-

fice. » Ils en jouissent [1]. Ruzé avait de fortes raisons pour sommeiller. Il passa de ce monde en un meilleur au mois de décembre 1553. Cet événement compromettait fort l'espoir d'une restitution. Lambin déclare à Le Clerc que, s'il ne s'agissait pour lui d'une question d'honneur, il laisserait les choses aller. Il déteste les procès. Il ne voudrait pas perdre ainsi « la liberté de ses études ». Mais se trouve engagé par l'intérêt qu'il porte à Livraye et ce qu'il doit à lui-même. Lambin a donc envoyé à Livraye une lettre écrite en français par le serviteur de Le Clerc. Livraye l'a transmise à ses gens d'affaires, qui décideront de la meilleure voie à suivre. Enfin on portera à Rome le diplôme de résignation, ce qui confondra l'adverse partie [2].

turum qui satisdaret fratrem rem ratam habiturum. Monachus exclamat rem indignam esse se aequissimam conditionem ferre, neque tamen illum ea esse contentum. Itaque quandoquidem facilitate et liberalitate sua satisfacere [*surch.* : Livraeis] non potuerit, se summo jure usurum, judiciique eventum exspectaturum. Sic et Ruzaeum et eos qui in hujus rei jura incubuerunt, quorum in numero es, veterator ille et paries dealbatus delusit. Habes longam rei fortasse contemptae et sordidae narrationem. Sed non potest cuiquam tam insignis injuria parva videri. Ego, quando a Ruzaei vicario jus suum Livraeus obtinere non potuit, ei suasi ut judicia experiretur. Sed has tamen literas ad te dare interea volui, ut et hujus injuriae testis [*surch.* : ac memor] esses, et, si putares ad eum literas dandas, hoc ipsum faceres, eique rei indignitatem demonstrares, vicarii avaritiam et cupiditatem proferres, postremo rogares (79 v°) ne pateretur a suis, se sciente, tam turpiter ac flagitiose judiciorum nundinas institui finemque litium et liberationem controversiarum venumdari. Finge te literas ad eum frustra da [*surch.* : turum, quod ita futurum esse non puto] [*marge* : tametsi te temporis esse parcissimum scio, unius semihorae jactura est] hoc ego te volui mea causa efficere quod pro altero non ita libenter suscipiendum esse existimarem.... Si quid ad Ruzaeum scribes, quod te valde rogo, facies ut sciam, etsi te tua manu ad me scribere occupationes tuae non patientur, Boiotio tuo has partes dabis ut sciam quo stomacho Ruzaeus vicarii sui [*surch.* : pertinaciam et contumeliam] ferat. Quod si ne Ruzaeo quidem scribere poteris, at certe Boiotio tuo mandabis ut tuis verbis Ruzaeum urgeat, rogetque ut huic (F° 80) controversiae modum aliquem tolerabilem constituat. — 13. cal. nov.

F° 80. J'ay escrit quant et quant à M° Jean Boyot, clerc de M. Le Clerc, de Saint-Denys.

1. F° 85 v° (N. Clerico). Pudet me toties tibi eadem de re scribere, cum velim mihi ad te aliud scribendi argumentum dari, tunc maxime in quo tibi gratias agam quod haec res te adjutore atque [*illisible*] confecta sit. Quod ut fiat, quaeso, Ruzaeum cessantem commove et dormientem excita. Adversarii in possessionem sacerdotii a praetore missi sunt, ejusque fructibus libere fruuntur. Literas hac de re ad te mitto ad Livraeum datas, ex quibus quo loco (F° 86) sit res intelligas. Nam mihi hac de re, ut supra scripsi, verba desunt aut, si superessent, neque te hoc quod scripserim obtundere vellem. Madone. Quinto Idus Novembr.

2. F° 88 v° (N. Clerico). De Ruzaeo factum male. De cujus obitu tamen antequam tuas literas reciperem, cognoveramus. Omnino perincommodo cecidit hujus viri mors. Spes erat enim (ut scribis) illum et sua sponte et tua oratione adductum, praedonum illorum audaciam compressurum, Livraeoque sacerdotii Estavellensis possessionem vacuam et pacatam restituturum. Nunc igitur omnis illa spes nostra praecisa est. Verumtamen tu desperare vetas novamque juris nostri obtinendi possessionisque recuperandae spem [*surch.* : nobis] ostendis. Recte sane. Sed, quod ego ab adolescentia semper odio habui semperque fugi, vis me litibus et controversiis forensibus implicare. At ego tibi adjuro, si tantum res pecuniaria et non existimatio mea ageretur, mallem ego de meo jure decedere pecuniaeque jacturam facere quam committere ut meorum studiorum libertas animique tran-

L'affaire de Livraye se compliquait d'une autre. Lambin, en résignant le bénéfice d'Estavaux, avait spécifié qu'une rente de douze écus d'or, à son profit, serait prélevée pour une moitié sur cette cure, pour l'autre sur une autre cure de Livraye. Le vicaire de Ruzé ayant octroyé cette cure d'Estavaux comme si le titulaire était mort, Lambin a résolu de réclamer devant les tribunaux cette rente qui ne lui a été payée de trois ans. Il prend, à cet égard, Le Clerc comme son fondé de pouvoirs. — En outre le procès devait se débattre à Caen où la partie adverse avait du crédit. Lambin indique à Le Clerc un moyen légal, assez compliqué, de faire venir l'affaire devant la Chambre des Requêtes, au Parlement de Paris[1]. Dans des lettres successives Lambin finit

quillitas hujus modi molestiis perturbaretur. Verum et instat Livraeus et monet existimationis meae cura, et tu tertius [*surch.* : auctor et suasor] accedis ut incedam per ignes suppositos cineri doloso, ut inquit ille. Quanquam tanta est nostrae causae bonitas et aequitas, tanta et tam perspicua adversariorum nostrorum injuria et audacia (F° 89) ut litis eventum non nisi laetum et optatum sperare debeamus. Literas igitur a tuo puero gallice scriptas Livraeo dedi : ille ad duos procuratores suique juris cognitores continuo misit ut ex eorum ad eas responsione constituere possimus quae nobis juris nostri persequendi via sit ineunda. Sapienter eum mones erroris vitandi causa hoc in negotio via esse utendum et progrediendum. Ne alterum quidem illud praeceptum tuum contemnendum est ut meminerimus non omnibus esse credendum. Sed haec non sunt integra. Utinam Livraeus viris bonis et fidis et diligentibus negotium suum commandasset [*surch.* : commisisset] non eo nunc loco (res *effacé*) esset in quem [*surch.* : deductum videmus]. Itaque dicit se posthac cautiorem futurum. Sed sero sapiunt Phryges. Diploma [*surch.* : quod translationem sacerdotii in eum a me factam continet propediem] Roma deportabitur. Id omnes adversariorum fallacias et artes tanquam machina admota perfringet. Atque hic tuo consilio tamen uti cogitamus. Sed quia, ut scribis, caecus in causa, totius controversiae statum ordine descriptum, atque [*surch.* : expositum tibi] explicatum cum primum Livraeus a suis acceperit mittendum curabo. (Mado(ne), 16 cal. januarias.)

1. F° 96 v°. N. Clerico. Cum sacerdotium Estavellense in Robertum Livraeum transferrem, pensionem annuam duodecim aureorum mihi recepi quorum dimidia parte illud ipsum sacerdotium, altera dimidia aliud sacerdotium Livraei oneravi. Verum propterea quod Grammontius ille [*surch.* : ut ex literis meis] jampridem cognovisti nobis in Italia commorantibus in quemdum cocum suum, opinor, hoc sacerdotium de quo agitur quasi me mortuo vacuum abhinc triennio contulit, totum illud temporis spatium ne teruncium quidem ex ea pensione mihi constituta exigere potui, Itaque de amicorum meorum et jurisconsultorum qui hic sunt sententia, ut id quod mihi debetur auferrem, simul ut Grammontius ille et ejus familiaris intelligerent [*surch.* : causam] non esse cur de sacerdotio et suapte natura tenui et pensione onerato tantopere contenderent, pensionem totius triennii quae mihi eo spatio non est persoluta, judicio petendum esse dixi. Quod ut fieret, quia non poteram ipse per me litem contestare, te cognitorem aut procuratorem potius mihi esse volui; (F° 97) ut is quem tibi substitueres (nam procurationis [*surch.* : formulam] ita componendam curavi ut tibi substituendi potestas fieret) hanc pensionem judicio peteret [*surch.* : persequeretur]. Scio autem te habere Cadomo eos (?) (tu ita mihi scripsisti) qui tua causa omnia velint. Quare non dubitem hoc tibi onus imponere, praesertim tuis literis ut auderem excitatus atque adeo impulsus. Sic enim scribis in postrema tua epistola nullam rem esse meam vel minimam quae tibi maximae curae non sit. Noli mihi jam illud dicere me tibi injuriam facere qui agam tecum tabulis obsignatis. Non est ita, si verum est quod et philosophi et jurisconsulti probant ἑκοντα οὐκ ἀδικεῖσθαι, volenti tibi non fieri injuriam. Tute haec intrasti, tibi incedendum est, ut ait ille. Sed extra jocum, mi Clerice, si putarem hoc tibi onus molestum futurum, cuivis potius

par abdiquer peu à peu. L'affaire est à Caen, qu'elle y reste : il ne veut pas, en essayant de l'évoquer, « se mettre à dos toute la Normandie », terre classique de la chicane [1]. Il n'a intenté ce procès sur le chef de Livraye que pour effrayer le moine, tâcher de lui faire lâcher le morceau. S'il s'entête, il ne faut pas s'embarrasser d'infinis débats. Pour la question de rente, Le Clerc devra écrire

quam tibi has partes darem, nunc cum mihi persuaserim me tibi esse charissimum [*sous la ligne* : probatissimum] nulla religione impedior quominus tuo consilio, studio, auctoritate, opera quovis in meo negotio abutar. Sed audi, vide quo progrediar. Non sat habeo te meorum negotiorum curis implicare, etiam ut meis amicis operam des postulo. Verum, cum mihi videaris una fidelia duos parietes dealbare posse, non putavi me impudentiae crimen apud te subiturum si etiam aliorum negotiola [*surch.* : maxime quae cum meis cohaerent] tibi commendarem. Robertus Livraeus existimavit se sibi bene consulturum si [*surch.* : causam] et litem de sacerdotio Estavellensi quae Cadomi (97 v°) agitatur, ubi ejus adversarii, quo plus gratia possunt, eo sunt in injuria facienda pertinaciores, in eam Curiae parisiensis decuriam quae libellis supplicibus praeest, evocandam curaret. Quod ut faceret, diploma (quod vulgus devolutum nominat) cujusdam amici sui [*surch.* : Michaelis Bentii] nomine Romae obtinuit qui cum [*surch.* : quod] in aedicula sacra Palatina symphoniaci munere fungatur [*marge* : de symphoniacis numero est] jus habet ex omnibus curiis suas causas in eam decuriam quam dixi evocandi. Solebat autem Ro. Livraeus fratri suo suorum negotiorum procurationem mandare. Verum cum tribus abhinc mensibus Lutetia decesserit propter illum pestilentiae quae tum increbuerat metum, nequedum eum reversum esse cognoverit, rogavit me ut hoc diploma quod supra commemoravi literasque ad Michaëlem Bencium tibi mitterem, quas literas tu ab aliquo ex tuis quam primum et Michaeli reddendas curares. Est enim ille Livraeo amicissimus, ejusque causa vult omnia. Itaque, Livraei literis lectis, statim et tabulas legitimas (quas vulgo committimus appellant) ab illo ordine obtinebit simulque procurationis [*marge* : sollemnem formulam apud tabellionem testato conceptum] in membrana perscribendam curabit quas [*mot laissé* : concipiet] utrasque tibi tradet tuaeque fidei committet. (*Tout ce passage confus et très pénible à lire*). Tu in ea membrana procuratoria, quo loco spatium erit, vacuum aliquem ex eis qui tibi Cadomi noti sunt atque adeo eumdem ipsum cujus persona ad pensionem mihi debitam petendam et exigendam uteris, nominatim describes (F° 98). Hic duas personas sustinebit, unam procuratoris in meam rem constituti, alteram ad possessionem sacerdotii Estavellensis Michaëli Bencio acquirendam adversariumque in jus vocandum apud supplicum libellorum judices. Conjeci in hunc fasciculum Roberti Livraei [*surch.* : rogatu] [*sous la ligne* : fasciculum literarum alterum] ad Stephanum Livraeum fratrem qui in gymnasio divae Barbarae commoratur. Peto abs te ut a puero tuo ad eum perferendum cures. Vale, 3° nonas januar.

F° 112 (N. Clerico). Il lui rappelle ses lettres du 15 des calendes de janvier et du 3 des nones. (V°). Il lui demande des nouvelles de son affaire. (3° nonas. febr.)

1. F° 114 v° (N. Clerico). Prevotius ad me scripsit te sibi mandasse ut mihi significaret per literas tibi negotium meum quod ego tibi commendavi curae fuisse, teque Cadomum ad tuos scripsisse diligenter. Gratum mihi fecisti quod tuum erga me studium notum esse voluisti. Quamvis etiam minime de tua in me voluntate dubitabam, verebar tamen ne vel literae tibi meae non essent redditae, vel tu occupationibus impeditus in ea re mihi commodari et opitulari non potuisses. Quare magna me cura liberasti. Idem quoque nobis scripsit Stephanus Livraeus tuo mandatu. Mallem omnino quid mea causa fecisses ex literis tuis cognovisse. Sed quoniam (F° 15) occupatissimo homini verisimile est non satis esse vacui temporis ad literas scribendas, facile patior me ex aliorum literis quod tuis apertius et certius fieri potuerat, de tuo erga me studio atque officio cognoscere. De re Livraei intelligo te respondisse non posse contraversiam illam Lutetiam evocari. Tibi nihilominus ago gratias quod ejus rem commendatam habueris. 7° Idus februarias.

116 v°. N. Clerico. S. Cetera omnia in literis a tuis scripta grata [*surch.* : mihi fuerunt] et jucunda, quod te summam diligentiam adhibuisse videbam ut ea de

à ses amis de Caen de ne point pousser l'affaire si loin que Lambin doive, contre son gré, mener un long procès, avec accompagnement d'ennuis et de frais illimités[1]. Robert Livraye part pour Caen où il soutiendra la cause de son frère : Lambin prie Le Clerc, juriste expert, de communiquer au jeune homme la réfutation qu'il a trouvée du principal argument de ses adversaires[2].

quibus ad te scripsissem quaeque tibi commendassem auctoritate consilioque tuo explicares. Unum fuit molestum, quod non prius adversarium meum in jus vocandum statueris quam nostram de foro quo controversia Livraei agitetur [*surch.* : disceptetur] sententiam cognovisses. Obsecro te, mi Clerice, primum potestne nostra in hac re sententia a tua discrepare? Aut possumusne aliquid velle quod tibi non probetur? Adeone vero nos pugnandi cupidos esse aut viribus nostris confidere putas ut qui jus nostrum obtinere ab uno monacho non possimus, bellum cum tota Nortmannorum natione suscipiamus? Quod nobis faciendum esse scribis, si causam illam in curiam parisiensem evocari [*surch.* : rejici] velimus. Atqui sic de omni negotio ad te retuleram, ut tibi permitterem, tuoque consilio uti cogitarem. Deinde quid habet Livraei causa cum mea commune? Illa [*surch.* : actio] est in personam, non in rem. Ego enim pensionem peto quae ab Estavellensi ecclesia tanquam aliquo fundo debetur. Itaque mihi non videtur ulla praescriptio ab illo judicio huic nocere posse, nisi forte fallor; tibi enim verisimile est haec esse notiora. Verum tamen, ut semel quid sentiam et quid abs te desiderem intelligas, de rebus meis quas tibi [*surch.* : posthac] commendabo, maxime (F° 117) quae a juris civilis auctoritate pendent, noli meam [*surch.* : sententiam] exquirere aut exspectare. Quicquid tu meis rationibus accommodatum, quicquid expeditum, quicquid utile et usitatum arbitrabere tute αὐτοκράτωρ experitor et conficito. Itaque peto abs te ut primo quoque tempore, si tibi rectius atque utilius videbitur, ad propraetorem illum tibi notum scribas ut adversarium meum [*surch.* : pensionis illius nomine] in jus vocet.

1. F° 150 v°. Clerico. Nihil fere erat quod ad te scriberem, nisi ut meam ad te scribendi consuetudinem retinerem, memoremque tui ac tuorum erga me meritorum [*marge* : illis] literis declararem. Nam admonere te ut negotiolum illud meum et Livraei commendatum habeas, actum agere est [*surch.* : memorem monere est]. Te etenim neque admonitum neque rogatum scio pro tua erga me benevolentia rem omnem diligenter curaturum. Verum ne forte tibi e memoria excidat quod ego tibi domi tuae dixi, neque me pigebit hoc ad te scribere, neque te in literis meis legere, de pensione illa quam ego judicio et actione peto. Hoc meum initio consilium et haec mens ut monacho illi negotium facesserem metumque injicerem, quo metu adductus de alieni sacerdotii possessione decederet, non ut me litibus et controversiis implicarem. Itaque, si judicio accepto videbitur (F° 151) ille improbe et pertinaciter quod peto negaturus [*surch.* : recusaturus] et moram judicii quaesiturus, scire te velim me neque sumptum in hanc litem facere neque molestiam et curam cum sumptu suscipere [*marge* : in animo habere]. Haec idcirco ad te scripsi ne ii ad quos scripsisti longe progrediantur quam ut regredi possimus sine magno nostro malo. Quis meus sensus quaeque mea mens sit te intelligere puto. Tuum erit igitur, si quid hac de re tibi scribent illi, certiorem me de ea re facere. De Livraeo, cujus alia causa est, tum ad te scribam cum quid ejus procuratores et juris cognitores egerint cognovero. Vale, apud Liladanum 4° nonas Maias.

2. F° 163. Lambinus Clerico. Admonui te meis literis quarto nonas maias datis ut ad amicos tuos Cadomenses scriberes ne controversiam illam quae mihi cum Grammontio intercedit de pensione eo deducerent ut mihi necesse esset vel invito diutius litigare et molestiam una cum sumptu suscipere. Id si nondum fecisti, en tibi Livraeus qui Cadomum proficiscitur fratris jussu et de amicorum sententia ut causam fratris vel pactione [*surch.* : interposita] decidat, vel jure et aequitate obtineat. Haec igitur Livraeo literas dabis ad tuos commendatitias ut eorum opera, consilio, jure sic utatur cum illuc pervenerit ut tuo studio atque auctoritate hic uti solemus. Quibus aliquid addes de illo firmamento totius adversariorum causae, quo magnopere niti et confidere videntur, Livraeum esse intrusum, ut appellant, quod fructus sacerdotii perceperit aut percipere conatus sit sine diplomate [*surch.* : Hujus modi dissolutionem] quam nuper tu mihi coram eleganter dissolvisti

V

Les affaires d'intérêt pouvaient légitimement préoccuper Lambin. Il avoue lui-même à maintes reprises qu'il n'était pas riche. Nous le verrons plus loin secourir sa famille de Montreuil-sur-Mer, assez besoigneuse, et surtout éprouvée par les guerres. Familier et commensal d'un haut dignitaire ecclésiastique, il était obligé à un train personnel assez luxueux. Avant que nous arrivions au chapitre des recettes dans le budget de Lambin, quelques passages de ses lettres et notes pourront nous renseigner sur le chapitre des dépenses.

En octobre 1553, ses correspondants de Lyon lui ont annoncé qu'ils lui envoyaient à Paris son portemanteau de cuir, contenant deux costumes d'hiver, l'un de fourrure, l'autre de drap. Le prix convenu avec le voiturier, pour le transport, est de trois sous par cinq livres [1]. Le 18 octobre, il apprend que ses vêtements ont été « emballez dans des canavaz », parce que sa malle est égarée [2]. Dans une lettre du 16 octobre, Prévost lui apprend que ses « besognes » sont venues de Lyon et qu'il a payé quatorze sous au voiturier [3]. Le 10 des calendes de novembre, Lambin demande à son ami qu'il envoie le paquet à Montargis, chez M. Denys, bailli de Ferrières, et il le secoue : « l'affaire ne souffre pas une lenteur prévotienne [4] ». Le 2 novembre, lettre de Prévost : il a remis la « balle » à Binet. Il n'a d'ailleurs pas reçu un billet où Lambin lui disait de parler à Fournel, qui aurait fait envoyer le colis par terre jusqu'à Orléans, par eau jusqu'à Blois. Si Binet se hâte, lui répond Lambin, tout va bien. Sinon, transmettre le paquet à Janet, à Orléans, par une autre voie [5]. Enfin le dernier jour de novembre des habits de Lyon arrivent à Madon, emballés « en toile noire », « robbe de drap, robbe de frize, robbe fourrée [6] ».

[*marge* : mihi nuper abs te domi tuae explicatam quia mihi belle et cum ratione valde consentanea videtur, velim in tuis literis *inseras* (?) ou *inscribas*?] lisdem quoque literis, ut supra scripsi [*surch.* : petiveram] petes ab illis ut te certiorem faciant quid monachus ille de pensione a se judicio petita referat, quoque se modo defendat, ut pedetentim et veluti aquis tentatis in causam ingrediamur, neque nobis difficile sit, quum velimus, quiescere. (X. Cal. Junias).

1. F° 76 v° (Prevotio). Te admonitum esse volo inter vehicularium et Molinum convenisse ut pro singulis quinque libris tres asses seu solidi nostrates numerentur. (3° nonas octobr.)

2. F° 77 v°.

3. F° 80.

4. F° 81. Res tarditatem non patitur Prevotianam.

5. F° 82 v°. Lettre de Madon, du 3 des nones de novembre.

6. F° 87 v°.

Nicole Le Clerc est attelé au destin d'un autre colis. En octobre 1553, Lambin lui demande de faire chercher, par ses gens, un voiturier qui transportera ses vêtements à Saint-Laumer de Blois. Il lui indique trois voies possibles, à Montargis, chez Denys bailli de Ferrières, si l'objet peut y parvenir avant la Toussaint, sinon à Orléans, par Binet, secrétaire du Cardinal, ou par des personnes connues de Le Clerc[1]. Le 25 octobre, à Ferrières, une lettre de Fournel l'avertit que Le Clerc n'étant pas à Paris n'a pas pu s'occuper de son envoi. Lambin lui répond d'y veiller lui-même[2]. Le 12 janvier 1554, il apprend que l'homme de Pierre Le Clerc, Conservateur apostolique, à qui son frère Nicole avait confié le soin des bagages de Lambin, ne les avait pas envoyés. Lettre de Lambin au Conservateur[3]. Echange de correspondances[4]. Lambin finit par s'adresser au vicaire de Saint-Germain-en-Laye.

C'est également par l'intermédiaire de ce personnage que, lors de ses voyages autour de Paris, il se commanda un chapeau façonné « à la mode romaine ». Il prévoit une dépense de vingt sous[5]. Le 27 septembre, à Paris même, il acheta une « robbe » et une « saye[6] ». Il avait aussi demandé à une lingère de lui faire des chemises, et il écrivit de Madon au fils de la marchande, Gérôme Girard, de déposer la commande chez le conseiller Le Clerc[7]. La maison de ces illustres magistrats lui sert assez souvent de vestiaire.

Lambin avait avec lui un domestique qui fréquemment lui donna lieu de se plaindre. Vers le début de juillet 1553, il écrit : « Fault noter que à la fin de juin j'ay payé Nicollas... pour tout le temps que m'a servy depuys qu'il est à moy, c'est à sçavoir depuys le onziesme may et lui ay baillé en tout cinquante ung sous à trente sous par moys[8]. »

Dès le mois de janvier 1554, il en cherchait un autre. Il écrit à ce sujet au médecin Alexis Gaudin.

« J'ai un valet suffisamment apte et idoine à ce qui est du service quotidien, s'il voulait y mettre un peu plus de diligence, comme vous allez l'apprendre. Mais on me l'avait d'abord présenté comme

1. F° 80 et 80 v°.
2. F° 81 v°.
3. F° 103 v°.
4. F° 105, 105 v°, 106 v°, 107.
5. F° 71. (Prevotio). Pileo egeo. Romanum in modum compositum esse volo. F° 71 v° : Audio XX solidis nostris vendi solere.
6. F° 76.
7. F° 98. F° 110 v°. Quod si subuculas quoque mittet, de quibus tu in prioribus literis scripsisti, recte apud N. Clericum senatorem depones....
8. F° 55 v°.

ayant quelque teinture des lettres ou du moins des dispositions naturelles à cet égard. Aussi bien voulais-je user de son ministère pour qu'il me lût les auteurs latins lorsque je voudrais me promener ou me reposer dans mon lit en attendant le sommeil, et aussi pour qu'il me transcrivît des lettres en latin. Afin de l'en rendre capable, depuis qu'il vit auprès de moi j'ai pris beaucoup de peine pour l'instruire et lui enseigner la pratique de la langue latine, mais il est naturellement d'un génie si obtus et si étranger aux lettres que lui donner des leçons c'est proprement, comme l'on dit, labourer une plage ou traire un bouc. En outre, il est d'un naturel quelque peu insolent et arrogant : c'est là, comme vous le savez, un défaut tout à fait déplaisant et insupportable chez qui doit obéir. Enfin il est tellement mou, négligent, endormi, oublieux que mieux voudrait pour moi me passer de domestique qu'en avoir un si indolent et paresseux. » Lambin demande à Gaudin s'il connaîtrait à Blois « un jeune homme quelque peu frotté de littérature, ami de l'étude, modeste et réservé de caractère, enfin d'un âge et d'une condition tels qu'il ne repugne pas à subir le commandement d'un maître ». Gaudin pourra s'informer auprès de ses amis. « Je ne m'inquiète pas de sa naissance. Au contraire je l'aime mieux sorti d'un humble et bas étage que d'une origine trop reluisante ou trop élevée. En effet, on trouvera plus de penchant à l'obéissance chez celui qui est de situation médiocre, gênée et petite et qui n'a au logis qu'un chétif équipage et de minces ressources, que chez tel qui possède assez pour vivre à l'aise, libre et désœuvré. Qu'il présente du moins ce visage honnête et délibéré qui la plupart du temps est le clair indice d'un bon naturel. Mais si son visage n'est pas digne d'un homme libre, que son caractère le soit. Que son naturel, que sa vertu, que son « *euphuïa* », pour employer un mot grec qui dira mieux ma pensée, soient tels que, même s'il est ignorant et inexpérimenté, il lui suffise cependant d'être averti, repris et quelquefois grondé, pour apprendre non seulement de bon gré, mais avec goût et plaisir, et devenir meilleur par ce qu'il entendra et verra en vivant chez nous. Quant au profit qu'il tirera de son service, je vous l'avouerai franchement, il n'est pas en ma possession qu'il s'enrichisse auprès de moi. Mais voici ce que je puis faire pour lui : tant qu'il restera avec moi, je lui fournirai vêtement et parure convenables, une somme déterminée pour chaque mois. A cette somme que je lui paierai d'après nos conventions, s'il veut loyalement se montrer obéissant et soumis, il se joindra de petits cadeaux qui n'auront pas une moindre valeur. Enfin, s'il aime

l'étude des lettres, il ne m'ennuiera pas de consacrer tous les jours une heure ou deux à son instruction. Je le ferai d'autant plus volontiers qu'il y mettra plus d'ardeur. » Il termine en insistant sur le pressant besoin où il se trouve d'un jeune homme qui le serve, et fait appel à l'amitié de Gaudin [1].

Presque en même temps, il écrit dans ce sens à un autre Blésois, Dumoulin : il lui présente les mêmes doléances au sujet de son valet, plus insolent que ne peut le supporter Lambin et incapable de s'instruire. Dumoulin connaîtrait-il un jeune garçon à Blois? « Je voudrais qu'il ne fût pas ennemi des lettres parce que, adonné à cette étude, il vagabonderait plus rarement, et se tiendrait en sa chambre plus longtemps et plus volontiers. Autre motif : si je venais à être fatigué d'une lecture sédentaire et que je voulais me dégourdir en faisant les cent pas, je lui ferais lire, d'une voix claire, quelque auteur latin [2]. » Il ajoute encore qu'il le voudrait pauvre, pour

1. F° 99. Puerum habeo ad ea quae sunt officii et ministerii quotidiani satis aptum, et idoneum [*marge* : si paulo diligentior esse vellet ut post audies], sed fuerat mihi ab initio traditus quasi literis modice tinctus aut certe ad illas natus et docilis, quia volebam ejus opera uti cum in legendis auctoribus latinis, si quando vel ambulare vel in lecto [si somnum quaerens] quiescere vellem, tum in literis latinis scribendis. Quod ut praestare posset, quamdiu mecum fuit ego plurimum in eo laboris sumpsi ut eum erudirem usuque linguae latinae instruerem. Verum ingenio usque adeo absurdo et a literis alieno natus est ut eum docere nihil aliud sit quam [*surch.* : quod dici solet] litus arare aut hircum mulgere. Praeterea est aliquanto insolentior, et arrogantior natura. Quod vitium in eo qui parere debet valde est [*surch.* : ut scis] odiosum et molestum. Postremo ita segnis, negligens, somniculosus, obliviosus est ut mihi sit optabilius puero carere, quam tam vecordi et ignavo imperare. Itaque (sed peto abs te ut mihi ignoscas si amicitia nostra fretus audentius hoc tibi onus impono) te [*surch.* oratum] velim ut si quis tibi puer Blesis notus est [*surch.* : primum] literis leviter imbutus, et φιλομαθής, deinde ingenio et natura modestus, et verecundus, postremo ea aetate et iis fortunis ut imperium non respuat, de eo statim me certiorem facias, aut si neminem in praesentia novisti qui tibi hoc munus obire mihique satisfacere posse videatur, aliquem alicunde [*surch.* : amicorum tuorum opera] conquirendum et pervestigandum cures. Quo loco natus sit non laboro. Immo vero cum ex humili et infimo gradu quam ex honestiore aut altiore ortum est malo. Parebit enim libentius tenuis, egens atque humilis atque is denique cui [*surch.* : domi sit angusta supellex] tenuesque facultates quam is cui satis est domi unde laute libere et otiose vivat. Sit modo honesta facie et liberali, quae luculentum plerumque boni ingenii prae se fert argumentum. Sed si non sit facies libero digna, sint mores. Sit ingenium, sit pudor, sit illa quam graeco vocabulo melius nominarem εὐφυΐα, ut etiam si rudis sit et rerum imperitus, admonitus tamen et reprehensus et nonnunquam objurgatus non solum aequo animo sed libenter et cupide discat, audiendoque, videndo, domi vivendo melior fiat. De utilitate quam ex suo in me officio et ministerio capturus est, hoc tibi ingenue fateor; non est meum praestare ut apud me ditescat; illud vero praestabo ut ei quamdiu mecum erit vestitus et cultus corporis pro dignitate et certa pecunia a me in menses singulos constituta [*surch.* : — enda] suppeditetur, et praeter eam mercedem quam [*marge* : ei ex pacto convento] persolvam [*surch.* : si mihi liberaliter parere et obsequi volet] accedent etiam nonnulla munuscula non multo viliora. [*Marge* : Postremo si studio literarum delectabitur, non me pigebit unam aut alteram] horam in eo docendo quotidie ponere. Immo vero id ego [*surch.* : eo libentius facturus sum, quo ille alacrius est literis operam daturus.]

2. F° 100 v°. Volo autem eum idcirco a literis non esse alienum ut cum lite-

qu'il désirât davantage s'attirer les libéralités de son maître.

Gaudin répondit à Lambin qu'il ne pouvait s'occuper de lui chercher un valet, car lui-même en était démuni. En outre les exigences de Lambin l'effraient. Lambin, dit-il, lui a tracé « un idéal de jeune valet, absolument rare, et qui même n'appartient qu'au domaine de la pensée ». Nous partageons bien un peu l'avis d'Alexis Gaudin. Heureux les maîtres de Lambin, si, remplissant les mêmes fonctions que Nicolas, comme tout porte à le croire, il se conforma dès lors aux exigences qu'il devait montrer plus tard ! Il ne tâche pas moins de rassurer Gaudin, de lui montrer qu'un sujet comme il le désire est facile à trouver et lui demande de s'adresser à ses amis [1].

En février, Lambin fait réponse à La Voypierre qui lui a proposé son frère « pour son service quotidien ». On observera que Lambin lui écrit avec déférence, et que ce correspondant était lui-même un latiniste. « J'ai reçu votre lettre écrite en latin; elle m'a été d'autant plus plaisante et agréable qu'elle a fourni une preuve plus éclatante de votre bon vouloir et de vos sentiments à mon endroit. » Mais il ne peut prendre le frère de La Voypierre, qui est insuffisamment instruit. Il faudra le placer près d'un riche ou dans un collège. D'ailleurs il est encore bien jeune [2]. La Voypierre

rarum studio deditus sit rarius vagetur, et in cubiculo diütius ac libentius se contineat [*marge* : accidit haec quoque causa quod si quando lectione sedentaria defessus ero et ambulatione corpusculum reficere cupiam, jubebo eum auctorem aliquem latinum clare recitare]. Il se plaint encore de Nicolas : Contumacior et arrogantior paulo est quam ut ingenio meo conveniat; praeterea ita indocilis (F° 101) et a literis alienus ut cum multum laboris in eo erudiendo susceperim, nihil quicquam profecerit. Et il ajoute : Quod si mihi puer aliquis daretur docilis et ingenio ad literas accommodato efficerem docendo et praecipiendo horis subsecivis ut latinae linguae usum et cognitionem mediocrem compararet.

1. 102 v°. De puero vero quod mihi ingenue fateris nihil te mihi in hoc gratificari [*surch.* : neque opitulari] posse non fero moleste, praesertim cum tu eadem difficultate laborans [*sous la ligne*, — conflictatus] (F° 103) ab amicis tuis qui Lutetiae sunt impetrare non potueris ut tibi in eo quod tibi opus esset [*surch.* : consuleretur, satisfieret]. Sed tamen quae de pueri moribus et ingenio scripsi multo aliter accepisse mihi videris quam a me scripta sunt. Sic enim interpretatus es quasi ideam quamdam [*surch.* : pueri ac ministri] raram et quae sub cogitatione tantum cadat describere atque informare voluerim. Atqui [*surch.* : hoc ego] non volui, sed pudorem [*surch.* : primum] et modestiam requisivi, deinde ingenium a [*surch.* : studiis linguae latinae] non alienum et literis leviter duntaxat tinctum : quae quidem mihi videntur esse vulgata neque magnopere [*surch.* : recondita aut] exquisita. Jam illud [*surch.* : tertium] de facultatibus et fortunis domesticis quid inventu facilius? quid communius [*marge* : quid denique crebrius] quam adolescentes egentes patrimonio, sine re, sine supellectili? Itaque noli, mi Gaudine, mea illa descriptione deterreri quominus tuo Lambino in hac re subvenias. Non enim talem qualem arbitraris desidero, sed aliquem vel a plebe ortum vel ex trivio oblatum, modo pudenter et modeste parere officiumque patrono praestare velit ac possit. In quo tamen non te ipsum laborem sumere, sed alicui ex tuis [*surch.* : vicinis aut quavis alia ratione notis a consuetudine et conjunctis] hanc provinciam dare volo. 4° Idus Jan. 1554.

2. F° 104. Lambinus La Voeperio. Literae tuae latine scriptae fuerunt mihi

est un homme cultivé, qui offre son frère comme domestique à un homme cultivé. En l'état de nos mœurs, nous en éprouvons quelque étonnement. Mais nous devons nous rappeler que, dans l'ancienne France, le « service » était honorable. Le serviteur était, de toutes façons, beaucoup plus proche du maître qu'en notre âge égalitaire où sévit la défiance. Lambin désirait auprès de lui comme un diminutif de lui-même : ainsi plus tard la comédie nous montrera dans Laurent le singe de Tartuffe et dans Julien celui de Vadius.

En juin, il écrit encore à Prévost : « Si vous trouvez un valet, vous m'en avertirez : au cas où vous ne vous en seriez pas inquiété vous le ferez maintenant, s'il vous est loisible. S'il est modeste, de visage honnête et d'un âge qui le rende propre à obéir, il suffit[1] ». Peu de jours après, il remercie Prévost qui lui en a proposé un. « J'en ai trouvé un tel que je le souhaitais[2]. » Il y a toute apparence qu'il ne conclut point affaire, car en novembre il est encore servi par Nicolas[3].

VI

Brillante en apparence, en réalité la situation de Lambin était assez précaire et incertaine. La correspondance de 1552-1554, nous le montre à un tournant de sa destinée, encore mal définie, bien qu'il ait passé la trentaine de quelques années. La grave

redditae decimo sexto Cal. februarias, quae eo mihi gratiores et jucundiores quo mihi illustrius tuae erga me benevolentiae animique singularis argumentum attulerunt.... De fratre vero tuo quem mihi ministerii et officii quotidiani causa tradere et commendare [*surch.* : (comm) ittere] in animo habes, dici non potest quantum me tibi eo potissimum nomine fatear esse devinctum. Scio enim te neque mearum fortunarum quae sunt perangustae amplitudine, neque ullius alterius mei successus spe, sed vel tuo erga me amore excitatum vel aliqua opinione ingenui mei (*marge* : quamvis falsa quam habes] impulsum [*sous la ligne* : adductum] istud in animum induxisti. Verum (F° 104 v° sive frater tuus in studio literarum profecit, videris mihi eum melius [*surch.* : apud aliquem locupletem majoribusque facultatibus instructum] [*marge* : atque ornatum] quam apud me collocare et posse et debere; sive adhuc rudis et expers omnis doctrinae est, minore temporis jactura in aliquo gymnasio commorabitur.... Eum curabis interea ut bene [*surch* : educetur] et instituatur, vivatque cum eis ex quorum [*marge* : convictu] nihil vitii facile contrahere possit, literarumque denique studio, quicquid temporis vacui dabitur, absumat.... Vale, Madone 5 Cal. Febr.

1. F° 168. [*marge* : De puero aliquo si quem eris nactus, tu me facies certiorem; si nondum etiam curasti, nunc tandem curabis, si tibi commodum est. Modo sit modestus et vultu honesto et aetate ad parendum idonea, satis est (10 Cal. Quinct.)].

2. F° 172 v°. De puero qui mihi ministret (*sous la ligne* : operam det) talem nactus sum qualem optabam. Itaque tuum istum non desidero. Tibi tamen et ipsi gratias ago, tibi qui mandatum meum curaris, illi qui mihi parere honestis conditionibus paratus sit.

3. Comme on le voit dans les dernières lettres à Simone.

maladie que le Cardinal contracte à Lyon le plonge dans le désespoir. Il en fait confidence à Prévot. Il le prie de lui écrire pour le consoler, car il est « perdu d'affliction et de chagrin ». « Vous voyez où en sont mes moyens d'existence si le Cardinal (puissent Dieu nous épargner ce malheur!) succombe à la maladie. Car, vous le savez, c'est l'espoir de ses libéralités, au cas où sa vie serait plus longue, qui m'a fait renoncer entièrement à l'étude du droit civil, tant de fois interrompue et tant de fois reprise. Ainsi, qu'il vienne à s'éteindre, d'abord je reste pauvre et dénué de tout, si ce n'est qu'il m'a octroyé un prieuré dont les fruits se louent cent écus d'or. Ensuite je ne me trouve muni d'aucune profession dont je puisse gagner ce qui m'est nécessaire pour vivre le reste de mes jours. En effet, je n'ai nulle raison de croire que je pourrai trouver des ressources dans les lettres; premièrement, j'y ai passé moins de temps qu'aux voyages; et j'ai grand regret au travail que j'y ai dépensé; puis, vous voyez dans quel mépris et quelle misère est plongée cette classe de gens que les lettres nourrissent. Enfin je suis arrivé à un âge où il me conviendrait d'avoir acquis, en ma demeure, un moyen de gagner ma vie, et de ne plus fonder ma subsistance sur l'extérieur. Vous n'avez pas besoin de me dire que je devrais me contenter de ma cure. Si elle était telle que j'en pusse honnêtement soutenir et alimenter ma vie et mes travaux, je ne désirerais rien d'autre. Mais maintenant personne ne peut, sans indigence sordide, tenir état avec un si mince revenu, surtout en ce moment où les bénéfices sont diminués et amoindris de tant de décimes. Si vous m'indiquez un autre maître à chercher, je vous en serai reconnaissant. Ah! quand cesserai-je d'être esclave! quand commencerai-je à vivre pour moi-même! Car jusqu'à présent j'ai vécu pour les autres. Je n'ai pas joui de la plus petite parcelle de liberté depuis que l'étude des lettres m'a arraché au sein de ma famille. Aussi la haine et l'ennui de la servitude m'accablent tellement, qu'elle est pour moi comme la mort. Je ne suis pourtant pas si abattu que je sois abandonné du courage que j'ai ordinairement montré dans mes infortunes passées. Jeune homme, je n'ai pas cédé à la fortune; je ne lui céderai pas non plus homme fait: la conscience de ma vie passée dans l'innocence et de mon courage peuvent me soutenir. » Déclarations stoïques!

1. F° 8. Prevotio.... Tibi ignoscere non debeo qui nihil scribas, praesertim to meis literis acceptis quibus nihil rescripsisti. Obsecro te, Prevoti, facito ut ad me scribas idque quam primum ut me tuis literis moerore et aegritudine perditum consoleris. Vides quo rationes meae recedant, si Cardinalis [*surch.* : quod omen dii avertant] [*surch.* : huic morbo] succumbat. Scis enim me liberalitatis ejus et longioris vitae spe ductum studium juris civilis toties interruptum totiesque

Pourtant Lambin sent qu'il est allé un peu loin. Il demande à Prévot le secret comme à « un ami et à un médecin[1] ».

Peu après il fait entendre les mêmes plaintes, plus modérées, à Maludan, récemment nommé bailli de Limoges. Il le loue de prodiguer à son pays natal les lumières qu'il acquit ailleurs. Il y a un chaleureux accent dans son approbation. Lambin avait le culte de la patrie, grande ou petite. Pour lui, il ne possède qu'une mince cure, *sacerdotiolum*. « S'il faut vous dire ce que je pense, mon cher Maludan, je suis dégoûté de la servitude. Je désire vivre enfin pour moi et pour mes amis, et, comme dit l'autre, je désire du pain, car les confitures..., vous savez le reste. Comme souvent je l'ai fait autrefois, aujourd'hui plus encore je m'assure que le pur et sincère bonheur sort des lettres, de la philosophie et de la piété. Ces lambris, ces tapisseries, ces tables et ces festins, cet or et ce luxe n'ont rien de salubre, rien de pur. Puis, la maison qui nous aime me plaît : toujours nous sommes des hôtes, des étrangers, des vagabonds. » Lambin n'a rien à dire sur le compte de son maître : mais ses multiples attributions nuisaient à sa culture personnelle. Dans les lieux où il se trouve, « il se dit et se fait bien des choses indignes de nous, bien des choses dénuées de sens, ô dieux! et qui passent la croyance, mais cependant je les endure ». Il se console par la bienveillance du cardinal et le commerce des gens instruits[3].

repetitum penitus omisisse. Ita, si exstinguitur, primum relinquor inops et egens, nisi quod prioratum cujus fructus centum aureis locantur mihi donavit (8 v°). Deinde nulla arte instructus reperior qua res ad reliquam aetatem agendam, si quam reliquam esse volunt di, necessarias comparem. Nam quod literas mihi subsidio futuras putem, nihil est : primum in his minus quam in peregrinationibus versatus sum, planeque me operae in iis positae paenitet, deinde quam contemptum et [*surch.* : miserum sit] hoc hominum genus qui literis aluntur vides. Postremo ea nunc aetas mea est cui [*surch.* : vitae] subsidium [*surch.* : jam] aliquod deceat esse domi paratum, neque qui foris suspensas rationes habere debeam. Neque est quod sacerdotio meo contentum me oportere esse dicas. Si ejus modi esset ut eo et vitam et studia mea honeste tolerare ac sustentare possem, nihil praeterea optarem. Nunc sine sordibus et egestate tantillo vectigali rem familiarem tueri nemo potest [*marge* : Praesertim cum hodie sacerdotia tot decimis minuantur ac deterantur].... [*marge* : Si dices alium mihi dominum quaeri posse, amabo te. Quando servire desinam! quando mihi vivere incipiam! Nam haetenus aliis vixi. Libertatis partem ne minimam quidem postquam a parentum sinu literarum studium distraxit me, attigi.] Itaque servitutis odio taedioque tantum afficior ut mihi mortis instar sit.... [*marge* : Non sum tamen ita fractus ut me animus ille quem in rebus meis adversis praeteritis praestare consuevi deseruerit. Ego fortunae adolescens non cessi, nondum ne vir quidem cedam, cum possim innocenter actae vitae meae et virtutis meae conscientia sustentari.]

1. 8 v°. Ut amico et medico.

2. F° 36 v° (Maludano) : Mirum est inter postulationes et libellos et patrocinia uni epistolae locum esse non posse....

3. F° 36. De patria tibi assentior, teque in eo magnopere laudo. Est enim tuae humanitatis quae bona foris petiisti eis cives tuos ornare, juvare atque augere, patriaeque a qua glandes acceperas fruges [*surch.* : aliunde] demessas [*surch.* : per-

Prévost, sans doute en réponse à ses doléances, lui conseilla de « s'assagir par l'exemple d'autres qui, ayant suivi je ne sais quel prélat, pour l'avoir vu mourir plus tôt qu'ils n'avaient pensé, sont restés nus et dépouillés ». « Je vois, dit Lambin, qu'il faut séparer en deux catégories ceux qui se sont attachés à la maison des évêques ou des pontifes. Les uns se sont tellement adonnés à la recherche de l'argent et des richesses que, changeant tout à coup de sentiment, ils répudient et détestent la philosophie, les lettres et toute la haute culture qu'ils chérissaient auparavant. Les autres embrassent les lettres d'une telle étreinte que, non contents de ne pas rechercher l'argent, ils le rejetteraient avec mépris, leur fût-il offert et présenté par Plutus lui-même.... Ceux-là sont séduits par la splendeur, le grand air et l'apparat des richesses; ceux-ci se délectent à la mendicité et pauvreté, pourvu qu'elle soit instruite et lettrée.... Mon dessein garde en quelque sorte le milieu. Je n'approuve pas cette absolue philosophie, comme on dit, sans bien temporel. » Il ne loue pas davantage ceux qui ne songent qu'à leur avoir. Ils ne vivent que par le maître. « Ils tremblent à son moindre signe; où qu'il aille, ils le suivent; jamais ils ne détournent de lui les yeux; s'il rit, ils éclatent; s'il est triste, ils pleurent; s'il tousse, ils s'efforcent de cracher leurs poumons et leur foie. » Gauloisement, Lambin les suit

ceptas] reponere. Quod olim fecerunt clarissimi viri, qui cum se [*surch.* : ipsi] discendi gratia patriae aspectu diu privassent, ingenium quod a patria incultum, rude et impolitum acceperant, optimis disciplinis excultum, eruditum et expolitum reddiderunt.

De meis rebus nihil tibi scribo. Sunt enim eodem loco quo semper fuerunt, nisi quod sacerdotio auctus fui. Sacerdotiolum voco ex quo vix centum aurei referuntur. Quod si quatuor decimae detrahentur [quod his temporibus est usitatum] vix LXX ad me redibunt.

Caetera tolerabilia sunt. Sed dicam tibi quod sentio, mi Maludane. Taedet servitutis. Cupio mihi tandem vivere et amicis, et, ut inquit ille, pane egeo; jam mellitis.... Nosti caetera. Cum semper antea, tum in hoc tempore multo magis mihi persuasi veram et sinceram (F° 36 v°) voluptatem ex literis et philosophia et pietate percipi. In his laqueatis, stromatis, mensis et epulis syracusanis, in hoc auro et luxu οὐδὲν ὑγιὲς, οὐδὲν εἰλικρινὲς (*marge* : Praeterea mihi placet ille οἶκος φίλος. Nos semper hospites sumus. semper advenae, semper vagi. Unum fatebor, mihi rem esse cum viro, si quis est in toto ordine cardinalium, sagaci, prudenti, cordato, sancto, apud quem suus virtuti honos locusque tribuatur, sed nescio quomodo virtutes omnes et maxime literae, etiamsi, οἰκοδεσπόταις gratae sunt, tamen ὑπὸ τῶν ὀπαδῶν καὶ παρασίτων καὶ οἰκοτρίβων οὐκ οἶδ' ὅπως ἐνοχλοῦνται καὶ ματὴν ἐν τοσούτῳ θορύβῳ φωνὴν ἑαυταῖς προσήκουσαν ἀφιέναι επιχειροῦσι. Ἐνταῦθα λέγεταὶ καὶ πράττεται ἡμῶν ἀνάξια καὶ ἀπειρόκαλα καὶ ἀγνώμονα πάμπολλα [*surch* : ὦ θεοὶ] καὶ πίστιν ὑπερβάλλοντα, ἀλλ' ὅμως ταῦτ' ἀνέχομαι φοβούμενος [*surch* : πρῶτον μὲν εὐλαβούμενος] τὴν τῆς δυσκολίας [*surch* : σκαιότητος] [*marge* : κατηγορίαν] αδοξίαν, δεύτερον δὲ ἀγαπῶν καὶ ἀρεσκόμενος(πάνυ) τοῖς οἰκοδεσπότου ἤθεσι, τῇ εὐγνωμοσυνῃ, τῇ πρὸς ἐμὲ ευμενείᾳ. Τἄλλα δὲ σφόδρα δυσαρεστοῦμαι (petite fiche 36 *bis*) λογιζόμενος ὅσην ἡσυχίαν καὶ εὐθυμίαν ὅσης σλυαρίας καὶ ταραχῆς ἄντηλλαξάμην. Ὅμως μέντοι πᾶν τοῦτο τὸ δυστύχημα τῇ ἀνδρίᾳ καὶ καλοκαγαθιᾷ καὶ τῇ φιλόλόγων πολλῶν [*marge* : τῶν ἐνθαῦτα ὁμιλία κατ απραύνω καὶ μετρίως φέρω].

jusqu'au bout de leurs complaisances. Rien n'égale leur impudence à quémander. « Ils ont partout des espions particuliers qui leur apprennent si un bénéficiaire a une mauvaise toux ou un teint blême.... Je pense que le plus sûr pour moi est de prendre le chemin du milieu. » Il aimerait mieux son indépendance. « Mais puisqu'il m'est presque fatal de mener ce genre de vie, j'ai résolu de me concilier la bienveillance de celui qui est mon Roi par ma dignité, mes services, mon obéissance, ma vigilance, ma politesse, ma douceur, l'innocence de ma vie et mon intégrité. Mais flatter et dire ou faire une chose indigne des lettres et de moi-même pour un petit gain, pour une cure, c'est à quoi je ne me résoudrai jamais. Je ne m'efforcerai même pas de prier ou de demander avec importunité, si je ne sais qu'il existe une faveur qu'on peut accorder à ma requête. Alors je n'aurai pas honte d'éprouver quelle récompense on doit à la vertu et aux lettres. Vous voulez savoir si ma fortune a connu une augmentation depuis le prieuré qui me fut octroyé à Rome et dont je vous écrivis aussitôt : absolument aucune. » Lambin restreindra donc ses désirs, fuira le luxe. « Dès maintenant la médiocrité et la frugalité ont pour moi des charmes merveilleux[1]. » Quelque temps auparavant il avait écrit à Le Gay

1. F° 47. Prevotio. In epistola quam proxime dedisti, quod me prudenter et amice hortaris ut rationibus meis consulam monesque ut occasiones urgeam et sapiam aliorum exemplo qui Antistitem nescio quem secuti, illo citius quam speraverant mortuo nudi et inanes relicti sunt, audi, mi Prevoti, et quæ mea sit de hac re sententia si forte antea tibi fuit minus nota, diligenter attende. Consilium tuum ut ab optimo animo ac studio erga me profectum non potest mihi non esse gratissimum. Sed vereor ne aliquid a me dissentias. Eos qui in episcoporum et pontificum familias se contulerunt video in duo genera esse distinctos. Alii pecuniæ et divitiarum studio sic se totos dediderunt ut philosophiam et literas et reliquas bonas artes quas antea adamarunt repente mutata voluntate repudient atque oderint. Alii sic literas amplectuntur, ut non solum pecuniam non expetant, verum etiam oblatam atque ab ipso Pluto porrectam rejiciant et aspernentur. Illi copia et facultatibus vitam beatam metiuntur : hi nullum virtuti et literis cum fortunis commercium esse posse existimant. Illi divitiarum splendore et specie et apparatu capiuntur. Illi mendicitate et egestate, modo sit erudita et literata delectantur. Mihi neutros imitari placet, quando hoc fato natus sum ut bona pars aetatis aut fortasse tota in peregrinatione et servitute mihi sit agenda (F° 47 v°). Sed medium quoddam meum consilium est. Non probatur mihi hoc totum philosophari quod appellant sine re. Simulque stultissimum esse judico, cum divitum domus non aliam ob causam [*marge* : a doctis] colendæ aut frequentandae sunt quam ut paupertatis incommoda vitentur subsidiumque aliquod comparetur senectuti, turbis illis sese ultro committere, et dominorum superba pati fastidia (ut inquit ille), in clamore ac strepitu vivere, spe, timore, suspicione, aemulatione, odio, invidia conflictari, denique, ut semel finiam, molestias omnes quibus referta sunt tecta illa magnifica [*surch.* : et laqueata], exsorbere, commoda et utilitates si quæ sunt respuere. Nonne satius est, si te delectat fames et mendicitas, [*surch.* : nuditas] esurire et [*marge* : algere] domi tuae quam alienae, cum illic libertatem retinere [*surch.* : possis], hic egestas cum servitute adjuncta sit? Neque vero mihi alteri sani videntur, qui habendi cupiditate inflammati, quidvis agere et pati possunt [*surch.* : in aulis divitum] ut ditescant, qui sibi ipsi imperarunt suam dignitatem, suae vitae institutum, suum ordinem, suum pudorem, suam honestatem neglegere ac prodere, si modo ejus cujus jugum subierunt benevol-

qu'il jouissait « de ce tranquille et paisible équilibre de l'âme, dont il était en grande partie redevable aux philosophes antiques[1] ».

Nonobstant cette belle résignation, il se remuait et se retournait. Il était connu du célèbre avocat Clément du Puy. Clément du Puy, d'une santé débile, relevait alors de maladie. Il devait peu de temps après, selon l'expression d'Antoine Loisel, « décéder à la fleur de son âge ». En décembre 1552, Lambin lui écrivait : « Vous vous rappelez, je pense, que quand je vins à Paris, il y a environ

entiam allicere possint. Itaque nutum divitis horrent, eum, quoque se vertat, sequuntur. Nusquam ab eo dejiciunt oculos. Ridet ille, cachinnantur; tristior est, plorant; tussit, pulmones et jecur excreare conantur; pedit, propius accedunt ut odorem naribus excipiant [F° 48]. Quid multa? Nihil adeo ineptum, nihil adeo sordidum aut indignum excogitari potest quod hi suo Regi gratificandi causa non libenter et cupide faciant. Jam vero stertunt in petendo impudentes et oris duri ut mercedem exigere, non munus flagitare videantur. Nunquam de sua aut suorum paupertate loqui desinunt. Passim odorantur et pervestigant si quam [*surch.* : forte] lucri aut praedae rationem inire possint. Exploratores ubique habent dispositos a quibus sit (ratures) si quis male tussiat aut palleat sacerdotiis ornatus [*surch.* : qui sacerdotio aliquo sit praeditus]. [On lit dans les ratures : de valetudinis ejus eventu doceantur.] (F° 48). Nunquam conquiescunt, neque libere respirant, nunquam cura soluti sunt. Semper aestuant, semper uruntur, semper anxii sunt. Mihine igitur suades, mi Prevoti, ut cum his insaniam? [*surch.* : miser sim]. Nam de [*marge* : prioribus, quibus egestas grata est] quid sentiam dicere praetermitto. Hosne unquam ut imiter censes? Non arbitror equidem vel te tanti facere rem nummariam, ut hoc mihi consilii des, vel me tam humilis et angusti animi abs te haberi ut me, etiamsi suadeas, facturum putes. Quid faciendum mihi est? Id quod supra scripsi. Mediam viam ingredi tutissimum esse arbitror. Neque horum anxium cupiditatem, neque illorum securam pecuniae contemptionem probare debemus. Quod si mihi integrum esset, ego meo labore et studio meaque industria res ad victum necessarias compararem potius, quam periculo jacturaque libertatis divitum mensas ligurirem. Sed quando [ut supra dixi] mihi prope fatale est in hoc genere vitae versari, constitui (48 v°) pudore, officio [*surch.* : obsequio] vigilantia, comitate et facilitate, vitae innocentia et integritate [*surch.* : comitate et facilitate] Regis mei erga me benevolentiam conciliare. Si delectetur his moribus, spero eum sua liberalitate et munificentia quid de me senserit declaraturum. Sin autem etiamsi ei non displiceam, tamen eos tanti non aestimet ut aliquo proemio [*surch.* : digner] remunerandos existimet, ego me meo consilio meaque conscientia consolabor ac sustentabo, facileque patiar mihi cum multum deberetur minus esse persolutum. Assentari autem et aliquid me et literis indignum dicere aut facere lucelli [*surch.* : aut sacerdotii] causa nunquam in animum inducam. Ne rogare quidem aut odiose petere conabor, nisi ut sciam aliquid esse quod mihi petenti donari possit [*marge* : Tunc enim me non pudebit experiri ecquid virtuti et literis praemii debeatur]. Haec igitur mea sententia est, in qua manebo quamdiu meae naturae personaeque decorum servabo. Quod autem scire vis aliquidne meis fortunis accesserit post prioratum quod mihi Romae delatus est de quo tibi statim scripsi, nihil plane... Neque propterea minus beatus mihi videor quam si locupletior essem. Meditor enim ac disco magis ac magis cupiditatem coercere [*surch.* : comprimere], luxum et epulas odisse. Jam [*marge* : et victus] tenuitas et frugalitas mihi mirifice placent, quae parvo sumptu scilicet parantur [*marge* : Δημητέρος ἀκτὴ καὶ πομαθηδροχόον (?)] ut ait Euripides, delicias esse puto. Denique si qua accessio [F° 49] fiat fortunae laetabimur; sin minus, [*surch.* : aequo animo] modice feremus, neque quicquam de vitae nostrae felicitate detractum esse putabimus. Habes ad ea quae ex me quaesivisti. 13 Cal. Maias.

1. F° 22. Placido illo et quieto animi statu, cujus obtinendi gratia nihil non fecerunt philosophi veteres.

trois ans, déjà reçu parmi les familiers du cardinal de Tournon, je vous demandai, presque en suppliant, de me recommander à Villars avec diligence et chaleur : j'ajoutais qu'il jouait le rôle le plus important dans l'administration des affaires du Cardinal. » C'est ce qu'a fait Du Puy. « Nous partîmes pour Rome; là le Cardinal qui tous les jours usait de mon office pour ses occupations littéraires, a bien voulu m'accorder une cure de cent écus d'or. » Sur le conseil de Villars, il a grandement remercié son maître.

Mais, ajoute-t-il, « je vois le Cardinal vieux, accablé par l'âge et la maladie. Je vois que j'ai abandonné sans retour mes études juridiques, commencées dès que l'âge l'a permis, par les avis de Villars lui-même et dans l'espoir d'un modeste bénéfice pour soutenir ma vie studieuse. Maintenant la cure même dont je jouis est si mince et exiguë que, si l'on en retire les décimes à payer chaque année et les autres charges, à peine puis-je en tirer soixante écus d'or ». Villars lui a dit que le Cardinal ne s'en tiendrait pas là. Mais il est vieux. « Un retard ne serait pas sans danger. »

« Je voudrais que vous écriviez à Villars avec beaucoup de soin et d'exactitude. Vous savez, lui direz-vous, que dès longtemps le Cardinal m'a revêtu d'une petite cure, mais qu'elle n'est pas assez ample pour me permettre de vivre en toute indépendance et tranquillité dans l'étude des lettres. Il devra donc veiller à ce que, au premier jour et lorsqu'il sera possible, on m'en donne un autre qui produira autant.... Vous prendrez garde que Villars ne s'aperçoive pas que je vous ai écrit touchant cette affaire. » Lambin préfère ne pas faire directement sa cour à Villars. « La flatterie est indécente pour tout le monde, et en particulier elle sied mal à ceux qui s'adonnent aux lettres et qui ont reçu une éducation libérale. » Il ne peut donc demander lui-même à Villars d'agrandir sa situation[1].

1. F° 25. Clementi a Puteo... Memoria tenere te arbitror cum Lutetiam [*surch.* : tribus] abhinc annis venissem jamjam in familiam Cardinalis Turnonii receptus me abs te paene supplicem [*sous la ligne* : petere] ut me Villario commendares diligenter et studiose (F° 25 v°), cum tibi in illo sermone dicerem hunc in omnibus rebus Cardinalis administrandis esse principem, huic omnia committi, omnia credi, denique quicquid ab hoc geratur et transigatur comprobari a Cardinale Turnonico ratumque haberi. Atque ego hoc animo studebam tua opera tuaque oratione ei esse commendatissimus, ut cum intelligeret te [*surch.* : omnia] mea causa velle, mihique optime consultum esse cupere, tua commendatione et auctoritate adductus studiosius et cupidius me a Cardinale ornandum [*surch.* : augendumque curaret]. Tu mihi tum (quae tua est in me liberalitas et benevolentia) te mea causa et hoc et alia omnia quibus mihi consuli posse existimares libenter et cumulate facturum recepisti et quod verbo [*marge* : promisisti fide optima reque mihi optime praestitisti]. Abiit illud tempus. Romam profecti sumus : ibi Cardinalis quum quotidie opera mea in litteris uteretur sacerdotium centum aureorum mihi ultro detu-

En même temps il se livrait à une enquête sur les bénéfices vacants. Le Gay doit le renseigner sur un bénéfice dépendant de Saint-Laumer à Blois[1]. Il écrit à son ami Jean de Coulomby, à Montreuil-sur-Mer : « Je connais votre bonne volonté à mon égard,... et votre sagesse n'est ignorée de personne. Puisque votre bienveillance pour moi est assurée et que, pour l'intelligence, vous passez tous vos concitoyens, je ne doute pas que vous ne puissiez conclure l'affaire sans nul embarras. Alain ne peut confier sa cure à aucun mortel plus sûrement qu'à moi-même, comme je vous l'ai dit de vive voix. Donc il atteindra deux buts d'un seul coup : il obligera par un bienfait son compatriote et son ami, et il jouira des revenus de sa cure jusqu'à son dernier souffle, comme s'il n'avait contracté

lit. Villarius hoc mihi primus omnium indicavit, monuitque ut quam primum Cardinali gratias agerem cum demonstraret illum a nemine rogatum, ne a se quidem admonitum, hoc mihi beneficii dedisse. Ego igitur Cardinali gratias orationemque (F° 26) ejus modi habui ex qua intelligeret sic me hoc beneficio accepto animatum esse ut et me magnopere devinctum esse [*surch.* : arbitrarer] daturumque operam ut in dies studiosius ac diligentius ipsius voluntati satisfacerem [*surch.* : imperioque pararem]. Superiora illa mihi fuerunt [*surch.* : tibi] breviter exponenda ut ad id quod volo pervenirem. Video Cardinalem senem, morbo et aetate confectum. Video me juris civilis studium, cui me ab ineunte aetate dedideram, ipsius Villarii hortatu, spe sacerdotii mediocris quo vitam et studia mea tolerarem plane omisisse. Nunc hoc ipsum sacerdotium quo fruor ita tenue et exiguum est ut si decimas quae quotannis conferendae sunt [*surch.* : cæteraque] detrahas, vix sexaginta aurei ad me redeant. Villarius quidem tum mihi dixit Cardinalis liberalitatem erga me in eo beneficio non esse restituram, sed tempore longius progressuram. Immo ipse quoque Cardinalis mihi confirmavit, cum ei gratias agerem, pergerem modo ut cœpissem, se mihi nunquam defuturum, nunquam mei immemorem futurum, sed longum est exspectare et mora periculo non vacat [*marge* : et ut jurisconsulti vestri loquuntur, periculum est in mora. Hujus viri aetas et infirmitas me terret]. Haec igitur mea mens est, et huc pertinet [*surch.* : illa] superior omnis oratio. Volo te ad Villarium diligenter et accurate scribere, cum intelligas me jampridem et Cardinali sacerdotiolo esse ornatum, quod tamen non satis amplum sit ad libere tranquilleque in literis vivendum, det operam ut mihi primo quoque tempore et quando res feret alterum [*surch.* : ex quo tantumdem refici possit] addatur. Neque est quod ita cogites (v°) debere me potius Villarii benevolentiam mihi comparare, una colere et observare, ei denique blandiri et lenocinari ut mei sit studiosior [*marge* : quam alterius niti commendatione]. Hoc loco tibi respondeo primum quod studio [*marge* : et officio effici potuit ut ejus in me voluntatem et benevolentiam mihi conciliarem, id (a?) me esse confectum, mei autem non esse pudoris] quemquam blandimentis et assentationibus ad mei amorem allicere. Officiis et comitate et vitae innocentia et modestia sibi vir bonus debet amicos comparare. Assentatio cum omni hominum generi [*surch.* : turpis est] tum maxime literarum studio deditos ingenuisque artibus eruditos dedecet. Deinde, si maxime a me assentari deceret, tamen oris essem durisimi si a Villario peterem ac veluti mercedis loco exigerem ut me sacerdotiis augendum ornandumque curaret. Itaque, mi Clementi noli ex me postulare ut usque adeo sim impudens. Tu te mihi hac in re substitui patere... Vale, Idibus Decemb. Rossilione.

1. F° 40 v°. Meministi cum Rossilione esses me abs te quaerere quid ageret Basinus tuus et ut valeret teque respondisse eum [*surch.* : de vit.] decessisse et cum ejus morte ostendissem me aliquantulum commoveri, causam hanc tibi attulisse quod volebam te ad eum scribere ut diligenter exploraret si quod (?) sacerdotium quod ex coenobio divi Lomeri penderet, nosque de eo certiores faceret. Tunc tu mihi respondisti te alium habere cujus opera ad hanc rem uti posses. Spopondisti te propediem ad eum accurate scripturum ut nobis in hac re consueret. Promissum igitur si fecisti laudo et gratias ago.

aucune résignation. Si vous le persuadez, vous me ferez connaître sa volonté, afin que je vous envoie une procuration pour accepter la résignation[1]. » Lambin envoyait en même temps des lettres à son frère et à Alain lui-même, qui était prieur des Carmes.

Le prieuré qu'il obtint à Rome était celui d'Alèzes[2] en Auvergne. En juillet 1553, par l'intermédiaire de Jean Courtier, il mande à un moine de la Chaise-Dieu de faire tenir à Motin, banquier de Lyon, la rente du prieuré, échéant à la fête de Saint-Jean. « Il est aussi un autre service que je voudrais obtenir de vous. Aux prochaines fêtes de Noël se terminera la location des produits de mon prieuré. Si vous vous le rappelez, quand je vous ai parlé à Rossillon, vous m'avez dit que ces produits pouvaient se louer plus cher, et vous m'avez promis d'y donner vos soins. Maintenant, comme je crains de ne pouvoir être là au moment où on les affermera intégralement, je vous prie de veiller, s'il ne vous dérange pas trop, à ce qu'ils soient affermés le plus avantageusement possible; surtout que de ce La Baulme, gentilhomme, il est vrai, mais assez gueux, et, qui pis est, trop malin, ils soient transférés à un autre acquéreur, plus honnête et plus juste. Mais auparavant, il nous faudrait voir à enlever les lettres et pièces qui contiennent les titres de mon prieuré, et qui sont chez lui. Comment pourrons-nous y arriver? Je ne sais[3]. » Il s'en remet à Courtier. Courtier ne partagea point l'avis de Lambin quant au locataire, il lui répondit

1. F° 76 v°. Jam mihi videris opportune cum Alano de (F° 77) sacerdotio illo in me transferendo agere posse.... Tuam erga me voluntatem singularem novi,... et prudentia tua nemini est ignota. Quod si et tua erga me benevolentia certissima est et ingenio ceteris omnibus [*surch.* : tuis civibus] antecellis, non dubito quin rem nullo negotio conficere possis. Non potest Alanus cuiquam mortali tutius sacerdotium suum committere quam mihi, quemadmodum ego tibi coram dixi. Una igitur opera duo assequetur, me hominem popularem et amicum beneficio obligabit et fructibus sacerdotii sui perinde ac si nullam resignationem contraxisset, usque ad extremum vitæ spiritum utetur. Si persuadebis, tu me de ejus voluntate certiorem facies, ut ego procurationem ad acceptandam resignationem ad te mittam (5 Idus oct.).

2. Nous interprétons ainsi le mot écrit par Lambin. Le prieuré d'Alèze (commune de Raulliac (Cantal) dépendait de l'abbaye de la Chaise-Dieu, dont le cardinal de Tournon était commandataire.

3. F° 58. Ego his literis ab eo peto ut solutionem ob prioratum Alezazii quae incidit in diem festum divi Johannis expediendam Motino trapezitae qui Lugduni commoratur mittendam curet. Est etiam aliud quod abs te impetrare cupio. His feriis Natalis Domini proximis finietur locatio fructuum mei prioratus. Meministi cum ego Rossilione tecum loquerer me tibi dicere hos fructus pluris locari posse, teque mihi tuam in ea re operam polliceri. Nunc cum verear ut adesse possim quo tempore ab integro locabuntur fructus, peto abs te ut des operam si commodo tuo facere possis ut quamplurimum (v°) locetur, maximeque ab illo Labalmo nobili quidem viro, sed parum locupleti, et, quod deterius est, nimis callido minusque integro ad meliorem et aequiorem conductorem transferantur. Sed antequam hoc fieri possit, videndum est ut literas et tabulas [*marge* : quibus jura mei prioratus continentur] quae sunt apud eum auferamus. Quod quomodo assequi possimus, nescio [Decimo cal. Sextiles].

qu'il lui conseillait d'affermer les revenus à La Baulme, pour que ce dernier ne le dépouillât point de quelqu'un de ses droits et titres[1]. Singulière situation, dont le fermier en fait se trouvait maître par cette circonstance des papiers chez lui déposés.

Enfin, le premier jour de l'an 1554, pour ses étrennes, le cardinal substitua à son bénéfice le prieuré de Saint-Paul, dans la région lyonnaise. « Auquel change j'amenday de quatre-vingts livres de rente. Saint-Paul s'afferme trois cents livres et encores on en trouve trois cent trente-cinq livres, voire quatre cents[2]. » Bientôt après, « touchant l'arrentement de Saint-Paul », il écrivit à l'official de Lyon, Buatier[3], un personnage que les *Martyrs protestants* de Jean Crespin ont rendu assez tristement célèbre. C'était Buatier qui s'occupait de la location. Le 19 mai, Lambin reçut quatre-vingts livres pour une année de son bénéfice d'Auvergne, avec « les articles des quittances baillées par l'ouvrier[4] ». Il fallait des réparations au prieuré, et le revenu en fut visiblement écorné. Sans nul doute, Lambin étant bien loin, le maçon, suivant l'usage, allongea la note. Le 29 novembre, Fournel lui écrit qu'il a pris possession, en son nom, du prieuré de Saint-Paul. Alors Lambin mande à Béchet de préparer le paiement du terme de Noël, et à Fournel de garder les titres ou de les lui faire parvenir par La Voypierre[5].

Il avait été question, en juillet, d'un autre prieuré, celui de Segré, en remplacement de celui de Saint-Paul. Il était situé dans la région ou les Le Clerc avaient leur domaine héréditaire du Tremblay. Lambin en écrit au conseiller Nicole. Renseignements pris, il sait qu'il est situé en lieu sain, et que les produits en sont affermés pour quatre cents livres. Pour le reste[6], « Lutier (?) semble

1. F° 86 v°. Le 13 (nov.) l're de M. Jean Courtier par laquelle me rescrit qu'il ne sçait les commoditéz d'Alezaz, et quels sont tous les passages. I'e παραινεῖ καταλείπειν καὶ βεβαιοῦν τὴν μίσθωσιν τοῦ πριοράτου τῷ Βάλμῳ ἵνα μὴ με τι ἀποστέρῃ τῶν ἐμῶν δικαίων καὶ δέλτων.

Au f° 139 v°, il écrit encore à Motin à ce sujet.

2. F° 98 v°.

3. F° 108 v°.

4. F° 157 v°.

5. F° 187.

6. F° 174 v°. Luterius etiam secum ipse pugnare videtur. Scribit enim vix columbarium exstare quo se recipiat. Deinde paulo post adscribit pauca admodum esse resarcienda (F° 175). Nihil esse sarti tecti et nihil esse resarciendum videntur mihi pugnare [cohaerere non posse] Caetera quae addit de jugerum agri numero [*surch.* : et modo], de fructuum aestimatione, de pratis, de sylva [*surch.* : caedua] muro clausa, de vinetis ad commendationem loci valde pertinent. Boutaldus multa in eo esse resarciendi [*surch.* : multaque quae fabrorum operas desiderent] diserte scribit propterea quod multae sunt parietinae ac ruinae. Quod si ita est, nihil est cur meum sacerdotium cum illo permutare velle debeam [*marge* : cum fructus unius atque alterius anni in resarciendo aedificio et parietinis excitandis consumendi sint], neque vero me loci amoenitas hortari debet ut expetam. Ita enim exigui sunt

se contredire. Il écrit que ce prieuré lui offre un colombier pour tout refuge ; peu après il ajoute qu'il suffirait de très petites réparations. Que rien ne tienne et que rien ne soit à raccommoder, voilà qui me paraît incohérent. Quant aux détails qu'il donne sur le nombre et la nature des arpents de sol, sur l'estimation des produits, sur les prés, sur le bois taillis entouré d'une muraille, sur les vignobles, ils s'accordent assez bien à faire valoir l'endroit. Boutauld (?) écrit assez clairement qu'il y a beaucoup d'endroits à réparer et qui réclament le travail des ouvriers, parce qu'on y voit quantité de décombres et de ruines. S'il en est ainsi, je n'ai aucun motif de changer ma cure contre celle-là, attendu que les revenus d'un et de deux ans seraient mangés à rapetasser le bâtiment et à relever ce qui est par terre. L'agrément même du site ne peut m'engager à le désirer. Aussi bien ma bourse est si exiguë et plate, et je suis en si grande disette et pénurie d'argent qu'il me faut songer à des produits et des rentes, et non point aux délices d'une campagne. Si j'avais des fonds oisifs, stériles, ou qui travaillassent et fussent placés à intérêt, j'estimerais devoir acquérir, par cette dépense et ce sacrifice, une retraite pour mon vieil âge. Mais vous voyez quelles sont mes ressources. L'endroit me paraît tout-à-fait propre à votre frère. La proximité du lieu, les autres commodités que vos gens ont énumérées me semblent devoir grandement séduire un tel personnage et lui faire aimer et désirer ce séjour. » C'est bien ce que pense le Conservateur Apostolique ; et Villars convient qu'il partagerait le sentiment de Pierre Le Clerc s'il était libre et désirait vivre à Paris. Pour que Pierre acquit cette cure, il faudrait que le possesseur actuel se désistât. Or ce possesseur est l'official Buatier, vicaire du Cardinal à Lyon[1]. Ce bénéfice le gêne pour son éloignement. Rien ne serait plus facile que cette opération.

Ainsi Lambin s'en tint à son prieuré de Saint-Paul. C'est sans doute pour en devenir officiellement titulaire qu'il dut produire sa

loculi nostri et inanes, eaque nummorum difficultas et penuria ut mihi sit de fructibus et vectigali, non de voluptate loci cogitandum. Quod si esset mihi pecunia vel otiosa et sterilis vel occupata et in foenore collocata diversoriolum aliquod aetati ingravescenti comparandum hac impensa et jactura existimarem. Nunc quae mea sit facultas vides. Fratri tuo locus videtur peraccommodatus. Loci propinquitas et ceterae opportunitates atque utilitates quae a tuis enumeratae sunt magnae debent esse illecebrae tali viro ad locum illum adamandum et expetendum.

1. Is est Buaterius, vicarius Cardinalis Turnonii in diocesi lugdunensi. Neque est quod dicas fratrem tuum sacerdotia non habere Lugduno propinqua quae in Buaterium [*surch.* : transferat]. Nam si Buaterii prioratus cujus fructus trecentis libris gallicis aestimentur et paroecia cujus emolumentum esset centum deferrentur, quoquo loco essent, facile viam aliquam ac rationem adipiscendi sacerdotii reperiret.

lettre de tonsure. Cette formalité ne laissait pas de l'embarrasser. Dès février 1553, il parle à Prévost de ce document qui au besoin lui ferait défaut [1]. En avril, il le prie de relancer à ce sujet le conseiller Duval, frère de l'évêque de Séez [2]; en août, Clément Du Puy [3]. La raison de toute cette agitation est qu'il a perdu sa lettre authentique, « disparue en tant d'incendies et d'invasions [4] », et voudrait en obtenir un nouvel exemplaire. Tout dépend de l'évêque d'Amiens; or, Du Puy est son ami intime et jadis à Paris Lambin a été présenté au prélat qui lui a dit qu'il le connaissait déjà et lui voulait du bien. En même temps, Lambin écrit à Du Puy lui-même, et c'est à cette lettre que nous emprunterons l'exposé de la question [5]. « Vous savez qu'une lettre de tonsure, comme

1. F° 29 v°.
2. F° 49. De literis tonsurae Vallam urgeto.
3. F° 67 v°.
4. Dices literas meas in tot incendiis et incursionibus hostium periisse.
5. F° 68. Clementi a Puteo. Nous donnons cette lettre d'après la transcription qui a été envoyée à Clément du Puy par Lambin, et qui se trouve dans le fonds Dupuy, ms 38, f° 45 sq. Le ms des minutes 8 647 présente un premier état du texte (sans intérêt) et indique par des surcharges la rédaction définitive.

Hoc tibi signi satis erit me aliquid abs te petere, tuaque opera et gratia uti velle, quod a me literas accipis. Quod si moleste feres, vel rerum mearum statum, meaeque fortunae conditionem, vel tuas opes atque auctoritatem accusare debebis. Nam nec ego peterem, si mihi omnia laeta ac secunda contingerent : nec quippiam alicunde petiturus, ad te potissimum confugerem, nisi ea tua auctoritas esset et gratia, ut quod abs te postuletur, facile efficere possis : illud autem dicere praetermitto eam tuam esse erga me benevolentiam ut quod tu in rem meam esse intelligas, tibi omni studio perficiendum existimes. Cum igitur literas inanes ad te dare nolim, de rep. autem scribere nec audeam, nec possim, relinquitur illud epistolarum genus, in quo tibi de rebus privatis meis scribam. Nunc quod te mea causa efficere velim, tibi paucis exponam. Literas tonsurae (ut appellant) scis cum omni hominum generi necessarias esse, tum iis maxime qui sacerdotia petunt atque exspectant. Meae vel tot hostium incursionibus, vel crebris incendiis quae in patria orta sunt, vel nescio quo casu jamdudum perierunt : quod cum ego cognovissem, suspicarerque mihi aliquando his literis opus futurum, Ambianum nuper hanc maxime ob causam Compendio profectus sum, ut ex consobrino quodam meo, qui in ea urbe commoratur quique abhinc decennium literas illas (quae hodie nusquam reperiuntur) bello superiore apud se habuit depositas, scirem ubinam essent. Ille (ne te diutius teneam) mihi respondit se vel patri etiamtum vivo (nam quinque abhinc annis excessit e vita) reddidisse, vel ad te misisse. Cui ego : Ex literis matris (inquam) intelligo, eas Monstrolii non esse : apud me nihilo magis exstant. Ita fit ut perierint. Tum ille : Ego (inquit) memini, cum eas remitterem, me exemplum unum ex exemplari describere, veritum ne id quod nunc evenisse video, accideret. Haec locutus, inter suas chartas veteres et pulverulentas, sed tamen funiculis colligatas, et connexas, perquirit : forte reperit exemplum optima fide ex illis meis legitimis tonsurae literis exscriptum. Itaque hoc exemplum nactus paulo respiravi, non quod putarem id auctoritatem in judicio subiturum, sed quod scirem me ex anni ac diei ratione statim nulloque negotio in codice vel (ut appellant) registro, meum nomen, et fidem hujus sacri in me collati reperturum atque ita consecuturum ut alterae literae legitimae mihi conscriberentur. Qua de re cum aliquot amicos meos consulerem, negarunt vicarium Episcopi Ambianensis id ulla conditione injussu Episcopi esse facturum : sed tantummodo scripturum manuque sua confirmaturum ac testaturum me huic sacro esse initiatum : Episcopum autem solum sua auctoritate id praestare atque efficere posse. Quod cum audiissem, respondi iis qui aderant me sperare amicorum

on dit, est nécessaire à bien des gens, et particulièrement à ceux qui attendent des bénéfices. » Celle de Lambin n'existe plus. « C'est là surtout la raison qui dernièrement m'a fait partir de Compiègne pour Amiens : j'ai un cousin (Valentin De Quéhen), qui demeure en cette ville, et chez qui, il y a dix ans, lors de la dernière guerre, fut déposée cette lettre que maintenant on ne trouve plus nulle part : je voulais savoir où elle était. Pour ne pas vous tenir plus longtemps, il me répondit qu'il l'avait envoyée soit à mon père alors encore vivant, car depuis cinq ans il est mort, soit à moi-même. — Je sais, lui dis-je, par une lettre de ma mère, qu'elle n'est pas à Montreuil. Elle n'est pas davantage en ma possession. Ainsi donc elle est anéantie. — Alors mon cousin : — Je me rappelle qu'en la rendant j'en ai pris copie sur l'original, dans la crainte de ce qui s'est précisément produit, à ce que je vois. — A ces mots, il fouille dans ses paperasses, anciennes et poudreuses, mais attachées et reliées par des ficelles : par un hasard, il découvre une copie très exactement faite d'après mon authentique et première lettre de tonsure. » Seul l'évêque d'Amiens, peut lui en faire délivrer une nouvelle : son grand vicaire même n'en a pas le droit. « Je vous adresse, conclut Lambin, une copie de cette lettre, écrite de ma main d'après celle que je tiens de mon cousin. Je désire que vous la transmettiez à l'évêque d'Amiens; demandez-lui qu'il l'envoie dans sa ville épiscopale à son vicaire, à son secrétaire ou, si vous aimez mieux, à son bibliothécaire, et qu'il leur ordonne d'examiner, à l'endroit indiqué par le jour inscrit sur l'exemplaire que vous voyez, le registre où sont marqués ceux qui ont été revêtus de ce caractère sacré, et, quand la vérité du tout aura été ainsi reconnue, de faire établir pour moi une lettre régu-

meorum opera id ab Episcopo facile impetrare posse. Atque ita die postero Ambiano decessi, Compendiumque biduo post reverti, ubi Cardinalem, et cohortem Regis reliqueram. Ego tibi pluribus verbis exposui quaenam esset ea res mea in qua mihi tua opera tantopere sit necessaria. Nunc quid te mea causa efficere velim, paucis accipe. Exemplum illarum literarum quae perierunt ad te mitto, mea manu scriptum ex illo quod a consobrino meo accepi : id Episcopo Ambianensi, apud quem te plurimum posse scio, te dare volo, eumque rogare, ut Ambianum ad vicarium suum ac secretarium vel (si mavis) librarium, mittat : jubeatque illos codicem eorum qui his sacris initiati sunt, inspicere, eo loco qui diem habeat adscriptam eam quam in hoc exemplo scriptam vides : atque ita rei veritate perspecta et cognita, literas mihi legitimas quae tantumdem auctoritatis, quantum superiores eae quae perierunt, habeant, mihi conscribendas curare. Hoc si ab Episcopo Ambianensi, ornatiss. atque optimo viro petes, non dubito quin obtineas. Nihil enim improbum, nihil iniquum, nihil turpe petes. Ego si abs te hoc impetraro, me et tibi et Episcopo plurimum debiturum esse profiteor.

.... Mitto ad te versiculos in mortem ducis Horatii Farnesii a nobis scriptis. Tu is tibi probabuntur, cum amicis tuis communicabis, atque in primis Episcopo Ambianensi legendos dabis.

A cette lettre est annexée une copie de la lettre de tonsure. Je la publierai prochainement.

lière, ayant la même valeur que la première, qui a disparu. » Lambin l'avise d'un procédé pour se concilier davantage les bonnes grâces du prélat. « Je vous envoie une petite poésie que j'ai composée sur la mort du duc Horace. Si vous la goûtez, vous la communiquerez à vos amis et tout d'abord à notre évêque. »

Traversant Paris, il vit Du Puy. Du Puy lui fit savoir qu'il avait fait une démarche[1]. Le 13 octobre, Lambin écrivit à Du Puy qu'il avait vu à Villers-Cotterets l'évêque malade et alité, et qu'il en avait tiré les meilleures promesses[2]. Nouvelles lettres en novembre[3], en février 1553[4]. Cette dernière est très pressante : il se peut que Du Puy soit très occupé au barreau : mais Lambin a grand besoin de la pièce officielle. Il le fait harceler par Prévot[5]. Enfin le 15 mars, Dupuy lui apprend qu'il a recommandé l'affaire à l'évêque[6], Lambin écrivit encore à Du Puy le 28 mars[7], puis en mai au grand-vicaire d'Amiens, à qui il rappelle qu'une copie lui a été envoyée pour faciliter ses recherches[8].

Enfin le 21 juin, cette bienheureuse lettre vint trouver Lambin à Laon. Il s'empressa de l'expédier à Villars. Il remercia le grand vicaire Philippe. Il était assuré de son zèle par le « souvenir de leur amitié et du temps où ils avaient vécu ensemble[9] ». En octobre il apprit la mort de Clément Du Puy. « C'était, dit-il, un homme orné de toute espèce de vertus : sa droite et intègre franchise de

1. F° 76.

2. 77 v°, v. aussi 111 v°. Scio Antistitem ambianensem neque hoc neque aliud quidquam quod eum rogaveris [*surch.* : tibi denegaturum. Huc accedit quod memoria teneo, cum Villeriis (ad sylvam Resiam) essemus, eum in lectulo tum decumbentem et aegrum mihi liberalissime esse pollicitum et mea et tua causa omnia quae vellemus esse facturum.

3. F° 87.

4. F° 111.

5. F° 118.

6. F° 133.

7. 138 v°. Il parle de cette lettre à Prevost au f° 138. Scripseram ad Clementem a Puteo jam saepius ut quoniam apud Antistitem ambianensem multum gratia valeret, rogaret eum ut literas tonsurae, ut appellant, quæ quamvis non perierint, tamen ita sunt ἀφανεῖς ut vix reperiri possint, juberet mihi instaurari. Rescripsit mihi Clemens se cum Antistite locutum esse illumque pollicitum esse se omnia facturum, restare ut Ambiani aliquem habeam notum atque amicum qui hanc rem procuret, Antistitem commonefaciat, scribas et secretarios conveniat, codices pervolutari jubeat. Scis consobrinum meum excessisse de vita, ita ut eo mortuo, cui hoc negotium dem habeam illic neminem, nunc te oratum velim ut si quis tibi illic notus esset me in hac re adjuves ut in aliis soles. Clementemque a Puteo adeas, eique significes quid mea causa efficere possis et velis. Jubet enim ut quamprimum eum certiorem faciam quam diligentiam in hac re adhibuerim, quorum opera illic uti cogitem. Quicquid sumptus erit faciendum ego praestabo. Danda nobis opera ut haec res conficiatur. Eam igitur tibi commendo, pluribus verbis uterer nisi et te nossem et res ipsa pro se loqueretur.

8. F° 149 v°.

9. F° 168 v°. Commemoratio nostrae pristinae consuetudinis temporisque quo una viximus recordatio.

caractère étant incomparable. Lorsqu'il tranchait ou arrangeait les différends, il avait toujours en vue le juste et le bien. Enfin, ce qui me touche le plus, il m'aimait beaucoup[1]. »

Voilà donc la situation de Lambin devenue un peu plus ample et solide. Elle ne le contentait pourtant point. En décembre 1554, il s'en ouvrit à Pierre Galland dans une longue confidence qu'il lui demanda de tenir secrète[2].

1. F° 199 v° (Prevotio). De Clementis obitu et audiveramus, et nondum lugendi finem feceramus, vir enim fuit cum omni genere virtutis ornatus atque instructus, tum proba illa atque integra [*surch.* : ingenii] simplicitate cum nemine comparandus.... aequi et boni [*surch.* : transigendis et componendis controversiis] studiosissimus, et, quod caput, mei amantissimus.

2. F° 189. Gallandio S. — Nomen tuum cum illud quidem clarissimum apud omnes, tum erat antea Cardinali Turnonio non ignotum, nunc autem tuo in eum studio atque officio consecutus es, ut te summa benevolentia complectatur, tuaque causa omnia se debere fateatur. Dici non potest, mi Gallandi, quantum tibi tuo isto beneficio hunc virum amplissimum devinxeris. Neque vero tuum studium tantum, tamque in eum officiosa voluntas et diligentia quam adhibuisti in sententia tua de gymnasii Turnonii institutione perscribenda eum tibi conciliavit [*surch.* : adjunxit] verum etiam prudentia tua admirabilis consiliumque benevolentiae plenissimum magnum ei adjumentum attulit, ad ea quae instituit et inchoavit conformanda, temperanda et absolvenda et perpolienda (189 v°). Itaque jussit me ad te haec scribere : se hoc in te animo esse ut, quibuscumque in rebus tibi commodare et consulere vel opibus vel auctoritate vel gratia sua poterit, omnem operam daturus sit ut intelligas te de homine grato et memori et liberali bene meritum esse. Haec tibi possum de Cardinalis Turnonii in te benovolentia juratus confirmare De me autem, mi Gallandi, pauca mihi videor ad te scribere debere, non ut meam in te optimam voluntatem verbis declarem (male enim mecum ageretur si meus erga te animus sine mea oratione (*surch.* : tibi minus esset perspectus et cognitus) sed ut tuum erga me amorem veterem quidem illum longoque tempore confirmatum, sed tamen multis officiis meis auctum cumulatumque retineam, ex eo fructum aliquem percipiam. Cum autem [*surch.* : breve sit] quod meae nunc rationes ut ad te scribam hortantur, tum id ita contraham ut multo brevius [*surch.* : futurum] sit quam rei natura pati videatur. Sed antequam quicquam hac de re quam tibi exponere [*surch.* : in animo habeo] institui scribere incipiam, oratum te velim ut hanc epistolae partem ita reconditam et occultam [*surch.* : apud te] serves, ut ne foras unquam efferatur. Hoc ab te impetrato, ea tibi quae volo fidentius ac liberius exponam. Omnem igitur illam orationem de studiis adolescentiae meae atque de eorum ipsorum studiorum vel cursu interrupto vel ratione saepe commutata praetermittam, cum tibi aeque haec ut mihi nota sint. Hoc tantum quamvis etiam scienti dicam, meorum studiorum commutationem non ex ingenii mei levitate aut inconstantia aliqua, sed ex fortunae iniquitate [*surch.* : malignitate] reique familiaris angustiis esse natam. Facultatibus enim domesticis quibus institutam [*surch.* : ac susceptam] studiorum meorum rationem sustentarem ac tuerer destitutus, cogebar aliunde adjumenta praesidiaque quaerere. Ea autem comparare sine auctoramento servitutis et libertatis meae jactura non poteram. Ita factum est ut cum ii quibus me paene dicam vendidissem vel minus liberaliter me tractarent vel studiis meis non satis laxas habenas darent, coactus sim identidem dominis et locis mutatis studiorum quoque rationem commutare. Hoc eo dico quod cum me ab adolescentia juris civilis studio de [*surch.* : di] dissem, tenuitate rei familiaris et egestate [*surch.* : conflictatus] ab eo desistere necesse habuerim. Quod eo aegrius feci quod cum primum per aetatem aliquid intelligere ac de rerum humanarum statu judicare [*surch.* : posse] coepi, mihi in animum induxeram iis artibus operam dare quae [*surch.* : et] ad hanc societatem civilem essent aptissimae, et animum ab otio ac desidia quam maxime avocare possent. Quarum cum juris civilis cognitionem [praestantissimam esse *eff*] principem locum obtinere perspicerem (v°), eam ego casu quodam aliquo consilium atque institutum meum adjuvante, magna animi alacritate fueram amplexus. Quam cur intermittere coactus fuerim,

« Sur le cours interrompu de mes études et leur fréquent changement de direction, je garderai le silence : ce sont choses qui vous sont aussi bien connues qu'à moi-même. Je dirai seulement, bien que vous le sachiez, que ces changements ont eu pour cause non point des bagatelles, ou ma légèreté ou mon inconstance, mais la malignité de la fortune et l'étroitesse de mon patrimoine. Enfin, dénué d'une aisance domestique qui m'eût permis de suivre jusqu'au

et quoties repeterim, et quemadmodum postremo reliquerim, cum tibi notum esse sciam, hanc omnem orationem praetermittam, Illuc redeo quod coeperam tibi ostendere, hoc meæ vitæ instituendæ consilium fuisse ut id potissimum studii genus sequerer quo et plurimis prodesse et me maxime a languore et ignavia vindicare possem. Studio igitur juris civilis [*surch.* : a me jam penitus] omisso quo id me consecuturum [*surch.* : esse confidebam], ad quod me [sive] natura sive ratio deducebat, manet tamen apud me illud serium et integrum [*surch.* : solidum judicium], ut quantum vitæ mihi Deus Immortalis superesse vult, id et ad utilitatem communem conferam et me quam longissime ab inertia turpique otio atque a voluptatibus abducam. Non enim placet mihi, immo vero longe refugio atque horreo genus [*surch.* : illud vitæ] otiosum ac voluptuarium quo plerique ex labore et mendicitia emersi delectantur. Cum igitur me videam eo esse redactum ut si Cardinalis meus de vita decedat, a quo certe procul (F° 197) abesse non potest, nihil in commune possim afferre, nihilque habeam quo Remp. et societatem hanc humanam adjuvem praeter literas, amabo te, mi Gallandi, ignosce mihi si tempus illud cogitatione praecipiam [praecurro] [*marge* : quo mei juris futurus meoque arbitratu victurus sim] neque temeritati fortunae potius quam consilio vitae meae rationes committo. Te igitur consulo [*Eff* ut] eum cujus auctoritate et consilio maxime fretus sum. Si mihi nunc Deus Immortalis Cardinalem Turnonium ex hujus vitae praesidio tanquam imperator decedere jubeat, quid mihi faciendum censeas? ubi terrarum commorandum? quo munere fungendum? Otiosum enim vivere mortis mihi instar esse puto. Dices mihi in literis esse vivendum. Audio, sed ita vivere in literis ut tibi duntaxat vivas neque quicquam reipublicæ tua studia prosint injucundum sane et molestum [*surch.* : homini polito et humanitatis studioso]. Contra literarum studia ita colere et persequi ut aliquo munere a literis non alieno [*surch.* : publice] fungare, quod tu et plerique doctissimi viri doctores regii [*marge* : in clarissima luce et in oculis omnium literas et philosophiam et ceteras optimas artes publice docentes] facitis praeclarum mea quidem sententia et honorificum magnique ad animum studio retinendum ponderis ac momenti. Eo igitur tam longam orationem institui (quod te intelligere puto) ut te orem atque obsecrem ut huc te multo ante pares, ut mediteris, ut denique aliquam tuarum cogitationum partem ad mihi in hac re consulendum, cum tempus erit maturum, conferas (v°). Si P. Castellanus [*marge* : vir et doctissimus et tua opera tuoque de me testimonio mei amantissimus] viveret non dubito quin omnia mihi sint [*surch.* : futura] facilia et expedita. Nunc eo mortuo in te uno spes mea nititur. Neque ego abs te ut aliquid nunc conficias postulo [*marge* : nam neque facultas neque nunc mihi opus est], sed si quid accidat [*surch.* : posthac] in quo huic meae voluntati gratificari possis, ut quis ad te hanc epistolam scripserit recorderis. Tametsi autem Cardinale vivo nullas mihi partes alias quam eas quas ago deposco, tamen si interea locus vacuus mei ordinis ac studii hominibus accommodatus pateret, velim ut de eo me certiorem facias [*marge* : et mei absentis habendam rationem cures] neque istuc solum te mea [*marge* : causa efficere volo, sed etiam ecquid speres] posse me ad id quod expeto [*surch.* : aliquando pervenire] mihi tuis proximis literis significare etiam atque etiam rogo. Noli autem idcirco suspicari me meae conditionis aut fortunæ paenitere, resque meliores quaerere. Non est ita [*marge* : Laudo enim illum qui tentat majora ferre, praesentibus aequus] Ego enim πάνυ στέργω τὰ παρόντα. Et si Cardinalis Turnonius hodie e vita excederet, possem nullo alio emolumento quaesito vitam tolerare. Sed hoc unum specto : huic rei providere ac prospicere volo ne otiosam et inertem vitam traducam. Quod ne eveniat, te mihi summo adjumento esse posse arbitror. Neve vero (F° 192) ita mihi dicito non esse quod nunc hac me cura solliciter, cum tempus postularit [*surch.* : venerit] [*surch.* : cumque occasio oblata fuerit

bout le cours des études commencées et entreprises, j'étais contraint de chercher ailleurs des ressources. Or je ne les pouvais obtenir sans contracter servitude et perdre ma liberté. Le résultat fut que ceux à qui je m'étais vendu, pour ainsi dire, ou me traitaient peu généreusement ou ne lâchaient pas suffisamment la bride à mes travaux. Je fus continuellement forcé, changeant de maîtres et de séjours, de changer la nature de mes études : ce qui me fait parler ainsi, c'est que, m'étant adonné dès ma jeunesse au droit civil, l'exiguité de mon bien et la pauvreté dont je fus battu me contraignirent d'y renoncer.

« J'en fus d'autant plus affligé que, dès le moment où je pus réfléchir et juger du train des choses humaines, je me mis en tête de m'attacher à ces talents qui conviennent le mieux à cette société civile, et sont les plus propres à garantir l'esprit de la paresse et de l'oisiveté. Parmi eux, je voyais que le droit civil obtenait la première place : un hasard favorisa le projet que je formai, et je l'embrassai avec enthousiasme. Pourquoi je fus forcé d'en interrompre l'exécution, que de fois j'y revins, et comment enfin j'y renonçai, vous le savez fort bien, et c'est un sujet que je laisserai complètement de côté.

« Je reviens à mon premier dessein, qui était de vous montrer que mes intentions, en choisissant un genre de vie, étaient de m'attacher à un ordre d'études capable de servir au plus grand nombre et de m'arracher à l'indolence et à l'inertie. J'ai donc renoncé tout à fait au droit civil, par quoi j'eusse atteint, comme j'en avais confiance, le but où j'étais conduit par la nature ou la raison. Cependant j'ai conservé cette résolution sérieuse et intègre de consacrer à l'intérêt public ce que Dieu me prêtera de vie et de me tenir le plus loin possible de l'inaction, de la honteuse paresse et des plaisirs. Car je n'aime pas, et pour mieux dire, je repousse et j'abhorre cette vie oisive et voluptueuse où se plaisent la plupart de ceux qui ont émergé du labeur et de la misère.

« Si donc mon Cardinal vient à cesser de vivre, ce qui sûrement ne peut tarder, je me vois réduit à ne rien faire pour le bien commun; je n'ai rien pour aider la république et la société que les lettres. Je vous en prie, mon cher Galland, pardonnez-moi si

satis maturum fore. Ego velim multo ante tentare et odorare possitne hoc aliqua ratione effici ut si spes sit ad id perveniri posse, te adjutore contendam, sin minus quiescam. Peto abs te, mi Gallandi, si haec mea cogitatio et consultatio tibi inepta atque indigna responsione videbitur, primum ne proferar, deinde qualiscumque videbitur hoc tuo erga me amori des ut mihi quid de ea re sentias [*effacé* : aliquid rescribas] [*surch.* : sincere, sine fuco ac libere]. Hoc te etiam atque etiam rogo. Vale. Magdone, Idibus decemb.

j'anticipe par la pensée le temps où je serai mon maître et vivrai à ma guise : j'aime mieux confier la direction de ma destinée à la prévoyance qu'au hasard de la fortune. Je vous consulte donc comme celui sur l'autorité et la sagesse de qui je me suis toujours le plus fondé. Si l'Eternel relève de son poste le cardinal de Tournon, comme un chef d'armée, que pensez-vous que je doive faire? où demeurerai-je? quelle fonction remplirai-je? Vivre inoccupé me paraît tel que la mort. Vous me direz de vivre dans les lettres. J'entends bien, mais vivre dans les lettres et vivre seulement pour soi sans que ces études profitent en rien à l'État est assurément chose désagréable et pénible pour un homme cultivé et qui aime les humanités.

« Au contraire poursuivre les études littéraires de façon à remplir publiquement un emploi qui ne soit pas étranger aux lettres, comme vous faites avec tant de savants personnages. Lecteurs Royaux, enseignant en pleine lumière et sous les yeux de tous la littérature, la philosophie et les autres connaissances libérales, voilà selon moi, qui est honorable, voilà qui a beaucoup de poids et de force pour retenir l'âme dans les liens de l'étude. J'écris tout ce long discours, et vous le sentez bien, à seule fin que vous vous prépariez longtemps d'avance à m'assister en cette affaire, quand le moment sera venu, que vous y songiez, que vous y consacriez une part de vos pensées. Si Pierre du Châtel, homme docte et qui m'aimait tant par vos soins et sur votre témoignage, était encore de ce monde, je ne doute pas que toutes choses ne me fussent faciles et aplanies. Maintenant il est mort, et sur vous seul reposent toutes mes espérances. Je ne vous demande pas de travailler maintenant pour moi, je ne suis pas en posture d'en profiter, et je n'en ai pas besoin. Mais si dans la suite il se produit telle circonstance où vous puissiez favoriser mes intentions, rappelez-vous qui vous a écrit cette lettre.

« Toutefois, bien que, du vivant du Cardinal je ne désire jouer d'autre rôle que le mien, si un poste venait à vaquer, convenable à un homme de ma sorte et de ma culture, je désire que vous m'en informiez et que vous veilliez à ce que l'on songe à moi, malgré mon absence. Voilà ce que je souhaite de vous : en outre, je vous prie instamment de me marquer dans votre prochaine lettre si vous espérez que je puisse enfin arriver à ce que je désire. Mais ne me soupçonnez pas pour cette raison d'être las de ma condition ou de ma fortune, et de chercher mieux. Il n'en est pas ainsi. J'aime beaucoup le présent. Et si le Cardinal de Tournon mourait aujourd'hui; je pourrais vivre sans chercher nul gain

supplémentaire. Je n'ai qu'un but, mes prévisions et projets ne visent qu'à une fin : ne point passer une vie oisive et paresseuse. Pour me l'éviter, j'estime que vous pouvez m'être d'un grand secours.... Je voudrais longtemps d'avance examiner et flairer la situation pour savoir si je puis atteindre ce but par quelque voie : s'il y avait de l'espoir, je tâcherais avec votre aide, d'y arriver. Sinon je me tiendrai en repos. »

Ainsi la candidature au Collège Royal, dès 1554, est nettement posée. Nous pouvons nous estimer heureux de ce que Lambin n'ait pas eu la bourse mieux garnie. La basoche le séduisait. Dans son enfance, à Montreuil, il avait connu des gens de loi, Gilles d'Ostrel, Jean de Couppes, Jean de Coulomby. Autour de lui, on pensait de même. « En l'an 1549, dit Antoine Loisel, sur le commencement du règne de Henry II, l'estat d'advocat estoit principalement en honneur, comme estant l'eschelle par laquelle on montoit aux plus grands estats et dignitez du royaume. » Avec un peu de pécune, Lambin prenait sa licence, et son destin allait s'ensevelir en quelque bailliage ou prévôté. Il en eut loué son étoile. Mais l'audacieuse pauvreté fut sa maîtresse. Elle le précipita vers la gloire. Six ans plus tard, il était nommé Lecteur Royal. Il faisait partie de ce collège « basti en hommes », dont parle Pasquier. Et il professa toujours, à l'endroit de cette illustre institution, la même tendresse que devait plus tard montrer Ernest Renan.

HENRI POTEZ.

(*A suivre.*)

MÉLANGES

ATHALIE ET LE « PUR AMOUR »

Les contemporains de Racine ont ingénieusement relevé, dans *Athalie*, un certain nombre d'allusions. D'autre part, M. Vianey a jadis indiqué, ici même, les sources bibliques de Racine. Voici deux passages d'*Athalie*, qui sont à la fois du domaine des allusions, et du domaine de l'inspiration religieuse de Racine.

Lorsque nous lisons, dans le dernier couplet de la scène IV de l'acte I :

> Vous qui ne connaissez qu'une crainte servile,
> Ingrats, un Dieu si bon ne peut-il vous charmer?
> Est-il donc à vos cœurs, est-il si difficile
> Et si pénible de l'aimer?
> L'esclave craint le tyran qui l'outrage;
> Mais des enfants l'amour est le partage,

certains termes arrêtent notre attention par leur aspect spécial, et comme technique : « crainte servile », « esclave », « enfants », ces mots appartiennent au langage de la dévotion, et d'une certaine dévotion.

Il est souvent question, dans l'Ecriture et dans les auteurs spirituels, de la « crainte » de Dieu opposée à l'« amour » de Dieu. Mais ce sont les mystiques, ceux du XVIIIe siècle en particulier, qui ont surtout usé et abusé de cette opposition. Mme Guyon et Fénelon l'ont mise pour ainsi dire à chaque page de leurs livres. Selon eux, la « crainte servile » était réservée aux « Juifs charnels » de l'Ancien Testament, et, dans la Nouvelle Loi, aux adversaires du « Pur Amour ». En outre, Fénelon et Mme Guyon ont sans cesse parlé des « enfants », de l'état d' « enfance » où devraient se placer les âmes désireuses d'aller à Dieu par un « moyen court » et sûr. — Or dans le texte de Racine, ce mot d' « enfants » ne représente aucunement les jeunes filles qui composent le chœur. Il s'oppose à « l'esclave »; et Racine s'en sert pour mettre en opposition par deux formules nettes deux spiritualités contraires l'une à l'autre.

A la fin de la scène VIII de l'acte III, nous trouvons une formule du même genre :

> D'un cœur qui t'aime,
> Mon Dieu, qui peut troubler la paix?
> Il cherche en tout ta volonté suprême,
> Et ne se cherche jamais.

L'expression « se chercher » est également familière à la spiritualité guyonienne. Les diatribes de Mme Guyon dans tous ses ouvrages, et celles de Fénelon jusque dans *Télémaque*, sont innombrables contre la « recherche

de soi », la « propriété », et ils font en quelque sorte de l'amour-propre un second péché originel pire que l'orgueil.

Pourquoi Racine employait-il ces termes de spiritualité guyonienne?

C'est que, selon toute vraisemblance, ces termes étaient fort bien compris, et fort bien accueillis, par l'auditoire de Saint-Cyr, et par Mme de Maintenon. Depuis 1690, Mme Guyon était admise à Saint-Cyr, et elle y prêchait le « Pur Amour ». Ses rêveries politiques et mystiques sur le « règne » terrestre « de l'intérieur » que devaient peu à peu procurer ses « Christophlets » et ses « Michelins », n'encourageaient-ils pas les ambitions politiques de Mme de Maintenon, fondées elles aussi sur des ambitions religieuses? Si l'on découvrait sur ce dernier point quelques confidences ou quelques témoignages précis et sûrs, il y aurait lieu sans doute de rechercher dans *Athalie* d'autres allusions aux idées guyoniennes, d'autres complaisances pour la spiritualité et l'illusion à laquelle Mme de Maintenon se confiait alors.

A. Cherel.

VICTOR COUSIN ET LE PASTEUR MANUEL

Dans un article de la *Revue française* (mai 1838) M. Cousin a raconté le voyage qu'il a fait en Allemagne, pendant l'été de 1817. — En 1857, il a recueilli ce morceau dans le volume intitulé *Fragments et souvenirs*.

A Francfort, M. Cousin avait fait la connaissance d'un pasteur vaudois de beaucoup de mérite, M. Louis Manuel, de deux ou trois ans plus âgé que lui. Les pages[1] où il expose les idées théologiques de ce jeune ecclésiastique, nous font voir la première rencontre, au matin du XIXe siècle, entre l'orthodoxie protestante et l'esprit français : celui-ci, depuis la fin du règne de Louis XIV, avait perdu de vue celle-là.

Dans le temps même de ces entretiens, Manuel en avait parlé dans les lettres qu'il écrivait à son ami Charles Monnard[2]; celui-ci, consacré comme lui au saint Ministère, était devenu professeur de littérature française à l'Académie de Lausanne. Je crois qu'on ne lira pas sans intérêt le récit des impressions de Manuel, qui avait su d'emblée apprécier Cousin à sa valeur.

EUGÈNE RITTER.

Francfort, 30 août 1817.

J'ai vu beaucoup ici un jeune professeur à l'Université de Paris, appelé M. Cousin. C'est un homme de beaucoup d'esprit, de beaucoup de connaissances, et d'une grande élévation de sentiments. Nous avons d'abord senti que nous nous convenions, et je crois que cette liaison sera durable.

Il est venu en Allemagne pour faire la connaissance des principaux métaphysiciens. Il a vu Daub[3] et Hegel à Heidelberg. Il verra Schelling et Baader à Munich, et Fries à Iéna. Fries est surtout intéressant à entendre, parce qu'on lui attribue le dessein de réunir, autant que faire se peut, l'idéalisme de Fichte et l'identité absolue de Schelling. Il m'est impossible de comprendre qu'on puisse seulement concevoir l'idée d'opérer une pareille réunion. Quant à moi, j'étudierai, autant que je le puis, la métaphysique moderne; mais je ne crois pas qu'elle me dégoûte jamais de celle de l'Évangile.

Cousin a une autre idée des efforts de la raison humaine. Ce n'est pas qu'il n'ait beaucoup d'idées et de sentiments religieux; mais il est né catholique, et ce n'est pas en général dans cette communion qu'on

1. Si l'on compare le texte de la *Revue française* avec le texte du volume de 1857, on remarque dans celui-ci de notables changements; en particulier, tout un morceau a été remplacé par un autre.

2. Sainte-Beuve, qui les a connus et appréciés tous deux, pendant son séjour à Lausanne (1837-38), a esquissé le portrait de Manuel au 9e volume des *Nouveaux Lundis*, dans un article sur Émile Deschanel; et celui de Monnard au 13e volume, dans l'avant-dernier des articles sur le général Jomini.

3. « Daub, fameux professeur en théologie, et qui plus est, vrai croyant. Daub a changé fort souvent de système, avant de trouver le vrai. » — C'est ce que dit Manuel, dans une autre lettre à Monnard.

prend une idée juste et complète de la religion chrétienne. Il pense, comme la plupart des Français raisonnables et religieux, que le Papisme peut être la ruine de la France.

Nous avons beaucoup parlé des lumières que la révélation nous donne sur l'homme, sur la nature et sur Dieu. Il a été extraordinairement frappé de cette philosophie si profonde et sublime.

(*Dans l'été de 1818, Manuel avait fait un séjour en Suisse; la lettre suivante a été écrite après son retour à Francfort.*)

Francfort, 6 octobre 1818.

Dès le moment de mon arrivée, j'ai repris toutes mes études. J'étais à peine descendu de voiture, que je me suis enfoncé dans l'honnête et sage Dugald Stewart. Je prends beaucoup de goût pour cette bonne philosophie écossaise. Elle ne veut point pénétrer les mystères de la terre et du ciel, et cependant elle les reconnaît tous. Les penseurs allemands sont des Titans, qui prétendent escalader le ciel sur des montagnes de spéculations et de syllogismes. On n'y est jamais parvenu de cette manière.

J'ai aussi repris Pindare. Je lis enfin les épîtres de saint Paul avec les commentaires de Calvin, et je fais toujours ma principale affaire de la théologie. J'ai besoin de toutes ces études pour ne pas m'apercevoir que je mène ici une vie très monotone. Francfort est assez loin d'être amusant. Les Rois, les Empereurs, les Excellences y fourmillent; mais les idées y sont très rares, et ce n'est que d'idées que l'on vit.

Je ne suis pas bien sûr qu'un ministre *du Saint-Évangile* soit autorisé à tenir un pareil langage. Il faudrait que notre affection pour nos ouailles et la pratique de nos devoirs nous tiennent lieu de tout. Malheureusement, je n'ai que trop souvent occasion de reconnaître que je ne suis ministre que de nom : je ne vois en moi que faiblesse et misère.

C'est à peu près ce que dit aussi le professeur Cousin, qui a passé ici quelques jours[1]. Il a vu toute l'Allemagne philosophique. Schelling, Jacobi, Fries, qu'il a connus personnellement, ont cherché tour à tour à le gagner. Mais le pauvre Cousin ne peut arriver à aucune conviction quelconque, et il s'arrache les cheveux, de désespoir.

Je lui ai conseillé l'Évangile, comme l'unique remède à ses maux. Il ne dit pas qu'il n'y ait recours une fois; mais il pense que le temps de croire n'est pas encore venu pour lui, et peut-être a-t-il raison. Il faut qu'il se perde encore un peu dans le labyrinthe de la sagesse humaine, et alors il saisira avec plus d'empressement le seul fil qui puisse lui aider à en sortir. C'est un homme éminemment sincère. Je crois qu'il pourra contribuer à l'honneur et au bonheur de la France.

Il parle beaucoup d'aller en Suisse, l'année prochaine. S'il le fait, tu le verras, et tu auras du plaisir à le voir.

1. Il paraît donc que dans l'été de 1818, Cousin est revenu en Allemagne, pour y faire ce que Chateaubriand (à propos de Delisle de Sales) appelait une *remonte d'idées*.

CORRESPONDANCE INÉDITE ENTRE THOMAS ET BARTHE (1759-1785)

(*Suite* [1].)

LXII. — *Thomas à Barthe.*

[Paris] Jeudi, 6 avril 1769.

Encore une pièce de Voltaire, mon cher ami. Elle est adressée à M. de Saint-Lambert[2]. Je ne vous en dis rien. Vous la jugerez. J'ai reçu *L'Ami du mari*, et je l'ai relu tout de suite; je n'y ai pas encore fait de notes. Je n'y ajouterai rien de gai; car je ne suis pas gai. Je remarquerai simplement les choses qui m'ont déplu. Votre comte n'est pas et ne sera jamais un homme fin. Il est même un peu moins que cela. Votre chevalier a des choses de mauvais ton ou qui me paraissent telles. Votre baronne oublie quelquefois qu'elle est femme, et vos spectateurs ne l'oublieront pas. Votre scène de Saint-Pierre a du mieux qu'elle n'avait, mais il y manque du naturel, et il y a de la monotonie. Enfin votre pièce a des choses charmantes, elle est d'un homme de beaucoup d'esprit et qui écrit très bien : il y a de l'art, de la souplesse, de la finesse, et souvent de la vérité dans le dialogue, mais un peu trop de persiflage peut-être, et un ton qui ne peut plaire qu'à un cercle très borné d'hommes et de femmes. Cela est trop le siècle, ou plutôt la partie du siècle la plus petite, la plus frivole, et la plus étrangère par le ton à la nature de tous les temps. Adieu, mon tendre ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

LXIII. — *Thomas à Barthe.*

[Paris, vers le 12 avril 1769.]

Je vous envoie encore, mon cher ami, une autre pièce de Voltaire dont vous verrez le sujet et le titre, et où il y a beaucoup de vers heureux[3]. Elle est copiée des mains de ma sœur; ainsi vous voyez que cette copie est précieuse. J'envoie en même temps à Coste deux brochures,

1. Voy. *Revue d'histoire littéraire*, 1917, p. 113 et 487; 1918, p. 132 et 455; 1919, p. 124 et 603.

2. Cette *Épître à M. de Saint-Lambert* est datée du 31 mars 1769.

3. *Épître à l'auteur du livre des Trois Imposteurs*, 1769. Cette *Épître* a été bientôt réunie à l'*Épître à Boileau*, dont Barthe accuse réception dans la lettre LXIV suivante, et à l'*Épître à Saint-Lambert*, envoyée par Thomas le 6 avril 1769 (lettre LXII).

dont l'une est de Voltaire. Ce sont *Les Singularités de la nature*[1]; l'autre, une tragédie du chevalier de Laurès[2], que je n'ai pas lue et que vous ne lirez peut-être pas, mais que vous ferez lire. J'ai encore cette *Anthologie française* dont je vous ai parlé; la grosseur des volumes m'a effrayé jusqu'ici; mais je les risquerai.

J'ai vu hier M. Le Tourneur[3]. Il paraît que la place lui convient. Il n'est point attaché à Paris; il aime et chérit un beau ciel, la liberté et le repos; il est surtout fatigué de ses chaînes; mais il n'est pas cependant tout à fait décidé. Il voudrait savoir : 1° s'il y a une imprimerie à Monaco; 2° en quel temps il faudrait partir et si ce temps est pressé; 3° si le voyage serait à ses frais.

Ainsi répondez-moi sur ces trois articles. Il a d'ailleurs quelqu'un à Paris qui s'intéresse à lui et qui peut un jour lui procurer une place; il veut le consulter. Cela est juste. S'il part, il ira à Monaco avec un de ses amis, homme de lettres comme lui et qui lui est tendrement attaché. Il sait que Monaco est un port de mer, et il se promet bien de réveiller souvent son imagination au bruit des flots de la mer et aux feux du soleil de ce pays-là. Vous voyez bien que c'est un homme qui peut quitter Paris.

Mais vous, mon ami, quand y reviendrez-vous? Je vais passer encore quinze jours ou trois semaines dans la solitude chez moi, et ensuite j'irai passer un mois au Moulin chez M. Watelet; de là j'irai à Madrid[4] chez Mme Necker. Tous ces projets me flattent; cependant mon cœur n'est pas content; il passe souvent sur moi des nuages de mélancolie et de tristesse; heureusement ils se dissipent, mais il faut attendre. Je sens que votre amitié adoucirait pour moi ces moments et me ferait glisser plus aisément sur la vie.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse bien tendrement et de tout mon cœur. Je n'ai point lu *La Mère Jalouse*, mais je vous promets de m'en occuper. Ma sœur vous fait bien des compliments. Elle ne s'appelle que *Nanette*; si elle se nommait *Nanon*, vous l'en aimeriez plus.

LXIV. — *Barthe à Thomas.*

Marseille, 17 avril [1769.]

Je vous remercie, mon ami, des trois pièces de Voltaire. Je remercie surtout Mlle votre sœur de la peine qu'elle a prise pour en copier deux.

1. *Les Singularités de la nature*, parues à Bâle en 1768, sont mentionnées pour la première fois dans les *Mémoires secrets*, à la date du 4 février 1769. La même année, elles ont pris place dans le tome VIII des *Nouveaux mélanges* de Voltaire.

2. Le chevalier Antoine de Laurès, né à Gignac, près de Montpellier, en 1707, mort en 1779, a écrit plusieurs pièces de théâtre : *La fausse Statue*, *La Fête de Cythère*, *Zémide*, *Thomiris*. La lettre suivante LXIV indique qu'il s'agit ici de *Thomiris*.

3. Pierre Le Tourneur, né à Valognes en 1736, membre de l'Académie d'Arras, secrétaire ordinaire de Monsieur, a été très diversement apprécié par ses contemporains comme traducteur du théâtre de Shakespeare.

4. Au château de Madrid, habité par M. et Mme Necker.

En croyant n'obliger que son frère, elle m'oblige aussi ; le moment où j'ai reconnu son écriture a été un moment de plaisir pour moi. Je me suis rappelé la lettre, l'unique lettre que je reçus un jour de Saint-Germain. On se plaignait de vous, de votre silence, on me demandait de vos nouvelles et je n'en avais pas. Au reste ces trois pièces ont couru et courent encore toute la ville. Celle *à Boileau*[1] est sans contredit la meilleure. Elle avait pourtant à mes yeux un avantage de moins; c'est la seule que Nanette n'ait pas copiée. Quel homme que ce Voltaire! car c'est un homme, témoin sa haine pour Fréron. Mon ami, vous faites mieux aujourd'hui, mais au même âge, faites-en autant, et que je puisse alors vous servir de copiste!

C'est donc M. Le Tourneur qui accepte cette place de gazetier. Je ne m'en félicite pas, j'en gémis ; car je me souviens d'avoir lu de lui un discours couronné à Besançon[2], et cependant très bien pensé et fortement écrit. M. Le Tourneur peut partir quand il voudra, dans quinze jours, dans deux mois au plus tard. Son voyage lui sera payé, comme de raison. Mossy, libraire à Marseille[3], vient d'écrire à MM. Tourton et Baur de lui compter 100 écus. J'aurais voulu obtenir davantage. Cependant il peut épargner sur cette somme 60 livres au moins, si, prenant la diligence de Lyon, il fait partir sa malle, quatre ou cinq jours avant, par les guimbardes. Il sera content de ce Mossy et de son associé à la *Gazette*. L'un et l'autre sont très à leur aise. Ils désirent fort d'attacher à leur entreprise un homme de mérite, c'est-à-dire une bonne plume. Mossy, quoique libraire, est honnête et raisonnable.

Les appointements de 500 écus seront bientôt augmentés si, comme je n'en doute pas, on est content du travail de M. Le Tourneur; et même, selon toute apparence, il ne tardera point à faire cette *Gazette* seul ; il aurait alors cent louis au moins, pour cinq à six heures de besogne par semaine. Mossy qui, dans la quinzaine de Pâques, a fait un voyage à Monaco, est mécontent du Morénas. Morénas se prévaut du besoin qu'on a de lui, veut dicter des lois très dures, et d'ailleurs déjà vieux et n'ayant jamais vécu à Monaco, il déteste cette jolie ville et regrette Avignon. Enfin il y a une imprimerie à Monaco et M. Le Tourneur pourrait augmenter son revenu de trois manières : 1° en corrigeant les épreuves des contrefaçons que fera souvent le libraire Mossy; 2° en compilant, mieux que l'abbé de la Porte[4], les bons livres imprimés à Paris; 3° en faisant lui-même des livres qui, si j'en crois Mossy, seraient moins mal payés par lui que par ses confrères de la rue Saint-Jacques. Bref, à l'entendre, cette place de gazetier peut incessamment valoir comme total 4 à 5 000 livres de rente. Mossy est

1. *Épître à Boileau ou mon Testament.* Voltaire en parle dans une lettre du 12 mars 1769.

2. Le Tourneur a remporté un prix à l'Académie de Montauban, en 1766, et un autre à l'Académie de Besançon en 1767.

3. Mossy était établi à la Cannebière.

4. Joseph de la Porte (1713-1779) était un habile compilateur, que La Harpe appelait « le fripier le plus actif de la littérature française ».

riche, a la réputation d'un galant homme, et je ne me méfie point de lui.

J'oubliais que M. Le Tourneur trouvera une pension et une compagnie à l'auberge des officiers pour 360 livres, dîner et souper. Le logement, gratis apparemment, à l'imprimerie de la *Gazette*. Voyez, mon ami, et voyez sans délai si tout cela peut le décider. Quelque parti qu'il prenne, je serai fâché de ne point le savoir au centre de Paris cultivant les lettres sans sujétion, sans gêne, et avec cet ami qui veut le suivre à Monaco. Voilà de l'héroïsme; moi-même je ne ferais pas mieux pour vous.

Je suis pourtant bien bon de vous dire encore des douceurs. Savez-vous que vous m'avez écrit sur *L'Ami du mari* un billet froid, court, sec[1]? J'ai eu tort de vous l'envoyer. Je ne sais si vous sortiez de chez Mme de Marchais quand vous l'avez lu, si vous étiez dans un de ces moments de mélancolie et d'humeur dont vos amis souffrent autant que vous; mais cette pauvre pièce a été bien mal reçue. Que je suis malheureux de voir tout le monde content de cet ouvrage, excepté vous! Mon ami est quelquefois une maîtresse bien cruelle, et l'empire d'une coquette, d'une Célimène de Marchais, serait, je crois, moins dur. Je n'en suis pas moins résolu à vous envoyer par le prochain courrier un nouveau plan de *La Mère jalouse*. Je me suis amusé et tourmenté à l'arranger en cinq actes. Je crois avoir à peu près réussi. Vous en jugerez; mais avant de l'ouvrir, causez, je vous prie, une demi-heure avec Mme Necker ou Mlle Nanette. Vous n'êtes pas gai, dites-vous; de caractère, oui; d'imagination et d'esprit, non. Quel trait d'humeur! Quel mensonge! J'en appelle aux *Fausses infidélités* et à *L'Ami du mari* lui-même. Adieu, cher et cruel Thomas. Vous qui avez de l'esprit assurément et beaucoup, n'en aurez-vous jamais assez pour être content de vous ou même de moi? *Le Déserteur*? *L'Anthologie*? plus la tragédie du chevalier de Laurès. Je n'ai trouvé personne encore qui se soit chargé de lire *Thomiris*[2], et pour qu'elle ne soit pas tout à fait inutile, je serai obligé de la lire moi-même. Voyez-vous Chamfort; ne se plaint-il pas bien de moi?

Suscription : A Monsieur, Monsieur Thomas, de l'Académie française, rue du Petit-Lion, faubourg Saint-Germain à Paris.

LXV. — *Barthe à Thomas.*

Marseille, [vers le 30] avril [1769].

Vous ne m'écrivez plus, mon cher Thomas. Depuis quinze jours au moins je n'ai reçu de vos nouvelles. Qu'est-ce que cela signifie? Que vous êtes paresseux ou mécontent de moi? Me traiteriez-vous absent

1. Lettre LXII du 6 avril 1769.
2. Cette tragédie n'a jamais été représentée.

comme présent? Tantôt votre amitié a des moments de chaleur; vous êtes tendre, affectueux, enjoué même; et quelquefois aussi je vous vois languir; vous redevenez morne, taciturne, froid et sévère. Dieu sait comme on me traite alors, comme on me juge. Je n'ai pas un défaut, pas une faiblesse qui vous échappe, et l'œil perçant de la malignité ou de la haine le serait moins que l'œil de l'indulgente amitié. Il vous faudrait, je le sais, un ami bien supérieur à moi, un homme de génie d'un caractère excellent et doux, un composé de Rousseau, de Diderot et de La Fontaine. Il vous faudrait encore, car vous ne seriez pas tout à fait content avec cet ami-là, il vous faudrait une amie dégagée des petites misères de la vanité quoique femme, ayant le charme de la coquetterie sans la fausseté, jolie, mais d'une figure piquante, jeune, est-ce tout? Non, je souhaiterais encore à cette beauté-là des faiblesses avec de la vertu pour être plus digne de vous, un cœur tendre avec une âme honnête, une imagination vive avec un esprit penseur. Mon ami, si ces deux êtres existent, trouvez-les, j'y consens, je le désire même; car, toutes réflexions faites, vous n'avez qu'un seul défaut, celui de n'être point heureux; mais en attendant pardonnez-moi de n'être pas un grand homme, et si vous ne m'aimez pas comme tel, aimez-moi comme votre meilleur ami.

J'ai un autre titre encore pour que vous me soyez constamment attaché; je vous dois le peu que je vaux. Je suis votre ouvrage; vous en avez fait de meilleurs, mais enfin je suis un des vôtres; ne le niez pas. Sans vous je serais encore à naître en littérature, et quoique je ne sois connu que par un petit acte, ce n'est pas votre faute si je ne le suis point encore par une belle comédie en cinq. Le lien des bienfaits est peut-être aussi fort que celui de l'amitié.

A propos de bienfait, vous recevrez aujourd'hui le nouveau plan de *La Mère jalouse* adressé à Chennevières par le dernier courrier. J'ai tort peut-être de dire : nouveau. Vous y retrouverez beaucoup de choses de l'ancien, votre scène des Tuileries, votre scène du tableau, mon dénouement. Je crois, mon ami, que ce plan bien exécuté, même à peu près tel qu'il est, pourrait donner une excellente pièce. Le deuxième, le troisième, et le cinquième actes peuvent être très chauds et très comiques. Il y a de l'intérêt, ce qui manque à la plupart des comédies. Point de valets, point de soubrettes[1]; un sujet moral, les caractères de la mère et de la tante, piquants et contrastés. Cette mère en scène avec l'ami, avec la tante, le chevalier, le provincial, le père, la fille, c'est-à-dire avec tous les acteurs, est presque toujours en situation. Le quatrième acte est le seul dont je ne sois pas bien satisfait. Le mariage projeté de la tante avec l'ami ne produit rien, ce n'est peut-être pas un défaut. J'aime cette idée du

1. On remarque souvent chez Barthe la préoccupation d'écarter de ses pièces les valets et les soubrettes dont certains auteurs, Marivaux en tête, avaient un peu trop abusé.

mariage, et la première moitié de ce quatrième acte. La seconde a, je crois, besoin d'un incident neuf, pressant et comique. Si cet incident était enchaîné aux autres, imprévu et naturel, amené par la combinaison des événements qui précèdent, nous aurions enfin la chose du monde la plus difficile, un plan à peu près irréprochable d'une pièce de caractère.

Je me recommande encore à votre amitié et à votre génie. Le premier acte me paraît passable, assez bon pour un premier acte. Je voudrais pourtant imaginer quelque fait qui mît les auteurs plus tôt en mouvement, qui donnât une tournure plus animée et plus comique aux premières scènes. Dites-moi votre avis, en particulier sur l'avant-dernière du troisième acte entre la tante et la mère; elle me paraît neuve et comique, venant surtout après celle où le chevalier dit expressément à la mère que c'est sa fille qu'il adore. Je supprime la seconde du cinquième comme inutile et retardant l'action, et pour ne pas perdre le moment où il est dit à la mère qu'elle est jalouse, on peut mettre cette dureté-là dans la bouche du chevalier même, acte IV, scène v. Cette dernière moitié du quatrième acte que je veux changer, pourrait peut-être, bien écrite, faire beaucoup d'effet et varier le ton qui jusque-là est entièrement comique; mais je craindrais toujours que la mère ne fût révoltante et odieuse. *Nota* que cette mère doit être une femme du grand monde, une marquise; on ne trouve pas communément de pareilles mères dans la bourgeoisie. Il faudrait dire ce que c'est que cet ami logé dans la maison et qui mène l'intrigue. Si nous n'avions déjà une tante, j'en ferais un parent. Dans l'intervalle du deuxième au troisième acte, la mère a présenté le provincial[1] au père; et le père en conséquence a une scène avec l'ami au commencement du troisième acte. Dans la cinquième du premier, l'ami défend au chevalier[2] de s'ouvrir à la tante et au père; il donne les raisons de cette défense rigoureuse. La tante et la mère vivent ensemble comme deux belles-sœurs et des femmes d'un caractère très opposé; elles ne peuvent se souffrir. Ainsi l'erreur de la tante qui croit le chevalier amoureux de la marquise est fondée; puisqu'en effet le chevalier, conseillé par l'ami, rend des soins à la mère et se garde bien de dire à la tante qu'il aime Sophie. On pourrait supposer que le chevalier lui fait enfin cette confidence et sollicite sa protection à la fin du troisième acte; cette scène, placée là, serait comique, mais froide et de peu d'effet à la suite des précédentes. Pour que la dernière du quatrième acte soit éloquente et forte, je dois donner au père un caractère noble, assez ferme. Le difficile sera d'allier cette nuance avec la condescendance de cet homme pour sa femme. Le moyen est peut-être trouvé : en se déterminant à marier sa fille au provincial, il se détermine aussi à la suivre en province. Enfin, car il faut en finir, la tante qui est une furie pleine de

1. M. de Jersac.
2. M. de Terville.

bonté, aurait fait dresser au notaire deux contrats, l'un du mariage de Sophie avec le chevalier, l'autre du mariage d'elle, tante, avec l'ami. Elle signe le second, si la mère ne signe le premier; de sorte qu'au dénouement le notaire est porteur de trois ou quatre contrats, contrat de mariage du provincial avec Sophie, contrat de mariage du chevalier avec Sophie, contrat de mariage de la tante avec l'ami, et si l'on veut, contrat de vente de charge entre le provincial et le chevalier. Il est possible que ces idées ne soient pas bonnes, mais il l'est aussi qu'elles vous en fassent naître de meilleures. Quelque attention surtout, je vous le répète, à cette dernière moitié du quatrième acte. Si vous la changez en mieux, si vous imaginez une ou deux scènes aussi fortes, aussi neuves, aussi comiques que celle du tableau, mon plan est parfait. *Concute pectus* et jetez sur le papier des idées de détail comme : « Je ne résiste plus au cri de la nature[1] », qui se présenteront sûrement quand vous réfléchirez sur le canevas.

Vous voyez, mon ami, que je ne perds pas tout à fait mon temps loin de vous. Je l'emploierais bien mieux dans la forêt de Saint-Germain et dans celle de Meudon. J'oubliais de vous dire que j'ai joint au plan de *La Mère jalouse* une lettre de du Belloy et une autre de Marin[2] pour vous réconcilier, s'il est possible, avec *L'Ami du mari* dont vous devriez être plus content que personne, juge impitoyable que vous êtes. Si l'amour-propre, si l'intérêt personnel ne vous séduisent point, comment l'amitié vous séduirait-elle? Comment les autorités, celle même du public, feraient-elles effet sur vous ?

A propos de cela, ne joue-t-on plus à Paris *Les Fausses infidélités?* Les auriez-vous revues cet hiver? Ou ces damnés de comédiens, dont j'ai nargué l'insolence, me hargueraient-ils à leur tour en ôtant ma pièce de leur répertoire? Elle me rappelle les Seimandy qui n'y joueraient pas un rôle; les infidélités de ces Dames ne sont pas feintes, vous le savez. Gardez-vous bien surtout de la *belle* Nanon que vous verrez, que vous avez peut-être vue, chez Madame Necker. Vous aviez commencé à nouer une intrigue; la mienne est finie, félicitez-m'en. Quand ces femmes sont parties, depuis plus de six semaines je n'avais mis le pied chez elles. Je me suis rappelé plus d'une fois ce que vous me disiez un

1. C'est la tirade de Mme de Melfon, guérie enfin de sa sotte jalousie (Acte III, scène XIV), et disant à sa fille :

Je ne résiste plus au cri de la nature.
J'ai failli te coûter ton repos, ton bonheur,
Ta fortune; en un jour je faisais le malheur
De mon époux, de toi, d'une tante qui t'aime :
Ma fille, je le sens, j'aurais fait le mien même.
Reste auprès de ta mère, et soyons tous heureux ;
Je t'unis à Terville....

2. Marin a fait jouer en 1762 et 1765 plusieurs petites comédies spirituelles, entre autres *Julie ou le Triomphe de l'amitié*. En 1763, il a écrit des *Lettres de l'homme civil à l'homme sauvage*. Nommé censeur royal, il est devenu secrétaire-général de la librairie le 17 octobre 1763, alors que M. de Sartines avait la direction de cet important service. Marin a été remplacé par Le Tourneur en 1771, au moment où il a assuré la rédaction et la direction de *La Gazette de France*.

jour : « Si cette petite catin de Virginie fait la renchérie, il faut la planter là. » Ces coquines qui, comme d'autres, n'ont que la sensibilité de l'amour-propre, sont également perfides en amitié et en amour. Les malheureuses n'ont que de l'esprit, et l'esprit seul est si peu de chose, qu'elles m'en auraient convaincu si j'avais eu le malheur d'en douter. Bref mon ami ne devait pas être plus longtemps le leur.

Adieu, très cher Thomas; j'attends votre réponse avec l'impatience que vous me connaissez et que l'intérêt de *La Mère jalouse* ne refroidit point. Parlez-moi de vous, de la belle Nanon, et plus encore de Mlle Nanette. Serez-vous bientôt chez M. Watelet? Vous renverra-t-on vos lettres de Paris? Je ne voudrais pas qu'une des miennes attendît chez Mme Maucombe votre retour, et je gage que vous ne le voudriez pas non plus. Adieu encore, mon cher ami, vivez heureux :

O et præsidium et dulce decus meum [1].

Et *L'Ami du mari*, me le renverrez-vous? Mon frère qui l'a copié est très curieux des notes que vous m'annoncez et des changements que vous aurez pu faire. Il ne l'est pas moins de votre réponse sur le plan de *La Mère jalouse*; il sera malheureux si vous n'en êtes pas content; il brûle de me voir travailler à cette pièce. Votre billet sur l'*Ami du mari* l'a chagriné.

Est-il vrai que l'impératrice donne cinquante mille livres à Diderot? Et le poème du *Czar*? et M. Le Tourneur? Dites à Le Jay d'être exact, avancez-lui pour moi un louis ou deux. Je vous embrasse *ex toto corde*.

Suscription : A Monsieur, Monsieur Thomas, de l'Académie française, rue du Petit-Lion, faubourg Saint-Germain à Paris.

Marque postale de Marseille.

LXVI. — *Thomas à Barthe.*

[Du Moulin Joli] Lundi, 15 mai 1769.

Vous me grondez, vous me boudez, vous dites : « Quel homme! quel silence! quelle froideur! Je lui ai écrit trois fois, et pas de réponse. Je lui envoie des plans, des pièces, et point de réponse. » Tout cela est vrai, mon cher ami. J'ai tout reçu, et je n'ai rien répondu. Voici pourquoi. Je voulais finir cet *Essai sur les Éloges* qui fera un volume de 400 pages. A la fin, je l'ai fini. Je suis quitte, je revole à vous; et je vais m'occuper des mères, des filles, des tantes, des maris et des chevaliers.

Je commence par vous dire que, lundi 8 du mois, on a joué à la Comédie-Française *Les Fausses Infidélités* avec *Phèdre*, c'est-à-dire le plus grand poète tragique du dernier siècle, avec le plus joli poète comique de celui-ci. Je ne vous dirai rien de plus, parce que je n'y ai

1. Horace, Ode I, vers 2.

pas été. J'étais au Moulin-Joli chez M. Watelet. J'avais été pour dîner à Paris, j'ai vu l'affiche, mais la voiture devait me ramener à six heures, et je suis parti non sans regret.

Autre nouvelle. J'ai commis l'affreuse indiscrétion de lire à mon hôte et à une femme unique qui est avec lui[1] *L'Ami du mari*. Il en a été on ne peut pas plus content. La pièce l'a amusé, l'a fait rire, le ton lui a paru très piquant, le chevalier bien scélérat, les scènes bien faites, le style vif, naturel et pressé. Il a seulement remarqué des longueurs que j'ai senties aussi. Voilà de quoi réparer un peu le billet triste et sombre que j'ai eu le malheur d'écrire. Je m'en vais relire la pièce pour moi; je ferai mes notes, vous les jugerez. Je ne vous dirai rien encore du plan en cinq actes. Je veux l'examiner avec attention avant d'en parler. Je vous promets, mon cher ami, d'y mettre le plus grand soin. Je voudrais être Molière ou Térence ou Piron pour vous, pour votre gloire, et pour satisfaire notre amitié. Je consacrerais uniquement ce talent à vous être utile, et je serais plus fier de vos succès que des miens.

Je ne vous ai point écrit sur *Le Mariage interrompu*[2]; je vous l'ai envoyé avec les *Nuits* d'Young[3]. Ce rêveur sombre et sublime ne ressemble guère à M. de Cailhava; mais vous avez l'esprit gai et l'âme sensible; ainsi vous les lirez tous les deux. La comédie a eu le succès que vous devinerez après l'avoir lue. C'est toujours le même homme, le même talent; une comédie qui ne peint pas de mœurs, des valets qui descendent en droite ligne des daves[4] morts il y a deux mille ans, des vieillards de Daucourt, de Regnard, d'Hauteroche[5], des amants sans intérêt et sans chaleur; mais il y a de l'intrigue, de la gaîté, une facilité molle dans le style, et quelques plaisanteries plus de situation que d'esprit. C'est un homme qui a oublié de vivre il y a quatre-vingts ans. La nature l'avait fait, l'avait oublié dans un coin; à la fin elle s'en est souvenue, et le voilà; mais le moule était vieux, et on s'en apercoit.

Vous n'êtes pas de même, mon cher ami, vous êtes de votre temps. N'en soyez pas trop, et vous serez bien. C'est ce que me disait il y a quatre jours M. d'Angivilliers, qui me demandait de vos nouvelles avec l'air de l'intérêt et de l'amitié. Travaille-t-il? fait-il des plans? des plans en trois actes? des plans en cinq actes? étudie-t-il les hommes,

1. Mme Marguerite Lecomte, née à Paris en 1719, était la femme d'un procureur au Parlement de Paris. Elle cohabitait avec Watelet. Graveur de talent, on cite d'elle des *Papillons d'après nature* et de charmantes vignettes pour une traduction de Gessner.

2. *Le Mariage interrompu*, comédie en 3 actes en vers, de Cailhava, a été créée à la Comédie-Française le 10 avril 1769. — Voir sur cette pièce le *Mercure de France*, mai 1769, p. 143.

3. *Les Nuits* d'Young, traduites de l'anglais par Le Tourneur. Paris, Lejay, 1769, 2 vol. in-8.

4. Le dave est un personnage de la comédie latine, type d'esclave rusé et pervers, qui est devenu le valet des pièces de Molière, de Regnard et de Marivaux.

5. Acteur et poète dramatique, Noël le Breton, sieur de Hauteroche, mort en 1707, a fait beaucoup de pièces d'un comique un peu gros et facile.

les moralistes? écrit-il ses réflexions? trace-t-il des caractères? cherche-t-il des sujets? Et moi je dis : Il fait tout cela, ou du moins il a grande envie de le faire, et sûrement il en fait une partie.

Mon cher ami, l'*univers* a les yeux sur vous.

Nous sommes menacés d'une inondation, d'un débordement de drames mélancoliques et sombres. La nation ne pouvant plus être gaie, a la fureur d'être sensible [1]; mais comme elle l'est peu, elle a besoin d'être traînée de ce côté-là avec des cabestans. On lui donne des convulsions pour l'agiter. Rendez-nous ces mouvements doux et faciles qui font la gaîté française. On me demande : Eh bien! l'auteur des *Fausses Infidélités* nous donnera-t-il bientôt quelque chose? — Non, Monsieur. — Quoi! point encore? — Non, Madame. — En vérité, cela est affreux. Mais il travaille du moins? — Assurément, Madame. — Et alors on demande quand cela sera joué.

Que faites-vous, mon cher ami, si longtemps à Marseille? Est-ce que vous y passerez tout l'été? Mandez-moi des détails ou du moins des espérances sur votre retour. Mercredi dernier, il n'a tenu qu'à moi de souper avec mesdemoiselles Virginie et Nanon. Toutes deux devaient souper chez Mme Necker; mais j'étais à la campagne, et je ne les ai point vues.

Il faut que je vous parle du séjour que j'habite. C'est un lieu enchanteur (excepté pourtant quand il pleut comme à présent). La plus belle situation, sur un canal de la rivière, entrecoupé de vingt petites îles qui communiquent l'une à l'autre par des ponts; des bosquets, des rossignols, de la fraîcheur, le désordre aimable de la nature; du sauvage autant qu'il en faut pour plaire et pour faire croire qu'on est à vingt lieues de Paris; une foule de points de vue pittoresques et faits exprès pour des dessinateurs et des peintres [2]. Avec cela, un homme aimable qui a l'esprit de tous les arts, qui joint la musique au dessin et la gravure à la poésie; une âme douce qui n'a point de passions et qui a tous les goûts, qui unit la modération de la sagesse et du plaisir, qui est faite pour le bonheur comme celle de Fontenelle, mais qui est plus faite pour aimer, et qui de tous les sentiments de la vie prend ce qu'ils

1. Thomas a tort de blâmer la nation d'avoir « la fureur d'être sensible », car lui-même a cette fureur, et il a aussi le « style sensible » que Jules Lemaître raille en ces termes à propos de J.-J. Rousseau : « Ce style implique cette convention que toujours, partout, en toute occasion, les sentiments naturels, affections de famille, tendresse maternelle, paternelle, filiale, conjugale, amour, amitié, pitié, humanité, ne peuvent être éprouvés qu'avec une extrême intensité, ni exprimés que dans le style le plus noble, le plus solennel, le plus emphatique, coupé quelquefois d'exclamations, d'apostrophes, de suspensions, de frémissements, de silences. » (*Jean-Jacques Rousseau*, p. 190.)

2. L'attrayante demeure du Moulin Joli, à Bezons, au pied de la forêt de Saint-Germain-en-Laye, a été bien souvent célébrée par les poètes du temps. Delille chante dans son poème des *Jardins* :

> .... Le simple asile où, suspendant son cours,...
> En canaux ombragés la Seine se partage
> Et visite en secret la demeure d'un sage. »

ont de doux, et écarte sans humeur et presque sans soin ce qu'ils ont de fatigant et de pénible. Voilà ma société.

Il s'en faut bien que votre ami ressemble à ce portrait; il s'élance avec impétuosité, et retombe ensuite dans l'anéantissement et la langueur. Il est ardent, extrême, sent le bien et le mal, le plaisir et la peine avec transport; et puis son âme s'affaisse et tombe. Tous les tableaux qu'il voyait s'effacent et restent sans couleur. Je ne sais quoi de vague et de terne s'étend sur la nature et sur lui. Il faut que ses amis lui pardonnent; car c'est plus l'effet de sa mauvaise santé que de son imagination ou de son âme. La santé est la sève qui circule dans la nature et qui fait les tableaux du printemps; dès qu'elle tarit, l'automne vient, et l'hiver succède.

Cet ami prend actuellement le lait; une ânesse officieuse le nourrit tous les soirs [1]. Il faut que ce lait se change dans les veines en vitriol et en feu pour chanter *Le Czar*. Je compte les années qui s'écoulent. Le temps inexorable fuit et n'attend pas. Les soins, les bagatelles, les langueurs, le sommeil, la peine active de digérer emportent une partie de la vie. Le tourment de s'ennuyer avec des personnes qu'on n'aime pas, et tous ces mouvements inquiets et oisifs de la société en emportent une autre. Il ne reste presque rien pour la pensée et pour soi-même. Nous avons dit cela mille fois ensemble et nous le dirons encore; car j'espère que nous nous reverrons, que nous nous embrasserons, que nous nous communiquerons encore nos plaisirs et nos peines, et que nos jours, comme deux rivières unies dans le même canal, continueront à couler ensemble pendant l'espace qui nous reste.

Je voudrais vous mander que l'impératrice de Russie a envoyé 50 000 francs à Diderot comme on vous l'a dit; mais il n'en est rien. Elle est occupée à combattre les Turcs et les Tartares, et elle a besoin de son or, pour payer des meurtriers qui la défendent. Adieu, mon ami. Je vous embrasse tendrement et de tout mon cœur.

Depuis que je vous ai écrit, j'ai lu et relu le plan de *La Mère jalouse*. Voici une partie de mes observations.

Je n'aime point d'abord le plan en cinq actes : il me paraît long, froid, peu serré, manquant de chaleur et d'action. Le premier n'est qu'une exposition sans intérêt, et les quatre autres sont délayés. Ce sujet même n'a point assez de consistance et de fond pour supporter cinq actes. Pour une masse pareille, il faut un grand caractère, et celui-ci ne l'est pas. Le plan en trois actes me paraît donc fort supérieur et en lui-même et pour le sujet.

Je ne goûte pas plus l'idée de l'ami substitué à la soubrette. Vous

1. Balzac, écrivant, le 17 juin 1652, à Conrart, lui raconte qu'il suit un traitement au lait d'ânesse. « L'homme, ajoute-t-il — et l'on s'étonne que Thomas ne fasse pas une réflexion analogue, — l'homme est un plaisant animal, de se croire le souverain de tous les autres, lui qui est obligé d'avoir recours aux plus vils et aux plus méprisés de tous pour s'empêcher de mourir. Ce serait là un beau texte de morale à traiter et à amplifier : à faire des raisonnements sur notre misère, et à donner des leçons d'humanité. »

avez déjà un caractère épisodique qui est celui de la tante; il est plus chaud, plus vif, plus comique de tout point que celui de l'ami; je n'en voudrais point d'autre. D'ailleurs l'ami jouant le même rôle que la soubrette, serait petit et manquant tout à fait d'une certaine dignité théâtrale. Les espièglerie de la soubrette sont piquantes et naturelles. Les mêmes tours dans un homme qui a un état et un rang honnête, ne paraîtraient que des ruses de valet.

Autre raison. La soubrette est et peut être bien plus gaie que cet ami dont vous pourriez tout au plus faire une espèce de *persifleur*, sorte de caractère éphémère qu'il ne faut mettre que sobrement et rarement sur le théâtre. Enfin les soubrettes choquent bien moins que les valets, et parce qu'elles sont jouées par de jolies figures, et parce qu'il faut des confidentes aux femmes et encore plus aux filles. D'après tout cela, je garde la soubrette.

Le mariage de la tante avec l'ami tombe par là même. Cependant l'idée m'en paraît bonne, et je voudrais la garder. Ne peut-elle point parler de se remarier? Ne peut-elle pas même avoir une personne en vue dont elle fera un portrait bien ridicule, bien plaisant, dont elle est aimée et qu'elle n'aime point ou qu'elle n'aime guère, et qu'elle épousera exprès pour faire enrager son frère, sa sœur, sa nièce et toute la famille? Comme elle est folle et que son imagination court toujours devant sa raison, ne pourrait-elle pas même, dans une scène qui serait comique, proposer au chevalier de l'épouser pour se venger de tous ces gens-là, et les faire enrager. « Crois-moi, mon enfant, la jeunesse passe et le bien reste. J'ai vingt mille livres de rentes, je suis gaie, je suis bonne. Je ne suis point jalouse; tu feras tout ce que tu voudras de ton côté. Je ferai tout ce que je voudrai du mien, etc. » Cette idée n'est peut-être qu'une folie. Que votre raison la juge.

A l'égard du plan en trois actes :

Je ne sais d'abord si la scène du tableau n'est pas trop loin [1], si elle n'a pas l'air trop épisodique après les scènes précédentes, si elle ne sera pas un peu froide après celle des Tuileries [2], si l'action étant déjà un peu engagée et les caractères mis en mouvement, elle ne ralentira point, et alors vous seriez obligé de la brusquer et de sacrifier une foule de détails plaisants que vous en pourriez tirer. Vous savez que ma première idée avait été de la mettre au commencement du second. Ces sortes de scènes placées ainsi ne dérangent rien. Celle-ci serait annoncée, on l'attendrait, et moins près de la scène des Tuileries, elle ferait sûrement plus d'effet, et vous laisserait plus d'espace. Voyez.

Tout le second acte est sûrement embarrassé dans sa marche. Il est noué par plusieurs petits fils sans consistance et qui ne tiennent presque à rien. C'est cette méprise du provincial qui prend la mère pour la fille. C'est la méprise de la mère, qui se croit aimée du che-

1. C'est la scène VIII de l'acte I.
2. Scène V de l'acte I.

valier et qui ne l'est pas[1]. Ce sont ces vers donnés à la mère au lieu d'être donnés à la fille. La scène de la tante qui se fait passer pour la mère ne me plaît pas davantage. C'est une scène de charge et de vieux comique. Il faudrait donner à tout cet acte une marche plus franche et plus simple, et qui par là même deviendrait plus forte. Ainsi après la scène de la soubrette et du provincial, je voudrais tout de suite la scène du provincial et de la mère; le spectateur l'attend, et elle doit intéresser, cette scène, comme elle est conçue. La mère en enrageant lui promettrait sa fille[2]. Sur ces entrefaites arriverait la tante. Elle aurait appris l'arrivée du provincial. Elle viendrait avec son caractère brusque et franc lui faire, en présence de la mère, une scène qui pourrait être plaisante. « Tenez, monsieur, je vous vois, je vous ai vu, vous ne convenez point à ma nièce. Et puis on ne vient pas ainsi enlever les filles pour les mener à cent cinquante lieues de leurs parents. Voyez un peu le beau projet! ma nièce au fond d'une province, dans une petite ville, etc. » Et elle ferait la satire des mœurs, des usages, des habitants de ce pays, etc... et là-dessus débat entre la mère et la tante en présence du provincial. — « Monsieur, ne l'écoutez point; je vous le promets, vous épouserez ma fille. » — « Monsieur, vous ne l'épouserez point. » — « Je suis sa mère. » — « Et moi, je suis sa tante. » — « Si elle ne m'obéit point, je la mets dans un couvent. » — « Si elle vous obéit, je la déshérite. » — « Est-ce qu'une mère n'est pas maîtresse de sa fille? » — « Est-ce qu'une tante qui donne vingt mille livres de rente ne doit pas disposer de sa nièce? » etc., etc... Vous voyez l'idée et le sujet de cette scène. Le provincial, au milieu de ces deux femmes, se tournant tantôt vers l'une, tantôt vers l'autre, à mesure qu'elles parlent, pourrait être plaisant.

Il faudrait ensuite amener le chevalier. Peut-être pourrait-il paraître avant que la tante sortît. Elle le montrerait au provincial.

« Tenez, monsieur, voilà celui qui épousera ma nièce. Je vous le déclare. Elle n'aura jamais d'autre parti. » Elle sortirait en faisant et répétant la même promesse au chevalier en présence de la mère. La mère assurerait le provincial qu'avant la fin du jour, elle aura tout arrangé pour son mariage. Le provincial sortirait, et c'est là que le chevalier le mesurerait de l'œil depuis les pieds jusqu'à la tête. Il pourrait même le menacer en présence de la mère, et lui dire tout haut qu'il ne l'obtiendra pas si aisément, etc.

Scène de la mère avec le chevalier. « Quoi, monsieur, vous auriez la fureur de vous battre pour cette enfant? » Scène passionnée, et brûlante, et poignardante du chevalier. J'aimerais beaucoup mieux qu'il se livrât franchement à toute l'impétuosité de sa passion que de lui faire employer tous ces petits détours que nous avions d'abord imaginés, et qui peuvent donner quelques instants de comique, mais qui affaiblissent toujours les caractères et les effets.

1. Acte II, scène VI.
2. Acte II, scène III.

Scène d'espièglerie et de malice de la soubrette avec la mère. Elle a été témoin de tout, et elle tourne adroitement le poignard en lui disant qu'elle ne conçoit pas trop ce qu'on admire tant dans sa fille, qu'après tout elle n'est pas si jolie — on vante beaucoup ses yeux, on lui trouve une taille charmante, on dit qu'elle a le plus joli visage du monde. « Elle n'est pas mal, mais je crois en vérité que toutes les têtes sont tournées. » — Avez-vous vu, madame, la passion, le feu, le désespoir qui paraissait dans le visage et dans toutes les manières du chevalier? — Cela est incroyable; une enfant de quinze ans! — Mais, madame, il faut que je vous conte une autre scène, qui est presque aussi extravagante. Comme le provincial sortait de votre appartement, il a rencontré mademoiselle votre fille qui entrait chez son père. Je ne sais s'il a joué l'admiration, mais à sa vue, il a paru dans un enchantement, dans un étonnement! Il a voulu lui parler, il a bégayé quelques mots, moitié tendresse et moitié respect. — « Le sot! », dit la mère. — Mais en le voyant s'approcher, elle s'est enfuie, et elle est entrée bien vite. La mère, dans cette scène, a tantôt un dépit concentré, et tantôt un dépit qui éclate; elle montre sa jalousie, elle la cache. Elle parle, elle se tait. — « La résolution en est prise. Faites venir ma fille. »

Scène de la mère et de la fille. « Asseyez-vous, mademoiselle. » La mère est assise. Préambule, tendresse simulée, propos de mariage. Deux partis qui se présentent. Le chevalier ne lui convient point du tout. Il est fou, étourdi, extravagant, etc. L'autre est son fait, est moins brillant, mais la rendra heureuse. Elle lui ordonne de se disposer incessamment à l'épouser. Réponse de la fille. Elle se jette aux pieds de sa mère. Idée du couvent. Suite de la scène.

Le père a appris par la tante tout ce qui s'est passé! Il vient. Scène, comme elle est, entre le père et la mère. Mais il faut que la scène ait un objet unique, le couvent. Dès que cet objet est traité (et il faut qu'il le soit par le père avec force, et par la mère avec adresse), la scène doit finir. Par là, l'intérêt sera suspendu; le spectateur ne verra rien de décidé, et il attendra le troisième acte avec plus d'impatience. Autre avantage. C'est que le père ne pouvant se décider pour le provincial, sans changer de parti, sans montrer de la faiblesse, il vaut mieux que cette scène se passe derrière le théâtre; parce que tous les moyens que la mère peut employer seront plus forts étant imaginés que s'ils étaient vus. D'ailleurs, le changement du père est plus sauvé dans un récit que mis en action.

Le troisième acte commencerait par la scène de la tante qui reprocherait au père sa faiblesse; le père la justifierait de son mieux. Peut-être même pourrait-on faire que le père n'eût pas encore donné son consentement; et alors je l'aimerais mieux, et le reste de l'acte pourrait aller[1]. Le provincial, ayant la parole de la mère, se croirait sûr

1. A cet endroit de la lettre de Thomas, Barthe a écrit en interligne. « Bonne idée, si cependant la mère dit au père dans l'acte suivant : Je donne ma fille au chevalier qui se fixe en province, le père y consent quoiqu'à regret. Peut-être ne

d'épouser; et cela suffirait pour amener le dénouement qui est comique, inattendu et naturel.

Il faut seulement qu'il soit assez développé pour que le changement de la mère ne paraisse pas trop brusque. Avant l'arrivée du provincial, du chevalier et du notaire, il faudrait peut-être une scène courte et comique[1] où la soubrette, sous prétexte de faire sa cour à la mère, lui annoncerait comme une nouvelle très intéressante et très heureuse qu'elle n'aura point le malheur d'être séparée de sa fille, qu'elle reste à Paris, que le provincial a vendu sa charge, et que dans ce moment même ils sont à signer chez le notaire. Tout serait préparé. Alors notre imbécile viendrait triomphant; le chevalier avec lui: la fille dirait les choses les plus tendres à sa mère; et la mère alors : « Je ne résiste point au cri de la nature. » Et ensuite un mot d'excuse au provincial : « Une mère se doit surtout au bonheur de sa fille. »

Je n'aime pas trop l'idée de l'huissier et de l'opposition de la tante. Cela est un peu de charge; et d'ailleurs ce petit incident pourrait nuire au développement et à la clarté du dénouement.

Voilà, mon ami, toutes mes idées pour le moment. Je tâcherai par la suite d'en avoir de meilleures. Car je vous promets d'y penser. J'en jure par la sainte et tendre amitié. Bonjour, encore une fois; je vous embrasse et vous aime comme vous savez.

Encore un mot. Une des choses les plus difficiles de votre pièce, est le caractère qu'il faut donner au provincial. Il ne faut point que ce caractère soit bas, qu'il soit vil, qu'il soit chargé, et cependant il faut qu'il soit plaisant, qu'on s'en amuse et qu'on prenne parti contre lui. Il faut supposer que c'est un homme de province qui a un demi-esprit, qui croit connaître les hommes, qui veut être fin, qui aspire à l'être, et qu'il s'imagine être un grand politique. En venant surtout à Paris, il croit avoir besoin de ce talent; il s'attend bien qu'on voudra le duper, mais il est sur ses gardes; il observe, il combine, on ne lui en impose point; et, avec cette prétendue finesse, il ne fait que des sottises; je crois cette idée de caractère bonne et comique et assez neuve au théâtre. Cette idée est de M. Watelet à qui j'ai parlé de votre pièce, qui en goûte le sujet, qui aime beaucoup de choses dans le plan, et qui m'a chargé de vous faire bien des compliments de sa part.

Je finis ma lettre auprès de ma sœur. Vous vous doutez bien qu'elle veut que je vous rappelle à son souvenir. Quand mangerons-nous encore tous trois et à notre petit couvert, un poulet gras, des petits pois et une crème aux amandes, de ces amandes qui rafraîchissent et tempèrent le sang et les cerveaux bouillants des poètes du midi? Adieu, je suis à Paris pour dîner avec ma sœur en tête à tête, et je retourne ce soir rêver, écrire et penser au Moulin.

faut-il pas que la mère se croie aimée du chevalier. Cette scène n'est pas neuve. Elle peut cependant punir la jalousie de la mère et la mettre en situation. »

1. A cet endroit, Barthe écrit en interligne : « Le chevalier enchanté l'embrasse... la mère entre et demande pourquoi. Ici, transports. »

LXVII. — *Barthe à Thomas.*

Marseille, 19 mai [1769].

Que vous ai-je donc fait, mon ami, pour me traiter si mal? Vous ne m'écrivez plus[1]. Vous savez le plaisir que me font vos lettres, vous connaissez mon impatience; sûrement vous ne doutez pas que je ne souffre lorsqu'il me faut attendre longtemps une réponse, et vous n'en êtes pas plus exact. Il y a peut-être trois mois que je reçus une lettre assez longue; depuis, trois billets dont le dernier est du 17 avril[2]; nous voilà au 19 mai. Mon ami, vous êtes quelquefois bien indifférent! Je ne sais à quoi attribuer votre silence. M'oubliez-vous? M'aimez-vous moins parce qu'il y a bientôt un an que vous ne m'avez vu? Quelque expression, quelque idée dans mes lettres vous aurait-elle fait de la peine? Me boudez-vous, et peut-on bouder un ami absent? On m'a peut-être desservi auprès de vous. Il y a des méchants, il y a des caractères difficiles, des amours-propres irascibles (nous en connaissons) qui ne pardonnent jamais, les eût-on blessés sans le vouloir.

Mais j'ai eu tort peut-être de vous envoyer presque en même temps par Chennevières et le plan de *La Mère jalouse*, en cinq actes, et *L'Ami du mari*. Renvoyez-moi bien vite cet *Ami du mari* sans y toucher. Pour être tout à fait content de ce petit ouvrage, je voulais qu'il eût repassé par vos mains; le suffrage des Collé, des Crébillon ne me suffisait pas; le vôtre m'était nécessaire. Pardonnez-moi d'avoir mal pris mon temps pour le demander. Je ne suis coupable que d'un excès de confiance, je ne dis pas dans votre amitié, vous m'en avez donné tant de preuves, et j'espère que je puis toujours y compter, mais dans votre goût qui est trop souvent la règle du mien.

Quant à *La Mère jalouse*, vous m'aviez promis d'y penser, et me l'aviez promis de ce ton affectueux que vous n'avez pas toujours, mais qui me charme quand vous l'avez. Renvoyez-la moi aussi ou gardez-la sans y penser, si votre imagination ne vous porte pas de ce côté, si tout autre objet vous occupe. Et ne craignez pas de me désobliger. J'ai pour me consoler le souvenir de bien d'autres services dans ce genre. Si cependant vous y aviez déjà songé, si votre tête, remplie de ce sujet, était en train de le méditer encore, voici quelques nouvelles idées que vous pourrez prendre ou rejeter. Vous les rejetterez sans doute, si vous en avez eu vous-même; difficilement les miennes s'arrangeraient avec les vôtres.

Je voudrais d'abord qu'au troisième acte, après la scène du provincial et de la mère, scène où l'ami se trouve[3], la mère piquée des propos de cet homme, veuille le renvoyer bien vite dans sa province, même sans lui avoir montré sa fille. L'ami a de l'espoir, le spectateur

1. Barthe n'a pas encore reçu la lettre LXVI du 15 mai.
2. Lettre LXIV.
3. Acte II, scène III.

aussi. L'ami saisit ce moment pour parler du chevalier; il en fait l'éloge; la mère convient de tout, renchérit même. L'ami encouragé le propose pour Sophie. La mère avoue que ce serait un très bon parti pour sa fille, mais il y a un malheur, « ce jeune homme a une autre passion, il m'aime... Vous aviez là une excellente idée, mais que voulez-vous? J'ai eu le malheur de lui inspirer un goût assez vif, qui m'a jusqu'à présent amusée, mais qui m'alarmerait si, comme je le crains... Cela est fâcheux, ce jeune homme convenait à ma fille, et quoique fixé à Paris, il l'aurait obtenue, etc.[1] » L'ami ne doute plus. Dans la scène suivante le chevalier se déclare, il est durement refusé[2]. — Le chevalier (acte quatrième) supplie la tante de ne pas épouser l'ami. Sophie perdrait à ce mariage vingt mille livres de rente; il ne veut point d'une vengeance qui coûte si cher à Sophie. Elle survient, ose contredire son amant, conjure la tante d'épouser l'ami. Elle se flatte qu'une menace pareille fera impression sur la mère.... « Oui, mais si vous vous trompez, dit le chevalier, si votre mère n'en est pas moins décidée à vous donner à mon rival, Madame n'en épouse pas moins. — Assurément j'y serais trop engagée soit pour tenir ma parole, soit pour me venger de ma sœur. » Le chevalier sort pour aller détourner l'ami. La tante, les larmes aux yeux, et caressant sa nièce, lui promet de la déshériter. Elle croit aussi que cette menace peut faire effet sur la mère. C'est là que je voudrais un nouveau point d'action, quelque incident très comique et très fort qui pourtant peut n'être pas nécessaire. Deux scènes après, le père entre, tenant deux contrats de mariage que la tante vient de lui remettre pour être rendus sur l'heure à la mère. L'un est pour le chevalier et Sophie, l'autre pour la tante et l'ami : la tante déclare qu'elle va signer le second, si la mère ne signe le premier. Le moment est pressant. Peut-être faudrait-il qu'à la fin de cette scène

1. Acte II, scène IV.

Mme de Melcour, parlant du chevalier, dit à M. de Vilmon :

Vous croyez le connaître;
Il aime ailleurs; adieu. Vous qui savez tout voir,
Vous auriez dû, Monsieur, vous en apercevoir.
Cette difficulté, je crois, n'est pas légère.

M. DE VILMON (*à part*).

Je crains d'avoir encor fait une belle affaire.
(*Haut.*)
Il aime ailleurs?

MADAME DE MELCOUR

Mais oui.

M. DE VILMON

Vous, sans doute?

MADAME DE MELCOUR, *souriant.*

Mais... non

M. DE VILMON

Vous le croyez épris?

MADAME DE MELCOUR

Je ne crois rien, Vilmon;
Je ne puis empêcher qu'une jeune cervelle
Ne se dérange un peu....

2. Acte II, scène VI.

(sur le couvent, sur le partage inégal des biens entre les enfants du même père, sur le mariage du provincial) peut-être, dis-je, faudrait-il que la mère excédée, tourmentée, attendrie même, dît à son mari qu'elle consentirait à donner sa fille au chevalier s'il pouvait se résoudre à habiter la province. Ne serait-il pas merveilleux qu'elle se tendît elle-même le piège où elle donne à la fin. Elle ne prévoit pas la tournure que prend la chose. C'est l'ami qui, craignant que la mère ne se rétracte, que le provincial ne réclame la parole qu'on lui a donnée, et pour perdre tout à fait cet homme dans l'esprit de la mère; imagine de faire acheter la charge de conseiller par le parisien. Alors tout est lié, depuis la première scène du troisième acte jusqu'à la fin. Alors la menace de la tante n'est pas sans effet. Alors surtout la mère est prise dans ses propres filets. Voyez, jugez, mais surtout répondez-moi, mais ne passez plus quinze jours, trois semaines ou plus sans m'écrire.

J'ai aussi trouvé pour *Le Noble*[1] un dénouement très comique, très excellent, j'en suis sûr, et qui me donne une partie de l'intrigue; mais je suis triste et découragé quand je vois que votre amitié languit. Adieu. Mes plus tendres compliments à Mademoiselle votre sœur. Je me recommande à son souvenir et à ses bontés; elle devrait bien vous prier de m'écrire.

J'ai reçu *Les Nuits* d'Young et le *Mariage interrompu*. Mais que m'importe? J'aimerais mieux une lettre que vingt brochures. Adieu, mon inconstant ami. Je vous embrasse et vous donne un coup léger sur la joue.

LXVIII. — *Barthe à Thomas.*

Marseille, 22 mai [1769].

Ah! mon ami, mon cher ami, que cette lettre de douze pages est venue à propos[2]! J'ai tressailli en reconnaissant votre écriture sur l'adresse. Je me suis hâté d'ouvrir; ma main tremblait, j'avais senti à l'enveloppe que j'aurais beaucoup à lire. J'ai lu trois fois de suite; rien ne m'était échappé pourtant dès la première lecture, mais je vous relis toujours. Ah! que vous savez bien vous faire pardonner vos torts! Que vous êtes sûr de ma clémence! J'avais passé quinze malheureux jours à l'attendre, cette lettre. Je ne sais même si je ne vous avais pas un peu haï. Je la reçois, et tout est oublié, et me voilà le plus content des hommes et le plus tendre des amis.

Vous vouliez donc mettre fin à cet éternel *Essai sur les Éloges*, et c'est pour cela qu'on ne m'écrivait point. Assurément on ne peut donner une meilleure excuse, car je suis enchanté de vous voir quitte de cet ouvrage qui devait vous peser, qui me pesait aussi. Un volume de quatre cents pages, dites-vous. Mon ami, je ne doute point qu'il ne soit

1. Comédie restée à l'état de projet.
2. La lettre LXVI.

excellent, plein d'éloquence, de philosophie, d'érudition, d'imagination, d'esprit même, car vous vous en permettez beaucoup, mais quatre cents pages! Je n'ai plus qu'un espoir, c'est de le lire et de le trouver trop court, après l'avoir lu. Vous jouirez l'hiver prochain du succès de cet ouvrage et de vos discours et de *L'Éloge de Marc-Aurèle*. Est-ce que je n'en corrigerai pas les épreuves? Je l'ignore. Mais pour me priver de ce plaisir, il faudrait que le diable se mêlât de mes affaires.

Votre lettre m'a renflammé pour Paris, je ne puis dire pour vous, car je ne cesse pas un instant de vous regretter. Je pense à vous quand je lis, quand je médite un peu, que je me promène, que je dîne. N'ai-je pas dîné, ne me suis-je pas promené, n'ai-je pas lu, n'ai-je pas médité cent fois avec vous? Mais, vous en serez surpris peut-être, sans vous, mon cher Thomas, sans Cavailhez[1] (souffrez que je vous l'associe, il a la plus belle âme et de l'esprit) eh bien! sans vous deux je ne désirerais pas vivement de retourner vers le Palais-Royal et le faubourg Saint-Germain. Ce Paris est un séjour si tumultueux, si bruyant! On y voit tant de riches faquins et tant d'honnêtes gens pauvres! Les hommes y sont si froids avec de l'esprit, les femmes si peu intéressantes avec des grâces! On se voit rarement, on s'aime peu, on ne s'aime point. On fait tristement grande chère sans dire et sans écouter rien. L'or et la vanité y sont plus qu'ailleurs les grands mobiles de tout. Et puis, ce dîner que je n'ai point chez moi, ce souper qu'il faut aller chercher aussi; cette dissipation forcée, pénible qui éparpille le temps et l'anéantit, qui rend nuls les plus beaux projets du monde! Cette rivière et ces rues qui nous séparent!

La province est un insipide séjour, j'en conviens, je fais mieux, je le sens. Mais du moins on a un chez soi, on peut s'y tenir, on voit des frères, on ne s'éreinte pas à courir après des gens qu'on ne trouve point et des amusements qui amusent peu. On peut vivre isolé, jouir de son âme, de la santé et du repos. On n'y a pas des plaisirs bien vifs, mais on y souffre moins. Mon ami, avec quel transport je revolerais vers ce Paris dont je viens de dire tant de mal, si j'étais sûr d'y vivre comme n'y étant pas, si je pouvais me promettre de vous y voir plus souvent et moins agité, moins triste, plus heureux, plus à moi et à vous-même. Je souffre trop quand je vous vois souffrir. Quel plaisir, quel enchanteur séjour, si nous pouvions y vivre ensemble, solitaires, dînant et causant bien à notre aise, occupés tantôt séparément, tantôt l'un avec l'autre, de canevas de pièces, de comédies, de tragédies, de romans, de moralistes; je vous verrais avec délices, content de vous et même de moi, élever peu à peu le grand édifice du *Czar*. Quelle douce vie! Si vous ne me permettiez d'y compter, l'existence me serait odieuse.

Je ferai l'impossible pour m'aller rejoindre à vous, à la fin de l'été ou au plus tard avant l'hiver. S'il s'agissait même de sacrifier pour cela dans nos malheureuses discussions d'intérêt une somme de dix à douze

1. Banquier de Paris, ami de Barthe.

mille livres, je n'hésiterais point; vous m'auriez bientôt consolé, vous et Diderot. En vérité, aidé de vous et de lui, et de moi aussi, car il faudrait m'aider moi-même, je ne désespérerais pas de jouer un rôle.

Votre papier sur *La Mère jalouse* est brûlant. Me direz-vous encore que vous n'êtes pas gai, que vous n'avez point le génie comique? Homme de mauvaise foi! Mais est-il bien vrai que ce sujet n'ait point assez de consistance et de fond pour supporter cinq actes? Vous ne me persuadez point. D'ailleurs on me saurait peu de gré d'une pièce de caractère en trois actes. Une pièce de caractère en cinq me ferait respecter, et un fat même ne me saluerait plus d'un air léger.

Abandonnons cet ami, revenons à la soubrette, j'y consens; quoique peut-être il serait bon de les avoir tous deux. Du moins faut-il sûrement reprendre la soubrette. Je goûte vos raisons et j'en ai d'autres, celle par exemple de faire développer à la mère elle-même son caractère, de lui arracher l'expression de ses idées, de ses sentiments, expressions qui ne peuvent guère lui échapper que vis-à-vis de sa femme de chambre.

Votre scène du provincial entre la tante et la mère, qui crient toutes deux, dont l'une l'accepte, l'autre le renvoie, excellente, chaude et comique!

L'idée de placer la scène des Tuileries au commencement d'un acte peut être bonne; mais si je fais la pièce en trois actes, cette scène, vu qu'elle aura toujours l'air épisodique, doit rester, ce me semble, à la fin du premier. Mais prenez garde qu'alors la mère est mieux en situation dans le premier acte que dans tous les autres. Je conviens de la petitesse, du froid des moyens que nous avions d'abord imaginés. Plus de méprise du provincial qui prend la mère pour la fille, plus de supercherie de la tante qui se fait passer pour la mère, plus de petits vers.

Mais je tiens à la méprise de la mère qui croit avoir tourné la tête au chevalier. Cette méprise est dans le caractère d'une femme coquette, jeune, jolie, bien parée, et prépare d'ailleurs à cette mère jalouse la mortification la plus cruelle, fondée de plus sur les conseils donnés par la soubrette au chevalier, conseils qui ont été suivis.

Voici donc un arrangement de scènes qui n'est peut-être pas mauvais; vous le jugerez. Après celle du provincial et de la mère où il est question des petits-enfants, la mère très mécontente a quelque envie de ne plus faire son gendre de cet homme-là. Propos de la soubrette en faveur du chevalier. La mère dit : « Tu as raison, il conviendrait à ma fille. Malheureusement il a une autre passion... il m'aime. » La soubrette n'ose détromper la mère. Le chevalier arrive et la détrompe tout naturellement, parce qu'il veut profiter des dispositions favorables où il voit la mère. Surprise, douleur, confusion mal déguisées. Le chevalier sort pour aller implorer la protection du père. La tante survient pour dire à sa sœur ou belle-sœur que ce choix du provincial est absurde, ridicule. Elle ajoute qu'elle a des yeux, qu'elle voit bien que M. le chevalier vient ici parce qu'il aime, qu'il est sans doute aimé.

La mère croit que cette folle veut parler de la passion du chevalier pour Sophie. La tante achève et dit que le chevalier est amoureux de madame, qu'il ne voit qu'elle, etc. Autre situation. Quelle douleur pour cette femme de s'entendre reprocher des succès qu'elle n'a pas! Le père, à qui le chevalier vient de se recommander derrière le théâtre, arrive plein de joie. Il est charmé que le chevalier aime Sophie. Il vient parler de ce mariage à sa femme, à sa sœur. Surprise de la tante; elle a peine à croire, elle se fait dire la même chose dix fois. Enfin, bien détrompée, elle fait de longues excuses à la mère, excuses qui ressemblent assez à celles des malheureux coups de bâton de Scapin. Voilà, si je ne me trompe, une pauvre femme bien tourmentée, et d'une manière très naturelle, très vraisemblable, car la soubrette aura dit expressément au chevalier de ne pas se fier à la tante. Se faire protéger par elle, c'est s'assurer d'un refus. La tante et la mère ne peuvent se souffrir. Ce sont deux belles-sœurs, et deux belles-sœurs d'un caractère très opposé.

Voyez, mon ami, accordez-moi quelques moments (vous me les avez promis, vous l'avez juré par la sainte et tendre amitié) et ce plan s'arrangera et peut-être s'arrangera-t-il en cinq actes. Ce serait un grand coup. Trouvons des scènes comme celle de l'Avare et de son fils qui vient lui emprunter de l'argent à gros intérêt [1], comme celle du Tartuffe qui, croyant tomber dans les bras de la femme, tombe dans ceux du mari [2], comme celle de M. l'Empyrée et de son oncle [3], comme celle de Francaleu qui prie le poète d'obtenir une lettre de cachet contre le neveu de Baliveau [4] et qui dit ensuite à ce Baliveau :

> ... Je gagerais bien que, tout en badinant,
> L'ordre est dans le paquet qu'il ouvre maintenant.

Quels traits de génie! quelles heureuses combinaisons! quels effets de théâtre!

J'aime fort que le père ne soit pas décidé pour le provincial à la fin du deuxième ou du quatrième acte; qu'il ne se décide que derrière la scène. Tout ce que vous dites là-dessus est plein de finesse et de goût. J'aime fort aussi que la tante propose au chevalier de se consoler en l'épousant, elle, au lieu de la nièce. Je me félicite d'avoir eu la même idée, et je comptais vous la communiquer aujourd'hui. Celle de M. Watelet sur le caractère du provincial est neuve et comique; remerciez pour moi votre confrère et présentez-lui mes respects. Je suis très flatté que *L'Ami du mari* soit un peu le sien. Si le scélérat de chevalier a trouvé grâce devant M. Watelet, quel homme osera le trouver révoltant? Voilà du moins une voix que je puis opposer à la vôtre. Mais ce suffrage vous a déjà réconcilié sans doute avec nos deux *roués*.

1. *L'Avare*, acte II, scène II.
2. *Tartuffe*, acte IV, scène VIII.
3. *La Métromanie*, de Piron, acte III, scène VII.
4. *La Métromanie*, acte V, scène IV.

Adieu, mon illustre ami. La description que vous me faites du *Moulin joli* ne m'embellit pas les *bastides* de Provence. Jugez si le souvenir de nos promenades me fait aimer nos négociants! Mon frère est allé prendre des eaux. J'attends son retour pour lui montrer votre lettre qui le charmera. J'embrasse Mlle Nanette de tout mon cœur. Parlez-moi de Nanon, de l'infernale Nanon et de Virginie. Quelles femmes, bon Dieu! Quelles filles! J'ai appris de belles histoires! Adieu, mon très cher Thomas. Je vous embrasse avec reconnaissance, c'est tout dire.

Suscription : A Monsieur, Monsieur Thomas, de l'Académie française, rue du Petit-Lion, maison du Petit-Lion, faubourg Saint-Germain, à Paris.

Marque postale : Marseille.

LXIX. — *Barthe à Thomas.*

Marseille, 23 juin [1769.]

Quel homme êtes-vous donc, mon cher Thomas? Car il faut bien encore se plaindre, ami froid, ami chaud, et puis glacé; un billet sec, une lettre charmante; un silence qui ne finit point; il m'afflige cruellement. Vous connaissez mon impatience et, depuis trois mois, je n'ai reçu qu'une lettre. Vous devez croire aussi que le séjour de Marseille m'amuse peu, que vos lettres dont je suis fou me le rendraient plus supportable, et vous me laissez là. Je vous ai demandé un ou deux services qui ne vous emportaient pas, je suis sûr, un temps considérable. Vous me les avez promis, repromis, vous avez *juré par la sainte et tendre amitié*. Est-ce qu'il en coûte à l'amitié pour tenir parole?

Je brûle de voir le plan de cette *Mère jalouse* arrêté. Je vous ai communiqué des idées qui ne sont peut-être pas mauvaises et sur lesquelles votre tête devrait avoir fermenté. Si vous donniez à ce plan une seule matinée ou deux de vos promenades à cheval, je ne doute pas qu'il ne fût enfin à votre gré, au mien, à celui du public. Homme impitoyable, n'aimeriez-vous que la gloire! Cette passion dévore toutes les autres et dessèche l'âme. Daignez m'ôter une crainte qui m'a tourmenté mille fois. Écrivez-moi, du moins, je vous le demande en grâce. C'est un supplice pour moi d'attendre; c'en est un pour vous aussi, et vous devriez, ce me semble, me traiter moins mal. Rappelez-vous cette lettre dure, j'ose dire injuste, datée des eaux du Mont-Dore. Pourquoi m'adresser des reproches que je ne méritais pas et que votre amitié pourtant n'eut garde de m'épargner? Adieu, j'ai le cœur trop serré pour vous en dire davantage.

Je reprends la plume pour vous proposer un changement à *L'Ami du mari*, changement essentiel, il regarde le dénouement. Quoique ce soit ici une pièce d'un genre à part, quoique j'aie voulu faire un tableau *vrai* de nos mœurs, quoique dans le monde on soit sévère sur la bravoure,

l'honneur, les dettes du jeu, et non sur les femmes, cependant ce chevalier *scélérat* n'est à la fin ni démasqué ni puni. Il reste l'ami du comte, et l'amant des deux femmes. N'aimeriez-vous point qu'il ne pût se rétablir du moins auprès de la comtesse? Leur scène en serait bien plus chaude; ils s'interrompraient sans cesse.... « Pour cette petite Baronne aigre, étourdie, folle... oui pour elle », lui dirait la Comtesse et en l'interrompant : « Perfide, c'en est fait. — Je vous connais enfin. — Ne me voyez-vous plus? Tout cela est faux, inutile. — Mon cœur me tromperait mieux que vous et mon cœur ne peut plus me tromper, etc. » Le chevalier sentirait qu'il ne viendrait jamais à bout de ramener cette femme, et le dirait dans un *a parte*. Dans les deux ou trois scènes suivantes, où le chevalier joue le rôle que vous savez, la comtesse à part : « Le fourbe! quel artificieux caractère! » Quand le chevalier voudrait l'embrasser, à l'invitation du comte, elle le repousserait. Enfin, sortant de la scène, je ne sais encore comment, peut-être après son mari, qui pour lors donnerait la main à Mme de Monvel, la comtesse dirait au chevalier un dernier mot très ferme, très décidé. Il ne serait pas impossible d'amener Saint-Pierre et de lui faire dire étourdiment : « Le souper est prêt », ou de ne lui faire rien dire, quand la comtesse serait encore sur la scène. Peut-être aussi faudrait-il que la Monvel qui n'est pas bonne et qui n'est point désabusée, se promît bien de jouer quelque tour au chevalier. Je ne sais si ce changement est bien ou mal. Si vous l'approuvez, voici ce que j'y gagne : 1° un incident de plus; 2° une ou deux personnes m'ont dit que la pièce n'a point de dénouement, que les personnages, après avoir fait bien du chemin, se retrouvent au point d'où ils sont partis, que d'ailleurs le chevalier, une fois suspect aux femmes et au comte, deux jours après ce sera à recommencer. Mon changement adopté, cette objection-là tombe; 3° le chevalier est en quelque sorte puni. Il a manqué une fille d'Opéra, il est bien brouillé avec la comtesse qu'au fond il aime mieux que la Monvel, et il n'est pas dit que cette Monvel ne lui jouera pas quelque excellent tour; 4° les gens austères, les femmes qui n'aimeront point ce fat, les pédants qui ne vont point au théâtre sans une poétique dans leur poche, ne me reprocheront pas d'avoir récompensé et encouragé le vice, la galanterie et ses ruses.

De grâce, mon ami, une réponse, des réponses. Pouvez-vous être si froid, si peu exact? et ce manuscrit? et *La Mère jalouse*? depuis plus de trois mois....

A Monsieur, Monsieur Thomas, de l'Académie française, rue du Petit-Lion, maison du Petit-Lion, près Saint-Sulpice, à Paris.

LXX. — *Thomas à Barthe.*

[Paris], Mardi 3 juillet 1769.

Vous avez raison, mon ami, je suis fort extraordinaire, ou du moins je le parais. Je conviens de tout, mais prenez vous-en à ma santé qui

gouverne mon âme. Il y a des moments où je m'anéantis, et où je ne suis plus. Depuis que je ne vous ai écrit, j'ai été un peu dans cet état. J'y suis encore. Il m'a fallu d'ailleurs travailler beaucoup pour corriger mon ouvrage[1], pour le faire copier, pour ajouter, pour retrancher, pour faire enfin ce qui n'est pas encore fait. Dans quelques jours, je compte le donner à Dalembert; mais il me reste encore beaucoup de changements. Mon travail à présent est d'être court, et de ne laisser que ce qui peut vraiment intéresser. Si je suis cette règle, le volume diminuera; tant mieux. Moins de pages, moins de sottises.

Nous avons ici une comédie nouvelle; elle est d'un M. Denon[2], jeune homme de vingt ans, gentilhomme ordinaire du roi, comme Voltaire et Racine. Sa pièce a déjà eu huit représentations. Je ne la connais pas; j'ai toujours été à la campagne. On n'en dit pas assez de bien pour que personne soit tenté d'en dire du mal. Quelques traits heureux et les vingt ans de l'auteur la soutiennent.

Il y a une tragédie des *Guèbres ou de la Tolérance*, sujet philosophique et à la mode. La police discrète n'a pas permis qu'on donnât cette leçon d'humanité sur notre théâtre. Ceux qui prêchent en monologue dans des tonneaux sont toujours les ennemis secrets de ceux qui prêchent en dialogue sur les tréteaux, et les magistrats en tout pays sont les appuis des prêtres. Cette tragédie imprimée est très rare, elle est dédiée à Voltaire, et elle est de Voltaire. Il a voulu, et il n'a pu se cacher. A soixante et quinze ans, on le reconnaît toujours[3]. Il y a encore de lui un petit roman indien en forme de lettres, intitulé *Amabeth*[4]. Ce sont deux jeunes indiens qui s'aiment et qui s'épousent. Arrivent deux moines dont l'un est le Père Fa tutto et l'autre le Père Fa molto, l'un dominicain et l'autre cordelier, qui tous deux sont dignes de leur nom. Le premier, après avoir violé l'Indienne et sa femme de chambre, fait mettre l'Indien à l'inquisition. C'est toujours cette imagination ardente qui court sans jamais s'arrêter, et voltige non pas sur les épis, mais sur les fleurs sans les courber. On parle aussi d'une *Histoire du Parlement* où il y a des traits hardis, et qu'on lui attribue; mais tous ses amis disent sagement que ce n'est point de

1. *L'Essai sur les Éloges.*

2. *Julie, ou le Bon père*, comédie en trois actes, en prose, de Denon, a été créée aux Français le 14 juin 1769. D'abord refusée, cette pièce fut reçue après une seconde lecture, grâce à l'intervention de Molé, à qui l'auteur avait fait l'abandon de ses honoraires.

3. La violence avec laquelle le sujet était traité avait effraye d'Argental, qui avait demandé « des adoucissements sur la prêtraille. » Voltaire n'y a pas consenti. Vainement il s'est dédié à lui-même la pièce, pour qu'on n'en connût pas l'auteur : mais tout le monde l'a deviné. Les censeurs dramatiques se sont opposés à sa représentation et Bachaumont, à la date du 7 juillet 1769, en annonce l'apparition en librairie.

4. *Les Lettres d'Amabeth* ont paru sans nom d'auteur, mais on n'a pas tardé à s'apercevoir qu'elles étaient de Voltaire. « Très peu d'idées, dit Bachaumont, quelques images, une ombre de sentiment et beaucoup de mots forment tout l'assemblage de ce misérable pamphlet. » (*Mémoires secrets*, tome XIX, p. 89.)

lui[1]. Tous ces ouvrages sont très rares. L'inquisition contre les pensées est très exacte, et il y a des commis aux barrières pour défendre l'entrée à toute idée de contrebande.

Nous examinons les *Éloges de Molière*[2]. Je voudrais qu'il y en eût un de vous. Il y en a un du moins de Chamfort; je ne le connais pas, mais j'espère. Tout le monde accorde à ce jeune homme beaucoup d'esprit, mais on lui conteste le talent; je lui crois tous les deux, et le travail, à ce qu'il me semble, lui manquera plus que le génie.

Le Fabricant de Londres, de Falbaire, pièce dans le genre du *Philosophe sans le savoir*, et beaucoup plus déchirante, est reçu et sera joué cet hiver[3]. Six comédiens ont voté contre, non à cause de la pièce, mais à cause du genre; ils ont fait une dissertation pathétique pour engager l'illustre corps à soutenir le bon goût chancelant et à proscrire des nouveautés dangereuses. Ces nouveautés dangereuses sont les applaudissements qu'ils n'ont pas, dans un genre dont Molé a tout le succès.

Le frère de Molé, Dalinville[4], débuta hier dans le rôle de Vendôme. Les deux frères jouèrent, ce qui était intéressant. Molé, avant la pièce, vint haranguer; il fut pathétique. Nemours parla avec tendresse pour Vendôme; quelques larmes lui échappèrent en parlant de leur amitié! Ces larmes réussirent, mais le talent du frère réussit peu. Il a cependant de l'intelligence et de l'âme, mais point de force, point d'énergie, peu de caractère, très peu d'organe et nul de ces traits qui échappent à une âme fortement émue et décèlent un talent. D'ailleurs, peu de noblesse, c'est-à-dire point, et une expression de douleur sur le visage qui déplaît; c'est une expression de masque et non de physionomie humaine. On le jugea pourtant avec indulgence. Il jouerait cent fois plutôt un rôle tendre qu'un rôle passionné.

1. *L'Histoire du Parlement de Paris*, en 2 vol. in-8°, est aussi de Voltaire, bien qu'il ne l'avoue pas.

2. Dans la séance publique du 25 août 1769, l'Académie a rendu compte du concours. Le prix a été distribué à Chamfort, dont l'ouvrage a excité de vifs applaudissements.

3. Charles-Georges Fenouillot de Falbaire de Quincey, né à Salins le 16 juillet 1727, mort en mai 1801, a fait représenter en 1767, sur le théâtre du salon de la duchesse de Villeroy, un drame inspiré par la conduite héroïque de Jean Fabre, un protestant qui s'est fait mettre aux galères pour épargner à son père le même supplice. *L'Honnête criminel* a amené la réhabilitation de Fabre. En 1770, le 6 décembre, Fenouillot de Falbaire a donné aux Italiens *Les Deux avares*, musique de Grétry; en 1771, *Zémire et Mélide;* en 1776, le 13 mai, à la Comédie française, *L'Ecole des Mœurs. Le Fabricant de Londres*, dont parle Thomas, n'a été représenté à la Comédie Française que le 12 janvier 1771. « Dans une scène où l'on annonçait la banqueroute de ce marchand, un spectateur du parterre s'écria en riant : « Hélas! j'y suis de mes vingt sols! » (*Anecdotes dramatiques*, tome I, p. 334.)

4. Le début de Dalinville dans le rôle de Vendôme, d'*Adélaïde Duguesclin*, a eu lieu, dit Bachaumont, « avec tout l'éclat possible. Cet acteur, qui faisait les délices de plusieurs grandes villes de province, a des parties très propres à le faire réussir; il a beaucoup d'âme et d'intelligence; mais il est d'une figure ignoble; il est petit, sa voix n'est pas agréable, et se perd souvent en éclats sourds; sa manière de déclamer a encore besoin de correction. » (*Mémoires secrets*, tome XIX, p. 94). Barthe l'avait applaudi à Marseille (Lettre LIII.)

Je voulais continuer, mon cher ami, mais on m'a interrompu. Il est midi, et je vais dîner à la campagne. La suite à l'ordinaire prochain. Je vous parlerai de votre pièce. Adieu. Je vous embrasse bien tendrement.

Suscription : A Monsieur, Monsieur Barthe, de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, rue de l'Opéra, à Marseille.

MAURICE HENRIET.

(*A suivre.*)

L'ACTE DE NAISSANCE DU MOT « PATRIE »

M. Delboulle a rappelé ici même[1] l'historique du mot « patrie ».

Après avoir établi que Jean Chartier n'a employé ce mot que sous sa forme latine, M. Delboulle remontait plus haut que Du Bellay à qui l'attribue le *Dictionnaire général*, Du Bellay à qui le *Quintil Horatian* le reprochait comme un néologisme. Il citait deux exemples tirés de *L'Iliade* de Hugues Salel, publiée en 1545, un troisième exemple extrait de *Deux dialogues de Platon* par Et. Dolet, publiés en 1544, et un quatrième, auquel il attribuait la priorité, emprunté à la traduction des *Diverses leçons de Pierre Messie*, par Claude Gruget, traduction qu'il datait de 1537.

Malheureusement, cette dernière date est manifestement inexacte. M. R. Foulché-Delbosc, dans sa *Bibliographie Hispano-française*, cite, sous le n° 146, la première édition de cette traduction, et elle est de 1552. M. Delboulle aurait pu s'en convaincre s'il avait lu la lettre dédicace de Gruget à François de Raconis : « A peine respiroy-ie pour prendre alene, et me rafraischir du labeur des Dialogues de Speron Sperone quand il vous pleut (Monseigneur) me communiquer la forest (ou pour mieux dire) le recueil ou amas de diverses Leçons de Pierre Messie de Sevile en Espaigne.... » Or, les Dialogues de Speron Sperone furent imprimés par Estienne Groulleau le 15 de juillet 1551.

Mais, si M. Delboulle s'est trompé en faisant remonter la traduction de Messie à 1537, il est pourtant permis de dire que le mot « patrie » se lit antérieurement à 1540.

Le Manuel bibliographique de M. Lanson cite, sous le n° 1234, *Le Songe de Scipion*, 1541 (?), in-8. Le (?) a été justement placé, car j'ai sous les yeux l'édition originale qui porte, au verso du titre, un Privilège signé I. I. De Mesmes, et daté du 24 janvier 1538 (v. st.).

Le Songe || DE SCIPION, EXTRAICT || DU SIXIESME LIVRE DE LA || REPVBLIQVE DE CICERO. || Traduit nouvellement || de Latin en Françoys. || 1539.

L'avis, Au lecteur, est fort intéressant à lire, à cause des intentions avouées du traducteur anonyme (? Jean Collin). Il a « principalement estudié de faire que ceste nostre traduction servit plus fort à entendre Cicero... qu'au seul plaisir, que l'on pourroit prendre à lire une composition françoyse. Et par ce, en traduisant,... avons négligé l'élégance et ornement : mesmement sommes esté contrainctz d'user d'aulcuns termes non trop usitez, ce que assez sçavons, comme de cestuy, Globe, affin que je laisse cent aultres. Car comment rendriez vous aultrement globus? comment orbis? Il y a mille dictions Latines, ausquelles à grand difficulté trouveriez vous translation respondente, au moins propre. Et pourquoy globe ne sera aussi bien reçeu que la *patrie?* de laquelle diction je voy aujourd'huy plusieurs usurper. »

Ne terminons pas cette note sans rappeler que le mot *globe* est d'usage bien antérieur à notre traducteur, et que dans l'édition des *Œuvres de Cicéron* publiée en 1550 par la veufve Maurice de la Porte (l'éditrice de Ronsard), le mot « *patrie* » est écrit *partie*.

HUGUES VAGANAY.

1. *Revue d'Histoire littéraire*, VIII, 1901, 688.

COMPTES RENDUS

Mlle L. VINCENT. — **La langue et le style rustiques de George Sand dans les romans champêtres.** *Paris, Champion*, 1916, in-8°, 400 p.

Personne n'a jamais mieux caractérisé la langue particulière de George Sand dans ses romans rustiques que Sainte-Beuve dans le *Lundi* célèbre qu'il consacre à la *Petite Fadette* et au *Champi* (I, 362) : « Style demi-rustique, demi-vieilli... employé et distribué avec beaucoup d'art et de bonheur. » Et à plusieurs reprises, il évoque, à propos de cette tentative, le souvenir de Paul-Louis Courier, et compare, non sans justesse, le procédé de George Sand à celui du traducteur de Longus qui, lui aussi, regrettait « ce je ne sais quoi de *court*, de *naïf*, de *hardi*, de *vif* et de *passionné*, qui animait notre vieux langage et que la langue rustique a conservé par endroits ».

Style demi-rustique, demi-vieilli : cette heureuse formule présente bien toute la complexité du problème qui se proposait à Mlle V. et que, la première, elle a abordé avec beaucoup d'érudition, de patience, d'ingéniosité et qu'elle n'a pas résolu sans succès. Il faut tout de suite constater l'importance et le mérite d'une étude qui reste incontestablement le premier travail méthodique sur une question, à la fois philologique et littéraire, dont l'intérêt est incontestable. Il est même surprenant que, jusqu'à ce jour, cette question n'ait inspiré que des recherches isolées et de brèves études critiques, la plupart, d'ailleurs, en Allemagne. Traité par un étranger, peu au courant, sinon de la technique de notre langue, au moins de ses ressources et de ses finesses, un pareil sujet ne pouvait donner lieu qu'à d'aventureuses dissertations où le pédantisme le dispute aux hypothèses les plus cocasses, aux plus divertissantes méprises. C'est ce qui est arrivé pour les travaux de Born, de Caro et de Robert. Mlle Vincent n'a pas de peine à rejeter dans le néant, par son entreprise décisive, les prétentieux essais de ses devanciers.

Mais la complexité de sa tâche n'est pas sans rejaillir quelque peu sur la forme même de son livre. Aussi la principale réserve qu'on puisse formuler, à propos de ce livre, porterait-elle, non sur la méthode des recherches et la rigueur des informations, mais sur la disposition et la présentation matérielle des résultats.

En réalité, la langue de G. S. dans les romans champêtres n'est pas une langue une, homogène; l'inspiration rustique y est à chaque instant contrariée par le procédé littéraire, l'érudition livresque y voisine avec le sentiment spontané des ressources de notre ancienne langue. Aussi Mlle V. aurait-elle été mieux inspirée en donnant à son livre, comme elle y avait songé, le titre plus général : *La langue de G. S. dans les romans champêtres*; ainsi les chapitres sur l'ancien français, rejetés à la fin de la thèse, sous forme d'appendices, seraient plus légitimement incorporés aux résultats généraux de l'enquête, et le caractère propre de ce style, — « demi rustique, demi-vieilli, » — apparaîtrait plus clairement.

G. S. elle-même avait senti la difficulté de son entreprise et plusieurs fois elle a essayé de justifier le procédé qu'elle avait adopté (cf. les textes

significatifs dans *Jeanne*, *François le Champi*, la *Mare au diable*, les *Promenades autour d'un village*, les *Maîtres Sonneurs*). Aussi comprend-on aisément la complexité que doit présenter un répertoire comme celui que Mlle V. a entrepris de dresser : n'était-il pas très malaisé, et peut-être un peu inutile de distinguer dans ce répertoire, des éléments aussi divers et parfois aussi conjecturaux? Mlle V. ici encore a résolu la question avec beaucoup de franchise, et si son étude n'est pas toujours d'un maniement aisé, elle est en tout cas d'une richesse scrupuleuse d'information. Ce qui déçoit un peu, dans ce livre, c'est la multiplicité trop grande des divisions, des chapitres, des appendices. On aurait préféré, pour la clarté des conclusions, une vue plus large et moins méticuleuse.

Le livre de Mlle V. est divisé en trois parties. Après une brève introduction consacrée à la bibliographie du sujet, aux sources d'information, au plan adopté, une première partie étudie les procédés de G. S. dans l'usage de la langue rustique : quelle conception G. S. se faisait du roman champêtre, au point de vue du style, comment elle s'y est prise pour introduire dans ses récits les mots patois, quelle forme elle a donnée à ces mots, sur quelles catégories d'expressions ont porté son choix et ses emprunts, les sources auxquelles elle a elle-même puisé, la part d'invention dans cette langue complexe, les erreurs ou les confusions qu'elle a pu commettre, — telles sont les principales questions traitées dans cette première partie. En apparence, elle paraît répondre à cette exigence que nous indiquions tout à l'heure, et il est vrai qu'elle devrait être une importante contribution à l'art de G. S. comme écrivain. En réalité, il y a beaucoup à prendre et à retenir dans ces sept premiers chapitres. Mais l'effort de synthèse n'est pas assez pénétrant, et ici déjà l'auteur a le tort de diviser ce qui devrait être uni. On ne voit pas suffisamment que les archaïsmes voulus de G. S. constituent en réalité l'unité du style dans les romans champêtres; il est injuste de parler d'efforts « pour donner un tour gauche et embarrassé aux phrases », de « procédés », d' « application à utiliser certaines particularités de la syntaxe patoise ». S'il y a des archaïsmes dans cette langue colorée et savoureuse, ils n'y sont pas plus arbitraires que les images, les incorrections, les lenteurs et les détours par lesquels s'exprime spontanément la pensée du paysan.

La deuxième partie du livre de Mlle V. traite du *Vocabulaire berrichon* et de la *Grammaire berrichonne*, la troisième partie de l'*Ancien français dans les romans champêtres*. Cet ensemble, proprement technique, témoigne de connaissances intelligentes et sûres et contient le meilleur de l'ouvrage. On ne peut guère contester ici que l'à-propos de certaines subdivisions, d'une classification trop minutieuse, qui rendent le travail difficile à lire et à embrasser dans son ensemble. Ainsi, en ce qui concerne le vocabulaire berrichon, il n'y a pas moins de cinq listes ou répertoires alphabétiques différents, répartis sur 113 pages. S'il pouvait être utile de distinguer les mots berrichons employés par G. S. qui ne figurent dans aucun lexique, on ne voit pas bien l'intérêt qu'il y avait à mentionner et à étudier séparément les mots qui se trouvent soit dans le *Glossaire du Centre*, soit dans les lexiques du patois berrichon, d'une part, et ceux qui ne se trouvent que dans les dictionnaires de l'ancien français; d'autant plus que, dans la troisième partie, le vocabulaire d'ancien français donnera lieu encore à deux listes distinctes, qui occupent une vingtaine de pages. Ce morcellement, outre qu'il complique les recherches, à défaut d'un index vraiment complet, expose fatalement à des redites, à des omissions, voire à des confusions ou à des erreurs.

Dans l'étude proprement grammaticale, — formes et syntaxe, — il y a d'intéressantes remarques qui pourront servir de base à un exposé plus complet et plus général de la grammaire berrichonne. Remarquons toutefois

que l'auteur s'est volontairement bornée au langage qui était ou est encore en usage dans les environs de Nohant, pour en faire une compilation raisonnée, sans pouvoir y mettre une vue vraiment personnelle, n'étant pas elle-même berrichonne. La distinction entre l'étude des formes et celle de la syntaxe est parfois un peu incertaine. On retrouvera étudiés comme *formes grammaticales* des mots et des expressions déjà étudiés dans le vocabulaire.

Tel qu'il est, et malgré ces réserves, l'ouvrage de Mlle V. reste une enquête conduite impartialement et rigoureusement sur la langue de G. S. S'il manque à cette thèse consciencieuse une vue d'ensemble, si elle n'apporte rien de vraiment nouveau sur l'art et la méthode de G. S., on pourra toujours la consulter avec fruit comme instrument de recherches.

E. MAYNIAL.

GILBERT CHINARD. — **L'exotisme américain dans l'œuvre de Chateaubriand.** *Paris, Hachette*, 1908, in-16, 305 p.

Préparé de longue date, par des études sur l'américanisme depuis le XVIe siècle, par de minutieuses recherches sur le séjour de Chateaubriand en Amérique et les sources de son *Voyage*, le nouveau travail de M. Chinard ne pouvait manquer de traiter la question de l'exotisme américain dans l'œuvre de Chateaubriand avec compétence et précision. Il ne s'agit plus seulement ici de topographie, de chronologie et de sources, mais avant tout de la mise en œuvre des recherches d'érudition. La critique littéraire, autant que l'histoire, y trouve son compte.

M. Chinard essaie de déterminer d'abord les diverses raisons qui prédestinaient Chateaubriand à devenir l'Homère des solitudes américaines : vocation maritime, amour de l'aventure coloniale chez ses compatriotes malouins, racontars de coureurs de mers, plus tard lecture de Raynal. Tout cela est assez vraisemblable. Nous savons aussi, par une belle page des *Mémoires*, l'impression produite sur l'adolescent par le retour d'Amérique de l'escadre française victorieuse. M. Chinard aurait pu rappeler à ce propos l'immense retentissement qu'avait eu en Bretagne la guerre de l'Indépendance américaine. Un grand nombre de gentilshommes bretons y avaient pris part; plusieurs y avaient laissé leur vie. Je lis dans une correspondance bretonne de 1778 : « La même folie passe dans toutes les têtes... Cent officiers retirés ont demandé à servir comme volontaires. » L'éditeur de cette lettre[1] parle de « l'enthousiasme qui animait tous les Bretons pour la cause américaine. » « Aucune province, ajoute-t-il, n'a contribué autant que la Bretagne à la libération des États-Unis d'Amérique. » On parlait beaucoup de l'Amérique en ce temps-là, dans les manoirs bretons, et l'imagination du jeune chevalier s'orientait vers ce pays tant célébré. On s'explique la déception qu'il éprouva en constatant que l'Amérique de ses rêves n'était point celle de la réalité : il y rêvait depuis si longtemps! Faut-il aller jusqu'à penser « qu'on n'a peut-être pas assez pris au sérieux les ambitions géographiques de Chateaubriand » et ses projets de découverte du passage du nord-ouest? En tout cas « son projet ne fut point un coup de tête : c'était un projet longuement et vivement réfléchi ».

M. Chinard avait étudié l'itinéraire américain de Chateaubriand dans une

1. A. Le Moy, Correspondances bretonnes du XVIIIe siècle, Extraits relatifs à la guerre de l'Indépendance américaine. *Revue de l'Anjou*, septembre 1918, p. 175, 208, et *passim*.

précédente publication dont il a été rendu compte ici même[1]. Il maintient ses conclusions, qui n'ont point, que je sache, trouvé de contradicteur. Et il s'attache moins à révéler les sources livresques qu'à déterminer la psychologie de l'écrivain, ses désillusions et ses enthousiasmes, à ce moment où, comme le dit Chateaubriand lui-même, « le poète a vaincu le voyageur ».

Voici Chateaubriand revenu en Europe, et les sept années de séjour en Angleterre. M. Chinard explique comment ces années d'exil furent aussi des années de documentation et d'idéalisation, comment ses souffrances personnelles se mêlèrent à ses souvenirs américains. Faut-il voir dans le roman d'*Azakia et Celario*, attribué à Chateaubriand par de bons juges, une première manifestation de son nouvel état d'esprit? M. Chinard ne le pense point, et après une enquête nouvelle conteste l'attribution de ses devanciers. Mais Chateaubriand a dû lire *Azakia*, et il a certainement lu *Odéralie*, cette « histoire américaine » dont l'héroïne est « une sœur aîné d'Atala », et dont on retrouve l'influence jusque dans les *Natchez*.

L'épopée des *Natchez* semble avoir effrayé les critiques : ils n'en citent guère que les premières pages, comme s'ils n'avaient pas osé pousser plus avant, rebutés par les singularités du style sauvage ou par les vieilleries pseudo-classiques. M. Le Braz avait donné l'exemple du courage et pénétré dans la forêt vierge; il avait montré la valeur autobiographique de ces pages dédaignées, et quels liens subtils rattachaient Céluta à Charlotte Ives. Il restait à prendre intérêt aux *Natchez* pour eux-mêmes. Le soin qu'avait pris leur auteur d'en faire rechercher le manuscrit était un indice. Une œuvre d'où étaient sorties son *Atala* et quelques-unes de ses plus belles pages ne pouvait être sans mérite. Ce mérite apparaît fort nettement à qui a lu les quatre-vingts pages que M. Chinard consacre aux *Natchez*.

La donnée historique sur laquelle repose ce poème était facile à restituer pour un lecteur de Charlevoix et de Le Page de Pratz. Il n'était pas très malaisé non plus d'en relever les aspects classiques, les imitations d'Homère, de Virgile, du Tasse, les souvenirs de Milton. Mais il était plus délicat d'en déterminer et d'en apprécier les éléments proprement indiens. Si Chateaubriand n'a vu d'autres sauvages que les élèves de M. Violet, s'il s'est fait une idée inexacte des Indiens à la lecture du Père Charlevoix, qui transforme en sénateurs romains ces hommes enduits de graisse rance, à quoi bon s'attarder devant les peintures qu'il nous a présentées? Mais c'est peut-être le lecteur européen qui a tort de penser ainsi : notre conception moderne des Indiens n'est pas absolument juste : « que nous le voulions ou non, dit M. Chinard, c'est à travers les romans populaires de Fenimore Cooper et de Gustave Aymard que nous les voyons et que nous les jugeons ». Il faut distinguer, ne pas « se former un type général de l'Indien » et alors les *Natchez* de Chateaubriand nous apparaîtront assez semblables aux *Natchez* historiques : la couleur locale paraît à M. Chinard (p. 199) « irréprochable : ayant à reconstituer la vie d'une peuplade disparue, Chateaubriand s'est adressé aux meilleures autorités, et s'est documenté avec une conscience rare, je ne vois guère que Flaubert qui dans *Salammbô* ait montré le même souci scrupuleux de l'exactitude. » Et quant à la « couleur morale » nous pouvons nous en rapporter à l'opinion d'un ethnographe américain, que M. Chinard cite en note (p. 200), favorable à la fois aux Natchez et à Chateaubriand, plutôt qu'aux plaisanteries de M. Jules Lemaître « qui connaît sans doute les Indiens par la troupe de *Buffalo Bill*, c'est-à-dire un peu moins que Chateaubriand. »

Voilà les *Natchez* réhabilités. Il me paraît difficile, malgré tout de nier que Chateaubriand ait assez fortement idéalisé ses modèles. Le P. Charlevoix est un historien exact dans le détail, et Chateaubriand s'en est inspiré avec

1. Voir la *Revue* de juillet-décembre 1916, p. 622.

bonheur. Seulement pour des raisons que M. Chinard lui-même a ingénieusement déduites en un précédent volume, le missionnaire jésuite a embelli ses paroissiens : et, malgré la férocité de certaines pages, la légende du bon sauvage a laissé nombre de traces dans les *Natchez*.

Mais cette « épopée de l'homme de la nature » n'est pas essentiellement descriptive. Dans un décor nouveau, Chateaubriand a placé un « drame poignant ». Les *Natchez* ont une valeur psychologique qui les élève bien au-dessus des froides épopées du XVIIIe siècle. Ils posent ce qu'on pourrait appeler « le problème de René » : le problème de l'adaptation du civilisé révolté à la vie sauvage, de l'accueil que lui réservent ses nouveaux compatriotes, de la façon dont lui-même jugera les anciens. Belle histoire d'enthousiasme et de déception dont les chroniques américaines du XVIIIe siècle nous donnent plus d'un exemple réel! En elle, reparaît tout le problème du « déracinement », et il est curieux de relier les *Natchez* en songeant à Loti et à Lafcadio Hearn. « Tout l'intérêt va se concentrer sur le cœur de René « qui ne se raconte pas, mais qui n'en forme pas moins le sujet principal du poème ». On y distingue à la fois le reflet des sentiments de Chateaubriand pendant son séjour d'Amérique et un problème permanent de psychologie humaine; et les *Natchez* sont une œuvre à la fois romantique et classique. En les écrivant, Chateaubriand a créé « l'exotisme sentimental ».

L'épisode d'*Atala* fut détaché des *Natchez* pour le plus grand plaisir des lecteurs de 1800. Ainsi isolé, le petit roman prenait une importance particulière, et son auteur l'avait mis au point avec le plus grand soin. Il en fut récompensé : « il alla aux nues »; sa gloire d'enchanteur commençait.

Les sources exotiques d'*Atala* sont assez faciles à déterminer. Ce sont les mêmes que celles des *Natchez* : Lafitau, Charlevoix, Bartram, Cooper. M. Chinard précise les indications fournies par ses prédécesseurs. Il signale avec juste raison que Chateaubriand a utilisé non seulement le texte, mais les gravures des ouvrages qu'il a consultés. Il serait très curieux, en effet, d'illustrer avec ces gravures une édition d'*Atala*. Mais, quels que soient le pittoresque et l'exactitude de l'exotisme américain dans ce « poème », faut-il aller jusqu'à disculper complètement l'auteur du reproche de « bariolage » et de « placage »? Le « chichikoué » qu'on met aux mains de Chactas captif est-il bien poétique? Et le hibou empaillé qui coiffe la tête du sorcier n'a-t-il pas effaré plus d'un lecteur? Peut-être ne sont-ce là que des détails. M. Chinard n'en tient pas moins l'auteur d'*Atala* pour un « artiste accompli » en raison de sa modération.

Il loue aussi l'unité de style qui règne dans ces pages où se trouvent mélangées tant de réminiscences d'Homère, de la Bible[1], du Tasse, peut-être d'Ossian. « Il y a dans *Atala*, ajoute-t-il, une couleur et une atmosphère ossianesque », mais « il est presque impossible de l'isoler ». Et il indique que M. Clovan, le récent éditeur américain d'*Atala*, ni moi-même, n'avons indiqué de rapprochements précis avec Ossian. Je signalerai cependant au moins une imitation textuelle. La phrase : « Ses chevreuils buvaient les eaux de mille torrents » reproduit celle d'Ossian (*Fingal*, ch. II) : « Ses cerfs buvaient à mille torrents. » (Cf. trav. Lacaussade, 1848, p. 145.) Et il semble qu'on puisse qualifier d'ossianesque les expressions que voici : « Nous fîmes entendre le chant de la douleur » ; « Ses rêves étaient dans le pays de ses pères »; « les esprits des vieux jours ».

Enfin, à ces influences formelles, il faut ajouter celles de *Paul et Virginie* et des *Incas*. Chateaubriand n'avouait-il pas plus tard à M. de Marcellus

1. Le discours du Père Aubry à Chactas : « Il te sied bien, jeune homme » ne serait-il point le résumé du discours de Job, XXXIX-XL? On sait l'admiration de Chateaubriand adolescent pour le livre de Job, cité d'ailleurs dans *Atala*.

qu'au temps où il écrivait *Atala*, il savait le chef-d'œuvre de Bernardin à peu près tout entier par cœur? En plus des imitations de détail, n'aurait-il pas emprunté à Bernardin le moule de la grande comparaison. Des phrases comme celles de la *Chaumière Indienne* : « Le malheur ressemble à la Montagne Noire de Bember... » pourraient être prises pour du Chateaubriand. On a beaucoup plaisanté la phrase sur le père Aubry, supprimée depuis (1re édit., p. 108). « Son nez aquilin, sa longue barbe avaient quelque chose de sublime dans leur quiétude, et comme d'aspirant à la tombe par leur direction naturelle vers la terre. » N'est-ce pas un peu l'anatomie artistique de l'auteur des *Etudes de la Nature* (II, 235) : « Les muscles du chagrin sont perpendiculaires [il veut dire : verticaux] comme si dans le malheur elle cherchait un refuge dans le ciel ou dans le sein de la terre[1]. »

L'examen d'*Atala* pose un autre problème, celui de la composition. Le roman tel que nous le possédons contient des parties d'âges différents. M. Chinard relève adroitement la date relative de quelques-unes. Certains indices peuvent guider le chercheur. Les passages optimistes et chrétiens sont sûrement plus récents que le reste de l'œuvre. Le style ne pourrait-il pas aussi nous renseigner un peu? L'entreprise est délicate, mais il n'est pas prouvé que « l'unité de style » d'*Atala* soit aussi parfaite que l'assure M. Chinard. Il y a des passages plus sauvages : la couleur locale primitive n'avait point, semble-t-il, la somptuosité majestueuse du prologue et de l'épilogue, ajoutés après la rédaction du roman proprement dit. Tel passage, à coup sûr, a été inséré *in extremis*, par exemple le premier alinéa, tout abstrait, du discours du P. Aubry à *Atala* mourante. De plus, certains endroits ont été beaucoup moins remaniés au cours des éditions successives; ne seraient-ce pas les plus récemment écrits? Enfin, il y a des raccords évidents. Et tenant compte de ces données, ne pourrait-on pousser plus loin l'analyse chronologique d'*Atala*? Ne pourrait-on pas conjecturer ce qu'était l'*Atala* primitive?

La question mérite attention. Commencée par un incrédule, *Atala* fut terminée par un croyant. Si on enlève au roman, par la pensée, ses éléments chrétiens, que reste-t-il? La donnée suivante : obstacle opposé à une passion naturelle par le fanatisme; inhumanité de la religion. Dès lors, ne peut-on point parler, après M. Giraud et M. Jules Lemaître, d'une première *Atala* anticléricale? Elle aurait pour prototype assez exact l'histoire d'Alonzo et de Cora, du vœu de Cora opposé à l'amour d'Alonzo, dans les *Incas* de Marmontel. L'analogie est, en effet, évidente. On pourrait aussi rappeler, à ce propos, le serment de Séide dans le *Mahomet* de Voltaire. L'immoralité des vœux de religion, voilà ce que Chateaubriand « philosophe » avait voulu démontrer après tant d'autres. Plus tard, devenu chrétien, il aurait fait subir à son roman les remaniements nécessaires pour en faire l'avant-coureur du *Génie*. *Atala* aurait éprouvé les mêmes transformations que la *Mélanie* de la Harpe (avec laquelle elle présente quelques ressemblances), transformations étudiées ici même[2]. Mais Chateaubriand n'a pas enlevé toute trace de sa thèse primitive : il l'a seulement atténuée, limitée, en distinguant, par la bouche du P. Aubry, le « fanatisme » du « véritable esprit de l'Evangile ».

Chose curieuse, certains lecteurs de 1800 semblent avoir flairé la question. Témoins ce passage, piquant sous sa forme ironique, du *Journal de Paris* 19 floréal an IX, cinq semaines après la publication d'*Atala*. Il s'agit de la critique de l'abbé Morellet :

1. Dans l'ouvrage de Francis Wey, *Histoire des révolutions du langage*, 1848, un passage concerne les sources d'*Atala*. Je n'ai plus l'ouvrage sous la main. Je le signale aux chercheurs.

2. Voir l'article de M. Pitou dans la *Revue* de 1909, p. 540-553.

« Il serait possible que les sentiments religieux de l'abbé Morellet eussent un peu ajouté, sans qu'il s'en doutât, à sa sévérité contre un ouvrage aussi philosophique qu'*Atala*, dont le but, semblable à celui de la *Religieuse* de Diderot, est de faire haïr la superstition en intéressant à ses victimes, et qui remplit bien plus sûrement son objet, puisqu'il montre le fanatisme cherchant jusque dans la vie sauvage, des victimes que Diderot se contente de lui laisser choisir dans la société. L'abbé Morellet aurait trouvé très naturel le zèle qu'a montré contre les oppressions religieuses l'auteur d'*Atala*, s'il eût été instruit de l'alliance qui a unis cet intéressant jeune homme à l'illustre Malesherbes, au généreux défenseur des protestants. »

L'hypothèse d'une *Atala* anticléricale est séduisante; mais elle est bien difficile à vérifier ! M. Chinard ne l'adopte point. Il fait remarquer avec sagesse, que le roman primitif devait être sentimental plutôt que philosophique. « Il est bien évident qu'ici Chateaubriand a employé la religion comme ressort d'intérêt dramatique et non comme source d'inspiration ; mais il semble l'avoir fait sans arrière-pensée philosophique.... Il me semble plus vraisemblable d'admettre que dans la version primitive d'*Atala*, comme dans la rédaction définitive, il a surtout voulu mettre en lumière une situation qui lui permettait d'étudier, comme il le dit lui-même « une chose que l'on n'a pas encore assez développée, les contrariétés du cœur humain ».

Les caractères, dans ce court roman, ne sont pas moins complexes que les intentions. M. Chinard réclame contre M. Le Braz, qui, dans la joie de la découverte, avait déclaré : « Atala, c'est Charlotte. » Voici de qui elle tient d'après M. Chinard[1] : « Elle est à la fois Pocahoutas, l'Indienne de Virginie qui sauva la vie d'un capitaine anglais, la Marie de Le Beau, la tendre Iarico d'Addison, la Betty de Chamfort, elle emprunte des traits à l'Azakia de Mrs Morton et de ses successeurs, à Odéralie, peut-être à la Johanna du capitaine Stedman, aux Slovidiennes rencontrées par Chateaubriand, quelque part dans le désert, à Charlotte Ives aussi probablement, et à la sylphide qui hantait les rêves du jeune homme sous les ombrages de Combourg. Ce qui ne l'empêche pas de ressembler à l'héroïne du Tasse, à l'Alzire de Voltaire et à la Cora de Marmontel.... Qu'on ne s'étonne point de cette énumération : elle prouve que l'épisode d'*Atala* est le produit d'une lente incubation de trois siècles[2].

Et l'étude qu'en fait M. Chinard est ainsi le point d'aboutissement de sa diligente enquête sur l'exotisme américain. L'œuvre de Chateaubriand, ainsi

1. M. Chinard ne nous apprend rien sur l'origine du nom même d'Atala. M. Léon Seché avait retrouvé ce nom, porté par un guide, dans la *Relation des Voyages de M. de Brèves*... en Terre Sainte (1630). Il faut écarter cette explication, déjà présentée d'ailleurs dans le *Magasin pittoresque*, t. XXIV (1856), p. 335, où M. Seché (cf. *Revue Bleue*, 1901, t. XV, p. 529) me semble l'avoir prise.

2. Le personnage de Père Aubry n'est pas moins complexe. Si, historiquement, il a pour originaux le P. Jogues et le P. de Brébeuf, littérairement, il a d'autres modèles encore : le Las Cases des *Incas* et le vieillard de *Paul et Virginie*. Las Cases est accueilli avec empressement par les Indiens (ch. XIII). Ses discours à Valverde et aux conquérants (ch. XII et passim) développent les idées d'humanité que représenta le Père Aubry. Mais Las Cases est encore un « philosophe » qui invoqua le « Dieu de la nature » et n'énonça presque jamais de dogmes précis. Chateaubriand, lui, a voulu nous montrer « le prêtre tel qu'il est » qui « parle sans rougir de la croix, du sang de son divin maître ». Morellet le regrettait : « Pour l'intérêt de son plan et le succès durable de son ouvrage, dit-il, l'auteur d'*Atala* eut bien fait de contenir son ouvrage dans les bornes que n'ont pas cru devoir passer les auteurs des *Incas* et de *Mélanie*. » Le Père Aubry a aussi quelques traits du *Ménalque* de Gessner, et de Thermosiris de *Télémaque*. Thermosiris est évoqué dans le *Génie*, IV, IV, 9, à propos d'un missionnaire.

rattachée à ses origines, prend un intérêt nouveau. Après avoir étudié son livre, on relit avec un plaisir insoupçonné jusque-là *Atala*, *René*, — et même les *Natchez*.

LOUIS HOGU.

C. E. VAUGHAN, M. A., Litt. D., Emeritus Professor of English Literature in the University of Leeds. **The political Writings of Jean-Jacques Rousseau, edited from original manuscripts and authentic editions.** With Introduction and Notes. *Cambridge. University Press*, 1915. 2 vol. in-8°, XIX, 516, 577 pages.

Dans cette entreprise considérable, l'auteur s'est proposé trois buts : 1° Grouper commodément tous les écrits politiques de Rousseau; 2° en établir le texte correct; 3° formuler ses conclusions sur la place de Rousseau dans l'histoire de la pensée politique.

1. Les principaux écrits inclus dans cette collection sont : le *Discours sur l'Inégalité*, la *Lettre à Philopolis*, l'*État de Guerre*, l'article *Économie Politique* dans l'Encyclopédie [l'article de Diderot sur le *Droit Naturel* dans l'Encyclopédie], les *Extraits* et *Jugements* de l'abbé de Saint-Pierre, le *Contrat Social*, première et deuxième version, les *Lettres VI-IX écrites de la Montagne*, le *Projet de Constitution de la Corse*, les *Considérations sur le Gouvernement de Pologne*. — Sont ajoutés : des fragments de l'*Émile*, de la première *Lettre de la Montagne*; des lettres à différents correspondants, Voltaire, Ustéri, Mirabeau, Buttafuoco, etc. Enfin de nombreuses notes, un certain nombre inédites, tirées des collections de manuscrits Rousseau à Neuchâtel et Genève. — Il est bien entendu que M. V. ne pouvait prétendre connaître tous les manuscrits de Rousseau qui se rapportent à la politique: il en connaît certainement plus que n'importe quel étudiant des idées politiques du philosophe de Genève. Il est évident encore qu'il a dû faire un choix parmi les imprimés et les manuscrits, puisque quantité d'écrits impossibles à insérer portent indirectement sur la politique (le *1er Discours* n'y est pas, par exemple); mais la partie critique de l'ouvrage est certes une garantie que le choix a été sagement fait. Par contre, nous ne voyons pas bien pourquoi tels morceaux ont été simplement indiqués et non reproduits, alors que souvent il en est de très facilement accessibles qui ont été insérés (par exemple seulement une partie des lettres de Buttafuoco, rapport au projet de constitution de la Corse, — sont reproduites — il aurait été bien commode de les avoir toutes, et cela n'aurait pas enflé beaucoup plus les deux gros volumes). Une des difficultés était le classement de tous ces fragments. M. V. ne nous paraît pas avoir toujours heureusement résolu ce problème; tantôt il est guidé par des raisons purement extérieures, tantôt c'est un groupement par ordre de matières. Ni l'index (très important), ni la table des matières (très fruste), ni ce système de renvoi par notes (très vague), ne suppléent à ce manque.

2. En ce qui concerne la correction du texte, M. V. mérite tous les éloges. Il n'a épargné ni peine, ni temps, ni argent. Il s'était assuré la collaboration de M. Paul Barbier, de l'Université de Londres; celui-ci ne vit que les premières épreuves avant d'être appelé pour la guerre, mais nous n'avons pas vu que le texte ait souffert beaucoup pour cela. Le grand effort avait été donné. Combien il était nécessaire, ressort des révélations de la Préface. En comparant aux manuscrits et aux premières éditions (reconnues par Rousseau), M. V. a trouvé que « fréquemment » les éditeurs avaient ajouté ou retranché des négations, substituaient *malheureux* à *heureux*, *au-dessus* à *au-dessous*, etc. « Les erreurs sont si nombreuses — une au moins pour chaque 2 ou 3 pages dans les œuvres les plus connues — qu'il

est possible que quelques-unes aient échappé encore à notre scrupuleuse attention. Il n'est pas de fragment cependant, quelque court fût-il, que je n'aie collectionné au moins deux fois, et pour les morceaux plus importants (inédits ou non), je l'ai fait six ou sept fois » (IX XI).

M. V. a modernisé l'orthographe, ce qui n'offrait pas d'inconvénient : il a aussi — ce qui est moins indiscutablement indifférent — modernisé la ponctuation.

Avant de passer aux conclusions philosophiques de M. V., nous devons signaler ici une ignorance presque complète de la littérature rousseauiste française des dernières années. Ni Faguet, ni Rodet, ni Beaulavon ne sont même mentionnés. M. V. connait tout juste les *Annales J.-J. Rousseau* — et encore les a-t-il feuilletées avec peu de curiosité. Dans le volume IX, où il signale l'étude de M. Morel sur le 2e *Discours*, il aurait pu trouver une discussion sur la date du premier *Contrat Social* — par Masson, p. 49-56 — qui lui aurait été utile ; et dans le même volume encore, une autre — décisive — sur la date de l'*Essai sur les langues* (p. 44). Il n'a évidemment vu ni l'une ni l'autre. Et ce professeur d'histoire de la littérature n'a pas eu l'idée de consulter même la *Revue d'Histoire littéraire de la France* — ni aucune autre revue française. Celles-ci ne témoigneront pas à son œuvre la même indifférence.

3. Les résultats de cette longue communion de M. V. avec les textes de Rousseau sont certainement du plus haut intérêt. Loin d'être banals, ils sont présentés cependant avec la plus parfaite simplicité, sans que le lecteur ait en rien l'impression que l'auteur *a cherché* l'originalité. C'est la vraie éloquence du savant, conscient qu'il a derrière lui des faits et qu'il n'a point besoin d'élever la voix pour convaincre.

Il y a environ 300 pages de texte original dans les deux gros volumes ; une introduction de 117 pages ; et des notes — parfois fort longues et parfois fort complètes et nouvelles — sur les circonstances qui ont donné naissance aux différents écrits, sur les conditions dans lesquelles ceux-ci ont été rédigés et publiés, sur les dates, etc. L'auteur s'est attaché à élucider particulièrement ces questions relativement aux derniers écrits, lesquels avaient d'ailleurs été plus négligés — la *Constitution de la Corse* et le *Gouvernement de Pologne*. Il est possible que cette attention spéciale aux œuvres de la fin aient influé un peu sur les conclusions générales et que certaines thèses aient dû à ce fait d'être si fortement accentuées. Depuis quelques années, la thèse fondamentale de M. V. s'annonçait ; il a eu le mérite de l'exprimer nettement, et surtout de la prouver abondamment. Dès le jour où la critique devint moins impressionniste et plus objective, les Rousseauistes se trouvèrent devant ce phénomène étrange que les grands principes formulés en style flamboyant aux premières lignes d'un écrit ou d'un chapitre, se trouvaient la plupart du temps circonscrites et étriquées par quantités de réserves et de corrections, si bien qu'on se demandait pourquoi Rousseau avait tant appuyé sur un principe auquel il croyait si peu. Faguet entre autres en avait fait la remarque à plusieurs reprises et justement pour le Rousseau, écrivain politique et social. Personne n'osera plus l'ignorer après que M. V. l'a établi sur un examen détaillé de tous les écrits de Rousseau. M. V. indique dès les premières lignes de sa Préface la révolution qu'il propose : cesser de s'occuper tant du Rousseau à principes ; le vrai Rousseau est ailleurs : « Un coup d'œil sur ces volumes suffira pour montrer que plus de la moitié de leur contenu fut rédigé avec des préoccupations d'ordre directement pratique » (VII). Et qui plus est, il y a évolution dans ce sens ; c'est-à-dire que, s'il faut bien admettre aux premiers jours de la carrière d'écrivain de Rousseau une disposition au raisonnement purement théorique et en partant de données abstraites, cette disposition a cédé le pas peu à peu et si bien que non seulement ses commentateurs,

mais Rousseau lui-même se trouva parfois en très difficile posture quand il s'agit de reconcilier certaines affirmations. M. V. a raison de dire : « Un nouveau *Contrat Social*, un *Contrat Social* revisé à la lumière du *Gouvernement de Pologne* eût été l'un des livres les plus curieux et les plus instructifs du monde » (I, 86). Il aurait même pu dire « revisé à la lumière de la seconde partie du même *Contrat Social* », puisqu'il écrit ailleurs que, dès cette seconde partie, « l'argumentation abstraite passe au second plan, et des considérations prudentes et même timides presque, relatives aux préjugés nationaux et aux traditions historiques, ont pris sa place » (I, 78).

Tout ceci est bien intéressant alors que le gros des commentateurs de Rousseau continuent à penser que c'est en lui-même, et non dans la réalité historique que le philosophe de Genève trouve son inspiration. Tel l'auteur de *Il concetto della natura e il principio del diritto* et de *Su la t oria del contratto sociale*, le Dr G. del Vecchio, de Bologne, lequel dans le petit écrit d'occasion qu'il fit paraître lors du bi-centenaire de Rousseau, explique celui-ci comme un introspectif absolument : *Noli foras ire, in te ipsum redi, in interiore homine veritas habitat* — on ne comprendrait pas Rousseau si on ne l'expliquait à la lumière de ce mot de saint Augustin.

Cette évolution du subjectivisme à l'objectivisme de la pensée chez Rousseau, M. V. l'attribue à l'influence de Montesquieu. Et il semble avoir eu, pour cela, l'autorité de Rousseau lui-même : « La liberté n'étant pas un fruit de tous les climats, n'est pas à la portée de tous les peuples. Plus on médite ce principe établi par Montesquieu [*Esp. des lois*, XIV et XVII], plus on en sent la vérité; plus on la conteste, plus on donne occasion de l'établir par de nouvelles preuves. Si la page de titre et le nom de l'auteur n'étaient là pour nous en convaincre — commente M. V. —, qui croirait, qui aurait deviné que ces mots étaient de Rousseau? Qui croirait que plus d'un cinquième du *Contrat* est consacré à l'exposition de ces idées? Ou que l'œuvre subséquente tout entière de Rousseau en politique n'est rien autre qu'une application du principe si brièvement exprimé ici? » (p. 71). Ici M. V. nous semble être un peu trop de notre époque, et faire la part trop grande vraiment aux « influences » d'homme à homme. Rousseau pensait lentement, mais il pensait par lui-même; sa pensée continuait à marcher pendant qu'il écrivait, et surtout il voyait lui-même, mieux que nul autre, les défauts de ses théories au fur et à mesure qu'il les avait écrites. Il se corrigeait alors — non pas en recommençant toutefois (il avoue sa paresse), mais en faisant ses réserves, en prenant ses précautions pour ne pas être pris en flagrant délit de contradiction. C'est cela qui rend si décevant l'essai de saisir sa pensée; il vous glisse entre les doigts sans cesse. La fin du *1er Discours* détruit le commencement, et toute la polémique qui suivit consista pour Rousseau à reprendre son paradoxe. La fin de la *Lettre sur les Spectacles* propose des spectacles alors que l'ouvrage était destiné à les combattre. La deuxième partie de la *Nouvelle Héloïse* contredit absolument la première.... Et là, ce ne sont pas des « influences », c'est Rousseau lui-même qui a réfléchi. Pourquoi pas dans le domaine politique. Rousseau aurait, — à notre sens c'est indubitable, — passé du dogmatisme au relativisme, même si Montesquieu n'eût pas écrit une ligne. Du reste souvenons-nous des mots de Venel dans l'*Encyclopédie*, que si Montesquieu avait su combien les médecins avaient tenu compte depuis longtemps du facteur des climats, il se fût contenté d'une simple indication de l'importance du sujet dans l'*Esprit des lois*. De la façon dont les problèmes se posaient alors, tout homme qui pensait devait s'arrêter à ce côté de la question : comme aujourd'hui tout homme qui pense est amené à réfléchir sur le féminisme, le pacifisme, le collectivisme.

Nous en dirions autant des autres « influences » mentionnées : Platon, Locke, Hobbes, Grotius — si nous montrions que Rousseau a discuté les

mêmes problèmes que Platon, Locke, etc., nous aurions fait à peu près tout ce qu'il est essentiel de faire.

Revenons à la partie originale du grand travail de M. V. On saisira l'importance de cette façon d'appuyer sur le Rousseau réfléchi, par opposition au Rousseau primesautier et romanesque, en arrivant à des thèses comme les suivantes, si effarantes pour qui ne connaîtraient que le Rousseau de la tradition : « Rousseau fut le premier à attaquer en face l'individualisme sur le terrain de la spéculation » (6). « Le Contrat social et l'état de nature ne sont que des éléments de confusion dans sa théorie du Droit » (44). « Rousseau est convaincu que hors d'une société civile ou organisée, une chose comme la moralité humaine ne saurait exister » (50). « Loin d'être une charte d'individualisme, le *Contrat social* est un exposé, avec défi, de l'idéal collectiviste » (111), etc.

En ce qui concerne la théorie de l'individualisme, l'opposition qui ressort de l'ouvrage de M. V. entre un premier Rousseau et un deuxième Rousseau, l'un métaphysique, l'autre empirique, est particulièrement frappante : « Ignorez, dit M. V., le *Discours sur l'inégalité* et les premières pages du *Contrat social* et l' « individualisme » de Rousseau, ne sera plus guère qu'un mythe » (1). Il s'explique plus loin (p. 21 et suiv.). Au début du *Contrat social* et « jusqu'à ce que le contrat soit fait », l'homme reste son propre maître : « mais tout au travers du reste du traité [*Contrat social*], tout cela est oublié ». C'est-à-dire dès le moment où la société est organisée, l'individualisme est rejeté : Rousseau adopte le plus complet anti-individualisme : « Ces clauses [du contrat primitif] se réduisent toutes à une seule, savoir l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits, à toute la communauté » (chap. VI). *Aliénation totale*, *mutilation*, *annihilation* du moi : voilà la théorie développée dans le *Contrat* — et l'individualisme finit par ne plus se présenter à notre esprit que comme la notion *contre* laquelle se dresse tout l'échafaudage des théories de Rousseau. Impossible de ne pas donner raison à M. V. contre l'interprétation orthodoxe représentée par exemple par M. Del Vecchio écrivant : « Les premiers mots du chapitre I du *Contrat social* : L'homme est né libre et partout il est dans les fers, résume excellemment le 2e *Discours* » [*Uber Einige Gedanken der Politik Rousseau*, Berlin et Leipzig, 1912, p. 9]. Oui, mais ces mots sont mal en place au début du *Contrat*, et qui les considérerait comme une expression résumée des pages suivantes du livre, n'aurait rien compris du tout. « L'opinion que le *Discours* est un traité de théorie politique, — une ébauche du *Contrat social* — doit être rejetée » (14), lisons-nous chez M. V., puisque « la théorie du 2e *Discours*, s'il y a théorie, ne peut être autre chose qu'une théorie individualiste », et que le *Contrat* est le contraire.

Faguet et Dide avaient déjà vivement insisté sur le Rousseau anti-individualiste — le deuxième surtout pour mieux attaquer le Rousseau calviniste, — et M. V. eût sans doute trouvé quelques heureuses suggestions chez eux. Il parle, d'autre part, lui, avec plus d'autorité s'appuyant sur des données plus complètes et plus précises : ce qui semblait paradoxe sous la plume de Faguet, apparaît comme vérité maintenant.

Et M. V. va plus loin grâce à son étude consciencieuse de Rousseau après le *Contrat*. Faguet concevait Rousseau l'anti-individualiste simplement comme ayant remplacé le despotisme monarchiste par le despotisme démocratique. M. V. montre en Rousseau, en fin de compte, un collectiviste de la plus belle eau. La doctrine de la *Volonté générale* « formule un collectivisme aussi absolu qu'un homme ait jamais conçu » (39). Qu'on se rappelle le 2e *Discours* : « Le premier qui ayant enclos un terrain s'avisa de dire : *ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui arra-

chant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : « Gardez-vous d'écouter cet imposteur. Vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne! » Rousseau ne dira pas tout de suite *la terre est à tout le monde*, mais il y arrivera. Dans le *Contrat social*, il dit bien en propres mots : « L'État lui-même est fondé sur le droit de propriété »; et qu'il s'agisse de propriété individuelle ressort du fait que dans le résumé du *Contrat* publié dans l'*Émile* (la même année), il parle même, — oh! sans enthousiasme, — du droit du premier occupant. Mais le Rousseau libre des chaînes de ses théories juvéniles, écrit sans hésiter dans la *Constitution de la Corse* : « Loin de vouloir que l'État soit pauvre, je voudrais, au contraire, qu'il eût tout, et que chacun n'eût sa part aux biens communs qu'en proportion de ses services » (II, 336-7 [1]). Il n'est arrêté que par la difficulté de réaliser son idéal : « Ma pensée... n'est pas de détruire absolument la propriété particulière, parce que cela est impossible, mais de la renfermer dans les plus étroites bornes.... Je veux en un mot que la propriété de l'État soit aussi grande, aussi forte, et celle des citoyens aussi petite, aussi faible qu'il est possible » (*Ibid.*). Et M. V. aurait pu ajouter : Comment s'en étonner quand on voit Rousseau écrire dans son dernier ouvrage politique : « Les plus sages observant des rapports de convenance forment le gouvernement pour la nation. Il y a pourtant beaucoup mieux à faire : c'est de former la nation pour le gouvernement » (*Consid. sur le Gouv. de Pologne*, vol. II, p. 306-7).

Le même phénomène s'est produit en rapport avec l'attitude de Rousseau vis-à-vis de la nature. Il a commencé par écrire de façon que la théorie du retour à l'état de nature — le paradoxe — parût être sienne. Et il l'a cru sûrement lui-même. Et puis à mesure qu'il couchait ses pensées sur le papier, il sentait mieux qu'il ne pouvait penser ainsi. Nous avions cherché à démontrer cela nous-même dans la *Revue du XVIIIe siècle*, 1913 : *La théorie de la bonté naturelle de l'homme chez Rousseau*. La cause du malentendu chez le lecteur et dans la conscience de Rousseau lui-même d'ailleurs, est due à ce fait : il examinait, dans le 2e *Discours*, pour les comparer, l'état de société et l'état de nature, et il déclarait mauvais l'état de société — on en avait conclu (il en avait conclu lui-même d'abord) que l'état de nature était bon — ce qui est bien autre chose. De fait, dès le 2e *Discours*, il insiste que la moralité ne peut se manifester au milieu des hommes qu'à partir du moment de leur organisation en société, et quand ils ont quitté l'état de nature. Mais comme ailleurs, il n'a pas remis les choses au point dans les passages qui impliquaient le contraire. Ce qui est intéressant, et nouveau dans la démonstration de M. V., c'est la façon très claire dont il montre qu'en suite de ce malentendu (dire que Rousseau avait déclaré l'état de nature bon, alors qu'il avait seulement déclaré l'état de société mauvais), l'interprétation qui est devenue traditionnelle en est arrivée à prêter à Rousseau la thèse de Locke — c'est-à-dire justement *la thèse que Rousseau attaquait* : « Le nœud de la question [pour comprendre les systèmes politiques de Locke et de Rousseau et leur notion du contrat] est dans la conception de l'état de nature.... Pour Locke, l'état de nature est un état de « bonne volonté et d'assistance naturelle » d'homme à homme; pour Rousseau c'est un état de complet isolement des individus [2]. Pour Locke, dès lors, l'état de nature *est* l'état civil, *moins* seulement sa machinerie politique. Pour Rousseau, l'un est exactement le contraire de l'autre. — L'homme naturel de Rousseau [commente M. V.] au moins répond à son nom. L'être imaginé

1. M. V. se croit obligé de nouveau de signaler une « possible influence ». — Morelly, cf. vol. I, p. 109, note.

2. Ils n'ont pas besoin les uns des autres, la nature pourvoit abondamment chacun.

par Locke n'est rien qu'un bon chrétien déguisé. L'un est un animal en santé, l'autre s'est consumé à étudier le *Sermon sur la Montagne* » (16). C'est donc Locke qui devrait demander de supprimer le civil, Rousseau lui veut au contraire l'organiser — et cette curieuse attribution à Rousseau des thèses de son adversaire a duré un siècle et demi !

La confusion générale a amené un autre malentendu : c'est qu'on a prêté à Rousseau, pour organiser la société — ou la réorganiser — une loi morale innée, ou loi naturelle : il suffirait à l'homme de se conformer à cette voix intérieure que la civilisation a étouffée pour organiser une fort bonne société. Or, dit M. V, « Rousseau ne partage nullement cette illusion... et même l'idée de loi naturelle brille par son absence du *Discours sur l'inégalité* » (16). Et encore « l'idée de loi naturelle avait prévalu [held the field] depuis les jours des Jurisconsultes romains.... Et c'est la preuve la plus claire et du génie spéculatif de Rousseau, et de son honnêteté de penseur, qu'il l'ait rejetée résolument. Le chapitre du premier *Contrat social*, qui souligne la superficialité de toute cette conception est un chef-d'œuvre de critique philosophique » (17).

C'est parfaitement vrai. Et cependant nous touchons ici le point faible de l'ouvrage de M. V. En s'en tenant rigoureusement aux œuvres politiques de Rousseau, il s'est rendu la tâche un peu trop facile. Après tout, on ne sépare pas ainsi, par cloison étanche, la politique et la morale. Et *d'abord*, si Rousseau a si magnifiquement démontré la superficialité de l'idée de loi naturelle, ou loi morale innée, dans le premier *Contrat social*, pourquoi a-t-il supprimé ce « chef-d'œuvre de critique philosophique », dans le *Contrat social* qu'il a *publié*? Il doit y avoir une raison à cela. *Ensuite* M. V. après avoir fort bien dit qu'il y a une distinction à établir entre « loi naturelle » (innée) et « loi de raison » (que la raison graduellement révélerait à l'homme), ajoute que Rousseau les a confondues souvent, et a laissé croire qu'il parlait de la première alors qu'il parlait de la seconde : — qu'est-ce à dire ? *Enfin* M. V. a remarquablement peu à dire des théories de Rousseau sur la conscience morale (« conscience, instinct divin, immortelle et céleste voix... guide assuré... juge infaillible... ») si vigoureusement soulignées dans l'*Émile*, écrit après le *Contrat* et jamais renié ; M. V. n'a pas même une rubrique pour « Conscience morale » dans son Index des matières : — il y a problème.

M. V. ne l'a-t-il point vu, ce problème ? Nous en serions surpris. En tous cas il ne l'a pas résolu. La seule remarque qui trahit un semblant d'examen, nous la trouvons dans ces mots :

« Le zèle moral chez l'homme, Rousseau était toujours mêlé de ferveur religieuse.... Quand il flagelle les folies et les vices des hommes, c'est en grande partie pour pouvoir justifier Dieu : Tout est bien en sortant des mains de l'auteur des choses, tout dégénère entre les mains des hommes » (15). Mais c'est tout.

Faguet s'était heurté au même problème, l'avait signalé ; mais lui aussi, il s'était tu sur ce conflit entre les opinions religieuses et politiques de Rousseau ; ou plutôt, il avait renvoyé dos à dos le Rousseau du *Contrat social*, et l'autre Rousseau de la conscience, instinct divin... guide assuré... juge infaillible....

Mais ignorer le problème, naturellement ce n'est pas le supprimer : quels sont les rapports, alors, entre les deux Rousseau ? Il faut élucider cela, car ce sont deux principes philosophiques qui se rencontrent et se heurtent, que ce rationalisme et ce moralisme métaphysique. Nous ne disons pas qu'il faille pouvoir les concilier chez Rousseau ; mais il est impossible qu'ils n'entrent pas en conflit l'un avec l'autre en quelque endroit de ses écrits : et alors lequel l'a emporté dans l'esprit de Rousseau ?

Or, M. V. avait tout à fait bien démontré que la notion du contrat social

avait finalement été abandonnée par Rousseau; — non en mots, sans doute, puisqu'elle avait été conservée jusque dans le titre du traité politique — mais implicitement et de fait : « Rousseau nous le dit lui-même. Au temps où le contrat est supposé être passé, l'homme ne possède en aucune façon le sens moral. Et ceci peut signifier seulement qu'il est incapable de reconnaître aucune obligation morale. La sanction morale garantissant l'observation du contrat doit donc être abandonnée tout comme avait été abandonnée la sanction par la force brutale : le contrat demeure sans sanction aucune; il eût valu tout autant ne le faire jamais » (43).

Mais encore un coup, comment M. V. a-t-il pu abandonner le problème justement où il devient intéressant; et comment ne recherche-t-il pas ce que Rousseau a mis à la place du contrat? Car enfin il faut *quelque chose* pour assurer l'observation du droit, « l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté ». Eh bien! la réponse était justement dans l'élément moral et religieux chez Rousseau politique — dont M. V. avait fait si bon marché; surtout le chapitre sur *la Religion civile*, auquel il attacha en somme si peu d'importance, aurait pu le guider. Mais pour ne pas en rester sur cette critique, nous permettra-t-on de récapituler très brièvement la solution de ce problème, suggérée par nous dans la *Revue d'histoire littéraire* d'octobre-décembre 1912. Elle répond si parfaitement au grand point d'interrogation posé par M. V., que son livre apporte la plus précieuse confirmation à notre théorie. Rousseau (disions-nous) sent que le *Contrat social* n'oblige pas, manque au but pour lequel il l'avait adopté. Cependant il ne l'abandonne point. Mais pourquoi? c'est qu'il espérait de page en page et de chapitre en chapitre trouver la « sanction » désirée : d'abord il parle de « la loi » qui obligerait d'observer le contrat; mais évidemment c'est un cercle : on ne peut demander à la loi d'obliger au contrat, puisqu'on compte sur le contrat pour obliger à la loi. Alors il se tourne vers le législateur, à qui il demande de formuler des lois si parfaites que l'homme trouve son avantage à les observer en toutes circonstances; mais il sait bien que c'est là une utopie; le législateur fût-il Solon ou Lycurgue ou Moïse, le problème n'en reste pas moins l'*aliénation* de tous les droits à la communauté, c'est-à-dire l'opposition, le conflit entre l'individu et l'État; aussi Rousseau avoue-t-il que seul un esprit *divin* résoudrait le problème [1]. Il essaie ensuite de recourir à diverses mesures pour tenir en bride la volonté individuelle du citoyen; un système compliqué de magistrats se surveillant l'un l'autre pour se forcer réciproquement à faire observer les lois ou le contrat aux citoyens; ou des systèmes d'élection où chaque classe surveille l'autre classe et contrôle ses actions.... Ses longs chapitres sur Rome sont un long et pitoyable aveu : n'ayant toujours rien trouvé qui ressemblât à une sanction du contrat, il semble dire : les Romains de la République, eux, avaient obtenu l'obéissance à l'État, « l'aliénation totale ». — Comment faisaient-ils? Réponse : ils avaient recours à quelque chose que Rousseau définit fort bien, mais qu'il ne nomme point, *la force*.... Il ne le nomme point puisque l'idée avec laquelle il avait commencé son traité, c'était d'établir la société sur un Droit qui ne fût *point* basé sur la Force. Et là s'arrêtait le manuscrit du *Contrat social*.

Et maintenant (1760) Rousseau a décidé de publier son *Contrat social*: pour deux raisons, l'une qu'il sait que son livre, indépendamment de la question finale du droit théorique, contient des discussions utiles, l'autre parce qu'il a besoin d'argent pour vivre. Que faire? Il ne veut pas de la

1. Dans un chapitre du premier *Contrat social*, supprimé dans le livre imprimé, Rousseau avait dit que le citoyen qui verrait son avantage à violer la loi, le ferait naturellement s'il était sûr de ne pas être surpris, — et s'il raisonne en se basant sur la raison seule.

force, il ne peut en conscience invoquer la raison seule, pour engager l'homme à observer la loi ou le contrat: il ne reste qu'une chose : Dieu, la religion, la conscience morale métaphysique. Il n'y a pas de choix. Et en effet le *Contrat social* imprimé se termine par le fameux chapitre sur la Religion civile — clef de voûte de l'édifice. M. V. lui-même nous rappelle que ce chapitre n'appartenait pas au texte à l'origine, qu'il a été écrit après tout le reste, introduit dans le livre à l'heure de la publication. Il aurait pu ajouter que les pages de ce chapitre étaient gribouillées dans le manuscrit au dos du chapitre sur le législateur — le chapitre où il avait été forcé de reconnaître honnêtement que la *divinité* était la solution qui semblait s'imposer. On voit comme ce chapitre, dont M. V. n'explique pas la présence là, et dont il est visiblement embarrassé, est en réalité bien une partie du système; le facteur religieux prend la place du Contrat social, pour assurer l'observation de l'ordre civil par le citoyen. C'est un aveu, du reste, — en même temps qu'une solution.

Et ce n'est pas tout; notre interprétation n'explique pas seulement la présence de ce chapitre, à première vue troublant, de la Religion civile. Il explique le second gros problème que présente la comparaison de la première ébauche du *Contrat* avec l'ouvrage publié : la suppression du chapitre remarquable intitulé : *De la Société générale du genre humain* (I, 2). Dans ce chapitre, Rousseau avait dit positivement : « Laissons donc à part les préceptes sacrés des religions diverses dont l'abus cause autant de crimes que leur usage en peut épargner, et rendons au philosophe l'examen d'une question que le théologien n'a jamais traitée qu'au préjudice du genre humain ». Comment conserver cette démonstration aux premières pages d'un livre dont la dernière porte ces mots : « Que si quelqu'un après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes [de la religion civile], se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort : il a commis le plus grand des crimes; il a menti devant la loi. » Et Rousseau dit à la même page : « Ceux qui distinguent l'intolérance civile et l'intolérance théologique se trompent, à mon avis. Ces deux intolérances sont inséparables » : — ceci pour prévenir toute objection, et tout en renvoyant par la démonstration détaillée à notre article [1].

Nous renvoyons au même travail pour l'application de l'attitude de Rousseau en politique après la publication du *Contrat*. Il n'a plus jamais touché la question de principe philosophique du droit; les deux principaux écrits politiques le *Projet de Constitution pour la Corse* et les *Considérations sur le Gouvernement de la Pologne*, traitent des problèmes concrets et pratiques. Mais il a de plus en plus appuyé sur la conscience morale, et, qui plus est, le caractère *divin* de cette conscience. Sûrement s'il y avait consacré la méditation nécessaire, il aurait mis en harmonie sa politique et sa morale plus franchement. Étant donné l'état où il a laissé les choses, il est certain qu'il ne s'est jamais bien rendu compte lui-même des conséquences qu'entraînait dans son système politique, son chapitre sur la *Religion civile*. Nous en avons pour preuve non seulement le mot célèbre à Dussaulx : « Quant au *Contrat social*, ceux qui se vanteront de le connaître tout entier sont plus habiles que moi..., » mais le passage, encore plus significatif, de la lettre du 26 juillet 1767 au marquis de Mirabeau : « Le grand problème en politique que je compare à celui de la quadrature du cercle en géométrie, et à celui des longitudes en astronomie : Trouver une forme de gouvernement qui mette la loi au-dessus de l'homme. »

ALBERT SCHINZ.

1. C'est là la chose essentielle dans ce chapitre. Il y en a d'autres qui ont été abandonnées pour des raisons de même ordre : elles étaient en conflit avec les chapitres publiés.

PÉRIODIQUES

Annales Prince de Ligne. — Tome I, nº 1; Henri Lebasteur, *Au lecteur.* — Prince Ch.-Ad. Cantacuzène, *Vers pour le portrait du prince.* — Hector De Backer, *Les lettres et poésies du Prince de Ligne conservées à la Bibliothèque de Berlin.* — Gustave Charlier, *Les variantes des « Lettres à Eugénie ».* — Henri Lebasteur, *Esquisses mondaines : les femmes et l'amour.* — Prince Charles Clary, *Lettre à M. de Golowskin (la mort du Prince de Ligne).* — Prince de Ligne, *Œuvres posthumes inédites : lettre au chevalier de Bray, ministre de Bavière à Berlin (le Jasmin); à Mme Grégoire Razumosky en lui envoyant un œil dans une bague; Lucas et Guillot, dialogue; Ma Napoléonide.* — Félicien Lauridant, *Chronique, Bibliographie.*

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — 15 novembre-15 décembre; abbé Eugène Griselle, *Les tribulations d'un ambassadeur en Suisse.* — Maurice Henriet, *Thomas et ses amis, lettres inédites* (suite). — Dr Ludovic Bouland, *Marques des livres du comte Waldegrave.* — Dr Ludovic Bouland, *Le chevalier de Veygoux (Desaix).*

Le Correspondant. — 10 janvier 1920; *Impressions d'Allemagne, d'après la correspondance d'un universitaire allemand, traduite et publiée par M. Ferdinand Bac.* — Georges Goyau, *Pour la restauration de la Bibliothèque de Louvain.* — Alfred Poizat, *Sophocle, à propos des représentations d' « Œdipe, roi de Thèbes », au Cirque d'hiver.* — 25 janvier; Maurice Emmanuel, *Berlioz : les caractères essentiels de sa musique.* — Marius André, *Perez Galdos : la place de son œuvre dans la littérature espagnole.* — François Lechannel, *A travers les livres étrangers : les Mémoires de Falkenhayn.* — 10 février; Testis, *Figures épiscopales : Mgr. Fulbert Petit, archevêque de Besançon.* — Armand Praviel, *La Renaissance méridionale, au XIXe siècle, à propos de récents ouvrages.* — De Lanzac de Laborie, *Un coin de la vie parisienne pendant la guerre : les communications aux familles des mobilisés, quelques souvenirs personnels.* — Jacques Duval, *La satire sociale au théâtre : « la Chasse à l'homme »; « les Américains chez nous ».* — 25 février; comte Jean de Pange, *Le régionalisme en Alsace et en Lorraine.* — Pierre de La Gorce, *Portraits du XIXe siècle : Gambetta, à propos d'un ouvrage récent.* — René Aigrain, *Sur une bruyante querelle : l'art et l'érudition de M. Pierre Benoit.* — Adolphe Jullien, *Rachel en Amérique (1855-1856), d'après le journal inédit d'un compagnon de tournées, à l'occasion du centenaire de la tragédienne.* — 10 mars; de Lanzac de Laborie, *Montalembert et « le Correspondant », d'après ses lettres à M. de Falloux, à l'occasion du cinquantenaire de sa mort.* — Colette Yver, *Propos sur le féminisme. III. La Vie conjugale; l'Autorité maritale.* — André Bellesort, *Chateaubriand en Amérique : la sincérité du voyageur, la portée de son œuvre.* — Alexandre Masseron, *Pour le prochain jubilé de Dante : l'œuvre du comité de Dante.* — 25 mars; Mgr Touchet, *Les dernières manœuvres contre Jeanne d'Arc : les « Admonestations charitables » et le « Prêchement de Saint-Ouen ».* — Maurice Mignon, *Un poète italien contemporain : Giovanni Marradi.* — Comte de Mun, *Sur la tombe d'un ami : Claude Cochin* (1883-1918). — Paul Gruyer, *L'Atlantide du « Prêtre Jean », la description du fabuleux royaume.*

Études (revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jésus). — 5 janvier 1920; Albert Bessières, *Ames nouvelles : un épilogue, lettres inédites et carnet de guerre de Pierre Lamouroux.* — Louis de Mondadon, *Les dernières années et la folie de Jean-Jacques Rousseau.* — 20 janvier; Jules Lebreton, *La guerre vue de l'état-major allemand : les mémoires de Ludendorff.* — Abel Dechêne, *Un catholique historien : Godefroy Kurth.* — Henri du Passage, *La vérité sur la guerre : « Les Croix de bois »* (par Roland Dorgelès). — Louis de Mondadon, *Chronique des lettres : réflexions morales sur le temps présent.* — 5 février; Lucien Roure, *« Le Génie du christianisme » en 1920.* — Pierre Lhande, *Benito Perez Galdos* (1843-1920). I. *L'homme.* — Jules Lebreton, *La guerre vue de l'état-major allemand : les Mémoires de Ludendorff.* II. *La bataille défensive.* — Henri du Passage, *L'Économie nouvelle de M. Georges Valois.* — Yves de la Brière, *Chronique du mouvement religieux : l'Église de France durant le septennat du président Poincaré.* — 20 février; Claude Verlay. *Mgr. Bonnard : l'homme, l'écrivain et l'éducateur.* — Victor Pourcel, *Jean, d'après nature.* I. *Jean lui-même.* — Jules Lebreton, *La guerre vue de l'état-major allemand : les mémoires de Ludendorff.* III. *La grande offensive* (mars-juillet 1918). — Pierre Lhande, *Benito Perez Galdos* (1843-1920). II. *L'œuvre.* — Louis de Mondadon, *Chronique des lettres : l'adaptation moderne des thèmes antiques, » Œdipe, roi de Thèbes », et « l'Hérodienne ».* — 5-20 mars; Ferrara Jamin, *L'âme française, d'après des documents vécus.* — Victor Pourcel, *Jean, d'après nature.* II. *Le guerrier, le savant.* — Paul Dudon, *Une histoire nouvelle de la Compagnie de Jésus* (par le P. Joseph Brucker). — Louis de Brandes, *La jeunesse du Titien* (d'après M. Louis Hourticq). — Louis de Mondadon, *Chronique des lettres : l'éloquence du P. Janvier.*

Le Figaro. — 3 janvier; Georges Bourdon, *Paul Adam.* — Henri Lavedan, *La critique du « Prince d'Aurec ».* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : « Prime jeunesse », par Pierre Loti.* — 4 janvier; Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, « le Prince d'Aurec », comédie en trois actes de M. Henri Lavedan; théâtre Fémina, « Triplepatte », comédie en cinq actes, de MM. Tristan Bernard et Godfernaux; à propos des projets de taxes nouvelles sur les théâtres.* — 9 janvier; Saint-Georges de Bouhélier, *Le leçon de Paul Verlaine.* — 10 janvier; Abel Hermant, *La Vie littéraire : « Saint-Simon », par M. René Doumic.* — 11 janvier; Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Maison de l'Œuvre, « Maison de poupée », Mme Suzanne Desprès; Comédie des Champs-Élysées, « la Maison épargnée », drame en trois actes de M. Jean-Jacques Bernard, « les Croyants », pièce en un acte de M. Léopold Marchand; théâtre des Mathurins, » Il était un petit « home », comédie en trois actes de M. Henri Duvernois.* — 12 janvier; Émile Berr, *Un original* (Arthur Heulhard). — 16 janvier; Philippe d'Esteillane de Chantareine, *Le commandant d'Annunzio.* — 17 janvier: Paul Gaulot, *Les droits d'auteur de Molière.* — Camille Ducray, *Béranger.* — Abel Hermant, *La vie littéraire : une traduction nouvelle de Platon.* — 19 janvier; Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Odéon, « les Américains chez nous », comédie en trois actes de M. Brieux; « M. de Mirliflor », pièce en un acte en prose et en vers de MM. Henry de Forge et Gabriel Volland; Comédie-Française, « l'Amour médecin », comédie-ballet en trois actes et en prose de Molière et musique de Lulli; « les Chaînes », pièce en un acte en prose de M. Georges Bourdon.* — 21 janvier; Léon Bérard, *En l'honneur de Mme Bartet.* — 24 janvier; Abel Hermant, *La Vie littéraire : « Hector Berlioz », par Adolphe Boschot.* — 25 janvier; Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, « l'Amour médecin », comédie-ballet en trois actes de Molière, musique de Lulli; Nouveau Théâtre-Libre, « le Renoncement », pièce en trois actes de M. Théo Bertrand; Olympia, Mme Raquel Meller.* — 26 janvier; Louis Gillet, *Claude Cochin.* — 29 janvier; Julien Benda, *Le théâtre d'idées.* — 31 janvier; Jean Saint-Martin, *Le poète Monselet à table.* — X., *Un religieux lettré : le P. Longhaye.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : « Champi-Tortu », par*

M. Gaston Chérau; « *Un homme si riche* », *par M. Jacques Roujon;* « *Romulus Coucou* », *par M. Paul Reboux.* — 1er février; Louis Latzarus, *Un plagiaire de plus* (Paul-Louis Courier). — Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Porte Saint-Martin,* « *Béranger* », *pièce en quatre actes, dont un prologue, par M. Sacha Guitry.* — 6 février; *Académie française, réception du maréchal Foch.* — 7 février; Maurice Levaillant, *Les petites polémiques : du côté de chez les Goncourt.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : Ludovic Naudeau.* — 8 février; Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Gymnase,* « *l'Animateur* », *pièce en trois actes, de M. Henry Bataille.* — 9 février; Ernest Daudet, *L'épiscopat français pendant la guerre : Mgr Chollet, archevêque de Cambrai.* — 14 février; Edmond Cléray, *Bérénice et la question d'Asie Mineure.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : Gabriel Soulages,* « *Les plus jolies roses de l'Anthologie grecque* »; *Nicolas Ségur,* « *Naïs au miroir* ». — 15 février; Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Théâtre des Mathurins,* « *la Danseuse éperdue* », *comédie en trois actes de M. René Fauchois; théâtre de l'Œuvre,* « *la Couronne de carton* », *pièce en quatre actes de M. Jean Sarment; théâtre Antoine,* « *la Captive* », *pièce en trois actes de M. Charles Méré.* — 21 février; Jules Véran, *Le roman d'un philosophe* (John Stuart Mill). — Gustave Kahn, *A propos de l'Atlantide* » : *l'abbé Prévost et l'Afrique mystérieuse.* — André Pavie, *Montalembert et Victor Hugo, souvenirs inédits.* — Albel Hermant, *La Vie littéraire :* « *Quelques fantômes de jadis* », *par Laurent Tailhade.* — 22 février; Robert de Flers, *La Semaine dramatique : théâtre des Boulevards,* « *les Petites Curieuses* », *comédie en trois actes de M. Tristan Bernard;* « *le Cabinet noir* », *comédie en un acte de M. Lucien Besnard; théâtre du Vieux-Colombier,* « *le Conte d'hiver* », *de Shakespeare.* — 28 février; Jacques Yves, *Les types populaires : Roger Bontemps.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire :* « *Histoires incertaines* », *par M. Henri de Régnier.* — 29 février; Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Comédie-Française,* « *le Premier couple* », *pièce en un acte et en vers de M. André Dumas; théâtre Édouard VII,* « *Kiki* » (*reprise*), *comédie en trois actes de M. André Picard; théâtre Fémina,* « *Mademoiselle ma femme* », *comédie en trois actes de M. Louis Verneuil; Vaudeville,* « *Miousic* », *revue en deux actes et dix-sept tableaux de MM. Rip et Gignoux.* — 3 mars; Camille Duguet, *Les romanciers et l'élégance.* — 6 mars; Laferrière, *Talma et l'Empereur aux Tuileries.* — Maurice Levaillant, *Les inquiétudes de Lamartine.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : Blaise Cendrars,* « *la Fin du monde* »; *Paul Bourget,* « *le Testament* ». — 7 mars; Robert de Flers, *La Semaine dramatique : à la Gaîté,* « *Véronique* », *opérette en trois actes, de MM. Georges Duval et Vanloo, musique de M. André Messager; un grand acteur comique, Baron.* — 9 mars; Julien Benda, *L'éternelle idole* (le romantisme). — 13 mars; J.-C. et Hugues Delorme, *En souvenir de Banville* (13 mars 1891). — Abel Hermant, *La Vie littéraire : la vérité artiste, André Chevrillon,* « *Marrakech dans les palmes* »; *Edmond Jaloux,* « *Au-dessus de la ville* »; *Francis Carco,* « *L'équipe* ». — 14 mars; Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Cirque d'hiver,* « *la Grande Pastorale* », *mystère provençal en six tableaux, de MM. Charles Hellem et Pol d'Estoc, vieux airs de noëls populaires adaptés par M. H.-M. Jacquet; théâtre du Vieux-Colombier,* « *le Paquebot Tenacity* », *pièce en trois actes de M. Charles Vildrac;* « *le Carrosse du Saint-Sacrement* », *pièce en un acte de Prosper Mérimée.* — 17 mars; *En mémoire de Gaston Calmette.* — 20 mars; Robert de Flers, *Micaëla Villegas, dite* « *la Périchole* ». — Adrien Lecorbeau, *Les sombres amours de Baudelaire.* — Charles Oulmont, *Le théâtre des Nations à Genève.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : de la gourmandise et de quelques autres vertus françaises.* — 21 mars; Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Odéon,* « *Roger Bontemps* », *comédie en trois actes et en vers de M. André Rivoire; Renaissance,* « *Mon homme* », *pièce en trois actes de MM. André Picard et Francis Carco; Palais-Royal,* « *Et moi je te dis qu'elle t'a fait de l'œil* », *pièce en trois actes de MM. Maurice Hennequin et Pierre Veber.* — 27 mars; Abel Hermant, *La Vie littéraire : des vers.* —

28 mars; Eugène Montfort, *Le Bibliophile nouveau riche.* — Robert de Flers, *La Semaine dramatique : théâtre des Arts, « l'As de cœur », pièce en trois actes de M. Lucien Descaves; Comédie-Française, « le Repas du lion », pièce en quatre actes de M. François de Curel.* — 29 mars; Joseph Reinach, *Essai de psychologie anglaise.* — 30 mars; Ernest Daudet, *L'épiscopat et la guerre : Mgr Charost, évêque de Lille.*

Le Gaulois. — 3 janvier 1920; Jean-Louis Vaudoyer, *Un écrivain : Paul Adam.* — Paul Deschanel, *La mort de Gambetta.* — Eugène Marsan, *Le premier livre de Marcel Proust.* — Émile Henriot, *Le vrai M. d'Assoucy.* — Pierre Wolff, *La Semaine dramatique : Théâtre Français, « le Prince d'Aurec », comédie en trois actes de M. Henri Lavedan* (reprise). — 4 janvier; Georges Drouilly, *Grands seigneurs écrivains.* — 5 janvier; Alexandre Hepp, *Le vieux Matamore* (Georges de Scudéry). — P. Contamine de Latour, *Le Théâtre de la Politique.* — 6 janvier; Ernest Daudet, *Autour des Mémoires de Saint-Simon.* — 7 janvier; Marcel Boulenger, *L'homme de bonne humeur.* — 8 janvier; Henri Clouard, *Un chanteur de la Bretagne : Charles Le Goffic.* — 10 janvier; Jules Truffier, *Reprise de l'« Amour médecin ».* — Pierre Wolff, *La Semaine dramatique : « Maison de poupée », à la Maison de l'Œuvre; le départ de Mlle Fayolle de la Comédie-Française.* — 15 janvier; Raymond Lécuyer, *M. G. Clemenceau dans ses livres.* — 17 janvier; Gabriel Mourey, *Verhaeren intime.* — Maurice Colrat, *Les dernières pages de Claude Cochin.* — Pierre Wolff, *La Semaine dramatique : théâtre de l'Odéon, « les Américains chez nous », comédie en trois actes de M. Brieux; « Monsieur de Mirliflor », un acte de MM. de Forge et G. Vollard.* — 22 janvier; P. Contamine de Latour, *Le Président et les Belles-Lettres* (M. Paul Deschanel). — 24 janvier; Ludovic Fert, *Béranger et sa légende.* — L. Dumont-Wilden, *L'apothéose d'un poète* (Verhaeren). — Pierre Wolff, *La Semaine dramatique : théâtre de la Porte-Saint-Martin, « Béranger », comédie en trois actes et un prologue de M. Sacha Guitry; théâtre de l'Ambigu, « J'veux avoir un enfant », pièce en trois actes de MM. Nancey et Jean Rioux.* — 25 janvier; Lucien Corpechot, *Victor Hugo et son petit-fils.* — Contamine de Latour, *En l'honneur d'Albert de Mun.* — 27 janvier; Pierre Méjan, *Gustave Nadaud.* — 31 janvier; Charles Le Goffic, *Le maréchal Foch écrivain militaire.* — Pierre Wolff, *La Semaine dramatique : théâtre du Gymnase, « l'Animateur », pièce en trois actes de M. Henry Bataille.* — 1er février; René Doumic, *La Saint-Charlemagne, les potaches et Mme Bartet.* — Louis Schneider, *Le Plagiat, à propos d'une accusation anglaise contre un de nos auteurs récemment célèbre.* — 2 février; Marcel Boulenger, *« L'Animateur » : l'injustice au théâtre.* — 3 février; Jérôme et Jean Tharaud, *L'Imagier d'Épinal.* — 5 février; Ludovic Fert, *La Victoire à l'Académie : la réception du vainqueur de Denain.* — 6 février; René d'Aral, *Une heure d'histoire : Foch raconté par Poincaré. — A l'Académie française : la réception du maréchal Foch par M. Raymond Poincaré.* — 7 février; René d'Aral, *Les débuts de M. Millerand.* — François Mauriac, *La Querelle romantique.* — Victor Giraud, *Deux chefs de guerre : Foch et Ludendorff.* — 10 février; Lucien Corpechot, *Paul Déroulède et Maurice Barrès.* — 13 février; Alexandre Hepp, *L'anniversaire de la « Princesse de Clèves ».* — 14 février; Gyp, *A propos de « l'Atlantide ».* — 19 février; Émile Hinzelin, *Un grand ami de l'Alsace : M. Paul Deschanel.* — 20 février; René Doumic, *Mme de Sévigné et son peintre* (M. Hallays). — 21 février; Gyp, *A propos de « l'Atlantide »* (fin). — Camille Ducray, *Un centenaire : Nadaud aux champs* — 24 février; Laurent Saint-Raymond, *Ceux du Chat Noir : disparus et survivants.* — 25 février; Legrand-Chabrier, *Le double éphéméride de Victor Hugo.* — 26 février; Pierre Wolff, *Les Premières : théâtre Femina, « Mademoiselle Ma Mère », comédie en trois actes de M. Louis Verneuil; Comédie-Française, « le Premier Couple », pièce en un acte, en vers, de M. André Dumas.* — 28 février; Pierre Wolff, *Les Premières : théâtre de l'Athénée : « l'Alcôve de Marianne », pièce en trois actes de M. Félix Gandera.* — Ludovic Fert, *La*

bataille d' « *Hernani* ». — 3 mars; Louis Schneider, *Mort de Baron.* — 4 mars; Laurent Saint-Raymond, *Chez Mlle Rachel.* — 6 mars; baronne A. de Brémont, *Le Centenaire des* « *Méditations* ». — Ludovic Fert, *Lamartine et Victor Hugo : deux lettres inédites.* — Gaston Rageot, *La jeunesse d'un poète* (Pierre Loti). — 8 mars; Pierre Wolff, *Les Premières : théâtre du Vieux-Colombier,* « *le Paquebot Tenacity* », *pièce en trois actes de M. Charles Vildrac;* « *le Carrosse du Saint-Sacrement* », *comédie en un acte de Prosper Mérimée.* — 9 mars; Edmond Jaloux, *La Pastorale à Paris.* — P. C. de L., *La Bibliothèque du Palais-Bourbon.* — 10 mars; René Doumic, *Le mariage d'Irène* (M. Henri Lavedan). — 13 mars; Ludovic Fert, *Où est la tombe d'Elvire? — Le théâtre et la Censure syndicale. — Le premier amour de Lamartine : un poème destiné à Musset.* — Louis Schneider, *Les mystificateurs dans la Littérature.* — 14 mars; P. Contamine de Latour, *L'adieu d'une artiste* (Mme Jane Hading). — Pierre Wolff, *Les Premières : au Cirque d'hiver,* « *la Grande Pastorale* », *mystère provençal en six tableaux, de MM. Charles Hellem et Pol d'Estoc; au Grand Guignol, spectacle nouveau; théâtre de la Renaissance,* « *Mon homme!* » *comédie en trois actes de MM. André Picard et Francis Carco.* — 19 mars; Pierre Wolff, *Les Premières : théâtre de l'Odéon,* « *Roger Bontemps* », *comédie en trois actes, en vers, de M. André Rivoire.* — 20 mars; François Mauriac, *Les muses du quai d'Orsay.* — Jean Psichari, *Lamartine dans la Grèce moderne.* — Jean-Gabriel Lemoine, *Le mouvement Dada.* — Albert-Émile Sorel, *M. Paul Deschanel.* — 22 mars; Laurent Saint-Raymond, *Mérimée au Théâtre.* — Pierre Wolff, *Les Premières : théâtre des Arts,* « *l'As de cœur* », *comédie en trois actes de M. Lucien Descaves; théâtre-Michel,* « *la Femme de mon ami* », *comédie en trois actes de MM. Yves Mirande et Henri Géroule.* — 23 mars: Pierre Wolff, *Les Premières : Comédie-Française,* « *le Repas du lion* », *pièce en quatre actes de M. François de Curel* (reprise). — 25 mars; Pierre Wolff, *Les Premières : Nouveau Théâtre-Libre :* « *la Maison en flammes* », *comédie en trois actes de M. Jacques de Zogheb.* — 27 mars; Edmond Jaloux, *Jean Moréas.* — Ludovic Fert, *Racine chez Mme de Maintenon.* — René-Jean Mauro, *Les* « *Mille et une nuits* » *à la scène.* — Pierre Wolff, *Les Premières : Variétés,* « *Un homme en habit* », *pièce en trois actes de MM. André Picard et Yves Mirande.* — 29 mars; Fortunat Strowski, *Pour les travailleurs intellectuels.* — Pierre Wolff, *Les Premières : Ambigu,* « *La vie est belle!* » *pièce en trois actes de M. Fernand Nozière.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 2 janvier 1920; A. C., *Paul Adam.* — Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : le cas de M. Proust.* — De Lanzac de Laborie, *Mme Bonaparte.* — 4 janvier; U., *Les petits bateaux du Grand Roi.* — 5 janvier; Raoul Narsy, *La Littérature symboliste.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre des Arts,* « *l'Ame en folie* », *pièce en trois actes de M. François de Curel; Comédie-Française, reprise du* « *Prince d'Aurec* », *pièce en trois actes de M. Henri Lavedan.* — 6 janvier; Raoul Narsy, *Perez Galdos.* — 8 janvier: Maurice Muret, *M. Poincaré jugé par un Suisse allemand.* — 9 janvier; *La crise du papier et les publications scientifiques.* — 9 janvier; Montmorand, *Cervantès et les mystiques.* — André Michel, *Œuvres et théories : l'atelier de Courbet.* — Maurice Muret, *Hors de France : littérature italienne, M. Luigi Ercole Morselli.* — 12 janvier; *Association des anciens élèves de l'École normale.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Odéon,* « *les Américains chez nous* », *comédie en trois actes de M. Brieux; Maison de l'Œuvre,* « *Rosmersholm* », *drame en quatre actes de Henrik Ibsen.* — 14 janvier; André Michel, *Les dernières pages de Claude Cochin.* — 16 janvier; Gustave Schlumberger, *Un médaillon français inédit du XVIe siècle.* — 17 janvier; Jean Bourdeau, *Les philosophes français et la guerre.* — E. Rodocanachi, *Influence de la Révolution française en Angleterre.* — 18 janvier; Maurice Muret, *Kurt Eisner.* — 19 janvier; Raoul Narsy, *Commémoration d'Émile Verhaeren.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Maison de l'Œuvre, reprise de* « *Rosmersholm* »; *Comédie-Française,* « *les Chaînes* », *pièce en un*

acte de M. Georges Bourdon; reprise de « l'Amour médecin », avec les divertissements: Odéon, à propos de la pièce de M. Brieux. — 20 janvier; U., *« Andromaque » au collège.* — 22 janvier; C. B., *La commémoration d'Émile Verhaeren.* — 26 janvier; Maurice Mignon, *En l'honneur de Giovani Marradi.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : une pièce inédite de M. Maeterlinck, « El alcade de Stilmonde » (le bourgmestre de Stilmonde), traduction espagnole de M. Gomez Carrillo.* — 27 janvier; Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : « l'Ascension de M. Baslèvre »* (par M. Édouard Estaunié). — 28 janvier; U., *Le théâtre de Dambach.* — 30 janvier; Maurice Muret, *Hors de France : le roman de la revanche.* — 2 février; Raoul Narsy, *Un grand seigneur amateur de jardins* (le duc d'Harcourt). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Gymnase, « l'Animateur », pièce en trois actes de M. H. Bataille.* — Maurice Spronck, *« Saint-Simon », d'après l'ouvrage récent de M. René Doumic.* — 4 février; Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : un livre de M. Paul Bourget (« Laurence Albani »).* — 5 février; Jean Bourdeau, *Une philosophie meurtrière* (le darwinisme). — 6 février; *Académie française; réception de M. le maréchal Foch.* — 7 février; Pierre de Quirielle, *A l'Académie française, le maréchal Foch reçu par M. Poincaré.* — 8 février; *Le discours du maréchal Foch.* — 9 février; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Maison de l'Œuvre, « la Couronne de carton », comédie en quatre actes de M. J. Sarment.* — 10 février; U., *Livres de prince.* — 11 février; Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : M. Fernand Vandérem critique.* — 14 février; Daniel Halévy, *Sur une lettre de Fromentin.* — 15 février; Maurice Muret, *Hors de France : « le Livre de Mara », par Mme Ada Negri.* — 16 février; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : à propos de Béranger.* — 18 février; Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : à propos de « Prime jeunesse » (de Pierre Loti).* — 19 février; Jean Bourdeau, *La guerre et les femmes.* — 20 février; Pierre Blanchon, *A propos d'une lettre d'Eugène Fromentin.* — 22 février; Raoul Narsy, *Le cours de M. André Hallays sur Mme de Sévigné.* — 23 février; Raoul Narsy, *En mémoire des héros de Verdun.* — Henri Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre du Vieux-Colombier, « le Conte d'hiver », de Shakespeare, traduction de M. J. Couteau et de Mlle S. Bing.* — 24 février; Jean Bourdeau, *La mystique de la libre pensée.* — 25 février; Jean de Pierrefeu, *Le Vie littéraire : « l'Imagier d'Epinal », par M. Lucien Descaves.* — 27 février; Maurice Muret, *Hors de France : la « Philosophie de la guerre » allemande, les idées de M. Wundt.* — 1er mars; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie des Champs-Élysées, « le Bœuf sur le toit », par M. Jean Cocteau : théâtre Femina, « Mademoiselle ma mère », comédie en trois actes de M. L. Verneuil; Athénée, « L'alcôve de Marianne », comédie en trois actes de F. Gandéra : Vaudeville, « Miousic », revue en deux actes de MM. Rip et Régis Gignoux.* — 2 mars; G. L., *Le déclin de l'idéalisme américain.* III. — 3 mars; Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : le poète rustique.* — 4 mars; L. D., *Baron.* — 6 mars; M. S., *Nouveau glossaire de la langue française.* — 7 mars; Émile Boutroux, *La reconstitution de la Bibliothèque de l'Université de Louvain.* — 8 mars; Maurice Muret, *« Marrakech dans les palmes »* (par M. André Chevrillon). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Vieux-Colombier, « le Carrosse du Saint-Sacrement », comédie en un acte de Prosper Mérimée; « le Paquebot Tenacity », pièce en trois actes de M. Ch. Vildrac.* — 9 mars; Antoine Albalat, *Revue des Livres.* — 10 mars; Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : deux livres* (« Histoires incertaines », par Henri de Régnier, et « Romulus Coucou », par Paul Reboux). — 14 mars; Maurice Spronck, *Le centenaire des « Méditations ».* — 15 mars; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Cirque d'hiver, « la Grande Pastorale » de MM. Ch. Hellem et P. d'Estoc; Renaissance, « Mon homme », pièce en trois actes de MM. Fr. Carco et A. Picard; Odéon, « Roger Bontemps », pièce en trois actes, en vers, de M. A. Rivoire.* — 16 mars; Maurice Spronck, *Les derniers « Polybe » de M. Joseph Reinach : la question de l'armistice.* — Maurice Muret, *Hors de France : les hauts et les bas d'un*

philosophe allemand, M. Rudolf Euken. — 17 mars; Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire* (Remy de Gourmont). — 18 mars; *L'inauguration du buste de Gaston Calmette.* — 19 mars; G. Baguenault de Puchesse, *Un libertin brûlé sous Louis XIV* (Claude Le Petit). — 22 mars; Raoul Narsy, *Ce n'est que Mary Ann* (par Israël Zangwill). — Henri Bidou, *La Semaine dramatique : la reprise du « Repas du lion ».* — 23 mars; Antoine Albalat, *Revue des livres.* — 24 mars; de Lanzac de Laborie, *Le portefeuille d'un grand orientaliste* (Silvestre de Sacy). — 26 mars; Maurice Muret, *Hors de France : littérature tchèque, un roman villageois de Karel V. Reis.* — 28 mars; R. N., *Mme de Sévigné à Port-Royal.* — Maurice Spronck, *Le roman d'une princesse prussienne.* — 29 mars; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Théâtre de Paris, « l'Enfant de l'amour », pièce en quatre actes de M. H. Bataille; Variétés, « Un homme en habit », comédie en trois actes de MM. A. Picard et L. Mirande; Nouvel Ambigu, « la Vie est belle », pièce en trois actes de M. Nozière.* — 31 mars; Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : un anniversaire* (la mort de Moréas).

Mercure de France. — 1er janvier 1920; Jean Ajalbert, *Les Troubadours d'Auvergne.* — Guy de Pourtalès, *Intrigue épistolaire de Bernardin de Saint-Pierre : fragments inédits et lettres à Rosalie de Constant.* — Georges Duhamel, *Pour une renaissance du Théâtre.* — 15 janvier; G. A. Péronnet, *L' « Éducation sentimentale », et les événements contemporains.* — François de Curel, *Souvenirs sur Carl Spitteler.* — 1er février; Robert Scheffer, *Paul Adam, Souvenirs et séjours.* — Maurice Barber, *Encore un plagiat de Stendhal : les « Mémoires d'un Touriste ».* — 15 février; Léon Deffoux et Emile Zavie, *Émile Zola ou « Je jette le gant ».* — 1er mars; Ernest Reynaud, *Le Symbolisme ésotérique.* — J. Cazes, *Voltaire inventeur des tanks.* — 15 mars; Jean Catel, *La Poésie américaine d'aujourd'hui.* — Camille Latreille, *La Poésie élégiaque à la veille des « Méditations ».*

La Minerve française. — 1er janvier 1920; Ferdinand Gohin, *Stendhal plagiaire de Mérimée.* — Paul Desfeuilles, *La culture française en Orient.* II. *La Syrie.* — 15 janvier; Charles Vellay, *La Genèse de « l'Esprit des lois ».* — Montesquieu, *Considérations sur les richesses de l'Espagne* (inédit). — Jules Bertaut, *Les beaux décors littéraires : la Côte d'Azur.* — Joachim Gasquet, *Paul Adam.* — 1er février; Henry Bidou, *Le maréchal Foch, écrivain militaire.* — Gonzague Truc, *De quelques déformations de l'art littéraire.* I. — Daniel Halévy, *Sur la critique de Sainte-Beuve.* — Alfred Jolivet, *La culture française en Norvège.* — 15 février; Gonzague Truc, *De quelques déformations de l'art littéraire* (fin). — Félicien Pascal, *Les idées de jeunesse de Victor Hugo.* — Gérard-Gailly, *Une source d'Anatole France.* — Mars; Jean des Cognets, *Le Centenaire des « Méditations ».* — André Rousseaux, *Pierre Benoît, écrivain français.* — L. de Lamare, *Un épisode de la vie de Lucile de Chateaubriand.* — Charles Oulmont, *Nos trésors littéraires méconnus : Jehan Froissart, chantre de l'amour.* — Paul Hazard, *La culture française en Italie.*

L'Opinion. — 3 janvier 1900; Jacques Boulenger, *La littérature : Mme Elissa Rhaïs.* — 10 janvier; Edmond Jaloux, *Paul Adam.* — Jacques Boulenger, *La Littérature : sur M. Marcel Proust.* — Henry Bidou, *Marches et chansons des soldats de France.* — 17 janvier; Marie-Louise Pailleron, *L'élection de M. Raymond Poincaré.* — Paul Hazard, *Reliques* (de Claude Cochin). — Jacques Boulenger, *La Littérature : jeunes filles.* — Intérim, *Théâtre : Maurice Donnay aux Variétés.* — Georges Girard, *L'œuvre du nouveau président du Sénat* (M. Léon Bourgeois). — Antoine Albalat, *Souvenirs littéraires : Paul Mariéton,* III. — 24 janvier; Gonzague Truc, *Les caractères généraux de la philosophie française.* — Jacques Boulenger, *La Littérature : poésie.* — Hubert Morand, *Un Français en Yougo-Slavie* (le comte Begouen). — 31 janvier; Louis Piérard, *Le président de Schaerbeek* (M. Paul Deschanel). — Jacques Boulenger, *La Littérature : Gaston Chérau.* — Jean de Pierrefeu, *Le Théâtre : reprise de « la Fille sauvage ».* — Gonzague Truc, *Conan Doyle et l'au-delà.* —

7 février, Marie-Louise Pailleron, *Le prédécesseur du Maréchal* (le marquis de Vogüé). — François Poncetton, *Le théâtre aérien futuriste en Italie.* — Jacques Boulenger, *La Littérature : « Au-dessus de la ville »* (par Edmond Jaloux). — Jean de Pierrefeu, *Le Théâtre : la dernière pièce de M. Henry Bataille.* — 14 février; Eugène Marsan, *Le maréchal Foch académicien.* — Joseph Darnay, *Reliques littéraires* (« Vénus et Adonis » de Shakespeare). — Jean de Pierrefeu, *Le Théâtre : « la Captive » chez Antoine.* — 21 février; Gonzague Truc, *Darwinisme et Humanité.* — Jacques Boulenger, *La Littérature : à Montmartre.* — Jean de Pierrefeu, *Le Théâtre : « les Américains chez nous ».* — 28 février, Albert Thibaudet, *La Pensée française à l'étranger.* I. — Jacques Boulenger, *La Littérature : la critique chez la portière.* — François Poncetton, *Un nouveau dignitaire : Abel Hermant, commandeur.* — 6 mars; Albert Thibaudet, *La Pensée française à l'étranger.* II. — Maurice Colrat, *Castelnau à la tribune.* — A. de Bersaucourt, *Journaux de dames.* — Jacques Boulenger, *La Littérature : P. J. Toulet.* — Jean de Pierrefeu, *Le Théâtre : « le Conte d'hiver » au Vieux-Colombier.* — 13 mars; Henri Clouard, *L'organisation des intellectuels.* — Jacques Boulenger, *La Littérature : cubisme.* — Jean de Pierrefeu, *Le théâtre : la Comédie-Française en péril.* — Pierre de Lacretelle, *Un ami de Lamartine.* — 20 mars; A. de Bersaucourt, *Grève et affiches de théâtre.* — Édouard Thibaudet, *La pensée française à l'étranger.* III. — Jacques Boulenger, *La Littérature.* — Jean de Pierrefeu, *Le théâtre.* — François Poncetton, *Un Français : M. Bédier.* — 27 mars; François Poncetton, *Une carte du Tendre.* — Jacques Boulenger, *La Littérature : sur Moréas.* — Jean de Pierrefeu, *Le théâtre : « le Repas du Lion ».*

Revue de Paris. — 1er janvier 1920; Jean-H. Mariéjol, *Catherine de Médicis.* — Edmond Jaloux, *Lectures étrangères : « Cinq contes » par John Galsworthy; le roman au Brésil; le soixante-dixième anniversaire d'Edmond Gosse.* — 15 janvier; Albert Cassagne, *Chateaubriand à Gand* (avril-juin 1815). — Fernand Vandérem, *Les Lettres et la Vie.* — 1er février; Arthur Chuquet, *Le départ de l'île d'Elbe.* I. — Augustin Cochin, *La mystique de la Libre-Pensée.* — Camille Bloch, *Bibliothèques et Musées de la guerre.* — C. G. Haskins, *L'Histoire de France aux États-Unis.* — 15 février, Émile Mâle, *L'art du moyen âge et les pèlerinages.* II. — Antoine Albalat, *Émile Faguet intime.* — Fernand Vandérem, *Les Lettres et la Vie.* — 1er mars : Arthur Chuquet, *Le départ de l'île d'Elbe.* — 15 mars; Brada, *Belles fêtes d'autrefois,* III. — Jules Patouillet, *Les relations intellectuelles entre la France et la Russie.*

La Revue des Deux Mondes. — 1er janvier 1920; général Buat, *Un homme de guerre allemand : Ludendorff.* II. — Gustave Lanson, *Une voix du Canada français.* — Maurice Pernot, *Carnets d'un français en Allemagne* (*juillet-octobre 1919*). — Louis Madelin, *La journée de Strasbourg.* — Louis Gillet, *Littératures étrangères : un roman de Rabindranath Tagore.* — André Beaunier, *Revue littéraire : M. Édouard Estaunié.* — 15 janvier; Maurice Barrès, *Que fait l'Université pour la recherche scientifique.* — Fidus, *Silhouettes contemporaines.* I. *M.-Louis Madelin.* — H. de Balzac, *Lettres à l'Étrangère, nouvelle série.* II. — Maurice Pernot, *Carnets d'un français en Allemagne.* II. (Octobre 1919). — J.-A. Rivière, *L'Ile de France à la France.* — René Doumic, *Revue dramatique : « l'Ame en folie »; « la Chasse à l'homme »; « le Prince d'Aurec »; « Œdipe ».* — 1er février; Antoine Albalat, *Jean Moréas et la vie de café.* — Louis Gillet, *Littératures étrangères : six comédies de Bernard Shaw.* — André Beaunier, *Revue littéraire : Paul Adam.* — 15 février; Marie-Louise Pailleron, *Histoire de deux unions mal assorties* (Mme Du Noyer et sa fille Pimpette). — René Doumic, *Revue dramatique : une vague d'internationalisme au théâtre.* — Henry Bidou, *M. le maréchal Foch à l'Académie française.* — 1er mars; Gustave Lanson, *Le centenaire des « Méditations ».* — Camille Bellaigue, *M. André Hallays.* — André Beaunier, — *Revue littéraire : un nouvel essai sur Virgile.* — 15 mars; H. de Balzac, *Lettres à l'Étrangère, nou-*

velle série. — Fidus, *Silhouettes contemporaines : M. Joseph Bédier.* — Georges Lecomte, *Un péril pour l'esprit français : la crise du livre.* — Alfred Rébelliau, *La correspondance de Bossuet.* V. *Bossuet et Paul Ferry.*

La Revue hebdomadaire. — 3 janvier 1920; André Beaunier, *Sidonia ou le malheur d'être jolie* (V.). — Henry Bordeaux, *La vie au théâtre.* — François Le Grix, *Le prix de « la Vie heureuse » : « les Croix de bois », de M. Roland Dorgelès.* — 10 janvier; Maurice Muret, *L'infirmité morale de Guillaume II.* — Jean Mondain-Monval, *Un Parnassien : Georges Lafenestre (1837-1919).* — André Beaunier, *Sidonia ou le malheur d'être jolie* (VI, fin). — François Le Grix, *Nos livres et nous : « Goha le Simple »; « Saâda la Marocaine ».* — 17 janvier; Louis Lefebvre, *Le poète Charles Morice.* — 24 janvier; François de Nion, *Un héros de roman : le comte Axel de Fersen.* — Pierre de Lacretelle, *L'exposition Georges-Victor Hugo.* — 31 janvier; Louis Madelin, *A travers l'histoire.* — André Chaumeix, *L'anniversaire des « Méditations ».* — Joseph Aynard, *Wells et la guerre.* — 7 février; Mgr Ruch, *Le rôle du clergé dans la société nouvelle.* — Henry Bordeaux, *La vie au théâtre.* — 14 février; Marcelle Tinayre, *La femme au lendemain de la guerre.* — *A l'Académie française : discours de M. le maréchal Foch et de M. Raymond Poincaré.* — 21 février; Émile Magne, *Le carnaval à la cour de Louis XIV.* — François Le Grix, *Nos livres et nous : G.-K. Chesterton, l'apologétique et le roman policier.* — F.-L., *« Dernières pages » de Claude Cochin.* — 28 février; François Le Grix, *Nos livres et nous : Israël Zangwill, la nostalgie dans l'humour.* — 6 mars; André Hallays, *Mme de Sévigné.* I. *L'esprit de Mme de Sévigné.* — André Michel, *Eugène Carrière.* — 13 mars; André Hallays, *Mme de Sévigné.* II. *Comment elle aimait ses amis.* — 20 mars; André Hallays, *Mme de Sévigné.* III. *Comment elle aimait ses enfants.* — François Le Grix, *Nos livres et nous : Mlle Galzy, Eugénie de Guérin chez les garçons.* — 27 mars; André Hallays, *Mme de Sévigné.* IV. *La Cour et le Roi.* — Henry Bordeaux, *La Vie au théâtre.*

Le Temps. — 1er janvier 1920; Paul Souday, *Les Livres : Marcel Proust, « A la recherche du temps perdu »; « Pastiches et Mélanges. »* — 4 janvier; Georges Montorgueil, *Le mot historique du chevalier d'Assas.* — 5 janvier; *L'École normale.* — P. S., *Menus propos stendhaliens.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « la Chasse à l'homme », de M. Maurice Donnay; « le Prince d'Aurec » (reprise) de M. Henri Lavedan.* — 6 janvier; Joseph Galtier, *Encore une affaire Shakespeare.* — Émile Henriot, *Courrier littéraire : autour de Mme de Sévigné, en flânant.* — 8 janvier; Paul Souday, *Les Livres : Édouard Estaunié, « L'ascension de M. Baslèvre. »* — P. S., *L'Opéra à la cour.* — *Promenades-conférences dans Paris.* — 12 janvier; *A l'École normale supérieure.* — 13 janvier; Émile Henriot, *Courrier littéraire : les manuscrits de Diderot.* — 15 janvier; Paul Souday, *Les Livres : Lucien Descaves, « L'imagier d'Épinal. »* — 19 janvier; P. S., *Un président littéraire* (M. Paul Deschanel). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « les Américains chez nous, » de M. Brieux; « Renoncement », de M. Géo Bertrand; « les Chaînes », de M. Bourdon.* — 20 janvier; Gaston Deschamps, *Émile Deschanel.* — Émile Henriot, *Courrier littéraire : la correspondance de Mérimée.* — 22 janvier; Paul Souday, *Les Livres : Lucien Delarue-Mardrus, « L'âme aux trois visages »; Magdeleine Marx, « Femme »; Neel Doff, « Keetje. »* — 23 janvier; P. S., *A propos des images d'Épinal.* — 26 janvier; P. S., *Une vie romantique* (Berlioz). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « Béranger », à la Porte Saint-Martin; « J'veux avoir un enfant », à l'Ambigu.* — 27 janvier; Émile Henriot, *Courrier littéraire : une correspondance inédite de Stendhal.* — 29 janvier; Paul Souday, *Les Livres : Jean Cocteau, « le Potomak »; Max Jacob, « la Défense de Tartuffe »; Blaise Cendrars, « Dix-neuf poèmes élastiques »; « Du monde entier »; Pierre Reverdy, « Self defense »; « la Guitare endormie. »* — 31 janvier; Thiébault-Sisson, *Eugène Carrière.* — 1er février; Georges Montorgueil, *Le grenier de Béranger.* — Pierre Mille, *En passant : un faussaire boche* (Justi, sur Velasquez). — 2 février;

P. S., *Souvenirs sur Moréas.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « l'Animateur », de M. Henry Bataille; « La Captive », de M. Charles Méré; reprise de « la Fille sauvage ».* — 3 février; Joseph Galtier, *Autour des plagiats.* — Émile Henriot, *Courrier littéraire : les projets de M. J.-H. Rosny aîné.* — 4 février; J. B., *La bourse des livres.* — 5 février; Paul Souday, *Les Livres : J.-H. Rosny aîné, « l'Appel du bonheur »; « Dans les étoiles »; Remy de Gourmont, « Lettres d'un satyre »; Frédéric Boutet, « Lucie, Jean et Jo. »* — 6 février; P. S., *Sur la butte. — Académie française, réception de M. le maréchal Foch.* — 7 février; Paul Souday, *Académie française : réception de M. le maréchal Foch.* — 9 février; P. S., *Dumas et Maquet.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « l'Ange du foyer » (reprise) de R. de Flers et G. de Caillavet; « La Couronne de carton », par M. Sarment; « la Danseuse éperdue », de M. R. Fauchois; « Kiki » (reprise) de M. André Picard.* — 10 février; Émile Henriot, *Courrier littéraire : Fénelon pacifiste.* — 13 février; Paul Souday, *Les Livres : Henri de Regnier, « Histoires incertaines »; Edmond Jaloux, « Au-dessus de la ville »; Émile Henriot, « Valentin »; « le Diable à l'hôtel ou les plaisirs imaginaires ».* — 15 février; *Pour les humanités.* — G. Lenôtre, *La Petite Histoire : Cadet Roussel.* — 16 février; P. S., *Souvenirs sur Faguet.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « Les Petites Curieuses », de M. Tristan Bernard, et « le Cabinet noir », de M. Lucien Bernard; les représentations shakespeariennes de M. Copeau, « le Conte d'hiver »; reprise des « Nouveaux riches ».* — 17 février; Émile Henriot, *Courrier littéraire : un journal inédit d'Alfred de Vigny.* — 20 février; P. S., *Les sources de Zola.* — 23 février; P. S., *« Le miroir des lettres »* (par M. Fernand Vandérem). — *La bibliothèque de Jules Claretie.* — 24 février; Émile Henriot, *Courrier littéraire : une édition critique d' « Adolphe ».* — 25 février; Pierre Mille, *En passant : « She » de sir H. Rider Haggard et « l'Atlantide » de M. Pierre Benoît.* — 27 février; P. S., *Le paradoxe sur la comédie.* — 1er mars; P. S., *Le centenaire des « Méditations ».* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : le « Premier couple », de M. André Dumas; « Mademoiselle ma mère », de M. Louis Verneuil; l' « Alcôve de Marianne », de M. Félix Gandéra; « Miousic », de MM. Rip et Gignoux.* — 2 mars; Émile Henriot, *Courrier littéraire : anniversaire de Jean Moréas.* — 4 mars; Paul Souday, *Les Livres : Henry Bataille, « la Quadrature de l'amour »; Paul Morand, « Lampes à arc »; Michel George-Michel, « Schéhérazade ».* — 5 mars; P. S., *Renan, Sainte-Beuve et Béranger* — 7 mars; H. R., *La grotte de Cervantes.* — 8 mars; P. S., *L'Occitarienne* (de Chateaubriand). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre du Vieux-Colombier, « le Carrosse du Saint-Sacrement », de Mérimée; « le Paquebot Tenacity », de M. Vidrac.* — 9 mars; Émile Henriot, *Courrier littéraire : un roman d'amour de Sainte-Beuve.* — 10 mars; *Lamartine éducateur.* — 11 mars; Paul Souday, *Les Livres : Georges Clemenceau, « Au pied du Sinaï »; Francis Jammes, « Le poète Rustique »; P. J. Toulet, « la Jeune fille verte ».* — 12 mars; P. S., *Théâtre et syndicalisme.* — 13 mars; René Puaux, *Oscar Wilde critique.* — 15 mars; P. S., *Sur Marc-Aurèle.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « la Grande Pastorale » au Cirque d'hiver; « Roger Bontemps », à l'Odéon; « Mon homme », à la Renaissance; « Et moi, j'te dis qu'elle t'a fait de l'œil », au Palais-Royal; les nouveaux spectacles du Grand-Guignol.* — 16 mars; Émile Henriot, *Courrier littéraire : un nouveau procès Maquet-Dumas.* — 18 mars; Paul Souday, *Les Livres : Claude Farrère, « la Dernière déesse »; Jacques Roujon, « Un homme si riche. »* — 19 mars; *La crise du livre français.* — P. S., *Lamartine et Byron.* — 22 mars; P. S., *Une nouvelle traduction de Platon.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « l'As de cœur », de M. Lucien Descaves; les idées et l'évolution des caractères dans « le Repas du lion ».* — 23 mars; Émile Henriot, *Courrier littéraire : le dernier état des « Essais ».* — 25 mars; Paul Souday; *Les Livres : Pierre Mille, « Trois femmes »; Jean-Louis Vaudoyer, « les Papiers de Cléonthe »; Yvonne Sarcey, « Pour vivre heureux »; Ludovic Naudeau, « En prison sous la terreur russe »; Guy Bofa, « Roll-Mofs ».* — 26 mars;

P. S., *Théâtre et syndicalisme.* — 29 mars; P. S., *Sur Moréas.* — G. Lenôtre, *La petite Histoire : un bon domestique* (Letellier, domestique de M. Barthélemy). — *En l'honneur de Gambetta.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : reprise de « l'Enfant de l'amour », de M. Henry Bataille; « Un homme en habit », de MM. Yves Mirande et André Picard; « la Vie est belle », de M. Nozières; « les Potaches », de MM. Mouézy-Éon et Machard.* — 30 mars; Jean Lefranc, *La crise « Dada ».* — Émile Henriot, *Courrier littéraire : un dialogue inédit de Diderot.*

LIVRES NOUVEAUX

Anna (Luigi de). — *Francisque Sarcey, professeur et journaliste, sa vie et son œuvre. Florence, R. Bemporad et fils, éditeurs, 7, rue del Proconsolo.* In-8, de XVI-296 p. et un portrait. Prix : 8 fr. 50.

Babbitt (Irving). — *Rousseau and Romanticism. Boston and New-York, Houghton Mifflin company, the Universide Press Cambridge.* In-8, de XXIV-426 p.

Balzac (Honoré de). — *Le Père Goriot.* Une gravure hors texte. *Paris, Larousse.* In-8, de 240 p.

Bontoux (G.). — *Louis Veuillot et les Mauvais Maîtres des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.* Luther, Calvin, Rabelais, Molière, Voltaire, Rousseau. Les Encyclopédistes. *Paris, Perrin.* In-16, de XLIV-277 p. Prix : 4 fr. 55.

Bry (Joseph). — *Notice sur un formulaire du XIVe siècle à l'usage de l'officialité d'Orléans* (Bibl. de Tours, ms. 663). *Paris, libr. de la Société du Recueil Sirey.* In-8, de 44 p. (Extrait de la nouvelle Revue historique de droit français et étranger. T. XXXVIII. Année 1914.)

Carli (A. de). — *Autour de quelques traductions et imitations du théâtre français publiées à Bologne de 1690 à 1750. Bologna, presso Nicola Zanichelli.* In-8, de 48 p. (Biblioteca de « l'Archiginnasio », série II, n° XVIII.)

Carpentier (Louis-Jules-René). — *Une page de l'histoire de la médecine.* Ambroise Paré (1517-1590). Thèse pour le doctorat en médecine. *Bordeaux, impr. F. Pech.* In-8, de 40 p. (Université de Bordeaux, Faculté de médecine et de pharmacie. Années 1918-1919, n° 79.)

Carrière (Eugène). — *Écrits et Lettres choisies.* Portrait d'Eugène Carrière par lui-même, reproduit en héliogravure. *Paris, Mercure de France.* In-16, de 359 p.

Catalogue *général de la librairie française*, continuation de l'ouvrage d'Otto LORENZ. (Période de 1840 à 1885 : 11 volumes.) T. XXVI. (Période de 1913 à 1915.) Rédigé par D. JORDELL. 3e et 4e fascicules : Knoblauch-Zyp. *Paris, D. Jordell.* In-8, de p. 449 à 855.

Chaix (Marie-Antoinette). — *La Correspondance des arts dans la poésie contemporaine.* Thèse pour l'obtention du titre de docteur de l'Université. *Paris, Félix Alcan.* In-8, de 148 p.

Charbonnel (J.-Roger). — *L'Éthique de Giordano Bruno et le Deuxième Dialogue du Spaccio.* (Traduction avec notes et commentaire.) Contribution à l'étude des conceptions morales de la Renaissance. Thèse complémentaire présentée pour le doctorat ès lettres, à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. *Paris, Édouard Champion.* In-8, de 340 p.

Chevalier (chanoine Jules). — *L'Église constitutionnelle et la Persécution religieuse dans le département de la Drôme pendant la Révolution* (1790-1791). *Valence, impr. Jules Céas.* In-8, de 452 p.

Chinard (Gilbert). — *La Doctrine de l'américanisme des puritains au président Wilson. Paris, Hachette.* In-16, de 95 p. Prix : 2 fr. 60.

Contes *et Récits du XIXe siècle*, par Armand WEIL et Émile CHÉNIN. 31 gravures. *Paris, Larousse.* In-8, de 288 p. Prix : 1 fr. 60.

Coquiot (Gustave). — *Paul Cézanne. Paris, Paul Ollendorff.* In-8, de 261 p.

Coudere (Camille). — *Bibliographie historique du Rouergue.* I : A.-K. *Paris, Édouard Champion.* In-8 à 2 col., p. 1 à 168.

Curel (François de). — *Théâtre complet.* Textes remaniés par l'auteur avec l'historique de chaque pièce suivis des souvenirs de l'auteur. T. III : l'Invitée; la Nouvelle Idole. *Paris, éditions Georges Crès.* In-16, de 253 p. Prix : 5 fr. 50.

Delbos (Victor). — *La Philosophie française. Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de IV-371 p.

Delteil (Loys). — *Le Peintre-Graveur illustré* (XIXe et XXe siècles). T. IX : Edgar Degas. *Paris, impr. Frazier-Soye.* In-4, de 93 p.

Eckhardt (Alexandre). — *Remy Belleau, sa vie, sa « Bergerie ».* Étude historique et critique. *Budapest, Joseph Németh.* In-8, de 240 p.

Fabre d'Églantine. — *Œuvres politiques de Fabre d'Églantine*, avec une introduction et des notes, par Charles VELLAY. *Paris, Eugène Fasquelle.* In-18 jésus, de XIII-304 p. Prix : 7 fr. (L'Élite de la Révolution.)

Faure (Gabriel). — *Pèlerinages passionnés.* Le Rossignol de Saint Onuphre. Avec Gœthe, à Valmy. Au pays de Bayart. L'Italie de Flaubert. Le long de la mer Annunzienne. Souvenir d'Ypres. Gœthe et Heine en Italie. L'automne à Nohant. *Paris, Eugène Fasquelle.* In-18, de VIII-238 p.

Fay (Percival B.). — *The use of* tu *and* vous *in Molière. Berkeley, University of California Press* (*University of California publications in Modern Philology*, vol. VIII.) In-8, de 60 p.

Gheusi (P.-B.). — *Guerre et Théâtre*, 1914-1918. Mémoires d'un officier du général Galliéni et Journal parisien du directeur du Théâtre National de l'Opéra-Comique pendant la guerre. *Paris, Berger-Levrault.* In-8, de 390 p. et une gravure. Prix : 10 fr.

Gilbert (Pierre). — *La Forêt des Cippes.* Essais de critique; I : le Prince de Ligne. Racine. Boileau. La politique de Richelieu. Bernardin de Saint-Pierre. Jean-Jacques Rousseau. Chateaubriand. Stendhal. Plaidoyer pour Emma Rouault, femme Bovary. Le sémitisme au théâtre. Jules Lemaitre. Anatole France. Paul Bourget. Maurice Barrès. Jacques Bainville. Léon Daudet. Pierre Lasserre. Charles Mauras. « L'Ora del tempo ». Définitions et Principes. Avec un portrait de l'auteur. Introduction et Notes, par son ami E. M. *Paris, Édouard Champion.* In-8, de XI-535 p.

Gilbert (Pierre). — *La Forêt des Cippes.* Essais de critique. II : Théâtre classique. Corneille. Racine. Molière. Marivaux. Jean Moréas. Chronique de la scène en 1912. Généralisations. Alfred Capus. Maurice Donnay. Eugène Brieux. Paul Hervieu. Henry Bataille. Henri Lavedan. François de Curel. Les Idées dramatiques et l'Œuvre d'Albert Guinon. Appendice. Avec un fac-similé de l'écriture. Avertissement et Notes, par son ami E. M. *Paris, Édouard Champion.* In-8, de XVI-485 p.

Gillet (Louis). — *Le Tasse à l'abbaye de Châalis. Abbeville, impr. Paillart.* In-16, de 32 p. (Les Amis d'Édouard, n° 19.)

Gillouin (René). — *Idées et Figures d'aujourd'hui. Paris, Bernard Grasset.* In-16, de 273 p.

Guillemot (Jules). — *Berlioz, l'Homme et l'Artiste. Paris, Alexandre Hennuyer.* In-8, de 24 p. avec portrait.

Kohler (Pierre). — *La Littérature personnelle*, leçon inaugurale d'un cours d'histoire de la Littérature française faite à l'Université de Berne, le 15 décembre 1917. *Berne, A. Francke, éditeur.* In-8, de 26 p.

La Rochefoucauld. — *Maximes de La Rochefoucauld.* Notices et annotations, par Marius ROUSTAN. Quatre gravures hors texte. *Paris, Larousse.* In-8, de 184 p.

Le Bidois (G.). — *L'Honneur au miroir de nos lettres.* Essais de psychologie et de morale. *Paris, Garnier frères.* In-16, de XI-397 p. Prix : 6 fr. (Les Idées morales dans la littérature française.)

Le Roy (Georges-A.). — *Quelques souvenirs sur Louis Bouilhet. Paris, « Mercure de France ».* In-8, de 19 p. (Extrait du « Mercure de France », 1919.)

Martino (Pierre). — *Jules Lemaître à Alger. Alger, impr.-libr. Jules Carbonnel.* In-8, de 80 p. (Extrait de la « Revue africaine », n° 300, 3e trimestre, 1919.)

Médard (H.). — *Memento du livre.* Recueil de renseignements et documents, de conseils pratiques et d'indications précieuses destiné à MM. les imprimeurs, libraires, éditeurs, protes, chefs de matériel, chefs de fabrication, ouvriers et employés de l'industrie du livre, comptables, etc. Économies sur les achats. Bénéfices sur les ventes. Avantages dans les résultats. *Auxerre, impr.-édit. H. Médard.* In-16, de 159 p. Prix : 4 fr. 50; franco : 5 fr.

Murger (Henry). — *Scènes de la vie de bohême.* 4 gravures hors texte. *Paris, Larousse.* In-8, de 292 p.

Mulsant (Sébastien). — *Un historien de la Gaule*, mort au champ d'honneur, Joseph Déchelette (1862-1914). *Paris, Auguste Picard.* In-8, de 41 p. et portrait.

Notice *sur les trois frères Barbet* (Barbet de Jouy, Henry et Aug. Barbet) et sur leurs ancêtres protestants, suivie du récit des derniers moments de F. de Lamennais. *Paris, impr. Philippe Renouard.* In-4, de VIII-127 p. avec figures.

Pailleron (Marie-Louise). — *François Buloz et ses amis.* La vie littéraire sous Louis-Philippe. Correspondances inédites de François Buloz, Alfred de Vigny, Brieux, Sainte-Beuve, Mérimée, George Sand, Alfred de Musset, etc., avec plusieurs illustrations. *Paris, Calmann-Lévy.* In-8, de II-467 p. Prix : 9 fr.

Palus (Gabriel). — *Une visite à Alfred de Musset. Limoges, impr. Perrette.* In-16, de 46 p. Prix : 2 fr.

Pellegrini (Carlo). — *Edgar Quinet e l'Italia. Pisa, Arti grafiche « Folchetto ».* In-8, de 432 p.

Reure (chanoine O. C.). — *Bibliothèque des écrivains foréziens ou qui se rattachent au Forez par leur résidence ou leurs fonctions jusqu'en 1835.* T. I, A.-K.; t. II, L.-Z.; t. III, supplément et tables. *Montbrison, impr. Eleuthère Brassart.* 3 volumes in-8. T. I, de XV-456 p.; t. II, de 530 p ; t. III, de IV-279 p. (Extraits des « Mémoires de la Diana », T. XIII. T. XIV. T. XV.)

Riddell (Agnès Rutherford). — *Flaubert and Maupassant : a literary relationshih. Chicago, Illinois, the University of Chicago Press.* In-8, de X-120 p.

Roux (marquis de). — *Pascal en Poitou et les Poitevins dans les Provinciales.* Avec deux portraits. *Paris, Édouard Champion.* In-8, de 51 p. (Extrait du « Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest », 1er trimestre de 1919, 1er fascicule.)

Ruutz-Rees (C.). — *Charles de Sainte-Marthe* (1512-1555). Étude sur les premières années de la Renaissance française. Traduit par Marcel Bonnot. Préface de Abel LEFRANC. Gravure sur bois de Jacques Beltrand. *Paris, Edouard Champion.* In-8, de XXIV-387 p.

Sources *manuscrites de l'Histoire de la Révolution dans l'Yonne.* Inventaire publié par Charles PORÉE. I : Archives nationales, t. I. *Auxerre, impr. coopérative ouvrière l'Universelle.* In-8, de VI-457 p. avec figures.

Stewart (H.-F.). — *La sainteté de Pascal.* Ouvrage traduit de l'anglais, par Georges ROTH. Avant-propos, par M. Émile BOUTROUX. *Paris, Bloud et Gay.* In-16, de XI-215 p.

Vermorel (Jean). — *Quelques écrivains lyonnais morts au champ d'honneur. Lyon, impr. de la Maison des Deux-Collines.* In-8, de 16 p.

CHRONIQUE

— M. P. M. HASKOVEC conclut ainsi l'article qu'il a consacré à l'Auteur des *Quinze joies du mariage*, dans la *Revue de philologie française et de littérature* (1919, 2e fascicule) : « Tout compte fait, les raisons et les preuves que nous pouvons alléguer, si elles ne prouvent pas tout à fait que Wauquelin soit l'auteur des *Quinze joies du mariage*, appuient la résolution de l'énigme et rendent, au moins, probable la composition du recueil par Wauquelin ». Il s'agit de Jean Wauquelin, de Mons, qui écrivit pour le duc de Bourgogne Philippe le Bon.

— M. L. VUILLARD a consacré une ample étude *De l'analogie dans la langue de Corneille* (*Revue de philologie française et de littérature*, 1917-1918, 2e fascicule, en 1919, 1er fascicule), dont nous reproduisons ci-dessous les conclusions : « C'est, avant tout, le besoin qu'éprouvait Corneille d'animer et de diversifier la langue : les latinismes, les archaïsmes, les provincialismes qu'il n'a pas craint de ressusciter et d'employer, les emprunts fréquents qu'il a faits aux écrivains français du siècle précédent, ainsi qu'aux auteurs étrangers, italiens et espagnols, en sont une première preuve.... Au début du XVIIe siècle, après tous les efforts du XVIe siècle et de la Renaissance, la langue française n'avait pas encore atteint ce degré avancé de fixation qu'elle aura vers la fin du même siècle : Corneille mit à profit l'heureuse aisance qui en résultait... Corneille a pu ne pas toujours se soumettre aux caprices de l'usage ; il n'est jamais allé contre le génie de notre race et de notre langue... Le style de Corneille put être inégal, suivant que le sujet soutient ou délaisse le poète ; mais sa langue est une ; et la même puissance de création, la même fécondité et la même originalité que l'on remarque déjà dans *Mélite*, *la Veuve*, *La Galerie du Palais*, apparaissent encore dans *Attila*, *Tite* et jusque dans *Pulchérie*.

— M. Paul GAULOT recherche, dans le supplément littéraire du *Figaro* du 18 janvier, ce que furent *Les Droits d'auteur de Molière*, et, à l'aide du registre que tint le comédien La Grange, il arrive à une conclusion qu'il faut citer. Molière reçut d'abord une allocation de 5 500 livres pour *Les Précieuses ridicules*, pour *Sganarelle*, pour *Don Garcie* et pour *Les Fâcheux*. A partir de cette époque (1663) et jusqu'à sa mort (1673), Molière reçut chaque année une part supplémentaire pour ses droits d'auteur, soit au total 47 537 livres 9 sols. A quoi il convient d'ajouter une pension de 1 000 livres par an faite par le roi et que Molière toucha pendant dix ans, si elle fut exactement payée, ce qui porterait son revenu total à un peu plus de 57 000 livres.

— M. Jean VIC a trouvé dans les manuscrits de Gaignières à la Bibliothèque Nationale (Fonds français, no 24 985) et communiqué à la *Revue de philologie française et de littérature* (1919, 2e fascicule), *Une lettre inédite de Boileau*. La voici :

« Je crois que ma maladie survivra à celle de M. de Puimorin, qui n'a plus la fièvre grâce au quinquina qu'il a pris à mes instantes sollicitations. Pour moi, j'ai toujours le genou malade. Je vous prie donc de me pardonner si je vous demande quelques jours pour achever ce que vous souhaitez. Vous ne sauriez croire quelle mauvaise compagnie c'est que la douleur, quand on travaille aux choses d'esprit. Il n'y a qu'une conversation comme la vôtre qui la puisse faire oublier. Je l'éprouvai bien le dernier jour chez vous et je vois bien que c'est le meilleur cataplasme que j'y puisse mettre, mais on ne le trouve pas quand on veut. Je suis votre très humble et très obéissant serviteur.

DESPRÉAUX.

« Samedi matin. »

Au dos : *Pour Monsieur de Gaignières*, et, d'une autre main : *M. Despréaux du 13 novembre 83.*

— M. H. Carrington LANCASTER a publié dans les *Modern Langage Notes* deux communications concernant Racine.

La première (janvier 1918) a pour titre : *Four Letters of Racine* et a trait à quatre lettres du poète que le *Ninth Report of the Royal Commission on Historical Manuscripts* (2e partie, p. 462) signale comme se trouvant alors en possession d'Alfred Morrisont. La première de ces lettres est datée, dans le rapport du 30 avril 1691, mais elle est en réalité du 3 avril de la même année. On la trouve dans l'édition de Racine de la collection des *Grands écrivains*. La deuxième lettre, publiée dans le rapport et datée du Quesnoy, le 16 mai 1692, est la même que celle qu'Aimé Martin a connue incomplète et qu'il a estimée, à tort, sans authenticité.

Le second article de M. Lancaster : *Two letters written by Racine to his sister* (février 1920), reproduit, d'après le catalogue Sotheby, le texte de deux lettres écrites par Racine en 1685, le 22 février et le jour des Cendres, à sa sœur Marie Racine, au sujet de la perte par le beau-frère de Racine de la position qu'il avait au grenier à sel de la Ferté-Milon. Le poète y parle aussi des efforts qu'il fait pour rétablir son beau-frère dans cette situation.

— Sous ce titre : *Une Française en Allemagne sous Louis XIV, Mme de Mecklembourg à Schwerin, d'après sa correspondance inédite avec Dom Luc d'Achery*, M. Paul BONNEFON a publié, dans la *Revue d'histoire diplomatique* (1919, 1er fascicule), un article qui renferme *in extenso* un grand nombre de lettres de la princesse. Et ces lettres ont l'avantage de fournir un exemple frappant de ce qu'était la correspondance, aisée et sans orthographe, d'une grande dame du temps, et combien, quand on rétablit l'orthographe, la langue est correcte, facile et date peu.

— Le *Journal parisien d'Antoine Galland* (*1698-1715*), *précédé de son autobiographie* (*1646-1715*), que M. Henri OMONT vient de publier dans le tome XLVI (1919), des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, se réfère aux huit dernières années du savant orientaliste. On y trouve des renseignements sur la traduction des *Mille et une nuits*, et aussi des détails sur la vie littéraire et universitaire de Paris, pendant les dernières années du règne de Louis XIV. Ce sont surtout les remarques et les nouvelles érudites qui y sont les plus nombreuses; mais on y rencontre également des indications sur divers littérateurs et hommes de lettres tels que Bayle, Boileau, Furetière, le P. de Jouvency, La Bruyère, La Monnoye, Mézeray, Richelet, Jean-Baptiste Rousseau, l'abbé de Vertot, qui ne sont pas sans utilité et qui sont parfaitement commentées et mises en valeur.

— M. Charles VELLAY a publié dans *La Minerve française* du 15 janvier, en le faisant précéder d'une étude sur *La Genèse de l' « Esprit des lois »*, un

important fragment de Montesquieu intitulé : *Considérations sur les richesses de l'Espagne*. Ce fragment est la seconde rédaction d'un manuscrit de Montesquieu, dont la première partie a pour titre : *De la principale cause de la décadance de l'Espagne*, manuscrit qui a été publié en entier ici même et dont on trouvera le texte dans un article, *Quelques inédits de ou sur Montesquieu*, dans le fascicule de la *Revue* d'avril-juin 1910, p. 282-310.

— Pendant la campagne de 1756, contre Frédéric de Prusse, Voltaire eut la pensée de chars d'assaut, dont il fit part au maréchal de Richelieu dans une lettre du 1er novembre. L'ingénieur devait en être le marquis de Florian, l'oncle du fabuliste. Mais la conviction de Voltaire, son insistance, ne parvint pas à vaincre l'apathie de Versailles, non plus qu'à persuader Catherine de Russie, à qui l'idée fut communiquée plus tard (1769). Les détails de cette histoire ont fourni l'occasion à M. J. Cazes d'un curieux article sur *Voltaire inventeur des tanks*, dans le *Mercure de France* du 1er mars.

— A propos d'un roman récent qui fit du bruit et qui eut du succès, M. Gustave Kahn rappelle, dans le supplément littéraire du *Figaro* du 21 février, l'attention sur *L'abbé Prévost et l'Afrique mystérieuse*. Dans un épisode assez romanesque de son *Cleveland*, le conteur a retracé la prétendue histoire d'une colonie de Rochelois, exilée après la prise de leur ville par Richelieu et réfugiée dans une partie mystérieuse de l'Afrique. Et c'est un motif d'émotion que l'imprévu de cette situation dans l'Afrique inconnue, dont Prévost tire un parti avantageux.

— M. Guy de Pourtalés publie dans le *Mercure de France* (1er janvier), sous ce titre : *Intrigue épistolaire de Bernardin de Saint-Pierre*, des fragments inédits et des lettres à Rosalie de Constant, la cousine de Benjamin. Elle écrivit pour la première fois à Bernardin, le 8 mars 1791, et celui-ci répondit bientôt, et ainsi s'établit une correspondance qui s'étendit, plus ou moins rapprochée, pendant vingt ans, jusqu'en 1811. L'auteur s'y montre coquet, galant, un peu fat, et surtout très circonspect pour amener son interlocutrice à un aveu qu'il ne veut pas faire.

— *Napoléon romancier*, tel est le titre d'un article de M. Albéric Cahuet dans *L'Illustration* du 19 janvier, qui reproduit quelques pages inédites d'une œuvre de jeunesse de Bonaparte, en les accompagnant d'un fac-simile du manuscrit autographe. C'est le fragment d'une sorte de nouvelle autobiographique, *Elisson et Eugénie*, où Bonaparte, sous le voile transparent de la fiction, note les circonstances d'une crise sentimentale qui impressionna fortement sa jeunesse. Elisson, c'est Bonaparte lui-même. Quant à Eugénie, elle paraît être Désirée-Eugénie Clary, sœur cadette de la femme de Joseph Bonaparte et qui devait, plus tard, épouser Bernadotte et devenir, avec lui, reine de Suède.

— M. Félicien Leuridant, qui est le principal ouvrier de la publication des œuvres inédites du prince de Ligne, vient d'inaugurer une revue, fort élégante et bien remplie, les *Annales Prince de Ligne*, qui paraîtra tous les trois mois et contiendra des articles et des documents inédits. Nous donnons, d'autre part, le sommaire du premier numéro qui a paru. Peut-être que consacrer une revue périodique à un unique personnage est un cadre un peu étroit. Les organisateurs de la revue nous assurent qu'ils ont de la matière assez abondante et diverse, pour être à la fois instructifs et variés. En tout cas, c'est un signe heureux et manifeste de la vitalité de la noble Belgique, comme de l'ardeur des érudits belges que le dessein d'entreprendre et de mener à bien un recueil qui servira le bon renom de leur pays.

— Mlle L. de LAMARE raconte, dans *La Minerve française* du 7 mars, *Un épisode de la vie de Lucile de Chateaubriand*, c'est-à-dire comment, tombée amoureuse de Chênedollé, elle apprit le mystère de la vie de celui-ci, marié durant l'émigration, assez mal, avec la fille d'un imprimeur de Liège. Le coup fut terrible pour Lucile, fière et droite, et influa certainement sur la fin prématurée de la pauvre fille, qui mourut le 9 novembre 1804, en pleine jeunesse, souhaitant et accueillant la mort comme une délivrance.

— En revenant, dans *Le Correspondant* du 10 mars, sur *Chateaubriand en Amérique, la sincérité du voyageur, la portée de son œuvre*, M. André BELLESSORT déclare : « Je n'ai pas la moindre envie de ranimer ce débat; cependant je voudrais exposer brièvement pourquoi l'argumentation serrée de M. Bédier, un des esprits les plus lucides et les plus ingénieux de notre époque, ne m'a pas plus convaincu que, malgré sa prudence, l'érudition sagace de M. Chinard. » Et dans cet esprit d'indulgence et de conciliation, M. Bellessort examine à nouveau et explique le séjour de Chateaubriand en Amérique et en dégage le profit que Chateaubriand en retira : « Si peu qu'il fût resté en Amérique, il en avait plus vu, et dans ses soixante premiers jours, que les huit dixièmes des voyageurs qui depuis ont écrit sur ce pays des livres qu'on a lus avec quelque plaisir. »

— Dans son article : « *Le Génie du christianisme* » *en 1920* (*Études*, 5 février), M. Lucien ROURE examine cette double question : dans quelle mesure *Le Génie du christianisme* était-il pour les contemporains de Chateaubriand un livre de lumière, dans quelle mesure peut-il être salutaire à nos contemporains en ce renouveau du XXe siècle? Et la conclusion est que cette apologie, si nouvelle à son heure, ne cesse pas d'être maintenant éminemment opportune, à la fois éloquente et aisée, que sa valeur reste grande et qu'elle ne cesse pas d'agir sur les lecteurs.

— L'acteur Laferrière, qui mourut en 1877, avait publié, trois ans avant sa mort, de curieux mémoires remplis de détails et d'anecdotes sur les comédiens de son temps. Il paraît que tous ces souvenirs n'ont pas été imprimés et qu'il s'en trouve encore des fragments inédits dont *Le Figaro* imprime l'un (6 mars), sous ce titre : *Talma et l'Empereur aux Tuileries*. C'est une conversation avec Mlle Mars qui raconte comment Napoléon fit les fonds d'une rente de cent mille francs pour fournir des pensions de retraite à ses comédiens ordinaires.

— Dans l'étude sur *Chateaubriand à Gand et le « Moniteur Chateaubriand »* (*avril-juin 1815*) (*Revue de Paris*, 15 janvier), il faut voir un important fragment des travaux que le regretté Albert CASSAGNE avait entrepris sur Chateaubriand et qu'il eut menés à bien, si le destin le lui eût permis. C'est le rôle de Chateaubriand pendant les Cent Jours qui est examiné, et il fut plus complexe et plus actif qu'on pourrait le croire, alors que ministre de Louis XVIII fugitif, il rédigeait pour le roi *Le Journal universel* et avait pour mission et pour charge de diriger par sa plume l'opinion publique sur les princes de Bourbon. Ce dont il s'acquitta avec une maîtrise personnelle que ces dernières pages mettent en évidence.

— En mars dernier, il y eut un siècle que parurent les *Méditations* de Lamartine et ce fut l'occasion de commémorer un tel événement. De nombreux articles ont été publiés, à ce propos, dans la presse périodique, et nous les énumérons dans le relevé des articles d'histoire littéraire imprimés autre part. Nous signalerons seulement en particulier le travail de M. Gustave LANSON sur *Le centenaire des « Méditations »*, dans *la Revue des Deux*

Mondes du 15 mars, qui indique très nettement les circonstances dans lesquelles le premier recueil poétique de Lamartine vit le jour, l'énorme succès qui l'accueillit, et pourquoi, et comment, à travers quelque éclipse passagère, il a gardé et accru cette action sur les âmes jeunes et poétiques.

— Sous ce titre : *A propos d'une représentation de « Marion Delorme », Victor Hugo et Montalembert, souvenirs inédits*, M. André PAVIE publie, dans le supplément littéraire du 21 février, un fragment inédit des notes de Victor Pavie. On y voit quels furent les rapports entre le poète et l'orateur et comment celui-ci assista à la lecture de *Marion Delorme* par l'auteur, au foyer de la Porte Saint-Martin.

— En inaugurant un cours libre d'histoire de la Littérature française qu'il professe à l'Université de Berne, M. Pierre KOHLER s'est demandé ce qu'est *La littérature personnelle* et a abouti à cette conclusion : « Le roman autobiographique et personnel représente une combinaison, une conciliation de tendances opposées : l'instinct individuel et l'instinct social. Il représente aussi la composition passagère de deux principes d'art antagonistes : la vérité, observée par l'auteur dans son propre cœur, et la fiction, faite d'éléments empruntés à l'expérience collective. »

— *Stendhal, plagiaire de Mérimée*, M. Ferdinand GOHIN signale sous ce titre, dans *la Minerve française* du 1er janvier 1920, les emprunts que Stendhal a faits, sur la Bretagne, pour les *Mémoires d'un touriste*, aux *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France*, de Mérimée, et en imprimant en parallèle les deux textes, la comparaison en est rendue facile et ne tourne pas à l'avantage de Stendhal.

— *Encore un plagiat de Stendhal, les « Mémoires d'un touriste »*, signale M. Maurice BARBER du 1er février, et cette source où Stendhal a puisé sans l'avouer, est le *Voyage dans le Midi*, de Millin qui a inspiré à l'auteur des *Mémoires d'un touriste* des passages très caractéristiques, notamment sur Avignon, sur Pont-Saint-Esprit, sur Beaucaire, démarquages qu'il n'a eu garde de confesser, quand il ne tourne pas en ridicule, à l'occasion, l'érudit qui lui en a fourni la matière.

— M. Louis HOGU a publié, dans le *Journal des Débats* du 31 janvier, *Une lettre inédite d'Alfred de Vigny*, datée du jeudi 14 janvier 1858 et adressée à Mme de Champeaux. L'original en est aujourd'hui perdu, et cette considération fait goûter davantage ces lignes du grand poète, toutes de délicatesse et de bonté.

— Dans *le Correspondant* du 25 février, M. Adolphe JULLIEN retrace la longue tournée de *Rachel en Amérique, 1855-1856, d'après le journal inédit d'un compagnon de tournée*, qui n'était autre que Jean Chéry. Ayant quitté Paris le vendredi 27 juillet 1855, l'illustre tragédien n'y revint qu'au début de 1856 après avoir joué à New-York, à Boston, à Philadelphie, jusqu'à la Havane, sans ménager ses forces et rapportant de l'Amérique la phtisie qui devait l'emporter bientôt après, à trente-huit ans.

— Dans deux articles de *la Révolution française*, l'un sur *la Publication du « Saint-Just » d'Ernest Hamel et la justice du Second empire* (juillet-août 1919), l'autre sur *la Publication de l' « Histoire de la Révolution » de Louis Blanc et la justice du Second empire* (novembre-décembre), M. Georges BOURGIN retrace les tracasseries que la magistrature de Napoléon III essaya de faire à Ernest Hamel et à Louis Blanc. Seule la crainte du scandale empêcha le parquet de poursuivre des livres qu'il jugeait séditieux.

— Dans le *Journal des Débats* du 14 février, M. Daniel Halévy publiait une lettre, d'octobre 1875, d'Eugène Fromentin, à Mme Howland, d'après une copie prise par Ludovic Halévy. Six jours après, le 20 février, une communication de M. Pierre Blanchon au même journal donne quelques renseignements sur cette lettre, qui n'était pas inédite, et aussi des détails sur les relations d'Eugène Fromentin et de Ludovic Halévy, qui songèrent à écrire ensemble une pièce orientale à grand spectacle, *Meça-Oudah*.

— M. Gérard-Gailly signale *Une source d'Anatole France* (*Minerve française*, 15 février). C'est le *Récit de l'huissier* dans les *Opinions de Jérôme Coignard*, qui contient la narration de l'aventure d'Hélène Gillet, une jeune fille de la haute bourgeoisie bressane, condamnée à mort pour infanticide, menée à l'échafaud et échappant à la mort par suite d'une sédition populaire contre un bourreau insuffisant. Les éléments du récit nouveau sont tirés de l'*Histoire d'Hélène Gillet* (Dijon, 1829), dans laquelle Gabriel Peignot a réuni en les commentant les témoignages contemporains sur cet événement.

— Un roman d'un jeune écrivain, M. Pierre Benoit, a obtenu du public un accueil tout particulièrement sympathique. Peut-être cet accueil avait-il été trop préparé par des réclames de libraires. Mais l'œuvre, l'*Atlantide*, était adroite, attachante, bien faite pour piquer la curiosité du lecteur et pour la retenir. On a accusé l'auteur d'avoir connu au préalable un roman anglais de M. Rider Haggard et de s'en être trop souvenu. L'accusation semble mal fondée; mais elle nous a valu quelques études sur le jeune romancier, par exemple : *L'art et l'érudition de M. Pierre Benoit*, par M. René Aigrain, dans *Le Correspondant* du 25 février et *Pierre Benoit, écrivain français*, par M. André Rousseaux, dans *la Minerve française* de mars.

— M. Louis Barthou a donné aux *Annales politiques et littéraires* (13 juin) un article intéressant et documenté sur les rapports de Lamartine et de Victor Hugo, lesquels furent en général excellents. En outre des documents connus, M. Barthou publie une lettre envoyée par Lamartine à Victor Hugo, à propos des *Feuilles d'automne* et datée d'Aix-les-Bains, 17 juillet 1830, qui était restée inédite.

— Le volume que MM. Ernest Prévost et Charles Dornier viennent de publier sous ce titre : *Le Livre épique*, est, comme l'indique son sous-titre, une *Anthologie des poèmes de la grande guerre*. C'est un choix fervent et pieux des poèmes les plus caractéristiques laissés sur la guerre par ceux qui la firent. C'est donc un témoignage direct sur l'admirable état d'âme de ces héros et sur les épreuves surhumaines qu'ils traversèrent, exprimé avec une émotion dont l'intensité donne à l'art quelque chose de particulièrement poignant et vécu.

— Dans la *Revue Bleue* du 24 avril et du 1er mai 1920, M. Paul Bonnefon a imprimé une étude sur *Émile Deschanel exilé et conférencier, d'après des lettres inédites*, qui donne un aperçu intéressant et curieux de ce que fut la carrière et le caractère de ce critique sagace et bien informé.

— M. Abel Dechène examine (*Études*, 5-20 juin 1920) ce que fut *la Dernière heure de Victor Hugo*. Le témoignage porté à ce sujet par Don Bosco paraît tout au moins sujet à examen et à discussion, les éléments d'information étant aussi inattendus que peuvent le donner à croire les renseignements relevés ici.

— Nous relevons dans le *Catalogue d'une précieuse collection d'autographes provenant du cabinet de M. J. L. P.* (Jules le Petit, bibliographe, auteur d'un ouvrage bien connu sur les éditions originales des écrivains français du XVe au XVIIIe siècle), collection qui s'est vendue le 10 mars par les soins de M. Noël Charavay, un certain nombre de documents concernant l'histoire littéraire que nous jugeons bon de signaler ici.

10. BÉRANGER (Pierre-Jean de), le célèbre chansonnier, n. 1780, m. 1857.

10 l. a. s. à Maherault, Pons de l'Hérault, Madame Lemaire, etc.; 1822-1846, 18 p. in-4° ou in-8.

Recommandation en faveur de Thalès Bernard, parle de Laffitte, de Manuel et de l'édition de ses chansons faite par Baudoin.

11. BÉRANGER (Pierre-Jean de).

8 l. a. s. à Madier de Monjau, baron Taylor, Mérimée, Tissot, Laffitte, etc.; 1815-1837, 20 p. in-4°, in-8 et in-16.

Remerciements à Tissot du bien qu'il a dit d'un pauvre chansonnier, recommandation en faveur du jeune Escousse, critique du caractère de Royer-Collard, etc.

12. BÉRANGER (Pierre-Jean de).

6 l. a. s. à Tissot, Madame Cauchois-Lemaire, Thalès Bernard; 1827-1851, 16 p. in-4° ou in-8, déchirures à trois lettres.

Félicitations à Tissot, sur ses ouvrages, appréciations sur Chaix d'Est-Ange, etc.

13. BÉRANGER (Pierre-Jean de).

185 lettres aut., la plupart signées, mais quelques-unes ne le sont que de l'initiale; 1820-1841, 400 p. env. in-4°, in-8, in-16. Quelques pièces sont un peu déchirées par la rupture du cachet.

Correspondance des plus précieuses. Quelques-unes sont fort longues et contiennent comme une chronique de la vie politique, littéraire et artistique.

72. LACORDAIRE (Henri), célèbre prédicateur, membre de l'Académie française, n. 1802, m. 1861.

L. a. s. à l'abbé Bernard, Paris, 12 juin 1851, 2 p. in-4°.

Très curieuse lettre à un ami, qui passait un long congé dans une famille. Il le met en garde contre les périls du cœur et lui recommande la plus grande prudence : « Partout où il y a des femmes, il y a des périls pour le cœur. Évitez tout ce que vous ne pourriez pas dire et faire devant témoins, c'est la grande règle, et avec elle on se maintient dans la ligne du devoir et de la tranquillité. » Lacordaire déplore la difficulté que l'abbé Bernard éprouve dans la prière et dans ses rapports avec Dieu. « La vie heureuse et commode produit volontiers cet affaissement de l'âme. On jouit sans faire de mal et cependant, peu à peu, le ressort se détend, la prière coûte, la mortification s'enfuit. On est à l'égard de Dieu dans un état négatif qui nous ôte les joies de l'amour senti.... Si la méditation vous coûte, la lecture spirituelle peut encore vous réchauffer. Enfin, mon cher ami, quoique vous fassiez, il faut le faire en esprit et persévéramment. »

73. LACORDAIRE (Henri).

6 l. a. s. à M. E. Barral; Soreze, 1857-1860, 11 p. in-4°.

Précieuse correspondance dans laquelle Lacordaire fait part de ses travaux, donne des règles de conduite, conseille des lectures, etc.

74. LACORDAIRE (Henri).

4 l. a. s. à M. E. Bernard, à M. Fredo; 1845-1853, 5 p. in-4° ou in-8.

Belles pièces.

91. MUSSET (Paul de), littérateur, frère d'Alfred de Musset, n. 1804, m. 1880.

1° 21 l. a. s. à divers, 35 p. in-8.

Intéressant dossier relatif à ses propres œuvres ainsi qu'à celles de son illustre frère. — On a joint une pièce de vers aut. sig., 1 p. in-8, dédiée à Mme Jaubert.

2° 55 l. a. s. adressées à Paul de Musset par A. Baschet, Ph. Chasles, Hetzel, Eug. Lami, Alfred Arago, E. Gonzalès, E. Montégut, Sarcey, Scribe, Salvandy. Plusieurs de ces lettres ont trait à une représentation en l'honneur d'Alfred de Musset et les lettres de Salvandy concernent la mission de P. de Musset en Italie.

92. MUSSET (Paul de).

5 albums provenant de Paul de Musset, dont deux contenant des copies de poésies, un contenant 24 dessins à la mine de plomb exécutés au cours d'un voyage en Italie, un contenant des notes de voyage, analyse de pièces françaises et conservées en Italie, un album contenant 3 croquis au crayon.

138. VOLTAIRE (François-Marie AROUET, de), le célèbre écrivain, membre de l'Académie française, n. 1694, m. 1778.

L. a. s. V. à M. Darnaud; Cirey, 2 p. in-4°.

Il lui parle de Mme du Chastelet, et le prie de le rappeler au souvenir des princes de Wurtemberg.

139. VOLTAIRE (François-Marie AROUET de).

L. a. s., prose et vers, (à Frédéric II); Berlin, 28 novembre 1740, 3 p. in-4°.

Il lui transmet une lettre du cardinal de Fleury et lui annonce son départ parce que Mme du Chastelet est fort mal.

140. VOLTAIRE (François-Marie AROUET de).

L. a. s., prose et vers, (à Frédéric II); 16 décembre 1740, 3 p. in-4°.

Il lui annonce qu'il va se réfugier à Clèves. « Pour Sa Majesté elle a trouvé le chemin de la gloire de bien bonne heure. J'entrevois de bien grandes choses, mon roy agit comme il écrit, mais se souviendra-t-il encor de son malheureux serviteur. »

141. VOLTAIRE (François-Marie AROUET de).

L. a. s. V., prose et vers, (à Frédéric II); Bruxelles, 28 janvier 1741, 4 p. in-4°. Les deux feuillets sont séparés.

Il félicite le vainqueur de la Silésie et lui demande un sonnet. Il l'entretient des amours de Lanoue et de la demoiselle Gaultier.

142. VOLTAIRE (François-Marie AROUET de).

L. a. s. V. prose et vers (à Frédéric II); Bruxelles, 25 mars 1841, 2 p. in-4°.

Il se plaint de ne pas recevoir de ses nouvelles. « Les héros sont des ingrats. Voilà qui est fait; je ne veux plus aimer Votre Majesté. Je me contenteray de l'admirer. Hélas, puisque je l'ay vue; il faut bien que je l'aime malgré moy. N'abusez pas, Sire, de ma foiblesse. »

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers — Imp. PAUL BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

SCRIBE
SOUS L'EMPIRE ET SOUS LA RESTAURATION
D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

Si l'on est parfois tenté de reprocher à Scribe d'avoir trop écrit, jamais on ne pourra l'accuser de l'avoir fait pour entretenir le public de lui-même. Il était d'une époque, où les auteurs ne recouraient guère aux préfaces et ne croyaient pas devoir se mettre en évidence, pour expliquer leur œuvre ou la justifier. D'ailleurs, son humeur y répugnait. Écrire était pour lui une forme de l'action : besoin de mener une intrigue et de la raconter, nullement besoin de se décrire ou de se laisser apercevoir au travers d'une aventure imaginaire. En excellent auteur dramatique qu'il est, Scribe disparaît au contraire tout à fait derrière son théâtre. De sorte que, maintenant, pour le bien connaître, lui et sa personne, c'est plus à ses contemporains qu'à ses pièces qu'il faut recourir, et son énorme production dramatique fournit plutôt le cadre que les éléments du tableau.

Ceux-ci se trouvent seulement dans les papiers personnels de Scribe, qui, conservés jusqu'à ce jour par la famille et donnés par elle à la Bibliothèque Nationale, peuvent apporter à une étude biographique le caractère d'intimité vécue dont elle a besoin pour intéresser le public. Scribe, qui fut toujours très ordonné et excellent ménager de ses talents et de sa fortune, prit de bonne heure l'habitude de tenir un registre exact de ses revenus. C'est en marges de ce livre de comptes qu'il parle de lui et le résultat

d'une bonne année l'incite aux confidences. On a essayé d'en tirer parti dans la présente analyse, où, tout en rapprochant les témoignages extérieurs de l'étude de l'œuvre et de l'histoire de l'homme, on voudrait dire ce que fut celui-ci et la portée exacte de son action. On verra que si Scribe, dès ses débuts, eut la prétention de faire fortune, il la justifia pleinement dans la suite. La renommée qu'il obtint ainsi fut obstinée et volontaire : il ne saurait se plaindre qu'on mette aujourd'hui en pleine lumière une ambition sur laquelle il appuie lui-même si volontiers.

Auguste-Eugène Scribe naquit à Paris le samedi 24 décembre 1791, rue Saint-Denis, où son père, Jean-François Scribe, était marchand de soieries. On a remarqué déjà que Paris était la patrie de presque tous nos auteurs comiques : Molière, Regnard, Dufresny, Voltaire, Marivaux, Beaumarchais. C'est que le spectacle de la vie doit être familier dès l'enfance pour en saisir les travers. Le nouveau-né ne devait pas démentir cette remarque. Il était le dernier d'une famille de trois enfants, à laquelle le père allait manquer de bonne heure, le 28 janvier 1806, en laissant une petite fortune, moindre cependant pour le cadet que pour ses aînés. Eugène Scribe resta donc aux soins de sa mère, et quand celle-ci mourut bientôt après, aux soins d'un tuteur qui n'était autre que l'avocat Louis-Ferdinand Bonnet, l'ancien collaborateur de Beaumarchais, dans le procès Kornmann, contre Bergasse, le défenseur du général Moreau, en 1804, et le futur défenseur, en 1820, de Louvel, l'assassin du duc de Berry.

L'enfant fut confié à l'institution fondée par Victor de Lanneau, dans les bâtiments de l'ancien collège Sainte-Barbe, et qui devait en reprendre le nom et les traditions pour leur donner un lustre nouveau. Là, Eugène Scribe se montra aussitôt tel qu'il était : intelligent et docile. « Il serait difficile, écrivait de Lanneau à Mme Scribe, de trouver un enfant plus intéressant que celui que vous avez confié à nos soins; il a des dispositions étonnantes et réussit déjà dans tous les genres d'enseignement auxquels nous l'avons appliqué. » On lui reproche seulement trop de facilité, ce qui le porte à rédiger trop vite ses devoirs et à se contenter à bon compte de ce qu'il a fait aisément.

Par malheur, le 27 juillet 1807, moins de dix-huit mois après son père, Scribe perdit sa mère et son travail s'en ressentit, au point que de Lanneau crut devoir en aviser le tuteur. Bonnet prit son rôle au sérieux. « Je suis bien sensible, monsieur, répondait-il le 18 janvier 1809 à de Lanneau, à la preuve de confiance que vous me donnez en m'associant à vous pour rappeler

votre élève Eugène Scribe à des devoirs qu'il paraît négliger et à une application dont il ne paraît plus se piquer.... S'il veut se faire avocat, comme sa mère le lui avait insinué, il ne doit pas connaître à demi la langue de Cicéron, de Quintilien, etc. Il m'avait promis, l'an dernier, d'avoir un accessit au concours général, il a tenu parole; ces vacances dernières il m'a promis un prix pour le concours prochain; j'espère qu'il ne manquera pas davantage à sa promesse. Vous aurez, monsieur, le résultat de la tentative que je compte faire dimanche prochain. Ce que je vous demande dès à présent, c'est de lui conserver vos bontés et vos soins; l'esprit et le cœur sont bons, la tête seule est mauvaise et j'espère que nous la réglerons. »

La raison de ce trouble est qu'Eugène Scribe commençait à sentir les premiers effets de la vocation et s'y abandonnait. A Sainte-Barbe même, il était le condisciple du chansonnier Jean Vatout et du vaudevilliste Jean-François Bayard, qui allait devenir plus tard son collaborateur et son neveu par alliance. Mais cette double circonstance semble avoir eu moins d'effet, pour le moment, sur Scribe qu'un autre rapprochement. Au lycée Napoléon — aujourd'hui Henri IV — dont les élèves de Sainte-Barbe suivaient les classes, il rencontra les frères Germain et Casimir Delavigne et leurs goûts communs, leurs affinités d'esprit ne tardèrent pas à les unir intimement. Tous trois ne rêvaient que théâtre : Casimir Delavigne comme un poète que hantaient déjà les sujets les plus élevés de tragédies, Scribe comme un gamin de Paris pour qui le spectacle est le premier des plaisirs, et qui devait entraîner à sa suite la collaboration de Germain Delavigne, l'aîné des trois. Modeste et peu ambitieux Germain Delavigne eut sans doute attendu pour se produire à la scène, mais l'impérieuse inclination de Scribe ne s'accommodait pas ainsi.

Et ils débutèrent de conserve, le 2 septembre 1811, sur le théâtre du Vaudeville, par une aimable petite pièce en un acte, *Les Derviis*, dans laquelle leur nom ne figura pas et qui reçut du public un accueil sans malveillance. C'est anodin, mais ingénieux, par comparaison avec les autres piécettes jouées alors. On y trouve déjà, semble-t-il, quelque chose des qualités de Scribe : de la facilité, de l'habileté dans l'intrigue, de l'aisance dans le dialogue et dans le couplet, un sens réel de l'arrangement scénique et aussi une humeur railleuse et sceptique, venue des fabliaux dont Scribe s'inspire beaucoup à ses débuts. Sous un masque oriental, c'est une histoire de chez nous et le déguisement en augmente la saveur. Scribe surtout avait eu le talent

d'intéresser à son sort l'oncle des Delavigne et, par lui, le directeur du Vaudeville, Pierre-Yves Barré, qui lut et joua la saynète, surmontant aisément toutes les difficultés qui arrêtent les débutants. Et il avait dix-neuf ans!

C'était de bon augure. Aussi Scribe se mit-il aussitôt à prendre conscience de lui-même et à s'analyser, non pas sans doute sur le beau registre anglais, recouvert de cuir de Russie, où il devait consigner plus tard la *Fortune d'un homme de lettres* et qu'il commença seulement en octobre 1830, mais sur des feuillets qu'il transcrivit dans la suite. Et pour marquer nettement le point de départ, le jeune homme note tout d'abord l'état de son patrimoine et sa situation en entrant dans la vie littéraire.

Ma mère, dit-il, est morte le 7 juillet 1807, ayant perdu toute sa fortune et ne me laissant rien. Mon père, qui était mort le 28 janvier 1806, avait avantagé mon frère et ma sœur et ne m'avait laissé que ce qui m'était accordé par la loi. Cette petite fortune, dont je le remercie et dont je lui garderai une éternelle reconnaissance, m'a permis de me livrer à l'étude, de suivre mes penchants favoris et de me choisir un état libre et indépendant, un état où j'ai trouvé le bonheur, l'aisance et un peu de gloire, un état en un mot qui m'a permis de prendre pour devise : *Inde fortuna et libertas.*

On sent, à l'assurance de ce langage, l'homme qui a réussi. Scribe note avec satisfaction que le revenu de sa petite fortune patrimoniale s'élevait, en 1810, à 3 890 fr. 41, pour s'accroître singulièrement d'année en année du produit de ses gains quotidiens. Suivons-le dans cette marche ascendante, car c'est le moyen le plus sûr de parcourir sa production littéraire.

A dix-huit ans, explique-t-il, en sortant du collège, à la fin d'août 1810, j'ai commencé mon droit. Je suis entré en même temps chez maître Guyonnet-Merville, avoué. — C'était, par parenthèse, un de ces praticiens amis des lettres comme la basoche parisienne en connut toujours, à qui Balzac dédia *Un épisode sous la Terreur*. — Je vois souvent Germain et Casimir Delavigne, mes camarades de collège ou plutôt de lycée, car nous étions ensemble au lycée Napoléon. Notre seul amusement dans nos réunions est de parler théâtre. J'ai fait avec Germain un vaudeville intitulé *Les Dervis*, que Casimir trouve superbe. Par la protection de M. Lambert-Sainte-Croix, oncle de Delavigne, notre ouvrage a été reçu non sans peine par Barré, directeur du Vaudeville. Les acteurs, qui le trouvent détestable, l'ont appris à moitié et par charité; le public l'a reçu à peu près de même. Succès sans conséquence.

Il a été donné le 2 septembre de cette année (1811). Il a paru en

même temps que la comète et, de deux astres rivaux, l'un a fait tort à l'autre. Car *Les Dervis* ont produit pour ma part, dans le mois de septembre, la somme de 91. 50. Là dessus il a fallu payer à Mme Masson, libraire, 40 francs pour l'engager à imprimer notre pièce (20 francs pour ma part). Octobre et novembre, nous avons touché 35.40. Total des recettes de l'année 1811 : 126.90.

On comprend la satisfaction d'un novice consignant, à un centime près, le produit de son premier gain. Scribe y trouve le meilleur des encouragements et poursuit sa besogne sans faiblesse, toujours de concert avec Germain Delavigne. Mais les directeurs de théâtre ne répondent pas à l'activité des deux jeunes gens. S'ils présentent des pièces on les refuse, et la leçon suffit à Germain Delavigne, qui, moins opiniâtre que son collaborateur, souhaiterait de ne plus prolonger l'expérience. Scribe ne l'entend pas ainsi. « Nous avons encore deux ou trois pièces sur le chantier, déclare-t-il; achevons-les et, après, nous verrons. » C'est ce qu'ils firent, et 1812 ne se passa pas sans leur apporter un succès. Scribe le raconte ainsi :

Cette année, et toujours en continuant mon droit, j'ai encore travaillé avec Delavigne, mais seulement dans nos moments de loisir. Nous avons travaillé à plusieurs ouvrages : *Les Malades par ricochets*, *Une Nuit à Ispahan*, *Hasard et malice*, *Le Bachelier de Salamanque*. Ils ont été refusés et probablement ne seront jamais joués.

Mais nous avons fait recevoir et jouer au Vaudeville, le 19 mai de cette année, une pièce qui a eu beaucoup de succès et qui le méritait assez, non par le fond qui était commun, mais par la gaieté des détails. Geoffroy, le grand Aristarque, en a fait beaucoup d'éloges.

C'est *L'Auberge ou les Brigands sans le savoir*. L'ouvrage est fort applaudi et fait plaisir. Mais nous sommes des jeunes gens, nous commençons : on nous donne rarement. Cependant, et si je calcule, car je n'en ai pas gardé de note détaillée, *L'Auberge* peut m'avoir rapporté dans les six premiers mois 500 francs. La province l'a joué aussi et nous avons touché, Delavigne et moi, chacun pour notre part 40 francs, et nous avions vendu à Barba, notre libraire, la moitié des droits sur les départements, ce qui fait 80 francs pour lui seul.

L'Auberge, qui venait d'être accueillie ainsi, était la mise à la scène de la fameuse anecdote de Scudéry et de sa sœur pris pour des conspirateurs, parce qu'ils s'entretiennent d'une de leurs pièces et parlent d'assassinat. Scribe l'avait traitée sur les bancs mêmes du collège, en l'agrémentant, et cette seconde saynète était, en réalité, la première en date de ses compositions. Elle plut par les noms connus qu'elle évoquait et aussi par l'adresse de l'aven-

ture. Le procédé parut profitable à Scribe, qui y revient encore et prend Voltaire pour collaborateur, collaboration narquoise, il est vrai, qui ne fut pas du goût du public et ne méritait guère d'en être. D'ailleurs, une quinzaine avant *Koulikan*, joué le 13 mai, Scribe avait obtenu un succès avec un libretto d'opéra-comique, *La Chambre à coucher*, représenté le 29 avril. C'était une véritable comédie qui mettait en jeu le duc de Richelieu et qui le montrait, lui le séducteur professionnel, à l'œuvre et triomphant de la froideur qu'on veut lui opposer. Cet unique succès suffit pour sauver 1813 aux yeux de Scribe, qui l'analyse ainsi dans son carnet.

Cette année, j'ai commencé à me lancer sur un grand théâtre : le théâtre de l'Opéra-Comique, où j'ai donné, le 29 avril, *La Chambre à coucher*, qui a eu un plein succès. J'ai vendu le manuscrit à Barba, libraire, 300 francs. La maladie de Mlle Regnault ayant arrêté la pièce à la seconde représentation, il y a eu un mois d'interruption; en juin on a repris l'ouvrage. J'ai touché 130 francs; dans le reste de l'année 250 francs.

J'ai fait avec Dupin un mélodrame où nous avons pris Voltaire pour collaborateur : *Koulikan*, tiré des *Scythes*. Succès médiocre, mais qui m'a rapporté 200 francs.

J'ai fait encore cette année, avec Delavigne, *Marguerite de Valois*, que la police impériale avait défendu et qu'il a fallu nommer *Thibault comte de Champagne*. C'est notre meilleure pièce, du moins c'est la seule où il y ait une jolie scène et une idée originale. Elle a été sifflée. Est-ce que l'on commencerait à avoir bonne opinion de nous et à nous craindre? Tant mieux. *Thibault*, donné le 27 septembre, a rapporté jusqu'à la fin de l'année, avec quelques représentations de *L'Auberge*, 300 francs. Total des recettes en 1813 : 1180 francs.

La mésaventure dont Scribe vient de se plaindre n'était pas rare alors. La censure impériale s'inquiétait des sujets de pièces qui pouvaient desservir le régime, et exigeait les modifications qui devaient dérouter les spectateurs : à preuve le *Don Sanche d'Aragon* de Brifaut devenu un *Ninus II* et passant, pour des convenances politiques, de l'Espagne trop proche dans l'Assyrie trop lointaine. L'obstacle rebuta Brifaut et le détourna de l'art dramatique. Scribe, débutant, offrait plus de résistance : il dépaysa son œuvre et fit par nécessité ce qu'il devait refaire souvent, dans la suite, pour des raisons moins impérieuses. Aussi n'est-ce pas ce motif qui écarta assez longtemps Scribe de la scène, l'année suivante. Ce sont les événements. Dans les premiers mois de 1814, il avait fait représenter trois pièces, écrites avec un col-

laborateur aussi industrieux que lui, le vaudevilliste Henri Dupin, sans que la réussite répondît à la bonne volonté des deux jeunes gens. Les préoccupations étaient ailleurs et les temps trop incertains pour qu'on pût s'intéresser sans scrupule à des intrigues de théâtre. La France, menacée et envahie de toutes parts, voyait l'astre de Napoléon se voiler peu à peu, malgré le génie de ses dernières victoires. Il lui fallait abdiquer dès le 11 avril, et, avant la fin du mois, Louis XVIII occupait le trône : mauvaises conditions pour quelqu'un dont l'ambition est de divertir honnêtement ses contemporains. Scribe le sait et ne désespère pas. Il fait un retour sur lui-même et se fixe très nettement le chemin qu'il veut parcourir.

Cette année, écrit-il à la fin de 1814, n'a pas été heureuse, ni pour moi ni pour la France. Les Alliés sont entrés; Paris a été pris; le pays rançonné; les Bourbons établis sur le trône : tous les malheurs à la fois!

J'étais sans doute mal inspiré, car je n'ai eu que des chutes. J'ai fait avec Dupin *Barbanera*, — sifflé! — *Les Trois Bossus*, — sifflé! — *Le Gâteau de Savoie*, — sifflé!

J'ai commencé plusieurs autres ouvrages, tant pour le Vaudeville que pour les Variétés et l'Opéra-Comique. Mes années de droit sont expirées. Il faudrait maintenant, et selon le vœu de ma mère, me faire avocat. Je ne m'en sens ni le goût ni le courage. Avec le règne qui commence et sous le sceptre de plomb qui pèse sur nous, il n'y aura ni liberté de la presse ni liberté de la parole. Le théâtre au contraire peut m'offrir une carrière plus sûre à exploiter. Une révolution donne à la société une face toute nouvelle, des besoins tout nouveaux. Le vaudeville, seul genre auquel je me suis adonné, peut être envisagé sous un autre point de vue qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. Au lieu de suivre les traces de mes confrères et de les imiter comme je l'ai fait, je veux tâcher d'être moi, d'avoir mon genre, mon style, mon théâtre à moi. Je sais qu'un an ou deux encore je peux végéter avant d'arriver. Mais j'arriverai, je m'en sens la force, malgré mes malheurs et mes catastrophes de cette année. Jusqu'ici je ne me suis occupé de théâtre que par délassement et pour mon plaisir; à dater de maintenant, j'en fais mon état, je n'en veux pas d'autre. J'ai de quoi vivre et attendre les succès : je les attendrai. Et, que je réussisse ou non, j'aurai du moins sur bien d'autres un grand avantage, c'est d'être libre et indépendant, et de ne mendier ni places, ni secours, ni pensions d'un gouvernement que je déteste et que je méprise.

Je sais que dans la littérature on fait rarement fortune et que bien des confrères qui valaient mieux que moi n'y ont trouvé que la misère et l'hôpital. C'est qu'ils l'entendaient mal. Il y a moyen d'avoir à la fois du talent et de l'argent : l'un n'exclut pas l'autre. Tous les direc-

teurs sont riches : pourquoi les auteurs ne le seraient-ils pas? Pourquoi les premiers ne partageraient-ils pas avec nous une partie de l'or que nous leur faisons gagner? Ce doit être et ce sera, tant que cela dépendra de moi du moins! Que le Ciel me donne la force et les moyens de faire la loi, je la ferai : et si jamais j'ai des succès, je réponds que le public les paiera cher et les directeurs aussi.

J'ai des prévisions et des idées d'ouvrages en portefeuille : ce n'est pas encore cela qu'il faudrait. J'ai fait recevoir aux Variétés *Le Bachelier de Salamanque*, à Feydeau *La Redingote et la Perruque*, au Vaudeville *La Mort et le Bûcheron* et *La Pompe funèbre*. Ce n'est pas bien et je rêve mieux que cela. Ces ouvrages-là ne me feront pas sortir de l'ornière; mais ils sont faits, ils sont reçus, il faut les faire jouer et après nous verrons.

Cette année je n'ai eu que des chutes et cela rapporte peu. Mais les pièces données l'année dernière — et je n'en ai que deux — me composent déjà un petit répertoire. Que serait-ce si j'en avais cinquante ou soixante! Je les aurai, je me les sens dans la tête, et peut-être bien d'autres encore.

Thibault et *L'Auberge* m'ont rapporté cette année 220 francs, pour la province 89 francs; *La Chambre à coucher* 400 francs, la province 70 francs. Total des recettes de 1814, 779 francs, auxquels il faut toujours, comme dans les années précédentes, joindre mon patrimoine de 3 890 francs. Car, si je n'augmente pas mon revenu, au moins je ne le diminue pas, et je compterai toujours dorénavant les recettes de mes fermiers ainsi que celles du théâtre.

Mais les circonstances permettront-elles de réaliser ce programme? Peut-être. Le besoin de repos était tel, que le pays s'y fut abandonné de lui-même, si l'ambition de Napoléon ne fut venue l'éveiller. Scribe ne montra nul enthousiasme de ce retour de l'île d'Elbe qui faisait tressaillir le cœur des vieux soldats.

Nous revoilà encore en révolution, écrivait-il, de Paris, à son frère François, le lundi 20 mars 1815; il est dit que nous ne serons jamais tranquilles. Notre pauvre roi a quitté hier Paris et l'on craint que le grand Diable ne fasse demain son entrée. C'est le jour de l'anniversaire de son fils et il tient aux époques. On s'attendait à une bataille, mais tout fait présumer qu'il n'y en aura pas : toutes les troupes passent de son côté. Les journaux ne manqueront pas de vous instruire de ces grands événements, ainsi je ne t'en parlerai pas. Tu sais que je n'ai jamais aimé à raisonner politique. Ce que je crains surtout c'est que les relations ne soient de nouveau interceptées avec l'Angleterre et que nous ne puissions plus avoir de tes nouvelles. Tant que j'étais sûr de pouvoir entretenir des relations avec toi, j'ai négligé de t'écrire, car tu sauras que je suis toujours paresseux. Et maintenant je

sens plus que jamais la peine que j'éprouverais à être tout à fait séparé de toi. Cela va sans doute te nuire aussi pour le commerce, mais, en tout cas, reste en Angleterre. Il ne fait pas bon ici pour les négociants moins que pour tout autre. Le sucre, le chocolat sont déjà presque doublés, et *il est* cependant à vingt lieues d'ici. D'ailleurs quoiqu'entré à Paris, il n'y restera pas sans combattre : toutes les nations vont l'accabler de nouveau et Dieu sait comme il s'en tirera. La stupeur règne partout et nous sommes, au mois de mars de cette année, comme nous étions à celui de l'année dernière. Je suis aussi de la garde nationale. Depuis deux jours j'ai endossé ton habit. J'ai été accueilli par la compagnie comme frère du caporal François. C'est un grand nom que j'ai là à soutenir, et je tâcherai de me rendre digne de l'habit que je porte. Je ne réponds cependant pas de le conserver sans tache. J'en ai déjà fait une grande à la manche gauche. Mais ce n'est que du suif; ça s'en va.... On crie sur le boulevard : c'est l'empereur qui arrive. Je ne sais maintenant si ma lettre te parviendra.

Scribe voyait avec d'autant plus d'appréhension l'effervescence causée par ce retour triomphal que, depuis le début de l'année, il avait fait jouer trois pièces avec des fortunes diverses : le 18 janvier, aux Variétés, *Le Bachelier de Salamanque*; le 25 janvier, à l'Opéra-Comique, *La Redingote et la Perruque*, un conte allemand assez froid et froidement reçu; enfin le 29 mai, au Vaudeville, un charmant badinage d'après La Fontaine, *La Mort et le Bûcheron*, qui méritait et qui obtint un tout autre accueil. On jouait cette fantaisie à l'époque de Waterloo. En dépit des temps, elle n'en produisit pas moins quelque argent aux auteurs. Dupin avait collaboré avec Scribe, qui note ce résultat avec satisfaction sur son livre de comptes. Puis, après cinq mois de silence, nouvelle œuvre au Vaudeville, toujours en compagnie de Dupin, *Le Gascon ou la Pompe funèbre*, qui obtint un succès réel pour sa bonne humeur et tel qu'en avaient connu *La Mort et le Bûcheron* et *Le Bachelier de Salamanque*. Scribe ne s'en montre pas autrement satisfait. Il sent que le public réclame autre chose de plus direct et de plus proche que les anecdotes du passé, rajeunies par une fantaisie plus ou moins fraiche. Le jeune auteur, qui ne s'est pas mêlé, jusqu'alors, aux événements contemporains, ni à la pompe impériale qu'il redoute, ni à la venue des alliés qui l'inquiète, rêve maintenant d'écrire des œuvres d'après ce qui se passe autour de lui. Il observe et veut rendre, en ce qu'elles ont de scénique, les mœurs, les manies du temps. Il brûle de s'engager dans cette voie et croit en trouver le moyen en mettant à la scène la garde nationale, une institution datant de la prise de la Bastille, que

l'Empire a maintenue et que les Bourbons laissent railler, en représaille de ce qu'elle présente d'amer pour eux.

Le 4 novembre, remarque Scribe sur son relevé de 1815, donné *Une Nuit de la garde nationale*, la première pièce faite d'après mes nouvelles idées, pièce du moment, pièce représentant un coin de la société d'aujourd'hui. Aussi c'est le premier grand succès que j'aie encore eu. Le public qui avait déserté le Vaudeville y est revenu. Fasse le Ciel que je l'y maintienne! Les vingt-huit premières représentations m'ont rapporté pour ma part 700 francs.

La recette de 1815 se monte à 8 621 francs; il est vrai que là-dessus il y a de revenus 5 853, parce qu'à cause des événements des Cent Jours, M. Bonnet, mon tuteur, m'avait remis 2 000 francs de capitaux qu'il ne voulait point garder. Mais il n'en est pas moins vrai que, par ma plume seule, j'ai gagné 2 768 francs, pour la première année où je m'y mets sérieusement. On vivrait avec cela! En avant et du courage!

De tout cela, Scribe ne manqua jamais, non plus que de l'esprit d'à-propos. Il vit bien vite ce qu'une corvée militaire avait de désagréable pour des gens soucieux de repos, et aussi le prestige qu'elle gardait en associant toutes les classes de la société à une œuvre de sauvegarde commune. Lui qui n'avait rien du militaire, pas même les goûts, observa aisément le pittoresque de ces réunions, y plaça une intrigue assez anodine, en y mêlant quelques touches d'actualité et d'agréables couplets qui, surtout, eurent de la vogue. C'était plus qu'il n'en fallait pour ramener le public au Vaudeville, rue de Chartres, où il demeurait alors; mais ce n'était pas assez pour croire, comme Scribe se le dit à lui-même, avoir trouvé un filon nouveau de comique et de raillerie dramatique. La veine, sans plus, était neuve pour le moment et Scribe ne voulait pas la quitter sans l'avoir épuisée. Un mois plus tard, le 15 décembre, il faisait représenter, avec le même collaborateur, Delestre-Poirson, *Encore une nuit de la garde nationale ou le poste de la barrière*, un tableau moins bien venu que le précédent, qui, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, fut accueilli par une mine plus grise. Scribe comprit un peu tard que les meilleures idées sont celles dont on n'abuse pas; mais la réussite eut toujours tant d'attraits pour lui que souvent il ne résista pas à user de sa facilité naturelle pour accabler le public.

On a dit que, dans la circonstance, une large part de la mésaventure revient à son collaborateur. C'est possible. Mais Scribe

s'y prêtait déjà, et beaucoup. Toujours est-il que Delestre-Poirson, loin d'endiguer cette facilité dangereuse, la stimulait au contraire et voici comment. Il feignit d'être convié à passer l'été dans une propriété près de la Ferté-sous-Jouarre, et amena avec lui Eugène Scribe, que le séjour à Paris ne tentait guère, en des temps si mal assurés. Ce n'était pas une villégiature gratuite, chez des amis, comme celui-ci le pensait, et Poirson en payait les frais à l'insu de son compagnon. Mais Scribe travailla beaucoup, à son ordinaire, et, tour à tour sentimental ou laborieux, passa si bien son temps dans cette rustique demeure, qu'il y revint de bon gré, l'année suivante, et en garda un souvenir ineffacable.

Revenu à Paris et mis en train par son succès de *La garde nationale*, Scribe ne perdit pas son temps en réflexions inutiles, mais s'efforça de faire représenter le plus de pièces qu'il put. L'année 1816 fut pour lui un temps de grande activité et de gain. La France commençait à prendre conscience de sa tranquillité et celle-ci ramène Paris au goût du plaisir. Le vaudevilliste en profite de son mieux. Dix pièces de lui représentèrent successivement son nom sur les divers théâtres de la capitale, sans compter diverses autres tentatives plus ou moins heureuses pour lesquelles on parle de sa collaboration, mais qu'il n'avoue pas. Ce furent, le 28 février 1816, au Vaudeville, *Flore et Zéphyre*, un à-propos dont les allusions à l'Opéra firent tout le succès; le 19 mars, à l'Odéon, *Le Valet de son rival*, une comédie en un acte avec Germain Delavigne, où la personnalité de l'auteur s'affirme et se montre telle qu'elle sera plus tard; le 4 avril, au Vaudeville, *Hamlet de monsieur Public*, une pantomime tragique que celui-ci ne goûte pas; le 25 juillet, au même théâtre, *Farinelli ou la pièce de circonstance*, un vaudeville bien troussé accueilli au contraire avec une réelle faveur; puis, dix jours après, toujours au Vaudeville, un à-propos, *Tivoli, aujourd'hui fête extraordinaire*, bagatelle qui survécut quelque temps à l'occasion. Enfin, à l'automne et à l'hiver, cinq pièces séduisirent la fortune et servirent la réputation de leur auteur : *Guzman d'Alfarache*, au Vaudeville, le 29 octobre, et, deux jours après, *Les Montagnes russes ou le temple de la mode*, dont les médisances n'étaient pas faites pour déplaire aux spectateurs; le 12 novembre, aux Variétés, *La Jarretière de la mariée*; le 16 décembre, au Vaudeville, *Le Comte Ory*, un vaudeville dont Rossini devait faire plus tard un opéra-comique; enfin, le 31 décembre, aux Variétés, *La Princesse de Tarare ou les Contes de ma mère l'Oye*, une plaisanterie que sauva le jeu des acteurs.

Scribe n'en demandait pas davantage. L'année fut si occupée et si fructueuse, qu'en dressant ses comptes, il oublie de philosopher. Il constate seulement que le gain de 1816 fut pour lui de 7342 francs. A ce point de vue, il n'avait pas perdu son temps, non plus qu'à l'égard de son métier. En profitant de toutes les occasions de se produire à la scène, il apprenait par expérience les procédés, les ressources, les *ficelles* nécessaires à sa profession; il les maniait avec une dextérité sans cesse accrue. Mais il développait aussi les faiblesses de son talent, la facilité, l'insuffisance d'observation, et encore ce goût du succès immédiat et producteur qu'on devait tant lui reprocher, non sans raison.

L'année 1816 fut véritablement l'année des débuts de Scribe : il s'y montra lui-même, tel qu'il sera, avec ses qualités et ses défauts, et l'année suivante ne fait qu'accentuer les traits de son caractère. Dix pièces encore furent le bilan de l'auteur, à qui rien ne manqua, pas même le petit scandale sans conséquence, nécessaire pour répandre sa renommée. Faut-il les énumérer derechef. Toute sèche qu'elle doive être cette suite servira à montrer la fertilité de l'auteur. 1817 débuta par un succès de Scribe avec Delestre-Poirson, le 18 février, au Vaudeville, avec *Encore un Pourceaugnac ou les Limousins vengés*. Deux mois plus tard, le 7 avril, nouvel accueil plus favorable, aux Variétés, pour *Le Solliciteur ou l'art d'obtenir des places*, une idée de vaudeville que deux collaborateurs moins connus avaient eue et que Scribe avait accommodée au goût du jour. Puis la production se poursuit régulièrement, partagée entre les deux scènes ordinaires à Scribe : au Vaudeville, le 8 mai, *Wallace ou la barrière Mont-Parnasse*; le 16 août, *Tous les vaudevilles ou chacun chez soi*; le 18 septembre, *Le Petit Dragon*; le 7 novembre, *Les Comités d'Athènes ou les femmes orateurs*, une adaptation de la *Lysistrata* d'Aristophane à la mode de la Restauration; le 20 décembre, *L'Homme vert*, qu'on vit avec plaisir. Mais c'est aux Variétés que Scribe connut alors ses meilleurs effets : le 19 juin, avec *Les Deux Précepteurs ou Asinus asinum fricat*; le 12 juillet, avec *Le Combat des montagnes ou la Folie-Beaujon*; le 5 août, avec *Le Café des Variétés*; le 3 décembre, avec *Les Nouvelles Danaïdes*, froide parodie de l'opéra de Salieri, que suivit, tout à la fin de l'année, le 23 décembre, un vaudeville mal venu, *La Fête du mari ou Dissimulons*, joué à la Gaîté.

Cette production variée, incessante, avec ses succès et ses revers, imposait le nom de Scribe, soulignait son savoir-faire, et aussi sa volonté d'occuper le plus de scènes possible et de les tenir le plus longtemps. L'ambition lui venait avec la réussite et

il entendait s'y abandonner. Qu'il le voulût ou non, son nouveau Pourceaugnac évoquait celui de Molière et le public n'avait pas été mécontent de l'évocation. *Le Solliciteur* mettait en jeu une véritable idée de comédie, et, quoique raillant seulement un travers du moment, la vogue excessive des montagnes factices établies dans les divers lieux de Paris, plaisirs fréquentés par les oisifs, *Le Combat des montagnes* offrait lui aussi des observations satiriques que les spectateurs n'eurent garde de laisser passer sans les saisir. Au nombre des travers à la mode que la pièce raillait, on voyait la manie de certains commis de magasin affectant de se donner des airs militaires, portant moustaches, éperons, cravache, tout ce qui ne convenait pas à leur métier. Le personnage incarnant ce ridicule se nommait M. Calicot. Il finit par émouvoir la bile des commis de nouveautés qui vinrent le siffler au théâtre. Les militaires protestèrent. La vogue redoubla et le nom du personnage demeura pour désigner la profession.

Scribe avait-il voulu ce petit scandale? En tout cas, il ne regretta rien et n'eut pas à en souffrir. Mais il désira expliquer ses intentions, et, moins d'un mois après, il le fit fort adroitement, dans une sorte d'impromptu, *Le Café des Variétés*, qui mettait les choses au point, ménageait les auditeurs sans diminuer les auteurs. Faut-il ajouter que sa production annuelle avait valu à Scribe un total de 25 000 francs. Il était si occupé alors qu'il manqua, cette fois-ci, à l'habitude contractée de marquer, dans ses comptes, le détail de ses recettes.

En somme, l'aventure des *Montagnes russes* l'avait fait plus populaire. On ne l'ignorait plus et on savait ce dont il était capable. Depuis quelque temps déjà les rivaux et les directeurs l'avaient appris. Et cette veine persistante accroit à certains égards les difficultés et augmente le nombre des ennemis. S'il est plus aisé de faire jouer les pièces, on les juge avec moins d'indulgence à la scène, et Scribe éprouve, en 1818, la vérité de cette constatation. Au lieu de la dizaine de pièces qu'il fit représenter dans chacune des deux années précédentes, il arrive tout juste à en donner six, ce qui eut suffi à tout autre que lui. Car ce n'est pas ralentissement de sa verve ou de son activité. Scribe est égal à lui-même, aussi bien disposé, aussi fécond. Il continue à saisir au passage, dans la littérature française, les sujets qui lui semblent propres à être mis à la scène et à divertir le public, en les rajeunissant. Au *Carême impromptu* de Gresset il prend *Le Carnaval de Cocagne* (Variétés, 31 janvier 1818); aux *Mémoires* de Marmontel, *Les Dehors trompeurs ou Boissy chez lui* (Variétés, 6 avril); au *Petit*

Courrier, Une visite à Bedlam (Vaudeville, 23 avril); aux *Contes* de La Fontaine, *La Volière de frère Philippe* (Variétés, 15 juin). Peut-être faudrait-il joindre à cela un ou deux vaudevilles moins réussis, une parodie d'*Atala*, un mélodrame trop lugubre qui tomba et pour cette raison ne fut pas avoué. Se sentant épié malignement, Scribe se cache.

Pourtant il reste à l'affût de tous les événements susceptibles de provoquer son ironie : *Les Vélocipèdes ou la Poste aux chevaux* (Variétés, 2 mai 1818), *L'École du village ou l'Enseignement mutuel* (Variétés, 5 septembre). Mais il n'avoue que *L'Hôtel des Quatre Nations* (Variétés, 7 novembre), un à-propos vaudeville destiné à célébrer le départ des troupes alliées de Paris. Le sujet est brûlant. Scribe ne veut ni se compromettre ni manquer l'occasion d'applaudissements aussi faciles. Déjà, cinq mois plus tôt, en avril, il s'est ingénié à tromper la censure et à faire une allusion que celle-ci n'a pas su dépister. Dans *Une Visite à Bedlam* il a glissé un couplet d'allure anodine que quelques clignements d'yeux, une intonation plus nette suffirent à transformer.

Étrangers qu'un sort jaloux
Tient loin de votre retraite,
Bientôt enfin puissiez-vous
(Ah! mon cœur vous le souhaite!)
Goûter le bonheur si doux
De retrouver votre amie;
Rentrez dans votre patrie
Et restez toujours chez vous.

Ainsi chantait-on et le sentiment semblait aussi banal que la poésie. L'acteur dit les derniers vers avec l'accent d'une sourde colère qui souleva une tempête de bravos et fut une protestation unanime contre la présence de l'étranger. Celle-ci, d'ailleurs, allait bientôt prendre fin, grâce à l'intervention du duc de Richelieu auprès de l'empereur Alexandre de Russie, et Scribe s'empressa de saluer ce départ, qui, en rapprochant la fin de l'épreuve, servit à remercier ceux qui avaient pu y mettre un terme.

Mais toutes ces réussites ne satisfont pas pleinement Eugène Scribe. Et quand, le 24 décembre 1818, il prend sa plume à midi, pour juger, à son point de vue, l'année qui vient de s'écouler, il mêle à son contentement quelques petites réserves qui, si elles n'altèrent pas le fond du jugement, montrent du moins que ce Sybarite sentait les épines des roses qu'il cueillait.

Vingt-sept ans sonnés! écrit-il. Cette année et à cette époque ma fortune était dans un état satisfaisant. J'avais dépensé de l'argent en folies, un peu en bonnes actions. J'en avais envoyé à mon frère (quoique je n'eusse pas fait pour lui tout ce que j'aurais pu faire) et je venais de placer trois mille francs que j'avais épargnés.

J'avais conservé tous mes amis; je les aimais toujours de même; ils m'aimaient tout autant et je pouvais compter sur eux comme ils pouvaient compter sur moi....

J'ai eu moins de succès au théâtre que les autres années, et cependant j'ai plus d'ennemis. J'en ai beaucoup. Je n'ai cependant point de mauvais procédés à me reprocher envers aucun confrère....

Du reste, j'ai beau interroger ma conscience : je n'ai aucune mauvaise action à me reprocher; j'ai eu jusqu'à présent le bonheur de me conduire en honnête homme.

Et malgré quelques peines, quelques chagrins, quelques contrariétés, inévitables dans la vie humaine, je crois pouvoir dire que dans l'année 1818 j'ai été heureux!

Moins cependant peut-être que les autres années. Pourquoi n'ai-je pas plus tôt commencé ce journal? J'aurais bien vu!

Ainsi, c'est alors que l'heureux auteur dramatique se met à s'analyser. Jusqu'alors il fut trop occupé pour faire son examen de conscience, et les fragments autobiographiques cités déjà ont manifestement été écrits un peu plus tard, sans doute en 1830. L'ambition lui vient avec la réussite : il sait sa force de production, son agilité d'esprit, et est bien décidé à en tirer tous les avantages. Il s'observera comme un joueur qui ne veut rien perdre de ses atouts et ne pas faire, par ses maladresses, la partie trop belle à ses adversaires. Si, en 1819, la production de Scribe procède des mêmes sources qu'auparavant, il s'y ajoute une volonté plus sensible de ne rien abandonner au hasard. Scribe avoue sept pièces jouées pendant cette année, dont cinq au Vaudeville : *Le Fou de Péronne* (le 29 janvier), dont le sujet rappelle assez *La Visite à Bedlam*; *Le Mystificateur* (20 février), agréable bouffonnerie que le public goûta; *Caroline* (15 mars), manifestement inspirée par *La Fausse Agnès*, de Destouches, et qui n'en réussit pas moins; *Les Vêpres siciliennes* (17 novembre), une parodie de la tragédie de Casimir; et *La Somnambule* (6 décembre), un ingénieux vaudeville, avec Germain Delavigne, dont le succès fut manifeste et durable. Sur tous ces sujets divers, empruntés à des prédécesseurs ou fournis par des collaborateurs, Scribe a su répandre une forme personnelle d'enjouement et de facilité qui, le plus souvent, gagne le public et son approbation. Aussi l'auteur applaudi ne

saurait taire sa satisfaction, lorsque, à la fin de l'année, il dresse le bilan de ces douze mois qui n'ont pas démenti les faveurs des précédents et représentent un gain de 17 584 francs.

L'année dernière (1818), écrit-il sur son livre de comptes, on m'a fait expier les succès de 1817. Cette année on m'a laissé un peu plus tranquille : on m'a permis d'obtenir quelques succès. Je n'ai encore presque rien fait pour assurer ma fortune à venir; mais, quant au présent, il est fort doux et il est impossible d'avoir une existence plus agréable.

J'ai gagné cette année 17 584 francs.

J'ai mis à peu près de côté 4 000 francs. Le reste, je l'ai dépensé à me meubler, à me nipper. J'ai un joli mobilier de garçon que j'augmente tous les jours. Et puis je ne me refuse rien. Je reçois, je traite mes amis. J'ai loué pour ma part avec les Delavigne et leur famille une belle maison de campagne à Conflans. Nous y avons passé une saison charmante à travailler et à nous aimer. Mon ami Casimir vient d'obtenir un beau et immense succès, *Les Vêpres siciliennes*, et je viens, au mois de décembre dernier, d'en obtenir avec son frère Germain un autre presque aussi beau dans son genre, au Vaudeville, *La Somnambule*, qui nous promet pour l'année prochaine de longues et belles recettes.

Mon revenu est à peu près de 5 000 francs.

Mais le temps des folies est passé. J'aurai désormais de l'ordre, de l'économie. Je serai sage. Je suis amoureux d'une honnête femme.

Et ailleurs, poussant plus avant son examen, Scribe ajoute quelques traits à sa psychologie du moment.

Vingt-huit ans sonnés! remarque-t-il. Cette année j'ai eu des succès, des plaisirs, de l'argent, et cependant je ne me sens pas très heureux. Est-ce la faute des événements, ou celle de mon caractère? Commencerais-je à me lasser de mon bonheur?

Ma fortune s'est encore améliorée, non que j'aie mis beaucoup de côté, mais j'ai fait quelques opérations assez bonnes qui ont augmenté mes capitaux et partant mes revenus. Une partie de mes économies a été employée à monter mon mobilier et mon ménage. J'avoue que j'ai fait ces dernières acquisitions en pensant à une femme. En aurai-je jamais une? quelle sera-t-elle? Je n'ai point fait de folles dépenses; je n'en ai pas fait non plus de louables ni d'estimables.

Je me suis fâché avec un très proche parent. Je ne crois point qu'il y ait de ma faute, mais le malheur a pu aigrir son caractère. J'espère qu'il me rendra son affection.

Peut-être aussi y a-t-il eu de ma part de l'aigreur, de l'obstination, et même un sentiment que je n'ose pas trop m'avouer.... Mon caractère

change. Il devient moin bon. Mon changement de situation en est peut-être la cause.

Je vis seul, isolé.... J'ai perdu le meilleur, le plus tendre de mes amis. Je l'ai perdu, du moins, à moitié. Il est marié. J'ai toujours son cœur, sa même amitié, son même dévouement. Mais je ne l'ai plus *lui*, je n'ai plus sa personne; il n'est plus là!

Je cherchais plus haut pourquoi j'étais moins heureux cette année. Maintenant j'en sais la raison.

J'ai eu des succès au théâtre, mais sans comparaison beaucoup plus de revers. Cependant le nombre des confrères qui ne m'aiment pas s'est encore augmenté! Plusieurs sont mes ennemis déclarés, les uns sans motifs, les autres avec raison : ceux, par exemple, que j'ai attaqués dans mes parodies.... J'ai eu tort et je n'ai point droit de me plaindre.

Au total, point de malheurs réels, rien à me reprocher (*une* seule action peut-être qui n'a fait de tort qu'à moi seul). J'ai encore eu cette année le bonheur de me conduire en honnête homme. Ainsi les biens et les maux compensés... allons, j'ai été heureux en 1819.

On le voit, Scribe ne tire pas de son analyse un moyen de s'amender. Il se contente de demander à la vie de continuer à le gâter comme elle l'a fait jusque-là, et souhaite que le succès persiste à engendrer le succès. Ce souhait ne fut pas trompé en 1820, qui lui valut quelques bonnes aubaines et s'acheva sur un favorable coup du sort, un de ces coups qui n'échoient qu'aux laborieux et qu'ils préparent par leur industrie. L'année s'ouvrit à la fois par un deuil pour la monarchie et par un triomphe pour l'auteur dramatique. Celui-ci venait de faire représenter le 10 février, aux Variétés, en collaboration avec Xavier Boniface-Saintine, une fantaisie pleine d'esprit et de bon sens, *L'Ours et le Pacha*, dont l'attrait devait survivre aux circonstances, quand, trois jours plus tard, le poignard de Louvel frappait l'héritier du trône, le duc de Berry, à la porte de l'Opéra. Et ce deuil assombrit la joie du Carnaval qu'on célébrait. Mais la bouffonnerie de la piécette surmonta ces difficultés passagères et Scribe sut encore recueillir quelques autres applaudissements, moins nourris mais réels, avec *Marie Jobard*, une parodie de la *Marie Suart* de Lebrun, jouée le 11 avril aux Variétés, *Le Vampire amoureux* (15 juin), *Le Témoin* (21 septembre), *L'Homme vert*, joués au Vaudeville avec des collaborateurs divers ou *Le Beau Narcisse*, représenté le 9 décembre à la Porte-Saint-Martin. C'est alors que survint l'heureuse circonstance à laquelle on a déjà fait allusion et que Scribe lui-même mentionne ainsi sur son compte annuel.

Voici une belle année, dit-il : *La Somnambule*, *L'Ennui*, *L'Ours et le Pacha* m'on fait faire une belle année, et encore le succès de *L'Ours et le Pacha* a été interrompu au mois de février par la mort du duc de Berry. Il y a eu un relâche de quatorze jours au Carnaval, la saison la plus productive de l'année. J'ai beaucoup gagné, mais j'ai peu mis de côté. Mon revenu est de 5 600 francs. J'ai déménagé. J'ai quitté la rue du Sentier pour prendre rue Bergère, n° 7, un appartement délicieux, tranquille, isolé et sous les arbres d'un beau jardin. Je me suis acheté un nouveau mobilier, une bibliothèque en acajou. Je suis heureux comme un roi dans mes petits domaines. L'avenir se présente si riant et beau! Il me semble qu'il n'y a qu'à prendre la plume et qu'il y a des succès dans mon encrier. Et puis une grande entreprise vient de se former. Avec mon secours et celui de mes amis un nouveau théâtre vient de s'élever, le *Gymnase dramatique*, qui a ouvert hier 23 décembre. Qu'en arrivera-t-il? Je l'ignore. Mais de sa fortune peut dépendre la nôtre à tous. Les théâtres rivaux pensent que nous ne réussirons pas. J'ai meilleure idée. Nous avons engagé Mme Perrin. Poirson, qui s'y entend, est le directeur. Nous avons avec Mélesville et Delavigne des pièces et de l'espoir en portefeuille. Acteurs, auteurs, directeurs, nous sommes tous jeunes, nous avons tous notre fortune à faire. J'ai de la santé, de l'ardeur, du courage. A l'ouvrage! Si ce théâtre me manque, ma plume du moins ne me manquera pas!...

20 670 francs, tel fut le résultat d'une production si soutenue et il n'était pas pour déplaire à Scribe que réjouissait la balance avantageuse d'un bilan. Il y paraît davantage dans le bout d'examen que l'auteur dramatique s'essaie, une fois encore, de faire ailleurs.

Vingt-neuf ans sonnés! Le moment où je me trouve et où j'écris — le 24 décembre 1820 — influera peut-être beaucoup sur le compte que je vais rendre de cette année. Je viens de passer deux mois dans l'inquiétude, dans les tourments, dans les travaux de toute espèce!

Hier samedi 23 décembre a eu lieu l'ouverture du Gymnase dramatique. Cette entreprise formée par mes amis, soutenue et exécutée en grande partie par moi, doit avoir une grande influence sur ma carrière comme homme de lettres et peut-être aussi sur ma fortune à venir.

Elle en a déjà une très marquée sur mes sentiments, car il y a là quelqu'un qui m'intéresse beaucoup : bonne, aimable, spirituelle, des manières charmantes et un ton excellent. On serait amoureux à moins, et cependant elle n'est pas à moi. Je n'ai rien obtenu! Est-ce un bonheur ou de nouveaux chagrins que je me prépare?

Il semble, comme si l'ouverture de ce théâtre n'était pas déjà une chose importante pour moi, que le hasard l'ait placée exprès la veille du jour de ma naissance, afin de faire époque dans ma vie.

Nous avons à peu près réussi. Notre troupe donne de grandes espérances. Se soutiendront-t-elles? Je l'ignore.

A cette époque, ma fortune est toujours dans un état satisfaisant. Point de pertes, point de malheurs. J'ai peu mis de côté, mais j'ai fini de m'acheter un fort joli mobilier.

J'ai quitté la rue du Sentier, où j'étais depuis plus de cinq ans. J'y étais, je m'y trouvais bien. Me voilà ici rue Bergère; je m'y trouve encore mieux. Mon appartement est complet et fort agréable, à la proximité de mes affaires. J'ai rendu mon *chez moi* fort commode et fort attrayant. J'y ai mis un peu de luxe, mais c'est le fruit de mes économies : j'ai tout payé, je n'ai point de dettes et mes quinze ou dix-huit mille francs de mobilier me resteront toujours.

D'ailleurs je n'ai plus rien à m'acheter et tout ce que je gagnerai l'année prochaine sera employé et placé pour accroître mon revenu....

J'ai conservé tous mes amis, quoique je les néglige beaucoup. Je ne les vois que rarement, excepté mon cher Fournier, qui vient me voir tous les jours. Toujours le même, toujours aussi bon, aussi dévoué, et je crois son attachement à l'épreuve de tout.

Je néglige encore plus mes parents que mes amis. Une autre personne en est peut-être la cause : son exigeance me rend malheureux, me fatigue. Cette liaison est devenue pour moi une chaîne pesante. Je voudrais trouver l'occasion et les moyens de la rompre. Je n'ai d'espoir que dans un autre attachement qui sans doute me donnera le courage, ou je ne l'aurai jamais.

En somme totale, quand je repasse toute l'année 1820, il me semble que, placé à l'époque où je suis, le mal l'emporte sur le bien et qu'en l'année 1820 je n'ai pas été heureux, du moins autant que les autres années.

Scribe était alors en pleine possession de ses moyens et il entendait les employer tous. Le nouveau théâtre qu'on ouvrit sur le boulevard Bonne-Nouvelle, le 23 décembre 1820, sous le nom de Gymnase dramatique, allait lui en offrir de nombreuses occasions. La monarchie restaurée n'était pas sans indulgence pour l'art dramatique. Ne prétendait-on pas que Louis XVIII lui-même avait collaboré à diverses pièces? En tout cas, son gouvernement, tout en censurant les auteurs avec vigilance, ne répugnait pas à les laisser produire. Il avait transformé l'Odéon en Second Théâtre Français, pour faciliter les débuts des jeunes comédiens, et, pour aider de même à l'éclosion de nouveaux talents, le ministre Siméon, sur les instances du secrétaire général du ministère de l'Intérieur, de Mirbel, accorda à de La Roserie, ancien camarade de collège de celui-ci, le privilège du Gymnase dramatique, destiné à devenir la scène préparatoire de l'Opéra-Comique

et des autres théâtres de chant. Ce privilège était strictement limité : la troupe devait se composer de jeunes sujets du Conservatoire et jouer uniquement des fragments de pièces empruntées à tous les répertoires. Mais La Roserie ayant cédé son privilège à Delestre-Poirson et à Cerfbeer, ce privilège ne tarda pas à être enfreint. La salle fut construite en trois mois et il ne fallut pas davantage pour constituer la troupe et rassembler des fournisseurs. Car dès les premiers moments, sans doute avec la connivence du pouvoir, les directeurs sortirent des termes de l'ordonnance ministérielle et, au lieu de donner des fragments de pièces, donnèrent des pièces nouvelles et se formèrent un répertoire : petites pièces en un acte, contenant tels les vaudevilles d'alors, des couplets et du dialogue.

La direction de la nouvelle scène était aux mains de Charles Delestre-Poirson, le vaudevilliste, fils du géographe Poirson et auteur lui-même de nombreuses œuvres dramatiques, mieux organisé cependant pour la conduite d'un théâtre que pour la production littéraire. Il avait travaillé maintes fois en compagnie de Scribe et savait ce qu'on pouvait attendre de son ingéniosité et de son goût à la besogne. Le premier soin de Poirson fut donc de réserver, par un traité, au Gymnase dramatique, tout ce que Scribe devait écrire désormais de vaudevilles, et d'attirer à la suite les collaborateurs que l'auteur principal traînait après soi. C'était, bien entendu, le premier en date, Germain Delavigne, puis tous ceux à qui Scribe avait valu déjà des applaudissements : Henri Dupin, Honoré Duveyrier dit Mélesville, Boniface-Saintine, Brazier, Varnier, Carmouche, Bayard, venus de tous les points de l'horizon littéraire, avec une égale passion pour la scène et voyant tout sous le faux-jour théâtral. Mais à ce groupe de travailleurs intrépides Scribe était le lien et le chef. Chacun reconnaissait son ingéniosité et sa fertilité d'invention : on s'y soumettait avec plaisir, et, tantôt retouchant l'ébauche ou réformant le plan, élaguant et refondant au besoin, il savait donner à l'œuvre commune une allure particulière, personnelle, par l'agencement de l'intrigue ou la disposition du dialogue.

Aussi, quand le Gymnase dramatique ouvrit ses portes, le spectacle de début fut de Scribe : *Le Boulevard Bonne-Nouvelle*, un à-propos qui, en exposant les visées du nouveau théâtre, avait l'avantage d'en faire défiler le personnel sous les yeux du public. C'était quelques transfuges des autres théâtres, tels que Perlet, Gontier ou Mme Perrin, à qui vinrent se joindre plusieurs débutantes dont la moindre ne fut ni Virginie Déjazet ni Léontine Fay.

A ces acteurs impatients de se produire, il fallait beaucoup donner pour les satisfaire. Scribe s'y employa de son mieux, ayant lui-même grand plaisir à composer. Cette année 1821 fut une période de succès ininterrompus pour le théâtre, pour l'auteur et pour les interprètes. Scribe donna successivement quatorze pièces nouvelles et chacune d'elles obtint un accueil plus ou moins flottant, mais toujours favorable, qui forme comme une série de journées ensoleillées. *Le secrétaire et le cuisinier* (10 janvier), *Frontin mari-garçon* (18 janvier), *Le Colonel* (20 janvier), *L'Intérieur d'une étude* (1er février), *Le Gastronome sans argent* (10 mars), *Le Parrain* (23 avril), *La Meunière* (16 mai), *La Petite sœur* (4 juin), *Le Mariage enfantin* (16 août), *L'Artiste* (23 novembre), ne laissèrent pas diminuer l'enthousiasme du public et un spectacle nouveau n'attendait pas pour paraître que le précédent eût lassé l'attention, jusqu'à ce que le triomphe de *Michel et Christine* vint clore (3 décembre), de façon exceptionnelle, cette production si soutenue.

La pièce avait été faite en collaboration avec Henri Dupin, si l'on peut en ce cas appliquer le terme de collaboration. Un jour, dit-on, Dupin apporte à Scribe une pièce en deux actes pas très bien venus, et pendant trois semaines n'entend plus parler de son manuscrit. Scribe en profite pour refaire la pièce, ajoute un rôle, change les autres, coupe un acte et la met en répétition, au Gymnase. Le soir de la première représentation, il amène avec lui Dupin dans une loge, sans le prévenir de la substitution et celui-ci ne reconnaît son idée que lorsqu'elle est applaudie. Le tour est aimable et de bonne confraternité. Scribe y était expert et d'autres semblables abondaient déjà, assure-t-on, plus ou moins heureux, dans sa carrière dramatique. Mais si Scribe y gagna quelques amis qui lui surent gré de l'opération réussie, il y prenait cette renommée de rebouteux littéraire, expert à redresser les manuscrits, qui devait le suivre toute sa vie. Cette fois-ci, Scribe avait conté, dans *Michel et Christine*, avec beaucoup de sentiment, une histoire d'amoureux qui se dédaignent, puis se rapprochent, que le public trouva charmants et couvrit d'applaudissements. « De long temps, disait un critique, un vaudeville n'avait obtenu un si brillant succès; rarement aussi il fut plus mérité, cette production était sans contredit la plus agréable de toutes celles de M. Scribe. »

Aussi, quand ce dernier dressa son bilan coutumier, à la fin de l'année, se montra-t-il particulièrement joyeux des résultats obtenus et qui atteignaient un total de 43 759 francs.

Le succès du Gymnase, écrivait-il sur son livre de comptes, a dépassé nos espérances. Nous voici à la fin de la première année et nous avons déjà écrasé presque tous les théâtres du même genre. Jamais aussi activité n'égala la nôtre. J'ai donné jusqu'à trois pièces nouvelles en huit jours. Nous avons commencé et fini par des succès et *Michel et Christine*, que l'on vient de représenter le 3 décembre, nous promet pour l'année prochaine une longue suite de représentations. Perlet, Gontier, Léontine, quoique cette dernière ne soit encore qu'une enfant, Bernard Léon, Mlle Fleuri et Mme Théodore nous forment une troupe la meilleure de Paris. Nous avons perdu notre charmante Mme Perrier, que sa santé force à s'éloigner du théâtre et qui peut-être n'y reviendra jamais. Heureusement, avec des succès, on se passe de tout le monde et j'en ai eu quatorze cette année. Aussi j'ai mis beaucoup d'argent de côté : 27 000 francs; et grâce aux rentes sur l'État que j'ai achetées à mon compte, mon revenu de 1821 est de 7 369 francs.

J'habite toujours mon appartement de la rue Bergère, n° 7, dont je suis enchanté. J'ai passé l'été à Saint-Mandé, dans la maison de M. Allard, que j'avais louée avec M. et Mme Lambert et où j'avais invité mon ami Fournier et sa femme, qui ont passé la saison avec nous.

Ailleurs, Scribe revient sur lui-même et s'étend davantage, analysant dans tous les sens ses faits et gestes, commentant ses actes et ses souhaits.

Trente ans sonnés! dit-il. J'ai trente ans! Que de réflexions me ferait faire ce mot! Réflexions tristes peut-être; mais comme il faudrait les renouveler tous les ans, je préfère prendre dès à présent mon parti et commencer à ne plus me regarder comme un jeune homme.

C'est donc aujourd'hui que commence mon âge mûr. Puisse-t-il être aussi heureux que ma jeunesse! Puissé-je avoir d'aussi beaux jours et aussi peu de chagrins! Car, du moment où je suis arrivé à la moitié de ma carrière, quand je jette mes regards sur le passé, je ne vois presque que des sujets de remercier le ciel. Que d'autres se plaignent de leur sort! Moi, je ne suis point injuste envers la Providence; ni ingrat envers le bonheur : je lui tiens compte de tout.

J'aurai peu de chose à dire cette année. Le bonheur tient peu de place.

Sous le rapport de la fortune, le Gymnase a surpassé nos espérances : notre année ira à près de 800 000 francs. Il y a eu hier un an qu'il s'est ouvert sous des auspices au moins très douteux; et hier, réuni avec mes amis, nous en avons joyeusement célébré l'anniversaire.

Je n'ai point follement dépensé, comme les autres années, mes gains de théâtre. J'ai mis de côté, beaucoup pour moi! Et cependant j'ai vécu nonorablement. Je ne me suis refusé aucun plaisir.

J'ai même fait des dépenses de luxe : je me suis donné un cheval, un cabriolet. J'aurais pu sans doute encore attendre; mais qui sait

combien de mois ou de jours doivent être encore ajoutés à mes *trente ans*! Et jusqu'à présent pour qui amasserais-je?

D'ailleurs, j'ai pris équipage sans grand plaisir, et s'il le fallait, je le quitterais sans la moindre peine. Du reste j'ai établi mes dépenses non sur mes gains du théâtre, toujours douteux et incertains, mais sur mes revenus à moi, toujours fixes et invariables.

Ma santé est toujours bonne et ne laisse presque rien à désirer.

J'ai conservé tous mes amis. Je me suis raccommodé avec mon frère qui s'était fâché contre moi sans raison. Il m'a rendu son amitié, premier bonheur; et, de plus, m'a appris qu'il était lui-même fort heureux, second bonheur.

Du côté du cœur, je n'ai rien à désirer : je suis aimé, du moins j'ai bien des raisons de le croire, de la seule femme que j'aime....

J'ai bien eu dans l'année quelques petits chagrins, quelques petites contrariétés : ce sont des compensations et je n'ai pas le droit de me plaindre, car la balance penche encore de l'autre côté.

Je puis donc consigner ici que dans l'année 1821 j'ai été aussi heureux qu'on peut l'être ici-bas, car selon moi, il n'est pas de plus grand bonheur que celui d'une existence paisible. Du moins je n'en connais pas et je n'en désire pas d'autre.

Évidemment ce n'est pas la *Confession d'un enfant du siècle*. C'est seulement celle d'un jeune homme du temps, tel que le roman nous les a dépeints, un *Gustave le mauvais sujet* quelconque, joyeux, plein d'entrain, aimant le plaisir, ignorant l'orgie et ne perdant de vue, dans ses fredaines, ni son intérêt ni son projet. Scribe a un cabriolet et il y tient, quoiqu'il en dise, moins pour lui-même que parce que c'est le signe de sa réussite et montre à tout le monde ses gains : excellent moyen d'augmenter le nombre des jaloux dont il se plaint. Mais le succès le grise manifestement, ou tout au moins excite cette facilité qui lui fut toujours reprochée et qui maintenant ne connaît plus d'obstacles.

Pour 1821, Scribe avouait quinze pièces; il en reconnait douze pour 1822. Il en eut fourni une par mois au Gymase, si, dans ce nombre, deux d'entre elles n'avaient vu le jour ailleurs : l'une, *Le Paradis de Mahomet* à l'Opéra-Comique (23 mars); l'autre, *Valérie*, à la Comédie-Française (21 décembre). Tout en restant scrupuleusement fidèle à ses engagements avec son nouveau théâtre, Scribe n'avait laissé passer aucune occasion de se produire ailleurs, et, tandis que les habitués du Gymnase ne cessaient pas de pouvoir l'applaudir, ceux de la Comédie-Française purent commencer à apprendre ses mérites. Ici comme là, on l'accueillit avec faveur, encore que, rue Richelieu, le succès fut dû pour une large part au jeu de Mlle Mars, qui, dans le rôle d'une jeune fille aveugle,

sut déployer une sensibilité tout à fait émouvante. Comme un auteur dramatique avisé, Scribe connaissait à merveille les ressources de ses interprètes et en tirait tout le parti possible. Le Gymnase possédait Déjazet, qui s'essayait déjà dans les travestis, et Scribe lui en fournit le moyen dans l'*Écarté* (14 novembre), qui mettait à la scène un salon de l'époque, avec ses habitudes, tandis qu'il ménageait à Léontine Fay toutes les occasions d'affirmer son jeune talent. C'est à celle-ci que *Valérie* était tout d'abord destinée. La future interprète tombe malade, et, en un tour de main, Scribe modifie sa pièce, supprime les couplets, la met en deux actes et l'adapte à Mlle Mars qui l'accepte et qui la joue avec empressement. Après une telle réussite rue Richelieu, Scribe eut pu s'y croire chez lui désormais. Il n'en fut rien. La hiérarchie des scènes était étroite alors. On lui reprocha ses ressorts vulgaires, les faiblesses de son style et on le renvoya au boulevard Bonne-Nouvelle sous prétexte d'art inférieur.

Scribe se piqua-t-il au jeu après cela? Le fait est que jamais sa production pour le Gymnase ne fut plus abondante qu'en 1823. Il confesse avoir fait représenter dix-neuf pièces pendant cette année, dont quinze le furent au Gymnase. On ne pouvait guère y être joué plus souvent. Ce fut la suite ordinaire des accueils bienveillants faits à ces productions hâtives, mais on n'y trouve pas de succès éclatants. *L'Intérieur d'un bureau* (25 février), *Le Menteur véridique* (24 avril), *La Pension bourgeoise* (27 mai), *La Maîtresse au logis* (9 juin), *Partie et revanche* (16 juin), *Un dernier jour de fortune* (11 novembre), *Rodolphe* (20 novembre), *L'Héritière* (20 décembre) furent particulièrement applaudis et demeurèrent longtemps au répertoire de ce théâtre, ou ailleurs. Pour suffire à une production si intense, Scribe devait emprunter beaucoup. Il prenait de toutes mains : à Walter Scott, à Charles Nodier, à Goldoni, à Jean-Baptiste Rousseau, aux autres ou à lui-même, refaisant ses propres pièces, les transformant et leur donnant des suites, agréables au public, car le théâtre, pour lui, était moins affaire de trouvaille ingénieuse qu'adaptation d'une idée au goût du moment. Sur une intrigue plus ou moins nouvelle, il brodait des variations légères, semait un sujet connu de traits neufs, spirituels, servait le tout prestement et le public était ravi. Il ne voyait pas ce qui avait pu être fait auparavant, mais seulement ce qu'on mettait sous ses yeux, et la sûreté de la manœuvre en faisait la réussite. Par exemple, *Pension bourgeoise* de Scribe avait eu pour origine une œuvre de Dumersan, *Le Pensionnaire*. Dumersan ne veut pas renoncer à son vaudeville

et le fait représenter ailleurs, quoique l'idée en ait déjà été exploitée, et le public ne s'aperçoit de rien. Sans doute, le peu d'importance de la chose explique en grande partie cette inattention. Elle provient aussi de ce que la transformation avait été suffisante pour que les deux piécettes mettant en œuvre la même idée ne se ressemblassent plus. Scribe, en y travaillant, y avait mis son tour d'esprit et adapté à sa personnalité une matière fournie pour un autre. C'est ainsi qu'il procédait et c'est ce qui donne à son théâtre un air d'uniformité, en dépit du nombre des collaborateurs qui s'y employaient. Grâce à cette activité, à ces pièces sans cesse applaudies, 1822 avait été une année de gains exceptionnels pour Scribe : 38 340 francs. 1823 le fut encore davantage et il atteignit alors le chiffre énorme de 62 623 francs, qu'il relève avec satisfaction sur son registre de compte.

Une seule préoccupation se mêle à sa joie et Scribe va nous dire laquelle dans une lettre qu'il écrivit à son frère François, le 12 septembre 1823. Les deux frères s'étaient perdus de vue depuis plusieurs années et, après quelque préambule, le cadet parlait ainsi de soi-même à son aîné :

Quant à moi, mon ami, j'ai suivi en partie le conseil que je te donne. Ça ne va pas très vite, mais ça va bien. J'ai gagné de l'argent, j'en ai dépensé beaucoup, mais j'en ai mis un peu de côté et celui-là du moins me restera et me fera un petit revenu pour le temps où je ne pourrai plus travailler, ce qui arrivera peut-être dans trois ou quatre ans ou plus tôt encore que je ne crois. Car je travaille vite et beaucoup. Je fais mes vingt pièces par an, et, à ce métier, on use promptement le peu d'idées qu'on peut avoir dans la tête.

Nous avons fait il y a trois ans une entreprise qui allait à ravir. Nous nous sommes associés à quelques capitalistes qui y ont mis leur argent, moi mon encre et mes plumes, et nous avons élevé le Gymnase. Les frais de terrain, de construction, fournitures de toute espèce, s'élevaient de onze à douze cent mille francs. Nous avons donc ouvert avec plus d'un million de dettes, et comme, par prudence, je n'avais pas voulu y mettre de fonds, j'ai demandé, outre mes droits d'auteur, le tiers des bénéfices quand toutes les dettes seraient payées. Ce n'était pas trop exiger et l'on me l'a accordé. Je me suis donc mis à l'ouvrage pour payer les dettes qui étaient énormes, car, outre le capital et les intérêts, un théâtre a toujours par an deux cent mille francs et plus de frais journaliers de troupe, d'éclairage, de costumes, de décors, etc. Nous sommes à la troisième année et dans ce moment nous ne devons plus que trois cent mille francs, ce qui nous faisait espérer que l'année prochaine tout serait payé et qu'enfin je jouirais de mes droits. Mais point du tout. On trouve apparemment que nous allons trop bien et un

arrêté du ministre ferme notre théâtre au mois de janvier prochain. Nous sommes en réclamation, comme tu penses bien; mais je suis à peu près sûr que nous n'obtiendrons rien et d'avance j'en ai fait mon deuil.

J'ai quitté, depuis l'ouverture du Gymnase, ma rue du Sentier et suis venu m'établir de l'autre côté du boulevard, rue Bergère, n° 7. J'y ai là un joli petit appartement, trois pièces donnant sur un jardin et une fort gaie qui donne sur la rue. C'est celle-là qui est à toi quand tes affaires t'appelleront à Paris. Tu y seras à ton aise et comme chez toi.... Une entrée particulière et tu y seras servi par ma bonne Victoire que j'ai toujours et qui a succédé à *notre ancienne Babet*. Depuis un an j'ai pris aussi son mari à mon service; de sorte que je suis tout à fait dans mon ménage et je mène une vie de garçon fort douce et fort tranquille. Je passe six mois de l'année à Paris et six mois d'été dans une petite campagne que j'ai louée à Saint-Mandé, au milieu du parc de Vincennes. Je demeure là avec Fournier et sa femme, car Fournier est enfin marié et a épousé après quinze ans de soupirs celle qu'il aimait. Il est toujours aux Douanes, où il monte en grade, mais lentement. Enfin il a une femme charmante et il est heureux; c'est là le principal. Les six mois que nous passons ensemble sont pour nous les plus agréables, car ils nous rappellent, mon bon ami, le temps où nous étions tous réunis, et nous trouvons encore quelquefois quelques-uns de ces bons rires que nous avions rue du Sentier et même rue des Jeûneurs. J'ai dernièrement rencontré, à l'Opéra, Jorand qui m'a beaucoup demandé de tes nouvelles. Il a aussi fait son chemin et gagne quelque argent avec ses pinceaux. Mais il est devenu, comme nous, un peu moins gai qu'autrefois, et il me rappelait avec regret *les bonnes farces* que nous faisions avec notre *père François*.

Suivent deux pages de nouvelles des parents et amis. Sans doute, en parlant comme il le fait à son frère de ses propres préoccupations, Eugène Scribe les exagère-t-il, car les gens du Gymnase n'étaient pas disposés à se laisser supprimer ainsi aisément. Voici ce qui advint. Quand le ministre Corbière succéda à l'Intérieur au comte Siméon, il se montra beaucoup moins tolérant à l'égard du jeune théâtre et exigea qu'il suivît désormais à la lettre les prescriptions de son arrêté de fondation. Le Gymnase promit de se soumettre, afin de se donner le temps de chercher comment il ferait pour désobéir. Il fallait trouver une haute protection capable de désarmer la raideur administrative, car on savait Corbière tatillon et cassant. On connaissait aussi l'appui que la duchesse de Berry donnait aux arts et c'est près d'elle qu'on chercha protection. Les directeurs du Gymnase, voulant se ménager ce patronage, se rendirent avec l'élite de leur troupe

à Dieppe, où la princesse allait passer les étés. On joua devant elle des pièces aimables et elle fut touchée de cette attention : elle pensa qu'il n'y avait pas de danger à transgresser un privilège théâtral et qu'au surplus ce privilège pouvait être étendu. Le but poursuivi finit par être atteint. Le lendemain d'un jour où M. de Corbière avait fait écrire une lettre comminatoire au Gymnase, la duchesse de Berry dit en souriant à ce ministre qui venait lui faire sa cour : « J'espère, monsieur, que vous ne tourmenterez plus le Gymnase, car il portera désormais mon nom. » En effet, dès le mois de septembre 1824, on lut sur les affiches : *Théâtre de Madame*. Ce titre fut inscrit en lettres d'or sur la façade de l'ancien Gymnase et l'orage des colères ministérielles épargna l'heureux théâtre placé sous ce royal paratonnerre.

Si Scribe ne fournit pas cet ingénieux moyen de défense, n'est-ce pas lui qui en fut le principal artisan du succès? Lui et les excellents artistes qui faisaient l'attrait du spectacle. Tous plaidèrent, de la façon la plus efficace, la cause du Gymnase auprès de la cour, en y venant jouer des œuvres de circonstance improvisées par Scribe, *La Rosière de Rosny*, un à-propos pour la fête du jeune comte de Chambord, ou bien *Une Revue à Port-Sainte-Marie*, un impromptu à l'occasion du retour du duc d'Angoulême, après sa campagne d'Espagne? Encore qu'il ne se complût guère à la politique, Scribe ne la dédaignait pas tout à fait et savait y recourir au besoin. La menace de fermeture du Gymnase et la crainte de voir sa propre fortune entravée le forcèrent à se prêter à ces manœuvres : ce qui ne l'empêche pas, d'ailleurs, de célébrer plus tard, avec autant de conviction et aussi peu de poésie, le mariage du duc d'Orléans, fils du roi constitutionnel. Les auteurs dramatiques ont des grâces d'état.

Ainsi rassuré, Scribe poursuivit ses occupations avec ardeur. 1824 vit paraître à la scène seize pièces signées de son nom, ce qui était beaucoup pour douze mois, et produisit un revenu de 66 339 francs, c'est-à-dire un chiffre que l'auteur n'avait pas encore atteint. Là-dessus, le Gymnase avait eu sa provision de treize pièces, et, dans ce nombre, la proportion habituelle de réussites, mais aucune exceptionnelle. Scribe emprunte toujours un peut partout les sujets de ses pièces et les adapte toujours de façon ingénieuse et plaisante. Seulement on le lui reproche davantage, parce qu'il y met moins de discrétion. Entre temps, l'Odéon avait été ouvert à la musique, ajoutant l'opéra comique à la comédie et à la tragédie, et Scribe, qui avait composé le prologue du début, s'était hâté de profiter de l'aubaine qui mettait à la portée de sa veine une scène de

plus. De cette circonstance date l'adaptation française du Freyschütz de Weber, représenté en français sous le titre de *Robin des bois*. Scribe et Castil-Blaze avaient exécuté la transformation qui, tout d'abord, devait être représentée au Gymnase ; par suite de l'insuffisance des chanteurs, elle fut transportée à l'Odéon, où la maladresse des librettistes faillit compromettre l'admirable musique de Weber. On ne goûta pleinement celle-ci que lorsqu'elle fut débarrassée des libertés des adaptateurs. C'était, en effet, l'inconvénient du système de Scribe : travaillant sur des œuvres secondaires, il en faisait presque toujours des œuvres vivantes et d'un mérite plus élevé. Quand il s'attaquait à des chefs-d'œuvre, il les ramenait à sa mesure et les respectait si peu qu'en prétendant se substituer à eux il les dénaturait.

Scribe sent-il cet inconvénient? En tout cas, il n'en est pas arrêté, et moins alors qu'à tout autre moment. Lancé comme il l'était, en pleine production et en pleine vogue, il travaille de toutes ses forces et sur tous les sujets. Il fait représenter douze pièces en 1825 et, sur ce nombre, dix vont au Gymnase. Accueil panaché, où, cependant quelques succès se mêlent, dans lesquels les acteurs ont leur part, et notamment Déjazet dont le talent grandit à l'ombre de l'esprit de Scribe. Toujours heureux, celui-ci poursuit ses emprunts avec moins de revenus que jamais. On joue avec faveur, dans les salons, les proverbes de Théodore Leclercq ; l'un deux plaît à Scribe et à son collaborateur Mélesville et ils se hâtent de soumettre au public une pièce sur le même sujet, avant que la première ait été imprimée. C'est à la fois se montrer trop pressé et trop peu scrupuleux, mais le parterre absout de ses applaudissements ce procédé péremptoire. Il ne reste à l'auteur évincé que la faculté de le signaler, ce qu'il fait fort dignement, et à la critique celle de l'enregistrer.

Aussi bien, quels que soient ses bravos du Gymnase, ce n'est pas là que, cette année, Scribe fut le mieux accueilli. C'est à l'Opéra-Comique, avec Auber, dans *Le Maçon* (3 mai), et avec Boïeldieu, dans *La Dame blanche* (15 décembre). Les deux œuvres sont restées populaires et peu de personnes les ignorent. Les musiciens commencent à sentir l'appui que leur offre l'habileté scénique de Scribe et ils y recourent volontiers. Lui-même, Scribe, ne répugne pas à les aider et sa commodité de collaboration, sa fertilité de moyens ou de rythmes ne font que servir à ce nouvel emploi. Désormais Scribe sera un fournisseur attitré de *libretti* d'opéras comiques, puis de grands opéras. On y reviendra à l'heure propice, quand cette collaboration battra son plein et

deviendra un fait important, — la plus abondante peut-être, — du travail dramatique de Scribe. Pour le moment, cette nouvelle route ouverte à son activité ne lui déplaît pas : il s'y engage avec entrain et se réjouit de cette source de revenus supplémentaires. Peut-être n'avait-il pas envisagé tout d'abord sous la forme d'opéra comique, *La Dame blanche*, empruntée au *Guy Mannering* de Walter Scott. La lettre suivante le ferait croire, écrite qu'elle est, le 27 juillet 1825, par le spirituel Andrieux, à qui Scribe a lu sa pièce et qui en dit ainsi son sentiment à l'auteur :

Mon cher et aimable confrère, j'ai beaucoup pensé à l'ouvrage dont j'ai entendu la lecture vendredi dernier; je n'ai pas assurément la prétention de vous donner des conseils dont vous n'avez pas besoin; mais l'intérêt bien sincère que m'inspire votre talent si fécond, si varié, si spirituel, m'enhardit à vous faire part de quelques idées dont vous vous servirez, si vous voulez, que vous mettrez de côté, si elles ne vous conviennent pas, ou qui enfin pourront vous en faire naître d'autres beaucoup meilleures.

Je persiste à penser que votre rôle d'Annette est le côté faible de l'ouvrage; ce rôle devrait inspirer de l'intérêt, occuper le spectateur, ce personnage est l'âme et l'agent principal de la pièce.

Remarquez que Georges n'agit point ou presque point, ou agit pour lui; il est bien question de le faire rentrer dans le domaine de ses pères, et le spectateur désire qu'il y rentre; mais comment viendra-t-on à bout de l'entreprise? C'est Annette, c'est la jeune fille qui l'a conçue, c'est elle qui la conduit et qui l'achève. Elle est donc un personnage important, et doit être avec Georges sur le premier plan du tableau.

Vous avez paru, aux premiers mots que je vous ai dits à ce sujet, approuver assez ma manière de voir; cela m'encourage encore à vous offrir mon verre d'eau, à vous qui avez des rivières à votre disposition.

J'imagine donc d'abord que la jeune personne doit être d'une naissance égale à celle de Georges, d'une ancienne maison d'Écosse; ayant par cela même plus de force d'âme, plus de résignation au malheur, plus de courage pour le vaincre; elle a tant d'exemples de vertu dans sa propre famille! Elle ne s'appelle point *Annette*, ce qui n'est pas un nom écossais, et ce qui fait trop penser à une petite paysanne; elle s'appelle miss Anna Macdonald, ou Murray, ou Lockill, ou Lancron, comme vous voudrez; toutes ces familles étaient écossaises, attachées aux Stuarts.

A présent, voici l'histoire de miss Anna, comme on me l'a contée.

Elle n'avait que deux ou trois ans, quand son père fut victime des fureurs ordinaires des partis, dans les guerres civiles. Sa jeune mère ne tarda pas à mourir de douleur; elle resta fille unique, orpheline, dépouillée de son patrimoine qu'un ennemi de sa famille se fit adjuger; elle n'avait point d'asile; le comte Avenel (père de Georges) la recueillit

alors dans son château; elle y fut élevée avec le petit Georges qui n'avait qu'un an ou deux de plus qu'elle; ces deux petits enfants se prirent d'une tendre amitié l'un pour l'autre; mais le désastre de la maison Avenel arriva bientôt (Georges n'avait que six à sept ans). La pauvre petite Anna aurait couru des dangers, si la bonne Marguerite ne l'eût fait passer pour sa nièce, en disant que miss Anna était morte ou avait disparu.

Devenue plus grande, la jeune personne a voyagé avec Marguerite; celle-ci avait une petite succession à recueillir en Hanovre; elles se sont trouvées près du champ de bataille de *Dettingue* (et non pas *Ettingen*, 27 juin 1743). Elles ont secouru Georges qu'elles ont reconnu; mais à qui elles ne se sont pas fait reconnaître. Il ne sait pas qui il est; et elles n'ont pas voulu le lui dire. Car ne pouvant lui rendre sa fortune et son rang, à quoi bon exciter en lui d'inutiles regrets? Cependant elles lui ont conseillé de retourner quelque jour en Écosse, au château d'Avenel, où il pourrait acquérir quelque lumière sur sa famille.

Dès lors, miss Anna a résolu de faire tout ce qui dépendrait d'elle pour rendre au fils de son bienfaiteur, à l'ami de sa première enfance, les biens et le rang auxquels il a droit. Elle a beaucoup d'esprit et de force de caractère, et la fable de *La Dame blanche* accréditée dans le canton la sert merveilleusement.

Quatre ou cinq ans se sont passés après la bataille de *Dettingue*; la fortune des Stuarts a été entièrement renversée à la bataille de *Culloden* (27 avril 1746) et la scène se passe en 1747 ou 48. — Georges a vingt-deux ou vingt-trois ans; miss Anna en a vingt.

Vos personnages ainsi posés, toute l'action de votre pièce reste à peu près la même; et je ne vois de changement à faire qu'au dénouement.

Il faudra une reconnaissance, et j'ai pensé à celle qu'a employée Euripide dans son *Electre*; après s'être moqué des reconnaissances qu'Ecshyle et Sophocle avaient employées avant lui, il fait reconnaître Oreste par Électre à une cicatrice qu'il s'était fait au front, en se laissant tomber, lorsqu'il courait avec sa sœur après un faon de biche dans les jardins du palais de leur père. Cette cicatrice constate mieux l'identité qu'un voile, que des cheveux, etc. Le souvenir des jeux enfantins du frère et de la sœur a quelque chose de touchant et de naturel. Voyez si vous pourriez vous servir de cette circonstance ou d'une autre semblable.

Il faudra aussi faire reconnaître miss Anna pour ce qu'elle est; la déclaration de Marguerite, appuyée du moindre papier peut suffire.

En partant de ces suppositions, miss Anna devient fort intéressante parce qu'elle est animée elle-même par des motifs puissants et honnêtes : celui de la reconnaissance pour le protecteur de ses premières années, et celui d'une tendresse de toute sa vie pour Georges. Il me semble même que les souvenirs confus de celui-ci qu'il a eu une petite

amie qu'il aimait bien, avec laquelle il jouait étant enfant, peuvent fournir de jolies choses à lui faire dire....

Pardonnez-moi tout ce bavardage qui ne signifie peut-être pas grand'chose, et ne vous sera bon à rien : je vous le livre pour ce qu'il vaut; et je vous l'offre seulement comme un hommage à votre talent et comme un gage de mes sentiments d'estime et d'attachement sincère.

Scribe ne paraît guère s'être embarrassé des objections du bon Andrieux. Il n'en était pas à une ou deux invraisemblances près. Il comptait sur sa dextérité pour les faire passer, et, cette fois-ci, la musique de Boïeldieu, brodant sur le tout, lui valut le succès que l'on sait. Le résultat des bénéfices de l'année se chiffra par 76 248 francs, car les recettes grossissaient à mesure que s'accroissait le répertoire de l'auteur dramatique. Pourtant, il eut été dangereux de poursuivre ainsi sans repos une production si intense. Scribe résolut donc de voyager. Sans doute, chaque année, pendant les mois d'été, alors que les théâtres chôment, il s'absentait volontiers de Paris, allait tantôt à Sommeville, près de Sens, chez son tuteur, Me Bonnet, tantôt ailleurs. Mais alors, en 1826, Scribe se détermina à pousser plus loin et plus avant sa villégiature, et après avoir fait représenter dix pièces, huit au Gymnase et deux à l'Opéra-Comique, il partit découvrir la Suisse. Il a tenu le journal de son voyage et ce qu'il en dit permet aujourd'hui de le suivre dans son déplacement.

Mécontent de ma santé, que l'excès de travail avait altérée, un peu fatigué de Paris, qui, malgré ses plaisirs, offre aux heureux du siècle, parmi lesquels je me range, sept ou huit contrariétés par jour, sans compter les chagrins, je me suis enfin décidé à voyager et à sortir de France. Depuis quatre ans j'avais le désir de voir la Suisse, mais pour un bourgeois de Paris qui presque jamais n'était sorti de la banlieue, pour un auteur dramatique qui ne voyage que dans sa chambre ou sur le papier, c'est une terrible chose que trois ou quatre cent lieues réelles et effectives au milieu des montagnes et des précipices.

Cependant on dit que le plaisir de voir est ce qu'il y a de plus doux au monde, après celui de pouvoir raconter, s'entend. Pour moi, j'en soupçonne un plus doux encore : c'est celui du souvenir! C'est de pouvoir tout le reste de sa vie se rappeler les lieux qu'on a parcourus; c'est de se redire à soi-même les sensations agréables ou pénibles qu'on y a éprouvées, et l'hiver, à Paris, dans mon grand fauteuil de maroquin vert, les pieds appuyés sur la grille de ma cheminée, de pouvoir à la lueur d'un feu bien pétillant, me transporter en idée dans les glaciers de la Suisse ou sur les précipices du Saint-Gothard.

Me voilà donc décidé et je suis parti aujourd'hui 10 juillet, à cinq

heures du soir, avec mon ami Duveyrier-Mélesville et sa femme, le cœur un peu gros et quelques larmes dans les yeux en pensant aux amis que je quittais, aux amis qui, dans le moment encore, me souhaitent sans doute un bon voyage et un prompt retour, les uns à voix haute, d'autres en eux-mêmes peut-être ou à voix basse, et c'était ceux-là que je croyais toujours entendre.

Enfin nous sortons de la rue Hauteville. Nos trois chevaux de poste ébranlent le pavé et les voisins surpris, qui se sont mis aux fenêtres, s'indignent contre un siècle où les gens de lettres voyagent comme des conseillers d'État.

Précisément ce même soir-là, les deux compagnons de route qui partaient ainsi, donnaient au Gymnase une pièce commune, *L'Ambassadeur*, dont ils n'apprirent la fortune que trois jours plus tard à Metz. C'était un succès qui marquait d'un bon augure les premières étapes du voyage. Engageons-nous à leur suite. Un paysage, a-t-on dit, est un état d'âme. S'il est vrai, un voyage, une succession de changements de points de vue révèlent l'état d'esprit de celui qui les perçoit et la façon dont il les contemple n'est pas inutile à le faire connaître intimement. Voyons donc ce que fut Scribe dans ce premier éloignement de France et comment il prend contact d'une nature qui lui est étrangère. En face d'elle, il ne se départit pas de ses préoccupations habituelles. Le 18 juillet, il note à Badenwiller :

Pays charmant, sites enchanteurs, vues délicieuses. De mes fenêtres, je vois quinze lieues de pays, le Rhin, les Vosges : à ma droite des montagnes de verdure, à ma gauche une tour ruinée où tous les matins j'allais m'asseoir et penser à mes amis. Je me suis senti mieux portant et j'ai un peu travaillé. J'ai écrit en plein air, sur les montagnes et sur les ruines de la tour, *La Chatte changée en femme*, ouvrage que je destine au Gymnase et que je rapporte en portefeuille. Nous avons aussi corrigé un acte d'*Ali-Baba*, opéra destiné à Cherubini. Ces travaux ne nous ont point empêchés de parcourir les environs.... Restés à Badenviller huit jours.

Ces préoccupations ne sont pas très favorables ; heureusement que Scribe va essayer de s'en défaire. Il pénètre en Suisse et peu à peu l'ambiance du pays le prendra. Le 28 juillet, il est à Zurich et note, entre autres choses :

Clara Wendel, dont on a tant parlé à Paris, cette jeune femme d'une beauté remarquable et qui était à la tête d'une troupe de brigands, venait d'être arrêtée, quelque temps avant notre arrivée à Zurich. En attendant son jugement, elle est enfermée dans la tour de Wellenberg,

située au milieu du lac. Nous nous en sommes approchés et à travers les barreaux de la fenêtre du premier étage nous avons aperçu une femme ; mais impossible de distinguer les traits.

Scribe n'en est pas moins content d'avoir *failli* voir. Mais il est plus intéressant de l'entendre devant les spectacles naturels du pays.

30 juillet. — Schaffhouse : chute du Rhin. Je pourrais me dispenser de retracer un pareil spectacle, car jamais de ma vie je n'oublierai ce que j'ai vu, mais je veux prolonger mon plaisir en le décrivant.

Le Rhin, qui est superbe au pont de Schaffhouse, va toujours en se retrécissant jusqu'à Imworth, château situé sur sa rive droite, et Laufen, belles ruines placées sur sa rive gauche. C'est dans cet endroit que le cours du fleuve est arrêté et interrompu, et que la masse entière de ses eaux se précipite du haut des rochers qui la retenaient. En arrivant au château ou à la ferme de Laufen, nous entendions déjà le mugissement du fleuve, mais nous ne voyions rien encore. On nous ouvre une petite porte grise, qui domine le Rhin de plus de cent cinquante pieds, et nous nous trouvons ainsi suspendus au-dessus du fleuve, placés et assis aussi commodément que dans une loge d'opéra pour jouir d'un des plus beaux et des plus effrayants spectacles que l'Europe puisse nous offrir. Qu'on s'imagine une montagne d'eau qui, se précipitant de quatre-vingts pieds, en rencontre d'autres, les heurte, les brise et retombe dans l'abîme en torrents de mousse et d'écume, qui, éclairés par le soleil, étincellent de mille feux et de mille couleurs! Vous regardez dans l'abîme : une vapeur épaisse et blanche, un brouillard continuel s'en élève, comme un immense incendie dont les feux semblent souterrains et dont on n'aperçoit que les tourbillons de fumée. Voilà le spectacle qui vous frappe du haut du château de Laufen et cependant vous n'avez vu encore que la moitié de la chute.

Nous sommes descendus ensuite sous la cascade, où malheureusement l'on ne peut rester longtemps, parce que la poussière humide traverse vos vêtements. C'est de là seulement qu'on peut juger de la masse ou de l'impétuosité des eaux. Ni la mer en furie, ni l'Océan un jour de tempête ne peuvent en donner une idée, car, dans les mers, les vagues se succèdent, et là ce n'en est qu'une, qui descend en flocons de neige, mais une vague épouvantable, immense et continuelle. Ajoutez à la sublimité de ce spectacle le bruit continuel du torrent qui mugit à l'égal du tonnerre, et, au milieu des eaux, entouré des éclats de la foudre, stupide, immobile, on ne peut qu'admirer. Les expressions nous manquent ; et les exclamations qui nous échappent ne frappent même pas votre oreille ; vous ne les entendez pas ; vous n'entendez rien : votre âme tout entière est dans vos yeux.

Un peu au-dessous de la cascade, nous avons traversé les eaux du fleuve encore ému et agité, et nous avons été sur la rive opposée

jouir de tout l'ensemble de la cascade. Le Rhin, divisé par les rochers, forme sur une étendue immense cinq torrents différents, pareils ou à peu près à celui que l'on voit de Laufen.

Un tel spectacle nous avait émus, oppressés; nous avions tous trois les larmes aux yeux, et la rêverie où il nous avait plongés était si grande qu'en remontant en voiture, nous avons été depuis Laufen jusqu'à Schaffhouse sans proférer une parole. Ce n'est qu'en arrivant à la Couronne, où nous avons dînés, que nous nous sommes mis à rire de cette saillie romantique.

On s'en doutait, Scribe manquait du sens du pittoresque. Sa prose, si preste pour la réplique et le dialogue, n'est ni descriptive ni plastique et ne saurait rendre ce que l'écrivain ne voit pas, car, pour les paysages comme pour les caractères, l'observation de Scribe s'arrête à la surface et n'en pénètre pas le fond. Quoi qu'il fasse, il voyage avec ses préoccupations coutumières et c'est ainsi qu'il faut le prendre, comme un vaudevilliste qui n'oublie pas ses travaux et qui s'y livre chaque fois qu'il le peut, même dans des endroits poétiques. Il note le 4 août, à Lichtenstieg, sur la route de Saint-Gall : « Nous nous sommes réfugiés dans une petite auberge où nous avons écrit avant dîner le plan de *Tyran-le-Blanc*, folie-féerie en quatre actes qui nous a beaucoup fait rire. J'en souhaite autant à ceux qui la verront jouer. » Cette façon d'occuper son loisir est fort naturelle, mais nuit un peu à la couleur locale. Celle-ci, d'ailleurs, ne saurait se laisser négliger, même par Scribe.

6 août. — (Waldstadt). Beau pays à voir, mais non pas à habiter. Vive la Suisse pour deux mois, la France pour la vie! Ennuyés de perdre notre journée dans cette auberge et l'orage continuant toujours, nous nous sommes décidés à partir à quatre heures de l'après-dînée. Les gens du pays ne nous le conseillaient pas. A une demi-lieue, des paysans nous dirent qu'un torrent avait enlevé un petit pont qui traversait la route et qu'on ne pouvait passer. C'était le premier danger que nous courrions et c'était bien tentant, car en voyage il faut au moins un danger : sans cela, autant aller à Passy et à Romainville et ce n'est pas la peine de passer les barrières de Paris. Nous voici donc marchant dans l'espoir et dans la crainte d'un beau danger, et bravant même les avis d'un vieux guide, qui nous conseillait de retourner. Arrivés près du torrent qui était très rapide, mais qui n'était ni large ni profond, nous rencontrons deux jeunes Hollandais, tout jeunes et d'une charmante physionomie, ce qui me fit penser sur-le-champ à Mme Fournier et à son frère, dont ils avaient la coupe de figure : il paraît qu'en Hollande c'est la mode d'être bien. Ces pauvres jeunes gens et leur guide, qui voyageaient à pied, n'avaient couru, eux, que

des dangers trop réels : ils avaient passé par l'orage à travers les montagnes des Grisons et avaient manqué d'y rester. Ils ont aidé notre guide à ôter les pierres du torrent. Avec leurs grands bâtons ferrés, ils en sont aisément venus à bout, et, le chemin devenu libre, nous avons fait passer la voiture où Mme Duveyrier était bravement restée, pendant que nous traversions à pied sur une poutre, qui restait du pont détruit, nous tenant près de la portière en écuyers cavalcadours. Malgré quelques cahots, quelques secousses, quelques lames d'eau, nous sommes arrivés à bon port, non sans gloire et sans pluie, et ainsi s'est terminée la fameuse aventure du torrent enchanté, digne de figurer à côté des moulins à foulon de Don Quichotte.

Pour ce voyage à travers la Suisse, Scribe et ses compagnons avaient engagé à Mulhouse un voiturier et son équipage et c'est ainsi qu'ils avaient pérégriné jusque-là. Parvenus au lac des Quatre-Cantons, ils renoncent à ce moyen de locomotion et renvoient conducteur et chevaux à Mulhouse.

Nous avons embarqué nos personnes et nos effets sur un grand bateau couvert, qui, conduit par trois vigoureux rameurs, nous a fait promptement gagner le large. Le temps était superbe et l'air pur et frais. Nous avons d'abord à droite du lac, au Grutli, lieu fameux dans l'histoire de la Suisse, car ce lac est plein de souvenirs et chaque endroit y rappelle un fait glorieux ou intéressant.

Bien entendu, notre voyageur en mal de récit ne saurait manquer de narrer pour lui-même les hauts faits du héros légendaire. Quoi qu'on ait pu dire, quand il voyage, Scribe reste toujours, en effet, auteur dramatique et considère l'histoire, la nature ou l'art surtout par rapport à sa profession. Par exemple, à Bâle, devant *La Danse des morts* d'Holbein, il a fait copier par Mme Duveyrier le costume d'un Juif, pour en tirer parti dans *Ali-Baba*, comme il s'emplit ici l'esprit des faits de Guillaume Tell pour en mettre plus tard à la scène ce qui peut émouvoir le spectateur. A cela, si l'on ajoute une certaine dose de naïveté, on aura assez complètement l'état d'esprit de Scribe voyageur. Il sourit des Anglais qui déclarent que le canton d'Appenzell ressemble à la verdure de leur pays; et lui, un peu plus loin, déclare bravement : « Le canton de Glaris doit être l'Ecosse, car, d'après les descriptions de Walter Scott, je m'y suis cru transporté. » Opinion qui fait plus d'honneur à son souvenir qu'à son observation. Celle-ci ne se manifesta guère davantage le 14 août, quand après avoir passé le Saint-Gothard, Scribe et ses compagnons sont au Righi.

Continué, note-t-il après avoir énoncé les difficultés de la route, continué à gravir vers l'auberge de Righi-Staffel, que nous voyions de loin et qui n'arrivait jamais. La nuit approchait, nous étions trempés, nous mourrions de faim et nous nous demandions avec Duveyrier ce que des bourgeois de la rue Bergère et de la rue Hauteville étaient venus faire dans cet endroit diabolique, dans ce casse-cou romantique. Vœu de Mme Duveyrier qui a promis, si elle en revenait, de nous donner cet hiver chez elle, au coin de son feu et dans une chambre bien chaude, un bon petit poulet truffé. Ce vœu sans doute nous a sauvés. Arrivés une demi-heure après à l'auberge du Righi, mouillés comme un torrent, et rien pour changer.... Souper très gai et le meilleur sans contredit que nous ayons encore fait, car nous mourrions de faim. Entretien sur notre expédition, sur les beaux périls que nous avions courus, sur le vœu de Mme Duveyrier que nous avons bien promis de réaliser. Bien entendu que nous choisirions cet hiver un jour de neige, et qu'avant dîner je les conduirais dans mon bel équipage, tous mes chevaux et toutes mes livrées dehors, au bois de Boulogne et au mont Calvaire (du Mont-Valérien), pour nous rappeler autant que possible notre immortelle expédition du Righi, qui, jusqu'à présent, commence comme a fini la campagne de Moscou.

Le lendemain, sur le Righi-Kulm, Scribe fait quelques réflexions plus reposées. « C'est le plus beau point de vue de toute la Suisse, non pas que le Righi en soit la montagne la plus haute, mais sa position centrale en fait un observatoire magnifique. » Mais il ajoute : « Les nuages nous ont procuré un splendide spectacle, que jamais les machinistes de l'Opéra ne pourraient nous offrir : le soleil a paru un instant et dardé ses rayons avec force. Alors, du sein de la vallée, des flancs de la montagne, se sont élevés des milliers de nuages, de forme et de teintes différentes. » Mais ce spectacle ne retient pas l'auteur dramatique au delà de ce qu'il s'était promis, non plus qu'il ne le détourne de ses combinaisons scéniques, car dès le lendemain, à Lucerne où il se repose au *Cheval-Blanc*, il passe toute la matinée à travailler.

18 août. — Nous avons découvert le joli petit village de Brienz, au bord du lac de ce nom. C'est là que nous avons dîné. Jamais je n'étais venu à Brienz et cependant ce pays ne m'était pas inconnu. J'en avais beaucoup entendu parler à mon excellent tuteur, à M. Bonnet et à sa famille, qui ont fait ce voyage il y a douze ou quatorze ans, et c'est à eux que j'ai pensé sur-le-champ, en regardant ce lac qu'ils avaient vu, en entrant dans cette auberge où probablement ils avaient habité. Je me rappelais jusqu'aux chansons que mon cousin Jules avait entendu chanter aux batelières, et nous avons demandé si ces cantatrices en pleine eau étaient encore dans le pays. On nous a répondu qu'il y

avait un conservatoire à Brienz, où les jeunes filles apprenaient la marine et la musique, et après dîner nous avons vu entrer cinq habitantes de l'endroit, dont deux surtout étaient charmantes. Elles nous ont donné au bord du lac et par un clair de lune magnifique des ranz, des airs suisses que nous avons essayé de retenir et dont nous espérons bien profiter.

19 août. — Je me suis levé de bonne heure dans ma jolie chambre et j'ai travaillé avec tant d'ardeur que j'en ai oublié notre promenade en bateau. Des Anglais nous avaient soufflé nos chanteuses et étaient partis avec elles, qui du reste sont aux ordres du premier arrivant.

Ainsi, entremêlant toujours les impressions extérieures aux combinaisons de son esprit, passant de l'une à l'autre insensiblement, Scribe arrive à Meiringen, dans l'Oberland bernois, la région des glaciers. Là, il se pique un instant d'observer et de décrire.

On ne peut se faire une idée des glaciers, déclare-t-il, qu'en se représentant une mer en furie et couverte de vagues, sur laquelle un magicien aurait étendu sa baguette en lui disant : Reste immobile et enchantée jusqu'à la fin des siècles. Et si, par hasard, on lui rendait le mouvement, on se trouverait sur une mer bien houleuse où nous aurions passé un mauvais moment, car nous étions montés sur le glacier où nous nous sommes mis à jouer comme des enfants. Nous sommes entrés avec Duveyrier dans une belle grotte d'un cristal pur et transparent, qui rappelait le jardin d'Armide ou d'Alcine. Nous ne pouvions surtout nous lasser d'admirer la belle couleur verdâtre de ce glacier. Ce n'est plus de la neige, ce n'est plus sa blancheur, c'est une teinte toute particulière : des tranches d'un vert céladon, couleur qui se transmet ensuite probablement aux lacs qui couvrent la Suisse et qui descendent de ces glaciers. Remontés à cheval et dans la chaleur de la conversation, nous avons manqué de perdre mon portefeuille, qui contient nos pièces déjà faites, nos pièces à faire, nos plans, etc., en un mot notre présent et notre avenir, et le moyen de payer notre voyage en Suisse. Nous avons frémi de terreur.

Et ce frisson a plus secoué Scribe que toutes les émotions de la route. Bref, tout se ramène pour lui à des impressions de coulisses, qui diminuent le reste si elles ne l'effacent pas. Le 24 août, le soir, après la contemplation de la mer de glace :

Nous avons là *La Chatte changée en femme*, pièce que nous avons faite il y a un mois à Badenwiller. Nous n'en avons pas été charmés et la pièce est presque tombée à notre comité. Espérons que le bon public ne sera pas si difficile. Je vais dormir en souhaitant qu'il n'en fasse pas autant.

Cette remarque d'un homme d'esprit que rien ne parvient à distraire de lui-même et qui, devant les grands spectacles de la nature ne sait pas admirer et se taire, oublier un instant ses petites intrigues factices et productives devant la pérennité des choses rend indulgent pour l'enthousiasme béat du voyageur naïf. Scribe fait excuser Perrichon et c'est un résultat à quoi il ne prétendait pas.

Laissons notre voyageur poursuivre sa route, à Thoune rencontrer Elleviou, le chanteur à la mode du théâtre Feydeau, achever le second acte de *L'Espionne*, une pièce destinée à Mlle Mars, travailler encore au pied de la Gemmi. Le Mont-Blanc ne le troublera guère plus et s'il s'émeut davantage, c'est qu'il sent la France plus proche et que le Rhône, auparavant, l'a évoquée directement à ses yeux. Scribe est heureux : il se rapproche, marche à pied, circule, rencontre de plus en plus des gens de connaissance et travaille un peu. Il sait que le Gymnase le réclame et que Delestre-Poirson s'inquiète de lui. On se rencontre à Genève, le 7 septembre. « Trouvé Poirson qui m'attendait depuis huit jours. Trouvé des logements à son hôtel, où nous sommes installés. Poirson venait me chercher une pièce qu'il a emportée. » Scribe aurait pu suivre et rentrer à Paris; mais, après avoir vu ce qu'il nommait le mélodrame de la Suisse, il veut voir le spectacle apaisé et pénétrant de la Suisse romande. Il visite Ferney, Coppet, parcourt le lac de Genève, voit Lausanne, monte à Yverdon, Neufchâtel, Bienne, et en passant, fait un pèlerinage à l'île Saint-Pierre, en l'honneur de Jean-Jacques. Puis, après un nouveau séjour à Bâle, il rentre en France par Mulhouse et Belfort et reprend le chemin de Paris, où il aborde le 24 septembre.

J'ai revu la barrière avec plaisir, note-t-il. Après deux mois et demi d'absence, je me suis retrouvé bien content et bien heureux au milieu de mes amis, et j'ai éprouvé qu'à tous les plaisirs des voyages il fallait en ajouter un qui était peut-être le plus grand de tous : celui du retour.

Pour un homme de lettres il eût dû en être un autre : la conviction d'avoir renouvelé, rajeuni son inspiration par des impressions étrangères. Il semble que cette satisfaction ait été secondaire chez Scribe, et, si l'effet s'en produisit, il ne fut ni immédiat si profond. Dans les derniers mois de 1826, il fit encore jouer deux pièces : *Bertrand et Suzette* (10 octobre), au Vaudeville, en collaboration avec Varner, et qui eut un grand succès, quoique

l'héroïne sacrifiât son sentiment à sa raison, et négliger celui qu'elle allait aimer, en contractant un mariage d'argent, dénouement dont Scribe devait si souvent user dans la suite et qu'on lui reprocha dès lors; puis un opéra comique avec Auber, *Fiorella* (28 novembre), sujet assez original qui ne sembla pas plaire tout d'abord et que la gaieté et la musique sauva. Malgré son silence prolongé, Scribe arrêtait son total des bénéfices de l'année à 97860 francs et ce chiffre n'était pas pour lui donner le regret de la distraction qu'il avait prise. Aussi, se trouvant mal en point au début de 1827, il recourut volontiers au même remède, non sans avoir fait jouer au préalable *La Chatte métamorphosée en femme* par les artistes du Vaudeville (3 mars), et par ceux de l'Opéra-Comique *Le Loup-Garou* (10 mars), dont la partition était l'œuvre de Mlle Louise Bertin. Puis, le 1er avril, Scribe remontait en poste, non sans avoir fait applaudir trois jours avant, au Gymnase, une esquisse légère sur *Les Élèves du Conservatoire* (28 mars). Mais cette fois-ci le voyageur ira chercher son plaisir moins loin : il est saturé de l'étranger et ne passera pas la frontière. Les Français ne connaissent pas la France, déclare-t-il. Les étrangers la visitent : pourquoi les Français ne le feraient-ils pas? C'est ce qu'il va essayer en se remettant en route. Il se propose aussi de tenir un nouveau journal de route, mais sa patience se lassera bien avant la fin de l'excursion.

Ma santé est encore bien faible, remarque-t-il au départ; les médecins m'ordonnent le mouvement, la dissipation, l'absence de travail : en un mot le calme moral et la fatigue physique. Et pour cela il faut faire des lieues en poste. Mme de Sévigné trouvait que c'était un remède souverain pour guérir les amoureux. J'ajouterai et les gens de lettres, que je range aussi dans la classe des cerveaux malades, avec d'autant plus de raison que souvent chez eux cette seconde maladie n'empêche pas la première. Du moins j'en connais.

C'est donc par ordonnance du médecin, et plus encore par conviction intime, que je me suis décidé à quitter Paris, où l'hiver dure trop longtemps pour moi. Je vais dans le midi au devant des beaux jours. Je vais y chercher la santé, le repos et l'oubli des affaires. Mon compagnon est un ami d'enfance. La vie de Paris nous a longtemps séparés, ce voyage va nous réunir. Déjà nous ne sommes plus des jeunes gens : la quarantaine approche, nous nous faisons vieux et nous allons éprouver un certain charme à nous rappeler nos anciens souvenirs, nos premiers beaux jours. L'aspect du midi me rendra le printemps, mon compagnon de voyage me rendra ma jeunesse.

Et d'abord, comme il faut qu'un voyage d'agrément soit agréable,

je viens d'acheter chez mon sellier Robert une bonne et jolie calèche de 3 600 francs. C'est un peu cher peut-être; mais je n'en suis pas fâché intérieurement, pour l'honneur de la littérature qui dans les siècles derniers a été trop longtemps à pied, et il faut que dans celui-ci elle prenne sa revanche en prenant carrosse. D'ailleurs, j'ai toujours eu pour système qu'on devait orner son intérieur, embellir sa maison, et pendant ces deux mois, notre calèche sera à peu près notre demeure habituelle.

Voilà comme on va voyager, et il est regrettable que le carnet de route ne permette de suivre que si imparfaitement les touristes. Le 3 avril, ils sont à Dijon, à huit heures du soir, et le premier soin de Scribe est de chercher le théâtre.

J'ai couru à la salle de spectacle, écrit-il. On y donnait *Le Maçon*, dont j'ai vu tout le second acte. Mes paroles n'avaient pas l'air de divertir beaucoup le public dijonnais; mais en revanche la musique de mon ami Auber produisait beaucoup d'effet.

Six jours après, nos voyageurs sont à Orange et là, une même curiosité, plus désintéressée, prend Scribe.

Il était tard, dit-il, et nous craignions de ne pas voir l'amphithéâtre, mais en ce moment la lune qui s'est levée nous a servi de guide et de flambeau, et je ne sais pas si ces belles ruines ne gagnent pas encore à être vues de la sorte. En arrivant par la petite rue sale et obscure qui conduit au monument, on se trouve en face d'une muraille parfaitement bien conservée qui a 120 pieds de hauteur et 350 de large. A cette vue seule on est frappé d'admiration. Il semble que ce ne soit pas des hommes mais des géants qui aient élevé des masses aussi colossales, et quand on pense que c'était pour leurs seuls plaisirs, pour leurs nobles amusements, que ce peuple-roi élevait de pareils édifices! Je me suis rappelé la salle de spectacles que j'avais vue le matin à Valence et la comparaison n'a pas été à l'avantage des modernes. Nous sommes entrés dans l'intérieur de l'édifice, obstrué et gâté par de vilaines maisons. Nous avons gravi la montagne et nous nous sommes trouvés en face le théâtre, dans l'enceinte destinée aux galeries, enceinte à peu près grande comme la place du Carrousel et dont la forme demi-circulaire indique assez la destination. Cinquante ou soixante mille spectateurs devaient y tenir à l'aise. A l'endroit où nous étions se sont donc assises autrefois de belles dames romaines ou gauloises, ces lieux ont entendu réciter les vers de Plaute, de Térence ou de Sénèque, ces murs ont retenti des applaudissements des spectateurs.... Et maintenant que reste-t-il de tout cela? Des ruines, de la poussière, des réflexions pour tout le monde, et surtout pour les auteurs dramatiques....

Laissons à Scribe ses impressions d'Avignon et de la fontaine de Vaucluse, de Marseille, de Toulon. « Les quinze lieues de Marseille à Toulon valent seules le voyage », déclare-t-il, et il visite à Toulon tout ce qu'on y pouvait voir, y compris le bagne qui s'y trouvait alors. Le retour s'effectue par Aix et Arles, qui inspire à la fois au voyageur de l'enthousiasme et des regrets, par Tarascon.

Beau pays jusqu'à Tarascon, note Scribe, mais depuis Tarascon et Beaucaire, c'est ce que nous avons vu sans comparaison de plus frais, de plus suave, de plus ravissant. Ah! que le Languedoc où nous entrons est bien plus beau que la Provence. Nous venons de faire sur les bords du Rhône et au milieu des prés émaillés de verdure quatre lieues les plus agréables et les plus délicieuses.

Ce midi romain enthousiasme Scribe. « Mon admiration a pensé me coûter cher, écrit-il devant le pont du Gard. J'étais resté si longtemps en contemplation que le maître de poste voulait me faire payer poste et demie. » On s'arrange et on arrive à Nîmes qui ne dément pas la noble exaltation du matin. Le lendemain à Montpellier, Scribe note une remarque d'autre nature.

De là, du Peyrou, nous avons été visiter le jardin du Roi, fondé sous Henri IV, vingt-cinq ans avant celui de Paris. Nous avons vu l'École forestière, l'École d'agriculture, le Jardin botanique, où, quoique ignorant, j'ai remarqué plusieurs plantes qui m'ont fait grand plaisir à voir : le *Ficus elastica*, qui produit la gomme élastique; le *Solanda glandiflora*, plante d'Amérique qui grimpe tout le long des murs et qui faisait tout le tour de la serre. Il porte des fleurs magnifiques, mais ce qu'il a surtout d'original c'est qu'il ne porte rien l'été et ne produit que l'hiver. C'est l'emblème de nos recettes et les auteurs dramatiques devraient prendre le *Solanda* pour leur plante de prédilection et la mettre dans leurs armoiries.

C'est la dernière phrase du carnet, qui s'arrête là, tandis que le voyage se poursuit pourtant par Narbonne, Carcassonne, Toulouse et Agen jusqu'à Bordeaux, puis par Saintes, Rochefort, La Rochelle, Nantes, La Flèche et Blois jusqu'à Paris. On eût aimé continuer à voir comment Scribe prit contact avec les pays qu'il parcourait. Rien ne vient plus l'indiquer, si ce n'est parfois quelque brève remarque, jetée au travers de ses comptes, pour signaler les endroits où on le rançonne trop. Pour connaître la France, Scribe y avait appris l'incommodité des hôtels et la

rapacité des hôtes, une leçon que la Suisse lui avait épargnée, semble-t-il.

Au retour de cette longue excursion, le Gymnase fonctionnait depuis tantôt sept ans et, durant toute cette période, Scribe comme on l'a vu, n'avait pas cessé d'y triompher, goûtant ce que Sainte-Beuve a fort justement nommé sept ans d'un règne populaire et incontesté. A ce titre, il était le représentant d'un genre assez mélangé, goûté d'un public étendu, mais ne raffinant ni sur l'originalité ni sur la nouveauté de son plaisir. En cette même fin de 1827, Scribe venait de lui soumettre deux charmants vaudevilles : *Le Diplomate* (23 octobre), avec Germain Delavigne, et *La Marraine* (27 novembre) avec Lokroy père, qui montraient l'un et l'autre, une fois de plus, la souplesse de son esprit et son talent d'adaptation. Alors, la Restauration, qui venait de décorer deux ans plutôt Victor Hugo à vingt-trois ans et Lamartine à trente-cinq ans, crut devoir faire de notre heureux vaudevilliste, à trente-six ans, un chevalier de la Légion d'honneur. C'était conserver officiellement sa réputation, et d'autant plus qu'on n'ignorait pas qu'il allait bientôt aborder des scènes plus en vue. La Comédie-Française étudiait une grande comédie de caractère, *Le Mariage d'argent*, écrite par lui seul, dont on escomptait le succès. Au milieu des répétitions, la nouvelle de la décoration de l'auteur fut annoncée et Mlle Mars lui écrivit à ce propos :

Je vous demande de souffrir que ce soit moi qui attache à votre boutonnière ce petit ruban rouge, qui, cette fois, se trouvera très bien placé, ce qui ne lui arrive pas toujours, ceci soit dit entre nous. Si vous êtes bien aimable, vous viendrez demain avant la répétition vous faire décorer. Vous me feriez de la peine si vous me refusiez.

Assurément, Scribe fut sensible à la grâce du procédé; il affecta de l'être moins à sa distinction. A une admiratrice inconnue qui voulait le reconnaître dans la foule, vers le même temps, il écrivait :

Vous voilà donc avertie, si vous voulez m'apercevoir, de regarder les hommes qui seront petits, peu distingués, graves et sérieux. Vous me direz à cela qu'il y en a beaucoup ainsi. Cela est vrai; mais quelle autre indication vous donner? Que puis-je vous faire remarquer là où il n'y a rien de remarquable? Je vous annoncerais bien que j'aurai probablement un habit bleu et un gilet jaune; mais tout le monde en a. J'ajouterais bien qu'il y a à ma boutonnière à gauche un

petit bout de ruban rouge, mais c'est pour le coup que vous diriez : Tout le monde en a.

Évidemment, c'est la modestie à rebours d'un homme qui ne veut pas paraître trop tenir à ce qui le flatte. Scribe s'en fut montré plus heureux si *Le Mariage d'argent* avait réussi près du public. Mais, en dépit de tous les pronostics, il ne fut pas applaudi et ce mécompte demeura vif à l'amour-propre de l'auteur. On avait cru, ou feint de croire, que Scribe, sous ses couplets, avait perdu ses moyens, et que sa verve n'était pas capable de remplir à elle seule les cinq actes d'une comédie. Le parterre exigea de l'auteur plus qu'il n'était juste de lui demander et chaque incident qui troubla la représentation fut souligné, hué, sifflé, avec une malveillance qui montrait qu'on faisait payer d'un coup à l'auteur les trop nombreux succès qu'il avait eus ailleurs.

Scribe n'était pas homme à s'arrêter, quelque cuisante que fût la blessure. Deux mois et demi après, le 29 février 1828, il obtenait à l'Opéra, en compagnie d'Auber, qu'on jalousait lui aussi et qu'on accusait de n'être pas capable d'écrire un opéra en cinq actes, le triomphe durable de *La Muette de Portici*. Scribe, comme Auber, s'était piqué au jeu, et de leur double émulation sortit une œuvre dramatique alerte, bien venue, composée dans la joie et que le public accueillit de même. Malgré ses absences et ses insuccès, Scribe avait touché de gros revenus en 1827 : 79 659 francs. Ils augmentèrent encore en 1828 et s'élevèrent, en fin de compte, à 115 998 francs, un total qu'il n'avait pas encore atteint et dans lequel les recettes de *La Muette* avaient une part notable. Encouragé par ces succès, très sollicité par les musiciens en quête d'opéra, Scribe va désormais s'employer volontiers à la composition des *libretti*. *Le comte Ory*, la même année à l'Opéra, avec Rossini (20 août); *La Fiancée*, à l'Opéra-Comique, avec Auber (10 janvier 1829); *La Belle au bois dormant*, à l'Opéra, avec Hérold (2 avril); *Les Deux nuits*, à l'Opéra-Comique, avec Boïeldieu (10 mai); *Fra Diavolo*, à l'Opéra-Comique, avec Auber (28 janvier 1830); *Manon Lescaut* à l'Opéra, avec Halévy (3 mai); tel est le résultat de la collaboration musicale de Scribe. La diversité des titres montre la variété des compositions et le degré de popularité qu'ils ont gardé suffit à indiquer l'accueil fait au début.

Mais Scribe ne délaissa pas le Gymnase. Bien au contraire, la production n'y fut jamais mieux soutenue : sept pièces en 1828;

six en 1829, quatre dans les premiers mois de 1830. Il s'émancipe même, devient frondeur et touche à des sujets que jadis il eût traité différemment. Le gouvernement de Charles X le blesse dans certaines de ses préventions, quoique sur bien des points les ministres se montrent spirituels et tolérants. Ne se contentant plus de ces intrigues un peu vagues qui touchent à la peinture des mœurs sans les juger, Scribe s'enhardit à traiter plus directement les défauts du temps dans *La Manie des places ou la folie du siècle* (19 juin 1829). Lui-même s'était montré assez indépendant pour pouvoir railler en toute justice ceux qui l'étaient moins. La censure voulut s'opposer à la représentation de *La Manie des places*, sous prétexte qu'on croirait y reconnaître M. de Martignac. Scribe s'adressa au ministre lui-même, qui, très libéralement, donna l'autorisation. L'opposition en profita pour souligner, à la scène, tout ce qui pouvait être allusion personnelle et fit un petit scandale à cette œuvre, qui en comportait beaucoup moins. Au reste, ceci ne troubla pas l'indulgence de Martignac. Ne conte-t-on pas que plus tard, tombé du pouvoir, un jour qu'on le priait de jouer la comédie, il y consentit à condition que la pièce représentée serait *La Manie des places* et qu'il y tiendrait le rôle de M. de Berlac, celui-là même qu'on disait sa personnification? Vraiment on ne pouvait montrer plus d'esprit et moins de rancune.

Encouragé sans doute par l'accueil du public et l'indulgence du pouvoir, Scribe poussa davantage sa satire dans *Avant, pendant et après*, qu'il fit jouer dix jours plus tard, le 28 juin, toujours au Gymnase. C'était une sorte de tryptique dramatique, des scènes qui, après avoir montré quelques abus de l'ancien régime et les excès de la Révolution ou l'absolutisme de l'Empire, devaient esquisser les hommes et les passions du jour. Scribe le faisait légèrement avec esprit, mais assez perfidement, et son ironie devint bientôt le prétexte à des manifestations fructueuses pour le théâtre, mais pleines de dangers. La duchesse de Berry menace d'ôter son patronage au Gymnase, si on persiste à jouer une œuvre que la censure n'eût pas dû laisser passer. Bref, l'orage fut détourné, et si le malencontreux ouvrage disparaît alors de l'affiche, il y reparut deux ans plus tard, en septembre 1830, avec plus d'avantages, alors que la branche cadette avait supplanté son aînée.

Mais, malgré ces incidents éphémères, Scribe demeurait l'auteur aimé du public, celui qu'on pouvait applaudir sans passer pour subversif. Il fournit encore quelques aimables essais à son théâtre

de prédilection : *Les Moralistes* (22 novembre 1828); *Malvina ou un mariage d'inclination* (8 décembre); *Théobald ou le retour de Russie* (12 février 1829); *La Bohémienne ou l'Amérique en 1775* (1er juin), une comédie *historique* imitée du *Théâtre de Clara Gazul*, qui ne réussit pas; *Les Actionnaires* (22 octobre); *Louise ou la séparation* (16 novembre); *L'Assurance ou le coucher de la mariée* (1er avril 1830). Toutes ces pièces n'ont que la prétention de divertir et nulle n'affiche de prétention à la satire politique, sauf *Mme de Saint-Agnès ou la femme à principes* (20 février 1829), qui met en scène une sorte de tartuffe féminin peu sympathique et que le parterre accueillit mal. Il avait pris, en effet, l'habitude de demander à Scribe du plaisir, non pas un enseignement, et sur ce point l'auteur était d'accord ordinairement avec les auditeurs.

Par le résultat, par la continuité de son effort, Scribe devenait le créateur, le vulgarisateur en tous cas, d'un genre de comédie auquel bien d'autres travaillaient avec lui, mais sans fournir le cachet de personnalité que seul Scribe y imprimait : la comédie légère, sentimentale, du théâtre de Madame, transformation, ou plutôt extension du vaudeville à couplets, mêlant les flonflons au dialogue et faisant du tout un ensemble agréable et piquant. Sa fertilité de moyens, son ingéniosité d'esprit avaient marqué ce genre d'originalité que soulignaient l'aisance des répliques et la malice des couplets. Avec le coup d'œil d'un véritable auteur dramatique, Scribe avait vu ce que l'époque fournissait à son observation et il l'avait saisi avec une prestesse digne d'applaudissement. Esprit subtil et moins expert, il sut doser les éléments de succès pour le public, éveiller ses instincts cocardiers sans évoquer les ruines de l'Empire, flatter l'aristocratie nouvelle, celle de l'argent, qu'amenait la reprise des affaires et que le théâtre voyait venir avec plaisir, tout en paraissant la critiquer. Scribe lui-même n'en différait pas assez pour ne pas comprendre ces aspirations et, d'une tête froide et d'une plume acérée, il se mit à les saisir et à les rendre aussi malicieusement qu'il le pouvait. Sainte-Beuve a caractérisé ce genre avec beaucoup de finesse et d'exactitude quand il en a dit :

La nature humaine, prise du boulevard Bonne-Nouvelle, n'est peut-être pas très large, très profonde, très généreuse en pathétique et en ridicule; mais elle est très fine, très variée et très jolie. Je la maintiens même fort ressemblante à titre de nature parisienne, dût M. Scribe nous soutenir, comme il l'a fait dans son discours d'Académie, que la comédie, pour réussir, n'a pas besoin de ressembler. Sans

doute, dans le monde réel, il n'y a pas tant de millions ni tant de beaux colonels que cela; mais cette comédie est l'idéal par trop invraisemblable, le roman à hauteur d'appui de toute notre vie de balcon, d'entre-sol, de comptoir; toute la classe moyenne et assez distinguée de la société ne rêve rien de mieux. Nul aussi bien que M. Scribe n'en a saisi et reproduit les traits distinctifs tout en nuances, l'assortiment de positif, d'intrigue et de jouissance, l'industrialisme orné, élégant. Homme heureux, il a compris de bonne heure que ce n'était plus le temps de l'élévation ni de la grande gloire, et il s'est mis à le dire sous toutes les formes les plus agréables, les plus flattées. Il y a, dans les situations qu'il offre, une gentillesse d'esprit, et, le dirai-je? de sensualité sans libertinage. Ces petites pièces servent à merveille d'accompagnement, de chatouillement et de conseil même aux gens de nos jours dans leurs propres petites passions.

C'est bien là l'ouvrage de Scribe, et son image s'y reflète fidèlement, avec sa bonne grâce et sa mobilité spirituelle. Tout autre que lui se fut trouvé écrasé d'un labeur aussi persistant. Au contraire ses forces se retrempaient dans cette activité infatigable. A tout ce petit monde qu'il imaginait, il donnait moins de vie que d'agitation; mais comme il excellait à le faire mouvoir, à le pousser d'un doigt invisible et sûr vers les aventures qui faisaient le fond de son affabulation scénique et la déterminaient! Sur ce point, Scribe était sans rival : chacune de ses pièces restait une merveille d'industrie, d'agencement ingénieux et subtil. La qualité du style n'y répondait pas toujours; mais la scène était si animée, si bien remplie, que d'ordinaire les spectateurs n'en sentaient pas le défaut. Il fallait que la vigilance de la critique le signalât et elle ne manquait pas de signaler ce travers.

Faut-il, dès lors, compter Beyle-Stendhal au nombre des premiers partisans de Scribe? Oui, à quelques réserves près. Certes, quand plus tard, dans *Les Mémoires d'un touriste*, Beyle appelait Scribe le poète de l'Europe et reprochait à son théâtre d'être d'un naturel trop sévère, on ne saurait oublier qu'affectant d'être un commis-voyageur, il en affiche les sentiments et les goûts. Mais, cependant, dans sa *Correspondance*, il juge sans parti-pris et apprécie sainement Scribe, son talent, sa fécondité, le naturel de son langage en prose. Le 1er janvier 1823, il vante *Valérie*, cette charmante comédie « où tout est esquissé, mais où rien n'est approfondi, aussi jolie à la lecture qu'à la scène » et qui « heureusement est en prose ». Le 15 février 1825 il conseille aux Anglais amateurs de théâtre de se procurer *La Somnambule*, *La Haine d'une femme*, *Coraly*, toutes pièces de Scribe qui ont réussi, comme il recommande en 1829,

Malvina « un admirable petit drame qui tord le cœur ». L'esthétique de Scribe avait quelques points de contact avec celle de Stendhal : l'amour de la netteté, de la précision ; et Stendhal croit que Scribe ferait mieux encore « si la censure ne l'arrêtait pas, tandis qu'il veut peindre avec force les ridicules actuels ». Mais Stendhal sait les travaux de Scribe : il les note et les exagère, comme tous les contemporains. « Scribe n'aime que l'argent, écrit-il en 1830; il a cent cinquante mille francs gagnés par le théâtre. » Et c'était à peu près exact.

On le lui eut pardonné s'il se fut soucié davantage du style et de la littérature. Mais ce défaut fut plus sensible quand Scribe se mêla d'écrire des proverbes, des saynètes destinées à être lues, non représentées. En fondant la *Revue de Paris* en 1829, le docteur Véron, pour allécher le public, avait nommément promis la collaboration de Scribe et celle de Rossini. Scribe tint sa promesse et donna, en avril, une « historiette en action » *Un ministre sous Louis XV ou le secret de rester en place* ; puis en mai suivant, une autre historiette, *Le Vieux docteur ou le moyen de parvenir*. Mais il ne semble pas que le succès ait pleinement répondu à l'attente et, dans ce cadre étroit, l'auteur ne se sentait pas assez en possession de ses moyens. Au surplus, la rémunération était maigre : considération qui ne laissait pas Scribe indifférent. Aussi se défendait-il de répondre à l'empressement de Véron.

Quand je vous vois, mon cher ami, lui écrivait-il, le 10 septembre 1829, vous êtes si bon et si aimable pour moi que je suis prêt à tout vous promettre et à tout faire. C'est quand je suis seul et entouré de tous les travaux qui me menacent, que je sais alors que cela m'est impossible. Il est aisé de se jeter à l'eau pour un ami, et pour lui rendre service ; pour cela il ne faut qu'un instant et qu'un bon mouvement. Mais quand on est accablé d'ouvrage, et en outre d'affaires de famille et d'intérêts comme j'en ai dans ce moment, comment voulez-vous que l'on trouve dix ou douze jours de suite d'application? On les trouverait, ces douze jours; on se ferait mettre à Vincennes ou à la Bastille, dût-on la rebâtir exprès pour cet usage, que la tête et les idées n'y seraient pas. Un ouvrier à qui on dit : Bêche la terre, n'a que sa pioche à pousser. Mais fut-on devant son bureau, la plume à la main, on aura beau se dire : Travaille, rien ne viendra si l'on n'y est disposé, et pour cela, il faut du calme, du repos de corps et d'esprit, et je n'ai ni l'un ni l'autre. Voilà, mon cher ami, pourquoi je ne veux pas que vous comptiez sur moi, voilà pourquoi je ne veux pas vous voir, parce que, consultant plus le désir de vous être agréable que mon temps et mes forces, je vous promettrais et ne pourrais pas tenir. Ensuite, puisque vous avez eu la bonté d'attacher cette impor-

tance à mes Proverbes, ne croyez-vous pas qu'un par hasard ne fasse pas plus de tort que de bien? Cet hiver, je l'espère, je pourrai m'y livrer de suite, et ce sera bien différent; mais maintenant cela vous servira à bien peu de chose de compter sur moi, et je vous répète, en honneur et du fond du cœur, que dans ce moment il n'y a pas moyen.

Scribe y revint, en effet, dans la suite, et en juillet et octobre 1830 et mars 1831, il insère encore trois proverbes dans la *Revue de Paris*, qui, joints aux deux premiers, ont formé un recueil de *Tonadillas ou Historiettes en action*, vives et spirituelles, mais qui montrent que l'art de l'expression n'est pas, chez lui, à la hauteur de la faculté d'agencement dramatique.

Celle-ci l'avait fait riche et populaire. Scribe régnait sur un théâtre florissant et commençait à l'implanter sur d'autres, l'Opéra, l'Opéra-Comique, les Français, quand les journées de juillet 1830 vinrent un instant troubler sa quiétude. Jamais gens bien rentés ne furent révolutionnaires et notre vaudevilliste était déjà trop solidement établi pour souhaiter un changement. Aussi, en portant sur son livre de comptes, 130 899 francs, total de ses recettes de 1830, Scribe accompagne-t-il ce chiffre des réflexions suivantes :

J'ai mis de côté cette année à peu près 58 000 francs, qui au taux élevé où étaient les rentes, du moins au commencement de l'année, n'ont augmenté mon revenu que de 2 650 francs. Une grande révolution vient d'éclater. Je n'en blâme ni n'en approuve les causes. Je ne me suis jamais mêlé de politique, mais de littérature, et c'est sous ce dernier rapport seulement que j'examinerai les conséquences d'un changement qui doit m'être plus nuisible qu'utile. Du temps de la Restauration, dont je chantonnais les travers et les ridicules, j'étais choyé et fêté, bien vu de tous, de l'opposition et même du pouvoir, et je dois consigner ici tout ce que je dois de reconnaissance à M. de Martignac, et à M. de Peyronnet, et à M. d'Haussez qui m'ont toujours si bien accueilli.

Scribe allait poursuivre ses réflexions, car il a écrit encore : « Il est vrai... » Mais il n'ajoute rien, sentant bien qu'il devait garder sa gratitude entière à un régime sous lequel il a gagné près d'un million, depuis ses débuts. Il le vit donc tomber avec appréhension, incertain de ce qui allait survenir, et ne se mêla pas au mouvement qui renversait les Bourbons restaurés. Tandis que Paris se battait, Scribe était dans sa propriété de Montalais, une belle terre d'une quarantaine d'arpents, sur la commune de Meudon, qu'il avait acquise de ses économies, qu'il se plaisait à

embellir et à habiter pendant cinq mois d'été. C'est de là qu'il vit les journées de juillet 1830, et c'est de là qu'il écrivait à son frère François, demeuré à Paris, le jeudi 29 juillet, à quatre heures du soir :

Mille fois merci, mon cher ami, de la bonne attention que tu as eue de nous donner de tes nouvelles, et de ce qui nous intéressait. J'avais envoyé ce matin Sauvaire à Paris : il n'a pas pu entrer, il n'a été qu'aux barrières et est revenu. Nous savions une partie de ce que tu m'apprends par les gens qui venaient de Paris et que nous guettions au passage. Nous en savons même plus maintenant que quand tu nous as écrit, parce que nous avons vu revenir toutes les troupes ou le reste des troupes à Saint-Cloud. On dit même que le Dauphin avec un état-major est parti pour Paris, afin d'aller porter au gouvernement provisoire des propositions de paix et d'abdication de son père en sa faveur. Du moins Sauvaire assure l'avoir rencontré dans le bois de Boulogne; le reste est encore à savoir.... J'espère que la noble et belle défense de Paris va amener une conclusion et un arrangement et j'irai à Paris dès qu'on pourra y entrer, pour t'embrasser et te remercier de tous tes soins et de ton amitié sur laquelle je comptais et à laquelle je suis bien sensible.

C'est de cet observatoire bien placé et hors du péril que Scribe voit les événements sans crainte, sinon sans émoi. Il écrit encore à son frère le samedi à trois heures :

Que je te remercie, mon cher ami, de ton attention, qui cette fois-ci surtout m'a été bien utile, car nous ignorions tout à fait ce qui se passait à Paris. Je trouve tes réflexions très justes. Passe chez Neymeur, rue de Richelieu, dis-lui qu'il me fasse un habit d'uniforme de garde national, et puis aie la bonté d'aller demain à ma mairie pour me faire inscrire. Je n'irai à Paris que lundi, car j'ai ici des personnes qui sont venues me demander asile et je suis obligé de rester pour leur faire les honneurs. Comme tu l'avais bien pensé, nous sommes au milieu de la fusillade, mais sans aucun danger. Il y en aurait pour nous sans doute si la garde royale triomphait, car elle se vengerait en se répandant sur toutes les maisons environnantes; mais elle sera repoussée. Le roi n'a quitté Saint-Cloud qu'à trois heures du matin. Il va provisoirement à Versailles, à ce qu'on dit, quitte à pousser plus loin dans la journée. Il n'a avec lui que deux mille hommes d'escorte. Il avait laissé du monde à Sèvres et à Saint-Cloud. Le pont de Sèvres vient d'être enlevé; celui de Saint-Cloud et le château le sont également; mais on se bat ferme sur les hauteurs. Je t'écris au son du canon et on se tiraille dans nos bois. Du reste tout va bien.

Les choses marchent plus vite et mieux qu'on pouvait le croire.

Scribe va quitter sa retraite : il l'annonce positivement le dimanche à quatre heures.

Tu as bien fait, mon cher ami, lui dit-il, de ne pas m'inscrire encore. Nous verrons demain ce qu'il y a à faire pour la garde nationale. Nous avions reçu les journaux d'aujourd'hui qui nous avaient appris une grande partie des nouvelles que tu m'annonces. N'envoie pas demain d'estafette : j'irai bien sûr à Paris. Je n'ai pu y aller ni hier ni aujourd'hui, car j'avais chez moi Mme de La Bouillerie et toute sa famille, qui, craignant les fusillades à Meudon, était venue me demander asile. Son mari étant en fuite avec le roi, il m'était impossible de la refuser et encore moins de la quitter. A demain à Paris.

Maintenant les Bourbons de la branche aînée sont détrônés et sur la route de l'exil. Le duc d'Orléans les remplace. Scribe, quoi qu'il y paraisse, est sans inquiétude. Par métier, il n'aime pas les changements politiques et redoute les révolutions, si funestes aux théâtres. Mais il sent que celle-ci ne peut que s'exercer en faveur de ses aspirations, et, les premières indécisions passées, servir ses intérêts.

PAUL BONNEFON.

Mme DESHOULIÈRES ET L'INTRIGUE DE ROCROY

Sainte-Beuve a consacré dans ses *Portraits de Femmes* une quinzaine de pages à Mme Deshoulières : à la personne et à son œuvre. C'était, sans doute, suffisant pour une poétesse à laquelle le temps n'a accordé que la pérennité du nom. Son théâtre dont elle ne discerna pas la pauvreté — non plus que Mme de Staël le ridicule du sien — étant écarté, il reste aux mains de Mme Deshoulières un bouquet d'*idylles* et d'*églogues* piqué de quelques scabieuses figurant les *moralités* qui, pour nous, rendus exigeants par cent années (accomplies aujourd'hui) fastueusement riches en lyrisme, n'a plus ni éclat ni parfum. La vie est affairée de plus en plus ; il faut donc alléger ses lectures de ce qui est médiocre ou sans valeur d'instruction. Les poésies de Mme Deshoulières sont médiocres puisque personne ne se hasarderait à loger dans une anthologie son morceau le mieux venu : « Le placet à Louis XIV en faveur de ses chères brebis ». Nous ne les lisons plus ; mais le grand Siècle les a goûtées, et nous en tenons compte à l'auteur qui n'a pas été jeté aux oubliettes et n'y tombera peut-être jamais. Moyenne aussi l'œuvre de Mme de Motteville, et cependant vivante parce qu'elle est utile à l'histoire d'un temps dont les beaux sentiments ou les fadeurs nous seraient aussi bien connus sans les vers de Mme Deshoulières.

*
* *

Quittons l'écrivain pour la femme, fort estimée autrefois, et nécessairement mal jugée, même avec des réserves de forme, depuis la publication d'une lettre demeurée inconnue jusqu'en 1828[1], « lettre qui ne laisse pas d'être significative », écrit Sainte-Beuve. Tellement significative, en effet, qu'elle constitue une

1. Elle a été imprimée dans les Mélanges de la *Société des Bibliophiles* par M. H. de Chateaugiron qui y a joint cette indication : « J'ai copié la lettre de Mme Deshoulières sur l'original qui était entre les mains de M. Caillard, mort archiviste du département des Relations Extérieures ». — Cette lettre avait-elle une suscription ? Comment était-elle signée ? M. de Chateaugiron n'en dit rien ; c'est regrettable. Sainte-Beuve l'a reproduite en entier dans les *Portraits de Femmes*, p. 368.

charge accablante contre Mme Deshoulières, étant l'aveu authentique de son infidélité conjugale ou, au moins, du consentement préalable à la faute, si empreint de bonne volonté qu'entre l'intention et le fait, la différence serait négligeable. Fort heureusement, cette lettre est datée, et la simultanéité d'incidents que Sainte-Beuve n'a pas connus prouve qu'elle n'est autre chose qu'une mystification, singulièrement osée de la part d'une jeune femme de dix-neuf ans (ou de vingt-quatre : la date de naissance de Mme Deshoulières étant incertaine), et d'autant plus extraordinaire que le personnage mystifié n'était rien moins que le prince de Condé. Et jamais témérité ni coquetterie n'eurent de meilleure excuse.

M. le Prince était alors au service du roi d'Espagne, Philippe IV. La place de Rocroy qu'il nous avait donnée en 1643, il nous l'avait enlevée en 1653; mais, bien que passé généralissime espagnol, Condé avait stipulé que les places françaises conquises par lui demeureraient sa propriété et, tout aussitôt, il en avait confié la défense à M. Deshoulières, fidèle compagnon de sa fortune, attaché au Prince par les témoignages d'estime qu'il en avait reçus et par quinze ans de service dans le régiment dit du Petit-Condé dont il était devenu lieutenant-colonel.

Trois années s'écoulèrent durant lesquelles on ne relève rien d'équivoque dans la conduite du sieur Deshoulières, major de place à Rocroy, où se trouvait encore le gouverneur, M. le comte de Montal, homme de valeur et d'honneur : conscience faussée par les troubles de l'époque (comme Deshoulières et bien d'autres), mais incorruptible jusque dans l'erreur. Il s'y trouvait aussi un intendant, Pierre Caillet; et les Caillet, c'est tout dire : depuis le temps du feu prince Henri, deuxième du nom, la maison de Condé les absorbe tous et n'a pas de plus zélés serviteurs. La garde de Rocroy avait donc été mise en mains sûres. Mais, vers le mois de décembre 1656, les allures, les fréquentations du major Deshoulières éveillent les soupçons du gouverneur. Voudrait-il profiter de l'amnistie promise par le jeune Louis XIV à tous ceux qui rentreraient dans le devoir? — C'était possible. Toutefois, et malgré l'échec de Condé devant Arras et la perte de Sainte-Ménéhould, les affaires de la France étaient, en 1656, encore bien précaires. Turenne les assura définitivement aux Dunes; mais, deux ans à l'avance, au lendemain du désastre de Valenciennes, on ne le pressentait pas. Le major a tourné. Son motif? — Cherchez la femme, et c'est la sienne.

*
* *

Mme Deshoulières s'est employée à la tâche éminemment patriotique, quoique un peu louche, de remettre dans le royaume de France cette place de Rocroy, si avantageuse au prince rebelle qu'il ne la lâcha pas avant que d'abandonner lui-même le parti espagnol. Mme Deshoulières a échoué dans son dessein : elle ne mériterait pas plus de louanges s'il avait été couronné par le succès. Ce que les contemporains ont su de l'incident est resté fort secret pour la raison, d'abord, que l'entreprise, éventée, tourna court; ensuite, qu'après la rentrée en grâce du prince de Condé, nul n'était tenté de s'étendre sur les détails de sa défection. On avait su seulement que Mme Deshoulières avait été pendant quelques mois détenue dans une prison d'État en Belgique; tout au moins, ce fait est rapporté dans l'*Éloge historique* mis en tête de l'édition de ses œuvres (année 1747), et composé d'après les Mémoires de M. de Chambors, membre de l'Académie des Belles-Lettres, qui aurait été directement documenté sur la vie de Mme Deshoulières par Mlle Deshoulières douée comme sa mère pour la poésie, mais à un degré moindre encore.

Les Mémoires de M. de Chambors sont introuvables. Les aurait-on, que la vérité sur l'incident qui nous intéresse ne s'y trouverait pas. Ou Mlle Thérèse Deshoulières n'a point voulu dire ce qu'elle savait de l'intrigue de Rocroy ou, plus probablement, sa mère lui en avait fait un récit volontairement faux, mais peut-être moins chargé d'invraisemblances que la version de 1747 reproduite dans la Biographie universelle de Michaud et la Nouvelle Biographie avec force réflexions sur la pauvreté des fictions au prix du romanesque des réalités. « Écho de traditions mal fondées, ou conte inventé à plaisir », a dit, à bon droit, M. Galesloot, chef de section aux Archives du royaume de Belgique qui, le premier, a révélé le fond de l'affaire d'après des pièces tirées des Archives du Brabant.

Son petit volume : *Le château de Vilvorde*, a paru en 1866. Sainte-Beuve l'a pu connaître n'étant mort qu'en 1869; mais pouvait-il retoucher ses articles à mesure qu'une découverte en infirmait quelque passage? — Non. Seulement, ce clairvoyant n'aurait pas dû faire sienne, sans une réserve appropriée, l'une des « bourdes » trouvées dans l'édition de 1747. Dès 1839, date du portrait de Mme Deshoulières, un quart de siècle avant la

trouvaille de M. Galesloot, Sainte-Beuve devait dire : « Voilà qui sonne faux; fureteurs, cherchez[1]! »

*
* *

Antoinette du Ligier avait épousé le 18 juillet 1651 Guillaume de la Fond, sieur des Houlières, conseiller, maître d'hôtel du Roi, gentilhomme ordinaire du prince de Condé. L'époux était âgé de trente ans selon l'*Éloge* de 1747, ce qui est vraisemblable. D'après la même source, l'épouse, qui serait née en 1633 ou 1634, aurait eu environ dix-huit ans : indication qui concorde avec ce renseignement également tiré de l'*Éloge* : « elle mourut, le 17 février 1694, âgée d'un peu plus de soixante ans ». D'autre part, l'Annuaire de la Société de l'histoire de France pour l'année 1839 (et non 1840 comme il est écrit dans les *Portraits de Femmes*) assigne la date du 2 janvier 1638 au baptême d'Antoinette du Ligier; de sorte que si elle n'avait été ondoyée longtemps avant que d'être baptisée, — et ce n'est pas impossible, mais nous n'en savons rien, — elle se serait mariée à treize ans et demi, chose difficile à admettre, et qui serait prouvée pourtant par son acte mortuaire lui attribuant cinquante-six ans en 1694. Cet acte dut être dressé sur les indications de son fils et surtout de son frère chez lequel Mme Deshoulières habitait, tous deux présents au décès et signataires de l'acte. La fille de Mme Deshoulières avait dit : « née en 1633 ou 1634 » ayant donc dix-sept à dix-huit ans lors du mariage, « soixante ans à la mort ». Le frère de Mme Deshoulières dit : « décédée à cinquante-six ans »; donc, elle naquit en 1638 et se maria à treize ans et demi. Qui croire[2]?

*
* *

De la rue Saint-Honoré où elle fut fiancée le 17 juillet 1651 pour être mariée le lendemain en l'église Saint-Eustache,

1. Qu'on veuille bien excuser le détail suivant, tout personnel. C'est la lecture de cette ligne des *Portraits de Femmes* : « des réclamations trop vives pour les appointements de son mari la firent jeter en prison » (p. 368-369), qui m'a donné l'idée de chercher la vérité, laquelle, évidemment, n'était pas là. Je consultai d'abord l'*Histoire des Princes de Condé* du duc d'Aumale, où je trouvai l'indication du livre de M. Galesloot et la mention de lettres conservées aux Archives de Chantilly relatives à l'incident de Rocroy. On verra tout à l'heure que ces lettres dont une seulement a été, en partie, insérée dans l'*Histoire des Princes de Condé*, ne laissent subsister aucun doute sur les louables intrigues de Mme Deshoulières.

2. En tout cas, Mme Deshoulières n'était pas née « environ sept ans après Mme de la Fayette » ainsi qu'il est dit dans les *Portraits de Femmes*, p. 367, puisque Mme de la Fayette est de mars 1634. C'est sans importance. Mais n'est-il pas surpre-

Mme Deshoulières alla probablement demeurer à l'hôtel de Condé où son mari, en qualité de gentilhomme ordinaire du prince de Condé, avait un logement. Mais M. Deshoulières ayant suivi ou rejoint en Guyenne Condé, qui fit son entrée à Bordeaux le 22 septembre de la même année, la jeune femme — une enfant si elle était née le 1er janvier 1638 — rentra assurément chez ses parents. Un petit nombre d'années passèrent après lesquelles nous la retrouvons domiciliée tout près de l'hôtel de Condé, rue Neuve-Saint-Lambert (aujourd'hui rue de Condé) dont l'hôtel et ses dépendances bordaient tout le côté des numéros impairs actuels. Mais, entre temps, se place le séjour de Mme Deshoulières à Rocroy où elle était Madame la majore, à Bruxelles où elle brilla fort par son esprit français, sa culture italienne et espagnole et sa beauté.

Chez le marquis de Caracène (lieutenant général du gouverneur des Pays-Bas, don Juan, fils de Philippe IV) et l'aimable marquise, Mme Deshoulières rencontra Condé qui s'éprit d'elle. Cette passion dut commencer à peu près avec l'année 1656. Que la belle « majore » ait été fière de sa conquête, c'est vraisemblable; que son cœur ait battu pour Condé, l'est peu; mais, en de telles affaires, la vanité n'est pas moins dangereuse que le sentiment, et si la lettre de Mme Deshoulières au Prince retrouvée par M. de Chateaugiron, au lieu de porter la date du 22 décembre 1656 en portait une antérieure de six mois seulement, la cause serait entendue aux dépens de Mme Deshoulières.

Les lettres conservées aux Archives de Chantilly trouvent ici leur place[1]. Le 30 septembre 1656, du camp de Maubeuge, Condé écrivit à Guitaut, alors à Rocroy (le Guitaut de Mme de Sévigné; son voisin à Paris, son seigneur pour la terre de Bourbilly en Bourgogne) qui demeura, ainsi que Montal, obstinément fidèle au Prince : « Mandés moy un peu vos divertissemens, et si Madame la majore est toujours belle et cruelle comme à Bruxelles et à Malines. Faites-luy pourtant mille amitiés » Cette « cruelle » s'était singulièrement humanisée en quelques semaines puisque le 22 décembre elle écrivait à Condé : « ... j'ai pour vous une tendresse infinie... j'espère, l'hiver qui vient, vous dire des douceurs plus à mon aise... je vous conjure d'avoir de l'amitié pour une personne de qui vous êtes chèrement aimé ». Pour nous qui ne

nant que nombre d'erreurs chronologiques, parfois bien fâcheuses, échappent à des érudits, et surtout se maintiennent dans les éditions successives de leurs ouvrages?

1. Je dois la communication des lettres dont je reproduis ici les parties typiques et probantes à l'extrême obligeance de M. Macon, conservateur-adjoint au Musée Condé. Je le prie de recevoir à nouveau mes bien vifs remerciements.

connaissons pas une lettre que Mme Deshoulières aurait écrite au Prince antérieurement au 22 décembre[1] dans laquelle, peut-être, elle ménageait une transition entre les « cruautés » avouées par Condé et les « douceurs » un peu vives citées tout à l'heure, pour nous, Mme Deshoulières a maladroitement forcé la note. C'était un artifice à prendre un fat, et Condé ne péchait pas par là. D'ailleurs, il était trop tard; avant même que de recevoir ces tendres protestations d'amitié et de dévoûment : « pour vos intérêts, je hasarderais ma vie avec joie », Condé savait à quoi s'en tenir sur ce qui se tramait contre lui. Cette lettre était destinée à lui faire prendre le change, et c'est peut-être pour cela qu'il ne l'a pas brûlée, ainsi qu'il était requis de le faire.

La trahison des époux Deshoulières était donc éventée. Le premier avis en avait été donné au comte de Montal, gouverneur de Rocroy, par le maréchal de la Ferté, fait prisonnier à Valenciennes le 15 juillet 1656 et interné à Rocroy. Louis XIV (c'est-à-dire Mazarin) avait payé la rançon du maréchal dont le départ se trouva retardé par quelques formalités sans doute. Le prince de Condé n'avait pas dû se faire beaucoup prier pour rendre contre espèces sonnantes dont le généralissime de Philippe IV était fort mal pourvu, un homme de guerre si dangereux aux siens par son impéritie et son entêtement. Turenne en savait quelque chose; il eût probablement approuvé qu'on le laissât où il était.

Inhabile, outrecuidant, le maréchal de la Ferté avait de la droiture, et il se tira honnêtement d'un cas de conscience très embarrassant. Il avait pénétré les desseins du major Deshoulières ou, ce qui paraît plus vraisemblable, en avait été instruit par le major lui-même et sollicité de les servir dès que, libéré, il aurait repris contact avec la Cour et les ministres. Où était le devoir? D'un côté, l'intérêt du Roi et de la France; de l'autre, la répugnance à s'associer à une manœuvre réprouvée par l'honneur et surtout par l'honneur militaire. Les partisans de Condé sont excusables de s'être laissé entraîner par lui à enfiler une mauvaise voie; ils ne le sont pas d'y avoir persévéré. Mais quitter un Prince rebelle et le trahir ne sont pas même chose.

La situation du maréchal à Rocroy était très délicate. La hâte qu'il avait de sortir de la ville s'explique par un autre motif encore que celui d'échapper à une captivité exempte de rigueurs. « M. le Mareschal, écrit le comte de Montal au prince de Condé,

1. Une allusion est faite à cette lettre dans celle du 22 décembre.

le 6 décembre 1656, attend avec beaucoup d'impatience la permission de V. A. Sme pour s'en aller. M. et Mme du Mont sont encore icy, et par conséquent ceux qui les doibvent accompagner[1]... j'é heu hune longue conversation avec M. le M. (maréchal) seul comme il s'allait coucher, et, tombant sur le détail de cette place, il m'a dit qu'il en trouvait l'ordre beau et bien réglé, qu'il croiait les officiers braves gens, mais que le major n'estait pas ce qu'il fallait isy, qu'il me le dissait en amis. J'ay essaié d'en sçavoir davantage, mais il m'a dit seulement ; « set homme là n'est pas ce qu'il vous faut, » — et a changé de discours. J'é cru le debvoir escrire à V. A. Sme. »

Il est à remarquer que Montal ayant d'abord dicté à un secrétaire, a pris la plume lui-même (l'orthographe s'en ressent) pour n'informer personne de l'accusation indirecte et pourtant très claire portée par le maréchal au sujet du major de Rocroy.

Rapidement, les soupçons se précisent. Le 14 décembre, Montal écrit au prince de Condé : « J'ay veu ce que V. A. S. m'escrit touchant le major et sa femme. Ils ne sont point allés à Linchamp ny à Charleville. Elle a esté malade et ne sçay si elle ira. Madame du Mont est partie aujourd'huy ; j'ay escrit à son mary affin que, comme le major lui a faict confidence de son dessain[2], il lui tesmoigne (au major) par quelque moien qu'il ne faut pas différer hune affaire de cette conséquense, et que, après, je puisse le faire aller à Bruxelles. » Se débarrasser du major et de sa femme, même soupçonnés à tort, était toute la visée de Montal, gouverneur et, partant, responsable de la place de Rocroy. Il paraît par la fin de la lettre que Montal en son for intérieur doutait encore de la culpabilité du major ou, du moins, se reprochait d'en voir plus qu'il n'y en avait : « Je crains que sa femme n'aie pas bien la pensée d'y aller (à Bruxelles) ; je la soubçonne pourtant bien plus encore que son mary, et il est assurément plus nessaisaire qu'elle en sorte (de Rocroy) que luy, estant à mon advis par elle que tout se conduit ; et je ne sçaurais quazy doubter que s'ils ont un meschant dessain, il n'y ait quelques officiers qui soient d'intelligence. Je m'applicqueré ausy soigneusement que je le pouré à y prendre garde ; mais, Monseigneur, le plus assuré dans une place comme celle cy est d'en tirer tout à faict et au plus tost ceux que on soubçonne quand

1. M. du Mont était gouverneur de la petite place de Linchamp assez proche de Rocroy et qui était aux mains de Condé ainsi que Charleville. Ceux qui devaient accompagner M. et Mme du Mont étaient le major et Mme Deshoulières.

2. Ceci est peu vraisemblab e, à moins que du Mont, pour faire parler le major, ne lui ait laissé entendre qu'il songeait aussi à quitter le service du Prince.

ils n'auraient point d'autre crime, et on ne saurait prendre trop de précautions aux choses de cette nature. Je ne say si V. A. S. n'a plus songé à la pensée qu'elle hut touchant le changement du petit Condé[1]; elle y fera telle réflexion qu'il luy plaira pour quant la chose se poura. Quant il gellera je coucheré sur le rempart et prandré à cella comme au reste tout le soin qu'il faut. »

*
* *

Deux lettres, l'une du 13 décembre, l'autre du 16, prouvent que les appréhensions du gouverneur étaient dépassées de beaucoup par la réalité. Ces lettres sont adressées à Pierre Caillet, intendant à Rocroy. Il a été dit plus haut que la « tribu » des Caillet ne connaissait point d'autre service que celui des Condés. Elle ne sont pas signées parce que, de toute évidence, leur auteur voulait, comme on dit, se garder à carreau. Mais Caillet n'avait que faire de la signature puisqu'il connaissait assurément celui qui lui écrivait. L'on verra par les premiers mots de la première lettre que Caillet, antérieurement au 13 décembre, avait déjà été avisé par la même personne d'une intrigue où figuraient, outre le major, un moine (ce qui à cette époque n'a rien que de fort ordinaire) et le beau-père du major, Melchior du Ligier, sieur ou seigneur de la Garde. L'*Éloge* de 1747 donne ce personnage pour avoir été maître d'hôtel de Marie de Médicis et, ensuite, d'Anne d'Autriche. Les recherches faites à la Bibliothèque nationale dans l'état des maisons des deux Reines, et aux Archives nationales dans l'état de leurs dépenses, ne confirment point ce renseignement qui doit donc être inexact.

Melchior du Ligier était chevalier de l'ordre de Saint-Michel : divers actes et pièces le prouvent; mais rien n'indique qu'il ait jamais porté les armes; l'ordre de Saint-Michel était alors fréquemment octroyé aux « civils »[2]. Quoi qu'il en soit des fonctions qu'il avait autrefois remplies, Melchior du Ligier devait être en relation avec la Cour, peut-être avec le Tellier, secrétaire

1. Le régiment du Petit Condé devait être en garnison à Rocroy. Deshoulières en était lieutenant-colonel.

2. J'ai le regret de n'avoir pu trouver d'autres renseignements sur Melchior du Ligier, sieur de la Garde, que des pièces notariées (Bibl. Nat. pièces orig. vol. 1719, doss. 39916) relatives à des arrangements pécuniaires bien embrouillés entre Melchior du Ligier et un sieur Clément, contrôleur en l'élection de Paris; et, plus tard, entre la veuve du Ligier, sa fille et son gendre Deshoulières d'une part, et le même sieur Clément, d'autre part. Avant de connaître les lettres de Chantilly, j'estimais probable que le père de Mme Deshoulières avait joué un rôle dans l'intrigue de Rocroy. Cette supposition a été confirmée par les lettres adressées à Pierre Caillet.

d'État à la guerre. Il agissait sur son gendre et dirigeait sa fille qui, d'elle-même, et à son âge, n'aurait pas manœuvré comme elle l'a fait. Le mari, timide, gêné par des scrupules qui n'avaient pas — et ne pouvaient pas — avoir la même prise sur son beau-père et sur sa femme, eut peu de part à la décision, et manqua l'exécution.

Le correspondant de Pierre Caillet écrivait donc le 13 décembre : « Je vous envoye l'advis duquel je vous avais escrit quant à l'afaire du moine. Il ne se peut que vous n'en sachiés pas quelque chose ; et très assurément le moine vous a tout trompé. Il dit qu'il a fort racomodé l'afaire de Saint-Hilaire avec M. du Montal, mais c'était pour le mieux tromper et mener sa négociation avec le major.... Je voudrois fort que vous usié éclaircy cette afaire là avant que je fusse auprès de vous, afin qu'il (le major) ne crut pas que je fusse témoin contre luy.... Vous croiés bien que ce que je vous dis n'est nullement par envye contre le major, et que ce que je vous en dis, je le sais de sertitude. Ne parlés pas de moy en aucune manière, car l'on m'arêteroit icy (à Paris), et tâchés de voir les lettres que le père religieux et le beau-père dudit major luy écrivent, et vous recognoistrés peut-être quelque galimatias qu'il y a entre eux. Sy vous ne pouvés le convaincre (de trahison) mettés le hors de votre place, car assurément il pourait recommancer, et le religieux a tant envie d'avoir un évesché qu'il mettra tout en usage pour en venir [là]. Après les avis que vous avés, vous devés en profiter, et je vous prie que quant je seré parmy vous de ne me point obliger à parler de cette afaire, car je ne servirois point de témoin et n'en parleré en aucune manière ; c'est assés que je vous advertis qu'il a eu commerce avec M. Lebarre[1] et le père Marnay et moy aussy.... L'on ne peut le convaincre, parce qu'il n'y a point de lettres ; le religieux les a tout retiré fort soigneusement ; sa femme n'a esté là (à Rocroy ; depuis un an ou deux, elle résidait plutôt à Bruxelles et à Malines) que pour vous donner plus de créanse. Je vous prie de ne parler en aucune manière de moy, et La Fumée vous donnera assé de preuve comme ce que je vous dis est vray. »

Il apparaît assez nettement que l'auteur de cette lettre était entré dans le « galimatias », mais trouve opportun de s'en retirer en brûlant ses anciens amis. « Je n'ai jamais aimé les traîtres, ajoute-t-il ; mais la trahison est souvent nécessaire au parti que l'on sert quand elle est pour l'advantage. » Cependant, il

1. On voit à cette époque un M. Labarre en Beauvoisis qui semble être un commissaire des guerres.

tient beaucoup à ce qu'on ne le brouille pas avec le major.

Voici la seconde lettre, fort courte.

« A. P (Paris) ce 16e décembre.

« J'ay enfin tant travaillé à m'esclaircir de l'afaire du moine que j'ay trouvé un de mes amis qui m'a fait recouvrer le papier que je vous envoie, qui est de l'escriture du moine, envoié au major ainsi que verrez; si vous cherchez parmi ses papiers, vous en trouverez autant s'il ne l'a caché ou bruslé; mais pourtant cela n'est pas assez convainquant, et seulement il faut que vous preniez garde à luy. »

Ces deux lettres venaient de Paris : Cela est doublement établi par la fin de la première : « Il est parti aujourd'huy pour aller à Bruselle trouver Son Altesse un nommé Dufresne qui est escuyer de l'abbé Fouquet pour achever l'échange des prisonniers. », et par une lettre de Montal au prince de Condé en date du 18 décembre. Caillet se trouvant momentanément absent de Rocroy lorsque l'ordinaire de Paris y arriva, Montal ouvrit la lettre du 13 décembre, par simple inadvertance, dit-il; chose peu croyable. Tourmenté par ce qu'il savait et, plus encore, par ce qu'il sentait bien qui lui échappait, Montal cherchait à s'éclairer et ne s'attardait pas aux délicatesses.

« 18 décembre 1656.

« Mallaisément pourrois-je estre sans inquiétude; cella m'a obligé à prendre toutes les laitres du dernier ordinaire de Paris[1]; hune s'est trouvée avec la suscription que V. A. S. vaira, luy envoiant et aiant ouvert les deux envelope sans prandre garde à la segonde qui est pour M. Caillet; je vis dans cette laitre des chozes qui mérite bien de vous aitre envoié ; sy M. Caillet hut esté isy ou que j'usse seu le jour qu'il y sera, je luy husse donnée ou gardée; mais en telle chose, il n'y a jamais de temps à perdre; si V. A. S. luy veut dire, elle fera ma paix avec lui[2], à quy je n'en parleré point que je n'aie ses ordres (les ordres de S. A. S.); et sy elle veut luy descouvrir, je luy diré que j'avais ses ordres exprais d'ouvrir toutes les laitres du courier de ce jour là sans excep-

1. L'ordinaire de Paris arrivait à Rocroy avec une singulière facilité. On verra plus loin que les paquets étaient simplement retirés au bureau de Mézières par un messager de Montal. De même, et en dépit des ordonnances royales (Arch. Nat. O¹ 12), l'on passait très aisément dans les villes espagnoles et les places tombées au pouvoir de Condé. Le correspondant de Caillet se proposait de venir ou revenir à Rocroy et ne paraissait pas y voir de difficulté.

2. Caillet devant être blessé qu'une lettre à lui adressée eût été ouverte par le comte de Montal.

tion et ne luy tesmoignant en fason du monde que je sache rien du soubson de V. A. S. contre le m. (major). Je ne connois pas celluy qui escrit, mais sy faict bien le moine, duquel je montré isy hune laitre à V. A. S.; je n'en ay pas reseu du depuis[1], mais je lui escriré pour entretenir commerce et ne point tesmoigner de meffience. Il prand ou a pris quelque soin à hun prosais que ma femme a au conseil; s'et assuresment hun homme d'intrigue, qui m'a mandé souvent force nouvelles; je ne scay sy s'ettait pour m'abuzer; mais il faut qu'il y ait encore quelque autre intrigue que nous ne descouvrons pas. Enfin, Monseigneur, s'il ce peut, deffaite moy, s'il vous plait, de ses deux personnes (le major et sa femme), car hors de là vostre place n'est pas en surté. Elle a heu la pettite vairole assés légèrement et dit qu'elle n'ira à Linchan de trois sepmaine[2], et lui à qui j'ai faict voir l'article de vostre laitre pour aller aux recrue, m'a dit qu'il n'y avait rien de praissé et qu'il n'y pouvoit aller sy tost. Ainsi il seroit bon de me mender ou à luy positivement le jour qu'il partirait, et sy elle (Mme Deshoulières) ne s'en va ausy, soit que V. A. S. hait d'autre advis ou qu'elle s'en tienne à ceux qu'elle a, en donnant ordre à la personne, il faudra qu'elle prenne son party soit de costé ou d'autre, et en ce cas on luy obligera si elle ne le faict d'elle mesme. V. A. S. m'escuserat s'il luy plait en luy dissant ma pensée sy librement, mais elle n'en fera que ce qu'il luy plairat et ne considerera rien en cella que son seul intairaist, mon inquiétude, mes paines et mes soins ne debvant estre pour rien contés. J'oubliois encore que ceste personne travaille insessament isy à la désunion, où elle mesle M. de Guitaut et moy, qu'elle dit estre fort mal ensemble à seux qu'elle veut lier à elle, et que mondit Sr de Guitaut lui avait dit qu'il me perdroit auprès de V. A. Se sont des friponnerie à quoy seux qui ont du sans ne s'areste pas, mais cella donne quelques fois de mauvaise impressions aus faibles et rans les meschans audasieux. Que V. A. S. m'escrive s'il lui plait sy elle aura resseu celle-cy. Ce qui m'a le plus praisé d'envoier la laitre est le voiage de se Dufraine à Bruxelle, et celluy quy l'a escrite parle bien assuresment de l'intelligense d'issy, et en me doutant quel il est, je me meffie qu'il ne fut de ceux avec qui le petit Belgarde agissoit, qui soupa isy chés le M. » (maréchal de la Ferté).

1. Locution déjà vieillie au XVIIe siècle. Le cardinal de Retz l'a encore employée.

2. La petite vérole (volante probablement) est confirmée par la lettre de Mme Deshoulières au Prince du 22 décembre. Mais là, elle annonce qu'elle partira

*
* *

« Ceste personne » donnait bien du tracas à ce pauvre Montal, très honnête homme et perspicace, auquel il ne manquait que le style et l'orthographe[1]. Si Condé en avait tenu beaucoup pour la belle majore, et Guitaut, peut-être un peu, nous pouvons être assurés que Montal l'envoyait au diable, et son ennui était doublé par la crainte de n'être ni cru ni soutenu par le Prince. En quoi il se trompait. Point n'était besoin de demander un accusé de réception de sa lettre : coup sur coup, Son Altesse Sérénissime écrivit trois fois à Montal pour lui donner des instructions dont la rigueur allait bien au delà de ce que le gouverneur de Rocroy aurait osé réclamer à l'égard du major et de sa femme, ainsi qu'il résulte de la lettre de Montal au prince de Condé, en date du 25 décembre.

« J'ay receu les lettres de V. A. S. par son valet de pied, du depuis par mon trompette, et aujourd'huy par M. Durand[2] qui arestera icy tout demain pour faire l'inventaire des papiers et meubles qui se sont trouvés chez le major, et interroger ses gens et adjouter encore quelques choses aux interogatoires de luy et de sa femme, que nous avons faicts aujourd'huy, M. Caillet et moy, avec assés de confusion et de haste, pensant envoier demain le major, mais nous différerons un jour à cause de la venue de M. Durand. M. Caillet dira à V. A. S^me^ comme tout s'est passé. V. A. S^me^ me deschargera quant il luy plaira de cette femme icy. Nous ne manquerons pas doresnavant de meilleures occupacions par les gelées, qui nous tiendront sur le rempart plus qu'ailleurs. J'auray tout le soin qu'il fault de la compagnie de Brannay, et M. de la Baume m'a promis d'en faire de mesme. Enfin j'agiray en tout ce qui se doit avec autant de soin comme j'y suis obligé.

« MONTAL. »

« J'envoye à V. A. S^me^ une lettre de Madame Desouillières que nous avons veue affin que s'il y eust heu à reporter quelque chose, je l'eusse escrit tout d'un temps à V. A. S^me^. »

Il serait piquant que cette lettre fût la galante épître du 22 décembre saisie, avant que d'être partie, dans les papiers de la dame.

dans six jours. La lettre de Montal fait voir qu'elle n'avait aucune intention de quitter Rocroy.

1. Celle du prince de Condé est excellente.

2. M. Durand était secrétaire ou intendant du Prince. Il paraît s'être occupé principalement des subsistances.

De celle-là, Montal ni Caillet n'avaient certainement rien à « reporter ».

Le dessein de trahison faisait si peu de doute que Brannay, officier dans le régiment auquel appartenait Deshoulières, et familier avec les deux époux, se vit retirer sa compagnie encore que le Prince l'eût mis de suite hors de cause. Le 25 décembre, en même temps que Montal, Brannay et La Baume, colonel du Petit-Condé, écrivirent au Prince les lettres suivantes.

« Monseigneur,

Quoyque je cognoisse par celle que Vostre Altesse a eu la bonté de m'envoyer qu'elle est persuadée de la sincérité de mes intentions, je ne laisse pas de m'estimer le plus malheureux homme du monde d'avoir eu quelque part dans la confidence des personnes qui sont accusées d'avoir esté assés lasches pour trahir Vostre Altesse. Je luy proteste que je n'en ay jamais eu aucune cognoissance et que je n'ay jamais eu aucun papier à Madame des Houlières que ceux que monsieur de Guitaut m'a adressés pour elle. Monsieur du Montal me les a demandés et je les y ay rendus suivant l'ordre de Vostre Altesse, n'ayant point d'autre but que de luy faire paroistre que je suis et serai sans réserve

de Vostre Altesse...

BRANNAY. »

« Ce jour de Noël 1656

« Monseigneur,

« J'ay bien du déplésir d'aprandre que le principal offisier[1] du régiment que j'ay l'honneur de commander pour Votre Altesse sérénissime luy aye donné sujet par sa mauvaise conduite de commetre hune lacheté d'infidellité contre son servisse après les grasses qu'il avoit reseu de votre bonté.... Je n'épargneray pas mes soins pour pouvoir éclersir cet afere, et s'il estet mon frère, je le nierés (renierais) et tout ce qu'il s'an suit. Je veillerey ausy à la conservasion de la compagnie [de Brannay] et demurerey toute ma vie

Monseigneur

de V. A. Sme... LABAUME. »

*
* *

Le 22 décembre, Mme Deshoulières avait fait au Prince des avances très claires, et le 25, monobstant la sainteté du jour,

1. Deshoulières était lieutenant-colonel du Petit-Condé.

sur l'ordre du Céladon-guerrier dont elle paraissait décidée à « couronner la flamme », ses meubles étaient forcés, ses papiers saisis, ses lettres lues; elle-même, gardée à vue, tandis que son mari était déjà arrêté prisonnier, se voyait soumise à un interrogatoire humiliant, et embarrassant plus encore parce que ne l'ayant pas appréhendé, elle ne s'était pas préparée à le soutenir. On va voir que devant le comte de Montal, Pierre Caillet et M. Durand, Mme Deshoulières ne fut pas brillante : c'est qu'elle sentait bien que nier tout était impossible, et qu'avouer tout, sans savoir ce que le Prince connaissait de l'intrigue de Rocroy, était imprudent, et lâche à l'égard des complices. De sorte qu'elle fit montre « d'assez de variété dans l'esprit », et il n'en pouvait être autrement.

Elle s'était certainement doutée que des soupçons flottaient dans l'air qu'il importait de neutraliser : la lettre du 22 décembre fut écrite à cette fin, car les aveux qu'on va lire faits aux sieurs de Montal, Durand et Caillet, donnent aux tendresses rédigées trois jours plus tôt pour le Prince leur véritable signification qui est celle d'un mensonge. Si c'est ainsi que Mme Deshoulières entendait le service du transfuge, qu'aurait-elle pu faire pour sa ruine?

Elle s'était certainement aperçue que Montal la regardait de travers; mais elle avait prise sur Guitaut, le fidèle Achate du prince de Condé et, sûre de l'antipathie de Montal, du bon vouloir de Guitaut, elle se mit en devoir de brouiller l'un avec l'autre. On a l'impression que Mme Deshoulières n'était revenue à Rocroy que pour échauffer la détermination du major combattue par un point d'honneur dont elle-même, en vraie femme, tenait bien moins de compte que du résultat de l'entreprise.

Les dénonciations adressées de Paris à Pierre Caillet révélant les manèges du moine, la correspondance du major avec le père de sa femme, firent écrouler l'échafaudage, et le pauvre Deshoulières, en outre de la vie qu'il faillit y laisser, porta, du côté de Condé, la peine d'un coup de main qui ne fut pas donné, sans trouver par la suite du côté de la Cour les hautes récompenses qni ne s'accordent jamais qu'au succès.

La Cour perdit l'occasion de recouvrer Rocroy ainsi que Linchamp et Château-Regnault : deux petites places bel et bien achetées par Condé à leurs gouverneurs, et qui n'auraient pas tenu devant les Français redevenus maîtres de Rocroy, car le prince de Condé ne devait pas compter sur les Espagnols pour l'aider à défendre les villes et territoires dont il se formait une souverai-

neté personnelle. La Cour, du moins, n'eut pas le déboire des révélations, avilissantes dès l'instant qu'elles tournent à l'avantage de l'ennemi : on ne put trouver chez le major ni instructions ni lettres significatives. Mais laissons la parole à Montal. Son office de juge d'instruction a pris fin et il en envoie le rapport au Prince par M. Durand qui « avait arrêté à Rocroy toute la journée du 26 décembre » pour aider aux perquisitions et aux interrogatoires.

« Rocroy 27 décembre 1656.

« M. Durand s'en reva aprais avoir pris toute l'instruction qu'il a pu de l'affaire du major, que j'envoye à Bruxelles suivant l'ordre de V. A. S^me avec Descroisetz que j'ay chargé de sa conduite avec le nombre de gens que V. A. S^me m'a ordonné. Dans tous les entretiens que j'ay heu avec ledict major, il m'a toujours protesté qu'il n'avoit jamais heu aucune mauvaise intention contre le service de V. A. S^me ny n'avoit consenty à aucune proposition et qu'il ne se trouveroit aucun de ses escritz pour cela; et quant je luy ay dit que je le croyois ainsy, mais qu'il debvoit dire sincèrement les propositions qu'on luy avoit faictes et ceux qui l'avoient sollicité de quelque entreprise contre vostre service, il ne m'a point répondu positivement, mais toujours variant sur cela et disant que l'on ne trouveroit jamais aucun de ses escritz; il a donné ordre asseurément à ceux qu'on lui avoit envoyé ou laissé, car nous n'en avons trouvé aucun. Sa femme m'advoua auparavant l'interrogatoire comme par confidence, sur l'ordre que V. A. S^me m'avait donné de luy en parler en particulier, qu'elle avoit heu des conférences avec de Bar, lequel lui proposa d'escrire à son mary pour luy faire quitter le service et aller dans l'autre party, et qu'aprais s'en estre deffendue quelque temps, elle y consentit, et mesme de venir le trouver (trouver de Bar) pour cela, sur quoy il luy fist donner un passeport, mais que c'estoit pour le tromper. Elle ne m'a point voulu advouer qu'il désirasse autre chose de son mary que de changer de party, ce qui n'est pas à croire[1], et je pense que la timidité de son dit mary l'a empesché de rien entreprendre. J'attendray les ordres de V. A. S^me sur ce qu'elle voudra qu'elle devienne; elle luy a encore escrit une lettre que M. Durand porte, laquelle nous avons ouverte, M. du Mont luy et moy, et qui faict voir assés la variété de son esprit aussy bien que le dernier mémoire que ledit sieur Durand a escrit de

1. La Cour ne se souciait point de regagner Deshoulières; mais elle se souciait beaucoup de regagner, par lui, Rocroy.

sa nouvelle déclaration.... J'ai donné à M. Durand toutes les lettres que j'ay receu de ce maraud de moine, soit pour confronter son caractère, soit pour faire voir à V. A. S^me^ comme il m'escrivoit.

« Descroisetz ne revint qu'hier d'auprais de Paris avec Desclaux[1]. De Laon, ils ont emmené quatre bourgeois. Sy V. A. S^me^ en désire sçavoir le détail, il luy dira. J'oubliois de l'advertir que cette femme icy, sachant ceux de ce pays là avec qui nous avons des habitudes[2], elle peut leur rendre de meschantz offices en s'en allant; quelques uns sont des gentilhommes qui en uzent tout à faict bien. Elle scait aussy celles (les intelligences) que nous avons à Paris, et à mon advis nous y fera tout le mal qu'elle poura; mais la considération de la tirer des places de V. A. S^me^ est encore plus forte. Je prends la liberté de luy donner tous ces advis affin qu'elle en uze aprais comme il luy plaira. »

Les accointances de Mme Deshoulières avec de Bar sont peut-être la plus forte preuve du rôle qu'elle a joué dans l'intrigue de Rocroy. De Bar était gouverneur de la ville et de la citadelle d'Amiens. Sa fidélité et ses services étaient si appréciés par le jeune roi, la reine mère et Mazarin que, de son vivant, à l'époque même des troubles qui ne prirent fin qu'en 1659, à la paix des Pyrénées, une ordonnance royale avait assuré à ses enfants, au cas qu'il vînt à décéder, une somme considérable[3]. Mme Deshoulières a avoué qu'elle avait eu des conférences avec de Bar, qu'elle était venue le trouver (à Amiens, sans doute) grâce à un passeport qu'il lui avait fait donner. « C'était pour le tromper », ajoute-t-elle. Mais ce correctif ne nous trompe pas et ne saurait tromper personne.

*
* *

A peine le major avait-il fait deux lieues dans la direction de Bruxelles, que le 27 ou 28 décembre, il trouva le moyen non de s'évader, étant surveillé de près par Descroisetz et son escorte, mais d'attenter à ses jours, ce qui était une manière d'aveu assez significative. Il essaya de s'empoisonner, lit-on dans l'*Histoire des*

1. Autre exemple de la facilité avec laquelle les gens qui avaient pris parti pour Condé circulaient en France et rentraient dans les villes soustraites à l'autorité du Roi. Descroisetz, étant chargé de la conduite du major, devait pourtant être un officier.

2. Condé avait donc trouvé à Laon des sympathies, peut-être intéressées, s'il tirait de la ville des approvisionnements.

3. Arch. Nat. O^1^. 12.

Princes de Condé[1]. Avait-il donc du poison sur lui? Car, en admettant qu'il eût réussi à corrompre un de ses gardes, ce n'est pas dans le petit bourg de Couvain qu'on pouvait se procurer du poison. Se blessa-t-il avec les armes qu'on lui avait peut-être laissées jusqu'au moment où le Prince prononcerait lui-même sur son sort? Il importe peu. La tentative de suicide était certaine dont le prince de Condé fut prévenu instantanément puisque le 1er janvier, Montal en avait déjà reçu les ordres les plus rigoureux touchant la surveillance de Madame la majore, prisonnière en réalité depuis son interrogatoire. Le 1er de l'an 1657, à onze heures du soir, Montal écrivit au Prince :

« V. A. S^me^ aura seu ce qui c'estoit passé sur l'action du major à Couvain, où je heu sy grande peur qu'il ne mourusse que j'y envoié hier nostre chirurgien major et mandé à Descroisetz ce qu'il avoit affaire attandant le retour de M. Durand, qui m'escrit comme il allait faire conduire le major à Marianbourg et de là en brancard à Bruxelle, et que V. A. S^me^ m'ordonne de redoubler les gardes de sa femme, quy a au pied de chacune des fenestre de sa chambre hune sentinelle et hun cavallier à la porte de sa chambre jour et nuit; elle est servie par hune fille de ma femme quy n'en sort point et personne ne luy parle ny ne la voit que ma femme et moy, et comme elle est indispozée et qu'il luy faut quelques remèdes, on ne luy en porte point que ma femme n'y soit pressente jusqu'à ce que celluy qui les porte sort dheors. Ce que son mary a faict à Couvain me persuade fort qu'il faut l'observer autant qu'il se pourra[2]. J'anvois hune laitre cy-jointe à V. A. S., quy est venue par nostre messager, qui m'assura l'avoir retirée sapmedy dernier du bureau de Paris à Maizières avec les autres; elle est sans datte ny sinature, mais celluy qui l'a escritte ou faict escrire est assés bien averty; il est pourtant mallaissé que se soit d'issy puisque le major y fut araisté demie heure aprais que j'en hus resseu l'ordre de V. A. S. et de quoy personne n'ut connoissence que dans l'exécution. Je faict vériffier s'il y aurait quelques laitres parmy celles qui se sont trouvées chés luy d'un caractaire semblable à celle là, mais il n'y en a point et je pense qu'il y aura donné ordre comme aus autre quy luy pouvait nuire. »

Cette « laitre sans datte ny sinature » n'arriva pas aux époux Deshoulières; mais il est hors de doute que des avertissements

1. Vol. VI, p. 339.
2. Cette lettre a été imprimée jusque-là dans l'*Histoire des Princes de Condé*, VI, 339.

les avaient touchés à temps dont ils avaient profité. Néanmoins, le prince de Condé en savait assez sur l'intrigue de Rocroy pour avoir résolu, au plus tard le 31 décembre, l'incarcération du major. Sur sa demande évidente, le marquis de Caracène, lieutenant du gouverneur des Pays-Bas, avait, ce jour-là même, averti le châtelain de Vilvorde, prison d'État espagnole, de recevoir les prisonniers amenés de la part du prince de Condé « et de les faire tenir en telle assurance que M. le Prince l'ordonnerait ».

A demi empoisonné ou blessé, le major avait certainement vu le prince de Condé à Bruxelles; de ce qui se passa entre eux nous ne savons rien, sinon que le 5 janvier 1657, M. Durand remit l'ex-major de Rocroy entre les mains du châtelain de Vilvorde avec l'ordre écrit par le prince de Condé de tenir le prisonnier au secret le plus absolu.

La forteresse de Vilvorde avait été construite tout près de Bruxelles sur le plan de la Bastille et à la même époque, vers 1375. Elle ne communiquait avec le dehors que par trois ponts. A part la séquestration, Deshoulières, grâce à la large pension payée pour lui par le prince de Condé, était bien traité à Vilvorde. Mais que devint Mme Deshoulières pendant les cinq mois qui suivirent l'incarcération de son mari? Nous ne pouvons faire là-dessus que des conjectures.

Une lettre du prince de Condé à Guitaut[1] non datée et sur laquelle Guitaut a écrit : « l'hiver en 57, au commencement de l'année », donnerait à croire que le Prince s'était bien radouci à l'égard de Mme Deshoulières. Mais l'indication de Guitaut est-elle exacte? et ne faudrait-il pas lire plutôt : « l'hiver 56 »? Quand on date soi-même, sur la foi de ses souvenirs, des lettres anciennes, on est sujet à se tromper. Ainsi fit Bussy-Rabutin pour la célèbre lettre que Mme de Sévigné lui écrivit lorsqu'elle eut mis au monde un fils.

Condé s'étant plaint que ses douleurs l'empêchaient de quitter Bruxelles pour « aller demain à Malines », ajoute : « Voyés avec la majore si elle demeurera là longtemps et ajustés avec elle toutes choses, après quoy vous pourrés revenir quand il vous plaira. » D'ailleurs, la date écrite par Guitaut ne s'accorde point avec ce qu'on lit au vol. VI, p. 339, de l'*Histoire des Princes de Condé* : « Mme Deshoulières rejoignit son mari au château de Vilvorde au mois de février 1657 ». Mais aussi, convient-il de remarquer que ce n'est pas en février, mais à la fin du mois

1. Archives de Condé.

de mai, que Mme Deshoulières fut, à son tour, emprisonnée à Vilvorde. Il n'en reste pas moins que Mme Deshoulières traitée à Rocroy comme on l'a vu; ensuite, et tout au moins, surveillée de façon qu'elle ne put passer la frontière; puis séquestrée le 23 mai à Vilvorde dans des conditions assez dures, n'avait pu, entre ses arrêts forcés en janvier et son emprisonnement en mai, « arranger toutes choses » avec Guitaut. Cette lettre est vraisemblablement de 1656.

Sans l'agrément du marquis de Caracène représentant le gouverneur des Pays-Bas, le prince de Condé ne pouvait faire enfermer personne aux prisons espagnoles. Caracène écrivit donc au châtelain de Vilvorde :

« Monsieur, lorsque de la part du Prince de Condé vous sera amenée la dame Desueillières, femme du major de Rocroix, vous aurez à la recevoir et à en avoir le même soin que de son mary comme je vous l'encharge.

« El marques de CARACENA. »

« Bruxelles 25 de may 1655. »

La date d'année est évidemment fausse, dit M. Galesloot; il faut lire 1657. De même, au lieu de « 25 may », il faudrait lire 23 may — ce qui ne souffre pas de difficulté. La lettre de Condé au châtelain étant du 23, celle de Caracène doit être, au plus tard, du même jour[1]. Voici la lettre de Condé.

« Monsieur, je vous envoye la femme du sieur Deshoulières (il ne l'appelle plus le major de Rocroy). Je vous prie de la recevoir et de la mettre dans une chambre d'où elle ne puisse avoir aucune communication avecq son mary, et de donner si bon ordre à sa seureté qu'il n'en puisse mésarriver.

« Louis de BOURBON. »

« à Bruxelles le 23 de may 1657. »

Le prince de Condé n'était pas un barbare; il aurait permis à Mme Deshoulières de rentrer en France si l'étrangeté de ses façons à Rocroy et les variations de ses réponses dans les journées du 25 et du 26 décembre n'avaient fait peser sur elle que de vagues soupçons; et si de nouveaux indices de la partie liée avec la Cour de France n'étaient arrivés jusqu'à lui, il ne l'aurait pas, au

1. M. Galesloot n'a pas remarqué que cette pièce, tirée des Archives du Brabant, et qui n'est peut-être qu'une copie de la lettre originale, porte, en tête, une date également fausse : 25 décembre 1657. Il y avait alors quatre mois que les époux Deshoulières n'étaient plus à Vilvorde ni en Belgique.

bout de cinq mois, fait brusquement enfermer dans une prison d'État.

M. Galesloot n'a trouvé aucune trace du procès intenté au major Deshoulières et à ses complices. « Si l'on y mit la main, écrit-il, ce fut sans doute par le ministère des Français qui avaient suivi Condé », et par le même ministère les pièces furent emportées et, plus tard, probablement détruites. En tout cas, elles n'appartenaient à aucun titre aux Archives de Belgique, Bocroy étant place privée du Prince, et nullement place espagnole. C'est à quoi n'ont pas songé tous ceux qui ont écrit ou admis que Mme Deshoulières avait été emprisonnée à Vilvorde pour avoir réclamé trop vivement les appointements de son mari. « Est-il à croire, dit M. Galesloot, que la Cour d'Espagne eût traité de criminelle d'État et même menacé de mort une dame pour une faute si légère? » C'est absolument inadmissible, en effet; mais il y avait ceci à dire encore : c'est que le major n'étant point au service de l'Espagne, n'avait aucune revendication d'aucune sorte à faire valoir auprès du représentant de Sa Majesté catholique[1].

*
* *

Revenons au point qui nous intéresse particulièrement. Au moment précis où Mme Deshoulières se mettait — par lettre — à la discrétion du prince amoureux, elle s'employait à faire changer son mari de parti et, selon toute probabilité, à lui faire faire quelque chose de plus. Donc, cette lettre du 22 décembre était une feinte; mais l'on ne s'avance pas beaucoup en supposant que le mari n'en eut point connaissance. Tandis qu'elle « activait » le major, naturellement doux et timide, Mme Deshoulières bernait le prince de Condé. Sa lettre manqua le but, on l'a vu, mais la dame prit sa revanche. Elle s'évada de Vilvorde avec son mari, le châtelain de cette Bastille leur en ayant obligeamment fourni les moyens.

Est-ce le major qui endoctrina le vieux châtelain, et la femme du châtelain, complice probable de l'évasion? S'il le tenta, il n'avait, en cinq mois, réussi à rien. Mme Deshoulières entre à

1. Non seulement cette ridicule histoire d'une réclamation pécuniaire punie en crime d'Etat a trouvé créance (même auprès de Sainte-Beuve), mais on a encore accepté le roman stupéfiant qui lui fait suite dans l'*Éloge* de 1747 et, de là, a passé dans divers dictionnaires biographiques : le major Deshoulières se serait introduit dans la forteresse de Vilvorde et aurait délivré sa femme! — Il y était écroué lui-même depuis cinq mois, lorsque Mme Deshoulières y fut amenée.

Vilvorde à la fin de mai; toutes les prescriptions de Caracène et du prince de Condé sont adoucies, puis transgressées; le 31 août, les voilà dehors. Attribuons-en l'honneur à Mme Deshoulières : c'est justice[1].

L'ennui et le dépit que le prince de Condé ressentit de l'évasion du major et de Mme Deshoulières percent dans l'annonce qu'il en fit lui-même à Guitaut.

« 10 septembre 1657.

« J'ai une nouvelle à vous dire qui vous surprendra assez; c'est que Deshoullières et sa femme se sont sauvés de Vilevord il y a samedi huit jours[2]. »

*
* *

Serrés de près par le lieutenant du châtelain qui, fort mal avec son supérieur, eût donné gros pour rattraper les fugitifs, le mari et la femme réussirent pourtant à gagner la France qui n'était pas bien loin. Ils furent reçus par Louis XIV, Anne d'Autriche et Mazarin, leur ayant été présentés par le Tellier, secrétaire d'État à la guerre. Ce renseignement doit être tenu pour exact, bien que tiré de l'*Éloge* sujet à caution de Mme Deshoulières; car l'ex-major de Rocroy rentra aussitôt de façon avantageuse au service du Roi; et c'est encore une preuve des intelligences précédemment entretenues par les époux Deshoulières avec la Cour et le Tellier.

L'on ne sait si l'ex-major de Rocroy, ex-lieutenant colonel du Petit-Condé, se retrouva jamais en face de son ancien patron. Il fournit une belle carrière dans le génie : fortifications et gouvernement des places. Mais on a la certitude que Mme Deshoulières, devenue bel-esprit, rencontra fréquemment le prince de Condé. Elle l'avait joué, puisque par ses manœuvres, — n'avaient été les scrupules et les lenteurs du major, — il aurait vu Rocroy,

1. On trouvera les détails relatifs à l'évasion dans les pièces du procès que le châtelain se vit intenter par la Cour souveraine du Brabant. Mais il n'y a aucun fonds à faire sur les dépositions de la femme du châtelain, seul témoin de l'évasion. Quant au châtelain, qui était parti de bon matin pour Bruxelles le 31 août, il avait pris soin de ne pas rentrer le soir à Vilvorde. Il s'en tira avec deux ans de prison, grâce à la générosité de Condé qui, à la veille de rentrer en France, ne voulut pas laisser derrière lui un malheureux. Le 28 mai 1659, étant encore à Bruxelles, le prince de Condé témoigna par déclaration signée « qu'il abandonnait tout l'intérêt qu'il avait en la détention et procédure faite et à faire contre le châtelain de Vilvorde pour raison de l'évasion du sieur Deshoulières et de sa femme ». Galesloot, *Le Château de Vilvorde*.

2. Archives de Condé. Les billets à Guitaut : série O. T. I.

Les lettres du 6, 13, 14, 16, 18, 25, 27 décembre 1656 : série P. T. XVI. Celle du 1er janvier 1657 : T. XVII.

sa garde avancée sur la rive gauche de la Meuse, lui échapper pour ses étrennes de l'an 1657. Mais lui, l'avait condamnée aux interrogatoires, aux perquisitions, à la geôle. Quitte à quitte, en vérité; et les rapports entre eux se rétablirent tels qu'autrefois en Belgique, et tels que les caractérise la lettre de Condé à Guitaut du 30 septembre 1656. A Paris, Mme Deshoulières se retrouva « toujours belle et toujours cruelle comme à Bruxelles et à Malines ».

Les assiduités du Prince n'effleurèrent point sa réputation : rien ne l'avait entamée jusqu'à la publication faite au XIXe siècle de la lettre accusatrice du 22 décembre 1656, et nous savons maintenant ce qu'il en faut penser. Ajoutons que Mme Deshoulières qui s'était révélée femme d'intrigue à Rocroy et n'avait pu mener à bien l'évasion de Vilvorde sans quelques manèges, paraît avoir usé en une année tout l'entregent qui était en elle.

Melchior du Ligier, sieur de la Garde dont on a vu la main dans l'intrigue de Rocroy, vivait peut-être encore sur la fin de 1657 lorsque sa fille et son gendre échappés de Belgique furent présentés à la Cour. Il n'existait plus l'année suivante. Des pièces notariées relatives à la constitution d'une rente viagère pour sa veuve, en mai 1658, nous apprennent que Mme du Ligier de la Garde habitait alors rue Neuve-Saint-Lambert (rue de Condé) ainsi que M. et Mme Deshoulières[1]. C'est là, sur la paroisse Saint-Sulpice, que Mme Deshoulières mit au monde, le 4 novembre 1659, Antoinette-Claude que Jal a cru à tort être la poétesse oubliée aujourd'hui, laquelle s'appelait Antoinette-Thérèse et naquit en 1662, d'après l'*Éloge*, digne de foi sur ce point. Deux filles avaient précédé Antoinette-Thérèse, qui furent religieuses[2]; Antoinette-Claude, née en 1659, est l'une d'elles, et comme elle eut pour marraine sa grand'mère maternelle, la dame Claude Gautier, veuve du Ligier de la Garde, on peut inférer d'après les usages de ce temps (souvent encore observés du nôtre) qu'elle était l'enfant premier-né de Mme Deshoulières.

Les « chères brebis » pour lesquelles Mme Deshoulières, à la mort de son mari, sollicita la protection de Louis XIV, avaient, les filles, de trente à trente-trois ans, et le fils, dernier né de la famille, environ vingt-cinq ans. Le secours royal ne se fit pas attendre; il fut dévolu à la mère sous la forme d'une pension

1. Bibl. Nat. Pièces originales, 1719, dossier 39916.
2. Jal a ignoré l'existence des deux filles aînées de Mme Deshoulières : d'où sa méprise. Sur ce point encore, l'*Éloge* ne saurait être en défaut.

annuelle et viagère de mille livres qui permit à Mme Deshoulières, atteinte depuis dix ans de l'affreuse maladie qui tortura Anne d'Autriche, de vivre au jour le jour, étant, d'ailleurs, logée et meublée gratuitement par son frère, Jean du Ligier de la Garde, principal locataire d'une maison sise rue de la Sourdière[1].

Elle languit encore treize mois, et le lendemain de son décès, survenu le 17 février 1694, les oppositions plurent de tous les côtés. C'était le boucher de la rue Saint-Eustache réclamant 632 livres 19 sols ; la boulangère du Clos des Quinze-Vingts avec ses « parties » de 945 livres 15 sols; un marchand de la rue Neuve-des-Petits-Champs pour 45 livres 10 sols dus depuis 1684 ; d'autres encore. Il paraît douteux que ces malheureux fournisseurs aient jamais touché le montant intégral de leurs mémoires fort grossis sans doute en conséquence du crédit illimité imposé par les mœurs d'autrefois. Le fils de Mme Deshoulières mourut jeune, six mois après sa mère; les deux religieuses étaient hors du monde : restait Mlle Deshoulières. « Que Pan vous protège », avait écrit, en 1693, Mme Deshoulières. Pan se souvint de l'appel, et accorda le 5 mars 1694 une pension de 400 livres portée à 600 le 29 août suivant, à Mlle Thérèse Deshoulières. Le nom s'éteignit avec elle en 1718.

La mère et la fille furent, chacune en son temps, également admirées pour leur esprit et leur veine lyrique, également estimées pour leur tenue et leur conduite. La renommée de la fille a pâli jusqu'à s'effacer tout à fait. La renommée de la mère, auteur encore vivant d'œuvres mortes, subsiste à l'état d'honorariat littéraire et, peut-être là, a-t-elle reçu du temps plus que son dû. En revanche, sa réputation privée avait été depuis quatre-vingts ans sérieusement entamée par la publication d'une lettre écrite et signée par elle. Habemus confitentem *ream*. Mais l'éclaircissement d'un petit fait historique soupçonné par M. Galesloot, brièvement établi par l'*Histoire des Princes de Condé*, et détaillé ici pour la première fois grâce aux documents sortis des Archives de Chantilly, ne permet plus à la médisance de ternir la mémoire de Mme Deshoulières.

E. Angot.

1. Archives Nationales Y, 11630.

UNE NOUVELLE DE MATTEO BANDELLO ET LA « BARBERINE » D'ALFRED DE MUSSET

Dans le cycle des œuvres dramatiques où Musset fait revivre l'art, ranime la chronique, utilise le conte d'Italie, *Barberine* mérite une place à part. Elle montre à la fois la richesse, la puissance d'expansion de la nouvelle du *Cinquecento* et l'originalité de Musset dans ses imitations même les plus directes. Il s'agit en l'espèce d'une adaptation de la nouvelle de Matteo Bandello qui raconte « l'admirable jeu que prit une noble dame de deux barons hongrois[1] ». Le poète connaissait Bandello autant que Boccace; l'emprunt ne fait aucun doute, mais comment Musset a-t-il interprété la donnée du conteur tant au point de vue de l'action qu'au point de vue des caractères, avec quel art l'a-t-il utilisée, de quelle parure originale l'a-t-il revêtue?

*
* *

Le long récit du moine lombard se ramène en substance à ceci :

Au temps de Mathias Corvin, roi de Hongrie et de son épouse Béatrice d'Aragon, Ulric, chevalier de Bohême s'éprend d'une très noble et belle jeune fille, Barbera; l'épouse; mais s'aperçoit bientôt de leur commune misère et songe à prendre du service à la cour. Longuement il en délibère avec sa femme; puis, fort de l'approbation reçue, il se décide à partir peu de temps après. Malgré les assurances de Barbera et la confiance qu'il a en elle, une pensée l'inquiète encore qui le conduit chez certain enchanteur vanté dans la contrée, le médecin Polacco. Il reçoit de celui-ci une petite figure magique qui l'avertira des embûches tendues à la fidélité de son épouse et lui en fera connaître à distance les résultats. Muni de ce « secret », il se rend à la cour, puis à la guerre contre les Turcs et en revient avec une renommée accrue de vaillant capitaine.

Tout allait bien. Le talisman était rassurant; mais le bruit se

1. *Novelle*, 1ᵉ Partè, XXI. L'édition citée est celle de l'Unione Tipografica Editrice Torinese, 1910. Il a paru, depuis, la magnifique édition Laterza de Bari (Collection des *Scrittori d'Italia*).

répandait qu'Ulric « avait la plus belle et gracieuse femme de Bohême et de Hongrie ». Un baron l'interroge sur son épouse, veut éveiller en lui des inquiétudes : « Chacun — répond Ulric — connaît ses propres affaires, le fou sait mieux ce qu'il a que ses voisins, tout sages qu'ils sont. Laissez-moi croire ce qu'il me plaît. » La discussion devient générale; la question est portée devant la reine qui donne raison au chevalier Ulric. Deux barons, Albert et Vladislas, se font forts de corrompre la solitaire et vertueuse châtelaine. Ils demandent, par une « frénésie » dont la reine ne peut les distraire, à tenter l'expérience. Poussé à bout et encouragé par le témoignage favorable de l'image enchantée, Ulric cède aux insistances des barons et l'on convient en présence du roi que l'épreuve sera faite avec, pour enjeu, les biens du perdant.

Albert part le premier, parvient au château, descend dans une auberge du pays, rend visite à Barbera et ne tarde pas à laisser percer ses intentions. La vertueuse femme qui a son idée, se prête au jeu et au bout de quelques jours se donne pour vaincue. Elle « feint de ne plus savoir se défendre des coups du chevalier ». Elle fixe elle-même un rendez-vous. Ce n'est qu'un piège et le baron reste enfermé dans sa prison inattendue sans pouvoir communiquer avec autrui que par un étroit guichet. Il n'y voit apparaître du reste qu'une demoiselle de service qui lui annonce son châtiment : il a voulu porter atteinte à l'honneur de la châtelaine, il sera traité comme un larron, restera dans cette tour isolée et le régime de sa prison ne comportera quelque adoucissement que s'il file le chanvre qu'on lui tend. Comment il passa la journée, on se l'imagine : « au milieu des rêves insensés, des soupirs, des bravades, des blasphèmes, maudissant l'heure et le jour où il avait eu la folle idée de s'attaquer à la vertu de l'épouse d'autrui. »

Pendant ce temps, le mari connaissait, grâce à l'image magique, l'heureuse issue de la première épreuve. Mais que résulterait-il de la seconde, de la tentative de Vladislas? Celui-ci se met en route à son tour, se présente à Barbera, se contente pour commencer de « discours dans les généralités »; mais, s'enhardissant ensuite, s'attire le même sort que le baron Albert.

Ulric est alors averti par sa femme. Le roi et la reine apprennent l'issue de l'épreuve et, sur la demande de l'heureux chevalier, assurent l'exécution du pacte conclu. La vertueuse épouse, appelée à la cour, comblée de profitables bienfaits, coule désormais les plus heureux jours.

*
* *

C'est bien la même donnée fondamentale que l'on retrouve dans *Barberine* : la nécessité qui contraint à la séparation deux époux « mariés bien jeunes » et « possédant de grands titres mais bien peu avec », la confiance du gentilhomme en la fidélité de sa femme, ses débuts à la cour, la discussion sur la vertu des femmes, la gageure conclue en présence de la reine, l'épreuve enfin dont triomphe la belle et vertueuse châtelaine. L'emprunt se marque jusque dans le détail et tel passage de la comédie de Musset est presque textuellement traduit de la nouvelle italienne. C'est ainsi que la scène II de l'acte Ier ne fait qu'adapter la première partie du récit de Bandello. Ici comme là, nous trouvons exposées les raisons du départ d'Ulric : « Mari bien-aimé, — lisons-nous dans le texte italien — j'aurais grande envie, si je savais de ne pas vous déplaire, de vous demander une faveur. » « Et alors, son épouse fort honnêtement le pria de lui dévoiler la raison de cette tristesse qui paraissait sur son visage.... » Et, dans la comédie, Barberine répond à un moment à son mari : « Ni moi non plus je ne sais ce que tu as, et la grâce que vous me ferez, Ulric, c'est de le dire à votre femme. » Le tour est plus vif, l'expression plus concise, mais c'est le même sentiment.

Plus loin, autre ressemblance :

Écoute, Dieu m'est témoin que je me contenterais toute ma vie de ce vieux château et du peu de terres que nous avons, s'il te plaisait d'y vivre avec moi. Je me lève, je vais à l'office, à la basse-cour, je prépare ton repas, je t'accompagne à l'église, je te lis une page, je couds une aiguillée, et je m'endors contente sur ton cœur.

— Ange que tu es!

— Je suis un ange, mais un ange femme; c'est-à-dire que si j'avais une paire de chevaux, nous irions avec à la messe. Je ne serais pas fâchée non plus que mon bonnet fût doré, que ma jupe fût moins courte et que cela fît enrager les voisins.... »

La Barbera de Bandello disait, elle, dans la langue contournée et surchargée des héroïnes du temps :

Encore que je sois une femme... que par nature j'aie quelque orgueil, que j'aime à paraître honorée entre mes pareilles et à me montrer en public plus parée et en plus grande pompe que les autres, ce néanmoins... je me contenterais, pour le temps que nous avons à vivre, de rester continuellement avec vous dans notre château. Avec deux ou trois valets et deux ou trois femmes, nous pouvons, à nous deux,

demeurer ici fort commodément, avoir une paire d'attelages et mener une vie joyeuse et tranquille.

Avec des nuances différentes, ce sont les mêmes sentiments et, disposées dans un dialogue plus habile, ce sont jusqu'aux mêmes expressions. De même le miroir que donne Polacco au comte Ulric de Musset a les mêmes vertus que la « picciola imagine di donna » que le médecin de Bandello donne au mari inquiet.

Se la moglie tua non ti romperà la fede maritale, vedrai sempre la imagine sì bella e sì colorita, come io la fabbricherò..., ma se per sorte ella pensasse sottoporre a chi si sia il corpo suo, la imagine diverrà pallida, e venendo all'atto che facesse ad altrui di sè copia, subito essa imagine diverrà nera come spento carbone, e putirà di maniera che il puzzo si farà d'ogni intorno maravigliosamente sentire. Ogni volta poi che sia tentata, si farà di color giallo come biondo oro.

Si la personne est seulement tentée — transpose Alfred de Musset — la figure se colore d'un jaune blond comme l'or d'un épi mûr; si elle est infidèle, elle devient noire comme du charbon, et aussitôt une odeur infecte se fait sentir (Acte II, Scène I).

On voit par là comment l'auteur de *La Quenouille de Barberine* a repris des détails matériels qui ne touchaient même pas au fond de la nouvelle. Il a su discerner ce qu'aurait de piquant à la scène la situation du chevalier Rosemberg (l'Albert ou le Vladislas de Bandello) enfermé dans une tour de château-fort et obligé de se gagner en filant une moins maigre pitance. Quant à l'artifice du miroir, on ne voit guère pourquoi Musset l'a conservé, puisque, d'une part, l'Ulric qu'il nous présente n'y ajoute par la foi simple et totale du chevalier de Bandello qui tire des favorables réponses de son image enchantée la raison d'accepter la gageure de ses fats et malheureux rivaux et puisque, d'autre part, nous ne voyons pas dans la comédie qu'il en fasse usage. Ne serait-ce pas qu'un point de détail frappe les dramaturges et leur semble quelquefois, du point de vue de la technique théâtrale, d'un effet sûr, d'une utilité certaine? C'est ainsi que Shakespeare dans l'immortelle adaptation qu'il faisait de la légende de Romeo et de Juliette, empruntait à une version secondaire un détail ajouté au hasard pour y greffer une scène remarquable de violence lyrique : la scène de l'apothicaire. De même, dans *Othello*, il n'avait garde de laisser tomber l'artifice du mouchoir brodé de Desdémone.

On reconnaît à de tels rapprochements la parenté directe

d'œuvres comme la *Barberine* de Musset et le conte de Bandello, mais ce qui reste le plus intéressant pour le lecteur qui fait la comparaison, c'est de noter les différences, les points par où se distingue le talent ou le génie des deux interprètes d'une même légende, d'une même histoire. Les différences, dans le cas qui nous occupe, l'emportent sur les ressemblances, à ne considérer même que la conduite de l'action. Elles tiennent à ce que Musset a fait une œuvre dramatique. Sans doute *La Quenouille de Barberine*, à l'instar des autres « Comédies et Proverbes » recueillis en 1835, n'était pas destinée directement à la scène, sans doute le remaniement paru en 1853[1] et reçu à la Comédie-Française a-t-il été retiré ensuite, sans doute Musset apparaît-il comme le plus spontané, le plus facile, le plus lyrique des auteurs dramatiques; il n'en est pas moins incontestable que toutes ses pièces et *Barberine* surtout révèlent un homme de théâtre qui connaissait admirablement les règles du métier.

Par une disposition habile, le poète a su préparer et ménager ses effets; par quelques retouches personnelles, adjonctions ou réductions, il a su donner à l'intrigue plus d'intensité dramatique. Nous avons dans Bandello un simple récit avec des passages charmants certes, mais avec beaucoup de longueurs, en un mot, une suite d'épisodes et de discours : les préliminaires de l'action donnaient la description du milieu historique et présentaient les deux héros principaux; le corps du récit s'ouvrait par la longue délibération d'Ulric et de son épouse; le chevalier se rendait dans une vague ambassade, puis à la guerre et le récit n'arrivait qu'ensuite à son point central : c'était encore une importante discussion qu'amorçait un certain baron imprévu et tôt oublié, que reprenaient à leur compte et qu'amenaient au défi solennel, Albert et Vladislas; enfin le dénouement se diluait en deux aventures identiques et occasionnait pour finir une diète des seigneurs de Hongrie et de Bohême avec le grand chancelier pour établir le procès-verbal.

Musset a heureusement resserré l'action : dans un acte d'exposition, tous les personnages principaux sont présentés. Rosemberg assiste aux adieux d'Ulric et de Barberine; il a vu celle-ci et l'on comprend mieux qu'il soit ensuite poussé à la gageure du second acte; il reçoit les conseils d'Uladislas, chevalier de fortune, et sa naïveté de jeune fat est ainsi expliquée.

1. *Comédies et Proverbes*, seule édition complète, revue et corrigée par l'auteur. Paris, Charpentier, 1853, 2 vol., in-12. C'est l'édition généralement reproduite depuis cette date.

L'aventure reste circonscrite entre des personnages mieux définis. Astolphe de Rosemberg et le baron Ulric arrivent presque en même temps à la cour, se rencontrent, se reconnaissent pour des parents éloignés et à propos du miroir vendu par Polacco engagent la discussion sur la vertu de Barberine. La scène suivante, la seconde du deuxième acte, très ramassé et très bref, amène une alternative qu'on ne trouvait pas dans le récit de Bandello et qui ajoute du mouvement à l'action. Dans un cadre plus restreint et sans les mouvements grandioses de foule, on dirait une des scènes de provocation qui sont si fréquentes dans les drames de Shakespeare :

Enfant — dit Ulric — tu insultes une femme que tu ne connais pas.
— C'est que, peut-être, j'en connais d'autres.
— Eh bien ! puisque les miroirs te plaisent, regarde-toi dans celui-ci (Il tire son épée.)
— Attendez, je ne suis pas en garde. (Il tire aussi son épée.)

Mais le comique reprend ses droits. L'intervention de la reine ramène l'action vers ce qui en constitue le nœud, et, avant que s'ouvre sur une « salle du château de Barberine » le rideau du troisième acte, le lecteur est en suspens : le petit livre et les conseils d'Uladislas donneront-ils la victoire à Rosemberg?

C'est là, en effet, l'heureuse originalité du dénouement de Musset. Si le « jeune baron hongrois » a besoin des encouragements d'un compère qui, d'ailleurs, ne paraît plus au troisième acte, il est seul à affronter la vertu de Barberine. A considérer seulement pour l'instant les effets causés par cette simplification sur la marche de l'action, on ne peut que féliciter l'auteur de l'adaptation française. Que de longueurs monotones, que de complications peu vraisemblables il a supprimées par là! Ainsi notre attention n'est pas reportée alternativement de l'un à l'autre baron; nous ne voyons pas Ulric tristement contraint pendant plusieurs semaines à consulter son talisman, pour, à la fin, avoir à redouter le même danger de la part d'un second parieur; nous voyons Barberine éviter de trop habiles et à la fois trop faciles mesures; Musset n'a pas besoin de préparer la venue de Vladislas; en omettant une répétition sans intérêt, il évite à Barberine d'imposer à Rosemberg après une demi-journée de captivité, une nouvelle condition destinée seulement à lui faire savoir la double trame ourdie contre elle, de séquestrer aussi l'équipage du premier séducteur pour ne pas éveiller la défiance

du second. C'étaient, introduits dans le conte, les procédés de la comédie contemporaine de Bandello. Musset, en élaguant, en simplifiant l'action, a tout à la fois accru la valeur dramatique de son œuvre et évité les artifices qui l'eussent rapprochée du vaudeville.

*
* *

La même monotonie qu'on remarque dans les derniers épisodes, la même complexité inorganique que l'on remarque dans l'ensemble de la XXIe des *Novelle*, on les retrouve dans la psychologie des personnages, dans l'étude des caractères. En se gardant de cela, le poète français s'est du même coup préservé de ceci. Le seigneur Alberto et le seigneur Vladislao n'ont aucune personnalité marquée. L'un ressemble à l'autre comme un frère, pour reprendre l'expression de Musset, dans la *Nuit de Décembre*, ou plutôt comme une ombre falotte. Sauf quand, à la fin, il les fait agir séparément comme pour donner plus de valeur au résultat deux fois négatif de leur tentative, Bandello ne les présente jamais qu'ensemble, ne leur attribue jamais qu'un discours collectif :

Il se trouva deux barons de la Cour, barons hongrois, qui portaient leur cerveau au-dessus de leur bonnet, et qui tinrent à la reine ce langage : « Vous avez raison, Madame, de soutenir la cause de la femme.... Mais le cœur nous dit que si nous étions là-bas où demeure cette femme de marbre et que nous puissions lui parler, nous saurions sans doute briser ce cœur de diamant....

... Les deux barons hongrois, trop faciles à se persuader qu'ils pouvaient suffire à toute tâche, affirmèrent à nouveau sous la foi du serment ce qu'ils avaient dit précédemment.

Si Vladislao dans sa tentative auprès de la châtelaine montre moins de hâte juvénile et, pour commencer, ne « veut en venir à aucune particularité de son dessein », il n'en est pas moins comme Alberto, aux yeux de Barbera, un novice, un « augello di prima piuma ». Musset, lui, a diversifié les deux personnages. C'est Astolphe de Rosemberg qui représente Alberto et qui assume à lui seul le rôle du jeune fat, important et vain. C'est lui qui essaye de mettre l'inquiétude, sinon le soupçon, dans le cœur d'Ulric, et non plus l'anonyme et inutile baron du conte de Bandello, c'est lui qui est toujours en avant; « mouche qui cherche un rayon de soleil », il papillonne à la cour où il vient

d'arriver, il dit des insolences, et ses derniers mots en présence de la reine sont :

Je gage que je me rendrai dès demain au château qu'il habite, et que ce cœur de diamant sur lequel il compte si fort, ne me résistera pas longtemps.

D'où lui vient tant de suffisance? La comédie de Musset le fait nettement comprendre. En s'écartant sur ce point de son modèle, le poète a incarné un type nouveau, plus caricatural peut-être, mais autrement riche de vie, autrement étudié. Le baron Vladislao ne se perd pas du moins quant au nom, mais il devient, tout en restant un personnage de second plan, un élément important de la comédie. Ses idées et ses propos sont le mobile des actions de Rosemberg. Le chevalier Uladislas, comme l'appelle Musset, n'apparaît en personne que dans deux scènes de Barberine. C'est le chevalier de fortune rencontré au hasard du « gros flot de monde » qui se porte vers la cour, mais son action se continuera quand Rosemberg sera arrivé au but de son voyage. C'est lui qui donne au courtisan et au mondain novice, les leçons d'une bizarre expérience, à la fois désabusée et puérile, leçons émaillées d'exemples merveilleux qui fascinent Rosemberg : « Le feu me monte à la tête — dit-il — .... Je frissonne... le cœur me bat! ». Leçons qui se résument en trois maximes : « Voir, c'est savoir; vouloir, c'est pouvoir; oser, c'est avoir. » Étonnons-nous qu'ensuite le léger Rosemberg accumule impertinences et bévues!

Ainsi avec les deux personnages inconsistants qui jouent à la cour un rôle à ce point semblable, que Bandello ne songe pas à les distinguer même dans les propos, puis répètent dans les mêmes termes la même expérience et représentent à tous les moments du récit un unique caractère vaguement esquissé, Musset a su composer deux types qui s'appellent et se complètent, deux types qui lui sont également chers : n'est-ce pas le double et contradictoire symbole par quoi il se plaît souvent à exprimer ses propres sentiments, la dualité de son moi; n'est-ce pas un peu Octave opposé à Celio dans *Les Caprices de Marianne*; n'est-ce pas la personnalité du poète qui transparaît dans la plus originale des imitations?

Il est un autre personnage que transforme également Musset au gré de ses préférences artistiques, suivant la mode de l'exotisme romantique. L'accorte soubrette qui, dans la nouvelle italienne, sert de truchement à Barbera et que Bandello ne désigne

jamais autrement que par « la donzella », joue sans doute un rôle important et ne manque pas d'esprit, mais ce n'était pas assez pour l'auteur de *Barberine* : il en fait une « jeune suivante turque » et Kalékairi qu'il met à la scène pendant tout le dernier acte, est une orientale sombre qui montre le plus orgueilleux désintéressement, le zèle le plus farouche, la perspicacité la plus aiguisée....

Plus épisodique reste dans *La Quenouille* comme dans la version définitive de *Barberine*, ce personnage du « vegliardo Pollacco », moitié médecin, moitié enchanteur. Musset, qui a dû composer sa comédie en s'inspirant d'une traduction, a donné comme nom au personnage ce qui n'était que l'indication d'une nationalité : « le vieillard Pollacco », portaient les adaptations du XVIe siècle, comme du reste les traductions plus récentes; « Pollacco marchand ambulant », écrit à son tour Musset dans la liste des personnages. Mais cette figure du conteur toute enveloppée du brouillard d'où surgissent dans la miniature ancienne et les chansons du cycle breton Merlin et autres « physiciens », nous apparaît dans la comédie sous des dehors plus nets et plus réalistes. « Mendiant n'est pas un mot qu'on puisse appliquer à Polacco », dit l'intéressé, mais ce colporteur connu de tous les jeunes gens et qui parle en d'obscures métaphores, en sentences impersonnelles, ressemble fort à ces quémandeuses déguisées en marchandes et dont le commerce consiste à vendre bonne aventure et sortilèges. En tous cas, bien que son rôle soit restreint, il est autrement vivant que le mire de la nouvelle de Bandello.

Il est probable, au surplus, qu'il eût été sacrifié à la rapidité de l'action et à l'harmonieuse unité de la comédie, s'il n'avait dû soulever la querelle de Rosemberg avec Ulric et que Musset lui eût réservé le même sort qu'à d'autres personnages secondaires de la nouvelle, le roi Mathias Corvin par exemple. Ce souverain, digne prédécesseur d'un empereur et roi récemment détrôné, « bellicosissimo uomo di grandissimo vedere, il più liberale ed il più cortese prencipe che in quell'età vivesse », qui « donne son affection aux hommes dignes de lui », Musset l'occupe au loin :

Le roi, notre époux — dit la reine — est retenu en ce moment loin de nous par une guerre bien longue et bien cruelle, qui a coûté à notre jeunesse une riche part de son noble sang....

et, en effet, sa présence n'ajouterait rien à la pièce.

Quant à Béatrix d'Aragon, « donna eccelentissima, di lettere, di costumi, d'ogni altra virtù... ornata », « cortese e liberale », ne cherchant qu'à honorer et à récompenser tous les mérites, on la retrouve telle quelle dans la pièce de Musset. Ni son caractère, ni celui des deux protagonistes n'ont subi de modification essentielle. Le chevalier Ulric reste « prode e nell'armi esercitato », sa pauvreté de seigneur campagnard n'empêche pas qu'il fasse plus de cas d'une once d'honneur que de tout l'or du monde », qu'il ne veuille pas accabler de charges ses vassaux et ses serfs. La sensibilité qui le rend mélancolique à la pensée de quitter son épouse et le fait soupirer tout le jour, annonce le lyrique amour que lui prête Musset. De même Barbera, « che il titolo portava d'esser la più bella della contrada », est bien celle dont un courtisan dit au second acte de *Barberine* : « C'est la perle de la Hongrie. » « Giovane saggia ed avveduta », elle a chez l'un et l'autre auteur la même perspicacité pour discerner la mélancolie de son mari ; mais, comme s'il avait trouvé Bandello incomplet sur ses mérites, Musset développe le court passage où le conteur fait allusion à ses qualités de ménagère. « Oltre alla beltà sua, è saggia, costumata e onestissima », dit Ulric au baron hongrois et Musset d'ajouter avec un délicieux réalisme emprunté — notons-le en passant — à une autre réminiscence italienne, à une nouvelle de Boccace :

Tout ce que je sais, c'est que... ma femme est jeune, droite et de beau corsage, comme on dit chez nous ; qu'il n'y a d'ouvrage de main ni d'aiguille où elle ne s'entende mieux que personne ; qu'on ne trouverait dans le royaume ni un écuyer, ni un majordome qui sache mieux servir et de meilleure grâce qu'elle à table d'un seigneur ; ajoutez à cela qu'elle sait très bien et très résolument monter à cheval, porter l'oiseau sur le poing, à la chasse, et en même temps tenir ses comptes aussi bien réglés qu'un marchand....

A vrai dire, la différence entre les caractères de Barberine et d'Ulric tel que nous les représentent Bandello et Alfred de Musset réside moins dans l'intime psychologie des personnages, dans la réalité profonde de leurs sentiments que dans leur aspect extérieur, si l'on ose dire. Mais étudier l'esprit qui anime ces deux parfaits époux, l'atmosphère d'âme dont ils s'enveloppent, c'est toucher à un nouvel ordre d'observations et comparer la valeur d'art des deux écrivains.

*
* *

Sans doute, il est difficile à ce point de vue d'établir un terme de comparaison entre Bandello et Musset. Sans parler des différences de leurs personnalités intellectuelles et morales, sans faire ressortir les oppositions qui proviennent des temps différents où ils ont vécu, on pourrait seulement rappeler qu'ils ont écrit dans des genres bien distincts. Mais, s'il est vrai que la fable peut être et a été, en effet, dans de certaines circonstances « une ample comédie aux cent actes divers », le conte qui atteint et reproduit plus directement le drame ou la comédie de la vie, ne renferme-t-il pas, non seulement en puissance, mais souvent heureusement mise en œuvre, la matière d'une pièce de théâtre? Certains contes de Boccace, comme celui qui narre les aventures de Nicolò da Cignano avec Madonna Jancofiore, sont une suite de tableaux ou mieux d'actes lestement ordonnés. On peut même généraliser et soutenir que si peu d'art que renferme une nouvelle, la matière en est quelquefois assez riche d'émotion dramatique pour inspirer un grand poète, un Shakespeare ou un Musset.

Dans ce cas, si directe que soit la provenance, si poussée dans le détail que paraisse l'imitation, il reste toujours un travail personnel où se marquent le talent et le génie. Il serait injuste de dénier à la nouvelle de Bandello de l'agrément et du naturel dans une donnée cependant toute romanesque, mais comme nous sommes loin de la délicatesse, du sens de la mesure, du lyrisme d'inspiration qui caractérisent notre poète!

Nous avons vu par exemple que, dans la nouvelle comme dans la comédie, Barbera garde fidélité à son époux; mais cette identité du résultat final, du fond psychologique n'empêche pas les différences qui consistent toutes en nuances de sentiments. Ainsi Barberine, même pour confondre plus aisément l'unique tentateur que lui laisse Musset, ne se prête pas du tout au jeu de coquetterie qui est celui de la Barbera de Bandello. Elle n'en arrive pas, par une ruse discutable, à se montrer incapable de se défendre contre les attaques galantes du baron ni à lui déclarer : « egli è impossibile che io non faccia il voler vostro », non plus qu'à lui donner un rendez-vous sur la nature duquel il lui serait difficile de se tromper. Elle n'a pas besoin d'en arriver même à ces moyens, à ces feintes. Et cette réserve conduit à une situation d'un comique plus délicat que n'en comporte le piège plutôt grossier de Madonna Barbera. L'héroïne de Musset laisse s'aventurer Rosemberg de lui-même et si elle provoque ses déclarations,

c'est par de très malicieuses interruptions qui voudraient le ramener au contraire à la réalité qui l'environne.

Une châtelaine est reine chez elle, et vous l'êtes deux fois, Madame, par la noblesse et par la beauté.

— Ce n'est pas cela. C'est que dans ce moment-ci nous sommes en train de faire la vendange.

— Oui vraiment, j'ai vu en passant sur ces collines quantité de paysans. Cela ressemble à une fête, et vous recevez sans doute à cette occasion les hommages de vos vassaux. Ils doivent être heureux puisqu'ils vous appartiennent.

— Oui, mais ils sont bien tourmentants... il me faut aller aux champs toute la journée pour faire rentrer le maïs et les foins tardifs.

— (*A part.*) Si elle me répond sur ce ton, cela va être bien peu poétique...

— (*De même.*) S'il persiste dans ses compliments, cela pourra être divertissant.

La scène entière serait à citer. Elle continue sur ce ton, s'entremêle de réflexions sur la sainteté du travail (« le sermon n'est pas mal tourné, dit à part soi Rosemberg, mais me voilà bien loin de mon pari ») et s'interrompt aux brusques entrées de Kalékairi. Remarquons seulement que, pour finir, Barberine dit à peu près comme dans la nouvelle : « Je crois que vous êtes un grand enchanteur », mais qu'elle tourne court et ajoute : « car il est impossible de vous garder rancune ». « Mes fermiers — dit-elle encore — vont se mettre à table; attendez-moi un instant. Je me délivre d'eux et je reviens. »

Aucune équivoque donc et cela ne saurait déplaire. L'attitude de Barberine est ainsi plus franche : sa vertu ne peut être soupçonnée de la plus petite complaisance. Aucune complaisance, même apparente, n'est de bon aloi en pareille matière.

Sur un autre point il nous est donné encore de reconnaître la délicatesse de l'inspiration de Musset et d'apprécier quel sens de la mesure il apportait dans la psychologie de ses personnages. L'Ulric de Bandello, après avoir décidé son départ pour la cour, cherchait avec inquiétude le moyen de pourvoir à la fidélité, à la « sicurezza » de son épouse; et quand il va trouver l'enchanteur polonais, c'est pour lui en demander un : il ne veut pas subir de tort de la part de sa femme, ni voyager — si nous pouvons traduire — en pays de Cornouailles.... L'on comprend qu'à ces sentiments réponde par avance l'offre de Barbera. Pour prouver la fermeté et l'inviolabilité de sa foi d'épouse, elle est prête à affronter toutes les épreuves, à donner tous les gages :

Tous les moyens qu'il vous plaira de mettre en œuvre pour vous garder du doute me seront un sujet de contentement infini, puisque je n'ai d'autre désir que de vous satisfaire. Et quand il vous viendrait à l'esprit de m'enfermer dans une des tours de ce château jusqu'à votre retour, j'en ferais de bon gré mon ermitage, à condition d'être certaine de faire chose qui vous soit agréable.

Ne croirait-on pas entendre ici la Grisélidis de Boccace? Quoi qu'il en soit, nous avons un frappant exemple de la conception que Bandello se faisait de l'amour et de la fidélité. Quand il mettait dans les réflexions d'Ulric cette observation que « lorsque la femme a perdu l'honneur, elle a perdu tous les biens qu'elle peut avoir dans cette vie et ne mérite plus le nom de femme », il n'était que l'interprète de son siècle, si sèvère sur la fidélité des femmes, si bizarre dans ses idées sur la fidélité. Les épouses que nous représentent les autres nouvelles de Bandello et les œuvres des conteurs et des moralistes du *Cinquecento* sont vertueuses par devoir, plutôt que par amour, elles obéissent à une conception très étroite de l'honneur. C'est ainsi que certaine nourrice dans une nouvelle de Giambattista Giraldi (*Hecatommithi, Deca* III, *novella* 4[a]) dit en termes presque semblables :

L'honneur, ma fille, est le premier bien de la femme sur cette terre. Il est de telle importance qu'elle ne mérite plus le nom de femme celle qui se le laisse ravir.

Il n'est pas besoin d'insister pour montrer quel amour plus raffiné, quelle confiance à la fois plus éclairée et plus tendre unit les deux héros de la comédie de Musset : il suffit pour cela de rappeler la scène si courte et en même temps si expressive de leurs adieux : « Pars — conclut-elle — et toutes les fois que tu douteras de ta femme, pense que ta femme est assise à ta porte, qu'elle regarde la route et qu'elle ne doute pas de toi. »

La mesure dans les sentiments n'exclut pas, en effet, chez les personnages de *Barberine* les expressions et les couplets lyriques, et nous trouvons dans cette comédie un harmonieux mélange de pureté classique et de fantaisie romantique. Lyrisme, quand Ulric dit : « la nature se resserre en frissonnant, comme si tout ce qui vit allait mourir », lyrisme déguisé sous les dehors d'une profession de cynisme, quand le chevalier Uladislas enseigne Rosemberg, lyrisme encore et envolée shakespearienne quand Ulric proclame :

Ma femme est belle ; mais le soleil d'un jour de juillet n'est pas plus pur dans un ciel sans tache que son noble cœur dans son sein chéri.

Fantaisie, les propos symboliques de Polacco ! fantaisie lyrique la sombre mélancolie, le zèle vigilant de Kalékairi ! fantaisie créée de toutes pièces par Musset, comme la parure de poésie ardente qu'ajoutait Shakespeare aux légendes qui lui venaient de Giovanni Fiorentino, de Luigi da Porto ou de Giraldi. Remarquons cependant que dans *Barberine* plus encore que dans ses drames, Musset a su réfréner mieux que le grand dramaturge anglais, les débordements de la passion, omettre ce qui pourrait choquer la délicatesse du spectateur ou du lecteur, par exemple l'exécution des clauses du pari, qu'il a su tout subordonner à l'harmonie et à la mesure.

*
* *

Ces rapprochements suffisent à montrer comment d'un simple récit qui suivait, malgré des répétitions, des marches et des contre-marches, l'ordre chronologique, Musset a fait une comédie riche de mouvement dramatique ; comment les discours si longs et si scolastiques (on y trouve dilués, mais presque en forme, de vrais syllogismes) des personnages de Bandello sont transposés dans ce dialogue alerte et spirituel qui est l'enchantement du théâtre de Musset. Quelques mots sur les lèvres de Barberine ont plus de sens profond et d'efficacité dramatiqne et psychologique qu'une page de ses discours dans la nouvelle.

Si je ne peux pas t'y suivre [à la cour], eh bien, comme je t'ai tendu tout à l'heure une main pour te demander le secret de ton cœur, ainsi, Ulric, je te la donne encore, et je te jure que je te serai fidèle.

En trois mots, Musset donne l'équivalent de deux ou trois raisonnements de style boccacesque, lourds, longs, et qu'on ne regrette pas.

En bref, il y a entre Bandello et Alfred de Musset mettant en scène la romanesque légende de Barberine, toute la différence qu'on peut trouver entre un conteur (qui est presque un chroniqueur) et un poète. Le premier s'attache aux précisions géographiques et historiques, s'attarde aux détails du récit, disperse l'intérêt sur trop de personnages. Le second se soucie surtout de psychologie, veut donner à son action un centre, la dramatise en la réduisant au nécessaire, en la faisant converger vers les caractères principaux et évoluer autour d'eux. C'est ainsi que nous trouvons dans un décor de rêve, dans une Bohême de fantaisie, pour ne pas dire de féerie, une psychologie très réaliste, une aventure de portée très générale et très humaine. Enfin ce n'est pas un

des moindres mérites de Musset, un de ses moindres charmes d'avoir introduit dans sa comédie des détails de mœurs de son temps (que sont, en effet, Vladislas et Rosemberg, l'un désabusé, l'autre fat et rempli d'illusions, sinon deux de ces « lions » qui triomphaient sous la monarchie de Juillet?) et glissé, comme une confidence voilée, beaucoup de sa sensibilité et un peu de ses sentiments dans l'âme des personnages. Ce charme, Bandello, tout compassé qu'on se le représente à côté de son alerte adapteur, ne manquerait pas de le sentir vivement en admirant quel parti Musset a su tirer de la « mirabil beffa » que jadis il conta.

HENRI BEDARIDA.

DEUX ANNÉES DE LA RENAISSANCE

D'APRÈS UNE CORRESPONDANCE INÉDITE DE DENYS LAMBIN[1].

II

Né à Montreuil-sur-Mer en Picardie, Denys Lambin avait pour père Nicolas Lambin, maître serrurier et « conducteur de l'horloge » municipale, et pour mère Catherine de Dourier[2]. Depuis quelques années Pierre Lambin, frère de Denys, avait succédé à Nicolas en son métier. Catherine vivait encore. La famille paraît avoir été extrêmement unie ; Denys entretint toujours avec elle les rapports les plus étroits. Il aimait aussi, d'un cœur ardent, sa ville natale, surtout parce qu'elle abritait les siens. Enfin, sorti de la race picarde, qui venait, dans le sang et dans les larmes, de créer la conscience nationale, il était patriote au même degré que Rabelais qui voulait voir, vers le nord, la France « superbement bournée », et pensait assez sainement : « Qui veut boire du vin doit défendre la vigne! » Admirable génération d'hommes! L'antiquité retrouvée leur révèle son idéal héroïque, leur verse son civisme dans l'âme, et ils ressentent un amour jaloux à l'endroit de la France, reconquise sur les Plantagenets et menacée par Charles-Quint.

Lambin note les nouvelles du temps, et parfois les envoie à ses amis. Nous négligerons celles d'Angleterre et d'Italie : aussi bien, à cet égard, les histoires sont plus complètes. Nous retiendrons celles qui concernent la frontière du nord, et nous suivrons, selon l'ordre des temps, les angoisses et les joies patriotiques de Lambin, les relations qui l'unissent à sa cité, à sa famille, à ses compatriotes. Nous ne séparerons pas, pour les considérer, ces divers sentiments, car ils sont solidaires et s'enveloppent, pour ainsi dire, les uns les autres.

En septembre 1552, comme il était à Coire, il sut par Prévost que son frère Pierre se plaignait d'être resté quatre longs mois

1. Voir le numéro précédent page 214 (t. XXVII).
2. Nous complétons les indications du manuscrit par les minutes des notaires montreuillois. Voir notre étude sur la jeunesse de Lambin, parue ici même.

sans lettres. « Cependant, dit-il, je n'ai pas laissé passer un mois sans lui écrire[1]. » En effet, dans la suite, ses minutes indiquent des lettres très fréquentes envoyées soit à son frère, soit à sa mère. Il insiste à plusieurs reprises auprès de Prévost pour que sa correspondance soit exactement transmise à sa famille. « Il m'importe qu'il arrive très souvent de mes lettres à mes proches[2]. » Il le prie de les envoyer toutes sans faute, car une ne peut compter pour plusieurs.

Sa pensée vole sans cesse aux confins du Nord. En novembre 1552, mauvaises nouvelles : « Les Flamands et les Hennuyers, sous la conduite de Reux, ont ravagé et incendié en Picardie quatre cents villages environ et dix villes, dévasté les champs... et infligé aux nôtres de grands dommages et désastres[3]. » En décembre, au contraire[4], « la ville de Metz est bien défendue par les nôtres contre Charles. J'ai vu, il y a trois jours, une lettre envoyée au Cardinal; une grande partie du rempart avait été abattue par les engins de guerre, y lisait-on, mais quand l'ouverture eut été pratiquée, les ennemis s'aperçurent que les nôtres, par soin et prévoyance, avaient dressé en arrière un grand monceau de terre, et n'osèrent approcher de cette brèche, et par là faire irruption de vive force. On y voyait encore que les nôtres, opérant une sortie, avaient fait un grand carnage d'Espagnols et d'Allemands et qu'ils en avaient tué jusqu'à quinze cents. Ce n'est pas une fois seulement, c'est tous les jours qu'ils accomplissent de tels exploits au grand détriment et dommage de leurs ennemis, et à leur grande gloire ». On a bon espoir; les Français sont braves

1. F° 3. Petrus frater queritur se totis quatuor mensibus nullas a me literas accepisse. Atqui nullum plane mensem abire passus sum quin ad eum scripsissem.

2. F° 29 v°. Mea enim interest crebras meas ad propinquos literas pervenire.

3. F° 14 v° (Henrico Stephano). Flandri et Hannonii [*surch.* : Duce Rusio] quadringentos circiter pagos in Picardia, urbes decem populati sunt atque incenderunt. Agros ad sex millia passuum vastarunt, denique magnis nos damnis et cladibus affecerunt.

4. F° 16 (Henrico Stephano). Urbs Mediomatricum seu Metensium egregie a nostris contra Carolum defenditur. Vidi nudiustertius literas ad Card. missas quae significabant tormentis magnam muri partem fuisse dejectam, sed cum aperto muro animadvertissent hostes cura et providentia nostrorum magnum e terra aggerem fuisse pone excitatum, non esse ausos ad eam fenestram accedere, aut per eam vi et virtute erumpere. Erat praeterea hoc in illis literis scriptum nostros eruptione facta (v°) magnam Hispanorum et Germanorum stragem edidisse cecidisseque ad mille quingentos, neque id semel, sed quotidie praeclara hujus generis facinora magno adversariorum malo et incommodo magnaque sua laude facere. [*marge* : Arx Hisdiniensis a Rege dedita est.]

F° 21 (Gaio). Ici Lambin donne, des ennemis tués à l'assaut de Metz, un chiffre un peu différent « circiter octingentos ». Il ajoute : « Arx Hisdiniensis praeterea δειλοί καὶ ἄνανδροι homines qui eam custodiendam ac defendendam susceperant per summam turpitudinem hostibus dediderunt, nunc a Rege repetitur et summa militum contentione ac virtute oppugnatur.

et bien approvisionnés, les Espagnols en proie à la famine. Le tableau a pourtant une ombre : le Roi vient d'être contraint de rendre Hesdin. Lambin en traite fort durement les défenseurs : « Lâches et poltrons, auteurs d'une capitulation honteuse! » Heureusement le Roi s'apprête à réparer cet échec.

En décembre, il communique à Gaultier ses appréhensions : « Les désastres et incendies qui ont eu lieu sur les confins de notre pays m'ont causé une amère douleur. Voilà le profit, voilà les résultats de la guerre. Et cependant je crains pis encore[1] ». A Prévost il répond[2] : « Vous m'avez annoncé dans votre lettre, en quelques paroles tristes, les malheurs et défaites infligés à nos concitoyens. Ah! vous n'aviez pas besoin de remettre au vif cette blessure, que j'avais reçue tout récemment et qui commençait à vieillir sous la cicatrice qui la cache!... Quant à la mort de Charles, pures bagatelles! Il vit, et à notre grand détriment. Pour nous, nous dormons. Quel homme, je ne dirai pas versé dans la science militaire, mais doué d'une intelligence et d'un jugement médiocres, pourrait approuver qu'on ait rappelé les troupes et emmené les garnisons des frontières de notre Picardie? Douze mille hommes pouvaient briser les desseins de l'ennemi, refréner, détourner ses entreprises. Maintenant, quelle grande affaire ce fut que de ravager et dévaster des territoires dénués et vidés de leurs défenseurs? Est-il surprenant que des villes peu fortifiées, démunis de boulevards aient par vingt-quatre mille hommes été prises, pillées, brûlées? Mais nos plaintes sont vaines! » Ainsi prêtait-il toujours une oreille anxieuse au sanglot ininterrompu qui montait de la marche picarde. Lui aussi pouvait déplorer ces « fumées d'Italie » qui depuis si longtemps obscurcissaient la cervelle de nos Rois.

Cependant, de son lointain et désolé pays, des voix chères

1. F° 24. Clades et incendia quae in finibus patriae nostrae versata sunt non sine acerbo doloris sensu acceperam. Hae sunt belli praemia, illi fructus. Et tamen metuo graviora.

2. F° 24 (Prevotio). Literae tuae festinationis et occupationis plenae mihi redditae sunt triginta diebus postquam a te fuerunt datae, quibus calamitatem et cladem nostratibus illatam dolenter et breviter mihi persecutus es. Tametsi non opus fuit te vulnus illud refricare quod dudum acceptum, obducta (*surch.* : paene) cicatrice consenuerat (v°).... De Hisdiniensi arce exspectamus quid futurum sit. Tuum erit statim ad nos, quod propius ab eo loco abes, rem omnem perscribere.... De Caroli morte, merae nugae sunt! Vivit, et vivit ille magno nostro malo : Nos dormimus. Quis non dicam rei militaris peritus, sed mediocri ingenio et judicio praeditus, probare possit copias ex Picardiae nostrae finibus esse [*surch.* : revocatas praesidiaque] deducta? Duodecim hominum millia poterant hostium consilia frangere incoeptaque frenare et deterrere, nunc agros praesidiis nudos et vacuos quid (f° 25) negotii fuit populari ac vastare? Urbes parum munitas ac propugnatoribus egentes quid mirum est a XXIII millibus hominum esse captas, direptas, incensas? Sed frustra querimur.

l'appelaient sans cesse. « Vous me ferez plaisir, mande-t-il à Prévost en mars 1553, si vous écrivez aux miens que je serai bientôt à Paris. Car il n'ont pas une confiance suffisante en mes lettres, soit pour l'ardeur de leur désir, soit parce que je les ai souvent trompés. A la vérité je ne pense pas que nous arrivions à Paris avant le mois de mai. Cependant je ne voudrais pas que, l'apprenant de vous, ils se prissent à douter d'avantage et presque à désespérer[1] ». Il parle aussi de son projet à Maledent[2] : « Lorsque j'aurai passé à Paris quelques jours avec mon Cardinal, je lui demanderai congé d'aller revoir, après une longue séparation, mes parents et ma patrie, bien qu'elle soit toute défigurée par le pillage et l'incendie. Je suis assuré de l'obtenir. Car il ne le refuse jamais à personne. Mon amour pour mon pays me pousse à ce voyage, et ma mère, en des lettres multipliées me conjure et me supplie de l'entreprendre. Autrement je ne quitterais point le Cardinal d'un pas. Mais l'affection a sur moi tant d'empire que je ne puis refuser à la requête de ma pauvre petite mère (*materculae*) l'accomplissement de ce devoir. Là-bas je verrai Coulomby qui vient d'enterrer sa femme. Je suis d'autant plus porté à exaucer le vœu de ma mère que ce voyage ne prendra que vingt jours. »

En avril, il écrit à son vieil ami Jean de Coulomby, qui devait plus tard occuper à Montreuil la charge du lieutenant général du bailliage d'Amiens : « Je ne sais exactement ce que vous faites, ni où vous demeurez. Cependant comme j'espère prochainement aller à Montreuil, je n'ai pas voulu que vous l'ignoriez. En même temps j'ai souhaité vous faire connaître, et vous n'en doutez pas, je pense, que le plaisir dont je jouirai à la vue de mon pays et de mes parents sera grandement accru si je vous vois aussi. Aussi bien, auparavant, je vous chérissais dans ce temps où nous fûmes élevés et instruits ensemble; ensuite, lorsque nos projets l'exigèrent et que nous nous séparâmes l'un de l'autre, loin de vous je vous

1. F° 34 v°. Gratum mihi facies si ad meos scribes me brevi Lutetiam venturum. Non enim satis credunt literis meis, sive quod misere cupiunt, sive a me saepe delusi sunt. Ego quidem non puto nos Lutetiae futuros ante mensem Maium, quod tamen nolim te meis renuntiare, ne incipiant magis diffidere ac paene desperare.

2. F° 37. Ibi (Lutetiae) cum dies aliquot cum meo Cardinali fuero, petam ut ejus voluntate mihi liceat meos, et patriam [*surch.* : quamvis direptionibus et incendiis (*marge*) deformatam ac paene desertam] longo intervallo revisere. Quod me impetraturum certo scio. Nemini enim hoc solet denegare. Cum autem me meus in patriam amor ad hanc profectionem impellat, tum vero mater crebris [*surch.* : a me] literis efflagitat et precibus obsecrat ut hoc faciam. Alioqui Cardinali ne tantillum quidem discederem, sed tantum apud me [*surch.* : valet] pietas valet ut materculae hoc a me officium requirenti denegare non possim. Columbinum ibi videbo τὸν τὴν γυναικὰ θάψαντα. Adducor ut illi obsequar quod viginti dies haec ἐπιδημία auferet.

portais un telle affection que votre absence ne diminuait en rien cette ancienne tendresse, mais l'augmentait à un point que je n'eusse jamais pu croire ». D'abord Coulomby lui a rendu service. « Joignez-y cette communauté des autels, des foyers, du sol natal, des études, je dirai presque du berceau, toutes choses qui sont capables d'unir et cimenter les esprits les plus étrangers l'un à l'autre.... Si vous êtes à Montreuil, je m'en réjouirai. Si vous n'y êtes et demeurez en quelque endroit ou ville proche de là, il ne me fâchera point de faire pour vous voir un voyage d'un jour ou deux[1]. »

Un peu plus tard, Prévot lui a fait savoir que Coulomby était lieutenant général. « Je suis très heureux, lui répond Lambin, de ce que Coulomby occupe le premier rang parmi nos compatriotes. J'espère le voir bientôt, à moins que, comme je le crains, la guerre et la licence des soldats, qui vraisemblablement occupent les routes au loin et au large, ne s'opposent à ce que je jouisse de la vue d'une tête si chère et aussi de celle de mes parents[2]. » Peu de jours après, il ajoute : « Le siège de Thérouanne me cause un grand souci et une crainte qu'on ne saurait croire. Je tremble que cette place ne puisse endurer le choc des armes et des engins dont

1. F° 46 (Lambinus Columbino). Ego nihil dudum ad te scripsi, sed neque tu meis literis rescripseras, neque ubi esses sciebam. Nunc vero, quamvis nihilo certior sim quid agas, ubive constiteris, tamen propediem sperare me Monstrolium [nostrum *eff*] iter facturum, ad te celare nolim. Simulque te scire velim de quo tamen te dubitare non arbitror, eam voluptatem quam ex patria et meorum propinquorum aspectu sim capturus multo majorem futuram si te quoque videro. Nam cum te semper antea dilexi plurimum quamdiu una educati et instituti sumus, tum posteaquam nostrae rationes tulerunt, ut alter ab altero discederet, ita te sum complexus absentem ut absentia tua non aliquid de pristino illo [*surch.* : meo] amore erga te detraheret, sed ei tantum adderet quantum posse accedere nunquam putaram. Sed ego ineptus qui haec ad te quasi nescias, cum praesertim [*surch.* : et] tua plurima in me merita recordari possis, et me omnium hominum minime ingratum esse scire debeas. Si enim et tua in me officia ac beneficia exstant luculenta [*surch.* : exstiterunt] et ego in eos qui bene sunt de me meriti gratus esse solco, nemini dubium esse potest, nedum tibi, quin te incredibili benevolentia complectar. Accedit ararum, focorum, soli patrii, studiorum et paene dicam incunabulorum communitas. Quae omnia eam vim habent ut animos etiam alienissimos inter se conciliare et coagmentare possint. Nunc (46 v°) cum semper conjunctissime et amicissime vixerimus, quamdiu una fuimus, dubitari non potest quin recordatione et desiderio prioris illius [*marge* : nostrae] consuetudinis amicitia nostra valde creverit : quod quidem de me promittere ac praestare possum, de te sperare debeo. Sed quoniam propediem, ut et supra scripsi, et jamdudum meis denuntiavi, te videbo, plura non scribam. Si Monstrolii eris, gaudebo; si non eris et in propinquo aliquo loco atque oppido commoraberis, ego tui videndi causa bidui aut tridui iter conferre non gravabor. Spero me Lugduno Idibus Aprilibus discessurum, Lutetiae calendis aut Nonis Maii futurum. Vale V Idus Apr. Rossilione.

2. F° 50 v°. Columbinum principem apud nostrates locum obtinere gaudeo [*marge* : quem quidem spero me brevi esse visurum] nisi vereor ne bellum et militum licentia [*surch.* : a quibus verisimile est longe lateque obsideri itinera] mihi sint impedimento quominus charissimi capitis et propinquorum meorum aspectu frui possim.

elle est battue. Je songe combien en est proche notre cher Montreuil, tant de fois déja dévasté par le pillage et l'incendie. Mais la valeur des chefs et des soldats auxquels est confiée la garde et la défense de cette cité nous excite à de bons espoirs plutôt qu'à de tristes appréhensions[1] ».

Enfin, il arrive à Paris le 17 juin, peu de temps après que Coulomby en était parti. « J'en fus désolé. Outre que vos embrassements m'eussent donné une joie incroyable, j'aurais aussi eu l'avantage de m'en rapporter à vos excellents conseils, touchant le temps de mon voyage à Montreuil. Le moment présent me paraît fort peu propre à une telle entreprise, tant pour la proximité de Thérouanne qu'assiègent avec opiniâtreté les Espagnols et les Flamands, que pour la présence à Montreuil de nos soldats, qu'on y a placés pour la défense de la ville et qui ont rendu, à ce que je crois, toutes les maisons et les auberges plus étroites. En outre, le plaisir que mes parents éprouveraient de ma venue serait bien gâté par les calamités de la guerre, le malheur des temps, l'insolence des soldats, le spectacle horrible des incendies voisins.... Si ma mère ne me suppliait et par son commandement ne me contraignait de faire hâte, j'aimerais mieux remettre ma visite à un autre temps. Mais ma piété filiale est si forte que je crois devoir entreprendre sans retard ce que ma mère réclame. Cependant l'ignorance où je suis de tout ce qui touche l'état de notre ville me tient en suspens. Car si là-bas il y avait si grande agitation des habitants, telle foule de soldats, tel bouleversement des territoires voisins que je dusse songer à me faire un visage sombre et triste et non point joyeux et riant, je penserais devoir rester : si tout était tranquille et paisible, j'estimerais que j'y devrais d'abord voler en toute hâte. Je ne prendrai nulle détermination à cet égard avant de savoir quel est l'aspect de Montreuil, sa situation, son espoir. Je désire contenter la meilleure des mères et mon frère ; mais je ne voudrais pourtant pas qu'à ma venue ils ressentissent plus de chagrin par la pensée du présent malheur qu'ils n'éprouveraient de joie en me revoyant[2]. »

1. F° 51. Magnam mihi curam et metum incredibilem affert oppidi Morinorum obsessio. Timeo ut telorum ac tormentorum [*surch.* : quibus muri verberantur] vim sustinere possit. Cogito quam sit ei propinquum Monstrolium nostrum toties jam direptionibus, incendiis vastatum. Sed ducum et militum virtus quibus oppidi illius custodia defensioque circumdata est facit ut optima sperare potius quam tristiora cogitare debeamus.

2. F° 54 (Lambinus Columbino). Quod ego tibi quinto Idus Aprileis scripseram me Idibus Aprilibus Lugduno decessurum ut intelligeres me propediem Monstrolii futurum, id [*surch.* : longe] aliter quam speraveram accidit. Nam nono Calendas Junias denique profecti sumus. Idibus Juniis Lutetiam venimus, paucis diebus

La catastrophe suspendue sur le nord de la France éclata bientôt. « Le 21 de juin vindrent à le court à Saint-Germain-en-Laie nouvelles que Térouenne avoit été prinse d'assault, et toutz ceux de dedans passez par le fil de l'épée, exceptez quelques gentilzhommes qui avoient esté prins prisonniers, toutes foys depuys vint certain advis qu'ilz avoient esté prins à rançon[1] ». Il écrit à un de ses correspondants italiens, parmi le tumulte de la cour royale : « Ici tout est embrasé par la guerre, et ce qui est bien plus pénible encore et plus affligeant pour moi, tout l'orage a éclaté sur mon pays : ainsi, depuis que j'ai quitté l'Italie, je n'ai pu revoir ma mère que j'aime tant, une femme que la vieillesse accable presque, et que consume le regret de ma présence. Je le ferai pourtant sous peu de jours, si du moins, à travers les armes des ennemis qui ont désolé ma patrie par le fer et le feu, une route m'est ouverte[2] ».

Les événements se précipitent. « Le 4 juillet 1553 Hédin fust assiégé par les Impériaux. Estoient dedans Monsr le mareschal de Sedan, le duc Horace, le comte de Villars[3]. » Le 21 juillet, son frère lui mande qu'il envoie sa mère à Abbeville avec dix de ses

postquam tu inde decesseras. Quod quidem ego molestissime tuli. Nam, praeter quam quod incredibili laetitia ex tuo complexu affectus essem, hoc quoque commodum accessisset quod prudentissimo tuo consilio usus essem quando Monstrolium mihi esset eundum. Haec quidem tempora (v°) mihi ab hoc itinere alienissima videntur cum propter Morinorum propinquitatem qui acerrime ab Hispanis et Flandris oppugnantur, tum quod nostri quoque milites Monstrolii ad urbis custodiam collocati, domicilia et diversoria omnia (ut arbitror) angustiora reddiderunt ut [*surch.* : illud] praetercam quod eam voluptatem quam propinqui ex adventu meo fuerint capturi belli calamitas, et vitia temporum, et insolentia militum, et incendiorum vicinorum horrenda spectacula videntur esse corruptura. Tu igitur si tum affuisses cum Lutetiam veni aut si etiam nunc adesses, hac me maxima cura molestiaque liberares. Quod nisi me mater et precibus obsecraret et imperio cogeret ut hoc iter maturarem, in aliud tempus differre mallem. Sed tantum apud me valet pietas ut quod illa flagitat mihi sine ulla mora suscipiendum esse putem. Rursum me ignoratio rerum omnium quae ad urbis nostrae statum pertinent me cohibet. Nam si tanta esset istic [*surch.* : civium trepidatio, tanta] militum turba, tanta agrorum continentium deformitas ut mihi, cum eo venerim, de vultu ad luctum tristitiamque, non ad hilaritatem neque ad risum componendo sit cogitandum, manendum mihi esse existimarem : si omnia essent tranquilla et otiosa, nihil mihi prius faciendum esse ducerem quam ut eo aequis velis contenderem. Nihil hac de re constituam priusquam cognovero quae sit Monstrolii facies, quis status, quae spes [*marge* : ita enim matri optimae et fratri obtemperare atque obsequi placet ut (?) ne adventus eis meus plus moeroris sensu praesentis calamitatis quam voluptatis ex aspectu meo afferat. Vale, X Calendas Quinctiles Lutetiae. Dostrello Sal. Des.

1. F° 55.

2. F° 55 v° (Lucio Rodolpho). Ilic bello flagrant omnia et quod mihi longe gravissimum et luctuosissimum est, omne in patriam meam erupit, adeo ut posteaquam ex Italia decessi matrem charissimam, foeminam aetate jam prope confectam et mei desiderio tabescentem visere non potuerim. Quod tamen paucis post diebus sum facturus, si modo per hostium tela qui patriam meam incendiis et ferro vastarunt iter [*marge* : tutum ac facile] patuerit.

3. F 55 v°.

enfants, et qu'il doit de même y envoyer sa femme[1]. Lambin dit à Prévost l'effet qu'ont produit sur lui ses lettres et celles de son frère. « Je les ai presque effacées de mes larmes, mon frère m'écrit dans quelle situation nos affaires privées et publiques sont mises par la prise de Thérouanne. Il m'annonce qu'il a dirigé sur Abbeville notre mère, sa femme, ses fils et filles. Il craint que Montreuil ne soit assiégé, et que sa famille ne soit empêchée de sortir lorsqu'elle le voudrait. Je suis accablé de douleur et de larmes, lorsque je me représente un spectacle si cruel et si lamentable. La mère est arrachée à son fils, les enfants à leur père, l'épouse à son mari; et le mari loin de son épouse, le fils loin de sa mère, le père loin de ses enfants demeure dans une ville qui va subir un siège, qui attend l'invasion des ennemis, qui, pour comble de misère, après la destruction et la catastrophe où s'est engloutie Thérouanne, redoute la dévastation et l'incendie; et la mère, l'épouse, les enfants cherchent un lieu d'exil. Ah! que les Princes ne songent-ils à ces maux, avant d'entreprendre des guerres!... Et ce ne sont point là les pires fléaux : songez au pillage des biens, à l'exil, à la pauvreté, la faim, la mendicité, aux flammes, aux massacres, aux outrages subis par les enfants et les mères, au bannissement! A ceux qui en furent victimes, ils sont connus; mais ceux qui ne les ont pas éprouvés ne se peuvent les peindre par la pensée dans toute l'amertume de leur réalité. Ma mère, ses petits-fils et ses petites-filles, comme je l'ai dit plus haut, ont émigré à Abbeville. Il serait plus souhaitable pour moi, plus conforme à mon devoir et à mon affection de les aller voir. Mais puisque je ne le puis, ou que, si je le puis, ce ne sera que dans un long temps, je vous prierai, sitôt cette lettre reçue, d'envoyer quatre écus d'or à ma mère. Je vous les rendrai fidèlement quand je serai de retour à Paris. Cette lettre vous tiendra lieu de billet. Mais prenez soin de les lui faire tenir au plus tôt et d'une manière sûre. Elle demeure chez Guillaume Menusier, charpentier de son état, près de l'église Sainte-Catherine. Demain nous partirons de Chantilly, et après-demain nous arriverons à Compiègne, peu de jours après à Amiens. (Le Cardinal n'y alla point.) Si j'apprends que la route est sûre et non infestée de soldats, je partirai pour Abbeville, et je donnerai à ma mère,

1. F° 56. Il est difficile de décider s'il sagit de *deux* ou *dix* enfants. Mon frère, dit Lambin, « me mande qu'il a envoyé ma mère et « deux » ou « dix » de ses enfans à Abbeville ». La formule qui vient plus loin « filios et filias », si elle n'est pas employée oratoirement, confirme la seconde interprétation. Cf. aussi « nepotes et neptes ».

accablée par l'âge et les épreuves, le plaisir inattendu et si désiré de me revoir après une longue absence[1]. »

Lambin fit ce voyage et le raconte dans une note grecque : « Le 12 juillet je quittai la cour royale, alors à Compiègne, pour aller embrasser ma mère qui s'était transportée à Abbeville. De là, le 15, j'ai gagné Montreuil à cause de mes parents dont c'est le séjour. J'y suis resté une nuit. Le lendemain, je suis resté à Abbeville où était ma mère, et là j'ai passé deux jours de suite. J'ai conversé avec Jean de Couppes et Jean de Coulomby, tous deux lettrés et instruits. Le 19, j'en suis parti et je me suis dirigé vers Amiens où j'ai demeuré un jour. Le 21, en une journée, j'ai atteint Compiègne à six heures[2] ». Le 20, on avait annoncé la prise d'Hesdin et la captivité de Villars. Les Impériaux se dirigeaient vers Doullens où s'enfermait le vidame de Chartres. Ainsi, depuis longtemps, la terre picarde souffrait. Un perpétuel cantique d'exil flottait sur les frontières du septentrion. Montreuil en particulier avait subi de dures épreuves; en 1537, les Impériaux s'en emparèrent. « Estant la ville saccagée, dit la chronique de Brésin,

1. Quas (literas) lacrymis prope delevi. Scripsit enim frater quo in statu sit res privata nostra et publica oppido Morinorum expugnato. Nuntiat matrem nostram, uxorem suam, filios et filias Abbavillam se misisse Monstrolio, obsidionem veritum, ne scilicet intercludantur ut cum velint exire non liceat. Conficior moerore et lacrymis cum mihi hoc tam crudele et miserabile spectaculum propono. Matrem a filio, filios a patre, uxorem a viro distrahi: virum ab uxore, filium a matre, patrem a filio in urbe relinqui jamjam obsidenda, jamjam hostium incursum exspectante, jamjam, quod miserrimum est, ex Morinorum excidio et calamitate vastitatem et incendium horrente; matrem, uxorem, liberos locum exsilio quaerere. Hoc utinam cogitarent principes priusquam bellum susciperent! Neque tamen haec sunt malorum maxima]; sunt bonorum direptiones [*marge* : est fuga], [*surch.* : est egestas et fames et mendicitas, sunt flammae [*surch* : sunt caedes], sunt ingenuorum liberorum, matrum familias contumeliae, sunt exsilia. Quae nota sunt ab iis qui senserunt, ab iis qui non experti, non ita depingi cogitatione possunt ut sensu sunt acerba (v°). Mater, nepotes et neptes [*surch.* : Abbavillam], ut supra scripsi, commigrarunt. Optabilius quidem erat mihi, et certe officiosius, et cum pietate conjunctius eos invisere. Sed quoniam [*surch.* : hoc] vel [*surch.* : praestare] non possim vel ut possim id fieri video longius, oratum te velim ut simul atque has literas acceperis quatuor aureos ad matrem mittendos cures. Quos ego tibi bona fide reddam cum primum Lutetiam rediero. Haec epistola erit tibi syngraphae loco. Sed vide ut primo tempore mittas, idque tuto. Commoratur apud Gulielmum Carpentarium [*marge* : cognomine menusier, minutiarios vel minuserios vulgo tales opifices vocant] fabrum lignarium ad aedem Divae Catarinae. Cras Chantilliaco discessuri sumus perendieque Compendium adventuri, inde paucis post diebus Ambianos. Quod si tutum iter minimeque militibus infestum esse cognovero, egomet Abbavillam proficiscar, et matri optimae, aetate et miseriis confectae insperatum atque optatum longo post intervallo mei aspectum offeram ...

2. F° 57. Δωδεκάτῃ τοῦ ἰουλίου ἀπῆλθον ἐκ τῆς αὐλῆς τῆς βασιλικῆς πρῶτον ἀφίκετο εἰς τὸ Κομπένδιον πόλιν βελγικήν) ἕνεκα τοῦ ἀσπαζεσθαι τὴν μητέρα εἰς τὴν Ἀββαυίλλαν μετοικισασαν· ὅθεν καὶ εἰς Μονστρόλιον [*surch* : τῇ δεκάτῃ καὶ πέμπτῃ ἐπορευσάμην τῶν συγγένων ἐκεῖ ὄντων ἕνεκα ὅπου ἔμεινα νυκτὰ μίαν. Τῇ ἐπιούσῃ ἐπανῆλθον εἰς τὴν Ἀββαυίλλαν ὅπου ἦν ἡ μητήρ· κακεῖ δύο ἐπιούσας ἡμέρας κατέτριψα καὶ τῷ Κοππεσίῳ καὶ τῷ Κολομβίνῳ συνωμιλῆσα ἄνδρασι φιλολογοις καὶ πεπαιδευμένοις. Τῇ δεκάτῃ καὶ ἐννάτῃ κεῖθεν ἀπεχώρησα καὶ εἰς Ἀμβιάνον ἐπανῆκον ὅπου ἡμέραν μίαν ἔμεινα. Τῇ εἰκότῃ καὶ πρώτῃ ἐν μίᾳ ἡμέρᾳ εἰς Κομπένδιον ἀφίκομην ὥρᾳ ἕκτῃ.

le feu fut mis par tout icelle, réservé aux églises. » En 1544, du haut de ses remparts, le vieux maréchal Oudart du Biez, infirme et goutteux, assis dans sa chaise à porteurs, avait pu voir les troupes de Suffolk lever le siège. Et maintenant l'exode recommençait; des Montreuillois couraient vers la ville sœur, la bonne et charitable cité d'Abbeville qui ne cessait de leur tendre les bras, éprise des mêmes devoirs et des mêmes espérances.

La vengeance cependant s'armait. Peu de jours après son voyage, Lambin, dans une lettre, rappelait à Jean de Couppes, licencié ès lois, avocat au siège de Montreuil, leur commerce de deux jours. « Que ne puis-je, avec aisance et facilité, vivre avec vous et jouir tous les jours de l'agrément que donne votre si aimable conversation, aussi bien qu'il m'est agréable de vous envoyer de fréquentes lettres? » C'est par là qu'il se consolera. Le connétable vient de partir pour la Picardie, où s'assemblent les troupes. Le Roi va le rejoindre bientôt. « Il a éprouvé une grande et amère douleur en apprenant la prise d'Hesdin, la captivité et la mort des grands du royaume qui défendaient cette place. Je l'ai vu aujourd'hui qui par le front, les yeux, le visage, déclarait aisément la tristesse de son âme. On dit que les Suisses approchent. Ils ont passé Dijon et, dans douze jours au plus, se trouveront à l'endroit que l'on réserve à la revue de l'armée. Environ six mille vivandiers, goujats et pionniers s'y sont réunis [1]. »

Lambin avait demandé à Prévost, au commencement de juillet,

1. F° 58 V°. Coppesio. Quod tibi sum pollicitus me cum primum mihi scribendi facultas data esset diligenter ad te scripturum, id bona fide præstare volui, non solum ut fidem meam (ego *effacé*) liberarem, sed etiam ut benevolentiam tuam erga me quam me puto bidui consuetudine esse consecutum, diligentia et humanitatis tuæ recordatione tuerer ac retinerem. Atque utinam mihi aeque facile esset atque expeditum tecum vivere, tuique facetissimi sermonis suavitate quotidie perfrui, ut mihi jucundum est ad te literas creberrimas dare. Profecto intelligeres me difficilibus (?) illis tuis virtutibus [*surch* : atque eo (?) magis admirandis], morum suavitate atque humanitate, vitæ gravitate atque integritate mirum in modum delectari, sed quando vel Deus Immortalis, vel fatum meum mihi hanc felicitatem invidet, hanc jacturam bono literarum consolabor, et quam voluptatem ex congressu et sermone tuo capere non potero et literis et amicitiæ nostrae memoria [*surch* : compensabo] repræsentabo. Quo die Compendium redii, magister equitum discesserat. Itaque ei in itinere [*surch* : obvius factus sum] [*Eff* : occurri]. Dicitur [*surch* : autem] idcirco præcessisse ut rem quæ festinationem magnopere postulat, urgeret. Rex cum paucis aulicis hic sese continet quoad exercitus sit comparatus atque instructus. Magnum atque acerbum dolorem ex [*surch* : arcis Hisdinii expugnatione], captivitate et interitu clarissimorum illorum virorum qui arcem illam defendebant cœpit. Eum ego hodie vidi fronte, oculis, vultu, tristitam animi facile declarantem. Helvetii jamjam adventare dicuntur. Divionem transierunt et ad summum diebus duodecim eo loco qui exercitui lustrando destinatus est futuri sunt. Lixarum, calonum et fossorum circiter sex millia convenerunt. Hic nihil aliud habemus quod scribamus. Vos quo propiores [*surch* : periculo] estis hostibus, eo plura et certiora quotidie auditis. Itaque finem scribendi his de rebus facio, ne in sylvam lignum ferre videar. Vale. Compendio, decimo cal. Sextileis.

d'envoyer à sa mère quatre écus d'or. Il lui écrit lors de son retour à Compiègne. « Je voudrais que vous m'avertissiez si vous l'avez fait ou non pour que j'aie recours à une autre voie. Si vous ne les avez pas envoyés, ne les envoyez pas. Car je suis moi-même parti pour Abbeville afin de voir et d'assister ma mère. J'espère que le Roi gagnera bientôt Amiens, ce qui remettra l'espoir au cœur de ses soldats. Je vois que de cette ville je pourrai m'occuper de l'affaire aussi facilement que vous de Paris. Aussi, dès qu'il vous sera possible, répondez-moi pour que je sache s'il n'y a rien de fait [1]. » Le 2 août, il reçut une lettre de Prévost : il a envoyé deux écus le 15 juillet; sa lettre était datée du 29, et il ne savait pas encore si la mère de Lambin avait reçu l'envoi [2].

Lambin lui rendit compte de son voyage [3]. « Le 16 juillet, après

1. F° 60. Prevotio. Scripsi 6°. Idus Quinctilibus ut ad matrem quæ Abbavillam cum nepotibus meis commigravit quatuor aureos mitteres. Id utrum feceris necne, velim me primo quoque tempore facias certiorem ut huic rei alia via consulam.... Si nondum etiam misisti, veto ne mittas [*marge* : Nam Abbavillam ipse profectus sum, matris invisendæ et juvandæ gratia. Spero Regem propediem Ambianum iturum, quod id erit spes suis. Video me ex hac urbe non minus commode quam tu Lutetia posse hoc curare. Quare cum primum poteris respondebis ut sciam resne integra sit. 5 cal. sext.

2. F° 61. Le 11e aoust recoru lettre de Mr Prevost δῖ ἧς ἀποκρίνεται ταῖς ἐμαῖς τελευταίαις καὶ ἐν τοῖς ἄλλοις γράφει ὅτι ἔπεμψε πρὸς τὴν μητέρα δύο χρυσοῦς ἐστεφανωμένους τῇ πέμπτῃ καὶ δεκάτῃ τοῦ ἰουλίου · ἡ ἐπιστόλη αὐτοῦ ἐγεγράπτο τῇ εἰκοστῇ καὶ ἐννάτῃ καὶ οὔπω ᾔδει εἰ ἡ μητὴρ ἐδέξατο τὸ χρυσίον τοῦτο.

3. F° 61. Lambinus Prevotio. Scribis te Idibus Julii tabellario Abbavillano duos aureos dedisse ad matrem perferendos Ex temporis atque itinerum meorum ratione quam diligenter aut qua fide mandatum tuum curarit, cognoscito [*surch* : Duodecimo die mensis Julii], ut loquuntur Romani, 4 Idus Quinctileis [*marge* : Compendio discessi pransus eo ipso die quo Rex eo advenerat et Mondiderium veni; tertio Idus, Ambianum; postridie, hoc est pridie Idus, Abbavillam, ubi matrem in iis aedibus quae tergo literarum mearum inscripseram reperi. Idibus Monstrolium profectus sum; ibi noctem unam et dimidium diem commoratus sum. Nona postridie quam veneram [*surch* : qui dies erat 17 cal. Sextileis; 16 Julii] pransus Abbavillam continuato et non interrupto itinere reverti, ubi biduum consedi, partim matris partim Jo Coppesii et Columbini gratia, cum quibus familiarissime et biduo ut per tempora licebat. [*surch* : ferebant tempora] jucundissime vixi. Toto igitur hoc biduo quo quidem spatio poterat tabellarius ille Abbavillam, Lutetia si Idibus discesserat, pervenisse, nulli nobis neque de te neque de pecunia ista nuncii venerant. Quod ego et mater mea mirabamur. (V°) Nam quo die Abbavillam veni, ego qui meminerim me septimo Idus literas illas ad te dare quibus tibi significabam ut pecuniam illam mitteres, [*surch* : matrem] statim ut in ejus adspectum veni osculatus sum, quæsivique de ea num quatuor aureos abs te accepisset. Negavit illa. Mirum est, inquam, cum sextus hic dies agatur ab eo quo Prevotio scripsi. Sed fieri potest ut Prevotius non statim paratum habuerit cui hoc negotii daret. Confido quidem illum, cum primum mittendi facultatem habuerit, nec officio suo defuturum, nec mandatum meum neglecturum. Monstrolio reversus, cum nihilo magis quicquam hac de pecunia audirem, ego mirari tacitus, non quia tibi diffiderem, aut de tuo erga me animo atque officio dubitarem, sed quod vel ne literae meae tibi non essent redditae vererer, vel hominum quorum opera usus esses fidem suspectam haberem. Quid quaeris? Multae [*surch* : cogitationes] mihi [*surch* : perturbato] occurrebant, quae cum ad rationem et aequitatem sedatum judicium revocarem, improbabam. Itaque decimo quarto die mensis Julii, hoc est 14 Cal. Sextileis Abbavilla decessi cum hac opinione ut vel literae meae tibi non fuisse redditae, vel te facultatem hominis cui recte committeres non habuisse

dîner, je suis revenu de Montreuil à Abbeville par un voyage ininterrompu. Là je me suis arrêté deux jours et pour ma mère et pour Couppes et Coulomby, dans l'intimité desquels je les ai passés agréablement, autant que le comportaient les circonstances. Dans cet intervalle le messager pouvait être arrivé à Abbeville s'il avait quitté Paris le 15. Nous n'eûmes aucunes nouvelles de vous ni de cet argent, ce qui nous étonna, ma mère et moi. Car le jour où je vins à Abbeville, me rappelant que le 9 juillet je vous avais écrit d'envoyer cette somme, aussitôt que j'aperçus ma mère, j'allai l'embrasser, et je lui demandai si elle avait reçu de vous quatre écus d'or. « Non, me dit-elle. — Voilà qui est surprenant, lui dis-je, car il y a six jours que j'écrivis à Prévost. Mais il se peut que Prévost n'ait pas eu immédiatement sous la main une personne à qui confier cette affaire. Je m'assure que, dès qu'il sera en mesure de faire l'envoi, il ne manquera pas à son devoir et ne négligera pas ma commission. » Revenu de Montreuil, je n'entendis pas plus parler de cet argent : je m'étonnai sans rien dire. Je ne me défiais pas de vous, je ne doutais pas de vos bons sentiments et de votre zèle à mon égard, mais je craignais que ma lettre ne vous eût pas été remise ou je suspectais la probité des gens à qui vous aviez eu recours.... C'est pourquoi je quittai Abbeville avec cette pensée que ma lettre ne vous était point arrivée, ou que vous n'aviez pu trouver d'homme à qui confier assurément la somme, ou que si vous l'aviez confiée à quelqu'un, il ne s'était pas acquitté fidèlement de son office. Je laissai à ma

vel si cui commisisses eum officio minus diligenter functum esse [*surch* : existimarem] matrique quantum satis esse communiter visum est pecuniae reliqui. Rem habes quomodo se habeat. Itaque, si cum has literas accipies, nihil exploratius habebis de pecunia matri missa, suadeo tibi ut ad eam scribas (quam tibi confirmo nondum Abbavilla decessisse) duos aureos genero Cramponis [*surch* : tabellario] dedisse. Mittat puerum [*surch* : vel ancillam] ad eum [*surch* : quæ] pecuniam et literas petat. Velim etiam tuis literis causam adscribas cur non quatuor potius ut mandaram quam duos miseris, ne videar matri filius esse mentitus. De bello quid [*surch* : tibi] scribere [*surch* : vel] possum vel debeo, cum plura [*surch* : quotidie] quam nos et fortasse non minus certa [*surch* : istic] audias? Magistrum equitum scripsi tibi superioribus literis ad exercitum esse præmissum. Galli prope omnes convenerunt. Helvetii nobis in mora sunt culpa sua an nostro nescio. Hos certe et tardius convocavimus et anno superiore οὕτω γλίσχρως καὶ ριπαρῶς, ὡς φασιν, αὐτοῖς τὸν ῥήθεντα μισθὸν ἀπεδώκαμεν ὥστ' αὐτους πᾶν τὸ ἀργύριον παρ' ἡμῖν εἰλήμμενον, εἰς τὰς [*Surch* : τοῦ πολέμου] ὁδοιπορίας καὶ τῆς ἐπανόδου ἀναλῶσαι, εἰθισμένους [*surch* : εἰώθοτας] πρότερον τοῦ ενὸς μηνὸς μισθον πρὸς τῷ ὁμολογῆμενω] ἐλευθεριότητος χάριν ἀπολαμβάνειν. Διὰ τοῦτο λέγονται δυσχερῶς καὶ μεμψιμοίρως πρὸς ἡμᾶς ἔχοντες βραδέως τε καὶ ὀλιγουδεῖν ἀκουσίως ἔρχεσθαι. Εισὶ καὶ τινὲς οἱ λέγοντες ὅτι δι' ἄλλην τινα αἰτίαν χαλεπαίνουσιν ἡμῖν· δηλονότι διὰ τὸ τινάς ἑαυτῶν μαθητάς ἐν τῇ Λουγδούνῳ κατοικοῦντας ἀιρέσεως [*surch* : ἐπὶ αιρέσει] καὶ ασεβείας [*surch* : βείᾳ] κατακεκριμένους πυρὶ ἀποθάνεῖν. Percrebuit hic rumor nescio quis, sed tamen certus et verior quam vellem prope ducentas domus Monstrolii fortuito incendio deflagrasse. Velim ex te scire ἀκριβῶς ut se res habeat, et quo loco ortum sit incendium, quo desierit.

mère la quantité d'argent qui nous parut à tous deux suffisante.... Si, quand vous recevrez cette lettre, vous n'avez aucun éclaircissement sur l'argent adressé à ma mère, je vous conseille de lui écrire, pouvant vous certifier qu'elle n'a pas encore quitté Abbeville, et de lui faire savoir que vous avez remis deux écus d'or au gendre de Crampon, messager. Qu'elle lui envoie un valet ou une servante pour lui réclamer l'argent et la lettre. Je voudrais aussi que vous ajoutiez pour quelle raison vous avez envoyé deux écus d'or et non quatre comme je vous le demandais. Je ne voudrais pas que ma mère prît son fils pour un menteur. »

Cependant les Français sont presque tous rassemblés. Les Suisses sont en retard. Hardiment, Lambin en donne la cause. L'année précédente, on les a payés d'une manière « chiche et parcimonieuse ». Ils ont dépensé tout leur salaire en frais de retour. Ils reviennent à contre cœur. « Certaines gens disent même, ajoute Lambin en grec, qu'ils sont fâchés contre nous pour une autre cause, évidemment parce que quelques étudiants de leur nation, habitant Lyon, convaincus d'hérésie et d'impiété, périrent par le feu. » Critique audacieuse, d'autant que, si nous en croyons des témoignages contemporains, le cardinal de Tournon, passant par sa ville épiscopale, aurait fait hâter leur supplice [1].

Tous les fléaux fondaient sur Montreuil. « Un bruit est venu jusqu'ici, dit Lambin, je ne sais comment, certain toutefois et plus vrai que je ne voudrais; près de deux cents maisons auraient brûlé à Montreuil, par accident. Je souhaiterais que vous m'apprissiez exactement la nature du sinistre, et le lieu où a commencé, où s'est arrêté l'incendie. » Prévost lui envoya de nombreux détails peu de temps après. Nous savons d'ailleurs que cet accident eut lieu. Le 16 avril 1554, des lettres patentes d'Henri II octroyaient aux Carmes de Montreuil « des combles, thuyles, boys, plombs, pierres, huys, fenêtres, portes » provenant du fort d'Outreau et de Châtillon que l'on démolissait alors près Boulogne-sur-Mer. Ils en devaient être aidés à rééditier leur église et monastère « bruslez et ruynez de feu advenu par meschef », le 26 juillet 1553 [2].

En août, il fit part d'une ode à Jean de Couppes : « Je vous adresse cette ode que je vous avais donnée à lire chez vous, à Abbeville, écrite de ma main. Je l'envoie bien tard, je l'avoue, mais je ne l'ai pas osé faire plus tôt : je craignais, comme je crains encore, que mes premières lettres n'eussent été perdues, et que la même chose n'arrivât à mes vers et à cette seconde lettre. Vous

1. Voir l'*Histoire des Martyrs protestants*, de Jean Crespin, liv. III, p. 169 et suiv.
2. A. Braquehay, *Montreuil-sur-Mer dans l'histoire*, p. 84.

communiquerez mes vers à Coulomby s'il se trouve à Abbeville; sinon vous lui en ferez tenir une copie. Vous prendrez soin de faire remettre au plus tôt un paquet de lettres inscrit au nom de ma mère ». Et il lui donne l'adresse de sa mère, à Abbeville, et celle de Prévost, au collège de Boncourt [1].

Le 14 août, on apprit une victoire remportée par le Connétable et Saint-André. Sept à huit cents ennemis mordaient la poussière; on avait fait trois ou quatre cents prisonniers dont le duc d'Ascot. Enfin Lambin, le 15 août, a le plaisir d'écrire cette phrase : « Le jour Notre-Dame... je veiz porter VI enseignes que nos gens avoient prinses des Bourguignons ». Le 20 août, à Saint-Germain, « vint homme exprès à nostre Cardinal envoyé de par le Roy que noz ennemys s'estoient retirés bien dix lieues en arrière après avoir mis le feu dedans leur camp [2] ».

Entre temps sa mère reçut les écus d'or; il écrit à Prévost [3] : « Vous auriez dû vous contenter du billet de ma mère, car ce qui est écrit de la main d'un créancier ou d'un débiteur peut se passer de signature ». En outre, il lui apprend qu'à la suite du passage de la Somme par le connétable, la confiance est revenue aux troupes françaises. « Le succès remporté par notre cavalerie a rendu cœur aux soldats, frappés de je ne sais quelle terreur reli-

1. F° 64. Coppesio. Dedi ad te literas decimo Cal. Sextiles iis de rebus quas tempus illud tulit. Nihil postea novi accedit quod ego potius ad te, quam tu ad me scribere debeam, [*surch.* : cum] non longe absitis ab exercitu nostro et ab hostibus, omnia vobis quae scire hodie volunt omnes multo quam nobis [*surch.* : crediderim esse] notiora. Rex heri Compendio decessit. Cardinalis Turnonius Ambianensis non est itineris quemadmodum arbitrabar (64 v°). Sive sua sponte, sive Regis voluntate consilium mutavit. Verum Regem ad castellum quoddam quod Ofemontium nominant prosecutus est, ibi tamdiu commoraturus quoad ille inde discedat, quod brevi futurum est. Deinde ad Sangermanum Laium redituri sumus, quo loco Regina Regis adventum hujusque belli eventum opperiri jussa est. Mitto ad te oden illam quam tibi Abbavillae domi tuae legendam dederam mea manu descriptam, serius omnino fateor, sed non sum ausus mittere maturius quod verebar (ut (*surch.* : et) adhuc vereor) ne priores meae literae periissent, idemque ipsum versibus et huic alteri epistolae eveniret. Quod si tu rescribendo effecisses ut certo scirem tibi literas illas fuisse redditas, versus tibi promissos citius accepisses. Sed ne me tarditatis aut negligentiae accusares, promissum meum versibus a me scriptis cumulare volui [*marge* : quemadmodum solent liberales debitores] qui cum solutionis diem longe produxerint ut creditoribus suis alia ratione satisfaciant suae morae ac cessationis usuram liberaliter ac sua sponte dissolvant [*marge* : Hos versus quos a me editos esse dico] cum Joanne Columbino communicabis si forte is Abbavillae est, sin minus exemplar ad eum mittendum curabis. Fasciculus literarum matri inscriptus videbis ut [*surch.*: mature] reddatur. Ea commoratur apud quemdam Gulielmum Carpentarium, alias Diluvium (?) juxta aedem divae Catharinae. Columbinus velim ex tuis literis scire ubi sit. Si quid ad me scribis, Lutetiam literas mittere poteris ad Jo Prevotium qui habitat in collegio Becodiano. Octavo Idus Sextileis.

2. F° 66 v°.

3. F° 67. Chirographo matris oportuit te esse contentum, etiamsi nomen non esset suscriptum : nam quod manu [*surch.* : creditoris aut debitoris] scriptum est, suscriptionem nominis non desiderat.

gieuse : ils pensaient que la bonne volonté des Dieux immortels s'était détournée de nous. Or vous savez quelle force ont dans les deux sens ces croyances, ou plutôt cette supposition arbitraire. L'espérance et l'allégresse sont donc rentrées dans nos camps ; la crainte, l'agitation et le trouble ont envahi l'esprit de nos adversaires [1]. »

A la fin d'août, les Français s'avancent à la poursuite de l'ennemi. Ils sont à Corbie. « De notre côté les préparatifs de guerre sont tels qu'on peut aisément juger qu'il se prépare de grands événements [2]. » Puis les Français s'arrêtent à trois milles de Bapaume. Un combat de cavalerie a lieu entre Guise et les ennemis. Ils se sont retranchés en une position défendue par des marécages, pour surveiller les entreprises des Français contre la ville. Le bruit court que Cherasco est pris, ainsi que le port de l'île d'Elbe, par les Français unis aux Turcs. « Vous voyez où le Roi jette les yeux, quels bras étendus il a, que de projets il remue en un même temps. Puisse l'Éternel bénir toutes ses entreprises [3]. » Cependant on est arrêté devant Bapaume dont on pourrait s'emparer en trois jours, si l'on ne manquait d'eau : les chevaux mourraient de soif; faire avancer l'infanterie sans la cavalerie, c'est exposer notre armée à être coupée par les Espagnols. Attaquer l'ennemi dans ses retranchements c'est risquer un échec. Peut-être se rabattra-t-on sur une place voisine.

Puis Lambin s'éloigne du théâtre des opérations. C'est la période du séjour à Madon. Là, il lui vint une bien triste nouvelle. « La veille de Pasques XXIIIe mars reçu lettre de mon frère par laquelle m'escrit *de obitu matris* (sur la mort de ma mère) qui fut le jour des Cendres entre douze et une à minuit [4]. » Il existe deux lettres de Lambin sur ce sujet, une fait partie de sa correspondance amoureuse [5] et nous choque en certains endroits. L'autre est adressée à Prévost [6].

1. F° 68. Haec res bene gesta ab equitibus animos [militibus nostris *efface*] reddidit, nescio qua religione commotis et existimantibus Deorum Immortalium voluntatem a nobis esse alienatam. Scis porro quantum valeat in utramque partem religio, seu potius animi quaedam inductio et persuasio. Spes igitur et alacritas in castra nostra rediere, metus, trepidatio ac perturbatio adversariorum animos invaserunt [*surch.* : occupaverunt] X cal. sept.

2. F° 70 v° (N. Clerico). Hostes jam octo circiter millia passuum intra fines suos esse regressos ad fascinas quasdam quas lingua Gallica inclusas vocant. Nostri, ut illi retrocedunt, ita insequuntur et procedunt. Exercitus enim noster Corbiam jam pervenit. Quid vel hi vel illi facere cogitent incertum. Belli quidem apparatus a nostris partibus instituitur ejusmodi ut facile judicare possis magnarum rerum molem excitari.

3. Vides quo Rex oculos adjiciat, quam longas manus habeat, quot res uno tempore moliatur. Deus immortalis omnia ejus incepta fortunet.

4. F° 133.

5. Étudiée au *Mercure de France*. V. t. LXVIII, p. 425.

6. F° 137 v°. Prevotio. Literas tuas et fratris quibus me de matris obitu certiorem

« J'ai reçu votre lettre et celle de mon frère, où vous m'annoncez la mort de ma mère; cette nouvelle m'a porté un grand coup, comme il croyable qu'un fils aimant puisse être ébranlé par le trépas d'une mère chérie. Mais faisant réflexion sur la condition humaine, songeant à ces temps difficiles où celui qui sort de la vie ne paraît point obtenir une mauvaise part, j'ai porté ce malheur avec plus de résignation. Ma douleur se trouve encore adoucie par le fait qu'il y a huit mois j'ai payé à ma mère le plus grand tribut d'affection que je pouvais quand je l'ai vue à Abbeville où elle s'était retirée dans la crainte de l'ennemi, quand je l'ai consolée, secourue et soulagée de mes ressources. Je suis maintenant bien heureux d'avoir agi de la sorte; au contraire, je serais accablé de douleur, si avant que je l'eusse vue, surtout lorsque tant de lettres m'avaient supplié, elle avait quitté la vie, me laissant croire que son ennui de mon absence l'avait consumée. Maintenant donc la conscience d'avoir rempli mes devoirs m'est une singulière consolation, et soulage beaucoup mon chagrin. Enfin son âge était tel qu'elle a dû mourir sans ressentir de douleur et doit nous enlever la crainte de quelque pénible accident (Ceci peut paraître étrange, car nous savons d'ailleurs

facitis accepi, quo nuntio ita graviter commotus sum ut credibile est pium filium [*surch.* : charissimae] matris interitu commoveri. Verum conditionis humanae recordatio simulque horum difficillimorum temporum cogitatio quibus qui excedit e vita non pessime cum eo agi videatur fecerunt ut ejus casum aequiore animo ferrem. Accedit eo cur moderatius ferre debere videar quodque octo abhinc mentibus quam maximum pietatis officium matri persolvere potui persolvi cum eam Abbavillae [*surch.* : quo] propter hostium metum se receperat visi, consolatus sum praesentia, et re juvi ac sublevavi. Hoc meo facto [nunc *effacé*] magnopere delector, ut contra magno dolore afficerer si priusquam eam visissem tot praesertim literis exoratus, excessisset e vita, existimarem eam mei desiderio contabuisse. Nunc igitur me meae in illam pietatis conscientia magnopere consolatur multumque de animi mei aegritudine detrahit. Postremo ea erat aetate ut mortis maturitas [*surch.* : cum morienti] sensum doloris adimere debuerit [*surch.* : tum a nobis impetrare debeat] ne quid ei gravius accidisse arbitremur. De fratre [*surch.* : scripsi]; questus est apud me quoque de [*surch.* : malis] temporum, de onere domestico, cui ego respondi quae potui, quae debui. Lutetiae me ante mensem Maium futurum spero. Ibi si quid ad eum mittere potero non praetermittam. Frater meus et omnes alii qui propinquum habent suo labore atque industria nitentem et paupertatis incommoda fugientem sunt αἰτήτικοι, quibus indulgere aut gratificari [*surch.* : nimis] non debemus, sed eos potius hortari ut vigilent et sua quoque virtute freti ex egestate emergant, alieno labore frui ne cogitent. Quod non eo dico quod locupletiores suorum [f° 138] necessariorum inopiam sublevare non debeant, non ita sum ferus ant immanis ut hoc sentiam [*marge* : sed crede mihi eos hac indulgentia fieri ignaviores atque inertiores]. Deinde quae mea est facultas? Quicquid ad me redit pecuniae ex fructibus sacerdotii mei id paene totum in vestitum mundiorem et elegantiorem confero propter eum locum quo [quem] apud Cardinalem sum [*surch.* : teneo]. Si quid est reliqui, id partim consumitur in mercede eorum qui nobis ministrant et serviunt, partim aliis sumptibus qui extra ordinem incidunt exhauritur, ita ut nullus sit apud me liberalitati qua in alium utar locus relictus praeclareque mecum agi putem si meo tenui vectigali me possim tueri ac sustentare.... Pridie Cal·Aprileis.

qu'elle avait à peine soixante ans). Quant à mon frère, il a déploré le malheur des temps, ses charges domestiques. Je lui ai répondu comme je pouvais, comme je devais. J'espère être à Paris avant le mois de mai. Là si je puis lui envoyer quelque chose, je n'y manquerai pas. Mon frère et tous les gens munis d'un parent qui par son travail et son activité se pourvoit, et réussit à fuir les inconvénients de la pauvreté, sont sujets à quémander. Nous ne devons pas leur céder et les secourir à l'excès mais plutôt les exhorter à faire vigilance et à émerger de la pauvreté en usant de leurs propres forces. Je ne veux pas dire par là que ceux qui sont un peu plus à l'aise ne doivent pas soulager l'indigence de leurs proches. Je ne suis pas assez dur pour penser de la sorte. Mais, croyez-moi, cette indulgence les rend plus paresseux et plus inactifs. Enfin, quelles sont mes ressources? Le revenu de ma cure passe presque tout entier à m'acheter une toilette luxueuse et élégante à cause du rang que j'occupe auprès du Cardinal. Pour le reste, il se dépense en partie aux gages de ceux qui me servent, en partie aux autres frais extraordinaires. Aussi n'y a-t-il, dans mes ressources, nulle place pour des libéralités à exercer envers autrui, et je m'estime heureux si mes faibles revenus peuvent suffire à mon entretien. »

En juin 1554, il annonce à Prévost l'approche de grands événements militaires. « Les desseins du roi sur les préparatifs de guerre, sur le lieu et le temps où elle éclatera sont tellement cachés que le vulgaire n'en sait rien. S'il en transpire quelque chose, on se le dit à l'oreille et la main sur la bouche. Aussi ne peut-on confier rien de tel à une lettre; si elle était interceptée, nous subirions le châtiment de notre témérité [1]. » Quelques jours après : « Jamais les plans du Roi ne furent plus secrets qu'aujourd'hui; où conduira-t-il son armée? où dirigera-t-il la pointe de son épée? quelle place assiègera-t-il d'abord? bien peu le savent. Mais bientôt tout se révélera, tout sera connu de tous [2]. » Le résultat de ces efforts fut la prise de Dinant, et l'expédition victorieuse vers les Pays-Bas. « Le xve d'août, jour de Nostre-Dame nouvelles vindrent que nos gens avoyent prins XVIII enseignes des ennemys, tué V. mille hommes, prins V. cens prisonniers et

1. F° 164. Consilia Regis de belli apparatu, de loco et tempore ita sunt occulta ut nihil sit vulgo notum. Si quid aliquando foras efferatur id dicitur in aurem et manu ad os opposita. Itaque nihil tale litteris committi potest ne si forte intercipiantur literae demus nostrae temeritatis poenas.

2. F° 166. Nunquam Regis conatus fuerunt occultiores quam hodie. Quo exercitum directurus sit, quo suarum copiarum aciem mucronem sit districturus [quod oppidum sit obsessurus atque oppugnaturus] pauci omnino sciunt.... Sed propediem perspicua et nota omnibus erunt omnia.

V. pièces d'artillerie. Dom Fernand mort (en surcharge : fausse nouvelle), et le prince d'Orange et un grand seigneur d'Angleterre. Des nostres en sont mors XV cens ou environ [1]. »

Mais ces heureux événements ne cicatrisaient point les plaies saignantes du pauvre pays de Picardie. La ville natale de Lambin était ruinée pour jamais. En octobre 1554, au seuil de l'automne, dans une lettre mélancolique, Lambin rappelle à Prévost tous leurs condisciples disparus. Il ajoute : « Pour ce que vous m'écrivez sur le malheur et les incendies de notre pays, je vous en supplie, ne touchez pas à cette plaie. Toute parole sur ma patrie me tue. C'en est fait. *Fuit Ilion, et ingens....* Troie a vécu ». La cité qu'il pleure ainsi, dans sa douleur antique, devait, par une grande peste, à la fin du siècle, se trouver réduite à la population d'une bourgade. Elle n'a plus connu les grandes foires de Saint-Maclou, le grondement des métiers, le murmure des multitudes. Henri IV, pour la consoler, sacra son courage d'une devise héroïque : *Fidelissima Picardorum natio.*

Lambin n'y retournera plus qu'une fois, chargé d'une lourde affliction. Mais il y avait acquis un trésor sans prix et qu'il conserva toujours jalousement, au cours de sa vie orageuse et tourmentée, le sens inaltérable de la patrie française.

HENRI POTÉZ.

1. F° 186 v°.

2. F° 204 v°. Quod de patriae calamitate et incendiis scribis amabo te, haec ulcera ne tangas (?) Omnis enim me exanimat quae de patria habetur oratio. Actum est. Fuit Ilion et ingens, etc.

CLAUDINE COLLETET
APRÈS LA MORT DE GUILLAUME COLLETET. SON SECOND MARIAGE. SON ŒUVRE POÉTIQUE.

I

Si jamais femme fut adulée de son vivant c'est la belle Claude Le Hain, dite Claudine, seconde femme légitime de Guillaume Colletet, de l'Académie française; nous disons seconde femme légitime parce qu'entre la mort de Marie Prunelle[1] le 11 décembre 1641 et son mariage avec Claude Le Hain, le 18 novembre 1652, le bon Guillaume vécut maritalement avec Michelle Soyer, sa servante, décédée en 1651, dont il eut une fille Charlotte.

Claude Le Hain, fille de Marie Soyer (peut-être une sœur de Michelle)[2] était, suivant Furetière, une jolie blonde « tirant toujours droit au cœur et faisant des plaies mortelles[3] »; elle avait trente-six ans de moins que son époux né en 1598, aussi l'idolâtrait-il. Dans ses *Poésies diverses*, *1656*, sous le titre *Les amours de Claudine*, il ne lui a pas consacré moins de cinquante-quatre sonnets aussi brûlants les uns que les autres[4]. D'un caractère débonnaire Colletet n'était nullement jaloux des hommages que Claudine recevait de tous côtés; Étienne Martin de Pinchesne lui a dédié la *Chronique des Chapons et des Gelinottes du Mans*[5] dans laquelle elle figure avec ses sept ou plutôt ses huit sectateurs : Pinchesne en tête et son frère Martin, Payot de Lignières et son frère Payot de Morangle[6], Rosteau, Charpentier, La Mesnardière et l'abbé Tallemant, ces trois derniers de l'Académie française; on peut ajouter à cette liste La Fontaine, l'abbé de Richelieu, Gilles Boileau et.... combien d'autres!

Dans les *Muses illustres*, François Colletet a recueilli quelques pièces adressées à sa belle-mère, il est probable qu'on en rencontrerait

1. Marie Prunelle passait pour avoir été la domestique de Colletet, il l'appelait Brunelle à cause de la couleur de ses cheveux. Il en eut un fils, François Colletet.

2. De mauvaises langues ont insinué que du vivant même de Michelle, Claudine était déjà sa rivale.

3. *Nouvelle allégorique, ou histoire des troubles arrivez au royaume de l'éloquence, 1658.*

4. Dans ses *Épigrammes, 1653*, il y en a quelques-unes qui célèbrent Claudine.

5. Voir *La Chronique des Chapons et des Gelinottes du Mans*, d'Étienne Martin de Pinchesne, publiée sur le manuscrit original de la Bibliothèque nationale, Paris, 1907.

6. Payot de Morangle lui a adressé un rondeau des plus libres qu'on puisse imaginer : A M. C. C. : *En certain lieu de ma personne* (*Nouveau recueil des plus belles poésies*. Paris Ve G. Loyson, 1654, in-12, p. 127.

d'autres dans les œuvres poétiques des amis de Colletet, publiées de 1650 à 1660. Voici celles des *Muses illustres* :

Épigramme (p. 304, 10 v.) : *Claudine a la beauté d'un ange.*

Élégie (p. 244, 24 v.) : *Claudine a les yeux doux, Claudine est toute belle* (sig. S. : Gilbert Sève).

Épigramme, Sur la perte de (son chien) Guidon (p. 307, 10 v.) : *Claudine, aux yeux de flamme, a l'esprit plein d'appas.*

Sur un portrait de M. C. (Claudine) (p. 310, 10 v.) : *Claudine, j'ay veu ton portrait.*

Le certificat amoureux. Élégie (p. 243, 16 v.) : *Je certifie à tous que l'aimable Claudine* (sig. S. : Gilbert Sève).

A mademoiselle Colletet. Sonnet (p. 297) : *Nous estions assemblez chez la belle Angélique* (sig. Courde).

Le bouquet de fleurs, A Monsieur T. (Tallemant). Épigramme (p. 305, 10 v.) : *Pour vous faire un bouquet le jour de vostre feste* (sig. S. : Sève).

A monsieur Colletet, en faveur de sa maistresse. Sonnet (p. 289) : *Puisque pour la beauté dont tu ne peux fléchir* (sig. [Claude] de l'Estoile).

Pour M. C. (mademoiselle Colletet) à Mademoiselle *** sous le nom de Sapho (de Scudéry). Sonnet (p. 293) : *Toy qui fus autresfois mes plus tendres amours* (sig. Du Pelletier).

A mademoiselle Claudine. Sur les vies des Poëtes de M. Colletet. Sonnet (p. 294) : *Toy qui tiens sur les cœurs un souverain empire* (sig. Du Pelletier).

Avec une telle foule d'adorateurs l'immortalité semblait acquise à Claudine Colletet, d'autant qu'elle paraissait rimer agréablement; mais la Roche tarpéïenne est près du Capitole! Colletet meurt « véritablement pauvre », si l'on en croit Chapelain, le 10 février 1659 [1] et aussitôt la bataille s'engage entre les soupirants; l'élu ou plutôt parmi les élus ne fut pas La Fontaine [2] et c'est pourquoi le fabuliste lui décocha cette flèche du Parthe :

Les Oracles ont cessé :
Colletet est trépassé,

Dès qu'il eut la bouche close,
Sa femme ne dit plus rien
Elle enterra vers et prose
Avec le pauvre chrétien.

En cela je plains son zèle,
Et ne sais au par dessus
Si les grâces sont chez elle,
Mais les Muses n'y sont plus.

1. « Nostre pauvre M. Colletet mourut, il y a un mois, et mourut véritablement pauvre, ayant fallu quester pour le faire enterrer... » (Lettre de Chapelain à Heinsius du 7 mars 1659).

2. Dès le 2 juillet 1659 La Fontaine écrivait : « Vous vous étonnez, dites-vous, de

Sans gloser sur le mystère
Des madrigaux qu'elle a faits,
Ne lui parlons désormais
Qu'en la langue de sa mère.

Les Oracles ont cessé :
Colletet est trépassé.

Et cependant c'est le même La Fontaine qui avait chanté Claudine dans un sonnet et deux madrigaux, dont celui-ci :

Une Muse parle.

Recevez de nos mains cette illustre couronne
Dont l'éclat immortel a des charmes si doux,
Nous n'avons encore vu personne
Qui la méritât mieux que vous.
Vos vers sont d'un tel prix que rien ne les surpasse,
Ce Mont en retentit de l'un à l'autre bout.
Vous savez régner au Parnasse;
Qui règne sur les cœurs peut bien régner partout.

Gédéon Tallemant des Réaux, l'auteur des *Historiettes*, fut-il aussi évincé alors que, de son propre aveu, son frère l'abbé et l'un de ses parents avaient été plus heureux? La note suivante qu'il a ajoutée à son *Historiette* sur Guillaume Colletet le laisse supposer, elle a un petit relent de dépit assez facile à discerner entre les lignes :

« Or, elle est devenuë veuve un an après, en 1659, au mois de février, et voicy ce qu'elle fit sur la mort de son mary :

Le cœur gros de soupirs, les yeux noyez de larmes,
Plus triste que la mort, dont je sens les allarmes,
Jusques dans le tombeau je vous suy, cher espoux,
Comme je vous aimay d'une amour sans seconde,
Et que je vous louäy d'un langage assez doux,
Pour ne plus rien aymer, ni rien louër au monde,
J'ensevelis mon cœur et ma plume avec vous.

Mais (Gilles) Boileau (il avait dit que Claudine étoit une honnête femme) a bien changé de note depuis, et en voicy la raison. Un jour elle fit la dolente, et elle dit que cela venoit de ce qu'elle avoit perdu un diamant de huict cens livres que M. Colletet luy avoit donné le jour de ses nopces. « Si vous pouviez me prester! — Je n'ay, » luy respondit-il, « que trente pistolles pour allez à Tanley; partageons-les, si vous voulez. — Ce n'est rien que cela. » Luy ne poussa pas plus outre, et il n'y retourna pas. Depuis, je croy que l'abbé Tallemant en a tasté, mais non pas *gratis*; l'abbé de Richelieu aussy. Maintenant qu'elle est veuve, un de mes parens y depense assez, et il n'est pas seul, car elle a bien du monde à nourrir. On dit qu'elle disoit une fois : « Que la multitude des valets est incommode! Ma femme de charge me ferre la mule (c'est sa mère); ma cuisinière fait un feu enragé (c'est sa cousine); ma femme de chambre a esgaré un mouchoir (c'est sa

ce que tant d'honnestes gens aient été les dupes de Mlle C... et de ce que j'y ai été moi-mesme attrappé...

sœur), et Mademoiselle (c'est la fille de son mary : Charlotte Soyer) a tout roussy mon poinct de Venise. »

— Insensiblement elle se descria très fort. On trouva ce qu'elle avoit fait de vers estoit pitoyable, mais que ses galans les raccommodoient. Elle devint misérable jusqu'à demander l'aumosne dans les allées reculées du Luxembourg; elle espousa un je ne sçay qui, et gardoit toujours le nom de : la veuve Colletet. Elle beuvoit comme un templier; et enfin elle mourut saoule dans l'hostel, où elle creva pour avoir trop bû, et comme elle ne fut malade que quelques heures, cela causa un plaisant effect; car, pour escroquer Furetière, trois ou quatre jours devant sa mort, elle alla luy demander de quoy enterrer sa mère, qui se portoit bien; et quand la mère vint luy demander de quoy faire enterrer sa fille : « Vous vous mocquez », luy dit-il, « c'est vous qui este morte, et non pas elle ».

Nous connaissons aujourd'hui le « je ne scay qui » que Claudine a épousé en avril ou mai 1660, quatorze mois après la mort de Guillaume, c'est un nommé Jean Morain, bourgeois de Paris, demeurant rue de Richelieu; nous avons même le texte de son contrat de mariage passé devant maîtres Moufle et Roussel, notaires au Châtelet.

Ni le futur époux, ni Claudine n'ont appelé de témoins pour les assister; il semble bien que le vide complet se soit fait autour de la veuve Colletet : rancunes d'amoureux éconduits ou mécontentement de leur part de voir leur vieil ami si promptement oublié, nous ne savons. Constatons seulement que l'actif de la communauté du ménage Morain, qui paraît être apporté entièrement par Claudine s'élevait à 33 000 livres (soit 165 000 francs aujourd'hui) tant en argent, meubles, tapisseries, vaisselle d'argent, linge, et autres choses; que le douaire de Claudine était fixé à 11 000 livres et que les deux époux se faisaient par avance donation mutuelle de tous leurs biens au cas où ils n'auraient pas d'enfants.

Voici le texte de ce contrat de mariage :

Par devant les notaires garde-nottes du Roy au Châtelet de Paris furent présens en leurs personnes Me Jean Morain, bourgeois de Paris, y demeurant rue de Richelieu pour luy et en son nom, d'une part, et demoiselle Claude Le Hain, veufve de feu noble homme Guillaume Colletet, vivant advocat en parlement et ès Conseils d'Estat et privé du Roy, demeurante à Paris, rue Montmartre, parroisse Saint-Eustache pour elle et en son nom, d'autre part, lesquelles parties ont volontairement reconnu et confessé avoir fait, feisrent et font de bonne foy le traicté de mariage, accord, dons, douaire, promesses et conventions qui ensuivent, c'est assavoir ledit Sr Jean Morain et demoiselle Claude Le Hain, eulx estre promis et se promettent prendre l'un d'eux l'autre par nom et loy de mariage et icelluy faire solenniser en face de notre mère Sainte-Église avec la licence d'icelle dedans le plus brief temps que faire se pourra et qu'il sera advisé et délibéré entre eulx, leurs parens et amis, en faveur duquel futur mariage pour la bonne amour et affection que lesdits Sr et demoiselle futurs espoux se portent l'un à l'autre, se sont par les présentes faict don mutuel pareil, esgal et réciproque au survivant d'eulx deux ce acceptant par le survivant de tous et un chacun les biens meubles et immeubles et choses généralement quelconques et à eulx appartiendra au jour et heure du decedz du premier mourant en telz lieux et endroitz qu'ilz soient ou puissent estre scituez et

assis sans aucune en retenir ny réserver pour en jouir par le survivant en pleine propriété pourveu toutesfois qu'au jour du decès du premier mourant il n'y ait aucun enfant ou enffans vivans naiz ou à naistre d'eulx deux en loyal mariage et à la charge par le survivant de faire inhumer et enterrer le premier mourant, faire prier Dieu pour le repos de son ame et où il y auroit enfant ou enfans a esté accordé que les futurs espoux seroient unis et communs en tous biens meubles et conquestz immeubles, suivant et au désir de la coustume de ceste ville prévosté et Viconté de Paris. Ne seront néantmoins tenus aux debtes et ypothecques l'un de l'autre faictes et créées avant leur futur mariage ains sy aucune y a seront payées et acquittées par et sur les biens de celuy qui les aura faictes et créées sans que les biens de l'autre en soient tenus. Ledit Sr futur espoux a doué et doue ladite future espouze de la somme de unze mil livres tournois en douaire préfix pour une fois payée à ycellui avoir et prendre sy tost et incontinant que douaire aura lieu généralement sur tous et chacuns les biens meubles et immeubles présens et advenir dudit Sr Morain futur espoux qu'il en a dès à présent chargez, obligez et ypothequez à fournir et faire valloir ledit douaire pour en jouir par ladite damoiselle future espouze suivant et conformément à la coustume de ceste ville, prévosté et viconté de Paris, le survivant desdits Sr et damoiselle futurs espoux aura et prendra par préciput et avant part des biens, meubles de ladite communauté tels que ledit survivant voudra choisir suivant la prisée de l'inventaire et sans creue jusques à la somme de IIIIc livres ou ladite somme au choix et option dudit survivant, promet ladite damoiselle, future espouze, apporter avec ledit Sr Morain, futur espoux, tant en argent, meubles, tapisseries, vaisselle d'argent, linges et autres choses et ce dans la veille du jour de leurs espouzailles jusques à la somme de trente-trois mil livres tournois à la dite damoiselle future espouze appartenants suivant l'estimation qui en a esté faite auquel jour ledit Sieur Morain, futur espoux luy donnera quittance et advenant le décès dudit Morain futur espoux sera loysible et permis à ladite damoiselle future espouze de prendre et accepter ladite communauté ou y renoncer. Et en cas de renonciation reprendra ce qu'elle aura apporté audit futur mariage sesditz douaire et préciput telz que dessus. Ensemble ce qui lui sera advenu et escheu constant ycellui par succession, donnation ou autrement, le tout franchement et quittement sans qu'elle soit tenue d'aucunes debtes de ladite communauté encores qu'elle y eust parlé, s'y fut obligée ou condampnée dont elle sera acquittée par leurs enfants à l'effect de quoy auroit ypotèque sur les biens dudit futur espoux du jour et datte du present contrat de mariage. Et pour faire insinuer le present contrat de mariage au greffe des Insinuations du Chastelet de Paris et partout ailleurs où il sera nécessaire dans le temps de l'ordonnance. Lesdits Sr et damoiselle futurs espoux ont faict et constitué leur procureur le porteur du present contrat de mariage auquel ils ont donné et donnent plain pouvoir, puissance et authorité de ce faire et d'en requérir et demander acte. Car ainsi le tout a esté dit, convenu, stipullé et accordé entre les parties en faisant et passant le present contrat de mariage, car autrement et sans les clauses et conditions y portées ce contract neust esté fait ny passé promettant lesditz Sr et damoiselle futurs espoux l'avoir doresnavant et tenir et accomplir les charges et conditions portées audit present contract obligeant chacun en droit soy renoncent etc. Fait et passé à Paris ès estudes des notaires soubzsignez l'an mil VIc lx le quinziesme jour d'apvril après midy et ont les parties signé la minute du présent contract avec les notaires soubzsignez demeurée en la possession de Roussel l'un d'iceux, signé Moufle et Roussel.

Insinué le vendredi 13 août 1660. Volume 113 des Insinuations du Chastelet de Paris.

(*Archives nationales, Insinuations du Châtelet, y 198, f. 274 v.*)

Il est difficile d'expliquer la provenance de la somme ci-dessus de 33 000 livres avec ce que l'on sait de la situation misérable de Colletet au moment de sa mort. On connaît la vibrante protestation de François Colletet au sujet de la vente par sa belle-mère de la bibliothèque de son père[1]. Enfin si vraiment Claudine est décédée avant 1665 dans un dénuement complet, il faudrait admettre qu'elle aurait dissipé, avec ou sans Jean Morain, les 33 000 livres de la communauté. C'est possible, mais il est possible aussi que Tallemant ait un peu forcé la note.

II

L'œuvre poétique de Claudine Colletet est peu importante, voici le premier vers des pièces que nous avons rencontrées portant sa signature :

L'Art poétique, 1658. A Mgr le Card. Mazarin. Madrigal (10 v.) 1656 : *Après que dans le Milanois.*

La lyre du jeune Apollon ou la muse naissante du petit de Beauchasteau, 1657. Madrigal : *Autrefois la Muse sauvage.*

Muses illustres, 1658. A madame la comtesse de la Suze. Épigr.[2] (p. 307, 7 v.) : *Belle comtesse de la Suze.*

Gelinottes du Mans. Rép. au madrigal du comte de Saint-Aignan (p. 202, 10 v.) : *Comte, l'honneur des beaux esprits.*

Poésies diverses, 1656. Épigramme. A l'autheur (8 v.) : *Colletet, mon Mary, seul objet de ma flame.*

R. M. Rupemallei poematia, 1658. Pour feu M. de la Roche-Maillet. Madrigal (6 v.) : *De ce docte Pasteur, j'ay connu la bonté.*

Muses illustres, 1658. Sur la mort de la belle madame de Roquelaure. Madrigal[3] (p. 311) : *Depuis que ta beauté qui n'eut point de seconde* (sig. C.).

Gelinottes du Mans. Sur les beaux entretiens... (p. 13, 9 v.) : *Grand honneur du pays du Maine.*

Muses illustres, 1658. A mademoiselle de Gandillaud, sur ses vers de la mort de M. de Balzac. Épigr. (p. 186, 6 v.) : *Il ne faut pas trouver estrange.*

Muses illustres, 1658. Air (3 st. de 5 v., p. 269) : *Je ne puis plus faire de rime* (sig. Cl.).

Ms. 1944. Bibl. nat. Paroles pour un air : *Je pense voir dans ma douleur extrême.*

1. Nous l'avons publiée dans notre *Bibliographie des recueils de poésies du XVIIe siècle*, t. II.

2. Cette épigramme est signée Mlle Colletet dans *La Muse héroïque ou le portrait le plus mémorable des actions de S. E., par l'abbé de Lédignan, 1659, in-12*, elle est suivie d'une réponse de l'abbé de Lédignan (6 v.) : *Belle comtesse de la Suze.*

3. Cette pièce est indiquée à la table comme étant de Claudine.

Muses illustres, 1658. Rép. aux vers de M. le baron d'Anglure[1] (p. 328, 22 v.) : *Je reçois avec allégresse* (sig. C.).

Ms. 19144. Bibl. nat. Paroles pour un air : *Je tasche en vain de faire résistance.*

Ménagiana, 1715. Septain (T. II, p. 84) : *Le cœur gros de soupirs, les yeux noyez de larmes.*

Ms. 19144. Bibl. nat. A son galant d'Anglurés, maître des requêtes : *Le plus riche de tes rivaux.*

Poésies diverses, 1656. A l'autheur (Colletet) (7 v.) : *Lorsque d'un vers flatteur, les beaux esprits du temps.*

Muses illustres, 1658. A mon cher fils Colletet... Épigr.[2] (p. 182, 4 v.) : *Recevez, mon cher fils, ce jambon de Bayonne.*

Rec. Conrart, t. XI, in-folio. Madrigal : *Sapho souffre et languit, Philandre plein de zèle.*

Placard, 1er décembre 1656[3]. Sur la mort de madame de Mancini. La deffuncte parle (4 v.) : *Si mes vertus eurent des charmes.*

Muses illustres, 1658. Madrigal[4] (p. 309, 5 v.) : *Sève, si ton Esprit que je trouve si beau* (sig. C.).

Rec. Conrart, t. XI, in-folio. A l'illustre Sapho, élégie coupée : *Sœur du Grand Scudéry, dont la Muse polie.*

FRÉDÉRIC LACHÈVRE.

1. Voici le titre de la pièce du baron d'Anglure : A madame la B. de C. et à M. C. (mademoiselle Colletet) sur un présent de boudin blanc (46 v.) : *Belles qui sçavez bien charmer.*

2. François Colletet a répondu à cette épigramme (10 v.) : *Je reçois de grand cœur ce jambon de Bayonne.*

3. Bibliothèque nationale, Ye 1250.

4. Il y a en réponse une épigramme du peintre Sève : *En peignant vostre corps, objet incomparable.*

MÉLANGES

UNE LETTRE INÉDITE DE VOLTAIRE A MOULTOU

Tout Voltaire, on l'a dit maintes fois, est dans sa correspondance. C'est là qu'on trouve le plus clairement exprimées les qualités si diverses de son esprit, l'intelligence froide et lucide qui dissèque les événements et les hommes, l'ironie mordante et la véhémence de la passion. Aussi est-ce un plaisir très grand de découvrir quelque lettre qui ait échappé à l'attention des chercheurs. Or, la Bibliothèque de Bâle possède, entre autres documents de personnalités françaises, une lettre qui n'a pas, que je sache, été publiée. En voici le texte dont nous avons respecté l'orthographe.

25 X^bre 1762.

Je vous ay une grande obligation Monsieur des lumieres que vous repandez sur le cahos informe que vous savez. Et le public vous en aurait une plus grande si vous vouliez travailler sur ce sujet qui est la cause de tous les hommes. J'aurai l'honneur de vous renvoier les livres que vous avez bien voulu me prèter. Doduel me parait avoir bien raison et le compilateur Ruinard avec ses actes sincères est sincèrement une (*sic*) imbécile. Pour Simon, quel fatras! et comme il se défend mal contre Leclerc! Et qu'il lui dit d'injures qui ne prouvent rien!

Continuez le grand et bel ouvrage que vous avez entrepris. Votre philosophie sera souvent aux prises avec les égards pour les opinions reçues : incedis per ignes suppositos cineri doloso[1]. Mais marchez hardiment sur ce feu. Vous ne vous brulerez pas. Qu'avez-vous à craindre dans un siècle philosophique à qui vous direz la vérité? Vous vous comblerez de gloire; et si quelque pédant murmure, ce sera l'esclave derrière le char du triomphateur. Vous avez d'ailleurs un grand avantage. Vous écrivez avec éloquence. Vous embelirez tout ce que vous toucheres. Les discussions les plus epineuses deviendront intéressantes entre vos mains. J'ay un desir extreme de voir quelque chose de votre ouvrage, et un plus grand de vous revoir. Tout ce qui était à Ferney a été charmé de vous. Ne pouriez vous pas nous

1. « Tu t'avances à travers des feux cachés sous une cendre traitresse. » Horace, *Ode II*, 1, v. 7. La citation est très heureusement choisie. Dans l'Ode II, 1, en effet, Horace félicite Pollion de se consacrer à des travaux d'histoire, tout en ne lui dissimulant pas les difficultés du sujet qu'il a choisi.

accorder la meme faveur? Soyez persuadé de ma respectueuse estime et permettez moy d'y joindre l'amitié. V.

(au verso)

à Monsieur
Monsieur le Ministre Moultou

à Genève

Le destinataire de cette lettre, Paul Moultou, est une des figures très attachantes de la Genève du XVIIIe siècle et il serait fort à désirer qu'on songeât à lui consacrer une monographie, cela d'autant plus qu'il ne doit pas être fort difficile de trouver des documents inédits le concernant. Originaire de Montpellier, il se réfugia à Genève où il obtint, en 1755, la bourgeoisie. Il avait fait des études de théologie, mais renonça aux fonctions de pasteur en 1765. Très intelligent, très enthousiaste, il s'était pris de passion pour les idées de tolérance et d'humanité que les « philosophes » de son temps défendaient. La correspondance de Voltaire nous montre qu'il prit une part active à l'affaire Calas, à l'affaire Sirven et que Voltaire avait pour lui une grande affection et une estime plus grande encore. Il parvint à accomplir le tour de force de demeurer à la fois l'ami de Voltaire et de Rousseau et c'est à lui que ce dernier confia le manuscrit des *Confessions*. C'est lui également qui avait reçu une copie très soignée de la *Profession de foi du vicaire savoyard* car Rousseau, craignant que son livre ne fût imprimé infidèlement, avait tenu à remettre un texte authentique « à la droiture d'un homme de bien ». Un petit incident cité par M. Ernest Naville [1], d'après une lettre de Moultou, mettra encore mieux en lumière l'élévation de son caractère. Le 7 juillet 1762 Moultou écrit à Rousseau : « Je trouvai par hasard Voltaire chez Mme d'Enville. On parla de vous. Il dit : « Jean-Jacques reviendra. Les syndics lui diront : M. Rousseau vous avez mal fait d'écrire ce que vous avez écrit. Promettez de respecter à l'avenir la religion du pays. Jean-Jacques le promettra et peut-être il dira que l'imprimeur a ajouté quelques pages à son livre — Non, Monsieur, lui répondis-je, Jean-Jacques ne met pas son nom à ses ouvrages pour les désavouer ». Voltaire resta muet ». Si l'on songe que Voltaire passa toute une partie de sa vie à désavouer le lendemain des livres qu'il avait écrit la veille, si l'on songe aussi qu'il venait à peine de faire la connaissance de Moultou, on trouvera que la réponse de ce dernier était quelque peu rude et pourtant la lettre que nous publions ici et qui se place cinq mois après l'incident que nous venons de raconter montre clairement que les relations entre Voltaire et Moultou n'en furent pas refroidies pour autant. Il semble même que ce fut précisément l'élévation morale de Moultou qui fut la cause de la profonde et chaleureuse sympathie qu'il inspira tant à Voltaire et à Rousseau qu'à la duchesse d'Enville.

Mais abordons maintenant quelques points de détails que soulève la lecture de la lettre.

D'après le début, il semble que Voltaire et Moultou se sont entretenus, à Ferney, de l'histoire des premiers siècles de l'église. Nous voyons par d'autres lettres encore que Moultou avait l'intention d'écrire l'histoire des trois premiers siècles. Ainsi en date du 7 avril 1765 Voltaire lui écrit : « Après la douleur de vous avoir perdu, je n'en ai point de plus grande que celle de voir le bel ouvrage que vous aviez entrepris différé.... N'abandonnez jamais, je vous en conjure, cette entreprise utile. Vous rendrez un service essentiel à tous ceux qui pensent et à ceux qui veulent penser. Vous serez le premier

1. *Bibliothèque Universelle et Revue suisse*, XIII (1862), p. 708. V. aussi G. Streckeisen-Moultou, *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, Paris, 1865, I, p. 50.

qui aurez écrit sur cette matière sans vous tromper et sans vouloir tromper personne ». D'après M. Streckeisen-Moultou[1] cet ouvrage aurait été réellement écrit mais serait demeuré inédit.

Disons un mot encore des différents auteurs cités dans la lettre. Dodwell est un théologien anglais de la fin du XVIIe siècle qui, dans ses *Dissertations sur Saint Cyprien*, chercha à prouver que le nombre des martyrs n'avait pas été aussi considérable que l'affirmaient les martyrologes. Le bénédictin dom Ruinart, dans la préface de ses *Actes sincères des martyrs* voulut démontrer l'inanité de la thèse de Dodwell et c'est à cette préface que la lettre de Voltaire fait allusion. Voltaire, du reste, ne semble pas avoir fait grand cas de l'esprit de Ruinart. Si, dans son *Dictionnaire philosophique* au mot *Eglise*, il l'appelle, « un homme aussi instruit qu'aimable et zélé », au mot *Martyr* il écrira : le savant Lacroze, bibliothécaire du roi de Prusse Frédéric le Grand, disait : « Je ne sais pas si Ruinart est sincère, mais j'ai peur qu'il ne soit un imbécile ». Après avoir rapporté, dans l'*Essai sur les mœurs* (chap. IX), les détails quelque peu légendaires du martyre de sept vierges, Voltaire ajoutera : « Voilà ce qu'un moine nommé dom Ruinart a l'insolente imbécillité d'insérer dans les *Actes sincères* ». Dans le *Dictionnaire philosophique*, au mot *Dioclétien*, il dira encore : « Je veux croire que les *Actes* qui rapportent ce fait sont aussi *sincères* qu'ils en portent le titre mais ils sont aussi simples que sincères ». Comme on le voit, le qualificatif d'imbécile est celui qui se présente tout naturellement sous la plume de Voltaire lorsqu'il vient à parler de Ruinart.

L'abbé Richard Simon est surtout connu par son *Histoire critique du Vieux Testament*, dans laquelle il ne reconnaissait pas Moïse comme auteur du Pentateuque. Il avait tracé dans sa *Novorum Bibliorum Synopsis* (Utrecht, 1684) le plan d'une nouvelle Bible polyglotte et fut, pour cela, pris à partie par un théologien protestant, Jean Leclerc, dans un volume de plus de 400 pages intitulé : *Sentiments de quelques théologiens de Hollande sur l'histoire critique du Vieux Testament composée par le P. Richard Simon, de l'Oratoire; où, en remarquant les fautes de cet auteur, on trouve divers principes utiles pour l'intelligence de l'Écriture Sainte* (Amsterdam, 1685). Richard Simon répondit immédiatement par un volume de 250 pages in-4° dont le titre — légèrement abrégé, car il est en réalité aussi long que celui du volume de Leclerc — est *Réponse au livre intitulé Sentiments de quelques théologiens de Hollande... par le Prieur de Bolleville* (Richard Simon), Rotterdam, 1686. Leclerc ne put s'empêcher de répondre par une *Défense des sentiments de quelques théologiens de Hollande...* (Amsterdam, 1686) tout aussi volumineuse que les *Sentiments* eux-mêmes, puisqu'elle compte 459 pages. Richard Simon ne se tint pas pour battu et répliqua par un autre volume de 254 pages in-4° intitulé : *De l'inspiration des Livres Sacrés* (Rotterdam, 1687). C'est soit ce dernier livre, soit la *Réponse* de 1686 que Moultou avait dû prêter à Voltaire. Comme chacun de ces deux volumes contient presque autant d'injures que l'autre — ce qui en rend du reste la lecture assez divertissante et montre aussi que les études de théologie, au XVIIe siècle du moins, n'adoucissaient guère le caractère, — je n'ai pu décider entre eux deux, cela d'autant plus qu'il y eut certaines réimpressions postérieures. Le point est, du reste, sans grande importance.

GEORGES MÉAUTIS.

1. *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, p. 1.

LETTRES INÉDITES DE Mme DE BEAUMONT A CHÊNEDOLLÉ[1]

Pauline de Montmorin, comtesse de Beaumont, fut une des premières à rouvrir son salon, au lendemain de la tourmente révolutionnaire. En 1801, elle quitta la rue de Chabanois, et prit rue Neuve-du-Luxembourg, « un appartement ayant vue sur les jardins du Ministère de la Justice [2] ». Là, dans « un petit cénacle, à peine éclairé d'une lampe, et dont Saint-Germain et sa femme, témoins des anciennes splendeurs de l'Hôtel de Montmorin étaient les serviteurs discrets et sûrs », elle groupa autour d'elle quelques esprits d'élite [3].

A défaut de beauté, elle possédait un charme douloureux. Pendant sa jeunesse, elle avait souffert de la société frivole des Trudaine, de son union malheureuse avec M. de Beaumont, de la perte des siens, d'une vie toute de renoncement sans amour. Elle dissimulait le long désespoir de son âme sous les dehors d'une élégance raffinée. La joie tardive qu'elle croyait devoir attendre désormais des délicatesses de l'esprit, elle la trouva enfin dans sa passion pour René.

Chateaubriand rendait visite plusieurs fois par jour à Mme de Beaumont. Il lui confiait sa jeunesse à Combourg; l'imagination ardente et triste de son amie s'exaltait à ces récits. Le soir, il lisait à la *petite société* réunie, quelques pages d'*Atala* et de *René*.

Parmi ses auditeurs il avait : Molé, Pasquier, Joubert, Fontanes, Guéneau, de Mussy. Chênedollé était l'un des plus fidèles. De 1801 à 1803 [4], il fréquenta assidûment la rue Neuve-du-Luxembourg.

Rentré récemment d'exil où il avait subi tour à tour l'influence de Klopstock, de Rivarol et de Mme de Staël, Chênedollé joignait aux dons du poète un talent de causeur. La distinction de son esprit, sa foi monarchique, lui gagnèrent vite la sympathie de ce cercle resté fidèle aux anciennes traditions.

La nature tendre et triste de Chênedollé le fit pénétrer plus avant dans l'entourage intime de René : la sensibilité douloureuse de Mme de Beaumont accueillit fraternellement la mélancolie du poète. L'amitié qu'il inspirait à Chateaubriand détermina sa confiance.

Pauline lui avoua sa passion pour René et souhaita de l'unir à Lucile de Chateaubriand [5].

1. Cf. sur le poète Chênedollé, Un épisode de la vie de Lucile de « Chateaubriand », par L. de Lamare, dans la *Minerve Française*, n° de mars 1920.

2. *Mémoires d'outre-tombe*, éd. Biré, t. II, p. 257.

3. Bardoux, *Pauline de Beaumont*, 1893, Calmann-Lévy, in-8°, p. 285.

4. Il ne fit qu'un séjour à Vire, de juillet à novembre 1802, pendant lequel Mme de Beaumont le tint au courant de leurs amis.

Cf. Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, t. II, p. 216 et suivantes.

5. Mme de Beaumont écrivait à Chênedollé le 7 fructidor 1802 : Lucile s'est écriée lorsque son frère nous a lu votre lettre « qui ne sait compatir aux maux qu'il a souffert! Fougères lui a trop appris à apprécier Vire: elle vous plaint de toute son âme et me charge de vous dire mille choses ». Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, t. II, p. 267.

Désormais, elle est tout acquise au poète qui devient le confident intime de sa maison.

A la suite d'une visite que lui fit Chênedollé elle lui écrivit :

[12 juin 1803.]

A peine M. Chênedollé a-t-il été hors de chez moi, que je me suis ressouvenue d'avoir demandé à dîner à Mme Hocquart[1] pour le 23 prairial, c'est-à-dire pour demain mardi. Voilà ce que c'est d'être étourdie, et d'avoir leur manière de compter. Mais j'ai bien une autre inquiétude, c'est que M. Chênedollé ne se fut trouvé fatigué de sa sortie d'hier. Il m'avait promis que je le verrais aujourd'hui. Je le prie donc de me donner de ses nouvelles, de me pardonner mon étourderie et de choisir, demain excepté, tous les jours qu'il voudra. Je suis bien sûre de n'être engagée pour aucun.

Ce lundi soir[2].

Lorsque Chateaubriand fut nommé secrétaire de légation à Rome il entretint une correspondance assez suivie avec le poète qui était alors son plus intime ami. L'une de ses lettres fut remise à Chênedollé par l'intermédiaire de Mme de Beaumont qui la lui fit parvenir accompagnée de ce billet :

[Paris, juillet 1803[3].]

J'envoie à M. Chênedollé une lettre de M. Ch.[4]. Je le prie de me faire donner de ses nouvelles. J'irais en savoir moi-même si je [ne] craignois de le gêner et peut-être aurois-je déjà surmonté cette crainte si l'on ne m'eût dit qu'il devoit sortir incessamment. Je lui fais mille amitiés.

M. B[5].

Mme de Beaumont fatalement atteinte par le grand mal qui la minait, se disposait à partir au Mont-Dore prendre les eaux. Avec cette tristesse infinie que son affection rendait encore plus douloureuse, elle avait annoncé son voyage au *Corbeau de Vire*[6].

23 Messidor [Jeudi 13 juillet 1803[7]].

Mon départ s'approche d'aujourd'hui en huit peut-être ou sûrement de lundi en huit. Je n'ai point de nouvelles d'Italie[8]. Je suis inquiète (*sic*). Je fais mes préparatifs à contre-cœur. Je ne sais ce que cela va devenir. Je n'irois sûrement pas aux eaux si je ne devois aller plus loin[9]. J'espère au moins que tout ira bien pour vous, que déjà vous

1. Mme Hocquart fut aimée de Calixte de Montmorin, frère de Mme de Beaumont.
2. Lettre inédite de Mme de Beaumont à Chênedollé. Archives du Coisel. Communication de Mme la comtesse d'Annoville, petite-fille du poète.
3. Lettre inédite de Mme de Beaumont à Chênedollé. Archives du Coisel.
4. Chateaubriand.
5. Montmorin Beaumont.
6. C'est ainsi que l'on appelait Chênedollé dans la petite société.
7. Lettre inédite de Mme de Beaumont à Chênedollé. Archives du Coisel.
8. De Chateaubriand, secrétaire de légation à Rome depuis le mois de juin 1803.
9. A Rome rejoindre Chateaubriand.

vous portez mieux. Je me meurs de fatigue et je tousse plus que jamais. M. Joubert est parti, [aussi] Mme de Vintimille[1]. Je suis seule. Je n'ai cependant pas trouvé le moyen d'écrire à Lucile[2].

P.-S. — Je crains presque que vous ne soyez à Fougères. Si vous n'y êtes pas, songez que votre réponse est attendue avec impatience. Je voudrois pouvoir partir tranquille. A propos de l'affaire Michaud, M. Joubert m'avait dit que tout était fini. Michaud a adressé sa lettre à M. Chênedollé.

Le poète devait annoter la traduction de *L'Enéide* par l'abbé Delille.

Le bon Joubert s'entremit auprès de Michaud pour obtenir à Chênedollé la meilleure rémunération. L'éditeur ne tint pas ses promesses. Le poète déçu dans ses espoirs, se plaignit à Mme de Beaumont ; celle-ci transmit ces revendications à Joubert.

[24 juillet 1803.]

Michaud a offert à Chên. 1 200 £. Chêne. alléché par les 1 800 £. que vous lui avez fait entrevoir n'est pas content. Il a écrit à F. et à moi pour négocier. F. a déjà écrit. Je parle demain à mon grand regret parce que c'est un peu contre ma conscience. Comparez cela à ce que votre pauvre belle vend ses ouvrages et puis je crains que ces notes ne soient bien paresseusement rédigées[3].

1. Amie de Mme de Beaumont et de Joubert. Elle faisait partie de la petite société.

2. Il résulte de ce document que Mme de Beaumont n'avait pas encore quitte Paris le 28 juin, ainsi que le prétend Paul de Raynal, dans les *Correspondants de Joubert*, p. 143.

Un fragment inédit d'une lettre de Mme de Beaumont à Joubert, qui m'a été communiqué par M. André Beaunier, vient à l'appui de cette opinion.

Paris [24 juillet 1803].

« Je ne voulois vous écrire que pour vous dire : *je suis partie*. Le guignon en ordonne autrement. Vous allez voir si c'est ma faute. Il étoit impossible que je partisse le jeudi et le lundi, il n'est pas question de diligence pour Clermont. Ce n'est que le mercredi et c'étoit le dimanche. Or, j'avais réservé beaucoup de choses pour cette veille de départ; ainsi me voilà rejetée bien loin. J'en aurois presque pleuré. Ces deux jours vont me paroître deux années, non pour l'ennui, mais pour la fatigue. Je suis excédée au point d'attendre du repos de la diligence même. »

[Lettre publiée dans les *Correspondants de Joubert* par Paul de Raynal. Calmann-Lévy, 1885, in-18, p. 141.]

Je dois aussi à l'extrême complaisance de M. André Beaunier, la communication d'une lettre inédite de Mme de Beaumont au frère de Joubert. Elle permet de dater le départ de Pauline au jeudi 27 juillet.

Clermont, ce 13 thermidor 1803 [2 août].

« Je commence par une haute réparation à M. La Fond. Un pressentiment très juste me disoit bien qu'il devoit avoir raison. Mais Saint-Germain affirmoit tellement la chose, que je n'osois plus rien dire, et ce n'est que le dimanche, lorsque j'ai envoyé retenir des places pour le mercredi que toute l'erreur s'est découverte et je suis entrée en fureur, il ne partoit point de diligence que le vendredi. Je craignois que ce ne fut une nouvelle erreur. J'ai voulu m'en assurer moi-même et je suis partie sans faire aucune question; et me trompant à mon tour, j'ai été dans la rue des Fossés-Montmartre. Là j'ai demandé la diligence de Clermont. Il n'en était pas question; on m'a proposé un cabriolet pour Moulins. J'ai accepté et me voilà partie jeudi à 11 heures du matin. »

3. Fragment inédit d'une lettre publiée par Paul de Raynal dans les *Correspondants de Joubert*, p. 141. Communication de M. André Beaunier.

Chateaubriand avait sur la diligence du poète les mêmes incertitudes que Mme de Beaumont.

On m'a marqué que Michaud était prêt à faire avec vous une affaire pour les notes de Virgile de l'abbé Delille, écrit-il à Chênedollé le 6 fructidor 1803. — J'en serois charmé ; mais votre paresse ne seroit-elle pas un obstacle [1] ?

Du Mont-Dore Mme de Beaumont correspondit avec Chênedollé. Elle ne lui dissimulait, ni l'extrême faiblesse de sa santé, ni ses souffrances morales. Le 29 août 1803 [2], elle lui annonça son départ pour Lyon : l'infortunée allait rejoindre Chateaubriand à Rome [3].

En septembre 1803, sur le point d'arriver en Italie, elle écrivit au poète ; sa lettre exhale une dernière plainte faible et résignée :

Écoutez-moi, n'ayant jamais mis dans ma tête qu'une lettre, dont j'ai bien donné l'adresse, se perdit, j'ai dû croire que vous mettiez bien peu d'intérêt à moi puisque vous ne me demandiez pas de mes nouvelles. J'avoue que j'étais blessée. Vous m'aviez accoutumée à compter sur votre amitié et je sens que vous me la devez par l'intérêt que vous m'inspirez constamment. La lettre que j'ai reçu (*sic*) a tout réparé. Je vois que vous avez reçu celle de M. de Ch. [4] et qu'elle a fait sur vous l'effet qu'elle devait faire; elle ne m'a pas moins affligée. Vous ne me dites pas ce qui vous a fait renoncer à Michaud, vous ne me dites rien de cette pauvre Lucile, au moins sa position est-elle moins tourmentée. Elle ne m'a pas écrit une seule fois au Mont d'Or (*sic*). Quel parti prendra-t-elle? Je me suis trouvée un moment bien des eaux. Un rhume que j'ai pris en les quittant m'en a fait perdre tout le fruit. De plus, je suis tombée malade à Lyon, de sorte que je pars plus faible et plus maigre que vous ne m'avez laissée. N'importe pourvu que j'arrive, c'est là le point important. Adieu, je vous plains, je vous laisse avec regret dans une position pénible. Ne m'oubliez pas, je vous écrirai en arrivant, si j'arrive [5].

1. Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. II, p. 210.
2. Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. II, p. 221.
3. Elle voulait revoir encore une fois René : ce désir qui la hantait toute semblait seul la rattacher à la vie. — Joubert qui avait pénétré le secret de cette âme n'ignorait aucun de ses émois les plus subtils. Il savait que l'effet de sa langueur et de son désenchantement était dû autant à l'absence de René qu'à son mal.

« Et Rome, lui écrivait-il, le 15 août 1803 au mont Dore? Un mot de Rome quand cela ne vous fatiguera pas, mille de vous quand même cela devroit un peu vous fatiguer. Vos détails sur votre voyage ne m'auraient laissé rien à désirer, si vous m'aviez parlé du pays où vous avez passé. Je n'aime pas que vous y ayez fait peu d'attention. L'indifférence pour quoi que ce soit, est en vous un mauvais signe. Mais j'espère que les baisers vous en guériront. Je dis *les baisers* et non pas les eaux. J'ai plus de foi pour vous en eux qu'en elles. Je crains bien, ceppendant *sic*) que ces baisers et le temps ne soient trop chauds les uns pour l'autre. Vous nous direz tout cela; songez donc quelquefois, avec quelle incurable fidélité nous vous aimons et que cela vous engage à guérir, et à nous faire part de tout ce que vous tenterez pour cette bonne œuvre. » (Fragment d'une lettre inédite communiqué par M. André Beaunier.)

4. Chateaubriand.
5. Lettre inédite de Mme de Beaumont à Chênedollé. Archives du Coisel.

Elle arriva, mais ce fut pour mourir [1].

Le 8 novembre 1803 [2], Chênedollé apprit la triste nouvelle. Un billet de Chateaubriand lui annonça la perte de cette amie très chère. Ce fut aussi un deuil de cœur pour le poète.

Il aimait l'*hirondelle gracieuse* qui avait su grouper et retenir un moment auprès d'elle les esprits les plus distingués de son temps. Avec Mme de Beaumont disparut l'âme de la *petite société*, mais son souvenir flottant demeura entre ses amis [3].

L. DE LAMARE.

1. Cf. l'émouvant récit de M. André Beaunier dans *Trois amies de Chateaubriand*, Charpentier, 1910, in-16.

2. Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. II, p. 211.

3. En apprenant la mort de Mme de Beaumont, Fontanes exprime à Joubert des regrets bien dignes de l'amie qu'ils venaient de perdre.

Samedi, 26 novembre 1803.

« Aujourd'huy, je sais trop bien ce qui se passe à Rome. Cette aimable et malheureuse femme, l'amie de Chateaubriand et la vôtre y est morte le 4 novembre avec un courage extraordinaire. La relation de ses derniers momens (*sic*) adressée à M. de La Luzerne, son beau-frère m'a profondément attendri. Mourir si jeune à trois cents lieues de la France! Heureusement, elle a vu son lit de mort entouré de tous les secours et de tous les regrets de l'amitié. Ses funérailles ont été accompagnées de ce qu'il y a de plus illustre à Rome et sa mémoire vivra dans des cœurs dignes d'elle. » (Paul de Raynal, *op. cit.*, p. 75.)

LETTRES INÉDITES DU CHEVALIER DE BOUFFLERS

La vie de Boufflers fut très mouvementée, comme on le sait. Il connut à peu près toutes les fortunes et fut d'abord chevalier de Malte, pour finir gouverneur du Sénégal et académicien français. Volage au début et amoureux de toutes les belles, il finit par s'éprendre de la séduisante comtesse de Sabran et lui demeura fidèle jusqu'au bout. Ils s'écrivirent beaucoup, le chevalier et la marquise, et leurs lettres sont des modèles de tendresse et d'esprit. Mais, cette fois-ci, il n'est question que de Boufflers. C'est lui qui envoie, en des circonstances diverses, des lettres, toutes adressées à Mme de Sabran, et qui sont des modèles d'ironie légère et aimable.

Ce 27.

Tu ne penses pas, mon enfant, au chagrin que tu me causes. Chaque jour où je ne reçois pas de tes lettres est pour moi un accroissement de supplice. Je ne conçois pas la raison de ton silence; tu sais que je n'ai qu'une mesure de raison et depuis longtemps elle ne suffit plus à me tranquilliser. Je suis bien sûr qu'il n'y a ni colère, ni refroidissement; je crains pour ta santé. Mais cependant si les choses étaient au point que tu ne puisses pas m'écrire, tu en aurais donné la commission à quelqu'un de tes gens et rien ne m'arrêterait ici.

Peut-être cela vient-il de ce que je n'affranchis point mes lettres; je vais affranchir celle-ci. Je ne l'ai point fait jusqu'à présent, parce qu'on m'a fait dire de la poste que cela était inutile, et alors l'affranchissement retarde plutôt la venue des lettres qu'il ne l'accélère.

Encore une fois, ma fille, aie pitié de moi, car, quoi que j'aie pu te dire, tu ne sais pas encore à quel point je t'aime.

Dessau, ce 23 et 24 septembre 1794.

Je ne sais plus que devenir depuis ton départ, ma chère et méchante enfant; je suis presque comme un pauvre prisonnier chez les Algériens qu'on avait accoutumé à cent coups d'étrivière par jour et qui éprouvait un certain malaise, lorsque par hasard son pain quotidien lui manquait. Tu as certainement bien des défauts et dont tu ne fais point mystère; mais tant qu'on te voit, on ne remarque pas le pire de tous, c'est ton absence. Quand je pense à tout ce que tu as de charmant et de détestable, à la confiance, à la bonne amitié, à la tendresse, à la douce habitude, au besoin réciproque et toujours croissant qui nous attachent l'un à l'autre encore plus que tous nos serments, et en même temps aux humeurs, aux fantaisies, aux boutades, aux incartades qui troublent à chaque instant la paix de notre pauvre petit ménage, je me rappelle ces contrées délicieuses qui sous un climat plus ardent

offrent partout et dans tous les temps la verdure, les fleurs, les fruits; où l'on se promène toujours avec une nouvelle curiosité, tantôt entre les arbres les plus variés, tantôt sur les herbes les plus parfumées, tantôt sur des cailloux précieux, tantôt sur un sable d'or, et toujours admirant les sites les plus extraordinaires et remarquant les productions les plus variées. Jusque-là tout va très bien et rien ne semble manquer au bonheur; mais, ce pays si charmant, on n'y peut faire un pas sans être dévoré de tous les petits animaux nuisibles qu'une chaleur toujours active fait éclore et voltiger autour de vous. Voilà précisément ce qui m'arrive avec toi : le pays, c'est ton imagination; les arbres, les fleurs, les fruits, l'or, les diamants, c'est ton esprit; le soleil, c'est ton cœur. Les mouches, les cousins, les moustiques, les rougets, les maringouins, etc., ce sont toutes tes lubies que je te pardonne de bon cœur pour le passé et même pour l'avenir, à condition que tu reviendras bientôt et que nous nous bornerons désormais au voyage de Reinsberg à Meerskatz et de Meerskatz à Reinsberg.

Je suis resté ici pour la fête du jour de naissance de la Princesse; elle sera célébrée comme à l'ordinaire et si je pouvais te regretter encore plus qu'à l'ordinaire, ce serait dans ce moment-ci, car tout ce qui me fait plaisir par soi-même ne m'en fait un bien véritable qu'avec toi (soit dit entre mari et femme). Toutes nos craintes étaient mal fondées et toutes nos conjectures fausses. J'ai été traité ces trois jours-ci mieux que jamais. Je me préparais à retourner droit à Reinsberg dans l'idée que mon séjour à l'auberge épuiserait mes petites finances et me mettrait hors d'état de continuer mon voyage; mais à peine venais-je de faire mes arrangements que l'aubergiste vient me prier de signer son mémoire que le fourrier de la cour a demandé, et voilà vingt-cinq écus de plus dans ma bourse qui vont me conduire à Dessau, à Leipzig et à Altenbourg, où j'espère trouver une de tes lettres.

J'ai bien besoin de cette lettre-là, ma pauvre femme, pour être bien sûr que tu es encore en vie, car depuis ton départ on m'a dit tant de mal du maudit chemin que tu as voulu prendre, que j'ai pensé courir après toi pour te remettre dans la bonne voie. Mais quel Bossuet, quel Cicéron, quel Démosthème pourrait se flatter d'un pareil triomphe. Au reste, ma chère femme, tu dois être arrivée d'hier au matin et jusque-là le ciel a paru te favoriser. Puisse la terre en avoir fait autant et puisses-tu n'avoir marché que sur des fleurs pendant que j'étais sur les épines! Au reste, les embarras de la route ne sont encore rien en comparaison de ceux qui devaient t'attendre à ton arrivée. Je te vois d'ici obsédée, ébranlée et peut-être même forcée dans tes derniers retranchements par un énergumène qui ne respire que vengeance, qui voudrait égaler à lui tout seul les fureurs de tous les démocrates et à qui l'espérance la plus folle et la plus absurde sert de quatrième furie. Défends-toi bien, mon enfant, il y va de la vie et sois aussi têtue que si tu n'avais pas raison.

J'ai passé une journée à Verlitz; la fête a été charmante et le temps

très favorable, quoique orageux. Si quelque chose peut, au milieu de la platitude de notre siècle, donner une petite idée des jeux olympiques, ce sont des courses de chevaux, de garçons et de filles où ceux qui remportent le prix sont couronnés de fleurs aux acclamations d'une assemblée innombrable. Il fallait voir l'ordre qui régnait dans cette multitude de gens, grossiers comme la terre qu'ils labourent. Il y a huit cantons qui doivent fournir des champions à quatre et à deux pattes. Rien ne se mêle et chacun de ces cantons occupe un compartiment qui lui est désigné et ne permettrait pas à un intrus de s'y présenter. Ce qui est encore plus curieux, c'est l'ardeur des jalousies et les ruses des concurrents. On n'est pas plus fin à la cour qu'à la campagne et on ne fait pas jouer plus de ressorts pour obtenir un gouvernement que pour attraper un chapeau bordé. Dans les courses de chevaux il y a des partis qui intriguent de leur mieux : par exemple, si on craint qu'un cheval entier appartenant à une famille ne gagne, un homme de la famille rivale, monté sur une jolie jument, court à côté; dans le commencement l'un ne va pas vite, de peur d'essoufler sa monture. Ainsi le cheval et la jument vont côte à côte. Mais, tout d'un coup, la jument enfile un chemin différent et le cheval entier la suit malgré son cavalier, comme autrefois Marc Antoine, malgré son grand caractère, suivit cette coquine de Cléopâtre. Les petits garçons et les petites filles ne sont pas plus exempts de tricheries que les concours à cheval. Ils se donnent des crocs-en-jambe; ils se tirent réciproquement par la culotte ou par la jupe, ou bien, quand ils le peuvent, ils poussent qui les devance, pour le faire tomber sur le nez; enfin, enfin, les hommes, les femmes et les enfants sont tous des fripons *et quand je vois le monde et ce qui le compose*, etc.

Adieu, je te baise mieux que je ne devrais après toutes tes méchancetés.

Imagine, mon enfant, que c'est le retour prochain de M. Grimm qui m'a fait retarder mon départ. Il est enfin arrivé, avant-hier au soir; j'ai passé la journée d'hier avec lui et je pars en ce moment. Mais qu'il m'a causé du chagrin en m'apprenant que tu t'étais enfin déterminée à mener ton fils à Coblentz, ou du moins à ceux qui l'habitaient autrefois, pour le vouer à une cause qui deviendra également funeste à ses partisans et à ses opposants. Puisses-tu, chère femme, en être quitte pour une ruine totale et n'avoir point à verser des larmes de sang, des larmes que ton pauvre mari verserait avec toi et qu'aucune main ne pourrait essuyer. Au nom de tout ce que tu as de cher, si ta résolution est irrévocable, écoute au moins le conseil de notre excellent Prince, quoique ce conseil-là même ne soit pas sans inconvénient. Car en attachant ton fils à un chargé d'affaires, le payera-t-on? le mettra-t-on en état de faire la figure qui convient, je ne dis pas à son nom, mais au moindre gentilhomme français? Seras-tu bien sûre de l'honnêteté et de la sociabilité de celui à qui on le confiera? Tu ne connais ces mes-

sieurs-là que par le dehors; si tu lisais dans leur âme tu serais souvent bien étonnée. Mais, encore une fois, dans la mauvaise route que tu enfiles, c'est le sentier où tu risques le moins et j'y reconnais la main qui le trace. Oh! qu'il aurait bien mieux valu nous rejoindre cet automne à Reinsberg, pour y attendre, ou plutôt pour y défier les événements, pour rendre nos soins et nos hommages à notre ami commun, pour essayer de le rendre encore plus heureux de notre bonheur, enfin pour embellir et pour assurer le cours de ta vie et le reste de la mienne.

Ma lettre ne te joindra peut-être pas avant ton départ, et quand elle te joindrait, qu'est-ce que peuvent les cris d'un malheureux sur un esprit ébloui par de brillantes chimères? Apollon avait plus d'esprit que moi et il n'a point retenu Phaéton.

Si je n'avais pas le poids de tes dangers sur mon pauvre cœur, je me trouverais heureux d'être venu ici et malheureux d'en partir, d'autant plus que je ne retrouverai rien en France qui me dédommage des soins, de l'intérêt, de l'amitié dont le duc et la duchesse ne cessent de me combler. L'une est aristocrate, l'autre est démocrate : cela ne les empêche point de s'accorder entre eux. Je suis moins aristocrate que l'un et moins démocrate que l'autre, et cela ne les empêche point de s'accorder avec moi. Je jouis au moins de ce que, sans trahir ma pensée, sans me déranger de la ligne de modération que je me suis tracée, je vais recueillant des approbations et des consolations en tous lieux. Puisse un jour, chère et très chère femme, ce bien produit par ma misère être partagé avec toi dans quelque lieu de la terre que ce puisse être, quelque médiocre fortune qui nous soit destinée, quelque modeste, quelque humble, quelque délabré que puisse être le toit sous lequel le mariage nous attend. Le bonheur, la paix, l'amour seront avec lui; il y aura place pour tout cela.... Mais je me perds moi-même dans de douces illusions, tandis que je t'en reproche d'un tout autre genre. Tu vas te nourrir d'orgueil et de vengeance, tu vas m'oublier ou peut-être me mépriser, et qui sait même si on n'ira pas jusqu'à exiger de toi un renoncement absolu à la société d'un homme qui abjure toute fureur, qui supporte des maux sans vouloir y joindre ceux de l'univers, qui tremble pour son roi et pour son pays et qui, dans toutes les divinités du ciel et de la terre, n'adore que la raison, la justice et la paix.

Adieu, chère fille, écris-moi de partout à Stuttgard chez M. Philips, qui me fera parvenir tes lettres, jusqu'à ce que je donne de nouveaux renseignements. Adieu, je t'embrasse bien tendrement et bien tristement.

A Bonaparte.

Citoyen Consul, j'ai été rayé définitivement de la liste des émigrés le 16 prairial de l'an VIII et je n'ai pas tardé un instant à notifier ma radiation au Préfet de la Seine, qui a sur le champ pris en ma faveur

un arrêté d'envoi en possession des biens qui pouvaient me rester ou me revenir dans son département et notamment de ma part à la succession Villeroy.

Le citoyen Goisset, alors mon homme d'affaires, avait en même temps chargé l'un des fermiers des biens de Villeroy de faire parvenir la même notification au Préfet du département de l'Aube, dans l'arrondissement duquel se trouve aussi une partie des biens de cette succession; mais ce fermier, soit par oubli, soit pour quelque raison d'intérêt caché, ne s'est point acquitté de la commission.

Comme on avait alors des raisons pour différer l'ouverture de cette succession, je n'ai fait aucune information à ce sujet, me reposant sur la vigilance de mon homme d'affaires. Aussitôt que j'ai été instruit de cette irrégularité, je me suis empressé de la faire réparer. Mais le Directeur des Domaines, qui dans l'intervalle a versé successivement tout ce qui me revenait dans les coffres de la République, ne veut maintenant compter avec moi que du jour de la notification.

J'ai trop de confiance dans votre justice, Citoyen Consul, et dans l'esprit de loyauté que le gouvernement actuel a ramené dans l'administration, pour croire qu'on veuille faire profiter la nation du tort que me ferait un commissionnaire négligent ou mal intentionné, et j'ose vous prier de vouloir bien faire autoriser le Directeur des Domaines du département de l'Aube à compter avec moi des sommes qui doivent me revenir depuis l'époque de ma radiation jusqu'à celle de la notification.

BOUFFLERS.

Ce 4 nivôse an X.

Au musicien Lesueur.

J'ai reçu et lu avec un véritable intérêt, monsieur, la brochure que vous avez bien voulu m'envoyer. Je voudrais avoir toutes les connaissances nécessaires pour l'apprécier à toute sa valeur. Mais je ne vous en dois pas moins mille remerciements pour le plaisir qu'elle m'a fait et pour la trop bonne opinion dont vous m'honorez.

Il me paraît bien difficile que la cause de M. Guillart, surtout lorsqu'elle est plaidée par vous, ne soit pas triomphante.

Recevez, monsieur, l'assurance de mon estime et de ma considération particulières.

BOUFFLERS.

Ce 3 frimaire.

Suscription : Au citoyen Le Sueur, professeur de musique au Conservatoire, rue Bergère, à Paris.

A TRAVERS LES AUTOGRAPHES

Ce sont encore des épaves diverses rencontrées au hasard des trouvailles, et recueillies pour leur agrément ou pour leur édification, en vue de délasser ou d'instruire la curiosité du lecteur.

Une lettre de Silhon.

D'abord au service du cardinal de Richelieu, puis secrétaire du cardinal Mazarin, Jean de Silhon fut un des premiers associés aux membres de l'Académie française. Ses autographes sont fort rares et l'échantillon qu'on en donne sert à faire connaître son style, précieux et contourné, et la forme élégante, mais un peu lourde, de ce littérateur qui fut plus diplomate qu'écrivain.

Monsieur,

Si vous ne fussiez venu icy qu'avec les qualitez ordinaires des hommes de vostre naissance, vous ne seriez pas maintenant en peine de lire une mauvaise lettre, et j'eusse apréhendé de toucher à vostre temps, dont je scay que vous n'avez point de moment à perdre. Mais puis que vous y avez fait une telle profusion de civilitez, que vous ne les avez pas mesme espargnées pour moy, souffrez que je vous déclare le ressentiment qui m'en demeure, et le desplaisir que vostre départ m'a laissé. Vous ne trouverez pas cela estrange, Monsieur, quand je vous aurai encore dit que toute cette ville en a esté esmeue, et que vous y avez gaigné tant d'inclinations, et de volontez, que si ses intérets n'estoient entiérement meslez avec les nostres, la conduite dont vous avez usé pour cet effet y eust passé pour conspiration, et la République en eust esté plus troublée, qu'elle n'a esté autrefois des pratiques du Duc d'Ossone, et du Cardinal de La Cueva. Mais pour vous, Monsieur, Venise n'a que des honneurs et des délices. Elle vous attend desja avec de nouveaux plaisirs. La pompe de son Cours sera plus grande que de coustume à vostre retour, et jamais le grand canal n'a porté de si belles charges qu'il fera si vous revenez. Ce ne sont pas pourtant les plus fortes considérations qui me font espérer ce bonheur, et pourveu que le service du Roi, et les occasions de la gloire ne vous appellent ailleurs, je me persuade que la persone de Monsieur l'Ambassadeur a des atraits si puissans, qu'elle seule sera capable de vous disposer à l'obliger d'une seconde visite, et achever de luy faire un honneur qu'il ne croid avoir receu qu'à demy. Cependant comme cette année est fatale, à faire voir de notables révolutions, et de grands accidens dans le monde, il en est arrivé en cette ville un des plus extraordinaires et inopinez dont vous ayez ouy parler. C'est que le Patriarche a défendu aux Relligieuses de Saint-Laurens de ne parler absolument à nul forestier, sans excepter Madame de Rohan et ses filles. Sur quoi les spéculatifs sont bien empeschez, et leurs maximes politiques en

désordre. Mais, Monsieur, la commune opinion est que cette défense cessera à vostre retour, et que vous avez plus d'authorité pour changer l'ordre de cet Estat, que le Pape, qui n'y a pû faire violer une petite loy en faveur du Cardinal Cornare, ny luy assurer l'Evesché de Padoue.

Je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur.

SILHON.

Annotation manuscrite au dos de la lettre : « De M. de Silhon, de Venize, incontinant après le départ de M. le Maréchal du dict lieu. »

UNE LETTRE DE CONRART.

Si l'on en croit l'axiome de Boileau, Conrart serait plus connu par ce qu'il laissait entendre que par ce qu'il disait. Ce qu'il montre dans la lettre qui suit n'en est pas moins intéressant. Il nous instruit surtout par ce qu'il nous apprend de ses entours et ce qu'il nous laisse voir de l'intimité des hommes illustres qui furent ses contemporains et qui devinrent ses amis.

A Paris, le 23 may 1655.

Monsieur,

Ma vie est devenue si languissante que je ne suis presque jamais en estat de rendre mes plus légitimes devoirs, ni de faire ce que je ferois le plus volontiers. Dans les petis intervales de santé que j'ay eus depuis que la dernière lettre qu'il vous a pleu de m'écrire me fut rendue, j'ay eu plusieurs fois envie d'y répondre; mais l'espérance que M. Tassin me donnoit que nous pourrions avoir le bonheur de vous voir icy, m'a empesché d'exécuter ce dessein; de sorte, monsieur, que me voyant privé de cette satisfaction, qui m'eust été fort chère, et sur le point d'aller passer tout l'esté à la campagne, pour essayer de me remettre d'une maladie violente, qui me prit au commencement de cette année, et d'une fâcheuse recheute dont je suis encore tout languissant, j'ay voulu, avant que de me renfermer dans mon hermitage, vous assurer que j'y penseray souvent à vous, et qu'en quelque lieu que je me trouve, je vous honnoreray toujours parfaitement. Vous voulez bien aussi que je vous face souvenir de la promesse que vous m'avez faite d'obliger Monsieur Heinsius le fils, à nous donner quelque éloquente pleinte sur la mort de notre éloquent M. de Balzac, et de me faire part aussi de ce que les Muses vous auroyent inspiré sur ce triste, mais illustre sujet. J'ay attendu jusques ici l'effet de vos promesses, et il ne tient plus qu'à vous, que les regrets de nos François ne consolent le public de la perte d'un si grand homme. Nos savans ont pris part à celle de tant de célèbres personnages que votre Nation a faite depuis quelque temps, et depuis peu encore à celle du fameux Heinsius, et du profond et exact Blondel, que vous aviez eu de nous. Il faut un siècle pour produire des hommes de ce mérite, et un moment nous les ravit, et ensevelit avec eux ces trésors d'érudition et d'éloquence qui estoyent, pendant leur vie, la richesse et l'ornement de la République des Lettres. Vos provinces, qui ont été si abondantes en

grans Génies, jusqu'à cette heure, commencent à en être fort stériles, et Dieu veuille que Bellonne n'y emporte pas le dessus sur Minerve et sur les Muses. Elles sont devenues pour nous, sinon muettes, au moins paresseuses, et on ne leur voit plus produire que de petits ouvrages incapables de leur faire mériter une véritable gloire, et de passer jusqu'à la postérité. Nous avons seulement quelques auteurs, qui n'ont rien laissé abattre de leur courage, et qui soutiennent encore l'honneur de notre langue avec beaucoup de vigueur. Vous avez pu voir l'Alaric de M. de Scudéry, qui parut au jour l'année passée; et vous pourrez voir bien-tost la Divine Pucelle de M. Chapelain, attendue et désirée depuis si longtemps et dont il s'est, en fin, résolu de publier la moitié, pour contenter l'impatience de ses amis, et de tous les Doctes. Pour M. de Corneille, il s'est jetté dans les compositions pieuses, et a laissé le soin du théatre à un de ses frères. Vous ne devez pas vous étonner s'il n'est point soigneux de vous écrire, puis-qu'il n'écrit pas seulement à ses amys d'icy, dont il n'est éloigné que de trente lieues. Je ne le verray, pourtant, jamais, que je ne luy face reproche de sa négligence en votre endroit, et que je me l'assure, toutefois, en mesme temps, de la continuation de votre estime et de votre amitié, puis-que vous m'avez chargé de l'un et de l'autre. Faites-moy la grace, s'il vous plaist, de croire aussi, que quelque malsoigneux que je vous paroisse, je n'en suis pas moins affectionné à votre service, et que si vous me donniez occasion de vous en rendre, vous verriez que nul obstacle ne m'empescheroit de vous témoigner combien je vous suis acquis. Après cette protestation, trouvez bon, s'il vous plaist, Monsieur, que je prenne la liberté de vous recommander celuy qui vous rendra cette lettre. C'est un de nos libraires, qui est honneste homme dans sa profession, et de mes amis. Il va en Hollande pour des affaires qui regardent son commerce, et il pourra peut-estre y avoir besoin d'une protection aussi puissante que la votre, que je vous demande pour luy, en cas qu'il y ayt recours. Je me promets que vous ne la luy refuserez pas, à la prière que vous en fait, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

CONRART.

DEUX LETTRES DU PRÉSIDENT BOUHIER.

Encore un érudit, docte et modeste dans ses propos, curieux de savoir et d'esprit, dont les entretiens charmaient et parfois émoustillaient la Cour et la Ville. Élu le 26 juin 1727, en remplacement de Malézieu, il fut remplacé, le 2 mai 1746, par Voltaire, qui ne lui rendit pas toujours justice. Ces gens, pleins de bonne grâce et d'entrain, avaient parfois des réactions cruelles qui égratignaient et griffaient à la fois.

Dijon, 5 juillet 1738.

Comme il y a bien vingt ans, Monsieur, que je n'ai vu M. de Bussy, je ne puis vous rien dire de ses talents. Ainsi je m'en rapporte volontiers à ce que vous m'en dites. Il est pourtant vrai que les affaires

auxquelles il a été employé par la Cour, soit à Vienne ou à Londres, et où sa conduite lui a procuré une bonne pension de quatre mille livres, donnent lieu de présumer qu'on y a été content de lui, et que son esprit n'est pas si léger et si adonné à la bagatelle qu'on vous l'a dépeint. Pour M. de Silhouette, je ne le connois absolument que par son Pope. Il est présentement en France, à ce que j'ai appris depuis peu.

Je comprends que votre petit ermitage doit être très joli et très convenable à un nourrisson des Muses, *Bacchum in remotis carmina rupibus vidi docentem.* J'ai pensé changer *Bacchum* en *Album* en lisant les vers de nouvelle mesure qu'a fait éclore cet ermitage, et qui m'ont fait d'autant plus de plaisir qu'ils m'ont donné une espèce d'idée de la cadence de la poésie angloise. Je veux croire qu'elle plait aux oreilles britanniques. Mais je doute que nos françoises puissent jamais les souffrir. Pouvez-vous croire que nous goûtassions ce vers :

Pour moi la solitude à des appas, etc.

et cet autre :

Là je vis, grâce à mes destins prospères.

Sûrement cela ne feroit pas fortune. Cette variation de cadences fait un aussi méchant effet que si, dans l'architecture, on ne suivait aucune symétrie, et qu'on vît sur un même alignement de grandes et petites fenêtres, des portes hautes et basses, etc. C'est comme si dans la Musique on changeoit de clef à chaque instant. Dans le temps de l'enfance de notre langue, et dans nos vieux romans en vers, on trouve des variations à peu près pareilles. On les a bannies peu à peu, à mesure que notre langue s'est polie et que notre poésie a pris une forme régulière. Voudrions-nous donc retomber dans la barbarie des temps passés, parce que cette irrégularité bizarre plaît à nos voisins, dont vous convenez que le goût n'est encore nullement formé? Tâchons plutôt de les ramener au nôtre, ou si nous ne pouvons y réussir, fuions du moins leur mauvais exemple. Le plaisir que nous fait la justesse de la césure n'est sûrement pas idéal, et il dérive d'une harmonie imperceptible qui y est attachée. Les Grecs et les Latins des bons siècles l'ont connue. Dès qu'ils ont commencé à la négliger, leurs vers sont devenus pitoyables. Les vers de dix syllabes de la façon de celui-ci :

Elle fut toujours l'objet de nos vœux,

ne sont pas nouveaux. Je ne sais qui, à qui cette cadence plaisoit, en fit autrefois l'essai. On les appeloit des vers en *taratantara*, parce que ce mot redoublé faisoit cette espèce de vers. Mais on ne put les souffrir, et ils tombèrent aussitôt. L'abbé Régnier s'avisa de les couper en deux, et de cette manière ils avoient plus de grâce, comme si on avoit ainsi coupé les deux vôtres :

J'aime à contempler
L'éclat de l'Aurore;
J'aime à respirer
Les parfums de Flore.

Une pièce de cette mesure pourroit plaire. Mais pour l'irrégularité angloise, je vous conseille de vous en détacher, si vous voulez réussir. La seule liberté qui convienne à notre langue est celle qu'a prise Mme Deshoulières, et qui a été imitée par plusieurs autres, qui est de faire des vers libres à sa manière. Mais elle n'est bonne que pour des petites pièces, ou tout au plus pour des comédies, comme l'*Amphitryon* de Molière. Je m'étonne même qu'on ne l'ait pas imité en cela dans les pièces comiques, où cette liberté fait un très bon effet. Mais elle ne conviendroit pas à la gravité du tragique. Tel est mon sentiment sur l'irrégularité des vers anglois, que je ne condamnerois pas absolument dans un opéra, parce que la mesure de la musique y corrige le défaut de celle des vers. C'est ce que Quinault a très bien senti et mis en pratique. Mais partout ailleurs cela seroit sifflé, si je ne me trompe. Je croirois assez au reste ce que vous me dites, que c'est peut-être pour avoir banni la rime des tragédies angloises qu'elles sont si misérables. Cela me paroit certain, du moins en partie. Car enfin bannir la rime de nos vers, c'est en bannir l'harmonie, et sans harmonie il n'y a plus de poésie.

Adieu, monsieur, en voilà assez pour aujourd'hui. Il n'y a ici rien de nouveau que la mort de M. le conseiller d'Emaillard.

Je suis toujours entièrement à vous. LE P. BOUHIER.

A Dijon, ce 10 août 1735.

Est-ce vivre, Monsieur, que de lutter contre la mort comme vous dites que le fait le pauvre M. Adam? Je déclare que si on m'annonçoit qu'il me faut sûrement mourir dans trois mois, j'aimerois mieux mourir dès aujourd'hui. Mais qui songez-vous à lui donner pour successeur? N'est-il donc plus de bon sujet dans Paris?

Je me garderai bien de prendre parti pour vos Tusculanes. Montrer Cicéron par là, ce n'est pas assurément par le bon endroit. Je revois pourtant le cinquième livre. Mais quand trouverai-je du temps pour les notes? Je suis souvent tenté de laisser là cette besogne, dont aussi bien je vois que nos beaux esprits ne font pas grand cas, tant l'ignorance et l'esprit de femme ont pris le dessus.

Le mot du *tollendum* sur Auguste ne m'étoit pas inconnu. Mais il ne me paroit convenir en aucune manière au *tollendum* d'Hortensius. Il y a grande apparence que Cicéron, qui aimoit les jeux de mots, s'est souvent joué avec les différents sens de celui-ci.

Le passage des Académiques où il parle de Lucullus seroit tout à fait ridicule si on le laissoit tel qu'il est. Prenez garde qu'il y conduit ce grand homme depuis son adolescence, où il commença à briller dans le barreau par des actions d'éclat, et d'où il passa ensuite par toutes

les charges de la République, jusques au temps où il commanda les armées romaines contre Mithridate. Cela étant, peut-on penser que Cicéron ait dit : *Quibus temporibus florere in foro maximè potuit, claruit omnino rebus humanis*, ou plutot *urbanis*, comme on lisoit avant l'impertinente correction de Gruter. Cela ne sauroit être entendu du temps où Lucullus piqué de l'injuste préférence qu'on donnoit à Pompée sur lui, se retira des affaires. Car il n'étoit plus dans l'âge où on peut briller dans le barreau, et Cicéron auroit plutôt dit : *florere in senatu maximè potuit*. Il me paroit donc qu'il faut : *claruit omnino rebus urbanis*. La suite fait voir que cette leçon est indubitable, si je ne me trompe, puisqu'il y montre que Lucullus brilla dans tous les emplois civils qui lui furent confiés et qui servirent comme de degrés à la gloire où il parvint dans la suite, mais que le dégoût que lui inspirèrent les désordres de la République obscurcit un peu sur les fins. Tout cela s'accorde à merveilles avec ce qu'en dit Plutarque en sa vie.

Je vous félicite sur votre dignité de Directeur, que je ne savois pas. Mais je vous plains de la triste occupation de la lecture des pièces qui disputent les prix. Je me souviendrai longtemps de la part que j'ai eue à cet ennui. Mais quand aurons-nous donc votre dictionnaire ? Je commence à craindre de ne le voir point achevé.

Tout à vous, monsieur, et de tout mon cœur.

Savez-vous qui est le nouvel éditeur du *Roman de la Rose*?

Suscription : A M. l'abbé d'Olivet, de l'Académie françoise, rue de la Sourdière, à Paris.

Dortous de Mairan a Thémiseuil de Saint-Hyacinthe.

Écrivain, astronome et physicien, Jean-Jacques Dortous de Mairan fut surtout un savant, mais sensible à la littérature, docte et à l'esprit curieux. Il s'adresse à l'auteur pseudonyme du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, le caustique Hyacinthe Cordonnier, réputé sous le nom de Thémiseuil de Saint-Hyacinthe, polygraphe abondant et ironique.

J'ai reçu, monsieur, le beau présent dont vous m'avez honoré, vos *Recherches philosophiques*, comme aussi la lettre dont il a été suivi, du 15 mai dernier. Si je m'acquitte si tard des remerciements que je vous dois, c'est que je voulais lire cet excellent ouvrage auparavant. Vous dirai-je après cela que je l'ai lu? Je n'ose appeler ainsi la simple lecture que j'en ai faite. Un tel ouvrage doit encore plus être médité. Ce n'est pas assurément qu'il y ait de la difficulté à l'entendre. Rien n'est plus clairement écrit, ni plus méthodique. Mais les grands objets qu'il présente si essentiels, si intéressants, méritoient de trouver une tête plus nette, et moins occupée de matières de toute autre nature, quoiqu'elles paroissent bien philosophiques au commun des hommes. Ce ne sont réellement que bagatelles devant les connaissances que vous nous ouvrez avec tant d'art, et, l'on peut dire, en même temps, avec tant de simplicité. C'est ici *Philosophia prima*, comme l'appelait Descartes, ou, *Théologia prima*, comme on

l'appellera, si l'on y fait attention. J'ai eu toute ma vie un attrait infini pour ces sortes d'études et de recherches; j'en faisais mes délices les dernières années que j'ai passées en province; mais depuis que je suis à Paris, attaché par devoir, et par les bienfaits du Roi, à l'Académie des sciences, je n'ai pu donner que des moments passagers à une pareille étude, ou plutot je n'ai fait que m'en rappeler faiblement le souvenir. Votre livre, monsieur, m'en fait renaître le goût dans toute sa force, heureux si je pouvais céder à cette agréable impression. Ce n'est pas que les mathématiques et la physique n'aient aussi des charmes pour moi, mais elles lui cèderaient le pas.

Ille meos, primus qui me sibi junxit, amores
Abstulit.

Je voudrais du moins lier davantage ces connaissances avec cette belle Philosophie que vous liez si bien, philosophie, qui, comme vous le remarquez en plus d'un endroit, est la base de tout ce à quoi on donne quelquefois assez mal à propos ce nom. Il y a certainement bien du mécompte là-dessus, et le peuple savant est plus peuple à cet égard qu'on ne sauroit croire. On regarde comme inaccessible pour nous ce qui est le plus intimement en vous, et qui doit explicitement, ou implicitement nous servir d'échelon pour monter à tout le reste. Vous le démontrez, monsieur, vous le faites sentir; mais un sort fatal et des préjugés invétérés font regarder ce séjour de la vérité comme le pays des chimères. Je ne doute pas cependant que votre excellent ouvrage ne fasse revenir quelques bons esprits de cette erreur. Je vous dirai très sincèrement que j'en ai fait la lecture avec beaucoup de plaisir, et, je m'en flatte, avec beaucoup d'utilité.

Je suis actuellement occupé à l'histoire de l'Académie des sciences, de l'année 1741. Je n'en avais accepté le secrétariat que pour trois ans, et ce ne fut pas même sans beaucoup de résistance, préférant l'emploi libre de mon loisir a l'honneur de cette place, honneur cependant très casuel, et très dangereux, par la comparaison d'un prédécesseur tel que M. de Fontenelle. J'aurai encore à donner l'histoire de 1742 et 1743, après quoi je reviendrai à mes occupations ordinaires, et si je puis, de temps en temps, aux matières de métaphysique. Car j'ai quitté sans balancer, après mes trois années d'engagement, c'est-à-dire au commencement de celle-ci. Je perds par là un revenu considérable, mais ma liberté m'est encore plus chère que ce revenu.

Le présent dont vous m'avez honoré m'est aussi une preuve que vous continuez de m'aimer et de vous souvenir de moi. Cette assurance m'est infiniment précieuse et j'ose vous dire que je mérite par les sentiments d'estime et d'amitié que je vous ai voués et que le temps ni l'absence ne sauroient éteindre.

Je suis avec un respectueux attachement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DORTOUS DE MAIRAN.

A Paris, ce 27 juillet 1744.

COMPTES RENDUS

L. VINCENT. — **George Sand et le Berry**. *Paris, Ed. Champion*, 1919, 2 vol. in-8° de XIV-672 p. et 369 p.

L'ouvrage a des qualités éminentes. Il a aussi de graves défauts. Le Berry n'a rien à voir en réalité dans le premier volume qui étudie la vie de George Sand en Berry et ses amitiés berrichonnes. Taine a voulu montrer que le terroir de Champagne se retrouvait dans La Fontaine. S'il avait étudié George Sand, ou ses amis, il aurait dû conclure que le terroir n'avait pas plus d'influence sur le caractère d'un homme de génie ou de talent que sur la couleur de son encre. *Il se trouve* que les ancêtres de George Sand sont berrichons et qu'elle a passé en Berry quelques quarante-trois années. *Il se trouve* que Stéphane Ajasson de Grandsagne, Latouche, Rollinat, Sandeau, Michel de Bourges et d'autres sont berrichons et y ont longuement vécu. Mais ni George Sand n'a rien reçu de ses ancêtres ou du Berry qui soit exactement berrichon, ni ses amants ou ses amis du Berry n'ont suppléé aux ancêtres. Qu'on supprime de l'étude le nom du Berry, de ses villes et de ses villages et rien n'y sera changé. Il demeurera des recherches biographiques où la province et ses caractères héréditaires — si elle en a — n'ont rien à voir. Or, seuls ces caractères pouvaient faire l'unité de ce premier volume. L'unité choisie par L. Vincent est une unité géographique et non logique. Le procès en séparation de G. Sand est longuement étudié parce qu'il eut ses querelles et ses débats en Berry. Mais querelles et procès pourraient se transporter en Gascogne sans qu'il n'y ait à changer ni une injure ni un attendu. Ajasson de Grandsagne, Latouche, Rollinat, etc., sont berrichons. On nous dira donc comment et pourquoi ils ont été aimés de G. Sand (sans que le Berry soit pour rien dans le comment ou le pourquoi). Chopin, Musset sont Polonais ou Parisien et n'ont pas vécu en Berry. Il ne sera donc question de ces amants-là, qu'incidemment! Ainsi l'étude de L. Vincent semble être incessamment un jeu et une gageure. Étude en deçà d'une frontière, dédain au delà. Nous saurons tout de ce côté-ci. Nous ne saurons rien de ce côté-là. Le premier volume en réalité est moins un livre qu'une juxtaposition de recherches érudites.

Ces recherches ont été faites d'ailleurs avec une patience et une sagacité qui sont excellentes. Si l'on renonce, en les lisant, à songer au Berry ou à s'irriter de ses frontières on admirera, comme il convient, la méthode et le labeur de L. Vincent. Tous les documents accessibles, manuscrits ou imprimés, ont été consultés et judicieusement interprétés. Si l'on n'apprend rien de l'influence du Berry sur l'auteur de *Lelia*, parce qu'il n'y a rien à apprendre, on apprend par contre toutes sortes de choses sur l'humble et vivante vérité de son existence quotidienne. Nous savons exactement comment elle s'est mariée, comment elle s'est séparée, sur quelle trame menue d'ennuis, de prudences et de caprices, de calculs et d'emportements, a été tissée l'étoffe éclatante de sa vie d'auteur. A travers les forêts vierges d'*Indiana* et les pics sublimes de *Lelia* nous apercevons le ménage

de Nohant et ces occupations communes mais impérieuses que G. Sand n'a point dédaignées et qui expliquent, pour une part, que ses frénésies littéraires se soient si aisément acheminées vers le bel ordre et l'équilibre classiques. Nous connaissons mieux les amis illustres, Sandeau et Michel de Bourges. Nous apprenons à connaître quelques autres qui le sont moins mais qui ont agi fortement, Ajasson de Grandsagne, Jules Néraud, etc. Nous apprenons enfin à juger G. Sand comme il convient. W. Karénine a été indulgente pour elle et sévère pour son mari. Elle l'a été, semblait-t-il, avec autorité et compétence, sur pièces et sur documents. Mais L. Vincent, sur les points étudiés, a plus d'autorité et de compétence, plus de pièces et de documents. Et si tout ce qu'elle a consulté n'empêche pas que son mari n'ait été un assez pesant Gorgibus, plus épris de bonne soupe que de beau langage, il est assuré du moins qu'il n'a pas eu tous les torts. Il en a eu, plus que L. Vincent ne le dit. Car pour réagir contre les indulgences de Karénine l'auteur fait au bon sens, à la patience et à la résignation du mari la part un peu belle contre les fièvres et les astuces de la femme. Mais il n'a été ni une brute, ni exactement un rustre. Il n'a eu que le tort, étant fait pour le métier de gentilhomme campagnard, d'épouser une femme que n'ont pu fixer ni Chopin ni Musset.

Le deuxième volume : *Le Berry dans l'Œuvre de George Sand* aurait suffi à lui seul pour une thèse importante. Il y avait là un sujet précis. Le Berry encadre ou remplit les meilleurs des romans de G. Sand. Les romans l'ont fait immortel. Il était nécessaire de comparer le modèle et la copie, L. Vincent a poursuivi la comparaison avec la même passion d'exactitude et le même acharnement de labeur qui donnent son prix au premier volume. Et cette fois il y avait dans le sujet l'unité logique et profonde qui seule peut faire un livre. L. Vincent a vécu longuement et patiemment dans le pays, suivi les routes et les sentiers, visité les chaumières et les ruines, interrogé les vieux, compulsé tous les documents et toutes les mémoires et déterminé ainsi, après les influences des lectures, depuis J.-J. Rousseau jusqu'à Schodsko, celle des promenades et de la vie. La preuve est faite qu'il n'y a rien de commun entre la *Mare au Diable* ou *François le Champi* et *Estelle et Némorin* que Florian put rêver dans les salons ou les jardins du château de Sceaux. Il n'y a pas, ou à peu près, un sentier qu'on ne puisse suivre, un village ou une ferme qu'on ne puisse reconnaître, une « traîne », un ruisseau, une mare, une ruine dont les grâces et le pittoresque ne soient toujours là, une coutume rustique ou sociale, une superstition ou un divertissement qui ne survivent ou dont on ne retrouve encore le témoignage. G. Sand a mis dans le Berry de ses romans des réalités qu'elle a vues, comprises, aimées, une vie qu'elle a vécue et à quoi elle s'est attachée. C'est là ce qu'on ne savait pas ou que l'on ne savait que par des affirmations vagues ou des preuves fragmentaires. La démonstration de L. Vincent est aussi minutieuse, aussi sagace et aussi précise qu'il se pouvait. Elle apporte une certitude d'histoire littéraire qui était essentielle.

Il n'y manque qu'une conclusion. Ou plutôt nous nous refusons à suivre L. Vincent jusqu'à sa conclusion, d'ailleurs rapide. G. Sand a signalé, à l'occasion, les défauts de ses Berrichons, la finasserie, l'avarice, la jalousie, la tracasserie, etc., etc. L. Vincent a relevé ces passages. Et elle en conclut que par ce mélange de vices et de vertus elle nous a conduit jusqu'à une exacte vérité. Les romans champêtres seraient un miroir fidèle de la réalité. « Mme Dudevant, par amour de la nature, a donc été réaliste dans ses descriptions. Elle l'a été aussi, autant et plus que Balzac, à des points de vue différents, en parlant des paysans de la Vallée Noire et de leurs coutumes, n'en déplaise à Zola » (p. 321). C'est la conclusion dernière du livre. Et c'est un paradoxe. Avant de lire la thèse de L. Vincent aucun lecteur ne croira que *Le Champi* ou la *Petite Fadette* sont plus vrais que *Les*

Paysans ou, par conséquence, les contes normands de Maupassant. La thèse ne leur prouvera pas qu'ils aient tort. Oui, il y a dans les œuvres champêtres de G. Sand toutes sortes de vérités partielles. Et même, si l'on veut, toutes les parties y sont vraies. Cela ne témoigne pas que l'*ensemble* soit vrai. Il y a des portraits où aucun détail n'est exact qui sont beaucoup plus vrais que des photographies. L. Vincent a donné des qualités de cœur du paysan berrichon ou même de sa « poésie » des preuves qui ne pouvaient guère être que des affirmations. Nous connaissons bien le Berry, pour en être. Et nous pourrions, sincèrement, opposer affirmation contre affirmation[1]. Ce qui importe d'ailleurs c'est que les lecteurs, invinciblement et malgré L. Vincent, liront ces fictions comme des fictions, comme d'harmonieux et subtils mensonges d'art auxquels l'auteur feint de croire, auxquels le lecteur se persuade une heure qu'il va croire. Et L. Vincent l'avoue implicitement, en concluant : « Nous aimons à nous plonger dans la lecture de ces délicieux romans, qui nous reposent et nous font oublier, un instant, les préoccupations et les soucis de l'existence » (p. 322). C'est parce que ces délicieux romans nous font oublier, avec notre vie, toute vie réelle; parce qu'ils sont une chimère où n'entrent pas, où n'entrent guère les préoccupations communes et les soucis mesquins qui sont pourtant la trame de la vie rustique encore plus que de la nôtre.

Le problème était donc d'étudier à propos des idylles rustiques de G. Sand, le vaste et difficile problème que posent toutes les idylles. De l'*Odyssée* à *Jacquou le Croquant*, en passant par Théocrite, l'*Astrée*, Fontenelle, Florian, Brizeux et vingt autres, l'idylle est une chimère sans cesse contestée et sans cesse renaissante. Une invincible défiance nous en détourne; un invincible besoin nous y ramène. Mais parmi elles il en est qui sont éternelles, il y en a d'autres qui meurent avec leur génération. L'étude de L. Vincent nous aide à bien comprendre pourquoi celles de G. Sand sont restées vivantes. C'est parce qu'elle y a mis constamment de la vie vécue par elle, vécue autour d'elle, et non des conventions littéraires et des gentillesses mondaines. Mais il resterait à discerner la part de l'artiste qui hausse et transfigure ces réalités médiocres pour y mêler son rêve et nos rêves d'églogue, qui ne sont pas des réalités. Il y a des réalités dans Théocrite et des réalités si triviales que Fontenelle et bien d'autres les tenaient pour les sottises d'un auteur mal éduqué. Un historien ne prendra pas cependant ces idylles pour reconstituer la vie vraie du paysan sicilien du IIIe siècle avant J.-C. Un historien futur, s'il veut connaître la condition du paysan français vers 1850, ne lira pas G. Sand ou ne le lira qu'avec défiance. Ses romans champêtres ne sont pas un miroir. Ils sont une « transposition d'art ». L. Vincent n'a pas étudié la transposition. Mais il nous fait connaître exactement ses éléments. C'était l'essentiel. Le problème d'art pourra être résolu par d'autres, en dépassant l'œuvre de G. Sand.

DU MÊME AUTEUR. — **George Sand et l'amour**. *Paris, Ed. Champion*, 1 vol. in-12 de 265 p.

L. Vincent étudie un problème où la psychologie et la physiologie se mêlent et qui relèverait plus exactement de la médecine. On sait que G. Sand a fait d'innombrables expériences d'amour, retentissantes ou obscures. Si elle les a si obstinément renouvelées c'est parce qu'aucune d'elles n'aurait donné de satisfaction non pas à son cerveau où à son cœur, mais à ses sens. Cas

1. Voir notamment p. 191, où L. Vincent nous peint la douleur du soldat berrichon quand sa promise lui est infidèle. « Il ne peut plus ni dormir, ni boire, ni manger. » Nous avons été soldat à Bourges; les « promis » y ressemblent à ceux d'ailleurs.

singulier. Car si cette « frigidité » ne l'est pas, ce qui est plus rare, c'est cet acharnement à la faire cesser. On ne poursuit guère avec tant de fièvre ce qu'on ignore si invinciblement. Mais les preuves accumulées par L. Vincent sont pressantes. Les confidences de G. Sand ne sont qu'à demi voilées. Celles de certains de ses amis le sont à peine. Toutes sortes de passages de ses œuvres ne s'expliquent bien que par ce tempérament ou cette absence de tempérament. Le romantisme de G. Sand serait comme l'ennui de Mme du Deffand : « la privation du... sentiment, avec la douleur de ne pouvoir s'en passer ». La conclusion est d'importance, pour juger et comprendre les romans romantiques. Et nous l'accepterions volontiers. Nous sommes de ceux qui pensent que nous suivons souvent trop fidèlement des traditions critiques du XVIIe et du XVIIIe siècle. « L'analyse morale » nous fait trop oublier que de grands artistes ont été souvent, en réalité, des esclaves de leur corps et de leur physiologie. Nous pensons, par exemple, que, malgré des études médicales, on n'a pas fait une part suffisante aux troubles sexuels que Rousseau a traînés toute sa vie. Il faudrait, à son sujet, une étude analogue à celle que L. Vincent a poursuivie pour G. Sand avec une judicieuse franchise et une vigoureuse dialectique.

D. Mornet.

Émile Ripert. — **La Renaissance Provençale** (1800-1860). *Paris, Édouard Champion*; *Aix-en-Provence, A. Dragon*, in-8, 553 p. — **La Versification de Frédéric Mistral.** *Mêmes éditeurs*, in-8, 161 p.

C'est vers 1860 — lorsque l'éditeur Charpentier mit sous les yeux du grand public *Mirèio, pouèmo prouvençau de Frederi Mistrau, eme la traducioun literalo en regard*; *Mireille, poème provençal de Frédéric Mistral, avec la traduction littérale en regard* — que la France se connut une richesse nouvelle, ou plutôt connut qu'une richesse ancienne, depuis des siècles perdue, lui était restituée. A côté de l'héritage ininterrompu qu'elle tenait de ses vieux trouvères, et qui avait si magnifiquement fructifié, voici qu'elle rentrait en possession de la langue sonore et de la riche poésie, si longtemps abolies, de ses troubadours médiévaux. Et celui qui se présentait à elle, chargé d'une telle munificence, était — non pas seul, car autour de lui se groupait tout une pléïade : Roumanille, Aubanel, Anselme Mathieu, Tavan, et d'autres — un poète imprégné de l'âme ensoleillée de sa petite patrie, fondue dans la grande, mais ayant gardé pourtant son génie particulier et sa saveur propre. A vrai dire, l'idiome restauré n'allait pas sans apporter de graves difficultés de lecture aux plus lettrés, tant dans le nord et le centre de la France que même en mainte des villes de la vallée inférieure du Rhône. Il y avait bien là une autre langue, avec laquelle on devait se familiariser si l'on voulait que le charme de l'œuvre ne se perdît pas trop. Mais, la « traduction littérale » aidant, aidant seulement, car il n'y fallait pas plus, en somme, qu'un peu d'aide, l'on se voyait largement payé de l'effort nécessaire.

C'était, langue et poésie, une révélation ! « Un vrai poète homérique, en ce temps-ci, s'écriait Lamartine,... un poète qui crée une langue d'un idiome, comme Pétrarque a créé l'italien; un poète qui, d'un patois vulgaire, fait un langage classique, d'image et d'harmonie, ravissant l'imagination et l'oreille,... qui, du premier jet, laisse couler de sa veine, à flots purs et mélodieux, une épopée agreste où les scènes descriptives de l'*Odyssée* d'Homère et les scènes innocemment passionnées du *Daphnis et Chloé* de Longus, mêlées aux saintetés et aux tristesses du christianisme, sont chantées avec les grâces de Longus et avec la majestueuse simplicité de l'aveugle de Chio, est-ce là un miracle? »

On ne trouverait pas un témoignage plus significatif de l'enthousiasme qui

accueillit la première manifestation de la renaissance provençale, et aussi de la simplification qui s'établit sur l'heure et qui devait d'ailleurs se maintenir. Il est vite fait de parler de miracle. Mais on n'en constate guère, en littérature. Pas plus une poésie qu'une langue ne peuvent être de génération spontanée; ni une résurrection, puisque c'est le cas dont il s'agit, ne se produit à l'imprévu. En réalité la renaissance provençale fut l'aboutissement de causes profondes, réalisant une longue préparation.

M. Émile Ripert nous le démontre amplement, sans qu'il veuille ainsi, bien loin de là, diminuer en quoi que ce soit, et sans qu'en effet il y ait rien là qui puisse, le moins du monde, diminuer la gloire de Mistral.

Dans la Première Partie de sa thèse, il étudie les origines lointaines, — ce qu'il appelle : « Le Mouvement Savant ». Il note, dès le dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième, les travaux consacrés aux Cours d'amour et aux productions en langue d'oc par des érudits tels que Lacurne de Sainte-Palaye, l'abbé Millot, Legrand d'Aussy, Raynouard, parmi les Français, et, parmi les étrangers, Sismondi et Diez; la recherche et la critique des textes et leur publication; la création de grammaires et de glossaires. Puis, des historiens, Augustin Thierry, Michelet, Guizot, dégagent de l'histoire de France générale l'histoire particulière du midi de la France et de sa civilisation plus avancée que ne l'était à la même période celle des pays du nord, lorsque l'inévitable mais inexorable centralisation n'avait pas encore étouffé à la fois les indépendances et les originalités qui en sont la marque. Enfin, Fauriel, dont M. Ripert considère le rôle comme prépondérant entre tous, révèle l'extrême importance du fonds épique provençal, tant pour le peu qu'il parvient à en reconstituer que pour l'influence qu'il lui attribue (avec quelque excès, on ne peut se défendre de le penser; mais il n'importe ici) sur la floraison si touffue des épopées de langue d'oil. Aux yeux de Fauriel, en effet, il n'est guère de poème du cycle français qui ne décèle un prototype méridional, disparu, il est vrai, mais de trace évidente. Même si l'on fait ses réserves, l'intention, du moins, et la revendication, restent à noter.

Voilà donc, par Raynouard, par Augustin Thierry, par Fauriel, tout un passé replacé dans sa gloire méconnue; et la résultante fatale sera qu'on voudra le continuer. Voilà une langue, qui était « tombée au rang de patois, et méprisée comme telle », qui retrouve ses lettres de noblesse, qui revient se classer parmi les langues néo-latines, au même titre, ou à meilleur titre que les autres. Ce n'est encore, en apparence, qu'à un point de vue historique. Mais cette langue conserve son prolongement dans les dialectes qui n'ont jamais cessé d'être en usage. Et l'idée doit immanquablement surgir d'en recréer la pureté et l'unité pour en faire de nouveau un moyen d'expression et d'expansion poétique.

Un autre facteur entre en jeu précisément : la vive curiosité qui se manifeste aux environs de 1830 à l'égard des légendes, récits et chants populaires, à quelque région et à quelque latitude qu'ils appartiennent d'ailleurs, et à l'égard de leur forme naturelle, c'est-à-dire ce qu'on prétendait écraser, avec un dédain plus ou moins justifié, sous ce terme de « patois ». La tendance s'affirme au contraire chaque jour davantage d'y reconnaître le jaillissement libre et sincère, aux grâces toujours neuves, de l'âme des races humaines.

On suit bien, en tout ce qui précède, le dessein de M. Ripert. Peut-être le retrouvera-t-on un peu moins aisément dans la Deuxième Partie de sa thèse, qui traite du « Mouvement Ouvrier ». Que le compagnon menuisier Agricol Perdiguier, le maçon Charles Poncy, le boulanger Reboul, la couturière Reine Garde, aient, bien que leur naissance soit avignonnaise, toulonnaise, nîmoise, aixoise, écrit en un français trop souvent primaire et insipide des vers généralement assez piètres, — ne semble-t-il pas que cela sorte un peu du sujet?

Par contre, l'auteur y rentre et y rentre en plein, lorsqu'il nous parle (Troisième Partie : « Le Mouvement Dialectal ») de « hobereaux et bourgeois traditionalistes » qui prennent leur passe-temps à traduire en dialecte languedocien, ou niçois, ou cévenol, Anacréon, Virgile, Horace, La Fontaine et Racan, ou à y rimer des chansons, des fables, des contes. Même, l'un d'entre eux, Diouloufet, qui était bibliothécaire à Aix, est l'auteur d'un poème sur les *Magnans* (les vers à soie), puis d'un autre poème qui s'intitule : *Les Géorgiques Provençales*. Ne touche-t-il pas déjà aux thèmes qui seront ceux de *Mirèio?*

Toutefois, il y a là bien de l'artificiel, et sans doute il faut chercher les véritables prédécesseurs des Félibres — on ne saurait dire : précurseurs, à cause de la différence de l'inspiration — dans un second groupe, celui des Marseillais, « d'origine plus populaire, qui donnent une poésie réaliste, grossière à la vérité, mais d'une forte saveur ». Ici, la figure de beaucoup la plus saillante est celle d'un gueux presque sinistre, Victor Gelu. C'est vraiment « une figure de grand poète », dit M. Émile Ripert, qu'il faut remercier de nous faire connaître ce plébéien hirsute, d'une laideur pathétique, qui, pour vociférer les invectives de ses chansons, « déboutonne son poitrail, retrousse jusqu'aux coudes sur des bras athlétiques ses manches de chemise »; et, ajoute M. Ripert, c'est « une rafale de mistral ». Le chapitre consacré à Victor Gelu a vingt-cinq pages, et on le trouve trop court, de même que l'on regrette de n'y trouver qu'un bien petit nombre de citations. Mais il n'en faut pas plus pour qu'on sente le bouillonnement du génie.

Autour de Victor Gelu gravitent plusieurs individualités curieuses. Toutefois, il est utile de le préciser, le groupement n'existe que dès que l'on tente une sorte de synthèse historique; il s'agit d'individualités, fort indépendantes les unes des autres, et n'ayant aucune idée littéraire commune qui établisse un lien réel entre elles.

Les premiers « Essais d'organisation » (c'est la Quatrième Partie) ne s'ébauchent qu'un peu plus tard, sous diverses influences, dont la plus appréciable est celle de Jasmin, le perruquier d'Agen, et grâce à l'initiative de Roumanille, le « père du Félibrige ».

Des journaux naissent, et meurent, des recueils collectifs s'impriment, des congrès poétiques réunissent toute une foule d'hommes de bonne volonté, qui, par malheur, la plupart, n'ont que la bonne volonté. Puis, après pas mal de tumulte, et beaucoup de bruit, vient une période de recueillement, et, enfin, l'on touche au but.

Dans sa Cinquième, et dernière, Partie, M. Émile Ripert nous dit la fondation de « l'École d'Avignon ». Les noms principaux, on les a cités en commençant : il sied de répéter celui de Théodore Aubanel, l'auteur de *La Grenade entr'ouverte* (*La Miougrano entreduberto*). Mais pour qu'une École s'instaure, il faut que s'affirme un maître incontesté, et qu'un chef-d'œuvre éclose. Le Maître, c'est Frédéric Mistral. Le Chef-d'œuvre, c'est *Mirèio*.

M. Émile Ripert ne s'arrête qu'un moment à le saluer. Ce qu'il a voulu uniquement, pour cette fois, c'est « montrer comment la conscience provençale s'est peu à peu dégagée des brumes où elle languissait pour arriver à la pleine splendeur de ce chef-d'œuvre ». Il faudra qu'il nous dise, un autre jour, quelles œuvres, de Mistral, ou de ses émules et de ses héritiers, ont succédé. Et puis, n'oubliant pas que le rêve entrevu n'était rien moins que de dresser en rivale à la littérature française une littérature du midi français, il faudra qu'il nous dise aussi s'il lui semble qu'un tel rêve soit devenu une réalité et une réalité durable. Voici déjà qu'il nous laisse entrevoir, non sans quelque pessimiste tristesse, un peu de sa pensée à cet égard. « J'ai l'impression d'assister à un splendide crépuscule.... Oui, renaissance, si l'on songe à ces siècles d'oubli et de somnolence, mais renaissance littéraire, bien plutôt que linguistique. Car, à regarder l'avenir,

cette littérature, dont l'essor n'est pas soutenu par celui de la langue où elle est écrite, cette littérature renaît-elle pour vivre longtemps encore ou pour s'éteindre bientôt? » S'attrister ne sert de rien. Même si l'événement établissait que les poètes de Provence ont voulu ressusciter une morte, ils l'ont cependant ressuscitée un moment. Attendons que M. Émile Ripert nous donne le tableau d'un demi-siècle glorieux et fertile, dans un nouvel ouvrage, qu'il nous promet, et qu'il saura faire aussi remarquable que l'est son histoire de la « Renaissance Provençale ».

*
* *

La thèse complémentaire de M. Émile Ripert, sur *La Versification de Frédéric Mistral*, se défend un peu contre l'examen, par son caractère technique et, qui plus est, de technique exotique.

L'auteur n'y envisage plus seulement *Mireille*, mais aussi tout le reste : les poèmes, *Calendal*, *Nerte*, *Le Poème du Rhône*; le drame historique, *La Reine Jeanne*; les deux recueils lyriques, *Les Iles d'Or* et *Les Olivades*. Sur toute la portée de cette œuvre, il salue en Mistral un grand inventeur de rythmes, qui, dans sa recherche de formes « d'une constante diversité » comme dans « l'organisation de sa prosodie et de sa métrique », obéit à la fois à la tradition littéraire et à l'euphonie populaire de sa race et de son pays. Pourtant cette chose assez grave est avouée : que l'éducation des Provençaux « s'est faite chez les poètes français plus encore que chez les troubadours ». Il n'est pas dissimulé, en outre, que la strophe de *Mireille* (qui est également celle de *Calendal*) « peut paraître lourde et raide au premier abord ». Elle se compose de sept vers : deux octosyllabes rimant ensemble au féminin; puis un alexandrin; puis trois octosyllabes sur une nouvelle rime féminine; enfin un alexandrin répondant à la rime masculine de l'autre alexandrin qui est le troisième vers. M. Ripert se donne bien du mal pour établir que Mistral allège et assouplit sa strophe en demandant au sens d'en varier comme à l'infini l'aménagement intérieur. Il est certain que si, comme l'aurait sans doute exigé Malherbe, la phrase, après un demi-repos vers le milieu, était toujours et uniformément allée s'achever au bout de l'alexandrin final, les sept cent trente-sept septains (sauf erreur de compte) des douze chants de *Mireille* eussent été insoutenables de monotonie. Mais la question n'est même pas là. Il s'en faut peut-être à peine de cent soixante que le *Roland Furieux* n'aligne cinq mille octaves. L'oreille méridionale est d'une endurance à laquelle nous n'oserions prétendre!

La Reine Jeanne fait dialoguer des vers de douze syllabes. *Nerte* est d'un bout à l'autre en vers de huit syllabes. *Le Poème du Rhône* offre cette curiosité d'être en vers de dix syllabes non rimés, césurés les uns à la française, 4 et 6, les autres à l'italienne, 6 et 4. Il reste, pour l'invention des rythmes, les recueils lyriques.

Les Iles d'Or et *Les Olivades* comptent, à eux deux, une centaine de pièces, où Mistral « n'a jamais employé deux fois le même rythme ». L'analyse des combinaisons strophiques exploitées par Mistral est fort habilement faite. M. Ripert l'a exécutée en exposant quel rôle jouent respectivement dans chaque strophe le vers de douze syllabes, le vers de dix syllabes, ceux de huit, de sept, de six, et ainsi de suite. Peut-être eût-il été non moins intéressant de s'y prendre d'une façon tout opposée : de dresser une sorte de catalogue méthodique des strophes, classées selon leur degré de parenté; et de noter, à cette occasion, quelles sembleraient être de l'invention du poète, quelles il pourrait avoir héritées des troubadours ancestraux ou adaptées du folk-lore méridional, enfin quelles il aurait empruntées à la lyrique française. Ce point de vue historique n'était-il pas à éclaircir, et n'était-il pas utile d'élu-

cider pleinement cette question de l'éducation poétique, dont M. Ripert n'a fait que toucher un mot que nous avons rapporté plus haut? L'indépendance de métier apparaît comme aussi essentielle au plan des Félibres que l'indépendance d'inspiration.

* * *

L'ouvrage de M. Émile Ripert sur *La Renaissance Provençale* a été couronné par l'Académie d'Aix (Prix Thiers), en 1917, avant même l'impression du livre. Publié dès que la tourmente à laquelle nous ne faisons qu'échapper s'est apaisée, il obtint en 1919 un prix de l'Académie française (Prix Bordin). Et enfin l'Académie de Marseille a fait à M. Ripert l'insigne honneur de l'inviter à s'asseoir dans le fauteuil même de Mistral et à prendre séance en prononçant l'*Éloge* du grand poète, le 1er février 1920.

M. Émile Ripert a été chargé du cours de langue et de littérature provençales à la Faculté des Lettres de l'Université d'Aix-Marseille. Il est de Provence, mais nous pouvons le revendiquer parmi les poètes de langue française, et il n'y est pas des moindres. Son dernier recueil de vers — dernier, jusqu'ici — qui lui a valu le Prix national de poésie de 1912, *La Terre des Lauriers*, est tout simplement une œuvre d'une admirable originalité, écrite uniquement en *terze rime* si variées de ton, d'accent et d'allure qu'elles suffisent à la tâche de rendre vivantes sous leurs mille aspects la gloire ancienne et moderne et la splendeur lumineuse de notre France méditerranéenne.

JACQUES MADELEINE.

PÉRIODIQUES

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — 15 janvier-15 février et 15 mars-15 avril; Émile Dacier, *Un bibliophile du XVIIIe siècle, Louis-Joseph Gaignat.* — Maurice Henriet, *Thomas et ses amis : Lettres inédites* (suite). — 15 mars-15 avril; Dr Ludovic Bouland, *Livres aux armes de Pierre Duodo, vénitien, et non pas de Marguerite de Valois.*

Le Correspondant. — 10 avril; Fernand Roches, *La crise du livre et ses remèdes possibles.* — Gabriel Loirette, *Un nouveau commentateur de Dante : Robert de Labusquette.* — 25 avril; Colette Yver, *Propos sur le féminisme.* IV. *Le mariage et le travail des femmes.* — Claudius Grillet, *Le « Voyage en Orient » de Lamartine et sa « Marseillaise » de la Paix.* — 10 mai; Maurice Wilmotte, *Sur la critique des textes : partis-pris et rêves allemands.* — R. Pichard du Page, *Pierre Loti musicien.* — Armand Praviel, *Une célébrité populaire oubliée, Joseph Bouchardy; à propos du cinquantenaire de sa mort.* — 25 mai; Baron Denys Cochin, *Montalembert, à propos d'un livre récent.* — Amédée Britsch, *Un moraliste à l'Académie : M. Henry Bordeaux.* — 10 juin; Louis Gillet, *Deux artistes flamands : Cyril Verchaeve et Albert Servaes.* — 25 juin; François Boucher, *En regardant Debucourt, à propos de l'exposition du musée des Arts décoratifs.* — 25 mars et 25 juin; Maurice Brillant, *Les Œuvres, et les hommes, chronique des expositions, de la musique et du théâtre.*

Études (Revue fondée par des Pères de la compagnie de Jésus). — 5 avril; Gabriel Chambeau, *Humanités et philologie.* — Lucien Delille, *La bête et l'ange, d'après M. François de Curel.* — 20 avril; Léonce de Grandmaison, *Le Père Georges Longhaye, son œuvre et sa vie.* — Joseph de Tonquédec, *G.-K. Chesterton.* I. *La philosophie d'un humoriste.* — Lucien Roure, *Bulletin de psychologie : les névroses et leur traitement.* — 5 mai; Henri du Passage, *L'illusion persistante : la psychologie du désordre, de Rousseau jusqu'aux tenants de la grève générale.* — Joseph de Tonquédec, *G.-K. Chesterton.* II. *Une manière de perdre la vie.* III. *L'art.* — Alexandre Brou, *Sur une réédition de Bourdaloue : la « question Bourdaloue », les éditions clandestines.* — 20 mai; Paul Dudon, *Trois filles de France sur les autels* (*9, 13, 16 mai 1920*). — Joseph de Tonquédec, *G.-K. Chesterton.* IV. *La religion.* — Guillaume de Jerphanion, *Une ancienne reine de l'Adriatique : Ravenne.* — Alexandre Brou, *Virgile, d'après deux ouvrages récents.* — Louis de Mondadon, *Chronique des lettres : un nouvel académicien, M. Henry Bordeaux.* — 5-20 juin; Albert Dechêne, *La dernière heure de Victor Hugo, à propos d'une discussion récente.*

Le Figaro. — 3 avril; Clément-Janin, *Le premier « Figaro » de Jules Janin.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : Sur Emerson et la pensée américaine.* — 4 avril; Arsène Alexandre, *Musées de Lorraine et d'Alsace.* — Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Ambigu-Comique, « La vie est belle », comédie en trois actes de M. Fernand Nozière; Capucines, « le Danseur de Madame », comédie en trois actes de MM. Armand et Bousquet; Variétés, « Un homme en habit », comédie en trois actes de MM. André Picard et Yves Mirande; théâtre de Paris, « l'Enfant de l'amour » (reprise), pièce en quatre actes de*

M. Henry Bataille. — 7 avril; Émile Bergerat, *Émile Augier.* — 10 avril; Abel Hermant, *La Vie littéraire : Sur Emerson et la pensée américaine.* — 12 avril; Alexandre Hepp, *C'est la faute à Pascal.* — 15 avril; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : théâtre des Boulevards, « Mon amour chéri », comédie-vaudeville en trois actes de M. Pierre Veber.* — 17 avril; Paul Gaulot, *Le Centenaire de Volney.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Comédie des Champs-Élysées, « le Désir », légende islandaise, en trois actes, de M. Johan Sigurjonson.* — 18 avril; Ernest Daudet, *L'épiscopat et la guerre : Mgr Pechenard, évêque de Soissons.* — 24 avril; Charles Oulmont, *Voltaire, acteur et auteur.* — Les Salinières, *Lucien Bonaparte et Béranger, d'après des documents inédits.* — 25 avril; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les Premières, Odéon, « la Maison sous l'orage », pièce en trois actes de M. Émile Fabre; « la Lumière du soir », un acte en vers de MM. Léo Larguier et Félix Michel.* — 26 avril; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les Premières, théâtre des Arts, « les Esclaves », pièce en trois actes de M. Saint-Georges de Bouhélier.* — 27 avril; Régis Gignoux, *Le Pré aux Clercs.* — 30 avril; Alice Bossuet, *Jack London.* — 7 mai; M. G., *Courrier des théâtres : Hortense Schneider.* — 11 mai; Régis Gignoux, *Les Premières : Gymnase, « Fintje a de la voix », comédie en quatre actes de M. Jean-François Fonson.* — 13 mai; Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre Fémina, « Une faible femme », comédie en trois actes de M. Jacques Deval.* — 14 mai; Régis Gignoux, *Les Premières : grand théâtre des Champs-Élysées, « les Mille et une nuits », pièce en trois actes et neuf tableaux de M. Maurice Verne.* — 15 mai; Un vieux bibliophile, *Voltaire acteur et auteur.* — 16 mai; Émile Boutroux, *En lisant un beau livre* (de Paul Adam, sur Reims). — 21 mai; Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre Édouard VII, « le Loup dans la bergerie », comédie en trois actes, d'après Balzac, de MM. Georges Manoir et Verhyle; les Escholiers, « la Tentatrice », comédie dramatique en trois actes de M. Maurice Allou; « Lazare le Ressuscité », un acte en vers de M. Louis Delluc.* — 23 mai; Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre des Arts, « Les Ratés », pièce en quatorze tableaux de M. H. R. Lenormand.* — 24 mai; Jean Mélia, *Une statue à Cervantès.* — 26 mai; Georges Claretie, *Le manuscrit de « Lorenzaccio ».* — 27 mai; Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre Balzac, « la Farce du pendu dépendu », miracle en trois actes de M. Henri Ghéon; théâtre des Mathurins, « la Femme fatale », comédie en trois actes de M. André Birabeau; gala du syndicat des artistes, « Messaline », pièce en cinq actes de M. Armand Bour; maison de l'Œuvre, « Solness le constructeur ».* — 29 mai; Jean Mélia, *Stendhal amateur de café.* — Henri de Régnier, *La Vie littéraire : préambule; Verlaine.* — Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre Sarah-Bernhardt, « L'étrange aventure de M. Martin-Péquet », comédie en quatre actes de M. Pierre Chaine.* — 30 mai; Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre du Vieux-Colombier, « Cromedeyre-le-Vieil », tragédie en cinq actes de M. Jules Romain.* — 31 mai; Régis Gignoux, *Les Premières : Odéon, « Mademoiselle Pascal », comédie en trois actes de M. Martial Piéchaud; « Tante Octavie », un acte de MM. Funck-Brentano et Paul Bonhomme; Comédie des Champs-Élysées, « Le beau rêve », comédie en trois actes de Mlle J.-M. Fontanges.* — 2 juin; Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre Antoine, « l'Adorable Crichton », pièce de M. Barrie, adaptation de M. Alfred Athis.* — 3 juin; Régis Gignoux, *Les Premières : Comédie-Française, « Juliette et Roméo », tragi-comédie en cinq actes et six tableaux, en vers, de M. André Rivoire, d'après Shakespeare et Luigi da Porto.* — 7 juin; Régis Gignoux, *Les Premières : Gymnase, « Madame Lebureau », comédie en trois actes de MM. Mouezy-Éon et J. Marsèle.* — 9 juin; Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre l'Irrégulier (Porte Saint-Martin), « la Tragédie du Docteur Faust », pièce en trois actes de M. Paul Demasy.* — 12 juin; Fernand Gregh, *Pour George Sand.* — Jean Mélia, *L'esclave Regnard.* — Henri de Régnier, *La Vie littéraire : « Mon cher Tommy », par Marcel Prevost; « Vivre et Mourir là », par Albert Erlande; « la Douce France », par René Bazin.* — 15 juin; Régis Gignoux,

Réjane. — 17 juin; Henry Bataille, *L'Holocauste* (Réjane). — 19 juin; Henri de Régnier, *La Vie littéraire : « Ariane, jeune fille russe », par Claude Anet; « l'Atelier de Marie-Claire », par Marguerite Audoux.* — 20 juin; Régis Gignoux, *Les Premières : Nouvel Ambigu, « le Cri du Cœur », comédie en trois actes de MM. Pierre Veber et Henri de Gorse.* — 23 juin; André Geiger, *Le triomphe de Stendhal. — A propos de George Sand.* — 25 juin; Paul Gaulot, *La Comédie-Française.* — André Warnod, *Chambre de poète à louer* (André Chénier). — 26 juin; Henri de Régnier, *La Vie littéraire : « la Journée brève », par Abel Hermant; « Cahiers d'un artiste » (5e et 6e série), par Jacques-Émile Blanche; « Souvenirs des années de la guerre » et « Nouveaux contes du pays d'Ouest », par Gustave Geffroy.* — 27 juin; Régis Gignoux, *Les Premières : Odéon, « Maître de son cœur », pièce en trois actes de M. Léon Raynal.* — 28 juin; Camille Mauclair, *La cruauté littéraire.*

Le Gaulois. — 1er avril; Louis Schneider, *La première d' « Athalie », à propos de la reprise de l'œuvre de Racine par Sarah Bernhardt.* — 3 avril; Gaston Rageot, *Le nouveau président de la Société des Gens de Lettres* (M. Haraucourt). — Louis Vannois, *Racine et ses enfants.* — Grimod de La Reynière, *Almanach de théâtre.* — 6 avril; Marcel Pays, *La crise du livre français.* — 7 avril; Albert de Pouvourville, *Lyautey.* — 8 avril; Louis Schneider, *A propos du centenaire d'Émile Augier : la première de « Fourchambault ».* — 10 avril; Jules Truffier, *Le « Malade imaginaire » à la Comédie-Française : nouvelle « présentation ».* — Camille Ducray, *Casimir Delavigne et les comédiens.* — Boyer d'Agen, *La Fornarine est-elle une légende?* — 13 avril; Lucien Corpechot, *Les syndicats d'hommes de lettres.* — Pierre Wolff, *Les Premières : théâtre du Vieux-Colombier, « L'œuvre des athlètes », comédie en quatre actes de M. Georges Duhamel.* — 14 avril; Marcel Pays, *Le moine joyeux. Quartier latin.* — 17 avril; Pierre de Nolhac, *Ronsard à la cour des Valois.* — Eugène Marsan, *L'auteur de la « Jeune fille verte »* (M. Toulet). — Jean Mélia, *Les vœux encore inexaucés de Stendhal.* — Alberto Pelaez d'Avoine, *La Ristori.* — 21 avril; Marguerite Coleman, *Le jardin de Shakespeare.* — 25 avril; Jean-Louis Vaudoyer, *La fantaisie et le fantastique.* — 26 avril; Marcel Boulenger, *Herr Dada.* — Louis Schneider, *La crise du livre : ce qu'en pensent les grands éditeurs.* — Pierre Wolff, *Les Premières : théâtre de l'Odéon, « la Maison sous l'orage », comédie dramatique de M. Émile Fabre; « la Lumière du soir », un acte, en vers, de MM. Léo Larguier et F.-A. Michel.* — 29 avril; Jules Truffier, *Un peintre-auteur dramatique au XVIIIe siècle* (Charles Coypel). — 30 avril; Saint-Réal, *La prescription des œuvres d'art.* — 7 mai; Louis Schneider, *Hortense Schneider.* — 8 mai; Gaston Jollivet, *Hortense Schneider.* — 9 mai; Pierre Wolff, *Les Premières : au Grand-Guignol, nouveau spectacle; théâtre de l'Odéon, « Gilles de Rais », drame en trois actes, en vers, de M. Alexandre Meunier.* — 12 mai; Marcel Boulenger, *A Gérolstein.* — Pierre Wolff, *Les Premières : théâtre du Gymnase, « Fintje a de la voix », comédie en quatre actes de M. J.-F. Fonson.* — 14 mai; Pierre Wolff, *Les Premières : théâtre Fémina, « Une faible femme », comédie en trois actes de M. Jacques Duval.* — 15 mai; Georges Grappe, *Un futur académicien : Joseph Bédier.* — Legrand-Chabrier, *Le souvenir de Jules Renard.* — A. de Bersaucourt, *Cartomanciens et cartomanciennes de jadis.* — Pierre Wolff, *Les Premières : théâtre du Figuier, « Revivre », pièce en quatre actes par M. Laurent Charny.* — 16 mai; Pierre Wolff, *Les Premières : théâtre des Champs-Élysées, « les Mille et une nuits », pièce en trois actes et neuf tableaux de M. Maurice Verne.* — 19 mai; Ludovic Fert, *Un « Lorenzaccio » inédit de George Sand, épisode du roman de Venise.* — 22 mai; Albert-Émile Sorel, *Roman d'avant-guerre* (par M. Pierre Grasset). — 23 mai; Robert de Flers, *La scène et la ville : le théâtre et les nouveaux impôts.* — 24 mai; Sarah Bernhardt, *Une nouvelle tragédienne* (Ida Rubinstein). — Pierre Wolff, *Les Premières : théâtre Édouard VII, « le Loup dans la bergerie », comédie en trois actes de MM. George Manoir et Verhyle,*

d'après Balzac; les Escholiers, « la Tentatrice », comédie dramatique en trois actes de M. Maurice Allou; « Lazare le Ressuscité », pièce en un acte, en vers, de M. Louis Dellue; théâtre des Arts, « les Ratés », pièce en quatorze tableaux de M. H.-R. Lenormand. — 26 mai; Alfred Capus, *Une visite à M. Clemenceau.* — 28 mai; *Académie française : réception de M. Henry Bordeaux.* — Pierre Wolff, *Les Premières : théâtre des Mathurins, « la Femme fatale », comédie en trois actes de M. André Birabeau; théâtre de l'Œuvre, « Solness le Constructeur », drame en trois actes de H. Ibsen.* — 29 mai; Eugène Marsan, *Le prix Stendhal à M. Marcel Boulenger.* — 30 mai; Pierre Wolff, *Les Premières : théâtre du Vieux-Colombier, « Cromedeyre le Vieil », tragédie en cinq actes et huit tableaux de M. Jules Romains.* — 31 mai; Robert de Flers, *La scène et la ville : les subventions à la Comédie Française.* — 1er juin; Pierre Wolff, *Les Premières : Odéon, « Mademoiselle Pascal », pièce en trois actes de M. Martial Piéchaud.* — 4 juin; Francis de Croisset, *Un nouvel académicien : M. Robert de Flers.* — 5 juin; Pierre Wolff, *Les Premières : Comédie-Française, « Juliette et Roméo », tragi-comédie en cinq actes et six tableaux, en vers, de M. André Rivoire, d'après Shakespeare et Luigi da Porto.* — Louis Artus, *L'élection de Joseph Bédier.* — Avesnes, *Pourquoi j'ai écrit « l'Ile heureuse ».* — Camille Ducray, *Le mariage de Lamartine.* — L. Schneider, *Alfred de Musset et la musique.* — 6 juin; Pierre Wolff, *Les Premières : théâtre Antoine, « l'Admirable Chrichton », pièce en quatre actes de M. J.-H. Barrie, adaptation française de M. Alfred Athis.* — 7 juin; Robert de Flers, *La scène et la ville : à propos de « Juliette et Roméo ».* — 10 juin; Ludovic Fert, *George Sand défendue par les Anglais : à propos d'une pièce américaine.* — 11 juin; Louis Schneider, *Shakespeare amoureux ; à propos d' « Antoine et Cléopâtre ».* — 12 juin; P.-L. Vaudoyer, *Le grand prix de littérature.* — 13 juin; Robert de Flers, *La licence des spectacles.* — 14 juin; Pierre Wolff, *Les Premières : à l'Irrégulier, « la Tragédie du docteur Faust », pièce en trois actes de M. Paul Demasy.* — 15 juin; Paul Bourget, *L'âme du chirurgien.* — *Mort de Réjane.* — 16 juin; Robert de Flers, *Réjane.* — 19 juin; Jules Truffier, *La défense du français aux « Français ».* — Gaston Rageot, *Le lignage intellectuel de M. André Chevrillon.* — 21 juin; Robert de Flers, *La scène et la ville : la défense de « Juliette ».* — 23 juin; Pierre Wolff, *Les Premières : théâtre de Paris, « Arsène Lupin », pièce en quatre actes de MM. Francis de Croisset et Maurice Leblanc.* — 26 juin; Stendhal, *Pise, Florence et Rome.* — Paul Bourget, *La personne de Stendhal.* — Paul Arbelet, *Stendhal au Luxembourg.* — Eugène Marsan, *L'autre monument.* — Paul Hazard, *Stendhal aujourd'hui.* — Gabriel Faure, *Stendhal touriste.* — 28 juin; Robert de Flers, *La scène et la ville : la question de la Comédie-Française.* — Pierre Wolff, *Les Premières : Comédie-Française, « Paraître », pièce en quatre actes et cinq tableaux de M. Maurice Donnay.* — 29 juin; *Inauguration du monument Stendhal.* — Pierre Wolff, *Les Premières : Odéon, « le Maître de son cœur », comédie en trois actes de M. Paul Raynal.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 2 avril; A., *Il y a cent ans : « Journal des débats » du samedi 1er avril 1820, « Méditations poétiques ».* — 4 avril; J.-R., *Un inventaire photographique des richesses d'art.* — 5 avril; Raoul Narsy, *« Souvenirs de la vie littéraire »* (par M. Antoine Albalat.) — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : la Comédie-Française en 1919; Athénée, reprise de la « Belle Aventure », comédie en trois actes de MM. G.-A. de Caillavet, R. de Flers et Étienne Rey.* — 6 avril; U., *La coupe du poète.* — 7 avril; Paul Ginisty, *L'héritage de la bibliothèque de l'Arsenal.* — Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : Pierre Mille, conteur.* — 8 avril; U., *Dumas père à Francfort et à Hambourg.* — *« Portraits et paysages », par Michel Salomon : une préface de M. Paul Bourget.* — 9 avril; Maurice Muret, *Hors de France, littérature italienne, « l'Ouragan »* (par M. Gino Rocca). — 11 avril; Joseph Aynard, *A propos des Poèmes de guerre de Kipling.* — 12 avril; A. A.-P., *La disparition du livre français.* — 13 avril; Henry Bidou, *La*

Semaine dramatique : « le Sauveur blanc », fantaisie dramatique par Gerhard Hauffmann; « *les Romanesques* » *à Mayence.* — 14 avril; Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : sur les Tharaud.* — 17 avril; Pierre de Nolhac, *Une chaire d'études dantesques dans notre enseignement supérieur.* — 19 avril; Raoul Narsy, *Monsieur Dome* (« *Un homme si riche* », *roman par M. Jacques Roujon*). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie des Champs-Élysées : « le Désir », légende islandaise en trois actes de M. Johann Sigurdjonsonn, adaptation française de Mlle Guldahl*; *Théâtre des Boulevards*, « *Mon amour chéri* », *comédie en trois actes de M. Pierre Veber.* — 23 avril; M.-S., *La crise de la caricature.* — Maurice Muret, *Hors de France : la littérature allemande d'après-guerre, une histoire antispartakiste.* — 25 avril; Albert Sauzède, *L'autobiographie d'Emerson.* — 26 avril; J., *Un remède à la crise du livre.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Odéon*, « *la Maison sous l'orage* », *pièce en trois actes, de M. Émile Fabre.* — 27 avril; G. Baguenault de Puchesse, *La psychologie de Catherine de Médicis.* — 28 avril; Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : sur M. Pierre Benoit.* — 27 avril; Jean Bourdeau, *Une clinique littéraire.* — 1er mai; André Hallays, *La reconstruction de Reims.* — 3 mai; M. S., *La renaissance de la courtoisie.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre de l'Œuvre*, « *la Dame de la Mer* », *pièce en cinq actes d'Henrik Ibsen*; *la Potinière*, « *le Cordon bleu* », *vaudeville en trois actes de M. Tristan Bernard.* — 5 mai; Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire :* « *la Journée brève* ». — 8 mai; Adolphe Jullien, *Hortense Schneider.* — 10 mai; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre des Arts*, » *les Esclaves* », *pièce en trois actes de M. Saint-Georges de Bouhélier*; *Odéon* (*Compagnie des jeunes comédiens français*), « *Gilles du Rais* », *drame en trois actes, en vers de M. A. Meunier.* — 12 mai; E. R., *La bonne Hélène* (Hortense Schneider). — Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : la jeunesse de Stendhal* — 14 mai; Raoul Narsy, *Saintes de France.* — Maurice Muret, *Hors de France : Un roman de guerre de Mme Selma Lagerlæf.* — 16 mai; M. Legendre, *La Villa Velasquez et les rapports artistiques franco-espagnols.* — De Lanzac de Laborie, *Un essai d'Histoire générale* (par M. Charles Richet). — 17 mai; Raoul Narsy, *Un savant français docteur de l'Université de Cambridge* (M. l'abbé Breuil). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie des Champs-Élysées*, « *les Mille et une nuits* », *pièce en trois actes et neuf tableaux par M. Maurice Verne.* — 19 mai; Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : un écrivain de la guerre* (M. Alexandre Arnoux). — 20 mai; Paul Ginisty, *Au musée de la guerre.* — 21 mai; Maurice Muret, *Hors de France : un roman sur le socialisme autrichien.* — 24 mai; Pierre de Quirielle, *Ludvig Holberg.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre Femina*, « *Une faible femme* », *comédie en trois actes de M. Jacques Deval; théâtre des Arts*, « *les Ratés* », *pièce en quatorze tableaux de M. H.-R. Lenormand.* — 25 mai; Varagnac, *Emilio Castelar.* — 26 mai; Antoine Albalat, *Revue des livres.* — 28 mai; *Académie française, réception de M. Henry Bordeaux.* — 29 mai; Pierre de Quirielle, *A l'Académie française.* — 30 mai; A. Albert-Petit, *Une collection* (de classiques et de traductions, par l'Association Guillaume Budé). — 31 mai; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Vieux-Colombier*, « *Cromedeyre-le-Vieil* », *pièce en cinq actes et en vers, de M. J. Romains; théâtre des Mathurins*, « *Une femme fatale* », *pièce en trois actes de M. C. Birabeau*; *théâtre Sarah-Bernhardt*, « *l'Étrange aventure de M. Martin-Péquet* », *pièce en quatre actes de M. Pierre Chaine.* — 1er juin; U., *Au jour le jour : petits maîtres d'autrefois.* — 2 juin; Louis Bertrand, *Pour les ruines antiques de l'Afrique du Nord.* — Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : littérature allemande.* — 3 juin; Z., *Au jour le jour : le crépuscule d'Oberammergau.* — 4 juin; Z., *Les fantaisies du prix Nobel.* — Maurice Muret, *Hors de France : Kurt Eisner, prussophobe et gallophile.* — 7 juin; Raoul Narsy, *Un poète philosophe* (Fagus). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française*, « *Juliette et Roméo* », *pièce en cinq actes en vers, de M. A. Rivoire, d'après*

Shakespeare et Guigi da Porto. — 9 juin; V., *Éloquence dannunzienne.* — Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : « Mon cher Tommy ».* — 10 juin; A. Chesnier du Chesne, *Charles Dickens.* — 14 juin; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : L'Irrégulier (Porte Saint-Martin), « la Tragédie du Docteur Faust », pièce en trois actes de M. P. Demasy.* — 16 juin; Henry Bidou, *Réjane.* — Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : « Irène Olette ».* — 17 juin; Z., *Molière à la Comédie-Française.* — 18 juin; Maurice Muret, *M. Guido Da Verona : à propos de son nouveau roman.* — 21 juin; Raoul Narsy, *La passion d'Inès de Llar.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Opéra, « Antoine et Cléopâtre », tragédie en six actes et quatorze tableaux, de Shakespeare, traduction de A. Gide.* — 23 juin; Z., *«Le Journalisme en vingt leçons ».* — Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : « Reims dévasté ».* — 25 juin; de Lanzac de Laborie, *La Marine française au dix-septième siècle.* — 28 juin; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Odéon, « Le Maître de son cœur », pièce en trois actes de M. Paul Raynal.* — 29 juin; Jean Bourdeau, *La psychologie de Stendhal. — Inauguration du monument de Stendhal au Luxembourg : discours de M. Paul Bourget.* — 30 juin; Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : romans.*

Mercure de France. — 1er avril; Paul Vulliaud, *Le mythe shakespearien.* — André Rouveyre, *A l'extrémité corporelle de Moréas.* — 15 avril; Thérèse Lavâuden, *Le problème régionaliste.* — Jean Mélia, *L'étrange existence de l'abbé de Choisy.* — Isabelle Rimbaud, *Rimbaud mourant.* — Georges Eckhoud, *Témoignages et souvenirs : Théodore Hannon (1851-1916).* — 1er mai; Jean Mélia, *L'étrange existence de l'abbé de Choisy* (suite). — Louis Courthion, *A propos des « Méditations » : Lamartine en Suisse, son mariage à Genève.* — 15 mai, Jean Mélia, *L'étrange existence de l'abbé de Choisy* (fin). — 1er juin; Maurice Henriet, *Les débuts de Jules Lemaitre.* — Edme Tassy, *La recherche scientifique en province.* — 15 juin; Jean Royère, *L'érotologie de Baudelaire.* — Georges Prévot, *Les plans scéniques dans le théâtre ancien et dans le théâtre moderne.*

L'Opinion. — 3 avril; Henri Clouard, *Programme des « Compagnons de l'Intelligence ».* — Amédée Britsch, *Édouard Trogan.* — Eugène Marsan, *Adrien Mithouard.* — Jacques Boulenger, *Le conte et le roman.* — Jean de Pierrefeu, *Le théâtre : au Vieux-Colombier.* — 10 avril; A. de Bersaucourt, *« Le Pierrot » de Willette.* — Daniel Halévy, *Sur un ami de Frédéric Nietzsche* (Jacob Burckardt). — Jules Bertaut, *Voltaire ennemi des Turcs.* — André Billy, *L'avenir du livre français.* II. — 17 avril; Jacques Boulenger, *Les romans de M. Pierre Benoit.* — Jean de Pierrefeu, *Le théâtre : « l'Œuvre des athlètes »* (par M. Georges Duhamel). — 24 avril; Charles Moulié, *Les cent ans de la Vénus de Milo.* — Jacques Boulenger, *Abel Hermant.* — Jean de Pierrefeu, *Le théâtre : le scandale de « Phi-Phi ».* — André Billy, *L'avenir du livre français.* III. — 1er mai; André Billy, *Un essai de syndicalisme littéraire.* — Marie-Louise Pailleron, *Salons d'autrefois.* — Jacques Boulenger, *René Boylesve.* — Jean de Pierrefeu, *Le théâtre : « la Maison sous l'orage »* (par M. Émile Fabre). — 8 mai; André Billy, *Le centenaire de Flaubert.* — A. de Bersaucourt, *Guignol épargné.* — Georges-Armand Masson, *Dada.* — Jacques Boulenger, *Les Tharaud à Marrakech.* — Jean de Pierrefeu, *Le théâtre : spectacles.* — 15 mai; Legrand-Chabrier, *Rigolboche et Schneider.* — Jacques Boulenger, *L'histoire et M. André Beaunier.* — Jean de Pierrefeu, *Le théâtre : « les Esclaves »* (par M. Saint-Georges de Bouhélier). — 22 mai; Henri Clouzot, *L'interdiction de sortie des œuvres d'art.* — Jacques Boulenger, *La littérature : les romans de M. Jean-Louis Vaudoyer.* — Henry Bidou, *La musique : « Lorenzaccio » à l'Opéra-Comique.* — Gonzague Truc, *« La Vague mystique »* (par M. Jules Sageret). — 29 mai; Jacques Boulenger, *La littérature au G. Q. G.* (« Trois ans au Grand Quartier Général par le rédacteur du communiqué », par Jean de Pierrefeu). — Jean de Pierrefeu, *Le théâtre : « la Femme fatale »* (par M. André Birabeau). — A. de Bersaucourt, *Visites et*

promenades : Edmond Jaloux. — 5 juin; Gaston Chérau, *Le gagnant du prix Stendhal.* — André Fayolle, *Louis Bompard.* — Jacques Boulenger, *La littérature : Simone et son jeune homme* (par M. Marcel Prévost). — Jean de Pierrefeu, *Le théâtre : « L'admirable Chrichton ».*

Revue critique des idées et des livres. — 25 juillet 1914; prince de Ligne, *Le parfait égoïste, conte moral ou immoral, comme on voudra.* — Pierre Gilbert, *Anecdotes sur le prince de Ligne.* — 10 août; F. Renié, *La carrière militaire du chevalier de Folard.* (La revue a suspendu sa publication d'août 1914 jusqu'en juillet 1919). — Juillet 1919; *« La Revue critique » et la guerre.* — Novembre; *A la mémoire des morts : Pierre Gilbert, Jean-Marie Bernard, André du Fresnois, Lionel des Rieux, Charles Deschars, Maurice Luthard, Robert de Fréville, Gustave Valmont, Henry Cellerier, Alfred de La Barre de Nanteuil, Prosper-Henri Devos, Charles Benoit, Marcel Drouet, Jean d'Aulon, Pierre Rousselot, Joseph de Bonne, Édouard Decq, Raoul Monier, Henry de Barrès, Yves de La Mézardière, Renée de Brauer, Paul Acker, Henri Rouzaud, Jean Brichet.* — 25 décembre; Jean Longnon, *L'amour au moyen âge : origines et destinées du sentiment courtois.* — Eugène Marsan, *Stendhal et l'Italie.* — 25 janvier 1920; Albert Thibaudet, *Les vieux papyrus.* — Pierre du Colombier, *Renoir.* — 10 février; Georges Le Cardonnel, *Paul Adam.* — 25 février, Gonzague Truc, *L'unique héroïne de Madame Colette.* — Xavier de Courville, *« L'Idylle sur la Paix » (de Racine), chantée dans l'orangerie de Sceaux.* — 10 mars; René de Planhol, *Le centenaire des « Méditations ».*

Revue de Paris. — 1er avril; Paul Adam, *L'éloquence de la guerre.* — — Arthur Chuquet, *Le départ de l'île d'Elbe.* III. — Jean Mélia, *Stendhal journaliste.* — 15 mai, 1er et 15 juin; Jules Lemaitre, *Un aventurier, drame en cinq actes et neuf tableaux.* — 15 mai; Pierre Mille, *Papier blanc contre papier noirci.* — Henri Goy, *Lucien Poincaré et son œuvre nationale.* — 1er juin; Albert L. Guérard, *L'Université de Paris et les étudiants américains.* — 15 juin; A., *L'École de Guerre et son enseignement.* — Louis Schneider, *Hortense Schneider.* — 15 avril, 1er et 15 mai, et 15 juin; Fernand Vandérem, *Les Lettres et la Vie.*

Revue des Deux Mondes. — 1er avril; André Bellessort, *Pour le sixième centenaire de Dante : Dante et Mahomet.* — Paul Hazard, *La langue française et la guerre.* I. *La figure des mots.* — H. de Balzac, *Lettres à l'Étrangère; nouvelle série.* — Hélène Isvolsky, *Le duel et la mort de Pouchkine.* — André Beaunier, *Revue littéraire : vie d'un romantique, Berlioz.* — 15 avril; Fidus, *Silhouettes contemporaines : M. Robert de La Sizeranne.* — Georges Goyau, *Les étapes d'une gloire religieuse : Jeanne d'Arc.* I. — André Chevrillon, *La poésie de Rudyard Kipling.* I. — Louis Gillet, *Littératures étrangères : Villari et l' « idée italienne ».* — René Doumic, *Revue dramatique : Comédie-Française, « le Repas du lion », pièce en quatre actes (version nouvelle), par M. François de Curel.* — 1er mai; André Chevrillon, *La poésie de Rudyard Kipling.* II. — Georges Goyau, *Les étapes d'une gloire religieuse : Jeanne d'Arc.* II. — Louis Gillet, *Littératures étrangères : le bureau allemand de la presse, souvenirs d'un fonctionnaire de l'empire.* — André Beaunier, *Revue littéraire : deux romanciers de la vie simple* (M. Francis Jammes et M. Francis Carco). — 15 mai; Fidus, *Silhouettes contemporaines : M. Henry Bordeaux.* — André Chevrillon, *La poésie de Rudyard Kipling.* III. — René Doumic, *Revue dramatique : Odéon, « la Maison sous l'orage », pièce en trois actes de M. Émile Fabre; « Roger Bontemps », trois actes en vers de M. André Rivoire.* — 1er juin; Paul Hazard, *La langue française et la guerre.* II. — André Beaunier, *Revue littéraire : les romans de M. Edmond Jaloux.* — 15 juin; Fidus, *Silhouettes contemporaines : André Corthis.* — Jules Truffier, *Molière à la Comédie-Française.* — Louis Gillet, *Littératures étrangères : les lettres de Swinburne.* — Henry Bidou, *M. Henry Bordeaux à l'Académie française.*

Revue du Seizième Siècle. — 1919, fasc. 3-4; Émile Besch, *Un mora-*

liste satirique et rationaliste au XVIe siècle : Jacques Tahureau (1527-1555) (suite et fin). — Jacques Boulenger, *Étude critique sur les rédactions de « Pantagruel »*. — Henri Clouzot, *Remarques et objections sur quelques points de la vie de Rabelais*. — Jean Plattard, *A propos de maître Pihourt et de ses hétéroclites*. — Jacques Boulenger, Jean Plattard, *Notes pour le commentaire de Rabelais*.

La Revue générale (Bruxelles). — 25 mai 1919; Eugène Gilbert, *Revue littéraire : « le Justicier »* (par Paul Bourget). — 25 août, 25 septembre, 25 novembre, 25 décembre 1919, 25 janvier 1920; comte de Laigue, *Un Français à Spa au XVIIIe siècle* (Charles-Dominique de Compagnolt-Vernancourt). — 25 août; Eugène Gilbert, *Revue littéraire : « le Laurier »* (par Albert Giraud). — 25 septembre; Eugène Gilbert, *Revue littéraire : « le Chemin sans but »* (par J.-Ph. Heuzey). — 25 octobre; Firmin Roz, *L'expansion intellectuelle de la France*. — 25 novembre; *In memoriam : Eugène Gilbert*. — R. Vallery-Radot, *L'offrande des Lettres françaises*. — 25 décembre; André Beaunier, *Madame de La Fayette en province*. — R. Vallery-Radot, *L'offrande des Lettres françaises* (fin). — 15 janvier 1920; André Beaunier, *Madame de La Fayette en province* (fin). — 15 février; Henry Bordeaux, *Eugène Gilbert*. — 15 mars; H. F. Stewart, *Lettres sur les échanges universitaires anglo-belges*. — G. Systernens, *Guillaume Lekeu*. — 15 avril; chanoine Vrankens, *Luther et le conflit mondial*. — Jules Leclercq, *Un poète belge fusillé par les Allemands* (Honoré Ponthière). — Baron Pierre de Gerlache, *M. Henry Bordeaux, la famille et l'épopée française*. — 15 mai; Geoffroy de Grandmaison, *Le comte Albert de Mun*. — Pierre Nothomb, *Revue littéraire : les romans*. — 15 juin; Claude Halbrant, *Essai sur Francis Jammes*.

Revue hebdomadaire. — 3 avril; André Hallays, *Mme de Sévigné*. II. *Scènes de la vie de province*. — Léandre Vaillat, *La renaissance de Versailles*. — 10 avril; André Hallays, *Mme de Sévigné*. III. *Une « amie » de Port-Royal*. — 17 avril; Dr Emmanuel Labat, *Vieux papiers : choses d'autrefois, réflexions d'aujourd'hui*. — Élie Faure, *Renoir*. — 24 avril; Henry Bordeaux, *La vie au théâtre*. — 1er mai; Robert Pinot, *La Confédération générale du travail et les idées proudhoniennes*. — Marie-Louise Pailleron, *L'évolution du roman américain*. — René Fernandat, *Un poète mort au champ d'honneur : Jean-Marc Bernard, Dauphinois*. — 8 mai; Guy de Pourtalès, *Remarques sur Benjamin Constant*. I. — Albert Maybon, *La langue et les idées françaises au Japon*. — 15 mai; Guy de Pourtalès, *Remarques sur Benjamin Constant*. II. (fin). — 22 mai; Louis Barthou, *Un voyage romantique en 1836*. — Félicien Pascal, *L'œuvre de guerre d'Henry Bordeaux*. — 29 mai; Henry Bordeaux, *La Vie au théâtre*. — 5 juin; de Lanzac de Laborie, *Les gasconnades d'un franc-comtois ou la véracité de Charles Nodier*. — 12 juin; Henri de Noussane, *Paul Adam mystique*. — 17 juin; Georges Grappe, *M. Joseph Bédier*. — Charles Samaran, *Le testament de Sidonia* (de Lenoncourt, marquise de Courcelles).

Le Temps. — 1er avril; Paul Souday, *Les Livres : Jules Lemaître, « A. B. C. », avec images de Job; Eugène Montfort, « Les cœurs malades », roman; Gustave Guiches, « L'Homme qui parle »; Nicolas Ségur, « Naïs au miroir », roman avec une préface de M. Anatole France*. — 2 avril; P. S., *Sur Pouchkine*. — 5 avril; P. S., *Souvenirs de la vie littéraire* (par M. Antoine Albalat). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Mme Sarah Bernhardt, dans « Athalie »; reprise de la « Belle aventure »; « L'autre nuit »; « la Maison en flammes »; « le Cordon bleu »; « la Femme de mon ami »*. — 6 avril; Émile Henriot, *Courrier littéraire : la désannexion de Gobineau*. — 8 avril; Paul Souday, *Les Livres : Romain Rolland, « Lilulì »; Pierre Benoit, « Pour don Carlos »*. — 12 avril; P. S., *Stendhal journaliste*. — 13 avril; Émile Henriot, *Courrier littéraire : les Archives nationales*. — 16 avril; P. S., *Théâtre et syndicalisme*. — Paul Souday, *Les Livres : René Boylesve, « Nymphes dansant avec des satyres »; Gaston Picard, « La confession du chat »*. — 19 avril; P. S., *Le*

Midi et la Poésie. — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « l'Œuvre des athlètes », de Georges Duhamel, et théâtre du Vieux-Colombier; « Le danseur de Madame », d'Armont et Bousquet, aux Capucines; « Mon amour chéri », de Pierre Veber, au Théâtre des Boulevards.* — 20 avril; Émile Henriot, *Courrier littéraire : les amitiés françaises de Gabriel d'Annunzio.* — 22 avril; Paul Souday, *Les Livres : Jean Moréas, « Le septième livre des Stances »; Raymond de La Tailhède, « Le deuxième livre des Odes ».* — 24 avril; *La crise de l'intelligence.* — 25 avril; J. B., *Un centenaire opportun* (Émile Augier). — 26 avril; P. S., *Sur Arthur Rimbaud.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « La Maison sous l'orage », de M. Émile Fabre; « la Lumière du soir », de MM. Léo Larguier et Michel; « le Désir », légende islandaise de M. Sigurjonsson.* — 27 avril; Émile Henriot, *Courrier littéraire : l'enseignement des éditions originales.* — 29 avril; Paul Souday, *Les Livres : Abel Hermant, « La journée brève ».* — 3 mai; P. S., *Un faux penseur* (Baudelaire). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « les Esclaves », de M. Saint-Georges de Bouhélier; « les Fourberies de Scapin », au Vieux-Colombier; le lyrisme de Molière.* — 4 mai; Émile Henriot, *Courrier littéraire : « la Chartreuse de Parme », corrigée par Stendhal.* — 6 mai; G. Montorgueil, *Une célébrité du second empire : Rigolboche.* — Paul Souday, *Les Livres : Francis Carco, « L'Équipe », roman; Paul Reboux, « Romulus Coucou », roman nègre; Raymonde Machard, « Tu enfanteras », roman d'une maternité.* — 8 mai; G. Montorgueil, *Hortense Schneider.* — 10 mai; P. S., *Les orageuses vacances de Chateaubriand.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « Gilles de Rais », de M. Alexandre Meunier; à propos du nouveau spectacle du Grand-Guignol, les pièces de M. André de Lorde, le « théâtre d'épouvante ».* — 11 mai; Émile Henriot, *Courrier littéraire : les projets de M. Marcel Prévost.* — 13 mai; Paul Souday, *Les Livres : H.-R. Lenormand, « le Penseur et la Crétine »; Charles Oulmont, « Adam et Ève », roman; Armory, « Une figure de Ghirlandajo », roman.* — 17 mai; P. S., *Sainte Jeanne d'Arc.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « Une faible femme », trois actes de M. Jacques Deval (théâtre Fémina); « Fintje a de la voix », quatre actes de M. F. Fonson (Gymnase); « Revivre », quatre actes de M. Charny (Renaissance).* — 18 mai; Émile Henriot, *Courrier littéraire : chez Flaubert, à Croisset.* — 20 mai; V., *La loi du rythme.* — Paul Souday, *Les Livres : Lucien Fabre, « Connaissance de la déesse »; Claude Ferval, « La trace de ses pas »; Lucie Delarue-Mardrus, « A Maman », poème; Louis Le Cardonnel, « Du Rhône à l'Arno », poèmes; Paul Drouot, « Derniers vers ».* — 22 mai; Hippolyte Parigot, *Les idées de M. Paul Appel.* — 24 mai; P. S., *Un prix Stendhal.* — 25 mai; Émile Henriot, *Courrier littéraire : le dernier ami de Jean-Jacques Rousseau.* — 27 mai; Paul Souday, *Les Livres : Marcel Prévost, « Mon cher Tommy »; Pierre Lièvre, « Une amitié »; Louise Faure-Favier, « Mademoiselle Loin du Ciel ».* — 28 mai; P. S., *Le Coq et Dada. — Académie française : réception de M. Henry Bordeaux.* — 29 mai; Paul Souday, *Académie française : réception de M. Henry Bordeaux.* — 31 mai; P. S., *L'avenir de la littérature.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : théâtre des Arts, « les Ratés », par M. Lenormand; Variétés, « le Règne de Messaline », par M. Armand Bour; Odéon, « Mademoiselle Pascal », par M. Martial Piéchaud; « Tante Octavie », par MM. Funck-Brentano et Paul Bonhomme.* — 1er juin; Émile Henriot, *Courrier littéraire : les comptes de Voltaire.* — 3 juin; Paul Souday, *Les Livres : Aloysius Bertrand, « Gaspard de la Nuit »; Jane Cals, « La Ronde »: Marguerite Audoux, « L'atelier de Marie-Claire »: André Corthis, « Pour moi seule »; Jules Romains, « Donogoo Tonka ou les miracles de la science »; une lettre de M. Jean Cocteau.* — 4 juin; P. S., *Les débuts de Jules Lemaître.* — 7 juin; P. S., *Quelques fantômes de jadis* (par Laurent Tailhade). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie-Française, « Juliette et Roméo », de M. André Rivoire; théâtre Sarah-Bernhardt, « l'Étrange aventure de M. Martin-Péquet », par M. Pierre Chaine; Gymnase, « Madame Lebureau ».* — 8 juin; Émile Henriot, *Courrier*

littéraire : Plantin l'imprimeur. — 9 juin; J. B., *Un rhétoricien* (Villemain). — 10 juin; Paul Souday, *Les Livres : Alexandre Arnoux, « Indice 33 ».* — 11 juin; P. S., *Une pièce américaine* (sur George Sand). — 14 juin; P. S., *Un chansonnier* (le Lillois Desrousseaux). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « l'Admirable Crichton », de M. Alfred Athis, chez Gémier; « le Nouveau Faust », de M. Demasy; « Kitty », pièce adaptée de l'anglais par M. P.-L. Flers; « la Femme fatale », de M. Birabeau.* — 15 juin; Émile Henriot, *Courrier littéraire : la seconde « Nef » d'Élémir Bourges.* — 16 juin; *Nécrologie : Réjane.* — 17 juin; Paul Souday, *Les Livres : Henri Lavedan, « Irène Olette »; Eugène Montfort, « Un cœur vierge ».* — 18 juin; P. S., *Lamartine et Victor Hugo.* — 19 juin; *Le dernier rôle de Réjane et le premier rôle de M. Jean Richepin : « Miarka la fille à l'Ourse.* — 21 juin; P. S., *Jules de Goncourt.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Gabrielle Réjane; la Tentative shakespearienne de Mlle Ida Rubinstein; la pièce de l'Ambigu.* — 22 juin; Émile Henriot, *Courrier littéraire : de Lamartine à Bossuet.* — 24 juin; Paul Souday, *Les Livres : Georges de Porto-Riche, « Anatomie sentimentale ».* — 25 juin; P. S., *Reims dévastée* (par Paul Adam). — 28 juin; P. S., *La musique et la danse.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « Paraître », de M. Maurice Donnay (reprise), à la Comédie-Française; M. Nozière à Maisons-Lafitte; « Arsène Lupin », mis au théâtre par MM. Maurice Leblanc et F. de Croisset; « La Moisson », de M. Janot.* — 29 juin; *Inauguration du monument de Stendhal.* — Émile Henriot, *Courrier littéraire : pastiches hugolâtres.* — 30 juin; G. Lenôtre, *La Petite histoire : le coq de Strasbourg.*

LIVRES NOUVEAUX

Anthologie *des écrivains catholiques prosateurs français du XVIIe siècle*, recueillie et publiée par Henri BREMOND et Charles GROLLEAU. *Paris, éditions Georges Crès.* In-16, de VI-448 p. Prix : 6 fr.

Aurèle (Marc). — *Pensées de Marc Aurèle.* Traduction de G. MICHAUT. Titre, portrait, fleurons gravés, par J.-L. Perrichon. *Paris, Impr. nationale.* In-8, de XV-225 p.

Baudelaire (Charles). — *Les Fleurs du mal ; Les Sonnets. Paris, Picart.* Petit in-16, de 72 p. (Collection des dames.)

Baudelaire (Ch.). — *Poésies et Poèmes en prose. Paris, Alphonse Lemerre.* In-32, de II-118 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.)

Bédel (Henry). — *Figures rouergates :* Jean et Paul de Barreau, Paul Fabre, Henri Fabre de Montbez, morts au champ d'honneur. Préface du R. P. dom BESSE. O. S. B. *Rodez, impr. Carrère.* In-16, de 147 p. et portraits.

Benedetto (Luigi Foscolo). — *Le origini di « Salammbô », studio sul realismo storico di G. Flaubert. Firenze, R. Bemporad e figlio.* In-8, de XII-352 p. (Publicazioni del R. Istituto di studi superiori pratici e di perfezionanento n Firenze. Sezione di Filologia e Filosofia. N. S. vol. 1. Prezzo : 25 lire.

Brizeux (A.). — *Marie. Paris, Alphonse Lemerre.* In-32, de II-121 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.)

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs. T. LXIX. Hassebroucq-Heiny. *Paris, impr. nationale.* In-8 à 2 col., col. 1 à 1 262 p. (Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.)

Catalogue *du fonds de la guerre.* Contribution à une bibliographie générale de la guerre de 1914-1918. 16e fascicule. Juillet 1919. *Mâcon, impr. Protat frères.* In-8, de p. 601 à 640. Prix : 5 fr. (Bibliothèque de la ville de Lyon. Collection de travaux de bibliographie publiée sous la direction de M. Cantinelli, conservateur.)

Catalogue *général de la librairie française*, continuation de l'ouvrage d'Otto Lorenz (Période de 1840 à 1885 : 11 volumes). T. XXVII (Table des matières du t. XXVI ; 1913-1915), rédigé par D. Jordell. Fascicule 1 : Abaques-Jacopone de Todi. *Paris, Berger-Levrault.* In-8 à 3 col. de 240 p.

Chanson (la) *de Roland. Paris, Alphonse Lemerre.* In-32, de II-119 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.)

Chénier (André). — *Œuvres complètes de André Chénier*, publiées d'après les manuscrits, par Paul DIMOFF. T. III. Élégies. Épîtres. Odes. Iambes. Poésies diverses. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de XIII-336 p. Prix : 6 fr.

Chénier (André). — *Poésies de André Chénier. Mâcon, impr. Protat frères.* In-8, de 268 p. (Bibliothèque du bibliophile. Poètes.)

Chénier (André de). — *Poésies. Paris, Alphonse Lemerre.* In-32, de II-122 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.)

Coppée (François). — *Avant la grande guerre.* France et Alsace-Lorraine, poésies. Préface de Jean MONVAL. *Paris, Alphonse Lemerre.* In-16, de VII-143 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.)

Coppée (François). — *Poèmes et Récits. Paris, Alphonse Lemerre.* In-32, de 121 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.)

Coppée (François). — *Promenades et Intérieurs*, poésies. *Paris, Alphonse Lemerre.* In-32, de II-122 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.)

Corneille (P.). — *Ses plus beaux vers. Paris, Alphonse Lemerre.* In-32, de II-122 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.)

Crane (Thomas Frederick). — *Italian social customs of the Sixteenth century and their influence on the Literatures of Europa. New-Haven, Yale University Press.* In-8, de XVI-690 p. (Cornell studies in English edited by Joseph Quincy Adams, Clark Sutherland Northup, Martin Wright Sampson.)

Curel (François de). — *Théâtre complet.* Textes remaniés par l'auteur avec l'historique de chaque pièce, suivis des souvenirs de l'auteur. T. I : la Danse devant le miroir; la Figurante. *Paris, éditions Georges Crès.* In-16, de 335 p. Prix : 5 fr. 50.

Desbordes-Valmore (Mme). — *Idylles et Élégies. Paris, Alphonse Lemerre.* In-32, de II-122 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.)

Dubois (cardinal Louis). — *Le cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen (1579-1800).* Discours de réception de S. E. le cardinal Louis Dubois, archevêque de Rouen, primat de Normandie. Avril 1918. *Rouen, impr. Albert Lainé.* In-8, de 46 p. (Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.)

Erskine (John). — *Walt Whitman.* Conférence donnée le 10 juin 1919 à Dijon (France). *Dijon, impr. Darantière.* In-8, de 16 p. (Revue de Bourgogne.)

Finzi (G.). — *Giacomo Léopardi.* Sa vie et son œuvre. Traduits de l'italien avec l'autorisation de l'auteur; par Mme THIÉRARD-BAUDRILLARD *Paris, Perrin.* In-16 de VIII-280 p. Prix : 5 fr.

Gide (Charles) et Charles **Rist**. — *Histoire des doctrines économiques depuis les physiocrates jusqu'à nos jours.* 3e édition, revue et corrigée. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. *Bordeaux, impr. Y. Cadoret.* In-8 de XX-806 p. Prix : 20 fr.

Guérin (Emmanuel). — *Les Chirurgiens de campagne au XVIIIe siècle en Poitou.* Étude sur l'un d'entre eux d'après des documents inédits. Thèse pour le doctorat en médecine. *Poitiers, impr. Marc Texier.* In-8, de 54 p. (Université de Bordeaux. Faculté de médecine et de pharmacie. Années 1918-1919, n° 102.)

Heredia (José-Maria de). — *Sonnets et Poèmes. Paris, Alphonse Lemerre.* In-32, de II-121 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.

Hertz (Henri). — *Henri Barbusse.* Son œuvre. Étude critique. Document pour l'histoire de la littérature française. Portrait et autographe. *Paris, Édition du Carnet critique.* Grand in-16, de 64 p. Prix : 2 fr. (Collection du Carnet critique, 1re série, n° 1.)

Huré (Jules). — *Le Jardin de la pensée philosophique et morale* La Doctrine universelle du pur amour. Contribution à la « Genèse du monde ». Philosophie. Morale. Caractères. Critique politique sociale et littéraire. Pensées. Poésies. Préface de M. André Favières. *Paris, M. Giard et E. Brière.* In-16, de 491 p. Prix : 7 fr.

La Fontaine (J. de). — *Ses plus beaux vers. Paris, Alphonse Lemerre.* In-32, de II-122 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.)

Lafosse (H.). — *Pouyer-Quertier.* Discours de réception à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen (séance publique du 22 mars 1918). La Juridiction consulaire. Réponse au discours de réception de M. Lehucher, à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen (séance publique du 19 décembre 1918). Georges-Marie Guynemer, discours prononcé à la distribution des prix de l'Institution Saint-Joseph de Mesnières-en-Bray, le 19 juillet 1918. *Rouen, impr. Albert Lainé.* In-8, de 101 p.

Lamartine (A. de). — *Méditations, poésies. Paris, Alphonse Lemerre.* In-32; de II-121 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.)

Leconte de Lisle. — *Poèmes et Poésies. Paris, Alphonse Lemerre.* In-32, de II-132 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.)

Legrand (Émile). — *Bibliographie hellénique ou Description raisonnée des ouvrages publiés par des Grecs au XVIIIe siècle.* Œuvre posthume complétée et publiée, par Mgr Louis PETIT, archevêque d'Athènes, et Hubert PERNOT, chargé de cours à la Sorbonne. T. I. *Paris, Garnier frères.* In-8, de VII-565 p. avec illustrations.

Lehucher (M.). — *Les Plaidoyers dans l'œuvre de Corneille.* Discours de réception de M. Lehucher, bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Rouen. *Rouen, impr. Albert Lainé.* In-8, de 36 p. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. Séance publique du 19 décembre 1918.

Leroy (J.-Albert). — *Notice biographique et bibliographique sur M. Amand Moulier, archéologue et historien normand,* maire de Pont-Audemer, membre de la Société d'histoire de Normandie, membre et fondateur de la Société normande d'études préhistoriques, officier de l'instruction publique (1845-1905). *Rouen, impr. Lecerf.* In-8, de 24 p.

Lemaître (Jules). — A, B, C, avec des images de Job. *Tours, impr.-éditeurs A. Mame et fils.* In-4, de 54 p.

Levrault (Léon). — *Auteurs grecs, latins, français.* Études critiques et analyses. Auteurs français. *Paris, Paul Mellottée.* In-12, de VIII-706 p. (Enseignement secondaire : second cycle. Classes de seconde et de première : Sections A, B, C, D. (Programme du 31 mai 1902.)

Lhoumeau (Rev. Père Ant.). — *Les Chants métriques* (hymnes, séquences et tropes). *Tours, impr. A. Mame.* In-8, de 107 p. Prix : 4 fr.

Longus. — *Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé* écrites en grec, par Longus et traduites en français par Amyot avec les figures dessinées et gravées sur bois par Carlègle. *Paris, chez l'imprimeur Léon Pichon,* 5, rue Christine. Grand in-8, de 146 p.

Maréchal (Henry). — *Les conceptions économiques d'A. Comte.* Thèse pour le doctorat. *Bar-sur-Seine, impr. Saillard.* In-8, de VIII-268 p.

Maunier (René). — *Manuel bibliographique des sciences sociales et économiques. Bordeaux, impr. Cadoret.* In-8, de XVI-228 p.

Mémoires *de la Société archéologique de Touraine.* T. I : Pierre Carreau et les travaux sur l'histoire de Touraine jusqu'à Chalmel, par le comte BOULAY DE LA MEURTHE. *Tours, impr. A. Mame et fils.* In-8, de 220 p.

Mistral (Frédéric). — *Chants de Provence. Paris, Alphonse Lemerre.* In-32, de II-122 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.)

Montaigne. — *Essais, de Montaigne. Paris, Alphonse Lemerre.* In-32, de II-122 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose).

Molière. — *Ses plus beaux vers. Paris, Alphonse Lemerre.* In-32, de II-122 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.)

Musset (Alfred de). — *Les Nuits,* poésies. *Paris, Alphonse Lemerre.* In-32, de II-121 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.)

Notice *nécrologique sur Jean Druon,* agrégé pensionnaire de la fondation Thiers né à Toul le 15 juillet 1887, mort pour la France le 14 novembre 1914 à Pilkem-Bixschoote (Belgique). *Nancy, impr. Vagner.* In-12, de 24 p. et portrait.

Perera (de). — *Littérature.* Composition française. Histoire de la littérature. *Paris, Hachette.* In-16, de VII-136 p. Prix : 1 fr. 60. (Collection des Résumés. Aide-Mémoire du brevet supérieur.)

Poètes (les) *de la Pléiade. Paris, Alphonse Lemerre.* In-32, de II-122 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.)

Poinsot (M.-C.) et G.-U. **Lange.** — *Les Logis de Huysmans. Coulommiers, impr. Dessaint.* In-16, de 64 p. avec gravures.

Price (Lawrence Marsden). — *English german literary Influences bibliography and Survey*. Part. II, Survey. *University of California Press*. Berkeley. In-8 de 113-316 p. (University of California Publications in Modern Philology, vol. IX, n° 2.)

Racine. — *Ses plus beaux vers*. *Paris, Alphonse Lemerre*. In-32, de II-122 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.)

Rodocanachi (E.). — *Études et Fantaisies historiques : 2e série*. La querelle des médecins et des pharmaciens. Les médecins astrologues italiens en France. Les Légendes relatives à Rome. Virgile dans la légende. Les Courses en Italie au vieux temps. La Cour de Ferrare. Finances pontificales à la fin du XVe siècle. La Fin d'une race. Grandeur et Décadence d'un héros. Lettres de Foster. *Paris, Hachette*. In-16, de 260 p. Prix : 4 fr. 55.

Ronsard (P. de). — *Œuvres complètes de P. de Ronsard*. Nouvelle édition revisée, augmentée et annotée par Paul LAUMONIER. *Paris, Alphonse Lemerre*. 1914-1918 (6 janvier 1920). 8 volumes in-8. T. I, de XII-391 p. ; t. II, de 481 p. ; t. III, de 552 p. ; t. IV, de 383 p. ; t. V, de 457 p. ; t. VI, de 542 p. ; t. VII, de 577 p. ; t. VIII, de 406 p. Chaque tome : 20 fr.

Ronsard (P. de). — *Poésies*. *Paris, Alphonse Lemerre*. In-32, de II-122 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.)

Saint-Simon. — *Louis XIV*. *Paris, Alphonse Lemerre*. In-32, de II-122 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.)

Schinz (Albert). — *French Literature of the Great War*. *New-York, D. Appleton and Co*. In-8, de XIV-434 p. Prix : 2 dollars.

Sévigné (Mme de). — *Lettres de Madame de Sévigné*. *Paris, Alphonse Lemerre*. In-32, de II-122 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.)

Stendhal. — *Le Rouge et le Noir*. Introduction par Casimir STRYIENSKI. T. I. Une gravure hors texte. *Paris, Larousse*. In-8, de 198 p.

Stendhal. — *De Valence à Marseille*, fragment inédit du « Journal » de 1805, par Stendhal, précédé de Stendhal touriste, par Gabriel FAURE. *Valence, impr. Jules Céas et fils*. In-12, de 40 p. et portrait.

Soulary (J.). — *Sonnets*. *Paris, Alphonse Lemerre*. In-32, de II-122 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.)

Sully Prudhomme. — *Jeunes filles et Femmes*. *Paris, Lemerre*. In 32, de II-121 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.)

Sully Prudhomme. — *Tendresses et solitudes, poésies*. *Paris, Alphonse Lemerre*. In-32, de II-122 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.)

Theuriet (André). — *Chansons d'oiseaux*. *Paris, Alphonse Lemerre*. In-32, de II-118 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.)

Theuriet (André). — *Poésies rustiques*. *Paris, Alphonse Lemerre*. In-32, de 122 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.)

Vigny (Alfred de). — *Poésies d'Alfred de Vigny*. Illustrations de Georges Dilly. Notice, par Maxime FORMONT. *Paris, Alphonse Lemerre*. In-16, de XXXI-311 p. Prix : 4 fr. 55. (Petite Collection rose.)

Vigny (Alfred de). — *Journal d'un poète*. Notices et annotations par GAUTHIER-FERRIÈRES. Quatre gravures hors texte. *Paris, Larousse*. In-8, de 212 p.

Vigny (Alfred de). — *Les Destinées, poésies*. *Paris, Alphonse Lemerre*. In-32, de 121 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.)

Vigny (Alfred de). — *Poèmes*. *Paris, Alphonse Lemerre*. In-32, de III-111 p. Prix : 2 fr. (Petite Collection rose.)

Wilmot (Catherine). — *An Irish Peer on the Continent* (1801-1803). Being a Narrative of the Tour of Stephen 2nd Earl Mount Cashell, throuh France, Italy, etc., as related by Catherine WILMOT. Edited by Thomas U. SADLEIR. *London, Williams and Norgate*. In-8, de XX-228 p. Price : 10/6.

CHRONIQUE

— Dans son étude sur *Calvin et les cinq prisonniers de Lyon* (*Revue des études historiques*, janvier-mars), M. Gonzague TRUC met surtout en évidence le rôle du réformateur dans cette affaire criminelle, qui menaçait de le priver de quelques-uns de ses meilleurs prosélytes. Pendant l'année que dura la captivité des prisonniers, Calvin se mêla activement de négocier pour eux, et surtout de leur écrire des lettres de consolation ou de direction, qui, tout en les confirmant dans la foi en sa doctrine, faisaient connaître celle-ci, mécréants ou incrédules, sous les yeux de qui elles pouvaient tomber.

— M. Walther de LERBER étudie en un volume *l'Influence de Clément Marot aux XVIIe et XVIIIe siècles*. Après sa mort, la forme et le genre de Marot s'éclipsèrent assez vite, mais pas pour longtemps. Dès Louis XIII, le goût littéraire y revenait assez ostensiblement, et ce mouvement ne fit que s'accentuer sous Louis XIV : tandis que les grands classiques s'en tenaient à la poésie grave et sans badinage, l'influence marotique se faisait sentir sur une foule de petits poètes, Mme Deshoulières, Chaulieu, La Fare, Régnier-Desmarais, La Monnoye, Ferrand, Sénecé, Vergier et d'autres. Le XVIIIe siècle fut l'époque du conte enjoué et gaillard. A ses débuts, Hamilton, Desforges-Maillard, Lattaignant, le pratiquèrent avec une verve que surpassèrent Jean-Baptiste Rousseau, Piron, Voltaire. Par là Marot se trouve à l'origine d'une longue lignée poétique dont il était intéressant de montrer l'origine et le développement.

— On lit dans le *Bulletin du Bibliophile* du 15 mars :

« A la vente d'une partie de la bibliothèque de la marquise d'Ailesbury, faite à Londres, en mars 1919, figurait, dans un lot de traités historiques, un opuscule annoncé comme étant l'œuvre de Bernard Palissy et dont voici le titre : *Architecture et ordonnance de la grotte rustique de Monseigneur le Duc de Montmorency, Pair et Connestable de France* (A La Rochelle, de l'imprimerie de Barthelemy Berton, M.D.LXIII (1553). Petit in-4° de 12 ff. n. ch.).

« Ayant acquis ce livre, M. Edouard Rahir constata, après examen, qu'il était bien de Bernard Palissy et qu'il était même le premier ouvrage du célèbre potier, demeuré inconnu jusqu'ici. Aussi pensa-t-il avec raison qu'il serait intéressant, pour en conserver le texte, de réimprimer ce volume peut-être unique, en tout cas fort rare. Cette réimpression, précédée d'une notice de M. Rahir, a été tirée, sur les presses de Philippe Renouard, à 225 exemplaires, non numérotés, sur papier de Hollande. »

— La plaquette que M. Frédéric LACHÈVRE vient de publier sous ce titre : *L'ancêtre des libertins du XVIIe siècle, Geoffroy Vallée* (*brûlé le 9 février 1574*) *et la « Béatitude des chrétiens »*, contient une biographie aussi complète que possible de l'auteur et une notice sur son œuvre. Né sans doute à Orléans, aux environs de 1540, il fut pourvu d'un office de notaire-secrétaire du roi dont il ne se soucia guère et qu'il céda en 1566 pour voyager à Rome. Par

la suite, Vallée se détraqua de plus en plus, fut interdit à la demande de sa famille, composa son opuscule *La Béatitude des chrétiens ou le Fleau de la foi*, réussit à le faire imprimer; le Châtelet et le Parlement le firent saisir et s'empressèrent de faire procès à Vallée, qu'une sentence du 8 février 1574 envoya au bûcher le lendemain.

— M. Léon CLÉDAT revient, dans la *Revue de philologie française et de littérature* (1919, 2e fascicule), *Sur un passage de la « scene du Pauvre », de Don Juan*, qu'il avait déjà signalé comme incohérent par suite de la présence d'un malencontreux point d'interrogation qui ne doit pas y être. Il ne figure pas dans l'exemplaire de l'édition originale de la Bibliothèque nationale et ce que dit Don Juan est une affirmation, non une interrogation. Le passage doit être compris ainsi : « Il n'est pas possible (puisque tu pries toute la journée) que tu ne sois point tout à fait à ton aise ».

— Dans les *Études* du 5 mai, M. Alexandre BROU disserte *Sur une réédition de Bourdaloue* et expose la « question Bourdaloue » et les éditions clandestines. Le texte de Bretonneau doit rester la base de toute édition nouvelle; mais il faut y joindre, comme le fait M. Griselle, les principaux textes inédits que les manuscrits nous ont conservés.

— Dans sa notice sur *Un bibliophile du XVIIIe siècle, Louis-Jean Gaignat* (*Bulletin du Bibliophile*, du 15 janvier et du 15 mars), M. Émile DACIER donne d'abord quelques précisions biographiques sur l'existence assez mal connue de cet amateur et ensuite des détails sur la collection de livres et de manuscrits qu'il avait formée, collection importante car elle ne contenait que des raretés et des exemplaires de choix.

— Les *Remarques sur Benjamin Constant* de M. Guy de POURTALÈS (*Revue hebdomadaire*, 8 et 15 mai) tendent à rapprocher de nous l'auteur d'*Adolphe* et à montrer : « *Adolphe* a enrichi le monde d'une souffrance nouvelle, et il n'est pas de douleur inutile. »

— Lucien Bonaparte avait aidé Béranger à ses débuts. Celui-ci, plus tard, le 30 janvier 1832, demandait à son ancien protecteur l'autorisation de lui dédier son dernier recueil de chansons, par une lettre inédite qu'on trouvera dans le supplément littéraire du *Figaro* du 24 avril.

— Prenant prétexte d'un livre récent de M. Léonce Pingaud consacré aux sociétés secrètes de Besançon, M. DE LANZAC DE LABORIE étudie, dans *la Revue hebdomadaire* (15 juin), *Les gasconnades d'un Franc-Comtois ou la veracite de Charles Nodier*. Il est certain que cette qualité fut la moindre du bibliothécaire de Monsieur, à l'Arsenal, — ainsi se nommait-il lui-même d'ordinaire, — et qu'elle resta toujours si subordonnée à son imagination qu'on a pu se demander avec vraisemblance si jamais Nodier avait été véridique quand il contait.

— Sous ce titre : *Alfred de Vigny et l'amiral Collingwood* (*Revue des études historiques*, janvier-mars), M. André AUZOUX examine si Vigny, dans *La Canne de jonc*, respecta plus l'histoire qu'il ne le fit ailleurs. « L'homme de mer » qui domine tout le sixième chapitre de cette histoire n'est autre que l'amiral Cuttberg Collingwood, dont la correspondance venait de paraître à Londres, quand Vigny écrivit son histoire. C'est à cette correspondance que Vigny a emprunté, en les embellissant, les idées où les faits qu'il prête à son héros, dans un récit qu'il a seulement embelli en ceci que jamais l'amiral anglais n'eut à son bord un jeune officier français qu'il traita paternellement.

— *Un voyage romantique en 1836*, que M. Louis BARTHOU retrace avec beaucoup d'agrément d'après un album de dessins qui lui appartient, est

l'excursion que Victor Hugo fit, du 14 juin au 20 juillet, à travers la Normandie et la Bretagne, en compagnie de Juliette Drouet et de Célestin Nanteuil (*Revue hebdomadaire*, 22 mai). Celui-ci avait emporté un album sur lequel il commenca à prendre quelques croquis des monuments rencontrés. Mais l'artiste ne poussa pas très loin sa tentative, et alors c'est le poète qui, d'une plume ferme et assurée, se chargea de retracer les souvenirs qu'il était soucieux de garder.

— L'esquisse que trace M. Armand PRAVIEL, dans *Le Correspondant* (10 mai), d'*Une célébrité populaire oubliée, Joseph Bouchardy, à l'occasion du cinquantenaire de sa mort*, est sympathique et juste de proportion. Après avoir connu la gloire éclatante et unanime, ses drames sont maintenant tombés dans l'oubli; mais ils n'en représentent pas moins de longues années de vogue et de succès, incarnant le goût passionné du théâtre et le besoin romanesque qui anime le peuple de Paris.

— Revenant, dans la *Revue universitaire* de mars, sur « *l'Esprit pur* » *d'Alfred de Vigny*, M. G. MICHAUT examine à nouvean le poème et discute quelques-unes des restitutions qui ont été proposées à son sujet. Il en offre d'autres qui ne sont pas sans ingéniosité et sans vraisemblance.

— *Stendhal journaliste* dont M. Jean MÉLIA passe en revue l'œuvre dans la *Revue de Paris* du 1er avril, collabora surtout à des périodiques anglais : *Paris-Monthly-Review* (1822), *New Monthly Magazine and Literary Journal* (1822-1827), *London Magazine* (1826) Stendhal écrit ses articles en français : on les traduit en anglais et souvent la *Revue britannique* les retraduit en français. Cette collaboration à des publications anglaises était nécessaire à l'écrivain pour équilibrer son budget. Il collabore aussi à des périodiques français : *Journal de Paris* (1824), *Revue de Paris* (1829), enfin *Revue des Deux Mondes* (1837), où il est payé convenablement et où il marque de plus en plus sa place quand la mort vient brusquement le terrasser.

— Sait-on que George Sand songea, avant Musset, à mettre à la scène Laurent de Médicis, celui-là même que Musset incarne dans son *Lorenzaccio*? C'est ce que M. Ludovic FERT conte dans *Le Gaulois* du 19 mai : *Un « Lorenzaccio » inédit de George Sand, épisode du roman de Venise*. Six scènes furent écrites de l'œuvre en projet, dont le manuscrit est conservé dans la collection Spœlberch de Lorenjoul. Cette ébauche est, paraît-il, traînante et incertaine. Musset vit mieux tout ce que le sujet avait de dramatique et il l'exprima avec la puissance que l'on sait.

De cet article il convient de rapprocher celui que M. George CLARETIE a publié dans *Le Figaro* du 26 mai sous ce titre : *Le manuscrit de Lorenzaccio*.

— M. Louis COURTHION, dans son article sur *Lamartine en Suisse, son mariage à Genève* (*Mercure de France*, du 1er mai), apporte quelques précisions sur les différents séjours que le poète fit au delà des Alpes, et en particulier sur le premier, et aussi sur les circonstances du mariage du poète, qui se célébra deux fois, une première fois dans la chapelle catholique du château de Chambéry, le 6 juin 1820, et une seconde fois le 8 juin par un chapelain anglican dans la chapelle de l'hôpital de Genève. La mention officielle de cette dernière cérémonie est publiée dans le présent article.

— Dans la revue *Le Feu*, organe du régionalisme méditerranéen (1er mars et 1er avril), M. Camille PITOLLET publie une étude sur *Jean Reboul et l'Académie des Jeux Floraux*. Le poète de Nîmes fut élu maître, par la société toulousaine, en juillet 1839 et il entretint jusqu'à sa mort, en juin 1864, des relations sympathiques, dont le présent travail fournit des exemples, avec es lettres qu'ils provoquèrent.

— Dans l'article : *Les Trois Cents de Victor Hugo* (*Nouvelles Légendes des Siècles 1877*), M. Paul BERRET (*Revue universitaire*, d'avril) examine successivement la composition du poème, — conçu longtemps avant, modifié et achevé le 18 octobre 1876, — l'édition de Du Ryer dont Hugo se servit, — Paris, 1665, in-12, — enfin quelques-uns des passages obscurs du poème. Ce qu'Hérodote, traduit par Du Ryer, ne lui fournissait pas, Hugo l'a pris ailleurs, et ajouté au texte d'Hérodote, cherchant surtout l'harmonie des lignes et le pittoresque du tableau, avec l'absolue vérité de la restitution.

— M. Claudius GRILLET revient sur *Le « Voyage en Orient » de Lamartine et sa « Marseillaise de la Paix »* (*Correspondant* du 25 avril), pour aboutir à ces lignes qui pourraient en être la conclusion : « Il est clair que le pèlerinage à Jérusalem n'a pas eu d'influence directe sur les sympathies allemandes du poète. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il les a confirmées et justifiées, dans la mesure où elles se subordonnaient à son pacifisme, et où son pacifisme bénéficiait du voyage en Orient ».

— Sous ce titre : *Gustave Flaubert et Camille Lemonnier*, M. Pierre DUFAY montre, dans le *Mercure de France* de mai, que l'anecdote qui montre Flaubert enthousiasmé par la lecture de *Un Mâle* de Camille Lemonnier, ne saurait être authentique, le roman de Lemonnier n'ayant été publié en volume que le 15 septembre 1881 et Flaubert étant mort le 8 mai 1880, c'est-à-dire plus d'une année auparavant.

— Dans le fascicule de mars de la revue *Les Écrits nouveaux*, M. J. LOUSSERT, publie des *Pages inédites de Henri Heine*. Ce sont d'abord deux fragments d'une œuvre de jeunesse, *Le Voyage dans le Harz*; puis un fragment d'une épître burlesque du roi de Bavière au roi de Prusse; enfin une sorte de pamphlet de Heine contre lui-même dans lequel il raconte ses difficultés de famille.

— Dans le *Mercure de France* du 1er juin, M. Maurice HENRIET retrace *les Débuts de Jules Lemaître*, comme professeur de rhétorique au Havre, où il demeura de janvier 1876 jusqu'en avril 1880. En dehors du lycée, Jules Lemaître fut aussi chargé d'un cours de littérature dans une institution de jeunes filles et encore d'un autre cours à l'école normale professionnelle de filles. Ce sont les impressions des auditeurs de ces différentes leçons, comme les sentiments du public qui assista à diverses conférences que Jules Lemaître fit au Havre, qui, recueillis par M. Henriet, forment le témoignage le plus direct et le plus probant du succès qui accueillit le professeur chaque fois qu'il parlait à des auditoires variés, mais pareillement conquis.

— L'*Almanach des essaims nouveaux pour l'an de paix 1920* tire une grande partie de son intérêt de la publication de six *Lettres inédites de Joris Karl Huysmans*, fort curieuses, adressées à l'écrivain lyonnais J. Esquirol et datées de Ligugé et de Paris, plus un billet écrit huit jours avant la mort de Huysmans.

— *Un poète mort au champ d'honneur, Jean-Marc Bernard, dauphinois*, dont M. René FERNANDAT fait revivre la physionomie dans la *Revue hebdomadaire* (1er mai), n'était pas seulement auteur de vers délicats et inspirés, mais un critique aussi fin qu'érudit, dont les études sur Villon, sur Mathurin Régnier, sur Philippe Desportes, sur Parny, étaient remarquables par l'esprit de pénétration qui les animait autant que par l'information exacte qui les soutenait dans un parfait équilibre.

— Dans le fascicule du 1er septembre 1919 de la *Rassegna nazionale*, M. Carlo Pellegrini met en évidence ce fait singulier, que deux poètes

d'inspiration aussi différente que Baudelaire et Pascoli, se sont rencontrés dans leur théorie sur le principe même de la poésie (*Baudelaire e Pascoli*, Roma, Rassegna nazionale, 1919, in-8° de 8 p.). Pascoli, dans son *Fanciullino*, soutient que la poésie doit être considérée comme un souvenir; elle consiste, d'après lui, à faire revivre en nous les souvenirs restés imprimés, comme dans une cire molle, dans notre âme pendant l'enfance. Cette idée fondamentale du *Fanciullino*, dont il ne faut rechercher l'origine, ni, — comme l'a proposé, mais en termes un peu dubitatifs, M. Galletti, — dans les *Disciples de Saïs*, de Novalis, ni dans une belle page des *Saggi critici* de De Sanctis, que le *Fanciullino* ne peut manquer de rappeler à qui l'a lue, M. Pellegrini la retrouve, quasi identique, dans un passage des *Paradis artificiels* (chap. VI), de Baudelaire. M. Pellegrini est un critique trop avisé pour affirmer qu'il y ait là dérivation directe. Quand même la ressemblance serait fortuite, ce qui paraît assez peu probable, le rapprochement était intéressant à signaler. L. A.

— La BIBLIOTHECA ROMANICA (Strasbourg, éd. H.-Ed. Heitz, éditeur) vient de faire paraître quelques textes intéressants : de M. Th. Gérold (éditeur d'un choix de *Chansons populaires des XVe et XVIe siècles* avec leurs mélodies, n° 190-92), les *Psaumes de Clément Marot* avec les mélodies anciennes (n° 252-4), de M. F.-Ed. Schnéegans, *Molière, M. de Pourceaugnac* et l'*Amour Médecin* (255-6). M. H. Vaganay, l'éditeur des Odes de Ronsard (188-9, 193, 198-9, 200, 203-4) entreprend l'importante publication de l'*Astrée d'Honoré d'Urfé*, dont le premier volume (1re partie, livres I-IV) vient de paraître, précédé d'une notice; après avoir résumé la vie et l'œuvre littéraire de d'Urfé, M. Vaganay établit la liste des principales éditions, dans lesquelles parurent successivement les différentes parties du roman et décrit sommairement l'exemplaire de l'Astrée qu'il a constitué lui-même et mis à la base de son édition qui « sans prétendre à donner une édition critique », veut fournir avant tout « un texte *lisible* » : I. Partie 1616. II. Partie 1618. III. Partie une éd. s. titre. IV et V. Parties 1627. Des notes indiquent les quelques passages où l'éditeur a cru devoir s'éloigner des textes qu'il reproduit. — Sous presse, prêts à paraître ou en préparation : *Goldoni, La Pedova scaltra*, intr. par M. G. Tecchio; *Dancourt et Yon, Le Chevalier à la Mode, Voltaire, Sémiramis, Florian, Les Arlequinades*, intr. par M. J.-J. Olivier; *A. de Vigny, Chatterton, Les Poésies, Corneille, L'Illusion Comique, Baudelaire, Les Fleurs du Mal*, intr. par M. F.-Ed. Schnéegans; *Marie de France, Les Lais*, intr. par M. E. Hoepffner.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers — Imp. PAUL BRODARD.

481

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LA COMPOSITION ET LES SOURCES DU « DIABLE BOITEUX » DE LESAGE

Le Diable boiteux est resté un peu négligé de la critique : absorbés par la question du *Gil Blas*, les travailleurs ont fait porter leurs efforts presque exclusivement sur ce second ouvrage. *Le Diable boiteux* ne semble pourtant pas indigne d'une étude détaillée, tant en raison de ses mérites propres que par la place qu'il occupe dans une période littéraire de transition. Mais la matière, dans ce petit livre, est si abondante qu'une étude complète exigerait d'assez longs développements; c'est seulement le plan ou programme de ce travail que nous voudrions donner ici[1].

Histoire du livre.

Une histoire bibliographique est de première importance pour *Le Diable boiteux*, étant données les différences profondes qui distinguent de la forme première le texte définitif. L'étude des éditions successives permet de suivre la diffusion de l'ouvrage, et en même temps les changements progressifs du texte. L'examen des jugements qu'ont portés sur le livre les contemporains et des suites

1. Les pages qui suivent condensent un mémoire présenté, au mois de juin 1915, à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, en vue de l'obtention du Diplôme d'études supérieures des langues classiques. Nous en avons reproduit les divisions et conservé la substance, sans modifications; des recherches ultérieures nous ont permis de le compléter en plusieurs endroits. Les ouvrages utilisés sont mentionnés dans les notes. Nous devons beaucoup aux conseils de M. Gustave Reynier, qui dirigea notre année d'études, et à qui nous exprimons ici notre reconnaissance respectueuse.

ou adaptations qu'ils en ont données fait connaître les influences extérieures qui ont pu agir sur l'écrivain dans la modification de son œuvre.

Le Diable boiteux parut, en un volume in-12, au commencement de l'été[1] de l'année 1707, vraisemblablement dans le cours du mois de juillet. *Les Nouvelles de la République des lettres* annoncent en août, dans une Lettre de Paris, qu' « on l'a affiché depuis peu »; et elles en signalent le caractère[2]. Cette première édition[3] ne portait pas le nom de l'auteur sur la page du titre : mais on pouvait découvrir, à la fin, dans le Privilège, le nom du « sieur le Sage ». Ce Privilège est daté du 5 juin 1707, et l'approbation, — quelques lignes élogieuses de Saurin — est du 26 mai. Il est à noter que les pages chiffrées sont au nombre de 318, bien que, dans presque tous les exemplaires, la dernière porte le chiffre 314. Cela provient d'une erreur par laquelle les chiffres 141 à 144 se sont trouvés répétés. Cette erreur est corrigée sur certains exemplaires. Notons aussi[4] que le feuillet paginé 17-18 fut réimprimé pendant le tirage pour remplacer — par souci de couleur locale ou par crainte d'applications trop personnelles — « la maîtresse d'un ministre » par la « maîtresse d'un contador ». Quelques exemplaires ne portent pas la correction. Le volume compte seize chapitres et contient à peu près cent vingt-quatre « anecdotes ». Il comprend en outre deux longues nouvelles et trois contes assez étendus : cette partie romanesque occupe près des deux tiers de l'ouvrage. Dans la dédicace, l'auteur fait hommage de son œuvre à Luis Velez de Guevara, qu'il reconnaît pour son modèle.

Le texte original fut aussitôt reproduit en Hollande (à Amsterdam) chez Henri Desbordes, en un volume in-12 de 348 pages[5], que suivit en octobre, chez le même libraire, une seconde édition. De l'impression hollandaise, il fut donné en septembre, dans les *Nouvelles de la République des lettres*[6] un « extrait » sans grand intérêt, où l'ouvrage est considéré comme une simple traduction.

Le public de Paris n'en jugeait pas ainsi; il avait vite saisi les allusions satiriques, et le succès du petit livre fut dès les premiers jours considérable. On en trouve un curieux témoignage dans le *Journal historique* de Verdun, d'octobre 1707 : *Le Diable boiteux*

1. Frères Parfaict, *Histoire du théâtre français*, t. XIV, p. 452.
2. T. XXIX, p. 232.
3. En voir la description dans l'ouvrage de M. Henri Cordier, *Essai bibliographique sur les œuvres d'A.-R. Lesage*, § IV, n° 1.
4. D'après M. Le Petit, *Éditions originales des classiques français*, p. 482.
5. O. de Gourcuff, *Notes de bibliographie lesagienne*, dans *La Revue illustrée des provinces de l'Ouest*, t. VII.
6. T. XXIX, p. 355.

y est présenté comme « une satire qui fait beaucoup de bruit, parce qu'on prétend que l'auteur y dépeint d'après nature le caractère de plusieurs personnes de considération[1] ». Au mois d'août, l'abbé Bordelon avait consacré à cette vogue, qui apparaissait déjà comme vraiment extraordinaire, une petite brochure anonyme devenue fort rare : *Les Béquilles du Diable boiteux, par Monsieur l'A. B.* (Paris, Ch. Le Clerc, 1707. In-12, 20 p.) L'approbation est du 28 août et la permission du 31[2]. Cet opuscule, fort différent de celui qui figurera, à partir de 1737, à la suite du roman, fait, sous forme épistolaire, l'éloge du livre à la mode et le tableau de l'enthousiasme parisien : ... « Tout le monde court après lui.... Il est bien reçu partout.... On se l'arrache, pour ainsi dire, des mains. On ne lui donne pas même le temps de s'habiller; on vient en poste pour l'enlever. » Il est, comme on voit, naturel que la première édition ait été vite épuisée. Une seconde fut mise aussitôt sous presse chez Barbin, et parut vraisemblablement au début de septembre.

Cette seconde édition[3] (dont une contrefaçon fut donnée aussitôt) est peu différente extérieurement de la première. Le nombre des pages est le même, et si tous les exemplaires portent maintenant le chiffre 318, c'est parce que l'erreur de pagination a été corrigée. Mais on n'a pas encore signalé que le texte de cette édition nouvelle est, en beaucoup d'endroits, très différent du texte primitif. Nous avons compté plus d'une soixantaine de variantes. La plupart constituent des perfectionnements de détail, et témoignent des scrupules de l'écrivain. D'autres précisent les allusions satiriques, ou bien elles introduisent des souvenirs personnels de Lesage sur ses tout récents déboires d'auteur dramatique, en particulier sur l'échec de *Don César Ursin*[4]. Mais la correction la plus considérable porte sur la nouvelle romanesque *La Force de l'amitié* (ch. XIII et XV) qui était extrêmement goûtée du public. On y trouve réduit de sept à trois pages un trop long récit, placé dans la bouche du héros moribond[5]. Pour remplir les quatre pages devenues libres, les tablettes de Lesage lui fournirent aisément trois anecdotes

1. Vol. VII, p. 308.
2. L'opuscule est attribué à l'abbé Bordelon par le *Journal de Verdun* (décembre 1707).
3. Nous l'avons vainement cherchée dans les bibliothèques publiques. M. Gustave Reynier a bien voulu nous en communiquer un exemplaire. Elle a été réimprimée en 1909 par l'éditeur Gillequin, qui l'a prise pour la première édition. — La contrefaçon est signalée par M. Léo Claretie, *Lesage romancier*, p. 430.
4. Voir les pages 113, 141, 176.
5. Ce récit est celui de Don Fadrique, vers la fin de la nouvelle (1re éd., p. 293 à 299; 2e éd., p. 293 à 295).

nouvelles; et en les réunissant aux quatre dernières pages du dernier chapitre (*Des Songes*), légèrement modifiées au début, il en fit un chapitre nouveau, qui devint l'avant-dernier, sous le titre : *Où l'on verra quelques originaux qui ne sont pas sans copie*[1]. Cette seconde édition compte donc dix-sept chapitres, et non plus seize. Des trois anecdotes nouvelles, deux ont été conservées (avec quelques modifications) dans le texte définitif[2]; mais la plus importante est restée entièrement oubliée. Elle est pourtant d'un intérêt particulier pour l'histoire du livre : elle nous présente trois « critiques » — un vieux professeur de théologie, un bachelier grison et un auteur parasite — qui décrient âprement un ouvrage nouveau. Cet ouvrage, bien entendu, n'est autre que *Le Diable boiteux*, et déjà l'abbé Bordelon avait, comme Lesage, signalé ces attaques jalouses, nées du succès. Tous deux d'ailleurs les mentionnent d'une façon très générale, sans en préciser la nature.

Les efforts des envieux restèrent vains; et la seconde édition eut bientôt le sort de la première. Le *Journal de Verdun* le confirme au mois de décembre : « On travaille à une troisième édition du livre que le Sieur le Sage a mis au jour depuis peu, sous le titre du *Diable boiteux*; deux seigneurs de la cour mirent l'épée à la main dans la boutique de Barbin pour avoir le dernier exemplaire de la seconde édition[3]. » L'anecdote est restée fameuse; mais les bibliographes ont toujours nié l'existence de cette troisième édition : elle existe cependant (la *Biblioteca Nacional* de Madrid en possède un exemplaire[4]). Elle est identique à la seconde, et parut sans doute dans le courant d'octobre. Il est à noter que cette troisième édition fut publiée simultanément à Paris chez la veuve Barbin, et à Lyon, chez Antoine Briasson « qui avait part au privilège ». C'est ce que nous apprend un manuscrit du temps[5]. On peut en inférer qu'il en avait été de même pour les deux premières. En décembre 1707, la veuve Barbin mourut; et dès lors, jusqu'à la refonte de 1726, il n'y a plus trace d'édition parisienne[6]. Mais les éditions de Lyon continuèrent : en 1723,

1. Ce chapitre occupe les pages 303 à 310.

2. Ce sont celles de l'Épître dédicatoire (éd. de 1726, t. I, p. 38) et du Soldat manchot (1726, t. I, p. 230).

3. Vol. VII, p. 348. La *Lettre* du *Nouveau Mercure* (dont il sera question plus loin) est moins affirmative : « Peu s'en est fallu qu'il n'y ait eu des épées tirées pour s'en disputer un exemplaire ».

4. M. A. Bonilla y San Martín, qui le signale dans son édition commentée du *Diablo cojuelo* de Guevara (p. XXXII, note), a poussé l'obligeance jusqu'à le consulter pour nous, et nous en a envoyé une description détaillée.

5. Notes de lecture anonymes, conservées à la Bibliothèque Nationale : Ms. fr. 25584, p. 239.

6. Notons toutefois qu'en 1720 parut une reproduction fautive de la deuxième

nous en trouvons une cinquième, chez Bruyset[1]. En Hollande, l'ouvrage continuait aussi d'être réimprimé : on trouve à Amsterdam, en 1708, une troisième édition, et une quatrième en 1710[2].

Pendant tout l'automne de 1707, d'octobre à décembre, au moment où les conversations reprennent dans les salons de Paris, le succès du *Diable boiteux* se maintient aussi vif. Deux documents de cette fin d'année s'accordent à signaler « le cours prodigieux » du livre, « la fureur » avec laquelle on s'y porte. L'un d'eux est une longue lettre, écrite à une dame et insérée dans le *Nouveau Mercure* de janvier 1708 ; elle fait la critique du roman avec une justesse remarquable. A de vifs éloges sont ajoutées quelques réserves : la fiction est trop nue, les anecdotes se suivent avec monotonie, certains traits ont quelque chose de trop commun et de trop trivial. Le second document est le manuscrit que nous signalions plus haut. A la fin de décembre, un anonyme, en y notant ses impressions de lecture, fait au petit roman à peu près les mêmes reproches, mais sans les tempérer d'aucun éloge. Les deux documents s'accordent encore pour noter le très grand nombre de brochures auxquelles a donné naissance le succès du *Diable boiteux*.

Ces brochures, « affichées à tous les coins de Paris », « criées par les colporteurs à chaque carrefour », sont restées, pour la plupart inaperçues, même des bibliographes les plus complets. Ce sont de minces libelles dans lesquels la fiction du « diable boiteux », ou d'un autre diable fait à sa ressemblance, est utilisée pour des traits satiriques beaucoup plus clairs et plus directs que ceux du livre de Lesage. Voici l'énumération, dans l'ordre chronologique, de ceux de ces ouvrages qui sont venus à notre connaissance :

(1) *Les Béquilles du Diable boiteux* (d'un caractère spécial ; déjà mentionnées) ;

(2) *Le Diable d'argent*, par M. D. L. (12 p. ; la permission est datée du 14 août. Il en existe plusieurs impressions, dont l'une porte l'adresse de Cl. Cellier) ;

(3) *Le Diable borgne* (cité par *Les Nouvelles de la République des lettres* d'octobre 1707, et qui parut au plus tard en septembre) ;

(4) *Dialogue entre le Diable borgne et le Diable boiteux* par Le Noble,

édition. Le titre porte : « Seconde édition. Sur l'imprimé » et l'adresse de la Veuve Barbin. La gravure en frontispice est retournée.

1. D'après le catalogue du libraire Coq, mai 1919, n° 283.

2. D'après les bibliographies de MM. de Gourcuff et Cordier. — Le libraire H. Scheurleer, à La Haye, a en vente en 1714 une impression du *Diable boiteux* accompagnée « des divers discours des diables par M. Le Noble ». Ces discours sont sans doute les différents « entretiens » du *Dialogue* signalé plus loin, n° 4 de notre liste.

imprimé à Paris par fascicules séparés dont le premier paraît en septembre, réimprimé à Amsterdam, en 1708[1];

(5) *La Lunette d'approche du Diable borgne*, par M. P..., « entretien du Diable borgne, du Diable boiteux et du Diable d'argent » (chez Cl. Saugrain, 22 p.; la permission est du 25 septembre 1707);

(6) *Plaintes du Diable boiteux (sans béquilles) et du Diable d'argent (ressuscité)*, par M. A. D. S., « Dialogue » (chez la veuve Laisné, 46 p.; la permission est du 2 octobre);

(7) *Le Diable aveugle*, par M. H. (en vers, chez L.-A. Sevestre, 12 p.; l'approbation est du 5 octobre; une réimpression sans adresse porte la date 1732);

(8) *La Lorgnette du Diable borgne, entretien entre le Diable borgne et le Diable boiteux*, suivi de : *Les Baccanales de Gentilly, second entretien, suite de la Lorgnette* (chez Th. Guillain, 48 et 34 p.; l'approbation pour les deux fascicules est du 5 décembre 1707; le titre porte la date 1708).

Nous ne trouvons plus, ensuite, de brochures du même genre avant mai 1708. A ce moment est rédigé :

(9) *Le Branle du Diable aveugle, ou La Critique des maximes du monde* (à l'imprimerie de J. Josse, 1708, 42 p. Une lettre finale est datée du 30 mai 1708; l'approbation est du 8 juin).

Puis vient : (10) *Le Diable bossu*, qui paraît vers la fin de l'année (XVI (-IV) -274 p.; publié à Bruxelles, mais portant sur le titre l'adresse de Nancy). Cet opuscule, assez connu des bibliographes, est attribué au Jésuite Bruslé de Montpleichamp. En réaction contre les précédentes brochures, il est écrit dans une intention morale. Il en fut donné à Venise, en 1721, une traduction italienne.

Au début de 1709 est publié : (11) *Le Diable procureur et le Diable financier, entretien en vers et en prose, suivi d'une Aventure galante*, par M... (chez la Veuve Ch. Guillery, 45 p.; l'approbation est du 22 décembre 1708).

Enfin 1711 voit paraître : (12) *Le Diable babillard ou indiscret* (à Cologne, chez P. Marteau, 405 p.), attribué à un certain « de Campan », et très directement imité du *Diable boiteux*[2].

1. Nous n'avons pu retrouver trace de l'édition originale. Dans une réimpression de 1708, qui porte pour adresse « Amsterdam, Pierre Mortier », les « entretiens » I et II forment un seul fascicule. Les deux fascicules suivants portent chacun un sous-titre : *Les Diables aux Tuileries, ou III. entretien, Les Diables au Palais, ou IV. entretien*. Chaque fascicule est orné d'un frontispice gravé. Nous n'en connaissons pas d'autres sous la même adresse, mais une autre édition de 1708, publiée « à Amsterdam, chez E. Roger », contiendrait six ou même sept entretiens, ornés de frontispices et paginés séparément.

2. Ces brochures sont, sans exception, du format in-12. Nous les avons vues toutes, sauf *Le Diable borgne*, et *Le Dialogue* de Le Noble. Après 1708, nous ne trouvons plus nulle part une seule mention du *Diable borgne* : n'a-t-il subsisté

Toutes ces brochures sont très médiocres, mais elles fournissent çà et là des renseignements intéressants. En particulier, la sixième, *Plaintes du Diable boiteux*, contient tout au long les vives attaques des ennemis de Lesage : il y est accusé d'être un simple « copiste », qui a gâté l'original par des anecdotes de son cru, banales ou vulgaires, et par « des façons de parler des halles ». En 1726, dans sa nouvelle dédicace, Lesage rappellera les termes mêmes de ce pamphlet : « J'ai passé à Paris pour votre copiste. »

En même temps qu'il provoquait l'éclosion de ces multiples libelles, le « diable boiteux » faisait son apparition sur la scène. Sous le titre même du roman, Dancourt, « toujours prêt à saisir les vaudevilles du temps », écrivit une comédie en un acte et en prose, qu'il acheva le 21 septembre, et mit au théâtre le 8 octobre. La pièce eut trente-cinq représentations, jusqu'au 13 novembre; elle était suivie d'un divertissement, « dont le vaudeville fit fortune[1] ». Ce bon succès engagea Dancourt à recourir encore au même talisman : il donna le *Second chapitre du Diable boiteux*, comédie en deux actes, en prose, qui est une peinture cruelle de « l'intérieur » d'un financier, et qui du 20 octobre au 20 novembre eut vingt-deux représentations. Dans les deux pièces, Asmodée n'apparaît qu'au commencement et à la fin, et il n'est qu'un prétexte à introduire une action presque indépendante. En 1709, à son tour, Lesage mit le Boiteux sur la scène : la *Critique de Turcaret* n'est autre chose qu'un dialogue entre l'écolier Don Cléofas et son fidèle démon. Celui-ci joua de nouveau son rôle, en 1713, au Théâtre de la Foire : on l'y voyait dans deux pièces qui se faisaient suite : l'une est restée inédite, la seconde est *Arlequin invisible*[2].

Le Diable boiteux, vers cette époque, est devenu le type du livre à grande vogue populaire : à ce titre, il est mal vu de certains hommes de lettres. Jean-Baptiste Rousseau, par exemple, dans une lettre à Brossette, du 25 mars 1716, le juge « platement fou », et il rappelle l'anecdote connue : « Je me souviens, à l'égard de (cet ouvrage) que M. Despréaux l'ayant un jour attrapé entre les mains de son petit laquais Atis le menaça en ma présence de le chasser, si ce livre-là couchait dans sa maison[3]. »

aucun exemplaire de cet ouvrage? — Nous mentionnons plus loin *Les Cheminées de Paris*, de Bordelon, quelque peu imitées du *Diable boiteux*. Nous ne considérons pas comme une suite du *Diable boiteux* l'opuscule *La Musique du diable* (1711).

1. Frères Parfaict, t. XIV, p. 451-452.

2. *Théâtre de la Foire*, t. I, p. 67. La première de ces deux pièces était la plus directement imitée du roman. La seconde est prise à une *comedia* de Alvaro Cubillo de Aragón, *El Principe invisible del baùl*.

3. Correspondance avec Brossette, éd. P. Bonnefon, t. I, p. 44. Voir une appréciation différente dans les *Dialogues des vivans*, ouvrage de Bordelon, qui date de la même époque, et qui donne sur Lesage des renseignements précieux (p. 166-176).

Après avoir conquis Paris et la France, le roman se répandait à l'étranger : on en trouve dès 1708 à Londres, une traduction anglaise ; en 1714, à Venise, une traduction italienne. Bien qu'imité de l'espagnol, il fut traduit en cette langue, selon le témoignage de Lesage lui-même dans sa dédicace de 1726. Il put y avoir, en 1708, d'autres traductions encore, si l'on en croit une allusion du *Diable bossu* : « il a parcouru toute l'Europe, il parle toutes sortes de langues ».

Ce triomphe, sans précédent pour un roman satirique, eut une influence décisive sur la carrière littéraire de Lesage. Dès avant le mois d'octobre, le libraire lui avait demandé « avec instance » un livre du même genre [1]. Lesage se laissa convaincre et fit le *Gil Blas*. Les contemporains ne s'y trompèrent pas : « C'est, dit l'un d'eux en 1715 [2], parlant du roman nouveau, à peu près le même dessein que celui du *Diable boiteux*. » La satire toutefois y était moins directe et moins exclusive. Mais en 1721, le « prodigieux débit » des *Lettres persanes*, très semblables, dans leur artifice satirique, au *Diable boiteux*, produisit grand émoi chez les libraires : « ils mirent tout en usage pour en avoir des suites [3] » ou des imitations. Et sans doute Lesage fut-il au nombre des auteurs sollicités, puisque dès le 25 juillet 1723, la veuve Ribou obtient un privilège pour une nouvelle édition de ce même *Diable boiteux*.

Cette nouvelle édition fut une refonte complète, qui parut seulement aux premiers jours de décembre 1726, en deux volumes in-12 de 324 et de 304 pages [4]. Elle est annoncée, sur la page du titre (qui porte le nom de l'auteur) comme « corrigée, refondue, ornée de figures et augmentée d'un volume ». Imprimée à Rouen [5], elle dut avoir plusieurs tirages, car certains exemplaires portent la date 1727, et d'autres 1728. Elle fut reproduite « à Amsterdam chez P. Mortier », en 1729. Dans une nouvelle dédicace à Luis Velez de Guevara, l'auteur explique ses corrections et additions : après dix-neuf années, il lui a fallu retoucher l'ouvrage et « le mettre pour ainsi dire à la mode ». Il ne l'a pas seulement corrigé, il l'a « refondu, et augmenté d'un volume, que les sottises humaines lui ont aisément fourni ». Il a de plus emprunté à un

1. D'après les *Plaintes du Diable boiteux*, citées plus haut.
2. Le lecteur anonyme déjà mentionné (B. N., Ms. fr. 25589, p. 127).
3. Montesquieu, *Quelques réflexions sur les « Lettres persanes »*.
4. En voir la description détaillée dans l'ouvrage de M. Henri Cordier, § IV, n° 7.
5. Le privilège fut registré à Rouen le 1er avril 1726, et certains exemplaires portent sur la page du titre, avant l'adresse, ces mots en petits caractères italiques : « Imprimé à Rouen et se vend.... » On lit aussi sur le titre de certains exemplaires du tome I : « Le prix est de cinq livres ».

auteur espagnol, Francisco Santos, « des vers et quelques images ».

Mais ce n'est pas un volume entier que Lesage a ajouté, comme il voudrait le faire croire : les additions et augmentations ne comptent en tout que 230 pages sur les 628 du livre, soit un peu plus du tiers du texte nouveau. Un caractère plus gros, des lignes plus espacées ont permis de remplir les deux tomes. Pour compléter l'illusion, les chapitres sont chiffrés séparément dans chacun d'entre eux; et cet artifice a trompé beaucoup de monde, depuis Lenglet Du Fresnoy [1]. En réalité, la matière des premières éditions est assez également répartie dans les deux volumes. La proportion des anecdotes et des « nouvelles » a d'ailleurs peu changé; aucun des contes ou nouvelles de 1707 n'a été supprimé; et quatre longs récits, qui occupent 87 pages, ont été ajoutés — car les histoires espagnoles sont toujours de mode. Une intrigue et un dénouement nouveaux occupent deux chapitres; trente-quatre anecdotes de la seconde édition ont été supprimées, cent anecdotes nouvelles ajoutées, et enfin de très nombreuses corrections — plus de treize cents — ont été faites.

Sous sa nouvelle forme, l'ouvrage fut accueilli avec faveur. Il ne retrouva pas, bien entendu, le succès éclatant de la première édition, mais les comptes rendus qu'on lit dans les journaux du temps sont très élogieux. La *Bibliothèque française ou Histoire littéraire de la France* annonce le livre dans une lettre de Paris, datée du 8 décembre 1726 : elle le juge « une fiction ingénieuse, pleine de caractères admirables ». Au début de 1727, elle y revient encore, et estimant « inutile d'en faire l'éloge », elle en cite des passages choisis. Ce sont des anecdotes satiriques, dont les « clefs » sont données en note par des initiales [2]. En février 1727, le *Journal des savants* à son tour consacre aux deux volumes un « extrait » dont la note est favorable; il cite également quelques « traits allégoriques », mais s'il juge la satire ingénieuse, il la trouve aussi « parfois trop maligne [3] ». Enfin, plus tard dans l'année 1727, les *Mémoires de littérature et d'histoire* [4] constatent qu' « on lit ce roman avec plaisir, parce qu'on y croit reconnaître des personnes fameuses ».

Cette édition de 1726 ne provoqua pas, comme la première,

1. « Le premier volume est meilleur que le second, qui est tout de la composition de M. le Sage, alors que le premier est traduit de l'espagnol », *De l'Usage des romans*, 1734.
2. T. VIII, p. 338; t. IX, p. 73 à 78.
3. Année 1727, p. 114.
4. Année 1727, t. II, p. 432.

toute une envolée de brochures : mais il parut, après cette date, et du vivant même de Lesage, des « suites » du *Diable boiteux* qui s'inspirent de la nouvelle forme du roman. L'une d'elles, qu'on trouve en 1729 dans les *Lettres sérieuses et badines* [1] de La Barre de Beaumarchais, est à signaler, parce que l'auteur y donne son pastiche comme des fragments authentiques de Lesage, interdits trois ans auparavant. Nous ne mentionnerons pas les autres; elles n'ont eu, en effet, aucune influence sur l'ouvrage : le texte de 1726 est définitif. Lorsqu'en décembre 1737, Lesage réédite son livre, il ne lui fait subir aucun changement nouveau. Il y ajoute seulement une « Table alphabétique » bien curieuse, et il le fait suivre de deux courts opuscules attribués sur le titre à « M. B. de S. » : l'un, *Les Entretiens sérieux et comiques des Cheminées de Madrid*, est une assez pâle imitation du *Diable boiteux*, que l'abbé Bordelon avait fait paraître dès 1712 (Paris, Prault, in-12); le second n'est autre que *Les Béquilles* de 1707, refondues et adaptées au nouveau texte du roman [2].

Cette édition, qui fut, en 1739, reproduite à Amsterdam, est la dernière que publia l'auteur. Mais jusqu'à son dernier ouvrage, Lesage se souvient de son premier roman, et pour suppléer à son imagination affaiblie, il puise fréquemment dans ce riche recueil d'originaux et d'anecdotes. Il y fait des emprunts dans *La Journée des Parques* (1735), dans *La Valise trouvée* (1740), dans *Le Mélange amusant* (1743). Asmodée, de plus, apparaît dans *Le Bachelier de Salamanque* (1735) : il joue un rôle dans le rêve du muletier Tobie (ch. XLIV). Enfin, nous avons déjà vu que le *Gil Blas* fut conçu à l'imitation du *Diable Boiteux*. On voit quelle place considérable ce petit livre a tenue dans la vie littéraire de Lesage.

Les sources espagnoles.

Lesage lui-même reconnaît, dans ses deux dédicaces successives, qu'il doit « au très illustre auteur Luis Velez de Guevara » l'idée et le titre de son roman. Une comparaison avec l'original espagnol est donc le premier travail qui s'impose dans une étude de l'ouvrage français. Cette comparaison, qui n'a jamais été faite avec rigueur, doit prendre pour base le texte primitif, celui

1. T. I, p. 242.
2. L'abbé Bordelon était mort dès 1731 : la refonte a pu être faite par Lesage lui-même. C'est aussi lui, sans doute, qui a retouché les *Entretiens* : ils parurent en effet originairement sous le titre *Entretiens sérieux et comiques des cheminées de Paris*.

de 1707, et non point la refonte de 1726. Cette refonte fut exécutée sous l'influence d'autres textes espagnols, dont l'étude viendra en second lieu. Dans l'une et dans l'autre comparaison, les longues histoires et les récits autonomes seront laissés de côté : ils sont copiés ou traduits de *comedias* ou de *novelas* que fera connaître une division spéciale.

I. *Le cadre et la partie anecdotique.*

1° *Les éditions de 1707.*

El Diablo cojuelo, Novela de la otra vida (Le Diable boiteux, roman de l'autre vie), œuvre de Luis Velez de Guevara, connu surtout comme auteur dramatique, parut pour la première fois à Madrid en 1641. L'ouvrage fut réimprimé depuis, à plusieurs reprises, au XVIIe siècle [1]. En particulier, il en fut donné à Saragosse en 1671 une édition très grossière et incorrecte. C'était la seule que connût Lesage, comme le prouvent une certaine faute qu'il reproduit dans son texte [2] et surtout une phrase de la dédicace : « le bruit qu'il a fait en Aragon où vous l'avez mis en lumière ». Lesage était donc fondé à croire encore vivant ce contemporain de Cervantes : par là s'explique, sans doute, cette curieuse dédicace, et se prouve, en tout cas, l'ignorance de l'imitateur pour les choses de l'Espagne.

Le Diablo cojuelo, inspiré des fameux *Sueños* de Quevedo (1627) [3], est un roman d'allégories et d'aventures. Il est divisé en dix *trancos* ou « enjambées ». Le premier raconte la délivrance du diable [4], le second les observations qu'il fait du haut de la tour de San Salvador, jusqu'au petit jour; le troisième est consacré à divers spectacles allégoriques auxquels le démon et l'écolier sont censés assister dans Madrid pendant la journée. Parmi ces fictions est une maison de fous « où l'on châtie et soigne les folies qui jusqu'à présent n'avaient pas semblé telles ». Dans le quatrième, le démon, poursuivi par l'astrologue qui l'avait enfermé, s'échappe de Madrid, toujours en compagnie de l'écolier. Tous deux descendent dans une auberge de petite ville. Dans la nuit, toute la maison est réveillée par les cris qu'émet un

1. L'excellente édition critique de M. A. Bonilla y San Martin (1902 et 1911) contient tous renseignements sur l'ouvrage espagnol.

2. *Fabula* pour *Fafula* (*Diable boiteux*, 1707, p. 23).

3. Nous devons laisser de côté ici la question des sources possibles du livre espagnol. Les origines de la légende du « diable boiteux » pourraient fournir le sujet d'une curieuse étude de *folk-lore*.

4. C'est Lesage, semble-t-il, qui a pris sur lui d'identifier le diable boiteux avec Asmodée. Chez les auteurs espagnols, ce sont deux diables différents.

poète dramatique dans le délire de la composition : il lit aux hôtes, qui se sont rassemblés demi-nus, sa *comedia*, *Troie incendiée*. On s'amuse de lui, et on se recouche. Au matin, les deux camarades reprennent leur fuite, et ils passent dès lors par les aventures les plus burlesques ou les plus extraordinaires. Nous ferons comme Lesage, qui les a laissées de côté.

Obligé en effet, comme il le dit lui-même, « de s'accommoder au goût de sa nation », il a fait d'un roman d'intrigue un roman d'observation et de « caractères », où le diable n'agit plus, mais regarde et parle, où l'unité de temps et l'unité de lieu sont respectées — par la force des choses —, comme dans une pièce de théâtre. Il a cependant, comme il le dit encore, « copié autant qu'il l'a pu [1] » : et bien loin, ainsi qu'il est d'usage de l'affirmer, d'imiter Guevara pour les premières pages, puis de se fier à ses seules forces, il a tiré toute la texture du roman des quatre premiers *trancos* du *Diablo cojuelo*.

Le premier *tranco* lui a fourni la matière des deux premiers chapitres [2]. Par moments même, le texte français n'est qu'une intelligente et spirituelle traduction du texte espagnol. En d'autres endroits Lesage s'écarte davantage de l'original, pour étendre le dialogue avec complaisance ou enjoliver des descriptions réalistes. Il ne dispose plus ensuite, pour le reste de son roman de caractères, que de quelques pages dans les trois *trancos* suivants ; mais il tire de ces maigres éléments le meilleur parti possible.

Les vingt-neuf ou trente originaux que le *Cojuelo* signalait du haut de sa tour étaient notés un peu au hasard, et décrits pêle-mêle. Lesage met un peu d'ordre dans cette confusion. Il y avait d'abord, dans Guevara, des portraits, impossibles à « classer », de personnages divers, observés chez eux et dans leur état habituel. Lesage distribue ces portraits dans deux chapitres spéciaux ; le chapitre III, où il en imite onze, le chapitre VI où il en imite quatre, en même temps qu'il y introduit de nouveaux caractères. Des quinze anecdotes de Guevara, — choisies parmi les plus naturelles — les unes sont simplement traduites, les autres combinées entre elles, les autres partagées en deux, d'autres enfin sont modifiées par souci de vraisemblance ou interprétées de façon assez libre.

1. Ces citations sont prises à la première dédicace (1707). Le passage est modifié en 1726.

2. Rappelons que les seize chapitres de la première édition se répartissent ainsi : quatre sont pris en entier par les nouvelles (ch. IV et V, XIII et XV), deux par l'exposition (les deux premiers), un seul, fort court, par l'intrigue d'amour (la vengeance de don Cléofas, ch. VII) et les neuf autres par les observations du diable ou le dialogue des deux amis. Le dénouement occupe dix lignes.

Parmi les différents personnages que signalait le *Cojuelo*, se trouvait aussi doña Tomasa, la perfide maîtresse de l'écolier, et, en voyant sa trahison, Don Cleofas, saisi de fureur, manifestait des désirs homicides. Chez Guevara, le diable calme ironiquement cette colère; mais l'Asmodée de Lesage consent à venger son ami; cette vengeance occupe le chapitre VII, inspiré par conséquent du modèle espagnol, et qui constitue la seule intrigue d'amour du roman français. La vengeance de Don Cléofas a son épilogue en prison; le chapitre VIII (*Des Prisonniers*) se trouve donc amené tout naturellement. On y retrouve de plus, deux ou trois des personnages coupables et dignes de la geôle, dont Guevara nous montrait, dans son second *tranco*, les actes délictueux.

Le chapitre IX « qui contient plusieurs petites histoires » procède de la même inspiration que le troisième et le sixième; il semble appartenir en entier — par sa matière — à l'auteur français : par contre les deux suivants sont directement imités du troisième *tranco*. Lesage y lisait en effet la description de la *casa de los locos*, destinée aux fous qui ne sont pas ordinairement jugés tels. Dans son souci du naturel, il a fait de cette maison fantastique un véritable asile d'aliénés, dont la description remplit le chapitre X; puis, utilisant l'idée spirituelle de l'auteur espagnol, il a décrit dans un nouveau chapitre (le XIe), les fous que l'on n'enferme pas et qui mériteraient d'être enfermés. Dans l'une et dans l'autre description prennent place des imitations de détail. Le très court chapitre *des Tombeaux* (le XIIe), est destiné surtout à servir de « préparation » pour l'histoire de *La Force de l'amitié*; peut-être est-il inspiré en partie par un épisode du *tranco* VIII, le convoi funèbre de l'astrologue, et par les réflexions dont le diable accompagne ce convoi[1].

Au milieu de la longue histoire sur l'amitié est placé, comme un intermède, le chapitre XIV : *Du démêlé d'un auteur tragique avec un auteur comique*. Il est inspiré, et souvent imité de près, du *tranco* IV du *Diablo cojuelo*. On y voit, comme chez l'auteur castillan, un poète dramatique lisant au milieu de la nuit à un auditoire demi-nu une pièce troyenne nouvellement composée. Lesage a simplement adapté l'épisode aux besoins de la satire : *Troya abrasada*, « comedia de ruido », est devenue *La Mort de Patrocle*, tragédie platement imitée d'Homère; l'auditoire, de plus, s'est réduit à un poète comique pour permettre à l'imitateur de personnifier les discussions, si fréquentes vers 1707, sur la pré-

1. Voir *Le Diable boiteux*, ch. XII, p. 177 au bas (1707), et comparer *El Diablo cojuelo*, tr. VIII, f° 102, verso.

séance de la tragédie ou de la comédie. Reste enfin le chapitre XVI, *Des Songes*. Il est placé à la fin parce que « c'est vers la pointe du jour que les songes sont plus vrais[1] » : mais Lesage y reprend son imitation méthodique du second *tranco*, où il trouvait plusieurs personnages rêvant dans leur sommeil. A la fin de ce chapitre est le dénouement, aussi court et aussi simple que possible : à l'heure même où le *Cojuelo* descendait de son observatoire, le Boiteux est rappelé subitement par son magicien.

On voit donc que *Le Diable boiteux* — ou pour mieux dire le « canevas » de ce roman — est formé en son entier (nous laissons toujours de côté les nouvelles) d'idées prises au *Diablo cojuelo*, et interprétées avec beaucoup de goût et d'esprit. On voit aussi que la disposition du roman, et l'ordre dans lequel les chapitres sont placés, s'expliquent facilement, une fois cette imitation admise. La forme même du *Diable boiteux* doit quelque chose à l'original espagnol : dans les éditions de 1707, Asmodée procède toujours, non point par portraits étendus à la manière de La Bruyère, mais par esquisses satiriques qui tiennent en une phrase ou deux, comme celles de Guevara. Telle est bien la méthode habituelle à Lesage : il adapte constamment, en le modifiant par endroits, un modèle qui inspire et gouverne l'ensemble de l'épisode ou de l'ouvrage.

Dans la partie anecdotique du premier *Diable boiteux*, on trouve encore çà et là quelques imitations ou souvenirs de divers livres castillans : des *Visions* de Quevedo par exemple, ou du « curieux et agréable ouvrage » de Carlos Garcia : *Antipathie des Français et des Espagnols* (1617)[2]. Un couplet de quatre vers, placé dans la bouche d'un amant désespéré, est emprunté à une comedia de Calderón, *Agradecer y no amar*[3]; mais Lesage y a corrigé une inversion qu'il jugeait obscure, sans se douter, peut-être, qu'il détruisait le rythme de la *redondilla* : ce n'est pas impunément qu'il est partout adaptateur.

2° *L'édition de 1726*[4].

Dans la refonte de 1726, Lesage conserve tous ses premiers

1. Cette explication sera ajoutée dans le texte de 1726 (t. II, p. 183, ch. v).

2. Voir *Le D. B.*, p. 122, p. 163 (l'amant fou de désespoir) et Garcia, éd. de 1617, p. 324-326.

3. *Jornada* II, *escena* IV. La source est indiquée par Baret, *Histoire de la littérature espagnole*, p. 512, et dans l'*Essai* de Franceson, p, 36, note : mais ces deux critiques n'ont pas remarqué la « correction » de Lesage. — Notons encore que l'anecdote du « chirurgien jaloux » résume, en le modifiant comiquement, le sujet de *El médico de su honra* (notamment des scènes XII et XIII de la IIIe *jornada*).

4. Dans le chapitre ajouté à la seconde édition de septembre 1707, une anecdote, celle du *Señor Mendigo* (p. 307), semble d'origine espagnole.

emprunts. Il relit même le *Diablo cojuelo*, et y puise encore quelques inspirations de détail; pour le début du roman, par exemple[1], peut-être aussi pour l'ancien chapitre *Des Tombeaux*, qui est devenu maintenant le chapitre *Des Tombeaux, des ombres et de la mort*. A l'imitation du *Cojuelo* qui montrait à son ami la fortune dans les airs, le Boiteux y fait apparaître la Mort aux yeux de l'écolier. Mais cette personnification de la Mort et l'apparition de fantômes blancs qui suit semblent surtout un souvenir de la *Visita de los chistes*, l'un des *Sueños* de Quevedo. Les analogies entre les deux visions sont assez remarquables[2].

Ces inspirations, toutefois, sont peu de chose auprès des emprunts considérables que Lesage fait à Francisco Santos. On s'en est trop fié à la parole de l'imitateur qui présente « son larcin » comme négligeable : la lecture du livre espagnol est loin de confirmer cette façon de voir.

C'est en 1663 que Francisco Santos — fécond écrivain auquel le *Gil Blas* doit plus d'un épisode — publia son *Dia y noche de Madrid, discursos de lo mas notable que en el passa* (Jour et nuit de Madrid, Discours sur ce qui s'y passe de plus remarquable)[3]. Cette longue fiction morale appartient à un genre qui fut très à la mode en Espagne, au XVIIe siècle. Les exhortations pieuses, les tableaux de mœurs réalistes et les histoires romanesques s'y mélangent sans harmonie. Les imitations y sont nombreuses, la partie morale en est très ennuyeuse et extrêmement mal écrite : mais dans ce fatras, Lesage a su découvrir quelques épisodes agréablement contés, qu'il s'est appropriés.

Le premier des dix-huit *discursos* raconte le retour en Espagne de captifs d'Alger nouvellement rachetés. Ils arrivent un soir à Madrid : et Lesage a reproduit, au chapitre VIII du tome second, la description de leur cortège, en l'écourtant quelque peu. L'un des captifs, Onofre, le héros de l'histoire espagnole, a obtenu sa liberté d'un maître compatissant à qui il avait dit son grand désir de voir Madrid. Il prend pour guide dans la capitale un jeune garçon, sorte de *pícaro* honnête et pieux, à qui ses plaisanteries et sa franchise ont valu une réputation, sous le nom de *Juanillo el de las Verdades*. C'est ce Juanillo qui va tenir le rôle du *Cojuelo*. La visite commence au matin. Juanillo la commente par d'inter-

1. C'est en 1726 que Lesage emprunte à Guevara la comparaison connue avec « le pâté dont on vient d'ôter la croûte ».

2. De plus, Lesage doit à une poésie de Quevedo (*Parnaso*, éd. F. Janer, n° 509) l'anecdote du médecin biscayen aux clients imaginaires.

3. Lesage utilisait l'édition originale : il a emprunté deux noms propres à une approbation placée dans les feuillets préliminaires.

minables récits moraux; mais changeant de ton au quatrième *discurso*, il raconte, à propos de récentes courses de taureaux, la très piquante histoire que le Boiteux raconte aussi dans le chapitre VIII du tome I, en donnant au héros le nom de Patrice. L'épisode de Lesage est une adaptation libre, un peu abrégée. Il y a toutefois dans la forme du récit une différence essentielle, que l'on retrouvera dans les emprunts suivants : l'auteur français donne pour une aventure réelle ce qui chez Santos était une suite de pures suppositions, développées en vue d'aboutir à une moralité édifiante. Pour ces déboires supposés d'un bourgeois anonyme, Santos s'inspirait très visiblement d'une comedia de Lope de Vega, *Las Ferias de Madrid*, dans laquelle, chose remarquable, on retrouve ce même nom de Patricio qu'a choisi Lesage[1]. Il en faut sans doute conclure que celui-ci a reconnu Lope dans Santos : ce qui n'est pas pour surprendre, puisqu'il avait déjà, en 1715, très fidèlement extrait des *Ferias* un épisode du *Gil Blas* (livre V)[2].

Reprenant leur promenade, Onofre et son guide poursuivent jusqu'à une heure avancée de la nuit leurs observations et leurs commentaires, et Lesage continue ses emprunts, en continuant aussi d'élaguer, d'abréger et de vivifier son texte. Il prend : le portrait de l'homme ruiné à qui son chien seul est resté fidèle; des réflexions sur la naissance du jour et les occupations des hommes; la scène lamentable de la querelle de jeu (qui surprend un peu dans la bouche d'Asmodée, par son accent moralisateur); la description de faux infirmes qui demandent l'aumône; l'épisode de la sérénade nocturne, où se trouvent les « vers » dont la dédicace avoue le « larcin ». La chanson de Santos est réduite de douze couplets à cinq, et l'ordre de ceux-ci est modifié[3].

Pour finir la soirée, Juanillo conduit son ami à une curieuse « académie poétique de mendiants », dont il reste dans le roman français un léger souvenir. On vient d'y réciter quelques gloses et sonnets, quand soudain le feu se déclare dans la maison; et le

1. C'est M. A. Bonilla y San Martin qui a attiré notre attention sur cette curieuse correspondance.

2. L'épisode de Don Raphaël, Don Baltazar et Violante : il correspond, sauf pour le dénouement, à l'intrigue principale des *Ferias*, où les personnages se nomment Leandro, Patricio et Violante. Cette source du *Gil Blas* est restée jusqu'ici inconnue. La *comedia* est très riche d'épisodes; la partie imitée par Santos semble inspirée d'une nouvelle du *Décaméron* (VIII, 7).

3. Pour ces divers emprunts, comparer : *Dia y noche*, disc. V et *D. B.*, t. II, ch. VI, p. 214; *Dia*, VI, début, et *D. B.*, II, p. 203-204 et 207; *Dia*, VIII et *D. B.*, I, 3; *Dia*, p. 146-7 et p. 20 (éd. originale) et *D. B.*, II, p. 204-6; *Dia*, XV et *D. B.*, I, 10, p. 310-15. Nous ne mentionnons pas quelques inspirations de moindre importance.

reste de l'ouvrage est consacré à l'incendie, au sauvetage, à la récompense, enfin à tout le dénouement qui remplit deux chapitres entiers du *Diable boiteux*[1]. Onofre remplace Don Cléofas, mais s'en distingue en ce qu'il ne dispose pas comme lui d'un diable complaisant : aussi doit-il sauver lui-même la jeune fille en péril. Avant le matin, il rend au père de celle-ci un autre service encore : et la main de son obligée lui est offerte quelques jours après. L'adaptation de Lesage est des plus heureuses : ce dénouement a pris dans son œuvre — en dehors d'une aisance et d'une simplicité toutes nouvelles — un parfum de délicatesse et de volupté, un charme de féerie, qui manquaient à l'original; de plus, par cette habile imitation, le roman se trouve doté d'une intrigue agréable et simple, où le « naturel » est respecté.

D'une façon générale d'ailleurs, les imitations du *Dia y noche* n'ont aucune influence sur la forme et l'esprit de l'ouvrage. Elles n'en expliquent pas moins la disposition nouvelle du *Diable boiteux*, comme déjà le *Diablo cojuelo* en expliquait le plan primitif.

Sur les vingt et un chapitres du texte de 1726, seize se trouvaient dans la seconde édition de 1707 : et Lesage les reproduit en les augmentant et les modifiant, sans en changer l'ordre[2]. Il se contente de rendre au chapitre *Des songes* la place qu'il avait dans la première édition et de fondre en un seul (le VIe du tome I) les chapitres VI et VII de la seconde édition : comme il y a maintenant une intrigue et un dénouement nouveaux, plus n'est besoin d'un chapitre spécial pour la « vengeance de Don Cléofas ». A la suite de ces seize chapitres, il en ajoute un autre encore, formé d'épisodes divers et dont le titre ne pouvait être plus simple : *Ce que le Diable fit encore remarquer à Don Cléofas*[3]. Puis il emprunte à Santos son idée du cortège des captifs, et il l'utilise pour deux chapitres nouveaux (le VIIIe et le IXe du tome II). Ces deux chapitres sont formés presque en entier de deux nouvelles, traduites de l'espagnol, et dont les deux personnages principaux sont placés dans le cortège, par un artifice assez rudimentaire. Sur les autres captifs, on ne trouve que quelques observations aussi simples, aussi banales que possible. Enfin du dénouement du *Dia y noche* sont tirés deux chapitres d'intrigue, et chacun d'eux est placé, tout simplement encore, à la fin de chaque volume[4].

1. *Dia y noche*, disc. XVII et XVIII, p. 324 à 372; *D. B.*, I, 11 et II, 10.

2. Seul le chapitre *Des originaux*, qui suit maintenant le chapitre *Des songes* est complètement modifié : il n'a plus rien de commun avec le chapitre XVI de la deuxième édition que le titre et l'idée.

3. La majeure partie de ce chapitre n'est pas sans analogie avec le tableau de la Ca'le Mayor, dans le VIIIe *tranco* du *Diablo cojuelo*.

4. Pour en finir avec la « disposition » de l'ouvrage, signalons que vingt-six

En dehors de Quevedo et de Santos, la partie anecdotique du texte de 1726 ne doit que peu de chose à l'Espagne. Un épisode semble être le simple résumé d'une *comedia* : celui qui raconte la jalousie criminelle de Doña Beatrix[1]. Un autre, le « trait de justice de Don Pèdre de Portugal », que l'on retrouvera dans *Le Mélange amusant*, a sa source première dans un ouvrage historique portugais[2]. En général, Lesage montre dans son nouveau texte une connaissance plus étendue de l'Espagne et de ses usages : certaines corrections ou additions en font foi. Terminons par une observation qui n'est pas sans intérêt pour le *Gil Blas* : les noms propres allégoriques en langue castillane[3] sont tous, dans *Le Diable boiteux*, de l'invention de Lesage, et le plus souvent les épisodes où ils se trouvent ne doivent rien aux ouvrages espagnols.

II. *Les nouvelles et récits.*

Le texte de 1707 comprend deux nouvelles considérables, qui occupent quatre chapitres spéciaux, et trois récits d'une certaine longueur placés parmi les anecdotes et les portraits. Ces cinq histoires sont conservées en 1726, et quatre autres y sont ajoutées. Toutes sont traduites ou imitées de l'espagnol. Elles sont introduites sous les prétextes les plus futiles, et quand le sujet l'exige, Asmodée, démentant son caractère, sait se montrer, dans ses expressions, vertueux et tendre autant que personne du monde.

1° *Les nouvelles et récits intercalés dans le texte de 1707.*

L'Histoire (*des amours*) *du comte de Belflor et de Léonor de Cespedes* (1re et 2e éditions : ch. IV et V; édition de 1726 : ch. IV et V du tome I). — Cette nouvelle, qui est la première, est aussi celle où Lesage imite le plus librement. Il y reprend, en le modifiant, le sujet d'une *comedia* de Francisco Rojas y Zorilla : *Obligados y ofendidos y Gorrón de Salamanca* (Obligés et offensés, ou l'Écolier de Salamanque)[4]. Parue en 1640 dans la *Primera parte*

anecdotes sont changées de place, non pas seulement dans l'intérieur d'un même chapitre, mais parfois aussi d'un chapitre à l'autre. C'est, semble-t-il, par un certain souci d'équilibre entre les différentes parties du livre.

1. T. I, ch. IX, p. 261-264.

2. La chronique manuscrite de Fernão Lopes, utilisée dans divers ouvrages imprimés des XVIIe et XVIIIe siècles. Nous devons cette indication à l'obligeance de M. A. Morel-Fatio. — Le rêve du vice-roi de Mexique (t. II, p. 196) est probablement de provenance espagnole.

3. Par exemple les noms du bachelier Donoso (enjoué), de l'usurier Sanguisuela (sangsue), de Don Blaz Desdichado (malheureux), de Don Baltazar Fanfarronico, etc.

4. M. Léo Claretie, dans sa thèse *Lesage romancier* (I, 2) indique cette source, mais de façon inexacte.

du théâtre de Rojas, elle avait déjà été imitée, vers 1654, par trois auteurs dramatiques français : Boisrobert (*Les Généreux ennemis*), Scarron (*L'Écolier de Salamanque ou les ennemis généreux*), Thomas Corneille (*Les Illustres ennemis*)[1]. Pour son récit, Lesage tire de la pièce espagnole un parti tout nouveau et un peu inattendu. L'intrigue de Rojas, d'une ingéniosité artificielle, ramenait à plusieurs reprises une donnée semblable : le combat entre l'honneur et la reconnaissance. Lesage ne retient qu'une seule situation. De plus il change complètement le point de vue; l'honneur n'est plus, pour lui, un ressort tragique : il écrit une histoire *des amours* du comte et de Léonor. Aussi la jeune fille devient-elle le personnage principal. Presque tout le chapitre IV est rempli par la lutte qui se livre dans son cœur entre l'amour et la vertu. Cette partie est vraisemblablement imitée d'un autre modèle espagnol : les personnages de la duègne (la dame Marcelle) et de l'entremetteuse (la Chichona) le laissent supposer. Ce modèle inconnu doit appartenir à la longue série d'ouvrages inspirés par la *Celestina*. Vers la fin de la nouvelle, l'épisode accessoire de Don Pèdre et d'Eugénie semble imité, lui encore, d'un troisième modèle espagnol : il se retrouvera, avec des noms différents, dans *Le Bachelier de Salamanque* (ch. XXVIII)[2].

L'Histoire de la Force de l'amitié. (1re et 2e éditions : ch. XIII et XV; édition de 1726, ch. II et IV du t. II). — Cette histoire est tirée d'une *novela* de Juán Perez de Montalván : *La Desgraciada amistad*, laquelle est la sixième du recueil intitulé : *Successos y prodigios de amor, en ocho novelas exemplares*. Ce recueil, qui parut en 1624, eut un grand nombre d'éditions, et fut même traduit en français, en 1644, par de Rampalle. La première partie de la nouvelle française, celle qui occupe le premier des deux chapitres, est une traduction libre de la partie correspondante de la *novela* espagnole. Lesage y témoigne, par ses modifications de détail, d'une psychologie plus fine et de sentiments plus délicats que son modèle. Dans la seconde partie, l'intrigue est simplifiée et rendue plus « naturelle ». Le dénouement est modifié, pour permettre à l'histoire de rentrer dans le cadre du *Diable boiteux*[3].

1. Lesage semble ne devoir que peu de chose à ces imitateurs : peut-être emprunte-t-il aux deux premiers une ou deux idées sans importance pour le dénouement, et aussi le nom de Léonor, moins étrange que celui de Fenix, pour son héroïne. — On sait que Beaumarchais a tiré son *Eugénie* de la nouvelle de Lesage.

2. On peut en voir un prototype dans une situation de *El Vergonzoso en palacio*, par Tirso de Molina : celle de Magdalena et de Mireno (*Jornada* III, *esc.* XXVIII et suiv.).

3. Lesage utilise de plus certains détails que lui faisaient connaître les nombreuses histoires de captifs espagnoles et françaises.

L'Histoire du sergent Quebrantador[1] (1re, 2e éditions, ch. VIII; 1726, ch. VII du tome I). — La donnée de cette histoire, un amoureux simulant le fantôme dans l'intérêt de son amour, se retrouve très fréquemment dans le théâtre espagnol : dans un *entremes* de Lope de Vega par exemple, et dans une *comedia* de Calderón, *La Dama duende*, imitée par d'Ouville et Thomas Corneille. On la trouve aussi dans plus d'une *novela* : dans le *Marcos de Obregón* d'Espinel (III, 6), dans *El Imposible vencido* de María de Zayas. Il semble que l'épisode de Lesage soit plus directement imité d'une *novela* de Alonso de Castillo Salorzano : *El Duende de Zaragoça*, la dernière d'un recueil intitulé *La Quinta de Laura* (1649). Lesage la connaissait, puisqu'il lui prendra en 1726 le nom de Don Ximen de Lizana pour une autre de ses histoires[2]. Il a rendu le sujet plus franchement comique en le situant dans un cadre plus vulgaire. Pour la scène de l'esprit démasqué, il s'est souvenu du cinquième acte (sc. V) de *La Devineresse* (1679), par Thomas Corneille, qui peut-être s'inspirait lui-même de Maria de Zayas.

L'Histoire du banquier Francillo (1re et 2e éditions, ch. IX; 1726, ch. VII du t. I). — Ce court récit est évidemment imité de l'espagnol[3]. Nous n'en connaissons pas la source. Le sujet se rattache au « thème » de la fable *Le Savetier et le financier*.

L'Histoire du capitaine Zanubio (1re et 2e éditions, ch. IX; 1726, ch. IX du t. I). — Cet épisode est pris à la septième *novela* d'un recueil de Francisco de Lugo y Dávila : *Teatro popular* (1622). Elle a pour titre : *Del Androgino* et avait été traduite par Lancelot en 1628, dans ses *Nouvelles*, sous le titre *L'Hermaphrodite*. Lesage a extrêmement réduit le récit, et imité surtout la partie centrale, celle où la « jardinière » joue un rôle. Il a, ici encore, modifié le dénouement.

2° *Les nouvelles ajoutées dans le texte de 1726.*

Dans ces quatre nouvelles, Lesage suit ses modèles espagnols de plus près encore que dans les histoires de 1707. Le souci d'un art personnel y est moins marqué : l'auteur semble préoccupé surtout de remplir ses deux volumes.

1. Ce nom de Quebrantador (Pourfendeur) a été imaginé par Lesage comme tous ses autres noms allégoriques.

2. Celle de Doña Emerenciana, ajoutée en 1726. — Il n'est pas impossible qu'il existe une source espagnole inconnue, qui offrirait plus de ressemblance encore avec le récit de Lesage.

3. Mais Lesage commet une faute en nommant son héros *Francillo*; la forme correcte est *Francesillo*.

L'Histoire du Pícaro Domingo (t. I, ch. VII). — Ce récit est pris à un recueil d'Alonso de Castillo Solórzano : *Tardes entretenidas* (1625). Il est simplement traduit d'un épisode de la troisième *novela* : *El Proteo de Madrid*[1]. Le dénouement est légèrement modifié. L'épisode suivant de cette même *novela* avait fourni l'aventure des faux inquisiteurs dans le *Gil Blas* (VI, I). La première *novela* sera traduite plus tard dans la *Valise trouvée*.

L'Histoire de Doña Emerenciana (t. I, ch. IX). — Cette histoire est prise également à un recueil d'Alonso de Castillo Solórzano, *Noches de placer* (1631). Elle est adaptée du récit d'Emerenciana, dans la première *novela* du volume, *Las Dos dichas sin pensar*. Le début du récit est très abrégé, la partie centrale est traduite. A partir du moment où les deux amants sont emprisonnés, Lesage se sépare de son modèle. Il s'inspire vraisemblablement, pour l'épisode de l'incendie, de la *comedia* de Calderón *A secreto agravio secreta venganza*.

L'Histoire du captif Fabricio (t. II, ch. VIII) et *L'Histoire de Pablos de Bahabón* (t. II, ch. IX). — Ces deux récits sont empruntés à la seconde édition (1692) d'un recueil, *Varios prodigios de amor, en once novelas exemplares*, publié à Barcelone par Isidro Robles[2]. Cette édition est augmentée, à la fin du volume, de trois *Casos prodigiosos*, contes anonymes. Il paraît certain que Lesage n'a pas connu, en 1726, l'ouvrage même dont ces contes étaient tirés, à savoir *El Filósofo del aldea*, de Baltasar Mateo Velázquez. Quoi qu'il en soit, il les a mis à profit tous trois. Le troisième a inspiré une partie du livre VII du *Gil Blas*, le second a donné l'histoire de Fabrice, le premier celle de Pablos. Dans l'histoire de Fabrice, le modèle est modifié : l'intrigue est plus simple; le cadre est changé (les choses se passent non plus à la ville, mais à la campagne); le dénouement espagnol, qui était heureux et comique, est remplacé par une vengeance sanglante. Dans l'histoire de Pablos, le texte original est plus fidèlement suivi; mais Lesage rend le récit plus moral qu'il n'était, l'honnêteté du héros plus scrupuleuse. Dans aucun des deux *Casos* espagnols, il n'est question de captivité. C'est de la façon la plus artificielle que Lesage a donné place à deux personnages dans le cortège des captifs.

1. Il est à noter que Lesage fait dans sa traduction un gros contresens.

2. Ces mêmes *Casos* furent traduits, en 1739, par Boyer d'Argens, dans ses *Lectures amusantes*. Bruzen de La Martiniere lut cette traduction, et nota dans son *Nouveau porte-feuille historique et littéraire* (1746) la ressemblance du second de ces récits « avec le chapitre XIX du *Diable boiteux* ». — Adolfo de Castro, en 1875, dans son opuscule sur le *Gil Blas*, a également indiqué cette source.

Si la plupart des histoires dont nous venons de donner les sources sont introduites dans *Le Diable boiteux* assez arbitrairement, par contre, on peut noter dans leur disposition un certain souci de correspondance et d'équilibre. Dans la première édition, les deux grandes nouvelles se font pendant, l'une, au début, plutôt gaie, l'autre, vers la fin, franchement triste; une anecdote plaisante partage en deux chacune d'entre elles. Dans les chapitres du milieu, trois récits d'une certaine longueur reposent du « sautillement » incessant des remarques d'Asmodée. Pour l'édition de 1726, Lesage double tout dans son roman : le volume, l'intrigue et chacun des contes. Les histoires de Quebrantador, de Francillo et de Zanubio sont doublées, chacune dans un même chapitre, par celles de Domingo, de Patrice et de Doña Emerenciana; les deux longues nouvelles sont doublées par les deux histoires de captifs, l'une plutôt gaie, l'autre plutôt triste. Mais cet équilibre imparfait reste loin d'une composition harmonieuse.

Les renseignements qui précèdent montrent que la dette de Lesage envers l'Espagne est considérable dans *Le Diable boiteux*. Lesage doit à l'Espagne, non seulement l'idée, le cadre et le plan de son roman, mais aussi, tant pour la refonte que pour le texte primitif, environ les cinq septièmes de la matière [1]. Il est vrai que ce sont les deux septièmes restants (les anecdotes et portraits parisiens) qui ont fait le succès du livre à l'apparition et qui en font encore l'intérêt. D'autre part, si les procédés d'adaptation et de fusion sont parfois rudimentaires et insuffisants, l'ouvrage, abstraction faite des qualités de la forme, garde vis-à-vis de l'Espagne une pleine originalité en tant qu'ensemble et par sa tendance générale.

Les sources ou influences françaises et les clefs.

I. *L'objet.*

Le *Diablo cojuelo* est un roman d'intrigue, le *Dia y noche* est une fiction morale, mais *Le Diable boiteux* est un roman d' « observation ». L'imitation espagnole ne saurait rendre compte de cet « objet » nouveau; le dessein de Lesage — relier par une intrigue

1. Peut-être une enquête plus étendue permettrait-elle de découvrir encore quelques sources ignorées : mais ce ne pourrait être que pour de courts épisodes, et la proportion ne serait pas, semble-t-il, sensiblement modifiée.

très simple des observations détachées[1] — s'explique bien plutôt par les goûts littéraires qui prédominent en France vers 1707. Lesage est sous l'influence des *Caractères* ; il en imite la succession de portraits, et il en conserve les intentions didactiques : Asmodée veut donner à Don Cléofas « une parfaite connaissance de la vie humaine », « lui faire surpasser Socrate en sagesse[2] ». Si bien qu'un contemporain peut reprocher au Diable « de suivre les fades auteurs qui s'efforcent en vain d'imiter un La Bruyère[3] ». Lesage n'est pas le premier à placer cette imitation dans le cadre d'une fiction : Dufresny déjà, dans ses *Amusements sérieux et comiques* (1699), avait essayé de réunir, par le lien d'une invention agréable, des portraits ou pensées imités des *Caractères*. La tentative est encore imparfaite : mais dans certains passages — par exemple le *Cercle bourgeois* « où l'on voit tout Paris en raccourci » — le Siamois joue assez exactement le rôle du Boiteux. On retrouve la même idée dans plus d'un libelle satirique du temps[4].

Elle y est, il est vrai, assez peu précise : mais elle se fait beaucoup mieux définie et plus « consciente » dans les comédies de la même période. Ainsi que Dufresny s'en plaint dans le prologue du *Négligent* (1692)[5], Molière avait épuisé « les originaux fameux pour le comique » : et ceux qui le suivirent ne trouvèrent plus que des « diminutifs de caractères ». Or avec des originaux dont le comique était « imperceptible », impossible de remplir une comédie entière ! Comme d'autre part Molière avait prévenu le siècle contre les pièces embrouillées et les péripéties nombreuses (qui semblent alors peu conciliables avec l' « observation »), l'intrigue devait être simple et laisser à ces caractères le premier rang. On eut donc recours à la « comédie à tiroir », on fit, sous le prétexte d'un mariage ou d'une fourberie, défiler aux yeux du spectateur un plus ou moins grand nombre de personnages aux conditions diverses ou aux travers différents, — qu'on empruntait parfois au propre texte de La Bruyère. Les comédies de Boursault,

1. M. G. Reynier nous signale que le *Gygès Gallus* de P. Firmian (1659), roman moral, traduit en français en 1663, est dans sa donnée première assez semblable au *Diable boiteux*. *La Pistole-parlante* d'Ysarn (1660), qu'on a donnée comme un prototype du livre de Lesage, n'a que très peu de rapports avec lui. *Le Louis d'or politique et galant* (1695), libelle satirique, ne s'en rapproche pas beaucoup plus.

2. Éditions de 1707, p. 9 et p. 22.

3. *Plaintes du Diable boiteux* (1707), p. 42.

4. Ceux, par exemple, de Le Noble, qui imite pour l'un de ses *Nouveaux entretiens politiques* (n° 82, février 1709) le *Corriero svagliato* de F. Pallavicino, source future de *La Valise trouvée* ; de Bordelon, qui écrit en 1707 ses *Oreilles de l'asne d'or*, à propos d'une traduction d'Apulée, modèle lui-même de Guevara ; de Dufresny encore (*Le Correspondant de la guinguette*), etc.

5. Nous citons la version donnée dans l'édition de 1727 : le texte primitif y est un peu développé.

un grand nombre de celles de Dancourt sont des comédies à tiroir. La plupart des pièces du Théâtre italien ne sont pas autre chose [1].

Il y a même, dans leur nombre, une comédie de Palaprat, *Arlequin Phaéton* (1692) [2], qui présente une analogie remarquable avec le livre de Lesage. Momus (Mezzetin) accompagne Phaéton (Arlequin) « dans la première région de l'air »; et le dieu, tel le diable Asmodée, montre à son compagnon plusieurs scènes qui se passent dans Paris (c'est-à-dire sur les planches du théâtre). Puis, au moment où cette succession de scènes jouées sous les yeux des spectateurs va sembler longue et monotone, Momus se borne à décrire brièvement des originaux qui ne se montrent plus. Tel est le procédé même de Lesage dans son *Diable boiteux* : ce cadre souple à l'excès de la pièce à tiroir, il s'en sert pour le roman. Mais tandis qu'on produisait sur la scène des personnages réels, il décrit simplement ces personnages ou les mentionne. Il a ainsi un double avantage : il peut multiplier le nombre des originaux, et chacune de ses railleries, beaucoup plus brève et plus légère, est par là même plus mordante et d'une portée plus générale.

C'est l'originalité du *Diable boiteux*, comme ce sera celle du *Gil Blas*, de réunir, par l'application au roman des procédés du théâtre [3], les avantages de l'un et de l'autre genre. Là aussi, sans doute, doit être recherché, en partie, le secret de son prodigieux succès : les contemporains retrouvèrent dans ce petit livre, comme dans un abrégé ou un manuel, tous ces types et tous ces ridicules qu'ils étaient habitués à applaudir sur la scène. En effet, si ce roman emploie les mêmes procédés généraux que la comédie, il nous montre aussi, comme on va voir, les mêmes types obligés et les mêmes ridicules de convention.

II. *La partie anecdotique.*

Pour étudier la partie anecdotique d'inspiration française, il est essentiel de distinguer — comme dans notre recherche des sources espagnoles — les éditions de 1707 du texte de 1726 : en replaçant chacune des deux versions dans le « milieu » littéraire des ouvrages contemporains, il deviendra possible de délimiter avec précision la part de l'observation ou de la satire directe.

1. Il arrive que quelqu'une de ces revues (*La Foire Saint-Germain*, par exemple) offre une parodie ou comédie indépendante intercalée dans la pièce comme les Nouvelles dans *Le Diable boiteux*.

2. Recueil de Gherardi, t. III, acte II, p. 409-11.

3. La Lettre critique du *Nouveau Mercure* (p. 157) compare *Le Diable boiteux* à une pièce de théâtre.

1° *Les éditions de 1707.*

A l'apparition du *Diable boiteux*, il se trouva des critiques pour en juger les anecdotes « trop ordinaires » ; et en effet, la banalité est leur caractère le plus marqué. Les portraits et plaisanteries dont est formé le roman sont, à cette époque, des plus traditionnels. Ceux même qu'on pourrait croire empruntés aux *Caractères*, Lesage ne les prend pas toujours directement : il les prend bien plutôt chez les auteurs comiques des vingt années précédentes, qui avaient puisé avant lui dans ce riche trésor. On trouve, dans *Le Diable boiteux*, des réminiscences constantes de leur théâtre, et en général du théâtre comique du grand siècle. Parfois aussi, mais plus rarement, des « observations » ou des pensées sont inspirées d'ouvrages didactiques ou moraux. Voici quelques exemples.

Pour ce qui concerne les « ouvrages de l'esprit », le parallèle entre la comédie et la tragédie, qui fait le fond du chapitre XIV, est extrêmement fréquent depuis la *Critique de l'École des femmes* (sc. VII). Dans le même chapitre, les jugements de Calidas sur Homère et ses théories sur l'imitation reproduisent les arguments usuels des modernes dans la récente Querelle. Le « compilateur » (ch. VI, p. 109), déjà raillé par La Bruyère, se retrouve jusque dans le théâtre italien. Les plaisanteries sur les épîtres dédicatoires (ch. III) sont traditionnelles depuis la préface des *Précieuses ridicules*. La tragédie qui est l'occasion de ces plaisanteries a pour titre : *Le Déluge universel* : c'est aussi le titre d'une pièce de Hugues de Picou (1643); et l'idée de « faire parler toutes les bêtes comme des docteurs » appartient au *Poète basque* de Raymond Poisson (1668; sc. IX).

Les « femmes » et le « cœur » sont la matière qui fournit au *Diable boiteux* la plupart de ses portraits : ce sont des portraits de coquettes, de vieilles filles, de veuves consolées, de marquis galants, tous personnages devenus des « masques » aussi nécessaires au théâtre comique français qu'Arlequin ou le Docteur à la *commedia dell'arte*. Ces types assez artificiels, et peu nombreux, Lesage les gratifie de noms ou de titres divers, il les place dans des situations différentes, suivant l'idée principale de ses chapitres, et il obtient ainsi une certaine quantité d'anecdotes amusantes. Mais déjà le théâtre — et surtout le théâtre italien, qui recherche le pittoresque — montrait ces personnages dans les situations mêmes où nous les présente Asmodée. La coquette à sa toilette (ch. III) se retrouve dans *Les Mal assortis* de Dufresny (1693, I, 4); celle qui découvre une nouvelle mine devant son miroir (ch. IX) dans *Pasquin et Marforio* (1697, I, 4). La femme vaniteuse qui

met tous ceux qui lui parlent sur la liste de ses amants (ch. XI), c'est la Bélise des *Femmes savantes*. L'amour de la vieille Marquise pour un officier qui la ruine et qui la trompe (ch. X), c'est le sujet de *L'Été des Coquettes* de Dancourt (1690), sujet repris dans de multiples comédies du temps[1]. Cette Marquise interroge sur sa passion une devineresse comme Mme Jacquemard dans *Les Momies d'Égypte* de Regnard (sc. VIII). Les faiblesses des femmes de qualité pour leurs domestiques fournissent au Diable plus d'un trait moqueur; elles étaient aussi l'objet, au théâtre, de nombreuses plaisanteries ou allusions satiriques[2]. Le « Charivari » du chapitre VI est le sujet même (et le titre) d'une pièce de Dancourt (1697). Ce Français qui feint le galant fortuné pour déshonorer une femme (ch. VIII), c'est le Marquis de Quinault dans *La Mère Coquette* (I, 4). Le maître à danser séducteur (ch. VIII) joue très fréquemment sur la scène un rôle, parfois très étendu. Le peintre qui ne veut pas flatter ses modèles féminins se retrouve dans *Arlequin Misanthrope* (III, 5).

Venons-en à l'argent, qui est après l'amour, le thème préféré d'Asmodée. L'usurier du chapitre IX a exploité, depuis les comédies de Molière, bien des Acaste et des Clitandre. Son nom de Sanguisuela a déjà été porté par le procureur au Châtelet Sangsue, du *Mercure Galant* (acte V). La plaisanterie qu'il fait sur son métier était dans *L'Élite des Contes* du sieur d'Ouville[3]. Le tuteur malhonnête (ch. X) et l'intendant voleur (ch. XVI) ont déjà paru chez Dancourt (*Colin-Maillard*) ou Dufresny (*La Treille de vérité*).

Même méthode lorsqu'il s'agit de la cour et de la ville. L'anecdote bien connue des « carrosses » (ch. XII) fait le sujet d'une scène de *La Foire Saint-Germain* (1695); et avant Regnard, Dancourt l'avait déjà placée dans son *Chevalier à la mode*. Dans cette même pièce, Madame Patin, tout comme la femme d'un corrégidor que signale Asmodée (ch. XI), était transportée de rage pour avoir été appelée bourgeoise par une dame de la cour. Les rares portraits de grands seigneurs, d'aventuriers à leur solde, de nouvellistes sont pris directement à La Bruyère[4], mais parmi les originaux du palais, le procureur avide et sa femme la « procu-

1. *Arlequin à bonnes fortunes*, de Regnard (II, 4) et la *Critique* (sc. I), 1686, *Les Adieux des officiers* de Dufresny (1693), *Le Retour des officiers* de Dancourt (1697), etc.

2. Voir par exemple *Arlequin à bonnes fortunes* (III, 7), *Arlequin Misanthrope* (II, 5), etc.

3. 2e éd., 1680, I, p. 393. La plaisanterie est la même, les personnages sont différents.

4. Le clergé est, par obligation, épargné sur le théâtre; mais l'anecdote de l'inquisiteur malade (ch. IV, fin) est prise à la satire X de Boileau (vers 566-572).

reuse » (ch. VIII, X) sont devenus nécessaires à toute comédie de mœurs. Quant aux médecins, ils sont eux aussi de vieux habitués des planches, et Lesage suit, dans les railleries qu'il dirige contre eux, la tradition théâtrale[1]. Le jeu depuis *La Désolation des joueuses* (1687), la magie, les sorcières et les souffleurs, depuis le procès de la Voisin et le succès de *La Devineresse* (1679), ont fourni plus d'une comédie entière. Il n'est pas jusqu'à la plaisanterie de « l'esprit palefrenier » (ch. VI) qui ne se retrouve dans une pièce italienne[2]!

On pourrait multiplier les exemples. Il reste, évidemment, une certaine quantité d'anecdotes dont on ne trouve pas l'équivalent dans les comédies contemporaines; mais celles-là même, le plus souvent, sont conçues à la façon d'une scène ou d'un fragment de comédie : elles sont formées d'un dialogue ou d'une simple repartie comique. D'autres, par exemple dans le chapitre *Des songes*, sont d'une insignifiance rare, et ne valent que par l'expression : un chanoine rêve qu'il dit son *benedicite*, un créancier rêve qu'il est payé, un notaire songe qu'il falsifie un acte.

On voit combien Lesage attache peu d'importance à l'invention de ses épisodes. Il ne vise pas, dans cette partie anecdotique, à la nouveauté de l'observation : tout au contraire, il semble chercher de parti pris les types connus, auxquels le public est accoutumé; et il se trouve forcé de les prendre dans le théâtre, qui est en son temps le seul genre fécond. Mais ces types traditionnels, il les présente d'une façon pittoresque et vivante. Il les renouvelle, en faisant naître, par le nombre et la rapidité de ses portraits, une impression de foule ou de « petit univers », en créant cette « ambiance » qui est l'objet propre du roman de mœurs. C'est en cela que consiste l'innovation : et celle-ci est importante.

De ce qui précède, il résulte que *Le Diable boiteux* de 1707 n'est pas à proprement parler un roman à clef. Cette conclusion est contraire à l'opinion courante. Mais rien, dans l'abondante littérature que fit naître le petit volume à son apparition, ne permet d'affirmer que les contemporains l'aient considéré comme un roman à clef. Le premier roman à clef de Lesage, pour les contemporains, c'est le *Gil Blas* de 1715; le second, c'est *Le Diable*

1. L'anecdote des « deux frères malades » (ch. VI) est la simple mise en scène d'une remarque de Dufresny (*Amusements*, IX).

2. *Les Bains de la porte Saint-Bernard*, par M. de Boisfranc (1696), acte I, sc. VI.

boiteux de 1726. En 1707, Lesage se contente de provoquer l'illusion d'une satire directe. Il la provoque par l'adroit artifice qui consiste à placer des types français dans un cadre espagnol, et par la précision apparente des désignations. Il l'accentue par un très petit nombre d'allusions réelles, mais tout insignifiantes. Nous n'en avons pu reconnaître que trois. L'une se réduit à un nom propre : « Je veux un homme riche, dit au chapitre IX, une fille qui souhaite le mariage, et Don Bourvalos sera mon fait. » Il s'agit évidemment de Bourvalais, le financier fameux, alors à l'apogée de sa puissance[1]. Une autre allusion est plus vague. Parlant de la coquette machinée (ch. VI), le démon affirme : « Cette petite mignonne pourrait comme témoin oculaire vous conter l'histoire du siècle passé. » Cette phrase semble s'appliquer à Ninon de Lenclos, née en 1615, morte en 1705, et qui était restée le type légendaire de la « vieille coquette ». Ces deux passages disparaissent en 1726 : le souvenir des originaux s'est effacé. Pour le troisième, l'original ayant survécu, l'allusion est demeurée : il s'agit de cette « grande comtesse » de Vieille Brune, au goût fin et délicat, mais qui ne peut souffrir la comédie (ch. XIV). Ce signalement est très exactement celui de la marquise de Chaves, du *Gil Blas*, dans laquelle on s'est toujours accordé à reconnaître la marquise de Lambert[2].

Pour sa seconde édition de 1707, Lesage ajoute l'épisode des trois critiques, qui est visiblement une riposte personnelle : mais nous n'avons pu en identifier les victimes. Dans d'autres passages, très courts et très rares, on peut à la rigueur voir des allusions : c'est le cas en particulier pour ceux qui ont été supprimés dix-neuf ans après. Mais nos recherches pour en découvrir les « clefs » sont restées infructueuses[3]. Ce résultat négatif fait contraste avec celui qui est obtenu pour le texte de 1726 : peut-être tient-il à ce que les moyens d'information sont plus défectueux pour la première période que pour la seconde. Mais il semble aussi confirmer notre conclusion : *Le Diable boiteux* de 1707 ne contient des traits de satire personnelle qu'en nombre infime et par accident.

2° *L'édition de 1726.*

La tendance générale du *Diable boiteux* reste évidemment en 1726 ce qu'elle était en 1707. Le souci dominant de l'auteur, pour

1. Audiffred, dans sa *Notice sur Lesage*, a déjà indiqué cette clef.
2. Des précisions ajoutées dans le texte de 1726 confirmeront cette manière de voir. Le rapprochement a déjà été fait par M. Léo Claretie dans sa thèse (I, 2).
3. On pourrait bien faire quelques rapprochements parfois curieux, et toujours faciles : mais l'incertitude en serait trop grande.

sa refonte, semble être, dans la partie anecdotique, le même que dans la partie romanesque : allonger le livre. Nous avons vu que pour y parvenir, Lesage emploie tous les moyens, lorsqu'il imite les auteurs espagnols : il en est de même quand il ne les imite pas. Non content d'ajouter un grand nombre d'épisodes, il augmente les anecdotes du premier texte jusqu'à en changer complètement l'aspect. Un portrait assez banal, comme celui de l'avare (ch. III), passe de six lignes à plus d'une page ; et les additions sont plus insignifiantes encore que la rédaction primitive. On retrouve à tout instant une « bourre » semblable : ce délaiement nuit au livre, il l'alourdit, il lui fait perdre un peu de son allure prime-sautière. Il ne paraît pas, cependant, que l'intention de Lesage ait été simplement de satisfaire aux exigences du libraire : peut-être voulait-il donner, par ces accroissements, plus de poids et de sérieux à son œuvre. Il tend, dirait-on, à se rapprocher davantage de La Bruyère ; et il l'imite très nettement dans ces modifications de détail. Il fait de même dans les anecdotes ajoutées : le chapitre nouveau sur la Cour (pays inconnu de Lesage) doit presque tout aux *Caractères*. Souvent aussi Lesage emprunte à La Bruyère des artifices de style : ce qu'il ne faisait pas dans la première édition. On reconnaît d'ailleurs, dans tout le cours du livre, un effort pour en étendre la portée, ce même effort si sensible dans le *Gil Blas* de 1724. La satire n'y porte plus aussi exclusivement sur la bourgeoisie et les gens de lettres. On y note même des allusions politiques, et peut-être faut-il attribuer cet élément nouveau à l'influence des *Lettres persanes*.

Sur les cent trente-quatre anecdotes de 1707, Lesage en supprime trente-quatre, qui sont parmi les plus courtes. Quelques-unes devaient nécessairement disparaître à cause du changement des usages ; mais pour la plupart, c'est leur insignifiance qui a motivé leur suppression. Parmi les cent épisodes nouveaux, les portraits de grands seigneurs, imités de La Bruyère, doivent être mis à part. Pour les autres, le théâtre contemporain a fourni encore sa contribution : c'est ainsi que l'histoire de Don Blaz Desdichado (I, 9) se trouvait dans *La Femme d'intrigues* de Dancourt (IV, 13). Mais les emprunts au théâtre sont moins nombreux qu'en 1707. Cela ne veut pas dire que les anecdotes soient toujours originales : il y a ici encore beaucoup de « bourre », et par exemple toute une page de portraits est prise presque mot pour mot aux *Remarques critiques sur Horace* (1700) de Dacier[1], à qui, de façon générale, Lesage doit le meilleur de son érudition.

1. Il s'agit des modernes Villius, Bollanus, Fufidius, etc. Comparer *Le D. B.*, t. I

Dans ceux des épisodes nouveaux qui sont originaux, la bourre n'est pas moins sensible. L'insignifiance est souvent aussi grande que dans les anecdotes supprimées : nous avons vu, par exemple, que la seule idée du cortège de captifs suffit à faire naître une dizaine de portraits, d'une banalité extrême. Toutefois, il se trouve dans le nombre de ces additions, quelques épisodes fort agréables, et plus riches d'idées que ceux du texte primitif : il ne s'agit plus, maintenant, de scènes ou reparties comiques : il s'agit bien plutôt, pour chacun d'eux, du canevas ou scenario d'une pièce tout entière[1]. Quelque chose encore ajoutait, pour les contemporains, à l'attrait de ces épisodes, et fit le succès de la refonte à son apparition : les allusions y étaient beaucoup plus réelles et plus claires.

Il est trois « clefs » qu'il est d'usage de mentionner, sur la foi de l'éditeur des *Œuvres choisies* (1787) : le vieux garçon qui a épousé sa blanchisseuse est Dufresny, le vieux comédien qui rêve de son apothéose est Baron, la veuve allemande qui fait des papillottes avec le dédit de son amant est Ninon de Lenclos[2]. Mais il y en a beaucoup d'autres, aujourd'hui oubliées : les revues contemporaines en signalent quelques-unes, en faisant cette remarque, que presque tous les originaux appartiennent au seul monde des lettres. C'est ainsi que d'après un « extrait » de la *Bibliothèque française*, le poète fanfaron accoutumé aux coups de bâton (t. I, ch. VIII) est le poète Roy; l'histrion qui envie le sort d'un petit gentilhomme de campagne (t. I, ch. X) est Quinault-Dufresné[3]. Le même extrait signale, dans un épisode du chapitre VII (t. II), une dernière clef, bien intéressante :

Un des traits les plus vifs regarde l'auteur d'une inscription qu'on a mise au-dessus de la porte d'un nouveau marché, qu'on a fait dans l'endroit où étaient autrefois les théâtres des comédiens de la Foire du

p. 309-310, t. II, p. 218, et les *Remarques*, t. VI, p. 562. La lecture des commentaires de Dacier explique de façon très simple ces allusions à des personnages et usages anciens peu connus, qui surprennent dans les œuvres de Lesage par la science dont elles semblent témoigner.

1. C'est ainsi que l'anecdote du « vieux garçon » (I, 306) a été deux ou trois fois portée à la scène.

2. Les deux premières de ces clefs sont confirmées par divers témoignages contemporains. Pour la troisième, nous ne connaissons que l'affirmation de Mayer, dans la notice des *Œuvres choisies*, t. I.

3. La *Bibliothèque française* (t. IX, p. 73 à 78) ne donne que les initiales de ces noms : mais les clefs sont confirmées par ailleurs. Voir par exemple, pour Dufresne, les *Anecdotes dramatiques* (1775, t. I, p. 165); pour Roy, voir le *Mercure* de juin 1724, p. 1187, ainsi que plusieurs autres allusions éparses.

faubourg Saint-Germain. Le P. Porée, jésuite, est l'auteur de l'inscription. La voici :

Quam bene Mercurius nunc merces vendit opimas
Momus ubi fatuos vendidit ante sales!

Le *fatuos sales*, qui n'est pas une expression latine, est mis là pour caractériser les pièces qui se jouaient sur ces théâtres : comme M. Le Sage est l'auteur de plusieurs, qui ont été reçues avec de grands éloges, il a été sensible à cette piquante censure, et il a cru devoir rendre satire pour satire, en faisant une allusion peu honorable aux pièces qui se jouent dans le collège des Jésuites.

Dans un autre volume de la *Bibliothèque française*, on lit ces mots sur le nouveau *Diable boiteux* : « Il y a des traits singuliers contre M. de La Mothe-Houdar, de l'Académie française. » Ces « traits singuliers » se reconnaissent dans le « Démêlé d'un poète tragique avec un poète comique » (t. I, ch. 3). Le démêlé, il est vrai, date de 1707, mais Lesage, par de nombreuses retouches, a modifié, de façon très curieuse, le portrait du poète tragique, pour le farcir de méchancetés contre La Motte. Le poète tragique[1] était en 1707 un versificateur misérable et un plat imitateur des anciens, qui, rebuté du public, se contentait de l'approbation des savants. Il s'agit maintenant d'atteindre le champion des modernes, dont la pièce *Inès de Castro* (1723) vient de remporter un grand triomphe populaire. Aussi voit-on disparaître les railleries contre les partisans de l'antiquité. Le poète tragique devient un auteur « d'une assez grande réputation », qu'il doit « à de faux brillants ». Ses pièces ont encore la foule après trente représentations : il a la faveur de la Cour, qui lui a donné une pension, et les applaudissements du parterre. La comtesse de Vieille-Brune — c'est-à-dire la marquise de Lambert —, dont il est le poète favori, a sangloté à la lecture de sa dernière tragédie, et a failli mourir d'émotion au dénouement : — on sait qu'*Inès de Castro* obtenait surtout un succès de larmes.

D'autres clefs, pour n'avoir pas été signalées par les contemporains, n'en sont pas moins certaines. C'est ainsi que dans sa critique des pièces de collège, Lesage raille ces ballets extravagants « où l'on voyait danser jusqu'aux *prétérits* et aux *supins* » : il fait par là allusion à *La Défaite du solécisme par Despautère*, du Père

1. Il se nommait Longielès en 1707 et se nomme en 1726 Giblet. Dans le *Rappel de la foire à la vie*, pièce foraine de Lesage (1721), apparaît aussi un M. Giblet, auteur d'un « maudit petit livre » anonyme, dirigé contre la Foire, et publié « vingt mois » auparavant.

Du Cerceau (1705)[1]. Dans le *Démêlé* même dont nous venons de parler, La Motte n'est pas le seul atteint. Pour expliquer la présence à Madrid du poète tragique français, Lesage disait en 1707 : « Attiré par la curiosité de voir l'Espagne, il a suivi l'ambassadeur de France. » Il dit en 1726 : « Pour quelque désagrément qu'il a essuyé en France, il est venu en Espagne. » C'est ce qui était arrivé à Lagrange-Chancel, vers 1722, après l'éclat de ses *Philippiques*. Plus loin (t. II, ch. 7), l'auteur de cette satire fameuse a les honneurs d'un portrait particulier : le Diable « démêle » avec indignation dans une salle du Palais du Roi un poète qui ne devrait pas y être : « Comment ose-t-il se montrer ici après avoir fait des vers qui offensent de grands seigneurs espagnols? Il faut qu'il compte bien sur le mépris qu'ils ont pour lui. » Cette effronterie, Saint-Simon et l'abbé de Voisenon s'accordent à en accuser Lagrange-Chancel. Des deux, Voisenon est le plus précis : « A la mort du Régent (1713), La Grange revint à Paris, et *eut l'audace de se montrer dans le Palais-Royal*. M. le duc d'Orléans se contenta de lui faire dire de n'y pas revenir[2]. »

C'est encore un auteur dramatique qui est visé dans le chapitre des *Tombeaux*, l'auteur « de comédies pleines de gravelures et de gros sel » : « il a fait construire son monument dans l'église d'un village auprès d'Almaraz où il s'était retiré après avoir mené à Madrid une longue et joyeuse vie ». Il suffit de remplacer Madrid par Paris, Almaraz par Orléans, et de nommer Courcelles-le-Roy ce village anonyme pour avoir très exactement l'histoire de Dancourt. Après trente-trois ans de vie de théâtre, en 1718, cet auteur jadis très libre « se retira dans le Berry, où il ne s'occupa plus que du soin de son salut ». Ainsi parle la notice à ses *Œuvres* (1760), et elle ajoute : « Lorsqu'il se sentit malade et proche de sa fin (en 1725), *il fit faire son tombeau dans la chapelle de son château*, et l'alla voir lui-même. » Mais Lesage poursuit et décrit le tombeau : l'auteur dramatique y a fait peindre un bûcher composé de ses œuvres, auxquelles la Pudeur met le feu. Ici, ce n'est plus Dancourt qui est visé : car il ne renia jamais ses pièces. C'est bien plutôt Dufresny, qui avait en 1724, quelques jours avant de mourir, docilement consenti, par principe de conscience, à brûler tous ses ouvrages[3]. On voit comment Lesage, réunit les traits de caractère de divers originaux pour en former un seul portrait, d'un intérêt plus général.

1. Allusion déjà notée dans le *Tableau historique*... (1785) d'Ant. Taillefer, t. III, p. 187.
2. *Anecdotes littéraires*. Comparer Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Chéruel, XI, 87.
3. Voir le *Mercure* d'octobre 1724 et la correspondance de Voltaire à cette date.

Ailleurs l'allusion, comme en 1707, se réduit à un nom propre. Par exemple, au chapitre VIII du tome I, la comtesse malade parle d' « une traduction nouvelle d'Hippocrate par le savant Azero » : ce déguisement espagnol cache le nom de Dacier qui est pour Lesage, nous en avons eu tantôt une preuve, le traducteur et l'érudit par excellence[1]. Dans l'anecdote des deux filles nubiles, le nom démodé de Bourvalos a disparu, et Asmodée se montre sévère pour le successeur du célèbre laquais : « Je veux un homme riche, *fût-il d'ailleurs une bête*, et *le gros Don Blanco* sera mon fait. » Ce gros Don Blanco, c'est sans doute Claude Le Blanc, le secrétaire d'État de la guerre, enrichi par l'agio et amateur de bonne chère. Il était tombé en disgrâce en 1722 : et depuis lors les satiriques du temps le prenaient pour objet de leurs sarcasmes.

Cette courte phrase est un des rares passages où le Diable s'aventure hors des confins de la République des lettres. En deux autres endroits, on retrouve un écho, bien affaibli, de la grande aventure du Système : à propos des fous, Asmodée parle « d'un très petit sujet qui est monté en un jour *par l'arithmétique* au haut de la roue de la Fortune »; et plus loin dans le Palais du Roi, il montre encore un « cavalier de race plébéienne devenu excessivement riche en peu de temps *par la science des nombres* ». Suit un tableau de cette richesse colossale; et les deux observateurs expriment la crainte que le cavalier ne soit « à la veille d'essuyer quelque fâcheux revers de fortune ». C'est le jeu facile de la prédiction après coup. Notons enfin, dans ce même Palais du Roi, le portrait du grand juge de police, Don Joseph de Reynaste y Ayala, bon vieillard dont Lesage fait le plus vif éloge. Les traits dont il le peint s'appliquent au lieutenant général de police Marc-René de Voyer d'Argenson, mort en 1721 à l'âge de soixante-dix ans, et qu'on sait par ailleurs avoir été l'ami du romancier[2].

Ici s'arrêtent les clefs certaines que nous avons pu retrouver. D'autres portraits ou anecdotes prêtent à des suppositions assez vraisemblables. Par exemple, on pourrait voir Fontenelle dans cet académicien de l'Académie de Tolède qui a rempli son livre de morale « d'expressions trop hardies et de mots trop nouveaux »

1. Dacier avait publié en 1697, en deux volumes, une traduction incomplète des *Œuvres* d'Hippocrate; mais, semble-t-il, ce n'est pas précisément ce travail que Lesage entend désigner : le nom de Dacier est là comme celui du traducteur type.

2. M. Léo Claretie, dans sa thèse, parle de Marc-Pierre de Voyer d'Argenson, fils de Marc-René. Mais Marc-Pierre n'avait qu'environ trente ans en 1726, et avait donné sa démission dès 1724. — Il serait difficile de dire au juste à quel ministre français s'applique le panégyrique de ce « premier ministre de la couronne d'Espagne » dont le tombeau est en grande vénération chez les Espagnols (t. II, p. 11).

(II, 230)[1]; on pourrait le voir aussi dans « ce bachelier Donoso qui n'a pas son pareil pour plaisanter, et qui va tous les jours dîner dans quelque bonne maison » (I, 41)[2]. Enfin l'amusante anecdote de la pièce *Le Juif errant* a de grands rapports avec ce que l'abbé Prévost raconte d'une comédie de Brueys, *Le Sot toujours sot* (1721)[3].

Il reste, notamment au chapitre VI du tome second, quelques épisodes qui contiennent certainement aussi des allusions personnelles : nous n'avons pu en reconnaître les originaux[4], et il semble que, dans plus d'un cas, l'identification de ceux-ci n'est plus possible. Ce qui précède suffit, semble-t-il, à faire connaître le caractère des « clefs » dans le second *Diable boiteux*. Les allusions y sont en général discrètes et inoffensives. Elles manquent de hardiesse : elles visent souvent des personnages morts[5] ou perdus de réputation. Elles partagent ce caractère de généralité qu'on reconnaît dans presque toutes les anecdotes du livre, et ne jouent qu'un rôle accessoire : destinées à mettre l'ouvrage « au courant », et à provoquer çà et là un sourire d'intelligence.

Les corrections de détail.

C'est le « style » du *Diable boiteux* qui en fait une œuvre encore agréable et vivante, malgré le temps qui a rendu les allusions obscures et qui a fait perdre sa portée à la satire morale. Or un moyen se présente d'analyser ce style, comme les sources ou les clefs ont permis d' « expliquer » la matière : ce sont les corrections de détail, au nombre de treize cents environ, que l'on relève dans la refonte de 1726; elles donnent les renseignements les plus précis sur la méthode et l'art de l'écrivain. Toutefois, en raison du nombre et de la minutie de ces corrections, seule une édition critique du roman prêterait à une étude complète. Nous ne pouvons donner ici que quelques indications générales.

Notons tout d'abord — à un point de vue qui dépasse un peu la simple question de « style » — l'habileté plus grande que les corrections révèlent dans la conduite du récit : l'art d'effacer une

1. M. Lintilhac, dans son petit livre sur Lesage, a déjà fait un rapprochement semblable.

2. On se rappelle la plaisanterie funèbre de Piron : « Voilà le bonhomme Fontenelle qui sort de chez lui, et ce n'est pas pour aller dîner en ville. »

3. Dans le *Pour et Contre*, année 1736 (X, 122).

4. Des recherches dans les mémoires anecdotiques, les revues, les satires et libelles, les Brevets et Mémoires du Régiment de la Calotte, etc. sont restées sans résultat.

5. Par exemple Dufresny, Ninon, Dancourt.

invraisemblance, d'amortir un contraste, d'écourter un dénouement. De même, Lesage a, en 1726, un souci plus vif des transitions et cherche plus attentivement à réaliser, par la forme, cette cohésion qu'il est impuissant à créer dans la matière. Une constatation générale se présente ensuite : les « nouvelles » sont corrigées beaucoup moins soigneusement que la partie anecdotique. Au cours des deux cent trente pages qu'occupent les deux plus longues histoires, on compte trois cent trente-six corrections seulement; mais dans les cent vingt-cinq pages de la partie anecdotique conservée, c'est quatre cent quatre-vingt-deux variantes que l'on trouve, soit proportionnellement beaucoup plus du double. Il ne s'agit presque, dans l'un et dans l'autre cas, que de corrections de forme : Lesage juge avec raison la forme beaucoup plus essentielle pour les anecdotes que pour les nouvelles. Peut-être aussi, avec non moins de raison, juge-t-il les premières plus dignes de son travail que les secondes.

Passant à des remarques plus particulières, signalons que Lesage se tient soigneusement au courant des changements de la langue : de sorte que les variantes du *Diable boiteux* pourraient apporter quelques clartés nouvelles sur la marche du français dans cette période de transition qui va de 1707 à 1726. En dehors des menues modifications de lexique et de syntaxe [1], on note surtout une tendance à supprimer les conjonctions : les *mais*, les *toutefois*, les *c'est pourquoi*, *parce que*, les *car* surtout, même les simples *et* disparaissent. L'auteur proscrit aussi les propositions participiales : la construction s'allège et tend à l' « asyndète ». En même temps, il sacrifie au goût de « noblesse [2] » : une « auberge » devient un « hôtel garni », et « un mariage caché », « un hymen clandestin ».

En ce qui concerne le « style » proprement dit [3], Lesage s'ingénie à mettre plus de variété et de vivacité dans le dialogue. Il choisit des dénominations nouvelles pour ses deux interlocuteurs, il diversifie les incises, il rend plus élégants les exordes du diable, et relève ses tirades par de brèves interrogations ou apostrophes. Dans les corrections isolées, qui portent sur une phrase ou sur

1. Une des plus curieuses de ces modifications est celle qui porte sur la préposition *avant* suivie d'un infinitif. En 1707, Lesage dit toujours *avant que de* : « avant que de poursuivre ». Mais en 1726, *avant que de* commence à paraître lourd et archaïque. Par contre, *avant de* est un néologisme, blâmable aux yeux des puristes. Lesage a donc recours à la tournure personnelle : « avant que nous poursuivions ».

2. En particulier dans les nouvelles.

3. Nous avons signalé ailleurs que Lesage allonge son texte. Ce travail porte sur les choses plutôt que sur la forme. L'auteur ajoute de nouveaux détails ou de nouvelles réflexions sans que ces additions en général influent sur le « style » de l'ouvrage.

un mot, on voit l'écrivain scrupuleux prendre soin de toutes les qualités du style. L'harmonie : il supprime un hiatus ou une rencontre désagréable ; il ajoute un terme à une énumération, il arrondit une période en transposant quelques mots. La propriété : il effectue une infinie quantité de substitutions de termes, à tel point qu'il est souvent difficile de comprendre ses distinctions subtiles. La clarté : il fait disparaître les moindres amphibologies. La concision, l'élégance : il élimine les quelques lourdeurs ou gaucheries qu'il avait laissées échapper dans son premier texte. La richesse : le vocabulaire est devenu plus varié et plus imprévu. Le pittoresque et le coloris : malgré son souci du style noble, l'auteur laisse place à quelques alertes expressions du langage familier, et il note avec plus de complaisance des attitudes comiques. Le bon goût : quelques exagérations, quelques plaisanteries un peu forcées sont supprimées sans indulgence. Et il faut noter enfin que l'ironie, où Lesage excelle, se fait, en même temps que plus fine, plus abondante encore dans ce second texte que dans le premier.

Nous ajouterons que ce travail de révision, si soigneux, paraît parfois trop minutieux et trop constant. On dirait que l'auteur change pour changer, afin d'avoir sous les yeux une forme plus neuve de son ancien ouvrage. Cet acharnement à modifier ce qui est écrit le conduit à quelques inconséquences. Dans l'ensemble toutefois, le livre s'améliore infiniment par ces retouches sans nombre. L'étude en montre de quel labeur attentif, de quel effort continu le « naturel » de Lesage est le produit. Ce travail n'apparaît que rarement à la lecture : et c'est grâce à lui que la facilité et l'agrément du style résistent à l'épreuve de la critique et du temps.

Le travail qui précède, souvent aride, peut, croyons-nous, conduire à quelques conclusions nouvelles concernant l'art de Lesage. Il semble que, par une conception étroite de l'originalité littéraire et dans une intention d'apologie, on ait eu tendance à restreindre dans ses œuvres la part de l'imitation. Cette part est considérable, et les résultats, en ce qui regarde l'Espagne, ne sont pas toujours heureux. Cédant à une certaine paresse d'esprit, Lesage se contente d'une adaptation sommaire ; et cherchant à embellir ses modèles, il les fausse. L'Espagne qu'il présente est de pure fantaisie. L'imitation porte aussi sur les œuvres françaises et s'exerce au détriment de l'observation : Lesage se borne à réunir des masques de comédie, en y mêlant quelques médisances insignifiantes. L'en-

semble est artificiel, et manque d'homogénéité. Il produit néanmoins, dans une certaine mesure, cette impression de « microcosme » à laquelle tend le roman de mœurs. De plus, la forme est si parfaite, et si habile dans son ironie, qu'elle donne mieux que la satisfaction matérielle d'un style agréable : elle « insinue » une certaine philosophie d'expérience, qui est personnelle à Lesage, et qui se trouve être d'autant plus durable et vraie qu'elle a moins de prétention à la profondeur.

JEAN VIC.

UNE ÉNIGME LITTÉRAIRE : ÉTUDE CRITIQUE SUR UN MANUSCRIT DE CHATEAUBRIAND

Il existe à la Bibliothèque nationale (Nouvelles acquisitions, FR, 12454 et 12455) deux manuscrits contenant des fragments des *Mémoires d'Outre-Tombe*, que Chateaubriand avait retranchés de son grand ouvrage. Recueillis par un de ses secrétaires, Ed. L'Agneau, ils furent cédés par lui, moyennant argent sans doute, à un admirateur du maître, Édouard Bricon, en 1845. La note suivante, de la main de L'Agneau, au verso du folio 61 du manuscrit 12454, en fait foi : « J'ai recueilli moi-même ces fragmens (*sic*) de M. de Chateaubriand, pendant que j'étais secrétaire chez lui, et de même quelques manuscrits qui m'étaient restés. — Je les cède à M. Bricon, ce jourd'hui 20 janvier 1845. — *Signé* : Ed. L'Agneau. » Ces fragments constituent le manuscrit 12454 de la Bibliothèque; ce sont tantôt des autographes de Chateaubriand et tantôt de simples copies. Ils ont été reliés dans le plus complet désordre, — retenons ce point important, — et ce n'est pas sans peine que M. A. Feugère[1] a réussi à retrouver, pour certains de ces fragments, l'ordre probable et la place qu'ils occupaient dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*.

De ce manuscrit 12454, Ed. Bricon a fait une copie enrichie de quelques fragments nouveaux, dont nous ne possédons pas l'original de la main de Chateaubriand ou de la main de ses secrétaires ; cette copie constitue le manuscrit 12455. Que vaut-elle? Ce que vaut son auteur. Imprimeur, éditeur, polygraphe, « philosophe », poète, grand ramasseur d'anas, de prophéties, de maximes, auteur du *Bourgeois campagnard*, — *Comment connaître l'amour*, — *Les Cornes*, — *Le Forgeron du Progrès* et autres œuvres humanitaires ou grivoises, Ed. Bricon ne compte pas moins de 27 numéros à son actif au catalogue général de la Bibliothèque nationale. Mais on peut dire que cet admirateur de Chateaubriand était l'homme le moins qualifié pour publier son œuvre. Aussi, après en avoir eu l'idée[2], y a-t-il renoncé. Malheureusement, il n'a pas renoncé à la

1. *Rev. d'Hist. litt. de la France*, 1909.
2. Ceci résulte de certaines notes de la copie.

copier, numérotant les feuillets au hasard, brouillant et confondant les textes, lisant de travers, inventant, « arrangeant » et établissant un ordre arbitraire, comme il en fait lui-même l'aveu ingénu : « J'ai été forcé, en reliant les différents passages de cette page, tout en conservant la pensée de l'auteur, de changer la manière et l'ordre dont il s'est servi[1] ».

Sa « copie » terminée, Bricon fit don du tout, — papiers L'Agneau et « copie » —, à la Bibliothèque nationale[2], où ils sont inscrits sur le registre des dons sous le n° 566, à la date du 28 juillet 1852.

Ce n'est pas l'examen total de ces deux manuscrits qui fait l'objet de cette étude, mais simplement un fragment du manuscrit 12 454, tout entier de la main de Chateaubriand (fol. 23 au fol. 36 inclus), et le fragment correspondant de la copie (12 455). Il s'agit du passage célèbre qu'on a quelquefois intitulé[3] « *Confession délirante* », dont Sainte-Beuve a donné, pour la première fois un extrait dès 1862 dans les *Nouveaux lundis*[4] et que M. Victor Giraud a publié en entier[5]. Ces pages excitèrent une curiosité générale. Non seulement, ce sont les plus passionnées peut-être, qui soient sorties de la plume de René : mais qui est la femme, qui est la jeune fille à laquelle elles s'adressent? La jeune « Occitanienne » des *Mémoires d'Outre-Tombe*? Mme de Vichet? Mme de Vatry? Mme Hamelin? D'autres encore? Nous laisserons de côté pour le moment ce petit problème, et nous en étudierons un autre, à notre avis, plus important et d'où le premier dépend : sommes-nous en présence, comme on l'a cru, d'un développement suivi, sur un sujet unique, qui serait la *Confession délirante*, et que Chateaubriand aurait écrit à une date déterminée, dans l'ordre que nous offre le manuscrit et que l'on connaît.

On sent toute l'importance de la question; suivant la réponse, la conclusion diffère.

Nous nous proposons de démontrer trois points :

1° Qu'il n'y a pas du tout de *Confession délirante*, mais plusieurs fragments qui ne se suivent pas, qui ont été écrits à des époques différentes et, au moins, sur deux sujets différents[6];

1. Il s'agit du folio 34 de 12 454, fragment *A l'inconnue*.

2. Je dois ces détails aux recherches obligeantes de M. Henri Omont, auquel j'adresse mes respectueux remerciments.

3. Faguet, *Amours d'hommes de lettres* (Chateaubriand), p. 175.

4. T. II, p. 258-260, article sur le *Poème des Champs*, par M. Calemard de Lafayette.

5. Chateaubriand, *Etudes littéraires*, 1904. — Même ouvrage, 2e éd., avec des variantes, 1912, Hachette.

6. P.-M. Masson a le premier indiqué très nettement, d'après l'examen du manuscrit 12 454, dans la *Rev. d'Hist. litt. de la France* (t. XII, 1905, p. 150 et suiv.),

2° Que le second de ces sujets, l'invocation *A l'inconnue*, comporte cinq « états » différents, cinq variantes rédigées sur un thème identique, peut-être à cinq époques différentes;

3° Que ces cinq « états » ou variantes de l'invocation *A l'inconnue* étaient, comme le premier sujet, la *Douleur de vieillir*, des esquisses destinées aux *Mémoires d'Outre-tombe*.

Comme le texte du manuscrit 12 454 nous a paru présenter souvent avec le texte déjà publié des différences considérables, nous publions de nouveau ce texte.

D'abord le premier sujet, *Douleur de vieillir*.

Premier sujet.

Douleur de vieillir.

Hantise de l'amour [1].

I

Avant d'entrer dans la société, j'errais autour d'elle. Maintenant que j'en suis sorti, je suis également à l'écart; vieux voyageur sans asile, je vois le soir chacun rentrer chez soi, fermer la porte; je vois le jeune homme amoureux [2] se glisser dans les ténèbres; et moi, assis sur la borne, je compte les étoiles, ne me fie à aucune, et j'attends l'aurore qui n'a rien à me conter de nouveau et dont la jeunesse est une insulte à mes cheveux.

Quand je m'éveille avant l'aurore, je me rappelle ces temps où je me levais pour écrire à la femme que j'avais quittée quelques heures auparavant. A peine y voyais-je assez pour tracer mes lettres à la lueur de l'aube. Je disais à la personne aimée toutes les délices que j'avais goûtées, toutes celles que j'espérais encore; je lui traçais le plan de notre journée, le lieu où je devais la retrouver sur quelque promenade déserte, etc.

Maintenant, quand je vois paraître le crépuscule et que, de la natte de ma couche, je promène mes regards sur les arbres de la forêt à travers ma fenêtre rustique, je me demande pourquoi le jour se lève pour moi, ce que j'ai à faire, quelle joie m'est possible, et je me vois errant seul de nouveau comme la journée précédente, gravissant les rochers sans but, sans plaisir, sans former un projet, sans avoir une seule pensée, ou bien assis dans une bruyère, regardant paître quelques

que l'on se trouve en présence de textes rédigés à des époques différentes. Nous sommes le plus souvent d'accord avec lui; mais nos conclusions diffèrent.

1. Bibl. Nat., mss fr. 12 455 de *Avant d'entrer* à *Il faut remonter*: 12 454, de *Il faut remonter* à *de nouvelles enchanteresses*; 12 455, depuis *de nouvelles enchanteresses* jusqu'à la fin du morceau.

2. V. Giraud : « le jeune amoureux ». (*Chateaubriand*, p. 13 et suiv.).

moutons ou s'abattre quelques corbeaux sur une terre labourée. La nuit revient sans m'amener une compagne; je m'endors avec des rêves pesants, ou je veille avec d'importuns souvenirs pour dire encore au jour renaissant : « Soleil, pourquoi te lèves-tu [1]? »

II

Il faut remonter [2] haut pour trouver l'origine de mon supplice; il faut retourner [3] dès cette aurore de ma jeunesse, où je me créai un fantôme de femme pour l'adorer. Je m'épousai avec cette créature imaginaire [4], puis vinrent les amours réels (*sic*), avec qui (je) n'atteignis jamais [5] à cette félicité imaginaire dont la pensée était dans mon âme. J'ai su ce que c'était que de vivre pour une seule idée et avec une seule idée, de s'isoler dans un sentiment, de perdre vue (*sic*) de l'univers et [6] de mettre son existence entière dans un sourire, dans un mot, dans un regard.

Mais alors même, une inquiétude insurmontable troublait mes délices. Je me disais : « M'aimera-t-elle demain comme aujourd'hui? » Un mot qui n'était pas prononcé avec autant d'ardeur que la veille, un regard distrait, un sourire adressé à un autre que moi me faisait à l'instant désespérer de mon bonheur. J'en voyais la fin [7] | et m'en prenais à moi-même de mon ennui. Je n'ai jamais eu l'envie de tuer mon rival [8]. La femme dont je voyais s'éteindre l'amour m'eût exposé de me tuer moi-même, et je me croyais coupable, parce que je n'étais plus aimé.

Repoussé dans le désert de ma vie, j'y rentrais avec toute la poésie de mon désespoir. Je cherchais pourquoi Dieu m'avait mis sur la terre,

1. Ici finit le premier fragment que nous ne connaissons que par la copie Bricon (12 455). Étant donné les erreurs de lecture que Bricon a commises et les fantaisies qu'il se permet dans les autres passages dont nous avons le texte autographe de Chateaubriand et la difficulté de lire ce texte, souvent presque illisible, il ne faut accueillir la leçon de Bricon qu'avec prudence et réserve.

2. Manuscrit 12 454, fol. 23. Note au crayon : « Le premier feuillet manque ».

3. Deux mots barrés : *des preuves*. Peut-être « retrouver des preuves? ». — V. Giraud : « à cette aurore »; *dès*, très lisible.

4. Leçon de M. V. Giraud. Exact. — Bricon : « Je vis passer cette idéale image! ». Fantaisie.

5. « Qui n'atteignirent jamais... » (Bricon. — V. Giraud). Le texte que nous donnons est celui du manuscrit autographe

6. V. Giraud : « de perdre de vue l'univers, de mettre... ».

7. Bricon : « J'en croyais l'enfer! » Fantaisie. — V. Giraud : « J'en voyais la fin. » Leçon non douteuse. — Pierre-Maurice Masson : « J'invoquais l'enfer. » Leçon évidemment inspirée par celle de Bricon. — Ici finit le folio 23; la suite est du folio 24.

8. V. Giraud : « de tuer mon rival ou la femme dont je croyais entendre l'amour, toujours destructeur de moi-même ». Ce texte offre un sens peu satisfaisant et n'est certainement pas celui de Chateaubriand. Nous croyons avoir rétabli le véritable. En particulier, *dont je voyais s'éteindre l'amour*, est une lecture certaine. — Après « de tuer mon rival » : « ou *moi-même* ». « Moi-même » est barré; Chateaubriand a oublié de barrer également le *ou*. Il a remplacé cette fin de phrase par la phrase suivante, qui atténue la pensée.

et je ne pouvais comprendre quelle petite place j'occupais ici-bas[1]. Quand tout mon sang se serait écoulé dans les solitudes où je m'enfonçais, combien aurait-il rougi de brins de bruyère? Et mon âme, qu'était-ce? Une petite douleur évanouie en se mêlant dans les vents. Et pourquoi tous ces mondes autour d'une si chétive créature[2]?

Pourquoi voir tant de choses.... J'errai sur le globe, changeant de place sans changer d'être, cherchant toujours et ne trouvant rien. Je vis passer devant moi [de nouvelles enchanteresses; les unes étaient trop belles pour moi et je n'aurais osé leur parler, les autres ne m'aimaient pas. Et pourtant mes jours s'écoulaient, et j'étais effrayé de leur vitesse, et je me disais : « Dépêche-toi donc d'être heureux! Encore un jour, et tu ne pourras plus être aimé! » Le spectacle du bonheur des générations nouvelles qui s'élevaient autour de moi m'inspiraient les transports de la plus noire jalousie : si j'avais pu les anéantir, je l'aurais fait avec le plaisir de la vengeance et du désespoir.]

Qu'est-ce que ce texte? Que sont ces deux fragments? Et, d'abord, comment nous sont-ils parvenus?

1° Le fragment initial « *Avant d'entrer dans la société...* » jusqu'à « *Soleil, pourquoi te lèves-tu?* », et le fragment final « *de nouvelles enchanteresses...* » jusqu'à la fin du morceau, ne nous sont connus que par la copie de Bricon (12 455) : nous n'en possédons pas le texte manuscrit, de la main de Chateaubriand.

2° Le reste du développement depuis « *Il faut remonter...* » jusqu'à « *de nouvelles enchanteresses* » constitue les folios 23[3] et 24 du manuscrit 12 455, qui sont tous les deux de la main de l'auteur.

Première conclusion : rigoureusement, nous ne sommes sûrs que de l'authenticité du texte donné par le manuscrit 12 455; le reste est de la copie de Bricon, et il faut faire des réserves. Très probablement, il a copié réellement un texte; mais quel était ce texte? Était-il de la main de Chateaubriand? De la main d'un secrétaire? Bricon a-t-il bien lu? N'a-t-il pas « arrangé », comme pour le reste? Autant de questions sans réponse.

Mais admettons qu'il ait bien lu et que le texte soit exact : l'ordre est-il celui de Chateaubriand? Pour le fragment final « *de*

1. Et non : « je ne pouvais le comprendre. Quelle petite place j'occupais ici-bas! » (V. Giraud). — Il n'y a aucune ponctuation entre *comprendre* et *quelle*; ce dernier mot n'a pas de majuscule. Chateaubriand avait d'abord écrit : « je ne pouvais *le* comprendre ». Il a continué la phrase et oublié de raturer *le*. Il n'y a pas de point d'exclamation après *ici-bas*.

2. Ici Chateaubriand va à la ligne. Après *Pourquoi voir tant de choses*, pas de ponctuation. La phrase est certainement inachevée. Il est probable que Chateaubriand fait allusion à ses voyages, comme le prouve la suite. Elle manque dans la copie de Bricon. Le manuscrit autographe s'arrête à *devant moi*. Les passages entre crochetsne nous sont parvenus que par la copie de Bricon (manuscrit 12 455).

3. En haut de la feuille, au crayon : « Le premier feuillet manque. »

nouvelles enchanteresses, il n'y a pas de doute : c'est bien la suite du manuscrit autographe qui se termine par ces mots « *Je vis passer devant moi....* » Mais le fragment initial? Le folio 23 autographe : « *Il faut remonter haut...* » est-il la suite de « *Soleil, pourquoi te lèves-tu?* » C'est possible; ce n'est pas certain. Il faudrait, pour l'affirmer, tenir en main l'autographe, comparer le format du papier, l'encre, l'écriture, et nous ne le pouvons pas. Remarquons que, au point de vue des idées, il n'y a pas liaison absolue, évidente entre I et II : en effet, I, c'est la douleur de vieillir, le souvenir torturant de l'amour; II, c'est la perpétuelle inquiétude de l'âme, le besoin de l'amour. Ce n'est pas tout à fait la même chose.

Seconde conclusion : il est possible qu'il n'y ait qu'un seul développement; il est possible également qu'il y en ait deux, et qu'ils soient de deux époques différentes.

Autre question très importante : le n° II qui se termine par ces mots « *le plaisir de la vengeance et du désespoir* » (fol. 24) peut-il avoir pour suite le folio 25 que nous publions plus loin « *Vois-tu quand je me laisserais aller...* »[1], c'est-à-dire l'invocation *A l'inconnue*? Cela est absolument impossible; non seulement, comme on l'a remarqué[2], le sujet est différent, le ton est différent, et beaucoup plus direct et beaucoup plus passionné dans le fragment *A l'inconnue*; mais aux raisons littéraires s'ajoutent des raisons matérielles, irréfutables[3]. 1° Différences de papier. Le format d'abord : les folios 23 et 24 (*Hantise de l'amour*) ont 234 millimètres de haut sur 180 de large; les folios 25 à 33 inclus (*A l'inconnue*) ont 207 millimètres de haut sur 165 de large. Le papier ensuite : 23 et 24 sont d'un papier jauni, d'apparence plus ancienne, plus mince que celui de 25 à 33. — 2° Différence d'encre et d'écriture. L'encre de 23-24 est plus pâle; l'écriture moins appuyée.

Troisième conclusion : il est *certain* que *A l'inconnue* n'est pas la suite de *Douleur de vieillir* et de *Hantise de l'amour*. Il est *certain* que les deux pages ont été écrites à deux époques différentes et à de grands intervalles. Il est *probable* que, de ces deux pages, *Douleur de vieillir* et *Hantise de l'amour* est la plus ancienne.

Peut-on déterminer la date de composition de cette page, celle que nous venons de publier? A l'aide de l'écriture et du papier, non; les éléments de comparaison manquent. Mais il y a le

1. Voir Giraud, *Chateaubriand*, p. 16.
2. M. de Vogüé. Cf. Faguet, *Amours d'hommes de lettres*.
3. M. Faguet dit avec raison qu'il faudrait examiner le manuscrit : mais il ajoute (*op. cit.*) : « et encore, je crois que cette étude n'amènerait pas à grand'chose ». En quoi il se trompe.

texte, les expressions et les idées du texte qui peuvent préciser la date, en particulier pour ce qui est de I, c'est-à-dire de *Avant d'entrer dans la société...* à *Il faut remonter....* On a fait beaucoup d'hypothèses[1], mais qui, presque toutes, pêchent par la base, parce qu'on s'imaginait qu'il n'y avait qu'un seul développement, la prétendue *Confession délirante*, et qu'un seul sujet : l'amour d'une jeune fille. Or, il n'en est rien, et il est bien inutile de chercher les Pyrénées dans la première partie, sous prétexte que, dans la seconde, il s'agirait — chose improbable — de « l'Occitanienne »[2]. Nous sommes plus à notre aise maintenant : il faut examiner ce fragment *en lui-même*, sans aucun rapport avec ce qui suit.

Voyons le n° I : que nous apprend-il?

En premier lieu, il est bien certain que c'est une page de la vieillesse de Chateaubriand, puisque la « douleur de vieillir » solitaire, sans amour, est le sujet de cette page. Mais quelle époque de la « vieillesse »? De toute évidence, après 1830. Avant 1830, il ne se juge pas encore un vieillard incapable d'être aimé. Qu'on relise ce curieux volume, au titre singulier : *Les Enchantements de Prudence*. L'homme aimable et charmant que nous peint Hortense Allart, soit à Paris, soit à Rome, ambassadeur de France, « mis » à ravir, une fleur à la boutonnière, fort capable encore d'être aimé pour lui-même, n'est pas le vieux voyageur sans asile », assis sur une borne et réduit à contempler les étoiles. Mais surtout ces expressions : « *Maintenant que je suis sorti de la société...* » ne peuvent s'appliquer à l'époque où Chateaubriand est ministre, ambassadeur, homme politique et le premier des hommes politiques de son temps. Non, certes, cette page n'est pas antérieure à la révolution de juillet : elle est de l'époque de la retraite; elle est de l'époque qui suit 1830[3].

Peut-on préciser l'année?

Peut-être. Il y a, dans le fragment I, des indications de lieu précises, l'ébauche d'un paysage. Qu'est-ce que cette « fenêtre rustique »? Et cette « forêt »? Quels sont ces « rochers », ces « bruyères »? Et ces « moutons » qui paissent, et ces vols de

1. Voir Faguet, *ouvrage cité*.

2. Il s'agit de la jeune « Occitanienne » des *Mémoires d'Outre-Tombe*, éd. Biré, t. V, p. 237-238. Encore une fausse piste que l'on doit à Bricon qui écrit dans sa « copie » : « L'héroïne de ce chapitre est sans doute la jeune femme dont M. de Chateaubriand parle au tome IX de ses *Mémoires* (anc. édit., 1849-50), p. 136 et 137 ».

3. Faguet, dans *Amours d'hommes de lettres*, adopte cette conclusion : il en déduit qu'il ne peut s'agir de la jeune « Occitanienne », dont l'histoire est de 1829. Il a raison mais il ne sait pas avec certitude qu'il n'y a aucun lien entre ce fragment et les fragments *A l'inconnue*, et cela gêne ses déductions.

« corbeaux sur une terre labourée »? — Serait-ce, comme on l'a cru, un paysage « pyrénéen », la vallée de Cauterets? Mais on n'y voit pas de « vols de corbeaux sur des terres labourées »? Et, d'ailleurs, cette hypothèse tombe d'elle même, du fait que, très certainement, comme on l'a vu, il ne s'agit pas du voyage aux Pyrénées de 1829 et de la « jeune Occitanienne ». — Serait-ce Fontainebleau? Ce serait plus vraisemblable : on y voit, en effet, une « forêt », des « rochers », des « bruyères »; et la page daterait de novembre 1834[1]. Mais Chateaubriand loge au *Cadran bleu* : où est la « fenêtre rustique »? Et M. Faguet remarque fort justement qu'on n'a pas coutume de voir, à Fontainebleau, des « vols de corbeaux sur une terre labourée ». Enfin l'abbé Pailhès, qui fait cette hypothèse, ne la fait que parce que Chateaubriand écrit de Fontainebleau à Mme Récamier, qu'il vient d'écrire « cinq ou six pages de folie », et ces cinq ou six pages, c'est ce qu'on a nommé la *Confession délirante*. Mais nous savons maintenant que ladite *Confession* n'a rien à voir avec le début. Et ainsi, tout s'écroule.

Mais où donc ces pages ont-elles été écrites? Rue d'Enfer, à l'infirmerie de Marie-Thérèse, qu'il a décrite de façon si charmante et si précise au début du livre III dans la quatrième partie des *Mémoires*? Il peut, à la rigueur, qualifier sa fenêtre de « rustique »; mais ce qu'il voit, rue d'Enfer, ce n'est pas une « forêt », mais un « calvaire qui s'élève entre un noyer et un sureau », et des cornettes et des robes noires parmi les « lilas, les azaleas, les pompadouras et les rhododendrons ». Et enfin on ne trouve pas, dans la plaine de Montrouge, des « rochers » et des « bruyères ».

On se serait évité beaucoup de peine et des hypothèses inutiles, si l'on avait eu présentes à l'esprit deux vérités incontestables : 1° il n'existe aucun rapport entre le fragment qui nous occupe et l'invocation *A l'inconnue*; 2° tous les fragments du manuscrit L'Agneau-Bricon, sauf quelques pièces bien déterminées, sont des passages retranchés des *Mémoires d'Outre-Tombe*.

Donc, laissons de côté *L'Inconnue* et cherchons l'endroit des *Mémoires*, d'où est tombé ce passage. De toute évidence, c'était un de ces prologues que Chateaubriand aimait à placer en tête de certains livres de ses souvenirs. Or, si l'on ouvre le tome II de l'édition Biré, page 409, livre III de la deuxième partie, on sera frappé de l'analogie que ce texte présente avec le fragment I. C'est le livre où Chateaubriand raconte la mort du duc d'Enghien. Nous sommes en novembre 1837 (et non pas 1838, comme l'indique

1. Cf. *Esquisse d'un maître*, p. 313 et suiv., les lettres écrites de Fontainebleau à Mme Récamier, de 1834.

inexactement la date du chapitre). Chateaubriand est accablé de tristesse et d'ennui. Il est à Chantilly, à l'auberge, où « cent et un coquins[1] » venus pour acheter les bois du parc, « l'empêchent de dormir ». Il a le « cœur navré »[2] au milieu de cette belle forêt, qui évoque les souvenirs de Bossuet et du grand Condé. Il est « malade »[3]; il fait de longues promenades dans les bois. Il voit, comme dans le fragment I, des vols de « corneilles »[4] par-dessus les « genêts, les taillis, les clairières ». Mêmes souvenirs tristes du passé. « Les sites de ces solitudes n'ont été qu'un horizon triste, entr'ouvert un moment du côté du mon passé. » Mêmes regrets, mais plus voilés dans le passage des *Mémoires*, de la jeunesse et de l'amour : « Ces ondes (de la Thève) me charmaient, quand je portais en moi le désert avec les fantômes qui me souriaient, malgré leur mélancolie, et que je parais de fleurs. » Par le sentiment général comme par le décor évoqué, le fragment I se rattache très bien à ce début du livre III de la deuxième partie.

Pourquoi Chateaubriand l'a-t-il retranché? Parce qu'évidemment il se rapporte trop peu à ce qui suit, à l'affaire du duc d'Enghien. Mais aussi et surtout parce que ce regret de la femme et de l'amour est trop précis, trop peu voilé dans le fragment I. Il l'a supprimé, comme il en a supprimé tant d'autres qu'avait lus Sainte-Beuve, qui faisaient partie primitivement des *Mémoires* et qui, tous, avaient pour sujet la douleur de vieillir, le regret de la femme et de l'amour : tantôt de brèves images évocatrices, comme : « sur le boulevard extérieur quelquefois deux amoureux sous un orme, au pendant d'une ondée; » tantôt de « belles tirades amoureuses », comme celle qui se termine par ces mots pleins de mélancolie : « On n'est rien que par le bonheur[5]. »

D'ailleurs, si la fin du fragment I évoque Chantilly et le paysage de la forêt et de la campagne environnante, le début rappelle Paris et la barrière d'Enfet. Il y a, dans cette page comme dans les suivantes, une couleur poétique uniformément répandue[6], qui estompe ce que la réalité peut avoir de trop précis et rend plus délicat encore les recherches de la critique.

Concluons : si, comme nous le pensons, le fragment I *Douleur de vieillir* a été écrit à Chantilly, il est de novembre 1837; — si,

1. A Mme Récamier, 31 octobre 1837 (*Esquisse d'un maître*, p. 325).
2. *Ibid.*
3. Herriot, *Mme Récamier*, t. II, p. 322, lettres du 6 novembre 1837.
4. *Mémoires d'Outre-Tombe*, Biré, t. II, p. 409.
5. Cf. *Rev. d'Hist. litt. de la France*, 1900, article de J. Troubat sur *Sainte-Beuve et les Mémoires d'Outre-Tombe*.
6. Par exemple dans les expressions : « vieux voyageur sans asile »; la « natte de ma couche »; ma « fenêtre rustique », etc.

comme l'affirme Bricon le fragment II (*Hantise de l'amour*) en est la suite, il est *probablement* de la même époque.

Ces deux fragments n'ont aucun rapport avec les fragments *A l'inconnue*.

*
* *

Voyons maintenant ceux-ci, et d'abord le premier en date, le folio 34 du manuscrit 12 454.

DEUXIÈME SUJET.

A une inconnue.

Premier état.

(Mss. 12 454, folio 34).

I

Il y a dans une femme une émanation de fleurs et d'amour.

—

Elle n'avait pas l'air d'être mise en mouvement par les sons[1], mais elle avait l'air de la mélodie elle-même rendue visible et accomplissant ses propres loix (*sic*).

—

Non, je ne souffrirai jamais que tu entres dans ma chaumière : c'est bien assez d'y retrouver[2] ton image, d'y veiller comme un insensé en pensant à toi! Que serait-ce, si tu t'étais assise sur la natte qui me sert de couche, si tu avais respiré l'air que je respire la nuit, si je te trouvais à mon foyer compagne de ma solitude, chantant de cette voix qui me rend fou et qui me fait mal[3]....

—

Comment croirais-je que cette vie sauvage[4] pourrait longtemps te suffire? Deux beaux jeunes gens peuvent s'enchanter des soins qu'ils se rendent; mais un vieil esclave, qu'en ferais-tu? Du soir au matin (et du matin au)[5] soir supporter la solitude avec moi, les fureurs de ma jalousie prévue, mes longs silences, mes tristesses sans cause[6] et tous

1. Cette lecture de M. P.-M. Masson, que M. Victor Giraud donne dans la seconde édition de son *Chateaubriand* (p. 20), est très certainement celle du texte de Chateaubriand.

2. V. Giraud : « d'y repousser... ».

3. Les points suspensifs sont dans le manuscrit.

4. V. Giraud : « cette vie de veuvage... ». Leçon évidemment fautive; « *sauvage* » est très lisible et n'est pas une conjecture.

5. « Du matin au... » manque dans le manuscrit. « Pourrais-tu », conjecture de Bricon inutile.

6. V. Giraud : « de cœur »; « sans cause » est très lisible.

les caprices d'une nature malheureuse qui se déplaît et croit déplaire aux autres?

Et le monde, en supporterais-tu les jugements et les railleries? Si j'étais riche[1], il dirait que je t'achète et que tu te vends, ne pouvant admettre que tu puisses m'aimer. Si j'étais pauvre, on se moquerait de ton amour, on en rendrait l'objet ridicule à tes propres yeux, on te rendrait honteuse de ton choix. Et moi, on me ferait un crime d'avoir abusé de ta simplicité, de ta jeunesse, de t'avoir acceptée; ou d'avoir abusé de l'état de désir[2] où tombe (*fragment inachevé*).

Qu'est-ce que ce fragment?

Matériellement, il consiste en un seul feuillet (fol. 34), écrit au recto et au verso, de *même papier*, de *même format* (234^{mm} de haut sur 180 de large) que les folios 23 et 24 (Hantise de l'amour), de *même encre*, ancienne et pâlie, de *même écriture*. Sans contestation possible, il est de la même époque, c'est-à-dire, si l'on admet les conclusions qui précèdent, de novembre 1837.

Second point : il n'est pas, il ne peut pas être contemporain des folios 25 à 33, que nous publions ci-dessous, c'est-à-dire du passage célèbre qui commence par *Vois-tu, quand je me laisserais aller à une folie* et se termine par « *ne rajeunit que notre nom* ». Le papier, le format, l'encre, l'écriture, tout diffère. Que l'on se reporte à ce qui a été dit précédemment pour les folios 23-24 (*Hantise de l'amour*) : cela vaut également pour 34 : celui-ci, pas plus que *Hantise de l'amour*, n'a été écrit à la même date. Il est *plus ancien* que « Vois-tu, quand je me laisserais aller à une folie.... » Il est vrai que, dans le manuscrit 12454, il vient après ce dernier fragment; mais on sait qu'il ne faut attacher aucune importance à l'ordre de ce manuscrit.

Passons maintenant à l'examen du texte. Visiblement, nous sommes en présence d'un brouillon de Chateaubriand, d'une première ébauche. Ce n'est même pas une page des *Mémoires d'Outre-Tombe* : on n'aurait pu la publier telle quelle. En effet, de quoi se compose-t-elle?

1° D'une pensée générale sur la femme : « Il y a dans toute femme, etc... ».

2° D'une remarque particulière sur une femme : « Elle n'avait pas l'air... ».

3° De trois fragments : « Non, je ne souffrirai jamais... ». « Comment croirais-je... » et « Et le monde... », ce dernier inachevé,

1. « Pauvre » barré.

2. V. Giraud : « de l'état de... ». Le mot désigné par M. V. Giraud comme illisible est très vraisemblablement *désir*.

qui, tous les trois, se rapportent évidemment à la même personne inconnue.

Tout l'indique : ce sont des notes, c'est une esquisse : un commencement de développement que Chateaubriand se réservait de reprendre et qu'il a repris plus tard : le thème de la jeune fille ou de la jeune femme qui s'offre et dont il repousse l'amour. Le point de départ est dans la réalité sans doute. De quelle femme s'agit-il? Le saurons-nous jamais? Et ne s'agit-il que d'une femme? Combien de fois la gloire du vieil homme a-t-elle ainsi attiré l'amour? De toute évidence, ce thème plaît à l'auteur : il lui donne une noble attitude, des accents de passion beaux et déchirants. Cela suffit : il faut reprendre, compléter l'ébauche.

Voyons le deuxième « état » et le troisième.

A une inconnue.

Deuxième et troisième états.

(Ms. 12 454, fol. 25 à 33 inclus).

A. Vois-tu[1], quand je me laisserais aller à une folie, je ne suis pas sûr de t'aimer demain[2]. Je ne crois pas à moi. Je m'ignore. La passion me dévore[3], et je suis prêt à me poignarder ou à rire. Je t'adore; mais, dans un moment, j'aimerai plus que toi le bruit du vent dans ces rochers, un nuage qui vole, une feuille qui tombe. Puis je prierai Dieu aux larmes, puis j'invoquerai le néant. Veux-tu me combler de délices? Fais une chose : sois à moi, puis laisse-moi te percer le cœur et boire tout (ton) sang[4]. Eh bien, oseras-tu maintenant te hasarder avec moi dans cette thébaïde?

| Si[5] tu me dis que tu m'aimeras comme un père, tu me feras horreur; si tu prétends m'aimer comme une amante, je ne te croirai pas. Dans chaque jeune homme, je verrai un rival préféré. Tes respects me feront sentir mes années; tes caresses me livreront à la jalousie la plus insensée. Sais-tu qu'il y a tel sourire de toi qui me montrerait la profondeur de mes maux, comme le rayon de soleil qui éclaire un abyme? (*sic*)

Objet charmant, je t'adore, mais je ne t'accepte pas. Va chercher le

1. Fol. 25.
2. Bricon : « je ne *serais* pas... ». — Sainte-Beuve : « je ne *serais* pas... ». — V. Giraud : « je ne *suis* pas... ». (Le manuscrit porte *suis*.)
3. Bricon et Sainte-Beuve passent cette phrase.
4. V. Giraud : « et briser... ». Lacune. — Le mot *tout* et le mot *sang* sont très lisibles. Ce romantisme un peu mélodramatique ne doit pas nous surprendre dans Chateaubriand. Cf. dans les *Mem. d'Outre-Tombe*, éd. Biré, t. VI, p. 162, l'invocation à Cynthée : « J'ai un poignard pour les jaloux et du sang pour toi. »
5. Fol. 26.

jeune homme dont les bras peuvent s'entrelacer aux tiens avec grâce; mais ne me le dis pas[1]. | Oh[2]! non, non, ne viens plus me tenter. Songe que tu dois me survivre, que tu seras encore longtemps jeune, quand je ne serai plus. Hier, lorsque tu étais assise avec moi sur la pierre, que le vent dans la cime des pins nous faisait entendre le bruit de la mer[3], prêt à succomber d'amour et de mélancolie, je me disais : « Ma main est-elle assez légère pour caresser cette blonde chevelure? [Pourquoi flétrir d'un baiser des lèvres qui ont l'air de s'ouvrir pour moi pour me rendre la jeunesse et la vie[4]?] Que peut-elle aimer en moi? Une chimère que la réalité va détruire. » Et pourtant, quand tu penchas ta tête charmante sur mon épaule, quand des paroles enivrantes[5] sortirent de ta bouche, quand je te vis | prête[6] à m'entourer de tes charmes[7] comme d'une guirlande de fleurs, il me fallut tout l'orgueil de mes années pour vaincre la tentation de volupté dont tu me vis rougir. Souviens-toi seulement des accents passionnés que je te fis entendre, et quand tu aimeras un jour un beau jeune homme, demande-toi s'il te parle comme je te parlais, et si sa puissance d'aimer approcha jamais de la mienne. Ah! qu'importe[8]! Tu dormiras dans ses bras, tes lèvres sur les siennes, ton sein contre ton sein, et vous vous réveillerez enivrés de [délices[9]] : que t'importeront es paroles sur la bruyère?

Non, je ne veux pas que tu dises jamais[10] en me voyant après l'heure de la folie : « Quoi! c'est là l'homme | à qui[11] j'ai pu livrer ma jeunesse! » Écoute, prions le ciel : il fera peut-être un miracle. Il va me donner jeunesse et beauté. Viens, ma bien-aimée : montons sur ce nuage. Que le vent nous porte dans le ciel. Alors, je veux bien être à toi[12]. Tu te rappelleras mes baisers, mes ardentes étreintes : je serai charmant dans ton souvenir et tu seras bien malheureuse, car certainement je ne t'aimerai plus. Oui, c'est ma nature. Et tu voudrais être peut-être abandonnée par un vieux homme? Oh! non, jeune grâce, va à [ta] destinée; | va[13] chercher un amant digne de toi. Je pleure des larmes[14] de fiel de te perdre. Je voudrais dévorer celui qui possédera ce trésor.

1. Le texte porte : « ne le me dis pas ».
2. Fol. 27.
3. Bricon, Sainte-Beuve : « le *bruit...* ». — V. Giraud : « le *secret...* » (1re éd.); « le *bruit...* » (2e éd.). — Le véritable texte est bien : « le *bruit...* ».
4. Phrase *barrée* dans le manuscrit; Bricon la reproduit. Sainte-Beuve : « de *sourire* pour moi... ».
5. Écrit en abrégé dans le manuscrit : « enyv. » (*sic*).
6. Fol. 28.
7. Bricon, Sainte-Beuve, V. Giraud : « de tes *mains* ». — Le mot *charmes* est très lisible.
8. Sainte-Beuve : « Que *t'*importe? »
9. « *Délices* » manque dans le manuscrit. Conjecture de Bricon.
10. « Jamais *après...* ». « Après », barré.
11. Fol. 29.
12. « *Tu seras bien malheureuse* », barré.
13. Fol. 30.
14. « Je pleure des larmes », mots barrés, puis rétablis par l'auteur.

Mais fuis environnée de mes désirs, de ma jalousie[1], et laisse-moi me débattre avec l'horreur de mes années et le chaos de ma nature, ou le ciel et l'enfer, la haine et l'amour, l'indifférence et la passion se mêlent dans une confusion effroyable.

B. | Si[2] tu te laissais aller aux caprices où tombe quelquefois l'imagination d'une jeune femme, le jour[3] viendrait où le regard d'un jeune homme t'arracherait à ta fatale erreur; car même les changements et les dégoûts arrivent entre les amants du même âge. Alors [de] quel œil[4] me verrais-tu, quand je viendrais à t'apparaître sous ma forme naturelle? Toi, tu irais te purifier dans des jeunes bras d'avoir été pressée dans les miens; mais moi, que deviendrais-je? Tu me promettrais ta vénération, ton amitié, ton respect; et chacun de ces mots me percerait le cœur. Réduit à cacher ma douleur ridicule[5], à dévorer des larmes qui feraient | rire[6] ceux qui les apercevraient dans mes yeux, à renfermer dans mon sein mes plaintes, à mourir de jalousie, je me représenterais tes plaisirs. Je me dirais : « A présent, à cette heure où elle meurt[7] de volupté dans les bras d'un autre, elle lui redit ces mots tendres qu'elle m'a dits avec bien plus de vérité et avec cette ardeur de la passion qu'elle n'a pu jamais sentir avec moi! » Alors, tous les tourments de l'enfer entreraient dans mon âme, et je ne pourrais les apaiser que par des crimes.

Et pourtant, quoi de plus injuste? Si tu m'avais donné quelques moments de bonheur, me les devais-tu? Étais-tu obligée de | me[8] donner toute ta jeunesse? N'était-il pas tout simple que tu cherches[9] les harmonies de ton âge, et ces rapports d'âge et de beauté qui appartiennent à ta nature? Te devais-je autre chose que la plus vive reconnaissance pour t'être un moment arrêtée auprès du vieux voyageur? Tout cela est juste et vrai; mais ne compte pas sur ma vertu : si tu étais à moi[10], pour te quitter, il me faudrait ta mort ou la mienne. Je te pardonnerais ton bonheur avec un ange; avec un homme, jamais!

N'espère pas me tromper. L'amitié a bien plus d'illusions que l'amour, et elles sont bien plus durables. L'amitié se fait des idoles, et les voit

1. Ensuite « de » et un blanc, qui tient la moitié de la ligne, comme si l'auteur se réservait de compléter la phrase.

2. Fol. 31. Même papier; l'écriture, l'encre diffèrent. Paraît avoir été écrit un autre jour que le fragment précédent, et à un intervalle assez éloigné.

3. « *Enfin* le jour »; *enfin* barré.

4. Bricon : « *Comment* me verrais-tu... ». — M. V. Giraud reproduit la leçon de Bricon, tout en reconnaissant que ce n'est pas le texte de l'autographe. — *Quel œil*, très lisible; *de* manque.

5. V. Giraud, d'après Bricon : « ma double défaite ». Ces expressions n'ont aucun sens. Aucun doute sur le texte de Chateaubriand : *douleur ridicule*.

6. Fol. 32, *recto*.

7. « Elle me *parlait*... », conjecture de Bricon. Manuscrit : « Elle me elle meurt... ». — P.-M. Masson a très bien montré que « *Elle me* » doit se confondre avec « Elle meurt ».

8. Fol. 32, suite, *verso*.

9. V. Giraud : « que tu cherchasses... ». — Chateaubriand a écrit : « que tu cherches... ».

10. « *Il te faudrait mourir*, pour te quitter... ». Les mots en italiques barrés.

telles ‖ qu'elle[1] les a créées. Elle vit du cœur et de l'âme ; la fidélité lui est naturelle[2], elle s'accroît avec les années et découvre chaque jour de nouveaux charmes dans l'objet de sa préférence.

L'amour s'enyvre (*sic*)[3], mais l'ivresse passe. Il ne vit pas de poésie[4], ne se nourrit pas de gloire : découvrant tous les jours que l'idole qu'il a créée perd quelque chose à ses yeux, il voit bientôt[5] les défauts, et le temps seul le rend infidèle en dépouillant l'objet qu'il aime de ses grâces. Les talens[6] (*sic*) ne rendent point ce que le temps efface : la gloire ne rajeunit que notre nom.

Que nous apprend l'examen du manuscrit de ce fragment?

Très certainement, — nous l'avons vu par les différences de papier, de format (207^{mm} de hauteur sur 165 de large), d'encre, d'écriture, — ces pages *A l'inconnue* sont d'une autre époque que *Hantise de l'amour* et que le premier fragment *A l'inconnue*. Très probablement, cette époque est postérieure.

Mais il y a plus. Nous ne sommes pas en présence d'un développement suivi, mais de deux développements. En effet, à partir de fol. 31 (*Si tu te laissais aller aux caprices...*), l'encre, l'écriture changent; le papier reste le même : Chateaubriand, pour la troisième fois, reprend le thème.

Passons aux idées.

La première ébauche (fol. 34) est relativement simple : il s'agit d'une jeune fille ou d'une jeune femme qu'il ne veut pas recevoir « dans sa chaumière »; il craint qu'elle ne puisse supporter la solitude, sa jalousie; il craint le jugement du monde. Le deuxième « état » (A) est bien plus complexe : c'est l'inconstance du cœur de René (*Je t'adore, mais dans un moment, j'aimerai plus que toi...*); c'est la passion romantique avec son exagération et ses cris (*Laisse-moi te percer le cœur et boire tout ton sang*); c'est le

1. Fol. 33.
2. « La fidélité lui est naturelle », dans l'interligne.
3. V. Giraud : « L'amour enivre... ».
4. Bricon, V. Giraud : « de pureté et... ». — P.-M. Masson : « de pensée ». — Ce n'est ni l'un, ni l'autre de ces mots. Le *p* du commencement du mot est certain; l'*i* également (semblable à l'*i* de *gloire*, qui suit). Le mot a certainement six lettres, dont la dernière est un *e*. Dans le reste du mot, on distingue l'*o* et l'*é* confondus, la moitié de l'*o* servant pour l'*é* qui suit, et ensuite l'*s* très particulier de Chateaubriand, qui ressemble à un *r*, ce qui explique la confusion de Bricon.
5. V. Giraud : « il *en* voit bientôt... ». — *En* n'est pas dans le manuscrit.
6. V. Giraud : « les passions... ». — La première lettre du mot n'est certainement pas un *p*, mais un *t*. Le mot *talens* est certain. Ce n'est d'ailleurs que la reproduction presque littérale de deux vers de Chateaubriand (*A Lydie* : poésie faussement datée de Londres, 1797, donnée comme une imitation d'Alcée et écrite en 1823. Cf. *Annales romantiques*, 1904).

Le talent ne rend point ce que le temps efface :
La gloire, hélas! ne rajeunit qu'un nom.

thème des « deux beaux jeunes gens » repris et développé dans des images où la passion le dispute à la grâce (*le jeune homme dont les bras peuvent s'entrelacer aux tiens... Tu dormiras dans ses bras, tes lèvres sur les siennes, ton sein contre son sein, etc.*); c'est le thème du « vieil esclave » (*quoi, c'est là l'homme à qui j'ai pu livrer ma jeunesse...*); ce sont les réflexions douloureuses du vieillard qui aime et qui n'ose plus aimer (*Ma main est-elle assez légère...*); et c'est la prière ardente au ciel, à qui cet autre Faust demande la jeunesse, la beauté (*Écoute, prions le ciel...*); et c'est enfin la douleur torturante de l'âme qui retombe sur la terre, l'horreur de la réalité, l'adjuration désespérée : *Fuis, environnée de mes désirs, de ma jalousie....*

Tout cela est admirable, sincère, mais manifestement *très écrit*, et non pas probablement sous l'impression directe d'une rencontre amoureuse : c'est un thème repris, parce que c'était une idée constante et douloureuse chez l'homme.

Nous avons vu la première ébauche, la seconde très supérieure à la première. Et voici la troisième (B); c'est celle qui commence à « *Si tu te laissais aller aux caprices où tombe quelquefois...* » (fol. 31, 32, 33.) Matériellement, ce fragment ne peut être la suite des pages précédentes. Il ne peut l'être non plus, littérairement. En effet, Chateaubriand recommence, reprend les mêmes idées, le même développement : sa vieillesse, sa jalousie, plus accentuées que dans le morceau précédent, avec quelques traits romantiques d'un goût contestable : « Je te pardonnerais ton bonheur avec un ange; avec un homme jamais! » Pourtant, il y a une idée nouvelle : la comparaison entre l'amitié et l'amour, et cette autre idée que l'amour « ne se nourrit pas de gloire ». Le ton est plus calme, moins lyrique que dans le morceau précédent. Littérairement, il vaut moins. Mais est-ce la première fois que Chateaubriand se gâte en se corrigeant? C'est le sort de plus d'une page des *Mémoires d'Outre-Tombe* [1].

Voici maintenant, sur le même sujet, deux fragments encore, deux nouveaux « états »; ce sont les quatrième et cinquième!

1. Sainte-Beuve, le premier, avait publié en partie le fragment A *A une inconnue* (fol. 25, 26, 27, 28) depuis *Vois-tu* jusqu'à *Tu dormiras dans ses bras*, dans ses *Nouveaux Lundis*, t. II, p. 258-260, acte sur le *Poème des champs* de Calemard de Lafayette. Comment a-t-il eu connaissance de cette « page déchirée des *Mémoires d'Outre-Tombe*? » Il ne le dit pas : elle est entrée, dit-il, « par sa fenêtre ». Il est très certain que c'est ou par Bricon lui-même, qui avait dû en garder copie, ou par les manuscrits déposés à la Bibliothèque nationale dès juillet 1882, plus exactement le manuscrit 12 455, c'est-à-dire la copie. Il n'a pas eu entre les mains le manuscrit original; et les phrases qui manquent dans son texte — ainsi la phrase du folio 25 « *la passion me dévore* » — sont également celles qui manquent dans la copie de Bricon. Les erreurs de lecture sont les mêmes que dans la copie : ainsi folio 28

A une inconnue.

Quatrième et cinquième états.

(Ms. 12454, fol. 35 et 36).

IV

Durerait-il [1], s'il était ridicule? Le temps de te serrer dans mes bras. La jeunesse embellit tout, jusqu'au malheur [2]. Elle charme alors qu'elle peut [3], avec les boucles d'une [4] chevelure brune, enlever les pleurs à mesure qu'ils [5] passent sur les joues. Mais la vieillesse enlaidit jusqu'au bonheur : dans l'infortune, c'est pis encore [6]; quelques rares cheveux blancs sur la tête chauve d'un homme ne descendent point [7] assez bas pour essuyer les larmes qui tombent de ses yeux.

Tu m'as jugé d'une façon [8] vulgaire; tu as pensé [9] en voyant le trouble où tu me jettes [10] que je me laisserais aller à te faire subir mes caresses : à quoi as-tu réussi? A me persuader que je pourrais être aimé? Non, mais à réveiller le génie qui m'a tourmenté dans ma jeunesse, à renouveler mes anciennes souffrances.

V

[illegible] vieilli [11] sur la terre sans avoir rien perdu de ses rêves, de ses folies, de ses vagues tristesses; cherchant toujours ce qu'il ne peut trouver et joignant à ses anciens maux [12] les désenchantements de l'expérience, la solitude des désirs, l'ennui du cœur et la disgrâce des années [13]. Dis,

« *m'entourer de tes charmes* »; « *m'entourer de tes mains* » (Bricon et Sainte-Beuve); folio 25 « je ne *suis* pas sûr de t'aimer demain »; « je ne *serais* pas sûr de t'aimer demain » (Bricon et Sainte-Beuve). De toute évidence, c'est Bricon qui est la source de Sainte-Beuve.

1. Fol. 35. — Numéroté en haut de la page *2*, de la main de Chateaubriand. — V. Giraud : « Ici, quatre ou cinq mots illisibles ». — Ce sont les mots : « Durerait-il, s'il était ridicule? » Aucun doute sur la lecture de ce texte.

2. Après *malheur* : « On vous plaint, mes » barré.

3. « Alors *que vous pouvez*; *qu'on peut*; qu'elle peut ». Les mots en italique raturés.

4. « D'une *longue* chevelure ». — *Longue* barré.

5. « A mesure *qu'elle...* » : — *Qu'elle* barré.

6. Ces mots depuis « dans l'infortune... » sont en interligne.

7. « *Pas* » raturé.

8. « *Manière* » raturé.

9. « *Cru* » raturé.

10. « *J'étais* » raturé.

11. Fol. 36; numéroté en haut de la page *4*, de la main de Chateaubriand.

12. « A *tous* ses... » : *tous*, barré. — V. Giraud : « à ses maux ».

13. Il y a très certainement un point dans le manuscrit. La phrase est terminée à cet endroit. C'est la fin d'une phrase précédente dont nous n'avons pas le manuscrit. Aucun lien entre cette phrase et la suivante. A remarquer également le passage de la troisième personne à la première.

n'aurai-je pas fourni[1] aux démons, dans ma personne, l'idée d'un supplice[2] qu'ils n'avaient pas encore inventé dans la région des douleurs éternelles?

« Fleur[3] charmante que je ne veux point cueillir, je t'adresse ces derniers chants de tristesse; tu ne les entendras qu'après ma mort, quand j'aurai réuni ma vie au faisceau des lyres brisées. »

Les folios 35 et 36, qui constituent les fragments IV et V, sont d'un papier vergé plus épais que 25 à 33, de format légèrement plus grand (223 mm. de haut sur 170 de large); l'écriture est plus appuyée, l'encre très noire. Très certainement, ils sont d'une époque bien plus récente que le folio 34 auquel ils font suite dans le manuscrit (premier fragment *A l'inconnue*). Très probablement, ils sont postérieurs aux fragments II et III; c'est la dernière, ou l'une des dernières rédactions de Chateaubriand.

Signe particulier et caractéristique : ce sont, de toutes ces pages, les seules qui soient numérotées *de la main de l'auteur* : le folio 35 porte le n° 2 : le folio 36 le n° 4. Qu'on remarque bien ces numéros : ils montrent de toute évidence que ce sont des feuilles détachées, des fragments d'une rédaction dont nous ne possédons ni le commencement (n° 1), ni le milieu (n° 3).

Ce qu'indique l'examen du manuscrit, le texte le prouve. « Durerait-il, s'il était ridicule?... » est la suite d'un développement sur cette crainte de ridicule dans l'amour qu'a déjà manifestée Chateaubriand. A la rigueur, ce fragment pourrait être la suite du folio 33 : « Les talents ne rendent point ce que le temps efface : la gloire ne rajeunit que notre nom. » Mais il pourrait très bien être aussi, et plus vraisemblablement, la suite d'une autre page que nous n'avons plus.

Et, de même, le fragment V « *vieilli sur la terre...* » est la suite d'une page perdue. Tout le prouve : le numéro de la page de la main de l'auteur, la première phrase dont le début manque, le passage de la troisième personne à la seconde.

Mais la fin : « *Fleur charmante...* » est particulièrement précieuse, parce qu'elle nous indique de façon sûre la place que ces fragments *A l'inconnue* devaient occuper dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*. Il est évident, d'après cette fin, que ces pages étaient destinées aux *Mémoires*; autrement, comment expliquer cette phrase : « Tu ne les entendras (ces chants) qu'après ma mort,

1. « Fourni *un supplice qui...* ». — Mots en italiques barrés.
2. « Dans ma personne *un supplice...* ». — Mots en italiques barrés.
3. Entre ce paragraphe et le précédent, il n'y a dans le manuscrit aucun trait qui les sépare comme dans le texte publié par M. V. Giraud (p. 23). Ce paragraphe est bien la suite et la conclusion de ce qui précède.

quand j'aurai réuni ma vie au faisceau des lyres brisées. » Mais à quel chapitre des *Mémoires*?

Le folio 61 du manuscrit 12 454 nous le révèle. Cette page, simple copie et non autographe de Chateaubriand, concerne Mme Tastu avec cette mention : « Fin ». Elle contient, *en marge*, une phrase, d'ailleurs rayée avec la mention : « Ces lignes sont déjà ailleurs. » Cette phrase, la voici : « J'adresse ces derniers chants à des femmes inconnues; elles ne les entendront qu'au delà de ma tombe, quand j'aurai réuni ma vie au faisceau des lyres brisées [1]. » C'est à peu près la phrase du fragment V, *A l'inconnue*.

Mais comment se fait-il que cette phrase accompagne le portrait de cette bonne Mme Tastu, qui, comme Faguet le remarque justement [2], n'est pas tout à fait une « femme inconnue »? Tout simplement par la maladresse du copiste. Heureuse maladresse! car, elle nous révèle ainsi que les fragments *A l'inconnue* faisaient, sans aucun doute, partie du chapitre intitulé *De quelques femmes*, livre IX de la quatrième partie des *Mémoires* (éd. Biré), qui commence par ces lignes : « Prêt à terminer mes recueils et faisant la revue autour de moi, j'aperçois des femmes que j'ai involontairement oubliées; anges groupés au bas de mon tableau, elles sont appuyées sur la bordure pour regarder la fin de ma vie. » Il y avait d'autres « anges », on le devine, que la Louisianaise, Mme Tastu et George Sand : il y avait *L'Inconnue*. Ce chapitre fut écrit en 1837 (l'année où il écrivait *Douleur de vieillir*), (il entrait dans sa soixante-dixième année) et revu en juin 1847; mais, dans l'intervalle, que de remaniements il dut subir! L'étude que nous venons de faire en est la preuve. Finalement, en 1847 sans doute, dans la revision de son œuvre, le vieillard se décida, à regret peut-être, à retrancher les pages *A l'inconnue*, par trop brûlantes. Et voilà comment Mme Tastu et George Sand sont aujourd'hui les seuls « anges » appuyés sur la bordure de son tableau.

On en attendait d'autres.

Conclusion.

Est-il utile maintenant de se demander quelle est *L'Inconnue* [3] ?

Peut-être n'a-t-elle jamais existé, du moins telle que la peint Chateaubriand. J'entends par là qu'il ne s'agit pas d'une aventure

1. Cf. V. Giraud, *Chateaubriand*, p. 83.
2. *Amours d'hommes de lettres.*
3. Entre autres hypothèses, on a pensé que ce pouvait être l'inconnue à laquelle Chateaubriand adresse des lettres brûlantes (publiées par les *Annales romantiques*, 1904), en 1823 quand il était ministre des Affaires étrangères, ou tout au moins

unique, qui, à elle seule lui aurait inspiré ces pages. A-t-on remarqué qu'à un endroit (fol. 27), il la dit *blonde* : « Ma main est-elle assez légère pour caresser cette *blonde* chevelure, » et qu'à un autre il la nomme *brune* (fol. 35) : « (La jeunesse) charme alors qu'elle peut avec les boucles d'une chevelure *brune*... »? Brune ou blonde. Occitanienne ou Louisianaise, qu'importe? Le vieil homme souffrait une torture indicible : celle de vieillir, de ne pouvoir plus être aimé pour lui-même. Que, pour un tel bonheur, il eût donné volontiers sa gloire! Il dut, plus d'une fois, en versant des larmes véritables, refuser l'hommage d'un jeune cœur. Et c'est le souvenir torturant de ses angoisses qu'il voulait immortaliser dans ces pages sans cesse reprises, raturées, récrites sans cesse, où il ne faut pas chercher le souvenir précis d'une banale aventure d'amour, mais où, en regard de la jeunesse triomphante, de la beauté de la Femme, de l'aube éblouissante de la vie, il dresse le spectre de la Vieillesse glorieuse et morose, de la Solitude et de la Mort.

Ces brouillons d'une encre plus ou moins pâlie, de papier différent, d'écriture différente, d'époque différente, sont ainsi plus tragiques que ne l'eût été une seule confession amoureuse. C'est le cri sans cesse répété de l'homme pour qui l'Amour a été le tout de la vie, et qui, quand l'Amour l'abandonne, descend, non sans dignité et sans noblesse, mais désespéré, dans le tombeau.

PAUL GAUTIER.

que ces fragments étaient de « la même période amoureuse » (P.-M. Masson, *Rev. d'Hist. littér.*, 1905, 150 et suiv.). Rien n'est moins certain. D'abord la jeune femme de 1823 a été la maîtresse de Chateaubriand, ce que n'a pas été *L'Inconnue* : et quant à la phrase : « Les talents ne rendent point ce que le temps efface... » qui se trouve déjà presque textuellement dans les vers *A Lydie* de 1823, elle ne prouve qu'une chose : c'est que Chateaubriand se souvient de ses propres vers : mais quand? Beaucoup plus tard à notre avis, et sûrement après 1830.

MAROT ET LE PREMIER SONNET FRANÇAIS

On a longtemps pensé que le premier sonnet français date de 1529 ou 1530. Ce serait un sonnet de Marot composé *Pour le may planté par les imprimeurs de Lyon devant le logis du seigneur Trivulse*, tandis que le premier sonnet daté de Saint-Gelais serait seulement de la fin de 1533.

Les savantes recherches de M. Vaganay sur le sonnet ont paru confirmer cette opinion [1]. L'historien du sonnet en France, M. Jasinski, écrit au sujet de Marot : Dans son œuvre « en dehors des six sonnets traduits de Pétrarque... il n'y en a que trois : un *Pour un may planté à Lyon en l'honneur du seigneur Trivulse*, et datant au plus tard de 1530 puisque Trivulce mourut en 1531 ; un second *A deux adolescens, Du Moulin et Claude Galland, qui avoient écrit à sa louange*; un troisième adressé à la duchesse de Ferrare et probablement de 1535 [2] ». Et plus loin : « Volontiers on supposerait, étant donné sa culture italienne que c'est Saint-Gelais qui a introduit le sonnet en France. Mais une étude attentive de ses sonnets ne confirme pas cette supposition. Parmi ceux que l'on peut dater exactement, le premier ne remonte qu'à la fin de 1533 : c'est celui qui au nom de Mlle de Traves répond à un sonnet de Siméoni ; or, un de Marot est antérieur d'au moins trois années. Il est vrai qu'on ne peut assigner une date à plusieurs, mais il n'y a aucune raison pour qu'ils soient précisément les plus anciens [3]. »

Mais, dans sa thèse sur Mellin de Saint-Gelais, M. l'abbé Molinier, s'appuyant sur un témoignage bien connu d'ailleurs de du Bellay dans la seconde préface de *L'Olive*, a revendiqué pour son auteur la « gloire d'être le père du sonnet français ». Il estime que dès son retour d'Italie (vers 1518) Mellin de Saint-Gelais rapportait des sonnets français dans ses papiers, qu'il dût les faire connaître de bonne heure à la cour. Et, pour confirmer cette antériorité hypothétique de Saint-Gelais par rapport à Marot, il déclare plus anciens que tous les sonnets datés de Saint Gelais,

1. *Le Sonnet en Italie et en France au XVIe siècle*, Lyon, 1902-1903.
2. Jasinski, *Histoire du Sonnet en France*, Douai, 1903.
3. *Ibid.*, p. 41.

par conséquent antérieurs à 1533, sept des sonnets qu'aucune allusion n'avait permis de dater. Plusieurs d'entre eux seraient d'environ 1525, et par conséquent précéderaient évidemment le sonnet de Marot pour le mai des imprimeurs de Lyon.

M. Molinier aurait trouvé sans doute sa thèse beaucoup plus facile à établir s'il avait conçu les doutes que nous inspire la date de 1529 ou 1530 qu'après tous les critiques d'ailleurs Jasinsk assigne à ce sonnet de Marot.

C'est Lenglet du Fresnoy, je crois, qui le premier a indiqué la date de 1529, sans d'ailleurs la justifier [1]. En fait, la coutume de planter le mai des imprimeurs, qui semble dater de 1529, s'est continuée jusqu'en 1786 [2]. Aussi rien ne prouve *a priori* que ce soit à la cérémonie de 1529 que Marot a participé.

M. Jasinski allègue que Trivulce, auquel le sonnet est adressé, mourut en 1531.

En réalité, Theodoro Trivulzio, gouverneur du Lyonnais, mourut en septembre 1532 [3]. Si donc il s'agissait de lui nous pourrions au plus conclure que le sonnet de Marot est au plus tard de 1532, et rien ne permettrait d'affirmer qu'il est de plusieurs années antérieur.

Mais à Theodoro Trivulzio succéda dans la charge de gouverneur du Lyonnais, son neveu Pomponio Trivulzio. Aucun indice, je crois, ne permet d'inférer que la pièce a été composée pour Theodoro plutôt que pour Pomponio. Or Pomponio Trivulzio était encore en fonction au moment où elle fut imprimée pour la première fois, dans l'édition des œuvres de Marot publiée par Dolet et par Gryphius à la fin de juillet 1538. Je le trouve mentionné comme gouverneur du Lyonnais à la date de juin 1538, dans la *Chronique de François Ier* [4], et il resta en charge jusqu'à l'année suivante. On peut se demander si, au cas où le destinataire

1. Il serait facile de retrouver le texte auquel s'est fié Lenglet du Fresnoy et dont voici l'écho dans l'ouvrage de Péricaud (*Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon*, 1840, t. III, p. 52). Mai 1529 : « Les imprimeurs plantent un pin devant l'hôtel de Theodoro Trivulce, maréchal de France, gouverneur de Lyon. Clement Marot et Etienne Dolet firent à cette occasion le premier des vers français.... le second des vers latins.... » J'apprends que M. Ph. Aug. Becker a déjà relevé cette erreur.

2. *Id., ibid.*

3. « Mandement au trésorier de l'épargne de payer à Pomponio Trivulce, lieutenant général du roy à Lyon, 300 livres tournois complétant les 2 500 livres que le roy lui a ordonnées pour sa pension de l'année 1533, y compris les 1 000 livres que le roy lui a accordées depuis le trépas du maréchal Trivulce, son oncle, qui eut lieu à Lyon en septembre 1532. Chatellerault, 11 novembre 1534 » (*Catalogue des Actes de François Ier*, t. II, p. 756, n° 7413).

4. Édition Guiffrey, p. 253. Il mourut sans doute fort peu avant le 11 octobre 1539 ainsi qu'en témoigne le texte suivant : « Provisions en faveur du Sr de Saint-André, chevalier de l'ordre, sénéchal de Lyon, de l'office de gouverneur

aurait été non lui, mais son oncle Theodoro, Marot ou ses éditeurs n'auraient pas jugé à propos de préciser. Sans doute ils auraient imprimé non « du seigneur Trivulse » — tout le monde aurait cru qu'il s'agissait du gouverneur actuel — mais « du seigneur Théodore Trivulse ».

Il n'y a pas là une preuve que le sonnet de Marot est adressé à Pomponio Trivulce plutôt qu'à Theodoro, mais une présomption. Ceci seulement est acquis que la composition n'en est pas nécessairement antérieure à septembre 1532, qu'elle peut être reportée à une date ultérieure, et jusqu'à l'année de la publication (1538).

Mais une autre indication nous est fournie encore par le titre : c'est que la pièce a été écrite au mois de mai. Or, on peut regarder comme très vraisemblable que, quand il l'écrivait, Marot était à Lyon. Autrement, se serait-il mêlé à cette petite manifestation des imprimeurs lyonnais? Nous voici amenés à nous demander en quelles années Marot était à Lyon au mois de mai.

Il n'est pas d'ailleurs sans intérêt pour l'histoire de sa pensée de déterminer les dates de ses séjours dans le grand entrepôt des idées, non moins que des marchandises venues d'Italie. La cour séjourne longuement à Lyon, d'abord à l'occasion des campagnes d'Italie en 1515 et 1516, — Marot n'est pas encore au service de Marguerite, et rien n'indique qu'il soit à la cour — puis fréquemment de 1522 à 1524. Elle y est notamment d'avril à juillet 1522, d'août à novembre 1523, en août 1524, en octobre de la même année. Elle y reste sans doute pendant que le roi fait la campagne de Pavie, et peut-être Marot l'y a-t-elle rejointe, après avoir échappé à la captivité des impériaux, dès le printemps de 1525 [1]. Des lettres écrites par Marguerite de France à cette époque sont datées de Lyon. Quoi qu'il en soit, évidemment durant cette période Marot connut la grande cité lyonnaise. On peut dater de ces années ses premières relations littéraires avec Jeanne Gaillarde attestées dans *L'Adolescence*, et avec un autre Lyonnais, Perréal, dont la mort lui a inspiré un rondeau. Mais on ne saurait faire remonter à une époque aussi éloignée son premier sonnet. D'ailleurs le gouverneur de la province n'était pas encore Théodore Trivulce qui ne reçut ses lettres de naturalité qu'en décembre 1526 [2].

et lieutenant général du roy à Lyon, vacant par la mort du Pomponio Trivulce. Compiègne, 11 octobre 1539 » (*Catalogue des Actes de Francois Ier*, t. IV, p. 51, n° 11 237.

1. Le duc d'Alençon, revenu de Pavie, y meurt le 11 avril, il y était dès le mois de mars. La bataille est du 24 février.

2. « Lettres de naturalité octroyées à Paul-Camille de Trévoulx (Trivulce) et à Théodore de Trévoulx, gouverneur de Lyonnais. Saint-Germain-en-Laye, décembre 1526 » (*Catalogue des Actes de Francois Ier*, t. I, p. 478, n° 2 520).

De 1526 à l'époque de l'exil de Marot, la cour ne fait aucun séjour important à Lyon. Ce n'est pas à dire que Marot, qui sans doute n'était pas toujours à la suite de la cour, n'a pas pu y passer. Du moins ne saisissons-nous aucune trace d'un séjour fait par lui durant cette période soit dans son œuvre, soit dans les faits connus de sa biographie.

Après l'exil, au contraire, Marot sera souvent et longuement à Lyon. Sur le chemin du retour, il s'y arrête du 10 décembre 1536 environ jusqu'à la fin de février 1537. Peut-être il s'y retrouve à l'automne de la même année au moment où le roi part pour sa campagne du Piémont. Le conseil y siège pendant tout l'hiver, et sans doute une partie de la cour s'y tient jusqu'au retour du roi, à la fin de janvier 1538. Puis, après le long séjour à Moulins, la cour revient à Lyon le 1er avril, et Marot y demeure sans doute tandis que le roi voyage dans le midi, car il date de Lyon une dédicace à Villeroy écrite par lui le 15 mai et qui va paraître dans son édition de juillet.

Donc Marot était certainement à Lyon au mois de mai de l'année 1538, et il ne semble pas y avoir passé aucun autre mois de mai entre 1525 et cette date. Il avait eu les occasions les plus favorables l'année précédente de faire connaissance avec la nouvelle génération des lettrés lyonnais, et son œuvre nous prouve par bien des témoignages indiscutables qu'il ne les avait pas laissées échapper. De 1537 ou de 1538 datent nombre de petites pièces adressées par lui à Maurice Scève — qu'il n'avait jamais rencontré avant son départ pour Ferrare — aux deux sœurs de Maurice Scève, à Jeanne Faye, à diverses dames lyonnaises, etc. Il s'était lié particulièrement avec Dolet qui installe ses presses précisément au printemps de 1538, peut-être avec Gryphius qui, dans le même temps que Dolet, va travailler à mettre ses œuvres au jour. Il avait donc des raisons toutes particulières à cette date de s'intéresser aux choses lyonnaises, et surtout aux affaires des imprimeurs lyonnais.

Et voici qui paraît confirmer cette hypothèse. Dans les *Carmina* de Dolet, publiés vers juin 1538, on trouve une pièce latine adressée à Pomponio Trivulce à l'occasion du mai des imprimeurs, et qui selon toute apparence se rapporte à la même cérémonie. Je sais bien que l'historien de Dolet, M. Christie[1] a daté cette pièce de 1535. Mais M. Christie n'avait indiqué l'année 1535 que parce qu'il a cru à tort que cette année-là était la dernière du

1. *Étienne Dolet*, p. 229 de la traduction française.

gouvernement de Pomponio Trivulce. C'est seulement en mars 1538 que sans doute avec l'appui de Pomponio Trivulce[1], Dolet obtient la permission de monter son imprimerie. Cette année-là, deux mois plus tard, au moment d'un conflit célèbre entre les patrons imprimeurs de Lyon et leurs ouvriers, conflit dans lequel le gouverneur paraît être intervenu heureusement, il est naturel que Dolet ait pris la plume au nom de la corporation. Et puisque Marot, le plus illustre des poètes français, est auprès de lui, préparant avec lui l'édition de ses œuvres qui sortira trois mois plus tard des presses de Dolet, il n'est pas surprenant que Marot ait uni sa voix à celle de son ami.

Aussi je crois que le sonnet pour le may planté par les imprimeurs de Lyon est seulement de l'année 1538.

Si cette opinion est fondée, le sonnet de Marot pour le mai des imprimeurs reste le premier sonnet imprimé en France, mais il n'est pas le plus ancien de ceux que nous connaissons. Marot lui-même en a composé d'autres avant celui-là.

Le premier des sonnets de Marot me paraît être celui que M. Jasinski place le troisième, le sonnet à la duchesse de Ferrare (édition Jannet, t. III, p. 76). Encore faut-il le dater non de 1535 mais certainement au plus tôt de juin ou juillet 1536. Le manuscrit de Chantilly nous apprend en effet qu'il fut composé pendant le séjour de Marot à Venise.

Le second est sans doute un sonnet qui a été publié seulement en 1898 par M. Gustave Macon dans le *Bulletin du bibliophile*. On le lit dans le manuscrit de Chantilly[2], *De la différence du roy et de l'empereur*. Évidemment postérieur à la retraite de Provence, il a été écrit entre septembre 1536 et mars 1538, date à laquelle a été composé le recueil où il figure pour être présenté à Montmorency nouvellement fait connétable (10 février 1538).

Vient ensuite le sonnet que nous avons daté de mai 1538[3], et après seulement selon toute apparence le sonnet à *Antoine du Moulin et Claude Galland qui avaient écrit à sa louange*[4]. Il n'y a aucune raison, en effet, pour en placer la composition avant 1535. Adressé à deux Lyonnais, il est au plus tôt de l'époque où Marot

1. Le père Colonia, dans son *Histoire littéraire de la ville de Lyon*, écrit que Pompone protégeait la librairie et l'imprimerie « pour lors si florissantes à Lyon ». D'après lui ce serait même pour Pompone le premier que les imprimeurs, désirant ériger un monument public de leur gratitude, auraient planté à la porte du palais du gouverneur « ce qu'on appelait en ce temps-là le mai des imprimeurs avec une inscription en vers ».

2. C'est la 47e pièce du recueil.

3. Jannet, t. III, p. 59, épigr. CXLIV.

4. Jannet, t. III, p. 62, épigr. CLII.

est introduit dans le milieu des lettrés lyonnais. Comme il sera publié pour la première fois dans l'édition de 1542, dans une édition lyonnaise, celle de Dolet, rien ne prouve qu'il soit des premiers séjours de Marot. Il peut très bien, par exemple, dater du séjour que Marot fit dans la ville à l'automne de 1541. Il peut aussi avoir été écrit partout ailleurs qu'à Lyon, car Antoine du Moulin et Claude Galland avaient pu fort bien lui envoyer les vers qu'ils avaient composés à sa louange.

Il y a quelque apparence que les six sonnets traduits de Pétrarque[1], publiés pour la première fois dans l'édition de 1544 à l'enseigne du Rocher, datent de la fin de la vie de Marot.

Les dix sonnets que nous venons de mentionner ne sont peut-être pas les seuls que Marot ait composés. Un sonnet qui accompagne *Le Balladin*[2] m'est un peu suspect non seulement par les irrégularités qu'il présente, mais surtout à cause des circonstances dans lesquelles il a été publié : s'il est de Marot, il est contemporain du *Balladin*, donc de l'extrême fin de sa vie. A supposer que d'autres sonnets d'une authenticité incontestable viennent grossir le bagage de Marot, il est peu probable qu'aucun d'entre eux serait antérieur au sonnet adressé à la duchesse de Ferrare. Le genre était tout italien. Il est naturel que Marot s'y soit essayé pour la première fois en Italie.

*
* *

Est-ce à dire que, quoi que nous pensions des hypothèses de M. Molinier, la priorité de Saint-Gelais est maintenant incontestée, garantie par le sonnet pour Mlle de Traves, qu'on date de 1533 parce que Mme de Traves, sa mère, mourut le 29 octobre 1533? Relisons ce sonnet : nous verrons je crois que des doutes peuvent subsister.

Faict au nom de Madamoiselle de Traves, Heleine de Clermont, qui depuis a esté Madame de Grammont, pour respondre a un autre sonnet d'un Italien qui avoit esté serviteur de sa feu Mère Heleine de Boisy morte à Marseille le 29 octobre 1533.

Si l'amitié chaste, honnorable et saincte,
Que vous avez long-temps portée à celle
Dont je naquis, n'a nulle autre estincelle
Que de mon feu, elle est morte et esteinte.

1. Jannet, t. III, p. 148.
2. Jannet, t. I, p. 116.

Car quelle forme en moy peut estre emprainte
De sa beauté et louange immortelle,
Veu que je suis, si on regarde à elle,
Auprès du vif une figure peinte?

Servez la donc, honnorant sa mémoire,
Et moy, voyant vostre amour et sa gloire.
Congnoistray mieux mon imperfection.

Ou s'il est vray qu'en rien je lui ressemble
C'est seulement de ce qu'en moy s'assemble,
Toute envers vous son obligation.

Voici la note de La Monnoye au sujet de cette pièce.

Cet Italien étoit Gabriel Symeoni. Etant parti jeune de Florence, sa patrie, pour venir en France, son séjour à la cour de François Ier, puis de Henri II ne lui fut guère profitable.... Nous avons de lui divers ouvrages latins, italiens et françois, entre autres des poésies, ou ayant célébré Hélène de Boisy, qu'il avait choisie pour sujet de ses vers, il en prit occasion, quand elle fut morte, d'écrire un sonnet à Mlle de Traves, fille de la défunte. Le Symeoni, ayant reçu pour réponse le sonnet de Sainct-Gelays, l'inséra dans ses œuvres, sous le nom de Mlle de Traves..... Hélène de Boisy était fille d'Arthur Gouffier de Boisy et d'Hélène d'Hangest. Etant veuve de Louis de Vendôme, vidame de Chartres, elle épousa, l'an 1527, François de Clermont, sieur de Traves, dont elle eut Hélène de Clermont, dite la belle de Traves.

Rien dans le texte ne permet d'induire que le sonnet de Syméoni à la louange de Mme de Traves a été écrit au lendemain de la mort de cette dame. On peut parfaitement le supposer de bien des années postérieur. D'après les indications que nous fournit La Monnoye, Hélène de Traves, qui est sensée parler ici, avait au plus cinq ans au moment de la mort de sa mère. Est-il bien vraisemblable qu'à cet âge Syméoni ait célébré sa beauté en comparaison avec la beauté de celle qui venait de disparaître? Est-il vraisemblable surtout que Mellin de Saint-Gelais ait prêté à une enfant de cinq ans les propos modestes qu'on vient de lire? Plus tard, Hélène de Traves devait se rendre fameuse à la cour par sa beauté. Elle était fille d'honneur de la reine, et on l'avait surnommée « la belle de Traves » : Saint-Gelais lui a adressé plusieurs pièces à cette époque où il est question de cette beauté, deux notamment à l'occasion d'une chute sur la neige qui privait la cour de sa présence, et qu'il explique par la jalousie de la neige pour la blancheur de son teint. Ne serait-ce pas plutôt en ce temps-là que Symeoni, qui,

après une longue absence, était revenu à la cour de France écrivit lui aussi à la louange de la jeune fille une pièce où tout naturellement il évoquait le souvenir de la mère dont il avait été le « serviteur »? Pesez les termes de la réplique que Saint-Gelais prête à Hélène de Traves : ils me paraissent aussi naturels dans cette hypothèse qu'inattendus si l'on date le sonnet de 1533 [1].

D'ailleurs, bien qu'il ait écrit plus de sonnets que Marot, Saint-Gelais n'a lui aussi guère cultivé le genre. L'édition Blanchemain ne donne que 21 sonnets en dehors de celui d'Hélène de Traves. C'est peu, si l'on songe que Saint-Gelais a survécu quatorze ans à Marot, et que, mort seulement en 1558, il a vu le grand essor du sonnet autour de 1550.

De ces 21 sonnets, 13, donc à peu de chose près les deux tiers, sont datés avec plus ou moins de précision. Or, de ces 13 sonnets pas un n'est antérieur à 1544. On ne serait pas fondé assurément à conclure de là que Mellin de Saint-Gelais n'a pas composé de sonnet avant 1544. Nous en citerons même un tout à l'heure qui est probablement plus ancien. Mais il n'y a guère de chances on l'avouera pour que le premier sonnet de Saint-Gelais soit de bien des années antérieur à 1544 [2].

Que penser cependant de la méthode qui consiste à supposer, sur de simples impressions, que tous les sonnets non datés sont précisément les plus anciens, et à proposer pour eux des dates qui nous font remonter jusqu'à l'année 1525, et au delà peut-être? Un simple coup d'œil sur le tableau chronologique des sonnets dressé par M. Molinier est significatif : le sonnet pour Hélène de Traves mis à part, toutes les dates antérieures à 1540 méritent un point d'interrogation; après 1540 le point d'interrogation disparaît pour

1. Cet article était à l'impression lorsque j'ai rencontré à la Bibliothèque nationale un petit volume qui vérifie cette hypothèse. C'est dans un ouvrage publié en 1549 par Symeoni, et dont le titre n'annonce rien de pareil (*Satire alla Berniesca*) qu'a paru le sonnet à Hélène de Traves, accompagné de la réponse par Saint-Gelais. Il figure à la suite des *Satires* dans une partie distincte, au milieu de vers adressés au roi Henri II, à des dames, à de grands personnages que vers 1548 Symeoni cherche à se concilier. Il voisine avec un autre sonnet à Hélène de Traves au sujet de sa chute sur la neige que Saint-Gelais a chantée lui aussi et qui ne peut dater que de l'un des hivers 1547-1548 ou 1548-1549. A propos du vers 5 on lit dans la marge ce commentaire de l'éditeur « Dimostra havere stampato a Vinegia l'amore que havea havuto in Francia », ce qui signifie, conformément à une allusion du texte, que les sonnets écrits en l'honneur d'Hélène de Boisy, mère d'Hélène de Traves, par Symeoni alors que, âgé de vingt-quatre ans, il la courtisait à la cour de France, ont depuis été publiés par lui à Venise; que le sonnet qui nous occupe n'est point de ce bouquet, mais a été composé après le retour d'Italie, lequel date de 1547.

2. Rappelons que dans le petit recueil d'œuvres de Mellin de Saint-Gelais, publié en 1547, on ne trouve qu'un seul sonnet, et qu'il n'y en a pas un à ma connaissance parmi les pièces assez nombreuses de Saint-Gelais qui avaient paru avant cette date dans les recueils divers.

ne plus revenir. Un hasard ingénieux s'est-il donc diverti à nous cacher les origines du sonnet français?

Un exemple suffira à montrer combien ces hypothèses emportent peu la conviction. Parmi les sonnets non datés il y en a un qui est adressé à Marot. C'est dire seulement qu'il est antérieur à 1544, date de la mort de Marot. « Pourquoi pas vers 1525? » demande M. Molinier, et même avant cette date, car l'amitié des deux poètes était alors déjà ancienne? Or, c'est surtout avant 1525 que Marot pouvait se montrer rival de Mellin auprès de Marguerite de Navarre, la « belle et grande dame, en qui tout l'heur des astres est compris ». En lisant ce sonnet, on verra qu'il n'y a aucune raison d'y chercher une allusion à Marguerite de Navarre qui nous conduirait de préférence à l'époque de 1525. Je ne vois même aucune raison de supposer qu'il y est question de Marguerite. Et le second quatrain disposera, je pense, le lecteur à présumer que la pièce est bien plutôt d'une époque où Marot est à l'apogée de la gloire, entre 1538 et 1542, que du temps où, peu connu encore, il n'était pas même valet de chambre du roi.

Sonnet à Clément Marot.

D'un seul malheur se peut lamenter celle
En qui tout l'heur des astres est compris,
C'est, ô Clement, que tu ne fus espris
Premier que moy de sa vive estincelle.

Son nom connu par ta veine immortelle,
Qui les vieux passe, et les nouveaux esprits
Après mille ans seroit en plus grand pris,
Et la rendroit le temps tousjours plus belle.

Puissé-je au moins mettre en toy de ma flamme,
Ou toy en moy de ton entendement
Tant qu'il suffist a louer telle Dame!

Car estans tels nous faillons grandement,
Toy, de pouvoir un autre sujet prendre
Moy, d'oser tant sans forces entreprendre.

Il ne reste guère en faveur de la priorité de Saint-Gelais que le témoignage de Joachim du Bellay. Mais on en a déjà montré si souvent le peu d'autorité que je n'ai pas à y revenir. Si les droits de Mellin n'avaient pas été notoires, dit M. Molinier, de la part d'un rival comme du Bellay, il eût été de bonne guerre d'attribuer le mérite à Marot ou à quelque autre. C'est oublier qu'au moment de la

seconde préface de *L'Olive*, du Bellay, désireux de se rapprocher de Mellin, lui fait toutes sortes d'avances, qu'à peine quelques mois plus tôt, dans les *Vers lyriques*, il a adressé une ode singulièrement louangeuse à Mellin, « des muses le premier honneur ». Pour flatter Mellin, il était simple de dépouiller Marot. Et du Bellay d'ailleurs dit, non « je sais » mais « je crois ».

Si donc, comme il me paraît probable, le sonnet à Mlle de Traves n'est pas de 1533, nous n'avons aucune raison plausible de croire qu'aucun sonnet de Saint-Gelais est antérieur au premier sonnet de Marot.

Au reste, cette question de priorité est bien futile à nos yeux, et le mérite de l'invention fort négligeable en ces matières. Je m'excuserais d'y avoir insisté si certains écrivains du XVIe siècle n'en avaient jugé tout autrement que nous, et ne nous obligeaient par conséquent à poser le problème. Marot et Saint-Gelais d'ailleurs ne sont pas de ceux-là : ils n'ont point fait preuve de vanité littéraire à ce sujet. Ce qui nous intéresse davantage, c'est de constater qu'il nous faut retarder de quelques années, peut-être de six ou sept années, l'introduction du sonnet en France. On s'étonnait qu'un genre appelé à jouir chez nous vers 1550 d'une vogue aussi considérable eût mis tant de temps à s'acclimater, car c'est seulement vers 1544 que les sonnets français commencent à se multiplier. Les origines du sonnet français s'éclairent si le premier sonnet date seulement de 1536, et si en outre les deux premiers n'ont pas été imprimés. Ils ne pouvaient pas l'être parce qu'ils étaient fort désobligeants, l'un pour le duc de Ferrare, l'autre pour l'empereur, deux ennemis de la veille qu'il fallait ménager au lendemain de la paix de Nice (18 juin 1538). Le premier qui ait été publié sera donc celui de mai 1538. Encore, lorsqu'il paraîtra, sera-t-il comme perdu au milieu d'un grand nombre d'épigrammes. Marot n'a eu nul souci de faire valoir son innovation ; il n'en a certes pas deviné les futures destinées.

PIERRE VILLEY.

LA CONTROVERSE SUR LA COMÉDIE AU XVIIIe SIÈCLE ET LA LETTRE A D'ALEMBERT SUR LES SPECTACLES

(*Suite*[1]).

VI. — Progrès, réaction et conciliation.

« La critique du théâtre anglais... » de Collier, trad. par le P. Courbeville, 1715 (92-95); conséquences de cette publication (95-97). Triomphe et sanction des idées de Terrasson (98). — « Réflexions critiques... » de l'abbé Dubos (98-99) : le théâtre « propre à purger les passions » (100); place à faire à l'amour dans le théâtre (100-101). — « Apologie des comédiens » de Gueudeville (102). — Boindin (103). Lamotte en contradiction avec l'opinion générale favorable au théâtre, p. 104. — L'abbé de Saint-Pierre, son optimisme, p. 106-107; son opinion sur Molière, 108; Son projet d'un « Bureau de direction du théâtre » (p. 109). — Remond de Saint-Mard et son « Examen de la poésie » (1729); son Apologie de l'Opéra (1741) p. 110-111. Le théâtre jugé du point de vue de la morale civile et de l'intérêt public, p. 111. — « Dissertation sur le poème dramatique », retour à la défense contre l'autorité théologique, Sautour (1729) 111-115. Retour offensif des théologiens, p. 116 nouvelle édit. du Discours, de R. Lebrun, 1731, le Mercure partisan de Lebrun, 116-17. Essai de conciliation par P. Porée, 117-120, Discours de Lebrun « sur les spectacles » (1732). La Chaussée et sa réception à l'Académie par l'archevêque de Sens (120-121. — Apaisement de la controverse : Les protestants moins hostiles, l'Académie favorable, 122-123. Concours institué pour une ode sur « les Progrès de la poésie dramatique sous Louis-le-Grand », 123. — Faveur générale du théâtre en 1732... Approbation de Cerati, confesseur du pape (124).

Une tentative faite contre le théâtre, la même année où paraissait la Dissertation critique sur l'Iliade, n'eut guère d'autre résultat que de *réhabiliter* la scène française, par comparaison avec la scène anglaise, et n'arrêta pas le progrès des partisans du théâtre. Quelque temps après la publication du livre de Terrasson paraissait une œuvre intitulée : « La critique du théâtre anglais comparé au théâtre d'Athènes, de Rome et de France, et l'opinion des auteurs tant profanes que sacrés touchant les spectacles »[2]. C'était la traduction anonyme d'un ouvrage de Jérémie Collier, théologien anglais, publié pour la première fois en 1698, traduction libre d'ailleurs, ce dont l'auteur qui était le P. Courbeville, ne se cache pas. Le titre même est changé. La pure transposition : « Coup

1. Voir *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1919, p. 43 et 455.

2. Paris, 1715, in-12, 493 p. Le titre de l'ouvrage de Collier était : A short view of the profaness and immorality of the English stage, togethers with the sense of antiquity upon this argument. — (La traduction de Courbeville : Biblioth. nation. YK 2086.)

d'œil sur l'immoralité et la dépravation du théâtre anglais avec les sentiments de l'antiquité sur ce sujet » lui paraît moins convenable que son nouveau titre « à notre manière d'annoncer un ouvrage au public ». Mais il avait peut-être une autre raison d'adopter son nouveau titre. L'intérêt qu'il voit à une traduction du livre de Collier est double d'abord, « les Français, dit-il, y verront une critique judicieuse, savante, variée, et différents traits qui sauveront des redites si ordinaires à ce genre d'écrire ». Ensuite, la traduction fera connaître pour la première fois ce qu'est le poème dramatique anglais sur lequel Saint-Evremond s'était tant trompé quand il avait dit : « Il n'y a point de comédie qui se conforme plus à celle des anciens que l'anglaise pour ce qui regarde les mœurs. » Ce souci de comparaison entre le théâtre anglais moderne et le théâtre ancien, qu'on trouve d'abord dans le nouveau titre, ensuite dans le propos rapporté de Saint-Evremond, ne dénonce-t-il pas quelque rapport entre la traduction du P. Courbeville et la querelle de Terrasson et de Dacier? L'esprit même où est conçu le livre de Collier, esprit d'hostilité contre la philosophie, permet aussi de se demander si Courbeville n'a pas voulu servir en même temps que la cause des anciens, celle de la morale chrétienne, tout en apportant aux ennemis du théâtre une aide qu'il pouvait croire précieuse.

Les journaux de 1715 annoncèrent la traduction de Courbeville. Les mémoires de Trévoux[1] en donnèrent même un bref extrait, en appelant Collier un « nouveau Tertullien » et en complimentant le traducteur. La thèse que soutient Collier est que les auteurs dramatiques non contents d'attenter à la vertu et aux mœurs, s'attaquent à la religion et donnent des leçons d'athéisme en même temps que de libertinage, trahissant ainsi les intentions du poème dramatique qui dans son essence doit porter à la vertu et éloigner du vice. Le théâtre anglais surtout est obcène dans son langage, plus que le théâtre de Rome ou d'Athènes. La chasteté règne dans Eschyle, dans Sophocle, la pureté de style est parfaite dans Euripide. Quant à Aristophane, il s'est lui-même reproché ses libertés.

1. Juillet 1716 (p. 1334). — Le *Journal littéraire* (t. VI, 1715, p. 420) : « On nous a donné ici depuis peu la traduction d'un livre anglais écrit sur ce sujet (sur le théâtre) il y a vingt ans par un theologien nommé Collier qui est fort peu favorable aux poètes de sa nation. Ce livre a pour titre : « Critique du théâtre anglais comparé au théâtre d'Athènes, de Rome et de France, etc... Mais on dit que les poètes anglais ne reconnaissent pas pour juge compétent ce théologien outré qui s'est fait une affaire de ramasser toutes les ordures de leur théâtre dans le dessein de le décrier. »

En 1732, les mémoires de Trévoux donnèrent le compte rendu de l'ouvrage anglais et l'histoire des démêlés de Collier avec N. (*M. de T.*, mai 1732, p. 741, juillet 1732, p. 928, id. p. 1132, août 1732, p. 1349).

En Angleterre même, le siècle passé a vu des poètes convenables : ce n'est pas sans doute Shakespeare (Courbeville écrit *Chaesper*), mais Benjonson (Courbeville écrit *Benjanson*) et Fletcher. Mais le théâtre anglais est devenu : 1° impie; on y jure trop; c'est là un crime que punissent les lois humaines mêmes; on y blasphème sans cesse, au lieu que les anciens gardaient dans toutes les pièces le respect dû aux dieux; 2° insolent à l'égard des prêtres, qui sont pourtant respectables par leur dévouement, par l'importance de leur ministère, par la vénération non interrompue où on les a tenus toujours et partout; 3° immoral, en ce qu'il élève le vice à la place de la vertu, au lieu que le but de la comédie est de nous améliorer. A ces critiques particulières du théâtre anglais, Collier joignait quelques critiques générales contre le théâtre : l'amour y est pernicieux, et la contagion en est rendue plus facile par le jeu des acteurs, leur voix, leurs gestes, leurs regards; la femme y prend une importance exagérée et sa domination sur les hommes s'en accroît malheureusement. A côté de l'amour, le sentiment qui prévaut dans l'action dramatique est celui de la vengeance qui est mauvais et qui fausse les préceptes de l'Évangile. Quant aux attaques des poètes dramatiques, elles s'adressent à des bagatelles, à de légers défauts d'humeurs, et non aux vices ou aux crimes : « ils sifflent la pédanterie et ils prônent l'athéisme ». Nous retrouvons dans Collier les arguments ordinaires contre la comédie, même celui de la trahison aux vœux du baptême. Son ouvrage a pourtant un caractère spécial : il est surtout une défense contre le théâtre du clergé et de l'église. Du même coup, il flétrit les mœurs du temps. Car, Collier le remarque, le théâtre ne fait que se ressentir de l'impiété qui règne dans les sentiments publics et si la scène entretient le libertinage de l'esprit, c'est que l'irréligion a produit la corruption de la scène; les poètes voulant plaire et sentant que l'athéisme est du goût commun, le mettent dans leur œuvre. Ainsi l'irréligion corrompt la comédie et la comédie devenue impie perpétue l'irréligion. Jamais ces réflexions de Collier ne se pouvaient mieux adapter au théâtre français qu'au temps où Courbeville traduit le « Short view... etc. », mais précisément à cause de cela, elles ne risquaient pas d'avoir beaucoup d'effet. L'irréligion, le libertinage ont fait des progrès; les prêtres, le clergé en général ne paraissent pas si estimables que veut bien le dire Collier. Et loin de tourner à la honte du théâtre français, la lecture et la propagande du livre de Collier devaient tourner à sa louange. Dans chaque comparaison qu'il fait entre la comédie anglaise et la française, J. Collier est favorable à la dernière.

« C'est qu'il n'a connu de nos comédies que celles de nos grands maîtres — disait les mémoires de Trévoux[1]. — Parmi nous le temps et les mœurs ont bien corrompu les spectacles. Les bouffons et les farceurs, enhardis par le concours, se sont licenciés à tenir des discours presque aussi sales que ceux dont M. Collier se plaint en Angleterre. » On ne peut reprocher à Collier de n'avoir pas connu le théâtre de 1725, en 1698; il ne pouvait parler que de Molière : mais qu'il parle bien de Molière, c'était déjà un progrès sur les prédicateurs français de 1694. Et le mérite des grands maîtres était capable de racheter les fautes des mauvais disciples. Aussi la lecture de Collier semble-t-elle bien avoir eu un tout autre résultat que de monter les esprits contre le théâtre français, qui parut d'autant plus moral que le théâtre anglais était plus corrompu. Les pièces de Wicherley mises à côté des comédies de Molière, *L'Homme au franc procédé* à côté du *Misanthrope* c'en était assez pour qu'on se trouvât favorablement disposé pour le comique français. Dès 1714, on avait comparé notre théâtre avec le théâtre hollandais. Le *Journal littéraire*[2] écrivait : « Les comédies hollandaises sentent plus Tabarin que Térence, ce sont des espèces de farces dont le jeu est assez plaisant, mais où il est difficile de concevoir que des femmes qui se piquent de quelque pudeur veuillent assister. Personne n'a encore essayé de suivre pour modèle Molière qui a su faire une école du bon sens d'un spectacle qui ne servait avant lui qu'à dérégler les mœurs. » Le même *Journal littéraire*, en 1717, dans une « Dissertation sur la poésie anglaise[3] » oppose aux intrigues bien conduites de Molière, les intrigues embrouillées des comédies anglaises, à la fine plaisanterie et à la force comique du premier la licence débordée de ces dernières, ni les actrices, « même quand elles jouent le rôle d'une honnête femme sont forcées à dire des équivoques si grossières qu'à peine un débauché les pardonnerait à une femme à qui il pardonne de renoncer essentiellement à la pudeur[4] ». Les auteurs anglais « craignent apparemment de diminuer le nombre des spectateurs en donnant plus de mérite aux spectacles; mais ils devraient bannir cette crainte mercenaire et servile et s'en fier à l'exemple de Molière; par la supériorité de son génie, il a changé le goût de ses contemporains pour l'obcénité et les a forcés à venir en foule se divertir en gens raisonnables et non pas en croche-

1. *Mémoires de Trévoux*, juillet 1716, p. 1334 et suiv.
2. *Journal littéraire*, janvier et février 1714, t. III, p. 194.
3. *Journal littéraire*, 1717, t. IX, p. 157.
4. P. 191.

teurs[1] ». Voilà Molière sacré maître de morale, de décence, de bon goût. Le théâtre français bénéficie d'être comparé aux théâtres étrangers. On ressuscite *La Pratique* du théâtre de l'abbé d'Aubignac[2] et le *Journal littéraire* de 1715[3] donne le compte rendu de ce livre qui « a toujours été fort estimé et qui était devenu fort rare »; il rappelle les raisons que d'Aubignac faisait valoir en faveur du théâtre à savoir que « les souverains ne peuvent rien faire de plus avantageux pour leur gloire et pour le bien de leurs sujets que d'établir et d'entretenir les spectacles et les jeux publics avec gloire et magnificence, soit pour faire paraître la grandeur d'un état, soit pour inspirer au peuple le courage ou pour l'instruire insensiblement en la connaissance des vertus, soit pour remédier à l'oisiveté, un des plus grands maux qui puissent préjudicier à un État ». C'est le triomphe et la sanction des idées de Terrasson. Les anciennes poétiques se renouvellent. Le P. Lejay dans sa « Bibliotheca rhetorum[4] » donne au tome II des conseils détaillés sur le théâtre, dont il établit les règles d'après Aristote. « L'obligation, dit-il, où nous sommes de donner souvent de ces sortes de spectacles au public nous a fait étudier avec plus de soin cette partie de la poésie[5]. » Suivant lui on n'a qu'à suivre Corneille et Racine qui ont mené à la perfection le théâtre français. Il repousse cependant l'amour qui affaiblit l'héroïsme et qui n'est pas nécessaire même dans la comédie, comme il le prouve par des comédies de lui en vers et en prose. Mais le livre de P. Lejay est un traité d'éducation oratoire et poétique à l'usage des maîtres et des élèves de lettres. Il ne compte pas tout particulièrement dans les études d'esthétique dramatique intéressantes pour la controverse théâtrale. Bien plus importantes à notre sujet sont les *Réflexions critiques sur la Poésie et sur la Peinture* de l'abbé Dubos.

Elles parurent en 1719 et furent réimprimées ensuite bien souvent[6]. Le dessein de l'auteur est de chercher les causes et le développement de l'émotion artistique, de donner aux artistes pour le choix des sujets et la manière de les traiter, des conseils fondés sur une étude rationnelle des conditions physiques ou

1. P. 193.
2. Réimprimée à Amsterdam, 1715, in-8°.
3. 1715, t. VI, p. 31 suiv.
4. *Bibliotheca rhetorum, praecepta et exempla complectens quae tam ad oratoriam facultatem quam ad poeticam pertinent, discipulis pariter ac magistris perutilis. Autore P. G. R. Le Jay. soc. Jesu, 1716.*
5. Cf. le compte rendu fait par Lejay lui-même, de son ouvrage, dans les *Mémoires de Trévoux* de juin 1716, p. 1189. Les mots cités sont à la page 1205.
6. Nous nous servons de l'édition de 1733, 3 vol., in-12.

morales qui déterminent l'œuvre et son effet. L'art dramatique le préoccupe naturellement beaucoup et l'opinion qu'il en a fleure la philosophie du plaisir sans excès : « Si Platon, dit-il, exclut les poètes de sa république, on voit bien qu'il ne les en exile que par la même raison qui engage les prédicateurs à prêcher contre les spectacles et qui faisait chasser d'Athènes ceux des citoyens qui plaisaient trop à leurs compatriotes [1]. » L'abbé Dubos estime qu'on doit se contenter de prendre des précautions pour empêcher les arts utiles de devenir pernicieux par l'abus. Les poèmes dramatiques sont utiles en ce qu'ils purgent les passions, en mettant sous nos yeux les égarements où elles nous mettent, en démasquant les motifs secrets des actions sur la valeur desquelles nous nous trompons souvent quand nous les voyons dans la vie ordinaire. Qu'on ne lui fasse pas dire après cela que les poèmes dramatiques sont un remède souverain et universel en morale. « Je suis trop éloigné, écrit-il, de rien penser d'approchant et je veux dire seulement que les poèmes dramatiques corrigent quelquefois les hommes et que souvent ils leur donnent l'envie d'être meilleurs [2]. » L'abbé Dubos a confiance dans les poètes dramatiques : « Les poètes dramatiques dignes d'écrire pour les théâtres ont toujours regardé l'obligation d'inspirer la haine du vice et l'amour de la vertu comme la première obligation de leur art. » Et il cite la préface de Phèdre. L'arme que manient ces poètes n'est pas inoffensive; mal dirigée elle peut échouer : « La tragédie purge les passions à peu près comme les remèdes guérissent et comme les armes défensives garantissent des coups des armes offensives [3] ». Mais bien administré, le remède est précieux, bien maniée et sans intention hostile, l'arme dont on se défend est salutaire. Les adversaires de la tragédie prétendent qu'elle excite les passions? Sans doute, répond Dubos. Mais elle ne veut pas que « notre affection soit la même que l'affection du personnage tourmenté par une passion ou que nous éprouvions ses sentiments », mais souvent le contraire, et les poètes dramatiques qui ne réussissent pas à nous éloigner des passions qu'ils représentent, sont de mauvais artistes : la faute n'en est pas à l'art qu'ils déshonorent et dont ils trahissent le but. « Qu'on tombe d'accord, ajoute Dubos, que les comédies de Térence et la plupart de celles de Molière sont propres à purger les passions. » (T. I, p. 466.)

1. P. 46. « Que Platon ne bannit les poètes de sa république qu'à cause de l'impression trop grande que leurs imitations peuvent faire. »
2. T. I, section XLIV : que les poèmes dramatiques purgent les passions.
3. *Réflexions sur la peinture...*, t. I., p. 461.

Sur l'amour au théâtre, l'abbé Dubos suit la doctrine de Saint-Evremond, qu'on trouve dans la *Dissertation sur la tragédie de Racine intitulée Alexandre le Grand à Mme Bourneau*[1] : « Rejeter l'amour de nos tragédies comme indigne des héros, c'est ôter ce qui nous fait tenir encore à eux par un certain rapport, par je ne sais quelle liaison qui demeure encore entre leurs âmes et les nôtres : mais, pour les vouloir ramener à nous par ce sentiment commun, ne les faisons pas descendre au-dessous d'eux, ne ruinons pas ce qu'ils ont au-dessus des hommes[2]. » Ainsi pense l'abbé Dubos. Le personnage qui nous intéresse est celui qui est un autre nous-même avec des passions comme les nôtres. Or de toutes les passions, l'amour est la plus générale. Il est donc légitime de le mettre sur la scène. Mais il est mauvais d'abuser de son emploi, et c'est un abus qu'il faut déplorer pour la poésie dramatique moderne : « Racine a mis plus d'amour dans ses pièces que Corneille et la plupart de ceux qui sont venus depuis Racine, trouvant qu'il était plus facile de l'imiter par ses endroits faibles que par les autres, ont encore été plus loin que lui dans la mauvaise route[3]. » Cette crainte qu'on n'abuse des intrigues amoureuses est raisonnable et sans doute raisonnée chez l'abbé Dubos; elle se fortifie cependant, je crois, du souci qu'a l'abbé Dubos de voir le théâtre français échapper aux critiques de l'étranger. L'abbé avait été en Angleterre; il connaît la littérature anglaise, du moins certains points de la littérature anglaise; et dans la section 18 de son tome Ier, il cite un auteur anglais, Wotton, qui reproche aux Français de mettre trop d'amour dans leurs tragédies, d'en faire même de fausses peintures, en le représentant gai et joyeux, ce qui est le propre d'une douce inclination, et non d'une forte passion. Wotton reproche aussi aux Français de rendre amoureux des héros et des vieillards, ce qui lui paraît burlesque. L'abbé Dubos ne souscrit pas entièrement à cette opinion. Ce qu'il combat, c'est l'abus, et non l'usage. L'art dramatique, à condition qu'on l'emploie bien, que les poètes fassent convenablement leur métier et soient dignes de leur nom, qu'ils n'emploient pas d'intrigues amoureuses, est utile et bon. Le progrès des arts et des lettres tient à la sécurité et à la prospérité morale des peuples et à leur prospérité matérielle : il y a une action réciproque des arts

1. Saint-Evremond, *Œuvres*, p. Desmaizeaux, 3 vol. in-12. Amsterdam, 1726. (Biblioth. nat. Z. 20 525.) La « dissertation » se trouve au t. II, p. 443.
2. T. II des Œuvres, p. 454.
3. T. I, section 17, p. 124. « S'il est à propos de mettre de l'amour dans les tragédies. »

sur le bonheur des peuples et du bonheur des peuples sur les arts[1].

En même temps que s'affirme la croyance à la vertu moralisatrice du théâtre, les comédiens tant attaqués et tourmentés quelques années auparavant trouvent des défenseurs plus chauds, plus convaincus que le P. Caffaro. M. de Gueudeville, dans la préface de sa *Traduction de Plaute*[2], parue en 1719, défend l'utilité et les bons effets de la comédie et fait l'apologie des comédiens : « Je sais, dit-il, que quelques dévots ne sont nullement de cet avis. Cette pieuse et vénérable gent déclame impétueusement contre les représentations des mœurs, elle foudroie le spectacle comique avec toute l'éloquence possible, disant que les amateurs et même tous les spectateurs de la scène divertissante sont dans ce chemin large et fleuri qui mène à perdition : à les entendre, dis-je, la comédie est une des foires où Satan fait mieux son compte et ceux qui les fréquentent s'imaginant n'acheter que deux ou trois heures d'un plaisir innocent, paient d'avance les fagots de l'enfer. Suivant l'ordonnance des saints canons, point de fond arrosé d'eau bénite pour loger le cadavre d'un mortel qui a fait le métier de comédien. Jolie matière à réflexion ! Quel forfait a donc fait ce malheureux pour l'exclure de la société des morts? Pour ne vouloir pas lui permettre d'attendre en la compagnie des autres, le terrible jour de la trompette ressuscitante : enfin pour le priver des honneurs et du profit spirituel d'une sépulture religieuse? On excommunie ce comédien vif et mort : pourquoi? Parce qu'il a copié les hommes en bien et en mal : sérieusement cette action n'est-elle pas ridicule? Si, en contrefaisant les aveugles, les manchots, les boiteux et tous les autres disgraciés de la nature, c'était un moyen possible et facile pour les guérir, dites-moi, je vous prie, si on ferait un crime à ceux qui emploieraient ce remède-là? » Et l'éloge de Molière suit tout naturellement : « Peut-on après cela penser de sens froid à l'affront qu'on fit à la mémoire d'un homme qui avait si bien mérité du genre humain? On refuse durement à son corps ce qui s'accorde sans la moindre difficulté aux plus grands scélérats; et ce n'est que par l'intervention de l'autorité absolue du Prince que cet illustre mort est admis dans ce reposoir commun où les cadavres pourrissent et se pulvérisent pendant que leurs âmes souffrent ou se réjouissent dans l'autre

1. T. II, p. 134. « Des siècles illustres et de la part que les causes morales ont aux progrès des arts. »

2. Les comédies de Plaute, nouvellement traduites en style libre, naturel et naïf avec des notes et des réflexions enjouées, agréables et utiles de critique, d'antiquité et de politique, par M. de Gueudeville. 10 tomes, Leyde 1719. [Le *Journal littéraire*, 1720, t. XI, p. 145, — donne le compte rendu de cet ouvrage.]

monde. Dieu sait si le Prélat qui en agissait si rigoureusement et si canoniquement dans cette conjoncture-là vivait d'une manière à mériter après sa mort d'être enfoui dans le terroir de bénédiction et de sainteté. » Sous la forme fantaisiste, plaisante et burlesque, la pensée de Gueudeville ne manque ni de force ni d'amertume. Plus sérieux, plus pondéré, mais non moins affirmatif est *Boindin*, dans ses *Lettres historiques de tous les spectacles de Paris*[1] : « Pendant que je suis en train de quereller le public, il faut que je lui reproche encore une sorte de mépris qu'il témoigne avoir pour ceux qui font profession de jouer la comédie et qui n'est fondé que sur les préjugés de l'enfance, je veux dire sur les idées désavantageuses que nos pères nous ont données de leurs mœurs : car enfin l'expérience montre qu'en général la conduite des comédiens de la troupe de Paris est depuis longtemps aussi épurée que leurs pièces et qu'ils vivent en honnêtes gens. Supposé qu'il y en ait quelques-uns qui par leur dérangement et leur orgueil aient attiré aux autres le mépris dont je parle, convenez qu'il est injuste de confondre les innocents avec les coupables. Si cet abus continue j'entreprendrai peut-être dans la suite de caractériser si bien les uns et les autres qu'en cas qu'il s'y en trouve de méprisables, le public sachant en faire la différence ne prendra pas le change quand il s'agira de son mépris ou de son estime[2]. »

Ainsi l'opinion des esprits ouverts aux idées neuves, l'opinion de ceux qui cherchent au début du XVIIIe siècle les conditions sociales en même temps que physiques et morales et les effets de l'art, est que le théâtre peut être utile et que, par conséquent, les gens de théâtre peuvent remplir et remplissent souvent une fonction digne d'estime et de respect. Aux réformateurs, aux critiques, aux chercheurs d'arts poétiques, aux auteurs enfin revient le soin de donner au théâtre toute sa puissance et toute sa valeur, en visant à l'intérêt général, moins qu'à l'estime des gens austères qui font profession de foi chrétienne et qui ne voient pas qu'un abîme se creuse entre la morale chrétienne et la morale civile, tel qu'elles doivent être ennemies, ou alliées, ce qui est possible, mais qu'elles ne peuvent plus se confondre. Le paradoxe est de soutenir le contraire. *Lamotte* est paradoxal, quand, dans son *Discours sur la tragédie à l'occasion de Romulus*, il écrit : « Si on concluait de tout ce que je viens de dire que les tragédies ne peuvent donc pas être d'un grand fruit pour les mœurs, la sincérité

1. *Lettres historiques sur tous les spectacles de Paris* (anonyme) (Boindin). Paris 1719. (Biblioth. nation. YP 12 180-83.)
2. *Lettres historiques...*, p. 39.

m'obligerait d'en demeurer d'accord. Nous ne nous proposons pas d'ordinaire d'éclairer l'esprit sur le vice et la vertu en les peignant de leurs vraies couleurs; nous ne songeons qu'à émouvoir les passions par le mélange de l'un et de l'autre. Nous mettons souvent les préjugés à la place des vertus. Dans les personnages intéressants nous faisons presque aimer les faiblesses par l'éclat des vertus que nous y joignons. Dans les personnages odieux nous affaiblissons l'horreur du crime par des grands motifs qui les excusent. Tout cela ne va que bien indirectement à l'instruction; et c'est ce qui a fait dire à une dame illustre[1] dans les avis qu'elle donne à sa fille, qu'on reçoit au théâtre de grandes leçons de vertu et qu'on en remporte l'impression du vice. » Sans doute les punitions suivent le crime, parce qu'il faut bien pour ne pas choquer l'idée de justice naturelle qui est au fond du cœur, mais « à parler de bonne foi, ce n'est pas assez. Cet hommage passager que nous rendons à la raison ne détruit pas l'effet des passions que nous avons flattées dans tout le cours de la tragédie. Nous instruisons un moment, mais nous avons longtemgs séduit. Le remède est faible et vient trop tard[2] ». Il y a du piquant à parler ainsi de la part d'un auteur dramatique, au moment où l'on accorde généralement au théâtre une force moralisatrice, au moment où des théoriciens cherchent dans leurs traités le moyen d'obtenir pour ainsi dire le meilleur rendement possible du théâtre.

A Terrasson, qui n'est pas un abbé sévère ni austère, à l'abbé Dubos, au P. Lejay, il faut ajouter le bon utopiste *abbé de Saint-Pierre* dont les œuvres contiennent un « projet pour rendre les spectacles plus utiles à l'État[3] ». Il pense que « les pièces sérieuses peuvent inspirer, entretenir et fortifier l'amour pour la patrie et des sentiments de courage, de justice et de *bienfaisance* » (le mot est souligné). Il croit de même que les bons citoyens, dans leurs pièces comiques, peuvent « inspirer du dégoût et de l'aversion pour la mollesse, pour la poltronnerie, pour le métier de joueur, pour le luxe de la table, pour les dépenses de pure vanité, pour le caractère impatient, chicaneur, avaricieux, flatteur, indiscret, hypocrite, menteur, misanthrope, médisant, en un mot pour tous les excès qui font souffrir les autres et qui rendent les vicieux fâcheux et désagréables pour plusieurs des personnes avec qui ils ont à vivre ». Ce n'est déjà pas un petit rôle. Comme

1. Mme de Lambert.

2. Houdar de la Motte. *Discours sur la tragédie à l'occasion de Romulus* (1712), cf. *Œuvres*, éd. 1754, t. IV, p. 181.

3. *Œuvres diverses de Saint-Pierre*, 2 vol. in-12, Paris 1728-1730, t. II, p. 176 et suiv.

Terrasson, l'abbé de Saint-Pierre veut que les poètes aient pour but l'utilité publique; et, ce que l'abbé Terrasson n'avait pas fait, estimant que tout était pour le mieux ou à peu près, l'abbé de Saint-Pierre le fait; ce grand donneur de conseils et constructeur de règlements veut conseiller et réglementer le théâtre. Il faut, pense-t-il, qu'on « établisse une compagnie de huit ou dix bons citoyens connaisseurs qui, sous la direction du magistrat de police, aient soin de rendre les spectacles plus utiles aux bonnes mœurs, c'est-à-dire aux mœurs désirables dans la société. Le roi nommera les quatre premiers, ces quatre nommeront le sixième, les six nommeront le septième et ainsi de suite ». Cette idée d'un bureau de direction du théâtre ne sera pas perdue; nous la trouverons encore au milieu du XVIIIe siècle[1]. Mais quels seront les principes suivant lesquels il opère? L'abbé de Saint-Pierre admet très bien que le poète veuille plaire et désire plaire au public : « Il faut que le spectacle plaise fort aux spectateurs, autrement ils n'iraient pas en grand nombre au spectacle. » Mais il doit être utile : « Il faut que le poète rende encore le spectacle utile et que les mœurs en deviennent plus aimables, plus désirables et surtout plus innocentes. » Quant aux frais des spectacles, ils seront supportés en partie par l'État, en partie par les spectateurs, par l'État, puisque la société tout entière a son profit dans la bonne tenue des spectacles, par les spectateurs, puisque chacun individuellement y trouve son plaisir et son utilité. Pour encourager les auteurs « il est à propos que le roi crée une place de premier poète tragique ou sérieux et une autre de premier poète comique », ces deux poètes étant choisis parmi ceux qui « auront fait plus de pièces qui soient en même temps agréables aux spectateurs et plus utiles aux bonnes mœurs ». Ces premiers poètes auraient des revenus, de l'illustration et même une noblesse héréditaire attachée à leur qualité. Leur rôle serait non pas seulement de faire des pièces, mais de corriger les anciennes où se trouvent des défauts inaperçus au temps de leur apparition et devenus plus sensibles après. La raison en est qu' « il faut toujours faire en sorte que les spectacles se perfectionnent à mesure que la raison humaine se perfectionne et la meilleure manière d'avancer beaucoup en peu de temps vers la perfection c'est de se servir de ce qu'il y a de bon dans les ouvrages des morts en diminuant ou corrigeant ce

1. Elle n'est pas absolument nouvelle. En Angleterre, Swift, dans son *Projet for the advancement of religion and the improvement of manners* (1708) avait proposé pour remédier aux défauts du théâtre anglais, la création de censeurs qui corrigeraient les pièces anciennes et nouvelles, et en ôteraient tout ce qui peut offenser la pudeur.

qu'il y a de défectueux et en embellissant ce qu'il y a de bon »: Ainsi dans *le Cid* on ne laisserait point passer l'approbation tacite du duel qui s'y trouve; on ne souffrirait pas que Racine employât son art à « diminuer l'horreur naturelle que nous devons avoir du crime de Phèdre ». Molière serait à reviser : l'abbé de Saint-Pierre n'est pas tendre pour lui. Il lui reconnaît le mérite d'un grand peintre, mais il lui reproche d'avoir moins songé à l'utilité publique qu'à son intérêt particulier : « C'était un grand peintre; mais comme il ne visait qu'à faire sa réputation et sa fortune à force de plaire aux spectateurs et comme il ne se souciait point du tout du but de la politique qui est d'inspirer aux citoyens par des traits de ridicule le mépris et l'indignation que méritent les vices et les défauts, il négligeait fort l'utilité publique pour ne songer qu'à son utilité particulière; aussi nous ne voyons pas que nos mœurs soient devenues beaucoup meilleures dans le fond depuis la représentation de ses comédies : je ne sais même si à tout peser on ne trouverait pas le contraire. »

Cette sortie contre Molière ne peut pas faire illusion sur l'estime où Saint-Pierre tient le théâtre : elle prouve toute la confiance qu'il a dans la puissance des spectacles. Et d'ailleurs, il estime si bien le théâtre qu'il voudrait « qu'il y eut dans Paris deux troupes de comédiens français, dont une fût à un prix la moitié moindre pour les personnes moins riches ». Il pense que l'Opéra est, non pas excellent, comme le disait Terrasson, mais capable de devenir « quelque chose d'utile pour les mœurs », à condition qu'on fasse servir la musique et la poésie non à amollir les mœurs par la volupté, mais à les rendre vertueuses par l'amour de la gloire. Et de ses projets de réforme, de contrôle, l'abbé attend le meilleur effet : « Si, dès à présent, on établit dans un grand État un bureau pour diriger les spectacles sur les mœurs désirables de la société, si par des prix qu'elle distribuera aux poètes qui plairont le mieux et qui dirigeront mieux leurs ouvrages vers la bonne morale » on réforme les abus existants, avant trente ans les pères et les mères les plus sages mèneront leurs enfants à la comédie comme au meilleur sermon, pour leur inspirer des sentiments raisonnables et vertueux, « il arrivera que dans toutes les villes de trente mille habitants, il y aura aux dépens du public des théâtres et des comédiens, pour qu'avec un peu de dépense, les habitants médiocrement riches puissent assister au spectacle; et l'on verra ainsi le plaisir contribuer au bon gouvernement, ce qui est le sublime de la politique; car qu'y a-t-il de plus estimable que de mener les hommes par le chemin des plaisirs innocents et

actuels à une diminution de peine et même à d'autres plaisirs futurs? La nation se polirait de plus en plus parmi le peuple; les sentiments de vertu entreraient avec le plaisir dans les cœurs des citoyens et par le perfectionnement de nos mœurs, la société deviendrait tous les jours plus douce, plus tranquille et plus heureuse ».

Tel fut un des rêves de l'abbé de Saint-Pierre. Mais il ne faut pas se hâter d'appeler ce rêve utopie ou chimère; nous avons vu l'abbé Terrasson, qui lui, n'était pas un utopiste, parler un peu comme Saint-Pierre, faire comme lui de l'utilité publique le but du poème dramatique, exposer la nécessité d'instruire et de polir le peuple, montrer que le chemin de la vertu et des vertus se prend d'autant plus volontiers qu'il paraît plus doux, plus charmant, plus fleuri, et, sous l'influence des morales du bonheur et du plaisir essayer de rétablir comme un divertissement légitime et salutaire les plaisirs du théâtre. Sa défense même de l'opéra ne reste pas un fait isolé dans la première moitié du XVIIIe siècle. En 1741, l'un des partisans les plus convaincus de la morale du bonheur, *Rémond de Saint-Mard* écrit une *Apologie de l'opéra*. Dès 1729, dans son *Examen de la poésie*[1], Rémond faisait l'éloge de la poésie au nom des passions qu'elle excite en nous. La propriété d'exciter les passions, dont Bossuet faisait un si vif grief au théâtre, devient une qualité aux yeux de Rémond. Le « théologien illustre » avait essayé d'excuser la comédie en disant qu'elle n'excitait que par hasard les passions; Rémond lui sait gré de les exciter sans cesse; en remuant notre cœur, en l'agitant de sentiments violents ou tendres, ou voluptueux, elle nous dérobe au spectacle humiliant et attristant qui est la vue de nous-même. Quand il défend l'opéra en 1741, c'est au nom des passions, au nom des sentiments que l'opéra inspire, plus doux et plus voluptueux que ceux de la tragédie et de la comédie : « Je vous le dis, Monsieur, il n'y a qu'à l'Opéra qu'on vous donnera pleinement ce qu'il vous faut; il y a chez lui quelque chose de délicieux que vous ne trouverez point partout ailleurs, un plaisir qui ne traîne après lui ni dégoût, ni lassitude : un charme pour lequel les âmes sensibles quitteraient tous les biens du monde[2]. » Et plus loin : « L'opéra purge les mœurs tout aussi bien que les genres de poésie

1. *Examen philosophique de la poésie en général*. Paris 1729, in-12, 79 p. Ce petit ouvrage était destiné à faire partie d'un autre plus considérable; mais M. de Saint-Mard considérant que la poésie a des ennemis acharnés juge à propos de leur répondre tout de suite (cf. *Journal littéraire*, 1729, t. XIV, p. 84, — fait l'éloge du livre de Saint-Mard).

2. *Œuvres*, 1749, t. V, p. 279.

qu'on regarde comme les plus moraux.... » La musique ne nous gâte point, au contraire : « Nous serions meilleurs que nous ne sommes si nous étions bien sensibles à ses charmes, par elle se nourrit et s'entretient la sensibilité; par elle nous devenons humains, compatissants, charitables. » Que si on lui reproche de nous rendre trop tendres, ce peut bien être la vérité; « mais depuis quand l'amour délicat est-il un si grand crime? » Nous sommes des hommes et l'on ne doit pas exiger de nous « ce qu'on exigerait des anges », les pages de Rémond de Saint-Mard écrites en 1741 ont pu être pensées et auraient pu être écrites douze ans plus tôt : elles n'auraient pas semblé hardies.

Il semble après tous ces traités, qu'il ne puisse plus s'élever désormais de controverse analogue à celle de 1694, controverse en grande partie théologique, dogmatique, puisant ses arguments dans les livres des Pères, dans les décisions des conciles, dans les traités des anciens, ou dans les arrêts du Parlement. Il semble que la question de la valeur du théâtre ne puisse plus se traiter qu'au nom de la morale civile et de l'intérêt public, morale et intérêt qui n'excluent pas le plaisir, qui l'admettent comme un de leurs éléments et qui ne demandent que sa réglementation.

Or en 1729 paraissait à Amsterdam une *Dissertation sur le Poème dramatique*[1], qui est une défense du théâtre et dont les arguments ont parfois un air d'ancienneté, et dont le dessein même nous ramène à l'époque du prince de Conti et de Bossuet. — Cet opuscule n'avait pas été approuvé par Lamotte, alors censeur, et dans sa Préface, l'auteur se plaint de ce refus, et s'étonne qu'il vienne d'un auteur dramatique. Son ouvrage, dit-il, ne pèche ni contre les mœurs, ni contre l'État. C'était vrai; mais il pèchait un peu contre le respect réclamé par le clergé. Et puis Lamotte n'était pas tout à fait du même avis que Sautour sur l'utilité de la comédie. Sautour veut prouver que celle-ci est une chose « très utile pour polir l'esprit et former le cœur ». Les désordres qu'on reproche au théâtre de fomenter, n'étaient-ils pas terribles au temps de la barbarie? « Si je consulte, dit-il, le pénitentiel romain, celui de Théodore, archevêque de Cantorbéry et les décrets de Burchard, archevêque de Worms, je ne trouverai pas seulement un désordre affreux dans les laïcs, mais je le trouverai de même

1. *Dissertation préliminaire de M. de S**** (à M. l'abbé C****), docteur en Sorbonne sur le poème dramatique où l'on examine s'il est permis d'aller à la comédie, d'en faire et d'en représenter et où l'on répond aux objections de Monseigneur le Prince de Conti, Monseigneur l'évêque de Meaux, M. Nicole et autres.* — Amsterdam 1729, in-12 (Biblioth. nation. D. 51 628, 80 p.).

a) Sautour, *b*) Couet, suivant Barbier.

dans les ecclésiastiques.... On n'a qu'à lire le dix-neuvième livre des décrets de Burchard et l'on y verra les crimes honteux que les laïcs et les ecclésiastiques commettaient dans ce temps-là. » Proscrira-t-on les lettres qui nous ont rendu plus éclairés et moins criminels? Sans doute les Pères ont condamné les spectacles; mais ce fut à cause de leur cruauté, de leur obscénité; les philosophes païens, Sénèque, Cicéron, les ont condamnés aussi, comme tout honnête homme devait le faire. Mais il n'y a pas à rapprocher ces spectacles des nôtres. « Quant à ce que S. A. S. Monseigneur le prince de Conti, M. de Meaux et les autres disent qu'ils sont d'autant plus dangereux que le vice n'y est pas à découvert, c'est une pétition de principe; c'est mettre en question ce qui est en dispute. Il aurait fallu qu'ils eussent fait un parallèle des spectacles anciens avec ceux des modernes et qu'ils eussent montré que les derniers sont aussi dangereux, aussi impudiques, aussi cruels et aussi impies que l'étaient ceux des anciens » (p. 22). Bossuet et le P. de la Grange ont tort de s'appuyer sur les conciles et sur les philosophes païens. Les conciles ne parlent que des augures, des pantomimes, des mimes, et il est malhonnête de traduire par *acteurs* des mots comme *augur* ou *pantomimi* (concile d'Urie, can. 62) ou *theatrici* (1er concile d'Arles, can. 4). Platon interdisait le théâtre; mais il admettait la communauté des femmes; le suivra-t-on dans ce principe? Quant à Aristote, il interdisait aux jeunes gens les « iambes », c'est-à-dire les poèmes critiques, méchants, et non pas les tragédies.

Les pères, saint Cyprien, Tertullien, se trompent quand ils avancent que la tragédie a pour but d'approuver le crime et de faire passer à la postérité la mémoire des forfaits. Elle veut au contraire empêcher le spectateur de tomber dans le crime, qu'elle punit et elle est par là moins dangereuse que l'histoire qui se contente de rapporter les crimes sans les désavouer, sans en inspirer l'horreur. La tragédie n'est pas plus dangereuse que l'étude des casuistes dans tous les endroits où il est parlé de l'impureté, ou que la confession, où on entend tant de galanteries des plus aimables femmes.

Aux autorités des Pères, invoqués par Bossuet et le P. de la Grange, et qui ne valent rien puisqu'elles parurent en un temps qui n'est plus le nôtre, Sautour répond par celles des saints et des théologiens modernes. Albert le Grand permet les spectacles à condition qu'ils soient accompagnés des précautions nécessaires; de même St Bonaventure, St Antonin, évêque de Florence, St Thomas d'Aquin, dont certains passages sont cités. Sautour

nomme sans les citer le cardinal de Turrecremata, Régnier de Pise, Jean Vignier, le cardinal Capitan, Darmilla, Medina, Silvester, Comitolius, Megaleus, Henriquès, Sanchès, Bonacina, Tabiéna, Saracella, etc. Les philosophes, les savants les plus célèbres ont donné des règles de poétique (Scaliger, Heinsius, Vossius, Grotius, Buchanan); des évêques aussi (le Minturno, évêque d'Urgente, Vida). Rome n'a jamais regardé les spectacles comme dangereux puisque les censeurs romains trouvèrent à redire que le pape Alexandre ait considéré ces spectacles comme criminels dans son *Histoire ecclésiastique*. En Espagne, comme à Rome, les comédies sont autorisées. Sautour cite un passage de Thomas Gage, Jacobin, auteur du *Voyages des Indes* : « Le quatrième jour d'août qui est dédié à saint Dominique fondateur des Jacobins ou de l'ordre des Prêcheurs, le navire nommé le *St Antoine* dans lequel j'étais, voulut surpasser la pompe de celui de *Ste Gertrude* par l'assistance de vingt-sept religieux qui étaient dedans, non seulement par les décharges de l'artillerie, les fusées, les flambeaux et les hautbois, la musique et les autres ornements du vaisseau, mais par un festin magnifique de chair et de poisson où ils invitèrent tous les Jésuites avec don Juandino de Tolède, président des Manilles, et le capitaine du navire *Ste Gertrude*. Après le dîner, ils donnèrent la comédie tirée des œuvres de Lopès de Véga qui fut représentée par quelques-uns de nos soldats passagers, et par de jeunes religieux, avec autant d'éclat et une aussi belle décoration dans le petit espace de notre vaisseau qu'on n'eut pu le faire sur le meilleur théâtre de Madrid. » Lopès de Véga était lui-même un prêtre. Ainsi Cerbais a eu tort de reprendre le P. Caffaro d'avoir dit que les princes et les religieux jouaient des comédies.

Il n'y a jamais eu d'arrêt du Parlement interdisant la comédie. Le Parlement autorisa les confrères de la Passion à jouer des pièces honnêtes, à l'exclusion des pièces sacrées, parce que les auteurs faisaient parler d'une manière trop basse Jésus-Christ; mais il confirme leur privilège. Louis XIII approuve les comédiens dans sa déclaration du 16 avril 1641, enregistrée au Parlement. Floridor, le comédien, fut conservé dans sa noblesse par arrêt du conseil de septembre 1668 cassant un arrêt de la Cour des Aides qui l'en avait privé. — Enfin les cardinaux à Rome donnent des opéras sans que le pape proteste. Les déclamations contre la comédie et ses abus sont donc vaines, injustes, et même illogiques : « Le quatrième concile de Carthage n'avait-il pas ordonné par son 15e Canon aux évêques d'avoir des meubles très simples et une table très sobre? Cependant quel est l'évêque qui s'astreigne à ce

règlement; presque tous ont des épiscopats très propres et une table magnifiquement servie. Mais, me dira-t-on, est-ce à vous qui n'êtes que cendre et poussière à gloser sur la conduite de vos maîtres, ces grandes lumières de l'Église? Malheur à moi si j'ai une pensée si criminelle : je sais trop le respect que je dois à ces prélats. Mais je crois pouvoir montrer par leur exemple que les canons qui avaient défendu aux ecclésiastiques les jeux de hasard, etc., étant abrogés, je dois présumer avec de plus de raison, qu'ils sont également abrogés pour les spectacles, d'autant plus que j'ai montré la différence qu'il y a entre ceux des anciens et ceux des modernes. »

L'attaque finale est assez violente, malgré la précaution oratoire; elle rappelle Chavigné. Quant à l'argumentation contre les Pères et les conciles, contre les décrets et décisions, elle est évidemment très fournie et sérieuse. Sautour annonçait dans son opuscule son intention d'écrire un traité du poème dramatique. Guérard ne mentionne pas ce traité. Mais dès la dissertation préliminaire, Sautour ébauche quelques-unes des idées qu'il se proposait de développer plus tard. Et ces idées sentent mieux l'actualité que les discussions sur l'autorité des Pères. Sur l'amour particulièrement, il parle en contemporain de Terrasson, de Baudot de Juilly, de Rémond de Saint-Mard : l'amour dans nos comédies n'ayant pour but que le mariage n'est pas criminel. En elles-mêmes les passions n'ont rien de mauvais. L'Écriture sainte nous permet de nous mettre en colère : « Nascimini et nolite peccare. » L'amour est moins dangereux que la colère. Il est la source de tous les biens; et Sautour cite le traité des passions de M. de la Chambre. Au théâtre, il n'existe que la tendresse du cœur et non des mouvements criminels. Ceux qui se sentent excités par la vue des comédiennes, le seraient autant au pied de l'autel qu'au théâtre. Mais le meilleur et le gros du public ne saurait même souffrir rien de trop libre sur la scène : « *Théodore* de Corneille échoua uniquement à cause de l'idée qu'une vierge y est prostituée. » Terrasson aurait applaudi à cet exemple.

Nous nous trouvons ainsi rapprochés du mouvement moral et philosophique du XVIIIe siècle. Mais nous ne sommes point quittes du retour des combattants alliés de Bossuet. En 1731 une nouvelle édition paraissait des *Discours* du P. Lebrun sur la comédie. Le *Mercure de France* dans son numéro de mai rendit compte de cette édition et approuva le P. Lebrun d'avoir peint notre théâtre comme « l'école de l'impureté, la nourriture des passions, un assemblage où les gens sont environnés d'objets séducteurs et où les oreilles sont ouvertes à des discours souvent obscènes et tou-

jours profanes qui infestent le corps et l'esprit ». L'auteur de l'article était de La Roque, qui en 1721 avait obtenu le privilège du *Mercure de France* jusque-là *Mercure galant*. De La Roque faisait dans le *Mercure* les articles sur les spectacles. Un partisan du théâtre lui reprocha sa contradiction : « Pourquoi homme pieux et rigoriste comme vous le paraissez dans votre Extrait, nous donnez-vous dans vos Mercures des analyses de toutes les pièces de théâtre, si vives et si expressives que vous engagez la plupart de vos lecteurs à aller participer à ces spectacles que vous dites avec le P. Lebrun être si pernicieux? Sachez que l'on serait mieux fondé à demander au P. Lebrun une rétractation s'il vivait encore, qu'on ne l'a été à en exiger une du P. Caffaro [1]. » Le *Mercure* insère cette lettre sans commentaire. Mais dans le numéro de février 1732 parut un écrit que Desprez de Boissy attribue à *Simonet*, et intitulé : « Dissertation pour servir de réponse à la lettre insérée dans le *Mercure* d'août 1731 au sujet des Discours du P. Lebrun sur la même matière. » L'argument présenté par Simonet pour défendre de la Roque, c'est qu'on peut considérer une pièce de théâtre de deux points de vue : le point de vue littéraire et le point de vue moral. Il est permis de trouver des qualités à une pièce de théâtre; mais cela ne garde que l'esprit sans toucher aux mœurs et à la conscience.

Cette querelle provoquée par la résurrection du P. Lebrun n'alla pas plus loin: mais le réveil de l'ancienne controverse Bossuet-Caffaro, rappelée en 1629 par Sautour et en 1732 par de La Roque décida le P. Porée à tenter une réconciliation entre les partis. Son discours latin sur les spectacles fut prononcé en 1732 au collège Louis-le-Grand, traduit en français peu de temps après par le P. Brumoy [2]. Il commence par des considérations sur la lutte qui se livra à la fin du XVIIe siècle. De part et d'autre il voit des adversaires puissants, autorisés de grands noms et de grandes raisons. Le succès de cette lutte fut celui des batailles équivoques après lesquelles de part et d'autre on s'attribue bien ou mal la victoire ou du moins on laisse la palme incertaine. Les uns quoique frappés de toutes parts et tout couverts de blessures, demeurant maîtres du champ de bataille n'eurent garde d'avouer leur défaite, si l'on en excepte un petit nombre. Les autres quoique supérieurs par la nature des armes dont ils s'étaient servis, n'ayant pu forcer le boulevard de l'autorité publique qui mainte-

1. Lettre écrite de Marseille à M. de la Roque, le 10 juillet 1732.

2. P. Porée, *Discours sur les spectacles*, traduit par le P. Brumoy, Paris 1733, in-4° (Biblioth. nation. D. 5 002).

nait leurs adversaires osèrent à peine se prévaloir de leur victoire. Enfin le parti le plus juste ne l'emporta qu'en voyant le parti opposé rester en possession de ses droits et triompher par sa défaite même. Il est vrai que le théâtre subsiste et ses défenseurs continuent de l'environner d'un ferme rempart. Le mieux qu'on puisse faire, pour le P. Porée, c'est de concilier les deux partis. Il parlera donc en ce sens, non pas en théologien, non pas en censeur, non pas en philosophe, mais en citoyen. Le théâtre est capable de réformer les mœurs, par notre faute, il échoue. Il n'est pas de condition que la comédie ne puisse instruire, pas de devoir public ou privé, civil ou domestique qu'elle ne se pique d'enseigner, pas de vertu dont elle n'insinue les leçons, pas de vice dont elle ne s'efforce de nous corriger, ou de nous préserver, pas de travers qu'elle ne redresse. Elle tire ses enseignements des sottises humaines, elle peut les tirer de la sagesse divine. L'écrivain dramatique mieux que le philosophe a prise sur nous parce qu'il nous instruit sans en faire parade, parce que son œuvre produit plus d'impression grâce aux costumes, aux décors, à l'action qui imite la réalité; l'histoire est incapable de parler aux yeux comme fait la comédie ou de ménager à son gré l'opposition entre le vice et la vertu. Il imite en faveur de la comédie les grands exemples de Richelieu, de Louis XIV, de Saint Charles Borromée. Si toutes les tragédies ressemblaient à Esther, ou à *Athalie*, œuvres divines : « Ah! il faudrait demander alors non plus si le théâtre peut être utile aux mœurs, mais s'il serait possible qu'il leur devint pernicieux. » Dans les collèges, les spectacles n'ont pas en vue que le maintien, la diction, l'élégance des manières ou du langage; ils doivent profiter aux jeunes gens pour aller dans la vie. L'opéra lui-même est capable d'insinuer dans les cœurs l'amour de la vertu.

Si donc on a mal jugé le théâtre, c'est qu'on l'a considéré non dans ce qu'il peut être, mais dans ce qu'il est : certaines choses indifférentes de leur nature peuvent devenir mauvaises. « Notre dépravation a fait du théâtre une pernicieuse école du vice. » Dans l'antiquité, les poètes dramatiques avaient à cœur d'instruire. Aujourd'hui ils ne veulent que plaire. La scène française « souffle dans les cœurs un double poison que nous devons regarder comme également funeste à la Religion et à l'État : la vengeance et l'amour ». Corneille encourage le duel; Racine peint des héros efféminés. Quant à la comédie (celle de Molière en particulier que Porée ne nomme pas, mais qu'il laisse entendre dans tout ce long passage où il finit de dialoguer avec elle, de lui demander ce

qu'elle réforme, et de lui opposer aux petits défauts qu'elle attaque de gros vices à combattre qu'elle ne combat pas), la comédie instruit la jeunesse à tromper la vigilance éclairée des parents, à suivre sa passion, à devenir coquette, libertine; elle embellit le vice, enlaidit la vertu ; chez elle « l'homme vicieux est plaisant, enjoué, d'agréable humeur ». L'honnête homme au contraire paraît « ridicule, insipide, bourru ». La faute en est à Molière ; il réunit toutes les qualités et la plupart des défauts (Porée ne dit pas *tous* les défauts) des poètes comiques. Il mûrit autant qu'il excella. Les rivaux, ses successeurs, ceux qui veulent amuser et qui amusaient grossièrement, ont fait du théâtre une école d'infamie. L'Opéra avec l'enchantement de son décor, ses maximes d'amour et de volupté ne vaut pas mieux. A tous ces inconvénients du théâtre moderne il y a un remède. C'est d'abord que les auteurs dramatiques se repentent et s'amendent. C'est aussi que les comédiens n'acceptent que des pièces honnêtes. Le malheur est qu'il faut plaire aux spectateurs et que ceux-ci sont en majorité des oisifs, des jeunes gens qui vont y chercher des leçons d'habileté ou de plaisir. Les spectateurs doivent donc eux aussi se corriger de leur morale facile, et imposer l'humilité aux auteurs et aux acteurs.

Ce discours du P. Porée le place-t-il parmi les adversaires du théâtre? Desprez de Boissy dans ses *Lettres* sur les spectacles le tire à lui ; et il a tort. Adversaire des comédies, des tragédies, des opéras qui corrompent les mœurs, le P. Porée l'est évidemment et à juste titre. Mais il n'est pas adversaire du théâtre. Il croit à sa toute puissance éducatrice et moralisatrice. La preuve qu'il y avait écrit qu'il ne demande pas du tout la suppression de la comédie, mais sa réformation. Cette épuration du théâtre qui paraissait à Bossuet le danger le plus redoutable, il la demande, il la réclame, au nom de l'action que peuvent et que doivent exercer les spectacles. Le P. Porée est dur pour Molière plus qu'on ne l'est d'ordinaire à son époque. Mais cette dureté ne l'empêche pas de convenir qu'il avait en main les armes du bien. La distinction s'établit nettement entre les pièces bonnes et les mauvaises : on ne condamne plus le théâtre en soi. En 1776 l'évêque de Sens adressait à La Chaussée un compliment de réception à l'Académie française où il lui disait : « Si en un an et dans un âge avancé vous avez fait tant de progrès, que sera-ce, si vous augmentez toujours de même ! Ne verra-t-on pas revivre en vous cet ancien fléau des vices et du ridicule le célèbre Molière? Ici je devrais peut-être, en qualité de directeur d'une académie à qui

la poésie est chère, m'étendre davantage sur le mérite de vos comédies. Mais l'austère dignité dont je suis revêtu m'oblige à être réservé. N'aurai-je pas même à craindre qu'on ne me fît un reproche si je tenais également et l'orateur chrétien et le poète profane, et je distribuais à la fois des éloges et à celui qui a préparé des scènes au théâtre et à celui qui a compté le théâtre au nombre des scandales qui excitaient son zèle? Non, monsieur; le reproche serait injuste; je puis, sans blesser mon caractère, donner non aux spectacles, que je ne puis approuver, mais à des pièces aussi sages que les vôtres et dont la lecture peut être utile, une certaine mesure de louange, tandis que l'Académie en vous adoptant donne à la beauté de votre génie et aux grâces de votre poésie la couronne qu'elles méritent à ses yeux.... Ainsi en rendant justice à la sagesse de nos vues, on pourra convenir sans peine qu'il y a quelque rapport entre celui qui condamne nos théâtres et celui qui essaie de les corriger. » Ainsi La Chaussée, avec ses comédies morales, apparaît comme le conciliateur rêvé par le P. Porée entre les deux partis : adversaires et amis du théâtre; même un prélat que sa dignité empêche d'approuver les spectacles, ne peut que louer les représentations honnêtes que donne un auteur sage dans ses vues et pur dans ses intentions. Après ce discours de l'évêque de Sens, comme après celui du P. Porée, on sent que définitivement la controverse sur le théâtre perd son acuité première. Chez les protestants mêmes l'hostilité s'adoucit : Samuel Werenfels, professeur[1], écrivit un discours latin sur l'art dramatique, qui est dans le deuxième volume de ses œuvres. Ce discours est établi sur les mêmes principes que celui du P. Porée. Werenfels réprouve les théâtres où les histrions n'exposent qu'amours illégitimes, obscénités, adultères, parjures, où l'on traite de folie tous les sentiments vertueux et religieux. Mais il approuve les spectacles où tout se rapporte à la formation du cœur et de l'esprit : « Quand je loue les drames j'entends ceux où des jeunes gens se trouvent comme forcés à contracter des mœurs honnêtes, à aimer la vertu et à concevoir de l'horreur pour le vice[2]. » L'Académie française encourage le mouvement favorable au théâtre : en 1732 elle propose comme sujet du concours pour le prix de poésie « *Progrès de la tragédie sous le siècle de Louis*

1. Né à Bâle le 1er mars 1657; mort à Bâle en 1740. Enseigne à Bâle la logique, puis le grec, l'éloquence, la controverse, l'ancien et le nouveau testament. Ses œuvres réunies par lui-même en deux volumes parurent en in-4°, Lausanne et Genève, en 1739. « Sam *Werenfelsii... opuscula theologica, philosophica et philologica.* » Cf. Chauffepié et *Mercure Suisse*, janv. 1739.

2. Cité par Desprez de Boissy, t. II, p. 296.

le Grand[1]. » L'ode qui remporta le prix fut celle de l'abbé Séguy, qui ne paraît pas valoir beaucoup mieux que ses concurrentes citées par le *Mercure* ou par le « *Recueil des pièces de poésies* présentées à l'Académie française pour les prix de l'année 1732[2] ». Dans presque toutes ces pièces on trouve le théâtre présenté comme l'école de la vertu et des bonnes mœurs. L'ode de l'abbé Poncy de Neuville est un éloge enthousiaste du roi et du ministre protecteurs du théâtre, de Corneille, comparé à un aigle, de Racine, comparé à un cygne. La tragédie, l'opéra y sont loués, les pièces saintes également. L'auteur vante le succès de notre théâtre à l'étranger :

A tes progrès, muse sublime
L'étranger dresse des autels.
L'Anglais, émule magnanime,
Leur rend des honneurs immortels.

La dernière strophe est un encouragement à soutenir cette gloire :

Des grands maîtres suivons l'exemple;
Que notre théâtre épuré
Par nos mains se change en un temple
Aux seules vertus consacré;
Heureux qui les choisit pour guides;
Et qui mêle les fruits solides,
Avec le vif éclat des fleurs !
Fidèle au flambeau qui l'éclaire
Il n'a recours à l'art de plaire
Que pour faire régner les mœurs[3].

L'ode de l'abbé Portes, chanoine du chapitre royal de Saint Louis, à la Fère, parut en octobre 1732[4]; ce qu'il loue lui aussi dans le théâtre de nos maîtres, c'est l'utile joint à l'agréable :

Et si jadis déshonorée
Dans plus d'un spectacle indécent,
Goûte enfin, Probité sacré,
Le plaisir le plus ravissant :

1. C'était le 3e sujet dans une série comprenant : « Les progrès de la peinture sous Louis le Grand (1727)... Les progrès de la navigation... (1729). — Les progrès de la sculpture (1733).

2. Le *Recueil* donne, p. 291 et suiv. 1° l'ode de Seguy — 2° trois autres pièces sur le même sujet. La dernière est seule signée : elle est de Raynaud, de l'Oratoire. La deuxième est celle de Poncy de Neuville, publiée par le *Mercure*. Le *Mercure* publia deux pièces qui ne figurent pas dans le *Recueil* : celle de Carolet, ami de Poncy de Neuville (cf. Pièce de vers à l'abbé Poncy de Neuville, par STHS Carolet, son ami et admirateur, dans le *Mercure de France* de décembre 1736, p. 2647) — et celle de l'abbé Portes.

3. *Mercure de France*, sept. 1732, p. 1907.

4. *Mercure de France*, oct. 1732, p. 2112.

Voir l'utile joint à l'aimable,
Le merveilleux au vraisemblable
Le simple et le grand tour à tour.
Vois même, ô merveille étonnante!
Vois la sagesse triomphante
Éclater jusque dans l'amour.
. . . . . .
Ainsi par un sage artifice
Où fût le théâtre du vice
S'ouvre l'école des vertus

Et l'ode de Carolet, parue dans le *Mercure* de janvier 1733, répète encore :

Le Théâtre devient utile.
La scène nous offre des mœurs.
. . . . . .
Tout change, l'école des vices
Devient l'école des vertus.

Les thèmes des pièces académiques sont des lieux communs; le paradoxe n'y est guère de mise; il est donc sûr qu'en 1732, l'opinion est que le théâtre français depuis Corneille, depuis Racine, est épuré, honnête, utile, en même temps qu'aimable. On ne parle pas de la comédie, il est vrai : le sujet ne demandait point qu'on en parlât, mais l'opéra est loué, l'opéra tant attaqué, plus attaqué que la comédie parce qu'il possède un double pouvoir de séduction. Les déclamations de Lebrun, de Bossuet sont d'un autre âge que celui-ci. Et quand en 1742, Cerati, confesseur du pape, rendit sur la question des spectacles une décision nettement favorable[1], il ne fit que fortifier l'opinion déjà très solide que le théâtre peut être utile, doit être utile et qu'il faut non pas le combattre, non pas le supprimer, mais simplement, au cas où il paraîtrait manquer à ses devoirs, les lui rappeler, le corriger, le réformer.

LOUIS BOURQUIN.

(*A suivre.*)

1. « Les conciles et le pape, qui ont condamné la comédie, entendaient les représentations obcènes, mêlées de sacré et de profane, la dérision des choses ecclésiastiques, etc. L'art des comédiens qui se contiennent dans les bornes n'est point condamnable, mais permis. On ne trouve aucune bulle, ni aucun décret qui les condamnent. »

MÉLANGES

SUR UN FRAGMENT INÉDIT D'A. DE MUSSET

M. Maurice Allem, à qui nous devons un volume d'*Œuvres complémentaires* d'A. de Musset, a publié dans la *Minerve française* du 1er décembre 1919 un fragment dramatique signalé souvent mais demeuré inédit. Je ne sais s'il existe plusieurs versions originales de cette scène, mais le manuscrit autographe que j'ai sous les yeux présente, avec le texte de M. Allem, quelques différences notables. Je ne crois pas inutile de les signaler. On peut discuter l'opportunité de ces publications posthumes ; au moins faut-il y apporter un rigoureux souci d'exactitude, et ne pas prêter à un poète des vers faux.

Je donne en italiques le texte du manuscrit.

Vers 10. Et le repos du soir auprès de nos montagnes?
Et le repos du soir au pied de nos montagnes?

Vers 15. Le tigre sait trouver un être...
Le tigre? Il sait trouver un être...

Vers 23. Et si Rolla t'est cher, laisse-moi en ces lieux...
Pontife, si Rolla t'est cher, laisse en ces lieux...

Vers 35. Jadis à ce cher nom eût trépassé? Ami...
A ce nom si chéri jadis eût tressailli?

Vers 49. Je confondais ma voix aux échos du tonnerre...
Je confondais ma voix aux éclats du tonnerre...

Vers 51. Et le roi des forêts fuyant épouvanté...
Et le Péruvien fuyant épouvanté...

Vers 54. .... Tout astre à son aurore...
.... Tout astre a son aurore...

Vers 68. Quelque reste du sang...
Quelque reste de sang...

JULES MARSAN.

APPENDICE A L'ESSAI SUR LA CORRESPONDANCE DE LAMBIN[1]

1° Copie de la lettre de tonsure de Denys Lambin (Fonds Dupuy, Ms. 499, Fol. 44). — Je rectifie, d'après le Gallia Xna, quelques erreurs de lecture commises évidemment par le copiste :

Nicolaus Lagrene Dei et Sanctae Sedis Apostolicae gratia Ebronensis episcopus, Monasterii Sancti Johannis prope muros Ambiani et monasterii Sancti Martini Cameracensis diocesis ordinis praemonstratensis abbas, ac Reverendi in Christo Patris et Domini Francisci de Halluin Dei praedictaeque Sedis Apostolicae gratia Episcopi Ambianensis, in spiritualibus et temporalibus vicarius generalis notum facimus universis quod anno Domini millesimo quingentesimo vigesimo septimo die secunda mensis septembris, dilecto nostro Dionysio filio Nicolai Lambin et Catharinae de Dourrier, de Monsterolo oriundo, in aetate et literatura sufficienti reperto ac de toro legitimo, prout nobis exstitit facta fides, post sacrum munus confirmationis de licentia et permissu praedicti Reverendi Patris Ambianensis episcopi, suo subsignato Secretario praesente, tonsuram contulimus clericalem.

Datum in monasterio Sancti Salvii dicti loci Monsteroli sub sigillo nostri Vicarii. Officii anno et die praedictis.

DECOURCELLES.

François de Halluin, évêque d'Amiens (1503-1538) avait alors pour coadjuteur, comme on le voit d'après ce document, que confirme le Gallia Xna, Nicolas Lagrene, évêque d'Hébron *in partibus infidelium*, abbé des monastères de Saint-Jean-hors-les-Murs, auprès d'Amiens, et de Mont-Saint-Martin au diocèse de Cambrai, tous deux appartenant à l'ordre de Prémontré.

Le prélat auquel Clément du Puy recommanda Lambin n'est autre que le fameux Nicolas de Pellevé. Après de brillantes études littéraires et juridiques, il professa le droit à Bourges, puis fut maître des requêtes au Parlement de Paris. Il occupa le siège épiscopal d'Amiens de 1553 à 1554, fut chargé d'une mission en Écosse, puis, devenu archevêque de Sens, parut au concile de Trente, où il se prononça contre les libertés gallicanes, devint cardinal en 1570, et se montra, dans sa longue vieillesse, un des plus ardents zélateurs de la Ligue.

Les lettres de février et de mars, relatives à cette affaire et citées à la p. 246, doivent être datées de 1554 et non de 1553, comme il a été imprimé par erreur.

2° Testament de Jean de Coulomby (23 juin 1564)[2].

1. Voir t. XXVII, p. 214 et 409.

2. Je dois la copie de ce document à l'obligeance de mon savant compatriote, M. Roger Rodière.

Au nom de Dieu, Jehan de Coulomby, son humble serviteur, fais et ordonne mon testament et ordonnance de dernière volunté. — Sçavoir que je remectz mon âme soubz la main de mon Dieu, pour y recepvoir sa grasce et le bénéfice de Jésus-Christ mon rédempteur, réconsiliateur, médiateur et saulveur; et mon corps à la sépulture accoustumée aux Xiens, délaissant l'accomplissement (?) de mon salutaire à la discrétion de mes exécuteurs cy après nommés, ainsy qu'ilz verront bon estre à faire. Et quand au regard des biens temporelz que Dieu m'a donnez et prestez en ce monde, je donne à Gérard Boucher mon serviteur, pour les bons et agréables services qu'il m'a faictz deppuis seize ans qu'il est demeurant avec moy, où il a consommé tout le temps de sa jeunesse jusques à présent, la somme de 25 l. de rente que me doibt — l'héritier de deffunct Jehan Acary — pour — en joïr par ledit Gérard Boucher, ses hoirs ou aians cause héritablement. — Sy luy donne mes habillemens servantz à mon corps, saouf ma robbe de damas. Item je donne à Nicolas Lourdet mon lacquais, pour luy aider à apprendre mestier pour gaigner sa vie cy après la somme de 32 l. tz. pour une fois. Item je donne à Jehenne ma chambrière servante, pour les bons serviches qu'elle m'a faictz, oultre et par des[sus ses] loiers et serviches, la somme de 20 l. [Item] je donne à Gabrielle (*nom en blanc*), povre jeune f[ille], la somme de 20 l. tz., oultre la part de la demye année de sa pension qu'elle paie pour son mestier de cousturière. Item je donne à dou[ze povres] filles à marier de la paroisse St. Pierre, 20 l[1]. Item je donne à Marye Gallote povre [fille] à marier, 6 escus sol. Item je donne à Maistre Nicolle de La Rue, lieutenant particullier de Bou[llongne], et Loys d'Oultreleaue, tous mes livres à partir à l'un comme à l'autre[2]. Item je donne et laisse à Madame Marguerite de Gourlay, abbesse de Saincte Austreberthe, pour le bon secours qu'elle m'a faict en mes maladies et nécessitez, une couppe d'argent doré. Et pour les meismes considerations, je donne à Mademoiselle d'Aussenne, nommée Claude, et la chambrière de Mad.dame abbesse de Saincte Austreberthe, nommée Marie, à chacun 4 escus sol., pour leur aider à marier. Item je donne à mon cousin de Conterry, pour avoir souvenance de moy, ma hacquenée. Et quant au reste de tous mes biens moeubles et immoeubles, je les laisse à damoiselle Blanche de Coulomby ma soeur, saouf et réservé ma maison et terre de Monttewis, laquelle je vœulx que après mon trespas, soit qu'il y ayt enfantz ou non, elle retourne et appartienne à Loys de Coulomby mon cousin, demeurant présentement au chasteau de Brouhay en Flandres, sans que ladite Blanche ma sœur en puisse user aultrement que viagè-

1. C'est la paroisse sur laquelle est né Lambin.

2. Coulomby était un amateur de livres. Lambin, dans l'avertissement qui précède la seconde édition de son Horace, nous apprend qu'en outre des manuscrits consultés pour la première, principalement en Italie, il en a utilisé quelques-uns de provenance française, et que l'un d'entre eux notamment lui a été donné par Jean de Coulomby : « Ad quos accessit sextus, mihi quattuor abhinc annos ab Jo Columbino Monstroliensi donatus. »

rement et usufructuairement; à quoy je prie madite sœur ne voulloir donner aulcun empeschement aud. Loïs de Coulomby à la donnation par moy à lui faicte cy dessus, parce qu'il estoit en moy de luy donner un quind datif sur tous mes biens, et que ladite terre de Monteswis est mon acqueste; deslaissant à madite sœur pour rescompensse la terre et la seignourie de la Gaverie et plusieurs arriérages quy me sont deubs par plusieurs personnes. Je prie aussy à madite sœur ne voulloir donner aulcun empeschement à damoiselle Anne de Caux ma femme, en la joïssance des paches (pactes) et conventions matrimonnialles faictes entre elles et moy et portées par nostre contract de mariage. — Délaissant pour les exécuteurs de ce présent mon testament, Monsieur de Forges mon beau-frère, auquel je donne ma robbe de velours, et Me Jehan Petit, procureur de ce siège, mon bon amy, auquel aussy je donne ma robbe de damas et une couppe d'argent doré en laquelle sont empraintes mes armories. — Faict, passé et recongnut en ceste ville de Monstrœul, le 23e jour de juing 1564, pardevant François de Heghes et Jehan Postel, nottaires royáulx audit Monstrœul.

(*Au dos*). Pour Loys de Coulomby, escuier, homme d'armes des ordonnances du Roy Catholique.

(*Minute originale*, étude de Me Plesse).

HENRI POTEZ.

LE NEVEU DU « VIRGILE FRANÇAIS »

Le titre ambitieux de Virgile français avait été décerné au P. Vanière au temps où la poésie latine était en honneur, non seulement parmi les jésuites, ses confrères et ses rivaux, mais dans toute la république des lettres. Si le *Praedium rusticum* de Vanière avait suffi à consacrer sa réputation au temps où il parut (1706-1719), il n'en eût pas été de même apparemment un siècle après. Aussi des neveux du poète, celui qui embrassa la carrière littéraire, Ignace, tout en bénéficiant parmi ses contemporains du nom de son oncle, se garda de taquiner la muse latine. Au moins conserva-t-il le culte du poète latin et prit-il soin de faire graver son portrait, comme en témoigne la lettre ci-dessous que je transcris sur l'autographe. Elle est adressée à Titon du Tillet, qui dans son *Parnasse* avait mentionné le poète et protégeait ses neveux. Cette épître en vers et en prose, datée de Paris, le 17 juillet 1743, n'enrichira pas considérablement la littérature. Il la faut imprimer pourtant de peur qu'elle ne se perde, comme deux autres sans doute qui y étaient jointes et dont je ne retrouve plus que la mention, en tête de cet autographe, sur lequel une main inconnue a inscrit : Trois lettres de M. Vanière le neveu.

Monsieur,

On dit qu'il faut estre privé d'un avantage pour en bien sentir le prix. Je n'avois pas besoin de cette épreuve pour estre persuadé qu'en vous perdant de vue, on perd tout, ô le plus aimable des mortels,

Leur ornement, mon soutien et ma gloire,
  Laisserez-vous encor longtems
En proye à des desirs toujours plus violents
  Un cœur plein de votre memoire?
  Qui dans la coupe des ennuis
Boit à longs traits et les jours et les nuits
  Le fiel que luy verse l'absence?
  Les agrêments que vous portez
  Dans les lieux que vous habitez
Ne font pas pour un jour cherir votre présence.
  Ah! que je crains de ces lieux enchantéz
Les heureux habitants, leur douce violence,
D'un regard tout-puissant la flateuse éloquence.
  Les Jeux, les Grâces et les Ris
  Dont vos Hylas et vos Iris
Vous font sans doute éprouver la puissance!
  Tout m'allarme jusqu'aux forêts.
  Dans ces azyles de la paix
Les oiseaux, le gazon, le fraix et le silence
  N'auront pour vous que trop d'attraits.
La raison, le bon goût, l'esprit et la science
  Y trouvent des plaisirs parfaits
  Que la fastueuse opulence
Appelle en vain dans ses brillans palais.

Estoit-ce par un esprit prophétique que vous m'exhortiez à ménager ma santé? A peine fûtes-vous parti que l'ennuy, la fatigue, les tristes nouvelles de la guerre, les allarmes qu'elle me causoit pour un frère tendrement chéri qui ne donnoit aucun signe de vie, tout cela me mit dans une situation des plus fâcheuses. A peine pouvois-je me soutenir. Enfin me voilà mieux grâces au plaisir de savoir mon frère en vie; il vient de m'écrire; c'est un miracle qu'il ait échapé à tant de périls, après avoir essuyé le feu des ennemis à bout touchant; il fut renversé sous son cheval, deux cavaliers avec leurs chevaux tuéz sous eux luy tomberent en meme tems sur le corps; son cheval degagé luy donna occasion de se débarrasser quelque tems après luy meme. Malgré les meurtrissures qu'il avoit dans tout le corps et quelque legere blessure, il trouva le moyen d'acrocher un cheval qui avoit perdu son cavalier; mais à peine y fut-il monté que ce cheval fut tué d'un coup de feu. Le mal que luy fit sa chute ne l'empêcha pas de se traîner jusques au quartier du Roy, n'ayant que son sabre, son cheval avoit emporté ses autres armes avec une de ses bottes, l'autre etoit demeurée sous les chevaux au champ de bataille. Quoiqu'il souffre de grandes douleurs dans tout le corps, il espere qu'avec le soin que l'on prend de luy il sera en etat dans quinze jours de continuer son service. Il me donne l'agreable commission de vous assurer de son tres humble respect et de sa vive reconnaissance pour toutes les bontés que vous nous faites éprouver tour à tour.

Je cultive de mon mieux les belles connoissances dont je vous suis redevable. M. et Mme de Barrillon m'ont fait l'honneur de m'arrêter deux fois à dîner depuis votre départ. Je sens tous les jours de nouveaux effets de votre recommandation. M. de Barrillon me dit qu'il seroit bien fasché que je quittasse ce païs. Mme de Barrillon assaisona la même politesse de toutes les grâces de son esprit. Me voilà, je pense, bien assuré dans cette maison. Peut estre ne serez-vous pas fasché de trouver ici une pensée que je dis bonnement à cette aimable dame au sujet de la critique ingenieuse qu'elle faisoit d'un ouvrage d'esprit, et que je luy presentay quelques jours apres en vers, telle que vous l'allez lire.

O vous dont le gout fin joint dans tous vos discour
A l'esprit excellent, au jugement solide,
  Fait que nous en trouvons le cours
  Si gracieux, mais si rapide;
  Combien de fois n'ay-je pas dit :
  Heureux, cent fois heureux l'esprit
  Dont le vôtre seroit le guide!
Sans recourir aux Dieux dont l'illustre Titon
  A, dans son immortel Parnasse,
  Réalisé la fiction
Avec tant d'art, tant de pompe et de grâce
  Que n'oseroit-il pas tenter!
  Que ne devroit-il pas attendre!
  Oui, bientôt il pourroit pretendre
  A la gloire de vous chanter.

Ces vers furent bien reçus et honorez de louanges qu'ils ne meritoient pas et que j'atribue au nom qui les decore. Il est aisé d'en juger par le plaisir que l'on goûte à parler de vous dans cette maison. Je vous laisse à penser si j'ay la sage precaution de rappeler de tems en tems une idée qui m'est si favorable.

J'ay vu deux ou trois fois M. de la Reiniere. Il est toujours tres poli à mon égard. Le menuisier qui travailloit à la machine a été dangereusement malade, elle est encor chez luy. Nous attendons sa guérison pour la finir et la mettre en place.

Je n'ay point vu les puissances, et, quand je les verrois, que pourrois-je en esperer dans un tems où la guerre occupe tous les esprits et les rend insensibles à toutes les productions des beaux arts? Que je serois heureux, monsieur, si ceux qui ont le pouvoir en main pensoient comme vous! Mais que j'ay lieu de craindre que comme il n'y a qu'un Parnasse au monde il n'y ait aussi qu'un Dutillet!

Mr Petit travaille fort et ferme au portrait du cher oncle; il a preferé le profil en faveur de la ressemblance qu'il craint de manquer dans une tête de trois quarts. Voici une inscription de ma façon que nous y ajouterons si vous le jugez à propos. Comme ces sortes d'ouvrages sont un second portrait, je l'ai fait aussi ressemblant qu'il m'a été possible. Je voudrois qu'il exprimat aussi bien que la personne le contraste que formoit la noble hardiesse du poete avec l'air simple et modeste d'un parfait relligieux. Je ne sais si l'idée de *Praedium rusticum* vous paroitra bien rendue par ce vers : *chantoit le laboureur à ses leçons fidele*. J'aurois bien pu employer des expressions plus justes, mais notre poésie ne s'en accommode pas. La voici telle qu'elle est :

Un air doux, simple, égal, un cœur simple et pieux
Le rendoient des savans l'amour et le modele,
Tandis que son esprit, d'un vol audacieux
Suivant toujours de pres son rival[1] jusqu'aux cieux,
Chantoit le laboureur à ses leçons fidele,
Dieu, les amis, les siens, Louis et ses ayeux.

Nous ne savons point le jour de sa naissance ni de sa mort. Ayez la bonté de nous l'apprendre. Le pere Lombard vous l'a sans doute ecrit[2]. Qu'il me tarde que ce portrait soit fini pour le mettre à côté de son illustre ami que j'ay sans cesse devant les yeux, depuis que je suis privé du plaisir de le voir luy meme. Nous voici bientôt à la fin du mois que devoit durer votre absence. Puis-je me flatter de ne pas soupirer plus longtems apres votre retour; faites-moi la grace, monsieur, de me le dire.

Je fus dernièrement chez M. Duhalay où j'appris avec une joye que vous comprenez aisement que vous jouissez d'une parfaite santé.

1. On l'appelloit le rival de Virgile (note de Ignace Vanière).
2. Le P. Jacques Vanière, né à Causses (Hérault) le 9 mars 1664, mourut à Toulon le 22 août 1739. Cf. Sommervogel, *Biblioth. des écrivains S. J.*, t. VIII, col. 441.

Mlle sa fille ainée avoit une incommodité qui n'a pas eu de suites. C'est un mal de gosier qui a régné ici quelque tems et qui a tué quelques personnes. On l'attribue à cette alternative de froid et de chaud que nous eprouvons depuis quelque tems. Dieu veuille que cette maladie n'aille pas jusqu'à la campagne. La maison de M. Duhalay est toujours la même, c'est-à-dire l'azyle des talents et des plaisirs les plus delicats; on n'y trouveroit rien à dire, si l'on avoit le plaisir de vous y voir de tems en tems.

Mais que dites-vous, Monsieur, de mon babil? Il faut vous croire bien bon pour vous ecrire des lettres si longues. Pardon, s'il vous plait; il me semble en vous ecrivant que j'ay le bonheur de vous voir et de vous entretenir; voilà pourquoy je ne voudrois jamais finir. Il est tems cependant de vous dire, quoyque vous le sachiés déjà que je suis avec un profond respect et la plus vivre reconnoissance

Monsieur

Votre tres humble
et tres obeissant serviteur
IGN. VANIÈRE.

A Paris, ce 17 juillet 1743.

Il serait à souhaiter de retrouver toute la correspondance du jeune Ignace Vanière et on ne se plaindrait pas de son « babil », puisque cette lettre nous apprend les bons rapports de son oncle avec le Mécène qu'illustra l'ingénieuse idée du *Parnasse* et nous fait mieux connaitre Titon du Tillet[1]. Les autres lettres, si on les retrouve, nous renseigneront sur ces petits côtés de l'histoire littéraire.

EUGÈNE GRISELLE.

1. Voir *Bulletin du Bibliophile*, 1883, pp. 4-19 où sous le titre *Titon du Tillet et son Parnasse*, le P. Vanière et son *Prædium rusticum*, H. Morin a publié des lettres inédites de et à Titon de Tillet, parmi lesquelles une assez longue de P. Vanière, datée de Toulouse le 18 janvier 1730.

SUR UN PASSAGE DE « HERNANI », ACTE III, SCÈNE IV

En 1824, Balzac, jeune encore publiait le roman *Argow le Pirate* qui portait d'abord le titre *Annette et le Criminel*. Si l'on y trouve les influences des romanciers et des dramaturges alors à la mode tels que Ducray-Duminil et Pixérécourt, si le romantisme d'Anne Radcliffe a fourni à l'auteur des teintes sombres, le goût de l'horreur et du mystérieux, M. E. Estève[1] reconnaît, à travers les peintures réalistes de la vie bourgeoise, une inspiration toute byronienne. Argow est le criminel réhabilité par l'amour, enrichi par le meurtre et le brigandage, en révolte contre la société et l'ordre existant; seule, une jeune fille innocente, Annette, exerce sur lui une puissance de séduction à laquelle il est incapable de résister : il l'aime, il en est aimé, elle partagera sans hésiter les hasards et les périls d'une existence qui ne finira que par une mort tragique et infamante.

Qui ne reconnaîtrait dans cette donnée le pendant de celle de Hernani et de Dona Sol? Hernani, c'est le criminel vertueux, le bandit plein d'honneur au sort duquel une jeune Espagnole veut résolument s'associer, malgré les sombres pronostics qui menacent leur union. Or Argow et Hernani agissent de même; avant d'enchaîner une existence à la leur, tous deux représentent à l'élue de leur cœur l'issue fatale qui les attend et Annette et Dona Sol persistent intrépidement à réclamer leur part dans les infortunes de tous genres qui poursuivent leurs amants. Victor Hugo a-t-il connu le roman de Balzac? Les moyens nous font défaut pour répondre affirmativement, mais nous ne tenons pas pour impossible que cet ouvrage lui ait échappé en 1824 et qu'il n'ait cherché à en tirer parti. Sans parler de la ressemblance de situation chez les quatre héros, le chapitre XIII de *Argow le Pirate* n'est pas sans offrir une certaine analogie avec quelques développements qu'on lit dans la scène IV de l'acte III de *Hernani*. Nous nous bornons à mettre en regard du fragment cité par M. Estève (p. 492) quelques vers de Hugo qui nous sont revenus spontanément à la mémoire.

Argow s'efforce en vain de peindre à la jeune Annette la destinée affreuse dans laquelle elle sera entraînée. « Unir votre destinée à la mienne, Annette, c'est, lui dit-il, unir *la plante délicate et pure* qui porte le parfum le plus céleste avec celle qui ne distille que des poisons.... » Et Victor Hugo :

> Qui, nous voyant tous deux,
> Toi calme et belle, moi violent, hasardeux,
> Toi paisible et croissant comme *une fleur à l'ombre*,
> Moi heurté dans l'orage à des écueils sans nombre,
> Qui dira que nos cœurs suivent la même loi?

« Songez, continue Argow, que tout en vous apportant *en dot, une couche nuptiale trempée de larmes*, vous aurez un cœur qui tremblera à chaque

1. *Byron et le romantisme français*, Paris, Hachette, 1907.

regard que vous jetterez sur moi ». A cette prose les deux vers suivants doivent quelque chose :

> Moi, sais-tu ce que peut cette main généreuse
> T'offrir de magnique? *une dot de douleurs.*

L'antithèse entre pour beaucoup dans la poétique des novateurs de 1820 à 1830; d'autres s'en sont avisés avant l'auteur de la *Préface de Cromwell*, témoin Balzac.

« Dans la nuit, vous serez en proie à un terrible sommeil qui sera troublé par tout ce que les remords ont de plus affreux; je vous montrerai les ombres sanglantes que je vois et qui me poursuivent. *Voilà mes nuits!... Voulez-vous de mes jours?* »

De ces images, Victor Hugo peut avoir tiré un rapide et saisissant contraste lorsqu'il fait dire à Hernani :

> Car tu m'as supporté trop longtemps, car je suis
> Mauvais, *je noircirais tes jours avec mes nuits.*

Nos rapprochements s'arrêtent ici; s'ils sont quelque peu fondés, nous y découvrons des réminiscences non voulues, inconscientes qui ont frappé l'esprit du poète, toujours prompt à s'approprier les trouvailles qui enrichissent à la fois la langue et la pensée[1]. Il marque de son empreinte les termes et les images qui, devenus monnaie courante, entrent dans la circulation pour n'en plus sortir. A cet égard la dette contractée par les écrivains envers Hugo reste respectable; dresser l'inventaire des nouveautés introduites par lui est une tâche aussi importante qu'intéressante quand on songe aux talents de second rang ou aux ouvrages oubliés qui les ont suggérées; entre le génie et la médiocrité il y a comme un constant échange de services et d'emprunts; c'est ce que nous avons tenté de faire voir par les conjectures que nous venons d'émettre.

LOUIS MOREL.

1. Voir sur ce sujet l'étude de M. Anatole France, *La langue de La Fontaine*, dans le volume *Le Génie latin*, Paris, Librairie Alphonse Lemerre, 1913.

A TRAVERS LES AUTOGRAPHES

Le comte Louis-Philippe de Ségur.

Ecrivain et diplomate, celui-ci eut l'ambition légitime de succéder comme académicien, à son père. Et cette ambition se réalisa, et l'on vit le père (fils aîné du maréchal de Ségur), élu le 28 janvier 1803, mort le 27 août 1830, remplacer, six mois auparavant le 25 mars 1830, son fils, Paul-Philippe de Ségur. Deux générations occupèrent ainsi un instant le siège académique.

Mon cher et illustre confrère, mon fils, le général Philippe de Ségur, me prie de vous faire parvenir une lettre qu'il vous écrit, et deux ouvrages qu'il vous présente : tous deux ont obtenu un grand succès; celui du second sera peut-être encore plus durable.

Je ne sais trop si le règlement de l'Académie me permet de connaître le contenu de la lettre de mon fils; mais ce qui est certain, c'est qu'il ne me défend pas de le deviner; ainsi donc je le devine, et je vous avoue que le vœu qu'il forme, je le fais aussi. Son succès rendroit ma vieillesse heureuse et ma mort douce. Pourquoi le père et le fils ne pourroient-ils pas être confrères, puisque cette confraternité a déjà existé à un degré de parenté différent, mais tout aussi proche? Je crois que lorsqu'un candidat se présente, il n'est pas question de savoir qui l'a produit, mais quelles sont ses productions, et si ses titres paraissent légitimes, ceux de son père ne peuvent pas les effacer ou leur nuire. On nous appelle les quarante Immortels, malgré les preuves quotidiennes de notre mortalité ; mais quelque peu solide que soit ce titre, ne soyons pas assez injustes pour défendre à nos fils d'y prétendre, même pendant que nous vivons. Pour ma part, je vous avoue que je désire ardemment voir donner par vous à mon fils cet honorable brevet, dont il me semble bien digne, si mon amour paternel ne m'aveugle pas.

Vale et me ama

Le Cte de Ségur.

Boisboudran, près et par
Nangis (Seine-et-Marne), le 4 octobre 1829.

Frédérick Lemaitre.

Ceci est une simple requête adressée au duc d'Aumale, par le grand acteur, et qui fournit la preuve de la suite qui y fut donnée. Elle donne également une date qui n'est pas sans intérêt dans la série des compositions dramatiques de l'auteur.

A Son Altesse Royale, Monseigneur le Duc d'Aumale.

Monseigneur,

Confiant dans le bienveillant appui que vous daignez accorder aux artistes, j'ose me permettre d'adresser à Votre Altesse Royale une loge pour la représentation qui sera donnée demain à mon bénéfice sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin.

Suppliant Votre Altesse Royale de me pardonner la liberté que j'ose prendre, j'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Altesse Royale, le très humble et très obéissant serviteur.

FRÉDÉRICK LEMAITRE.

Paris, le 30 janvier 1845.

Joint au dossier : Lettre adressée à M. Frédérick Lemaître, artiste dramatique, avec cent francs, le 1er février 1845.

ARAGO POSTULANT POUR LE VERRIER.

On verra comment l'illustre astronome n'hésite pas à prendre les devants en faveur d'un confrère méconnu et comment il sait s'employer pour faire aboutir la démarche qu'il sollicite. Le fait est trop honorable, pour le protecteur comme pour le protégé, pour qu'on hésite à signaler la généreuse initiative de François Arago à l'égard d'un savant mathématicien, dont la haute science justifiait parfaitement la distinction demandée.

Monsieur le Ministre,

Mes susceptibilités de secrétaire perpétuel ont dû s'émouvoir de nouveau, lorsqu'en corrigeant ces jours derniers les épreuves de l'annuaire de l'Institut, j'ai vu la position tout exceptionnelle de M. Le Verrier. Ce savant astronome est *le seul* membre de l'Académie des Sciences qui ne soit pas décoré de la croix de la Légion d'honneur. M. Le Verrier se trouve ainsi parmi ses confrères comme une sorte de paria. Cette circonstance doit produire, dans nos séances publiques surtout, une impression d'autant plus fâcheuse, que M. Le Verrier, à la connaissance du monde entier, est un homme d'un mérite éminent, d'une activité sans pareille et que ses travaux occupent dans la science un rang très distingué. Vous avez accueilli avec une extrême bienveillance les réflexions que j'ai déjà eu l'occasion de vous présenter à ce sujet. Je sais que je puis me borner à faire un appel à vos bonnes dispositions; sans cela, au lieu de mon humble supplique, vous auriez reçu une lettre de l'Académie tout entière. Personne, je le dis avec confiance, m'aurait refusé de s'associer à ma juste demande.

Agréez, Monsieur le Ministre, mes sentiments respectueux.

F. ARAGO.

2 avril 1846.

DESBORDES-VALMORE A EDGAR QUINET.

Ce sont trois spécimens de la correspondance adressée par la plaintive muse au poète éloquent Edgar Quinet. Dignité de la tenue, grâce ardente et persuasive, sérénité dans les traverses et courage dans l'adversité, on trouve tous ces mérites dans la requête que Marceline adresse avec une conviction si sincère. La réponse ne fut pas toujours aussi accueillante qu'on le désirait, mais l'émotion du langage inclinait toujours à l'indulgence.

12 avril 1847.

Monsieur, j'ai recours à votre obligeance qui pourrait me guider, peut-être, dans l'un des intérêts les plus chers de ma vie. Vous ne refuserez pas une lumière, un conseil à mon ignorance au milieu de l'abandon où le sort me laisse.

Une femme ne hasarde la prière que je vous fais que pour son mari ou ses enfants; c'est pour mon mari, Monsieur, que je vous demande où et quand vous pourrez honorer d'un moment d'entretien votre bien humble servante.

MARCELINE VALMORE-DESBORDES.

Rue Richelieu, 89.

Suscription : Monsieur Edgar Quinet, 4, rue Mont-Parnasse, Paris. *Cachet de la poste* : 19 avril 1847.

28 février 1848.

Monsieur, si quelque hasard providentiel se fait, sans froisser un droit, sans desservir une infortune, aidez la nôtre.

Je m'étais abusée en espérant l'admission de mon mari à la Comédie-Française. Messieurs les comédiens veulent réduire. Ils sont sans accueil pour Valmore.

J'envoie ce mot à votre cœur, encore un peu vivant et toujours bien sincèrement à vous.

Mme VALMORE-DESBORDES.

89, rue Richelieu.

Hors le théâtre, ce serait plus sûr.

Monsieur, vous avez eu tant de cœur pour ma tristesse, que c'est comme un devoir pour moi, de vous consoler de n'avoir pu dans le temps me consoler moi-même. La grâce de votre empressement, croyez-le bien, Monsieur, m'a tenu lieu du pouvoir que vous n'aviez pas, et ne sortira pas plus de ma mémoire que votre bon et beau talent.

Je me hâte donc de vous apprendre que mon cher mari (qui m'a fait le sacrifice du pays étranger parce que je ne pouvais l'y suivre) reçoit la récompense de son dévouement pour ma vie que son retour a sauvée : il rentre prochainement dans l'administration de la Comédie-Française et ce que nous avons d'avenir n'est plus un point d'effroi.

N'est-ce pas, Monsieur, que vous apprécierez le témoignage du sou-

venir que je vous garde et qui me rend si parfaitement votre humble servante.

MARCELINE VALMORE-DESBORDES.

15 décembre.

LE DÉBUT DE PONSARD.

Ceci n'est qu'une simple requête envoyée par le poète au duc d'Aumale. Le prince avait applaudi au début de Ponsard et il lui agréait que l'Altesse n'ignorât pas le succès d'*Agnès de Méranie*. C'est pour cela que la jeune dramaturge recevait un exemplaire de choix destiné au donateur.

Monsieur,

Je vous prie de vouloir bien mettre sous les yeux de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Aumale, cet exemplaire de la tragédie d'*Agnès*, que j'ose lui offrir comme un respectueux hommage.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

F. PONSARD.

Paris, ce 6 février 1847,
rue des Beaux-Arts, 4 bis.

Annotation du secrétaire : M. Ponsard. J'ai répondu. 13 février 1847.

PIERRE DESCHAMPS A J.-C. BRUNET.

C'est un échantillon des difficultés qu'éprouva le bibliographe Pierre Deschamps pour collaborer avec le savant J.-C. Brunet. Il réussit pourtant à obtenir une place dans le plan de Brunet, en publiant comme *Supplément au Manuel du Libraire* un dictionnaire de géographie ancienne et moderne, qui fait autorité (1874). Mais Brunet était mort et la continuation de son œuvre n'était pas encore décidée.

A Firmin-Didot.

3 mars 1857.

Je ne reçois pas la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'annoncer, Monsieur, et je vous remercie de ce retard; il me prouve que vous bataillez en ma faveur et que vous désirez sincèrement m'offrir des conditions honorables. Mais comme je tiens de bonne source que ces conditions, malgré votre bon vouloir, seront à peu près inacceptables, je veux vous éviter l'ennui d'avoir à les formuler, à moi-même celui d'avoir à les débattre, en vous prévenant à l'avance de ma résolution bien arrêtée.

Je ne me chargerai du travail en question qu'au prix de 300 francs par mois, plus dix exemplaires de gratification comme couronnement de l'œuvre; de plus je désire qu'un traité particulier fixe ces appointements et surtout détermine nettement ma position dans l'affaire : je

désire rester exclusivement subordonné à M. Brunet, mais, si par malheur, il venait à mourir avant la publication totale, de la position de secrétaire, je passe à la direction absolue du travail, et en assume toute la responsabilité. Vous êtes libre de prendre à l'égard de mon assiduité et de ma persévérance toutes les garanties matérielles qu'il vous plaira, si mieux vous n'aimez vous en fier à la parole d'un honnête homme.

Vous voilà à votre aise, Monsieur, pour refuser ces propositions *exhorbitantes* et de cette manière au moins nous évitons une discussion irritante et pénible pour tous deux.

Je regretterais vivement d'avoir figuré dans cette affaire puisque j'y ai perdu et mon temps et ma peine, si je n'avais la conviction d'avoir par mon intervention, provoqué la conclusion d'un traité, qui assure à la France la prompte édification du plus beau monument littéraire du siècle.

Veuillez agréer, etc.

A J.-C. Brunet.

8 mars 1857.

Monsieur, ainsi que vos sages prévisions vous le faisaient préjuger, je n'ai pu m'arranger avec MM. Didot : croyez que ma peine la plus vive, en perdant l'espoir de participer au grand œuvre qui se prépare, est de voir interrompre brusquement des relations dont j'appréciais toute l'importance, et qu'un travail fait sous votre direction devait, je l'espérais du moins, rendre plus intimes dans un avenir prochain.

Le 3 mars dernier, j'écrivis à MM. Didot une lettre dont je vous demande la permission de vous adresser une copie : à cette lettre, je ne reçus pas de réponse, ce qui devait me blesser d'autant plus profondément, que dans tous les rapports qui ont existé jusqu'à ce jour entre M. Didot et moi, je pourrais facilement prouver qu'il a été l'obligé. En conséquence de ce procédé incompréhensible, je viens d'écrire une dernière lettre qui me dégage complètement.

Je serais heureux, Monsieur, que ma conduite fût par vous jugée sévèrement mais impartialement dans toute cette affaire et je vous affirme que votre approbation sera le plus efficace *des onguents pour ma brûlure.*

J'avais consulté plusieurs amis, des libraires, des bibliophiles, avant de me décider à vous soumettre mon désir de participer à la nouvelle édition de *Manuel* : il me serait pénible que l'on pût croire que c'est vous, Monsieur, qui m'avez retiré votre confiance après avoir bien voulu tout d'abord accueillir favorablement ma prétention peut-être un peu téméraire. Aussi, *dans le cas où vous me le permettriez*, je désirerais publier dans un journal le récit succinct, impartial, sans appréciation

ni commentaires, de tout ce qui vient de se passer entre MM. Didot et moi.

Remarquez, je vous prie, que pour peu que ce projet vous soit désagréable, j'y renoncerai tout aussitôt.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance du profond et respectueux dévouement de votre très humble et très obéissant serviteur.

P. Deschamps.

18, rue Fontaine-Saint-Georges.

CORRESPONDANCE INÉDITE ENTRE THOMAS ET BARTHE (1759-1785)

(*Suite*[1])

[Paris], jeudi 6 juillet 1769.

Je continue ma lettre d'hier, mon cher ami, et je viens à votre plan. J'insiste toujours sur les trois actes au lieu de cinq, et pour les mêmes raisons que je vous ai déjà dites. Il n'y a point assez d'étoffe pour une grande pièce; et d'ailleurs, ce n'est point ici un caractère, un vice dominant : c'est une folie particulière à quelques femmes dans un siècle et dans quelques villes corrompues. Ce ne sont point là de ces grands traits de la nature qui se trouvent partout. Si vous vouliez absolument cinq actes, il faudrait choisir une autre intrigue, plus forte et plus susceptible de grands mouvements. Ainsi, je crois qu'il faut s'en tenir au premier projet, et s'attacher à le bien remplir.

La suite et l'enchaînement de scènes que vous m'avez envoyés sur la méprise de la mère qui se croit aimée du chevalier, me paraît bien. C'est une nouvelle manière de tourmenter. Les scènes sont vraies et comiques; mais pour qu'elles eussent plus de fondement et pour ajouter encore au tourment de la mère, ne pourrait-on pas supposer qu'avant que la fille fût sortie du couvent, le chevalier connaissait la mère, avait du goût pour elle et lui faisait la cour. En un mot, ce serait un de ces hommes que les coquettes se plaisent à enchaîner, sans daigner prendre de l'amour, seulement par air, par vanité, et pour avoir un garant de plus de leurs charmes. Le chevalier désœuvré, et d'ailleurs l'ami de la maison, eût été galant avec elle; mais dès qu'il aurait vu la fille, il serait devenu passionnément amoureux; il aurait comme un sentiment qu'il n'avait point éprouvé jusqu'alors. Il l'aurait tenu caché quelque temps, la mère n'en saurait rien; il percerait pour la première fois, par la manière passionnée dont il peindrait la scène des Tuileries. La mère, qui se croit toujours sûre de lui, le plaisanterait sur ses propos, ses exagérations, ses grands mots. Le chevalier embarrassé, ne saurait comment faire pour déclarer à la mère sa passion pour la fille. Il serait même plaisant que la mère qui a de l'amitié pour lui, le fît presque son confident pour ses projets d'arrangement à l'égard de sa fille, qu'elle lui confiât que cette petite fille n'est pas faite

1. Voyez *Revue d'histoire littéraire*, 1917, p. 113 et 487; 1918, p. 132 et 455; 1919, p. 124 et 603; 1920, p. 256.

pour Paris, ni pour le monde, et qu'elle la destine à un homme de province qui arrive incessamment pour l'épouser. La situation du chevalier pourrait être comique et par elle-même et par la manière dont il défendrait la fille contre la mère et dont il traverserait en secret son rival.

La nécessité de découvrir à la mère la passion du chevalier pourrait amener quelque scène ou violente ou comique. Il y aurait quatre ou cinq manières de faire faire cette découverte à la mère. La première : ce serait que le chevalier, impatient et tourmenté de son amour, ne pouvant plus résister, et d'ailleurs pressé par le danger de voir marier sa maîtresse, aille droit à la mère et lui dise : « Madame, je suis au désespoir de vous le dire, mais j'adore votre fille, je meurs si je ne l'épouse. » Cette manière serait la moins comique et la plus simple. La deuxième serait que cet amour éclatât peut-être par quelque scène très vive entre le provincial et le chevalier; que le chevalier lui parlât très nettement, que la mère instruite de cette scène n'y pût rien concevoir. « Êtes-vous fou, chevalier? que veut dire cette scène chez moi, dans ma maison? etc. » Et ensuite la déclaration. La troisième serait que le chevalier, par le moyen de la soubrette, eût une scène avec la fille, et que la mère survînt à travers la scène, etc..., ou qu'il écrivît une déclaration passionnée à la fille, la conjurant de ne pas épouser le provincial, et que la déclaration tombât entre les mains de la mère. Si la petite fille était très naïve, il serait bien plaisant qu'étant avec sa mère et refusant d'épouser le provincial, elle lui dît qu'elle aime le chevalier et qu'elle en est aimée, et que pour preuve elle donnât la déclaration à sa mère.

La scène suivante, entre le chevalier et la mère, pourrait être excellente, et de là le couvent qui serait amené on ne peut mieux. Ou bien on pourrait faire que le chevalier donnât la déclaration à la soubrette, que la soubrette, dans un monologue, lût et relût d'une manière comique cette déclaration d'amant en faisant tout haut de petites observations qui auraient rapport à la jalousie de la mère, qu'au milieu de son petit commentaire, elle fût surprise par la mère qui lui verrait ce papier à la main, que la mère voulût le voir, que la soubrette, embarrassée d'abord, prît tout à coup son parti.... « Madame, vous m'allez gronder, mais je n'ai pu résister. Il m'a fallu absolument m'en charger. Je n'ai pu faire autrement. Je crois qu'on se serait tué à mes yeux... gronder... résister... absolument... tué à mes yeux. — Eh bien! qu'est-ce? quoi? voyons. — Eh bien! madame, ce n'est pas trop difficile à deviner, je crois. C'est un amant.... » La mère se fâche ou paraît se fâcher. Elle croit un moment qu'il s'agit de sa fille. La soubrette lui dit : « Est-ce ma faute, à moi, si on vous aime? » Ce mot radoucit la mère. Elle prend le billet, le lit, est trompée. « Je savais bien que je l'avais enchaîné! — Quoi, madame, vous vous en étiez donc déjà aperçue? — Il y a longtemps. » Le chevalier arrive. Il aperçoit son billet entre les mains de la mère; il voit la mère très contente

et très gaie. Cette gaieté le rassure. La mère lui parle en termes équivoques et d'un air très riant de son amour, de sa déclaration; il est trompé, parle de la fille, se jette aux genoux de la mère, lui dit qu'il meurt s'il ne l'obtient, et plonge ainsi le poignard dans le cœur de cette femme.

Enfin, une quatrième manière de faire connaître cet amour, serait que le chevalier, derrière le théâtre, s'adressât au père, que le père eût ensuite une scène avec la mère et fît la proposition du chevalier. La mère se mettrait à rire.... « Pourquoi donc, madame? Le chevalier nous convient de tout point. Il est riche, il est de bonne maison, il est aimable. — Oui, monsieur, il est aimable, je le sais, mais le chevalier n'épousera point ma fille.... » Le père s'étonne. « Non, monsieur, il n'épousera point ma fille.... » Le père n'y conçoit rien, il demande le mot de l'énigme.... « Eh bien! Monsieur, puisqu'il faut vous le dire, c'est qu'il aime ailleurs. — Ailleurs, cela ne se peut, et je suis sûr du contraire. » (*Nota* qu'il faudrait que le père l'eût proposé seulement à sa femme comme un parti qui convenait à leur fille, sans dire que le chevalier en avait fait lui-même la demande, ce qui pourrait être convenu entre eux.) Le père insisterait, et la mère : « Eh bien! Monsieur, puisque vous voulez le savoir (vous n'êtes point jaloux, et je crois que vous êtes sûr de moi), ce pauvre chevalier m'aime, mais il m'aime à la folie, la tête lui en tourne; jugez s'il songe à ma fille. » Le père sortirait, ne sachant ce que tout cela veut dire, ou tenté de rire un peu de la folie de sa femme. Arrive le chevalier. La mère lui fait des plaisanteries sur la scène qui vient de se passer! « Savez-vous bien, monsieur le chevalier, qu'il y a des gens par le monde qui veulent vous marier? » Le chevalier répond moitié en bégayant : « Qui, moi, madame.... — Oui, vous.... Il faut que je vous apprenne cette nouvelle, et ce qu'il y a de plus plaisant, c'est que c'est mon mari, et qu'il veut vous marier, vous ne devineriez jamais avec qui... avec ma fille... mais je l'ai bien assuré que vous n'y pensiez pas et qu'il ne pourrait jamais y réussir. »

La situation du chevalier serait embarrassante, et celle de la femme serait comique. A la fin, le chevalier se hasarde de dire qu'il a lui-même parlé au père... « Oh! pour le coup, chevalier, voilà une bonne folie.... Mais votre amour pour moi devient donc sérieux? Je croyais que ce n'était qu'une plaisanterie de votre part; mais quoi! déjà de l'intrigue? Vous voulez tromper le mari, vous faites semblant de faire la cour à la fille pour rassurer les jaloux. Franchement, chevalier, je ne vous aurais pas cru capable de ce manège. Vous sentez bien pourtant qu'il faut renoncer à toutes ces petites espérances-là. » Le chevalier tourmenté, embarrassé, hors de lui-même, après avoir hésité longtemps, après avoir commencé quatre ou cinq fois et s'être toujours arrêté, après avoir montré un embarras, une timidité, une confusion que la mère prend pour le délire de la passion qu'elle inspire, et sur laquelle elle le plaisante d'un air aimable et toujours gai, tout-

à-coup prend son parti : « Je n'y résiste plus, Madame! » et il tombe aux genoux de la mère. La mère croit que c'est ivresse d'amour pour elle. « Mais, chevalier, vous n'y pensez pas, la tête vous tourne, levez-vous; si quelqu'un entrait? — Non, madame, je mourrai à vos pieds si je n'obtiens.... — Vous êtes extravagant, chevalier!... — Si je n'obtiens.... — Mais, chevalier!... — Si je n'obtiens... la main de mademoiselle votre fille.... » La mère est sur le point de se trouver mal. Finette accourt et la soutient; et le chevalier part comme un torrent et, par un débordement d'expressions passionnées, peint l'amour le plus vif et le plus brûlant qu'il y ait au théâtre. Ce serait en comique ce qu'est dans le tragique la belle déclaration de Phèdre à Hippolyte :

> Eh bien! connais donc Phèdre et toute sa fureur!
> J'aime, etc. [1].

Il serait même possible de réunir ce qu'il y aurait de plus comique dans la plupart de ces scènes que je viens d'indiquer, et voici comme je les arrangerais :

1° Scène où le chevalier, ne pouvant voir et parler à la fille, donnerait sa déclaration à la soubrette. Cette déclaration, en termes tendres et passionnés. Mais rien de particulier et qui convienne plus à la fille qu'à la mère.

2° Scène en monologue de la soubrette. Commentaire sur cette déclaration que la soubrette lit en faisant ses petites observations sur la mère.

3° Scène de la soubrette et de la mère. Surprise du papier; artifice de la soubrette : « Est-ce ma faute à moi si l'on vous aime? » Joie et amour-propre secret de la mère. « Le pauvre chevalier! je savais bien déjà qu'il m'aimait. »

4° Scène du père qui vient proposer à la mère le chevalier pour époux de leur fille. Réponse et scène de la mère, comme je l'ai marquée... « Non, Monsieur, il n'épousera point ma fille.... Non, il ne l'épousera point, j'en suis sûre », etc., etc.

5° Scène de la mère et du chevalier; telle à peu près que je viens de la tracer ou autrement. Mais il me semble que, comme je l'ai imaginée, elle est cruelle et comique.

Ensuite les deux scènes de la tante qui ajoutent à la situation et la renforcent. Dans la première, comme vous l'avez imaginé, la tante vient lui reprocher ce prétendu amour du chevalier pour elle. Après cela, arriverait le père qui lui dirait : « Madame, je ne m'étais pas trompé. Le chevalier adore votre fille. Tout à l'heure encore je viens de le rencontrer, il m'a peint son amour avec les traits les plus passionnés, il m'a dit même qu'il venait de vous en parler », et les excuses de la tante des malheureux coups de bâton.

Il me semble, mon cher ami, que tout cet enchaînement serait

1. *Phèdre*, Acte II, scène v.

comique et pourrait attacher. Une partie de ces idées est à vous, et le reste, c'est vous qui l'avez fait naître, c'est votre bien retourné d'une autre façon. Voyez, en attendant que nous trouvions quelque chose de mieux.

J'ai lu vos projets de changement pour l'*Ami du mari* et je ne les approuve point. Il me semble qu'ils gâteraient la pièce. Il faut ou qu'elle ne soit point du tout, ou qu'elle soit comme elle est. Il ne s'agit point là de punir. Il s'agit de peindre, et ce qu'il y a de piquant dans votre ouvrage, c'est la situation embarrassante où se trouve votre chevalier et la manière adroite dont il en sort. S'il ne réussit pas, ou s'il ne réussit qu'à moitié, ce n'est plus rien. Ce n'est plus un homme qui aille au grand. Il n'étonne plus, il n'inspire plus l'admiration et le respect. Pour faire une pièce morale, il faudrait qu'il fût démasqué entièrement aux yeux des deux femmes qu'il trompe et aux yeux de l'ami qu'il abuse.

Il faudrait que, d'une intrigue compliquée et forte, il sortît des événements qui apprissent au mari qu'on n'est heureux qu'en vivant d'une manière honnête avec une femme estimable et dont on fait le bonheur; à la femme, que toute intrigue, même fondée sur une passion, tourmente bien plus qu'elle ne satisfait, et que les plaisirs tranquilles du devoir valent mieux que tous ces orages des passions mêlées de plaisirs et de tourments; à la maîtresse, qu'une femme, telle qu'elle soit, et encore plus une femme de qualité, se rend malheureuse autant que vile en recevant des bienfaits d'un homme qu'elle n'aime point, pour le trahir en faveur d'un homme qu'elle ne devrait pas aimer et qui la trahit de même.

Il faudrait alors que toute cette société de crimes se rompît, que le mari et la femme se réconciliassent de bonne foi, que la baronne se retirât dans un couvent ou ailleurs, que le chevalier fût couvert de mépris et dénoncé comme un homme abominable qui se fait un jeu de trahir à la fois les deux choses les plus sacrées : l'amitié et l'amour.

Alors, mon cher ami, vous pourriez prétendre aux sublimes honneurs d'auteur moral, qui jusque-là ne sont pas faits pour vous. Ainsi je vous conseille de laisser votre *iniquité* telle qu'elle est. Surtout point de *demi-conversion* ; c'est l'état le pire de tous. Vous ne contenteriez plus personne. Un homme, né sous le soleil de la Provence, est né pour les extrêmes; point de milieu, ou *Rancé*[1] ou l'*Ami du mari*.

Je reviens un moment à la *Mère jalouse*. Je voudrais que dans le premier acte et dans la scène VII, où il s'agit entre le père et la mère du projet d'établir leur fille, le père fît une longue liste des différents partis qui se présentent pour le mariage. Tous les jours et partout où il va, on ne lui parle que de cela. S'il aimait moins sa fille, il en serait

1. Voir de Barthe : *Lettre à l'abbé de Rancé, à un ami, écrite de son abbaye de la Trappe* (1765).

fatigué; il commence. « D'abord M. un tel qui est un homme de finance très riche, jeune, etc. » La mère refuse et dit ses raisons. Le père reprend : « M. un tel, président. » Il fait valoir ses alliançes, son nom, ses espérances, sa place, etc. La mère refuse et dit ses raison. Les père reprend : « M. un tel, excellent militaire, distingué dans son état, connu pas de très belles actions, pas très riche, mais d'ailleurs très protégé.... » La mère refuse et dit ses raisons. Le père reprend... « M. le comte un tel, homme de cour d'une illustre naissance, jeune, aimable, d'une belle figure, etc.... » La mère refuse et dit ses raisons. Le père veut continuer et reprendre : « M. un tel ».... La mère avec humeur l'interrompt et lui dit que tout cela est inutile, que son choix est fait, qu'elle lui en a déjà parlé, qu'il n'y en a point d'autre qui leur convienne; et elle entame le provincial. « Aujourd'hui même il arrive », ou : « Je sais qui est arrivé hier dans Paris. Je l'attends. »

Mon papier finit. Adieu, mon cher et tendre ami. Je vous embrasse, et je vous aime bien véritablement, quoique je sois un peu singulier, un peu paresseux, un peu négligeant à écrire, assez souvent malade, assez souvent ennuyé, assez souvent incapable de tout, même d'écrire une ligne. Je reviens, et j'aime, et j'écris, et je désire surtout de revoir et d'embrasser ceux que j'aime autant que vous, mon cher et tendre ami. J'ai soupé avec Mlles Nanon et Virginie; elles retournent à Marseille au mois de septembre. Bonjour, je vous embrasse encore une fois.

LXXII. — *Barthe à Thomas.*

Marseille, 12 juillet [1769].

Quoi! mon ami, deux lettres en trois jours, dont une de huit pages! Comment avez-vous fait? En vérité il y a des moments où je ne puis vous reconnaître, quand par exemple vous ne me boudez point, que vous ne me grondez pas, que vous me parlez d'un ton de bonhomie et d'amitié. Je suis alors tout étonné; je me demande si c'est bien vous. Mais j'ai tort, car au fond vous pourriez me gronder plus souvent, et il faut convenir que le plus pénétrant des hommes, le plus sévère, le Tacite moderne enfin, est quelquefois bien indulgent pour son ami. Il est cependant très coupable et ne mérite lui-même aucune indulgence, lorsqu'il passe deux grands mois sans donner de ses nouvelles. Si vous saviez toutes les folles idées qui m'ont tourmenté! J'imaginais quelquefois qu'on ne m'aimait plus, qu'on ne se rappelait de moi que mes défauts. Tantôt je vous croyais dangereusement malade, tantôt que vous aviez fait une chute de cheval, comme s'il ne fallait rien moins qu'un pareil accident ou que la mort pour excuser un silence de deux mois.

Mais parlons de nos nouvelles scènes ou plutôt n'en parlons pas encore. Je suis plus pressé de vous dire que me voilà libre, que nos

affaires sont à peu près finies et mieux que je ne l'espérais; que la dernière et la plus importante de toutes n'exige point ma présence, que ma procuration suffira pour la terminer dans dix-huit mois ou deux ans, que le dénouement d'ailleurs n'en peut être malheureux, bref que je puis partir, retourner à Paris, revoler vers vous.

Mais je n'ai garde. Est-ce que je ne sais si votre temps n'est pas promis jusqu'à l'hiver, si vous n'avez point disposé des mois d'août, septembre et octobre. Il n'est pas impossible que vous ayez des engagements pour Madrid [1], le Moulin joli, ou même pour la terre de *Circé* [2], pour Marchais; et de bonne foi me croyez-vous assez bête que d'aller refaire 160 lieues, au hasard de ne pas vous trouver à Paris, ou de n'être avec vous que peu de jours. Songez donc que nous sommes séparés depuis un siècle, et que moi d'ailleurs je ne me rassasie pas aisément du plaisir de vous voir.

Aussi, Monsieur, tenez-vous bien pour dit que si l'on ne me donne septembre et octobre à Meudon ou à Saint-Germain, je ne bouge de Marseille jusqu'à l'hiver. Je continue ici paisiblement au sein de ma famille mes extraits et mes lectures. Vous ne me revoyez qu'avec la neige et les frimas. Prononcez, mes arrangements dépendent des vôtres. Je désire fort que votre réponse me fasse partir bien vite. J'irai en poste nuit et jour jusqu'à Lyon, peut-être jusqu'à Paris, car les voitures publiques m'ennuient à la mort. Mais ne me trompez pas, ou plutôt prévoyez tout, et si vous me donnez une parole, n'allez pas y manquer! Qu'une mère, qu'un beau-frère ne vous fassent point quitter la campagne brusquement. Vous avez sans doute enterré ce beau-frère, ou du moins ses procès. Mon ami, nos courses à cheval dans la forêt de Saint-Germain, nos promenades à pied, nos dîners avec Mlle Nanette et Mlle Rochefort, des soirées délicieuses, votre plan du *Czar*, vos projets d'histoire et de roman, les miens aussi, quoique mes forces et mon activité n'égalent pas à beaucoup près les vôtres, que d'inépuisables sujets de causeries et de témoignages d'amitié! Qu'il me tarde de vous revoir, de vous embrasser! Ne pouvant, comme Titus, compter mes jours par des bienfaits, je veux les compter par des entretiens.

Mais de l'égalité, je vous prie, point d'humeur; un peu moins d'impétuosité dans la carrière de la gloire. Je veux que vous vous portiez bien, que vous soyez content. Votre imagination, quelquefois si riante et si douce, devrait bien vous embellir les objets. La traîtresse vous rend quelquefois un service tout contraire.

Au reste, si vous avez destiné à d'autres vos mois d'octobre et de septembre, adoucissez du moins ce délai par vos lettres. J'aime fort celle d'aujourd'hui. Je n'ai pu lire encore qu'une fois, je n'ai pu méditer ce dernier arrangement de scènes, mais il m'a paru bon. Le difficile à présent, c'est de resserrer tous ces matériaux en trois actes.

1. C'est-à-dire pour M. et Mme Necker.
2. Barthe compare Mme de Marchais à la magicienne Circé.

Nous en viendrons à bout. Mais ne chargeons plus le courrier de nos idées comiques; nous les retrouverons, j'espère, où nous les avons laissées, du côté du Val [1], si toutefois vous n'avez point quelque engagement ou s'il est possible de se dédire.

Confiez plutôt au courrier le 1er et le 3e chant du *Czar*. Un de mes amis, homme d'imagination et de goût, à ces titres votre admirateur, brûle de les lire. Il est vrai qu'il en a déjà entendu quelques vers qu'un ami indiscret s'accuse de lui avoir récités. La voie de Coste est Nice; il respectera la seconde enveloppe; ou, si vous aimez mieux, envoyez-les-moi par M. Blanchard, neveu de M. Vaudreuil, rue Neuve-Saint-Eustache. Veuillez les lui remettre en allant chez Mme Necker. Je n'y vois aucun risque; si vous ne voyez pas de même, refusez.

Adieu. Mes tendres compliments à Mlle Nanette : elle me permettra bien de l'embrasser à mon retour. Que vous êtes heureux de vivre avec une sœur d'un caractère doux et d'un esprit aimable! Pour moi, je vais retomber dans la solitude. A Paris, je n'aurai plus de mère, de sœur, de neveu, de nièce, de frère, mais j'aurai un ami.

Adieu encore. Ne parlez de mon retour à personne, mais parlez à Mme Necker de tous les sentiments que vous me connaissez pour elle. Ne m'oubliez point auprès de son époux qui me doit la lecture de deux comédies. Gardez-vous de lire la mienne à M. d'Angivillers. Je crains les anathèmes.

J'ai un sujet, pendant de l'*Ami du mari*, délicieux à mon gré; l'idée de plusieurs scènes très comiques, d'une surtout qui au théâtre serait bien saillante. Mais ne craignez point que je touche à cette nouvelle *horreur* de quelques années. J'attends le second volume du *Théâtre anglais*. Cet *Essai sur les Éloges* sera parfait à mon retour?

Je vous embrasse. Je vous embrasserai bien autrement dans trois semaines si vous le voulez.

Suscription : A Monsieur Monsieur Thomas, de l'Académie française, rue du Petit-Lion, maison du Petit-Lion, près Saint-Sulpice, à Paris.

LXXIII. — *Barthe à Thomas.*

Marseille, 9 août [1769].

Ne tremblez-vous point en ouvrant ma lettre, mon cher Thomas? Oui sûrement; tout coupable est timide. Rassurez-vous, je ne crierai point, je veux que, cette fois, vous en soyez quitte pour la peur. Si vous ne pouvez en ma faveur vous corriger de votre paresse, je veux, pour vous du moins, me corriger de l'habitude de gronder. J'aime mieux souffrir sans me plaindre. Cela est pourtant bien dur; mais un

1. A Saint-Germain-en-Laye, dans la forêt, à l'extrémité de la terrasse, Le Val était la propriété du Prince de Beauvau.

ami tel que vous, qui a si peu de défauts et tant de qualités excellentes, mérite bien qu'on fasse cet effort pour lui.

D'ailleurs ne dois-je pas espérer que pour prix de ma douceur j'aurai enfin une réponse. Celle que je vous demande est pressée, pour bien des raisons. D'abord, il s'agit de me sauver, si toutefois on est encore à temps, une somme de 45 000 livres. Un M. Esprit Arnaud, agent de change à Marseille, qui la doit à ma mère, c'est-à-dire à moi, car ma mère n'est qu'usufruitière de mes biens, songe à vendre son office de courtier. Nous ne pouvons trop nous hâter de mettre opposition à la vente de cet office. Ces oppositions au sceau se font dans un bureau qui est sur le quai de la Mégisserie, autrement dit de la Ferraille [1], à l'enseigne du Grand Alexandre. M. de Chamfort à qui j'avais écrit pour cet objet le 5 du mois passé [2] et qui n'a jugé à propos de me répondre que le 18, me dit qu'il n'a pas fait ma commission parce qu'il était à la campagne, mais qu'en recevant ma lettre il n'a pas perdu un instant pour vous envoyer un exprès, et vous prier de la faire à sa place. Vous étiez à Paris pour lors; c'était, dit-il, un jour d'Académie. Il dit aussi qu'il a reçu ma lettre du 5 deux jours après son arrivée, 8 et 5 font 13; son exprès vous est donc arrivé le 14, et j'espère, mon cher ami, que, le 14 même ou le 15, vous aurez pris la peine de passer pour moi au quai de la Ferraille. Vous n'aviez qu'un pas à faire en sortant de l'Académie. Il est vrai que vous aurez peut-être voulu consulter votre procureur, précaution, je crois, nécessaire. Je reconnaîtrais là votre prudence et votre amitié.

Cependant, je crains que cette opposition ne soit pas faite encore. J'avais voulu vous l'éviter et m'étais adressé à Chamfort, je m'en repens. Il est possible que son peu d'activité me coûte 45 000 livres. Je vous prie, mon cher ami, de me les assurer par votre diligence, d'ajouter ce service à tant d'autres; courez, volez chez votre Procureur, ou si vous êtes à la campagne, écrivez-lui et faites-le courir lui-même ou son premier clerc au quai de la Ferraille. S'il ne s'agissait d'une somme aussi importante, je vous demanderais mille pardons de la peine. N'oubliez pas de m'envoyer dans votre réponse un papier qui vous sera remis.

Vous voulez, je vois, que je reste à Marseille jusqu'à la fin de septembre ou peut-être jusqu'à la fin d'octobre. J'étais prêt à prendre la poste, sur une réponse qui n'arrive point. Vous prolongez volontaire-

1. « Le quai de la Mégisserie fut souvent au XVIIIe siècle appelé « quai de la Ferraille », dit M. Fr. Funck-Brentano. Si l'on consulte le terrier du roi, fait ensuite d'un arrêt du conseil du 14 décembre 1700, on voit que la plupart des boutiques en sont occupées par des marchands de ferraille et des quincailliers. » *La Bastille des Comédiens. Le for l'Evêque*, p. 41, 3e édition, Paris, Albert Fontemoing, 1903.

2. Nous possédons cette lettre inédite de Barthe à Chamfort, adressée de Marseille le 5 juillet 1769. Barthe dit à son ami : « Dès ma lettre reçue, courez au quai de la Mégisserie, *Au grand Alexandre*, et faites mettre opposition au sceau pour l'office de courtier royal que possède à Marseille M. Esprit Elisabeth Arnaud, etc. »

ment mon exil de deux ou trois mois. Je ne l'aurais pas cru. Depuis plus d'un an, nous sommes séparés. Vous l'ignorez sans doute, mais je le saïs bien, moi qui vous regrette comme l'homme du monde que j'admire, que j'estime, et que j'aime le plus, moi qui ne passe pas de jours sans penser à vous. Ces souvenirs m'arrachent souvent des larmes. Souvent je me promène le soir au bord de la mer, je m'arrête, je contemple cette étendue immense d'eau, faiblement agitée aux rayons de la lune. Je me rappelle mon ami, je le voudrais à mes côtés et je pleure. Vous ne pleurez pas de même, vous, en pensant à moi. Je n'ai garde de m'en plaindre. Pourriez-vous m'aimer comme je vous aime?

J'écrivis à la hâte ma dernière lettre et vous parlai peu de la vôtre. Je me le suis reproché. Je l'ai bien relue depuis. Elle est pleine de bonnes idées. La scène surtout où le chevalier, après avoir hésité longtemps, dit à la mère que c'est Sophie qu'il aime, cette scène est dessinée d'une manière cruelle et comique. Elle peut faire le plus grand effet au théâtre. J'ai beaucoup rêvé à ce plan dans mes promenades nocturnes. J'ai donné à tout le troisième acte, surtout à la partie du dénouement, une forme nouvelle, plus piquante et plus vraie.

J'avais craint que le premier ne fût le meilleur; le second, tel qu'il est aujourd'hui, me paraît bien supérieur au premier. La marche en est franche, rapide, théâtrale; la mère à tout moment dans des situations affreuses pour elle, mais délicieuses pour nous. Chaque acteur vient lui donner un ou deux coups de poignard. Enfin ce plan me paraît à peu de chose près irréprochable. Je crois l'avoir fixé de façon à satisfaire le juge le plus difficile. Du moins j'en suis très content et je ne laisse pas d'être très sévère. Vous me direz si j'ai raison ou tort.

J'ai aussi retouché *Le Neveu*. Je ne crains pas de me tromper; ce peut être une jolie pièce d'intrigue où les caractères ne manqueront pas. J'y ai ajouté deux scènes plaisantes liées à l'action. Au reste il y a trop d'action, de mouvement et de scènes pour un seul acte. Il peut très bien être mis en trois. Je l'ai arrangé en trois, et j'espère que vous serez content.

Mme de Chaumont m'écrit qu'elle a envoyé deux ou trois fois chez vous pour vous prier à dîner, et que vous êtes sans cesse à la campagne. Ne négligez pas cette connaissance; si vous l'avez négligée, recourez après. Je vous en conjure pour vous et pour moi. Cette femme est charmante, beaucoup d'esprit, la plus belle âme du monde, amie solide et d'une société comme je n'en vois guère. Ne m'oubliez pas auprès d'elle, pas plus qu'auprès de Mme Necker, à qui ce portrait ressemble fort.

Je viens de relire tout Racine avec les remarques bonnes ou mauvaises de M. Luneau de Boisjermain [1]. Racine m'a enchanté. *Phèdre*

1. Paris, imprimerie Cellot, 1769, sept volumes in-12. C'est l'édition la plus complète de Racine à l'époque. Elle est précédée d'une *Préface générale* et d'une nouvelle *Vie de Jean Racine*.

surtout m'a fait verser des larmes. La lecture de Molière est la seule que je puisse préférer à celle-là. Mon ami, je pensais à vous et je me disais : quand fera-t-il aussi quelques tragédies? Vous dessineriez la scène comme Racine, et sans l'écrire comme lui, vous ne l'écririez pas moins bien!

A-propos de Molière, couronnez-vous un beau discours? et Chamfort a-t-il le prix? Je n'en serais pas fâché; quinze jours plus tôt j'aurais dit : je le souhaite.

Saizieu m'a répondu et je vais lui récrire. Il m'a envoyé pour vous un petit paquet qu'il m'a prié d'adresser à M. Genet, et que vous devez avoir reçu. Je vous ai demandé le deuxième volume du *Théâtre anglais*, par Mme Riccoboni. Si, sans trop vous détourner de votre chemin, vous pouviez le prendre chez Lejay, et l'adresser à Coste, vous me feriez plaisir.

Mille tendres compliments à Mlle Nanette. Parlez-vous quelquefois ensemble de votre ami? Je l'aime pour elle et pour vous, cette charmante petite sœur. Jugez si je l'aime bien. Empêchez-la de m'oublier et qu'elle me rende auprès de vous le même service.

Je reviens à votre dernière lettre pour vous en remercier encore. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je pense et que j'ose dire qu'il n'est point de genre où votre génie soit étranger. Vous auriez fait des comédies si vous l'aviez voulu.

Ne tardez pas à me répondre, je vous le demande en grâce. Je connais deux amants qui sont fort gênés, qui ne se voient que devant témoins : la maîtresse est sous les yeux d'un père, d'une mère, d'une sœur jalouse; eh bien! elle n'en sait pas moins écrire deux fois la semaine, et vous qui n'êtes pas contraint, qui n'avez à tromper personne, vous ne m'écrivez pas même une fois par mois.

Votre santé souffre-t-elle? Cette mélancolie qui vous mine causera-t-elle votre silence? Car je ne puis croire que les plaisirs de l'amitié soient fades auprès de ceux de l'amour. Il me semble même que plus on aime sa maîtresse, et plus on doit aimer son ami. Je crains d'être amoureux, et je ne vous ai jamais tant aimé.

Adieu, mon frère, mon bienfaiteur. Je vous embrasse avec une tendresse que je devrais avoir pour mes frères et que peut-être je n'ai que pour vous.

Suscription : A Monsieur, Monsieur Thomas, de l'Académie française, rue du Petit-Lion, faubourg Saint-Germain, à Paris.

LXXIV. — *Thomas à Barthe.*

[Paris], 19 août 1769.

Je vous envoie, mon cher ami, l'opposition que vous me demandez. Elle a été faite, comme vous le verrez par la date, le 14 juillet. Ainsi vos affaires n'ont point été négligées. Ce qui intéresse votre fortune ou

vos plaisirs ne peut être indifférent à votre ami. J'ai reçu votre lettre, et vous avez dû recevoir la mienne. Ainsi vos plaintes et ma réponse couraient en même temps la poste de Marseille à Paris, et de Paris à Marseille.

J'ai vu jouer deux fois le *Père de Famille*[1], et la seconde fois, j'en ai été bien plus content que la première. Toute la dernière moitié est fort inférieure à l'autre. La scène du second acte entre le fils et le père est d'une grande beauté. Le mot : « Où vas-tu, malheureux? » est sublime[2]. Je connais peu de chose au théâtre ni nulle part qui soit aussi beau. Le rôle du Commandeur[3] déplaît généralement; ce n'est pas que ce caractère ne soit bien imaginé. Il est théâtral; il est quelquefois comique, il est opposé au père; il fait sortir et renforce la situation des enfants; mais il paraît trop dur, trop gratuitement méchant, trop tracassier pour l'unique plaisir de tracasser; et puis on ne voit pas trop quel est son projet et quelles sont ses vues. Molière eût gardé le rôle, mais l'eût dessiné autrement. C'est Auger[4] qui le joue, et il le joue avec plus de finesse que de vérité.

Molé, dans le rôle de Saint-Albin, est étonnant. Jamais de sa vie il n'a été si applaudi[5]. Ce n'est pas qu'il ne charge quelquefois. Il a des convulsions où il ne faudrait que du sentiment. Il est d'un bout à l'autre trop impétueux, trop violent, trop peu varié; mais il a des moments d'embarras, de finesse, de sensibilité ou de fureur étouffées, des demi-bégayements d'une voix tremblante, des mouvements, des regards, une expression dans ses attitudes, dans ses gestes, dans ses mains, dans le bout de ses pieds, dans tous ses nerfs qui intéresse, qui attache et fait illusion, aux femmes surtout. Aussi disent-elles en sortant : « Ah! ce n'est plus ainsi qu'on aime[6] ».

Tous les autres acteurs sont fort au-dessous. On est bien peu content de Sophie[7]. Elle met de l'âme, mais son âme n'a point de force. Cécile[8]

1. Créé le 18 février 1761, le *Père de famille* a été repris le 9 août 1769. Bachaumont écrit, le 10 août 1769 : « Les Comédiens français ont remis hier le *Père de famille*, de M. Diderot. Ce drame très pathétique a produit l'effet ordinaire, de serrer le cœur et d'occasionner des larmes abondantes. On comptait autant de mouchoirs que de spectateurs; des femmes se sont trouvées mal, et jamais orateur chrétien n'a produit en chaire d'effet aussi théâtral. » (*Mémoires secrets*, t. IV, p. 287.)

2. Acte II, scène XI.

3. Le commandeur d'Anville, beau-frère du père de famille, d'Orbesson.

4. François Auger (1733-1782), après avoir joué la comédie en province et à Vienne (Autriche), débuta au Théâtre-Français le 14 avril 1763, et fut immédiatement reçu sociétaire. Il partageait avec Préville les rôles comiques, et avait le tort de charger un peu. Il prit sa retraite en 1782.

5. Molé est chargé du rôle du fils de d'Orbesson. « Molé, lisons-nous dans les *Anecdotes dramatiques*, jette dans le rôle de Saint-Albin une chaleur à laquelle il ne manque que d'être un peu moins outrée, pour être vraie et dans la nature. Il ferait beaucoup plus d'effet, s'il en voulait moins faire. » (T. II, p. 46.)

6. Molé était un jeune premier des plus séduisants. Sa camarade Mlle Contat disait de lui, quand il avait soixante-quatre ans bien sonnés, qu'il n'y avait pas de jeune homme qui se jetât si bien aux genoux d'une femme.

7. Sophie est « une jeune inconnue ».

8. Fille de d'Orbesson, sœur de Saint-Albin.

est trop sèche. Sa figure et son ton ne vont point à l'attendrissement : c'est Mme Préville[1]. Germeuil[2] se fait à peine supporter : c'est Dalinville. Brizard[3], dans les morceaux très pathétiques, a de la vérité, et dans les morceaux simples, il est froid.

J'y retournerai encore samedi. Hier tout était plein, et c'est un grand succès.

Diderot est vengé de Bellecourt[4]. Ce n'est pas que les gens de l'art ne fassent beaucoup de critiques. La dent de l'envie et l'œil du talent n'épargnent rien. Il y a des longueurs, un ton quelquefois peu naturel; le poète à la place de l'acteur, de la confusion dans les deux derniers actes, un intérêt qui peut-être va en s'affaiblissant. Dans la dernière moitié, on est trop occupé de Germeuil et de Cécile et du Commandeur. Dans la première, c'est le père de famille et Saint-Albin qui sont sur le devant du tableau, et ils devraient y être jusqu'à la fin. D'ailleurs le père de famille n'est point assez en action. Il parle, il se plaint, il n'agit point. La bonté faible est écrasée par la méchanceté active. Il ignore tout et le Commandeur sait tout. Enfin malgré tout l'art du poète, les deux intrigues de Cécile et de Sophie, de Saint-Albin et de Germeuil se croisent et se nuisent.

C'est bien là qu'on voit que pour les grandes émotions, il faut toujours frapper du même côté. L'âme se relève et se rassoit dès qu'on la laisse respirer. C'est là surtout l'avantage du *Philosophe sans le savoir*[5] sur le *Père de famille*. Dans l'un, tous les coups sont redoublés et frappent sans cesse au même but. Dans l'autre, ce n'est pas de même, mais le *Père de famille* n'en est pas moins un ouvrage de grand mérite. Il serait très curieux de comparer les deux pièces pour la manière. Faut-il tout développer et tout dire? ou ne faut-il qu'indiquer? Il me semble que l'un parle peut-être trop, et l'autre pas assez. En général, il faut graver le sentiment par l'expression, et j'aime mieux un trait sublime qu'un geste. Une pièce en pantomime est une espèce

1. Madeleine-Angélique-Michelle Drouin débuta en 1753 à la Comédie-Française. Elle parut faible dans *Inès de Castro* et ne fut pas engagée. Préville l'épousa et la fit admettre à l'essai en 1756. Après avoir joué médiocrement pendant plusieurs années les rôles tragiques, elle aborda avec succès les rôles du plus haut comique. Beaucoup de noblesse, de décence et d'intelligence assurèrent sa réussite.

2. Germeuil est le fils d'un ami du père de famille.

3. Brizard joue le rôle de d'Orbesson, le père de famille.

4. Lors de la première représentation, le 18 février 1761, Diderot avait eu à lutter contre Bellecourt, et aussi contre Préville, qui avaient fait dans le texte d'amples coupures. « Le dialogue en était si étendu, disent les *Anecdotes dramatiques*, que les sieurs de Bellecourt et Préville furent obligés d'en retrancher quantité de choses agréables, qui avaient fait plaisir à la lecture (car la pièce avait été imprimée avant d'être jouée), mais qui eussent fait languir les scènes et refroidi la représentation. » (T. II, p. 46.)

5. *Le Philosophe sans le savoir*, drame en cinq actes, de Sedaine, créé à la Comédie-Française le 25 juin 1765. On a dit quelquefois que Sedaine devait à Diderot son *Philosophe sans le savoir*. « Ce serait prêter, si l'on peut ainsi dire, au bonhomme Sedaine, dit M. Louis Ducros, plus de préméditation qu'il n'en mit à coup sûr lorsque, novateur lui-même sans le savoir, il donna son œuvre ingénue et spontanée. » (*Diderot*, p. 267, Perrin et Cie, 1894.)

de songe; et l'âme, quand le songe est fini, ne sait plus où se prendre. Toutes les traces sont fugitives.

Après ou avec le *Père de famille*, la grande affaire qui occupe Paris, c'est un *Mémoire contre la Compagnie des Indes* par l'abbé Morellet et *un Mémoire pour la Compagnie* par M. Necker, en réponse à celui de l'abbé. Ce *Mémoire* a été lu par M. Necker dans une assemblée publique. Il y a reçu les applaudissements que *Mérope* ou *Zaïre* reçoivent au théâtre. C'était la même ivresse et le même succès. Le *Mémoire* est imprimé et se débite. L'abbé Morellet doit y répondre. Cela devient une espèce de guerre. En attendant, la Compagnie des Indes est détruite ou son privilège suspendu. La Cour a jugé, et le procès n'est pas instruit devant le public [1]. C'est la marche ordinaire et il ne faut pas trop s'en étonner.

Mais c'est assez parler des autres; parlons de vous, mon cher ami, de vos promenades sur le bord de la mer, de votre attendrissement, des larmes délicieuses de l'amitié, de la lecture de Racine, de la jeune personne qui vous tourne la tête. Que vous êtes heureux, mon ami! Je n'ai rien de tout cela; je me consume, je me sèche, je m'ennuie. Le bonheur n'est ni autour de moi, ni dans moi. Mon esprit languit, mon corps est faible, et mon âme, la moitié du temps, est dévorée de mélancolie.

Dalembert a lu deux fois mon ouvrage; il en est très content; mais je suis obligé de refaire deux morceaux qui ne peuvent jamais être imprimés comme ils sont.

Adieu, mon cher et tendre ami. Ma sœur vous remercie de votre souvenir et vous fait ses compliments. Moi, je vous embrasse de tout mon cœur. Quand vous embrasserai-je ou chez moi, ou chez vous?

LXXV. — *Barthe à Thomas.*

[Marseille, vers le 22 août 1769.]

Je reçois votre lettre du 19, mon cher ami. Comme vous appréciez ce *Père de famille*! Vous n'en faites pas un éloge, pas une critique qui ne me semble juste. Je crois le voir au théâtre, et je sens tout ce que vous dites. Avec une brillante imagination, comment peut-on avoir un jugement si droit, un goût si exquis? Racine et Molière ensemble ne jugeraient pas mieux.

Laissez le *Czar* pour quelque temps, mon cher Thomas, et faites bien vite une pièce de théâtre. Mais est-il possible que vous soyez toujours

1. Les *Mémoires* de l'abbé Morellet et de Necker ont été l'objet de nombreux commentaires et ont divisé tous les esprits. Bachaumont les analyse et les discute dans ses *Mémoires secrets* (pp. 276, 279, 285, 289, 301, 305, 307, 314, 320, 328 du tome IV; pp. 50, 57 du tome V; pp. 88, 90, 93, 101, 110, 113, 116, 121, 125, 146, 158, 175, 176 du tome XIX). — Voir sur cette question les *Mémoires* de Morellet, tome I, chapitre VIII (Paris, Beaudouin, 1823).

dévoré de mélancolie, que votre esprit languisse, que votre corps soit faible? A vous lire, qui ne croirait que vous êtes plein de vie, de force et de chaleur? Vous paraissez bien loin de cet état qui approche si fort du néant. Quoi! les plaisirs de Paris, ceux de l'amitié, de la gloire, la société de Mme Necker, de mademoiselle votre sœur, la lecture de Tacite, de Virgile, de Rousseau, vos promenades à cheval, l'immortalité de votre poème, l'édition proche de vos discours, tout cela ne vous ranime point, ne vous fait pas sentir vivement le plaisir de vivre? Qui sera donc heureux? Maudite santé! je voudrais retrancher de la mienne pour la vôtre.

Je devais partir demain, je ne pars que lundi 28, mais je serai sans faute à Lyon mercredi avant midi. Il me tarde de vous revoir, et cette idée seule me console; je quitterai Marseille en pleurant. Puissé-je vous reporter quelque joie! Mais je crains qu'elle ne passe bien vite. J'ai lu votre lettre à mon frère, je la lirai au frère [1] de Mme Necker.

De quel œil Mme Necker doit-elle voir l'abbé Morellet en guerre avec son mari? Nous donnons aujourd'hui trois prix, un de discours et deux de vers. Gaillard nous avait envoyé une ode sur les *Volcans*. La première lecture ne plut pas; son ode fut presque unanimement proscrite et ne pouvait même prétendre à un *accessit*. L'arrêt de l'Académie me parut injuste; je me ressaisis de cette ode, l'examinai; ce soir, on la couronne. Je ne suis pas fâché d'avoir rendu à Gaillard ce petit service; il aime les palmes académiques. Je ne parlerai de ceci qu'à vous.

Adieu, adieu encore, mon très cher Thomas. J'espère vous embrasser avant le 10. Que je vous retrouve heureux! En vérité, je ne puis l'être moi-même, si vous ne l'êtes pas. J'attends quelques lignes de vous à Beaune.

Je féliciterai de bon cœur Diderot sur le succès du *Père de famille*. Il en mérite, des succès. C'est un bon homme, il a autant de bonne humeur et d'esprit que de génie. Mlle Angélique Diderot a vu sans doute la pièce de son père [2].

Quand Mlle Nanette verra-t-elle une de vos tragédies?

LXXVI. — *Barthe à Thomas.*

Marseille, 25 août [1769].

Ah! vous faites de moi tout ce que vous voulez. Je pars, mon cher ami, et je pars demain. Votre négligence à me répondre, à me décider, m'avait fait prendre un parti violent; je comptais passer encore à Marseille tout le mois de septembre, peut-être tout le mois d'octobre; mais

1. Ou plus exactement : au beau-frère de Mme Necker.

2. Des quatre enfants issus du mariage de Diderot avec Anne-Toinette Champion, Marie-Angélique, née le 2 septembre 1753, avait seule survécu. Elle devint la femme du trésorier de France, M. de Vandeul, et rédigea sur son père d'intéressants *Mémoires*.

vous me rappelez enfin, voilà mes malles et mon domestique partis, et moi prêt à prendre la poste. Mon ami, je vous embrasserai dans douze ou treize jours, et je vais en poste! Mais je m'arrête quatre jours à Lyon et mon compagnon de voyage, M. le chevalier de Rességuier[1], homme d'esprit, homme très aimable que vous avez peut-être connu à Paris, me prie de m'arrêter deux ou trois jours à Beaune. Il a un ami à Beaune; le motif est respectable et ce n'est pas à moi à troubler deux amis, à m'opposer à leurs plaisirs. Je vais donc vous revoir après plus d'une année! Mon cher Thomas, que je vais être heureux! Et pour début encore, un mois, un bon mois de séjour à Saint-Germain! Votre dernière lettre m'enchante, elle a bien le ton de l'amitié, celle-là. Vous me promettez des délices, et mon cœur ne pourra peut-être suffire. Des entretiens à pied, à cheval, des promenades dans cette belle forêt, des lectures!

Vous exigez de moi une comédie au moins tous les ans. En vérité, à vous entendre, on vous croirait aussi jaloux de mes succès que des vôtres. Eh bien, je vous rapporte le plan de la *Mère jalouse* fait et parfait, si je ne me trompe. J'espère que votre sévérité même approuvera. Cela est plein, ce me semble, de mouvement, de chaleur, d'intérêt et de comique. L'action marche à chaque scène; elle se passe sur le théâtre, derrière le théâtre et ne s'arrête point dans les entr'actes même. Abandonnez-moi la soubrette, je la supprime, je substitue l'ami qui me paraît bien supérieur; et ne dites point qu'il manquera de dignité, de noblesse; je crois avoir trouvé un moyen de l'ennoblir, ne craignez point. Il ne s'agira plus que de dessiner les scènes et d'écrire en vers; c'est encore un travail, mais, Dieu merci! je suis passionné pour ce sujet et pour ce plan. Pygmalion ne devint amoureux de sa statue qu'après l'avoir faite; moi, j'aime la mienne encore dans le bloc[2].

1. Clément Ignace, chevalier de Rességuier, né à Toulouse en 1724, mort à Malte en 1797, était entré de bonne heure dans l'ordre de Malte. C'était un rimeur caustique, dont les épigrammes très libres, notamment une dans laquelle Mme de Pompadour était traitée de « sangsue », le firent enfermer plusieurs fois à la Bastille. Traducteur des traités de Cicéron : de *L'Amitié* (1776), de *La Vieillesse* (1780).

2. On voit avec quelle complaisance Barthe entretient son ami de ses ouvrages en train, *La Mère jalouse* et *L'Ami du Mari* ou *Les Perfidies à la mode*, et combien Thomas s'en occupe avec un zèle actif (Lettres LXII, LXVI, LXXI, de Thomas; LVIII, LIX, LXI, LXIV, LXV, LXVII, LXVIII, LXIX, LXXII, LXXIII, LXXVI, de Barthe). Il est à présumer que si Barthe avait fait paraître, pendant cette année 1769, un roman, il en aurait été bien souvent question également. Or, plusieurs dictionnaires biographiques, des catalogues de libraires, et le catalogue des auteurs à la Bibliothèque nationale attribuent à Barthe un long roman : *La Jolie femme*, ou *La Femme du jour*, paru à Lyon et à Rouen en 1769, à Amsterdam et Paris, chez Lejay, rue Saint-Jacques, même année, à Lyon, chez Deville, en 1770, et à Toulouse, 1778, deux tomes, in-12. Nous avons étudié cet ouvrage, qui peut se résumer ainsi : Mademoiselle de Vasy, fille unique, entre dans sa quinzième année. Une sorte d'aventurière, Madame de Lorevel, ne tarde pas à lancer la jeune fille dans la vie galante. Mariée à un intrigant du nom d'Aurange, la jeune femme noue à Paris mille intrigues, vit dans un luxe suspect, se compromet bientôt, dans un voyage à la campagne, avec un paysan grossier. Une séparation

Et qu'allez-vous faire à présent? Vous ne m'en dites rien. Revolez-vous enfin au *Czar?* Je vous y exhorte, n'en déplaise à ce vil Fréron qui n'aime pas que je vous appelle *chantre divin*. L'animal! est-ce qu'il ne sent point que votre poème vous donnera ce titre bien mieux que moi. Nous relirons ensemble votre *Essai sur les Éloges*; mais vous me promettez de commencer par le chapitre sur les éloges des femmes[1]. Je suis curieux de voir comment vous vous tirez de ce pas-là. Avouez que si vous n'aviez jamais connu Mme Necker, ce chapitre eût été fait tout autrement!

Voilà de vos arrêts, Messieurs les gens de goût.

Je vous remercie de votre opposition aux sceaux; c'est pour moi une nouvelle dette, mais celle-ci sera bientôt payée. Répondez-moi, je vous prie, à Beaune, *poste restante*, et si cette lettre vous trouve à Paris, envoyez-moi à Beaune aussi, sous contre-seing, l'*Éloge de Molière*. Je suis très impatient de le lire; le panégyrique de mon patron m'intéresserait moins peut-être. M. Blanchard, neveu de M. de Vaudreuil, rue Neuve-Saint-Eustache, me rendra le petit service du contre-seing. Au reste, ne prenez la peine d'aller si loin qu'autant que vous iriez dîner dans la rue de Cléry[2]. Voudrez-vous bien en même temps passer chez moi et dire au portier de prévenir M. d'Equevilly sur mon arrivée et de lui demander la clé de ma chambre. Je vous laisse à penser si en arrivant je vole chez vous et chez Mme Necker. Présentez-lui mes tendres respects et ne m'oubliez pas auprès de M. Necker, dont la renommée a retenti jusqu'en Provence. Il s'est, dit-on, signalé par un très beau *Mémoire pour la Compagnie des Indes*; il a été le dernier des Romains.

Adieu, mon cher ami; au moment d'un départ je voulais ne vous écrire qu'un billet, voilà pourtant une lettre. Je vous reverrai sans faute du 7 au 9 septembre. Je vous écris le jour de saint Louis, jour fameux par les *Éloges* couronnés de *Duguay-Trouin*, de *Sully*, de *Descartes*, etc. Que n'avez-vous fait aussi l'*Éloge de Molière?* On me dira : *Jam Cœsar tantus erat, ut posset triumphos contemnere*. A la bonne heure, mais je voudrais un *Éloge de Molière* de votre main.

s'en suit, bientôt terminée par la mort, à la grande joie de la perverse « femme du jour ». — Barbier, *Dictionnaire des anonymes*, qui attribue cet ouvrage, comme la plupart, à Barthe, indique cependant que certains bibliographes lui donnent pour auteur Louis-Sébastien Mercier. Sans vouloir trancher cette question en faveur de Mercier, nous ferons simplement remarquer que nulle part, dans la correspondance que nous publions, on ne trouve le moindre indice permettant de compter *La Jolie femme* dans le bagage littéraire de Barthe.

1. Il n'existe pas dans l'*Essai sur les Éloges*, de chapitre sur les éloges des femmes. Du reste, dans la lettre suivante, Thomas dira : « Mon morceau sur les femmes n'est pas fait. » Ce morceau, plus ou moins modifié, se trouve dans l'*Essai sur le caractère et les mœurs des femmes*, et se termine par un portrait de Mme Necker.

2. Mme Necker demeurait alors rue de Cléry, tout près de la rue Neuve-Saint-Eustache.

Mes plus tendres compliments à votre aimable sœur. J'espère qu'à mon retour, elle me permettra de l'embrasser.

Suscription : A Monsieur, Monsieur Thomas, de l'Académie française, rue du Petit-Lion, près Saint-Sulpice, à Paris.

LXXVII. — *Thomas à Barthe.*

A Paris, samedi 2 septembre 1769.

Je viens de recevoir, mon cher ami, la lettre qui m'annonce votre départ. Ce départ est un retour. Votre ami vous attend et vous embrassera avec un grand plaisir. Savez-vous qu'il y a un an, deux mois et six jours que nous ne nous sommes vus [1]? Je sens que j'ai le besoin d'être et de vivre avec vous. Votre âme est bonne et sensible, et ces deux qualités sont si supérieures à tout, même à l'esprit! Je me peins avec volupté notre hiver, nos soirées, nos visites; mais est-ce là le mot? Y a-t-il donc des visites entre amis? Ce mot froid et vague et ridicule, et ennuyeux par toutes les idées qui s'y joignent, n'est pas fait sans doute pour les âmes qui se touchent, et se parlent et reposent l'une sur l'autre.

Mon ami, ne trouvez-vous pas que la langue de l'amitié, dans toutes les langues possibles, est bien courte, bien stérile et bien sèche! Elle l'est surtout parmi nous, je veux dire en France, et elle le deviendra encore davantage. Les conventions, la politesse et l'usage usurpent le peu de mots qu'il y a, et il ne reste plus rien pour ceux qui sentent, c'est-à dire pour nous deux.

Je viens de quitter aussi une femme sensible, c'est Mme Necker. J'arrive tout à l'heure de chez elle; et en arrivant je trouve et je lis votre lettre. J'ai commencé cependant par embrasser ma sœur qui attend aussi votre retour, et à qui sûrement il fera plaisir. Je me suis engagé à passer quinze jours chez M. Watelet, un des hommes à qui tout le monde doit le plus, et à qui je dois plus que tout le monde. J'irai lundi coucher chez lui à la campagne. J'en reviendrai le samedi 9 pour vous embrasser et pour vous voir. Nous passerons deux jours ensemble, après quoi je retournerai pour le reste de la semaine au Moulin.

Vous passerez ce temps-là dans les visites, dans les courses, et à satisfaire la première impatience de tous ceux que vous n'avez point vus, et qui ne vous ont point vu de si longtemps. Vous irez montrer à la Comédie l'auteur de Dormilly et de Valsain; à l'Opéra, l'admirateur de Rameau; aux Italiens, celui qui aime passionnément toute musique; à Mme Saurin [2], un homme épris de ses charmes; à Diderot, un homme

1. C'est en effet vers le 25 juin 1768 que Thomas a quitté Barthe pour aller au Mont-Dore, et depuis les deux amis ne se sont pas revus.

2. Mme Saurin a écrit en tête des *Œuvres complètes* de son mari une intéressante lettre-préface. 2 vol. in-8°, 1783.

transporté de son succès et enthousiaste de son talent; à Chamfort, un ami qui sait respecter la gloire; à toutes les femmes, celui qui s'en amuse et sait les amuser.

Et puis, nous irons ensemble passer un mois à Saint-Germain, vivant l'un pour l'autre et oubliant le reste du monde. Je vous parlerai de mon ouvrage, qui me donnera encore bien des tracasseries. Il y a des choses trop fortes qu'il faut adoucir; il y a des morceaux à supprimer; il y a des haines redoutables à éviter. Mon morceau sur les femmes n'est pas fait. Marmontel a vu tout l'ouvrage, et il en est extraordinairement content : il me paraît qu'il en a été affecté, et je ne puis guère en douter. Nous venons de passer quinze jours ensemble à la campagne.

Adieu, mon cher et tendre ami, je vous embrasse de tout mon cœur. Je vous ai envoyé l'*Éloge de Molière* sous contre-seing, mais vous ne l'aurez pas sûrement reçu. Vous le lirez ici. Adieu encore une fois. Je pense avec plaisir que quand vous lirez cette lettre, déjà vous serez plus près de moi [1]. Bien des compliments de la part de ma sœur.

LXXVIII. — *Barthe à Thomas.*

[Paris,] Ce vendredi 8 juin 1770.

Je me hâte, mon cher ami, de vous renvoyer la lettre de Coste. Ce n'est pourtant pas une réponse à celle que je lui ai écrite pour vous. Celle-ci ne vous aidera point à louer le duc de Villars, au contraire. Je suis infiniment touché du sort de mon ami. A plus de quarante ans, songer à se remettre aux ordres d'un grand seigneur! quel service à lui rendre!

Je vous prie de communiquer sa lettre à Marmontel. Il lui avait procuré cette place de secrétaire [2]; il pourrait lui être utile encore et plus utile peut-être. Coste n'ose lui écrire, mais je puis dire avec vérité que toutes les fois que j'ai été en Provence, il s'empressait à me demander de ses nouvelles; il me parlait de ses talents avec la plus haute estime, et de lui avec la sensibilité la plus vraie, avec reconnaissance. Marmontel, au reste, n'a pas besoin de ce témoignage, pour l'obliger encore s'il le peut. S'il est absent ou si vous ne pouvez le joindre avant d'aller au Moulin joli, Mme Necker se chargerait volontiers de cette lettre. Elle a vu Coste à Genève; elle l'aime et l'estime. Dans mon dernier séjour à Marseille, il me parlait d'elle à peu près comme vous en parlez vous-même. Je ne doute pas d'ailleurs, qu'à votre prière, elle ne

1. Cette lettre est envoyée en effet à Beaune, où Barthe a prévenu Thomas qu'il ferait un séjour.

2. Coste était secrétaire du duc de Villars, gouverneur de la Provence. Il parait avoir perdu sa place. — Il a déjà été question souvent d'envoyer des paquets délivrés à Barthe à Marseille par l'intermédiaire de Coste, qui jouissait par ses fonctions de la franchise postale.

le recommande chaudement à Marmontel. Si même Mme Necker pouvait, par ses connaissances, lui procurer quelque place honnête, elle ne s'y refuserait pas, j'en suis sûr. Je sais combien elle est bonne; je viens de relire votre ouvrage sur les *Femmes*[1], et je l'ai reconnue aux dernières pages, trait pour trait. Ceux qui n'ont pas, comme nous, le bonheur de la connaître, croiront le portrait idéal. Je vous prie de la remercier de ce billet d'Opéra dont je profiterai très certainement. Je vous remercie de votre exactitude à me l'envoyer.

Remerciez aussi pour moi votre nouveau confrère. J'ai déjà bien des obligations à M. de Saint-Lambert[2], le poème des *Saisons*, *Sara*[3] et *Castor!* Je n'aurais pas sitôt compté celles que j'ai à mon meilleur ami. Je ne passe, du moins, aucun jour sans me les rappeler et sans penser à lui. Je le connais trop bien pour m'excuser de la nouvelle commission que je lui donne; il s'agit d'obliger un homme de mérite, de faire, s'il est possible, ce qu'un Duc aurait dû faire et ce qu'il n'a pas fait.

Delille m'a écrit qu'il n'a trouvé personne qui voulût faire sa classe plus de cinq jours. Il n'a pu se résoudre à se déplacer pour si peu de temps[4]. J'irai donc dimanche au soir m'établir à Carrière et j'y serai sûrement heureux si je puis l'être sans vous.

J'eus l'honneur de voir hier Mme votre mère et Mlle votre sœur. Je proposai à l'aimable nièce de l'accompagner dimanche prochain au Val, et de faire retenir de la crème[5] dès le matin. On me refusa. Ce n'est pas la première fois que j'ai gémi de n'être point oncle. Mes plus tendres compliments à Mlle Nanette. Hélas, je n'aurai de longtemps le plaisir de dîner avec elle et avec le cher frère. Il se souviendra de nous, de sa sœur et de son ami, chez M. Watelet, je l'espère. Avec quelle impatience j'attends sa première lettre! Ce sera un monument de l'amitié et du génie. Adieu, je l'embrasse de tout mon cœur. Quand nous nous reverrons, son ouvrage sera-t-il fini?[6]

(*A suivre.*) MAURICE HENRIET.

1. Ce que Barthe vient de relire, c'est le manuscrit d'un ouvrage qui ne sera imprimé qu'en mars 1772 : *Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans les différents siècles.* Le portrait de Mme Necker est à la dernière page.

2. Saint-Lambert a été élu à l'Académie française en remplacement de l'abbé Trublet, décédé le 14 mars 1770.

3. *Sara Th...* a paru une première fois en 1765, et a été réimprimée en 1769 dans un volume de *Contes en prose* : *Abénahi, Sara Th... et Ziméo.*

4. Jacques Delille reste au collège d'Amiens, retenu par ses occupations; c'est Barthe qui va quitter Paris pour la campagne.

5. Barthe était très gourmand et avait un faible pour la crème. « Lié depuis longtemps avec le vertueux Thomas, écrit Grimm, il le suivit dans plusieurs des voyages qu'il fut obligé de faire pour sa santé. Lorsqu'on leur servait quelque bonne crème, il en laissait à la vérité le moins qu'il pouvait à son ami malade. » (*Correspondance littéraire*, juillet 1785.)

6. Nous venons de voir Barthe faire allusion à la dernière page de l'*Essai des femmes*; donc cet ouvrage était terminé. Il est probable que celui qui n'est pas fini, c'est l'*Eloge de Marc-Aurèle*, qui sera lu à l'Académie le 25 août 1770.

COMPTES RENDUS

P. Van Tieghem. — **Ossian en France.** *Paris, Rieder*, 1917. 2 vol. in-8°. I, 441 p.; II, 344 p.

— **L'Année littéraire** (1754-1790) comme intermédiaire en France des littératures étrangères, *ibid.* 1917, in-8°, 162 p.

Voici une thèse qui n'est pas une accumulation hâtive et massive de notes mal digérées, mais un vrai livre. Que faut-il louer davantage, de la patience, poussée parfois jusqu'à la minutie, avec laquelle a été poursuivi une aussi riche collection de faits, ou de la maîtrise parfaite du sujet, du jeu libre, aisé, parmi les idées?

Travail de sociologie littéraire et sentimentale : les grandes lignes sont d'une netteté à n'y rien désirer, et pourtant, les témoignages, loin de rester anonymes, prennent toute leur signification individuelle, unique. L'assemblage des faits n'aboutit point à une sèche nomenclature, sans vertu littéraire, à une pure statistique, privée de toute nuance. « Lorsque le témoignage présente quelque importance, j'ai, déclare M. Van Tieghem, évité de le vider, pour ainsi dire, de son contenu psychologique. Je sais que d'autres écrivains ont employé ce dernier système, en poursuivant des études d'un caractère assez différent. J'ai préféré en général prendre les ossianistes petits ou grands comme des personnes réelles qu'ils ont été, tâcher de voir ou de deviner ce qui rend chacun différent de son voisin, et pourquoi il aime Ossian tandis que d'autres lui résistent. Il n'y a pas de maladie, a-t-on dit, il n'y a que des malades; et il n'y a pas de goût littéraire où ne se trouve intéressée toute la personne de l'écrivain. A étiqueter un témoignage à part, à le séparer de l'homme qui l'apporte, on court le risque de le rendre moins intelligible. »

M. Van Tieghem fait précéder son étude d'un lumineux exposé de la question ossianique.

Macpherson, fils d'un fermier, et maître d'école à Ruthwen, son pays natal, puis précepteur chez M. Graham, se trouvait à Moffat, ville d'eaux écossaise, à l'automne de 1759. Home lui fait traduire quelques poèmes écossais, qu'il montre, aussitôt rentré à Édimbourg, à des hommes de lettres, ses amis : David Hume, Robertson, Blair. Ce dernier insiste pour que Macpherson traduise les autres fragments recueillis. En 1760 paraissent les *Fragments d'anciennes poésies recueillis dans les Hautes Terres d'Écosse*, avec une préface de Blair, qui, d'après les idées littéraires du temps, donnait ces fragments comme les parties d'un ou deux grands poèmes épiques dont Fingal serait le héros.

Blair et Hume envoient Macpherson (septembre 1760) recueillir sur place, sous la dictée des habitants, les anciens poèmes. En 1761 paraît *Fingal*, en 1763 *Témora*, en 1765 les *Œuvres d'Ossian*. En 1780, le Révérend John Smith, ministre à Kilbrandon, publiait d'autres poèmes ossianiques, qu'il donnait pour originaux.

Membre de la Chambre des Communes, payé sur les fonds secrets pour les services rendus au Ministère, jouant à la Bourse, Macpherson, devenu riche,

mène joyeuse vie (cinq enfants naturels), et meurt prématurément en 1796, âgé de soixante ans.

Encouragé par Blair et son idée d'une épopée nationale semblable à celle d'Homère, telle que la définit Aristote, et dont ces morceaux auraient été des fragments, Macpherson avait, dès 1763, pris une attitude extrême : tous les poèmes publiés par lui étaient traduits d'originaux authentiques. Il les entourait de dissertations érudites destinées à situer Ossian dans l'histoire et à décrire les mœurs de son siècle. Jusqu'à sa mort il gardera une réserve dédaigneuse et ambiguë. Cet aventurier littéraire, ce raté, qui avait publié sans succès des poésies de jeunesse, prend sa revanche en faisant accepter du public des poésies apocryphes, qui obtiennent une grande vogue, et mi-timidité, mi-orgueil, entraîné du reste par un premier mensonge, il est obligé de persévérer dans son rôle de faussaire : telle est, semble-t-il, la psychologie la plus vraisemblable de cette supercherie.

Cependant, sur l'authenticité, des doutes s'étaient élevés dès l'origine. Nous n'entrerons pas dans le détail des travaux de la Highland Society de Londres ni de celle d'Edimbourg. En 1805, Malcolm Laing montrait que les poèmes de Macpherson étaient composés de près de 1 000 emprunts à 88 écrivains différents et plus particulièrement de plagiats de la Bible, d'Homère et de Milton. Les publications des celtisants ont permis, au cours du XIXe siècle, d'établir enfin la vérité.

Finn et son fils Ossian ont réellement existé. Héros national irlandais, et non écossais, Finn, d'après la tradition, est le chef des milices qui, au IIIe siècle, défendent l'Irlande contre les incursions étrangères. Le père et le fils avaient composé des chants épiques, et la tradition avait rapporté à Ossian la plupart des fragments qui étaient venus grossir le noyau primitif. Chantés aux foires irlandaises du moyen âge, quelques-uns de ces poèmes remontent aux VIIIe et IXe siècles. Finn, à la fois guerrier et barde, offre l'idéal du chef brave et loyal, doux aux femmes, aux faibles, clément aux vaincus. La mélancolie du guerrier vieux et aveugle, pleurant les exploits de sa jeunesse, ses amis, un monde évanoui; l'amour, traité sans grand développement, mais avec une grande intensité de passion ; l'émotion poétique devant les astres ou au sein de la solitude : voilà les thèmes essentiels de la poésie ossianique.

Les textes recueillis par Macpherson dans son voyage aux Hautes Terres ont disparu avec ses papiers. Son Ossian n'est nulle part la traduction exacte d'un original poétique. Mais il a habilement utilisé le fonds de la légende, tout en transformant les mœurs, les faits, les noms (Fingal pour Finn, Ossian pour Oisin, Morven est inventé). Il a poussé à l'extrême le vague de l'expression. La religion est absente de son œuvre comme de ses modèles. Le paysage ossianique est celui du pays natal de Macpherson, stylisé selon le goût du temps.

Qui sait si Macpherson n'aurait pas gagné devant la postérité à se donner pour auteur et non pour traducteur ?

*
* *

Ossian en France est un chapitre considérable dans l'histoire de l'imagination et de la sensibilité française. Pendant un demi-siècle et davantage, le courant ossianique se mêle, pour les renforcer et pour être finalement absorbé par eux, à tous les grands courants de la vie littéraire et sentimentale. Anastomoses délicates d'influences diverses, que M. Van Tieghem schématise avec autant d'ingéniosité que de précision.

Ossian est un de ces noms légendaires, magiques, autour desquels se cristallisent les sentiments, les rêves les plus intimes ou les plus chers d'une époque. L'histoire de sa fortune en France, c'est l'histoire des déformations

que subit une œuvre, de son adaptation au goût des générations qui se succèdent sans se ressembler, déformation et adaptation d'autant plus faciles que la poésie de Macpherson est faite de plus de vague, d'indéfini.

Quatre moments très nets dans l'ossianisme français.

De 1760 à 1776, la révélation. En septembre 1760 Turgot, en janvier 1761 Suard, donnent dans le *Journal Étranger* les premiers fragments, qui aient été traduits en français, et qui se trouvent réunis dans les *Variétés littéraires* de 1768. Brouillards grisâtres sur les collines, ouragans sur les bruyères, torrents, feuilles dispersées par les vents d'automne, rêverie d'un cœur sensible sur la tombe de deux jeunes amants, quelques grandes images de douleur et de mélancolie empruntées à la Bible : tout l'essentiel déjà du paysage et de la sensibilité ossianique. Diderot trouvait à ces « chansons erses » une sauvagerie très poétique. Aux décors précieux, Olympe et boudoirs, de l'époque Louis XV, il préférait « l'horreur d'une nuit obscure... le sifflement ininterrompu des vents... la promenade parmi les ruines... le creux ignoré d'une roche déserte ».

Successivement paraissent trois traductions incomplètes : [Duchesse d'Aiguillon et Marin] : *Carton*, poème traduit de l'anglais, Londres, 1762.

Anonyme. *Choix de contes et de poésies erses*, traduits de l'anglais, Amsterdam et Paris. Le jay, 1772, 2 v. in-12.

Enfin, *Temora*, poème épique en 8 chants, composé en langue erse ou gallique, par Ossian, fils de Fingal, traduit d'après l'édition anglaise de Macpherson, par M. le Marquis de Saint-Simon, Amsterdam, 1774, in-8°.

En dépit de quelques doutes sur l'authenticité et des railleries de Voltaire, la critique place Ossian parmi les grands poètes de l'humanité. Il représente pour Suard et ses contemporains la poésie primitive, seule vraie poésie. Turgot reconnaît dans le style ossianique « la marche irrégulière, les images, les répétitions fréquentes, toutes les beautés et aussi les défauts du style oriental ».

Les poèmes du Barde présentent aux contemporains de Jean-Jacques une image de l'état de nature, et l'absence de religion satisfait l'anticléricalisme voltairien.

Si l'on ajoute que Turgot et le Marquis de Saint-Simon comptent parmi les premiers partisans d'une traduction « littérale et énergique », que leur Ossian est plus abrupt, plus exotique, plus sauvage que celui de Le Tourneur, on comprendra aisément que le premier contact d'Ossian avec le public français soit le moment le plus profond, le plus sincère de l'ossianisme français.

Avec Le Tourneur (1777) commence la grande diffusion. La préface accrédite de plus en plus le roman ossianique. Quant à la traduction, c'est la première qui soit complète, celle par laquelle la plupart des lecteurs français vont connaître Ossian. A vrai dire, plus que traduction, adaptation en style noble, vague, redondant, qui, par l'addition d'épithètes banales, par des suppressions, arrondit la phrase, au brusque, au coloré substitue l'élégant et l'abstrait, et au rythme coupé de l'anglais, le nombre ample et oratoire. Un Ossian habillé à la française.

Dès lors, traductions en vers et imitations de fragments se multiplient, qui achèvent, la poésie étant moins libre et souple que la prose, de mettre Ossian à la mode Louis XVI.

Alcas, sensible et beau jeune homme,
De Célanise était épris;
De Pâris elle eût eu la pomme,
Si son juge eût été Pâris.

Qui devinerait Ossian sous ce vêtement antique?

Du reste, comme toutes les œuvres littéraires, et même plus aisément parce qu'elle est composée d'aventures monotones qui se répètent, avec le temps l'œuvre ossianique se simplifie. Tous les personnages, sous des noms différents, se ressemblant comme des frères, Ossian devient le seul barde, Oscar, le seul guerrier, Malvina, la seule heroïne.

En 1796 Griffet-Labaume et David de Saint-Georges donnent, sous le pseudonyme de Hill, l'Ossian de Smith, traduction aussi timide que celle de Le Tourneur, mais d'un style plus pathétique, plus poussé de couleur et de ton. Néanmoins ce sont bien toujours les mêmes figures de chefs belliqueux, de pâles héroïnes et d'amants fidèles « s'enlaçant avec frénésie sur des récifs escarpés, au pied d'arbres tourmentés, sous un ciel noir de tempête ».

L'Empire marque l'apogée de la mode ossianique. On sait le goût persistant de Napoléon pour le Barde, qu'il met résolument au-dessus d'Homère. Baour-Lormian donne en vers un Ossian choisi et abrégé. Chateaubriand prête à la poésie ossianique l'ampleur et le pathétique de son imagination dans le même temps où Mme de Staël tire du parallèle d'Homère et d'Ossian sa théorie des littératures du Midi et des littératures du Nord. Cependant l'authenticité commence d'être sérieusement mise en doute par des critiques avertis comme Boissonnade, et, si l'on excepte quelques solitaires et rêveurs, Larévellière-Lépeaux, Nodier ou Ballanche, l'Empire est le moment le plus superficiel de l'influence ossianique : un Ossian dessus de pendule qui va rejoindre le genre troubadour et l'Orient de pacotille.

La période romantique proprement dite (la poésie lamartinienne mise à part, qui, par tant de côtés, tient à l'époque impériale), coïncide avec le déclin d'Ossian. La poésie ossianique a été le ferment. Comme le remarque, en 1825, l'*Essai sur la littérature romantique*, elle a aidé le pré-romantisme à trouver sa définition sentimentale ou littéraire. Les images ossianiques se sont timidement substituées à la mythologie classique. Mais, justement, pour les romantiques de 1820 à 1830, Ossian est trop associé à la poésie impériale. Il n'est pas un romantique vrai, un romantique pur. Et, du reste, son influence est absorbée par celle de Walter Scott et celle de Byron. Les deux traductions de Lacaussade et de Christian (1842) sont l'extrême limite de l'ossianisme français. Si Leconte de Lisle dans le *Barde de Temrah* ou Renan dans la *Poésie des races celtiques* ont l'imagination sollicitée par des souvenirs ossianiques, ils masquent leur ossianisme comme une chose surannée, presque ridicule.

La fortune d'Ossian en France tient à des causes multiples et diverses. Par le vague des personnages et des sentiments, cette poésie ouvrait la porte au rêve illimité. Le décousu des récits, l'absence de logique, substituée à la clairvoyance classique, reposait les esprits, fatigués d'une littérature d'analyse.

L'œuvre de Macpherson, ni trop poétique, ni trop anglaise, dépouillée, comme le *Jean Christophe* de Romain Rolland, de tout caractère national trop marqué, était, par cette indétermination même, mieux préparée pour un succès européen.

Du reste, le paysage ossianique (élément essentiel du succès), admirablement stylisé pour accueillir les élans du rêve, les mélancolies ou les désespoirs, était-il si différent de certains paysages français d'automne ou d'hiver?

Enfin, le courant ossianique a rencontré tous les courants de la pensée littéraire, de la sensibilité et de l'imagination française, de 1760 à 1830, pour les renforcer avant d'être absorbé par eux : le goût de l'exotisme, de la

poésie primitive et des littératures du Nord, l'état de nature selon Rousseau et l'anticléricalisme voltairien, le werthérisme et la poésie funéraire aussi bien que le genre troubadour. Même, sous l'influence de David et de son école, nous avons eu, au temps de la Révolution et de l'Empire, un Ossian vêtu à l'antique.

Peu d'œuvres, mieux que celles là, permettent de vérifier quelques-unes des lois essentielles de l'histoire littéraire et surtout de la littérature comparée, telles que les définit le livre ingénieux et fécond de M. Baldensperger *Sur la Littérature*.

*
* *

M. Van Tieghem a réuni dans son herbier toutes les fleurs et jusqu'aux plus humbles *fioretti* du jardin ossianique. Nous ajouterons bien peu à sa récolte. Voici pourtant quelques réflexions en marge de son livre.

Tome I, p. 296. M. Van Tieghem cite *Stellino, ou le Nouveau Werther*, qu'il attribue, dans sa bibliographie, et d'après Barbier, à Gourbillon. Qui était ce Gourbillon? M. Van Tieghem aurait trouvé dans la *Biographie des Contemporains*, de Rabbe, quelques renseignements. Joseph-Antoine de Gourbillon, né à Paris, remplissait à l'époque de la révolution l'emploi de secrétaire des commandements et du cabinet de la reine Marie-Antoinette. Il fut, pendant les Cent Jours un des officiers de l'expédition du Marquis de La Rochejacquelein. Il a publié des voyages, des poèmes, et il avait annoncé en 1824 une étude sur Dante. A-t-elle paru? Il y aurait intérêt à mieux connaître cet écrivain obscur que ses goûts littéraires semblent ranger parmi les pré-romantiques oubliés.

Tome I, p. 352-353. A propos de Jean-Guillaume Lombard, auteur d'une traduction (incomplète) d'Ossian en vers français, publiée à Berlin en 1789, M. Van Tieghem écrit : « Je n'ai pu découvrir quand il est mort. » Il l'aurait découvert dans Rabbe. Ce fonctionnaire de la monarchie prussienne, né à Berlin, vers 1767, d'une famille de réfugiés français, fort occupé de plaisirs, de vers et d'intrigues, ami de Rietz et de la Comtesse de Lichtenau, fut contraint en 1806 de se retirer à Cette, lors de la guerre entre la Prusse et la France, et subit en route plusieurs avanies. Il mourut le 12 avril 1812, à Nice, âgé d'environ quarante-quatre ans, d'une affection de poitrine, épuisé de travail et de plaisir. La sèche notice du Dictionnaire laisse deviner une vie d'aventurier.

Tome I, p. 366-374. M. Van Thieghem omet le jugement de Barnave sur Ossian, qui exprime, mieux que tout autre, la résistance du goût classique et la moyenne de l'opinion éclairée à l'époque Louis XVI. Dans les *Œuvres* de Barnave (édition in-8°, 1843), tome IV, p. 85 : « Ossian, tout pittoresque qu'on le trouve, ennuie et fatigue bientôt : il est peu clair, la multitude des noms propres met dans ses idées une confusion qui lasse l'intelligence. La série des touches fortes et uniformes qui frappent la sensibilité sans interruption, la blase et détend ses ressorts.... Il endort comme les *Incas* et tant d'autres productions de la même nature qui renferment de la boursouflure sans expression, de l'exagération sans singularité. Milton ressemble infiniment au fils de Fingal.... »

Plus loin (p. 139-140), Barnave oppose le poète inspiré, Ossian ou Milton, au poète de société, « enfant de l'art », La Fontaine, Chaulieu ou Gresset, et il conclut : « Sans doute il (le poète de société) ne fera point éprouver les sensations violentes du premier poète, mais sa lecture sera peut-être plus voluptueuse, et le caractère de son talent plus à la portée de ce siècle. »

Enfin, p. 263-264, Ossian est le « poète des âmes exaltées et nous trouvons un jugement intéressant sur la traduction de Le Tourneur : « Les bardes sont les poètes des anciens lettrés. Ossian raconte leurs combats, leur

mort; il chante leur gloire et leurs amours : le genre sombre domine dans ses compositions; des images grandes et pittoresques, des expressions vagues et sublimes, un certain désordre, une confusion de grandes idées, de peintures pompeuses, de phrases orientales, ont pris dans les mains du barde un ton de noblesse, un feu, une force d'expression que nous, hommes amollis par la jouissance, distraits par les petites choses, émus par les petites sensations, nous voudrions vainement atteindre. Ossian est le poète des âmes exaltées, mais il n'est pas celui des esprits délicats et fins.... M. Le Tourneur... écrit mieux ses traductions que les plus célèbres auteurs n'écrivent leurs propres ouvrages. »

Tome I, p. 391. M. Van Tieghem regrette, avec raison, que ne soit pas mieux connue la littérature de la Révolution et il a l'indulgence d'espérer que, prochainement, elle le sera mieux. Cependant nous croyons pouvoir affirmer que l'histoire de l'Ossianisme y gagnera peu de chose. Est-il rien de plus médiocre que les imitations d'Ossian pendant cette période et, du reste, Bonneville mis à part, est-il rien de plus insignifiant que la poésie révolutionnaire? Il faut se résigner à ne chercher dans toute cette littérature que des documents pour l'histoire des sentiments et des idées et pour l'évolution des formes littéraires : période de stylisation pré-romantique, et, plus souvent, pseudo-classique, suivie d'une grande fermentation sentimentale (1796-1804), du reste aussi mal connue.

Ajoutons toutefois quelques échantillons au florilège de M. Van Tieghem.

A la suite du poème des *Serins* [de l'abbé Béraud] que Mercier de Compiègne réimprime en 1795, nous trouvons quelques fragments de Mercier, nspirés d'Ossian.

P. 52.

Salut au dieu caché de ces bords romantiques,
De ces rocs dépouillés, de ces augustes bois....
L'imagination ouït souvent tes plaintes
S'unir au bruit des vents, ministres des hivers.

Et p. 54-58, dans *Athos et Dermide*, d'après un poème erse cité dans les notes de M. Macpherson sur Ossian, cette tombe des amants ossianiques, stylisée dans le goût pseudo-classique :

On voit encore, près du sapin vieilli,
De ces amants le simple mausolée;
Dermide entr'eux repose enseveli;
Leur nom réveille une larme pieuse;
Et les bergers, oubliant leur troupeau,
Viennent s'asseoir auprès de leur tombeau,
Pour lamenter leur destinée affreuse;
Lorsqu'à midi, seul dans l'azur des cieux,
Le roi du jour épanche tous ses feux
Sur la forêt sombre et silencieuse.

Tome I, p. 429. « Ainsi voisinent dans cette prose l'abrupt Morven et les boudoirs galants, le style d'Ossian et celui d'un Laclos et d'un Louvet de Couvray. » Nous croyons que c'est faire injure au chef-d'œuvre d'analyse que sont les *Liaisons Dangereuses* que de les rapprocher des polissonneries du *Faublas*. La prose lâche, plate, vulgaire de Louvet ne ressemble en rien à l'ironie glacée de Laclos, à ce style concis jusqu'à la tension et où la conci-

sion, comme l'a remarqué Flaubert, de toute prose, aboutit si aisément au rythme (les *Liaisons* sont remplies de vers blancs), à cet art, aux éléments purement intellectuels ou spirituels, véritable quintessence, suprême réussite de l'art XVIIIe siècle.

Tome II, p. 28-29. M. Van Tieghem observe que les prénoms ossianiques, après avoir été fashionables vers 1800, deviennent, après 1830, des noms de baptême pour grisettes et coiffeurs. Il eût été intéressant de rechercher à quel moment, par la littérature, Ossian commence d'atteindre un public populaire. Il semble que ce soit dès la fin de la Révolution. Déjà, Ducray-Duminil, dans les *Soirées de la Chaumière* (1794-1798) nous présente un jeune homme de vingt ans, fils d'un banquier en faillite, interrompu la nuit dans sa lecture d'Ossian et ne demandant, avant de fuir, qu'à emporter son livre préféré « encore ouvert sur sa table ». (Édition Delahays, 1853, tome I, 454-460.) Trouverait-on dans le roman populaire de la Révolution et de l'Empire et dans le mélodrame d'autres traces d'Ossianisme?

Tome II, p. 13-21. Parlant de la poésie ossianique de circonstance que voit fleurir l'époque impériale, M. Van Tieghem aurait pu citer la page d'Arnault (*Souvenirs d'un Sexagénaire*, IV, 33, 34), qui montre combien elle était encouragée par le Maître. « Quant à Lays (le chanteur), je suis fâché, (dit le général Bonaparte), qu'il ne veuille pas nous suivre (en Égypte); c'eût été notre Ossian; il nous en faut un, il nous faut un barde, qui, dans le besoin, chante à la tête des armées. »

Et, à ce sujet, on pourrait remarquer que la poésie ossianique s'adaptait parfaitement à la vie guerrière de l'Empire. Les *Adieux d'Oscar et de Malvina*, par exemple, romance inspirée d'Ossian, que Baour insère dans son adaptation en vers de Le Tourneur, traduisait les angoisses des cœurs que la guerre sépare. Combien de poètes ont essayé sous l'Empire d'être les interprètes de leur génération, et ont échoué piteusement.

Tome II, p. 33 et suiv. L'Ossian de Baour-Lormian.

M. Van Tieghem fait un portrait divertissant de Baour, type de spéculateur littéraire, habile à reconnaître et à flatter le goût du jour, méridional arriviste et poète à tout faire. Plus encore, Baour nous apparaît comme un de ces écrivains impuissants à exprimer directement la vie et dont l'inspiration a toujours besoin de s'appuyer sur la littérature, de s'exciter par elle. Là même où il veut être original, dans les *Veillées poétiques et morales*, il ne fait que transposer la poésie funéraire d'Young, Gray ou Hervey dans le style Empire. Son œuvre est toute faite de réminiscences. Fragments de vers ou vers raciniens ou cornéliens, thèmes ossianiques : un examen attentif révélerait partout quelque larcin.

Mais, d'un point de vue tout historique, M. Van Tieghem est peut-être trop sévère pour Baour. De ce que cette chanson a cessé de nous plaire, il n'en est pas moins vrai qu'elle eût du charme pour les contemporains. Baour adapta Le Tourneur au goût de l'époque impériale. Il atténue ce qu'il a encore de rude ou de trop heurté. Il le traduit en un style estompé, flou, vaporeux, d'une élégance molle, d'une grâce insinuante, selon des procédés faciles à reconnaître :

Ainsi qu'une jeune beauté,
Silencieuse et solitaire,
Des flancs du nuage argenté,
La lune sort avec mystère.

Il le transpose en romance. Ou bien il ajoute la note troubadour :

Assise chaque soir au sommet d'une tour,
Elle s'entretenait des peines de son âme.

D'autres fois il délaie. Alors que Le Tourneur disait simplement :

« Elle resta trois jours dans le palais de son époux, cachant sa passion sous les apparences de la joie », Baour développe de la façon suivante :

Aux bords de Duvrama, sur ces rochers antiques,
Que le temps couronna de lugubres sapins,
S'élève un vieux palais dont les torrents voisins
Réfléchissent au loin les tours mélancoliques.

Les vers abondent dans Baour-Lormian qui ont déjà je ne sais quoi de pré-lamartinien. Vingt ou trente fois, la poésie impériale a essayé le thème de l'*Isolement* avant la réussite des *Méditations*; le lyonnais Butignot, par exemple, que Lamartine a pu connaître lors de son séjour à Lyon, ou Bins de Saint-Victor dans le *Voyage du poète*, p. 8 :

Du soir mystérieux les suaves vapeurs,
Confondent par degré les formes, les couleurs;
Tout s'éteint, tout s'efface, et la cité lointaine
Aux rayons du couchant, dans l'air dessine à peine
Ses gothiques créneaux et ses superbes tours.
Un fleuve s'égarant en de vagues détours,
A travers ce vallon, dans ces plaines heureuses
Promène mollement ses ondes paresseuses.

Ce sont déjà les quatre premières strophes de l'*Isolement*.

Tome II, p. 141. A propos de la peinture ossianique, M. Van Tieghem remarque très justement qu'Ossian a le plus souvent été interprété par les artistes de l'Empire dans le style de David. Il aurait pu ajouter combien le texte de Le Tourneur ou celui de Baour-Lormian était suggestif pour les illustrateurs. Quand Le Tourneur écrit : « La lune montre sa lumière à travers la cîme touffue des arbres », il compose un clair de lune que les vignettes, entre 1780 et 1830 ont indéfiniment reproduit, et jusque dans la 11e édition des *Premières méditations*, p. 36.

Notons encore que l'illustrateur des *Premières Méditations*, Desenne, avait déjà illustré bon nombre de recueils poétiques de l'Empire. Par cet autre côté la poésie lamartinienne tient aussi à l'époque précédente. M. Lanson fait justement observer (*édition des Grands Écrivains*, I, CLXI), que Lamartine lui-même ne demandait aux artistes « d'exprimer que l'élément le plus banal et le plus commun de son inspiration ».

Tome II, p. 237. M. Van Tieghem qui cite *Le Voyage du Poète*, Paris, Léopold Collin, 1806, omet une note, p. 39 à 43, où Bins de Saint-Victor, un des premiers sous l'Empire, nie formellement l'authenticité d'Ossian. Après avoir résumé les travaux de la société écossaise et surtout l'argumentation de Malcolm-Laing, Saint-Victor était « forcé d'avouer qu'il n'a pas fallu un talent ordinaire pour tromper pendant si longtemps presque l'Europe entière et qu'au milieu des imaginations bizarres qui remplissent ses poésies, il règne je ne sais quelle grandeur sauvage, une teinte sombre et mélancolique, qui ne laisse pas que d'avoir du charme ». Ainsi Chateaubriand détrompé continue cependant d'écouter la harpe d'Ossian comme « une voix douce et plaintive » et d'aimer dans Témora et Fingal « le vrai modèle d'une poésie du désert, pleine de charmes ».

Tome II, p. 175 et suiv. Dans *Séraphine*, Charles Nodier peint une nuit d'octobre où, à mon gré, il y a trop d'âpreté, de frimas pour l'automne du Jura. Sans doute le « jeune barde » se sera souvenu de la *Description d'une nuit d'octobre dans le nord de l'Écosse*, Le Tourneur, I, 302 et suiv.

Tome II, p. 182 et suiv. Pour Chateaubriand, M. Van Thieghem s'est trop

uniquement occupé des passages où l'influence d'Ossian est clairement avouée. L'influence diffuse est encore plus considérable.

Le portrait de Lucile, dans *Les Mémoires d'Outre-tombe* (tome II, p. 140, édition Biré), ou celui de Velléda, dans les *Martyrs*, sont faits d'éléments très divers. La littérature s'y mêle sans cesse à la vie :

« Par son attitude, sa mélancolie, sa vénusté, elle ressemblait à un Génie funèbre.... De la concentration de l'âme naissaient chez ma sœur des effets d'esprit extraordinaires; éveillée, elle semblait lire dans l'avenir. Sur un palier de l'escalier de la grande tour, battait une pendule qui sonnait le temps au silence; Lucile dans ses insomnies, allait s'asseoir sur une marche, en face de cette pendule; elle regardait le cadran à la lueur de sa lampe posée à terre.... Dans les bruyères de la Calédonie, Lucile eût été une femme céleste de Walter Scott, douée de la secodne vue.... ». Sans doute les souvenirs d'Young et de Walter Scott dominent. Mais les réminiscences ossianiques semblent sous-jacentes, et en particulier celle-ci : le portrait de Roscrana, dans Le Tourneur, II, 140 : « Des chênes touffus et revêtus de mousse se penchent à l'entour; l'épais bouleau y balance sa tête verdoyante; à demi cachée dans un bois, Roscrana chantait, et sa main blanche volait sur la harpe; j'entrevis cette beauté : elle était semblable à un esprit céleste à demi enveloppé dans son nuage.... Elle vint les yeux baissés, laissant flotter ses beaux cheveux autour d'elle. »

On pourrait aussi rapprocher du portrait de Roscrana, le portrait de Velléda dans *Les Martyrs* (3e édition, p. 113, 114), où du reste se mêlent d'autres réminiscences ossianiques.

« Tout à coup mon oreille est frappée des sons que le vent m'apporte du milieu du lac.... En même temps, je découvre un esquif suspendu au sommet d'une vague;... une femme le conduisait; elle chantait en luttant contre la tempête, et semblait se jouer dans les vents : on eût dit qu'ils étaient sous sa puissance, tant elle paraissait les braver.... La blancheur de ses bras et de son teint, ses longs cheveux blonds qui flottaient épars, annonçaient la fille des Gaulois, et contrastaient, par leur douceur, à sa démarche fière et sauvage Elle chantait d'une voix mélodieuse des paroles terribles.... Dis-moi : as-tu entendu la dernière nuit le gémissement d'une fontaine dans les bois, et la plainte de la brise dans l'herbe qui croît sur la fenêtre? Eh bien, c'était moi qui soupirais dans cette fontaine et dans cette brise. Je me suis aperçus que tu aimais le murmure des eaux et des vents. »

Il serait intéressant de déterminer les éléments ossianiques, qui, entre 1780 et 1830, contribuent à former le portrait de l'héroïne romantique.

On sait les effets d'élargissement dans l'espace et dans le temps, le prolongement indéfini que Chateaubriand ouvre au rêve par les adjectifs *antique* ou *solitaire* :

Le grand secret de mélancolie qu'elle aime conter aux vieux chênes et aux rivages antiques des mers....

Elle m'a dit encore que les vierges étaient des fleurs mystérieuses qu'on trouve dans les lieux solitaires....

On entendait les sourds mugissements de la cataracte du Niagara qui, dans le calme de la nuit, se prolongeaient de désert en désert et expiraient à travers les forêts solitaires.

Ce sont autant de procédés d'Ossian traduit par Le Tourneur :

Le chef d'Atha, plongé dans une noire mélancolie était couché sous un arbre antique....

Le vent qui murmurait dans les forêts lointaines....

Je connais les plantes de la montagne, j'en ai cueilli sur le bord des torrents solitaires....

Tel à la voix du printemps le jeune arbre du vallon déploie ses feuilles naissantes... et balance dans les airs sa tête solitaire (ici, ce que Sainte

Beuve appellera l' « image verticale » dans le paysage de Chateaubriaud). Rappelons le jugement de Barnave sur le style de Le Tourneur, que nous citions plus haut, et notons que Chateaubriand a d'abord connu Ossian dans la traduction de Le Tourneur. Remarque importante, si, comme le veut Jules Lemaître, *René* a été crayonné avant le séjour de Chateaubriand en Angleterre, et s'il est contemporain des rêveries passionnées de Combourg.

Ce n'est pas sans étonnement que nous avons vu M. Van Tieghem omettre de rapporter à l'influence ossianique le « Levez-vous, orages désirés... ». Il serait du reste inexact de croire que Chateaubriand s'est ici inspiré de tel passage d'Ossian plutôt que de tel autre. En réalité, comme le feront comprendre les rapprochements ci-dessous, son imagination a été sollicitée par différents textes ossianiques, avant d'en présenter la synthèse la plus émouvante. (Il faut du reste commencer la citation un peu plus haut, afin de montrer que toute la page est d'inspiration nettement ossianique.)

« L'automne me surprit au milieu de ces incertitudes : j'entrai avec ravissement dans le mois des tempêtes. *Tantôt j'aurais voulu être un de ces guerriers errants au milieu des vents, des nuages et des fantômes*, tantôt j'enviais jusqu'au sort du pâtre que je voyais réchauffer ses mains à l'humble feu de broussailles qu'il avait allumé au coin d'un bois....

« Le jour, *je m'égarais sur de grandes bruyères* terminées par des forêts. Qu'il fallait peu de chose à ma rêverie! *Une feuille séchée que le vent chassait devant moi*, une cabane dont la fumée s'élevait dans la cime dépouillée des arbres, *la mousse qui tremblait au souffle du nord sur le tronc d'un chêne, un étang où le jonc flétri murmurait*!... Une voix du ciel semblait me dire : « Homme, la saison de ta migration n'est pas encore venue; attends que le « vent de la mort se lève; alors tu déploieras ton vol vers ces régions inconnues que ton cœur demande. »

Levez-vous vite, orages désirés, qui devez emporter René dans les espaces d'une autre vie! Ainsi disant, je marchais à grands pas, le visage enflammé, le vent sifflant dans ma chevelure, ne sentant ni pluie ni frimas, enchanté, tourmenté, et comme possédé par le démon de mon cœur.

Levez-vous, ô vents orageux d'Erin; mugissez, ouragans des bruyères; puissé-je mourir au milieu de la tempête enlevé dans un nuage par les fantômes irrités des morts....

(Le Tourneur, I, 10.)

Levez-vous, vents d'automne, levez-vous, soufflez sur la noire bruyère.

(Le Tourneur, I, 219.)

Les guerriers ressemblent à autant de chênes entourés de tous leurs rameaux, lorsqu'ils sont battus du grésil, et que les vents sifflent dans leurs feuilles desséchées.

(Le Tourneur, I, 96.)

O vents qui soulevez ma noire chevelure, je ne mêlerai pas longtemps mes soupirs à vos sifflements.

(Le Tourneur, I, 300.)

... l'aigre sifflement des vents.

(Le Tourneur, II, 146).

Oh! que ne puis-je vous accompagner dans votre course aérienne, et voyager revêtu de lumière au-dessus des montagnes.

(Ossian de Smith-Hill, cité par (M. Van Tieghem, I, 426.)

A quoi l'on pourrait ajouter l'aspiration de Rousseau à l'infini, dans la lettre à M. de Malesherbes du 26 janvier 1762 : « Je trouvais en moi un vide inexplicable que rien n'aurait pu remplir, un certain élancement du cœur vers une autre source de jouissances dont je n'avais pas d'idée.... J'aimais à me perdre en imagination dans l'espace, mon cœur resserré dans les bornes des êtres s'y trouvait trop à l'étroit ; j'étouffais dans l'univers, j'aurais voulu m'élancer dans l'infini. » Il semble que dans la page de *René* l'inspiration rousseauiste et ossianique se mêlent et se confondent.

Tome II, p. 362 et suiv. *La critique ossianique et le mouvement romantique* (1815-1830).

M. Van Tieghem aurait pu ajouter le jugement de Cyprien Desmarais, dans l'*Essai sur les classiques et les romantiques*, Paris, Didron, 1824, in-8°, p. 63. « Il ne fallait rien moins qu'une révolution complète dans le gouvernement et dans les mœurs, pour accoutumer la légèreté française aux mystiques contemplations des poésies ossianiques et pour imprimer à la sensibilité du peuple le plus volage de l'Europe, quelques-unes de ces teintes sombres qui caractérisent les nations septentrionales. »

Nous retrouvons ici, chez un des théoriciens les plus avertis du romantisme catholique, l'idée, chère à la critique de la Restauration, que la Révolution a rendu triste le caractère français, naturellement léger, en même temps qu'une sorte de « contamination » de la doctrine de Chateaubriand et de Mme de Staël sur le romantisme religieux et les littératures du Nord.

Tome II, p. 365. M. Van Tieghem cite l'*Essai sur la Littérature romantique*, Paris, Lenormant, 1825, comme « une œuvre remarquable ». Nous nous associons pleinement à ce jugement. Nul critique de la Restauration n'a donné, à notre connaissance, du romantisme une définition à la fois plus historique et plus européenne. Ce livre est anonyme. Mystère irritant que nous aimerions percer. Voici quelques indications qui, par leur concordance, mettront peut-être les érudits sur la bonne piste.

L'auteur de l'*Essai* ne serait-il pas Aignan? Cet académicien qui passait pour exalté et qui a fait l'apologie de l'exaltation, cet auteur de tragédies pseudo-classiques, qui a traduit des romans anglais, et qui a rédigé pour l'*Encyclopédie moderne* l'article *Barde*, a inséré dans la *Minerve Française*, de novembre 1818, un article sur la *littérature allemande* (cité par M. des Granges, *La Presse Littéraire de la Restauration*, 210-212), où sont exprimées sur le romantisme toutes les idées que nous retrouvons dans l'*Essai*, idées d'un disciple de Mme de Staël. (L'*Essai* porte en épigraphe une citation du livre de l'*Allemagne*.)

Enfin, l'*Essai* aurait été rédigé en 1820, d'après l'Avertissement, pour le concours des Jeux floraux, c'est-à-dire deux ans seulement après l'article de la *Minerve*.

Il y a cependant deux difficultés. Un membre de l'Académie française se serait-il abaissé à concourir pour les Jeux floraux? Mais il faut tenir compte du prestige de l'Académie toulousaine sous la Restauration.

D'autre part, l'Avertissement est daté de juillet 1824. Selon Rabbe, Aignan est mort « dans le courant de juin 1824 ». Mais, outre que la date manque de précision, l'Avertissement peut être de l'éditeur.

Peut-être trouverait-on dans quelque bibliothèque de province un exemplaire de l'*Essai* avec la mention de l'auteur.

Tome II, p. 300 et suiv. — M. Van Tieghen omet d'indiquer les sources ossianiques du *Soir*. Ces sources sont indiquées par M. Lanson, dans son édition critique des *Méditations Poétiques*, 1915, I, 49-56.

La petite thèse de M. Van Tieghem est un index analytique de l'*Année Littéraire* considérée comme intermédiaire en France des littératures

étrangères. Dans une savante préface, l'auteur établit que l'apogée de l'influence anglaise au XVIIIe siècle doit être placée entre 1766 et 1771, avec une réaction contre cette influence entre 1780 et 1791, et que la découverte de la littérature allemande a lieu entre 1766 et 1776. Dès l'origine la critique affirme la supériorité des lyriques allemands, vante l'honnêteté, la candeur, la naïveté allemandes, idées reprises sous l'Empire, par les *Archives Littéraires de l'Europe*, amplifiées par Mme de Staël.

Avec autant de pénétration que de justesse, M. Van Tieghem détermine la position littéraire du journal de Fréron. Comme le pré-romantisme contemporain, il entraîne la curiosité française vers l'étranger, mais son point de vue est tout autre. Alors que celui-ci proclame que le beau est relatif et applaudit à ses manifestations les plus locales, sensible avant tout à la diversité et au goût de terroir que conservent certaines œuvres étrangères, l'*Année littéraire* n'aime et ne recherche dans les œuvres anglaises et allemandes que l'expression du beau classique, universel et absolu, dont l'esprit français reste le juge souverain, et réagit contre tout ce qui échappe à ce concept d'universalité.

Aucun journal ne présente au XVIIIe siècle autant d'intérêt pour l'histoire littéraire. Nous souhaitons vivement que s'achève bientôt un index méthodique et complet qui soit pour l'*Année Littéraire* l'équivalent de la table que le P. Sommervogel a procurée pour le *Journal de Trévoux*.

ANDRÉ MONGLOND.

CARLO PELLEGRINI. — **Edgar Quinet e l'Italia.** *Pisa, Arte grafiche Folchetto*, 1919. In-16 de 131 pages.

Ce que fut l'Italie pour Quinet, quelle grande place elle a tenu dans sa vie d'écrivain et de publiciste, quelle idée il s'est faite de sa littérature, quelles ont été ses relations avec les hommes politiques italiens les plus marquants de son temps : c'est ce que M. Pellegrini s'est proposé de rechercher, en prenant principalement pour base de son étude les *Révolutions d'Italie* et la *Correspondance*.

C'est aux *Révolutions d'Italie* que M. Pellegrini, — après avoir rappelé les premières lectures et études italiennes de Quinet, son voyage de 1832 en Italie, ses leçons du Collège de France, son inutile opposition au projet d'expédition contre la République Romaine, — consacre le chapitre de beaucoup le plus étendu de son livre. Cet ouvrage, il était, dans la pensée de l'auteur, comme sa contribution personnelle à la cause de la liberté italienne. L'Italie s'étant, suivant Quinet, cherchée où elle n'était pas, c'est-à-dire dans l'Empire et dans la Papauté, il importait de l'aider à reprendre conscience d'elle-même. Les *Révolutions* sont donc une œuvre de combat, d'enseignement plus que de science, littéraire plus qu'historique, et la partie littéraire de l'ouvrage, la plus personnelle et la plus vivante, est aussi celle qui a eu le plus d'écho en Italie. Quinet l'a conçue comme une histoire de l'âme italienne, considérée dans ses représentants les plus caractéristiques; et c'est dans cet esprit qu'il a abordé l'étude de Dante, de Pétrarque, de Boccace, de Pulci, de l'Arioste, de Machiavel, de Guichardin, de Michel-Ange, du Tasse, d'Alfieri.

M. Pellegrini a fait, avec une grande sûreté de jugement, le départ de ce qui est caduc, dans cette partie du livre des *Révolutions*, la seule, en réalité qu'il envisage, et de ce qui mérite d'en subsister. Il n'en dissimule pas les défauts. Là, peut-être encore plus qu'ailleurs, Quinet se laisse entraîner par son imagination, par son goût pour la généralisation et pour l'abstraction;

il est trop porté à voir rassemblés en un seul écrivain les caractères essentiels de l'époque à laquelle il appartient; ses convictions et ses sympathies ou ses antipathies personnelles faussent parfois son jugement. Son Pétrarque est trop idéalisé; ce sont ses propres théories qui lui font découvrir en Boccace une sorte de démocrate et de républicain; il prête à Pulci et à l'Arioste des intentions que sans doute ils n'ont jamais eues; il se fait de Machiavel, que d'ailleurs il admire profondément, une idée quelque peu pessimiste; il n'est tout à fait juste ni pour Guichardin ni pour le Tasse. Mais, sans parler même de la noblesse de l'idée qui a inspiré le livre, écrit dans ce style imagé et coloré, sinon toujours clair, qui est personnel à l'auteur, il faut reconnaître que Quinet a eu un sentiment très profond de ce qu'est la littérature italienne, dont il s'était fait une conception en quelque sorte dramatique. Les *Révolutions* représentent un effort vigoureux et sincère. Mêlées à des considérations générales trop précipitées, on pourrait y relever bien des observations particulières justes et originales; et sur Dante, par exemple, on y trouve exprimées pour la première fois des idées devenues courantes. Les *Révolutions* eurent en Italie un grand retentissement. La presse s'en occupa; trois traductions différentes en furent publiées; l'influence en fut profonde et durable. Elle se fit sentir, notamment, comme M. Pellegrini le prouve avec évidence, dans l'*Histoire des Révolutions d'Italie*, de Giuseppe Ferrari, parue six ans après le dernier volume de l'ouvrage de Quinet, dans la *Storia dell' Idea italiana*, de Ferdinando Petrucelli, et aussi, on pourrait presque dire surtout, chez Carducci. Déjà M. Alfred Jeanroy et M. Gabriel Maugain avaient montré, par de nombreux et curieux rapprochements, que Carducci, poète et historien, doit beaucoup à Quinet. M. Pellegrini, venu après eux, s'est surtout attaché à faire ressortir ce que l'on retrouve des idées de l'auteur des *Révolutions* dans l'un des ouvrages les plus lus et les plus célèbres du grand écrivain italien, dans ses Discours *Dello svolgimento della letteratura italiana*. Ici, qu'il s'agisse du « schéma idéal » de ces Discours ou de certains jugements particuliers, la dérivation directe est certaine.

Les écrits de Quinet, son rôle politique, l'ardeur de ses convictions bien connues, firent qu'il entra de bonne heure en relations avec quelques-uns des grands hommes du Risorgimento, avec Mazzini notamment, et un peu plus tard avec Garibaldi.

Avant d'être en rapports directs avec lui, Mazzini avait lu avec un vif intérêt les œuvres de Quinet. La première lettre qui nous soit parvenue, de celles qu'il lui a écrites, est de 1854. La correspondance entre les deux exilés devait se poursuivre pendant plus de quinze ans; c'est le problème religieux qui en fait le principal objet. Elle éclaire la psychologie de l'agitateur italien et celle de l'écrivain français. M. Pellegrini, qui l'analyse avec le même soin que les *Révolutions d'Italie*, en met en relief tout l'intérêt. Il lui arrive, incidemment, à propos de Mazzini, de parler de Gioberti, qui, lui, ne goûtait guère Quinet, et l'a jugé sans bienveillance et même avec acrimonie. M. Pellegrini donne les raisons de ce peu de sympathie; ce sont celles-là même qui devaient rapprocher Mazzini et Quinet.

Avant de s'écrire, Quinet et Garibaldi se connaissaient indirectement; ils avaient des relations communes. La correspondance commença, en 1862, après Aspromonte, par une lettre dans laquelle Quinet exprimait au héros italien son admiration; elle ne devait cesser qu'avec la mort de Quinet, en 1875. Elle se rattache, en général, très étroitement aux événements contemporains, et M. Pellegrini relie par un vivant commentaire les fragments qu'il en reproduit.

Ce petit livre, d'une lecture attachante, est bien documenté. L'auteur, très au courant de ce qui s'est écrit sur Quinet tant en France qu'à l'étranger, a en outre utilisé très à propos ses papiers, conservés au Département des

manuscrits de la Bibliothèque nationale. Il en a tiré un certain nombre de lettres encore inédites ou imparfaitement connues, notamment un billet de Berchet (dont Quinet avait fait jeune la connaissance, à Heidelberg), une lettre de Giovanni Bovio, cinq lettres de Mazzini, qui sont parmi les plus importantes, plusieurs lettres ou billets de Garibaldi à Quinet ou à sa femme, et une curieuse lettre, en italien, de Carducci; cette dernière, écrite de Bologne en 1866, accompagne l'envoi fait par le poète déjà célèbre, à l'illustre champion de l'indépendance italienne, de quelques-uns de ses premiers vers. M. Pellegrini apporte ainsi un supplément très appréciable aux différents recueils de la correspondance de Quinet déjà publiés.

L. Auvray.

PÉRIODIQUES

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — 15 mai-15 juin; Ernest Jovy, *Les « Réflexions » de Louis Racine.* — Albert Maire, *Deux ouvrages curieux (« Théologie familière », de l'abbé de Saint-Cyran, ayant appartenu à Blaise Pascal; « Novum Testamentum » portant, la signature de Jansénistes célèbres).* — Maurice Henriet, *Thomas et ses amis, lettres inédites* (suite).

Le Correspondant. — 10 juillet; duc de La Force, *Confidences de princesses, d'après des lettres inédites de la reine Marie-Amélie et des princesses Louise et Marie d'Orléans.* — De Lanzac de Laborie, *L'église catholique au milieu du XIXe siècle (1823-1878) et le concile du Vatican, à propos de deux récentes publications.* — Amédée Britsch, *Le général Lyautey ministre de la Guerre* (12 décembre 1916-15 mars 1917). — 25 juillet; comte Jean de Pange, *Le bilinguisme en Alsace et en Lorraine.* — Duc de La Force, *Confidences de princesses.* II. — Jean Maxe, *La pédagogie bolchevique : origines et imitations.* — 10 août; Christian Maréchal, *Une doctrine de défense sociale : Augustin Cochin.* — Dora Melegari, *Le cosmopolitisme : son histoire, son action en bien et en mal.* — Fortunat Strowski, *Virgile et la renaissance des études virgiliennes, à propos d'ouvrages récents. — Une lettre du général Lyautey.* — Louis de Mondadon, *La piété à l'école du XVIIe siècle.* — Comtesse d'Adhémar, *Geneviève Hennet de Goutel.* — 25 août; Impératrice Eugénie, *Lettres intimes à Mme Cornu.* — Fortunat Strowski, *L'énigme de Pascal et du « Discours sur les passions de l'amour ».* — Ernest Daudet, *Souvenirs de mon temps.* I. *Les premières années d'une vie d'homme de lettres.* — De Lanzac de Laborie, *Le ministère de Talleyrand avant le Congrès de Vienne* (1814). — Paul Gruyer, *Les origines du tourisme.* I. *Du moyen âge au XVIIe siècle.* — 10 septembre: cardinal Mathieu, *Lettres à Ferdinand Brunetière.* — Alfred Poizat, *Le centenaire d'Émile Augier, la place et l'influence de son théâtre.* — De Lanzac de Laborie, *La société des Bollandistes, son caractère et son œuvre.* — R. P. Raymond Génier, *Les amis gallo-romains de saint Jérôme.* — Paul Gruyer, *Les origines du tourisme.* II. *Du XVIIe au XXe siècle.* — 25 septembre; S. Littré, *La conversion et le baptême de Littré, avec des notes inédites de l'abbé Huvelin et de Mme Littré.* — L. de Lanzac de Laborie, *Nos ancêtres gallo-romains, d'après la récente publication de M. C. Jullian.* — Baron André de Maricourt, *Le centenaire de la naissance du duc de Bordeaux, d'après des documents inédits.* — 25 juillet, 25 août et 25 septembre; Maurice Brillant, *Les œuvres et les hommes : chronique des expositions, de la musique et du théâtre.*

Études (Revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jésus). — 5 juillet; Louis de Mondadon, *En lisant les poètes : les cénacles d'anarchie; les thèmes antiques.* — 20 juillet; Joseph Dutilleul, *L'idéal monastique au moyen âge, d'après les témoignages du temps.* — 5 et 20 juillet; Lucien Roure, *Pour l'enseignement familial.* — Louis de Mondadon, *L'éducation d'après Télémaque.* — 5 août; Joseph Bertheloot, *Pour l'enseignement professionnel et classique.* — Lucien Roure, *A propos d'un inventaire de la pensée française.* — Louis de Mondadon, *En lisant les poètes : l'épopée de la grande*

guerre. — 20 août; Adhémar d'Alès, *Le général Lyautey, lettres du Tonkin et de Madagascar.* — Henri du Passage, *William Booth, le fondateur de l'armée du Salut.* — Yves de la Brière, *La théorie du droit de guerre, enseignée à Louvain au XVIe siècle : le jésuite Léonard Lessius.* — Louis de Mondadon, *L'esprit français dans quelques-uns de ses témoins.*

Le Gaulois. — 3 juillet; H.-R. Lenormand, *Pourquoi j'ai écrit les « Ratés ».* — Jules Truffier, *Un début éclatant : un jeune auteur-comédien lauréat de l'Académie française* (M. Jean Sarment). — Eugène Marsan, *Le Dandysme.* — 4 juillet; Armand Villette, *Le fisc, la musique et le théâtre.* — 5 juillet; Émile Hinzelin, *Une visite à Domrémy : la maison de Jeanne d'Arc pendant la guerre.* — Louis Schneider, *Au Conservatoire : concours de tragédie.* — 6 juillet; Louis Schneider, *Au Conservatoire : concours de comédie* (hommes). — 7 juillet; Louis Schneider, *Au Conservatoire : concours de comédie* (femmes). — 9 juillet; *Académie française : réception du général Lyautey.* — 10 juillet; *Les jeunes revues.* — Legrand-Chabrier, *Le Mercure de France.* — André Gide, *La Nouvelle revue française.* — Michel Puy, *Les Marges.* — Henri Martineau, *Le Divan.* — Jean Rivain, *La Revue critique des idées et des livres.* — A.-D. Sartillanges, *Revue des jeunes.* — Gaëtan Bernoville, *Les Lettres.* — Paul Budry, *Les Écrits nouveaux.* — A.-P. Garnier et Maurice Allem, *La Minerve française.* — G.-L. Tautain, *Le Monde nouveau.* — Henri Massis, *La Revue universelle.* — 11 juillet; Alfred Capus, *Les Jeunes.* — 14 juillet; Robert de Flers, *La Scène et la Ville : la propaganae par le théâtre.* — 16 juillet; Edmond Lainé, « *La Passion de Nancy* ». — *Le fisc et les théâtres.* — 17 juillet; général de Maud'huy, *Causeries d'un vieux soldat : les Mémoires du général Gallieni et la victoire de la Marne.* — Ernest Stern, *L'impératrice Eugénie.* — 19 juillet; Robert de Flers, *La Scène et la Ville : l'offensive de l'esprit.* — 21 juillet; J. Brindejont-Offenbach, *Le prestige du Conservatoire.* — 24 juillet; Alexandre Hepp, *L'amour des livres.* — Félicien Pascal, *Un Stendhal mystérieux.* — 25 juillet; Frédéric Masson, *Lyautey,* « *Lettres du Tonkin et de Madagascar* ». — 26 juillet; Robert de Flers, *La Scène et la Ville : la Comédie-Française et l'Odéon.* — 28 juillet; Louis Gillet, *La Résurrection de la chair* (*par Henry Bordeaux*). — 29 juillet; Félicien Pascal, *Du livre à la scène* (M. Paul Bourget). — 30 juillet; Jacques Lanteuil, *La propagande par le théâtre.* — 31 janvier; Jean Psichari, *Les vers s'y mettent.* — Legrand-Chabrier, *Le souvenir de Jules de Goncourt.* — 1er août; Un ancien concurrent, *Lauréats d'antan.* — 2 août; Jacques Lanteuil, *La propagande par le théâtre.* — 6 août; Paul Hazard, *Les Bacheliers de l'après-guerre.* — 7 août; Trianon, *Courte visite à la bibliothèque de Versailles.* — Alexandre Keller, *Le Paris des disparus* (Alfred de Musset). — Albert-Émile Sorel, « *Le livre épique* » (par Ernest Prévost et Charles Dornier). — 9 août; Louis de Meurville, *Anvers célèbre le quatrième centenaire de Plantin.* — 13 août; Binet-Valmer, *L'antidote.* — 14 août; André Hallays, *Le pèlerinage de Port-Royal.* — René Johannet, *Les frères Tharaud.* — Henry de Montardy, *1814-1818, souvenirs sur Talleyrand.* — Lucien Leduc, *D'Ermenonville à Varsovie.* — 17 août; Francillon, *La Maison de l'Institut de France à Londres.* — 18 août; Frédéric Masson, *Le prince Impérial à Malmaison.* — Raoul Viterbo, *Les impressions d'Amérique de M. Maurice Mæterlinck.* — 20 août; Ludovic Fert, *Le trésor de Varsovie : le cœur de Frédéric Chopin.* — 21 août; Abel Hermant, *La Vie littéraire : Henri de Régnier,* « *la Pécheresse* »; *Jacques de Lacretelle.* « *la Vie inquiète de Jean Hermelin* ». — P.-C. de Latour, *Le centenaire de Napoléon Ier.* — J. d'Orliac, *Christophe Plantin.* — J.-G. Lemoine, *Le dandysme littéraire.* — 22 août; François Porché, *Une poésie du désordre.* — 23 août; Louis Schneider, *Les premières d'été.* — 24 août; Marcel Pays, *Ce qu'est devenu le Théâtre en Russie : un artiste français nous le dit.* — 28 août; Pierre de Nolhac, *Le Théâtre de Trianon.* — A. de Bersaucourt, *Aloysius Bertrand.* — 30 août; René Doumic,

Mort du cardinal Amette : un grand serviteur de la France et de Dieu. — 1er septembre; Denys Cochin, *L'archevêque de Paris : souvenirs.* — Intérim, *Les Premières : théâtre Sarah-Bernhardt, « Faire fortune », comédie en trois actes de MM. Tarride et Fernand Fauré.* — 2 septembre; Intérim, *Les Premières : théâtre Antoine, « l'Inconnu », pièce en quatre actes de M. Louis Verneuil.* — 3 septembre; Étienne Bricon, *La Pensée au rabais.* — Intérim, *Les Premières : théâtre des Variétés, « l'École des Cocottes », comédie en trois actes de MM. Armont et Marcel Gerbidon.* — 7 septembre; Intérim, *Les Premières : théâtre Michel, reprise des « Amants de Sazy », comédie en trois actes de M. Romain Coolus.* — 8 septembre; René Doumic, *Chers confrères....* — 9 septembre; Intérim, *Les Premières : Comédie-Française, « la Mort enchaînée », pièce dramatique en trois actes, en vers, de M. Maurice Magre.* — 11 septembre; François Porché, *La poésie du désordre.* — 12 septembre; Robert de Flers, *Un doyen du théâtre* (Paul Ferrier). — 13 septembre; G. D., *Le centenaire des « Méditations ».* — 18 septembre; Gaston Jollivet, *Au temps du « Fils de Giboyer ». — Le centenaire d'Émile Augier.* — André Lamandé, *Devons-nous siffler au théâtre?* — F. Gaucherand, *Pascal et Mme de Sablé.* — 19 septembre; Intérim, *Les Premières : Comédie-Française, reprise des « Effrontés », comédie en cinq actes d'Émile Augier; Odéon, reprise du « Fils de Giboyer », comédie en cinq actes d'Émile Augier.* — 25 septembre; Frédéric Masson, *Du Louvre à la Grève* (l'impératrice Eugénie). — Paul Bourget, *Prosper Mérimée.* — Charles Dubos, *Réflexions sur Mérimée.* — Jules Bertaut, *Le premier entourage de Mérimée.* — Émile Henriot, *Un illustre inspecteur des monuments historiques.* — Legrand-Chabrier, *Prosper Mérimée et Remy de Gourmont.* — Abel Hermant, *La vie littéraire : quatre dialogues et un monologue de Platon.* — 26 septembre; Saint-Réal, *Comment plaident les grands avocats.* — 27 septembre; Robert de Flers, *La Semaine dramatique : au Vaudeville, « L'enfant maître », de M. Henry Marx; à la Comédie-Française, « les Effrontés », et à l'Odéon, « le Fils de Giboyer », d'Émile Augier.* — 28 septembre; Lucien Corpechot, *La comtesse de Noailles.* — Louis Schneider, *La bibliothèque de M. Rondel à la Comédie-Française.*

Le Figaro. — 1er juillet; Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre des Capucines, « ... Mais les hommes n'en sauront rien », comédie en trois actes de M. Félix Gandéra.* — 2 juillet; Fernand Gregh, *Tradition et nouveauté en poésie.* — Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre du Vieux Colombier, « Phocas le jardinier », de M. Francis Viélé-Griffin; « la Folle journée », comédie en un acte de M. Émile Mazaud; « la Coupe enchantée », comédie en un acte de La Fontaine et Champmeslé.* — 4 juillet; Jules Truffier, *Une exposition molièresque en 1873.* — Henri de Régnier, *La Vie littéraire : Henri Lavedan, « Le chemin du salut, Irène Olette »; Jean-Louis Vaudoyer, « Le dernier rendez-vous ».* — 5 juillet, Raymond Recouly, *Lyautey l'Africain.* — G., *Concours du Conservatoire : tragédie.* — 6 juillet; G., *Concours du Conservatoire : comédie (hommes).* — 7 juillet; Maurice Levaillant, *Des livres français...* — M. G., *Concours du Conservatoire : comédie (femmes).* — 9 juillet; *Réception du général Lyautey.* — Maxime Girard, *Les Premières : théâtre des Arts, « les Quatre Coins », comédie en trois actes de M. Nozière; théâtre Cluny, « le Béguin de la garnison », vaudeville en trois actes de M. Paul Mario.* — 11 juillet; Henri de Régnier, *La Vie littéraire : Gabriel Hanotaux, « Histoire de la nation française »; Jacques de Lacretelle, « La vie inquiète de Jean Hermelin »; Pierre Drieu La Rochelle, « Fond de cantine ».* — Maxime Girard, *Les Premières : théâtre de la Porte-Saint-Martin, « Huquette au volant », comédie en quatre actes de MM. Véber et Jules Chancel; Odéon, « l'An XII », pièce historique en cinq actes, de MM. Adolphe Aderer et Armand Ephraïm.* — 14 juillet; Marcel Boulenger, *L'enchanteur Henri de Régnier.* — 16 juillet; Victor Bucaille, *Les intellectuels catholiques et le syndicalisme intellectuel.* — 18 juillet; André Finot, *Une thébaïde de Chateaubriand : la Vallée-aux-Loups.* — Henri de Régnier, *La*

Vie littéraire : Louis Bertrand, « l'Infante »; Elissa Rhaïs, « le Café chantant »; Élisabeth Eberhard, « Pages d'Islam ». — 25 juillet; Clément-Janin, *Un drame interrompu* (Marcellin Desboutin). — Un chansonnier, *L'Impératrice et Béranger.* — Henri de Régnier, *la Vie littéraire : Jean de Pierrefeu, « G. Q. G., secteur 1 »; Mermeix, « Le commandement unique »; Raymond Recouly, « la Bataille de Foch »; Louis Madelin, « la Bataille de France »; général Sarrail, « Mon commandement en Orient »; Constantin Photiadès, « la Victoire des Alliés en Orient »; Georges Lecomte, « Jours de bataille et de victoire ».* — Jules Véron, *L'Université et ses chefs.* — 30 juillet; Jacques Roujon, *Le danger du romantisme. — Le R. P. dom Besse.* — 1er août; François Boucher, *Le droit des pauvres au théâtre.* — Henri de Régnier, *La Vie littéraire : Colette, « Chéri »; Maurice Donnay, « Dialogues d'hier »; Maurice Magre, « L'appel de la bête »; Journaux intimes de Baudelaire.* — Maxime Girard, *Les Premières : à l'Eldorado, « la Loupiote », drame en cinq actes et neuf tableaux, tiré du roman d'Aristide Bruant, par M. Arthur Bernède.* — 5 août; Maxime Girard, *Les Premières : au théâtre du Grand Guignol, « la Menace », de M. Berr de Turique et A. Bisson; « Lui! » d'Oscar Métérier; « la Dernière Torture », de MM. A. de Lorde et E. Morel; « Un petit trou pas cher », de M. Yves Mirande et Henry Caen; « la Recommandation », de M. Max Maurey.* — 6 août; Eugène Montfort, *Il faut sauver le livre français.* — 7 août; Maxime Girard, *Les Premières : théâtre Fémina, « Rafles », comédie en quatre actes de M. Dario Nicodemi.* — 8 août; Henri de Régnier, *La Vie littéraire : Pierre Camo, « le Livre des regrets »; Auguste Brunet, « Exils dorés des îles »; Edmond Gojon, « le Jardin des dieux »; « de Treize poètes algériens »; Salem el Koubi, « Rosées d'Orient »; Roger de Nereys, « Les brises qui venaient de Paros »; Eusèbe de Brémond d'Ars, « les Tilleuils de juin »; Raymond Schwab, « Visions d'un ange ».* — 12 août; Dominique Durandy, *Les poètes de Solliès.* — 14 août; Marcel Boulenger, *Moderne tristesse d'Olympio.* — 15 août; Henri de Régnier, *La Vie littéraire : Henri Bordeaux, « la Résurrection de la chair »; Avesnes, « l'Ile heureuse »; Eugène Montfort, « Un cœur vierge ».* — 23 août; Maurice Henriet, *A propos de « Voltaire acteur et auteur ».* — 24 août; Victor Bucaille, *Un monument à Ernest Psichari.* — 29 août; Henri de Régnier, *La Vie littéraire : Pierre Mille, « la Nuit d'amour sur la montagne »; Claude Farrère, « Bêtes et gens qui s'aimèrent »; Frédéric Boutet, « Par-dessus le mur ».* — Hervé Lauwick, *Racine remis à neuf.* — 30 août; *Mort du cardinal Amette : un grand prélat français.* — 1er septembre; Maxime Girard, *Les Premières : théâtre Sarah-Bernhardt, « Faire fortune », pièce en trois actes de MM. Abel Tarride et Fernand Fauré.* — 2 septembre; G. Lacour-Gayet, *Quelques textes sur la Pologne.* — Maxime Girard, *Les Premières : théâtre Antoine, « l'Inconnu », pièce en quatre actes de M. Louis Verneuil.* — 4 septembre; Henri de Régnier, *La Vie littéraire : Julien Benda. « Dialogue d'Eleuthère »; François Mauriac, « Petits essais de psychologie religieuse ».* — 9 septembre; Maxime Girard, *Les Premières : Comédie-Française, « la Mort enchaînée », pièce dramatique, en trois actes et en vers, de M. Maurice Magre.* — 12 septembre; Henri de Régnier, *La Vie littéraire : Louis de Robert, « Réussir »; Charles Pettit, « Le fils du grand eunuque »; Marc Elder, « Thérèse ou la bonne éducation ».* — 12 septembre; *Mort de M. Paul Ferrier.* — 14 septembre; Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre Montparnasse, « Marie Gazelle », comédie dramatique en trois actes de M. Nozière.* — 17 septembre; Camille Mauclair, *Une nouvelle académie* (belge). — 18 septembre; Henriette Celarié, *Les petites-filles de Colomba.* — Henri de Régnier, *La Vie littéraire : André Maurel, « L'art de voyager en Italie »; L. Gielly, « L'âme siennoise »; Paul Gruyer, « Huit jours à Versailles »; Albert Dauzat, « Six mois en Suisse »; L. et H. de Boucher, « Six mois aux Pyrénées ».* — 19 septembre; Régis Gignoux, *Le centenaire d'Emile Augier : Comédie-Française, « les Effrontés »; Odéon, « le Fils de Giboyer ».* — 20 septembre; Régis Gignoux, *Les Premières : Vaudeville,*

« l'Enfant maître », pièce en trois actes de M. Henry-Marx. — 26 septembre; Henri de Régnier, *La Vie littéraire : Claude Cochin, « Supplément à la correspondance du cardinal de Retz »; « Correspondance de Bossuet »* (t. XI); *le général Lyautey, « Lettres du Tonkin et de Madagascar ».* — 29 septembre; Régis Gignoux, *Les Premières : Nouvel Ambigu, « L'Air de Paris », comédie en trois actes de MM. Hennequin et Henry de Gorsse.* — 30 septembre; Marcel Boulenger, *Le travail de Gabriel d'Annunzio.*

Journal des Débats politiques et littéraires. — 2 juillet: Maurice Muret, *Hors de France : un drame pseudo-alsacien, « Hans in Schnakenloch ».* — 5 juillet; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie française, reprise de « Paraître », pièce en cinq actes de M. Maurice Donnay.* — 7 juillet; Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : « la Résurrection de la chair »* (par M. Henry Bordeaux). — 8 juillet; Jean Bourdeau, *La graphomanie.* — 9 juillet; M. D., *« Reims dévastée »* (par Paul Adam). — *Académie française : Réception du général Lyautey par Mgr Duchesne.* — 10 juillet; Raymond Kœchlin, *La réception du général Lyautey à l'Académie française.* — 12 juillet; R. N., *Au jour le jour : « Un cœur vierge »* (par Eugène Montfort). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique.* I. *Les concours du Conservatoire.* — 14 juillet; Henri Bernès, *Lamartine garde du corps.* — 16 juillet; Maurice Muret, *Hors de France : l'élite allemande jugée par un Allemand.* — 17 juillet; Z., *Au jour le jour : Bossuet à Metz.* — 18 juillet; Varagnac, *Messages et discours de M. Poincaré.* — 19 juillet; Henry Bidou, *La Semaine dramatique* : II. *Les concours du Conservatoire.* — 20 juillet; Un Provençal, *Les fêtes de la réunion de la Provence à la France : Palamède de Forbin et les Félibres.* — Antoine Albalat, *Revue des livres.* — Maurice Spronck, *Un centenaire : la mort de Prévost-Paradol.* — 23 juillet; U., *La véritable « Princesse de Clèves ».* — 24 juillet; de Lanzac de Laborie, *Une nouvelle histoire de France* (par M. Hanotaux). — 26 juillet; Raoul Narsy, *Pensées des rois de France.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique* : III. *Les concours du Conservatoire.* — 28 juillet; S. Rocheblave, *La culture française en Hollande.* — 31 juillet; G. Baguenault de Puchesse, *Au jour le jour : y a-t-il eu une « Vraie Princesse de Clèves »?* — 2 août; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre des Arts, « les Quatre coins », pièce en trois actes de M. F. Nozière; théâtre de la Nature de la vallée de Chevreuse, « le Fiancé en extase », comédie en trois actes, en vers, de M. Fauré-Frémiet.* — 3 août; Maurice Muret, *Hors de France : les Morts qui parlaient en Autriche.* — C. V., *Les débuts d'Augustin Thierry.* — 4 août; Pierre de Lacretelle, *Victor Hugo et Lamartine, quelques documents nouveaux.* — 5 août; Br., *Les représentations du Théâtre-Antique d'Orange.* — 6 août; Valentine Poizat, *Encore la princesse de Clèves.* — 7 août; Paul Gruyer, *Le plafond de l'Opéra de Versailles a revu le jour.* — 8 août; J. Kessel, *Le travail du Théâtre-Français.* — 9 août; Raoul Narsy, *Le quatrième centenaire de Christophe Plantin.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : à l'occasion du centenaire de Molière, Madeleine Béjart.* — 11 août; G. Baguenault de Puchesse, *La véritable Princesse de Clèves.* — 12 août; C. Latreille, *Lamartine garde du corps.* — 13 août; Maurice Muret, *Hors de France : la banqueroute de l'Europe dans les nouvelles de M. Eulenberg.* — 15 août; Adolphe Jullien, *Revue musicale : deux livres sur Wagner et sur Berlioz.* — Valentine Poizat, *La véritable Princesse de Clèves.* — 16 août; Paul Gruyer, *Un musée ignoré : la bibliothèque de Versailles.* — 17 août; Pierre de Quirielle, *La question des langues en Alsace et en Lorraine.* — 20 août; de Lanzac de Laborie, *Le cardinal de Retz inédit.* — 23 août; P., *Au jour le jour : histoire locale et langues régionales en France.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre étranger, « l'Ermite », légende dramatique japonaise en trois actes par Shayo Tsubaoutchi, traduite par Taka matsu Yoschie.* — 24 août; Z., *Au jour le jour : Castil-Blaze.* — 25 août; Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : « le Cercueil de cristal »* (par M. Maurice Rostand). — 26 août;

F., *Au jour le jour : l'âme du chirurgien* (par M. Paul Bourget). — 27 août; Antoine Albalat, *Revue des livres.* — Maurice Muret, *Hors de France : Antonio Fogazzaro et les théories sur l'amour.* — 28 août; Raoul Narsy, *Le « Discours sur les passions de l'amour ».* — 29 août; Jacques Bardou, *La maison Canadienne de Paris.* — Adolphe Jullien, *Revue musicale : deux livres sur Orlando de Lassus et sur Brahms.* — 30 août; E. Rodocanachi, *Campanella.* — L. V., *Le cardinal de Retz à Belle-Isle.* — 1er septembre; Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire.* — 2 septembre; Z., *Au jour le jour : l'impératrice Eugénie.* — L. M., *La Maison du Livre.* — 3 septembre; Z., *Au jour le jour : Oberammergau.* — 6 septembre; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre Sarah-Bernhardt, « Faire fortune », comédie en trois actes de MM. Tarride et Fernand Fauré; théâtre des Variétés, reprise de « l'École des Cocottes », pièce en trois actes de MM. Armont et Gerbidon. — Encore « la Princesse de Clèves ».* — 7 septembre; Raoul Narsy, *M. Gabriel de La Rochefoucauld nouvelliste.* — 8 septembre; Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : sur Benjamin Constant.* — 9 septembre; Jean Bourdeau, *La France et les Français, d'après Mme Edith Wharton.* — 10 septembre; Maurice Muret, *Hors de France : la conscience religieuse d'Antonio Fogazzaro.* — 11 septembre; Z., *La liberté des théâtres.* — 13 septembre; Z., *La Pologne et les écrivains français.* — Raoul Narsy, *Ferdinand Brunetière et le cardinal Mathieu.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre étranger, « les Raschkoff », drame en cinq actes par Hermann Sudermann.* — 14 septembre; F., *Théâtre populaire.* — 15 septembre; Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : « Dialogues d'Eleuthère ».* — 16 septembre; U., *Au pays d'Elvire.* — 17 septembre; Pierre de Quirielle, *Le bilinguisme en Alsace et en Lorraine : langue et nationalité.* — 19 septembre; Un vieux bibliophile, *A propos de « la Princesse de Clèves ».* — 20 septembre; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre public, « le Quator en fa dièze », pièce en cinq actes de M. G. Marcel.* — 21 septembre; De Lanzac de Laborie, *Un grand administrateur local sous Louis XV : Tourny.* — 25 septembre; Maurice Spronck, *Prosper Mérimée depuis sa mort.* — 26 septembre; Un vieux bibliophile, *La bibliothèque de la Comédie française et la donation Auguste Rondel.* — 27 septembre; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre étranger; Wlodinierz Perzinski, « Polityka », pièce en trois actes; la bibliothèque de M. Auguste Rondel.* — 30 septembre; *Les souvenirs d'Augustin Filon.*

Mercure de France. — 1er juillet; Léon Moulin, *Sur l'œuvre de Francis Jammes.* — Raphaël Cor, *Charles Dickens.* — 15 juillet; L. Dugas, *La timidité de Stendhal et la timidité d'après Stendhal.* — Paul Rugière, *La poésie de la mer et celle de l'effort.* — 1er août; Paul Vigué, *Le sentiment de la Nature au XVIIe siècle.* — Henri Malo, *Les Cazin à Equihen.* — 15 août; Legrand-Chabrier, *L'individualisme ironique de Maurice Beaubourg.* — Fernand Brodel, *L'élégie chez Hérédia.* — 1er septembre; André Rouveyre, *Souvenirs de mon commerce : au bras de Guillaume Apollinaire.* — Maurice Boigey, *Les sports et la beauté.* — Camille Pitollet, *Le secret de l'impératrice Eugénie.* — 15 septembre; Marcel Coulon, *L'imagination de Rachilde.* — A. Ferdinand Hérold, *Le théâtre d'Émile Augier.*

La Minerve Française. — 1er avril; Jean Moréas, *Stances inédites.* — René de Planhol, *La première de « Toussaint Louverture ».* — Jean Tenant, *L'œuvre de Louis Mercier.* — 15 avril; Paul Adam, *Un article inédit sur le « saint Augustin » de Louis Bertrand.* — Maurice Levaillant, *Les orageuses vacances de M. de Chateaubriand, d'après des documents inédits.* I. — René Johannet, *Les enchantements de Daniel Halévy.* — 1er mai; John Erskine, *La poésie contemporaine en Amérique.* — Maurice Levaillant, *Les orageuses vacances de M. de Chateaubriand* (Fin). — 15 mai; Gonzague Truc, *Le vrai visage de Minerve.* — Pierre Lièvre, *Le Théâtre contemporain : les comédies de MM. de Flers et Caillavet.* — Jokichi Naïto, *La culture française au Japon.* —

1er juin; Lucien Corpechot, *L'esprit allemand*. I. — Pierre Lasserre, *Les chapelles littéraires*. III. *Charles Peguy*. — Daniel Halévy, *Georges Moore à Paris*. — 15 juin; Pierre Champion, *Un romaniste à l'Académie française : M. Joseph Bédier*. — Pierre Lasserre, *Les chapelles littéraires*. III. *Charles Péguy* (suite). — Lucien Corpechot, *L'esprit allemand*. II. — 1er juillet; Pierre Champion, *Un grand colonial à l'Académie française : le général Lyautey*. — Pierre Lasserre, *Les chapelles littéraires : Charles Péguy* (fin). — Philippe Godet, *La culture française en Suisse*. — 15 juillet; René Lote, *L'Allemagne vue par la France*. — Jacques Boulenger, *Stendhal et Custine*. — Georges Girard, *La crise du bouquin*. — 1er août; Henri Martineau, *Jean-Louis Vaudoyer*. — Pierre Lote, *L'Allemagne vue par la France* (fin). — Henri Bachelin, *Un essai de théâtre legendaire*. — 15 août; Ernest Raynaud, *Souvenirs sur le symbolisme : Oscar Wilde à Paris*. — Gérard Gailly, *L'enfance et la jeunesse heureuse de Mme de Sevigné, réfutation d'une legende*. I. — Paul Cazin, *La culture française en Pologne*. — 1er septembre; André Thérive, *Prosper Mérimée ou le sort du dilettante*. — Gérard-Gailly, *L'enfance et la jeunesse heureuses de Mme de Sevigne*. II. — Émile Henriot, *Une nouvelle édition d'« Adolphe »*.

L'Opinion. — 12 juin; Jacques Boulenger, *M. Joseph Bedier*. — Jean de Pierrefeu, « *Une faible femme* ». — 19 juin; Paul Ginisty, *Rejane*. — Eugène Marsan, *La tombe de Moreas*. — André Billy, *Sur une « première » de « la Chartreuse »*. — Jacques Boulenger, « *Ariane, jeune fille russe* ». — Gonzague Truc, « *La transformation sociale des sentiments* (par Paulhan). — 26 juin; André Lichtenberger, *Lettre à un candidat academique*. — Jacques Boulenger, *La Littérature : Eugène Montfort*. — Jean de Pierrefeu, *Le Théâtre : « les Balés »* (par M. Lenormand). — J. B., *A la « Revue des Deux Mondes »*. — 3 juillet; Amédée Britsch, *Le général Lyautey en habit vert*. — Legrand-Chabrier, *La fête stendhalienne*. — André Billy, « *Lectures générales* ». — Jacques Boulenger, *La Littérature : les nouveaux « Miserables » et les « Dialogues d'hier »*. — Jean de Pierrefeu, *Le Théâtre : « les Mille et une nuits »*. — 10 juillet; André Ménabréa, *Le journalisme en XX leçons*. — Jacques Boulenger, *Les romans de M. Henri de Regnier*. — Henri Clouard, *La cooperative de la pensée*. — 17 juillet; Marie-Louise Pailleron, *L'Impératrice*. — Jacques Boulenger, *L'esprit historique de M. Henri de Régnier*. — Gonzague Truc, *L'enseignement des anciens*. — 24 juillet; André Fayolle, *Eugène Linthilhac*. — Legrand-Chabrier, *La Folie-Charenton*. — Jacques Boulenger, *Poésie*. — 31 juillet; Eugène Marsan, *Les nuances sans prix*. — Jacques Boulenger, *Les rois de France écrivains*. — 7 août; Jacques Boulenger, « *La résurrection de la chair* » (par M. Henri Bordeaux). — Pistor, *Retz inédit*. — 14 août; Maurice Wolff, *Christophe Plantin*. — Gonzague Truc, *Socrate*. — Paul Desfeuilles, *Un ballet inédit de Descartes*. — 21 août; Albert Thibaudet, *Une collection de textes français anciens*. — 28 août; Eugène Marsan, *Le roman de l'avenir*. — Pierre de Lacretelle, *Victor Hugo en 1820*. — 4 septembre; Gustave Simon, *Le 4 septembre, souvenir d'un témoin*. — Raoul Narsy, *L'école de Port-Royal*. — 11 septembre; Raoul Narsy, *Le cardinal Amette*. — Eugène Marsch, *P.-J. Toulet*. — André Billy, *A propos de l'Academie belge de litterature*. — Georges Ricou, *Un théâtre populaire à Paris*. — G. de Barbier de la Serre, *L'hygiène des travailleurs intellectuels*. — 18 septembre; Eugène Marsan, *Le monument à Ernest Psichari*. — Manoel Gehisto, *De la litterature sud-américaine*. — Raoul Narsy, *Une correspondance* (de Brunetière et du cardinal Mathieu). — Jean de Pierrefeu, *Le théâtre : « la Mort enchaînée »*.

Néophilologus. — 1920, fasc. I; J. Z. Salverda de Grave, *Évolution de certains groupes intervocaliques de consonnes en français*. — J.-R. Gallas, *Mérimée et la théorie de l'art pour l'art*. I. — Fasc. II, L. Delibes, *Le subjonctif dans la phrase adjective, après un superlatif relatif ou autres tournures exprimant une idee de relativité*. — J.-R. Gallas, *Merimée et la théorie*

de l'art pour l'art. II (fin). — J.-C. Hesseling, *Le coucher du soleil en Grèce.* — Fasc. III; J. W. Marmelstein, *L'état primitif de « l'Épître au Roy ».* — C. Serrurier, *Voltaire et Shakespeare.* — D. Kramer, *Les poèmes épiques d'André Chénier.* I. — Fasc. IV; D. Kramer, *Les poèmes épiques d'André Chénier.* II (fin).

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 10 janvier 1920; Paul Gaultier, *Aux lecteurs.* — Georges Renard, *L'École normale supérieure (1867-1871). Le rôle du cacique, directeurs et maîtres, la journée du 4 juillet 1868 et les victimes qu'elle fait.* — L.-G. Prud'homme, *Deux cent cinquante ans à l'Opéra (1669-1819).* — Lucien Maury, *Les Lettres : l'Orient et les Orientaux.* — Alfred Poizat, *Théâtres.* — 24 janvier; André Bellessort, *J.-P. Jacobsen.* — J.-G. Prud'homme, *Deux cent cinquante ans à l'Opéra (1669-1919).* — Lucien Maury, *Les Lettres; œuvres et idées : la crise de la critique.* — Gaston Rageot, *Le Théâtre : un drame philosophique.* — 14 février; André Bellessort, *J.-P. Jacobsen.* — Jules Bertaut, *Portraits d'écrivains : Henri Duvernois.* — Firmin Roz, *Les Romans : Paul Adam et le roman de l'action.* — Gaston Rageot, *Le Théâtre : « l'Animateur » et le théâtre social.* — 28 février; Victor Giraud, *L'offensive française d'avril-mai 1917.* — Henri d'Alméras, *Le centenaire des « Méditations ».* — Lucien Maury, *Les œuvres et les idées : un savant français, Joseph Bédier.* — Paul Feyel, *L'Histoire : Gambetta.* — Gaston Rageot, *Le Théâtre : la rénovation de la mise en scène.* — 13 mars; A. Gérard, *L'importance de la langue française dans les relations diplomatiques.* — Henri d'Alméras, *Le centenaire des « Méditations ».* — Firmin Roz, *Le Roman : une peinture de l'âme féminine* (Lucie Delarue-Mardrus, « L'âme aux trois visages »). — Gaston Rageot, *Le Théâtre : une tendance nouvelle, la chronique de scène.* — 17 mars; Jules Bertaut, *Portraits d'écrivains : Jérôme et Jean Tharaud.* — Lucien Maury, *Les œuvres et les idées : réflexions sur Berlioz.* — Gaston Rageot, *Le Théâtre : le décor sans pièce et la pièce sans décor.* — 10 avril; C. Géniaux, *L'évolution des femmes musulmanes : ce qu'elles espèrent.* — Firmin Roz, *Un roman psychologique et symbolique* (« Au-dessus de la ville », par Edmond Jaloux). — Gaston Rageot, *Le Théâtre : de « Don Juan » à « Roger Bontemps ».* — 24 avril; C. Géniaux, *L'évolution des femmes musulmanes : ce que les hommes souhaitent.* — Paul Bonnefon, *Émile Deschanel exilé et conférencier, d'après des lettres inédites.* — Lucien Maury, *Les œuvres et les idées : une question mal posée, le prix de l'intelligence.* — Gaston Rageot, *Le Théâtre : deux curiosités* (« L'œuvre des athlètes », de Georges Duhamel, « le Désir », de Johann Sigurjonsson). — 1er mai; Dr Fr. Marès, *L'université de Prague.* — Paul Bonnefon, *Émile Deschanel.* — Firmin Roz, *Le Roman : le nouveau roman d'aventures.* — Gaston Rageot; *Le Théâtre : le théâtre « théâtre ».* — 15 mai; Jacques Chevalier, *Un historien : M. Pierre Imbart de la Tour.* — Lucien Maury, *Les œuvres et les idées : un essai sur Virgile.* — André Bellessort, *Portraits d'écrivains : Louis Bertrand.* — Lucien Maury, *Les œuvres et les idées : la graphomanie.* — Paul Feyel, *L'Histoire : un grand aventurier militaire* (Ludendorff). — Gaston Rageot, *Le Théâtre : Shakespeare à la mode d'aujourd'hui.*

Revue de Paris. — 1er juillet; maréchal Foch, *L'École Polytechnique pendant la guerre.* — Jules Lemaître, *Un aventurier* (fin). — Brada, *La jeunesse de Mme Chrestienne de France.* — Camille Mauclair, *L'œuvre et l'exemple de Paul Adam.* — 1er août; Louis Barthou, *Autour de Whilliam Shakespeare de Victor Hugo, documents inédits.* — Georges Delahache, *Strasbourg (1918-1920).* — 15 août; Augustin Filon, *L'impératrice Eugénie.* I. — Léon Heuzey, *En Thessalie turque (1858).* — 1er septembre; Anatole France, *Stendhal.* — Jean Pommier, *Un opuscule inédit de Renan.* — Augustin Filon, *L'Impératrice Eugénie.* II. — 15 septembre; Ernest Renan, *Essai psychologique sur Jésus-Christ.* — Augustin Filon, *L'Impératrice Eugénie.* III. — 15 juillet, 15 août et 15 septembre; Fernand Vandérem, *Les Lettres et la Vie.*

Revue des Deux Mondes. — 1er juillet; André Chevrillon, *Au pays breton : en Cornouaille.* — Louis Madelin, *L'histoire de la nation française* (par M. Hanotaux). — Edmond Pilon, *Un « caractère » de La Bruyère : l'amateur de Tulipes.* — André Beaunier, *Revue littéraire : les contes de M. Pierre Mille.* — René Doumic, *Revue dramatique : « Juliette et Roméo » à la Comédie-Française.* — 15 juillet; Fidus, *Silhouettes contemporaines : M. Georges Goyau.* — Alfred Rébelliau, *Autour de la correspondance de Bossuet.* VI. *Les derniers actes de Bossuet à Metz.* — René Doumic, *Au Conservatoire : concours de tragédie et de comédie.* — 1er août; Ferdinand Brunetière, *Lettres au cardinal Mathieu.* — André Chevrillon, *Au pays breton : avec les pêcheurs.* — Victor Giraud, *Pascal et le « Discours sur les passions de l'amour ».* — André Lichtenberger, *Les relations intellectuelles entre France et Pologne.* — Henry Bidou, *Le général Lyautey à l'Académie française.* — André Beaunier, *Revue littéraire : Barnave et la Reine.* — René Doumic, *Revue dramatique : Odéon, « le Maître de son cœur », par M. Paul Raynal.* — 15 août; Gabriel Hanotaux, *La canonisation de Jeanne d'Arc.* — Louis Bertrand, *Les Villes d'or.* I. — *De la mer Atlantide au pays des Lotophages.* — André Chevrillon, *Au pays Breton.* III. *Le Pardon Bigouden.* — André Bellessort, *Lettres du général Lyautey.* — 1er septembre; Louis Bertrand, *Les villes d'or.* II. *La résurrection de Carthage.* — René Doumic, *François Buloz et la Comédie Française.* — Louis Gillet, *Littératures étrangères : une grande dame anglaise à Berlin.* — André Beaunier, *Revue littéraire : un nouveau roman de M. Henry Bordeaux.* — 15 septembre; Paul Bourget, *Mérimée nouvelliste.* — Paul Hazard, *L'expansion du français dans le monde.*

Revue hebdomadaire. — 3 juillet; Claude Farrère, *Lyautey l'Africain.* — Edmond Pilon, *Alain-Fournier.* — André Michel, *Les Salons : de la Nationale aux Champs-Élysées.* — 10 juillet; Henry Bordeaux, *La Vie au théâtre.* — 17 juillet; Marius-Ary Leblond, *Les dernières semaines de Gallieni.* I. — Paul Arbelet, *Les amours romantiques d'Henry Beyle et de Victorine Mounier.* I. — Renaud Icard, *Une lettre inédite de Prud'hon.* — 24 juillet; Jean Bourdeau, *Tolstoï et la révolution russe.* I. — Brada, *L'Impératrice Eugénie.* — Marius-Ary Leblond, *Les dernières semaines de Gallieni* (fin). — Paul Arbelet, *Les amours romantiques d'Henry Beyle et de Victorine Mounier* (fin). — 31 juillet; Jean Bourdeau, *Tolstoï et la révolution russe.* II (fin). — Henry Bordeaux, *La Vie au théâtre.* — 7 août; Alfred Dumaine, *Une carrière de diplomate au XVIIIe siècle* (Durand d'Aubigny). — Camille Mauclair, *Alfred Pichon, peintre et critique d'art (1877-1918).* — Charles Le Goffic, *Nos poètes.* — Film, *La Vie qui passe : journaux et journalistes.* — 14 août; François Le Grix, *Nos livres et nous : MM. André Chevrillon, Jérôme et Jean Tharaud en Afrique.* — 21 août; Lyautey, *Géryville, El-Abiod-Sidi-Cheik* (cinq lettres). — Louis Madelin, *A travers l'histoire.* — 28 août; Dora Melagari, *Henriette d'Angleterre.* I. — François Le Grix, *Nos livres et nous : un prophète du passé : Avesnes.* — 4 septembre; Émile Ripert, *Ovide.* I. *De Sulmone à Rome.* — Dora Melegari, *Mme Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans.* II. — Émile Magne, *Stations thermales d'autrefois : Bagnères-de-Bigorre.* — 11 septembre; Émile Ripert, *Ovide.* II. *L'art d'aimer sans amour.* — Paul Rival, *Un dictateur lyrique : Gabriele d'Annunzio.* — François Le Grix, *Nos livres et nous : l'émotion sans paroles de M. André Gide.* — 18 septembre; Louis Barthou, *Le général Lyautey jugé par ses lettres.* — Pierre de Quirielle, *Le cardinal Amette, archevêque de Paris.* — Émile Ripert, *Ovide.* III. *La Légende dorée de l'antiquité.* — 25 septembre; May Mclellan Desprez, *William Bradford, puritain, ou le pèlerinage du « May-Flower » (septembre 1620).* — Émile Ripert, *Ovide.* IV. *Un calendrier poétique et religieux.* — François Le Grix, *Nos livres et nous : M. Jacques-Émile Blanche et ses feuilles de température.*

Le Temps. — 1er juillet; Paul Souday, *Les livres : le monument Stendhal; le discours de M. Paul Bourget; Stendhal, « Rome, Naples et Florence », édition*

des œuvres complètes. — 2 juillet; P. S., *M. Lucien Guitry et le public anglais.* — 3 juillet; J. B., *Les vies légendaires.* — 4 juillet; Dauphin-Meunier, *Une page inédite de Mirabeau sur l'Amérique.* — 5 juillet; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « le Maître de son cœur », de M. Paul Raynal.* — 6 juillet; Émile Henriot, *Courrier littéraire : la « Chanson de Roland » et M. Bédier.* — 8 juillet; Paul Souday, *Les livres : Maurice Donnay, « Dialogues d'hier »; Maurice Rostand, « le Cercueil de cristal ».* — 6 juillet; P. S., *L'art populaire.* — *Académie française : réception du général Lyautey.* — 10 juillet; Paul Souday, *Académie française : réception du général Lyautey.* — 12 juillet; *Le rapport de M. Lintilhac.* — P. S., *Chateaubriand et la montagne.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : la tragédie, la comédie et le drame au Conservatoire.* — 13 juillet; Émile Henriot, *Courrier littéraire : à propos d'une parodie.* — 15-16 juillet; P. S., *L'art de masquer un four.* — 18 juillet; G. Lenôtre, *La Petite histoire : 2 = 1* (Barnave). — 19 juillet; P. S., *Un universitaire* (Eugène Lintilhac). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : à l'Odéon, « L'an XII », de M. Aderer et Ephraïm; une lettre de M. Paul Raynal.* — 20 juillet; Émile Henriot, *Courrier littéraire : le poète Santeul.* — 22 juillet; Paul Souday, *Les Livres : Colette, « Chéri »; Claude Anet, « Ariane, jeune fille russe ».* — 23 juillet; P. S., *Le sabotage de la tragédie.* — 26 juillet; P. S., *Les femmes et la raison.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « la Croisade de la Rose », conte féérique de MM. Georges Delaguys et Paul Strozzi.* — 27 juillet; Émile Henriot, *Courrier littéraire : une collection française d'auteurs grecs et latins.* — 29 juillet; V., *Les Analphabètes.* — L. Algazy, *Le Livre français en Roumanie.* — Paul Souday, *Les Livres : André Gide, « la Symphonie pastorale ».* — 30 juillet; P. S., *Remerciements à Eugène Montfort.* — Jules Bertaut, *Une exposition stendhalienne à Grenoble.* — 31 juillet; G. Lenôtre, *La Petite histoire : l'an XII.* — 2 août; P. S., *Sur Léonard de Vincy.* — Adolphe Brisson, *Chronique dramatique : casinos et théâtres; remarques et souvenirs sur le « Courrier de Lyon ».* — 3 août; Émile Henriot, *Courrier littéraire : le cinquantenaire de Mérimée.* — 5 août; Paul Souday, *Les Livres : Paul Claudel, « le Père humilié », drame en quatre actes.* — 6 août; P. S., *Brunetière et le cardinal Mathieu.* — 9 août; P. S., *Chez Victor Hugo.* — Adolphe Brisson, *Chronique dramatique : lectures de vacances, l'acteur d'autrefois, les idées de Mlle Clairon sur son art.* — 10 août; *La réorganisation des Universités.* — Émile Henriot, *Courrier littéraire : qu'est-ce qu'un livre ancien?* — Un vieux bibliophile, *A propos de la reprise de « Sganarelle ».* — *Le quatrième centenaire de Plantin* (2e et 4e page). — 11 août; J. B., *Mireille.* — 12 août; Paul Souday, *Les Livres : Henry Bordeaux, « la Résurrection de la chair »; Jean-Louis Vaudoyer, « le Dernier rendez-vous ».* — 13 août; P. S., *Vacances.* — 14 août; G. Lenôtre, *La Petite histoire : la chevrière de Rambouillet.* — 16 août; P. S., *Claude Tillier et l'Oncle Benjamin.* — Adolphe Brisson, *Chronique dramatique : Théâtre Moncey, « Monique », comédie de M. Gaillard de Champrix, d'après le roman de M. Paul Bourget; les trois pièces nouvelles (« l'Idole brisée », par M. Lucien Boyer; « le Meilleur des hommes », par M. Berr de Turique; « Un coup de vent », par Mlle Dorsenne).* — 17 août; Émile Henriot, *Courrier littéraire : un ballet de Descartes.* — 19 août; Paul Souday, *Les Livres : Jacques-Émile Blanche, « Cahiers d'un artiste », 5e et 6e séries; Mme Alphonse Daudet, « Journal de famille et de guerre »; Louis Dumur, « Nach Paris »; Jean de Granvilliers, « le Prix de l'homme »; Henry Malherbe, « le Jugement dernier ».* — 20 août; P. S., *Les Jeunes.* — 23 août; P. S., *Faut-il siffler?* — Adolphe Brisson, *Chronique dramatique : l'acteur d'autrefois* (suite); *bataille de dames; Dumesnil contre Clairon; conseils aux tragédiens; l'art et la nature.* — 21 août; Émile Henriot, *Courrier littéraire : un cinquantenaire oublié, Prévost-Paradol.* — 26 août; Paul Souday, *Les Livres : Henri de Régnier, « la Pécheresse »; Louis Bertrand, « l'Infante ».* — 27 août; P. S., *On demande une princesse* (des lettres). — 29 août; Philippe

Millet, *Les lettres du général Lyautey*. — 30 août: P. S., *Chateaubriand et Rancé*. — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : l'acteur d'autrefois* (suite); *faut-il que le comédien se forme dans une école? le pour et le contre ; de Clairon à Dumesnil, à Réjane*. — 31 août; Émile Henriot, *Courrier littéraire : le mariage de Bossuet*. — 2 octobre; Paul Souday, *Les Livres : Romain Rolland, « Pierre et Luce » ; J.-H. Rosny aîné, le « Félin géant », « l'Amoureuse aventure »; R. d'Argenson, « Pénombre »; Laurent Vineuil, « l'Erreur »; Maurice Magre, « la Montée aux enfers », l'Appel à la bête »; Lucien Daudet, « Évidences »; Émile Berr, « l'Invisible ami »*. — 3 septembre; P. S., *Stendhal et Anatole France*. — 4 septembre; *4 septembre 1870-4 septembre 1920 : le cinquantenaire de la république*. — 6 septembre; P. S., *Une apologie du romantisme*. — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Variétés, « l'École des cocottes », reprise en trois actes de MM. Armont et Gerbidon; théâtre Antoine, « l'Inconnu », trois actes de M. Verneuil; théâtre Sarah-Bernhardt, « Faire fortune », trois actes de MM. Tarride et Fauré; théâtre Michel, « les Amants de Sazy » (reprise)*. — 7 septembre; Émile Henriot, *Courrier littéraire : bataille d'érudits autour de Pascal*. — 8 septembre; J. B., *« Salons littéraires »*. — 9 septembre; Paul Souday, *Les Livres : Jules Laforgue, « Moralités légendaires »; Jean Giraudoux, « Elpénor »; « Amica America »; « Adorable Clio »; Xavier de Courville, « le Rêve de Cinyras »*. — *Lénine vu par Gorki*. — 13 septembre; P. S., *Renan à Saint-Nicolas*. — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie-Française, « la Mort enchaînée », de M. Maurice Magre*. — 14 septembre; Émile Henriot, *Courrier littéraire : P.-J. Toulet*. — 15 septembre; J.-B., *Le centenaire de Fromentin*. — 16 septembre; Paul Souday, *Les Livres : Benjamin Constant, « Adolphe », édition historique et critique par Gustave Rudler*. — 19 septembre; Adolphe Aderer, *L'anniversaire d'Émile Augier*. — 20 septembre; P. S., *Du Renan inédit*. — F. Dumas, *A propos du centenaire des « Méditations »*. — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : le centenaire d'Émile Augier, « les Effrontés » à la Comédie-Française, « le Fils de Giboyer » à l'Odéon; « Marie Gazelle », trois actes de M. Nozière*. — 21 septembre; Émile Henriot, *Courrier littéraire : un amour de Ronsard*. — 23 septembre; J.-B., *Une donation (à la Comédie-Française par M. Auguste Rondel, de sa bibliothèque théâtrale)*. — 24 septembre; P. S., *Le syndicalisme au théâtre*. — Paul Souday, *Les Livres : Prosper Mérimée*. — 27 septembre; P. S., *Pour le romantisme*. — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Vaudeville, « l'Enfant maître », par M. Henry Marx*. — 28 septembre; Émile Henriot, *Courrier littéraire : les projets de M. Edmond Jaloux*. — 30 septembre; Paul Souday, *Les livres : Pierre Loti, « La Mort de notre chère France en Orient »*.

LIVRES NOUVEAUX

Adam (Pierre). — *Contribution à l'étude de la langue des mémoires de Saint-Simon.* Le Vocabulaire et les Images. Thèse pour le doctorat ès lettres présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. *Paris, Berger-Levrault.* In-8, de VIII-259 p.

Anthologie *des écrivains de la guerre*, publiée par André FAGE. *Villefranche-de-Rouergue, impr. Delagrave.* In-18, de 367 p. Prix : 6 fr.

Anthologie *des indépendants.* Préface d'Alfred CAPUS. *Paris, impr. Jouve.* In-16, de 464 p. Prix : 10 fr. (Cent auteurs contemporains.)

Anthologie *poétique française.* XVIIIe siècle. Poèmes choisis avec introduction, notices et notes, par Maurice ALLEM. *Paris, Garnier frères.* In-18, de XLV-516 p. Prix : 4 fr. 90.

Arbelet (Paul). — *La Jeunesse de Stendhal.* I : Grenoble, 1783-1799. *Paris, Édouard Champion.* In-8, de XVIII-411 p. Bibliothèque stendhalienne. (Appendice aux œuvres complètes.)

Arbelet (Paul). — *La Jeunesse de Stendhal.* II : Paris-Milan, 1799-1802. *Paris, Édouard Champion.* In-8, de 250 p. Bibliothèque stendhalienne. (Appendice aux œuvres complètes.)

Baldensperger (Fernand). — *L'Avant-guerre dans la littérature française, 1900-1914. Paris, Payot.* In-16, de 203 p.

Balzac (H. de). — *Le Cousin Pons. Paris, Larousse.* In-8, de 268 p.

Balzac (Honoré de). — *Le Médecin de campagne.* Une gravure hors texte. *Paris, Larousse.* In-8, de 208 p.

Berga (abbé A.). — *Un problème de bibliographie historique.* L'Auteur de l' « Essai politique sur la Pologne » (1764). *Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 23 p. (Extrait de la « Revue historique ». T. XXIX. Année 1918.)

Bigné (Raymond de). — *Les Ballades de maître François Villon.* Imaigiées par messire HÉROUARD, bellement escrites, par messire Raymond DE BIGNÉ. *Paris, impr. Paul Dupont.* In-4, de 171 p.

Bois (Henri). — *La Philosophie de Calvin. Paris, libr. générale et protestante.* In-8, de 111 p.

Bordeaux (Henry). — *Une doctrine de vie.* Extraits de l'œuvre d'Henry Bordeaux, de l'Académie française. Recueillis et groupés par le Dr Henri CARRIÈRE. *Paris, Gabriel Beauchesne.* In-16, de 404 p.

Boschot (Adolphe). — *Une vie romantique.* Hector Berlioz. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de II-431 p. Prix : 6 fr. 50.

Boulenger (Jacques). — *L'affaire Shakespeare. Paris, Édouard Champion.* In-16, de 81 p.

Buttet (Ch. de). — *Aperçu de la vie de Xavier de Maistre*, d'après sa correspondance, des notes et des souvenirs de famille ; par son petit-neveu. *Grenoble, impr. Allier frères.* In-4, de 219 p. et gravures.

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs. T. LXX. Heinz-Herkules. *Paris, impr. nationale.* In-8 à 2 col. Col. de 1 à 1290 p. (Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.)

Chanson (la) *de Roland.* Traduction nouvelle d'après le manuscrit

d'Oxford; par Henri CHAMARD. *Paris, Armand Colin.* In-16, de XI-224 p. Prix : 3 fr. 60.

Colani (T.). — *En Prusse il y a trente ans* (1886-1888). Études, notes, impressions de voyage. *Paris, Fischbacher.* In-16, de 328 p. Prix : 6 fr.

Coroënne (J.). — *Montesquiou d'Artagnan, vainqueur de Denain.* Démonstration, réfutations et critiques. *Paris, Melet.* In-8, de 270 p., avec gravures et cartes.

Cochin (Claude). — *Dernières pages.* Notes du front et de l'arrière. *Paris, Hachette.* In-16, de XXXVI-226 p. Prix : 5 fr.

Cochin (Henry). — *Pétrarque et les Rois de France. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 22 p. (Extrait de l' « Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France ». Année 1917.)

Coudere (C.). — *Nouveaux Documents sur la situation de fortune de la famille de René Descartes. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 27 p. (Extrait de la « Bibliothèque de l'École des Chartes ». Année 1917, t. LXXVIII.)

Courboin (François). — *Les Emplacements successifs du cabinet des estampes de 1667 à 1917. Paris, Henri Leclerc.* In-8, de 75 p., avec pl. (Extrait du « Bulletin du bibliophile » tiré à 100 exemplaires.)

Cuche (Paul). — *En lisant les juristes philosophes. Paris, J. de Gigord.* In-16, de II-127 p.

Du Bellay (Martin et Guillaume). — *Mémoires de Martin et Guillaume Du Bellay*, publiés pour la Société de l'histoire de France, par V.-L. BOURRILLY et F. VINDRY. T. IV (livres IX et X, 1541-1547 et table). *Paris, Société de l'histoire de France.* In-8, de LXVIII-434 p. et tableau généalogique. Prix : 12 fr. (Société de l'histoire de France. Exercice 1918. 1er volume, n° 387.)

Dubois (Georges). — *Essai sur la mise en scène de l'assaut d' « Hamlet ». Paris, Édouard Champion.* In-8, de 20 p. (Extrait de la « Revue du XVIe siècle ». T. V, 1917-1918.)

Fagnani (Vera). — *Travail et Travailleurs.* Morceaux choisis d'auteurs contemporains. *Bologna Nicola Zanichelli, editore.* In-8, de XXIV-260 p. Prix : Lire, 7.50.

Fénelon. — *Les Aventures d'Aristonoüs.* Préface de Léon GAUTIER. Introduction par Henry JOUIN. *Paris, Ernest Flammarion.* In-4, de 212 p. avec pl. Compositions modernes et ornements divers.

Ferrand (E.), **F. Colens** et **Dr Jablonski.** — *Conférences d'actualité.* Le Patriotisme au théâtre; L'Ame anglaise et la guerre; La Pologne, son passé, son avenir. Préface de M. Louis ARNOULD. *Poitiers, impr. A. Masson.* In-8, de III-52 p.

Fertre (André). — *Un manoir de Ronsard au Maine-Sarceau. Le Mans, impr. Godfroy-Bureau.* In-8, de 4 p. et une gravure.

Ferval (Claude). — *La Trace de ses pas*, poèmes. *Paris, impr. Nationale.* In-4, de 121 p.

Fleury (Victor). — *Précis de littérature étrangère* (Europe, Amérique, Asie). *Paris, Delagrave.* In-18, de VIII-375 p. Prix : 7 fr.

Fua (Albert). — *La Voix de Victor Hugo dans la guerre mondiale et ses prophéties, extraites de son œuvre. Paris, Delagrave.* In-18, de 216 p. Prix : 5 fr.

Galletier (Ed.). — *L' « Idylle du Soir », du poète Angevin Pierre le Loyer et ses sources antiques. Paris, Edouard Champion.* In-8, de 15 p. (Extrait de la « Revue du XVIe siècle ». T. V, 1917-1918.)

Gauthier d'Aupais. *Poème courtois* du XIIIe siècle, édité par Edmond FARAL. *Paris, Édouard Champion.* In-16, de 32 p. Prix : 1 fr. 50. (Les classiques français du moyen âge, publiés sous la direction de Mario Roques.)

Guillot de Saix. — *La « Farce du Romancero » ou « le Premier Don Quichotte »*, d'après « l'Intermède fameux des Romances », de Cervantès. *Cahors,*

impr. Coueslant. In-8, de 32 p. (Extrait de la « Revue hispania ». Janvier-mars 1920.)

Jovy (Ernest). — *Les Archives du cardinal Alderano Cybo à Massa. Paris, Henri Leclerc*. In-8, de 178 p. (Extrait du « Bulletin du bibliophile » tiré à 60 exemplaires.)

Karsenty (Joseph). — *Edmond Rostand*. Étude biographique et littéraire. Orné du portrait et d'un autographe du poète. *Marseille, impr. du Sémaphore, Barlatier*. In-16, de 32 p.

Labordère (Marcel). — *Une profession de foi cartésienne. Paris, Armand Colin*. In-16, de 143 p. Net : 3 fr.

La Fontaine. — *Quatre fables de La Fontaine*, en douze tableaux dessinés et mis en couleurs par Michel Colle. *Paris, Berger-Levrault*. In-4, de 36 p.

Lasserre (Pierre). — *Le Romantisme français*. Essai sur la Révolution dans les sentiments et dans les idées au XIXe siècle. Nouvelle édition augmentée d'une préface, *Paris, Garnier frères*. In-18, de XL-548 p. Prix : 4 fr. 90.

Lapaire (Hugues). — *La Mare au diable*, pièce en quatre actes, d'après le roman de Georges Sand. *Paris, libr. théâtrale, artistique et littéraire*. In-16, de 111 p. (Représentée pour la première fois à Paris, au théâtre national de l'Odéon, le 13 septembre 1919.

Le Bidois (G.). — *L'Honneur au miroir de nos lettres*. Essais de psychologie et de morale. *Paris, Garnier frères*. In-8, de XI-397 p. Prix : 6 fr. (Les idées morales dans la littérature française.)

Letellier (Albert). — *Bossuet*. Notre plus grand écrivain. *Paris, Manzi, Joyant*. In-8, de 328 p. et gravures.

Lollis (Cesare de). — *Saggi di letteratura francese. Bari, Gius. Laterza e figli*. In-8, de IV-280 p. (*Biblioteca di cultura moderna*. Prezzo : 14.50 l.)

Mailloux (Auguste). — *Myriam Harry. Paris, Maurice Mendel*. In-16, de 48 p. Prix : 2 fr. 25. (Ceux qui passent et ceux qui restent. Série de critiques. II.)

Marsan (Jules). — *Beaumarchais et les Affaires d'Amérique*. Lettres inédites. *Paris, Édouard Champion*. In-8, de 67 p.

Maurras (Charles). *Les Amants de Venise. George Sand et Musset*. Nouvelle édition, augmentée d'une préface et de notes nouvelles. *Paris, E. de Boccard*. In-16, de LXII-322 p. Prix : 4 fr. 75.

Mélanges *d'histoire littéraire et de philologie offerts à* M. Bernard Bouvier, à l'occasion du XXXe anniversaire de sa nomination comme Professeur ordinaire à la Faculté des Lettres de l'Université de Genève. *Genève, Société anonyme des éditions Sonor*. In-8, de VIII-360 p.

Millet (René). — *Socrate et la Pensée moderne. Paris, Plon-Nourrit*. In-16, de XXI-291 p. et portrait. Prix : 7 fr.

Moreau (Hégésippe). — *La Souris blanche*; 7 illustrations de Frédéric Bourdin, dont 6 gravées à l'eau-forte, par Émile Feltesse et 1 gravée sur bois par Sauget. *Abbeville, impr. F. Paillart*. In-8, de 47 p.

Musset (Alfred de). — *Les Nuits. Paris, Picard*. In-32, de 72 p. (Collection des dames.)

Palissy (Bernard). *Architecture et Ordonnance de la grotte rustique de Mgr le duc de Montmorency, connestable de France*. Premier livre du célèbre potier demeuré inconnu. Réimprimé d'après l'édition de La Rochelle, 1563. *Paris, Édouard Rahir*. Petit in-4, non paginé.

Péguy (Charles). — *Œuvres complètes de Charles Péguy*, 1873-1914. Œuvres de poésie. T. VI : Le Mystère des Saints-Innocents; la Tapisserie de sainte Geneviève et de Jeanne d'Arc; la Tapisserie de Notre-Dame. *Paris, éditions de la Nouvelle Revue française*. In-8, de 420 p.

Pinger (W. R. R.). — *Laurence Sterne and Gœthe. Berkeley, University of California*. In-8, Publications in Modern Philology, vol. 10, n° 1, pp. 1-65.

Platon. — *Œuvres de Platon.* Ion, Lysis, Protogoras, Phèdre. Le Banquet. Traduction nouvelle avec des notices et des notes, par E. CHAMBRY. *Paris, Garnier frères.* In-12, de VII-421 p. Prix : 4 fr.

Rabelais. — *Gargantua et Pantagruel.* Texte transcrit et annoté par Henri CLOUZOT. T. II. 4 gravures hors texte. *Paris, Larousse.* In-8, de 156 p.

Ronsard (Pierre de). — *Élégie à Marie*, avec les gravures sur bois de Carlègle. *Paris, chez l'imprimeur Léon Pichon.* Petit in-4, de 18 p.

Roman (J.). — *Le Livre de raison du peintre Hyacinthe Rigaud*, publié avec une introduction et des notes. *Paris, Henri Laurens.* In-4, de XXX-295 p.

Sageret (Jules). — *La Vague mystique.* Henri Poincaré. Énergétisme. W. Ostwald. Néo-Thomisme, P. Duhem. Bergsonisme. Pragmatisme. Emile Boutroux. *Paris, Ernest Flammarion.* In-12, de 180 p. Net : 3 fr. (Bibliothèque de culture générale.)

Schwob (Marcel). — *Spicilège.* François Villon, Saint-Julien l'Hospitalier, Plangon et Bacchis, Dialogues sur l'amour, l'art et l'anarchie. *Paris, impr. R. Tancrède.* In-8, de 171 p.

Serre (Joseph). — *Essai sur la loi universelle.* Antoine Molliere, penseur et esthéticien lyonnais (1809-1895). Sa vie, ses idées, son œuvre, avec portrait. *Paris, Vitte.* In-16, de 87 p.

Stendhal. — *Le Rouge et le Noir.* Introduction par Casimir STRYIENSKI. T. II. Une gravure hors texte. *Paris, Larousse.* In-8, de 332 p.

Termier (Pierre). — *Léon Bloy. Mamers, impr. Gabriel Enault.* In-8, de 31 p. (Extrait des « Cahiers catholiques ». Numéros de novembre et décembre 1919, et de janvier 1920.)

Tovar Y. R. (Enrique D). — *Ventura Garcia. Calderon y sa obra literaria. Paris, Agencia général de libreria.* In-16, de 64 p.

Turgot. — *Œuvres de Turgot et documents le concernant* avec biographie et notes; par Gustave SCHELLE. T. II. *Paris, Félix Alcan.* In-8, de 704 p. et portrait. Prix : 18 fr.

Vallès (Jules). — *Des mots....* Avec sept bois dessinés et gravés par Deslignères. *Paris, Édouard-Joseph.* In-8, de 32 p.

Vanderem (Fernand). — *Le Miroir des lettres.* Première série (1918). *Paris, Ernest Flammarion.* In-12, de 277 p. Net : 5 fr.

Vauvenargues (capitaine Luc de Clapiers, marquis de). — *Réflexions et Maximes*, ornées par Guy Dollian. *Paris, Société littéraire de France.* 2 vol. in-16, t. I, de 110 p.; t. II, de 111 p.

Voiture. — *Lettres amoureuses de Voiture.* Ornées d'en-têtes et de culs-de-lampe dessinés par Guy Dollian. *Paris, Société littéraire de France.* In-16, de 176 p.

Voltaire. — *Romans de Voltaire.* Notices et annotations par H. LEGRAND. T. I. Deux gravures hors texte. *Paris, Larousse.* In-8, de 164 p.

Voltaire. — *Œuvres choisies de Voltaire*, disposées d'après l'ordre chronologique, avec introduction, bibliographie, notes, grammaire, lexique et illustrations documentaires, par Louis FLANDRIN. *Paris, Hatier.* In-16, de XXIII-1013 p. (Collection d'auteurs français d'après la méthode historique publiée sous la direction de M. Ch.-M. des Granges.)

Yrondelle (A.). — *Les Figures de rhétorique.* Vade-mecum des candidats aux examens du baccalauréat, du diplôme secondaire et du brevet supérieur. *Le Puy, impr. générale du Centre.* Petit in-16, de 80 p. Prix : 2 fr.

Zéréga-Fombona (A.). *Le symbolisme français et la Poesie espagnole moderne. Paris, Mercure de France.* In-16, de 85 p. Prix : 75 cent. (Les Hommes et les Idées.)

CHRONIQUE

— La Société d'histoire littéraire de la France a tenu son assemblée générale annuelle, le jeudi, 19 décembre 1920, à 5 heures, au Collège de France, sous la présidence de M. Arthur CHUQUET.

En ouvrant la séance, le Président a prononcé l'allocution suivante :

« Messieurs, Une des pertes les plus douloureuses que notre Société ait faites depuis longtemps, est celle de Jacques Flach, professeur au Collège de France et membre de l'Institut.

« Il venait de donner le 4e volume de son monumental ouvrage sur les *Origines de l'ancienne France*.

« Les deux premiers tomes qui datent, l'un de 1886, et l'autre de 1893, traitent du régime seigneurial, des origines communales, de la féodalité et de la chevalerie. Le troisième, paru en 1914, est consacré à la renaissance de l'État et à la résurrection de la France carolingienne par l'effort de la royauté et du principat. Le quatrième, publié en 1917, expose la naissance des nationalités régionales et leurs rapports avec la couronne de France.

« Flach avait un esprit puissant et systématique. Il amassait les faits et les puisait de toutes parts, puis il les assemblait en un bel et clair et imposant ensemble. Rien ne lui semblait obscur et il n'avouait pas volontiers qu'il ignorait le pourquoi des choses. Aussi nombre de savants ont-ils combattu les solutions qu'il donnait aux problèmes historiques qu'il discutait, et vraiment en ces sujets vastes, compliqués, difficiles, il suffit d'errer sur le sens de certains mots en latin barbare pour se tromper du tout au tout et se fourvoyer entièrement dans l'examen d'une question. N'eut-il pas tort de citer à l'appui de ses théories les chansons de geste et les vies des saints, postérieures aux époques qu'il étudiait? N'eut-il pas tort de voir des groupements ethniques naturels dans tous les principats du royaume? N'eut-il pas tort de croire que le patriotisme existait dans les premiers siècles du moyen âge, que sous Charles le Simple et Louis d'Outremer les Lorrains appelaient le roi de France pour devenir français, qu'au Xe et au XIe siècle l'élément gaulois était encore prépondérant en Alsace?

Mais on trouve, dans ces quatre volumes de Flach, des pages intéressantes d'histoire politique et sociale; on y trouve, outre d'amples et instructifs détails, des aperçus pénétrants, des vues profondes; on admire l'apparence solide de l'édifice et le grand, le prodigieux et infatigable effort de l'architecte.

« Flach ne répétait pas ce que d'autres avaient dit avant lui; il voulait avoir et il avait un jugement personnel; fièrement, résolument il s'éloignait des chemins battus; il a tâché de découvrir ce qu'il nommait les dominantes de l'histoire, et personne n'a fouillé avec autant de science et de conscience le rôle de la royauté française. Quiconque voudra connaître de près nos vieilles institutions, devra consulter le travail si considérable de Flach.

« D'autres publications de notre regretté confrère se rattachent plus étroitement aux études de notre Société.

« Il composa un attachant essai sur Thomas Morus et sur son livre l'*Utopie*, qui est à la fois une vive critique de la société anglaise et le tableau pittoresque d'une société fictive.

« Il parla très dignement de *Sully, homme de guerre et homme d'État* : il sut saisir la vraie physionomie de Sully et il rendit le plus éclatant, le plus juste témoignage à ce ministre si intègre, si énergique, si laborieux qui s'attacha jour et nuit à porter remède aux maux de toute sorte dont souffrait la France.

« Il publia le *Traité de la constance et consolation ès calamités publiques* de Guillaume du Vair, l'œuvre maîtresse de ce magistrat stoïque qui, comme dit Flach, travailla plus que nul autre en son temps à la défense et à l'illustration de la prose française.

« Flach était patriote. Durant la guerre récente, il fit son devoir d'encourageur, et c'est pourquoi, lorsqu'il étudia Du Vair, à l'instant où, suivant son expression, un souffle d'énergie avait passé sur l'âme française, il relisait volontiers et faisait relire autour de lui les paroles de confiance et d'espoir que l'auteur du *Traité de la constance* prononçait en 1590 pendant le siège de Paris.

« Avant de mourir, il assista du moins à la défaite des Schwobs et le fidèle, le tenace Alsacien connut les joies les plus grandes et les plus pures qu'il pût éprouver : il vit les Français établir de nouveau leur corps de garde à Strasbourg sur la place Kléber et leurs sentinelles au pont de Kehl.

« Nous avons perdu, outre Jacques Flach, deux hommes d'un talent distingué, deux confrères et collaborateurs estimés, M. Rigal et M. Hogu.

« M. Rigal écrivit souvent dans notre Revue : il signala des rapprochements entre Victor Hugo et Byron; il examina dans deux articles la signification du Satyre de Victor Hugo et la doctrine religieuse du poète de 1854 à 1859.

« Mais ce qu'il a fait de meilleur et de plus durable, c'est son ouvrage sur *Le Théâtre français avant les périodes classiques*, ouvrage qu'il publia en 1901 et qui condensait ses recherches antérieures sur Alexandre Hardy et sur l'histoire des théâtres de Paris.

« Il expose, dans cet excellent livre, la condition des comédiens et leurs rapports avec les poètes; il démontre que le théâtre de la Renaissance eut une existence séparée du théâtre populaire et que les pièces de l'école de Ronsard n'ont pas été jouées sur une scène publique: il trace l'histoire complète de l'hôtel de Bourgogne; il prouve que le théâtre pré-classique usait du décor simultané.

« Ce travail de M. Rigal, patiemment composé, après un examen minutieux des documents et selon une méthode scrupuleuse, lui valut et lui vaudra la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du théâtre français.

« M. Hogu est mort dans la fleur de l'âge. C'était un grand jeune homme au parler aimable, aux façons douces et un peu timides; on le sentait miné par un mal inguérissable.

« Il inséra dans notre revue et des comptes rendus et des articles. Il nous raconta comment un jeune helléniste, un classique fervent, Berger de Xivrey, avait en 1829 tenté contre Boileau et en même temps que Sainte-Beuve une réhabilitation de Ronsard et il étudia un manuscrit des *Harmonies* de Lamartine qui fournit de notables variantes et corrections.

« Dans un solide travail il avait fait revivre un personnage de la Réforme jusqu'alors très peu connu, Jean de l'Espine. Les relations de l'Espine avec Calvin qui le somma longtemps en vain de renoncer au catholicisme, sa conversion, son apparition au collège de Poissy, ses voyages, la lettre où il

osa reprocher à Henri IV d'avoir abjuré, ses œuvres de théologie et de morale et notamment ses *Discours sur le repos et le contentement de l'esprit*, ses attaques contre le stoïcisme qui, selon lui, avait tort de déraciner du cœur de l'homme des affections aussi utiles que les voiles d'un navire, une sorte de réalisme qui anime et son style et sa doctrine; tout cela, M. Hogu l'avait fort bien remis en lumière.

« Je n'ai plus maintenant qu'à céder la parole, Messieurs, au secrétaire général, à M. Paul Bonnefon qui, Dieu merci, revient frais et dispos au milieu de nous. Nous le félicitons du complet rétablissement de sa santé et nous souhaitons l'avoir longtemps encore à la tête de notre patriotique entreprise. Aimer, cultiver, répandre la littérature française comme nous faisons, c'est défendre la patrie comme nous l'avons défendue naguère, et contribuer à sa grandeur. »

M. Max Leclerc, trésorier, communique à l'Assemblée les chiffres de l'exercice financier :

RECETTES

Excédent des recettes au 31 décembre 1918	1 668 39
Coupons encaissés en 1919	625 »
2 versements de membres perpétuels	1 000 »
217 cotisations à 20 francs	4 340 »
140 abonnements à 19 francs	2 660 »
22 abonnements réservés sur le compte 1918	418 »
228 numéros à 4 fr. 75	1 083 »
25 années au prix réduit de 12 francs net	300 »
Vente de papier : volumes et numéros divers	861 »
Montant total des recettes	12 955 39

DÉPENSES

Travaux divers, frais accessoires, etc	407 70
Papeterie	189 85
Publicité	10 10
Affranchissements	373 66
Papiers	1 060 20
Impression et brochure	8 802 45
Collaboration	2 147 90
Frais de recouvrement de 217 cotisations	108 50
Montant total des dépenses	13 100 36
Excédent des dépenses au 31 décembre 1919	144 97
	12 955 39

Ces chiffres, mis aux voix, sont unanimement approuvés.

Le Secrétaire donne lecture de son rapport annuel sur l'état moral de la Société :

« Messieurs, la situation actuelle de notre société offre quelques différences avec celle de l'an passé, et demande des explications. Les voici. Comme il était à prévoir, les difficultés de notre entreprise persistent et s'accentuent. Les frais de publication, la cherté du papier, aggravent encore

chaque jour une situation qui devient de plus en plus lourde, et qui finira bientôt par être fatale. A qui la faute d'un pareil état de choses? Pour ma part, je ne suis pas assez grand clerc pour l'expliquer et, connaissant les effets, en déterminer les causes. D'ailleurs, sommes-nous bien qualifiés pour les dégager ainsi et notre raison d'être n'est-elle pas plutôt de travailler et de produire modestement, sans trop philosopher sur des phénomènes dont la complexité nous échappe et qui finiront sans doute bientôt par se coordonner raisonnablement.

« Disons donc, seulement, que nos dépenses augmentent chaque jour hors de proportion de ce qu'elles étaient auparavant, que nous essayons de prendre toutes les précautions susceptibles d'enrayer, sinon d'arrêter, ces accroissements successifs qui atteignent maintenant des prix inconnus à ce jour. Elles risquent d'être fatales à la publication des ouvrages français, surtout aux publications savantes, dont les ressources sont restreintes et ne peuvent croître indéfiniment. La situation demeure inquiétante et ne peut sans péril s'aggraver ainsi. Espérons qu'on saura y trouver bientôt un remède, quoique il ne se laisse pas entrevoir, et, au lieu de discourir sans but, marquons plutôt les raisons que nous avons de ne pas désespérer.

« A la fin de cette année 1920, exactement le 25 novembre dernier, le nombre de nos sociétaires s'élevait à 356 au lieu de 353 que comptait l'an passé, soit un gain de trois unités en notre faveur et nous allons voir cet avantage s'accentuer encore cette année. Le 25 novembre 1920, nous comptions 461 abonnés, au lieu de 431 que nous comptions alors, et le gain total de cette année est exactement de 30 unités nouvelles, ce qui mérite d'être pris en considération. Bref, au total, après deux décès, deux démissions et sept membres nouveaux nous accusons un gain de trois membres de plus.

« Évidemment, ceci n'autorise pas les visées ambitieuses; mais il n'est pas moins bon de le constater, d'autant que nous allons relever ailleurs ce progrès plus accentué. Messieurs, notre société ne compte pas seulement des membres de la société, des sociétaires; ceux-ci forment la force même de notre association, nous restent fidèles et attachés à nos traditions. C'est la base même de nos travaux, notre raison d'être. Mais à côté de ces adhérents, on doit comprendre dans nos listes des noms moins fixés sur leurs intentions, plus nomades, plus versatiles. Ce sont nos abonnés, qui nous restent le plus souvent fidèles, mais ne partagent pas absolument le sort de notre association. J'ai déjà dit, et trop souvent pour n'avoir pas à le redire, le danger qu'il y aurait à ce que le nombre de nos sociétaires dépassât celui de nos abonnés. Signalons-le sans insister davantage. Aujourd'hui, c'est-à-dire au 25 novembre 1919, le chiffre de nos adhérents s'élevait à 800, tandis que celui de nos abonnés de 1920 montait jusqu'à 892, soit exactement 33 unités nouvelles. C'est un progrès manifeste et réel, qui semble vouloir marquer une intention formelle de dispositions excellentes. Souhaitons qu'elles persistent et s'accentuent : ce serait, en ce cas, l'avant-coureur, le gage d'améliorations que nous espérons.

« Mais ne rêvons pas de progrès téméraires : l'avenir, un avenir sans doute trop proche, risquerait de nous donner trop vite un démenti. Il nous importe, non pas de faire un rêve plus ou moins probable, mais d'envisager ce que nous pouvons faire et de tenter de le réaliser. Il nous faut d'abord penser à nous restreindre, borner scrupuleusement notre publication trimestrielle aux dimensions de dix feuilles d'impression : 160 pages de texte sont bien suffisantes pour maintenir la *Revue d'Histoire Littéraire* dans des bornes qu'elle ne doit pas dépasser pour donner à notre recueil l'importance qu'il doit conserver. Ensuite, il importe de tirer le meilleur parti possible de toutes les ressources dont nous disposons, de veiller à leur bon emploi, et n'en user qu'à bon escient. D'abord, un changement prochain d'imprimeur nous

vaudra une économie dans les frais d'impression et nous permettra de faire à moins de frais mieux face à nos obligations. De ce chef une économie de 1 000 francs par numéro nous amènera une dépense moindre que nous pouvons évaluer à 4 000 francs environ pour l'ensemble de l'année.

« Grâce à ces moyens, nous espérons pouvoir franchir sans trop de dommage la période critique que nous traversons et qui ne saurait se prolonger indéfiniment. Si nos ressources se maintiennent, si nos adhérents nous demeurent fidèles, si aucune circonstance nouvelle ne vient accabler notre budget, nous espérons pouvoir faire face sans dommage aux obligations que nous avons assumées et courir une carrière nouvelle que nous voudrions éclatante, mais qui, quoi qu'il arrive, ne manquera ni de persévérance ni d'utilité. »

Il est procédé au dépouillement du scrutin pour la désignation de sept membres du Conseil d'administration. Sont élus : MM. de Barante, Henri Bernès, Augustin Gazier, Morel Fatio, Gustave Reynier, Louis Arnould (en remplacement de M. Flach) et Joseph Vianey (en remplacement de M. Rigal).

La séance est levée à six heures.

— Après examen de *L'état primitif de « l'Épistre au Roy »*, de Calvin, M. J.-W. Marmelstein conclut qu'il doit avoir existé une *Epitre dédicatoire au Roy* se rapportant à la *Praefatio*. Est-elle antérieure? Tout porte à le croire, bien qu'elle soit peu problable, et il est à peu près certain que cette épître n'est pas antérieure à 1535.

— *Le dernier amour de Ronsard*, qui a été, en 1882, le premier ouvrage de M. Pierre de Nolhac et qui reste la seule étude sur Hélène de Surgères, vient d'être réimprimé pour les bibliophiles avec une préface inédite (Dorbon aîné, s. d., 80 p. in-8°, 10 fr.). Les curieux du XVIe siècle se réjouiront que cet élégant opuscule tiré à Liége en décembre 1914, c'est-à-dire pendant l'occupation allemande, ait échappé aux destructions qui furent commises dans l'imprimerie.

— Un ouvrage étendu sur Du Bellay vient de paraître en Sardaigne et le fait est déjà intéressant, notre poète n'ayant guère été étudié en langue italienne (Natale Addamiano, *Delle opere poetiche francesi di J. Du Bellay e delle, sue imitazioni italiane*, Cagliari, typ. G. Ledda, in-8° de 260 p.). Ce sont les débuts dans l'érudition d'un élève de M. Torraca et de l'Université de Naples, qui annonce l'intention d'écrire une histoire complète de l'Italianisme en France au *Cinquecento*. L'essai sur Du Bellay montre qu'il ne manquera ni de goût littéraire, ni d'enthousiasme. S'il ne semble pas comprendre ce qui fait à nos yeux la qualité du génie de Ronsard (incompréhension d'étranger très significative par elle-même de l'originalité profonde du chef de la Pléïade), M. Addamiano a senti et apprécié à merveille les caractères de l'œuvre de Du Bellay. L'information historique est moins complète, l'auteur, travaillant aux armées, puis en Sardaigne, n'ayant pu se procurer la thèse capitale de Chamard, ni les ouvrages de Laumonier et d'Augé-Chiquet. Les jours que nous avons vécu ont rendu difficiles les études de littérature comparée.

— M. le docteur F. Roland publie une substantielle étude sur *Alexis-Hubert Jaillot, géographe du roi Louis XIV (1632-1712)*. Originaire de Saint-Claude, du département actuel du Jura, il se fixa à Paris et, de sculpteur, devint éditeur de cartes, ce qui lui valut la faveur royale.

— Nous lisons dans le *Bulletin du Bibliophile* du 15 mai-15 juin :

« En même temps qu'il prépare les spectacles que la Comédie-Française donnera en janvier 1922, pour célébrer le troisième centenaire de la nais-

sance de Molière, M. Emile Fabre, administrateur général de la Comédie-Française, songe aussi, dès maintenant, à l'organisation de l'exposition moliéresque qui, au même moment, sera ouverte pendant un mois, soit au foyer du théâtre, soit dans la grande salle de l'ancienne Cour des Comptes. Cette exposition, bibliographique et iconographique, en outre des ouvrages consacrés à la vie et à l'ouvrage du grand comique français, comprendr des souvenirs, des reliques de Molière. Afin de la rendre aussi complète, aussi intéressante que possible, la Comédie Française fait appel aux amateurs, aux bibliophiles, aux curieux. Les livres rares, gravures, suite de figures et suite volante, portraits, autographes, documents, souvenirs se rattachant à Molière et à sa famille, à son théâtre et à sa troupe, à ses amis et à ses ennemis, seront accueillis avec reconnaissance. Pour toutes les communications, écrire ou s'adresser à M. Jules Couët, bibliothécaire de la Comédie-Fanrçaise, galerie de Chartres, n° 9, au Palais-Royal. »

— Sous ce titre : *A propos de « Voltaire auteur et acteur »*, M. Maurice Henriet réimprime, dans *Le Figaro* du 23 août, un rarissime petit ouvrage de Michel-Paul-Guy de Chabanon et une lettre de celui-ci à d'Alembert qui donnent des détails circonstanciés sur la théâtre de Voltaire à Ferney.

— *Une page inédite de Mirabeau sur l'Amérique*, mise au jour par M. Dauphin Meunier dans *Le Temps* du 4 juillet 1920, remonte au lendemain de la reconnaissance de l'indépendance américaine par l'Angleterre, et si elle n'est pas datée plus précisément, il est manifeste qu'elle ne saurait être postérieure au 3 septembre 1783, date de cette reconnaissance.

— L'élégant opuscule intitulé : *Chateaubriand, Voyage au Mont-Blanc*, dont M. Gabriel Faure donne une nouvelle édition, contient une description un peu sévère de la montagne, que l'écrivain n'appréciait assurément pas en août 1805, et un jugement plus juste, par M. Faure, des charmes de la montagne, que Chateaubriand avait au contraire dénigrée.

— Les lettres que M. Maurice Levaillant a publiées sous ce titre engageant : *Les orageuses vacances de M. de Chateaubriand* (*Minerve française*, 1er avril et 1er mai), comprennent des documents inédits, qu'un certain Le Moine, attaché à la personne ou aux bureaux de M. de Montmorin, père de Pauline de Beaumont, avait eu l'occasion d'envoyer. Ces lettres ne sont pas très importantes; mais elles servent à reconstituer d'une façon attachante les deux articles composés sous le titre qui précède.

— A propos de *Chateanbriand, Voltaire et la philologie classique*, M. Georges Méautis signale (*Mercure de France*, 1er juillet, p. 247) une confusion de Chateaubriand que Renan relève avec malice et que Voltaire souligne avec plus de causticité encore dans son *Dictionnaire philosophique*.

— Dix-sept ans après la mort de son oncle, le peintre Constant Desbordes, Marceline Desbordes, sa nièce, rappelle d'un trait émouvant et sincère le souvenir de cet artiste sans personnalité, mais qui n'en réussit pas moins, à l'occasion, à retracer l'émotion laissée par le regret d'un homme qui l'avait aimé tendrement.

— M. Jean Cazes rapproche *Victor Hugo et Chateaubriand, une source des « Châtiments »* (*Revue universitaire*, juin 1920 et note « qu'il est possible de démêler dans *Stella* le souvenir encore vif de diverses lectures faites çà et là dans l'œuvre de Chateaubriand ».

— L'étude que M. René de PLANHOL a publiée dans la *Minerve française* (1er avril), sous ce titre : *Pour un soixante-dixième anniversaire, La première de « Toussaint-Louverture », drame historique de Lamartine (6 avril 1850)*, a exposé les conditions dans lesquelles fut représenté le drame de Frédérick Lemaître, avec plus de retentissement que de succès. Après vingt-cinq représentations consécutives, le poète, deux mois plus tard, fasciné par le mirage oriental, s'embarquait à Marseille par l'Asie Mineure.

— Il convient de joindre au précédent article celui de M. Pierre de LACRETELLE, *Victor Hugo et Lamartine, quelques documents nouveaux* (*Journal des Débats*, 4 août). On y trouve un billet inédit jusqu'ici et qui a trait aux rapports des deux poètes. Le voici : il est daté du 19 avril 1863.

« Mon cher Lamartine, je reçois et je lis seulement aujourd'hui votre travail sur *Les Misérables*. J'aurais beaucoup de choses à vous répondre, mais il faudrait être Michel-Ange pour répondre à Raphaël. Je me borne à celui, qui a toujours tout résumé ou tout terminé entre vous et moi, un serrement de main.

« VICTOR HUGO ».

A ce propos, Lamartine envoya à Lacretelle la lettre d'Hugo et l'accompagne du billet suivant :

« Mon cher Lacretelle, Hugo est un grand cœur, mais il a tort, comme vous avez tort, comme Mme de Pierreclos a tort, comme le public a tort. Ce sont des fautes qui se payent à trente ans d'échéance.

« LAM ».

— Dans la *Revue hebdomadaire* (12 et 24 juillet 1920), M. Paul ARBELET retrace *Les Amours romantiques d'Henri Beyle et de Victorine Mounier*. « Pendant trois ans, dit l'historien, c'est-à-dire jusqu'au jour où il mettra nfin, à la place de ses rêves, une femme de chair et une maîtresse tout à fait réelle, Mlle Mélanie Guilbert, on peut dire que les choses véritables de Beyle furent pour le fantôme, cette figure idéale, cette belle âme imaginaire dont il faisait la maîtresse de sa fantaisie. Il n'aima vraiment que le personnage abstrait. Et ce sont les imaginations de ces fantaisies chimériques que Beyle poursuivit avec une précision chimérique et qui donne à ce personnage abstrait l'illusion du réel.

— L'article que consacre M. Camille PITOLET, dans la revue *Hispania* (janvier-mars), sous ce titre : *Une affaire de plagiat ou Hugo, François de Neufchâteau et Gil Blas de Santillane*, expose que l'*Examen préliminaire*, mis en 1820 en tête de l'édition de Lesage par François de Neufchâteau, fut revendiqué plus tard par Victor Hugo, dans un ouvrage où cette revendication est très inattendue, dans *Les Misérables*. Mais elle est repoussée par le gendre de François de Neufchâteau, un publisciste du nom d'Hippolyte Bonnelier, qui montra dans une lettre insérée au *Figaro* du 10 juillet 1862, que Victor Hugo tentait de s'approprier une œuvre qui n'était pas sienne et à laquelle son frère Abel avait seulement travaillé.

— C'est le 9 juin 1870 que mourut Charles Dickens, à l'âge de cinquante-huit ans, et la commémoration de cette perte fut un hommage reconnaissant à un souvenir que cette renommée si justement honorée et que le temps n'a en rien amoindrie. Davantage elle se transforme chaque jour en hommage national et profondément humain. Nous signalerons spécialement ici, dans le *Monde illustré* du 26 juin 1920, une étude fort complète, et ornée de quelques reproductions caractéristiques, le *Cinquantenaire de Charles Dickens*, par Jean de PIERREFEU.

— M. Maurice SPRONCK rappelle, dans le *Journal des débats* du 20 juillet, *Un cinquantenaire : la mort de Prévost-Paradol*, et retrace les circonstances de cette fin prématurée. Il avait quarante ans et portait manifestement en lui-même le pressentiment de cette destinée tragique.

— Le *Mercure de France* du 1er août mentionne qu'il a célébré le centenaire de Charles Loyson, poète philosophe et pamphlétaire sous la Restauration.

— M. Jean POMMIER a retrouvé et mis au jour (*Revue de Paris*, 1er et 15 septembre), un *Essai psychologique sur Jésus-Christ* qui remonte à 1855, c'est-à-dire à l'époque la plus tourmentée de la pensée de Renan et elle présente la première systématisation des idées de celui-ci sur Jésus. Ce sont des pages éloquentes, d'une inspiration inquiète et instable, mais qui montrent à l'homme la possibilité d'une synthèse supérieure où les besoins du cœur et les exigences de la raison peuvent se concilier sans sacrifice.

— *La Conversion et le baptême de Littré* ont fait l'objet, dans *le Correspondant* du 25 décembre 1920, de souvenirs et de témoignages de la part de Mlle Littré et de ses proches et de quelques ecclésiastiques, dont l'abbé Huvelin, qui mettent sous les yeux des documents de première main. Il en résulte que Littré revint aux doctrines spiritualistes et qu'il fut baptisé par sa femme lorsque sa fin approchait; il parut autoriser par son silence l'issue qui se produisit ainsi.

— La courte et substantielle étude de M. Henri POTEZ, se résume ainsi : « Nous ne reconnaîtrons jamais assez haut notre dette envers la Belgique : elle nous a sauvés, et l'humanité avec nous.... A nous surtout, Français du Nord, il appartient d'entretenir cette alliance spirituelle. »

— M. Auguste RONDEL, le bibliophile éclairé qui avait formé, à Marseille, une superbe collection dramatique, dont il vient de faire donation à la Comédie-Française, a raconté, sous la signature d'*un Vieux bibliophile* qui semble n'être que l'archiviste de la Comédie lui-même, la genèse et les circonstances de cette généreuse initiative.

« La bibliothèque actuelle, commencée vers 1840, s'est développée lentement. Propriété des comédiens, acquise peu à peu de leurs deniers, elle est exclusivement consacrée à l'histoire de la Comédie-Française.

« M. Auguste Rondel aimait le théâtre; il voulut avoir une bibliothèque théâtrale! De lui on peut répéter ce qui a été dit de M. de Soleinne : « Il aime le théâtre pour le théâtre! » Voilà pourquoi il a consacré sa vie et sa fortune à faire une bibliothèque dramatique. M. Rondel a réuni les textes des théâtres grec, latin et néo-latin; de l'ancien théâtre français : mystères, moralités, farces et folies; du théâtre de la Renaissance, des XVIIe, XVIIIe, XIXe et XXe siècles. Éditions originales, réimpressions, éditions critiques et classiques, tout vient prendre place sur ses rayons. Puis c'est le théâtre de cour, de collège et de société; le théâtre populaire et les pièces en patois; les divers théâtres étrangers et tous les ouvrages d'histoire ou de critique littéraire sur chacun de ces théâtres, antiques ou modernes, français ou étrangers, publics ou privés. Les fêtes, carrousels et entrées forment une série des plus remarquables, avec six cent vingt-cinq volumes et deux cent cinquante estampes relatifs aux fêtes royales ou princières en France, Italie, Allemagne, Espagne, Flandre, etc. Enfin ce sont les nombreuses séries consacrées à la poétique et la dramaturgie; la législation et l'administration des théâtres; l'architectonographie et la technologie; l'art du comédien : déclamation, mimique et pantomime; les arts du chant et de la danse; la mise en scène, la décoration et le costume; les biographies d'auteurs ou d'acteurs; la bibliographie.

« Commencée seulement depuis une vingtaine d'années et sans qu'elle ait pu profiter de la dispersion des bibliothèques dramatiques Filippi, Favart, Sapin, Charles Brunet, Siraudin, Vadé et Carmouche, Ménétrier et surtout Taylor, la bibliothèque de M. Rondel, grâce aux efforts, à la persévérance, à la passion et aussi aux dépenses très larges de son propriétaire, a pris rapidement une importance considérable. Sans pouvoir rivaliser, pour la beauté générale des exemplaires, avec la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, la plus parfaite du XIXe siècle et qui reste incomparable, elle est plus riche sous certains rapports, et notamment en ce qui concerne l'histoire du théâtre; enfin elle comprend, ce qui forcément ne pouvait se trouver dans l'autre, le théâtre moderne depuis quatre-vingts ans.

« M. Rondel n'est pas de ces collectionneurs, raillés par Pétrarque, dont les livres se plaignent qu'un « seul homme, oisif et avare, regorge de tout ce qui manque à tant de gens studieux ». Après le plaisir de réunir des livres, la plus grande joie de M. Rondel est d'en faire bénéficier autrui. Désirant que ses efforts ne soient pas perdus; voulant assurer la perpétuité de son œuvre, M. Rondel a pensé que sa bibliothèque ne pouvait être mieux placée que dans la Maison de Molière, dont il est l'ami, dans le Théâtre de la Nation. En effet, la Comédie-Française n'est-elle pas, comme le disait Sainte-Beuve, une des rares « choses anciennes restées debout en France, à travers nos révolutions périodiques »; n'est-elle pas demeurée « à travers toutes les vicissitudes, une grande école de goût, de bon langage, un monument vivant où la tradition se concilie avec la nouveauté »? Les pourparlers relatifs à cette donation, commencés dès 1913 avec M. Jules Claretie, ne purent aboutir, faute de place pour installer cette nouvelle bibliothèque, les salles, dépendant de l'ancienne Cour des Comptes, sur lesquelles on comptait étant réservées à l'administration des finances. Enfin, après sept ans d'efforts, après les nouvelles démarches de M. Emile Fabre et grâce au bon vouloir de MM. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts, André Honnorat, ministre de l'Instruction publique, et François-Marsal, ministre des Finances, toutes les difficultés ont été aplanies, et le samedi 18 septembre, dans le cabinet de M. Honnorat, par-devant Mes Jules Lesguillier et Burthe, notaires, M. Rondel a signé l'acte de donation de sa bibliothèque à l'Etat. Selon la volonté du donateur et celle de M. le ministre, cette bibliothèque est affectée à la Comédie-Française, dans le but de contribuer au développement des études relatives à l'histoire du théâtre et de faciliter les recherches aux érudits, aux critiques et aux étudiants de la Faculté des Lettres préparant une thèse sur un auteur dramatique, sur une période ou un point quelconque de l'histoire du théâtre. Sous le titre de Fondation Auguste Rondel, elle doit former une annexe de la Bibliothèque de la Comédie-Française. »

— Le titre du volume mis au jour par M. Émile MAGNE indique bien et contient exactement ce qu'il annonce : *Le Grand Condé et le duc d'Enghien, lettres inédites à Marie-Louise de Gonzague, reine de Pologne, sur la Cour de Louis XIV (1660-1667), publiées, d'après le manuscrit autographe des Archives de Chantilly, avec une introduction, des notes et un index alphabétique.* Ces lettres adressées presque alternativement et fort régulièrement par le prince de Condé et son fils le duc d'Enghien à la reine de Pologne, sont, pendant quatre ans, une chronique informée et discrète de la Cour et de la ville, des événements qui se produisirent à une période intéressante, c'est-à-dire peu de temps après les débuts du pouvoir personnel de Louis XIV. Les détails abondent sur toutes choses et M. Magne les met en valeur avec justesse et précision, de façon à publier un texte indispensable à consulter sur des faits si nombreux et si bien circonstanciés.

— Les compatriotes et amis de M. Bernard BOUVIER ont profité du trentième anniversaire de sa nomination comme professeur ordinaire à la

Faculté des Lettres de l'Université de Genève pour commémorer comme il convient le jubilé de l'homme éloquent dont l'enseignement incarne, à Genève, tant d'autorité et tant d'éclat.

Un beau volume de *Mélanges d'histoire littéraire et de philologie offerts à M. Bernard Bouvier* sera un souvenir durable de l'activité et du caractère généreux et docte qui se fit sentir autour de lui, aussi bien dans l'enseignement que dans le conseil, qui trempait si fermement les énergies et leur donna parfois tant de portée.

Pour édifier entièrement le lecteur, nous reproduisons ici la table complète des matières du recueil offert à M. Bouvier par ceux que le titre désigne comme « ses élèves, ses collègues, ses amis ». La diversité des sujets traités prouvera la variété comme la solidité de son savoir. On y trouvera :

Fernand Aubert, *Notes sur quelques inédits de Rodolphe Tœpffer ;*
Henri Bochet, *De la composition des deux hymnes de Ronsard ;*
François Boucherdy, *Notes sur Condillac et Rousseau ;*
Auguste Bouvier, *Le « Socrate rustique » de J.-G. Hirzel ;*
Jean Bouvier, *Sur la conversion de Verlaine ;*
Paul Chaponnière, *Le charme de La Fontaine et son sens comique ;*
Louis-F. Choisy, *Sainte-Beuve et Genève ;*
Louis-I. Courtois, *Notes critiques de chronologie rousseauiste ;*
Waldemar Deonna, *Poésie contemporaine, mythe et art antiques : la coupe du Soleil ;*
Alexis François, *Les origines italiennes du Dictionnaire de l'Académie française ;*
Frank Grandjean, *Quelques notes sur le Romantisme ;*
André Oltramare, *Plutarque dans Rousseau ;*
Albert Rheinwald, *La seconde vie de Blaise Pascal ;*
Albert Séchehaye, *Les deux types de la phrase ;*
Charles Warner, *La poétique de Flaubert ;*
Théo Wyler, *Le premier roman d'Édouard Rod : « Palmyre Veulard »* (1880) ;
Henri de Ziégler, *Sur Paul Hervieu ;*
Charles Bally, *Impressionisme et grammaire ;*
Francis De Crue, *Quelques notes sur la confession catholique du Sieur de Sancy ;*
Eugène Ritter, *Une page de Mallet-Butini (1757-1832) citée par Joseph de Maistre ;*
Abel Lefranc, *La réalité dans « le Songe d'une nuit d'été » du théâtre shakespearien ;*
Lucien Pinvert, *Sur le latin ;*
Gustave Rudler, *La politique dans les « Martyrs » :* Hiéroclès ;
Maurice Wilmotte, *Un petit problème de casuistique amoureuse.*

Un total de vingt-cinq mémoires, abordant successivement les points de vue les plus divers de l'histoire littéraire moderne, présentent des aperçus ingénieux qui donnent souvent matière à des constatations d'un réel intérêt.

— Sous la direction de M. Ernest Lavisse, membre de l'Académie française, débute et se poursuit la publication d'une ample *Histoire de France contemporaine depuis la Révolution jusqu'à la paix de 1919.* C'est la continuation, sur le même plan et sous la même direction, de l'*Histoire de France* en dix volumes qui embrasse l'ensemble de notre histoire nationale des origines jusqu'au début de la Révolution. L'*Histoire contemporaine* complétera donc et achèvera, dans les mêmes proportions, l'évolution des événements et des faits jusqu'à la fin de la grande guerre et au traité de paix de 1919. Cette œuvre nouvelle, dressée dans le même esprit et conduite par des collaborateurs pareillement soucieux d'exactitude et d'impartialité, doit comprendre également dix volumes in-4°, ornés d'illustrations documentaires, et paraî-

tront à raison d'un volume par mois, à partir d'octobre 1920. C'est dire que l'achèvement de la publication sera immédiat et prochain. Les deux premiers volumes sont déjà publiés : ils ont pour objet *la Révolution (1789-1792)* et *la Révolution (1792-1799)* et pour auteurs, le premier M. P. Sagnac, le second M. G. Pariset. Les volumes suivants doivent successivement embrasser *le Consulat et l'Empire*, par M. G. Pariset; *la Restauration*, par M. S. Charléty; *la Monarchie de Juillet*, par M. S. Charléty; *la Révolution de 1848, la Réaction et l'Empire autoritaire*, par M. Ch. Seignobos; *le Déclin et la chute de l'Empire et l'établissement de la République parlementaire*, par M. Ch. Seignobos; *l'Évolution de la troisième République* (1875-1919), par M. Ch. Seignobos; *la Grande Guerre*, par MM. Bidou et A. Gauvain. Un volume de tables mettra aisément à la portée des chercheurs les renseignements qui leur seront nécessaires et serviront à embrasser d'un coup d'œil l'ensemble d'un siècle et demi de production et de labeur incessant.

TABLE DES MATIÈRES

E. Gérard-Gailly. Les trois premières éditions des « Lettres de Mme de Sévigné (1725-1726) 1
A. Morel-Fatio. Mérimée et Calderon 61
Joseph Barrère. Sur quelques vers attribués à Étienne de La Boétie 70
Marc Citoleux. Vigny et l'Hellénisme (*Second article.*) 81
G. Courtillier. L'Inspiration de « Mateo Falcone » 161
Jean Giraud. D'après Sapho, variations sur un thème éternel 194
C. Latreille. Un manuscrit de Lamartine : le XLe entretien du « Cours familier de Littérature » 204
Henri Potez. Deux années de la Renaissance, d'après une correspondance inédite de Denys Lambin ..... 214 et 409
Paul Bonnefon, Scribe sous l'Empire et sous la Restauration, d'après des documents inédits 321
A. Angot. Mme Deshoulières et l'intrigue de Rocroy 371
Henri Bédarida. Une nouvelle de Mateo Bandello et la « Barberine » d'Alfred de Musset 394
Frédéric Lachèvre. Claudine Colletet après la mort de Guillaume Colletet. Son second mariage. Son œuvre poétique 427
Jean Vic. La composition et les sources du « Diable boiteux » de Lesage 481
Paul Gautier. Une énigme littéraire : étude critique sur un manuscrit de Chateaubriand 518
Pierre Villey. Marot et le premier sonnet français 538
Louis Bourquin. La controverse sur la Comédie au XVIIIe siècle et la lettre à D'Alembert sur les spectacles (*Suite*) 548

Mélanges.

Gustave Charlier. Une correspondance littéraire inédite 103
P. Van Tieghem. A propos de l' « Ode à l'Éternité » du chevalier de Vatan. 116
Henri Gambier. Emprunt de Carducci à Sainte-Beuve 118
L. Desternes. Un document sur P.-L. Courier 122
Rémy la Saintongère. L'abbé d'Olivet et la police : documents inédits 123
A. Cherel. Athalie et le « pur amour » 252
Eugène Ritter. Victor Cousin et le pasteur Manuel 254
M. Henriet. Correspondance inédite entre Thomas et Barthe (1759-1785) (*Suite*) ..... 256 et 587
Hugues Vaganay. L'acte de naissance du mot « patrie » 282
Georges Méautis. Une lettre inédite de Voltaire à Moultou 434
L. de Lamare. Lettres inédites de Mme de Beaumont à Chènedollé 437
P. B. Lettres inédites du chevalier de Boufflers 442
B. A travers les Autographes ..... 447 et 581
Jules Marsan. Sur un fragment inédit d'A. de Musset 571
Henri Potez. Appendice à l'essai sur la correspondance de Lambin 572
Eugène Griselle. Le neveu du « Virgile Français » 575
Louis Morel. Sur un passage de « Hernani », acte III, scène IV 579

Comptes rendus.

PAUL LAUMONIER. Œuvres complètes de Ronsard, nouvelle édition revisée, augmentée et annotée (Henri Chamard)..... 130
A. FUSIL. La poésie scientifique de 1750 à nos jours. Son élaboration, sa constitution. — L'Anti-Lucrèce du cardinal de Polignac (Daniel Mornet).... 132
L. VINCENT. La langue et le style rustique de George Sand dans les romans champêtres (E. Maynial)..... 283
GILBERT CHINARD. L'exotisme américain dans l'œuvre de Chateaubriand (Louis Hogu)..... 285
C. E. VAUGHAN. The Political Writings of Jean-Jacques-Rousseau, edited from original manuscripts and authentics editions (Albert Schinz)..... 290
L. VINCENT. George Sand et le Berry. — George Sand et l'amour (D. Mornet). 454
EMILE RIPERT. La Renaissance provençale. — La versification de Frédéric Mistral (Jacques-Madeleine)..... 457
P. VAN TIEGHEM. Ossian en France. — L'Année littéraire (1754-1790). (André Monglond)..... 606
C. PELLEGRINI. Edgar Quinet e l'Italia (L. Auvray)..... 618

Périodiques..... 137, 298, 462 et 621

Livres nouveaux..... 147, 309, 472 et 632

Chronique..... 150, 312, 476 et 636

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

PQ
2
R4
année 27

Revue d'histoire littéraire
de la France

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY